ALPHONSE PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
82
PARIS VIe ARRDt

LIBRAIRIE ANCIENNE D'OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS FRANÇAIS & ETRANGERS

UNIVERSITY OF ILLINOIS
LIBRARY

Class 054
Book NO
Volume 21

Ja 09-20M

Digitized by the Internet Archive
in 2014

https://archive.org/details/lanouvellerevue2118unse_2

# LA

# NOUVELLE REVUE

---

TOME VINGT-ET-UNIÈME

# LA

# NOUVELLE REVUE

CINQUIÈME ANNÉE

---

TOME VINGT-ET-UNIÈME

**Mars-Avril**

---

PARIS

23, BOULEVARD POISSONNIÈRE, 23

—

1883

054
NO
Ser.1,N.21

# JUGEMENTS

SUR

# LA RÉVOLUTION DE 1848

PAR

## UN GRAND ÉCRIVAIN ESPAGNOL

---

Le docteur don Jaime Balmès était profondément monarchique, mais il avait une trop haute intelligence pour que son esprit ne s'élevât pas au-dessus des passions politiques de son pays et de son parti; il ne se faisait aucune illusion sur la décadence des vieilles monarchies, sur la nécessité des réformes sociales, non plus que sur la marche progressive de la démocratie dans toute l'Europe. Il doit sa renommée au mouvement libéral et régénérateur qui a commencé en Espagne en 1832, et qui, depuis cette époque, ne s'est point arrêté, malgré les changements de gouvernements et de systèmes, malgré les troubles civils et les fautes de tous les partis.

Grâce à ce mouvement, l'Espagne est sortie peu à peu de l'état de marasme politique et social où l'avaient plongée les précédents gouvernements. La politique égoïste et tortueuse de Charles IV, les malheurs venus à la suite de la guerre civile et étrangère, l'atonie commerciale et maritime résultant de la perte des deux Amériques, avaient préparé cet affaissement de l'esprit public, que les huit dernières années du règne de Ferdi-

147301

nand VII semblaient devoir conduire à son dernier période. Mais le système de compression à outrance mis en usage par Ferdinand VII produisit son effet ordinaire. La recrudescence de l'influence cléricale, l'interdit lancé contre toutes les universités du royaume, les idées libérales traquées sans relâche, la presse réduite au silence, sauf une exception dérisoire en faveur de la *Gazette officielle de Madrid ;* toutes ces mesures, loin d'atteindre le but qu'on s'était proposé, ravivèrent dans tous les cœurs le sentiment de la liberté. Le besoin d'émancipation et d'affranchissement était devenu si universel dans la Péninsule, lorsque éclata la révolution française de 1830, que, même sans la mort du roi Ferdinand, arrivée en septembre 1833, l'avènement du régime constitutionnel n'aurait pas pu être retardé plus longtemps dans la Péninsule.

En effet, avant cet évènement, la reine Marie-Christine avait réussi à prendre la direction des affaires ; elle avait fait rouvrir les universités, accordé l'amnistie et donné le signal des réformes politiques. Sans cet heureux changement, le génie de Balmès, obligé de s'asservir à une méticuleuse et inintelligente censure, qui proscrivait la liberté de penser jusque dans son expression la plus réservée, serait resté enseveli dans la petite ville où il est né. On a donc dit, avec raison, que l'on doit à la révolution espagnole les travaux de cet homme éminent, travaux où l'on peut suivre pas à pas les différentes phases des évènements contemporains dans la Péninsule.

Balmès a tracé de main de maître l'histoire de l'insurrection d'Espartero en 1840 et du renversement de Marie-Christine, de la domination des progressistes, de la coalition des progressistes et des modérés contre Baldomero Espartero, de la chute de ce dernier auquel manquaient la vigueur et l'énergie des hommes de progrès, et enfin du cabinet Lopez-Serrano laissant tomber le pouvoir aux mains du vainqueur d'Ardoz, Ramon Narvaez, celui-ci doué, à l'encontre de son rival, de toutes les qualités dont était privé son propre parti.

Balmès n'aimait pas la fraction parlementaire que l'on a comparée aux doctrinaires français ; il lui a constamment fait une rude guerre, sans toutefois se livrer à des diatribes ou à

des personnalités que rejetaient la distinction de son esprit et l'élévation de ses sentiments. Ses principaux articles de polémique sont réunis dans l'ouvrage publié sous le titre d'*Écrits politiques*.

On a appelé Balmès le *De Maistre espagnol;* ses écrits nous semblent avoir plus d'analogie avec ceux de Chateaubriand, dont le monarchisme libéral se rapproche davantage des opinions du publiciste espagnol. Balmès admirait le style et les pensées de Chateaubriand; mais, dans ses *écrits posthumes,* il déplore qu'un si grand écrivain ait appelé l'attention de l'Europe sur les faiblesses de sa vanité. — Coïncidence singulière : ces deux génies se sont éteints en même temps, au commencement de juillet 1848.

Un critique espagnol avait accusé Chateaubriand d'avoir *créé cet esprit frivole, cette religion de mode qui ressemble tant à l'impiété;* Balmès lui fit une éloquente réplique qu'il terminait ainsi : « La religion, il est vrai, n'a pas besoin du poète, mais elle accepte ses cantiques comme une offrande agréable, et en écoutant les sublimes accents de la lyre de Chateaubriand ou de la harpe de Lamartine, elle dirige vers eux un regard de bonté, et leur dit : « Vous m'avez comprise. »

Les œuvres des auteurs français deviennent en peu de temps populaires à l'étranger, mais nous n'accordons pas la même hospitalité aux écrivains des autres pays, et il y a lieu de regretter que le nom et les ouvrages d'un écrivain aussi remarquable que Balmès soient encore peu connus en France. Il ne sera donc pas inutile de faire précéder de quelques détails biographiques la traduction d'un travail où Balmès a consigné, dans les derniers moments de sa vie, les impressions que faisait naître en lui la soudaine apparition de la République francaise. Ce chapitre de ses *écrits posthumes* a été mis en ordre après sa mort, et publié récemment en Espagne, par les soins de son ami et éditeur, M. Brusi, directeur du *Journal de Barcelone.*

Jaime (Jacques) Balmès est originaire de Vich, ancienne ville de la Catalogne, située au nord de Barcelone dans une belle et riche vallée du versant occidental des Pyrénées. Né en 1810, de parents industriels peu aisés, il montra un talent pré-

coce, manifesta de bonne heure le désir d'embrasser l'état ecclésiastique et obtint, de l'évêque de son diocèse, une bourse pour entrer au séminaire. Il termina ses études à l'université de Cervera, la Salamanque catalane, où il occupait déjà une chaire de droit canonique lorsque la guerre civile, qui déchira la Catalogne de 1833 à 1840, l'obligea à se retirer dans sa ville natale. C'est dans l'étude et dans les méditations qu'il puisa l'esprit d'observation qui lui a fait juger avec tant de netteté les hommes et les choses de tous les pays. Souvent, pendant les longues soirées d'hiver, il restait des heures entières dans l'obscurité, livré à ses réflexions ; il était assez riche de son propre fonds pour n'avoir jamais besoin de rien emprunter aux autres, et il n'émettait au dehors que ce que son esprit avait mûri. Il disait quelquefois à ses amis qu'un écrivain doit répandre seulement ce qui déborde du trop-plein de son intelligence. La politique et la philosophie n'ont rien eu de caché à ses regards pénétrants, et la portée de ses appréciations sur les évènements contemporains permettrait de croire qu'il fut initié aux travaux des chancelleries diplomatiques et aux conversations intimes des hommes les plus éclairés de son temps. Comme Pascal, il avait appris, tout seul, les mathématiques, et il avait atteint, en peu de temps, les limites les plus reculées de la science. En 1836, il fut nommé à une chaire de mathématiques appliquées à l'industrie ; il donna à son cours le charme dont il savait empreindre toutes ses productions.

En 1839, il publia un opuscule sur la vente des biens du clergé en Espagne ; le succès obtenu par ce premier écrit, qui fit une grande sensation à Madrid, valut de nombreuses félicitations à l'auteur, et l'engagea à se produire sur un théâtre plus digne de lui. Il vint habiter Barcelone en 1840, et fit imprimer un recueil politique intitulé : *Réflexions sur la situation de l'Espagne,* où il découvrait le faible de tous les partis, sans ménagements pour personne, sans flatterie et sans passion. Il y prévoyait la révolution qui, peu de mois après, chassa d'Espagne la reine régente, et les résultats probables de ce grave évènement. A la fin de la même année, il commença la publication du célèbre ouvrage qui a mérité l'honneur d'être traduit

en français et en anglais : *le Protestantisme comparé au catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne.* C'était une réponse au livre de M. Guizot sur l'influence du protestantisme dans la marche progressive de l'humanité. Des travaux politiques, économiques et littéraires, ont encore occupé les loisirs de Balmès à Barcelone dans deux revues : *la Civilisation* et *la Société.* Il composa, vers le même temps, le *Criterio,* charmant ouvrage que l'on a nommé, en France, l'art de bien penser, où l'auteur s'efforce de faire pénétrer dans les classes de la société le bon sens pratique qui constitue la force de la race anglo-saxonne, mais qui manque si généralement aux races méridionales. Il publia, en outre, *la Philosophie fondamentale,* savant exposé de tous les systèmes philosophiques qui ont divisé l'humanité, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

En 1845, la renommée de ses écrits était générale en Espagne ; cédant alors aux instances de hauts personnages, il se rendit à Madrid pour rédiger la revue hebdomadaire le *Pensamiento de la Nacion.* Il soutint dans cette publication, avec une verve intarissable, ce qu'il croyait être le vœu national, c'est-à-dire le mariage de la reine Isabelle avec le fils aîné de don Carlos. Il faut lire ses articles vigoureux de style et de logique, pour avoir une idée de l'habileté avec laquelle l'auteur savait déjouer les poursuites du ministère public dans une matière aussi délicate. Les offres les plus séduisantes furent faites à Balmès pour qu'il cessât d'écrire ou qu'il écrivît dans un autre sens, mais il les dédaigna avec la noblesse et le désintéressement qui distinguaient son caractère. A une époque où, en Espagne, l'on a tant prodigué les décorations, il est mort sans en avoir aucune, et il ne devait sa modeste aisance qu'à ses nombreux travaux. Le mariage de la reine mit fin à la publication du *Pensamiento de la Nacion,* qui n'avait plus de but politique.

Pendant son séjour à Madrid, Balmès fit paraître la *Philosophie élémentaire,* et une brochure ayant pour titre *Pie IX,* où il louait hautement les réformes libérales entreprises par le pape. Balmès, qui jusque-là n'avait eu, dans un certain monde, que des admirateurs, et presque des courtisans, éprouva dès lors bien des déceptions et se vit en butte à bien des attaques

injustes et passionnées. Des esprits jaloux et haineux, longtemps obligés de dévorer leur envie, saisirent cette occasion pour se ruer sur sa réputation ; ils ne l'accusaient de rien moins que de porter atteinte à la religion et à la société. Le cœur de Balmès dut sans doute en être froissé, mais la fermeté de ses convictions n'en resta pas moins inébranlable, et il n'éprouva jamais aucun regret d'avoir émis son opinion avec franchise et liberté.

Parmi les ouvrages de Balmès, un des plus remarquables dont je n'ai point encore parlé, est le recueil de ses *Lettres à un sceptique en matière de religion*. Il est impossible de répondre avec plus de simplicité, de conviction et d'élévation, aux doutes religieux. Profondément convaincu des vérités du catholicisme, Balmès n'était pas de ces croyants, malheureusement nombreux en Espagne et ailleurs, qui sont toujours disposés à invoquer à l'appui de la religion la force et la terreur. Balmès aimait à combattre le doute ou l'incrédulité par les armes de la raison. Il plaignait les incrédules sans les haïr; il tenait à les convaincre, à les convertir, et non à les persécuter.

Revenu à Barcelone en 1847, Balmès fit, pour l'Université, une traduction latine de sa *Philosophie élémentaire*. Ce travail était à peine terminé, lorsque la nouvelle de la révolution de 1848 vint le distraire de ses travaux habituels. Je le vis alors, et je fus frappé du peu d'étonnement que lui causait la proclamation de la République, ainsi que des proportions colossales qu'il donnait avec tant de raison à cet évènement. Son écrit sur la *République française* a terminé la série de ses ouvrages; il n'avait pas même eu le temps de le revoir et de le compléter, lorsqu'il fut atteint par la maladie à laquelle il a succombé, à l'âge de trente-huit ans. Sa mort a été une perte immense pour l'Espagne et a causé des regrets unanimes. Dans sa ville natale, où il s'était retiré à la fin de sa maladie, des honneurs funèbres inusités lui furent rendus; toute la population de Vich et les principaux fonctionnaires de la province suivirent son convoi. Il est le premier écrivain espagnol à qui ses concitoyens aient érigé un monument par souscription nationale.

Ferdinand de LESSEPS.

Paris, juillet 1849.

## LE DERNIER ÉCRIT DE DON JAIME BALMÈS

(Fragments traduits par M. Ferdinand de Lesseps. — Juillet 1849.)

### I

Enfin, l'heure a sonné : le formidable évènement, si désiré par les uns, si redouté par les autres, s'est réalisé : Louis-Philippe est tombé. L'ouragan déchaîné par la Providence a défait en un moment l'œuvre laborieuse des hommes ; famille royale, gouvernants, individus et institutions, tout s'est dispersé comme une poignée de poussière. L'histoire n'offre pas d'exemple d'une catastrophe plus subite, plus humiliante pour les vaincus. L'imagination des vainqueurs eux-mêmes ne pouvait espérer en si peu de temps un si prodigieux changement. Hier, une monarchie puissante, qui se croyait solidement assise ; aujourd'hui, une République. Ainsi, dans un tremblement de terre, on voit s'abîmer une cité florissante et s'ouvrir un immense cratère qui fait jaillir jusqu'aux nues une pyramide de feu.

Respectons l'infortune, mais sans oublier la Providence. La compassion ne doit pas être athée. La ruine des grandeurs humaines est toujours une leçon salutaire ; mais quand cette ruine apporte avec elle tous les signes de l'expiation, l'enseignement est plus grave, parce que s'il montre l'instabilité des choses humaines, il montre aussi l'inflexibilité de la justice divine. Au vieillard de 1830 correspond un autre vieillard en 1848 ; à une veuve, une autre veuve ; à un orphelin, un autre orphelin ; seulement, le vieillard de 1830 part pour l'exil avec la dignité d'un roi tombé ; celui de 1848 s'échappe, fugitif, errant, comme le plus infime exilé ; la veuve de 1830 ne supporte pas la honte et la douleur de se présenter à la Chambre en suppliante et de ne pas être écoutée. Terrible coïncidence ! Au sortir du jardin des Tuileries, Louis-Philippe se voit entouré par la foule, cerné par la multitude, seul avec la reine, et dans quel lieu ! Au pied de l'Obélisque, sur la place où s'est élevé l'échafaud de

Louis XVI et de Marie-Antoinette!... Au même moment, la populace déchaînée dévastait le Palais-Royal, ce palais qui, en 1789, fut le centre de tant de complots, et dont les arbres donnèrent à Camille Desmoulins la feuille fatidique qui servit de signal au soulèvement de Paris!...

L'avenir, les hommes l'ignorent, la Providence le prépare : quand l'avenir arrive, le passé s'explique. Maintenant l'on peut comprendre ce que signifiait la mort si imprévue, si extraordinaire, de l'infortuné prince héritier de la couronne. La Providence voulait frapper cette famille d'une terrible catastrophe, et d'avance elle disposait les choses pour qu'au moment critique il ne restât ni appui ni espérance. Lorsque la tempête gronda, lorsque l'abdication devint nécessaire, la présence d'un roi de trente-sept ans, aimé du peuple, eût pu changer la face des choses; mais il ne se trouva qu'un régent, contre lequel s'élevait une prévention générale, une femme et un enfant!... Apprenez, rois!

## II

Mieux que d'autres, Louis-Philippe pouvait dire : « Après moi le déluge », parce que la Révolution française est un véritable cataclysme, évènement colossal dont les dernières conséquences ne se peuvent prévoir, et qui inaugure une ère nouvelle pour la France et pour l'Europe. Ses résultats sont encore incertains, mais leur grandeur se fait pressentir, semblables à ces horizons sans limites qui n'offrent à la vue qu'une insaisissable immensité.

Celui qui donne à la Révolution les petites dimensions et les résultats insignifiants d'un évènement ordinaire, n'est pas digne d'une réfutation, parce qu'il est incapable de la comprendre. Il y a en politique, comme en littérature, le sentiment du grand; celui qui est privé de ce don ne comprend rien à la grande politique, à celle qui s'inspire de l'étude de la société, et qui, s'élevant au-dessus des petitesses du moment, joint l'intelligence du passé au pressentiment de l'avenir.

## III

Les évènements de Février ne sont pas, à vrai dire, une révolution nouvelle; ils sont en réalité une phase nouvelle de l'ancienne Révolution, de ce grand fait des temps modernes que les historiens regarderont toujours comme le terme d'une série de grandes évolutions et le commencement d'autres évolutions non moins grandes. La Révolution de 1789, si l'on veut comprendre tout son développement, ne doit être prise isolément ni dans l'Assemblée constituante, ni dans la Convention, ni dans l'Empire. Il faut la regarder dans son ensemble, comme un grand fait social dans lequel les idées, les sentiments, les intérêts, tout ce qui avait germé et grandi dans les siècles précédents s'est accumulé, s'est condensé en France, et surtout à Paris, pour changer la face du monde, formant un immense foyer où devait se fondre tout ce qui avait existé antérieurement. La Révolution trouva un roi, elle le décapita; une famille royale, elle l'anéantit; une noblesse, elle la supprima; un pouvoir temporel du clergé, elle le détruisit; une Europe constituée, elle la bouleversa. Elle suivit sa marche malgré tous les obstacles; les périodes de paix ne furent que des trêves : l'œuvre de transformation sociale a toujours été s'élaborant dans cette immense fournaise, tantôt à la lumière du soleil, tantôt par un feu souterrain. Ceux qui crurent que tout était terminé, d'abord avec la Restauration, ensuite à l'avènement de la dynastie de Juillet, ressemblent à des gens qui espéreraient éteindre un volcan en fermant avec une pierre la bouche du cratère. Deux fois l'essai a été fait, le volcan n'a cessé, dans les intervalles, de jeter des flammes, jusqu'à ce qu'enfin est arrivée une violente éruption qui a tout lancé à d'immenses distances.

## IV

« Louis-Philippe est un grand politique; il puise une force considérable dans les innombrables intérêts matériels qui, identifiés avec la monarchie de Juillet, sont une garantie de sa

durée. » Voilà ce que nous répondaient certains hommes lorsque nous exprimions nos craintes sur l'avenir de la France, et cette réponse vulgaire et sans portée avait fini par produire sur un grand nombre d'esprits une décevante illusion. Examinons-en la valeur. Faut-il faire reposer l'avenir d'un pays sur l'habileté d'un homme? Exalter outre mesure le talent d'un homme, n'est-ce pas découvrir le mauvais état des choses? Dire que pour maintenir l'ordre il faut une grande supériorité, c'est indiquer l'extrême difficulté de la tâche, c'est avouer l'existence de puissants éléments de désordre. On dira qu'il est facile de prévoir l'évènement, mais qu'auparavant personne ne le disait. Comment, personne! Mais l'auteur de cet écrit le proclamait dès le mois de mai 1843 dans le passage suivant :

« L'Europe entière a reconnu les faits qui furent la conséquence de la révolution de Juillet; mais une semblable reconnaissance ne l'a pas empêchée de se maintenir dans une certaine attitude de prévention et de défiance, comme si elle craignait de voir, d'un moment à l'autre, des évènements inattendus donner aux choses une impulsion dangereuse. Que l'on n'aille pas croire que l'Europe suit cette ligne de conduite à cause du plus ou du moins de sympathie qu'elle conserve pour la branche déchue, ni parce qu'elle doute des intentions pacifiques et des tendances conservatrices de la branche régnante. Quant à la première question, l'intérêt d'un individu ou d'une famille pèse trop peu dans la balance de la politique actuelle des cabinets, pour que cet intérêt puisse influer sur le cours général des évènements; quant à la seconde, treize années de peines et de soins pour contenir la révolution, treize années de déférence et de concessions aux susceptibilités et aux exigences des gouvernements étrangers, sont une preuve non équivoque de la résolution prise par Louis-Philippe d'empêcher, autant que possible, le débordement des idées libérales; elles montrent que, loin de songer à la propagande révolutionnaire ou au remaniement des questions résolues en 1815, on cherche seulement à ne pas perdre ce que l'on possède, rapiéçant le présent avec le passé, et s'efforçant de rendre de plus en plus respectable un fait dont on voudrait par tous les moyens faire oublier l'origine.

Que conclure de ceci ? Que la défiance de l'Europe, défiance que chaque occasion tend à rendre plus visible, naît de la nature même des choses et que la France est bien loin de donner de solides garanties d'ordre et de stabilité.

« On parle continuellement de la capacité extraordinaire de Louis-Philippe, des immenses résultats de son habileté et de sa prévoyance ; nous ne refuserons pas au chef de la nouvelle dynastie les éminentes qualités qui l'honorent ; nous ne nierons pas que la France lui doit peut-être de ne pas s'être précipitée au fond de l'abîme où elle avait commencé à rouler par la révolution de 1830 ; mais, si nous ne nous trompons, ces éloges mêmes rendus à Louis-Philippe sont le plus triste signe du malaise social et politique dans lequel doit se trouver la nation gouvernée par ce monarque. En effet, pourquoi son talent est-il si vanté? Parce qu'il a maintenu l'ordre ! Malheureux peuple qui, pour maintenir l'ordre, a besoin d'un homme extraordinaire ! »

## V

On a parlé des intérêts sur lesquels s'appuyait la monarchie ; c'est encore une illusion. Il ne faut pas seulement tenir compte des intérêts favorables, mais des intérêts contraires. Autrement, on ne peut pas apprécier à leur valeur les éléments de stabilité. Beaucoup d'intérêts sans doute soutenaient Louis-Philippe ; mais, si cette raison suffisait, jamais aucune révolution ne se serait faite. Par cela même qu'une révolution s'est accomplie, elle a eu à combattre et à vaincre des éléments combinés pour soutenir l'ordre de choses qu'elle était appelée à détruire. En 1789, il y avait aussi de nombreux et rudes intérêts groupés autour d'un trône qui comptait quatorze siècles d'existence ; cependant, le trône et les intérêts furent écrasés par le choc révolutionnaire et disparurent du sol français comme de faibles arbustes balayés par la tempête.

La profonde faiblesse du gouvernement de Louis-Philippe n'a pas commencé le 23 février ; elle s'est seulement révélée. Faible, bien faible, devait être ce qui s'est écroulé si facilement.

Une dynastie dont les membres fuient dispersés, sans trouver un bras qui se lève pour leur défense, exemple inouï dans l'histoire des infortunes royales,— une telle dynastie avait, il faut en convenir, peu de racines en France ; c'était un régime entièrement factice, qui ne se soutenait qu'au moyen de combinaisons artificielles. L'habileté de Louis-Philippe a consisté à garder l'équilibre entre deux abîmes par son système de bascule, et en jouant pour ainsi dire aux ministères. « Je me considère, disait-il, comme le conducteur d'une voiture, je prends les chevaux que je rencontre, et non pas ceux que je veux. » L'infortuné monarque ne prévoyait pas que, du moment où il n'était que conducteur, les maîtres qui occupaient la voiture pouvaient le renvoyer, lui et ses chevaux. En effet, c'est ce qui est arrivé.

. . . . . .

## VI

On connaît la phrase de Metternich : « Après moi le déluge. » Si c'était de la prévoyance, la phrase est plus qu'exacte, car son auteur a vu venir le déluge avant sa mort. Il n'a pas même eu la consolation de mourir pendant l'existence de son système, laissant aux conservateurs de l'Europe la douleur de sa perte. Metternich et Louis-Philippe étaient regardés comme deux hommes nécessaires, et on les croyait suffisants pour maintenir le *statu quo*. Nécessaires, peut-être l'étaient-ils; suffisants, ils ne l'ont pas été. La Providence a permis qu'un souffle renversât tout ce grand mécanisme créé par les hommes. Si Metternich et Louis-Philippe, comme il paraît très probable, se crurent en sécurité, ils doivent aujourd'hui vivement regretter de n'être pas morts quelque temps auparavant. C'est une nouvelle leçon pour apprécier le peu de valeur du jugement humain.

Si les révolutions de Paris et de Vienne fussent survenues peu de temps après la mort de Louis-Philippe et de Metternich, il eût été établi comme un fait hors de doute que la vie de ces deux hommes était la garantie de la paix du monde. Voyez-les tous deux fugitifs : l'un plus humilié que ne le fut jamais aucun roi; l'autre tombé en se sauvant comme le dernier des ministres,

et perdant un pouvoir de quarante années dans une émeute de quelques heures, comme aurait pu le perdre un ministre improvisé. « Après moi le déluge ! » Ces paroles étaient la condamnation de son propre système. L'homme d'État ne travaille pas seulement pour le présent, il s'occupe de l'avenir ; s'il prévoit un déluge, il doit s'efforcer de l'éviter. Dans le maniement des affaires publiques, il y a de grandes difficultés que l'homme de tête et de cœur doit bien se garder d'appeler des impossibilités, surtout lorsque pendant quarante années il dispose de toutes les ressources d'un grand empire. Était-il nécessaire de changer de politique? Vous vous êtes trompés en n'en changeant pas. N'était-ce pas nécessaire? Alors vous avez mal employé les moyens de défense, les ressources que vous offrait ce *statu quo* qui, suivant vous, n'était combattu par aucun besoin.

## VII

« La monarchie héréditaire est une nécessité pour le peuple; malgré l'absence du respect traditionnel, il faut lui rendre un hommage calculé ; si l'adhésion à la monarchie n'est plus un sentiment, on doit la conserver comme une idée; au lieu de l'adopter par amour, il faut la garder par intérêt. » Ainsi parlent les néo-monarchistes, ceux qui sont sortis de la Révolution et qui veulent la monarchie comme un moyen de garder leur butin. *Illusion!* La monarchie ne peut être en aucun pays une forme calculée, purement conventionnelle; il faut qu'elle tienne au sentiment, à la tradition; qu'elle se lie profondément aux idées religieuses et morales, et qu'elle soit entourée d'une vaste organisation sociale en rapport avec elle. S'il n'en est pas ainsi, jamais on ne fera entrer dans la tête des hommes la nécessité de la domination d'une seule famille sur une nation de plusieurs millions d'habitants. Dès le moment où les peuples discutent la monarchie au lieu de l'aimer, la monarchie se meurt.

Lorsque l'Église consacrait avec solennité les rois et entourait la personne du monarque d'augustes cérémonies, elle faisait une œuvre très politique et établissait la condition sans laquelle

les monarchies héréditaires ne peuvent pas être durables. Dans les Constitutions modernes, on emploie aussi les mots de sacré et d'inviolable; c'est un effort tenté pour suppléer à ce qui n'existe plus ; mais peut-on y suppléer après avoir discuté les conditions de la monarchie en plein Parlement? Une monarchie qui prend sa source dans les délibérations d'une commission d'avocats, peut-elle inspirer aux populations les sentiments de respect et de soumission nécessaires à son existence ?

Une organisation sociale en rapport avec les idées monarchiques est, pour la royauté, une condition indispensable de sécurité et de durée. En Allemagne, le prince est le premier des seigneurs féodaux; en Angleterre, il est le premier des lords. Si les lords et les seigneurs féodaux disparaissaient, les princes se trouveraient face à face avec un peuple qui bientôt leur dirait : A quoi servez-vous? Et alors au sein de la Grande-Bretagne elle-même on pourrait voir l'application des terribles paroles de Reinolds, dans le *meeting de Kensington-Common*, où le 13 mars de cette année, en présence de huit à dix mille personnes, il repoussait la liberté dont jouit l'Angleterre et disait : « Deux ou trois aristocrates sont maîtres de presque tout Londres. Nous autres, nous payons tous les ans quatre cent mille livres sterling pour l'entretien d'une reine, tandis que le président de l'Amérique exerce ses fonctions pour cinq mille livres. »

La monarchie, avons-nous dit, est une institution qui, pour exister, doit être entourée de certaines conditions spéciales. Elle vit de vieilles traditions, et depuis 89 la France a rompu avec toutes les anciennes traditions. La monarchie a besoin de croyances religieuses, en France domine sinon l'incrédulité du moins l'indifférence en matière de religion; la monarchie veut des distinctions de castes, en France les castes sont abolies; la monarchie impose à ses sujets une certaine résignation à l'inégalité, en France l'amour de l'égalité l'emporte sur l'amour même de la liberté; la monarchie est incompatible avec les idées de liberté en toutes matières, en France on veut la liberté en tout; la monarchie demande des sentiments d'adhésion chevaleresque, la France se distingue par le culte du positif et l'attachement aux intérêts matériels. Ainsi s'explique comment un trône et une

dynastie peuvent disparaître avec la même facilité qu'une décoration de théâtre. Ceci montre combien une monarchie prendrait difficilement racine en France, si quelque jour on la restaurait.

Cependant le retour à la monarchie n'est pas impossible en France, et, certaines conditions étant données, une restauration quelconque pourrait ne pas être difficile ; mais ce qui est difficile, si ce n'est impossible, c'est la stabilité de la monarchie restaurée. On agite sans cesse la question de savoir si la République a des chances de durée, et l'on ne remarque pas qu'à côté de cette question, il s'en présente une autre : La durée de la monarchie est-elle possible? Les journaux ont rapporté que Louis-Philippe, s'embarquant pour l'Angleterre, dit à une personne de sa suite : « Ralliez-vous franchement au drapeau de la République, j'emporte avec moi la monarchie française et je descendrai avec elle au tombeau ; j'ai été le dernier roi de France. » Ce pronostic n'est pas seulement le résultat de l'abattement dans lequel devait se trouver l'infortuné prince en se voyant réduit à fuir dans une barque de pêcheur ; c'est une prévision inspirée par la connaissance des éléments qui composent aujourd'hui la société française, éléments qui semblent incompatibles avec le rétablissement du régime monarchique.

## VIII

Si l'on étudie bien la monarchie française, on trouvera qu'elle est morte avec Louis XVI ; alors est tombé le seul trône possible, celui du droit, des traditions, de l'affection populaire. Tout ce qui s'est vu depuis n'a été qu'une suite d'essais impuissants pour ressusciter un cadavre.

Napoléon ne fut pas un roi dans la propre expression du mot, mais le premier général d'une république qu'il domina par l'ascendant du génie en la fascinant par l'éclat de la victoire. L'empire de Napoléon est un véritable interrègne dans les fastes de la monarchie française ; Napoléon n'a rien de commun avec les rois qui l'ont précédé et suivi ; il ne leur ressemble en rien. C'est un grand conquérant, ou plutôt c'est la Révolution française elle-

même incarnée dans un homme de génie pour cimenter son œuvre par la conquête.

Louis XVIII monte sur le trône de France sous l'égide des alliés. Un roi imposé à la France par les vainqueurs de la France n'est pas le roi de France. Habile conciliateur, le monarque restauré cherche à rendre possible l'ancienne dynastie dans une société qui le repousse. Vains efforts! La paix qui règne dans le pays sert à réparer ses forces énervées par la frénésie révolutionnaire, exténuées par une guerre de vingt ans, abattues par la défaite et détruites par l'invasion de l'Europe civilisée. Charles X arrive; pendant son règne les idées révolutionnaires continuent à se propager, d'autant plus dangereuses qu'elles sont présentées avec plus de réserve et de ménagement. La révolution de 1830 vient bientôt manifester la force du trône légitime.

Il faut noter ici une différence très significative entre la chute de Louis XVI et celle de Charles X. Celle du premier coûta d'horribles convulsions, des ruisseaux de sang; celle de Charles X fut un évènement accompli en trois jours, sans que la France se soit émue plus qu'il ne fallait pour participer à l'ébranlement de Paris. C'est que du temps de Louis XVI la monarchie était une chose vivante, un viscère de la France, pour ainsi dire. En 1830, la royauté était une chose artificielle, un costume, un ornement, que la France déposait pour en prendre un autre. En 1848, le même phénomène s'est renouvelé avec circonstances aggravantes. Le peuple de Paris a semblé plutôt renvoyer une famille de serviteurs qu'il n'a paru renverser un trône et une dynastie. L'humiliation infligée à la maison d'Orléans est sans exemple dans l'histoire; elle permet de penser qu'en France la monarchie est bien morte, et que si un jour elle parvenait à se rétablir, elle ne tarderait pas à disparaître de nouveau.

La monarchie n'a d'avenir que dans les pays où l'on trouve non seulement les idées, mais les sentiments monarchiques, où la présence du souverain excite encore l'enthousiasme, où les cris de Vive le roi! ne sont pas seulement des vivats d'ordonnance dans les rangs de l'armée, mais une acclamation des masses populaires entraînées par un élan du cœur. Jamais les vertus, l'élévation des idées et des sentiments, n'ont été plus

nécessaires sur le trône ; le dévouement, le désintéressement, la générosité, ont toujours été pour la royauté une sorte d'apanage et d'ornement; aujourd'hui, ils en sont la condition indispensable. Quand des causes si nombreuses et si puissantes battent en brèche la monarchie, il lui faut, pour se défendre, le puissant ascendant des plus éminentes qualités.

## IX

La révolution de Paris n'a pas changé la situation de l'Europe, elle l'a seulement révélée. Le volcan existait, et s'il était resté comprimé pour quelque temps dans les entrailles de la terre, il ne perdait rien de sa force; tôt ou tard il devait éclater. Les évènements actuels dépassent la prévision, non moins par leur rapidité que par leur grandeur. Que l'ordre politique de la France reposât sur des bases éphémères, que les idées en Allemagne fussent extrêmement avancées, que le *statu quo* européen eût contre lui des causes qui attendaient le moment pour faire explosion, c'était un fait manifeste pour ceux qui ne fermaient pas les yeux à la lumière. Aucun doute ne restait à ceux qui jugent la société, non sur des faits passagers, non d'après les préjugés des partis, mais sur les éternels principes de la raison, de la justice et de la religion. En 1841, l'auteur de cet écrit signalait la position fausse des États de l'Europe et démontrait qu'il leur était impossible de s'y maintenir longtemps ; il écrivait :

« La force publique et la vigilance de la police sont les deux moyens sur lesquels se fonde la sécurité des gouvernements, et certes ce n'est pas sans cause, car c'est le seul appui qui leur reste encore contre un bouleversement général. Si on ne voit pas aujourd'hui, comme autrefois, des troupes d'esclaves retenus par des chaînes, on voit des armées entières, l'arme au bras, gardant les capitales. Après tant de discours, tant d'essais, tant de réformes et de changements, les questions de gouvernement, d'ordre public, sont venues aboutir à ce moyen : *la Force*. Voyez la France! La classe riche a les armes à la main pour résister

aux tentatives de la classe pauvre, et au-dessus de l'une et de l'autre les armées n'ont d'autre mission que de maintenir au besoin la tranquillité à coups de canon.

« Le tableau que nous offrent sous ce rapport les nations européennes ne laisse pas certainement que d'être très curieux. Depuis la chute de Napoléon, les grandes puissances ont joui d'une paix prolongée, car les petits évènements qui de temps en temps l'ont interrompue ne méritent pas de fixer l'attention. L'occupation d'Ancône, la prise d'Anvers, la guerre de Pologne, ne peuvent point figurer parmi les guerres européennes ; la guerre civile en Espagne, renfermée par sa propre nature dans un cercle réduit, ne pouvait traverser les mers ni passer les Pyrénées. Malgré ces circonstances, des armées immenses figurent dans la statistique de l'Europe ; les frais de leur entretien sont écrasants et épuisent les ressources des trésors publics. A quoi sert cet apparat militaire ? Croyez-vous par hasard que ces forces colossales soient uniquement entretenues pour que les gouvernements se trouvent prêts le jour d'une guerre générale, de cette guerre toujours menaçante, mais n'éclatant jamais, et que ne craignent réellement ni les gouvernements ni les peuples? Non, ces armées sont destinées à suppléer l'influence morale qui s'éteint et s'efface partout d'une manière déplorable, et plus qu'ailleurs chez les gouvernants qui ont proclamé avec le plus d'ostentation les grands mots de justice et de liberté (1). »

## X

Le premier résultat de la République de 1848 a été de jeter à terre, par la seule contagion de l'exemple, les formes politiques de la Prusse, de la Confédération germanique, et ce qui est plus extraordinaire encore, de l'Autriche elle-même. Metternich, naguère le maître absolu de la politique du Nord et par conséquent l'arbitre des grandes questions diplomatiques, a dû fuir précipitamment d'une capitale où il avait plutôt régné que

(1) *Le Protestantisme comparé au catholicisme dans ses relations avec la civilisation européenne*, t. III, ch. XLVII.

gouverné pendant une période de quarante années; de sorte que, de Palerme à Stockholm, de Turin à Saint-Pétersbourg, il ne reste plus rien debout de la politique de la Sainte-Alliance. Seule, la Russie, retranchée dans sa région du Nord, défie, quant à présent, les évènements, grâce à ses neiges et surtout à l'état arriéré de ses populations qui, disséminées sur un vaste territoire, ne participent pas encore à l'inquiétude et au mouvement de l'Europe civilisée.

Le contre-coup de la révolution de Février a suffi pour réduire en poussière, en un moment, ces œuvres regardées comme impérissables : cette monarchie prussienne si vantée pour sa centralisation et sa vigueur, si fréquemment citée comme type des monarchies absolues; cet empire d'Autriche, boulevard inexpugnable, où avaient trouvé refuge toutes les antiques traditions, le plus ferme espoir de ceux qui se flattaient de revenir aux congrès de Vienne et de Vérone! En examinant le prodigieux effet produit par la simple arrivée d'une nouvelle de Paris, on comprend naturellement avec quelle facilité les esprits superficiels se laissent tromper par de vaines apparences, et le peu de confiance que doivent inspirer les prétendus grands hommes d'État, jusqu'à ce qu'ils aient été mis à l'épreuve par l'imminence du danger. Certainement, à en juger par quelques articles de la *Gazette de Vienne*, de l'*Observateur autrichien*, des *Gazettes* d'Augsbourg et de Berlin, on aurait pu croire qu'au milieu même d'un cataclysme, ces pyramides de granit seraient restées debout. Mais les évènement ont révélé avec une promptitude et une vigueur impitoyables que là, comme en France, l'ordre politique n'était pas solidement établi; que la police et l'armée sont insuffisantes pour défendre des princes qui ne règnent pas sur les cœurs des peuples, et qui cherchent leur appui dans des combinaisons artificielles ou violentes. Autrement, comment expliquer, s'ils étaient forts, la facilité avec laquelle ces gouvernements sont tombés et la faiblesse qu'ils ont montrée au moment de l'épreuve? N'ont-ils pas su se défendre? Qu'y avait-il donc de vrai dans leur pénétration tant vantée? Disons une chose plus simple, plus conforme au bon sens : c'est que les idées libérales avaient pénétré partout, que

la compression exercée sur elles leur avait donné plus de ressort, et que la conflagration française n'a été que l'occasion qui leur manquait pour faire explosion et pour triompher de la résistance. En 1789, les souverains se coalisèrent contre la France pour étouffer la Révolution; les peuples les suivirent et se laissèrent entraîner dans des luttes interminables. La Révolution française triompha des rois et des peuples, mais par des causes indépendantes de leurs dispositions. En 1848, loin qu'une coalition puisse se former contre la France, la nouvelle de la révolution de Paris suffit pour que tout prenne feu comme une traînée de poudre.

Ce phénomène ne pourra surprendre que ceux qui ignorent qu'en Allemagne, sous un calme extérieur, sous un sommeil apparent, se développait depuis un demi-siècle un mouvement d'idées philosophiques, morales, sociales et politiques, laissant loin derrière lui celui de l'Angleterre et même de la France. Nous ne parlons pas seulement des idées de liberté et d'égalité; le socialisme et même le communisme se sont répandus dans les masses germaniques, à tel point que si la question d'organisation du travail vient à surgir en Allemagne, elle y prendra un aspect plus formidable que partout ailleurs. Sauf la différence des époques, une autre guerre des paysans n'y est pas impossible.

## XI

La révolution de Février pose deux problèmes.

La forme républicaine est-elle possible dans les pays d'Europe actuellement régis par des monarques?

Est-il possible d'altérer les relations actuelles entre le capital et le travail?

L'avenir de l'Europe dépend de la manière dont ces deux problèmes seront résolus en France. Les étudier, c'est donc établir des prévisions plus ou moins fondées sur le sort des monarchies existantes et sur l'organisation future de la société.

On a dit qu'en France la République est impossible, et

comme il paraît qu'il n'est pas facile de restaurer promptement la monarchie, on en conclut que ce pays est destiné à de profondes vicissitudes.

L'essai tenté par la France est nouveau dans le monde; il n'en existe pas d'exemple, à moins qu'on ne veuille le chercher dans la courte et sanglante période de la révolution de 1789. Il y a eu des républiques aristocratiques, oligarchiques, démocratiques, les unes avec le fédéralisme, d'autres circonscrites dans de petits États, les autres excluant des droits politiques l'immense majorité des citoyens; mais une république unitaire, avec le niveau passé sur toutes les provinces, sur tous les individus, avec un unique centre politique, avec le suffrage universel, ceci est un fait entièrement nouveau. L'essai dans lequel se lance la France va résoudre un problème qui, jusqu'à présent, avait seulement été posé dans les livres.

La courte période de la révolution de 1789, où se firent des tentatives semblables, ne donne pas une lumière suffisante pour résoudre la question. La France venait de renverser une monarchie de quatorze siècles et de briser le pouvoir des classes privilégiées; sur ce monceau de ruines couvertes de sang, on ne pouvait rien organiser que la guerre. La Terreur fut la guerre contre toutes les résistances intérieures, la criminelle frénésie de la vengeance frappant au moindre soupçon tout ce qui aurait pu faire obstacle au parti victorieux et lui disputer le pouvoir. Le débordement des armées françaises sur toute l'Europe fut la guerre contre les souvenirs coalisés dans le but avoué d'étouffer la Révolution. Un tel état de choses était incompatible avec toute pensée d'ordre et d'harmonie; ce qui avait commencé par le sang et le feu devait se terminer par le feu et le sang.

Le drame inauguré par la prise de la Bastille se termina par l'entrée des alliés à Paris. Mais quelque obscur que se présente l'avenir de la République actuelle, et quoiqu'il y ait lieu de craindre que cet avenir ne soit pas exempt de luttes sanglantes, il n'y a cependant pas à douter qu'elle se distingue de la République de 1793 par des caractères très marqués. Le trône qui vient d'être renversé n'est pas un trône de quatorze siècles, mais un avorton sorti des barricades; il n'y a plus de classes privi-

légiées soutenant d'anciens droits en se fondant sur des principes de justice ou sur un droit de possession consacré par le temps; il existe seulement aujourd'hui une réunion d'individus riches, désireux de conserver leurs propriétés, et qui, pour maintenir leur prépondérance sur les affaires publiques, se fondent sur des théories, non sur des traditions. Il n'y a pas de lutte contre une noblesse sans privilèges, point d'hostilité violente contre le clergé; aussi ces deux classes ne sont en butte à aucune persécution; s'il y a lutte, c'est contre l'aristocratie de l'argent. Aujourd'hui cette aristocratie voit à son tour ses privilèges attaqués au nom des travailleurs, qui cherchent à s'organiser sous l'influence de nouvelles doctrines économiques et des théories de la liberté.

## XII

Le gouvernement provisoire, en introduisant le problème de l'organisation du travail, a fait un acte d'autant plus dangereux qu'il en a présenté la solution comme urgente et qu'il en a préjugé d'une certaine manière quelques parties. Des questions de cette nature exigent, pour être résolues, un calme profond qui n'existe pas au moment d'une révolution; elles demandent beaucoup de temps, de réflexions et d'études, et quand le gouvernement les fait surgir avec un empressement irréfléchi, il laisse croire aux intéressés qu'il peut les résoudre dans un terme rapproché; par conséquent, il se condamne, pour ainsi dire, à ne pas les étudier avec soin et s'impose la fâcheuse obligation de les précipiter.

De toutes les réformes sociales, l'organisation du travail est la plus grave que l'on ait soumise au monde.

L'abolition de l'esclavage était loin de présenter les mêmes difficultés; il suffisait alors de satisfaire à deux conditions : indemnité au propriétaire de l'esclave, voie ouverte à l'affranchi pour qu'il pût vivre par ses moyens propres, comme le fait un homme libre. Ces deux conditions pouvaient s'obtenir sans altérer les bases fondamentales de l'ordre social, le respect de la

propriété et la liberté des transactions. Cependant le christianisme, qui abolit l'esclavage par des moyens justes et doux, employa de longs siècles pour consommer sa grande œuvre, et il est à remarquer que la première chose qu'il fit pour améliorer le sort de l'esclave et préparer son émancipation, fut de lui inculquer le sentiment de l'obéissance. On ne fait pas le bien du peuple en lui faisant concevoir des espérances insensées qui ne pourront jamais se réaliser; c'est un appât trompeur; c'est le fait de faux amis. L'amélioration du sort du travailleur est sans doute un objet de la plus haute importance; il est nécessaire qu'on y réfléchisse sans cesse et qu'on s'en occupe sans relâche. Ceux qui dédaigneraient l'examen de cette question ne se doutent pas des grands périls qui, par elle, menacent la société; mais aussi ceux qui veulent la précipiter, ceux qui, affectant de la résoudre dans un sens favorable aux classes laborieuses, commencent par attaquer directement ou indirectement la propriété, par violenter la liberté des riches, sont les apôtres d'une liberté tyrannique, d'une égalité impossible, et leurs projets insensés n'auront d'autres résultats que de causer des bouleversements profonds, dont le poids écrasant viendra, en définitive, accabler les travailleurs eux-mêmes.

Je ne méconnais pas la nécessité d'examiner la question. J'ai été, en Espagne, un des premiers qui aient agité sérieusement les doctrines socialistes et appelé l'attention des penseurs sur les maux physiques et moraux qui en rendent l'étude nécessaire. Je crois que l'organisation du travail a sa place marquée dans l'avenir et qu'elle finira par introduire, dans le régime social actuel, des modifications irréalisables aujourd'hui. Je suis persuadé qu'avant un temps très éloigné la société aura subi des changements de telle nature que nous pouvons à peine nous en former une idée; mais j'insiste sur la convenance, sur la nécessité, de ne rien précipiter. Si l'on veut faire en peu de temps ce qui doit être le résultat d'un travail lent dans les idées, dans les sentiments et dans les faits, le résultat infaillible sera de provoquer d'abord une réaction violente, laquelle amènera infailliblement un cataclysme qui, loin d'avancer la solution, la reculera indéfiniment.

L'organisation du travail est une parole que tout le monde prononce, que peu de personnes comprennent et que presque personne ne cherche à définir avec précision. L'organisation du travail, si elle a quelque signification, doit comprendre tout ce qui concerne l'amélioration du sort des travailleurs ; elle consiste dans le changement, en faveur de l'ouvrier, des relations actuelles entre le capital et le travail.

L'organisation du travail peut s'entreprendre de deux manières, soit par l'action du gouvernement, soit par la volonté libre et spontanée des maîtres et des ouvriers.

L'action du gouvernement peut s'exercer législativement en fixant les heures du travail, le prix des journées, la répartition des bénéfices, etc., etc. ; administrativement, en créant des ateliers nationaux, en encourageant les associations de travailleurs, en assistant les établissements fondés par les ouvriers, etc., etc.

Examinons séparément ces divers moyens.

L'action législative du gouvernement serait funeste si elle portait atteinte à la propriété ; elle diminuerait la production, ferait cacher les capitaux en provoquant une crise économique qui amènerait finalement un bouleversement de l'ordre social.

Il ne suffit pas de dire : Élevons le prix des salaires ; il est nécessaire de savoir si cette élévation est possible. Le salaire n'est pas une chose absolue ; il tient à beaucoup de rapports qui l'assujettissent forcément à une certaine variation. Si la loi fixe le prix du travail, on ôte, il est vrai, au patron la faculté de l'abaisser ; mais on ne lui donne pas les moyens de le maintenir. Il ne peut pas payer ce prix, s'il ne vend pas l'objet manufacturé, ou si le prix de vente ne l'indemnise pas des frais de production et ne lui assure pas, en outre, un bénéfice net pour son entretien et celui de sa famille. Aussi le patron, entre les deux alternatives de se ruiner ou de fermer sa fabrique, choisira la dernière, et au lieu d'un salaire élevé, on n'en aura aucun. Que fera-t-on alors? Un procès inquisitorial pour savoir si le patron dit la vérité quand il se déclare dans l'impossibilité de soutenir son établissement?

Qui sera chargé de contrôler ses opérations, de calculer l'achat des matières premières, les frais de production, les inté-

rêts du capital employé, le loyer de la maison, la conservation et la réparation des machines, et enfin la somme liquide qu'il prétend lui être nécessaire pour l'entretien de sa famille? Il est évident que rien de cela n'est possible qu'avec l'oppression la plus odieuse, par une atteinte directe à la propriété, à la liberté des transactions, et qu'une pareille inquisition aurait pour résultats de faire émigrer tous les capitaux, d'anéantir toutes les entreprises industrielles, et de tarir du même coup les sources de la production, de la richesse publique et du travail.

## XIII

La République française, quel que soit le cours des évènements, menace de grands dangers la situation de l'Europe. Si la guerre civile éclate, la guerre étrangère pourra s'ensuivre, car les gouvernants de Paris chercheront à détourner les passions en réveillant le sentiment de la nationalité et en rejetant sur leurs voisins le feu des discordes intérieures; dans ce cas, la révolution serait un torrent de lave qui pourrait entraîner plus d'un trône. Si les choses prennent une direction pacifique; si, malgré les inquiétudes et les embarras, on voit s'établir à Paris, même pendant peu d'années, un gouvernement républicain exerçant ses fonctions avec une certaine régularité, l'exemple de la France sera cité avec enthousiasme par les républicains de tous les pays; la presse française exploitera, selon son habitude, les avantages de cette forme de gouvernement, et avec la force de propagande qu'ont actuellement les idées françaises, les trônes de l'Europe, s'ils ne préviennent pas le danger par des concessions opportunes, ne résisteront pas longtemps à l'incendie qui les menace, et dont leurs propres États recèlent déjà le foyer.

# LETTRES

DE

# GEORGE SAND A GUSTAVE FLAUBERT [1]

---

Nohant, 21 décembre 1867.

Je ne suis pas dans ton idée qu'il faille supprimer le sein pour tirer l'arc. J'ai une croyance tout à fait contraire pour mon usage et que je crois bonne pour beaucoup d'autres, probablement pour le grand nombre. Je viens de développer mon idée là-dessus dans un roman qui est à la *Revue* et qui paraîtra après celui d'About.

Je crois que l'artiste doit vivre dans sa nature le plus possible. A celui qui aime la lutte, la guerre, à celui qui aime les femmes, l'amour, au vieux qui, comme moi, aime la nature, le voyage et les fleurs, les roches, les grands paysages, les enfants aussi, la famille, tout ce qui émeut, tout ce qui combat l'anémie morale.

Je crois que l'art a besoin d'une palette toujours débordante de sons doux ou violents suivant le sujet du tableau; que l'artiste est un instrument dont tout doit jouer avant qu'il ne joue des autres; mais tout cela n'est peut-être pas applicable à un esprit de ta sorte qui a beaucoup acquis et qui n'a plus qu'à digérer. Je n'insisterais que sur un point, c'est que l'être physique est nécessaire à l'être moral et que je crains pour toi un

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 février.

jour ou l'autre une détérioration de la santé qui te forcerait à suspendre ton travail et à le laisser refroidir.

Enfin, tu viens à Paris au commencement de janvier et nous nous verrons, car je n'y vais qu'après le premier de l'an. Mes enfants m'ont fait jurer de passer avec eux ce jour-là, et je n'ai pas su résister, malgré un grand besoin de locomotion. Ils sont si gentils! Maurice est d'une gaieté et d'une invention intarissables. Il a fait de son théâtre de marionnettes une merveille de décors, d'effets, de trucs, et les pièces qu'on joue dans cette ravissante boîte sont inouïes de fantastique.

La dernière s'appelle 1870. On y voit *Isidore* avec Antonelli commandant les brigands de la Calabre pour reconquérir son trône et rétablir la papauté. Tout est à l'avenant; à la fin, la veuve *Euphémie* épouse le Grand Turc seul souverain resté debout. Il est vrai que c'est un ancien *démoc* et on reconnaît qu'il n'est autre que *Coqenbois*, le grand tombeur masqué. Ces pièces-là durent jusqu'à deux heures du matin et on est fou en sortant. On soupe jusqu'à cinq heures. Il y a représentation deux fois par semaine et le reste du temps on fait des *trucs*, et la pièce continue avec les mêmes personnages, traversant les aventures les plus inouïes.

Le public se compose de huit ou dix jeunes gens, mes trois petits-neveux et les fils de mes vieux amis. Ils se passionnent jusqu'à hurler. Aurore n'est pas admise; ces jeux ne sont pas de son âge; moi, je m'amuse à en être éreintée. Je suis sûre que tu t'amuserais follement aussi, car il y a dans ces improvisations une verve et un laisser-aller splendides, et les personnages sculptés par Maurice ont l'air d'être vivants, d'une vie burlesque, à la fois réelle et impossible; cela ressemble à un rêve. Voilà comme je vis depuis quinze jours que je ne travaille plus.

Maurice me donne cette récréation dans mes intervalles de repos qui coïncident avec les siens. Il y porte autant d'ardeur et de passion que quand il s'occupe de science. C'est vraiment une heureuse nature et on ne s'ennuie jamais avec lui. Sa femme est charmante, toute ronde en ce moment, agissant toujours, s'occupant de tout, se couchant sur le sofa vingt fois par jour, se

relevant pour courir à sa fille, à sa cuisinière, à son mari qui demande un tas de choses pour son théâtre, revenant se coucher, criant qu'elle a mal et riant aux éclats d'une mouche qui vole, cousant des layettes, lisant des journaux avec rage, des romans qui la font pleurer; pleurant aussi aux marionnettes quand il y a un bout de sentiment, car il y en a aussi. Enfin, c'est une nature et un type, ça chante à ravir, c'est colère et tendre, ça fait des friandises succulentes *pour nous surprendre* et chaque journée de notre phase de récréation est une petite fête qu'elle organise.

La petite Aurore s'annonce toute douce et réfléchie, comprenant d'une manière merveilleuse ce qu'on lui dit et *cédant à la raison* à deux ans. C'est très extraordinaire et je n'ai jamais vu cela. Ce serait même inquiétant si on ne sentait un grand calme dans les opérations de ce petit cerveau.

Mais comme je bavarde avec toi! Est-ce que tout ça t'amuse? Je le voudrais, pour qu'une lettre de causerie te remplaçât un de nos soupers que je regrette aussi, moi, et qui seraient si bons ici avec toi, si tu n'étais un c... de plomb qui ne te laisses pas entraîner *à la vie pour la vie.* Ah! quand on est en vacances, comme le travail, la logique, la raison semblent d'étranges *balançoires!* On se demande s'il est possible de retourner jamais à ce boulet.

Je t'embrasse tendrement, mon cher vieux, et Maurice trouve ta lettre si belle qu'il va en fourrer tout de suite des phrases et des mots dans la bouche de son premier philosophe. Il me charge de t'embrasser.

M^me^ Juliette Lamber est vraiment charmante; tu l'aimerais beaucoup, et puis il y a là-bas 18 degrés sur 0, et ici nous sortons dans la neige. C'est dur; aussi, nous ne sortons guère, et mon chien lui-même ne veut pas aller dehors. Ce n'est pas le personnage le moins épatant de la société. Quand on l'appelle Badinguet, il se couche par terre honteux et désespéré, et boude toute la soirée.

Nohant, 21 juin 1868.

Me voilà encore à t'*embêter* avec l'adresse de M. Ducamp que tu ne m'as jamais donnée, bien que tu lui aies fait parvenir une lettre de moi, et *à qui* (lui) je n'ai pas songé à la demander en dînant avec lui à Paris. Je viens de lire son livre des *Forces perdues;* je lui avais promis de lui en dire mon avis et je lui tiens parole. Écris l'adresse et donne au facteur, et merci.

Te voilà seul aux prises avec le soleil, dans ta villa charmante !

Que ne suis-je la... rivière qui te berce de *son doux murmure* et qui t'apporte la fraîcheur dans ton antre ! Je causerais discrètement avec toi entre deux pages de ton roman et je ferais taire ce fantastique grincement de chaîne que tu détestes et dont l'étrangeté ne me déplaisait pourtant pas. J'aime tout ce qui caractérise un milieu, le roulement des voitures et le bruit des ouvriers à Paris, les cris de mille oiseaux à la campagne, le mouvement des embarcations sur les fleuves. J'aime aussi le silence absolu, profond, et en résumé j'aime tout ce qui est autour de moi, n'importe où je suis, c'est de l'*idiotisme auditif*, variété nouvelle. Il est vrai que je choisis mon milieu et ne vais pas au Sénat.

Tout va bien chez nous, mon troubadour. Les enfants sont beaux, on les adore ; il fait chaud, j'adore ça. C'est toujours la même rengaine que j'ai à te dire, et je t'aime comme le meilleur des amis et des camarades. Tu vois, ça n'est pas nouveau. Je garde bonne et forte impression de ce que tu m'as lu; ça m'a semblé si beau, qu'il n'est pas possible que ce ne soit pas bon. Moi, je ne fiche rien; la *flânerie* me domine. Ça passera; ce qui ne passera pas, c'est mon amitié pour toi.

Tendresses des miens, toujours.

Nohant, 31 juillet 1868.

Je t'écris à Croisset quand même, je doute que tu sois encore à Paris par cette chaleur de Tolède. A moins que les ombrages

de Fontainebleau ne t'aient gardé. Quelle jolie forêt, hein? mais c'est surtout en hiver, sans feuilles, avec ses mousses fraîches, qu'elle a du chic. As-tu vu les sables *d'Arbonne?* Il y a là un petit Sahara qui doit être gentil à l'heure qu'il est.

Nous, nous sommes très heureux ici. Tous les jours un bain dans un ruisseau toujours froid et ombragé; le jour 4 heures de travail, le soir récréation et vie de polichinelle. Il nous est venu un *roman comique* en tournée, partie de la troupe de l'Odéon, dont plusieurs vieux amis, à qui nous avons donné à souper à la Châtre, deux nuits de suite avec toute leur bande, après la représentation : chants et rires avec champagne frappé, jusqu'à 3 heures du matin, au grand scandale des bourgeois qui faisaient des bassesses pour en être. Il y avait là un drôle de comique normand, un vrai Normand qui nous a chanté de vraies chansons de paysans dans le vrai langage. Sais-tu qu'il y en a d'un esprit et d'un malin tout à fait gaulois? Il y a là une mine inconnue, des chefs-d'œuvre de genre. Ça m'a fait aimer encore plus la Normandie. Tu connais peut-être ce comédien. Il s'appelle Fréville; c'est lui qui est chargé, dans le répertoire, de faire les valets lourdauds et de recevoir les coups de pied au c... Sorti du théâtre, c'est un garçon charmant et amusant comme dix. Ce que c'est que la destinée!

Nous avons eu chez nous des hôtes charmants, et nous avons mené joyeuse vie, sans préjudices des *Lettres d'un voyageur* dans la Revue, et des courses botaniques dans des endroits sauvages très étonnants. Le plus beau de l'affaire, ce sont les petites filles. Gabrielle, un gros mouton qui dort et rit toute la journée; Aurore, plus fine, des yeux de velours et de feu, parlant à trente mois comme les autres à cinq ans, et adorable en toutes choses. On la retient pour qu'elle n'aille pas trop vite.

Tu m'inquiètes en me disant que ton livre accusera les patriotes de tout le mal. Est-ce bien vrai, ça? et puis, les vaincus! c'est bien assez d'être vaincu par sa faute sans qu'on vous crache au nez toutes vos bêtises. Aie pitié. Il y a eu tant de belles âmes quand même! Le christianisme a été une toquade, et j'avoue qu'en tout temps, il est une séduction quand on n'en voit que le côté tendre, il prend le cœur. Il faut songer au mal qu'il a fait

pour s'en débarrasser. Mais je ne m'étonne pas qu'un cœur généreux comme celui de L. Blanc ait rêvé de le voir épuré et ramené à son idéal. J'ai eu aussi cette illusion, mais aussitôt qu'on fait un pas dans ce passé, on voit que ça ne peut pas se ranimer, et je suis bien sûr qu'à cette heure L. Blanc sourit de son rêve. Il faut penser à cela aussi !

Il faut se dire que tous ceux qui avaient une intelligence ont terriblement marché depuis vingt ans et qu'il ne serait pas généreux de leur reprocher ce qu'ils se reprochent probablement à eux-mêmes.

Quant à Proudhon, je ne l'ai jamais cru de bonne foi. C'est un rhéteur *de génie,* à ce qu'on dit. Moi, je ne le comprends pas, c'est un spécimen d'antithèse perpétuelle, sans solution. Il me fait l'effet d'un de ces sophistes dont se moquait le vieux *Socrates.*

Je me fie à toi pour le sentiment du *généreux.* Avec un mot de plus ou de moins, on peut donner le coup de fouet sans blessure, quand la main est douce dans la force. Tu es si bon que tu ne peux pas être méchant.

Irai-je à Croisset cet automne? Je commence à craindre que non et que *Cadio* ne soit en répétition. Enfin je tâcherai de m'échapper de Paris, ne fût-ce qu'un jour.

Mes enfants t'envoient des amitiés. Ah diable ! il y a eu une jolie prise de bec pour *Salammbô ;* quelqu'un que tu ne connais pas se permettait de ne pas aimer ça. Maurice l'a traité de bourgeois, et pour arranger l'affaire, la petite Lina, qui est rageuse, a déclaré que son mari avait tort de dire un mot pareil, vu qu'il aurait dû dire *imbécile.* Voilà, je me porte comme un Turc. Je t'aime et je t'embrasse.

Paris, septembre 1868.

Cher ami,

C'est pour samedi prochain, 3 octobre. Je suis au théâtre tous les soirs de six à deux heures du matin. On parle de mettre des matelas dans les coulisses pour les acteurs qui ne sont pas en scène. Quant à moi, habituée aux veilles comme toi-même, je n'éprouve aucune fatigue, mais j'aurais bien de l'ennui

sans la ressource qu'on a toujours de penser à autre chose. J'ai assez l'habitude de faire une autre pièce pendant qu'on répète, et il y a quelque chose d'assez excitant dans ces grandes salles sombres où s'agitent des personnages mystérieux parlant à demi-voix, dans des costumes invraisemblables ; rien ne ressemble plus à un rêve, à moins qu'on ne songe à une conspiration d'évadés de Bicêtre.

Je ne sais pas du tout ce que sera la représentation. Si on ne connaissait les prodiges d'ensemble et de volonté qui se font à la dernière heure, on jugerait tout impossible, avec trente-cinq ou quarante acteurs parlants, dont cinq ou six seulement parlent bien. On passe des heures à faire entrer et sortir des personnages en blouses blanches ou bleues qui seront des soldats ou des paysans, mais qui, en attendant, exécutent des manœuvres incompréhensibles. Toujours le rêve. Il faut être fou pour monter ces machines-là. Et la fièvre des acteurs pâles et fatigués, qui se traînent à leur place en bâillant, et tout à coup partent comme des énergumènes pour débiter leur tirade ; toujours la réunion d'aliénés.

La censure nous a laissés tranquilles quant au manuscrit ; demain ces messieurs verront des costumes qui les effaroucheront peut-être.

J'ai laissé mon cher monde bien tranquille à Nohant. Si *Cadio* réussit, ce sera une petite dot pour Aurore ; voilà toute mon ambition. S'il ne réussit pas, ce sera à recommencer, voilà tout.

Je te verrai ; donc, dans tous les cas, ce sera un heureux jour. Viens me voir la veille si tu arrives la veille, ou le jour même. Viens dîner avec moi la veille ou le jour, je suis chez moi de une à cinq heures.

Merci ; je t'embrasse et je t'aime.

Nohant, 18 septembre 1868.

Ce sera, je crois, pour le 8 ou 10 octobre. Le directeur annonce pour le 26 septembre. Mais cela paraît impossible à tout le monde. Rien n'est prêt, je serai prévenue, je te préviendrai. Je

suis venue passer ici les jours de répit que mon collaborateur, très consciencieux et très dévoué, m'accorde. Je reprends un roman sur le *théâtre* dont j'avais laissé une première partie sur mon bureau, et je me flanque tous les jours dans un petit torrent glacé qui me bouscule et me fait dormir comme un bijou. Qu'on est donc bien ici avec ces deux petites filles qui rient et causent du matin au soir comme des oiseaux, et qu'on est bête d'aller composer et monter des *fictions*, quand la réalité est si commode et si bonne! Mais on s'habitue à regarder tout ça comme une consigne militaire, et on va au feu sans se demander si on sera tué ou blessé. Tu crois que ça me contrarie? Non, je t'assure, mais ça ne m'amuse pas non plus. Je vas devant moi, bête comme un chou et patiente comme un Berrichon. Il n'y a d'intéressant dans ma vie à moi que *les autres*. Te voir à Paris bientôt me sera plus doux que mes affaires ne me seront embêtantes. Ton roman m'intéresse plus que tous les miens. L'impersonnalité, espèce d'idiotisme qui m'est propre, fait de notables progrès. Si je ne me portais bien, je croirais que c'est une maladie. Si mon vieux cœur ne devenait tous les jours plus aimant, je croirais que c'est de l'égoïsme; bref, je ne sais pas, c'est comme ça. J'ai eu du chagrin ces jours-ci, je te le disais dans la lettre que tu n'as pas reçue. Une personne que tu connais, que j'aime beaucoup, s'est faite dévote, oh! mais, dévote extatique, mystique, moliniste, que sais-je? Je suis sortie de ma gangue, j'ai tempêté, je lui ai dit les choses les plus dures, je me suis moquée. Rien n'y fait, ça lui est bien égal. Le Père *** remplace pour elle toute amitié, toute estime, comprend-on cela? un très noble esprit, une vraie intelligence, un digne caractère! et voilà! T*** est dévote aussi, mais sans être changée; elle n'aime pas les prêtres, elle ne croit pas au diable, c'est une hérétique sans le savoir. Maurice et Lina sont furieux contre *l'autre*. Ils ne l'aiment plus du tout. Moi, ça me fait beaucoup de peine de ne plus l'aimer.

Nous t'aimons, nous t'embrassons.

Je te remercie de venir à *Cadio*.

Nohant, 15 octobre 1868.

Me voilà *cheux nous*, où, après avoir embrassé mes enfants et petits-enfants, j'ai dormi trente-six heures d'affilée. Il faut croire que j'étais lasse, et ne m'en apercevais pas. Je m'éveille de cet *hibernage* tout animal, et tu es la première personne à laquelle je veuille écrire. Je ne t'ai pas assez remercié d'être venu pour moi à Paris, toi qui te déplaces peu ; je ne t'ai pas assez vu non plus ; quand j'ai su que tu avais soupé avec Plauchut, je m'en suis voulu d'être restée à soigner ma patraque de Thuillier, à qui je ne pouvais faire aucun bien, et qui ne m'en a pas su grand gré.

Les artistes sont des enfants gâtés, et les meilleurs sont de grands égoïstes. Tu dis que je les aime trop ; je les aime comme j'aime les bois et les champs, toutes les choses, tous les êtres que je connais un peu et que j'étudie toujours. Je fais mon état au milieu de tout cela, et comme je l'aime, mon état, j'aime tout ce qui l'alimente et le renouvelle. On me fait bien des misères, que je vois, mais que je ne sens plus. Je sais qu'il y a des épines dans les buissons, ça ne m'empêche pas d'y fourrer toujours les mains et d'y trouver des fleurs. Si toutes ne sont pas belles, toutes sont curieuses. Le jour où tu m'as conduit à l'abbaye de Saint-George, j'ai trouvé la *scrofularia borealis*, plante très rare en France. J'étais enchantée ; il y avait beaucoup de... à l'endroit où je l'ai cueillie. *Such is life!*

Et si on ne la prend pas comme ça, la vie, on ne peut la prendre par aucun bout, et alors comment fait-on pour la supporter? Moi je la trouve amusante et intéressante, et de ce que j'accepte *tout*, je suis d'autant plus heureuse et enthousiaste quand je rencontre le beau et le bon. Si je n'avais pas une grande connaissance de l'espèce, je ne t'aurais pas vite compris, vite connu, vite aimé. Je peux avoir l'indulgence énorme, banale peut-être, tant elle a eu à agir, mais l'appréciation est autre chose, et je ne crois pas qu'elle soit usée encore dans l'esprit de ton vieux troubadour.

J'ai trouvé mes enfants toujours bien bons et bien tendres,

mes deux fillettes jolies et douces toujours. Ce matin je rêvais, et je me suis éveillée en disant cette sentence bizarre : Il y a toujours un jeune grand premier rôle dans le drame de la vie. Premier rôle dans la mienne : Aurore. Le fait est qu'il est impossible de ne pas idolâtrer cette petite. Elle est si réussie comme intelligence et comme bonté, qu'elle me fait l'effet d'un rêve.

Toi aussi, sans le savoir, *t'est un* rêve... comme ça. Plauchut t'a vu un jour, et il t'adore. Ça prouve qu'il n'est pas bête. En me quittant à Paris, il m'a chargé de le rappeler à ton souvenir.

J'ai laissé *Cadio* dans des alternatives de recettes bonnes ou médiocres. La cabale contre la nouvelle direction s'est lassée dès le second jour. La presse a été moitié favorable, moitié hostile. Le beau temps est contraire. Le jeu détestable de Roger est contraire aussi. Si bien, que nous ne savons pas encore si nous ferons de l'argent. Quant à moi, quand l'argent vient, je dis tant mieux sans transport, et quand il ne vient pas, je dis tant pis, sans chagrin aucun. L'argent n'étant pas le but, ne doit pas être la préoccupation. Il n'est pas non plus la vraie preuve du succès, puisque tant de choses nulles ou mauvaises font de l'argent.

Me voilà déjà en train de faire une autre pièce pour n'en pas perdre l'habitude. J'ai aussi un roman en train sur les *cabots*. Je les ai beaucoup étudiés cette fois-ci, mais sans rien apprendre de neuf. Je tenais le mécanisme. Il n'est pas compliqué et il est très logique.

Je t'embrasse tendrement ainsi que ta petite maman. Donne-moi signe de vie. Le roman avance-t-il ?

20 novembre 1868.

Tu me dis : Quand se verra-t-on? Vers le 15 décembre, ici nous baptisons *protestantes* nos deux fillettes. C'est l'idée de Maurice, qui s'est marié devant le pasteur, et qui ne veut pas de persécution et d'influence catholique autour de ses filles. C'est notre ami Napoléon qui est le parrain d'Aurore, moi la marraine. Mon neveu est le parrain de l'autre. Tout cela se passe entre nous, en famille. Il faut venir, Maurice le veut, et si tu dis

non, tu lui feras beaucoup de peine. Tu apporteras ton roman, et dans une éclaircie tu me le liras, ça te fera du bien de le lire à qui écoute bien. On se résume et on se juge mieux. Je connais ça. Dis oui à ton vieux troubadour, il t'en saura un gré *soigné*.

Je t'embrasse six fois si tu dis oui.

Nohant, 21 décembre 1868.

Certainement que je te boude et que je t'en veux, non pas par exigence ni par égoïsme, mais, au contraire, parce que nous avons été joyeux et *hilares,* et que tu n'as pas voulu te distraire et t'amuser avec nous. Si c'était pour t'amuser ailleurs, tu serais pardonné d'avance, mais c'est pour t'enfermer, pour te brûler le sang, et encore pour un travail que tu maudis, et que, — voulant et devant le faire quand même, — tu voudrais pouvoir faire à ton aise et sans t'y absorber.

Tu me dis que tu es comme ça. Il n'y a rien à dire, mais on peut bien se désoler d'avoir pour ami qu'on adore un captif enchaîné loin de soi, et que l'on ne peut pas délivrer. C'est peut-être un peu coquet de ta part, pour te faire plaindre et aimer davantage. Moi qui ne suis pas enterrée dans la littérature, j'ai beaucoup ri et vécu dans ces jours de fête, mais en pensant toujours à toi et en parlant de toi avec l'ami du Palais-Royal qui eût été heureux de te voir et qui t'aime et t'apprécie beaucoup. Tourgueneff a été plus heureux que nous, puisqu'il a pu t'arracher à ton encrier. Je le connais très peu, lui, mais je le sais par cœur. Quel talent et comme c'est original et trempé! Je trouve que les étrangers font mieux que nous. Ils ne posent pas, et nous, ou nous nous drapons, ou nous nous vautrons, le Français n'a plus de milieu social, il n'a plus de milieu intellectuel.

Je t'en excepte, toi qui te fais une vie d'exception, et je m'en excepte à cause du fonds de bohème insouciante qui m'a été départi : mais moi, je ne sais pas soigner et polir, et j'aime trop la vie, je m'amuse trop à la moutarde et à tout ce qui n'est pas le dîner, pour être jamais un littérateur. J'ai eu des accès, ça n'a pas duré. L'existence où on ne connaît plus son *moi* est si bonne, et la vie où on ne joue pas de rôle est une si jolie pièce

à regarder et à écouler ! Quand il faut donner de ma personne, je vis de courage et de résolution, mais je ne m'amuse plus.

Toi, troubadour enragé, je te soupçonne de t'amuser du métier plus que de tout au monde. Malgré ce que tu en dis, il se pourrait bien que l'*art* fût ta seule passion, et que ta claustration sur laquelle je m'attendris comme une bête que je suis, fût ton état de délices. Si c'est comme ça, tant mieux, alors ; mais avoue-le, pour me consoler.

Je te quitte pour habiller les marionnettes, car on a repris les jeux et les ris avec le mauvais temps, et en voilà pour une partie de l'hiver, je suppose. Voilà l'imbécile que tu aimes et que tu appelles *maître*. Un joli maître, qui aime mieux s'amuser que travailler !

Méprise-moi profondément, mais aime-moi toujours. Lina me charge de te dire que tu n'es qu'un pas grand'chose et Maurice est furieux aussi, mais on t'aime malgré soi et on t'embrasse tout de même. L'ami Plauchut veut qu'on le rappelle à ton souvenir ; il t'adore aussi.

A toi, gros ingrat.

J'avais lu la bourde du *Figaro* et j'en avais ri. Il paraît que ça a pris des proportions grotesques. Moi, on m'a flanqué dans les journaux un petit-fils à la place de mes deux fillettes et un baptême catholique à la place d'un baptême protestant. Ça ne fait rien, il faut bien mentir un peu pour se distraire.

Nohant, 17 janvier 1869.

L'individu nommé G. Sand se porte bien, savoure le merveilleux hiver qui *règne* en Berry, cueille des fleurs, signale des anomalies botaniques intéressantes, coud des robes et des manteaux pour sa belle-fille, des costumes de marionnettes, découpe des décors, habille des poupées, lit de la musique, mais surtout passe des heures avec la petite Aurore, qui est une fillette étonnante. Il n'y a pas d'être plus calme et plus heureux dans son intérieur que ce vieux troubadour retiré des affaires, qui chante de temps en temps sa petite romance à la lune, sans grand

souci de bien ou mal chanter, pourvu qu'il dise le motif qui lui trotte par la tête, et qui, le reste du temps, flâne délicieusement. Ça n'a pas été toujours si bien que ça. Il a eu la bêtise d'être jeune, mais comme il n'a point fait de mal, ni connu les *mauvaises passions,* ni vécu pour la vanité, il a le bonheur d'être paisible et de s'amuser de tout.

Ce pâle personnage a le grand plaisir de t'aimer de tout son cœur, de ne point passer de jour sans penser à l'autre vieux troubadour, confiné dans sa solitude en artiste enragé, dédaigneux de tous les plaisirs de ce monde, ennemi de la flânerie et de ses douceurs. Nous sommes, je crois, les deux travailleurs les plus différents qui existent, mais puisqu'on s'aime comme ça, tout va bien. Puisqu'on pense l'un à l'autre à la même heure, c'est qu'on a besoin de son contraire; on se complète en s'identifiant par moments à ce qui n'est pas soi.

Je t'ai dit, je crois, que j'avais fait une pièce en revenant de Paris. Ils l'ont trouvée bien, mais je ne veux pas qu'on la joue au printemps, et leur fin d'hiver est remplie, à moins que la pièce qu'ils répètent ne tombe. Comme je ne sais pas faire de *vœux* pour le mal de mes confrères, je ne suis pas pressée et mon manuscrit est sur la planche. J'ai le temps. Je fais mon petit roman de tous les ans, quand j'ai une ou deux heures par jour pour m'y remettre; il ne me déplaît pas d'être empêchée d'y penser. Ça le mûrit. J'ai toujours, avant de m'endormir, un petit quart d'heure agréable pour le continuer dans ma tête, voilà!

Je ne sais rien, mais rien de l'incident Sainte-Beuve; je reçois une douzaine de journaux dont je respecte tellement la bande que, sans Lina, qui me dit de temps en temps les nouvelles *principales*, je ne saurais pas si Isidore est encore de ce monde.

Sainte-Beuve est extrêmement colère, et, en fait d'opinions, si parfaitement sceptique, que je ne serai jamais étonnée, quelque chose qu'il fasse dans un sens ou dans l'autre. Il n'a pas toujours été comme ça, du moins tant que ça; je l'ai connu plus croyant et plus républicain que je ne l'étais alors. Il était maigre, pâle et doux; comme on change! Son talent, son savoir, son

esprit, ont grandi immensément, mais j'aimais mieux son caractère. C'est égal, il y a encore bien du bon. Il y a l'amour et le respect des lettres, et il sera le dernier des critiques. Le critique proprement dit disparaîtra. Peut-être n'a-t-il plus sa raison d'être. Que t'en semble?

Il paraît que tu étudies le *pignouf;* moi je le fuis, je le connais trop. J'aime le paysan berrichon qui ne l'est pas, qui ne l'est jamais, même quand il ne vaut pas grand'chose; le mot *pignouf* a sa profondeur; il a été créé pour le bourgeois exclusivement, n'est-ce pas? Sur cent bourgeoises de province, quatre-vingt-dix sont *pignouflardes* renforcées, même avec de jolies petites mines, qui annonceraient des instincts délicats. On est tout surpris de trouver un fonds de suffisance grossière dans ces fausses dames. Où est la femme maintenant? Ça devient une excentricité dans le monde.

Bonsoir, mon troubadour; je t'aime et je t'embrasse bien fort. Maurice aussi.

Nohant, 11 février 1869.

Pendant que tu trottes pour ton roman, j'invente tout ce que je peux pour ne pas faire le mien. Je me laisse aller à des fantaisies *coupables,* une lecture m'entraîne et je me mets à barbouiller du papier qui restera dans mon bureau et ne me rapportera rien. Ça m'a amusé ou plutôt ça m'a commandé, car c'est en vain que je lutterais contre ces caprices; ils m'interrompent et m'obligent... Tu vois que je n'ai pas la force que tu crois.

Tu dis de très bonnes choses sur la critique. Mais pour la faire comme tu dis, il faudrait des artistes, et l'artiste est trop occupé de son œuvre pour s'oublier à approfondir celle des autres.

Mon Dieu, quel beau temps! En jouis-tu au moins de ta fenêtre? Je parie que le tulipier est en boutons. Ici, pêchers et abricotiers sont en fleurs. On dit qu'ils seront fricassés; ça ne les empêche pas d'être jolis et de ne pas se tourmenter.

Nous avons fait notre carnaval de famille. La nièce, les petits-neveux, etc. Nous tous, avons revêtu des déguisements;

ce n'est pas difficile ici, il ne s'agit que de monter au vestiaire et on redescend en Cassandre, Scapin, Mezzetin, Figaro, Bazile, etc., tout cela exact et très joli. La perle, c'était Lolo en petit Louis XIII satin cramoisi, rehaussé de satin blanc frangé et galonné d'argent. J'avais passé trois jours à faire ce costume avec un grand chic ; c'était si joli et si drôle sur cette fillette de trois ans, que nous étions tous stupéfiés à la regarder. Nous avons joué ensuite des charades, soupé, folâtré jusqu'au jour. Tu vois que, relégués dans un désert, nous gardons pas mal de vitalité. Aussi, je retarde tant que je peux le voyage de Paris et le chapitre des affaires. Si tu y étais, je ne me ferais pas tant tirer l'oreille. Mais tu y vas à la fin de mars et je ne pourrai tirer la ficelle jusque-là. Enfin, tu jures de venir cet été et nous y comptons absolument. J'irai plutôt te chercher par les cheveux.

Je t'embrasse de toute ma force sur ce bon espoir.

Nohant, 21 février 1869.

Je suis toute seule à Nohant, comme tu es tout seul à Croisset. Maurice et Lina sont partis pour Milan, pour voir Calamatta dangereusement malade. S'ils ont la douleur de le perdre, il faudra que, pour liquider ses affaires, ils aillent à Rome; un ennui sur un chagrin, c'est toujours comme cela. Cette brusque séparation a été triste, ma pauvre Lina pleurant de quitter ses filles et pleurant de ne pas être auprès de son père. On m'a laissé les enfants que je quitte à peine et qui ne me laissent travailler que quand ils dorment; mais je suis encore heureuse d'avoir ce soin sur les bras pour me consoler. J'ai tous les jours, en deux heures, par télégramme, des nouvelles de Milan. Le malade est mieux, mes enfants ne sont encore qu'à Turin aujourd'hui et ne savent pas encore ce que je sais ici. Comme ce télégraphe change les notions de la vie, et quand les formalités et formules seront encore simplifiées, comme l'existence sera pleine de faits et dégagée d'incertitudes.

Aurore, qui vit d'adorations sur les genoux de son père et de sa mère et qui pleure tous les jours quand je m'absente, n'a pas demandé une seule fois où ils étaient. Elle joue et rit, puis s'ar-

rête ; ses grands beaux yeux se fixent, elle dit : *mon père*. Une autre fois, elle dit : *maman*. Je la distrais, elle n'y songe plus, et puis elle recommence. C'est très mystérieux, les enfants! Ils pensent sans comprendre. Il ne faudrait qu'une parole triste pour faire sortir son chagrin. Elle le porte sans savoir. Elle me regarde dans les yeux pour voir si je suis triste ou inquiète ; je ris et elle rit. Je crois qu'il faut tenir la sensibilité endormie le plus longtemps possible et qu'elle ne me pleurerait jamais si on ne lui parlait pas de moi.

Quel est ton avis à toi, qui as élevé une nièce intelligente et charmante? Est-il bon de les rendre aimants et tendres de bonne heure? J'ai cru cela autrefois, j'ai eu peur en voyant Maurice trop impressionnable et Solange trop le contraire et réagissant. Je voudrais qu'on ne montrât aux petits que le doux et le bon de la vie, jusqu'au moment où la raison peut les aider à accepter ou à combattre le mauvais. Qu'est-ce que tu en dis?

Je t'embrasse et te demande de me dire quand tu iras à Paris, mon voyage étant retardé, vu que mes enfants peuvent être un mois absents. Je pourrai peut-être me trouver avec toi à Paris.

Ton vieux solitaire.

Quelle admirable définition je retrouve avec surprise dans le fataliste Pascal :

« La nature agit par progrès, *itus et reditus*. Elle passe et revient, puis va plus loin, puis deux fois moins, puis plus que jamais. »

Quelle manière de dire, hein? Comme la langue fléchit, se façonne, s'assouplit et se condense sous cette patte grandiose!

Nohant, 2 avril 1869.

Cher ami de mon cœur, nous voici redevenus calmes. Mes enfants me sont arrivés bien fatigués. Aurore a été un peu malade. La mère de Lina est venu s'entendre avec elle pour leurs affaires. C'est une loyale et excellente femme, très artiste et très aimable. J'ai eu aussi un gros rhume, mais tout se remet, et nos charmantes fillettes consolent leur petite mère. S'il faisait moins

mauvais temps et si j'étais moins enrhumée, je me rendrais tout de suite à Paris, car je veux t'y trouver. Combien de temps y restes-tu? Dis-moi vite.

Je serai bien contente de renouer connaissance avec Tourgueneff, que j'ai un peu connu sans l'avoir lu, et que j'ai lu depuis avec une admiration entière. Tu me parais l'aimer beaucoup, alors je l'aime aussi, et je veux que quand ton roman sera fini, tu l'amènes chez nous. Maurice aussi le connaît et l'apprécie beaucoup, lui qui aime ce qui ne ressemble pas aux autres.

Je travaille à mon roman de *cabotins,* comme un forçat. Je tâche que ce soit amusant et explique *l'art,* c'est une forme nouvelle pour moi et qui m'amuse. Ça n'aura peut-être aucun succès. Le goût du jour est aux marquises et aux lorettes, mais qu'est-ce que ça fait? — Tu devrais bien me trouver un titre qui résumât cette idée : *Le roman comique moderne.*

Mes enfants t'envoient leurs tendresses, ton vieux troubadour embrasse son vieux troubadour.

Réponds vite combien tu comptes rester à Paris.

Tu dis que tu paies des notes et que tu es agacé. Si tu as besoin de quibus, j'ai pour le moment quelques sous à toucher. Tu sais que tu m'as offert une fois de me prêter et que si j'avais été gênée, j'aurais accepté. Dis toutes mes amitiés à Maxime Ducamp et remercie-le de ne pas m'oublier.

Nohant, 9 janvier 1870.

J'ai eu tant d'épreuves à corriger que j'en suis abrutie. Il me fallait cela pour me consoler de ton départ, troubadour de mon cœur.

On continue à abîmer ton livre (1). Ça ne l'empêche pas d'être un beau et bon livre. Justice se fera plus tard, justice se fait toujours. Il n'est pas arrivé à son heure apparemment; ou plutôt il y est trop arrivé. Il a trop constaté le désarroi qui règne dans les esprits. Il a froissé la plaie vive. On s'y est trop reconnu.

Tout le monde t'adore ici, et on est trop pur de conscience pour se fâcher de la vérité : nous parlons de toi tous les jours.

(1) *L'Éducation sentimentale.*

Hier, Lina me disait qu'elle admirait beaucoup tout ce que tu fais, mais qu'elle préférait *Salammbô* à tes peintures modernes. Si tu avais été dans un coin, voici ce que tu aurais entendu d'elle, de moi et des *autres*.

« Il est plus grand et plus gros que la moyenne des êtres. Son esprit est comme lui, hors des proportions communes. En cela, il a du Victor Hugo, au moins autant que du Balzac ; et il est artiste, ce que Balzac n'était pas. » — « Il n'a pas encore donné toute sa voix. Le volume énorme de son cerveau le trouble. Il ne sait s'il sera poète ou réaliste ; et comme il est l'un et l'autre, ça le gêne. » — « Il faut qu'il se débrouille dans ses rayonnements. Il voit tout et veut tout saisir à la fois. » — « Il n'est pas à la taille du public qui veut manger par petites bouchées, et que les gros morceaux étouffent. Mais le public ira à lui quand même, quand il aura compris. » — « Il ira même assez vite, si l'auteur *descend* à vouloir être bien compris. » — « Pour cela il faudra peut-être quelques concessions à la paresse de son intelligence. — Il y a à réfléchir avant d'oser donner ce conseil. »

Voilà le résumé de ce qu'on a dit. Il n'est pas inutile de savoir l'opinion des bonnes gens et des jeunes gens. Les plus jeunes disent que l'*Éducation sentimentale* les a rendus tristes. Ils ne s'y sont pas reconnus, eux qui n'ont pas encore vécu, mais ils ont des illusions, et disent : « Pourquoi cet homme si bon, si aimable, si gai, si simple, si sympathique, veut-il nous décourager de vivre ? » — C'est mal raisonné, ce qu'ils disent, mais comme c'est instinctif, il faut peut-être en tenir compte.

Aurore parle de toi et berce toujours ton baby sur son cœur. Gabrielle appelle Polichinelle *son petit*, et ne veut pas dîner s'il n'est vis-à-vis d'elle. Elles sont toujours nos idoles, ces marmailles.

J'ai reçu hier, après ta lettre d'avant-hier, une lettre de Berton qui croit qu'on ne jouera *l'Affranchi* que du 18 au 20. Attends-moi puisque tu peux retarder un peu ton départ. Il fait trop mauvais pour aller à Croisset ; c'est toujours pour moi un effort de quitter mon cher nid pour aller faire mon triste état ; mais l'effort est moindre quand j'espère te trouver à Paris.

Je t'embrasse pour moi et pour toute la nichée.

Mercredi à jeudi, 3 h. du matin.
Nohant, 30 mars 1870.

Ah! mon cher vieux, que j'ai passé douze tristes jours! Maurice a été très malade. Toujours ces affreuses angines, qui d'abord ne paraissent rien et qui se compliquent d'abcès et tendent à devenir couenneuses. Il n'a pas été en danger, mais toujours en *danger de danger,* et des souffrances cruelles, extinction de voix, impossibilité d'avaler; toutes les angoisses attachées aux violents maux de gorge que tu connais bien, puisque tu sors d'en prendre. Chez lui, ce mal tend toujours au pire, et la muqueuse a été si souvent le siège du même mal, qu'elle manque d'énergie pour réagir. Avec cela, peu ou point de fièvre, presque toujours debout, et l'abattement moral d'un homme habitué à une action continuelle du corps et de l'esprit, à qui l'esprit et le corps défendent d'agir. Nous l'avons si bien soigné, que le voilà, je crois, hors d'affaire, bien que ce matin j'aie eu encore des craintes et demandé le Dr Favre, notre sauveur *ordinaire.*

Dans la journée, je lui ai parlé pour le distraire, de tes recherches sur les monstres; il s'est fait apporter ses cartons pour y chercher ce qu'il pouvait avoir à ton service : mais il n'a trouvé que de pures fantaisies de son cru. Je les ai trouvées, moi, si originales et si drôles, que je l'ai encouragé à te les envoyer. Elles ne te serviront de rien, si ce n'est à pouffer de rire, dans tes heures de récréation.

J'espère que nous allons revivre sans rechutes nouvelles. Il est l'âme et la vie de la maison. Quand il s'abat, nous sommes mortes, mère, femme et filles. Aurore dit qu'elle voudrait être bien malade à la place de son père. Nous nous aimons passionnément nous cinq, et la *sacro-sainte littérature*, comme tu l'appelles, n'est que secondaire pour moi dans la vie. J'ai toujours aimé quelqu'un plus qu'elle, et ma famille plus que ce quelqu'un.

Pourquoi donc ta pauvre petite mère est-elle aussi désespérée, au beau milieu d'une vieillesse que j'ai vue si verte encore et si gracieuse? Est-ce la surdité subite? Y avait-il manque

absolu de philosophie et de patience avant les infirmités? J'en souffre avec toi, parce que je comprends ce que tu en souffres.

Une autre vieillesse qui se fait pire, puisqu'elle se fait méchante, c'est celle de Mme C... Je croyais que toute sa haine était contre moi, et cela me semblait un coin de folie, car jamais je n'ai rien fait, rien dit contre elle, même après ce pot de chambre de bouquin où elle a excrété toute sa fureur *sans cause ;* qu'a-t-elle contre toi, à présent que la passion est à l'état de légende? *Estrange! Estrange!* Et à propos de Bouilhet? Elle le haïssait donc, lui aussi, ce pauvre poète? C'est une folle.

Tu penses bien que je n'ai pu écrire une panse d'a, depuis ces douze jours. Je vais, j'espère, me remettre à la besogne dès que j'aurai fini mon roman, qui est resté une patte en l'air aux dernières pages. Il va commencer à paraître et il n'est pas fini d'écrire. Je veille pourtant toutes les nuits jusqu'au jour; mais je n'ai pas eu l'esprit assez tranquille pour me distraire de mon malade.

Bonsoir, cher bon ami de mon cœur.

Mon Dieu, ne travaille et ne veille pas trop, puisque toi aussi tu as des maux de gorge. C'est un mal cruel et perfide. Nous t'aimons et nous t'embrassons tous. Aurore est charmante, elle apprend tout ce qu'on veut, on ne sait comment, sans avoir l'air de s'en apercevoir elle-même.

Nohant, 20 mai 1870.

Il y a bien longtemps que je suis sans nouvelles de mon vieux troubadour. Tu dois être à Croisset. S'il y fait aussi chaud qu'ici, tu dois souffrir; nous avons 34 degrés à l'ombre, et la nuit 24. Maurice a eu une forte rechute de mal de gorge. Enfin, cette chaleur insensée l'a guéri, elle nous va à tous ici. Les enfants sont gais et embellissent à vue d'œil. Moi je ne fiche rien, j'ai eu trop à faire pour soigner et veiller encore mon garçon, et à présent que la petite mère est absente, les fillettes m'absorbent. Je travaille tout de même en projets et rêvasseries. Ce sera autant de fait quand je pourrai barbouiller du papier.

Je suis toujours *sur mes pieds,* comme dit le docteur Favre.

Pas encore de vieillesse ou plutôt la vieillesse normale, le calme... *de la vertu*, cette chose dont on se moque, et que je dis par moquerie, mais qui correspond, par un mot emphatique et bête, à un état d'inoffensivité forcée, sans mérite par conséquent, mais agréable et bon à savourer. Il s'agit de le rendre utile à l'art quand on s'y dévoue, je n'ose pas dire combien je suis naïve et primitive de ce côté-là. C'est la mode de s'en moquer, mais qu'on se moque, je ne veux pas changer.

Voilà mon examen de conscience *du printemps*, pour ne plus penser de tout l'été qu'à ce qui ne sera pas moi.

Voyons, toi, ta santé d'abord. Et cette tristesse, ce mécontentement que Paris t'a laissé, est-ce oublié? N'y a-t-il plus de circonstances extérieures douloureuses? Tu as été trop frappé, aussi. Deux amis de premier ordre partis coup sur coup. Il y a des époques de la vie où le sort nous est féroce. Tu es trop jeune pour te concentrer dans l'idée d'un *recouvrement* des affections dans un monde meilleur, ou dans ce monde-ci amélioré. Il faut donc à ton âge (et au mien je m'y essaye encore) se rattacher d'autant plus à ce qui nous reste. Tu me l'écrivais quand j'ai perdu Rollinat, mon double en cette vie, l'ami véritable, dont le sentiment de la différence des sexes n'avait jamais entamé la pure affection, même quand nous étions jeunes. C'était mon Bouilhet et plus encore, car à mon intimité de cœur se joignait un respect religieux pour un véritable type de courage moral qui avait subi toutes les épreuves avec une *douceur* sublime. Je lui ai *dû* tout ce que j'ai de bon, je tâche de le conserver pour l'amour de lui. N'est-ce pas un héritage que nos morts aimés nous laissent?

Le désespoir qui nous ferait nous abandonner nous-mêmes serait une trahison envers eux et une ingratitude. Dis-moi que tu es tranquille et adouci, que tu ne travailles pas trop et que tu travailles bien. Je ne suis pas sans quelque inquiétude de n'avoir pas de lettre de toi depuis longtemps. Je ne voulais pas t'en demander avant de pouvoir te dire que Maurice était bien guéri. Il t'embrasse, et les enfants ne t'oublient pas, moi je t'aime.

Nohant, 29 juin 1870.

Nos lettres se croisent toujours et j'ai maintenant la superstition qu'en t'écrivant le soir, je recevrai une lettre de toi le lendemain matin ; nous pourrions nous dire :

Vous m'êtes, en dormant, un peu triste apparu.

Ce qui me préoccupe dans la mort de ce pauvre Jules de Goncourt, c'est le survivant. Je suis sûre que les morts sont bien, qu'ils se reposent peut-être avant de revivre, et que dans tous les cas, ils retombent dans le creuset pour en ressortir avec ce qu'ils ont eu de bon, et du progrès en plus. Barbès n'a fait que souffrir toute sa vie. Le voilà qui dort profondément. Bientôt il se réveillera ; mais nous, pauvres bêtes de survivants, nous ne les voyons plus. Peu de temps avant sa mort, Duveyrier qui paraissait guéri me disait : « Lequel de nous partira le premier ? » Nous étions juste du même âge. Il se plaignait de ce que les premiers envolés ne pouvaient pas faire savoir à ceux qui restaient s'ils étaient heureux et s'ils se souvenaient de leurs amis. Je disais *qui sait ?* Alors nous nous étions juré de nous apparaître l'un à l'autre, de tâcher du moins de nous parler, le premier mort au survivant.

Il n'est pas venu, je l'attendais, il ne m'a rien dit. C'était un cœur des plus tendres et une sincère volonté. Il n'a pas pu ; cela n'est pas permis, ou bien moi je n'ai ni entendu ni compris.

C'est, dis-je, ce pauvre Edmond qui m'inquiète. Cette vie à deux finie, je ne comprends pas le lien rompu, à moins qu'il ne croie aussi qu'on ne meurt pas.

Je voudrais bien aller te voir ; apparemment, tu as *du frais* à Croisset, puisque tu voudrais dormir *sur une plage chaude.* Viens ici, tu n'auras pas de plage, mais 36 degrés à l'ombre et une rivière froide comme glace, ce qui n'est pas à dédaigner. J'y vais tous les jours barboter après mes heures de travail, car il faut travailler, Buloz m'avance trop d'argent. Me voilà *faisant mon état,* comme dit Aurore, et ne pouvant pas bouger avant l'automne. J'ai trop flâné après mes fatigues de garde-malade.

Le petit Buloz est venu ces jours-ci me relancer. Me voilà dans la pioche.

Puisque tu vas à Paris en août, il faut venir passer quelques jours avec nous. Tu y as ri quand même ; nous tâcherons de te distraire et de te secouer un peu. Tu verras les fillettes grandies et embellies ; la petiote commence à parler. Aurore bavarde et argumente. Elle appelle Plauchut *vieux célibataire*. Et à propos, avec toutes les tendresses de la famille, reçois les meilleures amitiés de ce bon et brave garçon.

Moi je t'embrasse tendrement et te supplie de te bien porter.

Nohant, 26 juillet 1870.

Je trouve cette guerre infâme, cette *Marseillaise* autorisée un sacrilège. Les hommes sont des brutes féroces et vaniteuses ; nous sommes dans *le deux fois moins* de Pascal ; quand viendra le *plus que jamais?*

Nous avons ici des 40 et 45 degrés de chaleur à l'ombre. On incendie les forêts : autre stupidité barbare. Les loups viennent se promener dans notre cour, où nous les chassons la nuit, Maurice avec un revolver, moi avec une lanterne. Les arbres quittent leurs feuilles et peut-être la vie. L'eau à boire va nous manquer ; les récoltes sont à peu près nulles, mais nous avons la guerre, quelle chance !

L'agriculture périt, la famine menace, la misère couve en attendant qu'elle se change en Jacquerie ; mais nous battrons les Prussiens. Malbrough s'en va-t-en guerre !

Tu disais avec raison que, pour travailler, il fallait une certaine allégresse ; où la trouver par ce temps maudit?

Heureusement, nous n'avons personne de malade à la maison. Quand je vois Maurice et Lina agir, Aurore et Gabrielle jouer, je n'ose pas me plaindre, de crainte de perdre tout.

Je t'aime, mon cher vieux, nous t'aimons tous.

Nohant, 8 août 1870.

Es-tu à Paris, au milieu de cette tourmente ? Quelle leçon reçoivent les peuples qui veulent des maîtres absolus ! France et

Prusse s'égorgeant pour des questions qu'elles ne comprennent pas ! Nous voilà dans les grands désastres, et que de larmes au bout de tout cela, quand même nous serions vainqueurs ! On ne voit que de pauvres paysans pleurant leurs enfants qui partent.

La mobile nous emmène ceux qui nous restaient, et comme on les traite pour commencer ! Quel désordre, quel désarroi dans cette administration militaire qui absorbait tout et devait tout avaler ! Cette horrible expérience va-t-elle enfin prouver au monde que la guerre doit être supprimée, ou que la civilisation doit périr ?

Nous en sommes ici, ce soir, à savoir que nous sommes battus ; peut-être demain saurons-nous que nous avons battu, et de l'un comme de l'autre que restera-t-il de bon et d'utile ?

Il a enfin plu ici, avec un orage effroyable qui a tout brisé. Le paysan laboure et refait ses prairies, piochant toujours, triste ou gai. Il est bête, dit-on ; non, il est enfant dans la prospérité, homme dans le désastre, plus homme que nous qui nous plaignons ; lui, ne dit rien et, pendant qu'on tue, il sème, réparant toujours d'un côté ce qu'on détruit de l'autre. Nous allons tâcher de faire comme lui et de chercher une source jaillissante à cinquante ou cent mètres sous terre. L'ingénieur est ici et Maurice lui enseigne la géologie du sol.

Nous tâchons de fouiller les entrailles de la terre pour oublier ce qui se passe dessus. Mais on ne peut se distraire de cette consternation !

Écris-moi où tu es ; je t'envoie ceci au jour dit, rue Murillo. Nous t'aimons et nous t'embrassons tous.

Nohant, 15 août soir 1870.

Je t'ai écrit à Paris selon ton indication, le 8. Tu n'y es donc pas ? C'est probable. Au milieu d'un tel désarroi publier Bouilhet, un poète, ce n'est pas le moment. J'ai le cœur faible, moi, il y a toujours une femme dans la peau du vieux troubadour. Cette boucherie humaine met mon pauvre cœur en loques. Je tremble aussi pour tous mes enfants et amis qui vont peut-être se faire hacher. Et au milieu de cela, pourtant, mon âme se relève et a

des élans de foi : ces leçons féroces qu'il nous faut pour comprendre notre imbécillité doivent nous servir. Nous faisons peut-être notre dernier retour vers les errements du vieux monde. Il y a des principes nets et clairs pour tous aujourd'hui, qui doivent se dégager de cette tourmente. Rien n'est inutile dans l'ordre matériel de l'univers. L'ordre moral ne peut échapper à la loi. Le mal engendre le bien. Je te dis que nous sommes dans le *deux fois moins* de Pascal pour arriver *au plus que jamais!* C'est toute la mathématique que je comprends.

J'ai fini un roman au milieu de cette tourmente, me hâtant pour n'être pas brisée avant la fin. Je suis lasse comme si je m'étais battue avec nos pauvres soldats.

Je t'embrasse. Dis-moi où tu es, ce que tu penses.

Nous t'aimons tous.

La belle Saint-Napoléon que voilà !

La Châtre, 11 octobre 1870.

Nous sommes vivants à la Châtre. Nohant est ravagé par une variole compliquée, affreuse. Nous avons dû emmener nos petites dans la Creuse, chez des amis qui sont venus nous chercher, et nous y avons passé trois semaines cherchant en vain un gîte possible pour une famille durant un trimestre. On nous a appelés dans le Midi et offert l'hospitalité, mais nous n'avons pas voulu quitter le pays où, d'un jour à l'autre, on peut se rendre utile, bien qu'on ne sache guère encore par quel bout s'y prendre.

Nous sommes donc revenus chez les plus proches de notre foyer abandonné, et nous attendons les évènements. Dire tout ce qu'il y a de périlleux et de troublé dans l'établissement de la République dans nos provinces serait bien inutile. Il n'y a pas d'illusions à se faire : on joue le tout pour le tout, et la fin sera peut-être l'*orléanisme*. Mais nous sommes tellement poussés dans l'imprévu qu'il me semble puéril d'avoir des prévisions, l'affaire est d'échapper au plus prochain désastre.

Ne disons pas que c'est impossible, ne le croyons pas. Ne désespérons pas de la France. Elle subit une expiation de sa

démence ; elle renaîtra, quoi qu'il arrive. Nous serons peut-être emportés, nous autres. Mourir d'une fluxion de poitrine ou d'une balle, c'est toujours mourir. Mourons sans maudire notre race !

Nous t'aimons toujours, et tous nous t'embrassons.

Nohant, 4 février 1871.

Tu ne reçois donc pas mes lettres? Écris-moi, je t'en prie, un seul mot : *Je me porte bien.* Nous sommes si inquiets!

A Paris, ils vont tous bien.

Nous t'embrassons.

Nohant, 17 mars 1871.

Nous avons tous souffert par l'esprit plus qu'en aucun autre temps de notre vie, et nous souffrirons toujours de cette blessure. Il est évident que l'instinct sauvage tend à prendre le dessus, mais j'en crains un pire, c'est l'instinct égoïste et lâche; c'est l'ignoble corruption des faux patriotes, des ultra républicains qui crient à la vengeance et qui se cachent; bon prétexte pour les bourgeois qui veulent une forte réaction. Je crains que nous ne soyons même pas vindicatifs, — tant ces fanfaronnades doublées de poltronnerie nous dégoûteront et nous pousseront à vivre au jour le jour comme sous la Restauration, subissant tout et ne demandant qu'à nous reposer.

Il se fera plus tard un réveil. Je n'y serai plus, et toi, tu seras vieux ! Aller vivre au soleil dans un pays tranquille ! — Où ? Quel pays va être tranquille dans cette lutte de la barbarie contre la civilisation, lutte qui va devenir universelle? Le soleil lui-même n'est-il pas un mythe? Ou il se cache ou il vous calcine, et c'est ainsi de tout sur cette malheureuse planète. Aimons-la quand même et habituons-nous à y souffrir.

J'ai écrit jour par jour mes impressions et mes réflexions durant la crise. La *Revue des Deux-Mondes* publie ce journal. Si tu le lis, tu verras que partout la vie a été déchirée à fond, même dans les pays où la guerre n'a pas pénétré.

Tu verras aussi que je n'ai pas gobé, quoique très gobeuse, la blague des partis. Mais je ne sais pas si tu es de mon avis,

que la liberté pleine et entière nous sauverait de ces désastres et nous remettrait dans la voie du progrès possible. Les abus de liberté ne me font pas peur par eux-mêmes, mais ceux qu'ils effrayent penchent toujours vers les abus du pouvoir. A l'heure qu'il est, M. Thiers semble le comprendre : mais pourra-t-il et saura-t-il garder le principe par lequel il est devenu arbitre de ce grand problème ?

Quoi qu'il arrive, aimons-nous, et ne me laisse ignorer rien de ce qui te concerne. J'ai le cœur gonflé et un souvenir de toi le dégonfle un peu d'une perpétuelle inquiétude; j'ai peur que ces immondes hôtes n'aient dévasté Croisset, car ils continuent malgré la paix à se rendre partout odieux et dégoûtants. Ah ! que je voudrais avoir cinq milliards pour les chasser ! Je ne demanderais pas à les ravoir.

Viens donc chez nous, on y est tranquille; matériellement, on l'a toujours été. On s'efforce de reprendre le travail, on se résigne, que faire de mieux? Tu y es aimé, on y vit toujours en s'aimant; nous tenons nos Lambert que nous garderons le plus longtemps possible. Tous nos enfants sont revenus de la guerre sains et saufs. Tu vivrais là en paix et pouvant travailler, car il le faut, qu'on soit en train ou non ! La saison va être charmante. Paris se calmera pendant ce temps-là. Tu cherches un coin paisible. Il est sous ta main, avec des cœurs qui sont à toi !

Je t'embrasse mille fois pour moi et toute ma nichée. Les petites sont superbes.

Nohant, 28 avril 1871.

Non certes, je ne t'oublie pas, je suis triste; triste, c'est-à-dire que je m'étourdis, que je regarde le printemps, que je m'occupe et que je cause comme si de rien n'était; mais je n'ai pas pu être seule un instant depuis cette laide aventure, sans tomber dans une désespérance amère. Je fais de grands efforts pour me défendre; je ne veux pas être découragée; je ne veux pas renier le passé et redouter l'avenir; mais c'est ma volonté, c'est mon raisonnement qui luttent contre une impression profonde, insurmontable quant à présent.

Voilà pourquoi je ne voulais pas t'écrire avant de me sentir

mieux, non pas que j'aie honte d'avoir des crises d'abattement, mais parce que je ne voudrais pas augmenter ta tristesse déjà si profonde en y ajoutant le poids de la mienne. Pour moi, l'ignoble expérience que Paris essaye ou subit ne prouve rien contre les lois de l'éternelle progression des hommes et des choses, et si j'ai quelques principes acquis dans l'esprit, bons ou mauvais, ils n'en sont ni ébranlés ni modifiés. Il y a longtemps que j'ai accepté la patience comme on accepte le temps qu'il fait, la durée de l'hiver, la vieillesse, l'insuccès sous toutes ses formes. Mais je crois que les gens de parti (sincères) doivent changer leurs formules ou s'apercevoir peut-être du vide de toute formule *à priori*.

Ce n'est pas là ce qui me rend triste. Quand un arbre est mort, il faut en planter deux autres. Mon chagrin vient d'une pure faiblesse de cœur que je ne sais pas vaincre. Je ne peux pas m'endormir sur la souffrance et même sur l'ignominie des autres; je plains ceux qui font le mal; tout en reconnaissant qu'ils ne sont pas intéressants du tout, leur état moral me navre. On plaint un oisillon tombé du nid; comment ne pas plaindre une masse de consciences tombées dans la boue? On souffrait moins pendant le siège par les Prussiens. On aimait Paris malheureux malgré lui, on le plaint d'autant plus aujourd'hui qu'on ne peut plus l'aimer. Ceux qui n'aiment jamais se payent de le haïr mortellement. Que répondre? Il ne faut peut-être rien répondre! Le mépris de la France est peut-être le châtiment nécessaire de l'insigne lâcheté avec laquelle les Parisiens ont subi l'émeute et ses aventuriers. C'est une suite des aventuriers de l'Empire : autres félons, même couardise.

Mais je ne voulais pas te parler de cela, tu en *rugis* bien assez! Il faudrait s'en distraire, car, en y pensant trop, on se détache de ses propres membres, et on se laisse amputer avec trop de stoïcisme.

Tu ne me dis pas comment tu as retrouvé ton charmant nid de Croisset. Les Prussiens l'ont occupé; l'ont-ils brisé, sali, volé? Tes livres, tes bibelots, as-tu retrouvé tout cela? Ont-ils respecté ton nom, ton atelier de travail? Si tu *repeux* y travailler, la paix se fera dans ton esprit. Moi, j'attends que le mien

guérisse, et je sais qu'il faudra aider à ma propre guérison par une certaine foi souvent ébranlée, mais dont je me fais un devoir.

Dis-moi si le tulipier n'a pas gelé cet hiver et si les pivoines sont belles.

Je fais souvent en esprit le voyage; je revois ton jardin et ses alentours. Comme cela est loin; que de choses depuis! On ne sait plus si on n'a pas cent ans!

Mes petites seules me ramènent à la notion du temps; elles grandissent, elles sont drôles et tendres, c'est par elles et les deux êtres qui me les ont données que je me sens encore de ce monde; c'est par toi aussi, cher ami, dont je sens le cœur toujours bon et vivant. Que je voudrais te voir! Mais on n'a plus le moyen d'aller et venir.

Nous t'embrassons tous et nous t'aimons.

Nohant, 23 juillet 1871.

Non, je ne suis pas malade, mon cher vieux troubadour, en dépit du chagrin qui est le pain quotidien de la France; j'ai une santé de fer et une vieillesse exceptionnelle, bizarre même, puisque mes forces augmentent à l'âge où elles devraient diminuer. Le jour où j'ai résolument enterré la jeunesse, j'ai rajeuni de vingt ans. Tu me diras que l'écorce ne subit pas moins l'outrage du temps. Ça ne me fait rien, le cœur de l'arbre est fort bon et la sève fonctionne comme dans les vieux pommiers de mon jardin qui fructifient d'autant mieux qu'ils sont plus racornis. Je te remercie d'avoir été ému de la maladie dont les journaux m'ont gratifiée. Maurice t'en remercie aussi et t'embrasse. Il entremêle toujours ses études scientifiques littéraires et agricoles de belles apparitions de marionnettes. Il pense à toi chaque fois et dit qu'il voudrait t'avoir pour constater ses progrès, car il en fait toujours.

Où en sommes-nous, selon toi?

A Rouen vous n'avez plus de Prussiens sur le dos, c'est quelque chose, et on dirait que la république bourgeoise veut s'asseoir. Elle sera bête, tu l'as prédit, et je n'en doute pas, mais

après le règne inévitable des épiciers, il faudra bien que la vie s'étende et reparte de tous côtés. Les ordures de la Commune nous montrent des dangers qui n'étaient pas assez prévus et qui commandent une vie politique nouvelle à tout le monde : faire ses affaires soi-même et forcer le joli prolétaire créé par l'Empire à savoir ce qui est possible et ce qui ne l'est pas. L'éducation n'apprend pas l'honnêteté et le désintéressement du jour au lendemain.

Travailles-tu? *Saint Antoine* marche-t-il? Dis-moi ce que tu fais à Paris, ce que tu vois, ce que tu penses. Moi je n'ai pas le courage d'y aller. Viens donc me voir avant de retourner à Croisset. Je m'ennuie de ne pas te voir, c'est une espèce de mort.

Nohant, août 1871.

Tu as envie et besoin de me voir et tu ne viens pas! ce n'est pas bien, car moi aussi, et nous tous ici, nous soupirons après toi. Nous nous sommes quittés si gais, il y a dix-huit mois, et tant de choses atroces ont passé entre nous ! Se revoir serait la consolation *due*. Moi, je ne peux pas bouger, je n'ai pas le sou, et il faut que je travaille comme un nègre. Et puis je n'ai pas vu un seul Prussien, et je voudrais garder mes yeux vierges de cette souillure. Ah ! mon ami, quelles années nous passons là! C'est à n'en pas revenir, car l'espérance s'en va avec le reste.

Quel sera le contre-coup de cette infâme Commune? Napoléon, ou Henri V, ou le règne des incendiaires ramené par l'anarchie? Moi qui ai tant de patience avec mon espèce et qui ai si longtemps vu en beau, je ne vois plus que ténèbres. Je jugeais les autres par moi-même. J'avais gagné beaucoup sur mon propre caractère, j'avais éteint les ébullitions inutiles et dangereuses, j'avais semé sur mes volcans de l'herbe et des fleurs qui venaient bien, et je me figurais que tout le monde pouvait s'éclairer, se corriger ou se contenir, que les années passées sur moi et sur mes semblables ne pouvaient pas être perdues pour la raison et l'expérience : et voilà que je m'éveille d'un rêve pour trouver une génération partagée entre le crétinisme et le *delirium tremens*, tout est possible à présent.

C'est pourtant mal de désespérer. Je ferai un grand effort, et peut-être me retrouverai-je équitable et patiente, mais à présent je ne peux pas. Je suis aussi troublée que toi, et je n'ose ni parler, ni penser, ni écrire, tant je crains d'aviver les plaies béantes de toutes les âmes.

J'ai bien reçu ton autre lettre, et j'attendais le courage d'y répondre ; je ne voudrais faire que du bien à ceux que j'aime, à toi surtout qui sens si vivement. Je ne vaux rien en ce moment. J'ai une indignation qui me dévore et un dégoût qui m'assassine.

Je t'aime, voilà tout ce que je sais. Mes enfants t'en disent autant. Embrasse pour moi ta bonne petite mère.

6 septembre 1871.

Où es-tu, mon cher vieux troubadour?

Je ne t'écris pas, je suis toute troublée dans le fond de l'âme. Ça passera, j'espère, mais je suis malade du mal de ma nation et de ma race. Je ne peux pas m'isoler dans ma raison et dans mon *irréprochabilité* personnelles. Je sens les grandes attaches relâchées et comme rompues. Il me semble que nous nous en allons tous je ne sais où. As-tu plus de courage que moi? Donne-m'en!

Je t'envoie les minois de nos fillettes. Elles se souviennent de toi et disent qu'il faut t'envoyer leurs portraits. Hélas! ce sont des filles, on les élève avec amour comme des plantes précieuses. Quels hommes rencontreront-elles pour les protéger et continuer notre œuvre? Il me semble qu'il n'y aura plus que des cafards et des voyous!

Donne-moi de tes nouvelles, parle-moi de ta pauvre maman, de ta famille, de Croisset. Aime-nous toujours comme nous t'aimons.

Nohant, 16 septembre 1871.

Cher vieux,

Je te répondais avant-hier et ma lettre a pris de telles proportions que je l'ai envoyée comme feuilleton au *Temps* pour la prochaine quinzaine, car j'ai promis de leur donner deux feuilletons

par mois. — Cette lettre *à un ami* ne te désigne pas même par une initiale, car je ne veux pas plaider contre toi en public. Je t'y dis mes raisons de *souffrir* et de *vouloir* encore. Je te l'enverrai et ce sera encore causer avec toi. Tu verras que mon chagrin fait partie de moi et qu'il ne dépend pas de moi de croire que le progrès est un rêve. Sans cet espoir, personne n'est bon à rien. Les *mandarins* n'ont pas besoin de savoir, et l'instruction même de quelques-uns n'a plus de raison d'être sans un espoir d'influence sur les masses, les philosophes n'ont qu'à se taire et ces grands esprits auxquels le besoin de ton âme se rattache, Shakespeare, Molière, Voltaire, etc., n'ont que faire d'exister et de se manifester.

Laisse-moi souffrir, va, ça vaut mieux que de voir l'*injustice avec un visage serein*, comme dit Shakespeare.

Quand j'aurai épuisé ma coupe d'amertume, je me relèverai. Je suis une femme, j'ai des tendresses, des pitiés et des colères. Je ne serai jamais un sage ni un savant.

J'ai reçu un aimable petit mot de la princesse Mathilde. Elle est donc refixée à Paris!

C'est brave et bon de sa part de revenir près de ses amis au risque de nouveaux bouleversements.

Je suis contente que ces petites mines d'enfants t'aient fait plaisir. Tu es si bon, j'en étais sûre. Je t'embrasse bien fort. Tu as beau être mandarin, je ne te trouve pas Chinois du tout, et je t'aime à plein cœur.

Je travaille comme un forçat.

G. SAND.

# LES

# PEUPLES PRIMITIFS

# DE L'AFRIQUE

---

## PEUPLES DE L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE

### I

L'ethnologie de l'Afrique n'a peut-être pas fait autant de progrès que sa géographie, car les questions qu'elle pose ne se résolvent pas en passant, dans la fièvre d'ardeur et d'inquiétude du voyageur qui a mille choses à voir à la fois et mille périls à conjurer. Elle a cependant beaucoup avancé, et, sur les matériaux mêmes procurés par les explorateurs, de féconds travaux ont été entrepris dans son domaine. Nous allons avoir particulièrement à mettre en relief les données nouvelles qu'elle peut fournir sur les anciennes populations du Sahara et l'histoire de celui-ci, sur l'origine des Berbères et des Égyptiens, sur les pygmées des anciens, sur les vrais nègres, sur les restes des plus vieilles populations africaines, etc.

Les conditions climatériques du continent africain ne sont pas et ne peuvent pas être uniformes. Elles passent en général, mis à part le plateau le plus élevé du centre et l'extrême Sud, pour être assez peu favorables au développement supérieur d'un peuple laborieux et à celui d'une civilisation très complexe. Il se trouve néanmoins que ce continent, théâtre encore aujourd'hui

d'une barbarie profonde, a vu naître la première société civilisée que nous puissions regarder comme l'ancêtre historique de la nôtre, la première aussi où l'homme ait atteint partiellement cette fermeté de raison et cette moralité supérieure qui ont assuré la continuité de l'histoire. Si nous ne pouvons pas affirmer, en effet, que la civilisation de l'Égypte est la plus ancienne, la première qui ait lui sur le monde, la nature et la grandeur de tous ses monuments comme leur perpétuité pouvant nous faire illusion, nous savons du moins que le flambeau allumé chez elle ne s'est plus éteint. Elle est pour nous, à ce titre, une terre sainte et sacrée que l'on devrait entretenir comme un musée, comme un temple universel, où la Chine seule pourrait se dispenser de porter l'hommage de son pieux respect.

« Jusqu'à l'avènement de l'Assyrie et de la Grèce, elle a été comme le centre involontaire du monde civilisé, attirant toutes les curiosités et toutes les cupidités qui venaient lui ravir, chez elle, la jouissance de ses richesses ou la connaissance de ses secrets (1). »

Nos institutions, nos arts, nos philosophies, nos religions, y ont eu un point de départ. Le génie humain s'y montra pour la première fois sous tous ses aspects.

Et depuis, il n'est pas un grand évènement qui n'y ait eu sa source ou son contre-coup.

On a trop répété peut-être cette parole d'Hérodote, que sa terre est un présent du Nil. Aujourd'hui, sans doute, et aussi loin que nous pouvons remonter, nous la voyons pressée de tous côtés par les sables arides. Elle forme comme une grande oasis. Et depuis les origines peut-être, la bienfaisante divinité du Nil lutte pour elle contre Typhon, le dieu de la mort et du désert.

Il faut remarquer cependant que le désert a gagné du terrain, même depuis les temps historiques. Il a recouvert de son sable mouvant de grandioses monuments de l'ancien empire, et c'est à lui que nous sommes obligés d'en arracher aujourd'hui les restes.

(1) Lefébure : Les races connues des Égyptiens. — *Annales du musée Guimet* et *Matériaux pour l'Histoire primitive de l'homme.*

Il y a donc eu un desséchement assez rapide dans toute cette région. Il se poursuit même encore de nos jours. C'est le trait dominant de la géographie de l'Afrique du nord. Le désert, autant et plus que jadis, pèse sur elle de son poids mortel, la menace et l'opprime. Il grandit.

C'est une chose assez importante à connaître pour l'ethnologie : le Sahara lui-même était autrefois habitable et habité. Il n'a pas toujours été le grand désert.

On a cru longtemps, et l'on répète encore assez habituellement, qu'il était jadis recouvert par les eaux de la mer. Cette prétendue mer saharienne joue même un rôle considérable dans certaine théorie destinée à expliquer l'énorme extension des glaciers de l'Europe pendant une bonne partie de l'époque quaternaire. Elle aurait exercé, selon cette théorie, une action réfrigérante en nous privant des vents chauds qui nous viennent aujourd'hui de la surface ardente des plateaux sahariens. Elle seule, aussi, supposait-on, pouvait avoir donné naissance à cette masse énorme de sables qui représentaient le désert à l'imagination.

Ces idées n'ont plus de base aujourd'hui. D'abord, comme le dit le docteur Nachtigal dans son remarquable récit de voyage (1), « ce n'est pas le sable qui domine au Sahara, mais un sol caillouteux et dur. » — « Les *hamada,* ou plateaux rocheux, sans terre végétale, sans eau, s'étendant sur des espaces immenses, représentent le vrai désert, selon M. G. Rolland (2). Les plus stériles et les plus désolés sont les *hamada* crétacés, en calcaires durs, polis par les sables, souvent tout à fait nus. »

Çà et là, sur ces immenses plateaux, se rencontrent des espaces plus ou moins grands qui sont tout en dunes ou en plaines de sable. Ces dunes ne forment qu'un neuvième de la surface totale du Sahara (3).

Quelle est leur origine? Il n'y a d'abord aucun doute qu'elles sont étrangères à l'action de la mer, dont elles ne renferment pas de débris.

(1) Sahara et Soudan. Traduit de l'allemand par J. Gourdault. — 1881.
(2) *Bulletin de la Société géologique*, 1881, p. 508.
(3) G. Rolland, *Revue scientifique* du 14 mai 1881.

A-t-il fallu, d'ailleurs, des causes si puissantes pour en rassembler les éléments? On risquera moins, à notre avis, de s'exagérer l'ampleur de ces causes, si on les rapproche des phénomènes beaucoup plus grandioses dans leur durée incalculable qui ont donné naissance aux déserts du centre de l'Asie.

La craie forme l'ossature de tout le Sahara septentrional, généralement rocheux et parfois accidenté. Aucun terrain postérieur au crétacé n'y apparaît jusqu'au quaternaire, sauf à l'est, dans le désert libyque, où l'on trouve du tertiaire (1). Il forme donc un haut plateau, émergé très anciennement (depuis la fin du secondaire), en dépit de toutes les idées courantes.

A l'époque quaternaire, pendant une partie de laquelle l'Afrique se rattachait à l'Europe méridionale par une large bande dont la Sicile est un reste, il n'a pas été le siège de grands phénomènes glaciaires comme ceux qui se déchaînaient alors sur notre continent.

D'après un auteur (Pélagaud, *la Préhistoire en Algérie*, 1879), d'énormes moraines, aux portes de Constantine, les reliefs qui coupent les petites vallées de la Bou-Zarea, près d'Alger, témoigneraient de l'existence d'anciens glaciers en Algérie. Mais le docteur Bleicher n'a pas trouvé de traces d'une période glaciaire dans les plus hautes montagnes du Maroc. Une période semblable, si elle avait existé, n'aurait pas manqué d'accidenter le sol au delà de l'Atlas, de rompre l'uniformité de sa surface et de ménager ainsi son avenir. Mais, en revanche, et dans le temps même où la mer glaciale s'avançait presque jusqu'au nord de la France, le climat était très humide dans le nord de l'Afrique, les pluies extrêmement abondantes. « La période quaternaire tout entière, dit le docteur Bleicher en parlant du Maroc, paraît mériter dans cette région le nom d'époque diluvienne (2). »

Il s'est formé, sous l'action de ces conditions climatériques, d'énormes dépôts. Ces dépôts consistent surtout en grès composés de grains de quartz roulés, mêlés d'argile et cimentés par du calcaire.

D'après M. Pomel, le savant directeur de l'École supérieure

(1) G. Rolland, *Bullet. Soc. géol.* 1881.
(2) *Revue scientifique*, 15 février 1875.

des sciences d'Alger, les plus anciens de ces dépôts eux-mêmes ne « paraissent pas s'être constitués sous des nappes permanentes, mais sous l'action de phénomènes qui trouvent peut-être leur similaire dans cette région des grands lacs de l'Afrique centrale, où les pluies tropicales font épandre des nappes liquides sur des surfaces immenses ». A peine formés, ces dépôts ont subi des érosions profondes d'où est provenue toute une série d'alluvions récentes : masses énormes de sables et de graviers quartzeux laissées par les eaux en amont des grands bas-fonds. Ce sont ces alluvions, ces masses de sables et de graviers qui, sous l'action de la sécheresse et des vents, ont donné naissance, à notre époque même, aux dunes du désert. Celles-ci recouvrent en effet, indifféremment, atterrissement quaternaire, alluvions modernes et alluvions actuelles. Elles sont donc toutes récentes, et le Sahara n'est un désert que depuis peu, relativement.

Les nombreux oueds desséchés qu'on y rencontre, témoignent qu'il y existait de nombreux cours d'eau. Et l'on sait que s'il n'a jamais formé le fond d'une grande mer, il renfermait, du moins au nord de ses limites actuelles, non seulement des lacs, mais de grands bras de mer intérieure.

Hérodote (v^e siècle avant Jésus-Christ) parlait encore du grand golfe de Triton, qui se reliait à la mer Méditerranée, sans aucun doute au golfe de Gabès, par une passe étroite et dangereuse. Scylax (II^e siècle avant notre ère) et Pomponius Mela (43 ans après Jésus-Christ) mentionnent la Petite-Syrte et le lac Triton, ainsi que d'incontestables vestiges de la mer au sud de Cirta (Constantine). Deux siècles plus tard, de ces golfes et lacs salés, il ne restait que deux chaînes de petits lacs. Le dessèchement se poursuivant et les goulets qui les mettaient en communication avec la mer s'étant naturellement comblés, ces lacs sont devenus nos *chotts* actuels.

Ce sont des bas-fonds vaseux où l'eau séjourne pendant les pluies. Ils sont recouverts d'efflorescences salines, notamment de sels de magnésie qui rendent leur surface très brillante et cachent de très dangereux abîmes de boue.

Le projet d'une mer intérieure, défendu avec tant d'obstination par le capitaine Roudaire, a dernièrement attiré l'attention sur eux.

## II

Ces faits seuls ne permettent pas de douter que le Sahara était habité, il n'y a pas très longtemps. Nous croyons, en outre, qu'il l'était dès l'époque quaternaire.

A cette époque, en effet, l'homme parcourait déjà l'Europe en tribus nombreuses. Il y supportait un climat qui devint fort rigoureux pendant longtemps. Il y luttait contre des animaux puissants et féroces, tels que l'éléphant à poils ou mammouth, l'ours et le lion des cavernes, etc. A plus forte raison devait-il occuper l'Afrique où il rencontrait des conditions d'existence plus clémentes.

Depuis longtemps déjà des silex taillés ont été signalés en Égypte, notamment par MM. Arcelin (1867), Worsaæ (1868), Lubbock (1874). Les prêtres, il est vrai, se sont servis de silex taillés (appelés *pierres d'Éthiopie*) dans certaines cérémonies, tant qu'a duré le culte antique, jusqu'au IIIe siècle de notre ère. Mais dernièrement M. Pitt Rivers a déterré, non loin de Thèbes (1881), à 2 ou 3 mètres de la surface du sol, dans un banc de gravier solidifié, des silex taillés de forme allongée, assez commune. Dans ce banc de gravier, à l'endroit même où se trouvaient les silex, un vaste tombeau a été creusé sous la dix-huitième dynastie. A cette époque, le gravier était durci au point de former un bloc absolument compact. L'ancienneté de son dépôt, et partant des silex qu'il contenait, est donc infiniment plus grande que celle de l'histoire égyptienne. D'ailleurs, en 1877, M. H. Haynes a trouvé près du Caire et de Louqsor des haches en silex de notre plus ancien type quaternaire.

Il y a aussi bien longtemps que des outils en silex ont été trouvés en Algérie, et même des outils du type quaternaire primitif, par MM. Faidherbe, Pomel, Bourguignat, etc., en 1868, par l'abbé Richard sur les confins du désert, en 1869, par le Dr Bleicher, en 1876, au nord de Tlemcen.

Dans le Sahara, on a découvert jusqu'à dix-sept stations anciennes avec ateliers de taille de silex.

Les premières de ces stations et les plus riches sont autour de la ville d'Ouargla, aujourd'hui en pleine décadence. Signalées d'abord par M. Féraud, elles ont été visitées depuis par un grand nombre d'officiers et d'explorateurs , notamment par MM. Thomas (1876), Largeau, Weisgerber (1880), etc. Mais jusqu'à l'époque récente où des missions ont été envoyées pour les études du projet d'un chemin de fer transsaharien, on n'en avait pas observé au delà de l'oasis d'Ouargla.

Ces missions sont celles de l'ingénieur Choisy et du colonel Flatters. Le Dr Weisgerber, qui faisait partie de la première, a rencontré presque partout, sauf dans les terrains limoneux, un grand nombre de silex taillés et d'instruments, pointes de flèche, couteaux, grattoirs, etc., particulièrement entre Laghouat et El-Goleah. Aux puits d'El-Hassi, il a constaté l'existence d'éclats de silex dans une couche de limon sous-jacente à une croûte de calcaire gypseux, dépôt de source de plus de 50 centimètres d'épaisseur : « ce qui prouve, dit-il, l'existence de l'homme dans le Sahara à une époque où des sources abondantes, alimentées par des pluies, entretenaient une végétation dont il ne reste plus de trace. » Le niveau de l'eau dans les puits n'est pas maintenant à moins de six mètres du sol.

M. Rabourdin, qui a fait partie de la première mission Flatters, a été plus loin que M. Weisgerber, et il a trouvé des ateliers de silex taillés beaucoup plus avant dans le désert et même sur le territoire des Touaregs.

Ces ateliers sont notamment : celui du puits de Rhatmaia, puits comblé, dont la tradition même avait perdu le souvenir, cet atelier couvre au moins quatre kilomètres carrés ; celui de Bouhloula dans la plaine du feidj Torba ; ceux, au nombre de deux, d'Aïn-Taïba, à 50 kilomètres sud du précédent, etc.

En outre, M. Rabourdin a trouvé, non loin de l'oasis de Timassanin qui est à 90 kilomètres sud-est d'El-Beyyodh, puis dans la vallée de l'Oued-Igharghar et dans celle de l'Oued-Fendahr, des haches amygdaloïdes *du type bien connu de nos plus anciens dépôts quaternaires d'Abbeville*, *de Saint-Acheul*, *de Chelles*. Elles étaient toutes en grès siliceux du pays et de dimensions moyennes. Une hache polie très petite a été ramas-

sée avec trois d'entre elles dans la vallée de l'Oued-Fendahr.

Le point extrême sud où M. Rabourdin ait constaté la présence d'outils et d'armes en silex, est Aïn-el-Hadjadj.

Quant aux monuments mégalithiques si abondants en Algérie et surtout dans la province de Constantine, ils manquent, semble-t-il, dans le désert. Ils sont d'ailleurs bien postérieurs à l'époque de la plupart des silex taillés. Cependant M. Rabourdin a observé, sur l'extrémité occidentale de la montagne de Tebalbalet, une pyramide en pierres sèches, au-dessous de laquelle paraissent disposées quatre ou cinq tombes entourées d'un cercle de pierres dressées ; et à 6 ou 8 kilomètres du lac Menkhongh, point extrême de la première expédition du colonel Flatters, une sorte de siège en pierres, d'où partent deux traînées de pierres de 25 mètres de long. Les Touaregs n'ont rien pu lui apprendre de sérieux sur ces monuments.

En 1849, M. le Dr Armieux avait déjà observé à *Sidi-Lakdar*, au sud de *Frendah*, six pyramides reposant sur une base carrée en maçonnerie, supportée elle-même par un soubassement en terre. Ces pyramides devaient être autrefois surmontées d'un monolithe (?).

Il y a encore d'autres monuments dans le désert. Ils sont moins anciens sans doute, mais ils ont peut-être du rapport avec quelques ateliers de silex taillés. Ces monuments consistent en des figures sur rochers, sortes d'inscriptions rupestres dont on a relevé déjà pas mal d'échantillons.

Dès 1847, le capitaine Koch a pris copie de figures de ce genre à Tyout et à Moghar-Tatani, dans le sud de la province d'Oran. Parmi ces figures on distinguait notamment l'éléphant et des guerriers ou chasseurs *avec des plumes sur la tête et armés d'arcs et de flèches*. M. le Dr Armieux en a relevé également aux mêmes endroits. Voici ce qu'il en disait dans une note imprimée en 1849 et accompagnée d'une gravure :

« A Tyout, le bloc de grès ferrugineux sur la face verticale duquel on a tracé ces grossières images, a environ cent pieds de long et trente pieds de hauteur. La surface de la pierre est presque noire, et les figures ressortent par la teinte rouge qu'on a obtenue en grattant et creusant la surface du roc. Le trait a

souvent un centimètre de largeur sur 2 ou 3 millimètres de profondeur ; on ne saurait dire quel est l'instrument qui a servi à le creuser.

« Il est impossible de méconnaître les types divers des animaux qu'on a voulu figurer. Le bœuf (à cornes dirigées en avant), le chien, la chèvre, le lion, l'antilope, l'autruche, l'éléphant, le rhinocéros, le lièvre, la vipère, sont fidèlement représentés.

« Les hommes sont nus ; leur bras est armé de l'arc et des flèches. Les sujets qui ont semblé le plus dignes d'être burinés sont ordinairement obscènes.

« On ne voit ni le cheval, ni l'âne, ni le mulet, ni le mouton, ni le chameau, mais on reconnaît parfaitement l'éléphant, qui a disparu depuis longtemps de ces régions.

« D'un autre côté, le costume et les armes des individus indiquent que les dessins remontent à la plus haute antiquité, aux temps antéhistoriques.

« Il faut remarquer que le trait qui unit les individus entre eux, dans un même sujet, sert à indiquer une espèce de parenté. Maintenant, que cette ligne porte des organes sexuels et y aboutisse, rien ne semble plus naturel : ce serait donc là le signe de la famille.

« Certains traits d'union ne permettent pas de douter que, à cette époque, les penchants les plus honteux n'aient été familiers aux habitants de ces climats.

« Le signe qui distingue l'homme est vertical sur la poitrine ; celui de la femme est horizontal à la ceinture ; il est probable qu'elle portait un vêtement rudimentaire autour des reins.

« D'autres femmes ont des espèces de manches, ce qui indique un grand luxe de toilette. Quelques hommes portent des couronnes de plumes ; ce sont les tireurs d'arc qui sont spécialement ornés : ce serait le signe de la grandeur et du commandement.

« Les chasseurs sont quelquefois accompagnés de femmes qui paraissent émerveillées de l'adresse de leurs maris. Il y a une chasse à l'autruche complète et fort réjouissante ; le chien semble en être l'auxiliaire.

« A Moghar, les dessins sont moins nombreux, mais plus

compliqués. Ils sont tracés sur des roches horizontales de calcaire grossier : ils sont moins bien conservés et plus difficiles à déchiffrer ; cependant on y remarque la girafe, qui n'existe pas à Tyout. »

Le rabbin Mardochée a relevé des figures semblables à Sous (Maroc), il y a peu d'années, et elles ont été longuement discutées (1). Elles représentent notamment l'éléphant, le rhinocéros bicorne et la girafe, tous animaux qui n'existent plus dans le nord de l'Afrique.

M. Henri Duveyrier lui-même a rencontré des rochers sculptés au nord des Tibus ou Tedas du Tibesti (Fezzan). Il a remarqué notamment sur ces rochers le bœuf à grandes cornes projetées en avant. Le général Dastugue en 1861 et en 1862, le général Colonieu tout dernièrement, ont relevé des dessins semblables au sud d'Oran.

Le docteur Nachtigal en a découvert au delà de Mourzouk et dans le Tarso, sur les bords de la rivière Oudeno, à une journée de marche à l'ouest de Barday (1869-1873). Il a remarqué également parmi eux des bœufs avec cornes en avant.

Enfin, M. le capitaine Boucher vient d'en relever à El-Hadj-Mimoun, à 40 kilomètres au nord de Figuig. Et ces dessins offrent une importance plus grande, car ils permettent de se faire une idée de l'ancienneté de tous les autres (2).

Ils sont, en effet, recouverts d'inscriptions d'une physionomie spéciale et que l'on considère comme devant suivre, dans la chronologie épigraphique égyptienne, celles que M. le général Faidherbe a appelées *numidiques* et qui sont de l'époque de la domination romaine. Trois antilopes, notamment, ont tous leurs traits surchargés de dessins plus grêles et plus grossiers. M. Boucher n'a pas pu les déchiffrer tous, car ils sont faits sans ordre et enchevêtrés. Plusieurs centaines cependant constituent des signes lisibles ; et sur ce nombre, dix au moins ont été reconnus

(1) V. entre autres Duveyrier : Sculptures anciennes de Sous, *Bullet. Soc. de géogr.* 1876. — On les a rapprochées des sculptures du lac des Merveilles, dans les Alpes, près du col de Tende (Italie).

(2) Hamy. Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Avril-mai-juin 1882.

comme appartenant aux formes les plus anciennes du libyque qui provient de l'alphabet phénicien importé par les fondateurs d'Utique et de Carthage, et qui est encore en usage chez les Touaregs.

Cela ne fait pas encore remonter bien haut les sculptures qu'ils recouvrent. Mais ces sculptures renferment en elles-mêmes quelques indices d'une ancienneté plus grande. Ainsi elles ne représentent jamais le chameau. Cet animal n'est pas figuré non plus, de même que la brebis et le cheval, sur les monuments des plus anciennes dynasties de l'Égypte. Il ne fut introduit dans le pays que relativement assez tard.

En revanche, elles représentent un bœuf à cornes dirigées en avant et l'éléphant.

Hérodote fait encore mention du premier. Il dit qu'à trente journées des Garamantes (dont la capitale Garema, aujourd'hui Djerma, était située non loin de Mourzouk), il existe des bœufs qui paissent à reculons, parce que leurs cornes rabattues sur leurs yeux les empêchent de paître en allant en avant. D'après M. Duveyrier, les Touaregs conservent encore une tradition d'après laquelle les transports se faisaient à travers le désert à dos de bœuf, il y a d'ailleurs bien longtemps. Le désert était nécessairement alors parsemé d'oasis nombreuses et sillonné de cours d'eau. Or, son étendue était déjà bien grande du temps d'Hérodote, comme le prouve son récit du voyage des cinq Nasamons. Elle était sans doute beaucoup plus grande encore au temps d'Ibn-Khaldoun (1332), l'historien berbère si souvent cité. Cet auteur mentionne de nombreuses villes dont, à son époque, il ne restait plus que le souvenir. Mais sa description du désert nous le montre encore semé de beaucoup de villages, oasis et cours d'eau qui, aujourd'hui, ont complètement disparu.

Nous ne pouvons donc pas affirmer positivement que le transport à dos de bœuf à travers le désert n'était plus posible depuis le moment où écrivait Hérodote.

Nous ne pouvons pas non plus fonder de chronologie beaucoup plus précise sur la présence de l'éléphant.

Hannon avait vu des éléphants au cap qui porte aujourd'hui

le nom de Spartel, trois cents ans avant notre ère. Hérodote, Strabon, Pomponius Mela, Pline, Plutarque, en mentionnent comme habitant le pays entre l'Atlas et la Gétulie. Il en existait encore, croit-on, au IIIe siècle de notre ère. Mais ils avaient sans aucun doute disparu avant le VIIe siècle : Isidore de Séville l'affirme positivement.

Dans ces conditions d'incertitude, il est deux choses qu'on ne doit pas perdre de vue : d'abord, ce n'est pas l'invasion du mahométisme, qui a fait disparaître l'usage des sculptures rupestres, puisque l'introduction du chameau lui est antérieure et que cependant cet animal n'est pas représenté ; ensuite, aucun peuple actuel du Sahara ou de la région environnante ne conserve cet usage ou seulement le souvenir de cet usage. Il ne serait donc pas interdit de chercher leurs auteurs parmi les débris de peuples disparus ou en voie de disparition, d'autant plus que rien chez les anciens ne s'applique aux chasseurs de Tyout.

Des auteurs ont supposé que ces sculpteurs si primitifs par leur manière et les matériaux dont ils se servaient et qui ne connaissaient peut-être pas le métal, fer ou bronze, sont venus de l'Égypte et ont voulu imiter avec leurs faibles moyens l'écriture hiéroglyhique. Cette hypothèse ne semble avoir aucune base. Quels sont donc les peuples qui ont pu habiter le Sahara dès l'époque quaternaire? Quels sont les peuples qui y ont laissé tant de ruines pour ainsi dire en poudre, tant d'ateliers de silex taillés? La solution de cette question, à supposer que nous puissions l'obtenir, serait peut-être la clé de voûte de toute l'ethnologie africaine.

## III

Nous avons vu dernièrement reproduire quelques arguments en faveur de l'existence de rapports entre les peuples primitifs du Sahara et ceux du sud de l'Asie et même de l'Océanie. Certains de ces arguments, discutés encore cette année-ci, avaient été combattus à fond en 1876. Il n'y a pas lieu de s'y arrêter pour le moment, bien que l'on puisse entrevoir quelque relation

entre l'Afrique et un continent asiatico-malaisien, mais dans un passé sur lequel nous n'avons encore pour ainsi dire que fort peu de prise.

Ce n'est pas, d'ailleurs, parmi les éléments nègres qu'il faudrait chercher les authochtones du Sahara et de l'Afrique du nord. Il y a bien des chances, pour que les débris des populations confinés dans les rares endroits habitables du désert ou qui, le mieux adaptés à ses conditions d'existence, en occupent la majeure partie, descendent plus ou moins directement de ses primitifs habitants. Or, ces débris se rattachent surtout à l'élément berbère.

De plus, si l'on s'en rapporte à quelques indices tels que la décroissance du nord au centre du nombre des ateliers de silex taillés et de la perfection de forme de ceux-ci, le dépeuplement du désert se serait fait du sud au nord. Or, les Berbères forment encore le fond de la population de l'Afrique septentrionale. Il est certain, enfin, que les Berbères ont habité les oasis du désert algérien. Ils y ont été les architectes de constructions aujourd'hui en ruines, telles que la forteresse d'El-Goléah; ils y ont laissé de nombreuses traces de leur passage : langue, traditions, coutumes, puits artésiens.

Les Berbères nomades du désert sont merveilleusement organisés pour supporter son climat. Les Touaregs prétendent qu'ils peuvent voyager six jours sans boire ni manger; les Chaamba, facilement trois jours.

Lors de la première expédition du colonel Flatters, un Chaamba, s'étant endormi sur son chameau, s'égara le mardi 11 mai. Il était sans dattes ni eau et n'avait pas mangé depuis la veille au soir. On le retrouva seulement le jeudi dans l'après-midi. « Il marchait derrière son chameau, trébuchant à chaque pas et se dirigeant vers le sud qu'il prenait pour le nord. Ramené au camp le jour même et avant le coucher du soleil, il se tenait assez bien, et le lendemain il était comme tout le monde. Il avait été pendant soixante-seize heures sans manger ni boire, marchant sous un soleil ardent et par une température élevée. C'est une question de savoir si une telle adaptation peut s'acquérir rapidement, sinon d'un seul coup.

Ce ne sont pas là malheureusement des preuves bien fortes pour le temps reculé auquel peuvent se rapporter bon nombre des silex taillés du Sahara.

Que peut nous apprendre l'histoire sur l'ancienneté des Berbères?

Le premier caractère distinctif des Berbères, celui sur lequel on a établi d'abord leur individualité ethnique, est leur langue. Cette langue, divisée d'ailleurs en nombreux dialectes, s'étend, bien que de nombreuses tribus l'aient abandonnée pour l'arabe depuis moins de mille ans, de l'Égypte à l'Océan Atlantique et de la Méditerranée jusqu'au Soudan. On lui reconnaît, en général, des affinités avec l'égyptien. Le touareg et le kabyle formeraient même avec celui-ci le groupe des langues khamitiques ou couschites.

L'opinion des linguistes, d'après lesquels ce groupe se rattacherait aux mêmes orgines que l'arabe, est d'ailleurs formellement contestée par des auteurs aussi compétents que M. Renan. Il n'y a donc pas de présomption suffisante en faveur de ceux qui ont fait venir les Berbères de l'Asie, les présentant tour à tour comme des Syro-Arabes, des Philistins, des Iraniens, etc.

L'existence de ces peuples est historiquement signalée depuis plus de six mille ans par les annales égyptiennes. Un roi de la quatrième dynastie, Neferkherès, est dit en effet avoir soumis une portion des *Libyens* (traduction grecque de *Lebou-rebou, libu, lubu*) terrifiés par la vue d'une éclipse. Un papyrus se rapportant à la douzième dynastie désigne le pays des Libyens sous le nom de *pays des Tamahou*. Or, la langue berbère s'appelle encore dans le Sahara, chez les Touaregs, le *tamahoug, tamahag, tamacheck,* suivant les dialectes (Faidherbe).

Il y a mieux encore, car il est permis de se demander si les anciens Égyptiens n'ont pas eu en grande majorité les mêmes origines que les Berbères.

Deux théories sont en présence à cet égard, et il est bien difficile de juger de la valeur des arguments sur lesquels elles s'appuient. L'action réciproque de l'Égypte et de l'Afrique, l'une sur l'autre, est si ancienne, elle a été si longue, si profonde,

qu'il est souvent impossible aujourd'hui de démêler ce que la première a emprunté à la seconde et réciproquement.

Voyons d'abord les arguments essentiels de ceux qui font venir les Égyptiens d'Asie. Toute l'antiquité classique les croyait descendus des Éthiopiens, parce que ceux-ci jouissaient de la même civilisation. Cela ne prouve sans doute pas grand'chose, si, comme on l'objecte, « l'Éthiopie s'était modelée sur l'Égypte à une époque peu ancienne », ou avait été colonisée par elle sous la douzième dynastie (Maspero, p. 11). Les premiers monuments de l'Égypte, fait-on aussi remarquer, ont été élevés dans la basse Égypte. A en croire les Égyptiens eux-mêmes, d'ailleurs, « leurs divinités seraient originaires d'une contrée orientale comprenant l'Arabie à l'est, et peut-être la Phénicie au nord. Et la valeur de la tradition, ajoute-t-on, pourrait être confirmée par des faits nombreux. Il suffira d'indiquer la pratique de la circoncision et l'impureté du pourceau. »

Il est des considérations bien propres à affaiblir la portée de ces faits. Ainsi, la circoncision est si répandue dans toute l'Afrique qu'il serait permis de la croire d'origine africaine si nous ne la voyions pas mise en pratique jusqu'en Océanie. Quant au reste, il pourrait fort bien s'expliquer par la pénétration réciproque de l'Égypte et de l'Asie ou des incursions ou des conquêtes des Égyptiens en Asie, conquêtes dont on a signalé quelques indices dans leur histoire légendaire.

Ce serait autre chose si l'origine sémitique de la langue égyptienne était démontrée. Mais elle ne l'est pas.

Sans entrer dans de plus longs détails, nous devons toutefois reconnaître que c'est à l'Asie que l'Égypte a dû, de toute nécessité, emprunter certains éléments essentiels de sa civilisation primitive, tels que l'industrie du bronze. Mais ces éléments, de simples colons ont pu les lui apporter.

M. Hartmann, dans son important ouvrage sur les Nigritiens (1), a combattu avec beaucoup de science l'hypothèse de l'origine asiatique des Égyptiens, que nos meilleurs classiques

(1) *Die Nigritier, eine anthropologisch-ethnologische Monographie.* 1 vol. in-8° de 500 pages. Berlin, 1876. V. aussi les *Peuples de l'Afrique*, 1 vol. de la Bibl. scient. intern.

font venir par l'isthme de Suez depuis le commencement de notre siècle (Maspero, p. 17).

Il présente encore le Sahara comme ayant formé une vaste mer. A l'époque de cette mer supposée, l'Égypte n'était point encore habitable. Mais la Nubie était déjà habitée. Et c'est des districts supérieurs de la Nubie que, selon lui, les Égyptiens sont descendus pour occuper successivement leur pays actuel, à mesure que le Nil creusait et resserrait son lit. Car alors, lorsque le Sahara n'était point encore un désert, le Nil était le fléau de l'Égypte et non pas sa divinité bienfaitrice.

La Nubie ou le pays de Beled-el-Berabra est encore divisée en districts comme ceux de l'Égypte avant le règne de Ménès. Ces principautés nubiennes n'ont succombé qu'au moyen âge, sous les coups des Fungs. La même tendance à une sorte de féodalité se retrouve d'ailleurs chez les Bejah, les Touaregs, et en général les Nigritiens du nord-est de l'Afrique.

M. R. Hartmann oppose le type de l'ancien Égyptien ou Rétu, encore intact chez les coptes ou les fellahs de la Haute-Égypte, à celui des Sémites. Le Rétu, dit-il, d'apparence grêle, avait le front comprimé latéralement, les yeux bruns de forme allongée et légèrement relevée en dehors, le nez saillant faiblement arqué, et formant angle droit à la pointe, des mâchoires saillantes, des lèvres épaisses, un menton long et délicat, des joues larges, un profil légèrement aplati rappelant un peu celui des nègres, avec quelque chose de plus agréable et de plus intelligent. Au contraire, l'homme de race syro-arabique, tel qu'il se trouve fidèlement reproduit sur les peintures de Ninive, a le front élevé et bombé, les yeux grands et ovales, le nez fortement recourbé à pointe aiguë (en bec d'aigle), les lèvres minces, le menton arrondi, les joues étroites, les sourcils bien fournis, les moustaches et la barbe touffues. Tandis que les Égyptiens, du temps des Pharaons, avaient la poitrine large, les membres grêles, peu charnus, et les extrémités petites, les Ninivites se faisaient remarquer par un torse assez grêle, des membres musculeux, des mains et des pieds dodus et relativement forts. »

Il y a eu des rapports intimes entre les Égyptiens et les nègres à toutes les époques.

Nous voyons qu'un Pharaon de la dix-huitième dynastie, Ahmès Ier, qui eut la gloire d'expulser les pasteurs, n'éprouva aucune répugnance à épouser une négresse d'Éthiopie, la reine Ahmès-Nowertari. Celle-ci devint même régente, puis déesse! Sa descendance directe régna sur l'Égypte. Et sa petite-fille Hatasou, d'abord associée au pouvoir par son père Thotmès Ier, ensuite régente et seule maîtresse du royaume, gouverna avec gloire et fit explorer le pays de Poun et de To-Nouter, sur les rives de la mer Rouge.

La traite des noirs remonte vraisemblablement plus haut... On employait des esclaves noirs à la construction des monuments. Mais c'est surtout après l'expulsion des Hycsos que les Égyptiens se firent presque un jeu d'incursions réitérées chez les nègres d'Abyssinie, pour ramener à Thèbes en triomphe des animaux du centre dé l'Afrique : girafes et cynocéphales, ainsi que de nombreux prisonniers.

L'Éthiopie était érigée en vice-royauté, où l'héritier de la couronne faisait son apprentissage sous le titre de prince de Kousch. Et presque chaque année, le vice-roi allait piller les villages nègres du haut Nil. Sous Amenhotep III (dix-huitième dynastie), la domination égyptienne s'étendait d'ailleurs jusqu'au pays des Gallas.

Ramsès transporta dans le nord de ses États un certain nombre de noirs (*Nehesi* ou *Nahsi,* etc.).

Cela n'a pas été sans action sur le type primitif égyptien. D'anciens mélanges avec l'élément nègre sont d'ailleurs aujourd'hui fort distincts dans le peuple actuel de l'Égypte.

D'autre part, les Sémites sont aussi intervenus dans sa composition. Les conquêtes encore incertaines des Égyptiens des temps mythologiques en Asie une fois mises de côté, on sait par exemple, grâce aux inscriptions d'Abu-Simbil, que Ramsès établit une tribu asiatique, les *Aamu,* au milieu des Nubiens. M. R. Hartmann croirait volontiers que bon nombre des tribus arabes actuelles de l'Égypte descendent de ces *Aamu.*

Les Hycsos, qui ont occupé cinq cents ans l'Égypte et qui n'en ont pas été complètement chassés, étaient des Sémites ou plutôt des Sémites mêlés de Mongols. Ce n'est pas tout. Nous ne

savons pas jusqu'où remonte l'influence de l'élément arabe sur les côtes de la mer Rouge, au sud même de l'Égypte, en Abyssinie, etc. Il est certain seulement qu'elle remonte fort haut. Et c'est sans doute à elle que doit être attribuée la constitution de ces peuples aux traits nullement négroïdes, dont le teint va du brun au rougeâtre, qui ont dû autrefois jouer un rôle important dans toute l'Afrique, notamment sous le nom d'Éthiopiens. Les Foulahs ou Peulhs qui habitent aujourd'hui l'ouest, mais que leurs traditions font venir de l'Orient, se rangent, sans aucun doute, parmi ces peuples. Or, ils ont aussi du rapport avec les anciens Égyptiens et les Berbères.

## IV

Quoi qu'il en soit, et la question du point de départ des Égyptiens mise de côté, c'est encore l'élément berbère qui semble avoir joué le principal rôle dans la formation de leur race. Ils étaient en contact immédiat avec cet élément dès l'époque la plus reculée, à l'ouest, et il formait au sud la transition entre eux et les nègres. Nubiens et Libyens ont fait de concert, chez eux, des incursions. Bien des noirs de l'histoire égyptienne sont de race berbère, à commencer par les Nubiens, ancêtres des Berabras. L'élément sémite, qui a dû, à ce que nous avons supposé, s'introduire par la côte orientale, une fois mis de côté, il faut voir des Berbères plus ou moins mêlés de sang nègre dans les Éthiopiens. M. Hartmann regarde comme Berbères les rois éthiopiens qui ont dépossédé la vingt-quatrième dynastie. Ces rois tiraient leur origine des rois-prêtres d'Ammon-Râ exilés en Nubie sous la vingt-unième dynastie et qui avaient fait de Napata une Thèbe éthiopienne. Mais M. Maspero dit lui-même, parlant de la région comprise entre la seconde cataracte et les montagnes d'Abyssinie (p. 382) :

« Dans la vallée même, depuis Syène jusqu'au confluent du Tacazzé, les colons de race égyptienne formaient le fond de la population ; dans les plaines du haut Nil, se trouvaient des nations de races différentes. Les unes étaient noires ; les autres,

alliées aux Himyarites et venues de l'Arabie méridionale, parlaient un idiome sémitique; *d'autres enfin se rattachaient par le type et la langue aux Égyptiens et aux Berbères.* »

Il est vrai que M. Maspero fait venir les Éthiopiens, sous le nom de Kouschites qu'ils portèrent en effet, du centre de l'Asie, de la Bactriane par l'Arabie et le détroit de Bab-el-Mandeb. Mais il est presque inutile de rappeler que cette opinion admise depuis longtemps ne repose sur rien de certain, et qu'en dehors des Égyptiens et des Berbères eux-mêmes, il n'y a plus de Kouschites.

Nous avons, au surplus, des témoignages plus positifs que les documents historiques : ce sont les ressemblances. Or, il y en a d'incontestables entre Égyptiens et Berbères. Prüner-bey en avait déjà signalé dans ses études craniologiques.

« J'ai consacré (1), dit M. Hartmann, des journées entières à l'étude des cavaliers libyens de Bulak, et j'ai remarqué, parmi ces beaux soldats du gouverneur égyptien, beaucoup de physionomies que j'avais rencontrées dans les villes égyptiennes et les campagnes du Caire.

« Les Berbères du Magrheb rappellent les Égyptiens par leur extérieur, et les têtes de Ramsès et de Hator ne sont pas rares parmi eux. Barth rapporte qu'il a remarqué des profils égyptiens parmi les Touaregs-Tadmekkes et les Touaregs-Hékikans. J'ai trouvé moi-même beaucoup de ressemblance entre les Magrhebins d'Égypte, les turcos que je vis à Paris en 1867, les tableaux d'Horace Vernet et de nombreuses photographies. »

Remarque beaucoup plus importante, essentielle même au point de vue où nous nous plaçons :

« *Ceux qui se rapprochent le plus des Rétus sont les habitants de certaines oasis libyennes, débris de populations primitives, anciens Libus ou Tamhus, ou bien immigrants des districts lointains du nord-ouest.* »

Il y a fort longtemps qu'on a signalé également la ressemblance de bon nombre de Berbères avec les Européens du Sud. Le professeur Martins, visitant avec Desor l'oasis de Suf, en

(1) *Les Peuples de l'Afrique*, p. 14 et 68.

aurait volontiers pris les habitants pour des gens de la Provence ou du Languedoc, s'ils n'avaient pas été revêtus du burnous. Et encore dernièrement M. Henri Martin disait : « Si l'on habillait la plupart des hommes bruns de la grande Kabylie de vêtements européens, vous ne les distingueriez pas de paysans ou de soldats français. »

Nous avons pu constater la parfaite justesse de cette impression.

Ce cachet de ressemblance européenne n'est pas fait d'ailleurs pour séparer beaucoup les Berbères des Égyptiens.

Lorsque le Sahara était habité par la race qui constitue encore le fond commun de toutes les populations indigènes de l'Afrique septentrionale, celle-ci était unie à l'Europe méridionale par de larges communications.

L'une et l'autre formaient ensemble, pour ainsi dire, comme en témoignent encore la flore et la faune des deux rives opposées de la Méditerranée, une même aire géographique. On ne saurait donc s'étonner aujourd'hui de retrouver parmi les populations du pourtour de la Méditerranée des caractères physiques propres à démontrer l'existence d'une ancienne race plus ou moins altérée ou modifiée aujourd'hui par les mélanges et les changements dans les conditions de milieu. Cette race, on pourrait l'appeler *méditerranéenne*.

Dans une étude célèbre de crânes des cavernes du midi de la France appartenant à l'époque de la pierre polie, mais se rattachant encore à une civilisation plus ancienne, Broca a établi que notre race quaternaire de Cro-Magnon passe par des transitions insensibles au type crânien des Basques et des Guanches, puis à celui des Berbères. Dans son exploration des Canaries, M. Verneau a vu de même parmi les Guanches des individus qui ont tous les caractères de la race de Cro-Magnon. Mais des éléments européens sont venus en outre se greffer sur le fond berbère du nord de l'Afrique, à une époque bien postérieure aux temps quaternaires, quoique fort ancienne. Et ces éléments ont dû vraisemblablement apporter aux Berbères des caractères quelque peu différents de ceux des Égyptiens.

Dans des tombes de la douzième dynastie, on a signalé des

représentations d'hommes blonds aux yeux bleus. Le nom d'Hanebou, qui désigne les nations européennes, se rencontre dans un texte appartenant aux premières dynasties.

Sous la dix-neuvième dynastie (soit entre 1591 et 1382 avant Jésus-Christ), toute une invasion de nomades aux yeux bleus et aux cheveux blonds vint s'abattre sur l'Égypte, arrivant de l'Ouest. Ces nomades étaient alliés aux Libyens. Mais les documents qui les représentent pâles, blancs ou roux, avec des yeux bleus, les désignent fréquemment sous le nom de *Tamahou*, *hommes blonds du Nord*. Ils finirent par former des établissements en Égypte et par fournir des troupes mercenaires à ses rois. On présume qu'ils n'ont pas implanté leur langue, mais adopté celle des Libyens bruns, en y introduisant des éléments celtiques. Ils se sont fondus par la suite avec ces bruns, et c'est ce mélange surtout que le général Faidherbe regarde comme ayant formé le type berbère. Les Égyptiens les confondaient sous les noms de *Tamahou* et de *Tahennou*, hommes blancs d'Afrique.

Dès le XVIe siècle avant notre ère, des peuples blancs, dont on retrouve les restes surtout dans les dolmens du nord de la France, avaient traversé les Pyrénées et fondé la nation des Celtibères. Il est permis de supposer que ce sont ces peuples qui sont passés en Afrique (déjà mélangés de bruns de même race que les Libyens) ; car dans le Maroc et l'Algérie la traînée des monuments mégalithiques correspond à celle des Berbères blonds.

Ceux-ci sont aujourd'hui en voie de disparition. Mais on a signalé par exemple en 1870, non loin de Bône, sur l'oued Aïn-el-Halleb, la tribu des Denhadja, dont tous les membres étaient blonds. Or, la tradition de ces Denhadja les *fait descendre des constructeurs de dolmens, et ils élèvent encore sur leurs tombes des pierres d'un certain volume appelées snobs*.

Les Berbères primitifs se sont présentés, par suite des conditions de climat auxquelles ils ont été soumis dans les diverses parties de l'Afrique, sous des aspects et des noms différents, dès la plus haute antiquité historique. Ils étaient notamment divisés en nomades et sédentaires, Libyens et Éthiopiens ou

Numides et Gétules. Dès la plus haute antiquité aussi, des colonies importantes et des invasions sont venues considérablement altérer l'uniformité de leur physionomie. Telles sont celles des Hycsos chassés d'Égypte, des Phéniciens de Tyr et de Carthage (1500 avant Jésus-Christ), des Romains, des Vandales et des Arabes, d'abord en 700, puis au XIe siècle, amenant avec eux des représentants de toutes sortes de peuples et notamment des nègres.

On a cru retrouver le type primitif autochtone surtout parmi les Berbères sédentaires qui occupent aujourd'hui quelques massifs montagneux. Il n'est pas douteux, en effet, qu'ils ont été refoulés là par les invasions successives. Ces Berbères sont les Kabyles du Djurdjura ; les Aït-Aïssa, qui peuvent compter deux mille fusils, répartis entre douze villages, s'échelonnant sur 90 kilomètres le long de l'oued Aïssa (Maroc) ; les Aït-Messad qui comptent deux à trois mille fusils, à 120 ou 130 kilomètres à l'est de la ville de Maroc. Il existe encore parmi ces derniers un nombre notable de blonds à cheveux roux.

M. C. Sabatier, qui vient de consacrer à ces trois groupes une étude intéressante (1), a constaté que plusieurs de leurs si originales et si curieuses institutions sont d'origine relativement récente.

Or, antérieurement à tous les apports des races étrangères que nous venons de mentionner, l'élément nègre s'était mêlé à l'élément berbère en l'altérant dans toutes les proportions.

Les anciens nous avaient déjà signalé la présence de cet élément noir parmi les Berbères, sous le nom de Mélanogétules. M. Prüner-bey a jadis trouvé dans les dolmens de Roknia un crâne de nègre pur et deux crânes de nègres métissés. Mais la preuve de l'ancienneté de ces mélanges réside moins encore pour nous dans la présence de nombreux individus noirs parmi les Berbères, que dans l'existence, distincte depuis un temps immémorial, de peuples entiers qui, tels que les Berabras de la

(1) *Essai sur l'origine, l'évolution et les conditions actuelles des Berbères sédentaires.* 1882.

Nubie, forment, selon M. Hartmann, une sorte de trait d'union entre les Nigritiens et les Berbères.

Rien ne s'oppose à ce que l'on admette que ces mélanges ont eu lieu bien avant que le Sahara soit devenu inhabitable pour des peuples sédentaires.

Les nègres sont les seuls qui puissent, sans danger, habiter toute l'année les oasis sahariennes, où les eaux croupissantes qui arrosent les dattiers entretiennent des fièvres mortelles, même pour les Touaregs. Mais ils ne s'acclimatent pas au nord du grand désert; et ce n'est pas du côté de la région saharienne qu'il faut chercher leur véritable patrie.

Est-il permis d'en dire autant de certains d'entre eux, tels, par exemple, que ceux qui nous ont été donnés à tort ou à raison comme les descendants des pygmées d'Homère?

## V

Le passage célèbre et tant de fois cité où Homère parle des combats que les grues livrent aux pygmées, nous a tout l'air de se rapporter à des singes ou à des anthropoïdes. Mais des témoignages plus positifs prouvent bien que ce nom de pygmées a été aussi appliqué par les anciens à de très petits hommes.

Pline en plaçait dans l'Asie-Mineure, en Afrique et surtout dans l'Inde, « aux extrémités de l'Inde », dit Aulu-Gelle, d'après lui. Or, aux « extrémités de l'Inde », on a bien retrouvé de véritables pygmées, les Mincopies (îles Andamans) ou Négritos, dont la taille descend à $1^{m},37$ et est, en moyenne, de $1^{m},43$.

On en a retrouvé de même en Afrique. Les anciens plaçaient les pygmées d'Afrique notamment au midi des sources du Nil et dans l'extrême sud-ouest.

Aristote dit expressément : « Les grues passent des plaines de la Scythie aux marais de la haute Égypte, vers les sources du Nil. C'est ce canton qu'habitent les pygmées, dont l'existence n'est point une fable. C'est réellement, comme on le dit, une espèce d'hommes de petite stature, et leurs chevaux sont petits aussi. » (*Histoire des animaux.*)

La petitesse des bestiaux de cette région n'est pas une fable non plus. On sait que chez les Baris, nègres qui habitent les environs de Gondokoro, « vaches et brebis ont des dimensions tout à fait lilliputiennes » (Baker). De nos jours, c'est à deux ou trois degrés de longitude ouest du Nil et à deux degrés de latitude nord, dans le bassin de l'Ouellé, qu'on a trouvé les pygmées les plus voisins de la Haute-Égypte. Ce sont les Akkas, que nous ont fait connaître MM. d'Avranchers, d'Abbadie et Miani.

Ils ne sont pas d'ailleurs les seuls pygmées de l'Afrique équatoriale.

En 1625, Andrew Battel, auquel on doit les premiers renseignements positifs sur les anthropoïdes africains, a rencontré vers le nord-est ou l'est du cap Lopez, sur l'Atlantique, une « espèce de petit peuple » du nom de *Matimba*. Il dit expressément que ce petit peuple se compose « de pygmées, pas plus grands que des enfants de douze ans, mais très robustes. »

Peu d'années après, en 1686, un autre voyageur, Dapper, a décrit sous le nom de *Mimos* ou *Bakkes-Bakkes* un peuple tout semblable, habitant au cœur du Loango.

Les descendants de ces Bakkes portent aujourd'hui le nom de Babonkos, Abongos ou Obongos. Ils ont été reconnus par du Chaillu et étudiés par O. Lentz et l'expédition allemande qui a exploré, il y a peu d'années, le Loango. On en possède au moins quatre portraits. Le premier représente un adulte aux cheveux laineux, remarquable par la grosseur relative de sa tête, l'amplitude de son thorax et l'allongement proportionnel de ses bras et surtout de ses avant-bras. Ce dernier caractère est essentiellement nigritien et simien. Le nez est court et large, les lèvres sont retroussées et les oreilles relativement grandes. Il est prognathe et sa tête est brachycéphale, c'est-à-dire relativement large.

Le troisième portrait représente aussi un adulte d'une taille de $1^{m},365$.

En 1861, le docteur Touchard a signalé la récente disparition au Gabon d'un peuple de nains auquel il donne le nom significatif d'*Akoa;* et en 1868, l'amiral Fleuriot de Langle a pu voir au

cap Lopez un survivant de ce peuple. Ce malheureux avait été vendu comme esclave. Il mesurait de $1^m,35$ à $1^m,40$.

Un crâne akoa, rapporté également par M. de Langle, se distingue par sa petitesse relative et sa rondeur.

Les caractères des Akoas se retrouvent chez une autre peuplade située à peu de distance vers le nord, les M'Boulous, les Chekianis. La collection B. Davis renferme six crânes de ces derniers.

Du Chaillu a rapporté quatre-vingt-treize crânes des rives du Fernand Vaz. Un grand nombre d'entre eux offrent aussi les caractères akoas. M. Hamy (1) en signale la présence chez des populations situées un peu plus à l'est, et, d'après des pièces rapportées par M. Savorgnan de Brazza, on les retrouve jusque sur l'Ogoué supérieur. On ne sait pas s'ils se retrouvent au delà. Mais les Akkas n'en sont pas très loin; et dans la région qui les sépare de l'Ogoué, M. Stanley a signalé quelques nègres nains.

La taille des Akkas ne dépasse pas $1^m,52$ et descend à $1^m,35$. Ce sont pour M. Hamy les vrais pygmées d'Homère. Leur nom est en effet des plus anciens, car M. Mariette l'a lu à côté du portrait d'un nain sculpté sur un monument de l'ancien empire égyptien; et il s'est répandu, sans s'altérer beaucoup, jusque dans le sud-ouest de l'Afrique. Quoi qu'il en soit, certainement il a été le nom principal d'une population qui s'étendait à travers toute l'Afrique et qui est aujourd'hui comprimée et réduite à de petits îlots ne formant plus qu'une chaîne vingt fois interrompue. M. Hamy l'a rapprochée, sous le nom de Négrille, des Négritos de l'Asie orientale, dont elle serait parente.

Il y a au moins un indice que cette population pénétrait peut-être, dans des temps reculés, jusqu'au centre du Sahara.

Cet indice, dont on pensera ce que l'on voudra, est contenu dans l'histoire des cinq Nasamons, que raconte Hérodote (liv. II, XXXII) avec des détails positifs :

« Cinq jeunes gens de la tribu des Nasamons, dit-il, s'étaient

(1) Essai de coordination des matériaux récemment recueillis sur l'ethnologie des négrilles ou pygmées de l'Afrique équatoriale. — *Bull. Soc. d'anthr.*, 1879.

imaginé de pénétrer dans les déserts de la Libye, plus loin qu'on ne l'avait fait avant eux. . . . . .
. . . Ayant traversé une grande étendue de terre sablonneuse, après bien des jours, ils aperçurent enfin des arbres répandus dans une plaine; ils s'en approchèrent et mangèrent les fruits de ces arbres. Survinrent alors des hommes de très petite taille qui les prirent et les emmenèrent. Les Nasamons ne comprenaient pas la langue de ces hommes, ni ceux-ci celle des Nasamons. On leur fit traverser des marais d'une grande étendue; de l'autre côté de ces marais, ils arrivèrent à une ville dont tous les habitants étaient noirs et de petite taille comme les premiers. »

D'après M. Vivien de Saint-Martin (*le Nord de l'Afrique dans l'antiquité*), dont l'avis ne semble pas, cependant, partagé par tout le monde (1), les cinq Nasamons, partis du Fezzan, auraient remonté, jusqu'à Ouargla, l'Oued-Mia. Depuis un temps immémorial, cette ancienne rivière ne coule plus à Ouargla, mais cela, loin d'être une difficulté, concorde avec ce que nous savons des changements survenus dans le Sahara.

En définitive, les pygmées ou négrilles sont une des populations les plus anciennes, les plus primitives de l'Afrique; et leur habitat, qui fut certainement voisin du Nil, fait présumer qu'ils ont eu quelque rapport avec les peuplades quaternaires du Sahara.

Pour beaucoup d'ethnologues, ils sont apparentés aux Bochimans, les petits sauvages bien connus aujourd'hui confinés dans les déserts de l'Afrique australe.

Ils s'en séparent cependant par deux caractères fondamentaux : la forme de la tête, qui est ronde chez eux, tandis qu'elle est relativement très allongée chez les Bochimans, et la stéatopygie ou proéminence graisseuse de la région fessière, qu'on a observée jusqu'à présent uniquement chez ces derniers et les Hottentots, qui sont le produit d'un métissage de nègres et de Bochimans.

(1) V. de Quatrefages, *les Pygmées d'Homère*, dans le *Journal des savants*, février 1881, juin et août 1882.

Mais deux Akkas, amenés en Europe en 1874 à l'âge de onze et de huit ans, par M. Miani, seraient devenus dolichocéphales (à tête allongée) comme les autres nègres, en grandissant.

Élevés à Vérone dans la famille Miniscalchi, ils ont atteint la taille de 1m, 41 et de 1m, 42. Leur prognathisme (saillie de la face en avant) est resté considérable. Ils sont plus jaunes et moins cuivrés. Assez doux, ils ont appris l'italien, et, dans les classes élémentaires qu'on leur a fait suivre, ils n'ont pas été très inférieurs aux autres. L'aîné, qui avait montré dès son arrivée des aptitudes musicales et saisi au vol un des airs les plus connus de la *Fille de Mme Angot,* joue maintenant du piano avec justesse et même avec sentiment. On en a fait des catholiques; mais leur directeur, l'abbé Beltrame, doute qu'ils soient absolument sincères.

Le second caractère distinctif des Bochimans, la stéatopygie, aurait, d'autre part, été signalé çà et là par divers voyageurs dans le centre de l'Afrique et jusque sur la côte orientale.

Les anciens Égyptiens connaissaient un peuple rouge dans une région appelée Poun. Cette région, située au pays des Somalis, faisait partie d'une aire géographique qui comprenait les côtes de l'Arabie et de l'Afrique, à l'est et au sud de l'Égypte.

Les Égyptiens allaient chercher surtout des aromates pour les besoins du culte dans ce pays de Poun, et cela au moins dès la onzième dynastie. Les indigènes habitaient des cabanes rondes dans lesquelles on montait au moyen d'échelles, et leur bétail se reposait sous des dattiers. « Ils avaient le *profil des Sémites,* avec la *peau rouge* des Égyptiens, et la femme d'un chef qui vint sur son âne au-devant des Égyptiens envoyés par Hatasou (dix-huitième dynastie), semble ornée de cette proéminence des fesses caractéristique des Bochimans (1). » Les statues du dieu Phtha, quelquefois qualifié de nain, sont également ornées d'une saillie semblable.

Aujourd'hui les Bochimans sont peut-être les hommes les plus dégradés de la terre. Leur taille moyenne est au-dessous de 1m, 40. Leur figure est très bestiale, avec un nez écrasé, des

(1) Lefébure, op. c.

pommettes saillantes, une bouche dont les lèvres toujours entr'ouvertes s'avancent comme un museau. Ils sont entièrement glabres, sauf quelques poils enroulés en touffes sur la tête et le pubis, et d'une saleté ignoble. Ils vivent au jour le jour, sans culture et sans troupeaux, et se procurent leur nourriture par la chasse et la rapine.

Presque régulièrement réduits à la famine d'ailleurs, leur maigreur est très souvent telle que leurs os se voient sous leur peau comme sous celle d'un cadavre desséché. Mais dès qu'ils ont de la nourriture à volonté, il ne faut pas plus de quatre jours pour que leur corps, couvert des replis de leur peau sèche, devienne potelé, « chargé même d'un ridicule embompoint », et pour que leur peau lisse, vivifiée par un sang abondant, les rajeunisse à vue d'œil.

Leur agilité est telle qu'ils suivent très bien un cheval au galop. Le désert de Kalahari est cependant leur dernier refuge, et c'est grâce à son aridité qu'ils ont pu échapper à une totale destruction. Lorsque les Hottentots ou les Cafres les rencontrent, ils les tuent comme des animaux nuisibles.

Les colons leur font aussi la chasse comme à des animaux, et cela, dit Sparmann, avec plus de fureur que s'ils étaient des loups ou d'autres bêtes féroces. Ils n'épargnent ni les femmes enceintes, ni les enfants à la mamelle, à moins qu'ils ne les trouvent propres à augmenter le nombre de leurs esclaves.

Malgré la flagrante infériorité de ces Bochimans, infériorité dans laquelle il faut d'ailleurs faire la part des conditions de leur misérable existence, ils ont une aptitude artistique bien singulière chez de tels êtres, aptitude qu'aucun de leurs voisins, Hottentots ou Nègres, n'a jamais montrée. Ils dessinent, à l'aide de charbon et de différentes ocres, sur les parois des cavernes qu'ils habitent, des animaux de toutes sortes.

Il est bien certain que leur confinement actuel ne répond nullement à l'aire géographique qu'ils ont jadis occupée. Nous ne savons pas positivement jusqu'où ils étaient répandus dans l'Afrique, mais on ne peut douter qu'ils en soient les plus primitifs habitants.

Ils ont probablement été refoulés peu à peu par les nègres.

Ceux-ci, à leur tour, et avec eux, ont été rejetés à la côte occidentale par des flots successifs de ces populations plus nobles venues du nord-est, chez lesquelles le sang arabe et le sang berbère entrent dans des proportions diverses.

Cette superposition successive d'éléments variés explique assez qu'il n'y a pas en Afrique, plus qu'ailleurs, de ces groupes tranchés que l'on classe en théorie. La masse compacte des vrais nègres, des Nigritiens du Soudan et de l'Ouest, offre elle-même toutes les transitions avec les peuples voisins.

On a bien des fois signalé des noirs d'une réelle beauté de formes, et tel trait que nous englobons dans notre admiration de la statuaire antique, leur a été emprunté à une époque inconnue.

La coloration de la peau présente chez eux tant de variations, bien qu'on en fasse leur caractéristique commune essentielle, qu'il est presque impossible de la suivre dans toutes ses nuances. Le docteur Nachtigal préconise comme la plus commode la gamme chromatique en usage chez les Arabes du Soudan. Elle ne comprend pas moins de sept tons, qui vont du blanc au noir en passant par le rouge (Arabes et Berbères), le jaune (Arabes et Berbères), le brun (Arabes soudaniens), le vert ou bronze très foncé (tribus du Sahara, nègres, Arabes soudaniens), et le gris (Nigritiens). Le noir, très fréquent comme couleur individuelle, est rare comme couleur collective de tribus. Les cheveux crépus sont un signe bien plus certain que la couleur, du sang nègre. Et cependant, tandis qu'on les rencontre fréquemment chez les Berbères, les Gallas, qui sont des Nigritiens, quoi qu'ils en disent, n'en ont pas.

« Les Nigritiens, dit M. R. Hartmann, présentent tant de déviations de tribu à tribu, qu'il nous faut faire abstraction de l'idée que nous nous sommes faite du nègre aux cheveux crépus, au nez camus, aux lèvres grosses et à la peau noire comme l'aile du corbeau ou la poix. De telles images figureront mieux dans les débits de tabac que dans les cabinets d'anthropologie. »

## VI

Il nous resterait encore beaucoup à dire, notamment sur les Nigritiens. L'esquisse que nous venons de tracer n'est guère plus, en effet, qu'une introduction à l'ethnologie actuelle de ce que l'on a appelé le « continent noir ». Elle pourrait rendre, nous semble-t-il, un peu plus claires et compréhensibles l'origine, les divisions et l'enchevêtrement des races africaines, en montrant tout d'abord que le « continent noir » n'est pas et n'a jamais été toute l'Afrique. Mais nous craindrions d'en tirer, sans autre développement, des conclusions d'un caractère définitif et tranché. Seulement, s'il fallait nous résumer, nous serions en droit de présenter comme acquis un fait de première importance : c'est que l'opinion, partout reproduite et seule classique aujourd'hui, d'après laquelle le peuple égyptien, la race des Rétus, serait venue de l'Asie par l'isthme de Suez, ne repose sur aucun fondement positif. Elle a été une assez juste réaction contre la prétention des auteurs anciens et modernes à faire descendre la civilisation égyptienne de l'Éthiopie et les Rétus des nègres. Mais elle s'appuie presque uniquement sur cette idée erronée : qu'il n'y a pas de race blanche en dehors de celles de provenance asiatique.

Nous savons que la civilisation égyptienne se montre à nous pourvue de tous ses éléments essentiels, à l'aurore même de l'histoire. Plusieurs de ces éléments peuvent être de provenance étrangère et remonter aux guerres osiriennes. Mais quel est le centre de cette civilisation ? Non l'Éthiopie, si l'on veut, mais encore moins la basse Égypte. C'est la haute Égypte, la région de Thèbes, la patrie d'Osiris, dont la fondation est bien antérieure à toute histoire. Cette région était divisée en petits États indépendants dont l'organisation politique rappelle celle des tribus berbères. Le guerrier qui a réuni le premier ces petits États en une nation, Ménès, était le chef de l'un d'eux, celui de Thini. Et s'il a établi le centre de sa puissance dans la basse Égypte, en fondant Memphis, il n'a fait qu'y concentrer l'action

d'une civilisation qui, loin de venir alors du nord-est, appartenait déjà depuis un temps immémorial à la haute Égypte. On voit par là dans quelle mesure est vraie l'assertion que la civilisation égyptienne a remonté le Nil au lieu de le descendre. Nous savons d'ailleurs par Hérodote qu'au temps même de Ménès, tout le pays, à l'exception du nome thébaïque, était un marécage. Et ce que nous avons dit des conditions climatériques de l'Afrique du nord pendant l'époque quaternaire ne permet d'élever aucun doute à ce sujet. Il y a deux monuments antérieurs à Ménès, non loin de Memphis. Ils sont élevés à l'*ouest*, sur le vaste plateau formé à une lieue de distance par la chaîne libyque : ce sont le grand sphinx, symbole d'Harmakhis le soleil levant, et le temple du dieu. Construit en blocs énormes de granit et d'albâtre, soutenu par des piliers carrés monolithes, ce temple, véritable transition entre les mégalithes et l'architecture telle que nous la comprenons, n'offre ni une moulure, ni un ornement, ni un hiéroglyphe. Dans une inscription conservée au musée de Boulaq, le roi Khouwou ou Chéops (quatrième dynastie) en parle comme d'un édifice dont l'origine se perdait dans la nuit des temps et qui, enfoui sous les sables du désert, avait fortuitement été découvert sous son règne.

Le Delta est d'origine relativement récente, et la civilisation égyptienne était fondée depuis longtemps lorsqu'il ne présentait encore aux conquérants, qui seraient venus par l'isthme de Suez, qu'une surface fangeuse presque impraticable. Il ne rendait pas le passage impossible, au moins vers l'époque de Ménès (5,500 ans av. J.-C.). Nous ne doutons pas, en effet, qu'il y ait eu dans la civilisation égyptienne des éléments d'origine asiatique. Mais à quelle date remonte leur introduction? Le travail du bronze est extrêmement ancien. On possède deux statuettes en bronze de grande dimension très finement ciselées; elles sont attribuées à la cinquième ou à la sixième dynastie.

A Meydoum, dans un tombeau qu'il croit antérieur à la quatrième dynastie, M. Mariette a trouvé trois panneaux de bois sur lesquels sont sculptés, en bas-relief, des personnages d'un type différent de celui des autres figures de l'ancien empire. Au lieu d'être musculeux, le corps est sec, nerveux; les épaules

sont moins trapues, les jambes moins maigres; la figure est osseuse au lieu d'être pleine, le nez *aquilin* au lieu d'être lourd; les lèvres sont sèches au lieu d'être épaisses. L'ensemble rappelle les races dites sémitiques ou arabes.

Deux autres statues de Meydoum (deuxième ou troisième dynastie), d'un art également presque parfait, représentent, l'une, un jeune homme, « chef des constructions » et « chef des soldats »; l'autre, une jeune fille, du nom de « Nefer ». L'ornementation du bandeau qui couronne les cheveux de celle-ci est composé d'étoiles et autres détails, dont « l'origine et le caractère babyloniens n'ont pas paru douteux ».

Le dernier roi de la troisième dynastie, Snewrou, provoqué par les incursions périodiques des nomades de l'Arabie pétrée, franchit l'isthme de Suez et pénétra jusqu'au fond de la péninsule arabique. Ses exploits sont représentés sur les rochers du Sinaï.

Mais Ménès lui-même ne nous reporte pas à plus de 5,500 ans avant notre ère. Or, le peuple égyptien, à ce qu'admettent MM. Bunsen et Renan, pour ne citer que les moins suspects, a environ vingt mille ans d'existence sur le Nil; et nous avons des témoignages de sa civilisation qui, d'après M. Oppert, remontent à plus de onze mille ans (11542 ans) avant notre ère. N'est-il pas d'ailleurs frappant que les animaux domestiques des anciens Égyptiens appartiennent tous à la faune africaine?

Des moutons et des chèvres, représentés dans un bas-relief de la IV^e^ dynastie, seraient cependant asiatiques (1). Les bœufs à croupe puissante et à cornes formidables des Égyptiens existent encore dans le Dongola et la Barbarie. M. R. Hartmann les croit de la même espèce que le zébu. Mais celui-ci semble avoir une aire géographique qui comprenait à la fois l'Inde et l'Abyssinie et le pays des Gallas.

Parmi les plantes les plus anciennement cultivées en Égypte, M. Maspero cite le froment, l'orge, le sorgho, la vesce, le lupin, le pois chiche, la lentille, la vigne, et, à tort semble-t-il (2), l'épeau-

(1) Maspero, p. 9. — R. Hartmann. — *Les chevaux dans les temps préhistoriques*, par Pièrement. 1883. P. 505.

(2) V. de Candolle, *l'Origine des plantes cultivées.*

tre. Le froment, que l'on croit originaire de Mésopotamie, devait être répandu jusqu'en Syrie. L'orge, de même que le froment, d'ailleurs, semble avoir été cultivée très longtemps avant toute histoire, et la variété à six rangs des plus anciens monuments égyptiens semble avoir été indigène en Égypte. Le sorgho est indigène dans l'Afrique équatoriale. Il a été introduit tardivement en Asie par les Égyptiens. La vesce, le lupin, la fève, la vigne, sont indigènes en Afrique. Le pois chiche, cultivé anciennement dans l'Asie occidentale et l'Inde, était vraisemblablement inconnu aux anciens Égyptiens (1). La lentille, dont ils faisaient un grand usage, bien qu'on ne la retrouve pas dans les monuments, était indigène sur le pourtour oriental de la Méditerranée et notamment dans l'Asie occidentale.

Nous ne voyons là rien qui nous contraigne de faire venir d'Asie, avec les bases essentielles de toute civilisation, l'ancien peuple égyptien. On n'a jamais signalé, enfin, chez celui-ci, des caractères physiques en rapport intime avec ceux de telle ou telle race asiatique, tandis que Champollion le jeune se montrait déjà frappé de sa parenté étroite avec les Berabras de la Nubie.

On dit habituellement (Maspero, p. 17) que les Égyptiens venant d'Asie ont rencontré des nègres sur le Nil et les ont refoulés. Or, à supposer que les rives du Nil fussent habitables à l'époque bien antérieure à toute histoire où un tel évènement aurait pu avoir lieu, les conditions de climat de toute l'Afrique du nord les auraient probablement rendues inhabitables pour des nègres. Ce n'est donc pas vraisemblablement sur le Nil même que les Égyptiens ont trouvé les éléments de civilisation d'origine africaine dont ils étaient en possession à l'aurore de l'histoire. Et cela est également contraire à l'hypothèse de leur provenance asiatique.

Tout milite donc en faveur de l'idée dominante de notre esquisse : que toute l'Afrique septentrionale, reliée à l'Europe à l'époque quaternaire, a fait partie de l'aire géographique d'une antique race blanche dont les Égyptiens (et tous les Kouschites?) ne seraient qu'une des branches, loin d'en être la souche. Nous

(1) De Candolle, p. 260.

n'avons pas de preuve que le Sahara a été le principal centre de formation de cette race. Les silex taillés qu'on y rencontre ne sont pas tous quaternaires ; mais il y en a au centre même du désert, et nous savons qu'il était abondamment peuplé à l'époque certainement reculée où ses dunes de sable n'étaient pas formées.

Sur ses confins, la race blanche nord africaine a été, dès l'origine, en contact avec des noirs. Parmi ces noirs, il faut peut-être compter les nègres nains dont il reste quelques débris au centre de l'Afrique et peut-être au sud.

Mais, aussi haut que nous puissions remonter, nous ne trouvons de ce côté-ci de l'équateur que des tribus peu nombreuses ou des traces équivoques de ces primitifs habitants de l'Afrique, pygmées et Bochimans. L'élément nigritien, qui les dominait ou les avait absorbés, avait déjà, par son mélange avec les Berbères au nord et, plus tardivement, avec les Arabes à l'est, donné naissance à toute sorte de races intermédiaires.

ZABOROWSKI.

# LA CARMÉLITE[1]

## DEUXIÈME PARTIE

### VI

Parti de Tarascon dans la soirée, le train roulait depuis plusieurs heures. Montant lentement dans la nuit profonde, de pâles lueurs d'aurore blanchissaient le ciel, dentelaient de teintes roses les montagnes de l'Ardèche au pied desquelles coule le Rhône.

Blottie dans un coin du wagon-lit où elle avait pris place avec Frédéric, le front appuyé à la vitre voilée de buée, Nicolette, que le sommeil fuyait obstinément, laissait errer ses regards à travers le paysage. Sur la plus grande partie du parcours, la voie longe le fleuve. La masse lourde des eaux, sous le clair de lune, descendait entre les berges, argentée et miroitante, balafrée dans sa longueur d'une estafilade lumineuse, qui s'éteignait peu à peu au fur et à mesure que se dissipait la nuit.

La fatigue de l'insomnie pesait sur Nicolette, pâlissait son visage, assombrissait l'éclat de ses yeux. De temps en temps, elle les tournait vers Frédéric. Étendu sur le lit tiré des parois du wagon, il dormait. Au départ de Tarascon, au début de ce long tête-à-tête qui lui livrait sa femme et la mettait à sa discrétion, il s'était efforcé de plaire, de se montrer tendre pour lui arracher un sourire. Mais, toute vibrante des émotions de cette

(1) Reproduction interdite : tous droits réservés. Ent. St. Hall. S'adresser pour la traduction à l'agence Th. Michaelis, 45 et 47, rue de Maubeuge, Paris.

Voir la *Nouvelle Revue* du 15 février.

journée de noces, douloureusement impressionnée par la tristesse des derniers moments passés avec Irène, défiante encore, quoiqu'elle se fût départie de sa sévérité en le connaissant mieux, contre ce mari qui représentait toujours pour elle le tentateur, elle avait si froidement accueilli ses avances, que, rebuté presque aussitôt et fidèle au rôle qu'il voulait garder, il s'était installé pour dormir, en l'engageant à en faire autant.

Sous le tremblant rayon de la lanterne, affaibli par le rideau tiré tamisant une lumière adoucie, elle l'apercevait immobile et les yeux clos, paisible dans son sommeil comme un enfant.

— Il est donc sans remords? se demandait-elle en pensant aux évènements qui avaient précédé le mariage. A cette question qui s'imposait, sa mémoire lui rappelait qu'avant de la conduire à l'autel, Frédéric s'était confessé. — En descendant dans son cœur, pensait-elle, l'absolution prononcée par le prêtre y a porté la paix. Il est en état de grâce; voilà pourquoi il est calme.

Dans son repos, Frédéric gardait une mâle attitude. Son fin profil se dessinait sur l'ombre; la moustache coupait la rectitude des lignes sans en altérer la pureté; le corps abandonné révélait, même en cet état, la vigueur des membres et la grâce des mouvements. Cette contemplation éveillait dans le cœur de Nicolette des pensées troublantes. Elles activaient la circulation de son sang, embrasé tout à coup dans un mouvement d'effroi et d'inconscient désir, dominé par l'attrait de l'inconnu, comme si elle eût senti, femme avant d'être sainte, un aiguillon de curiosité à la surface de sa chair et interrogé malgré elle le mystère qu'elle ne voulait pas connaître. Alors, fiévreuse, irritée, elle ramenait son regard au paysage pour y chercher l'apaisement, en même temps qu'une prière s'élançait de ses lèvres frémissantes.

Au petit jour, Frédéric s'éveilla.

— Je crois que j'ai dormi, fit-il tout haut en se redressant.

— Vous dormez depuis onze heures, reprit doucement Nicolette sans se retourner.

— Et vous?

— Moi, j'ai regardé les étoiles, les montagnes et l'eau.

— Il fallait m'appeler, mon amie ; je vous aurais tenu compagnie.

Elle garda le silence, un peu émue par l'affectueuse expression de cette phrase où, pour la première fois, depuis qu'ils étaient mariés, s'affirmait l'intimité naissante. Tout à coup, elle tressaillit. La moustache de Frédéric venait d'effleurer son cou ; elle avait senti à la racine des cheveux le contact des lèvres toutes chaudes.

— Je vous en prie, murmura-t-elle en se rejetant dans l'angle du wagon.

— Pardonnez-moi, répondit Frédéric avec douceur; c'est bien peu de chose, cela, le moindre de mes droits... ne vous offensez pas... N'ai-je pas été docile jusqu'ici?

— Il faut l'être toujours.

Elle prononça ces mots à demi-voix, sans colère, obligée de reconnaître que le mari tenait toutes les promesses du prétendu, pénétrée de gratitude pour la timidité dont, en ce moment même, son obéissance fournissait un nouveau témoignage. Il ne répondit pas. Mais comme il se mettait debout lestement pour replier le lit sur lequel il avait dormi, elle l'entendit qui murmurait railleusement :

— Singulière nuit de noces!

Ce fut tout. Il élevait le bras pour prendre dans le filet son nécessaire de voyage. Il l'ouvrit, en tira un peigne qu'en un tour de main il passa dans ses cheveux. Puis il déboucha un flacon revêtu d'osier, et, dans une petite timbale d'argent, versa du vin de Malaga qu'il offrit à sa femme, en disant :

— Prenez ceci; il faut se mettre en état de résister aux malsaines influences des brouillards du matin. — Elle refusa d'un geste. — Je vous en prie, supplia-t-il. Vous ne pouvez me refuser. Ordonnance du médecin.

Elle accepta et but. Lentement, un chaud bien-être succédait au malaise qu'elle subissait tout à l'heure, au frisson causé par sa lassitude et ses anxiétés. Quand elle eut fini, il but à son tour. Mais, avant, il dit gaiement :

— Vous savez que je vais connaître votre pensée.

— Oh! cela, je vous en défie, par exemple, répliqua-t-elle

désireuse d'encourager cette bonne humeur qui résistait à la rigueur de son attitude.

— Vous me défiez, s'écria-t-il avec gravité. Eh bien! écoutez. En buvant, ma chère sainte s'est reproché le plaisir qu'elle y prenait, et involontairement elle a songé aux Carmélites qui abandonnent en ce moment leur dure couchette, brisées et l'estomac vide, pour descendre à la chapelle, où elles vont chanter les louanges du Seigneur. N'est-ce point cela? — C'était vrai : elle l'avoua décontenancée, tandis que, s'asseyant auprès d'elle, il continuait : — Évitez ces rapprochements, Nicolette ; épargnez-vous les regrets. Tant que je les sentirai s'agiter en vous, je me considérerai comme un criminel ; je croirai que vous refusez obstinément d'être heureuse près de moi, et je serai bourrelé de remords, en m'accusant d'avoir fait votre malheur.

L'accent de cette supplication remua Nicolette. La sympathie qui, malgré sa résistance, la poussait vers Frédéric, eut raison de ses résolutions, soit qu'elle fût touchée par la bonne grâce de son mari, comme par sa patience, soit qu'elle se résignât à céder maintenant pour être en état de mieux résister plus tard. Elle laissa tomber sa main dans la main tendue vers elle, et dit :

— Ne m'en veuillez pas, mon ami ; votre délicatesse aura raison des regrets qu'involontairement je vous laisse surprendre, et si je ne puis être jamais pour vous une femme assez oublieuse de ses vœux passés pour répondre, comme vous le voudriez, à votre amour, vous trouverez en moi une compagne dévouée et reconnaissante.

Était-ce un encouragement? Frédéric le comprit ainsi. Sa jeunesse provoquée fut plus forte que ses promesses. Il étreignit avec ardeur Nicolette et l'embrassa en murmurant :

— Ma chère femme !

Ce fut involontaire et spontané. Nicolette ne protesta pas. Mais elle resta comme écrasée. Lorsque, quelques instants plus tard, le train arrivait à Lyon, son émotion et son trouble n'étaient pas encore dissipés.

Ils ne firent à Lyon qu'un arrêt de quelques instants, sans quitter la gare. Ils voulaient arriver à Sancerre le même soir. Quand ils remontèrent en wagon, Nicolette, délassée par cette

halte matinale, rassurée maintenant, comprenant qu'elle n'avait rien à redouter de son mari, respira plus librement. Le train se mit en marche pour gagner le Bourbonnais. Elle avait repris sa place, après avoir ôté son chapeau et jeté sur ses cheveux une voilette noire. Le sang avivé par la fraîcheur de l'air mettait sur ses joues, à fleur de peau, des teintes roses. Le regard exprimait de nouveau la sérénité de son âme. Sur son visage amaigri, la beauté commençait à poindre. Frédéric, qui s'y connaissait, devinait qu'avant peu, retrempée dans une vie nouvelle, délivrée des mortifications auxquelles jusqu'à ce jour elle s'était astreinte, elle serait jolie. Il éprouvait un piquant plaisir à penser que c'est lui qui, enveloppant de son amour cette créature frêle et défiante, ferait épanouir la fleur de grâce en germe dans la jeune fille.

Il s'était assis auprès de sa femme. Il tenait la main qu'elle lui abandonnait, indifférente en apparence, mais en réalité heureuse de se sentir déjà dominée. C'était une sensation toute nouvelle, d'une incomparable suavité, comme si elle eût vu s'élever peu à peu, autour d'elle, un abri doux et chaud et pris plaisir à s'y laisser faire prisonnière. Elle subissait, à son insu, le charme de Frédéric. Son âme de dévote s'ouvrait à la séduction de l'homme, qui trouvait là pour s'y exercer un sol déjà fécondé par les mystiques ardeurs de la chrétienne. Dans son cœur défaillant et troublé, l'amour humain se substituait à l'amour divin. Singulière métamorphose, résultat d'une nuit d'insomnie passée par Nicolette près de ce mari jeune et beau, qui n'attendait qu'une parole pour se jeter à ses pieds.

Ils demeurèrent longtemps ainsi, pressés l'un contre l'autre, silencieux. Mais comme le train s'enfonçait dans un tunnel, Nicolette sentit, sous l'étreinte caressante qui la dominait, monter un flot de passion. De nouveau, ce fut un soupir suivi d'un baiser. Elle se dégagea doucement. Frédéric, toujours docile, n'essaya pas de s'imposer; et même, comme s'il eût voulu se faire pardonner son audace, il se mit à parler avec volubilité. Au sortir du tunnel, il ne parut occupé que de montrer à sa femme le site sauvage dont ils traversaient les profondeurs entre des montagnes escarpées.

L'entretien commencé se continua durant toute la route. Frédéric était instruit, sa parole facile et chaude. Il avait voyagé ; les grandes excursions scientifiques formaient le principal objet des études auxquelles il consacrait les longs loisirs de la vie de garnison. Il lui fut aisé de captiver jusqu'au soir l'attention de sa femme, d'exciter son intérêt ; elle l'écoutait, charmée, heureuse de se convaincre qu'elle avait épousé un homme studieux, à l'esprit vif et ouvert, touchée par-dessus tout de la docilité dont il faisait preuve. C'est par cette docilité que Frédéric trouvait le chemin de son cœur. Elle en était attendrie, agitée intérieurement de ne pouvoir demeurer fidèle aux promesses qu'elle s'était faites, sans causer un chagrin à ce mari si doux et si bon.

La soirée était avancée déjà quand ils arrivèrent à Sancerre. Une voiture envoyée de Varimpré les attendait à la gare. A l'extrémité de la ville endormie, elle traversa un pont jeté sur la Loire, et au delà de ce pont s'engagea sur une route déserte. La curiosité tenait Nicolette éveillée. Elle savait déjà que le château de Varimpré, situé sur la lisière du Berry, dans une contrée d'aspect grandiose et mélancolique, était une antique construction, à physionomie féodale. C'est là, dans son pays natal, que Frédéric, au temps déjà lointain où, enfant, il suivait ses parents dans les garnisons, venait passer ses vacances. Ces lieux dont il parlait avec enthousiasme étaient pour lui remplis de souvenirs. Durant le voyage, il en avait entretenu Nicolette, en lui promettant de les interroger avec elle, afin qu'elle partageât les émotions du passé, qu'il voulait faire revivre. Par la pensée, Nicolette se voyait déjà au terme de la route, dans cette maison qui serait un jour sa maison, et dont elle allait pouvoir, dès ce moment, se croire maîtresse, les parents de Frédéric ne devant y rentrer qu'au bout de quelques semaines, afin d'y laisser les époux libres et seuls, dans l'épanouissement de leur jeune bonheur. C'est là qu'elle vivrait près de son mari, elle n'osait dire près de ses enfants, bouleversée par l'émotion au fur et à mesure qu'elle voyait approcher l'heure où éclaterait la lutte entre ce qu'elle considérait comme un devoir et ce qu'elle devinait être l'amour.

## VII

Vers onze heures, la voiture s'arrêta au milieu d'un parc, devant un étroit perron accédant à un vestibule voûté. Dans l'obscurité, Nicolette ne vit rien que des arbres, une pelouse, une masse confuse de constructions. Sous le vestibule, deux vieux domestiques, un homme et une femme, lui souhaitèrent la bienvenue. Frédéric les embrassa. Puis, sans s'arrêter au rez-de-chaussée, il fit monter Nicolette au premier étage, par un escalier pratiqué dans une tour. A l'extrémité d'un couloir, une porte était ouverte. Nicolette entra la première et se trouva dans une vaste chambre, tendue de vieilles tapisseries à personnages, meublée avec un luxe de bon goût, où se devinait la main d'un habile ouvrier. Au milieu de la chambre, un lit large et bas, entre des rideaux de couleur claire; suspendue au plafond, une veilleuse ; dans la cheminée, un feu clair, jetant sur les murailles sa lumière joyeuse; un nid adorable pour l'amour.

— C'est notre appartement, dit Frédéric.

— Vous avez fait des folies pour moi, répondit Nicolette tremblante, regardant autour d'elle, les joues brûlées par le sang qui, brusquement, venait d'y monter.

Frédéric sourit et reprit :

— Fallait-il mettre ma chère femme dans une cellule de carmélite?

Elle garda le silence, se demandant s'il allait vouloir rester là, exercer déjà ses droits de mari au mépris de ses promesses.

Comme s'il eût compris sa pensée, il ajouta :

— Vous êtes ici chez vous. Voici votre cabinet de toilette, et ici la porte de ma chambre.

Il l'ouvrait tout en parlant. Nicolette aperçut une étroite pièce, avec un petit lit de fer.

— C'est ici que je couchais quand j'étais enfant, reprit-il, ici que je coucherai, tant que ma femme exigera que je reste loin d'elle.

Nicolette fut vaincue par ce trait, où de nouveau apparaissait

cette délicatesse que, depuis la veille, elle mettait à l'épreuve.

— Vous êtes bon, murmura-t-elle, merci.

— Je subirai sans me plaindre, et toujours si vous l'exigez, le martyre que vous m'imposez, Nicolette, répondit Frédéric. Mais vous ne pouvez me défendre d'espérer, vous ne pouvez me défendre de croire que votre rigueur ne sera pas éternelle. Cela, vous ne pouvez pas plus me le défendre que vous ne pourriez, sans méconnaître vos devoirs d'épouse, exagérer longtemps vos devoirs de chrétienne. J'espère donc, et j'attends le bonheur de votre bonté et de mes efforts pour vous plaire.

Comme elle ne répondait pas, il la prit par la main et, la ramenant dans le cabinet de toilette qui séparait les deux chambres, il lui montra à la porte de ce cabinet un verrou.

— Ce verrou n'était pas nécessaire pour vous protéger contre l'ardeur de mon amour, continua-t-il; votre volonté aurait suffi. Mais il nous épargnera, à moi des supplications qui pourraient vous déplaire, à vous une résistance pénible. Chaque nuit, comme un amoureux jamais découragé, je pousserai cette porte..., et si elle résiste, je m'éloignerai. Je vous ai dit que je ne veux vous tenir que de vous.

— Pardonnez-moi, si vous souffrez à cause de moi, soupira-t-elle ; mais rappelez-vous...

— Plus un mot, s'écria-t-il; je n'oublie pas... Allons souper.

Ils descendirent au rez-de-chaussée, où le repas était servi au coin du feu dans la salle à manger de famille. Délivrée de toute crainte, confiante dans l'avenir, déjà faite à son nouvel état, Nicolette s'abandonna librement au bien-être de cette intimité charmante, à la joie de se sentir aimée sans qu'il en coûtât rien à sa conscience. Pour la première fois depuis qu'il la connaissait, Frédéric vit sur les lèvres de sa femme un sourire sans contrainte. Il ne s'y laissa pas prendre cependant; il se défiait encore, il craignait d'effaroucher la chère sensitive. Il était moins pressé de mordre au bonheur que désireux de le goûter sans faire couler des larmes.

Le souper fini, il ramena Nicolette dans son appartement; et comme elle restait debout devant lui, embarrassée et craintive, il l'embrassa en murmurant :

— Bonne nuit, ma chère femme ; à demain. Et surtout, ajouta-t-il en montrant la porte, n'oubliez pas.

Il sortit sans manifester aucun regret. Vivement, Nicolette poussa le verrou et rentra dans sa chambre, secouant la tentation dont elle venait de sentir le premier trait, à la minute même où son mari s'était séparé d'elle. Une fois seule, elle fit rapidement sa toilette pour la nuit ; puis elle s'agenouilla, pria longtemps sans ferveur, un peu lasse, l'esprit troublé par des pensées confuses à travers lesquelles revenaient les souvenirs du voyage dont les paisibles incidents lui avaient appris à connaître son mari. Enfin, elle se coucha, avec l'espoir qu'elle allait trouver le sommeil. Mais trop de sensations nouvelles l'agitaient.

Pouvait-elle dormir, alors qu'à quelques pas d'elle, de l'autre côté de cette porte close, grondait la passion, qui tour à tour l'avait attirée et épouvantée ? Après tout, il lui appartenait, ce mari jeune et beau ; c'était son bien à elle, comme elle était son bien à lui ; elle avait juré de lui obéir. Attendrait-elle qu'il ordonnât? Et si, rebuté par sa rigueur, il n'ordonnait jamais ! S'il retournait à Irène, si quelque catastrophe éclatait, sur qui retomberait la responsabilité de l'évènement? sur qui, sinon sur la femme dont la résistance l'aurait provoqué? L'époux et l'épouse doivent être une seule et même chair ; c'est la loi du mariage. Cette loi, quelles promesses, quels vœux étaient assez forts pour lui permettre de s'y dérober ?

Et tandis que ces questions se formulaient dans son esprit, sous l'influence de l'amour qui se dégageait de ses souvenirs, un brûlant désir sourdement s'allumait dans son corps de vierge. Son âme, accoutumée à pousser vers Jésus le bien-aimé des prières ardentes et de fiévreux soupirs, exhalait vers l'amant désiré et redouté les mêmes soupirs et les mêmes prières, confondus dans un cri, dans un appel désespéré. L'appel, c'est la détresse de la femme déjà vaincue qui le proférait, se raccrochant encore aux engagements du passé, suppliant le protecteur des faibles de ne pas l'abandonner ; le cri, c'est l'épouse qui le poussait, avide de sentir sur ses lèvres le miel du baiser, ciment des chaînes amoureuses dont elle voulait maintenant

sentir à travers ses sens embrasés les douces meurtrissures.

Ainsi s'évanouissaient les résolutions énergiques de Nicolette. La tentation montait autour d'elle, mettait devant ses yeux l'image de son mari, désormais plus éloquente que l'image du Sauveur. Elle se voyait dans ses bras, se sentait emportée dans sa tendresse; il lui semblait que sa tête allait se presser contre cette poitrine robuste, pour deviner à travers les battements d'un cœur d'homme la science de l'amour. Ce violent désir revêtait, en s'accentuant, la physionomie des choses illicites. Il exerçait sur l'âme de Nicolette le même attrait que le péché; il lui causait les mêmes terreurs; il ouvrait à son imagination le ciel et l'enfer à la fois. Elle redoutait en même temps d'offenser Dieu en aimant son mari, et de perdre son mari en lui préférant Dieu, et dévoyée, ballottée, secouée par tant d'entraînements contraires, elle épuisait dans cette lutte l'énergie de la résistance.

Tout à coup, elle crut entendre à la porte de sa chambre, du côté de celle de Frédéric, un bruit de pas, une pression contre la boiserie. Elle prêta l'oreille. Dans une vision rapide, elle embrassa d'un seul coup la déception de son mari, sa colère, les suites de son ressentiment; une angoisse cruelle lui fit au cœur une morsure; elle eut peur, peur de détruire en un instant le bonheur de l'avenir, peur de ne connaître jamais l'amour, peur surtout de perdre l'amant. En une minute, Dieu fut vaincu, oublié... Dans le silence lourd qui pesait sur la maison, s'éleva de la bouche de Nicolette un gémissement, suprême manifestation de ses craintes désormais dissipées; elle se jeta hors de son lit; sous la lueur pâle de la veilleuse, elle traversa, affolée, courant les pieds nus, la chambre et le cabinet de toilette, tira le verrou bruyamment, et revint se coucher, des désirs pleins les sens, de la passion plein le cœur, anxieuse, frissonnante, craintive comme si elle avait commis un crime.

Ce fut pendant quelques semaines une frénésie de bonheur. Nicolette s'était donnée, dans l'entraînement de son cœur et de ses sens, emportée par sa jeunesse, par la curiosité de la femme. Elle s'abandonnait à son ivresse, vaincue par la passion de son mari. Après l'avoir jetée dans un tourbillon de désirs ardents et

surexcités, cette passion l'enveloppait, ne lui laissait ni repos ni répit, la ramenait toujours aux bras de l'homme à qui elle devait de connaître la douceur d'aimer.

La fougue de son âme exaltée l'avait poussée jadis toute jeune au pied du crucifix; elle se manifestait maintenant sous une forme nouvelle. C'était une autre nature se révélant dans sa personne, substituant à la vierge craintive, vouée au ciel, la femme possédée d'amour, heureuse de se donner. Elle ne se souvenait plus des circonstances qui l'avaient contrainte à épouser Frédéric. Ses défiances s'étaient évanouies sous les protestations ardentes qui la laissaient extasiée. Le premier baiser l'avait désarmée, en lui montrant au delà des rigueurs du cloître l'horizon sans fin d'une tendresse partagée. Elle voulait être heureuse, heureuse par ce mari qu'elle devinait sincère et qui lui répétait à satiété qu'il ne cesserait jamais de la chérir.

Ces heures furent délicieuses. Chaque matin les ramenait plus sereines, plus fécondes en espérances; chaque soir les ramenait plus brûlantes, et la félicité des époux revêtait le caractère de celle des amants. C'étaient, tous les jours, de longues promenades dans les champs, pleines de charme; les mille détails de la vie du foyer, embellis par la confiance mutuelle; l'étreinte de tous les instants, rendue plus étroite par le désir sans cesse ravivé; puis, le soir venu, le lent attendrissement qui précède le repos des êtres et des choses, se communiquant aux cœurs, les préparant aux nuits amoureuses. Quand Frédéric et Nicolette, après ces journées trop courtes, se retrouvaient seuls dans leur chambre, leurs lèvres altérées se rapprochaient; et l'amour recommençait, comme s'ils eussent repris, au point où ils l'avaient laissé la veille, la lecture du livre éternel qu'ils épelaient ensemble.

C'est à ce moment que parfois un vague remords s'élevait dans l'âme de Nicolette, sans qu'elle parvînt à s'en défendre.

— Est-ce bien moi qui suis ici? se demandait-elle entre les bras qui la pressaient, éperdue et subjuguée.

Sa conscience parlait, lui rappelait les vœux oubliés, lui demandait si le mariage l'avait à jamais dégagée, si quelque jour

elle n'aurait pas à rendre compte de cet oubli. Elle se roidissait contre ce reproche ; elle se jetait plus profondément dans l'amour pour étouffer ses remords. Vis-à-vis d'elle-même, elle plaidait la légitimité de son bonheur. Mais, quoi qu'elle fît, elle ne pouvait empêcher que le reproche un moment apaisé ressuscitât, la poursuivît jusque dans son rêve, auquel il donnait le caractère d'une faute dont, tôt ou tard, il faudrait se repentir et entreprendre l'expiation. Alors elle détournait ses yeux, fermait ses oreilles ; elle ne voulait pas voir ; elle refusait d'entendre ; toute sa vie était dans l'amour ; le sourire de son mari avait pour elle plus de prix que ne pouvait avoir d'efficacité la revendication du passé.

Dans cette lutte, sa pieuse ferveur tombait, sa dévotion s'attiédissait ; elle négligeait ses devoirs religieux, n'en pratiquait plus que l'indispensable ; les prières que proféraient ses lèvres distraites ne possédaient plus le pouvoir de faire de son salut éternel le but principal de sa vie.

Un évènement douloureux troubla tout à coup ce bonheur suave, en abrégeant la durée du séjour que Frédéric et Nicolette comptaient faire à Varimpré. Ils étaient mariés depuis deux mois, lorsqu'un matin, une dépêche d'Irène leur apporta la nouvelle de la mort de Jacques Malivert. En parcourant, ainsi qu'il le faisait tous les jours, une des carrières qu'il exploitait aux portes de Beaucaire, un faux pas l'avait précipité tête en avant sur un rocher. Il s'était tué sur le coup. Irène suppliait sa sœur de hâter son retour. Il fallut partir.

Ce fut avec un cruel serrement de cœur qu'elle abandonna Varimpré. Dans la solitude, elle venait de goûter tant d'innombrables joies ! Les retrouverait-elle ailleurs ? La vie, en la reprenant, n'allait-elle pas la livrer à des perplexités, à des angoisses, et troubler sa quiétude ? Et puis, une crainte s'éveillait dans son esprit. Elle ne doutait pas, elle ne voulait pas douter de son mari ! Mais si de nouveau il allait aimer Irène, concevoir, en la retrouvant libre, le regret d'avoir enchaîné si vite sa propre liberté ! Si ce regret, Irène allait le partager ! Elle repoussait avec horreur ces terribles questions. Elle refusait de croire à des catastrophes nouvelles. Elle se rattachait avec énergie à l'espoir d'un bonheur sans fin. Mais la jalousie lentement se glissait

dans son cœur, alarmait sa tendresse, troublait sa confiance inébranlable jusque-là.

C'est torturée par ces doutes qu'elle arriva à Beaucaire. Sa première entrevue avec Irène fut dominée par la tristesse de celle-ci. Mais il était aisé de comprendre que la mort de Malivert n'atteignait pas la jeune veuve jusqu'aux sources d'où jaillit la douleur qui dure, et qu'elle se consolerait bientôt. Cette conviction, acquise en peu de jours, accrut le trouble de Nicolette. Elle redoubla de soins affectueux pour Frédéric, tout en se faisant violence pour demeurer auprès d'Irène. Elle n'eut de repos que lorsque, après s'être consacrée à elle pendant une semaine, habitant sous son toit, ne la quittant jamais, vivant de sa vie, il lui fut permis de s'installer à Tarascon dans la maison louée par son mari.

Séparée de sa sœur, allant la voir seule, l'attirant peu, la mettant rarement en présence de Frédéric, elle crut avoir écarté tout péril. Frédéric avait repris ses occupations de soldat. Il était studieux, s'appliquait aux choses de son état, à d'autres encore; ses loisirs étaient remplis; il ne faisait trêve à ses travaux que pour prodiguer à sa femme les témoignages de son amour. Il fuyait loyalement les occasions de se rapprocher d'Irène. Il entendait demeurer fidèle à celle dont la tendresse, répondant à la sienne, l'avait captivé; il voulait même éviter de troubler sa sérénité.

Mais le soin qu'il y mettait démontrait qu'il n'était pas guéri, que le danger qui lui faisait peur restait encore redoutable. Avec plus d'expérience, Nicolette l'eût deviné. Malheureusement, elle ignorait les surprises de la passion. Elle ne comprit pas; elle ne vit rien au delà du présent, et se crut à l'abri du malheur.

## VIII

La nuit venait. Le vent du Rhône soufflait avec fracas à travers les rues de Beaucaire. Il montait autour du rocher dont le couvent des Carmélites couronne la cime; il enveloppait de ses rafales froides et poussiéreuses les murailles assombries, et se

brisait en longs gémissements aux vitraux de la petite chapelle. Au milieu de la nef étroite, Irène se tenait assise, vêtue de noir, toute pâle sous ses voiles de veuve. Elle attendait sa sœur, qu'elle avait accompagnée au couvent. Depuis plus d'une heure, elle l'apercevait agenouillée dans le confessionnal, les lèvres collées à la grille de bois, au delà de laquelle l'abbé Gavella prêtait l'oreille aux aveux de sa pénitente.

Désigné pour succéder comme aumônier des Carmélites à l'abbé Cardenne, le jour où ce prêtre doux et tolérant s'était laissé nommer vicaire général du diocèse de Nîmes, l'abbé Gavella arrivait d'Espagne. Pendant l'insurrection carliste, on l'avait vu dans les bandes du prétendant, tour à tour prêtre et soldat, faire le coup de feu comme un simple partisan ou donner l'absolution à ceux que sa fanatique éloquence conduisait à la mort. L'insurrection vaincue, pour sauver sa tête mise à prix, il s'était réfugié en France. Conduit à Beaucaire par les hasards de sa fuite, y trouvant libre encore la place laissée vacante par l'abbé Cardenne, il l'avait sollicitée et obtenue.

Aux approches de Noël, Nicolette était venue se confesser à ce prêtre sans le connaître. Elle désirait se réconcilier avec Dieu, qu'elle se reprochait d'oublier. Maintenant, après avoir longuement parlé et répondu aux questions inquisitoriales du confesseur, elle écoutait, tremblante, ses remontrances et ses conseils. Il s'exprimait durement. Dans sa bouche, les avis prenaient des airs de menaces. Il était de ces prêtres qui savent mieux traduire la colère du Ciel que sa clémence, mieux décrire les peines éternelles que les récompenses promises aux élus. Les larmes qu'il faisait couler étaient des larmes d'effroi et non des larmes de repentir.

De la place où elle se trouvait, bien qu'il eût laissé la porte du confessionnal entr'ouverte, Irène ne pouvait le voir ; mais elle entendait les éclats de sa voix, quelques-uns des mots rudes que son accent revêtait d'une forme bizarre. Elle devinait les violents reproches qu'il adressait à Nicolette. Au fur et à mesure que le temps passait, elle tournait du côté de sa sœur ses yeux où éclatait son inquiétude aggravée par la durée de cette confession.

Tout à coup, un bruit sec traversa le silence de la chapelle. La grille du saint tribunal venait de se fermer; le confesseur sortait pour regagner la sacristie. Il marchait à grands pas, balançant ses bras, autour desquels s'agitaient comme des ailes les larges manches du surplis. Sa maigreur d'ascète, son front bas étroit, sillonné de rides profondes, l'éclat sombre de ses yeux qu'il tenait baissés mais dont la flamme trouait ses paupières, la dureté rugueuse de ses traits, rendue plus sensible par la coloration du teint violacé, donnaient à sa physionomie un aspect redoutable. Son cou, ses épaules de portefaix, révélaient la vigueur sauvage de cet apôtre étrange, tout violence et tout emportement, qu'on ne pouvait se figurer baissant la tête sous les coups du destin et se résignant à les subir sans révolte. Par larges enjambées, il franchit la distance qui séparait le confessionnal de la sacristie, d'un mouvement à la briser poussa la porte, et disparut, avant même que la boiserie du chœur eût cessé de trembler sous la pression de ses pieds.

Alors Nicolette quitta la place où, comme une martyre, elle venait d'être soumise à un odieux supplice, obligée de livrer à son juge les secrets de son cœur. Défaillante, elle se traîna jusqu'à la chaise que lui gardait Irène. Elle tomba là, brisée, exténuée, n'en pouvant plus. La chapelle était solitaire; sur l'autel, des cierges s'allumaient, perçaient de leur lueur pâle l'ombre agrandie; de l'autre côté de la grille claustrale, les religieuses commençaient l'office du soir; leur psalmodie monotone montait glacée jusqu'aux voûtes au-dessus desquelles le vent leur répondait, en imprimant aux tuiles une bruyante vibration.

— Sais-tu que tu es restée là plus d'une heure, ma chérie? dit Irène à voix basse en se penchant sur sa sœur. Je me suis gelée à t'attendre. Alors seulement elle vit les larmes de Nicolette et sa pâleur.

— Qu'as-tu donc? lui demanda-t-elle.

— Oh! ce prêtre! comme il m'a parlé! murmura Nicolette frissonnante...

— Oui, c'est un homme effrayant... Je t'avais avertie. Mais tu as voulu venir à lui...

— Il m'a dit des choses terribles...

— Dictées par son intolérance, sans doute?

— Non, non, mais par le souci de mon salut.

Et comme si les accents qui la terrifiaient tout à l'heure, de nouveau s'étaient fait entendre, Nicolette se prosterna si violemment que sa sœur entendit le choc de ses genoux sur la dalle nue.

— Apaise-toi, ma chère aimée, reprit Irène; tu n'as pas le droit de te livrer à ces tourments. Tu le pouvais autrefois, quand tu étais libre, quand tu voulais te donner à Dieu. Mais, aujourd'hui, tu ne t'appartiens pas; tu as un mari; bientôt, tu auras un enfant...

— Oh! un enfant! gémit Nicolette; voilà la preuve de mon crime! Tout à l'heure, tandis que j'étais agenouillée là, j'ai senti, pour la première fois, dans mes entrailles remuer le pauvre être... et il m'a semblé que déjà, avant même de naître, il me reprochait sa naissance.

— Que dis-tu, malheureuse!... Si ton mari t'entendait...

— Ah! si tu pouvais savoir!

— Savoir quoi! Tu m'épouvantes... Parle-moi.

— Non, non, tu ne comprendrais pas.

Un geste compléta sa réponse. Elle refusait de s'expliquer; elle imposait silence à sa sœur et se replongeait dans ses méditations. Irène resta debout près d'elle, attendant qu'elle eût fini de prier. Mais Nicolette paraissait avoir oublié que d'autres devoirs l'appelaient ailleurs. Accroupie, la tête penchée, les bras au long du corps, dans une attitude d'accablante fatigue, elle ne voyait rien, n'entendait rien, et il fallut pour la décider à partir qu'Irène lui imposât sa volonté.

Elles sortirent ensemble; silencieusement, elles s'engagèrent dans le chemin désert qui descendait vers la ville. Au bas de ce chemin, une voiture les attendait. Elles y montèrent, et quelques minutes plus tard, Nicolette, ayant laissé sa sœur chez elle sans vouloir lui révéler les causes de son trouble, arrivait à Tarascon. Son mari n'était pas encore rentré. Heureuse de se trouver seule, elle s'enferma dans sa chambre. Là, elle pouvait s'abandonner librement à sa douleur.

Jamais elle ne s'était sentie si malheureuse. Le bonheur

qu'elle échafaudait depuis quatre mois venait brusquement d'être détruit par la parole acerbe et vengeresse du confesseur. Interrogée par lui sur les causes qui si longtemps l'avaient éloignée des sacrements, en substituant l'indifférence à sa ferveur d'autrefois, elle s'était vue contrainte de révéler les voluptueuses joies de son ardent amour, d'avouer qu'en amant passionné, son mari l'avait menée par des chemins trompeurs et doux jusqu'à ces régions brûlantes, où, dans la langue de l'Église, la passion devient péché. Se livrant sans résistance à ses caresses, heureuse de se donner, elle s'était laissé convaincre que le devoir de la femme est de rendre à l'époux le plaisir qu'elle reçoit de lui, et que les chaînes du mariage ne deviennent fortes que si elles sont forgées au feu qui brûle le cœur et embrase les sens. C'est ainsi que, folle de son corps, elle avait oublié son âme, ses devoirs de chrétienne, les exigences de son salut éternel. L'enfant que maintenant elle était sûre de porter dans ses entrailles avait été conçu dans le plaisir, enfanté dans l'amour, selon le langage des hommes; dans le libertinage et la débauche, selon le langage du confesseur.

Et le prêtre s'était redressé, menaçant et redoutable, rappelant les devoirs méconnus, les vœux oubliés, formulant des interdictions rigoureuses, infligeant des pénitences, exaltant la virginité, la continence, parlant avec des termes de répulsion et de mépris de ces voluptés fécondes dont la saveur avait transformé Nicolette, et auxquelles elle devait d'être mère. Il lui avait montré l'enfer ouvert, le ciel à jamais fermé, si par la sévérité d'une vie nouvelle elle ne purifiait sa chair souillée et ne sanctifiait son âme. Il avait dit enfin qu'elle devait se dérober aux exigences de son mari, le contraindre ainsi à obéir aux commandements de l'Église.

— Vous êtes responsable de son âme comme de la vôtre, s'était-il écrié; après avoir aimé, redouté Dieu, si vous l'offensez en vous faisant complice du péché de votre époux, vous qui savez mieux que lui la rigueur des peines éternelles, prenez garde que le ciel vous châtie, et qu'il vous châtie dans l'enfant que vous portez! Toujours cet enfant doit vous rappeler combien vous avez été coupable; non seulement vous devez l'élever chré-

tiennement, pour racheter vos fautes passées, mais le souci de son avenir doit vous empêcher d'en commettre de nouvelles.

En se rappelant ces remontrances, Nicolette était épouvantée. Ce qu'on exigeait d'elle, c'est qu'elle brisât de ses mains son bonheur. Elle ne pourrait obéir qu'en éloignant son mari, qu'en se dérobant à sa tendresse, et puisqu'on lui imputait à crime les joies qu'elle devait à l'amant, c'est l'amour même qu'elle était tenue d'immoler. L'accomplissement d'un si rigoureux devoir ne serait-il pas au-dessus de son courage? Saurait-elle affecter l'indifférence pour glacer les désirs de l'amant? Saurait-elle mater les siens? Tout son être se révoltait contre cette dure loi. Elle ne voulait pas se résigner; et un cri de rébellion montait à ses lèvres, s'en échappait au milieu des larmes qui de ses yeux, roulaient sur ses joues blêmies. Mais, hélas! où la conduirait la révolte? Dieu lui-même n'avait-il pas parlé par la bouche du prêtre? Refuserait-elle de se soumettre à Dieu?

Frédéric la trouva bouleversée, pâle, dominée par ses angoisses. Vainement il l'interrogea; il ne put obtenir qu'elle lui en révélât les causes. Tout ce qu'il parvint à lui arracher, c'est qu'elle avait vu Irène. Mais cet aveu n'expliquait pas le changement survenu dans sa conduite. Écartant tour à tour les diverses hypothèses que l'inquiétude suggérait à son mari, elle persistait dans son silence, se contentant de faire remarquer que sa grossesse justifiait sa fatigue. Elle ne disait rien de plus. Ils dînèrent tristes et silencieux, lui blessé par le défaut de confiance qu'il venait de surprendre, elle mangeant peu, osant à peine lever les yeux sur son mari, en proie aux plus cruelles tortures. En quittant la table, elle allégua sa fatigue, rentra dans sa chambre, laissant Frédéric seul, et pour la première fois depuis qu'ils étaient mariés, le privant, comme elle s'en privait elle-même, de cette exquise intimité qui, chaque soir, les rapprochait l'un de l'autre, dans le chaud bien-être de leur paisible maison.

Alors, devant le mystère contre lequel se brisait sa sollicitude et qu'il considérait comme un caprice de femme, il eut un mouvement de colère. Se levant tout à coup :

— Je veux voir Irène, s'écria-t-il ; elle me dira ce qui s'est passé.

Il sortit, et par la nuit froide se dirigea vers Beaucaire. Dans sa hâte de savoir, il s'était mis en route sans réfléchir. Ce fut seulement sur le pont du Rhône qu'il se souvint que, depuis son mariage, il ne s'était jamais rencontré seul avec Irène. Toujours sa femme avait été entre eux; ils évitaient toute occasion de tête-à-tête, toute explication sur le passé. Lui-même ne songeait plus à elle que pour écarter le souvenir de leur brûlant amour, emporté par un coup d'orage et qu'il croyait à jamais détruit. En pensant qu'il allait la revoir, sans témoins, délivrée par le veuvage, maîtresse d'elle-même, il se troubla. Si puissante fut l'émotion qui s'empara de lui qu'il eut peur. Brusquement, il s'arrêta au milieu du pont que le vent de la mer balançait avec fracas sur les câbles en fer accrochés aux piles. Il n'osait plus continuer son chemin ; il voulait revenir sur ses pas. Mais l'état de sa femme l'inquiétait. Irène seule pouvait le mettre sur la trace de la vérité qu'on lui cachait. Cette considération le décida ; il reprit sa marche, et, quelques minutes après, il frappait à la porte de sa belle-sœur.

Irène était seule, ce soir-là comme tous les soirs. Depuis la mort de son mari, elle vivait retirée, non que sa douleur fût de celles qui aiment la solitude et qu'importune le bruit, mais parce qu'il s'y mêlait l'amer regret des circonstances fatales qui lui avaient enlevé Frédéric à la veille du moment où elle aurait pu se l'attacher pour toujours. Ce n'est pas le mort qu'elle pleurait ; elle pleurait le vivant à jamais perdu. Pour le mieux pleurer, elle voulait être seule ; elle s'enfermait avec ses souvenirs, et quoique décidée à tenir loyalement la promesse faite à Nicolette, elle laissait un vague espoir bercer sa peine, espoir conçu contrairement à sa volonté, qu'elle repoussait comme criminel, mais qui la charmait, et, dans l'avenir douloureux, lui montrait la possibilité d'un bonheur reconquis. Elle avait beau faire, elle aimait toujours.

Assise au coin du feu, sous la clarté de la lampe, elle lisait. En entendant annoncer Frédéric, elle tressaillit. Lui, seul chez elle par cette soirée d'hiver ! Qu'y venait-il faire? Nicolette, qu'elle avait laissée si lasse et si triste, était-elle plus souffrante? Est-ce là ce que Frédéric venait lui annoncer? Ou

bien...? Sa pensée demeura inachevée; l'émotion pâlissait son visage. Une étrange anxiété la prenait au cœur, dominée par une joie inconsciente.

— Ce n'est pas vous que j'attendais, dit-elle, debout, la main tendue vers Frédéric, essayant de dissimuler son trouble.

— Si quelqu'un m'eût dit, il y a une heure, que je serais ce soir chez vous, répondit-il, ce quelqu'un-là, ma chère Irène, m'aurait plus étonné que vous ne paraissez l'être vous-même.

Comme elle reprenait sa place, il s'assit souriant, affectant une entière liberté d'esprit :

— Alors, pourquoi êtes-vous venu? demanda Irène. Est-ce Nicolette qui vous envoie?

— Non, je suis ici pour vous parler d'elle. Avec une grande volubilité, comme s'il eût tenté de noyer son émotion dans le flot des paroles, il raconta l'accueil qu'il avait reçu de sa femme, en rentrant chez lui. — Vous avez passé plusieurs heures avec elle aujourd'hui, ajouta-t-il. J'ai pensé que je connaîtrais par vous les motifs de sa métamorphose.

Interrogée avec cette précision, Irène ne pouvait se taire. Elle dit ce qu'elle savait, le désir de Nicolette de ne pas laisser célébrer les fêtes de Noël sans s'approcher des sacrements, la visite au Carmel, la confession à l'abbé Gavella et la terreur de la jeune femme en quittant le confessionnal. C'en était assez pour révéler à Frédéric la vérité. Il comprenait maintenant. Les craintes et les scrupules de Nicolette lui étaient familiers. A diverses reprises, il les avait dissipés sous ses baisers.

— Vont-ils détruire le repos de ma vie, me prendre le cœur de ma femme? s'écria-t-il, la colère aux yeux et sur les lèvres.

— Comme vous l'aimez! soupira Irène, dont ce cri éveilla la jalousie.

Il la regarda. Sur ses traits, où, en d'autres temps, il savait lire, il devina le reproche que contenaient ces paroles. Il n'osa répondre. Elle continua toute frémissante : — Elle est heureuse, elle! tant mieux... C'est égal, quand je songe au passé, à vos serments... Ah! mon pauvre ami, comme vous m'avez eu vite oubliée!

— Oubliée! fit-il durement. Vous vous trompez.

Elle fut toute remuée par ce cri ; mais elle eut peur de l'explication qui allait infailliblement suivre son imprudente réflexion; elle s'arrêta. La suite de l'entretien n'eut trait qu'à Nicolette. Frédéric savait maintenant ce qu'il voulait savoir. Il quitta sa belle-sœur sans avoir pu recouvrer le calme. La séduction d'Irène venait de rouvrir dans son cœur la plaie ancienne, une de ces plaies qui ne se cicatrisent jamais.

La soirée était avancée quand il rentra. Le froid de la nuit, la rapidité de la marche, n'avaient pu dissiper son émotion. L'image d'Irène retrouvée le poursuivait. La beauté de la jeune femme avait ressuscité le souvenir des voluptés refroidies, des heures brûlantes, de tout ce passé qu'il croyait à jamais oublié. Ses yeux gardaient la vision des attraits vainqueurs dont, en d'autres temps, le charme l'avait enveloppé. Vainement il se faisait violence pour ne pas se les rappeler; ils s'imposaient à sa mémoire dans une sensation d'effroi et de vague désir. Avec le souvenir, la faiblesse revenait. L'effort désespéré de sa raison le défendait mal contre la tentation tout à coup ravivée. En revoyant Irène, il avait compris qu'elle l'aimait toujours, que, faible comme lui, elle n'attendait qu'un signe pour lui ouvrir les bras. De là son trouble. Le crime l'épouvantait ; mais la femme l'attirait. Dans sa chair, le désir s'allumait. Et tandis que ses lèvres se reprenaient à la saveur des baisers d'autrefois, son imagination déchaînée enfantait des projets qu'il repoussait à peine conçus, et qui obsédaient son cerveau, quelque effort qu'il fît pour en briser la séduction.

— Ce serait infâme! pensa-t-il tout à coup, au moment où, dans le calme de sa maison endormie, il montait lentement l'escalier.

De nouveau, il se promit d'éviter de revoir Irène, — il ne pouvait rien de plus, — de chercher l'oubli dans l'amour de sa femme, cet amour qui, depuis quatre mois, se révélait à lui, ingénieux et ardent, et lui versait le bonheur. Il s'attendrit en y pensant; les témoignages touchants par lesquels cet amour s'était manifesté lui revinrent en foule à l'esprit. Brusquement, il courut vers l'appartement de Nicolette, assuré de trouver là un refuge contre les périls qui le menaçaient. Il allait ouvrir la

porte, quand la femme de chambre, qui veillait en attendant son retour, apparut et lui dit :

— Madame s'est couchée très souffrante ; elle prie monsieur de ne pas troubler son repos. Elle lui a fait préparer un lit au second étage.

— C'est bien, répondit Frédéric stupéfait ; vous pouvez rentrer chez vous.

Il resta seul, agité par une colère soudaine, surpris et attristé. Sa femme le chassait de son lit, l'exilait loin d'elle. Dans cet ordre inattendu, il retrouvait l'influence du confesseur; il devinait qu'entre lui et ce prêtre, une lutte allait s'engager, et il doutait de la victoire. En une minute, il vit sa femme rejetée dans la rigoureuse observance des pratiques religieuses, sacrifiant l'amour à ce qu'elle appelait le devoir, se refusant, s'enveloppant comme autrefois, avant qu'il lui eût révélé le bonheur d'aimer, dans la froide austérité de sa dévotion de nonne. Il sentit son cœur se glacer, des larmes brûler ses yeux, tandis qu'il comparait la vie sans charme qui s'apprêtait pour lui, à la vie que lui eût faite Irène, qu'elle lui ferait encore s'il voulait. Cette comparaison lui rendit moins cruelle la déception qu'il venait de subir. Elle lui montrait, au delà du malheur qu'il prévoyait, un dédommagement qui en amoindrirait l'amertume. Mais elle le terrifiait. Cette vision troublante eut la durée d'un éclair. Il refusait de désespérer, il se rattachait au seul bonheur qu'il pût légitimement connaître et goûter. Il voulait le défendre, n'y renoncer qu'après avoir tout tenté pour le retenir.

Sa volonté, formulée nettement dans son esprit, l'entraîna à tenter sur l'heure un effort assez efficace pour lui rendre le cœur de Nicolette. Il poussa la porte de la chambre. En entrant, il aperçut, sous la lueur pâle de la veilleuse, sa femme couchée et immobile. Il s'approcha sans bruit vers le lit et dit à voix basse :

— C'est moi, Nicolette.

Elle ne répondit pas. Il reprit :

— Es-tu souffrante? Je t'en prie, parle-moi.

Un soupir entr'ouvrit les lèvres de Nicolette. Elle parut sortir d'un profond assoupissement et murmura :

— C'est mal à vous de me réveiller ; je vous avais fait prier de me laisser seule ce soir.

— Ce soir... et pour la première fois, fit-il d'un accent de reproche. Sera-ce du moins la dernière ?

— Je suis lasse, bien lasse, dit-elle au lieu de répondre à la question de son mari.

En toute autre circonstance, Frédéric se serait résigné à obéir. Nicolette touchait au cinquième mois de sa grossesse désormais certaine. Sa lassitude s'expliquait aisément. Mais ce qu'il avait appris par Irène, ce qu'il savait de la visite de sa femme au Carmel lui rendait suspectes ses paroles. Il doutait de sa sincérité. Le motif qu'elle alléguait pour l'éloigner lui semblait n'être qu'un prétexte et cacher un motif plus vrai qu'elle ne voulait pas avouer.

— Je m'en vais donc, reprit-il tristement ; mais avant, embrasse-moi ; répète-moi que tu m'aimes toujours.

— Si je vous aime ! soupira-t-elle. Pouvez-vous en douter ? Mais il y a amour et amour... celui que Dieu condamne, et celui qu'il bénit...

— Je n'en connais qu'un seul, moi, s'écria Frédéric, celui qui nous a rendus heureux.

Il se pencha, pénétré déjà par la moiteur du corps étendu sous les draps ; il l'attira vers lui, cherchant les lèvres comme s'il eût voulu y retrouver la trace de ses baisers et étouffer là, dans une caresse plus puissante encore, les paroles que sa femme venait de prononcer. Mais elle se détournait en disant :

— Oh ! non, non, pas cela...

— Mais cela, c'est ce que tu voulais hier encore...

— Depuis hier, j'ai compris que c'est mal.

Il se redressa furieux, saisissant sur le vif la cause de sa disgrâce.

— Est-ce ton confesseur qui t'a défendu d'embrasser ton mari ?

— Qui vous a dit ?

— Qu'importe, puisque je sais... Est-ce lui qui t'a fait cette défense odieuse, Nicolette ? Est-ce lui qui a rendu de glace ton cœur embrasé du même feu que le mien ? Est-ce lui qui veut y tuer l'amour ?

Ces questions précipitées épouvantaient Nicolette. Si elle se laissait entraîner dans la discussion à laquelle l'invitait Frédéric, elle allait, sous peine de lui infliger une torture, subir de nouveau la séduction et retomber dans le péché. Il fallait à tout prix l'écarter, l'écarter sans l'offenser, et gagner du temps, s'assurer les moyens de le préparer doucement à une vie nouvelle, plus conforme que la vie passée aux préceptes du confesseur.

— Pour l'enfant que je porte!... supplia-t-elle doucement.

Il ne la laissa pas achever; il s'éloigna du lit, traversa la chambre en proférant un adieu qui ressemblait plus à une menace qu'à une parole de tendresse, et il s'enfuit. S'il se fût arrêté à la porte, il aurait entendu les sanglots de Nicolette que désespérait sa brusque sortie. Mais trop vif était son dépit pour que des larmes eussent le pouvoir de le dissiper. Il monta dans la chambre où désormais sa femme l'exilait. Déshabillé en un tour de main, il se coucha, mais ne put dormir, livré aux réflexions les plus contraires, inquiet, désespéré, se plaignant et menaçant tour à tour, irrité surtout contre le prêtre qui lui enlevait le cœur de sa femme.

En vérité, elle choisissait bien son moment pour se dérober à sa tendresse, pour rompre les liens de leur intimité : le moment où il venait, tout à coup rapproché d'Irène, de subir une influence dont il ne connaissait que trop les entraînements et la douceur! S'il était conduit à violer ses devoirs, à outrager la morale, à souiller son foyer de toutes les hontes de l'adultère et de l'inceste, Nicolette ne l'aurait-elle pas voulu? N'est-ce pas sur elle que retomberait la responsabilité de ses désordres? Durant toute la nuit, ces questions troublantes hantèrent son esprit obsédé par le souvenir d'Irène. Il s'endormit au petit jour, brisé de corps et d'âme, se demandant découragé, avant même d'avoir résisté, s'il parviendrait à reconquérir sa femme, et ce qu'il deviendrait s'il n'y parvenait pas.

## IX

Cette soirée douloureuse amena des lendemains cruels et amers. Partagée entre l'amour de son mari et la crainte du péché, Nicolette, livrée à l'influence de l'abbé Gavella, se laissait dominer par la crainte plus encore que par l'amour. Durant les jours qui suivirent cette étrange métamorphose, Frédéric, à diverses reprises, essaya de ressaisir son influence ébranlée. Mais ses efforts furent vains. Entre sa femme et lui, il voyait s'élever un obstacle qu'il se sentait impuissant à détruire. La grossesse de Nicolette, les souffrances qui résultaient pour elle de son état, devinrent l'argument à l'aide duquel elle éloignait implacablement son mari et le glaçait quand il venait vers elle, une caresse dans le geste et dans le regard. Elle lui opposait une froideur calculée. Si parfois, attendrie par les prières qu'il faisait entendre, elle semblait prête à se fondre sous ses baisers et à se donner, tendre comme autrefois, elle se raidissait tout à coup sous l'impression d'un remords subitement déchaîné. Alors, elle le fuyait, disparaissait pendant quelques heures, allait s'agenouiller dans le confessionnal où l'attendait le prêtre, et d'où elle rapportait une énergie de résistance sous laquelle Frédéric demeurait vaincu et désarmé.

Il tentait cependant encore de la ramener à lui ; il évoquait les souvenirs des mois écoulés, de l'amour fort et profond qui avait suivi leurs noces. Il lui parlait avec éloquence de l'enfant qu'elle portait. N'était-il pas le lien solide qui devait les empêcher de se désunir, cet enfant, fruit de leur mutuelle affection ? Elle lui répondait par des larmes auxquelles il se trompait. Il croyait avoir raison de sa rigueur. Mais soudain elle l'écartait, comme si cette allusion à l'être formé dans ses entrailles ne lui eût rappelé que le péché auquel cet être innocent allait devoir la vie.

En quelques semaines, l'intimité de leur existence fut détruite. Toutefois, Frédéric ne désespérait pas encore. Il attribuait à la grossesse de Nicolette l'incompréhensible caprice dont les con-

séquences pesaient sur ses épaules d'un poids si lourd. Il se plaisait à penser que lorsqu'elle serait délivrée, il la retrouverait telle qu'autrefois. Cette espérance lui donnait le courage de subir une épreuve trop longtemps prolongée. Elle le consolait dans sa détresse, l'aidait à éteindre la vision brûlante que les dédains de sa femme ramenaient sans cesse devant ses yeux et qui lui montrait le bonheur dans l'amour d'Irène.

Plus Nicolette le rendait malheureux, plus il songeait à sa première maîtresse, libre maintenant et toujours éprise de lui. Il la fuyait ; il redoutait de se trouver de nouveau seul avec elle, de lui laisser deviner son mal. Il craignait, en le lui confiant, d'être entraîné à solliciter un dédommagement à sa dure vie. Comme si elle eût soupçonné ses terreurs, elle ne cherchait pas à l'attirer dans sa maison. Ils ne se voyaient qu'en présence de Nicolette, n'ayant plus rien à se cacher de leur état réciproque, mesurant le péril qui les menaçait, sachant bien qu'à la première tentation ils succomberaient, écartant loyalement tout prétexte de la faire naître. Irène affectait de ne venir chez sa sœur qu'aux heures où Frédéric ne s'y trouvait pas. Lui-même s'était jeté avec une sorte de fureur dans les occupations de la vie du régiment. Il cherchait par tous les moyens à combler le vide de ses jours, convaincu qu'il ne pourrait vivre longtemps ainsi, le cœur dépossédé de toute tendresse, mais résolu à attendre quelque temps encore que sa femme lui revînt. Il s'était assigné à lui-même, comme terme de sa patience et de ses efforts, le moment où Nicolette, devenue mère, n'aurait plus aucun motif apparent pour se refuser à l'amour de son mari.

Ce moment arriva. Moins d'une année après leur mariage, un soir, Nicolette mit au monde un fils. Le premier vagissement du nouveau-né effaça dans la mémoire et dans l'âme de Frédéric le souvenir de toutes ses souffrances. Il lui semblait que son bonheur compromis se reconstituait. Dans l'émotion de la mère, encore que cette émotion fût dépourvue de toute joie et qu'il n'en comprît pas le caractère mélancolique et douloureux, il croyait entrevoir l'aurore d'un avenir doux et consolateur.

Hélas ! s'il avait pu lire dans ce cœur désormais fermé, il

eût été épouvanté. Nicolette ne goûtait rien du bonheur des mères. Dans cet enfant, sang de son sang et chair de sa chair, elle ne voyait autre chose que le fruit de ce qu'elle appelait son péché. Il serait toujours un vivant remords. Ses frêles bras tendus, son regard innocent seraient pour elle comme un reproche qui sans cesse remettrait en sa mémoire le souvenir de sa faiblesse, des vœux violés, des serments trahis, de la virginité perdue, du criminel abandon aux caresses d'un homme de son corps promis à Dieu. Les premiers sourires de la petite créature ne pouvaient rien contre ce remords provoqué par les farouches rigueurs de l'abbé Gavella. Nicolette entendait sans cesse les paroles du confesseur, ses avertissements, sa colère d'ascète quand elle avait étalé devant lui les secrets de sa conscience et le récit de ses longues nuits d'amour. Il fallait expier, avait-il dit ; si elle n'expiait pas, Dieu se vengerait sur l'enfant. Elle ne comprenait l'expiation que par un éternel renoncement au bonheur de se laisser chérir par son mari. Elle voulait même associer à son repentir le nouveau-né, détourner de lui les colères divines en le consacrant au ciel, en ne s'occupant que de son salut, en faisant de lui un saint.

Ces résolutions lentement formées et arrêtées dans sa pensée, elle les cachait encore. Elle n'en voulait rien trahir, de peur d'être empêchée de les exécuter, et Frédéric espérait. Il fut donc cruellement déçu quand Nicolette lui annonça qu'elle désirait nourrir son fils. En toute autre circonstance, il eût trouvé ce désir légitime. Mais au lendemain des jours qui venaient de passer, jours gros de douleurs et de larmes, il l'interpréta comme la preuve que Nicolette voulait prolonger et consommer la séparation commencée. Quoique irrité, il s'efforça cependant de la détourner de ses desseins. Ils étaient irrévocablement arrêtés. Elle ne consentit pas à y renoncer. Alors, dans une tentative suprême et désespérée, il retraça les douleurs qu'il avait subies, celles qu'il subirait encore si elle ne changeait pas de résolution. Il plaida avec éloquence la cause de son cœur. Il fit le tableau de ce que deviendrait leur vie si l'amour cessait d'y présider. Il comparait la réalité douloureuse aux espérances jadis caressées. Il suppliait sa femme de lui revenir.

Elle lui répondait en parlant de ses remords, en l'invitant froidement à s'associer à elle pour faire pénitence et se sanctifier en vue de leur salut éternel.

— Ce doit être notre unique but, disait-elle ; qu'importe le bonheur en ce monde ! il n'y faut point être heureux si nous voulons vivre éternellement dans la contemplation de Dieu. Acceptez l'épreuve qu'il vous impose aujourd'hui ; il vous en dédommagera un jour.

Ce langage, qui résumait les avertissements de l'abbé Gavella et exprimait le nouvel état de Nicolette, trouvait Frédéric rebelle et déjà las de cette lutte incessante, achevait de lui prouver que désormais il avait perdu toute influence sur le cœur de sa femme, qu'il ne pouvait plus en attendre aucune félicité, et que s'il voulait avoir la paix dans sa maison, il devait se livrer aux dévots exercices auxquels se livrait Nicolette, ou tout au moins se résigner à ne plus la considérer que comme une sœur. Mais une paix achetée à ce prix ne pouvait être la félicité. Cette conviction acquise tout à coup fut le dénouement de ses longues incertitudes, le trait décisif qui consomma son malheur.

S'il se fût écouté, il aurait confié son chagrin à Irène. Elle venait de vivre au chevet de Nicolette durant les nombreuses journées nécessaires à la convalescence de l'accouchée, et pendant ce temps ils s'étaient vus tous les jours. Quoique les explications survenues entre le mari et la femme eussent eu lieu hors de sa présence, elle devinait toutes les péripéties du drame intime qui commençait la destruction du foyer domestique. A tout instant, Frédéric pouvait surprendre les regards de sa belle-sœur fixés sur lui, y lire tantôt la pitié, tantôt un encouragement. Une tentation violente l'entraînait, le poussait à lui conter ses peines, quel que dût être le lendemain de ces confidences dangereuses. Mais il était, malgré tout, dominé par la terreur de ce péril ; sa loyauté, plus puissante que son infortune, le retenait encore. Irène quitta la maison de Nicolette pour rentrer dans la sienne et reprendre sa vie accoutumée, sans que Frédéric lui eût livré son secret.

A dater de ce jour, l'intérieur des Varimpré devint un enfer. Pour le cœur sur lequel Frédéric avait cru son empire à jamais

assuré, il ne comptait plus. Nicolette partageait son temps entre les devoirs de la maternité et de pieux exercices. C'étaient chaque matin de longues stations dans les églises, toutes les après-midi une visite au couvent des Carmélites. Sévère était sa piété, exigeante sa vertu. Elle ne souriait plus à son mari ; son visage trahissait à toute heure la gravité de ses méditations. Il n'exprimait quelque attendrissement que lorsqu'elle adressait la parole à son fils, soit qu'elle lui donnât le sein, soit qu'elle le berçât entre ses bras. Elle témoignait à ceux qui vivaient à son service la même rigueur qu'à elle-même. Elle affectait de dédaigner les élégances qui embellissent la grâce des femmes. Comme au temps où elle était jeune fille, elle n'allait plus que vêtue de noir, dans une tenue d'une austérité monacale, songeant non à plaire à son mari, mais à éteindre le charme de sa jeunesse, à effacer sa beauté.

Autour d'elle, les choses prenaient une physionomie de cloître ; elle avait exclu de son appartement les meubles confortables et luxueux. Elle apportait cette austérité dans l'ordinaire. A diverses reprises, Frédéric dut exiger une nourriture plus conforme à ses habitudes et à ses goûts. Contrainte d'obéir, Nicolette faisait apprêter des mets pour lui seul et refusait d'y toucher. Quand il mangeait en face d'elle, le silence qu'elle gardait était un constant reproche adressé à ce qu'elle considérait comme une offense pour sa propre foi. S'il laissait échapper une plainte, elle répondait avec aigreur, en lui rappelant qu'il vivait en dehors des lois de l'Église ; et s'il tentait de prouver que le premier devoir de la vertu est de se faire douce, bienveillante, tolérante, elle répliquait qu'on ne gagne le ciel qu'en imposant à son corps de dures privations.

Une catastrophe domestique fit trêve un moment à cet état aggravé de jour en jour. En moins de trois mois, Frédéric perdit coup sur coup son père et sa mère. Le général mourut le premier, presque subitement. Sa veuve, désespérée, ne put résister au coup, et n'y survécut pas. Ce douloureux évènement obligea les époux à se rendre au château de Varimpré, les y retint longtemps, et amena même entre eux un rapprochement.

Si triste était Frédéric, que Nicolette parut se relâcher de sa

froideur. Pendant quelques jours, il put croire qu'elle lui revenait, obéissant aux suprêmes conseils de la morte, confidente des chagrins de son fils. Il s'abandonna sans défiance à cette tendresse renaissante, sans voir le but qu'elle dissimulait. Ce but lui apparut tout à coup. Nicolette voulait entreprendre de le convertir, profiter de cet accablement, de cet état d'âme qui suit la perte d'êtres aimés, pour l'entraîner aux offices qu'elle suivait avec assiduité, pour lui imposer ses propres croyances et les pratiques religieuses qu'elle observait jusqu'à l'excès.

Le passé le disposait mal à subir ces influences. Dans la tentative de sa femme, il vit surtout l'intention de le dominer. Sa défiance, un moment évanouie, ressuscita brusquement. Lorsque, quelques jours après la mort de sa mère, il entendit Nicolette lui rappeler qu'il ne trouverait de consolations qu'aux pieds du crucifix, qu'il devait s'y jeter humblement, prier avec elle, se repentir de ses fautes et détourner ainsi la colère céleste appesantie sur sa maison, il se révolta. Il était à bout de patience. Il refusa de condescendre aux désirs qu'elle exprimait. Ce fut encore une source d'âpres querelles, qui se prolongèrent durant le séjour qu'ils firent à Varimpré, et se continuèrent encore après leur retour à Tarascon, emportant ce qui restait d'amour entre leurs cœurs.

En moins d'une année, Nicolette eut rendu sa maison haïssable à son mari, brisé à jamais les liens qui les avaient naguère unis. Si quelqu'un lui eût dit que c'était là le résultat de sa ferveur exagérée, de sa piété farouche, peut-être eût-elle fait effort sur elle-même pour retenir le cœur qui lui échappait. Il eût suffi qu'elle se montrât affectueuse et tendre comme aux premiers mois de son mariage. Par la douceur, elle aurait eu aisément raison de son mari. Elle l'eût retenu près d'elle, empressé à lui plaire, et malgré ce qu'il y avait d'extrême dans les transports de sa dévotion, ils auraient pu être encore heureux.

Malheureusement, elle était, entre les mains de l'abbé Gavella, ainsi qu'une matière inerte et molle qu'il pétrissait à son gré. Terrible comme les moines de son pays au temps où l'Église faisait des prosélytes par le fer et par le feu, l'ancien

aumônier des bandes carlistes lui montrait dans Frédéric l'ennemi de son salut, celui dont elle devait se défier, à la tendresse duquel elle devait résister. Cette tendresse, disait le prêtre, cachait sous des dehors trompeurs d'ardents désirs contraires à la loi de chasteté imposée par l'Église aux époux, contraires surtout aux vœux que, jeune fille, Nicolette avait prononcés en se consacrant à Dieu. Il ajoutait qu'entre Dieu et son mari, elle était tenue de choisir, qu'on ne saurait appartenir à la fois à la terre et au ciel. Tout autre jadis le langage de l'abbé Cardenne, inspiré par une tolérance intelligente, par l'esprit de l'Évangile. Mais l'abbé Cardenne n'habitait plus Beaucaire, et Nicolette, livrée à l'abbé Gavella, avait oublié la parole douce et simple de son premier confesseur.

La vie commune, faite désormais de colère, de défiance, d'aigreur, troublée par des querelles durant lesquelles les dernières tentatives de Frédéric pour reconquérir le cœur de sa femme se brisaient contre une implacable froideur, devenait chaque jour plus difficile. Nicolette puisait des consolations dans la prière ; elle demandait à Dieu de toucher de sa grâce l'endurcissement de son mari, rebelle aux ordres de l'Église. Pour expier les fautes de ce mari qu'elle considérait comme un pécheur, elle se livrait chaque jour davantage aux exercices pieux, aux mortifications. Elle jeûnait, répandait autour d'elle des aumônes, s'imposait une discipline rigoureuse, les longues veilles aux pieds du crucifix. Elle avait brisé toutes relations avec le monde, ne sortait jamais au bras de Frédéric. On ne la voyait au dehors que lorsqu'elle allait assister à la messe à sa paroisse ou aux Carmélites. Elle s'était même affiliée au tiers ordre du Carmel, et suivait autant qu'elle le pouvait les règles de la vie monastique. Elle goûtait dans ces pratiques un étrange bonheur, propre à lui faire oublier le martyre qu'elle avait imposé à son cœur en y tuant l'amour.

Mais, à côté d'elle, Frédéric ne pouvait trouver un dédommagement analogue. Son existence, de jour en jour, devenait plus vide, plus désenchantée. Il fuyait maintenant sa maison, à laquelle tout autre séjour lui semblait préférable. Sa femme ne lui inspirait plus qu'un sentiment douloureux, fait d'horreur

et de pitié. Il ne pouvait comprendre que ce fût là cette créature dont il avait entendu le cœur battre près du sien, dans une même extase de bonheur amoureux et de passion vibrante. A toute heure, maintenant, il songeait à Irène. Il devinait que le jour où il frapperait à la porte de la jeune femme, cette porte s'ouvrirait, qu'il trouverait dans l'ancien amour le bonheur dont il était dépossédé. Mais il hésitait encore ; il avait peur, peur surtout de mettre des torts de son côté, alors que jusqu'à ce moment, il pouvait se rendre la justice d'avoir rempli tout son devoir.

C'est dans ces circonstances qu'un simple incident le remit tout à coup en présence d'Irène. Un soir, comme, après une longue journée de manœuvres militaires dans les plaines qui entourent Tarascon, il rentrait chez lui, la nuit venue, il trouva sa femme en proie aux plus vives alarmes. Une indisposition qui depuis plusieurs jours tenait son fils alité, s'était subitement aggravée. Le médecin, appelé en toute hâte, redoutait une attaque de croup. Déjà Nicolette voyait l'enfant perdu. Allait-il être arraché de ses bras, alors que depuis dix-huit mois elle l'entourait de soins et de sollicitude, au moment d'atteindre cet âge charmant où chez ces petits êtres l'intelligence s'éveille, leurs lèvres commençant à balbutier les premiers mots? Cette question, en se dressant dans son esprit, provoquait un bruyant désespoir que sa résignation chrétienne était impuissante à apaiser.

Dans sa détresse, et son mari absent, elle avait mandé sa sœur. Quand Frédéric, prévenu par ses domestiques, entra dans la chambre, ayant en une minute oublié les maux qu'il endurait depuis si longtemps pour ne songer qu'à la douleur de la mère, douleur qui brusquement le rapprochait d'elle dans la communauté de leurs angoisses, il vit les deux femmes debout auprès du petit lit, penchées sur l'enfant dont elles épiaient anxieusement la respiration oppressée. Nicolette, à peine vêtue, pâle, les cheveux en désordre, pleurait et se lamentait. Il s'avança. N'écoutant que son cœur, il la prit doucement par la taille, en prononçant quelques mots propres à la rassurer, à apaiser ses craintes. Mais, d'un brusque mouvement, Nicolette se dégagea, et fixant

sur lui un regard gros de reproches, elle lui montra son fils en s'écriant :

— Voilà votre œuvre. Dieu s'est offensé de votre indifférence pour lui. Il vous punit ; le malheur est qu'il m'enveloppe dans le châtiment que vous avez attiré sur vous.

Une protestation monta aux lèvres de Frédéric. Il la contint pour ne pas provoquer une querelle, et baissa la tête sans répondre. Mais ses yeux, au moment où ses paupières se fermaient, s'arrêtèrent sur Irène, surprise et affligée, comme pour la prendre à témoin de l'injustice de ce reproche. Durant toute la nuit et jusqu'au matin, ils restèrent auprès du berceau sans que les allusions de Nicolette à ce qu'elle appelait l'impiété de son mari parvinssent à ébranler la patience de Frédéric. Il s'était enfermé dans un mutisme impénétrable. Du reste, loin d'empirer, l'état de l'enfant semblait s'améliorer. Au petit jour, le médecin arriva, et, après avoir examiné le malade, déclara qu'il répondait de sa vie. Alors seulement, Nicolette consentit à aller se reposer. Elle s'éloigna sans rétracter les odieuses paroles arrachées à son désespoir, laissant Irène et Frédéric seuls.

— Je suis à bout de courage, murmura alors ce dernier. Vous l'avez entendue. Voilà comment elle me juge et ce qu'elle pense de moi.

Irène le regardait sans oser l'interroger. Mais Frédéric, dont le cœur trop plein avait besoin de se répandre, se décidait enfin à lui confier ses peines. D'un accent ému, tremblant, il les lui racontait à demi-voix. Assis auprès du berceau, elle écoutait anxieuse cette confession.

— Pourquoi m'avoir poussé à ce mariage? s'écria Frédéric en finissant. Il valait mieux nous soustraire aux vengeances de votre mari par la fuite que par le stratagème auquel vous avez voulu recourir. Délivrés maintenant, nous serions à jamais l'un à l'autre. C'est vous seule que j'aimais, vous seule que j'aime toujours. Et comme, toute frissonnante, elle gardait le silence, il ajouta d'un ton résolu :

— Vous êtes ma vraie femme, Irène. J'ai beau résister à l'évidence, tout le proclame dans mon cœur. Voulez-vous vous expatrier avec moi? Ma vie vous appartient ; je vous la livre pour

toujours. Ici, près de Nicolette, c'est l'enfer; au loin, près de vous, ce sera le ciel.

— Avez-vous bien compris la gravité de vos paroles? demanda Irène, dont le cœur se troublait au souvenir ressuscité de la passion non éteinte qu'un mot venait de ranimer.

— Voilà plus d'une année que je veux vous parler, répondit Frédéric. J'ai longtemps résisté. Maintenant, je ne peux plus. Le supplice qu'on m'inflige est au-dessus de mes forces. J'affirme que j'ai tout tenté pour vous oublier; je l'ai voulu fermement, de toute l'énergie de ma volonté et de ma raison. Mais, quoi ! le cœur de Nicolette m'est à jamais fermé ; c'est sa rigueur qui me ramène vers vous. Abandonnez-vous à mon amour, Irène ; il ne vous fera jamais défaut ; nous pourrons encore être heureux. Dites un mot, et je préparerai à loisir votre fuite. Seulement, nous emmènerons mon fils ; je ne veux pas que sa mère le façonne à son image.

— Le lui prendre ! fit Irène avec effroi...

— Elle sera vite consolée... Dieu ne lui tient-il pas lieu de tout ? Irène, par pitié, promettez-moi de me suivre...

Il était presque à ses genoux, les mains suppliantes, les yeux brillant d'une ardeur passionnée. Éperdue, Irène se taisait, bouleversée en voyant si près de se réaliser le rêve que tant de fois, dans le silence de ses tristes nuits, elle avait caressé.

— Ce serait un trop grand crime ! soupira-t-elle enfin.

Ce fut son unique protestation. Elle se sentait reprise par l'amour ; elle ne s'appartenait plus, enveloppée déjà dans le flot des désirs inassouvis et ravivés. La prière de Frédéric montait autour d'elle, désarmait sa résistance, et encore qu'elle protestât d'un geste affaibli, il devinait que désormais elle était à lui, qu'il lui suffirait de parler pour être obéi.

## X

Assise sur le bord d'une chaise, dans un coin de la chambre pauvre et nue que l'abbé Gavella occupait hors de l'enceinte du couvent, Nicolette, repliée sur elle-même dans une attitude

d'accablement et de douleur, écoutait le prêtre. Ainsi qu'elle le faisait souvent depuis que, s'abandonnant à sa direction spirituelle, elle lui avait accordé sa confiance, elle était venue lui raconter ses angoisses et lui demander conseil.

Jamais ses confidences n'avaient eu un caractère plus douloureux. Elle connaissait, depuis quelques heures, la liaison criminelle renouée entre Irène et Frédéric. Une lettre surprise venait de lui en révéler l'existence. Bouleversée, elle était accourue à son confesseur. Entrant comme une folle, elle avait poussé vers lui le cri de sa détresse. Ce n'est pas qu'elle fût atteinte profondément dans son cœur, où l'amour n'était plus que comme une victime expiatoire immolée, offerte à Dieu. Après avoir lassé pendant trois années la tendresse de son mari, découragé ses efforts, elle n'attendait rien de lui. Mais trop grande était l'infamie du crime qu'elle venait de découvrir! Quoi! trahie, trompée par ceux à qui jadis elle avait sacrifié sa vocation religieuse! L'adultère et l'inceste s'étalant à ses côtés! Deux âmes se livrant au démon! Elle se révoltait, indignée, résolue à ne pas tolérer le scandale, se demandant comment elle pourrait le faire cesser.

Mais, en même temps, tout au fond de son cœur, s'élevait pour la première fois un reproche contre elle-même, et, avec ce reproche, la crainte que l'abbé Gavella eût contribué par ses conseils à éloigner d'elle son mari. N'est-ce pas pour lui obéir qu'elle s'était refusée à l'amour de Frédéric? Pour lui obéir qu'elle avait transformé sa maison en cellule monacale, détruit sa beauté afin d'éteindre les désirs auxquels le prêtre lui ordonnait de se dérober? Si son mari l'avait prise en horreur, s'il avait cherché le bonheur hors de son foyer, à qui la faute? Ce qu'elle pensait, elle n'osait l'exprimer; c'est à peine si elle osait se l'avouer à elle-même. Elle s'était contentée de révéler l'effroyable découverte. Maintenant, brisée par ses aveux, elle attendait que le prêtre parlât, qu'il lui fît connaître comment elle devait agir pour se tirer de peine.

L'abbé Gavella, après l'avoir écoutée silencieusement, arpentait la chambre à grands pas, le front courbé, les mains derrière le dos, passant et repassant devant la femme abandonnée, sans

même la regarder. Terrible était son silence ; il pesait lourdement sur Nicolette. Elle tournait les yeux vers son directeur, avec une expression de prière et d'angoisse, suspendant un suprême espoir aux lèvres muettes de qui elle attendait un avis efficace. Elle essayait de comprendre ce regard impénétrable qui évitait de se poser sur son visage, et le sien n'exprimait plus que le désenchantement dont ses confidences ne pouvaient, hélas! la guérir. Elle suivait la promenade monotone du prêtre tour à tour vu de face avec sa physionomie farouche, et vu de dos dans le profil des larges épaules dont l'ossature saillante faisait craquer la soutane fripée et luisante, usée jusqu'à la corde.

— Cet homme est un grand pécheur, dit-il tout à coup.

— Un grand pécheur, oui, objecta timidement Nicolette; reste à savoir si ce n'est pas ma rigueur qui l'a plongé dans le péché. Peut-être, si j'avais persisté à demeurer pour lui ce que j'étais aux débuts de notre mariage, il ne m'aurait pas abandonnée.

— Des regrets! murmura dédaigneusement le prêtre.

— Oui, des regrets, s'écria Nicolette. D'abord, mon mari m'a été fidèle et dévoué. Il n'a cessé de l'être que lorsqu'il a compris que j'avais peur de son amour.

— Cet amour était impudique. Vous ne pouviez continuer à y répondre, sans exposer votre âme à la damnation.

La jeune femme baissa la tête, écrasée par cet argument décisif.

— J'avais cependant le droit d'aimer mon mari et d'être aimée de lui.

— Oui, c'est cela, payez-vous de mots... Y a-t-il deux manières de comprendre le mariage chrétien? N'est-il pas vrai que votre mari l'avait compris d'une manière offensante pour Dieu? N'est-il pas vrai qu'il entraînait votre âme à l'enfer? J'ai dû vous ouvrir les yeux, vous tracer vos devoirs, vous rappeler les imprescriptibles lois de la chasteté, lois plus impérieuses pour vous que pour d'autres, puisqu'en d'autres temps, vous aviez juré de les observer. C'est un grand malheur que votre mari ait refusé d'entrer dans vos vues, une épreuve redoutable que le

ciel vous impose... Mais je n'ai rien à retirer des conseils que je vous ai donnés.

— Que me reste-t-il donc à faire? Ce malheureux entretient avec ma sœur des relations criminelles. Dois-je laisser se prolonger ce scandale? N'y a-t-il pas là deux âmes à ramener au bien?

— Ah! si vous n'obéissiez qu'au désir de les tirer du péché!... Mais n'est-il pas vrai que vous obéissez surtout à votre jalousie!

— C'est mon mari, murmura Nicolette.

Il y eut un silence. L'abbé Gavella marchait toujours; son visage osseux s'empourprait; l'expression de son regard devenait plus sombre.

— Quelle femme est votre sœur? demanda-t-il brusquement.

— Une âme passionnée et faible, mais honnête...

— Si vous dites vrai, tout espoir n'est pas perdu. Je la verrai, je lui parlerai.

— Oh! non, pas vous, mon père!

— Pourquoi? fit-il défiant.

— Vous l'épouvanteriez peut-être, mais vous n'obtiendriez rien d'elle; elle chercherait dans les bras de son amant l'apaisement de son épouvante et l'y trouverait. Sur une créature comme elle, l'amant exerce plus d'influence que le confesseur.

— Oui, jusqu'à l'article de la mort, reprit ironiquement le prêtre... A ce moment, nous avons notre revanche... On nous écoute.

— Ma sœur n'est pas à l'article de la mort.

— Mais si, de votre propre aveu, je ne dois rien faire pour arrêter ce débordement d'infamies, pourquoi êtes-vous ici?

— Le besoin de laisser se répandre mon cœur et de confier à quelqu'un ma détresse.

— J'ai passé par des détresses plus profondes que la vôtre, et je ne les ai confiées qu'à Dieu.

— Mais n'êtes-vous pas le représentant de Dieu sur la terre?

L'abbé Gavella se mordit les lèvres et d'abord ne répondit pas. Puis il dit :

— Si vous ne me laissez pas la faculté de faire entendre à votre sœur les reproches qu'elle a mérités, et de l'adjurer au nom de son salut, je ne peux rien.

— Avant de vous laisser lui parler, mon père, je veux la voir.

— Des demi-mesures! s'écria l'abbé Gavella. Tant de ménagements sont-ils donc nécessaires avec les âmes qui se vautrent dans le péché? Faut-il leur laisser le temps de réfléchir, d'hésiter, de discuter avec elles-mêmes? Ne vaut-il pas mieux les arracher tout d'un coup à leur pourriture?

Il parlait durement, en continuant sa promenade fiévreuse et irritée. Son rude accent espagnol donnait à ses paroles un caractère inquisitorial, révélait l'habitude de traiter ses pénitentes comme autrefois il traitait ses miquelets quand il faisait la guerre dans l'Aragon. Homme terrible, qui dans toute créature humaine voyait une proie pour le ciel à qui il s'efforçait d'en assurer, coûte que coûte, de gré ou de force, la possession.

— Celle dont nous parlons est ma sœur, supplia Nicolette qui entendait gronder de nouveau dans ce langage la domination à laquelle elle s'était peu à peu assouplie et cause de ses malheurs. Laissez-moi la voir, mon père. Si je ne parviens pas à la détourner du mal, vous serez le premier à l'apprendre, et alors vous pourrez tenter à votre tour...

L'abbé Gavella ne la laissa pas achever. Il l'interrompit avec brutalité :

— Soit! fit-il, j'attendrai. Mais puisque mon secours ne vous est pas encore nécessaire, vous auriez pu vous dispenser de me déranger ce matin.

— Pardonnez-moi, mon père...

— Bien! bien! allez, ma fille, Dieu vous garde! et puisse-t-il vous inspirer d'énergiques résolutions! Croyez-moi, hâtez-vous de décliner la responsabilité qui pèse sur vous. Ce n'est pas seulement votre honneur domestique qui est en jeu, à cette heure; c'est aussi le salut de deux âmes, de deux âmes dont vous êtes responsable devant le ciel, car vous pouvez faire cesser le scandale abominable par lequel il est grièvement offensé. Les lois humaines elles-mêmes vous donnent des armes dans ce but. Vous devez agir à la fois sur votre sœur et sur votre mari, les menacer de la rigueur de ces lois, revendiquer vos droits d'épouse, employer au besoin la contrainte. Si vous n'êtes pas

en état de faire ainsi, il vaudrait mieux substituer à vous ceux à qui vous avez confié vos soucis, par exemple. Ah ! si vous me mettez en présence des coupables, je leur ferai entendre les paroles vengeresses ; je leur montrerai le ciel fermé, l'enfer béant, et je les aurai bientôt courbés à mes pieds, humiliés et repentants. En prononçant ces mots, avec une expression de menace, le terrible aumônier s'arrêta devant Nicolette silencieuse, et, l'enveloppant de son regard soupçonneux, il ajouta d'un accent où éclatait son mépris pour les inquiétudes de cette conscience troublée : — Ame débile ! âme de femme ! Allez ! je prierai pour vous.

Nicolette frissonna et sortit défaillante. Depuis longtemps, elle souffrait de l'influence que l'abbé Gavella exerçait sur elle, pouvoir mystérieux qu'elle subissait comme celui d'un maître dont on ne peut s'affranchir. Elle le voyait souvent. Mais loin de puiser dans leurs fréquents entretiens des consolations et du courage, elle n'en emportait qu'inquiétude et accablement, effrayée de l'entendre parler de Dieu comme d'un justicier redoutable et non comme d'un père compatissant, de ne saisir dans son langage que des allusions à l'enfer et jamais la promesse du ciel. Quand elle le quittait, toute brisée par ses reproches, elle doutait de la possibilité de gagner le Paradis, et durant de longues heures, elle pleurait sur son impuissance à se sanctifier. Malgré tout, cependant, elle se laissait entraîner vers lui par un invincible attrait ; c'est toujours à lui qu'elle venait, sincère et humiliée, avouer ses faiblesses et jusqu'aux terreurs qu'il lui inspirait.

Jamais cette étrange influence ne s'était appesantie sur elle aussi lourdement que ce jour-là. La malheureuse femme se trouva dans la rue, décontenancée, tout en pleurs, sans énergie, regrettant presque de s'être confiée à ce prêtre dont la main semblait ne se lever que pour maudire et non pour bénir. Depuis trois ans, elle s'était si complètement livrée à lui, qu'elle ne pouvait, dans son infortune, solliciter ailleurs un appui et un secours. Quel secours, quel appui trouvait-elle près de lui, à cette heure cruelle ? Il ne savait ni la consoler ni lui rendre le courage. Ame débile ! âme de femme ! s'était-il écrié. Eh bien,

oui! mais c'est pour cela qu'elle aurait eu besoin d'être soutenue. Ce qui lui arrivait n'était-il pas au-dessus des prévisions humaines?

Maintenant, qu'allait-elle faire? Elle venait de s'opposer à ce que l'abbé Gavella vît les coupables pour leur parler des devoirs oubliés; elle venait de revendiquer pour elle, pour elle seule, comme son droit d'épouse et de sœur, cette difficile tâche, non qu'elle se sentît entraînée à l'accomplir, mais parce qu'elle redoutait qu'en l'accomplissant avec les procédés d'inquisiteur qui lui étaient familiers, il en compromît le succès. Il fallait donc agir, agir sur-le-champ, formuler des reproches, envenimer ses peines déjà si lourdes, de l'âpreté des querelles domestiques. C'était affreux. Pour trouver en soi la force d'obéir aux exigences de sa situation, elle dut se rappeler qu'il y avait deux âmes à tirer du péché, qui ne pouvaient en être tirées que par son intervention,

La nuit venait quand elle arriva chez Irène. L'ombre naissante voilait sa pâleur et son trouble.

— Ma sœur est là? demanda-t-elle au domestique qui lui ouvrit la porte.

— Madame est partie pour Marseille, répondit cet homme; elle reviendra demain.

Que sa sœur eût quitté Beaucaire pour vingt-quatre heures, sans l'avertir, il n'y avait rien là qui pût la surprendre. Depuis longtemps, elles se voyaient peu. La rareté de leurs entrevues était la conséquence des incidents qui avaient précédé le mariage de Nicolette, le témoignage de la volonté d'Irène de rassurer sa sœur en évitant de se rencontrer avec Frédéric. Elle eut pourtant le cœur serré, comme si elle eût pressenti la gravité des circonstances et les causes de ce départ. C'était un répit, cependant. Elle éprouva ce soulagement que procure aux esprits craintifs l'ajournement d'une explication pénible.

— Ce sera pour demain, pensa-t-elle.

Accablée, elle reprit le chemin de sa demeure en se demandant si Frédéric y serait déjà rentré, si dans ce cas elle aborderait le sujet odieux dont elle était tenue de l'entretenir et s'il ne convenait pas d'éviter toute discussion jusqu'à ce qu'elle eût

parlé à Irène. Elle tournait et retournait la question dans son esprit. Elle se trouva chez elle sans l'avoir résolue.

— Où est mon fils? dit-elle à la femme de chambre chargée de veiller sur l'enfant.

— Il n'est pas encore rentré, madame.

— Il est donc sorti! s'écria-t-elle stupéfaite.

— Madame ne le savait-elle pas? reprit la femme de chambre. Monsieur est venu prendre le petit pour le conduire chez sa tante Irène. Du reste, il a laissé cette lettre pour madame.

Nicolette s'empara de la lettre, vivement, sans comprendre, dominée déjà par la surprise et l'effroi. Elle ne se souvenait pas que Frédéric fût jamais sorti avec son fils. Dans quel but l'avait-il emmené? Ce ne pouvait être, quoi qu'il eût dit, pour le conduire chez Irène, puisqu'Irène était partie. Ces pensées traversèrent son esprit d'un trait, tandis que ses mains tremblantes déchiraient l'enveloppe. Fiévreusement, elle ouvrit la lettre et lut ce qui suit :

« Quand on vous remettra cette lettre, j'aurai quitté Beaucaire pour n'y plus revenir, décidé à ne vous revoir jamais. Vous serez libre, moi aussi, et vous pourrez vous considérer comme veuve. C'est vous qui me chassez de notre maison, et qui m'avez réduit à l'extrémité à laquelle je recours pour me délivrer.

« Depuis plus de trois années, je suis la victime de votre dévotion. En rebutant par vos dédains et vos rigueurs un cœur plein de vous, qui ne demandait qu'à se consacrer à vous éternellement, vous avez fait de moi un martyr. Longtemps j'ai subi mon supplice; mais vous l'avez rendu intolérable, et c'est afin de m'y dérober que brisant ma carrière, je vais mettre l'Océan entre vous et moi.

« Je n'appartiens plus à l'armée, j'ai donné ma démission. De ma fortune personnelle, en possession de laquelle m'a mis la mort de mes parents, j'ai fait deux parts, après avoir vendu le château de Varimpré, où, grâce à vous, je ne reviendrai plus; j'emporte l'une; je vous laisse l'autre; elle grossira votre dot demeurée intacte. Mon notaire vous fera connaître les dispositions que j'ai prises, et dont il ignore d'ailleurs le but.

« Vous auriez fait de mon fils un être à votre image; vous

l'auriez livré à des prêtres aussi violents et aussi intolérants que celui qui nous a perdus. Je regarde comme un devoir de le soustraire à l'éducation que vous vouliez lui faire. Peut-être le reverrez-vous un jour; s'il me demande sa mère, je ne lui défendrai pas de venir vous rejoindre. Mais alors, il sera un homme, et armé par moi contre toute tentative qui aurait pour effet d'en faire un catholique semblable à vous.

« Ne cherchez pas à nous retrouver. Mes précautions sont prises pour vous empêcher de découvrir nos traces. Le monde vous plaindra; il me blâmera. Vous saurez, vous, que je ne mérite pas la flétrissure qui me sera infligée, et que je suis encore plus à plaindre que vous ne l'êtes vous-même. D'ailleurs, dans l'exaltation de votre piété, vous trouverez un refuge contre votre douleur. Puissez-vous en trouver un aussi contre vos remords! »

C'était tout. Pendant une minute, les yeux voilés par l'épouvante, elle agita dans ses mains cette horrible lettre. Puis, tout à coup, le souvenir de sa sœur dont elle venait de constater l'absence se dressa devant elle comme une lumière aveuglante. Elle comprenait : Frédéric et Irène fuyaient ensemble, en emportant l'enfant.

— Mon fils! mon fils! gémit-elle.

Éperdue, affolée, elle voulut s'élancer au dehors, comme si elle espérait encore rejoindre les fugitifs et les ramener. Mais ses forces l'abandonnaient; un nuage tremblant se formait devant ses regards; ses genoux fléchirent. Elle étendit les bras, cherchant autour d'elle un appui. Il lui manqua, et elle tomba lourdement sur le plancher, sans connaissance.

Ernest **DAUDET.**

(*La troisième partie à la prochaine livraison.*)

# PÉRAK

## COMMENT LES ANGLAIS FONDENT UNE COLONIE

---

### I

### PINANG

LE BATEAU DE LARROUT. — ARRIVÉE A TÉLOK-KARTANG

..... Nous entrons dans le détroit de Malacca, le cap au nord-est, sur la côte de la presqu'île, et nous venons jeter l'ancre dans la jolie rade de Pinang, devant ces constructions d'un aspect si varié et si gai qui forment la ville : briques rouges, pierres blanches et paillottes indiennes, enfouies sous des masses de verdure partout empanachées de beaux cocotiers et dominées par les hautes montagnes de l'île. Une grande activité règne dans le port, où s'entre-croisent de nombreux petits vapeurs et des myriades de sampans et de pirogues indigènes, autour des steamers et des voiliers ancrés dans la rade. Cette rade n'est à vrai dire qu'un chenal assez large, mais parfaitement abrité, entre l'île montagneuse (1) et la côte basse, couverte de cocotiers aussi, de la province de Wellesley sur le continent (2).

Un canot nous a bientôt portés au quai.

Voici Pinang sous ses grands flamboiements, avec ses vastes boutiques chinoises, ses rues et ses belles routes fourmillantes de célestiaux jaunes et de klinns noirs (3), que traversent dans

(1) *Poulo-Pinang,* « l'ile de l'Aréquier » : les Anglais écrivent *Penang.*

(2) Le continent asiatique, la presqu'île de Malacca.

(3) *Klinn* est le nom qu'on donne, en Malaisie, aux Indiens de l'Indoustan.

leur costume blanc, à casque, de graves figures anglaises; ses voitures à persiennes, dans lesquelles passent entassées des Chinoises aux cheveux noirs en larges plaques luisantes, de petits Chinois, à l'air bien célestial déjà, sur leurs genoux; et cette belle campagne environnante, remplie de villas à volets verts, à hautes vérandahs sur colonnades, à demi cachées sous les ombrages des cocotiers, des aréquiers, des dourians, des djacks, des mangoustans, des ramboutans rouges de fruits, et de tant d'autres beaux et précieux arbres qui racontent, aux yeux éblouis, la richesse de ce sol équatorial!

Pinang a déjà cinq hôtels et un cercle. On y publie un journal, — deux peut-être; — on y lit, comme à Singapour, à Batavia et à Atché, la *Nouvelle Revue* et tous les grands journaux d'Europe, d'où le télégraphe apporte les nouvelles du jour. Il s'y fait un grand commerce du tabac de la côte est de Sumatra, du poivre de la côte ouest d'Atché dans la même île, et surtout de l'étain de Pérak, dont l'exploitation chinoise s'accroît tous les jours.

Inutile de dire qu'il n'y a pas un seul commerçant français dans ce centre important d'activité coloniale. Parmi les nombreuses maisons anglaises, allemandes, suisses, hollandaises et d'autres nationalités européennes, qui font le commerce du nord du détroit, une seule porte le nom français de son fondateur, la « maison Mathieu »; mais il n'y a plus de Français à Pinang que les missionnaires.

Si l'on quitte Pinang à dix heures du soir, sur un petit vapeur chinois dont le pont est toujours couvert de célestiaux comme un toit est couvert de tuiles, on se trouve le lendemain, au lever du jour, en vue de la côte de Pérak, qu'on aperçoit d'abord à travers un mirage. D'épaisses vapeurs, où des effets de réfraction vous montrent comme une étroite bande de terre qui court en avant de la côte, lui font une bordure avancée sur la mer. Des haies légères que les pêcheurs plantent au milieu de l'eau pour y amarrer leurs filets, et les nombreux prahous indigènes que vous croisez avec leurs voiles articulées comme de grandes ailes de chauves-souris, semblent s'enlever, à l'œil, au-dessus

de la mer, quand ils ont passé, derrière vous, la ligne de l'horizon, et vous voyez, dans votre lorgnette, des objets fantastiques qui paraissent flotter en l'air, entre ciel et eau, comme dans ces invraisemblables peintures chinoises! Souvent vous avez reçu dans la nuit un de ces grains qu'on appelle des *sumatras* dans le détroit, une ondée qui ne dure que quelques minutes mais qui vous trempe jusqu'aux os, malgré les tentes, la pluie fouettant de tous côtés, tombant à seaux, et vous restez piteux comme des coqs mouillés, dans cette atmosphère grise, humide, vaporeuse, où ces mirages de mer semblent entretenir votre esprit dans l'engourdissement du rêve... Mais bientôt le soleil se lève radieux derrière les grandes montagnes de Kinta; les vapeurs se dissipent; l'air devient transparent; vous apercevez nettement les *bangkas* perchés sur leurs hautes racines, qui bordent le rivage et commencent la forêt vierge, impénétrable, étendue au loin sur les terres.

Nous entrons dans la large embouchure de la rivière de Larrout, que nous remontons pendant quelques heures encore jusqu'à Télok-Kartang, où le navire accoste à quai et s'amarre contre un plancher de bois.

Télok-Kartang est le port de Larrout (1). Il n'y a guère là que les bureaux et hangars de la douane et trois ou quatre paillottes d'employés chinois, entre la rivière et une plaine basse, marécageuse, toute couverte de *nipas*. Le poste militaire, le chef de la douane et la poste aux lettres, sont installés sur un terrain plus ferme et dans un lieu plus sain, à Matang, petit village de Malais, de Chinois et de Klinns. Une belle route relie Matang au port et se continue jusqu'à Thaïping, au nord, et Kouala-Kangsah, à l'est.

Quand nous abordons, une longue file de charrettes, importées sans doute de Ceylan, avec leurs petits bœufs à bosse et leurs conducteurs noirs, occupent la route attendant l'arrivée du navire. En quelques minutes, la cargaison est enlevée sur les

(1) *Larrout* est l'une des trois provinces des Etats de Pérak, qui comprennent, en outre le « Haut-Pérak » et le « Bas-Pérak », avec Kouala-Kangsah pour capitale. — La *ville de Pérak* n'a jamais existé que dans l'imagination de quelque cartographe mal renseigné.

robustes épaules des koulis klinns et chinois, qui vont et viennent avec une activité étonnante autour des piles de saumons d'étain déjà préparées pour faire le lest et le frêt de retour du bateau de Pinang.

Nous sommes reçus par le *magistrate* anglais, M. Wynne, qui met à notre disposition les koulis de la douane pour débarquer nos bagages. Le Résident, qui nous a invités à venir explorer ce pays, est assez loin d'ici, à son poste, au centre de la contrée, mais il a donné des ordres pour nous recevoir. Toutes les mesures sont prises. Nous n'avons qu'à monter dans la voiture de M. Wynne, et nous avons bientôt franchi, au trot de son ardent petit cheval, les deux kilomètres qui séparent l'embarcadère de Matang, où notre déjeuner est servi.

Au moment de quitter Télok-Kartang, une dépêche du major, commandant militaire de la province, est déjà venue nous annoncer, dans les termes les plus courtois, que nous sommes attendus à Thaïping. En arrivant chez M. Wynne, nous trouvons une nouvelle dépêche; elle est du Résident, qui nous souhaite la bienvenue. Voilà qui est fait pour nous causer une première impression fort agréable, et aussi pour modifier bien vite notre opinion sur ce pays que nous croyions tout à fait sauvage. Des télégraphes partout! Et comme la police y est faite! A peine débarqués, toutes les autorités de Larrout et de Pérak sont informées de notre arrivée!

## II

### THAÏPING

LA PROVINCE DE LARROUT. — LES MINES, LES CHINOIS DE PÉRAK

*Dimanche* 29 *août* 1881. — Nous sommes tombés ici comme en un château de contes de fées! Les accidents de voiture que nous avons éprouvés, — nous avons déjà fait deux fois la culbute avec nos petits chevaux endiablés, — n'enlèvent rien à notre enchantement.

Après avoir gravi un coteau hier soir et être montés sur une

vérandah à la hauteur d'un premier étage, nous avons été introduits dans une immense salle qui occupe en longueur tout le centre de la maison : au milieu de la salle, une table, au riche service, porte dans des coupes de cristal, à montures d'argent, d'énormes bouquets de fleurs. On nous conduit, de là, dans des appartements somptueux. Toute la maison est tapissée de nattes fines et fraîches, sur lesquelles on aurait plaisir à marcher pieds nus. Nos chambres sont confortablement meublées, avec de grands lits à colonnes enveloppés d'amples moustiquaires, des toilettes en marbre blanc chargées de brillantes porcelaines, des tables à psychées, de grandes glaces à pieds. Chaque chambre a un escalier particulier, descendant dans la salle de bain qui lui est spécialement affectée au-dessous, au rez-de-chaussée de la maison. Un beau salon à quatre grandes fenêtres, avec tables, bibliothèque, grands secrétaires, fauteuils et dormeuses cannés ou capitonnés, complète l'appartement où M. Walker, qui nous a reçus avec la cordialité des Anglais auxquels on est bien présenté, nous déclare que nous sommes *chez nous* pour tout le temps qu'il nous plaira de l'occuper.

Le gong sonne le premier coup pour le dîner... Et j'ai laissé ma malle à Pinang, pensant qu'une redingote était inutile dans l'intérieur d'un pays si neuf!...

Le gong sonne deux coups. Nous venons dans la grande salle pour nous mettre à table.

On nous présente au major Swynburne qui vient d'arriver, un homme de grande taille, qui a dans son costume militaire indien, d'un blanc de neige, tout le cachet de distinction des officiers de l'armée anglaise. Il parle le français comme un Parisien; il a d'ailleurs habité Paris, dont il connaît tous les bons coins, et il aime à se reporter aux souvenirs qu'il en a gardés. Cela le distrait d'une vie bien différente qu'il mène dans ce pays, où il a été chargé d'organiser la petite armée d'occupation, qui s'appelle modestement une police. C'est que Pérak est censé être seulement *sous le protectorat* de l'Angleterre.

M. Walker, un grand Anglais aussi (ils sont tous grands), à la physionomie sérieuse, douce et sympathique, est encore un officier de l'armée anglaise, détaché à Thaïping pour y remplir

des fonctions multiples, comme la plupart des fonctionnaires anglais dans ces colonies en formation. M. Wynne, qui nous a reçus à Matang, est en même temps juge (*magistrate*), chef de la police, de la douane, de la poste, du télégraphe, etc., etc. Le lieutenant Walker (1) remplit ici, outre ses fonctions militaires, l'emploi d'Assistant-Résident, resté vacant depuis le premier fonctionnaire qui a porté ce titre et qui avait fait construire le palais que nous occupons.

Le service de la table répond au luxe de notre installation : des plats d'un aspect réjouissant pour notre appétit fument au milieu des fleurs, sur une nappe brillante, couverte d'argenterie et de cristaux ; un bataillon de verres mousseline se dresse devant chaque assiette pour les vins de Madère, de Bordeaux, de Bourgogne, de Champagne... Le menu ne serait pas renié par Chevet : un relevé de poisson suit le potage, accompagné d'entrées variées où commence la couleur locale avec les *côtelettes de poulet,* une ingénieuse invention des Indes ! Le rôti a pour pièce importante un cochon de lait paré à l'indienne, avec une queue de piment rouge et un fruit violet dans le groin ; puis le riz au karri de rigueur, puis des entremets... Le service est fait de la façon la plus active et la plus correcte par deux boës, l'un Malais, l'autre Chinois, bien différents de type et de costume, mais tous deux à la figure intelligente et ouverte, à l'air éveillé, et par le maître d'hôtel lui-même, Daoud, un beau klinn à barbe grise, grave et digne comme un grand-prêtre sous son beau turban.

Au dessert, on change les verres pour de nouveaux vins ; les lourdes assiettes bouchées, remplies d'eau bouillante, sont remplacées par une porcelaine légère et fraîche, avec les couteaux à lame d'argent, qui ont ici un si fréquent emploi, et ces fourchettes gracieuses, tridents d'argent, au bout desquels la boule de neige d'un mangoustan est un poème... Notre boë Aripan, qui nous sert aussi, doit être ébloui de ce luxe ; mais sa calme figure de Javanais n'en laisse rien paraître.

(1) Aujourd'hui le « capitaine » Walker : nous avons eu le très grand plaisir d'apprendre sa promotion depuis notre retour en Europe.

Nous restons longtemps à table, à causer de Paris avec le major, caressés par la brise du grand pangka qui se balance au-dessus de nos têtes, s'arrêtant seulement quand nous allumons un cigare, et reprenant ensuite, pendant des heures, son va-et-vient infatigable...

Le matin, quand j'ouvre les portes vitrées de la vérandah, en remontant de ma chambre de bain où j'ai répandu sur ma tête une douzaine de seaux d'une eau délicieusement fraîche, je puis contempler à mon aise la province de Larrout qui s'étend presque entière sous mes yeux. La grande et belle maison que nous habitons est bâtie au sommet d'un mamelon qui domine tout autour une vaste contrée. — D'un côté, le gros kampong chinois de Thaïping se développe le long de la route que nous avons parcourue la veille. Autour du kampong, de grands tertres de terre blanche et des trous d'eau de formes bizarres, qui ravinent de loin en loin tout le pays, marquent des mines déjà exploitées ou encore en exploitation. Çà et là, le long de troncs d'arbres entaillés qui servent d'échelles pour descendre dans ces excavations, des koulis chinois vont et viennent, leur pikoulan (1) sur l'épaule; des roues hydrauliques tournent avec des grincements formidables : une grande animation règne dans cette vaste campagne d'un aspect singulier, présentant par places l'aridité du minerai ou la végétation exubérante de l'équateur. — Plus près s'élèvent les casernes, les bureaux et les quelques maisons des officiers et fonctionnaires anglais. — De grands beaux Sikhs, aux costumes très panachés, les uns blancs, les autres bleus, les autres rouges, à grands turbans bleus ou blancs, font en ce moment l'exercice. La plupart des soldats de Pérak sont des Asiatiques des régions de l'Himalaya. Quelques Malais aussi, en costume de soldats turcs, avec leurs fez, forment des groupes distincts sur le champ de manœuvre. — Au delà, en continuant à faire le tour de l'horizon, du haut de la vérandah qui règne sur les quatre faces de la Résidence, la contrée s'accidente et se clot par un demi-cercle de hautes montagnes. — Une grande con-

(1) *Pikoulan*, traverse de bambou, de chaque extrémité de laquelle pend la charge du porteur, le plus souvent dans des paniers suspendus par des rotins, comme des balances.

struction, entourée d'une barrière en pieux très forts, couronne le premier coteau : c'est la prison. L'hôpital et le temple chinois sont tout près. — Plus loin, à mi-côte d'un second mamelon, se dressent les bâtiments de la Mission catholique : une grande croix de bois sur un modeste édifice couvert de paillotte dénote l'église ; à côté, l'habitation du missionnaire, notre compatriote, nous dit-on, certainement le seul Français qui soit dans le pays. — Et, de ce côté jusqu'au pied des montagnes, de même que dans la vaste plaine découverte, au delà de laquelle on devine la mer que nous avons laissée derrière nous, ces belles routes qui sillonnent partout les colonies anglaises et que parcourent ici de longues files de charrettes à bœufs, chargées de charbon de bois pour la fonte du minerai ou de saumons d'étain, qui se dirigent vers Matang et Pinang pour se distribuer de là en Chine, en Amérique et en Europe. — Partout enfin, sur ce vaste panorama, on découvre encore ces tertres blancs, énormes taupinières dénotant l'activité des mineurs qui bouleversent la contrée, et ces trous d'eau, marécages artificiels, à côté de petits ruisseaux et de quelques marais naturels où l'on voit passer par moments, balançant sa trompe, agitant ses oreilles et sa queue, la grande masse d'un éléphant qui domine les herbes et les broussailles.

Le major et M. Walker ont arrangé pour notre après-midi une visite aux mines. Nous allons voir, dans une exploitation chinoise (aucun industriel européen n'est encore établi dans la contrée), une machine d'épuisement. Mon compagnon de voyage, dont tous les appétits de mineur sont ici surexcités, est enchanté de la richesse du minerai, de la façon ridicule dont certains Chinois l'exploitent et de la quantité de métal qu'ils perdent. Il croit qu'un nouveau lavage de ce qu'ils jettent serait encore très rémunérateur. Les Chinois et les Malais appellent cela *tima mouda,* « l'étain jeune ! » et ils rendent à la terre, sans doute pour qu'il y mûrisse, ce métal qui n'a pas été assez vieux, pensent-ils, pour rester dans leurs machines primitives...

Le lendemain, nous sommes invités à une fête, — une fête de mineurs, cela va sans dire ! il n'y a ici que des mines et il y a des mines partout. — Nous allons voir baptiser une nouvelle

machine à vapeur, la plus puissante que l'on ait dans le pays, où le Résident a fait si bien qu'il a décidé les Chinois à s'en procurer déjà quatre ou cinq. Celle-ci est installée dans le district de Kamounting et appartient à A-Koué, un *kaptèn tchinn* (capitaine chinois), le plus influent du pays. Nous trouvons là une dizaine d'Européens : M. Wynne, les mécaniciens du *Seri-Serawak* (le navire qui nous a portés), un employé de la poste, deux ou trois autres fonctionnaires ou employés, et même deux dames anglaises, dont la plus âgée baptise la machine, en lançant sur le volant en mouvement la bouteille de champagne sacramentelle, qui se brise aux hourras de l'assemblée. Nous sommes arrivés avec le major, M. Walker et M. Scott, un praticien contrôleur des mines chinoises et malaises pour le compte du gouvernement de Pérak. Cela fait déjà une société européenne, à laquelle le capitaine chinois fait les honneurs avec empressement. C'est un gros homme rond, réjoui, mais au regard intelligent et fin, plein d'une affabilité chinoise. Des tables couvertes de gâteaux et de fruits ont été dressées sous le hangar de la machine ; le champagne coule à flots. Tout autour, une foule nombreuse de célestiaux paraît prendre un véritable plaisir à nous regarder boire : ils auront peut-être leur tour.

A-Koué se multiplie et est charmant pour tout le monde. Je me mets en frais de langue malaise pour lui faire ma cour. Nous pourrions trouver ici d'excellentes choses françaises à faire au milieu de ces nombreux Chinois, et il est bon de se créer des alliés dans la place. — Les Anglais sont bien dans toutes nos colonies, les occupant souvent, par leurs capitaux et leur industrie, plus réellement que nous-mêmes ; pourquoi n'irions-nous pas aussi chez eux, là où nous sommes certains surtout d'arriver au bon moment et de trouver l'accueil qui nous est fait ici et l'appui qui nous y est offert? — Je rappelle donc au Kaptèn ses exploits guerriers, car, à une époque peu éloignée, il s'est livré ici de véritables batailles entre Chinois de divers bords, et A-Koué y a remporté des victoires à la tête d'une armée de plusieurs milliers d'hommes. Mais ce n'est pas le souvenir de cette époque qui paraît lui être le plus agréable.

— *Bagnak rougui!* (beaucoup de perte), me dit-il, dans toutes ces guerres.....

Je lui parle alors des gros bénéfices que lui donne sa mine et de la grande fortune qu'il est en train de se faire aujourd'hui, après avoir déjà payé des dettes qui se chiffraient par plusieurs millions, — et il s'épanouit de nouveau.....

Nous continuons à mener ainsi à Thaïping, pendant quelques jours, une vie plantureuse. — Daoud, le grave maître d'hôtel de la Résidence, est un véritable artiste ; son cuisinier chinois excelle surtout dans la préparation et l'arrangement des puddings ; il est très dangereux. C'est trop de confort pour des voyageurs qui ont besoin de leur maigreur pour se livrer à leur vie active. — Est-ce peut-être aussi, en venant d'Atché, l'effet qu'on éprouve souvent quand on passe d'un pays fiévreux dans un pays sain : je me sens mal à l'aise ; la position horizontale commence à avoir pour moi des charmes trop grands. — Mais nous allons bientôt changer d'air. M. Low nous attend à Kouala-Kangsah, la capitale de Pérak où réside Son Altesse le Radjah du pays.

## III

### KOUALA-KANGSAH

LE RÉSIDENT. — LES RADJAHS. — LES SOLDATS SIKHS. — CULTURES D'ESSAI. QUESTIONS ÉCONOMIQUES

*Samedi 4 septembre.* — L'équipage du Résident, avec ses Malais en livrée bleue à brandebourgs rouges, vient nous prendre à Thaïping pour nous porter, par Simpang et Boukét-Gantang, au pied du Gounong-Gapis, dont nous franchissons le col à dos d'éléphant. Une seconde voiture nous attend au delà, à Wray's Estate, l'habitation du premier Anglais qui ait eu l'idée de commencer une plantation à Pérak, et nous permet de parcourir en une heure les dix milles (dix-huit kilomètres) qui nous séparaient encore de Kouala-Kangsah.

Nous mettons pied à terre entre le bureau du télégraphe,

couvert de paillotte, et le poste où nous retrouvons les beaux Sikhs de l'Himalaya, et nous gravissons le coteau que domine la maison du Résident, admirablement située, comme celle de Thaïping. — Mais quel merveilleux paysage s'étend ici devant nous! — Une magnifique rivière déroule, à l'horizon montagneux, ses larges anneaux et passe au pied du coteau, traversant tout le pays, qu'elle anime de la lumière et du mouvement de ses eaux. C'est le *Kali-Pérak*. — Thaïping nous apparaît maintenant comme un pays fermé, un pays mort, malgré la vie active, fiévreuse, de ses habitants, relativement à Kouala-Kangsah, qui a son « chemin qui marche », sa grande voie naturelle de communication avec la mer et les autres contrées. — Et quelle végétation différente! Le coteau de la Résidence est couvert de cocotiers et de nangkas aux fruits énormes. Autour des maisons qui forment les communs, en arrière du principal corps de logis, d'épais buissons de caféiers sont chargés de baies vertes et rouges; d'énormes touffes de bambous, près de là, balancent haut dans le ciel leurs cimes légères. Toute la contrée accidentée, sillonnée de cours d'eau tributaires de la grande rivière, est enfouie sous une exubérante verdure, que coupent seulement, par places, les groupes pittoresques de paillottes grises qui forment les kampongs, le long ruban blanc de la route que nous avons laissée derrière nous, taillée dans la jungle comme dans une tranchée de feuillages, montant et descendant les coteaux, et enfin la rivière dont la surface unie et brillante reflète les grands arbres de ses rives et les épais nuages d'un blanc de neige qui courent sur le bleu du ciel.

Le Résident nous reçoit avec la plus grande affabilité, et nous installe « chez nous » encore, dans sa maison.

M. Hugh Low est un homme de grande mine et d'une physionomie originale, qu'accentuent encore l'ample vêtement de mandarin, à larges manches, aux pointes pendantes, dont il est vêtu dans son intérieur, et le gros jonc à pomme d'ivoire et à double pointe de fer, qu'il porte comme une crosse d'évêque quand il sort de chez lui. Sa longue barbe grise, sa grande taille, sa belle prestance, son air vénérable enfin, commandent dès l'abord le respect. Son regard est fin et pénétrant. Il pousse de

temps en temps, quand il est seul surtout, de petits cris qui suivent un bâillement nerveux, probablement un reste de fièvres; il ne peut y avoir place pour l'ennui, en effet, dans une vie si bien employée que la sienne. Il a été, dans sa jeunesse, le compagnon du radjah Brook; plus tard, fonctionnaire du gouvernement anglais à Bornéo. Il a fait le pays où il est maintenant depuis trois ans, et où il prépare à l'Angleterre une magnifique colonie. Dans les contrées si riches pour la science où il a vécu, son esprit sérieux et actif ne pouvait se désintéresser des études d'histoire naturelle; il a fait d'amples moissons, il a collectionné, il a écrit. La Société de Géographie de Londres et le British Museum lui doivent des découvertes et des objets pleins d'intérêt. Il a fait, à Bornéo, l'ascension du pic le plus élevé de la Malaisie. C'est un pionnier et un savant, passant ordinairement ses congés de fonctionnaire à fouiller en explorateur des régions nouvelles, où aucun Européen n'avait encore pénétré, et si modeste, qu'il ne compte que comme distractions ce qu'il a pu faire dans ce sens. C'est qu'en effet ce n'est pas seulement par l'étude, c'est surtout par l'*action* qu'il a rendu et qu'il rend encore à son pays les plus grands services. Il est de ces hommes d'initiative qui vont toujours droit devant eux, avec la préoccupation des intérêts et de l'honneur du drapeau de leur nation, pour lequel ils ont une ambition sans limites, de ces hommes qui font aujourd'hui du peuple anglais le conquérant du monde.

J'ai compris, après une soirée passée avec M. Low, ce qu'on pouvait apprendre à son école, et je me suis applaudi d'être venu voir de près les moyens employés pour cette grande conquête, dont le secret est dans les larges idées et l'esprit d'entreprise, joints au bon sens pratique et à la persévérance, afin de pouvoir répéter encore, et à meilleur escient, ce que j'ai déjà bien des fois essayé de faire entendre : « Voilà ce que font les Anglais... Que n'en faisons-nous autant? »

La maison de Kouala-Kangsah est moins luxueuse, moins grandiose, que celle de Thaïping; mais elle est encore mieux distribuée peut-être, avec ses grandes vérandahs aussi, et son escalier extérieur abrité par une marquise en saillie au milieu

de la façade, et elle offre, à moins de frais, le même confort. — C'est une de ces constructions de bois que les Chinois font ici, si rapidement et si bien; toutes les planches légères, en beaux bois du pays, en sont si exactement jointes, qu'on dirait un meuble. — Le service se compose d'un *butler* (maître d'hôtel), grand et beau klinn noir, ancien cipaye; de deux *boës* (valets de chambre), de Java; d'un *koki* (cuisinier), chinois, et d'un *toukang-sapou* (balayeur), de même race; d'un *toukang-pangka* malais, chargé de faire la brise au-dessus de votre tête pendant les repas; de deux koulis klinns porteurs d'eau, approvisionneurs des chambres de bain, et d'un jardinier javanais. Des klinns sont encore chargés des soins à donner à l'écurie et à l'étable; le Résident a enfin un courrier malais, indigène du pays, sorte de garde du corps ou intendant, qui l'accompagne partout.

Trois sentinelles sikhs montent jour et nuit la garde autour de la maison, relevées toutes les deux heures. Mais le pays paraît plus sûr encore ici qu'à Thaïping : la sentinelle du poste, au bas du coteau, a seule un fusil; celles de la maison sont munies d'une simple canne, une badine avec laquelle elles se mettent au port d'arme pourtant, très graves, toutes les fois que vous passez. — Ici, comme à Thaïping, nous ne pouvons faire un pas, qu'on ne nous rende ces honneurs militaires dus aux hôtes du Résident.

Quand le *Touan Bessar* (1) descend le coteau, tout le poste, qui a sauté sur ses fusils, est aligné et présente les armes. — Ce sont les seules alertes qui se produisent. — Ces grands Sikhs, rouges ou bleus, commandés par un sous-officier anglais qui a été porte-drapeau de son régiment, distinction qui ne s'obtient qu'après de brillants faits d'armes, ont une tenue parfaite. Ils ne se plaignent que de leur inaction et demandent « pourquoi on ne leur fait pas tuer tous ces Malais qui encombrent le pays et y sont inutiles ».

Mais le Résident ne partage pas leur avis. M. Low est, au contraire, plein d'aménité pour les *natives* et de déférence pour leur radjah, auquel il cède le pas en toute occasion, pour lui persua-

(1) Le « Seigneur Grand », titre donné à l'Européen qui représente la plus haute autorité dans un pays malais: c'est ici le Résident.

der qu'il est le premier dans son pays. — Ce prince est le Radjah Mouda (jeune roi, ou plutôt vice-roi). Le véritable souverain indigène a été déporté aux Seychelles, ayant été impliqué, il y a quelques années, dans le meurtre du premier Résident de Pérak, et le second radjah, celui de Larrout, a été, à la même époque, déporté à Djohore, près de Singapour.

*Lundi* 6 *septembre*. — *Les Radjahs*. — Hier, j'avais vu venir chez le Résident un tout petit homme, d'une extrême exiguïté, à la taille mince, encore étriquée dans un veston boutonné jusqu'au col ; pantalon et bottines, un costume européen avec sa calotte ; mais actif, remuant, agitant dans sa main un petit stick tout à fait encore à l'européenne ; et se vautrant dans son fauteuil avec la désinvolture d'un personnage d'importance. C'était, en effet, le radjah Driss, le second personnage indigène de l'État par sa dignité, le premier par l'activité et l'intelligence. — Le Résident nous présente à lui et lui dit, à cette occasion, de très gracieuses choses de la France, de Paris surtout, la ville merveilleuse :

— Londres est la ville des affaires, Paris celle de l'*ati senang* (du « cœur content », du « cœur à l'aise »).

Radjah Driss paraît intrigué. Les regards qu'il dirige vers nous sont pleins de points d'interrogation. — Ce matin, il est revenu et a tâché de me prendre dans un coin de ma vérandah pour me questionner encore sur Paris et la France. Mais ce n'est certes pas la première fois qu'il entend parler de notre pays. Il me demande d'abord des nouvelles de la Turquie et de notre amitié avec « le sultan de Stamboul ». — Dans tous les coins de la Malaisie, on sait la part que la France a prise à la guerre de Crimée et on nous a gardé un souvenir sympathique : à Kouala-Kangsah, dans la presqu'île de Malacca, comme à Malabou et à Tampat-Touan, sur la côte d'Atché qui regarde l'Océan Indien, c'est d'abord de Sébastopol que les chefs malais m'entretiennent.

Après le déjeuner, lorsque nous avons fumé notre cigare sous la brise caressante du pangka et que chacun est rentré dans sa chambre pour la sieste, j'entends encore Radjah Driss sur la vérandah. Mais il n'est pas seul, cette fois ; et, quand je vais à lui, il me présente, — le cérémonial de la cour de Kouala-

Kangsah n'est pas rigoureux! — il me présente S. A. le Radjah Mouda Yousouf, souverain de l'État de Pérak. Je serre la main de Son Altesse, un petit homme rond, au teint fleuri, apoplectique, à la moustache blanche, qui a l'air d'un vieux militaire. Il parle haut, tousse fort, suit son idée avec obstination quand il a une idée en tête, et ne prête qu'une attention sommaire et rapide aux personnes qui l'entourent. Il porte une superbe toque brodée d'or, toute malaise, un beau sarrong de soie à fleurs, entre le veston et le pantalon à peu près européens que les hauts personnages de la Malaisie paraissent avoir généralement adoptés. — Un indigène accroupi derrière le Radjah semble bourrer une cartouche avec beaucoup de soin : il est en train de malaxer, dans un tube d'or, le bol de *siri* (1) qui va passer dans la bouche de Son Altesse. — Un grand beau garçon, mais bien jeune d'allures, qui ne souffle mot entre le Radjah Mouda et Radjah Driss, m'est ensuite présenté, toujours par ce dernier : c'est l'héritier présomptif de la couronne de Pérak, du moins si elle se transmet en ligne directe, ce qui est douteux.

Je veux entraîner tout ce monde sous ma vérandah pour qu'il ne réveille pas M. Low. Mais le Résident nous a entendus, et il renonce à sa sieste, — qui d'ailleurs n'est jamais bien longue, — pour venir recevoir son Radjah. Je m'aperçois alors qu'en parlant fort, Son Altesse s'était jusque-là beaucoup contenue. Le Radjah entame avec le Résident une conversation que son peuple peut entendre, sans en perdre un mot, du bas de la maison où ses suivants se sont accroupis sur la pelouse du plateau. Il veut avoir un bateau à vapeur qui puisse aller sur la rivière et remonter même très haut. — Je soupçonne fort Radjah Driss d'avoir mis cette grande idée de progrès en tête du bon radjah. — Mais il a l'air d'y tenir lui-même.

— Un bon bateau à vapeur, dit-il, comme ceci et comme cela... Je crois que c'est en le faisant venir d'Europe que j'en aurai un bon, et il faut pour cela que je recoure à votre obligeance, Touan.

(1) Bétel. Tous les indigènes de la Malaisie appellent *siri* la plante grimpante qui fournit la feuille fraîche à mâcher, et, par extension, la préparation de chaux, noix d'arèk et gambir qu'ils mâchent dans cette feuille.

— *Baë*, *Tounkou* (bien, monseigneur), dit le Résident.

Tounkou (1) se dit ici au Radjah Mouda et à Radjah Driss.

Ce dernier intervient :

— Un bon bateau à vapeur de deux mille ringguits (2) environ.

— Oui, oui, dit le Radjah, un bon bateau à vapeur.

Il paraît lui en coûter de dire le nombre de ringguits que cet achat fera sortir de sa poche. Mais Radjah Driss insiste :

— De deux mille ringguits, n'est-ce pas ?

— Oui, oui, de deux mille ringguits, comme cela, de mille ringguits...

Le Radjah est un vieux Crésus fort riche, relativement à la modicité de ses dépenses, qui empile les dollars dans sa maison et peut-être les enterre dans sa cour. On le dit très avare.

Je ne laisse pas se disperser ce groupe important sans le photographier.

M. Low nous fait ensuite visiter ses jardins, dont il est fier à juste titre, et auxquels il donne un grand soin. Il y a là de jeunes pousses de caoutchouc et *gueutta peurtcha* (3) d'une belle venue et qui promettent. — L'ancien arbre de gueutta peurtcha est peut-être entièrement disparu de la presqu'île de Malacca : il y est introuvable. Les indigènes, alléchés par le haut prix de ses produits, en ont fait la récolte d'une façon si inintelligente qu'ils en ont détruit l'espèce. Mais d'autres espèces se retrouvent qui valent peut-être la première. M. Low met tous ses soins à les faire rechercher ; il donne de grosses primes à ceux qui lui en apportent : il en a déjà trois dans son jardin. — Il a aussi la fameuse liane *ara*, qui fait le grand arbre à caoutchouc, en édifiant parfois son tronc gigantesque autour du tronc d'un autre grand arbre qu'elle étouffe et auquel elle se substitue, de telle sorte qu'on ne soupçonnerait pas que le premier arbre eût jamais existé, si l'on ne pouvait constamment, dans les forêts de ce pays, suivre les péripéties de ce drame végétal. — A côté de ces

(1) Abréviation pour *Touan akou*. « Seigneur *à* moi, mon Seigneur ».

(2) Pièce d'argent dont la valeur moyenne est de 5 francs.

(3) C'est le véritable nom malais de l'arbre, que les Anglais prononcent bien ainsi en l'écrivant *gutta percha*, mais que nous avons eu le tort de prendre dans l'orthographe anglaise, ce qui nous le fait prononcer tout autrement.

trois gueuttas et de l'ara-caoutchouc, est une autre espèce de caoutchouc du pays, qui donne, outre sa précieuse gomme, un fruit délicieux. — Près de là s'élèvent encore deux autres espèces de caoutchouc, d'une apparence très prospère, qui viennent de l'Amérique du Sud, du bassin de l'Amazone, et dont la gomme a deux fois plus de valeur que celle de ce pays.

Il n'y a, dans ce jardin, aucun luxe, rien pour les yeux; mais que d'essais intéressants! — De beaux caféiers de Libéria, dont la graine est venue de Libéria même (côte occidentale d'Afrique), embaument l'air du parfum de leurs fleurs blanches, odoriférantes comme des fleurs d'oranger, et sont déjà chargés de belles baies vertes et rouges, qui vont permettre de faire des semis sur une grande échelle. M. Low a de quoi planter aujourd'hui cinq mille pieds. Ce sont les plus jolis petits arbres qu'on puisse voir, au large feuillage (1) d'un vert sombre, agrémenté, par les fleurs et les fruits, de blanc et de rouge, et formant un cône très régulier. — Nous visitons ensuite de grandes pépinières de café d'Arabie, le moka, le vrai café, destiné aux hautes montagnes, tandis que le Libéria croît aux plus faibles altitudes.

M. Low fait faire en ce moment, à 3,500 pieds environ au-dessus du niveau de la mer, sur l'Anak-Gounong-Boubou (l'enfant du mont Boubou), un défrichement qui permettra l'expérience en grande culture de ce café et des autres plantes dont il serait intéressant et utile de peupler les montagnes de ce pays. Les plus riches cultures y remplaceront ainsi la forêt vierge, dans un avenir sans doute peu éloigné. Ces cultures sont encore le thé, dont les pépinières du Jardin ont été faites de graines venues de l'Assam, entre la Birmanie et les bouches du Gange, pays qui produit l'une des qualités de thé les plus estimées; — le quinquina surtout qui promet merveilles ici, et dont les graines viennent du Brésil. Cinquante hectares sont défrichés en ce moment pour chacune de ces cultures : le quinquina, le thé et le café, à une altitude qui donne un climat délicieux (de 18° à 25° degrés centigrades).

(1) Le Libéria a une grosse graine et une feuille quatre fois grande au moins comme la feuille du caféier ordinaire.

Nous allons ensuite, en suivant la rivière, près de l'habitation de Radjah Driss, en face de laquelle, sur la rive opposée, s'élève la nouvelle maison dont le Résident a fait don au Radjah. « Les petits cadeaux entretiennent l'amitié. »

Nous rentrons, en admirant un de ces beaux couchers de soleil qui font un horizon d'or et de pourpre, si fréquents dans ce pays. L'air est calme, la température extrêmement douce; et, nous rappelant les dernières lettres reçues d'Europe où nos amis nous plaignent toujours au sujet des torrents de feu qui coulent sur nos têtes, nous regrettons que ni les chiffres des observations thermométriques, ni les faits relatés par les voyageurs, ne parviennent à persuader là-bas qu'on peut avoir un climat supportable et des heures délicieuses sous l'équateur.

*Mardi 7 septembre.* — Ce matin, après avoir pris le café que le boë a déposé avec ses accessoires, dans un service d'argent, sur la table de ma vérandah, je me promène sur le plateau qui s'étend derrière la maison et ne me lasse pas d'admirer ce magnifique pays.

De ce point élevé on peut suivre de l'œil les sinuosités du fleuve majestueux et les vallées des petites rivières qui lui portent leurs eaux. Des bœufs paissent dans les bas-fonds; des chèvres nombreuses et quelques moutons broutent çà et là aux flancs du coteau. Par moments, si l'on sonde du regard un marécage, on voit émerger les naseaux rouges et les cornes énormes d'un buffle qui se baigne béatement, tandis qu'on entend dans le lointain la sonnette de bois d'un éléphant lâché dans la jungle, qui prend en liberté sa grasse pâture. — Mais, sauf le coteau où je suis et que des klinns vigoureux défrichent en ce moment, sauf le kampong sur la rivière et quelques rares maisons dont on aperçoit surtout les cocotiers qui les ombragent, tout ce pays couvert d'une végétation luxuriante, ces plaines humides aux hautes herbes, ces pentes de montagnes cachées sous leurs grandes forêts, sont absolument incultes, inoccupées. Des millions d'hommes pourraient venir peupler cette terre fertile, qui s'étend si loin dans son délaissement au delà de l'horizon que je découvre, et changer cette folle végétation en riches

récoltes. Ces plaines donneraient des rizières et de beaux champs de canne à sucre, de manioc, d'indigo ; ces montagnes semblent faites pour le caféier qui y croît à l'état sauvage, pour le cacaoyer, le quinquina, les cultures les plus précieuses, les plus fructueuses... Et des millions d'hommes meurent de faim dans d'autres pays ! Et dans notre Europe si intelligente, si avancée, si fière de sa civilisation, si avide de progrès, parmi les ambitieux que tourmente le désir de faire de grandes choses, parmi les spéculateurs dévorés de la soif du gain, toujours à l'affût de bonnes affaires, on ne se préoccupe pas de cette haute idée si simple : — réunir ces trois éléments qui se veulent : les populations qui souffrent, les capitaux inactifs, les terres fertiles inoccupées ; — profiter des famines de l'Inde et de la Chine, des crises économiques de l'Europe, et des solitudes de tant d'admirables régions, autrefois inhabitables peut-être mais certainement habitables aujourd'hui, pour faire la chose la plus fructueuse, la plus lucrative, et réaliser en même temps le progrès le plus certain, puisqu'on agrandirait le domaine de l'humanité, qu'on augmenterait le bien-être général, en faisant pour soi-même une grande conquête, la seule incontestablement légitime, une conquête faite sur la nature et non sur des vaincus ! — Mais l'idée n'est rien sans les moyens de la réaliser. Ces grands éléments ne peuvent être réunis au hasard, par un appel enthousiaste mais inconsidéré qui compromettrait les intérêts les plus graves : il faudrait que leur rapprochement eût été préparé à l'avance, dans des circonstances parfaitement étudiées et connues, et c'est pour cette étude et cette préparation auxquelles un seul homme ne saurait suffire, que j'avais conçu le plan d'une *Compagnie d'exploration et de colonisation*, qui aurait à accomplir l'œuvre la plus grande et la plus utile... Mais je reviens ici à mon idée fixe, que j'ai pourtant laissée en France, dans les cartons de la Chambre à laquelle je l'avais exposée par une pétition (1).

Le but de cette Compagnie, d'ailleurs, est poursuivi, aujour-

(1) La Chambre a bien voulu renvoyer ma pétition au Ministre de la Marine, et j'ai trouvé, à mon retour, une lettre que le Ministre m'avait fait l'honneur de m'écrire pour me donner de bons conseils au sujet de la réalisation de mon projet.

d'hui et depuis plusieurs années, par un peuple ; ce but est la conquête des pays neufs ; ce peuple est l'Angleterre, — et je devais fatalement être amené, sans doute, dans une colonie anglaise, puisque c'est le seul terrain largement ouvert à l'application de l'idée qui me poursuit. — Le Résident n'a pas ici d'autre préoccupation sérieuse que cette colonisation, et toutes mes pensées trouvent un écho dans les siennes ; tous nos projets rencontreraient chez lui un appui.

Ce qui domine surtout dans les richesses de ce pays, c'est la richesse minière ; mon compagnon de voyage en est de plus en plus ébloui ; il s'absorbe dans les questions techniques et il étudie déjà à un point de vue pratique, c'est-à-dire qu'il cherche les conditions les meilleures d'une exploitation à établir, ce qui fait l'objet de toutes nos conversations. Il prend ses notes, prépare plans, devis et analyses, arrangeant déjà les prospections les plus utiles à faire, auxquelles tout le concours de M. Low est assuré.

Demain nous partirons pour une première excursion dans l'intérieur.

Nous avons visité aujourd'hui la caserne de la petite garnison de Kouala-Kangsah, construite sur des piquets, à un mètre environ au-dessus du sol, dans le voisinage de la Résidence. Les canons, deux jolies pièces d'acier qui portent à cinq milles (neuf kilomètres), étaient tirés sous le plancher même de la caserne. Chaque homme se tenait debout au pied de son lit, dans une immobilité complète, lorsque nous sommes montés pour traverser la salle, accompagnant le Résident.

Après le dîner, comme nous sommes étendus sur nos chaises de rotin, respirant l'air frais sous la vérandah, et que le butler apporte les *soda-water* réglementaires, un éclair jaillit, suivi de près d'une détonation qui ébranle tout le pays. C'est le coup de canon qui part tous les soirs à neuf heures de l'esplanade de la caserne, et qui avertit les Malais qu'ils peuvent dormir en paix sous la protection britannique.

## IV

### L'INTÉRIEUR DU PAYS

EXCURSIONS ET PROSPECTIONS MINIÈRES. — LES INDIGÈNES. — LES KLINNS. PREMIÈRE PLANTATION EUROPÉENNE.

*Mercredi* 8 *septembre.* — Ce matin, avant six heures, nous traversons la rivière dans un *djellow,* une de ces pirogues légères, creusées dans un tronc d'arbre, dont les bords sont à fleur d'eau.

Sur la rive où nous abordons, se dresse l'imposante silhouette de l'éléphant qui nous attend avec son cornac. C'est encore la *Mère-d'Or* (*Mé-mass*), que nous avons déjà montée.

Le cornac commande :

— *Trrong!*

Et l'énorme bête s'abaisse pour nous permettre de monter. Nous grimpons avec mon ami, chacun dans un panier, notre fusil de chasse à la main, prêts à tirer ce qui se présentera dans la jungle. Aripan et le Krani du Radjah qui nous a été donné pour guide montent derrière nous.

Le cornac, assis à son poste, au sommet de la tête, une jambe passée sous chacune des grandes oreilles de la bête, s'agite d'un mouvement saccadé, rapide, d'avant en arrière, et l'éléphant, habitué à obéir à ce commandement muet, se met aussitôt en marche. Malgré les cinq personnes et les bagages qu'il porte, il s'en va de son pas flâné, cueillant son déjeuner à droite et à gauche, sans s'arrêter un instant.

Après avoir passé deux ou trois paillottes, nous allons ainsi, assez longtemps, sous bois ou dans de hauts buissons, à travers un pays absolument sauvage. Cependant toute trace de sentier a disparu, et notre guide se trompe de route. Il faut revenir sur nos pas et reprendre de plus haut; mais bientôt nous nous trouvons en présence d'un enchevêtrement d'arbres, d'arbustes et de lianes, un mur de végétation. Nous nous regardons avec mon compagnon, nous demandant où nous allons. Le cornac pousse toujours devant lui. Arrivé au fourré, il commande :

— *Koué !*

Et l'éléphant, levant sa puissante trompe, choisit, dans le fouillis de bois vert et de bois mort qui nous fait obstacle, un tronc d'arbre légèrement incliné qui soutient cet édifice végétal, l'abaisse sans efforts apparents au milieu de craquements effroyables, puis met dessus son large pied. — Cela se reproduit à deux ou trois reprises et nous passons, laissant derrière nous une large voie ouverte, ne sachant ce que nous devons le plus admirer, de cette force irrésistible si calme ou de cet instinct et de cette adresse merveilleuse... Mais la *Mère-d'Or* va nous étonner davantage encore.

Nous longeons depuis un moment des touffes de bambous où l'éléphant trouve un de ses mets les plus délicats, lorsque nous arrivons sous une épine sèche qui menace d'accrocher nos helmets. Le cornac crie :

— *Koué !*

Le moment est mal choisi pour l'éléphant, qui a cueilli une demi-douzaine de jeunes tiges blanches qu'il porte dans un pli de sa trompe, comme un paquet sous le bras. Il cherche docilement pourtant à s'exécuter ; mais il se pique et retire vivement sa trompe. Le cornac insiste :

— *Ha! ha! Koué!!*

L'éléphant tâte pour chercher une place où il puisse saisir la branche entre les épines, mais sans succès. Nous croyons qu'il y renonce. Cependant il ne bouge pas, et nous le voyons alors, de nos yeux, toujours embarrassé de ses bambous dont il ne se dessaisit pas une minute, ramasser à terre une poignée d'herbe dont il se fait un coussin en la plaçant sur l'écorce épineuse... La branche craque aussitôt et s'abat!

Dans ces contrées, l'éléphant domestiqué n'est pas seulement un auxiliaire utile à l'homme, il ajoute encore à ses moyens ; il lui permet de tenter des entreprises auxquelles il devrait renoncer sans son concours...

C'est surtout en traversant de grands marécages, où l'énorme corps de Mé-mass enfonce à moitié par places, que nous faisons ces réflexions. Là, plus encore que dans la forêt, qu'à travers les fourrés, l'éléphant semble être dans son milieu ; c'est cet endroit

qui explique le mieux ses formes, ses jambes hautes, son grand pied rond, plat, qui s'appuie d'un coup sur une large surface. — Il avance lentement, prudemment, sondant à chaque pas, du dos de sa trompe repliée, qu'il enfonce devant lui. L'eau jaillit à grand bruit sous ses grosses jambes qui entrent comme dans une gaine, d'où on les entend sortir avec un bruit plus grand encore : c'est le choc mou de la boue tassée qui s'écrase, s'éclabousse, et l'aspiration sifflante du trou où se fait le vide... Aucune autre bête ne serait assez forte pour se dépétrer de cette masse boueuse, et nous ne pouvons penser sans frémir à la mort qui attendrait fatalement le malheureux tombé dans le cloaque profond que nous entendons constamment clapoter au-dessous de nous!

Nous traversons ainsi, tantôt des marais verts, qu'une couche superficielle de hautes herbes ferait prendre pour des prairies, tantôt de petits lacs d'où émergent, çà et là, des îlots couverts de fleurs et de merveilleux feuillages, dont le vert est souvent entremêlé de couleurs blanches, jaunes ou rouges, aussi vives que celles des fleurs.

Vers onze heures, nous découvrons de nouveau la rivière et nous nous trouvons au milieu d'un petit groupe de maisons de paillotte, construites au bord de l'eau. Nous sommes arrivés au kampong N'gha, d'où nous devons tourner à l'est vers la montagne. — Ce kampong a été peu visité sans doute par les Européens, car nous y sommes, en notre qualité d'*orangs pouthé* (hommes blancs), l'objet de la curiosité la plus naïve, surtout de la part des femmes et des enfants, dont le premier mouvement, en nous voyant, a été de se sauver à toutes jambes. — Le Panggoulou est absent, mais on court le chercher. Il vient avec empressement et s'offre à nous conduire avec ses *kawans* (1) jusqu'à Salak, le but de notre excursion.

Deux grandes cases *kedey* (2), où les koulis sont logés et nourris, le pays inhabité aux alentours ne leur offrant aucune ressource, abritent déjà à Salak deux compagnies chinoises, ri-

(1) *Kawan*, compagnons, *comites* (comtes) : les chefs malais de quelque importance ne marchent qu'accompagnés de nombreux kawans.

(2) *Kedey*, boutique chinoise d'approvisionnements.

vales sans doute, bravement installées en pleine forêt, pour l'exploitation d'un gisement que le hasard très probablement leur a fait découvrir et qu'on dit fort riche. Les travaux à peine ébauchés ont déjà mis pourtant à découvert la couche stannifère et nous permettent de bien employer notre journée...

Demain, pendant que M. Low, qui nous laisse maîtres de sa maison, partira pour Thaïping, où va se réunir le Conseil de gouvernement, et que mon compagnon continuera ses prospections minières, j'irai visiter le défrichement de la montagne, qu'on appelle déjà *Government's hill*, la montagne du Gouvernement : c'est le sommet de l'Anak-Boubou. Je fais, en attendant, bonne moisson de souvenirs photographiques, toujours aidé par les indigènes, dont la docilité m'émerveille. — Un homme passe sur un djellow rapide, au moment où je prends une vue de la rivière. Je le hèle :

— Hé ! — Arrête. — Par ici ; — plus loin ; — va toujours ; — là. — Tourne ; — approche ; — bien. — Lève-toi ; debout ! — Là. Ne bouge plus !...

On dirait qu'ils sont à nos ordres. Et cela ne paraît pas les contrarier le moins du monde. Ils repartent quand on leur dit qu'ils peuvent s'en aller. S'ils n'ont pas bien compris, il se trouve toujours là des interprètes empressés pour leur transmettre l'ordre sur un ton beaucoup plus impérieux. Décidément ils sont à nos ordres !

*Mardi* 14 *septembre.* — En descendant d'éléphant, après huit heures de panier, j'ai trouvé hier soir mon ami à la Résidence. Il venait d'arriver, lui aussi, de son excursion sur la rivière, et nous avons passé la soirée à nous conter nos aventures. C'est la première fois que nous nous séparions depuis notre départ de France. Lui m'a parlé surtout mines et minerais, et ce n'en était pas moins intéressant ! — Il est revenu avec le jeune chef malais du district minier qu'il a visité. Ce Malais, radjah Mahmoud, est un colon, fort loin de son pays, qui est venu ici exploiter des mines et qui ne demanderait pas mieux que de se mettre à notre disposition. Il est de Padang, côte ouest de Sumatra, et me dit qu'il se chargerait de faire venir de son pays tous

les hommes qu'on pourrait employer à une exploitation minière ou même à une plantation. Mais déjà les Chinois ne manquent pas à Pérak et l'on compte pouvoir y amener bientôt des klinns en nombre considérable : une loi est en élaboration à ce sujet au Parlement britannique.

Jusqu'ici, les klinns ont été *protégés* par les autorités anglaises : il y a un fonctionnaire à Pinang et aussi à Singapour sans doute, qui s'appelle le *protecteur des klinns*. Ces malheureux sont si bien protégés, qu'ils ne peuvent pas du tout aller où ils veulent : leur exportation est interdite, même avec leur consentement ; et, sauf ceux qui parviennent à s'échapper, car on en trouve bien partout quelques-uns, ils sont condamnés, par cette protection, à mourir de faim dans leur pays. C'est à cet abus que la nouvelle loi anglaise doit remédier, en rendant aux klinns leur liberté.

A quatre heures, nos bagages sont chargés sur deux éléphants. Ils arriveront dans la nuit ou demain matin à Thaïping, sous la conduite d'Aripan, étendu entre deux malles sur le dos de Mémass, pendant que nous allons faire une étape à Gueudong-Gapis, à la maison de M. Wray où nous attend une aimable hospitalité.

*Mercredi* 15 *septembre*. — Notre soirée d'hier a été bien différente de celles auxquelles nous sommes depuis longtemps habitués. On a fait de la musique ; des dames, un piano ! — le seul qui soit à Pérak sans doute, — cela nous fait revivre un moment de la vie européenne.

Nous sommes partis ce matin avec M. Wray pour sa plantation, une ascension moins pénible que celle de l'Anak-Boubou et bien intéressante encore. — La faune et la flore de ce pays, en conservant leurs caractères généraux dans toute la région, offrent pourtant, suivant les localités, des variétés de détails qui vous frappent. Selon le bassin ou même la vallée où vous vous trouvez, vous voyez dominer telle plante, des oiseaux de tel plumage, qui s'ajoutent à la forme topographique du lieu pour lui donner la physionomie qui lui est propre. — Sur trois rivières toutes voi-

sines de la côte est de Sumatra, Assahan, Bedagué et Serdang, je me rappelle avoir remarqué trois variétés toutes différentes de martin-pêcheur : sur l'une de ces rivières, cet oiseau était vert mordoré, au ventre jaune ; sur une autre il était rouge, au ventre blanc... chacune avait le sien. — La montagne de la presqu'île me paraît aussi présenter, sur chacun de ses chaînons, un aspect particulier; il en est sans doute ainsi dans tous les pays du monde.

Ici, nous trouvons le *bayas*, un grand *niboung* des montagnes, palmier au tronc épineux, qui fait un des meilleurs choux palmistes; le *rotan dahanan* et le *rotan mano*, dont la section donne un jet d'eau à boire, limpide et sans autre goût que celui de l'eau de fontaine; les *bretam*, qui fournissent, dans leurs racines droites, les sticks les plus élégants, et surtout la liane *ara* (ou le *pouhoun ara,* l'arbre à caoutchouc), dont nous pouvons suivre la formation, depuis sa naissance sur la branche d'un arbre élevé, jusqu'à la construction complète de son tronc et l'étouffement de l'arbre qu'elle a enveloppé. — Le caféier sauvage croît aussi dans ces forêts : M. Wray m'en fait remarquer de beaux spécimens, qui prouvent combien cette terre convient à la plantation qu'il prépare.

Une route bien tracée, à la chaussée unie et ferme, sauf quelques places glissantes sur la boue jaune, nous conduit au défrichement, où règne une grande activité de Malais et de Chinois qui ont déjà là leurs quartiers séparés. — MM. Wray fils nous reçoivent dans leur cabane de paillotte, et j'y prend des notes et de nombreux chiffres sur la première plantation ouverte dans ce beau et riche pays de Pérak : le défrichement du sol et le plantage des caféiers donnés, à l'entreprise, à des Chinois et à des klinns ; la construction du chemin subventionnée par la caisse de l'État, etc., etc. — Le thermomètre Farenheit marque à midi 77° (25 degrés centigrades) ; dans la nuit précédente, il s'est abaissé à 66° (18° 89 centigrades).

Nous sommes ici sur le Gounong-Oulou-Snaïan, où j'ai trouvé entre autres choses encore la *Freycinetia*, plante baptisée du nom d'un Français, le savant de Freycinet, et que les Malais appellent *Selèncèn* ou *Sléncén :* j'en emporte un échantillon. —

Mais j'emporte bien d'autres choses ! Mes nombreuses trouvailles m'amènent, peu à peu, à me charger comme un kouli. A chaque pas, surgit sur mon chemin quelque objet nouveau, qui me paraît plus intéressant que les précédents et que je ramasse sans rien abandonner de ce que j'ai déjà...

On rit en me voyant rentrer à la maison dans un équipage qui n'est guère celui d'un Européen aux Indes : toutes mes poches gonflées à en crever, des paquets de plantes et de branches plein mes deux mains, un aréquier sauvage sur l'épaule ! — J'ai mis M. Wray fils, qui m'accompagne et qui a eu la complaisance de vouloir m'aider toutes les fois qu'il m'a vu trop embarrassé, à peu près dans le même état. — Il est trois heures, le soleil est chaud ! nous arrivons exténués ; mais il y aura, j'espère, dans nos charges, des choses intéressantes pour le Muséum...

## V

### LE GOUVERNEMENT DE PÉRAK

LE GRAND CONSEIL — POLITIQUE COLONIALE

Nous avons trouvé deux nouveaux hôtes à Bouket-Bandéra (1), à notre retour de Kouala-Kangsah : un mineur, praticien australien, et M. Paul, Assistant-Résident de M. Low à Dourian-Sebatang (Bas-Pérak). Le premier est attiré dans ce pays par la réputation de ses mines d'étain ; le second est appelé à Thaïping, comme le Résident, par la réunion du Conseil de gouvernement de Pérak. — Mais le Radjah Mouda, le grand chef, qui devait arriver dimanche, semble se faire tirer l'oreille. Il arrive enfin lundi, au moment où l'on songeait peut-être à tenir le conseil sans lui. — Radjah Driss est déjà ici depuis deux jours : je l'ai vu le matin de son arrivée, chez le Résident, dans un costume mirifique, tout de satin violet !

Le Résident descend la colline, accompagné de M. Paul, pour aller recevoir le Radjah. Un groupe de serviteurs suit, et son

(1) *Bouket-Bandéra,* la « colline du drapeau » : c'est le nom du palais de la résidence à Thaïping.

courrier lui porte le payong ouvert, mais payong-parasol seulement et pas le payong d'or des Résidents hollandais de Java. — Ces payongs d'or font pourtant bien dans un paysage oriental! — Un détachement de soldats, composé de deux cents hommes en grande tenue rouge, bien uniforme cette fois, vient se ranger au bas du coteau, musique en tête. — Le Résident parcourt les rangs, les passant en revue.

Le Radjah arrive. Le Résident va à lui et reçoit S. A. au milieu des troupes. — La musique joue; le canon tonne : c'est très solennel!

Le Radjah et le Résident prennent la tête du cortège, gravissent le coteau et viennent dans la grande salle de Bouket-Bandéra, où la table du Conseil a été préparée. — On s'assied d'abord pour échanger des compliments, les conseillers secondaires restant à distance respectueuse du Résident et des Radjahs, sur la vérandah. Je suis retenu là, étendu sur une chaise longue, par une indisposition passagère, un pied endolori. Le kaptèn A-Koué vient me saluer. Je reconnais parmi les Grands Conseillers qui vont siéger, mais qui se tiennent au second plan, le *toukan-kayou,* charpentier chinois, que M. Walker a fait appeler ces jours-ci pour lui commander un panneau pour sa magnifique collection de kriss et de sarbacanes ; un imam (1) aussi, à la longue robe, au large turban et au large rire, toujours prêt à se pencher sur l'épaule de tout le monde pour savoir ce que l'on fait ou ce que l'on dit, mais toujours riant agréablement de ce qu'il voit ou de ce qu'il entend.

Dans la salle, le Radjah Mouda, assis sur un sofa à côté du Résident, Radjah Driss près de lui, son porte-siri accroupi à ses pieds, explique, de cette voix retentissante qui remplit toute la grande maison, les causes de son retard. J'entends que la faute en est au bateau qui est allé le prendre sur la rivière.

Bientôt on appelle les conseillers restés sur la vérandah, et la séance est ouverte.

Le Radjah occupe, au haut bout de la table, le fauteuil de la présidence, ayant le Résident à sa droite et l'Assistant-Résident

(1) Prêtre musulman, malais.

à sa gauche. — Mais quelle que soit la place que prenne M. Low, on entend que c'est lui qui dirige constamment les débats, et il le fait en homme qui domine parfaitement son auditoire. — Il a ainsi à sa gauche le Radjah Mouda et à sa droite Radjah Driss, puis un Malais de qualité, Panggoulou ou Toumoungoun (1). M. Paul, à la gauche du Radjah, a lui-même à sa gauche le capitaine chinois A-Koué, puis l'imam malais et enfin le toukan-kayou, dont je vois, de ma chaise, le crâne chauve où il a toutes les peines du monde à réunir trois cheveux, pour faire sur sa nuque rouge et rebondie la petite tresse absolument indispensable à un Chinois.

Le Résident fait d'abord un exposé de la situation, puis ouvre la discussion en saisissant le conseil des propositions qu'il doit examiner. La discussion se borne en général à une approbation complète de l'opinion de M. Low, si elle est exprimée, ou à une réponse dans le sens indiqué par la position de la question. — M. Low explique bien au conseil quels sont les véritables intérêts du pays ; il parle malais pour que tout le monde l'entende : son ton est persuasif. Si une objection s'élève, il y répond par une parole de bon sens ; si elle persiste et menace de faire perdre du temps, il a une plaisanterie toute prête, un mot fin, qui fait rire son auditoire, et l'on passe outre en l'approuvant. Le contradicteur reste confus sur le carreau et n'ose plus rien dire : le Résident le relève d'un mot obligeant quand c'est fini.

Radjah Driss est là, d'ailleurs, plein de bonne volonté. Il est de ces hommes intelligents, qui n'ont pas peut-être beaucoup d'idées à eux, mais qui comprennent bien celles des autres, et il veut montrer, à tout propos, qu'il comprend bien le Résident, en appuyant ses propositions.

Le Radjah préside et ne dit pas grand'chose : il mâche son siri. Mais ce qu'il dit, on est bien forcé de l'entendre et, quoique à une assez grande distance de la salle, il m'est impossible d'en

(1) Les titres des chefs malais varient suivant les diverses contrées de la Malaisie, dont l'organisation sociale offre des formes très variées ; dans les pays demi-sauvages, les *Panggoulou*, chefs de tribus ; à Atché, les *Kedjourouan*, grands ducs feudataires ; dans de nombreuses contrées, au-dessous des sultans et des radjahs, les *Datous*, chefs de districts ; à Java, les *Touan-Raguèn*, régents de provinces auxquels on donne aussi le titre de *Radèn Toumoungoun*, etc.

perdre un mot. « Il demande pourquoi il fait des concessions de terres à plantations pour neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, tandis qu'à Déli, de l'autre côté du détroit, on ne concède les terres que pour soixante-quinze ans. Neuf cent quatre-vingt-dix-neuf ans, cela lui paraît bien long ! » — On se regarde, dans le conseil ; l'objection semble avoir porté : comment contester que c'est long?... Mais M. Low prononce quelques paroles, et tout le conseil rit. — Le radjah n'ajoute plus qu'un mot pour faire une retraite honorable. Tout se termine à la satisfaction générale, et l'imam, entre ses deux Chinois, ne contient pas sa joie et l'exprime en leur donnant de grandes tapes sur les épaules. Il est vrai que ce laisser-aller jure avec la tenue grave et correcte des autres conseillers, et les Chinois eux-mêmes, trop polis pour ne pas rire, semblent pourtant un peu embarrassés de l'amitié si expansive de leur voisin...

S'il ne se produisait pas de notes plus discordantes dans nos assemblées européennes !... Quel bon gouvernement que celui-ci, et comment ne serait-on pas tenté de profiter de ce qu'il a de véritablement protecteur, de la sécurité qu'il vous offre et de l'appui qu'il est disposé à vous prêter !

Les Anglais sont aujourd'hui le vrai peuple colonisateur. C'est leur tempérament d'abord qui les a poussés dans cette voie, et, en la suivant, ils ont développé leurs qualités natives ; leur vocation de conquérants des pays neufs s'y est insensiblement affirmée, et cette conquête est devenue leur grande affaire. Ils sont organisés aujourd'hui, socialement et politiquement, pour la colonisation, comme la Prusse est organisée pour la guerre. — Mais la guerre détruit et appauvrit, tandis que la colonisation crée et qu'elle accroît la richesse et la prospérité des nations colonisatrices ! — Là où les Anglais trouvent un pays encore fermé, ils vont droit devant eux, faisant trouée comme les éléphants dans la jungle, et ils ouvrent ce pays au commerce, c'est-à-dire aux relations qui doivent s'établir entre tous les peuples. Là où la sécurité de leurs nationaux n'est pas suffisamment garantie, où règne une anarchie qui peut avoir un retentissement fâcheux dans des pays voisins qu'ils occupent, ils interviennent sans hésitation et substituent leur autorité à une autorité insuffisante,

et cela au profit du monde civilisé, car, à quelque nationalité qu'on appartienne, on peut entrer, après eux, dans les pays qu'ils ont ouverts et y jouir de la plus grande liberté. Et ce rôle de grands policiers du globe et de grands colonisateurs, ils le poursuivent avec une politique logique et ferme qui ne se dément jamais. Le gouvernement appuie partout l'initiative de ses nationaux : ils n'ont point dans leur histoire coloniale de ces pages navrantes comme notre histoire du Tonkin.

Nous pouvons reprocher aux Anglais de s'être faits, à eux seuls, un rôle qui devrait être celui de toutes les nations civilisées, de toutes les grandes nations maritimes surtout, et dont nous devrions par conséquent avoir notre large part. Mais les Anglais pourraient, avec plus de raison encore, nous renvoyer ce reproche et nous demander pourquoi, avec notre grande et brillante marine, avec les qualités de colonisateurs dont nous avons fait preuve en d'autres temps, pourquoi avec cet élan, ce caractère généreux qui est dans le tempérament français, cet esprit d'entreprise qui a atteint sa plus haute personnification dans notre grand de Lesseps, ces capitaux si abondants et si prompts à se gaspiller dans toutes les folles aventures, nous ne faisons pas comme eux ?

C'est à nous de les imiter, à nous de sortir de notre pays au lieu de nous y enfermer comme un malade dans sa chambre, au lieu de borner nos préoccupations à la forme de notre gouvernement et à de mesquines questions de personnes, qui prennent à tout moment une acuité incroyable, au lieu de rire des Tonneins, de maltraiter les Dupuis, de décourager les administrateurs coloniaux, militaires ou civils, qui sortent de leurs formules officielles et se permettent d'avoir des idées d'expansion française, de progrès colonial ; à nous d'encourager et de soutenir les explorateurs et les colons qui peuvent contribuer à la prospérité et au développement de nos colonies ; à nous d'avoir dans les postes consulaires des hommes de valeur qui n'aient pas horreur des planteurs et des négociants, de la besogne commerciale ; à nous enfin de nous inquiéter des plus grands intérêts de notre pays et d'adopter à cet effet une politique coloniale qui nous a manqué si longtemps, qui ne s'effraye pas des *Pavil-*

*lons noirs* ou des *Pavillons jaunes* qu'un seul homme a tenus en échec plus que les Anglais ne s'effrayent des Zoulous et des Afghans autrement redoutables, qui ait la volonté bien nette, bien décidée, de mettre l'importance de nos colonies en harmonie avec l'importance de notre marine, qui ouvre ainsi de larges débouchés à nos produits industriels et une voie nouvelle et féconde à l'argent de nos capitalistes et à l'activité de nos jeunes gens.

Les économistes savent aujourd'hui qu'une émigration continue, régulière, est la cause qui sollicite le plus énergiquement l'augmentation de la population dans le pays où elle se produit, et que l'augmentation de la population est la première richesse et la première force d'un peuple.

. . . . . .

J'aurais eu bien d'autres emprunts à faire à mes notes de voyage sur cette intéressante contrée (1), si le cadre de cet article eût admis de plus grands développements.

Dans cette publication qui s'adresse aux hommes de progrès de notre pays, où les idées patriotiques sont sûres de trouver bon accueil, qui ne peut se désintéresser par conséquent de la conquête coloniale, j'ai voulu montrer, en un coin du monde, comme un type facile à saisir de cette conquête et de cette organisation coloniales si bien entendues et si hardiment menées par l'Angleterre. — Des querelles d'indigènes ou de Chinois permettent aux Anglais d'intervenir à Pérak ; ils rétablissent l'ordre dans les États du Radjah impuissant et qui leur a donné carte blanche ; ils raffermissent son autorité ; ils organisent son gouvernement, en formant un conseil où toutes les influences du pays sont appelées et viennent fortifier l'influence anglaise. Ils régularisent la perception des impôts et des droits de douane, et fondent la caisse de l'État, dont ils ont naturellement la clé et qui servira à défrayer largement et selon toute justice les fonctionnaires anglais placés, pour l'administration, à côté des chefs indigènes, les officiers et sous-officiers anglais chargés d'instruire et de commander la police ou l'armée de l'État.

(1) Un volume, *Pérak et les Orangs Sakèys*, est en ce moment sous presse (éditeurs Plon et Cie), pour paraître incessamment.

La sécurité a bientôt rétabli l'exploitation régulière des grandes richesses minières du pays ; les revenus se sont accrus d'abord et ont permis des travaux qui ont transformé la contrée : de belles routes ont été faites, des lignes télégraphiques établies. Les Chinois ont afflué pour entreprendre des exploitations nouvelles, et le pays a atteint un degré de prospérité qu'il n'avait jamais connu, des exploitants comme A-Koué réalisant dans leurs mines, leur million de bénéfices annuels, et la caisse de l'État recevant de la douane mille dollars par jour ! pour l'exportation de l'étain... Et voilà un pays ouvert au commerce des négociants anglais, qui y écouleront leurs produits en échange de matières premières précieuses, et à l'activité de jeunes gens intelligents, instruits, comme nos sociétés européennes en produisent en surabondance, et qui viendront, au titre d'employés, d'officiers ou de fonctionnaires, y exercer leurs talents d'organisateurs, y répandre les idées anglaises, y établir l'influence prépondérante de leur nation et de leur race.

Mais en montrant cette conquête rapide, cette organisation si simple et si forte, et la sécurité complète dont on jouit dès aujourd'hui à Pérak, je me suis proposé surtout d'appeler l'attention de mes compatriotes sur un de ces pays neufs qui s'ouvrent à la colonisation européenne et où il y a, à ce moment précis, de si bonnes places à prendre !

Il y a cinq ans qu'un explorateur français, mon vaillant ami Alfred Marche, avait signalé à la Société de Géographie commerciale cette riche contrée, près de laquelle je passais déjà à cette même époque. Nous nous sommes laissé devancer par les Anglais, dans ce pays comme dans tant d'autres...; mais ce serait un grand tort que de renoncer pour ce motif à y fonder des établissements français. — Entre les peuples de race européenne, il doit y avoir dans la colonisation émulation et non rivalité. C'est bien ainsi que les esprits élevés l'entendent de l'autre côté de la Manche, car ils ne craignent ni de venir chez nous, ni de nous attirer chez eux. — C'est un ingénieur français, le compagnon de mon dernier voyage, qui le premier a fait une étude technique de Pérak et reconnu ses grandes richesses stannifères. Pourquoi notre industrie resterait-elle éternelle-

ment tributaire des marchés étrangers pour l'étain qu'elle peut prendre à Pérak? Il en est de l'étain comme de bien d'autres produits dont j'aurai peut-être l'occasion d'indiquer encore les lieux de provenance....

Nous pouvons, certes, dans la colonisation, faire aussi bien que tout autre peuple. Nous redeviendrons colonisateurs quand nous le voudrons.

Il y a quelques jours à peine, de nombreux amis accompagnaient à l'embarcadère, pour lui dire adieu, le nouveau gouverneur de la Guyane, et l'on ne pouvait se défendre d'être ému en voyant M. Chessé s'embarquer si résolument avec sa courageuse compagne, pour aller exposer à ce redoutable climat de Cayenne les ravissantes têtes blondes de ses petits enfants. Mais, à cette émotion sympathique qui mouillait bien des yeux, se mêlait aussi un sentiment d'orgueil national avec cette pensée réconfortante : Oui, nous avons aussi des hommes que possède la passion des intérêts coloniaux de la France, et qui, pour aller défendre dans les régions les plus lointaines, sur les plages les moins hospitalières, l'honneur du drapeau, les intérêts sacrés de la patrie, sont prêts à affronter plus que la mort. C'est cette foi, ce dévouement, cette énergie patriotique qui font les empires coloniaux. Pourvu que ce soit en de telles mains que l'on place les destinées de nos colonies, pourvu surtout que l'esprit d'entreprise et l'initiative individuelle se réveillent enfin chez nous, nous reprendrons dans le monde le rang qui nous appartient.

**X. BRAU DE SAINT-POL LIAS,**

Chargé de mission scientifique en Malaisie.

# LA

# VENGEANCE D'ORRUVO

## LÉGENDE SARDE

---

### I

Depuis plusieurs heures, nous avions quitté le golfe de Cagliari, l'adorable baie des Anges, à laquelle il ne manque qu'un Vésuve pour dépasser en beauté le golfe de Naples, et nous longions la côte orientale de la Sardaigne. Nous avions laissé bien loin derrière nous l'île des Cavoli et le cap Ferrato; déjà le Monte Santo, au delà duquel s'ouvre l'admirable golfe des Oranges, était visible devant nous. Sa croupe bleuâtre se noyait dans le poudroiement vaporeux de l'horizon.

La carène du *Malta* glissait doucement sur la mer unie et indolente, et n'eût été la secousse sourde de l'hélice et le froissement léger de la vague, on aurait cru que le paquebot avançait comme par enchantement, poussé par une force mystérieuse.

Les flancs abruptes de l'île étaient paresseusement couchés au sein des ondes, qui les léchaient avec des effleurements caressants.

A ces heures chaudes, la Sardaigne, submergée dans des flots de lumière, avec ses falaises dentelées et ses immenses ravins, ressemblait à un monstre marin endormi, se laissant bercer par la mer. Les cimes de ses montagnes vivement décou-

pées, les déchirures de ses pics élancés, les tortillements de ses profondes vallées, formant comme des sinuosités d'ombres sur une immense tache de feu, révèlent une origine tragique, une formation tourmentée ; en présence de cette terre si étrangement déchirée, creusée, brûlée, labourée, mordue, éventrée, ayant des élancements titanesques à côté de profondeurs béantes, frisant le ciel de la cime de ses montagnes, effleurant les entrailles du globe par le fond de ses abîmes, on s'explique le tempérament singulier, passionné, agité, enfiévré, puissant et insondable, de ses habitants, qui ont tout à la fois des défaillances d'enfants et des traits de géants. En voyant cette terre brûlante, immobile dans ses angulosités alpestres et perpétuellement frémissante en sa merveilleuse fertilité, on comprend ses habitants calmes et terribles dans leurs haines, tenaces et invariables dans leurs affections.

Les heures chaudes s'étaient écoulées lentes et accablantes; lorsque la cloche sonna l'heure du dîner, une brise légère faisait flotter la tente et nous apportait quelque soulagement. Nous étions peu nombreux; d'ailleurs sur les bateaux italiens on est peu gêné; ce n'est pas comme à bord des bateaux anglais, où le voyageur se sent enrégimenté, où le capitaine étend sa juridiction sur lui, le soumet à une discipline gênante et à tous les ennuis d'une réglementation pédantesque. Sur le *Malta*, on était en famille et le paquebot n'en marchait pas plus lentement. Le capitaine est un vieux loup de mer qui a des regards terribles pour ses mousses et des tendresses émues pour le souvenir de sa femme, morte il y a quelque temps. Pour peu qu'il ait lu sur la physionomie de ses convives qu'ils sont capables de comprendre sa tristesse, il leur confie son veuvage et s'en va dans sa cabine, d'où il rapporte une enveloppe contenant les portraits de sa mère et de sa femme qui ne sont plus, et ceux de ses enfants, de beaux gars, ma foi, tous marins et en train de devenir capitaines. On voit alors de grosses larmes rouler sur ses joues rubicondes et perler au bout de ses moustaches argentées. Puis il remet un à un les portraits dans l'enveloppe et reprend un récit de voyage interrompu. Il n'est plage au monde dont il n'ait gardé quelque souvenir. Il appar-

tient à cette forte race génoise pour qui les océans ne sont que de vastes lacs liguriens.

Il parle du Pirée et de la Baltique comme de succursales du port de Gênes. Sa parole est naïve et colorée ; il s'exprime simplement, comme un souvenir vivant. A la fin du dessert, on croit qu'on a passé toute son existence sur le *Malta* et, pour peu, on se laisserait aller à mettre un coude sur la table et à tutoyer l'amphitryon.

Pendant un instant, la conversation languit. Depuis longtemps, le soleil avait disparu et la lune s'était levée, jetant des frétillements de lumière sur la vague légèrement frémissante. Le bateau continuait sa course avec un frôlement presque insaisissable sur l'onde, qui s'allumait au frottement de la quille et répandait aux alentours des gerbes de pâles étincelles.

Au loin, le profil des montagnes sardes se dressait, immobile et sombre, dans des flots de clarté blafarde. Quelques phares allumés sur la côte ajoutaient au charme de la solitude qui semblait envelopper l'île.

— Voilà les pics de l'Ogliastra, s'écria le capitaine en nous montrant du doigt une chaîne abrupte dont les flèches s'élevaient hardiment au-dessus des montagnes environnantes. S'il faisait jour, je vous montrerais le ravin d'Orruvo.

— Qu'est-ce que le ravin d'Orruvo ? dis-je avec une curiosité avide.

— C'est un ravin auquel se rattache une des légendes les plus émouvantes de la *vendetta* sarde. Voulez-vous que je vous la raconte ?

Ce ne fut qu'un cri.

— Oui ! oui ! racontez-nous la légende d'Orruvo.

Je me mis en devoir d'écouter, car j'étais désappointé d'avoir dû quitter l'île sans pouvoir préparer la trame d'un récit de mœurs. Un désir secret me disait que peut-être la légende qu'allait nous raconter notre amphitryon méritait d'être transcrite (1).

(1) Je pris, au courant du récit, des notes à l'aide desquelles j'ai composé les pages qu'on va lire. J'ajoute que la légende d'Orruvo est très connue dans l'île. Je l'ai trouvée, sauf quelques légères variantes, dans un excellent recueil de *Tradi-*

## II

A cette époque-là, c'est-à-dire au déclin de la domination espagnole, commença le capitaine en dégustant quelques gorgées de vin de Chypre, vivaient dans les montagnes de l'Ogliastra deux bergers très connus et très estimés à la ronde. Raimondo Sancis et Nieddu Manno avaient grandi ensemble et s'étaient aimés pendant longtemps. Mais, peu à peu, leurs destinées, presque identiques au début, s'étaient tellement modifiées en sens inverses qu'il s'en était suivi une transformation de leurs sentiments. La déveine poursuivait Raimondo ; aucune affaire ne lui réussissait ; ses brebis avaient la manie de s'aventurer au bord des ravins et de temps en temps quelqu'une y disparaissait ; dès qu'une épidémie commençait à sévir, elle s'attaquait de préférence à son troupeau ; si bien qu'au bout d'une vingtaine d'années Raimondo se trouva n'être plus possesseur que d'une dizaine de brebis, échappées comme par miracle aux revers de toute sorte qui avaient peu à peu amoindri son patrimoine et l'avaient plongé dans une situation déplorable.

En revanche, la fortune souriait à Nieddu, et le succès, en le grisant, avait fini par le rendre téméraire. Telle affaire, ruineuse pour autrui, devenait pour lui très lucrative. Il osait tout, parce que tout lui réussissait, et au moment où il n'y avait plus, d'un cap à l'autre, un seul troupeau qui ne fût atteint de quelque maladie, le troupeau de Nieddu flânait allègrement dans les pacages, donnant un lait abondant et étalant au soleil des flots de laine blanche et argentée.

La première froideur survenue entre les deux bergers qui, dans l'air pur de la montagne, avaient partagé les joies et les espérances de l'enfance, fut sans doute, au début, le fruit d'un malentendu. Souvent entre les êtres présentant toutes les aspé-

*zioni sarde*, de M. Carlo Brundo, qui a écrit d'autres ouvrages historiques intéressants sur l'île. J'aurai l'occasion de reparler de cet homme aimable et érudit si, comme je l'espère, je puis écrire un jour une étude complète sur la littérature sarde, si riche en travaux d'imagination et en documents précieux.

rités des natures vierges et les nodosités des tempéraments rustiques, l'inimitié n'est que l'effet d'une fierté mal comprise, une équivoque. En voyant Nieddu s'enrichir obstinément, tandis que lui s'appauvrissait, Raimondo se sentit humilié et eut peur que son amitié ne devînt gênante pour son ami d'enfance. Celui-ci prit la réserve de son compagnon pour de la jalousie, et s'en irrita. Il jugea à propos de répondre par de l'orgueil au mauvais sentiment qu'il croyait deviner, et peu à peu la froideur de Raimondo devint réellement de la jalousie, une jalousie sourde, hargneuse, qu'aiguisait la morgue croissante de Nieddu.

Fort heureusement, Raimondo ne pouvait accorder à son animosité que de courts loisirs. Il était pressé de soucis, car il n'était pas seul au monde. Il avait un fils, Orruvo, un grand et fort garçon de vingt ans, dont l'entretien lui avait coûté beaucoup de peine aux premières années.

Les débris du troupeau ne suffisaient pas toujours pour faire vivre chichement la famille de Raimondo.

Nieddu avait, lui aussi, un fils âgé de vingt-deux ans, qui était assurément le plus beau gars de l'Ogliastra et, de plus, une belle fille de dix-huit ans, aux yeux noirs, au teint hâlé. Rita et Gunale étaient l'orgueil de Nieddu, comme Orruvo était l'orgueil de Raimondo.

Par une étrange contradiction, les jeunes gens n'avaient point épousé la querelle de leurs pères. Au contraire, Gunale, le fils de Nieddu, aimait Orruvo d'une affection sincère; il avait parcouru avec lui tous les sentiers de la forêt; il lui avait appris à faire des chalumeaux avec des roseaux, et ils passaient ordinairement l'après-midi de chaque dimanche à vider ensemble un bocal de vin capiteux. Malgré la haine sourde qui divisait leurs parents, ils n'avaient point perdu l'habitude de se rencontrer aux heures longues de la journée, pendant que leurs troupeaux broutaient paisiblement dans les fourrés ou paissaient dans la prairie. L'ennui les avait unis et l'affection, née de l'habitude, les enchaînait l'un à l'autre dans une douce quiétude. Rita avait grandi, ainsi que son frère, à côté d'Orruvo. Elle aussi avait passé de longues heures avec lui sous l'épais feuillage des ormeaux, tandis que ses brebis ruminaient silencieusement autour d'eux.

Jamais elle ne s'était aperçue que le troupeau de son père était plus nombreux que celui de Raimondo ; et, n'étaient les imprécations et les lamentations de Nieddu, elle eût ignoré pendant longtemps le mépris que ce dernier professait pour la famille de son jeune ami.

Les bergers des environs, qui se réunissaient le dimanche au carrefour de la forêt pour danser et jouer du chalumeau, n'ignoraient plus la rancune que nourrissaient l'un contre l'autre leurs vieux camarades. D'autre part, ils avaient remarqué que Gunale et Orruvo n'avaient pas cessé pour cela d'être les meilleurs amis du monde, et que ce dernier invitait Rita à danser plus souvent que ne le comportait une simple intimité de bon voisinage. On commença à en jaser dans la montagne, et les deux ou trois commères qui régnaient sur ces hauteurs agrestes s'arrêtaient souvent après avoir trait leurs vaches et leurs brebis, pour se dire que jamais Nieddu n'aurait consenti à un pareil mariage si le père d'Orruvo avait osé lui en parler.

Raimondo avait peut-être deviné le secret d'Orruvo, mais il feignait de l'ignorer. Nieddu ne voyait rien et n'en devinait pas davantage, car il était exclusivement préoccupé du soin de faire des niches à son rival, et ne se souciait point de savoir comment ses enfants passaient le temps pendant qu'ils gardaient son troupeau ; jamais il ne les aurait crus capables d'avoir des inclinations contraires à ses sentiments personnels.

Jusqu'alors, d'ailleurs, aucun fait saillant n'avait permis aux deux bergers de laisser éclater leur haine réciproque et de lui donner un libre cours. Ce n'étaient que contrariétés puériles, coups d'épingles d'enfants. Un jour cependant, une brebis de Raimondo s'égara dans les pacages de Nieddu ; celui-ci s'en aperçut et l'abattit d'un coup de fusil. Raimondo le fit assigner devant le tribunal. L'affaire procéda d'abord avec lenteur ; il sembla aux premiers juges que le berger pauvre avait raison ; mais il eut tort à la longue, car Nieddu le traîna devant des juridictions si variées, graissa si bien la patte à qui de droit, que son adversaire dut se déclarer vaincu faute d'argent pour lutter jusqu'au bout. Tous les citoyens sont égaux devant la loi, mais ils ne le sont point devant les juges, qui font la loi par la

façon dont ils l'appliquent, et qui, grâce à leurs lenteurs calculées, rendent parfois dérisoire le principe de l'égalité juridique. A cette époque-là, du reste, la justice était loin d'être aussi égalitaire qu'aujourd'hui.

Dès qu'il eut la certitude de sa défaite judiciaire, Raimondo devint sombre et taciturne. Un noir projet hantait son esprit et, dès qu'un pareil projet a simplement effleuré l'esprit d'un Sarde, il est à la veille de son exécution. Cet homme se sentait victime d'une injustice, et tout son être se raidissait, se révoltait, se redressait. Son ennemi l'avait vaincu par l'argent, il devait vaincre à son tour. Dans son âpre indignation, il ne savait songer à sa déconfiture sans frémir. Le fiel accumulé dans son âme pendant de longues années de rivalité débordait à pleins flots.

Ce vaincu de la justice humaine ne pouvait se résigner à l'idée que son rival triomphait, alors que lui, Raimondo, avait le bon droit de son côté.

Au-dessus de la justice des hommes, il y avait pour lui la justice divine, au nom de laquelle il allait armer son bras. Plus d'une fois, pendant les heures de repos, il prenait son fusil et s'amusait à tuer les hirondelles qui volaient familièrement autour de sa cabane, perchée sur un pic escarpé. Il était ainsi rassuré sur la justesse de son coup d'œil.

Il aurait pu laisser au temps le soin de venger sa brebis. Orruvo ne possédait-il pas la plus belle brebis du bercail de Nieddu? Mais il lui eût paru indigne de se contenter d'une satisfaction aussi prosaïque et aussi lâche. La vengeance, n'est-ce pas l'homme qui devance le destin? Nieddu n'eût-il plus eu qu'un seul jour à vivre, ce jour appartenait à Raimondo ! Seulement, ce dernier se serait déshonoré s'il avait tué son ennemi par trahison. Il n'attendit donc qu'une occasion opportune pour lui déclarer la *vendetta*.

Le dimanche suivant, une vingtaine de bergers, armés de fusils, étaient, selon la coutume, réunis au carrefour, en compagnie de leurs femmes et de leurs filles portant des robes d'indiennes plissées, la taille enfoncée dans des corsets de soie rouge brodée d'or, le visage encadré d'amples mouchoirs aux couleurs éclatantes.

A l'endroit où les quatre sentiers de la forêt se croisaient, s'ouvrait une vaste éclaircie formant comme une place circulaire. De grosses pierres disposées au hasard servaient de tables. Une borne se dressait au fond, à l'endroit où le taillis se refermait et servait de piédestal à la cible, lorsqu'après le bal les hommes s'exerçaient au tir. Un vieux berger jouait du chalumeau pour régler la danse, en échange de quoi on lui donnait, dans la semaine, des déchiquetures de vieux fromage, des morceaux de pain dur et quelques écuelles de lait. Ce romérage dominical ressemblait un peu à un bivouac de bandits, car il n'est point de berger, en cette île, qui, avec son béret noir tombant sur l'épaule, ses guêtres serrées au genou et son fusil en bandoulière, n'ait un peu l'air d'un homme en lutte ouverte avec la société.

Les femmes mêmes avaient un aspect martial. Cependant, aucun fait sanglant ne troublait ces réunions. On dansait gaiement et sans se disputer, et, au son des chalumeaux, les tendres œillades et les propos d'amour, les quolibets rustiques et les gros mots se croisaient et s'entre-choquaient.

Gunale, Rita et Orruvo étaient là. Nieddu et Raimondo y étaient aussi. Le premier, fier et goguenard ; le second, pâle et silencieux.

Après le bal, commença le tir à la cible. On plaça une lampe allumée sur la borne ; les tireurs, passant un à un au galop de leurs chevaux, à cent pas de distance, devaient éteindre la flamme sans renverser la lampe.

Les montagnards sardes sont des tireurs hors ligne ; ils pourraient lutter victorieusement avec les Tyroliens les plus adroits. Comme les robustes enfants du Tyrol, ils naissent chasseurs, et l'on cite d'eux maints traits d'adresse merveilleuse.

Raimondo, qui depuis longtemps cédait son tour aux jeunes gens et ne faisait plus qu'assister à ce jeu traditionnel, enfourcha ce jour-là son fougueux petit cheval noir, à tête mutine, à l'œil en feu, et alla prendre sa place. Son tour vint, et le maître du camp donna le signal du départ.

Plongeant ses éperons dans les flancs du coursier, qui se cabra, il partit au grand galop. Arrivé à la hauteur de la borne, Raimondo pressa la détente et le coup partit.

L'usage veut qu'on dédie son tir à quelqu'un. Les jeunes gens le dédient ordinairement à leurs amoureuses, qui viennent ensuite leur verser à boire, si le coup a bien porté, et leur tournent dédaigneusement le dos, s'il a été maladroit.

— A toi, Nieddu! dit Raimondo d'une voix sarcastique, en poussant un cri de guerre sauvage.

La balle de Raimondo siffla avec un ricanement strident, saisit, arracha la flamme, et l'éteignit dans un tourbillonnement invisible, sans imprimer à la lampe la moindre secousse.

Orruvo et Rita pâlirent affreusement : leurs regards s'étaient rencontrés.

Nieddu n'avait fait que mordre imperceptiblement ses lèvres ; il était courageux, lui aussi, et ne voulait point se montrer intimidé.

Il prit résolument le bocal et s'avança d'un pas ferme et fier vers Raimondo, qui était descendu de cheval et à qui il tendit le verre.

— On n'accepte pas le verre de son ennemi, dit brusquement Raimondo en remontant sur son cheval et en s'éloignant lentement.

Un cri étouffé sortit de la poitrine de Rita, tandis qu'un frisson passait sur la foule pressée autour de Nieddu et vivement impressionnée par cette scène.

— C'est bien, dit sèchement Nieddu en versant à terre, avec un geste de dépit, le vin que contenait encore le bocal. Seulement, malheur à toi, Raimondo Sancis!

— Malheur à toi, Nieddu Manno!

Nieddu s'éloigna à son tour, suivi de son fils Gunale et de Rita, qui l'avaient rejoint sans même avoir osé saluer Orruvo du regard.

Le fils de Raimondo, de son côté, n'avait point cherché à parler à Gunale, ni à Rita. Il s'était acheminé, sans mot dire, dans la même direction où avait disparu le cheval de son père.

## III

Huit jours se passèrent sans que rien d'important survînt. Cependant, on s'attendait, à la montagne, à recevoir d'un moment à l'autre la nouvelle de quelque évènement dramatique.

Les enfants de Nieddu et de Raimondo avaient soigneusement évité de se rencontrer. Ils fuyaient les sentiers sur lesquels ils craignaient de se retrouver. Parfois, ils s'étaient entrevus à travers le feuillage des coudraies, ou d'un pic à l'autre; mais leurs têtes s'étaient détournées, et ni un mot, ni un regard, n'avait été échangé entre eux.

Désormais, aucun lien ne pouvait plus les unir; les sentiments les plus tendres devaient se taire et faire place à la religion de la *vendetta*.

Le sang allait couler, et le sang appelait d'avance une série de représailles cruelles et terribles, qui ne devaient plus cesser tant qu'il resterait dans l'Ogliastra deux hommes portant les noms de Sancis et de Manno.

Les âmes de ces jeunes gens invoquaient la haine; ils s'apprêtaient à l'accomplissement de leur tragique devoir, et, pour cela, ils s'exerçaient à se détester, à se maudire. La force de leur volonté étouffait tout regret. Les serrements de cœur, les doux souvenirs, les beaux rêves d'avenir envolés, tout cela n'était rien devant la mission à laquelle ils s'étaient voués.

Plus d'une fois, Rita avait vu d'un bord de ravin à l'autre Orruvo, dont la taille haute et fière se dressait au milieu de son maigre troupeau. Elle s'était enfuie précipitamment et s'était cachée dans la futaie.

Son âme s'était fermée à toute tendresse, et de même que l'amitié avait déserté le cœur de Gunale, l'amour avait abandonné le cœur de Rita.

Entre les Manno et les Sancis, la prophétie de la mort avait déjà creusé un abîme profond.

Rita prévoyait le moment où Gunale et Orruvo, les deux

amis d'enfance, se trouveraient face à face prêts à venger la mort de leurs pères.

Quel que fût le nom du premier qui succomberait, il était écrit que les deux jeunes gens allaient être chargés de vider, par devoir d'héritage, la querelle de leurs familles.

Et alors qu'arriverait-il? Si Gunale tuait Orruvo, Rita verrait périr par la main de son frère celui qu'elle avait aimé; si, au contraire, Gunale succombait, c'était à elle qu'incombait le soin de venger son père et son frère!

Dans les deux cas, la pauvre fille allait éprouver de cruels déchirements, mais elle se berçait dans la sainteté de sa mission.

Peut-être subsistait-il au fond de son âme un reste de tendresse pour le jeune berger à côté de qui elle avait grandi, un vague sentiment d'affection, qu'elle se dissimulait avec orgueil, afin de ne pas avoir honte d'elle-même et de ne pas trahir son devoir.

Mais l'amour sauvage de la famille, l'entraînement dans la haine déjà héréditaire et l'héroïsme dans le sacrifice, dominaient impérieusement cette robuste créature trempée à l'air vif de la montagne et fortifiée par le soleil brûlant du midi.

Décidément, elle détestait Orruvo et elle se détestait elle-même en raison de la tendresse secrète qu'involontairement elle lui gardait peut-être encore.

Une vingtaine de jours après la scène que j'ai racontée, vers la fin de l'après-midi, Nieddu et Gunale marchaient lentement derrière leur troupeau qu'ils reconduisaient au bercail.

Un dernier rayon de soleil éclairait les flancs verdoyants de l'Ogliastra; au fond, la plage, couverte de blés, mêlait ses vastes taches d'or aux reflets azurés de la mer.

C'était l'heure où le jour, par un éclat plus doux et plus tendre, semble rendre plus poignante l'approche de la nuit; l'heure où l'âme affaissée par les soucis de la journée aspire au repos et aime à se plonger dans la rêverie; cette heure de transition entre la lumière et les ténèbres, qui est comme un pressentiment de la transition finale.

Les brebis marchaient d'un pas égal et monotone, l'une

s'arrêtant pour brouter négligemment une touffe de luzerne, l'autre s'en allant gratter indolemment son cou poudreux au tronc rugueux d'un vieux chêne.

Les deux bergers marchaient sans mot dire : leurs regards ne trahissaient aucune méfiance, ni aucune inquiétude.

Pourquoi auraient-ils scruté les ravins et les fourrés? La balle de l'homme qui poursuit sa vengeance n'est-elle pas inexorable comme le destin?

A quoi bon s'acharner? La vendetta n'est qu'un coup de dé. Malheur à celui des deux ennemis qui passera le premier à portée du fusil de l'autre !

Soudain, un coup de feu partit : un cri de guerre long et percant, un cri de triomphe, retentit dans les gorges de la montagne.

Un petit cheval noir, le cheval de Raimondo, passa comme une vision, portant un cavalier qui, pareil à un sagittaire victorieux, agitait sa carabine fumante, en signe de joie et de défi.

Nieddu gisait au bord du sentier, la face sanglante enfoncée dans un buisson de mûres. Gunale le souleva. La balle avait pénétré entre l'œil et l'oreille gauche, à l'endroit même où la balle de Nieddu avait atteint, plusieurs années avant, la brebis de Raimondo.

## IV

Deux miliciens qui battaient la montagne entendirent le bruit de la détonation et accoururent au moment où Gunale mettait en croupe le cadavre encore chaud de son père.

Ils dressèrent procès-verbal, mais ne purent obtenir de Gunale aucune indication sur l'assassin. Il n'avait rien vu; il ne savait rien; à peine avait-il entendu un coup de feu, puis vu son père tomber.

Pendant l'instruction du procès, on le menaça de l'accuser de parricide s'il ne se décidait à révéler le nom du coupable.

Il tint bon quand même et persista dans ses dénégations.

L'autorité, malgré la discrétion systématique de tous les bergers, avait eu vent des démêlés qui s'étaient élevés entre Nieddu et Raimondo, et porta naturellement ses soupçons sur ce dernier qui fut pressé, accablé de questions, torturé, mais en vain.

Le jour de l'audience, le fils de la victime fut interrogé une dernière fois :

— Parlez donc, s'écria le juge de plus en plus impatienté ; n'espérez pas fourvoyer la justice. Nous savons, nous, magistrats du continent, que pour vous autres Sardes c'est un point d'honneur de régler vos querelles en famille et de ne rien dévoiler aux tribunaux.

— Si vous savez cela, pourquoi m'interrogez-vous ? répondit sèchement Gunale.

En ce temps-là, les juges ne se faisaient point faute de condamner ceux contre qui ils n'avaient que des préventions. Mais vu et considéré que de simples soupçons pesaient sur l'accusé, vu et considéré surtout que Nieddu n'était, somme toute, qu'un berger dont la disparition intéressait médiocrement le gouvernement et encore moins le tribunal, Raimondo fut acquitté.

Il tressaillit de bonheur en se sentant sain et sauf, et en se revoyant libre ; non qu'il craignît la mort et que la vie lui fût bien chère ; mais ce qui lui importait avant tout, c'était de ne pas périr de la main du bourreau. Ce n'était pas non plus la pendaison qu'il redoutait, ou qu'elle lui parût déshonorante ; ce n'était que bête à ses yeux. Mais mourir pour mourir, il préférait que ce fût au grand air des champs, sur un rocher élevé de sa chère Ogliastra ou dans le sentier ouvert des bois. Puisque deux vengeances se le disputaient, il aimait mieux se donner à la vengeance sarde et être tué par une balle de Gunale. Donc, selon la coutume, en sortant du tribunal, il se dirigea vers la cathédrale pour rendre grâce à Dieu de sa délivrance.

Il marchait du pas ferme et mesuré de l'insulaire, sans montrer aucune émotion. Comme il montait les dernières marches qui conduisaient à la vieille église, une voix qui l'appelait de la place le fit retourner vivement. Un coup de feu partit et une balle l'atteignit en pleine poitrine. Il s'affaissa aussitôt. Un ber-

ger, brandissant son arme encore fumante, traversa en courant la foule qui se pressait devant la cathédrale, passa sur le cadavre de Raimondo, et franchit le seuil de l'église. C'était Gunale !

A cette époque, les criminels jouissaient encore du droit d'asile dans les temples consacrés au culte religieux.

En épargnant Raimondo au cours du procès, son ennemi n'avait fait que le réserver à sa vengeance.

## V

Vingt ans s'étaient écoulés sans qu'on entendît encore parler de Gunale dans les vallées de l'Ogliastra. On savait bien qu'aidé par les prêtres qui lui avaient donné asile, il était sorti nuitamment de Cagliari et s'était jeté dans le Campidano de Pula, puis de là dans le Sulcis. Plusieurs fois il avait tenté de gagner l'Ogliastra en se dirigeant vers le nord, mais le chemin ne lui était pas facile; on lui avait tendu des embûches qui l'avaient forcé de renoncer à son projet. Les miliciens et les chevau-légers lancés sur ses traces savaient bien que le fils de Nieddu ferait tous ses efforts pour retourner dans sa province natale, car le point d'honneur chez le Sarde est de ne pas fuir la vengeance de son ennemi.

On essaya même de lui ouvrir le passage, pour l'attirer dans quelque piège; mais il était plus adroit que ses limiers, et quatre lustres s'écoulèrent sans que Gunale tombât entre les mains de ceux qui le traquaient avec un acharnement féroce.

Quant à Rita, elle avait disparu : les uns disaient qu'elle était morte de douleur, les autres assuraient l'avoir vue de loin, maigre, décharnée, errant la nuit dans les noirs sentiers de la forêt, poussant des cris rauques et lançant autour d'elle des regards fauves et inquiets.

Pendant ce temps, Orruvo avait fouillé tous les recoins des vallées et des taillis, espérant, dans son ardeur infatigable, retrouver son ennemi. Il ne doutait point non plus que celui-ci ne revînt aussitôt qu'il le pourrait. Il s'était marié et avait eu deux fils, dont le dernier tua sa mère en naissant. Resté veuf si tôt, avec

ses deux enfants à nourrir, il se vit presque plongé dans l'indigence, d'autant plus que son troupeau déjà appauvri allait toujours en s'amincissant. Néanmoins, les enfants grandirent, et en les voyant bondir comme des chevreuils sur les rocs bistrés, le berger oubliait parfois les cruels souvenirs d'antan et l'implacable devoir auquel sa vie était vouée. Perdu sur les hauteurs inaccessibles, il vivait pour ces deux êtres et de ces deux êtres, et souvent, le soir, il avait de longues heures d'attendrissement, lorsque, assis sur le seuil de sa cabane enfumée, il entendait la respiration régulière et forte de Bachisio et d'Effisio, dormant sous le chaume, tandis que la pâle lune lui mettait dans la barbe des reflets d'argent. Poussé par les vicissitudes et les péripéties de la vie pastorale, il avait dû abandonner le mont Perdedu, où la vie était devenue trop pénible, et s'était établi sur le versant oriental de l'Attilis, où, grâce au voisinage de la mer, il s'arrangeait à vivre tant bien que mal. Dame ! on vivait comme on pouvait.

Le travail l'aidait d'abord, et la contrebande, la maraude et le braconnage augmentaient de temps en temps les ressources de la famille. Les fils avaient souvent maille à partir avec les miliciens, plus d'une fois ils se battirent gaillardement contre eux. La fréquence de ces échauffourées les tint en suspicion sous l'œil vigilant des soldats. Un beau jour ils furent arrêtés au moment où ils réussissaient une entreprise frauduleuse. On échangea quelques balles, un milicien fut tué, un autre blessé, mais Bachisio et Effisio furent faits prisonniers, jugés et condamnés à mort. Le vice-roi les gracia en considération de leur jeune âge, et commua leur peine en celle des galères à perpétuité.

Le coup fut terrible pour le pauvre père. Il ne s'en serait pas relevé s'il n'eût éprouvé le besoin de vivre quand même, attendant l'heure de la vengeance dans cette vie qui lui avait pourtant toujours été si rude. Il passa des semaines entières loin des créatures humaines, ne quittant la montagne que pour aller aux nouvelles de temps à autre.

— Savez-vous quelque chose ? demandait-il.

On devinait qu'il voulait parler de Gunale.

— Rien, disait-on.

Là-dessus il remerciait à la hâte, et reprenait le sentier qui conduisait à sa chaumière, perchée là-haut, sur la lisière, entre un pin branlant et un immense bloc de granit, suspendu comme par enchantement à la croupe de l'Attilis.

## VI

Orruvo ne dormait plus : il passait ses nuits assis sur la pierre grise qui servait de banc, à côté de la porte de la cabane, regardant les étoiles qui flambaient au ciel, et caressant de sa main droite la tête d'Ugo, le petit loubet qui, seul avec ses brebis, rompait pour lui la sombre et mélancolique solitude de la montagne.

Une nuit, Orruvo était déjà depuis de longues heures à sa place habituelle ; la brise de la mer lui apportait des senteurs vivifiantes, la lune répandait sur la forêt une lumière égale et douce, qui rendait plus sinistres encore l'obscurité de la vallée et les ombres des peupliers et des sapins s'allongeant sur la coudraie.

Orruvo avait vieilli ; de larges rides sillonnaient son visage, il avait neigé sur sa longue barbe. Son dos se voûtait, son regard seul avait toujours ses vifs scintillements. Il le laissait errer machinalement, le reportant de la forêt, où bruissait le feuillage, à la mer lointaine, dont la nappe phosphorescente se falaisait sur la plage de Tortoli.

A quoi pensait Orruvo ?

Pourquoi, tandis que des larmes coulaient doucement et obscurcissaient sa vue, sa bouche avait-elle des crispations comme si elle murmurait d'atroces malédictions ?

Refais donc l'histoire de ta vie, ô berger, qui, à l'exemple de tes pareils, crois tenir la destinée au bout de ton fusil. Souviens-toi comme l'avenir menteur te souriait.

Tu l'aimais, cette femme, dont le premier baiser t'avait révélé les joies de l'amour. Tu avais un ami qui aurait pour toi déclaré la vendetta à Dieu lui-même. L'avenir trompeur t'enlaçait dans son mirage. Le bonheur a fui de l'Ogliastra. Il y a sur ce sol

enflammé des taches de sang, dont les âpres et chaudes exhalaisons te montent au visage et te coulent de la folie dans le cerveau, comme un métal brûlant dans un moule trop faible. Qu'est devenue Rita? Que sont devenus tes enfants, ô fier berger de l'Attilis? Pourquoi, comme Caïn cherchant Abel, cherches-tu Gunale, l'ami de ton enfance, et pourquoi ta main ridée, mais sûre, presse-t-elle si souvent la détente de ton fusil? La terrible pensée qui te ronge empoisonne ton existence ; et pourtant la vie serait si belle et si douce, dans cette île que chauffe un soleil généreux, que caressent les flots d'azur et que féconde l'éternel baiser d'une nature étincelante! Vois-tu les troupeaux courir gaiement dans les vallées, couverts de riches toisons et versant à pleins flots leur lait savoureux dans l'écuelle du pâtre ? Vois-tu les blés mûrs dans les champs embaumés, et leurs riches épis ondoyant en vagues d'or sous le souffle de la brise? Pourquoi le bonheur fuit-il cette terre bénie? C'est que l'ange de la haine vient troubler ton sommeil du frôlement de son aile sombre, ô berger insensé! c'est qu'un désir inhumain déchire tes chairs et transforme en lave bouillante le sang qui court dans tes veines ; c'est que la mort implacable et goguenarde vient chaque nuit à ton chevet et te réclame un sacrifice. Allons, secoue ta torpeur, Orruvo ; à l'œuvre ! à l'œuvre ! Le cadavre de Raimondo crie toujours vengeance du fond de sa couche de pierre, et les mânes de Sancis vont se dresser devant toi et te reprocher ton oubli de la grande loi de la vendetta.

A quoi pensait Orruvo ?

Ugo se leva inquiet ; il dressait de temps en temps l'oreille et humait l'air en laissant entendre un léger grognement. Enfin, il s'élança en avant en poussant un aboiement furieux.

— Qu'y a-t-il, Ugo? demanda Orruvo.

Et le berger prêta l'oreille à son tour.

Du fond de la forêt s'élevait un bruit vague, pareil au frottement d'un pas furtif glissant sur les feuilles sèches et sautant de roc en roc pour se traîner encore dans les buissons ; puis un coup de sifflet fendit l'air. Orruvo connaissait ce signal ; les miliciens poursuivaient un contrebandier.

Instinctivement, le berger s'élança dans sa cabane, saisit son fusil et l'arma.

Ugo aboyait furieusement, quelqu'un s'approchait de la cabane. Quand Orruvo revint, un homme était debout sur le seuil, et sa respiration haletante disait les terreurs de sa course. Il portait le costume des bergers du midi de l'île; ses vêtements déchirés et usés n'avaient plus de couleur; ses guêtres poussiéreuses étaient presque en lambeaux. Il paraissait avoir une quarantaine d'années, mais son visage abattu et tourmenté marquait une vie aventureuse et sombre.

Les deux hommes se trouvaient face à face, la lune éclairait brillante et douce, leurs visages empreints d'une majesté égale et sauvage. Leurs regards se rencontrant, un double cri sortit de leur poitrine :

— Gunale !

— Orruvo !

Il se passa quelques secondes de silence pendant lesquelles ces deux hommes se défièrent; les canons de leurs fusils s'abaissèrent par un mouvement presque instinctif; mais, d'un geste brusque, Gunale tendit son fusil à Orruvo.

— Tiens, dit-il, voici les miliciens. Je suis perdu. Mieux vaut que ta vengeance s'accomplisse. Tue-moi et venge Raimondo.

— Jamais, répondit Orruvo; tu sais qu'un berger sarde ne peut trahir le devoir de l'hospitalité. Tu es dans ma chaumière, ta vie m'est sacrée !

## VII

Dans l'après-midi du quinzième jour qui suivit cet épisode, une escouade de miliciens, commandée par un officier et conduisant deux jeunes prisonniers portant la casaque des galériens, arriva devant la cabane d'Orruvo.

Le berger éprouva un sentiment de joie et d'horreur en reconnaissant ses deux fils. Il voulut s'élancer vers eux, les embrasser, les presser sur son cœur, mais l'officier le retint d'un geste rapide et froid.

Sur un ordre de lui, on fouilla la cabane et les alentours. Cette scène s'était déjà produite, et de même qu'auparavant elle fut infructueuse.

— Allons! dit l'officier en dardant sur le berger son regard d'oiseau de proie; t'obstines-tu à nous cacher la retraite de Gunale ?

— Je ne sais rien, dit laconiquement Orruvo.

— Livre-nous Gunale et tes fils sont libres; si tu te tais, ils seront fusillés, ici, sous tes yeux.

Le berger frissonna des pieds à la tête; son regard caressa longuement ses deux enfants. Les avoir près de lui, entendre encore leurs voix retentir dans les échos de la montagne, s'endormir à leurs côtés, à la lueur des étoiles pénétrant à travers le chaume, c'était le rêve de sa vieillesse. A ce moment même, il eut la vision de ce bonheur, et son cœur se dilata, les larmes montèrent à ses yeux et, sous la rude étoffe, son cœur battit une mesure désordonnée.

Bachisio et Effisio, garrottés et serrés de près par les miliciens, regardaient anxieusement leur père. Leurs visages hâlés exprimaient une énergie peu commune; ils supportaient avec fierté l'opprobre du costume des galériens; aucune frayeur pourtant n'altérait leur sauvage physionomie; ils semblaient plutôt redouter une défaillance, et leurs yeux attachés sur leur père marquaient une curiosité craintive.

— As-tu réfléchi? cria impitoyablement l'officier.

— Je ne sais rien, répondit le berger d'une voix ferme et terrible.

— Alors, que ta volonté soit faite !

Bachisio et son frère furent adossés au tronc du vieux pin, dont le dôme s'arrondissait sur la cabane et la couvrait de son ombre pendant les chaudes journées.

Avant de commander le feu, l'officier interrogea encore le berger du regard.

Orruvo voulut se jeter sous les balles, au-devant de ses enfants. Il fut vite garrotté.

— Parleras-tu ?

Le pâtre détourna la tête, et pâlit affreusement.

Une grêle de balles abattit les deux enfants sur le seuil de la cabane où, tout petits, ils avaient joué et vécu.

Orruvo regardait maintenant leurs cadavres étendus sur les feuilles sèches refoulées là par le vent d'automne.

Leurs visages, décolorés par la mort, restaient illuminés sous un dernier sourire d'orgueil. Une tempête de désespoir se soulevait dans l'âme du berger, et ce formidable soulèvement agitait puissamment tout son être.

Les dernières espérances de sa vie gisaient inanimées à ses pieds; la nuit se faisait dans son cerveau torturé, et sa nature robuste s'affaissait en présence de ses fils mutilés. La fumée de leur sang s'envolait avec son espérance, et la fièvre ardente inondait son âme entière. Dans cette nuit brilla un éclair de vérité, une vision grandiose se fit jour tout à coup, rendit des forces au père désolé, et imprima à sa torture la sublimité d'une héroïque résolution.

— Que s'est-il passé? dit Gunale en apparaissant subitement.

La détonation des armes à feu était venue le troubler dans sa retraite; sans attendre la venue d'Orruvo, il avait soulevé avec ses épaules la lourde pierre cachant l'accès de la caverne qui lui servait de refuge, et après s'être assuré qu'Orruvo était resté seul, il courut jusqu'à la cabane du pâtre.

Orruvo lui montra du doigt les deux cadavres.

Gunale frémit, et la vérité lui fut connue par la grandeur sinistre de ce spectacle.

— Je te dois deux fois ma vie, dit-il; venge-toi, venge Raimondo, et merci pour ton hospitalité. Adieu maintenant, tu peux, tu dois te venger.

Et il fit un premier pas pour s'éloigner.

— Arrête, dit précipitamment Orruvo qui avait pâli en entendant le nom de son père et qui, les yeux au ciel, où il croyait l'entrevoir, semblait le prendre à témoin de la sainteté de sa résolution.

Gunale s'arrêta, et Orruvo le regarda longuement. Leurs yeux se rencontrèrent et dans le feu qui en jaillissait ils virent comme un reflet, un ressouvenir de leurs jeunes années. Sous les rides

et les poils grisonnants, les physionomies aimées d'autrefois reparurent, douces, souriantes, attendries, aimantes.

— Gunale, dit lentement Orruvo, je ne puis te tuer, bien que les mânes de mon père n'aient pas été apaisées par la vengeance qu'elles réclament depuis plus de vingt années. Je dois venger maintenant mes deux enfants, dont le sang fume encore au seuil de ma cabane, et que ferais-je seul contre des légions d'oppresseurs? Aide-moi à accomplir cette terrible vengeance, et à ce prix je te pardonne.

La main de Gunale tomba dans celle d'Orruvo; et les paysans de l'Attilis racontent qu'à partir de ce moment, pendant plus d'un quart de siècle, il ne se passa plus un jour sans que le sang de quelque milicien arrosât le sol de l'Ogliastra.

H. MEREU.

# REVUE DU THÉATRE

## MUSIQUE

### I

Richard Wagner est mort. Celui qui commença si modestement, l'humble arrangeur d'opéras français dont, vers 1840, la vie besogneuse se cachait à Paris dans une petite chambre de la rue de la Tonnellerie, a fini à Venise, dans un palais, après avoir goûté tous les enivrements et aussi toutes les amertumes de la gloire.

Le bruit de sa disparition subite a eu, en Europe, un retentissement qui se prolongera longtemps encore ; on lui a fait les funérailles d'un héros, et son nom est désormais gravé dans l'histoire de l'art allemand, à la suite des noms de Mozart, de Beethoven, de Weber, de Schumann, sans que l'on puisse dire aujourd'hui à quelle distance de ces devanciers illustres il conviendra de le placer.

La postérité est lente à asseoir ses jugements et, pour Richard Wagner, la postérité commence à peine.

Toutefois, le compositeur de la Tétralogie nous apparaît déjà plus grand, maintenant que la mort l'a couché devant nous. En présence du musicien vivant, on avait quelque peine à oublier l'homme : on pouvait admirer certaines manifestations de son art, on se révoltait contre les traits de son caractère. Pour la France, il avait été un ennemi, ou du moins les apparences le dénonçaient comme tel ; — nous ne l'aimions pas et nos impressions ont pu se ressentir de cette antipathie.

La froideur, parfois l'hostilité de notre public français, n'avait point cependant de quoi le surprendre, à la condition qu'il se montrât conséquent avec ses propres théories.

« Il est certain, a-t-il dit, en effet, dans la préface de *Trois Poèmes,* que jamais artiste n'a pu être aimé sans qu'il fût aimé comme homme », — opinion discutable, car il est des artistes éminents qui sont des hommes détestables.

N'est-ce pas, au contraire, la véritable supériorité de l'art d'être au-dessus de l'homme même; de dégager l'individu de sa propre création; de faire qu'un médiocre citoyen, un égoïste, un lâche, puisse être un grand artiste ; de séparer enfin le monde intellectuel du monde moral?

Le *Qualis artifex pereo !* de Néron était peut-être la formule d'une vérité, encore bien que Néron fût un monstre !

Il ne faut donc pas pousser au delà de la vie la querelle qu'on a pu faire à l'homme privé. Richard Wagner s'est défendu, d'ailleurs, dans une lettre récemment rendue publique, des sentiments d'hostilité dont on pouvait, non sans raison, le croire animé contre la France.

Quoi qu'il en soit, la France, debout devant l'œuvre de ce mort, ne voudra plus voir désormais que cette œuvre même et, toujours généreuse envers des ennemis, pardonnera volontiers au génie de Wagner, comme elle a pardonné au génie de Mozart, qui fut aussi, à son heure, d'une grande et méprisante dureté pour elle.

Au point de vue purement musical, Wagner est d'une conscience très haute. Il a toujours marché en avant dans la voie qu'il s'était tracée, aveugle aux démonstrations hostiles, sourd aux conseils et aux critiques. Qu'il se soit ou non trompé, il a eu, il aura une grande influence sur la musique de son temps.

Cette influence a été sensible dans la musique française. Il y a un peu plus de dix ans qu'elle s'est manifestée de la façon la plus directe et la plus générale. Alors, la génération musicale, aujourd'hui en pleine force, en était à ses débuts, et l'on peut dire qu'elle était wagnérienne.

Les mésaventures du *Tannhäuser* à l'Opéra vivaient encore dans toutes les mémoires. Pour beaucoup, la figure du compo-

siteur allemand apparaissait comme celle d'une victime; on l'étudiait avec sympathie; il avait alors plus d'adeptes fervents que de détracteurs éclairés.

Mais le génie français ne devait pas tarder à l'emporter. Après quelques premières œuvres où l'influence de Wagner est manifeste, nos compositeurs comprirent qu'ils se fourvoyaient. Après une sorte d'oscillation entre deux pôles très opposés, la vieille musique franco-italienne et la musique allemande, leur formule s'est dégagée peu à peu plus nettement.

Ils ne voient plus dans les conceptions lyriques de Richard Wagner que ce qu'il y a réellement : un idéal extra-dramatique incompatible avec le tempérament et les goûts d'un public français. Le mécanisme très particulier de son art reste toujours pour eux, au contraire, un intéressant sujet d'étude, une source féconde d'enseignement.

Son œuvre est comme une forêt mystérieuse où se découvrent tout à coup, au sortir de fourrés inextricables, de lumineuses échappées. C'est dans ces régions bénies qu'aiment à vivre parfois ceux que touche l'éternelle beauté de l'art. Producteurs, ils en rapportent l'amour des impressions saines et puissantes, comme celle qui se dégage, par exemple, de l'invocation de Parsifal ; auditeurs, ils y trouvent des émotions d'une intensité délicieuse.

Un zèle certainement excessif a voulu déjà mesurer la place que l'œuvre de Richard Wagner pourrait occuper sur nos scènes françaises et il a fait cette place très large.

Il faudra se garder de cet entraînement; nos directeurs assurément ne s'y abandonneront point. Mais ils trouveront quelque chose à faire. Le premier acte de *Lohengrin,* par exemple, qu'on vient d'exécuter au concert Pasdeloup, gagnerait à être donné, avec l'animation de la scène et le prestige du décor en vue desquels il a été conçu et écrit.

Richard Wagner, jugé dans les concerts, ne peut être jugé qu'à demi. — A toute œuvre théâtrale, il faut un théâtre.

Le public ne supporterait pas à la scène l'audition complète de certains de ses opéras; il en acceptera très volontiers une sélection.

## II

L'Opéra-Comique, avec la reprise de la *Perle du Brésil*, reprise retardée par une indisposition de M^lle^ Nevada, une débutante dont on dit grand bien, évoque, en opposition aux traits un peu tourmentés de Richard Wagner, la figure calme et douce d'un compositeur qui est bien à nous, bien français, par son caractère et par la nature particulière de son talent, Félicien David, l'auteur du *Désert* et de *Lalla Rouck*, pour ne nommer que deux de ses œuvres les plus populaires.

C'était une physionomie singulièrement intéressante que celle de ce compositeur, qui fut bien, je pense, un des plus grands distraits de son temps.

Toujours rêveur, il s'en allait de par le monde, en apparence sans écouter et sans voir, ouvrant sur l'infini ses « yeux de bœuf » pareils à ceux de la divinité homérique, et ne répondant guère que par monosyllabes aux paroles de ses interlocuteurs.

Il avait fait du mot « oui » une réponse à toutes les questions, et savait lui donner un sens affirmatif ou négatif, railleur, admiratif ou approbateur, suivant le ton dont il le prononçait.

C'était le poète des roses qu'il a si bien chantées dans *Lalla Rouck*. Le dimanche, il s'en allait, seul, dans la forêt de Saint-Germain, avec un paquet de tiges, s'amusant à greffer le long du chemin les sauvageons qu'il rencontrait.

C'est ainsi que le promeneur trouvait parfois, à sa grande surprise, dans quelque coin de bois, un rosier d'espèce rare, fleurissant parmi les touffes sauvages.

Cet amoureux des fleurs et des libres espaces avait commencé bizarrement, par une pointe dans le domaine du saint-simonisme ; il s'était promené à travers l'Orient sous la tunique des adeptes de la nouvelle doctrine, avait fait à Constantinople un peu de prison pour la bonne cause et finalement, ce qui valait mieux, était revenu à Paris avec une collection de chants arabes dont il devait tirer parti plus tard dans quelques-unes de ses œuvres.

Sa musique n'est point savante : elle coule de source, elle s'en va, joyeuse ou plaintive, suivant les incidents du chemin; elle a parfois la morbidesse de quelque fille créole, indolente et voluptueuse, parfois la vivacité et la légèreté d'un oiseau. La couleur en est toujours vive et juste, sans éclat tapageur. On lui a reproché un peu d'italianisme. C'est la faute de son éducation plutôt que de ses tendances.

Et si on veut considérer l'époque à laquelle il écrivait, on pourra le prendre encore pour un indépendant. Il en est qui, depuis, ont mieux su leur métier que lui; il en est peu qui aient fait aussi nettement briller, à travers leur œuvre, cette petite lumière par qui tout s'anime, et qui est celle de la lampe symbolique de Psyché.

*La Perle du Brésil,* dont s'empare aujourd'hui l'Opéra-Comique, et qui, malgré un succès très vif, est bien moins connue que *Lalla Rouck*, fut donnée, en 1850 à l'Opéra National, en 1858 au Théâtre-Lyrique, et s'est présentée d'abord sous la forme d'un opéra comique, ou si l'on veut d'un drame lyrique.

Plus tard, on a supprimé le dialogue ; on en a fait absolument un opéra. C'est ainsi qu'elle se formule dans la nouvelle et très belle partition que vient de publier M. Heugel, et où nous trouvons les distributions complètes de l'œuvre depuis son origine.

Le rôle de Zora, confié en 1883 à M^lle^ Nevada, fut créé par M^lle^ Duez et repris par M^me^ Carvalho.

Ce petit ouvrage, qui n'est pas sans quelque lien de parenté avec *Haydée* et divers autres opéras de Scribe, a pour auteurs J. Gabriel et Sylvain Saint-Étienne.

On y voit la Brésilienne Zora, — une Brésilienne « blanche comme du lait », — aimée de son protecteur l'amiral Salvador, et aimant un jeune lieutenant des gardes du nom de Lorenz. Les amoureux, embarqués ensemble sur le navire de Salvador, se voient assez facilement; néanmoins, ils échangent des billets, qu'ils cachent « dans le cabestan », singulière boîte aux lettres, comme le fait judicieusement remarquer un des personnages.

L'amiral découvre tout. Heureusement, il apprend aussi que Lorenz est le propre fils d'un homme qu'il a tué naguère

par mégarde; il sacrifie donc son amour en expiation de ce meurtre.

Tout cela n'est ni bien compliqué ni bien neuf; il faut y ajouter, comme ragoût, une fête à la cour, une forêt « primitive », des Brésiliens farouches, et tout ce qu'il faut pour faire de la couleur locale par à peu près.

Je pense que l'Opéra-Comique, au lieu de la version originale, aura adopté le texte lyrique de la nouvelle partition. Cette partition est restée d'une jeunesse et d'un coloris charmants; assurément elle retrouvera devant le public, pourtant plus exigeant, plus expert qu'autrefois en matière musicale, le succès qu'elle rencontra à l'époque où Mme Carvalho chantait si délicieusement les jolis couplets du Mysoli.

Je reviendrai, à l'occasion, sur les détails de cette reprise, dont la date est de jour en jour reculée, et je dirai comment Mlle Nevada s'est tirée de la difficile tâche de faire revivre, avec toute sa grâce musicale, la poétique brésilienne Zora.

## III

C'est avec un auteur vivant et très vivant, M. Charles Lecocq, que la chronique se retrouve, en ce mois de février qui ne nous aura pas apporté grand'chose en dehors de ces souvenirs consacrés aux musiciens disparus.

M. Charles Lecocq nous a donné aux Folies-Dramatiques, théâtre de son premier succès depuis longtemps abandonné par lui, un opéra comique en trois actes : *la Princesse des Canaries*, dont le livret est de MM. Chivot et Duru.

J'ai écrit « opéra comique » en nommant cet ouvrage, pour me conformer au programme et aux affiches; en réalité, le titre est un peu ambitieux, bien que l'œuvre, — je me hâte de le dire, — soit des plus agréables.

Il s'agit tout bonnement d'une opérette, mais d'une opérette de la plus jolie façon — avec beaucoup de grosse gaieté, et çà et là des finesses et des tendresses qui décèlent un musicien de race.

M. Charles Lecocq qui, naguère, se vit placé de pair dans un concours avec Georges Bizet, ce très délicat et très remarquable compositeur enlevé si jeune à son art, M. Charles Lecocq trouve, dans un milieu secondaire, le moyen de ne pas laisser oublier son origine.

Obligé d'écrire d'une façon un peu courante pour les voix, sachant bien qu'il ne rencontrera pas toujours, aux Folies-Dramatiques plus qu'à la Renaissance, des artistes absolument rompus aux difficultés du métier, il donne tous ses soins à l'instrumentation et y fait la preuve de sa véritable et sérieuse valeur.

Je ne raconterai pas la *Princesse des Canaries*. — Le sujet en est aussi banal, mais aussi amusant, que les canevas sur lesquels MM. Chivot et Duru ont brodé précédemment, à l'usage de leur compositeur, des détails d'une fantaisie qui nous laisse sans surprise et d'une grâce qui nous semble sans réelle nouveauté.

Ils sont gens habiles ; il est permis de s'étonner qu'ils ne demandent pas davantage à leur imagination; — c'est, du reste, un défaut spécial à notre époque de ne plus faire vivre les ouvrages que par le détail ; le fond importe peu, semble-t-il; voilà pourquoi la *Princesse des Canaries* ne se distingue guère de ses congénères que par quelques différences de plumage ; quant au langage, il est le même. Je l'ai dit déjà à propos d'un récent ouvrage ; je n'y insisterai pas.

La partition de M. Charles Lecocq offre deux actes assez ordinaires et un acte très bon, le second.

Je citerai dans cet acte le très amusant duo bouffe de deux généraux grotesques : « Bonjour, général Bombardos », qui est un spirituel badinage musical, la curieuse chanson anglaise des deux femmes, les couplets du « sommeil », et un finale encadrant la chanson de la princesse.

Cela est plus que suffisant pour assurer et faire durable le succès d'un ouvrage d'ailleurs très bien joué et chanté par Mme Simon Max et Mme Jeanne André, MM. Simon Max, Delannoy et Lepers.

Je ne quitterai pas le théâtre des Folies-Dramatiques sans parler d'une reprise des *Cloches de Corneville*, qui porte à je ne

sais combien de centaines les représentations de cet ouvrage classique dans son genre.

Un baryton, très remarquable comme comédien et comme chanteur, s'y est révélé aux matinées du dimanche. C'est M. Maupas, dont on ne saurait trop louer la science de composition et l'excellente éducation musicale.

## IV

L'Opéra, à la veille d'une solennité qui sera l'évènement musical le plus considérable de son hiver : la représentation du *Henri VIII* de M. Camille Saint-Saëns, ne s'est pas désintéressé des œuvres de son répertoire. Il a voulu fêter et solenniser d'une façon tout exceptionnelle la deux centième représentation d'*Hamlet*.

Dans ce but, il a demandé l'intervention de Mme Fidès Devriès-Adler, qui, depuis sept ans, avait abandonné la carrière théâtrale.

Mme Devriès est au nombre des trois cantatrices qui, chargées du rôle d'Ophélie, ont laissé au public parisien les meilleurs souvenirs. Les deux autres sont Mme Christine Nilsson et Mme Miolhan-Carvalho.

Elle a obtenu un de ces succès qui font époque dans la carrière d'une artiste. Et ce succès, elle ne l'a pas dû, même partiellement, à l'attrait de sa réapparition.

On a oublié bien vite, en l'écoutant, à quel titre elle était là. Sa voix et son talent restaient seuls en cause.

Cette épreuve a été pour elle un triomphe. Mme Devriès est revenue devant le public avec une remarquable abondance de moyens. Sa voix, d'un registre extraordinairement étendu, est à la fois puissante et charmante ; elle la manie avec une sûreté et une habileté qui doivent faire regretter que le monde ait pris à l'art une virtuose de cette valeur.

Peut-être le théâtre est-il, après tout, en train de la reconquérir? Ce public de l'Opéra, si réservé, si froid d'ordinaire, s'est mis, en cette soirée, tellement en frais d'enthousiasme,

l'artiste était si visiblement émue de ces manifestations d'une si rare spontanéité, que ce retour de la cantatrice, ainsi fêtée, pourrait bien marquer le commencement d'un nouveau bail.

M. Lassalle est, après M. Faure et M. Maurel, un Hamlet d'une physionomie plus simple que celle des interprètes primitifs, mais non moins vivante. Les évènements, du reste, portent le personnage et lui laissent toute sa valeur tragique, encore que l'artiste donne plus de soin à la partie vocale qu'à l'expression psychologique du rôle.

Ici, la voix est superbe, chaude et souple comme une riche étoffe, et rarement les compositeurs auront eu à leur service un interprète aussi désirable que M. Lassalle, lequel, après avoir créé demain le rôle d'Henri VIII, s'en ira, dit-on, et il faut le regretter fort, chercher en province et à l'étranger le bénéfice de la réputation que Paris lui a faite.

M^lle^ Richard complète l'interprétation de l'opéra de M. Ambroise Thomas de la manière la plus heureuse. Encore une cantatrice dont l'organe généreux et résistant est capable de supporter longtemps le régime de cette terrible salle de l'Opéra, mortelle pour les chanteurs comme pour les œuvres ; nous la retrouverons dans le rôle d'Anne de Boleyn, à côté de M. Lassalle et de M^lle^ Krauss, dans l'ouvrage dont la représentation nous est annoncée pour les premiers jours de mars.

## V

Profitant de ce que cet article s'applique à tant de sujets divers, à défaut d'œuvre fournissant la substance d'une étude étendue, je dirai un mot des trois concerts du dimanche.

Tous les trois rivalisent de zèle et nous font entendre avec plus ou moins de perfection des œuvres classiques et modernes. Beethoven triomphe au Châtelet et au Château-d'Eau ; Wagner est largement représenté au Cirque par le premier acte de *Lohengrin* et la scène du Graal extraite de *Parsifal*.

Ici et là se font applaudir, dans ces diverses œuvres, des ar-

tistes d'une vraie valeur : M^me^ Brunet-Lafleur et M^me^ Caron, M. Lauwers, M. Claverie et M. Bolly.

Voilà des sujets tout trouvés pour l'Opéra-Populaire, si tant est que ces artistes se décident à passer du concert au théâtre.

Je veux citer aussi, à la suite de ces noms déjà connus, celui d'une cantatrice appelée, semble-t-il, à se faire une place très importante dans les concerts : c'est M^lle^ Adèle Lemaître qui vient de chanter, à la salle Pleyel, la cantilène de *Cinq-Mars* de Ch. Gounod, et l'andante des *Saisons* de Victor Massé. Elle a dit aussi à merveille des compositions de Massenet et de B. Godard ; sa voix est d'une ampleur remarquable et, pour une fois que je m'occupe des artistes, contrairement à mes habitudes assez exclusives de ce genre de mention, je suis heureux de constater son réel succès.

Louis GALLET.

# LETTRES

SUR

# LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

---

La conférence de Londres a complètement échoué, si elle avait pour but de résoudre la question du Danube, car elle ne semble avoir été réunie que pour encourager les prétentions de l'Autriche et déposséder la Roumanie. L'équité est trop absente de ses décisions pour qu'elles aient l'autorité pacifique d'un arbitrage fructueux. Une interprétation passionnée des anciens traités, une partialité exclusive en faveur de l'ambition allemande, tels sont les déplorables effets de l'indifférence, pour ne pas dire de la pusillanimité européenne. Si nous avons jamais regretté les interrègnes de la politique extérieure en France, c'est à coup sûr en ce moment ; l'instabilité ministérielle permet à des agents audacieux de trancher sans contrôle comme sans mandat, au nom du pays dont ils usurpent la représentation et dénaturent la volonté formelle, les intérêts visibles.

Si l'Autriche tenait à humilier les autres États, si elle voulait donner une marque scandaleuse de leur condescendance, elle ne pouvait leur arracher une plus étonnante concession que le refus d'admettre dans la conférence la Roumanie sur le pied d'égalité. Comme il est question d'elle et presque d'elle seule dans les difficultés que soulève la navigation du Danube, il a paru tout naturel aux plénipotentiaires de l'écarter; elle sera jugée sans appel par ses adversaires.

La sincérité future de l'Autriche peut s'apprécier à la ma-

nière dont elle pratique le respect des petites nationalités. En accordant, en tolérant, au prince Ghika une voix délibérative dans l'assemblée, elle aggrave l'ironie du procédé par un ton de protectrice qui exaspère le patriotisme roumain. Toute la fierté des héroïques combattants de Plewna s'est indignée contre les injures austro-hongroises. Le gouvernement a ordonné à son délégué de protester contre une exclusion arbitraire, de faire enregistrer sa protestation et de déclarer nulle, non avenue, toute disposition prise sans son consentement. Les instructions énergiques de M. Demetre Stourdza, communiquées à la Chambre, ont reçu l'approbation unanime, et le chef de l'opposition, M. Jonesco, s'est joint à la majorité pour remercier le cabinet de son attitude résolue. C'est donc l'exaspération du principal intéressé que la conférence provoque et justifie. Est-ce un résultat flatteur pour l'aéropage international ?

Nous avons le regret de constater que le malencontreux projet dû au zèle de M. Barrère a faussé les groupements naturels des puissances dans cette question d'intérêt général. L'Autriche, qui ne nous a pas même récompensés d'un peu de courtoisie dans les affaires égyptiennes, doit beaucoup à l'appui inespéré du commissaire français.

Sans faire valoir les sympathies de race qui nous attirent vers le peuple roumain, les liens d'une vieille amitié et les inimitiés communes qui nous rapprochent, il suffit, pour ne point s'égarer, d'examiner les doctrines constantes de l'Europe. Comme la navigation du grand fleuve ne saurait sans préjudice être accaparée par un puissant empire, la collectivité des États commerçants a pris ses précautions contre tous ceux qui pourraient léser les droits particuliers.

En 1856, c'est la Russie qui paraissait jouer le rôle prépondérant et qui représentait le danger ; c'est aussi contre elle que le congrès de Paris se prononçait ; comme sanction, il lui enlevait la Bessarabie et plaçait le Danube sous les garanties de neutralité et de liberté édictées en 1815, par le congrès de Vienne, pour tous les grands cours d'eau baignant le territoire de plusieurs États. Ces garanties protégeaient déjà le Danube en principe ; mais les circonstances politiques n'avaient pas permis aux puis-

sances riveraines de les faire respecter. Ainsi prenait fin le régime désastreux créé par le traité signé à Andrinople, en 1829, qui avait condamné le vieux Danube, engravé ses embouchures, éloigné les navires marchands étrangers. La surveillance de la commission européenne date de cet affranchissement.

Le traité de 1878, après la guerre de la Russie contre la Turquie, restitue la Bessarabie aux vainqueurs. Mais, dans la discussion fort vive qui consacra la rétrocession, un principe supérieur est reconnu par toutes les parties : celui de la libre navigation du Danube. Pour obtenir la Bessarabie, le prince Gortschakoff dut exposer, prouver et faire admettre que le fleuve restait ouvert à toutes les flottes de commerce.

En réalité, si lord Beaconsfield et le prince de Bismarck finirent par acquiescer à la demande russe, c'est qu'ils avaient confiance dans la Roumanie pour défendre les droits de l'Europe. Proclamée indépendante, ayant fait ses preuves sur de sanglants champs de bataille, elle était appelée par sa position privilégiée à devenir la sentinelle vigilante du fleuve. Trop faible pour s'en emparer à son seul profit, elle était désormais assez forte pour en interdire l'exploitation abusive.

On a dit avec raison que le congrès de Berlin avait été dur pour la Roumanie, qui recueillait si peu de récompense de ses vaillants efforts ; que serait-ce si, maintenant, on lui retirait ce que l'Allemagne et l'Autriche ne lui contestaient point lorsqu'elles redoutaient la Russie ? Quel singulier usage fait-on des libertés internationales quand on dédaigne et repousse un État désigné pour les représenter, quand on veut lui donner pour gardienne suspecte l'Autriche, poussée par l'Allemagne à la conquête de la péninsule des Balkans ? Un tel privilège annulerait l'œuvre égalitaire des traités successifs qui ont assuré l'usage du Danube à l'Europe entière, en le maintenant sous la sauvegarde tutélaire du droit des gens. Les jalousies qu'inspirait autrefois la Russie sont encore plus justifiées contre l'Autriche ; en foulant aux pieds les justes réclamations de la Roumanie, elle indique assez que sa déférence pour l'Europe est hypocrite autant qu'illusoire.

Il ne saurait y avoir sur ce point le moindre doute ; mettre

sur le même pied l'Autriche et la Roumanie, c'est déjà méconnaître le caractère de la question; sacrifier la Roumanie à l'Autriche, c'est commettre une erreur monstrueuse. En offrant la présidence de la commission mixte du Danube au délégué d'Autriche-Hongrie, la proposition Barrère raye d'un trait de plume l'existence d'un petit pays lié à l'intégrité du fleuve; et cette existence condamnée avec une étonnante légèreté équivaut à la confiscation de la cause européenne.

La Roumanie est prête à disparaître plutôt que de consentir à l'aliénation d'une frontière qui est son œuvre nationale, le produit d'une série de luttes terribles, le gage indispensable de sa durée. Il y a un accord parfait entre tous les partis pour ne tolérer aucune diminution de l'œuvre émancipatrice. Orateurs, journalistes, jurisconsultes, hommes d'État, sont groupés fermement autour du même drapeau. Le livre, récemment publié, du prince Georges Bibesco, consacré tout entier à ce problème brûlant, fournit aux lecteurs de bonne foi des témoignages innombrables en faveur de la cause roumaine. Il faut expliquer par une éclipse passagère de la conscience internationale les avantages surprenants de l'ambition germanique; nous comptons bien qu'elle se repentira de sa négligence et que nous n'assisterons pas, sur cette question essentielle, à la déroute totale de la solidarité européenne. Les travaux de la conférence sont finis, sans qu'elle ait abouti. Mais elle n'est qu'ajournée et nous attendons la revision.

Dans le cours des longues négociations de la curie romaine avec l'Allemagne, il est inutile de s'attendre désormais à des révélations subites et à de graves modifications dans les rapports du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel. Le pape et l'empereur sont également opposés à toute mesure qui raviverait les anciens différends de l'Église et de l'État : il y a toutefois cette nuance entre la diplomatie pontificale et la méthode bismarckienne, que la première semble moins pressée; selon l'expression favorite des cercles du Vatican, « c'est l'Allemagne et non le Saint-Siège qui est la partie intéressée. Aussi les conditions qui seront certainement posées, avec le plus d'égards possible,

devront être dictées en dernier ressort par le Saint-Père et non par la chancellerie allemande ».

Nous avions appris par une réponse de l'empereur que le pape lui avait écrit récemment; jusqu'ici, cette dernière lettre n'était pas publiée. Sur la demande expresse de l'ambassadeur prussien, elle a fini par paraître dans les colonnes de l'*Osservatore Romano*, accompagnée d'une seconde, en réponse à celle de l'empereur.

La presse ultramontaine s'est vivement émue de cet incident; les politiques du centre redoutent une entente directe de la papauté avec le gouvernement de Berlin. La lecture du double document livré aux commentaires les plus sagaces doit rassurer les craintes prématurément soulevées. L'Église, fermement attachée aux idées que résume la *Germania*, considère que trois facteurs concourent à former l'esprit du clergé : la nomination, l'éducation, la discipline; elle consent à céder sur le premier, mais elle reste intraitable sur les deux autres.

Le 30 janvier 1883, voici ce que le pape accordait au gouvernement prussien :

« Nous avons voulu que le gouvernement royal fût de nouveau assuré de votre ferme volonté, déjà manifestée à d'autres reprises, de permettre aux évêques la notification des titulaires à nommer aux bénéfices paroissiaux. Et pour nous rapprocher le plus possible des vues et des désirs de Votre Majesté, nous avons fait connaître la disposition dans laquelle nous sommes, de ne pas attendre la revision complète des lois en vigueur, afin de pourvoir, par la notification demandée, aux paroisses actuellement vacantes. »

En échange de cette concession, le pape demande à la Prusse de modifier ou plutôt d'abroger les dispositions des lois des 11 et 13 mai 1873 qui soumettent encore le clergé catholique à la juridiction disciplinaire d'un tribunal laïque et astreignent les aspirants aux ordres à fréquenter les Universités de l'État. La pacification complète n'est donc pas à la veille d'aboutir; elle existe dans l'éloignement commun des deux pouvoirs pour les mesures violentes, plutôt que dans leur résolution de désarmer officiellement.

Si l'empire représente la force matérielle, la papauté ne craint pas de lui opposer, avec un ton de supériorité sensible, la force morale dont elle dispose. On connaît la doctrine favorite de Léon XIII sur les services que l'Église peut rendre aux couronnes ; nous retrouvons un écho de sa pensée si souvent reprise dans la lettre du 3 décembre 1882 :

« Votre Majesté, avec sa haute intelligence et sa longue expérience, s'aperçoit combien grand est le besoin de ramener les peuples par l'observation des devoirs religieux qui leur incombent, comme citoyens et comme sujets, en ce moment surtout où la société est ébranlée dans ses bases. Nous pouvons donner à Votre Majesté cette assurance que l'Église catholique est pleinement animée de cet esprit et que, là où elle ne rencontre pas d'obstacles, elle possède la force précieuse de le faire pénétrer et de le répandre partout. »

C'est la définition même du long et patient travail auquel s'est consacré tout entier l'héritier de Pie IX. Ces considérations, présentées actuellement dans les circonstances les plus critiques, au milieu des préoccupations qui assaillent quotidiennement les rois et les empereurs, sont faites pour produire une forte impression. Si le calcul politique sert une conviction bien enracinée, il repose sur une connaissance exacte du cœur humain et sur une profonde étude des conditions actuelles de la société européenne.

Le parlementarisme rudimentaire, que M. de Bismarck veut réduire encore à une plus simple expression en Allemagne, n'est pas cependant une force à dédaigner. Par l'effet naturel de longues années de paix, sous l'influence des nécessités économiques et sociales, il devient un des rouages indispensables de la vie publique ; en vain, le terrible chancelier essaye-t-il par tous les moyens de couper les tiges sans cesse renaissantes de cette plante rebelle, les racines restent dans le sol et chaque jour des manifestations inattendues témoignent de l'audace accrue des représentants de la nation.

Au Reichstag, un récent débat a prouvé que ces affreux représentants ne respectaient plus même la majesté invio-

liable du budget de la guerre et qu'ils entendent y faire la lumière, comme dans toutes les autres dépenses soumises à leur légitime contrôle.

M. Richter, le plus habile et le plus courageux des adversaires de M. de Bismarck, a eu l'initiative de cette campagne sans précédent, qui est à la fois une révélation pour l'opposition et une surprise dont on ne revient pas dans les régions officielles. Le sarcastique orateur s'était déjà prononcé contre l'aristocratique composition du corps des officiers, qui comprend plus de sept mille membres de la petite noblesse; flétrissant l'exploitation des volontaires d'un an par les sous-officiers et les mauvais traitements auxquels il attribue le nombre extraordinaire des suicides constatés dans l'armée, il avait ainsi fait éloquemment le procès du militarisme.

Cette incursion hardie sur un terrain brûlant a déchaîné des tempêtes parmi les junkers; mais elle a déjà fait sentir son heureuse puissance : le Reichstag, affermi dans une résolution antérieure, a rejeté pour la troisième fois la proposition relative à la création d'une école d'enfants de troupes, en Alsace, à Neuf-Brisach. Cette institution, destinée à former une caste particulière d'après les préjugés endurcis du militarisme, intéressait autant le maréchal de Manteuffel que le maréchal de Moltke; si elle devait avoir une influence sur l'état de l'armée, elle était également appelée à fonder en Alsace une pépinière de renégats. Enlevés de bonne heure à leur famille, les enfants disciplinés à Neuf-Brisach seraient devenus les compagnons des missionnaires de l'annexion et les apôtres du régime de la conquête. Nous sommes donc doublement heureux de l'échec définitif de ce projet remanié et représenté avec une ténacité fort explicable à trois reprises différentes.

Malgré la colère excitée par les critiques de M. Richter, l'autorité militaire a dû s'incliner devant la satire amère des abus les plus criants du régime en vigueur; une circulaire ministérielle, interdisant aux supérieurs de recevoir des cadeaux de leurs inférieurs, est venue mettre un frein à des habitudes invétérées, analogues à celles de l'antique servage.

Mais le Reichstag ne s'est pas arrêté en si bonne voie; mis en

goût par un premier succès, instruit par des orages de protestations qu'il avait touché juste, il s'est avisé d'ébranler l'arche sainte, et la présentation d'un projet de loi sur les services militaires lui a fourni l'occasion de proposer un remaniement dans le sens démocratique. Il ne s'agirait de rien moins que d'abolir l'exemption de l'impôt communal sur le revenu, privilège réservé aux officiers et fort antipathique aux contribuables civils. Malgré l'intervention personnelle de M. de Moltke, la question reste en suspens. Dans six semaines elle sera résolue.

Le ministre de la guerre a cru devoir donner sa démission, sans attendre le vote du Reichstag, mais il l'a retirée sur un ordre de l'Empereur. La *Gazette de l'Allemagne du Nord,* confondant habilement des devoirs fort différents, s'est écriée qu'un soldat ne quittait pas son poste à l'heure du danger, et la *Gazette de Cologne,* rappelant avec arrogance les usages du gouvernement absolu, déclare qu'en Prusse les suffrages parlementaires n'atteignent pas les ministres, serviteurs du souverain et non des Chambres. Toute cette fierté mise au service d'une mauvaise cause n'empêche pas l'antagonisme de s'être manifesté. Qui peut prévoir les réflexions qu'il suggérera au gouvernement et ce que M. de Bismarck conclut de ce premier échec au prestige de l'uniforme?

Le projet de Constitution égyptienne qui va sans doute devenir la loi politique du pays ne gênera pas l'Angleterre. D'abord, l'Assemblée ne sera convoquée que tous les deux ans, réalisant ainsi le rêve de M. de Bismarck; puis, les habitants seuls des villages seront admis au scrutin sur une liste dressée par les cheiks. Le Caire, Alexandrie, Suez, Ismaïlia, Port-Saïd, Damiette, El Arich, n'auront pas droit à la représentation. Pour comble de garanties, les élus passeront par trois ou quatre filières qui suffiront à leur enlever la moindre parcelle d'indépendance.

Ce plan invraisemblable a été envoyé à Londres pour y être revisé et accepté, sous bénéfice d'inventaire, par le gouvernement anglais. Certes le parlementarisme à cette dose ne troublera pas le sommeil de lord Dufferin.

Tandis que les Anglais s'établissent dans la vallée du Nil, ils s'installent en face de Gibraltar et prennent pied en Syrie. L'Europe indifférente se réveillera quelque jour stupéfaite d'apprendre que l'entrée et la sortie de la Méditerranée sont sous le canon britannique.

Au Liban, c'est en vain que les plaintes s'accumulent contre Rustem Pacha, dont les pouvoirs décennaux vont expirer; il ne désespère pas de contracter un nouveau bail avec l'appui du *Foreign Office*. Ce satrape sans contrôle s'est signalé par un nombre vraiment excessif, même en terre orientale, de dénis de justice, d'emprisonnements arbitraires, de jugements suspendus, de déplacements de magistrats sans autre motif que le bon plaisir. La répartition de l'impôt, l'administration des finances, les constructions d'utilité publique, ne sont que prétextes à dilapidations éhontées. La Montagne entière réclame l'éloignement d'un pareil fléau. Mais les Anglais le jugent assez dévoué pour sacrifier la contrée à leurs projets de domination dans la Syrie, tête de ligne du chemin de fer de l'Inde.

Les candidats ne manquent pas pour remplacer avantageusement Rustem Pacha. Nous pensons que la Porte, suffisamment édifiée sur les agissements de la Grande-Bretagne, portera sur un terrain pratique sa politique de résistance et refusera à l'ambassadeur anglais la coupable faveur qu'il réclame.

Les révélations du procès de Dublin font tort à la cause irlandaise et sont un succès pour le cabinet Gladstone. L'opinion publique s'émeut d'une organisation meurtrière qui a son siège à Londres et dont les procédés n'ont rien à démêler avec les débats politiques. Le discours de M. Parnell, dans la discussion de l'adresse, a confirmé certains soupçons et de graves accusations lancées contre lui; en un mot, si la minorité irlandaise a pactisé de près ou de loin avec une bande d'assassins, il n'en peut sortir que de fâcheuses conséquences pour un parti ainsi prostitué.

L'inflexible répression inaugurée par le ministère lui a permis d'opposer les statistiques et de les faire tourner à sa justification; tandis que le nombre des crimes était de 306 en

janvier 1882, il n'était plus que de 32 dans le même mois de l'année 1883. Ces chiffres, mis en lumière, accroissent la forte impression produite par le procès des assassins de lord Cavendish, et l'on ne reproche plus au ministère que d'avoir patienté trop longtemps.

La question du serment religieux, posée par M. Bradlaugh avec une ténacité qui ne s'est pas démentie, a décidé M. Gladstone à la résoudre par une loi. Au reste, la prochaine élection de M. Morley, rédacteur en chef de la *Pall Mall Gazette*, doublera les difficultés actuelles si le Parlement reste intraitable. M. Morley, dont la personne inspire plus de sympathies que M. Bradlaugh, refusera comme lui de se soumettre aux exigences actuelles, et la liberté de conscience se trouvera doublement violée, dans le cas où les lords ne renonceraient pas à leurs préjugés.

Sur tous ces points la conduite du ministère est irréprochable ; nous voudrions en dire autant de la politique extérieure. Les dernières discussions ont fourni à lord Salisbury des arguments pour défendre les intérêts de la France contre lord Granville ; nous n'aurions pas cru, il y a quelques années, à un tel avocat, à un tel adversaire. Nous craignons malheureusement que le mot cruel de M. de Bismarck ne soit trop justifié : « M. Gladstone peut quitter l'Égypte, mais l'Égypte ne le quittera pas. »

M. Sagasta continue à chercher, en Espagne, un juste milieu qui lui permette de mériter le glorieux titre de réformateur, sans aliéner celui de conservateur. Peut-être apporte-t-il trop de prudence dans cette besogne d'adaptation parfois équivoque. Le serment politique et le mariage civil, deux problèmes soulevés devant les Cortès, n'ont pas engagé le président du conseil à modifier sa tactique réservée jusqu'à la timidité.

Entre les partisans de la liberté de conscience politique et les amis de M. Canovas, le texte suivant a servi de terrain de conciliation : « Je jure — ou promets — de garder la Constitution et fidélité au roi légitime don Alphonse XII. » Le danger est esquivé ; mais la solution n'est pas nette.

Pour le mariage civil, déclaré obligatoire par la Révolution,

le ministère adopte un moyen terme : chacun sera libre de choisir entre le mariage civil et le mariage religieux, qui produiront tous deux les mêmes effets légaux ; mais le mariage religieux devra être inscrit ensuite sur les registres de l'état civil, sous peine d'amende pour les époux et le curé. On ne contentera jamais les majorités et les minorités; M. Sagasta se flatte-t-il d'opérer ce miracle?

La majorité de la gauche, avec MM. Montero Rios, Balaguer, le général Lopez Dominguez, a résolu « que l'occasion était propice pour entamer énergiquement une politique d'opposition au gouvernement actuel, et qu'il fallait, dans ce but, s'entendre avec les autres nuances de l'opposition dans les deux Chambres ». L'avertissement est significatif. M. Sagasta s'est bien tiré d'un premier assaut; qu'il prenne garde aux autres.

L'agitation internationaliste de l'Andalousie a pris un caractère inquiétant; les enquêtes révèlent l'existence d'affiliations nombreuses dont le *Credo* n'est rien moins que favorable au respect de la propriété. Il ne faut pas s'étonner si les excitations révolutionnaires trouvent de l'écho dans cette province, ruinée par deux mauvaises récoltes. L'agriculture est la principale ressource du pays, et huit mois de sécheresse consécutive en 1882 ont réduit le paysan à la plus atroce misère. Le gouvernement sera équitable et sage en comprenant que le mal vient de cette cause trop excusable et il ne voudra pas déployer, pour terroriser l'Andalousie, les moyens qui sont en son pouvoir. L'exaspération mènerait à une véritable Jacquerie. L'essentiel est d'attendre que les pluies de cette année rendent à la population affamée la prospérité et l'apaisement moral.

L'Allemagne pousse l'Italie à se fixer en Tripolitaine, comme elle poussait la France à s'installer en Tunisie. M. de Bismarck tient à ce que l'Europe entière soit distraite quand il procédera au partage de la Turquie. Toutefois, malgré le conflit soulevé à Tripoli, le gouvernement de Rome ne semble pas disposé à suivre trop docilement et trop rapidement les conseils de Berlin. Le *Diritto* a même déclaré que le ministère Depretis évitera soigneusement un conflit qui « serait de nature à être fausse-

ment interprété et pourrait faire accréditer des bruits que l'Italie aurait l'intention d'occuper un point de la côte de la Tripolitaine ».

Nous enregistrons avec confiance cette protestation correcte et conciliante.

La suspension du *Golos*, pendant six mois, est-elle une heureuse préparation au couronnement de l'empereur de Russie ? Le journal est condamné pour ses « tendances pernicieuses dans l'appréciation des institutions politiques et dans sa manière de présenter les intentions du gouvernement, relatives aux réformes opérées pendant le dernier quart de siècle. » Ces considérations assez vagues nous font craindre qu'un parti encore trop influent n'ait résolu de faire le vide dans l'opinion, à la veille de la solennité qui doit relier étroitement le peuple et la couronne.

Ce serait mal comprendre l'importance et le caractère de cet acte fondamental, que de l'amoindrir d'avance par des mesures mesquines et des précautions policières contre les organes de la pensée libérale.

Il semble à des esprits étroits que le couronnement soit simplement une formalité dont il est nécessaire de se débarrasser, et leur unique ambition est de passer cette journée mémorable sans *accident*. C'est ravaler à plaisir une manifestation capable de remuer profondément les masses, d'ouvrir une ère nouvelle au patriotisme dynastique. Sans rien abandonner au hasard, sans négliger les enseignements d'une fatale expérience, il est permis de garder le sang-froid nécessaire aux pasteurs des peuples.

Si le couronnement est esquivé par ceux qui le redoutent, il aura manqué son effet; il faut y croire en haut comme en bas pour qu'il garde sa vertu souveraine.

L'activité parlementaire en Grèce est suspendue à la santé défaillante de M. Coumoundouros. Si ce douloureux incident entrave le vote du budget et des mesures financières, il permet à l'opposition de se rapprocher du gouvernement, et au gouver-

nement de manifester des intentions conciliantes. La stabilité ministérielle est un bien qui semble chaque jour être apprécié davantage, et il est probable que M. Tricoupi y gagnera de nouvelles garanties de longue durée.

A mesure que le président du conseil s'affermit au pouvoir, il renonce de plus en plus à certaines tendances qui avaient éveillé les susceptibilités de la France. On ne saurait trop répéter qu'il a repoussé les sollicitations des puissances étrangères, et même leurs observations, en formant exclusivement d'ingénieurs français la mission qui dirige l'organisation des travaux publics.

Nos compatriotes ont parcouru la Thessalie et le Péloponèse ; ils étudient et font les premiers tracés des routes, des chemins de fer, des ports qui achèveront d'émanciper la Grèce.

La première ligne de Morée, entre Pyrgos et Catacolan, vient d'être inaugurée ; à Volo, en Thessalie, la machine à vapeur est déjà sur les rails, et les habitants accourent de tous côtés pour contempler ce symbole palpable du progrès. Le développement économique du pays sera la gloire du ministère Tricoupi, et les bienfaits de son administration sont déjà assez sensibles pour que les sympathies, hésitantes d'abord, se rallient autour de son nom.

X.

# CHRONIQUE POLITIQUE

Une dernière singularité aurait manqué à la croisade législative contre les prétendants, si elle avait abouti à quelque chose. En votant une disposition équivoque, qui semblait tout dire sans engager à rien, le Sénat avait ouvert à la Chambre une porte pour sortir tant bien que mal de l'impasse où elle s'était fourvoyée. La Chambre n'avait qu'à ratifier, et tout était dit ; elle a cru de sa dignité, sans doute, de ne point accepter une loi qui lui arrivait toute faite du Luxembourg, et l'a écartée pour adopter une rédaction nouvelle, dont le Sénat à son tour n'a point voulu. Le volant est tombé par terre entre les deux raquettes, et la question ne pourra plus être reprise que dans trois mois, à supposer que d'ici là le sang-froid et le bon sens ne soient pas revenus au Palais Bourbon. Ainsi a fini cette mémorable bataille d'un mois, commencée autour d'une affiche insignifiante, continuée uniquement parce qu'elle avait été commencée, et pour laquelle en définitive on ne pouvait souhaiter un meilleur dénouement. La République n'aura ni loi de proscription, ni loi d'arbitraire, ni loi d'exception, ni loi des suspects. C'est un bonheur relatif qu'elle n'ait donné sur aucun des écueils où l'avait engagée une heure d'inexplicable enfièvrement parlementaire.

Le vote final du Sénat a été l'objet d'amères critiques ; nous estimons, pour notre part, qu'il a rendu un signalé service à tout le monde, sans excepter ceux qui récriminent le plus violemment à son encontre. En rejetant en dernière analyse la loi des prétendants, il a tiré la Chambre d'un mauvais pas et lui a évité la faute politique qu'un faux point d'honneur et un amour-propre mal placé la poussaient à commettre jusqu'au bout. Le sentiment

intime des députés leur disait de plus en plus qu'ils s'étaient laissé emporter sur une mauvaise pente ; l'opinion presque unanime du pays et les appréciations narquoises de l'étranger les en avertissaient chaque jour. Leurs hésitations se sont traduites dans les modifications mêmes successivement apportées à la législation d'ostracisme dont ils avaient tout d'abord voté l'urgence presque par acclamation. Mais le courage de reconnaître que l'on a eu tort, que l'on s'est trompé, a toujours été rare, et semble devenu plus rare que jamais dans notre monde politique. On dirait que l'esprit d'individualité, de responsabilité et d'indépendance personnelles s'est oblitéré sous l'influence de la discipline factice des groupes et des sous-groupes. Plus d'un député qui, dans ses conversations, désapprouvait la croisade contre les prétendants ou la déclarait intempestive, n'en suivait pas moins le courant des bulletins au moment du scrutin. Ceux-là ne l'avoueront certainement pas; mais bon nombre s'applaudissent silencieusement de la manière dont s'est terminée l'aventure, et remercient tout bas le Sénat de leur avoir tiré du pied l'épine qu'ils s'y étaient mise, sans que cela, bien entendu, les empêche de tempêter tout haut. L'expérience néanmoins ne laissera pas de leur profiter. Ils y regarderont dorénavant à deux fois avant de prêter les mains et le vote aux effervescences législatives d'un collègue trop ardent et trop pressé. Le Sénat, par ailleurs, vient de donner la mesure et la justification de son rôle constitutionnel. Pour les partisans de la dictature d'une assemblée unique, il reste une gêne; mais quiconque veut une législation pondérée et des institutions durables, verra en lui ce qu'il est réellement : un modérateur appelé à préserver la Chambre de ses propres entraînements.

L'incident clos, restait à faire cesser le provisoire ministériel : c'est M. Jules Ferry que la confiance du président de la République a choisi pour cet objet, et l'installation du cabinet formé sous ses auspices, — le cabinet du 22 février, — marque le point de départ d'une phase nouvelle dans notre politique intérieure.

M. Jules Ferry semblait devoir prendre, avec la présidence du Conseil, le portefeuille des affaires étrangères ; il l'a cédé à

M. Challemel-Lacour, se contentant, pour son compte, de revenir au ministère de l'instruction publique. M. Waldeck-Rousseau est rentré dans le poste déjà occupé par lui lors du ministère Gambetta, à l'intérieur ; M. Martin-Feuillée est devenu titulaire de la justice, où il avait précédemment rempli avec distinction les fonctions de sous-secrétaire d'État ; M. Raynal reprend les travaux publics, que M. Hérisson lui a laissés pour passer au commerce ; M. Méline remplace M. de Mahy à l'agriculture. MM. Tirard et le général Thibaudin demeurent aux finances et à la guerre. M. Cochery conserve, de son côté, les postes et télégraphes, où il a su non seulement se faire une place à part, mais créer un ministère spécial à l'abri des trop fréquentes vicissitudes de la politique. Par une grande innovation, enfin, qui va fournir l'occasion d'un grand essai, la marine se trouve attribuée à un civil, M. Charles Brun, ancien directeur des constructions navales. M. Challemel-Lacour et lui sont les deux seuls sénateurs figurant dans ce cabinet. Huit de leurs collègues ont été pris à la Chambre des députés. M. le général Thibaudin ne fait partie d'aucune des deux branches du Parlement. Au point de vue du classement parlementaire, l'Union républicaine se trouve représentée dans le nouveau ministère par cinq noms, l'Union démocratique par quatre et la Gauche radicale par un.

L'entourage que s'est donné M. Jules Ferry indique de sa part un penchant non équivoque, et que d'ailleurs on lui savait déjà, vers la politique autoritaire. Le cabinet dont il est le chef revêt en outre, sous le rapport économique, une teinte protectionniste que l'adjonction de M. Méline contribue à rendre plus prononcée. C'est donc, sinon la réaction, au sens politique que ce mot a pris en France par suite des évènements, tout au moins un système de résistance étroite, qui s'installe à la direction des affaires. Le programme lu à la Chambre par M. Jules Ferry, loin de démentir cette appréciation, la confirme.

Le président du Conseil a inauguré son administration en annonçant la mise en non-activité, par retrait d'emploi, des princes de la famille d'Orléans qui occupaient un grade actif dans l'armée, mesure qui a été prise, en effet, trois jours plus

tard. Cet acte de vigueur suffit pour le moment, d'après M. Jules Ferry, car il admet que la République n'est pas en péril ; mais il ajoute qu'au besoin le gouvernement saurait trouver, « dans son droit supérieur », les pouvoirs qui n'ont jamais fait défaut à un gouvernement régulier. L'affirmation est juste, mais le ministre qui tient ce langage aurait pu réfléchir que ces mots de « droit supérieur », tant de fois employés pour justifier la compression et pour étouffer la liberté, sonnent étrangement dans un programme républicain. Il nous semble aussi avoir été médiocrement inspiré lorsque, plus loin, il déclare son intention de ne pas abandonner la République « à un périlleux laissez-faire » et de « soustraire la voie publique aux manifestations factieuses, sans d'ailleurs porter atteinte aux libertés essentielles ». Ce sont là autant de locutions empruntées au vocabulaire d'un autre temps et d'un autre régime. Où était la raison de les évoquer, à propos de quelques prescriptions de police à faire contre les crieurs ou les afficheurs de fausses nouvelles ? Elles sont de fâcheux souvenir et ont paru de fâcheux augure.

Nous sommes d'accord avec M. le président du Conseil sur la nécessité de chercher un terrain solide à l'abri des crises, de ne pas aborder toutes les questions à la fois, de limiter le champ des réformes à entreprendre pour le parcourir plus sûrement, d'écarter les questions irritantes et les débats stériles ; mais n'est-il pas singulier d'entendre un ministre républicain, exposant ses vues devant une Chambre républicaine, se donner mission de « modérer l'initiative individuelle, de façon à laisser au gouvernement l'initiative qui lui appartient de droit » ? Trop souvent ce style revient dans la déclaration ministérielle. M. Jules Ferry, sans doute, n'a cru y mettre que de la fermeté ; il y a mis un ton protecteur et dominateur à la fois, qui rappelle des formules devenues trop fameuses. Ses actes et sa manière d'entendre le gouvernement ne correspondront pas, nous aimons à le croire, aux sous-entendus presque comminatoires de la langue qu'il a employée ; mais la première impression est de nature à inspirer la réserve vis-à-vis de lui, jusqu'à ce qu'on ait vu sa politique à l'œuvre. Il ne faut pas qu'il s'y méprenne : le besoin que ressent le pays d'une marche plus sûre et d'une plus grande

stabilité, ne va nullement jusqu'à une disposition à abdiquer de nouveau son libre arbitre entre les mains de qui que ce soit. La France demande que la République soit gouvernée et administrée, mais elle tient à la vérité de la République ; elle demande à ne point subir les secousses d'une situation sans cesse agitée, qui finirait par ressembler à un perpétuel provisoire, mais il est des procédés de gouvernement dont elle ne saurait plus s'accommoder, sous quelque nom qu'ils se déguisent. Autant elle a l'instinct et l'amour du principe d'autorité, autant elle sera toujours prête à l'appuyer, autant elle aurait vite fait de répudier une politique autoritaire. Quoique les deux mots se ressemblent, elle sait, pour l'avoir appris à ses dépens, combien les deux choses diffèrent ; elle ne prendra plus le change. Elle l'a suffisamment prouvé, du reste, vis-à-vis du seul homme à qui la popularité eût donné le droit de domination, et ce n'est pas pour s'abandonner au ministère du 22 février 1883 qu'elle a refusé de suivre celui du 14 novembre 1881.

Le rapprochement qui vient ici sous notre plume, s'est fait de lui-même dans plus d'un esprit. En voyant reparaître, sur la liste des collègues que s'est donnés M. Jules Ferry, le nom de quelques-uns des collaborateurs choisis il y a quinze mois par M. Gambetta, on a conçu involontairement la pensée que nous allons assister à une expérience analogue. Les éventualités se présentent autrement, parce que l'homme et la situation sont autres ; mais la tendance se montre la même. Il n'est pas jusqu'aux velléités de prédominance personnelle, reprochées dans le temps à M. Gambetta, et qui furent certainement une de ses faiblesses, qui ne percent chez le successeur aspirant à devenir son héritier. Le chef du nouveau cabinet a même voulu constater publiquement qu'il les conservait tout entières. Une note, publiée par le journal où il fit autrefois ses débuts et auquel n'ont pas cessé de l'unir d'étroites relations, a établi qu'il n'entend point se laisser effacer dans le poste ministériel relativement secondaire qu'il a consenti à prendre, et comment il compte exercer une prépondérance effective. Cette note est trop caractéristique et trop intéressante pour que nous nous bornions à la résumer.

« M. Jules Ferry, — y est-il dit, — va créer un secrétariat de

la présidence du Conseil, qui sera distinct du cabinet qu'il a en tant que ministre de l'instruction publique. La présidence du conseil, en effet, ne sera pas seulement un titre honorifique, mais une charge véritable que M. Jules Ferry entend exercer de la manière la plus complète.

« Nous croyons savoir qu'aucune affaire importante ne sera résolue sans avoir été soumise au président du Conseil, qui a l'intention de prendre une part active à l'action gouvernementale dans toutes ses branches.

« Tous les décrets importants, toutes les nominations dans le personnel à un grade élevé, seront soumises au président du Conseil avant de passer à la signature du chef de l'État. De même, M. Jules Ferry s'est réservé le droit de prendre connaissance de toutes les dépêches diplomatiques.

« Enfin, le président du Conseil recevra les préfets, les commandants de corps d'armée et en général tous les hauts fonctionnaires des départements. »

Sans contester au président du Conseil le droit très naturel, que lui donnent sa position et son titre, de diriger la politique générale, dont il doit être la personnification et porter la principale responsabilité, on n'a pu s'empêcher, à la lecture de cette note, de trouver qu'elle élargissait singulièrement son rôle et la sphère de ses attributions actives. Ce qu'elle annonce ne serait guère moins que la création d'un nouveau centre de gouvernement, qui laisserait réduites à bien peu de chose et l'initiative des collègues de M. Jules Ferry et l'intervention du président de la République lui-même. Il faut présumer que la plume qui s'est chargée de traduire en communiqué officieux les projets de M. Jules Ferry aura dépassé ses intentions. Alors qu'un mouvement irrésistible et une nécessité chaque jour plus impérieuse nous poussent vers la décentralisation en toutes choses, ce serait une bien étrange conception que de nous ramener, par un chemin détourné, à la concentration des pouvoirs dans une main et sous une volonté uniques. Il serait difficile d'admettre que, dans l'entourage même du ministre qui attirerait ainsi tout à soi, on se résignât à un si complet effacement. Pour grands que soient les charmes d'un portefeuille, il y aurait

sacrifice de dignité à ne plus le porter sous son bras que comme un simple commis.

A ne s'en rapporter qu'aux premières apparences, le nouveau ministère aurait réalisé d'emblée l'idéal de la formation d'une majorité compacte dans la Chambre. En une seule séance, il a obtenu deux votes de confiance : l'un par 348 voix contre 89, l'autre par 376 voix contre 101. Une double interpellation tentée par les droites lui a fourni l'occasion de cette double victoire ; mais les circonstances dans lesquelles elle a été remportée lui ôtent beaucoup de sa signification et en diminuent notablement la valeur parlementaire. Toutes les fois que les ennemis notoires des institutions républicaines entreprendront d'incriminer les intentions d'un cabinet ou d'attaquer son langage, le résultat sera le même; quelles que soient les dissidences des groupes républicains entre eux, ils se rallieront aussitôt dans un vote commun pour déjouer une tactique dirigée en fait non pas contre tels ou tels hommes, mais contre le régime existant. Ici, en particulier, la question mise en jeu était celle des moyens à employer pour défendre la République ; il n'y avait pas d'hésitation possible, même pour les députés les plus opposés en principe aux doctrines gouvernementales de M. Jules Ferry et aux mesures qu'on le savait à la veille de prendre. Les scrutins qui l'ont couvert ne doivent pas plus être considérés comme une ratification des termes de son programme que comme une approbation spontanée des décrets qui, le lendemain, allaient suspendre de leurs fonctions militaires les ducs d'Aumale, de Chartres et d'Alençon. Ces sortes de votes sont un peu la carte forcée, et le ministère ne doit pas oublier que les cabinets les plus éphémères, parmi ceux qui l'ont précédé, ont eu aussi leurs jours de majorité accidentelle et passagère.

Qu'elle fût ou non devenue une conséquence inévitable de l'agitation artificiellement créée où tout s'est absorbé depuis six semaines, la mesure prise à l'endroit des princes n'en reste pas moins une faute. Il n'y a plus à y revenir, puisque la faute est commise, mais elle pèsera plus lourdement qu'on ne le pense à cette heure sur le ministère qui a marqué par là son entrée aux affaires. Dans la conscience même de la majorité parlementaire

qui lui a donné un simulacre de sanction, s'élèvera plus d'une fois le vague mécontentement de soi que laissent après elles les résolutions auxquelles on s'est associé tout en les sachant mauvaises. Et, comme il arrive en pareil cas, cette impression rétrospective fera de la Chambre un juge moins sympathique et plus sévère pour les hommes qui paraissent aujourd'hui n'avoir fait que servir ses volontés.

L'épreuve véritable pour le cabinet du 22 février va venir à propos de la revision de la Constitution. Par une omission fort remarquée, M. Jules Ferry, dans son programme, s'est abstenu de faire aucune allusion à ce grand sujet de controverse, aussi bien qu'aux problèmes du Concordat et de la séparation de l'Église et de l'État. Son silence paraît avoir eu pour objet de reléguer cette triple discussion au nombre des questions irritantes qui doivent être mises à l'écart. Mais la commission d'initiative, restée saisie des propositions revisionnistes de M. Barodet et de M. Andrieux, a déposé son rapport, qui conclut à la prise en considération. La mise à l'ordre du jour a été décidée et l'ouverture prochaine du débat ne saurait être évitée.

Il est de l'intérêt du ministère lui-même de ne pas chercher à l'éluder, car il faudrait y arriver tôt ou tard, et les atermoiements n'auraient servi qu'à lui faire une position plus difficile. C'est sur ce terrain que l'attendent ses adversaires, comme ses amis, et c'est là que devra se dessiner sa situation parlementaire. Au fond, le désir d'une revision constitutionnelle n'existe réellement que dans le parti, heureusement très restreint, qui s'obstine à imaginer que le moyen d'affermir des institutions est de les remettre sans cesse sur le métier. Il ne faut pas oublier toutefois que ce parti a pour auxiliaire et pour alliée naturelle la coalition des droites, toujours prêtes à accueillir les agitations de ce genre comme une bonne fortune. Le rapprochement de ces intérêts opposés forme une minorité dangereuse, que la moindre fausse manœuvre du cabinet peut convertir en majorité, et un vote affirmatif de la Chambre conduirait à un conflit certain avec le Sénat. C'est donc, pour M. Jules Ferry, un orage à conjurer. S'il est réellement l'homme politique que

doit être un président du Conseil, il ne se bornera pas à lui opposer, comme on l'a fait jusqu'ici, de simples considérations d'opportunité, en demandant à la Chambre d'ajourner la difficulté au lieu de la trancher. Pendant longtemps encore, toute revision constitutionnelle sera un péril, sous quelque forme qu'on la présente ou qu'on l'essaie, et la meilleure manière de servir la République est de n'en plus parler; voilà la thèse qu'un ministre dirigeant doit franchement et résolument porter à la tribune, dût-il y jouer son portefeuille. C'est seulement quand il l'aura fait triompher que M. Jules Ferry pourra revendiquer l'honneur et ressentir la satisfaction d'avoir rallié une majorité de gouvernement.

L.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Guillaume Bréton** : *Essai sur la poésie philosophique en Grèce.* (Hachette.) — Grâce à cette remarquable étude, nous voyons que, même après Zeller, il y avait quelque chose à dire sur la philosophie et les philosophes de la Grèce, Xénophane, Parménide et Empédocle. Le professeur allemand nous avait trop habitués à ne voir dans les doctrines de ces philosophes que des lubies poétiques, des idées en l'air, produits plus ou moins conscients de leur fantaisie imaginative ou de leurs sentiments lyriques, bons tout au plus à noter dans une histoire complète de la philosophie. M. Bréton, au contraire, a su démontrer que la poésie n'était ici que de la prose versifiée, dans laquelle on serait fort empêché de découvrir de la poésie proprement dite, et qui mérite par conséquent d'être traitée comme de la prose ordinaire. Cette observation très juste, que M. Bréton a mise en évidence, lui a permis de faire un travail tout nouveau dans une question rebattue depuis des siècles. Elle lui a permis encore, ce qui est particulièrement important pour la science, de retrouver chez ces premiers philosophes, prétendus poètes, les deux grands courants qui ont dirigé la philosophie hellénique et qu'Aristote et Platon avaient déjà signalés : le courant de l'unité absolue de l'Être et celui de sa multiplicité. Bien qu'elle ne porte que sur une partie limitée de l'histoire de la philosophie en Grèce, l'auteur a traité cette question avec une aisance d'érudition qui fait à la fois de son volume une œuvre scientifique de premier ordre et un ouvrage de lecture agréable et facile.

**Émile Chevalet** : *la Question sociale.* (Ghio.) — Ce livre, qui a obtenu la *mention honorable* au concours Isaac Pereire, est tout au moins curieux à lire. Jamais problèmes d'économie politique ne furent exposés avec un tel entrain, une telle clarté, et on peut dire que cela se lit aussi rapidement qu'un roman... intéressant. L'auteur résout la question du paupérisme en instituant une *Banque de crédit mutuel*, qui fonctionnerait sans avoir besoin de capital. L'idée est ingénieuse, et l'auteur la développe avec une conviction qui vous gagne et un style qui vous charme. C'est une étude qui vient à propos, à cette heure où tout le monde se préoccupe des mouvements ouvriers. Or, jamais la question sociale n'a été traitée d'une façon aussi pratique. Est-ce à dire que nous approuvons tout dans ces 350 pages? Non, certes; nous regrettons notamment que l'auteur ait cru devoir ajouter son quatrième mémoire : *les Iniquités de l'impôt.* C'est la partie faible de son travail; on n'y rencontre plus la science et la logique qui brillent dans les trois autres *Mémoires.*

Maintenant, nous nous permettrons, nous aussi, de proposer notre solution de la question sociale : ce serait la suppression du cabaret... si elle était possible.

**Vicomte d'Haussonville** : *A travers les États-Unis.* (Calmann Lévy.) — Ce sont de simples notes et impressions recueillies pendant un court séjour de six semaines aux États-Unis, mais recueillies par un esprit judicieux et alerte. Un peu superficielles peut-être, et l'auteur en convient lui-même avec une parfaite bonne grâce, ces notes ont surtout à nos yeux le grand mérite d'avoir été écrites sur les lieux mêmes, au jour le jour, et sans parti pris d'aucune sorte. Aussi le lecteur suit-il avec plaisir l'aimable voyageur à New-York et au Niagara, à Washington, à Philadelphie, à Boston, à Chicago, à Salt-Lake-

City et à San Francisco. Comme il fallait s'y attendre, les conclusions de M. d'Haussonville sur le côté politique des institutions américaines sont assez sévères, et les rapprochements qu'elles lui ont inspirés avec nos propres institutions ne sont flatteurs ni pour l'un ni pour l'autre des deux pays. Les deux grandes qualités qu'il reconnaît à l'Amérique, et qu'il refuse à la France, c'est une qualité politique : le respect de la liberté ; et une qualité sociale: le respect des convictions religieuses. Ce n'est pas non plus sans amertume, et cette fois nous serons d'accord avec lui, qu'il a constaté, au cours de son voyage, que la France semble avoir perdu toute influence aux États-Unis, sauf par ses côtés les plus frivoles : les modes et la littérature légère.

**H. Wallon** : *Éloges académiques*. (Hachette.) — Le genre même de l'éloge académique est inséparable d'une certaine uniformité de ton ; mais la diversité des sujets amène la variété de la forme, lorsque, comme dans le livre de M. Wallon, les souvenirs littéraires et l'anecdote viennent se mêler aux appréciations. Les physionomies qu'il tire de la pénombre où elles commencent à s'effacer pour notre génération enfiévrée, valent d'ailleurs qu'on les remette en lumière. Le comte Beugnot, Charles Mauguin, Stanislas Julien, Guigniaut, Charles Lenormand, Naudet, Caussin de Perceval, Paulin Pâris, sont des noms qui ont eu leur heure de juste célébrité et qui ne doivent pas tomber dans l'oubli.

**Jules Claretie** : *la Vie à Paris en* 1882. (Havard.) — La « chronique parisienne », telle qu'en ont essayé tour à tour la plupart des journaux, semblait morte : la monotonie forcée d'un récit tournant toujours dans le même cercle avait fatigué l'attention publique ; là où le titre avait survécu, il ne faisait plus guère que servir de prétexte à une narration quelconque, cherchée, le plus souvent, en dehors de la vie réelle. M. Jules Claretie a fait un tour de force : non seulement il a ressuscité ce genre expirant, mais il lui a ramené la vogue et une vogue justifiée. La façon dont il entend son rôle de *semainier* parisien, la facilité de plume et les ressources d'esprit dont il fait preuve, le piquant de ses jugements sur l'évènement du jour, l'imprévu des rapprochements ou des évocations anecdotiques qu'il va chercher dans le dossier rétrospectif, lui ont créé une spécialité très vivante et très originale. On l'apprécie mieux encore quand on lit, réunies en volume, les causeries hebdomadaires qu'il sème tout le long de l'année ; on s'aperçoit qu'elles forment, dans leur ensemble, l'histoire du temps avec sa physionomie photographiée, en quelque sorte, au passage.

**Édouard Cadol** : *la Belle Virginie*. (E. Plon.) — Ce qui distingue surtout M. Cadol, selon nous, et ce qui lui assure une place à part dans la foule des écrivains d'aujourd'hui, c'est qu'au fond de chacune de ses œuvres, il y a toujours une idée élevée et une intention moralisante. Dans la *Belle Virginie*, l'auteur des *Inutiles* nous montre le supplice d'un homme, plus faible que vicieux, entraîné par sa faiblesse même dans une liaison adultère, et qui expie cruellement ses torts en voyant l'enfant né de ses coupables amours se refuser à son affection et échapper à son autorité. Le père légal élève, sous ses yeux, et élève fort mal, cette fille, qu'il adore d'autant plus qu'il est forcé de dissimuler cette adoration, et la cruelle enfant, juge et bourreau inconscient de son véritable père, le repousse, l'injurie et se donne à un coquin, malgré tout ce que le malheureux fait pour l'en empêcher. Désespéré, Félix de Saint-Cervail se jette à l'eau et termine ainsi, par un acte de folie, cette existence lamentable qu'il traîne depuis vingt ans pour avoir rencontré sur son chemin, dans un jour de malheur, la belle Virginie Sanglepin.

**Publications diverses.** — Ouvrages récemment parus :

Librairie d'art (Baschet) :

*Les Dessins du Louvre*, 35e livraison : Hans Holbein le Vieux, par M. de Chennevières.

Librairie Boulanger :

*Fondation de la République française*

(Histoire de cent ans), par Jules Lermina. Tome I.

Librairie Challamel :

*L'Année maritime*, 1880-81, par M. Durassier.

Librairie Charavay :

*La Vraie Loi de nature* (poème), par Marc Bonnefoy.

Librairie Charpentier :

*La Chimère d'amour*, par J. Vilbort.

*Louis XIV et Innocent XI*, par E. Michaud. Tomes II et III.

Librairie Clavel :

*Il était une fois...*, par Philibert Audebrand.

Librairie Degorce-Cadot :

*Introduction à l'Histoire de la musique*, par A. Garnier, avec préface de Marie Escudier.

*La France en* 1789, par Alfred Pizard.

*L'Électricité et ses applications pratiques*, par le docteur Camille Grollet (avec 44 gravures).

Librairie Dentu :

*Physiologie du goût*, par Brillat-Savarin. (Bibliothèque choisie à 1 fr.)

*Spirite et Chrétien*, par Alexandre Bellemare.

Librairie Ghio :

*Le Berceau de nos ancêtres*, par l'abbé Cabibel.

Librairie Grassart :

*Inconnue dans l'histoire* (les Prisons de la reine Marie Stuart), par miss Yonge. Traduit de l'anglais par Mme de Witt.

Librairie Hachette :

*Histoire de France sous le ministère de Mazarin*, par A. Chéruel. Tome III.

*L'Héritier de Querguignon*, par Mlle Zénaïde Fleuriot.

*La Garibaldiade*, par Th. Véron (poème).

*Sixte-Quint*, d'après des correspondances diplomatiques inédites, par le baron de Hubner. (Tomes I et II, nouvelle édition.)

*Essai sur la littérature anglaise*, par Alexis Bouvier.

Librairie Havard :

*La Mauviette*, par Saint-Juirs.

Librairie Marpon et Flammarion :

*Feu Tricoche*, par Pierre Delcourt.

*La Petite Duchesse*, par Alexis Bouvier.

Librairie Ollendorff :

*Le Général*, par Vast-Ricouard.

*Étoile filante*, par la comtesse Marie de Paumgarten.

*Le Faublas malgré lui*, par Émile Bergerat.

*Le Cheval* (monologue), par Coquelin cadet ; illustrations de Sapeck.

*Une Souris* (monologue), par Hippolyte Matabon.

*Petit bréviaire du Parisien*, par Daniel Darc.

Librairie populaire :

*Allégories sociales, morales et philosophiques*, par J.-M.-A. Perot. (Poésies, avec 12 grandes gravures de Claverie).

Librairie Quantin :

*Célébrités contemporaines :* Alexandre Dumas fils ; Émile Augier, par Jules Claretie, avec beaux portraits.

Librairie Rouquette :

*Bibliographie des œuvres d'Alfred de Musset*, par Maurice Clouard.

*Fables de La Fontaine;* préface de Théodore de Banville. (Édition de bibliophiles.)

Librairie Sandoz et Thuillier :

*Un peu partout.* Du Jura à l'Atlas, par J. de Chambrier.

# CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

La Mode fait un temps d'arrêt, et les toilettes de carême sont des plus simples et des plus scolastiques.

Nous revenons en pleine Restauration. La Mode ferait-elle aussi de la politique ? Toujours est-il que les jupes se font unies, sans aucune garniture, et que les corsages sont froncés à ceinture, ou avec petites basques, et à pointe devant et derrière.

Est-ce joli ? Cela paraît tant soit peu puritain, auprès des riches broderies Louis XIV et des costumes pompadourés et galants de la cour de Louis XV. Mais on s'y fera, et l'on suivra la Mode, en ayant deux toilettes unies, pour quatre toilettes Louis XIV et quatre toilettes Louis XV. On mettra les toilettes unies pour aller à l'église et rendre visite à de très grandes mondaines, afin de les étonner par une simplicité très rigoureusement étudiée. C'est donc très laid ? Pas du tout. Nos grand'mères et nos mères portaient de ces jupes à longs plis, et n'en étaient pas moins adorables et charmantes.

Les nouvelles toilettes à la mode sont en satin, en brocart et en droguet, se tenant debout. — Les étoffes souples et molles demandent à être chiffonnées et drapées, telles que le cachemire hindou, la bengaline, le surah et la soie des Indes.

En ce genre de toilettes simples, citons deux robes : l'une en satin noir et l'autre en damas blanc crème, broché de gros œillets satinés. La jupe de satin noir unie est plate devant et froncée derrière. Le corsage a un empiècement de broderie de jais, retenant des plis maintenus dans une ceinture attachée par une boucle carrée ou par un chou de satin. Les manches à coude ont un parement de jais, en rapport avec l'empiècement du corsage. La jupe longue et flottante est très facile à relever, puisqu'elle n'a pas d'ornement. L'autre robe, de damas blanc crème, est brochée de gros œillets satinés sans autre garniture que deux tout petits plissés de satin bordant le bas de la jupe. La traînée, de satin blanc crème, montée derrière en gros tuyaux, s'évase en éventail.

Le corsage en damas broché, avec pointe devant et derrière, petite basque très courte dépassant à peine les hanches. Manches demi-longues en damas broché, avec revers de satin blanc, et grand col *à la Valois*, dégageant le cou et entr'ouvrant légèrement le haut du corsage.

Mettons en parallèle, avec ces deux toilettes si simples, la robe d'appartement que la belle M^lle^ Magnier porte au troisième acte, dans *Monsieur le Ministre*, au théâtre du Gymnase, et la splendide toilette de bal du quatrième acte.

La toilette d'appartement est en velours frappé rose du Bengale, avec des draperies floconnées en crêpe de Chine rose pâle. — Le corsage est encadré d'un cordon de roses effeuillées ; des épaulettes de passemen-

terie de jais rose et blanc, s'entre-croisant sur le haut du bras, retiennent *une manche sultane* en vieille dentelle. C'est très élégant et très riche ; mais il n'y a qu'au théâtre du Gymnase qu'on peut recevoir ainsi.

La toilette de bal se compose d'un tablier en satin aigue-marine, d'un vert pâle tout vaporeux, brodé de têtes de lophophore, ayant des reflets d'émeraudes. *Cette magnifique broderie a coûté* 3,000 *francs.* On ne se refuse rien au Gymnase, comme vous voyez ! La traîne, de velours oreille d'ours ensoleillée, est doublée de satin aigue-marine, avec d'énormes paquets de roses jetés sur le côté de la traîne et mêlés à des chardons d'or et d'argent. Le corsage, en velours oreille d'ours, est encadré d'un collier de sept rangs de perles de Bohême, ayant des feux d'or et de rubis. Dans les cheveux, profusion de diamants et oiseaux des îles aux ailes ruisselantes de pierreries.

C'est une toilette de conte de fées, devant laquelle bien des jolies femmes restent pensives et rêveuses.

Mais pour aller à pied, nous dira-t-on, quel genre de costumes faut-il adopter ? Attendez. Le printemps va s'épanouir avec des costumes en velours et en lainage à carreaux, genre anglais. *Le velours auvergnat et le velours commissionnaire* seront en grand honneur et feront genre. Il faut une distinction innée et une élégance parfaite pour s'habiller ainsi, et il n'y a que les jeunes misses, les jolies Américaines et les femmes très bien faites, qui peuvent endosser cette veste de gros velours côtelé, avec une jupe de lainage écru rayé et quadrillé rouge, orange, vert et bleu, plissée et drapée en biais à l'écossaise.

Avec ce costume auvergnat, un chapeau en paille Manille, haut de forme à l'américaine, doublé de velours et froncillé d'un large bord de velours, avec deux cravates de velours autour de la calotte, enlacées l'une dans l'autre, et un bouquet de cinq plumes s'étalant sur la passe. Très original et très seyant ce chapeau tout à fait typique, arrivant de New-York.

Il y a bien d'autres chapeaux qui datent d'hier, et que nous allons vous décrire, car ils font nouveauté.

C'est un *chapeau Fédora,* avec fond béguin en crêpe loutre serré par un double ruban loutre et rose, s'attachant en gros pompon de ruban de satin loutre, d'où s'échappe une aigrette rose. La passe est floconnée de trois plissés de dentelle loutre, l'un sur l'autre. Tout l'intérieur est décoré de gaufrés Fédora en crêpe rose pâle. Doubles brides en satin rose pâle et loutre.

Un chapeau *Marianne Kayser*, en paille, satin gris ardoise, avec bord bouillonné de velours ardoise, avançant sur les yeux, et relevé de côté, avec un gros panache de cinq plumes grises. Tout autour de la passe, trois torsades de velours enlacées, attachant le panache.

Une capote *Florian*, formée de trois larges nœuds cravates en dentelle noire, faisant les dessus de la capote. Tout autour, cordon de douze roses du roi faisant guirlande voilée de légers petits feuillages de roses. Brides de dentelle noire faisant jaboté.

Une capote *Péruvienne* toute en blonde feu, *faisant Catalane* et tombant sur les cheveux. Le fond en tissu lamé or et feu.

Le bord bouillonné de velours feu. Et sur le côté gros bouquet de larges chrysanthèmes de ces deux teintes or et feu. Brides de satin feu. Très originale cette capote, et très jolie femme surtout.

Un chapeau *Juliette Lamber,* en paille vert russe, doublé de velours vert. De côté bouquet volumineux de plumes feuilles mortes de toutes les teintes de l'automne, avec deux aigrettes russes. Un large nœud de huit coques de velours vert en biais, doublées de satin Judée, sont attachées par un gros lien, du côté opposé aux plumes. Ce chapeau a grand air et est doublé velours feuille morte.

Et une capote *Printemps*, une idylle de primevères, avec fond coulissé en tulle de jais noir vermicellé et gros paquet de primevères de jardin et de violettes russes en velours, s'épanouissant sur un bord tout coquillé et chiffonné de dentelle noire se cassant en trois pointes. Très fouillé et très coquet, ce printemps de primevères, et ravissante capote coiffant tous les visages.

Le retour des hirondelles de Nice commence à s'effectuer. Toutes les élégantes frileuses reviennent à tire-d'aile vers ce Paris qu'elles aiment toujours et quand même.

Les chambrées d'Opéra sont des plus éblouissantes, et les jeudis de l'Opéra-Comique ont rivalisé avec les mardis du Théâtre-Français.

Lundi dernier, à l'Opéra, les toilettes blanches étaient en grande majorité. La duchesse de La Rochefoucauld-Bisaccia avait une robe de satin blanc, avec un collier de pierreries de toutes couleurs enroulé dans ses beaux cheveux noirs, et des grappes de lilas blanc fleurissaient sa jupe.

La comtesse de Pourtalès, en toilette Louis XVI, rappelant Marie-Antoinette. La maréchale Canrobert et sa fille, la duchesse de Maillé, la comtesse de Kersaint, la comtesse de Biré, la blonde comtesse Gudin, également en satin blanc avec tablier de tulle entièrement constellé de jais, encadré de blonde espagnole et grand cordon de roses Fontanges traversant le corsage et venant s'épanouir sur la jupe.

Les jeudis de l'Opéra-Comique, inaugurés par la comtesse de Pourtalès, sont aussi des plus réussis.

Jeudi dernier, dans la loge de M^gr^ le duc d'Aumale, on remarquait la marquise de Beauvoir en ravissante toilette de satin rose du Bengale, M^lle^ de Clinchamp et le marquis de Beauvoir.

On va danser, en mars, avec l'éclosion des lilas.

La baronne de Vatry a donné un bal blanc de jeunes femmes et de jeunes filles, parmi lesquelles on remarquait : M^lle^ Canrobert, M^lle^ Colette de Grandval, M^lle^ de la Valette et M^lle^ de Vatry, qui a conduit le cotillon avec un entrain charmant.

Il est question, dans les grands salons parisiens, de danser le menuet et la gavotte, comme on vient de le faire à Nice, chez la marquise de Saint-Aignan. Les danseurs et les danseuses de menuet vont revenir et ne demanderont qu'à donner plusieurs représentations de ces danses typiques, qui nous reportent à une époque bien différente de celle que nous traversons. Nous verrons bien.

**Vicomtesse de RENNEVILLE.**

---

*L'Administrateur-Gérant :* **RENAUD.**

# REVUE FINANCIÈRE

La fin de la crise ministérielle, depuis si longtemps attendue du monde des affaires, va probablement déterminer une amélioration sensible de la situation de notre grand marché financier. Et en fait, si nous nous reportons aux cours qui étaient pratiqués il y a quinze jours sur les rentes et sur les principales valeurs, nous devons constater un changement très appréciable dans les tendances générales de la cote.

Aussi bien, notre marché n'aura pas grand effort à tenter pour retrouver ses vives allures d'autrefois et reconquérir son juste renom de première place financière du monde. Nous avons, en effet, souvent signalé l'abondance des capitaux qui s'emploient, à l'année, dans les transactions financières et qui, depuis tantôt un an, sont dans une situation inférieure comme rendement aux capitaux consacrés à l'escompte.

Non seulement les reports, qui leur servent de champ d'exploitation, ne parviennent plus à fournir un taux rémunérateur, mais ils sont tombés, comme moyenne de revenu, au-dessous de 3 p. 100. C'est là une preuve concluante de la pauvreté des transactions qui se font en Bourse et de la nécessité impérieuse qu'il y a de reprendre les affaires pour transmettre, par le générateur tout-puissant de la Bourse, le mouvement général aux capitaux de placement qui se constituent tous les jours.

Nous devons rendre, d'ailleurs, cette justice aux grands capitalistes et aux banquiers qui dirigent, d'ordinaire, les destinées de notre place, qu'ils ne se laissent pas influencer autant qu'on le suppose par les accidents ou les incidents journaliers qui émaillent notre politique intérieure.

Depuis un mois, déjà, les bonnes dispositions des divers groupes financiers, leur désir de contribuer à une reprise générale, le besoin impérieux de ne pas laisser chômer davantage les forces économiques dont ils disposent, toutes ces raisons les rendent moins impressionnables aux évènements secondaires de la politique, et ce n'est pas leur faute, mais bien celle de l'épargne, si le marché de nos rentes et de nos grandes valeurs n'a pas pris plus d'essor et plus d'étendue.

Le marché des rentes françaises a été extrêmement actif pendant la dernière quinzaine de février.

La tenue du 5 p. 100 et des deux 3 p. 100 a été, pendant cette période, remarquablement ferme. Néanmoins, dans les derniers jours, il s'est produit un certain revirement qui a plus particulièrement atteint les cours du 5 p. 100.

La raison de cette différence dans la tenue de nos fonds d'État est la crainte renaissante de cette conversion dont on a tant et si longtemps parlé. L'éventualité n'a rien d'invraisemblable, mais l'opportunité l'est beaucoup plus.

Le Crédit Foncier est la valeur qui a le moins profité de la hausse de ces derniers jours. Ses opérations statutaires continuent à se développer, et l'on sait que son dernier emprunt a mis à sa disposition des ressources abon-

dantes, qui lui permettent de donner satisfaction à toutes les demandes de prêts fonciers. On peut prévoir, dès maintenant, que le dividende de l'année 1883 sera en progression sur celui de l'exercice précédent et atteindra au moins 60 francs. Celui de 1882 est de 55 francs. Il est vrai que la cote officielle continue à publier celui de 1881, qui était de 50 francs et qui continuera à y figurer jusqu'au mois de juillet, époque à laquelle on payera le solde de la répartition.

Quand on cherche à établir la capitalisation d'une valeur, c'est le revenu de l'exercice écoulé et le revenu probable de l'exercice en cours que l'on doit enregistrer.

Le Crédit Foncier a réalisé, pendant l'année 1882, pour plus de 300 millions de prêts. Le bénéfice qu'ils produiront s'ajoutera, pendant l'exercice courant, à ceux des exercices précédents ; il est connu, dès maintenant, qu'il s'élèvera à 1,800,000 francs.

Ainsi, en ne tenant aucun compte des opérations que la société peut faire cette année, ses opérations antérieures lui assurent un total de profits et pertes de 18,750,000 francs. Ajoutons à cette somme le bénéfice provenant du portefeuille de la Banque Hypothécaire, qui est de 3,390,000 francs, et nous obtenons un total de 22,140,000 francs, soit net 18,840,000 francs, déduction faite des frais généraux. Cette somme, divisée entre les actions du Crédit Foncier, fait bien ressortir un dividende de 60 francs, plus un solde qui, avec d'autres bénéfices dont nous n'avons pas tenu compte, ira grossir les réserves. Ce n'est rien exagérer que de capitaliser l'action de cet établissement à 4 p. 100, surtout si l'on se rappelle que son revenu suit une progression constante et mathématique : cette capitalisation représenterait un cours de 1,500 francs.

La Compagnie Foncière de France est demandée à 490 francs. On a déjà fait connaître le compte de profits et pertes de cette société pour son premier exercice social. Pour permettre de l'évaluer d'une façon plus certaine, nous allons le décomposer :

1° Emploi du capital social, de la réserve et des fonds disponibles, tant en placements provisoires qu'en effets d'emprunteurs hypothécaires ; 973,260 francs ;

2° Loyer de terrains faisant l'objet de promesses de ventes : 1,284,533 fr. ;

3° Produit des avances ou des prêts hypothécaires : 455,875 francs ;

Total des bénéfices bruts : 2,713,668 francs.

L'exercice courant donnera encore un chiffre plus élevé.

Les principales valeurs de crédit sont toutes en hausse sur les cours de la précédente quinzaine.

Les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer ont très vivement progressé aussi, et le mouvement ascensionnel de ces titres ne nous paraît pas à sa limite.

Les valeurs industrielles sont généralement fermes ; cependant il y a lieu de faire une exception en ce qui concerne le Gaz, qui a beaucoup baissé depuis le vote du Conseil municipal de Paris.

A. LEFRANC.

---

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 14097.

# KHARTOUM

## ET LE SOUDAN D'ÉGYPTE

---

Au moment où, après la bataille de Tell-el-Kébir, l'Égypte semblait enfin rentrer dans une période de paix, un nouveau point noir se lève pour elle à l'horizon. Les nouvelles qui nous arrivent du Soudan égyptien sont graves et de nature à faire craindre pour le sultan Tewfik-Pacha la perte momentanée des immenses territoires qui relèvent de sa couronne. Or, ce n'est pas l'Égypte seulement que touche cette question : le monde civilisé tout entier a intérêt à ne pas laisser retomber dans la barbarie les pays que Méhémet-Ali et ses successeurs ont annexés. Un séjour assez prolongé à Khartoum, capitale du Soudan et résidence du gouverneur général, nous a permis d'étudier en détail cette question peu connue. C'est le résultat de ces observations que nous nous proposons de consigner dans cette étude.

Pour comprendre toute l'étendue, toute l'importance du mouvement insurrectionnel qui ensanglante aujourd'hui le Soudan, il importe de remonter plus haut et de connaître les causes qui ont amené le Mâhdi Mohammed-Ahmed à disputer à l'Égypte la prépondérance sur tout le cours du Haut-Nil, de Khartoum à l'Équateur. Il s'agit là de territoires sur lesquels la traite des esclaves subsiste encore, et dont les richesses naturelles sont considérables ; la question n'est pas restreinte au coin de terre où elle s'agite ; elle est d'ordre universel : les évènements qui ont modifié dernièrement de fond en comble l'état politique de la Basse-Égypte donnent, à tout ce qui se rattache à ce pays, où de si

grands intérêts sont en jeu, une actualité plus grande. Afin d'introduire le plus de clarté possible dans ce sujet, un peu touffu par lui-même, nous examinerons successivement : l'état général du Soudan égyptien, son administration, la question de l'esclavage, la révolte du Mâhdi ; enfin, les conclusions que nous inspire l'état actuel des choses et l'influence que ces évènements peuvent avoir sur l'avenir de l'Égypte et sur la politique française dans ce pays dont, quoi qu'il arrive, jamais nous ne saurions nous désintéresser.

## I

Sur la rive gauche du Nil Bleu, juste à son confluent avec le Nil Blanc, s'élève Khartoum, capitale du Soudan d'Égypte. Le voyageur qui, pour la première fois, arrive à Khartoum, éprouve une réelle surprise. Après avoir dépassé le confluent des deux Nils, appelé Raz-el-Khartoum, terrain d'alluvions bas, couvert d'herbes épaisses, d'où émergent çà et là quelques bouquets de palmiers, la barque entre dans le Nil Bleu, toutes voiles dehors, et après quelques minutes de marche, au milieu des cris des bateliers nubiens, heureux de voir le terme de leur voyage, la ville apparaît soudainement aux yeux, avec ses palmiers, ses maisonnettes alignées sur le bord, et ses blanches mosquées dont les minarets aigus tranchent sur le bleu du ciel. Les barques massives appelées *nuggers,* chargées de grains de dourah, de bois, de gommes arabiques, sont rangées côte à côte contre la rive, sur plus d'un kilomètre de longueur. Les bâtiments en pierre de la Mission catholique de Vérone, de la factorerie Marquet, alignent leurs constructions régulières auprès des maisons en boue du Nil. En descendant à terre, au milieu des nègres curieux, qui se pressent pour voir de près l'étranger, l'étonnement du voyageur ne fait qu'augmenter à chaque pas : c'est qu'en effet, Khartoum offre une collection complète de tous les types des différentes tribus nègres du Soudan. On y rencontre pêle-mêle : Dinkas, Chillouks du Fleuve Blanc, Baris de Gondokoro, gens de l'Unyoro, Niams-Niams de Makraka, Monbouttous du sultan Gambari, Nouers, Diours, Bongos, Fertits du Bahr-

el-Ghazal, Gallas, Abyssins, nègres du Djebel-Nouba, de Dongola, du Darfour et du Kordofan. Joignez-y les Arabes des différentes tribus semi-indépendantes, Bicharrines, Hadendouas, Choukryés, Kababiches, Bagharas, des Juifs, des Syriens, des Grecs, et l'on comprendra quel aspect étrange, peut-être unique au monde, présente une pareille agglomération de races, qui conservent chacune leurs traditions et leurs coutumes. L'impression est d'autant plus vive que l'on se trouve dans le dernier poste avancé du monde civilisé, à la porte même de cette Afrique mystérieuse qui recèle encore dans son sein tant de secrets.

Lorsque Méhémet-Ali vint pour la première fois au Soudan, Khartoum n'était qu'un simple assemblage de quelques huttes de pêcheurs; mais, avec le coup d'œil du génie, il comprit immédiatement que c'était là une position de premier ordre, le centre tout indiqué du nouveau royaume soudanien, et il donna l'ordre d'y fonder une ville qui serait sa future capitale. Son rêve était d'en faire l'Alexandrie de l'Afrique centrale, l'*emporium* du Haut-Nil. Un jour viendra où l'idée du grand prince se réalisera dans toute son étendue. Aujourd'hui, c'est une ville considérable, comptant environ 45,000 habitants, dont 30,000 esclaves; située à égale distance du Sennaar et du Kordofan, elle est l'entrepôt général du commerce du pays, et le centre de son gouvernement. Le climat y est celui de toutes les stations tropicales; aux chaleurs du *khamsin* succède la saison des pluies ou *kharif*. La situation de la ville, au confluent même des deux Nils, et, par suite, le niveau très bas de son sol, sont la cause des fièvres paludéennes qui lui ont donné une réputation trop méritée d'insalubrité. A l'époque des hautes crues, l'eau des pluies séjourne dans les rues, sans écoulement possible, et, le soleil dardant ses rayons de feu sur ces marécages, l'atmosphère se trouve chargée de miasmes intenses qui développent parmi la population des dysenteries aiguës et des affections typhoïdes. Il serait aisé de remédier à cet état de choses par quelques travaux de nivellement et par une surveillance active de l'hygiène publique et de la voirie. Mais l'incurie de l'administration égyptienne au Soudan ne saurait se décrire.

Géographiquement parlant, le Soudan égyptien comprend toute la vallée du Nil proprement dit, de Berber aux Grands Lacs; les vallées du Nil Bleu et de l'Atbara, depuis leur sortie d'Abyssinie; les territoires arrosés par le Bahr-Djour, le Bahr-el-Arab, la rivière des Gazelles et leurs sous-affluents; plus les deux annexes du Kordofan et du Darfour jusqu'aux limites du Wadaï: Souakim, Massaouah, les côtes et la moudirieh de Kassala relèvent du gouvernement de la mer Rouge, distinct de celui du Soudan. Chacun des successeurs de Méhémet-Ali contribua à la formation de cet immense empire ; ce fut seulement en 1814 que le Darfour fut définitivement annexé, à la suite de la campagne d'Ismaïl-Pacha-Ayoub, on sait à quelle occasion. Le sultan Ibrahim avait envoyé ses chasseurs d'esclaves attaquer les tribus nègres du Bahr-el-Ghazal, où le khédive Ismaïl avait interdit la traite. La campagne fut courte, le sultan Ibrahim périt bravement à la tête de sa cavalerie, et le Darfour fut réuni au Soudan égyptien, qui se trouvait ainsi définitivement constitué. Un des derniers gouverneurs généraux fut Gordon-Pacha, si connu sous le nom de Chinese Gordon, lequel fut remplacé en 1879 par Réouf-Pacha. Ce dernier fut rappelé en février 1882; ce fut lui qui présida dernièrement le conseil de guerre étrange où fut jugé Arabi; il eut pour successeur au Soudan Abd-el-Kader-Pacha, jadis compagnon de sir Samuel White Baker dans ses voyages à l'Équateur, et qui occupe encore, à l'heure où nous traçons ces lignes, le poste suprême à Khartoum. Ce n'est pas le lieu de raconter ici, par le menu, l'histoire du Soudan, soit dans les siècles passés, à l'époque du royaume d'Éthiopie, soit depuis l'époque où Méhémet-Ali y a jeté les bases d'un puissant empire. D'ailleurs, tout le monde a présents à la mémoire les admirables voyages de sir Samuel White Baker, de d'Abaddie, de Guillaume Lejean, de Chaillé-Long, du Dr Schweinfurth, de Piaggia et de Gessi. Rien peut-être, dans l'histoire des découvertes géographiques de notre siècle, si ce n'est l'entrevue de Stanley et de Livingstone, n'égale en intérêt, en véritable grandeur, la rencontre de Speke et de Baker à Gondokoro, et la résolution héroïque prise par ce dernier de s'enfoncer au Sud malgré les difficultés, et d'arracher au Nil son

secret. C'est dans les relations de ces illustres voyageurs que se trouve la véritable histoire du Soudan, et nous n'essaierons pas de refaire ce qui a été si bien fait avant nous. Nous préférons chercher à décrire quels sont les moyens employés par le Gouvernement égyptien pour tirer parti de cet immense territoire qui comprend, de Magongo sur le lac Albert à Berber sur le Nil Blanc, une longueur maxima de 2,000 kilomètres, et dont la plus grande largeur, de Massaouah aux contreforts occidentaux du Djebel Marra, sur les confins du Bornou et du Wadaï, ne comprend pas moins de 1,660 kilomètres.

A en juger par les apparences, l'annexion de ces vastes pays n'a pas été aussi avantageuse qu'on pourrait le croire, car tous les ans le budget du Soudan, depuis plus de vingt ans, se solde par un déficit considérable. Mais il n'y a pas lieu de douter un seul instant qu'avec une administration plus rationnelle et l'établissement de voies de communication, le Soudan ne puisse apporter, chaque année, un appoint considérable au Trésor égyptien et coopérer au remboursement de la dette.

Jadis, le commerce de l'ivoire était la base du trafic à Khartoum; il se pratiquait de la façon suivante : tous les ans, vers la mi-octobre, après les pluies, les chefs des grandes maisons arabes ou syriennes formaient des compagnies organisées dans le but de partir pour le Haut-Nil et ses affluents, afin de chasser les éléphants, qui sont très nombreux dans ces contrées, et d'acheter l'ivoire aux tribus nègres qui en avaient fait provision pendant l'année. Ces compagnies emportaient avec elles des cotonnades anglaises, du cuivre en baguettes et en anneaux, du drap rouge, des alcools inférieurs et de la verroterie de Venise, appelée *modiour* ou *suc-suc*. Elles remontaient le Nil jusqu'au confluent du Bahr-el-Ghazal et se répandaient ensuite dans les divers districts où la chasse à l'éléphant leur paraissait le plus facile, et l'achat de l'ivoire aux nègres le plus avantageux. Chacune de ces compagnies possédait une *zériba*, ou ferme palissadée, qui renfermait ses armes, son ivoire, ses provisions, et qui lui servait, en quelque sorte, de base d'opérations; ces *zéribas* portaient généralement le nom du chef de la compagnie; elles étaient échelonnées de distance en distance, à

portée des cours d'eau, dans tout le pays qui s'étend depuis le Bahr-el-Arab jusqu'aux grands lacs de l'Afrique équatoriale. Ce sont ces zéribas qui constituent les centres de population dont les noms figurent sur les cartes de cette région qui, sans ces points de repaire, ne contiendraient que les noms des cours d'eau et ceux des différentes tribus nègres établies dans les vallées. Schweinfurth, dans son admirable relation de voyage, donne les détails les plus intéressants sur le fonctionnement intérieur de ces petites compagnies armées qui, lorsque la recherche de l'ivoire n'avait donné que des résultats insuffisants, se transformaient en chasseurs d'esclaves. Profitant des dissensions qui séparaient les tribus nègres, ils prenaient parti pour un des camps opposés et, s'emparant de vive force des villages ennemis, ils réduisaient la population en captivité, changeaient les bœufs contre de l'ivoire et ramenaient le bétail humain capturé à leurs zéribas, où les *djellabis* venaient en faire l'acquisition contre de l'argent et des marchandises. Ces expéditions étaient accompagnées de scènes sanglantes, de cruautés inouïes, que Baker et Schweinfurth ont décrites longuement et qui défient l'imagination. Nous en parlerons plus au long tout à l'heure, quand nous aborderons cette grave question de l'esclavage. La campagne terminée, et le mois de mars ramenant les fortes chaleurs, les compagnies regagnaient Khartoum pour vendre leur ivoire, laissant dans chaque zériba un *wékil* chargé de conserver, jusqu'à la prochaine expédition, les armes, les marchandises et les esclaves. Les marchands arabes considèrent ce trafic des esclaves comme parfaitement légitime, et entretiennent une haine intense contre le gouvernement égyptien qui, en saisissant leurs barques et leurs caravanes, porte à leurs intérêts un immense préjudice. Aussi, malgré la terreur que l'extrême sévérité de Méhémet-Ali et de ses successeurs a laissée dans le souvenir des gens du Soudan, il ne se passe point d'année qu'une révolte n'éclate parmi les tribus d'Arabes nomades qui sont les principaux pourvoyeurs des marchés d'esclaves. L'esclavage, aboli dans l'Inde, aux États-Unis, dans toutes les colonies anglo-françaises, existe encore au Soudan égyptien. Les grandes tribus nègres du Darfour, du Kordofan,

du Djebel-Nouba, du Bahr-el-Ghazal, sont la pépinière d'où plus de 30,000 esclaves sont tirés tous les ans par les traitants arabes, pour de là être répandus dans les différents pays soumis à l'islamisme. Nous allons tâcher de résumer en quelques mots les faits relatifs à cette grave question, qu'une expérience personnelle nous a fait connaître d'une façon indéniable.

## II

Après le retour de Baker-Pacha, sous la pression irrésistible de l'opinion publique, un certain nombre de conventions furent passées entre l'Angleterre et le Gouvernement égyptien : la plus importante est la convention Vivian-Chérif, du 4 août 1877, qui fut complétée successivement par le règlement spécial à la côte des Çomalis du 7 septembre 1877, le règlement de détail en trente-six articles du 18 octobre 1877, et le décret du khédive Ismaïl-Pacha du 1er janvier 1878, concernant le transport des esclaves en mer. En vertu de ces diverses conventions, l'esclavage devait être complètement aboli, le 4 août 1884, pour tous les pays compris entre Alexandrie et la première cataracte d'Assouan, et le 4 novembre 1889 pour toute la Nubie et le Soudan, c'est-à-dire pour tous les pays compris entre Assouan et Magongo, point extrême des possessions égyptiennes sur le lac Albert Nyanza. Comme corollaire à cette importante convention, des bureaux devaient être établis dans tous les cercles principaux, avec mission de donner leur carte de liberté immédiate aux esclaves provenant des caravanes saisies de vive force, ou à ceux qui auraient à se plaindre gravement des traitements de leurs maîtres. Des agents de nationalité européenne devaient être placés dans un certain nombre de stations, situées sur le parcours habituel des caravanes, avec une force militaire suffisante pour réprimer la traite. Enfin, les consulats étrangers avaient le droit d'envoyer d'urgence à ces bureaux tous les esclaves mâles et femelles qui venaient réclamer la protection de leur pavillon, et ils pouvaient exiger que leur carte de liberté leur fût remise, si l'enquête prouvait le bien fondé de leurs

plaintes. Telle est encore aujourd'hui la législation en vigueur; elle eût pu porter de bons fruits si elle avait été loyalement appliquée, aussi bien dans sa lettre que dans son esprit. Mais quelques mois d'étude attentive nous eurent bientôt démontré qu'elle n'était qu'une sorte de trompe-l'œil, une manière de satisfaction platonique donnée à l'Europe, et qu'à l'abri de son texte habile les choses continuaient comme par le passé, au grand détriment du commerce et de la civilisation de ces contrées. Pendant les deux années que Gordon-Pacha fut gouverneur général du Soudan, il fit des efforts immenses pour abolir la traite : il raconte dans ses mémoires que, durant un voyage de six semaines qu'il fit à travers le Kordofan, il rencontra lui-même sur sa route plus de quatorze caravanes comprenant plus de deux mille esclaves auxquels il donna la liberté. Il fut énergiquement aidé dans son œuvre par Gessi-Pacha, gouverneur de la province du Bahr-el-Ghazal. Mais l'action tutélaire de ces réformateurs fut éphémère et cessa de se faire sentir après leur départ. Les témoignages abondent à ce sujet : le Révérend Wilson raconte qu'il se trouvait au Soudan au moment où la nouvelle de la démission de Gordon-Pacha comme gouverneur général se répandit dans la contrée. Il traversait alors les provinces occidentales, se rendant à Khartoum; il rencontra un grand nombre de Dongolaouis, autrefois au service des marchands d'esclaves. Gessi-Pacha les avait expulsés de la province du Bahr-el-Ghazal, après en avoir fait pendre une trentaine pour l'exemple; ils venaient d'apprendre la retraite du colonel Gordon et ils retournaient tranquillement à leur ancien métier. Un autre jour, il se trouvait de passage dans un village du Kordofan; il était descendu dans la maison d'un notable qui fournissait des chameaux au gouvernement ; il dormait sur un *angareb* près de la porte, quand il fut réveillé par la conversation de son hôte et d'un Arabe, chasseur d'esclaves bien connu ; ils ne prenaient pas garde à l'étranger endormi, et l'Arabe demanda à haute voix s'il pourrait traverser avec ses esclaves la station voisine qui était occupée par un officier égyptien du grade de *bembaschi*. Il lui fut répondu que le commandant était un brave homme et qu'il le laisserait passer

facilement avec tous ses esclaves, s'il lui donnait un *bakchich* de deux *thalaris medjidis* par tête. La plus grande partie des officiers égyptiens du Soudan ont les mêmes sentiments et ne s'opposent que mollement aux agissements des chasseurs d'esclaves : aucun d'eux ne résiste à la corruption.

Quant aux agents anti-esclavagistes européens, ils se heurtent à des difficultés immenses; ils ne savent pas ce qui se passe à 500 mètres de leurs résidences; les caravanes passent à leur portée et les chefs musulmans, les officiers indigènes, les soldats, les mahaouins, les cadis, font autour d'eux le vide sans scrupule.

D'ailleurs, la nomination de ces agents est entièrement laissée à la disposition du Gouverneur général, dont les choix sont presque toujours désastreux. C'est ainsi qu'à Fachoda, centre considérable et marché d'esclaves important, le poste d'agent anti-esclavagiste fut confié à un jeune homme de vingt-un ans, venu au Soudan comme photographe. Une lettre écrite du Djebel-Nouba par le Révérend Père Henriot, publiée dans la *Gazette de Cologne,* ayant appris au public que tous les jours des caravanes d'esclaves traversaient le Kordofan et que les employés chargés de la perception des impôts acceptaient couramment des esclaves en paiement, le Gouverneur général se vit forcé de nommer un agent anti-esclavagiste au Djebel-Nouba, et il choisit pour ce poste important un Italien, nommé Roversi, frère des Ordres mineurs, attaché à la Mission catholique. Le respect absolu de la liberté m'oblige à dire que l'on ne saurait attendre de ces agents, quelle que soit leur bonne volonté, une œuvre analogue à celle qu'ont accomplie Gordon-Pacha et Romolo Gessi, qui, par leur attitude seule, répandaient au loin la terreur et le respect.

D'autres fois, il arrive que ces agents européens, dans le but de plaire au gouvernement égyptien qui les paie, poussent la complaisance et les accommodements jusqu'à des confins qui frisent la complicité. Lorsqu'en janvier 1881 Gessi-Pacha revint à Khartoum, forcé d'abandonner son gouvernement du Bahr-el-Ghazal, où il avait à peu près brisé l'esclavage, il rencontra à Fachoda une grande quantité d'esclaves de tout sexe qui remplissaient la

ville et les environs; il y en avait jusque dans la cour de la Moudirieh, et plusieurs portaient encore sur le visage les traces ensanglantées des trois coupures parallèles qui leur avaient été faites comme marque de servage. Tous ces esclaves, dont Gessi-Pacha n'évalue pas le nombre à moins de dix mille, provenaient d'une immense razzia qui avait été faite, quelques jours auparavant, par les soldats égyptiens. Tous ces faits se passaient sous les yeux d'un certain Marno, alors agent anti-esclavagiste à Fachoda; et comme Gessi-Pacha, au comble de l'étonnement, lui en faisait la remarque, il en reçut cette réponse étonnante : « Je croyais que c'était pour le compte du gouvernement. » Après cette réponse, tout commentaire est inutile, il ne pourrait que l'affaiblir. Le moudir Saleh-Bey, mandé à Khartoum à la suite de cette affaire, répondit hardiment, en plein Divan du gouverneur, que le district de Fachoda avait à verser chaque année au Trésor quatorze mille livres sterling et qu'il lui était impossible de réunir pareille somme sans recourir à la vente des esclaves. De tels faits mettent à nu la plaie qui ravage le Soudan et jettent un jour étrange sur l'état de ces malheureuses contrées.

De tous les hommes de cœur qui ont essayé de remonter le courant et de se mettre en travers de ce débordement d'infamies, aucun ne mérite une mention plus particulière que Gessi-Pacha. Ancien aide de camp de Gordon-Pacha, il rendit à l'Égypte un service signalé lors de la révolte de Soliman Ziber. Cet homme, propriétaire d'immenses zéribas et de troupeaux d'esclaves considérables, avait d'abord prêté son appui au gouvernement lors de la première guerre du Darfour, en 1874. Le gouvernement l'en avait récompensé en le nommant Bey et Moudir de la province de Chakka; plus tard, aveuglé par sa puissance, ce haut baron sauvage, que ses partisans nommaient le sultan Ziber, se révolta ouvertement contre le gouvernement du Khédive, dont les agents avaient fait mine d'intervenir dans le trafic de chair humaine de ce bandit. Les descendants de l'ancienne famille royale du Darfour, demeurés inexpugnables sur les sommets du Djebel-Marra, crurent le moment favorable pour arracher le Darfour aux Égyptiens, et entrèrent en cam-

pagne. Si la jonction avait pu se faire entre Ziber et les Darfouriens, la situation eût été critique pour les Égyptiens. Gordon-Pacha, alors gouverneur général du Soudan, donna à Gessi les ordres les plus pressants pour empêcher à tout prix cette jonction; par une marche hardie, sans provisions, sans guide, presque sans munitions, et sans aucun appui en arrière, il se jeta résolument entre ces deux adversaires et les battit séparément. Soliman Ziber fut tué de sa propre main, et quinze de ses principaux officiers fusillés dans la même nuit. Ce coup d'audace et de vigueur rétablit l'ordre au Darfour et au Kordofan. Gessi-Pacha reprit alors possession de son gouvernement du Bahr-el-Ghazal et s'établit à Dem-Soliman, ancien quartier général du sultan Ziber. Il commença dans ce dernier poste une guerre au couteau contre les marchands d'esclaves; tout djellabi arrêté à la tête d'une caravane humaine était pendu haut et court, sans jugement; au bout de six mois, l'esclavage avait à peu près disparu. Il encouragea l'agriculture, ouvrit des voies de communication, créa des villages, trouva le caoutchouc, construisit des barques qui sillonnaient les cours d'eau, inspira la confiance, et fit de cette province, jadis repaire inabordable de négriers qui la traversaient en bandes nombreuses, bannières déployées et trompettes sonnant, une province paisible et florissante. Les noirs reprenaient courage, les villages déserts se repeuplaient, la terre se couvrait de cultures, et la terreur commençait à s'oublier.

Quand Gordon-Pacha quitta le Soudan, Gessi resta au Bahr-el-Ghazal et continua sa tâche, malgré les entraves sans nombre que lui prodiguait le nouveau gouverneur général, qui le laissa sans secours, sans provisions, sans instructions, sans machines et sans argent. Brisé par la maladie et dégoûté par des persécutions mesquines, il remonta vers le nord pour prendre un peu de repos en Italie. Nous eûmes l'occasion de le rencontrer à Berber, dans les derniers jours de février 1881; il alla mourir à Suez à la fin du mois de mars. Le Khédive, que la reconnaissance des services passés n'avait pas abandonné, vint le visiter à son lit de mort; son souvenir est à jamais gravé dans le cœur de ceux qui l'ont connu, et quand les temps seront arrivés où

l'Afrique mystérieuse et sombre sera ouverte de toutes parts à la civilisation, l'histoire impartiale le placera au rang des bienfaiteurs de l'humanité et des plus généreux précurseurs de l'Afrique régénérée.

Les agents anti-esclavagistes, placés, en vertu de la convention internationale sur les grandes routes des caravanes d'esclaves, ne rendent donc aucun service, mais leur présence sert, en revanche, à égarer fatalement l'opinion publique : s'il survient un incident désagréable, révélé par la presse ; si l'Europe, qui croit aux promesses tant de fois répétées de l'Égypte et à l'exécution loyale des traités sur la matière, vient à apprendre tout à coup une épouvantable chose, comme la capture des dix mille esclaves à Fachoda, dont Gessi a pu rendre le suprême témoignage avant de mourir; alors le gouverneur général répond que sa responsabilité est à couvert, puisque c'est un Européen, ô dérision! qui surveille la traite de ce côté.

Les officiers égyptiens eux-mêmes ne se font pas scrupule de se faire marchands d'esclaves : l'un d'eux, Yusuf-Pacha, gouverneur de Chakka, fut signalé par Gessi comme ayant fait, en 1879, trente-neuf eunuques, dont vingt et un moururent. L'un de ces malheureux mutilés, nommé El-Yas, de race monbouttoue, a été plus d'une année entière attaché à notre service ; il avait été ramené par Gessi, qui nous l'avait cédé pour le soustraire aux poursuites des autorités de Khartoum, pressées de faire disparaître ce vivant témoignage des atrocités d'un pacha égyptien. Il nous a donné lui-même les plus horribles détails sur la mutilation dont il avait été victime. Gessi, en sa qualité de gouverneur du Bahr-el-Ghazal, recueillit les dépositions écrites et signées des Arabes qui avaient fait subir la mutilation à ces trente-neuf malheureux ; ces dépositions ont été adressées à M. de Martino, consul général d'Italie au Caire, et elles paraîtront *in extenso,* avec les signatures des témoins, dans le livre que préparent en ce moment, sur l'œuvre de Gessi, le capitaine Camperio et le commandeur Tito Figari.

Les officiers qui déployaient un certain zèle contre les marchands d'esclaves étaient à peine encouragés, quelquefois même brutalement disgraciés.

En janvier 1881, pendant notre séjour à Berber, le chef de la police de la moudirieh se plaignait tout haut, devant témoins, qu'ayant capturé une caravane de 110 esclaves, en route vers la mer Rouge à travers le désert, il avait reçu comme gratification une piastre égyptienne par tête, soit un total d'un peu moins de 12 fr. 50 c. pour cette grosse capture. Il déclarait hautement que la prochaine fois il se contenterait de recevoir, du chef de la caravane, la taxe habituelle de deux thalaris medjidis par tête d'esclave que prélevaient partout ses confrères, et laisserait la bande continuer bien tranquillement son chemin.

Un certain Ismaïl Karamallat, plus connu sous le nom d'Abdul-Rahman-Agha, officier de la cavalerie irrégulière de la province du Kordofan, employé depuis plus de trente années au service du gouvernement égyptien, fut dégradé et révoqué pour avoir arrêté, sur la route du Darfour, une bande de onze esclaves conduits par deux djellabis, sous prétexte que parmi ces onze esclaves il y en avait trois d'ancienne date. Ces djellabis avaient donné à Mohammed-Pacha, moudir du Kordofan, une somme de 1,200 thalaris pour en obtenir un laisser-passer. Un pareil motif de révocation paraît incroyable, il est pourtant absolument authentique; la lettre qui l'annonce à Abdul-Rahman est datée du troisième jour du mois de zil-heggi de l'année 1881, et porte le numéro cinquante-neuf de la correspondance générale sur les registres de la moudirieh du Kordofan, ainsi qu'il serait facile de le constater, si toutefois le Mâhdi, qui vient de s'emparer d'El-Obéid, a laissé subsister quelques traces de ces registres.

Les ordres venus du Caire étaient si précis, que le gouverneur du Soudan ne pouvait se dérober à leur exécution, et qu'il est exact de dire que la voie du Nil proprement dit et de ses affluents était à peu près fermée au commerce des esclaves. Mais la traite, chassée du fleuve, s'était rejetée du côté des routes terrestres. Un des grands centres du trafic des nègres est Famaka, appelé également Fazoglou ; c'est aux environs de ce point qu'est établi le bagne où le gouvernement du Caire exile les suspects et les condamnés politiques. A six journées au sud de Famaka se trouve Beni-Schangoul, également

centre important pour le trafic des noirs. De Famaka, les caravanes d'esclaves suivent deux routes principales : la première traverse le Nil, passe à Abou-Ramoli, rejoint l'Atbara au Matamma de Gallabat, au pied du plateau abyssin, passe sur les montagnes de Volgaï, en Abyssinie, traverse le pays de Homran, longe la frontière du Soudan, et va déboucher entre les deux postes égyptiens de Koufit et de Dokka ; en cet endroit, les caravanes sont à trois jours de la mer, dont les djellabis connaissent toutes les criques cachées et les moindres golfes. Les Sambouks indiens qui pêchent les perles vont les attendre à la nuit tombante et portent en Asie la noire cargaison. La seconde route traverse les monts Gouba, entre dans le Godjam, passe au nord de Gondar, traverse le Tigré, et va aboutir dans les environs de Massaouah ; les esclaves sont alors dirigés par petits groupes vers les criques désertes, d'où ils sont embarqués sur la mer Rouge.

Moussellamié, sur le Nil Bleu, à deux jours au sud de Khartoum, est également un centre considérable où sont réunis des esclaves de toutes les régions du Soudan ; le marché y est presque public, ainsi que le célèbre voyageur Piaggia en a été lui-même plusieurs fois témoin. Les esclaves y arrivent, pour la plus grande partie, du Darfour et du Kordofan, après avoir traversé le Nil Blanc, soit à Douem, soit à Tourra-el-'Hadra ; les caravanes partant de Moussellamié vont rejoindre l'Atbara, et de là se dirigent vers les côtes de la mer Rouge. Quant aux nègres du Kordofan, les uns sont acheminés par le désert vers Darao, village Ababdeh, dans le voisinage d'Assouan, où se fait encore aujourd'hui un grand commerce clandestin. D'autres sont dirigés par petits groupes vers Berber, Dongola et Khartoum même, comme nous en avons eu la preuve. Les esclaves vendus à Assiout proviennent plus spécialement du Darfour, du Djebel-Marra et de Kab-Kabyé.

Les principaux chefs négriers du Kordofan sont aujourd'hui bien connus, ils sont au nombre de six : 1° Ismaïl-el-Amin, cheik d'une partie de Kédyat ; 2° Abd-el-Samate-el-Kenâni, fils de celui qui accompagna Schweinfurth dans ses voyages, et le plus grand marchand d'esclaves du Kordofan ; 3° Élias et Achmet-

Ebn-Ali-Konoûna, chefs de l'autre partie de Kédyat, deux frères bien connus pour leur brigandage ; 4° Khalifa, parent d'El-Kenâni, demeurant à Birket, à un jour et demi d'El-Obéid ; 5° Mek-el-Kasguel, demeurant à Kasguel même ; 6° Abdoullahi-Dafaallah et Achmet-Bey-Dafaallah. Le cheik Ismaïl-el-Amin est un Arabe d'environ trente-cinq ans, très redouté dans le pays. Abd-el-Samate, le plus riche et le plus puissant de ces six négriers, habite, à quelque distance d'El-Obéid, le village de Hellet-Abou-Sofia ; ses soldats noirs, ses esclaves et ses chefs sont cantonnés sur la route d'Abou-Haraz, dans une série de zéribas et de fermes isolées appelées Hallal-Abou-Sofia ; il est au mieux avec Mohammed-Pacha, moudir du Kordofan. Quant aux frères Dafaallah, ils résident à El-Obéid même ; ils ont sous la main, près du Dar-Hamar, plus d'un millier de noirs en permanence, répartis dans des fermes sur le territoire de Farshaa, qui est assez bien cultivé et qui produit en grande quantité le dockn, le dourah et l'éleusine. Joignez à ces négriers l'immense tribu des Bagharas, qui comprend les Riségat, les Misserria, les Hamar, divisés en clans réguliers, commandés par des chefs énergiques, tous armés de fusils ou de longues lances : ces Bagharas ne vivent que de pillage, de vol et du trafic des esclaves. Une foule de djellabis, leurs clients, se chargent de transporter par petits groupes, vers les divers marchés connus de ces bandits, les esclaves capturés par eux. Chaque année, après le kharif, les négriers dont j'ai parlé entrent en campagne ; ils organisent de grandes compagnies de deux cents à deux cent cinquante hommes bien armés, qui vont entourer une montagne ou deux du pays de Nouba, lequel contient une admirable race noire ; ils attaquent les villages pendant la nuit, tuant et assommant tout ce qui résiste, et font une razzia complète, non seulement des hommes, femmes et enfants, mais des bœufs, chèvres et moutons. Quelquefois ces négriers marchent en personne ; d'autres fois ils envoient leurs wékils ; c'est ainsi qu'en 1880, Abd-el-Samate est resté à Hellet-Abou-Sofia, mais en 1879 il était à la tête de ses compagnies. Le territoire de chasse s'étend pour eux jusqu'au sud des monts de Nouba, au Bahr-el-Arab, au Bahr-Djour et jusqu'au territoire des Chillouks sur le fleuve Blanc.

Les Arabes qui font partie des bandes sont payés, habillés, nourris, et ont droit à la moitié du butin. Les nègres employés comme auxiliaires n'ont droit qu'au partage d'une partie du bétail, et à la nourriture ; ils portent le nom de Bassingers ; leur cruauté ne saurait se dépeindre. Ils mangent le foie des gens qu'ils ont tués, pour se rendre invulnérables; afin d'inspirer la terreur, ils ensevelissent jusqu'à la tête deux ou trois des principaux d'une tribu, coupent leurs cils, placent de l'eau et de la viande près de leur bouche, mais hors d'atteinte, et les laissent ainsi mourir exposés aux ardeurs d'un soleil tropical. Les Bassingers de race Niam-Niam, qui sont anthropophages, cuisent les enfants devant leurs mères, et forcent celles-ci à placer un morceau de foie dans leur bouche, afin de les rendre fécondes, suivant une horrible tradition accréditée chez eux. Tous ces faits sont de notoriété publique; ils ont été, pour la dernière fois, révélés au public par le Dr Felkin qui, revenant de l'Ouganda, traversa, pour se rendre à Khartoum, tout le Kordofan méridional. La campagne une fois terminée, les esclaves, enchaînés et le cou passé dans une lourde pièce de bois, sont ramenés dans les zéribas et vendus aux djellabis en différents points bien connus. Un des plus importants de ces points est El-Hafoun, entre Birket et Taïara. Birket est sur la route d'El-Obéid à Délen, à un jour et demi d'El-Obéid, et El-Hafoun est à six heures de Birket, vers l'est; un ou deux jours par semaine le marché se tient publiquement. Il n'y a pas d'agent du gouvernement égyptien à Taïara ; à Birket, l'agent du gouvernement est un parent d'Abd-el-Hazî, nazirkism, ou percepteur de Koursi, révoqué en décembre 1881 pour ses exactions. Nous avons dit plus haut comment ces esclaves sont dirigés clandestinement à travers le désert, et avec mille souffrances, vers différents points du Nil et vers les criques désertes de la mer Rouge.

Le célèbre voyageur italien Piaggia, l'ancien compagnon de Miani et l'un des hommes qui font le plus honneur à sa patrie, chassait il y a deux ans sur les bords du Nil Bleu ; il arriva un jour à Famaka, au moment où une grosse vente d'esclaves avait lieu dans le voisinage de sa maison. Le mamour de la ville avait arrêté, quelques jours avant, une caravane de deux cents escla-

ves conduite par un des plus importants djellabis du Kordofan; il avait promis au négrier que, s'il voulait lui donner trois cents thalaris, il se contenterait de saisir la caravane et le laisserait libre personnellement; le djellabi effrayé versa l'argent. Le lendemain, il fut arrêté et on lui réclama pareille somme pour le laisser aller librement; il paya encore. La convention internationale faisait une obligation stricte à l'agent du gouvernement de libérer immédiatement les esclaves saisis : il les fit vendre pour son propre compte et empocha l'argent. Piaggia fut témoin du fait par un pur hasard, mais de pareilles horreurs se produisaient et se produisent encore journellement dans toute l'étendue du Soudan. Nous avons vu, plus haut, que la surveillance des agents européens anti-esclavagistes est absolument illusoire; d'ailleurs, le service central de la surveillance de l'esclavage est, à Khartoum, entre les mains du sous-gouverneur, Giegler-Pacha, qui, nous devons le dire, n'exécute que mollement les décrets relatifs à la libération des esclaves maltraités. Depuis le départ de Baker, du colonel Gordon et de Gessi, tout le bien qu'ont fait ces grands hommes a disparu; Réouf-Pacha, dont la bonne volonté ne saurait être mise en doute, n'a pu continuer l'œuvre de ses prédécesseurs. L'esclavage, dénoncé par tous les pouvoirs européens, défendu dans l'Inde, brisé aux États-Unis, fleurit plus que jamais dans la vallée du Haut-Nil, pour fournir d'eunuques, de serviteurs et de concubines les harems de Stamboul et des autres villes turques; et cet admirable pays du Soudan est plus que jamais entre les mains des marchands d'esclaves. Cette situation appelle forcément l'attention de l'Europe; elle constate l'impuissance où la race blanche a été jusqu'à ce jour de détruire cette plaie sociale qu'on nomme esclavage. Et pourtant, si la civilisation n'est pas un vain mot, il est de son devoir strict de tirer, à tout prix, de leur état misérable, ces déshérités de la grande famille humaine. Tous les moyens proposés : fertilisation du désert par des barrages successifs sur le Nil ainsi que le demande notre compatriote M. de la Motte, construction de voies ferrées, développement de l'agriculture et du commerce; tous les moyens, dis-je, ont le même but en perspective : l'introduction du travail libre et rémunérateur au milieu de ces populations, qui n'ont

d'autre moyen d'existence que la capture et la vente d'êtres humains. Au congrès de Vienne, en 1815, et au congrès de Vérone, en 1822, la question de l'esclavage fut longuement discutée ; au dernier congrès de Berlin il n'en fut pas question. Le siècle, en avançant vers sa fin, devient plus positif et moins épris d'idéal, surtout en matière politique ; d'ailleurs, l'Angleterre, qui s'était fait jadis le champion de cette belle cause, semble se refroidir chaque jour davantage. Son ambition s'est toujours concentrée sur la Basse-Égypte et sur le canal de Suez, où sont ses intérêts bien tangibles et bien pratiques ; elle s'est toujours, en tant que nation, désintéressée du Soudan, laissant sir Samuel Baker et Gordon-Pacha y agir à leur guise, en leur nom particulier.

Tous les traités conclus à grand bruit par elle pour l'abolition de l'esclavage, et en dernier lieu la convention Vivian-Chérif, n'ont été conclus que pour paraître suivre, sans fléchir, les traditions nationales de Wilberforce et des grands anti-esclavagistes, et donner un semblant de satisfaction à l'opinion publique ; mais jamais, ni les libéraux avec Gladstone, ni les conservateurs avec Disraeli, n'ont pris la peine de les appliquer sérieusement. A Khartoum même, au cœur du pays à esclaves, où dans une seule année un agent sérieux peut faire libérer des centaines de nègres, jamais les Anglais n'ont eu un consul de la carrière ; il y a quelques mois seulement qu'ils se sont décidés à en nommer un, pour ne pas rester en arrière de la France et de l'Italie, et en raison des critiques acerbes de l'*Anti-slavery Reporter*. Détail typique : ils eurent un moment pour agent consulaire un certain Giorgi Stambouli, dont il sera parlé plus loin, et qui, sous le nom de Faki Ibrahim, vient de se joindre au Mâhdi.

Il existe à Londres une société anti-esclavagiste : *The British and Foreign anti-slavery Society ;* ses membres, reçus en audience particulière par M. Gladstone, au mois d'août 1881, lui ont remis un mémoire demandant l'abolition de la traite au Soudan et l'enregistrement obligatoire, dans les différentes moudiriehs, en Haute et Basse Égypte, de tous les esclaves actuellement existant dans le pays. Ce mémoire, fort curieux, demandait

l'établissement, de concert avec la France, d'une commission mixte dont la fonction aurait été d'exercer sur la traite des nègres la même espèce de contrôle que celui qui était exercé, en vertu du *condominium*, pour lequel on n'avait pas alors assez d'éloges, sur les agents financiers de l'Égypte. Les pétitionnaires faisaient ressortir, avec infiniment de bon sens, que l'Europe n'hésitant pas à priver d'un de ses droits les plus essentiels, la jouissance libre de ses revenus, le gouvernement égyptien, elle avait droit à plus forte raison d'intervenir, au nom de l'humanité, pour arrêter cette plaie maudite de l'esclavage. Une proposition fut faite, à ce moment, par lord Granville au gouvernement français; mais déjà les évènements se précipitaient, la révolte militaire éclatait au Caire, et la proposition demeura lettre morte. D'ailleurs, les succès foudroyants de ces derniers mois et le bruit de la canonnade de Tell-el-Kébir ont détourné l'attention du public anglais de cette grave question : Khartoum est bien loin et le Caire est bien près! Le cardinal Manning, assistant au congrès anti-esclavagiste qui eut lieu à Londres le 15 novembre dernier, sous la présidence du comte de Shaftesbury, se plaignit du petit nombre des assistants, alors que jadis les Anglais étaient tout feu et tout flamme pour poursuivre, sur toute la surface de la terre, l'abolition de ce monstrueux trafic. Il ne craignit pas d'ajouter que si le sang des soldats de la Grande-Bretagne avait été répandu pour l'unique résultat d'assurer le payement plus régulier des coupons de la Dette, l'armée de Sa Majesté ne devait pas désirer voir le nom de Tell-el-Kébir écrit en lettres d'or sur les drapeaux de ses régiments. C'est là une bien grave parole, car le Mâhdi n'est arrivé à susciter au Soudan une aussi formidable révolte qu'en exploitant le mécontentement des marchands d'esclaves, et la question de l'abolition de l'esclavage se confond désormais pour l'Angleterre avec l'écrasement de ce terrible soulèvement : c'est là une tâche bien lourde, pour l'accomplissement de laquelle elle demeurera isolée, ainsi qu'elle l'a voulu elle-même; elle ne saurait d'ailleurs s'y soustraire. Quelle serait l'attitude des Anglais, de quelles justes railleries ne pourrait pas les poursuivre la presse des deux mondes, si, après avoir rem-

pli l'univers entier du bruit de leurs protestations et de leurs congrès anti-esclavagistes, ils abandonnaient le Soudan et laissaient ainsi la traite des nègres s'établir en maîtresse et régner sans contrainte du nord au sud sur cette terre classique de l'esclavage? Désireux de voir reculer l'heure où il faudra faire un puissant effort, ils envoient à Khartoum quelques-uns de leurs plus dévoués officiers, Hicks, Stewart et autres, qui partent successivement, emmenant à la hâte des bataillons incomplets d'Égyptiens, tronçons épars et sans cohésion de l'ancienne armée d'Arabi : ces efforts isolés seront insuffisants. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil rapide sur l'état actuel de la révolte au Soudan égyptien et sur les évènements qui ont rendu, à l'heure actuelle, le Mâhdi maître absolu des trois quarts de ce pays.

## III

Le Mâhdi Mohammed-Ahmed, chef de la révolte, est un Soudanien de basse extraction, appartenant à la race connue dans le pays sous le nom générique de Dongolaoui, c'est-à-dire originaire de Dongola. C'est un ancien serviteur d'un de nos compatriotes, le docteur Peney, mort en 1861 médecin en chef du Soudan égyptien. Il est âgé d'environ quarante-sept ans : ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il a commencé son rôle d'agitateur. Il y a plus de vingt ans qu'il se fait passer pour investi d'une mission surnaturelle. Déjà une première fois, Gessi-Pacha, gouverneur de la province du Bahr-el-Ghazal, que ses intrigues inquiétaient, le fit emprisonner pendant cinq mois dans la ville de Chakka; il a toujours gardé de cet emprisonnement un souvenir plein de rage, et si Khartoum tombait entre ses mains, aucun Européen, aucun chrétien même (je parle ici des Coptes égyptiens), n'aurait à attendre de merci. En ces dernières années, il s'était établi dans l'île d'Abba, située sur le Nil Blanc, à quatre-vingt-dix lieues environ au sud de Khartoum; il y menait une vie austère et affectait une dévotion outrée.

Les indigènes qui remontaient ou descendaient le fleuve ne

manquaient jamais de s'arrêter à Abba pour entendre sa parole et déposer à ses pieds quelques présents. Enfin, il se proclama hautement Mâhdi et réunit autour de lui un grand nombre de fanatiques et de chasseurs d'esclaves. Le Mâhdi, en arabe, est le nom de ce sauveur providentiel qui doit régénérer l'islamisme et soumettre la terre entière aux vrais croyants. Dans les derniers temps, les intrigues qui se nouaient à l'île d'Abba prirent un caractère si grave que Réouf-Pacha, gouverneur général du Soudan, résolut de couper dans sa racine la révolte qui grandissait sourdement. Malheureusement, les moyens qu'il employa furent insuffisants : un des steamers de la flottille du Haut Nil, créée jadis par Gordon-Pacha, embarqua 250 soldats du régiment nègre et deux canons, sous le commandement d'un officier supérieur égyptien et sous la direction suprême d'un des mahaouins, ou conseiller privé du gouvernement, nommé Abou-Saoud-Bey. Cet Abou-Saoud était l'ancien agent général des célèbres et cruels traitants, Akad et Cie, contre lesquels Baker-Pacha eut à lutter à main armée, lors de son expédition de 1871. Disons en passant que c'est à cette même famille de fanatiques et de négriers qu'appartient Moussa-el-Akad, qui organisa les sauvages massacres d'Alexandrie. L'ordre donné par Réouf-Pacha était de jeter l'ancre à la pointe nord de l'île et d'envoyer des barques porter des soldats à proximité de la demeure du Mâhdi, laquelle se trouvait au centre d'un petit village entouré de plantations de sorgho, et invisible de la rive. On devait d'abord parlementer, engager la conversation avec le Mâhdi, tâcher de l'amener doucement à la raison par de bonnes paroles, et, s'il refusait de venir volontairement, on devait s'en saisir par la force et l'amener à Khartoum, d'où il eût été expédié au Caire.

Les pourparlers ne réussirent pas; les soldats s'avancèrent alors en deux groupes pour cerner la maison, sous les ordres d'Ibrahim-Ali et d'Ali-Usmi ; retenus par une crainte vague, ils n'osaient pas faire feu ; quand ils furent à dix pas du groupe compact formé par le Mâhdi et ses partisans, ces derniers s'élancèrent comme des tigres et poignardèrent les miliciens noirs, sans que la moitié d'eux pût même tirer un seul coup de fusil.

Tous les officiers et les deux tiers de l'effectif furent massacrés; le reste jeta ses armes et regagna en courant les barques. Abou-Saoud leva l'ancre précipitamment et vint apporter à Réouf-Pacha la fatale nouvelle; cet échec causa à Khartoum une véritable panique, et l'effet moral, dans tout le Soudan, fut immense. Toute cette population noire, si mélangée, qui se presse à Khartoum et dont l'ignorance se devine, commençait à s'agiter assez visiblement pour inquiéter Réouf-Pacha. Le Mâhdi, prévoyant une attaque, quitta l'île d'Abba, passa sur la rive gauche du Nil et se dirigea tout droit vers le Djebel-Takalé : on nomme ainsi une série de mamelons abrupts qui limitent le Kordofan méridional et forment comme autant de citadelles imprenables. Il s'arrêta en un point très escarpé, formé de roches à pic et de ravins profonds, nommé le Djebel-Guédir. Le moudir du Kordofan, Mohammed-Pacha-Saïd, se mit à sa poursuite et arriva à le rejoindre au moment où il atteignait le pied de la montagne; il allait le cerner, quand les troupes du Mek de Takalé, connu à Khartoum sous le nom de Mek-Adel-Oum-Daballou, vinrent l'attaquer sur la gauche. Grâce à cette diversion, le Mâhdi parvint à gagner le haut de la montagne, échappant aux troupes égyptiennes.

Mohammed-Pacha-Saïd reçut l'ordre de retourner à El-Obéid et de s'y préparer à la défense. Vers la fin de novembre, le moudir de Fachoda, Rachid-Bey, prenant avec lui 500 soldats, trois pièces de canon et 1,000 nègres chillouks armés de lances, descendit le fleuve jusqu'à Kaka et de là se dirigea à travers le désert vers le Djebel-Guédir, où se trouvait toujours le Mâhdi. Il franchit en sept jours la distance de 300 kilomètres qui le séparait de la montagne et livra bataille en arrivant. Cette rencontre fut désastreuse : le moudir, les soldats, les Chillouks auxiliaires, tout fut tué; seuls, un officier et quelques cavaliers purent regagner le Nil et porter la fatale nouvelle.

Le gouverneur général, épouvanté, télégraphia au Caire pour demander des renforts; sa demande fut appuyée d'urgence par tous les consuls européens. Le 23 décembre, un télégramme du Khédive lui annonça que les renforts étaient accordés. Le régiment nègre d'Abdellal-Bey reçut en effet l'ordre de se mettre en

route ; mais le parti militaire, alors tout puissant, croyant que c'était un prétexte pour exiler au Soudan une partie des troupes compromises, refusa catégoriquement de laisser partir Abdellal et ses hommes, et le Soudan fut abandonné à lui-même. Pendant l'hiver 1881-82, le Mâhdi établit définitivement son quartier général à Djebel-Guédir et envoya ses partisans soulever le Kordofan, parcourir en armes le Ghézireh, pays entre les deux Nils, et brûler la ville de Sennaar. Le désordre et la terreur, déjà immenses, furent augmentés par la destitution de Réouf-Pacha, injustement rendu responsable de tous ces faits, alors qu'il avait été totalement abandonné. Il fut remplacé par Abd-el-Kader-Pacha, l'ancien compagnon de Baker dans ses voyages à l'Équateur, et le chef de ces intrépides *quarante voleurs* bien connu de ceux qui ont lu le livre du hardi voyageur. Ancien préfet de police du Caire, il avait été chargé jadis par Riaz-Pacha d'arrêter Arabi : aussi ce dernier, devenu tout-puissant, saisit-il avec empressement, en dépit d'une réconciliation apparente, l'occasion d'éloigner son nouvel ami vers les solitudes du Soudan. Celui-ci n'atteignit Khartoum que vers la fin du mois de mai, et pendant trois mois l'intérim du gouvernement général se trouva exercé par le sous-gouverneur Giegler-Pacha, qui se mit résolument à la tête des troupes. Ayant remonté le Nil Bleu pour porter secours à la ville de Sennaar, il fut cerné, à Abou-Haraz, par les rebelles et ne dut son salut qu'à l'intervention de Wad-el-Kérim, cheik des Arabes Choukryés, qui, durant toute cette crise, sont restés invariablement fidèles au gouvernement égyptien.

Giegler-Pacha, comprenant qu'il n'avait aucun renfort à attendre de la Basse-Égypte, où le gouvernement se débattait dans des difficultés chaque jour croissantes, commença à enrôler des bachi-bouzoucks et des irréguliers; trois grandes tentes furent dressées à l'ouest de la mosquée principale, et les enrôlements de tous les gens valides de bonne volonté eurent lieu sans interruption ; on donnait à chaque homme soixante-quinze piastres par mois, et trois mois d'avance. Turcs, Dongolaouis, Arabes, nègres, métis de toute classe et de toute race, furent ainsi enrégimentés ; mais on comprend facilement que ces gens

formaient une horde informe, plutôt qu'une troupe régulière. On constitua ainsi un petit corps d'environ 6,000 fantassins, avec quelques centaines de cavaliers et huit canons, et le tout fut placé sous le commandement de Yusuf-Pacha, dont on oublia, pour la circonstance, le passé très compromis dans les questions d'esclavage clandestin et de fabrication d'eunuques ; son second était Mohammed-Bey-Saïd, ancien officier du contingent égyptien au Mexique et chevalier de la Légion d'honneur. Ces troupes, parties de Fachoda, se dirigèrent sur le Djebel-Guédir ; mais leurs approvisionnements étaient insuffisants, elles avaient souffert de la soif en traversant ces 300 kilomètres de désert, où les puits sont rares, et quand elles arrivèrent sur le champ de bataille, elles n'eurent aucune force pour soutenir le choc de la nombreuse cavalerie des Bagharas. Yusuf-Pacha fut tué, Mohammed-Bey-Saïd fit une belle défense et périt les armes à la main ; ce fut un massacre terrible, les blessés furent achevés et les prisonniers décapités. Parmi ces derniers se trouvait un jeune Allemand nommé Berghof, qui avait demandé à se joindre à l'expédition, et auquel Giegler-Pacha avait donné la mission de rapporter, pour l'envoyer au Khédive, la photographie de la tête du Mâhdi, qu'il croyait devoir être, sans aucun doute, pris et décapité par ses troupes; l'évènement, on le voit, trompa cruellement son attente.

Abd-el-Kader-Pacha, en arrivant à Khartoum, apprit ce désastre ; il ne désespéra pas, appela à lui les troupes de la frontière d'Abyssinie, du Darfour et du Kordofan, et attendit les évènements. Le Mâhdi vint bloquer El-Obéid, capitale du Kordofan ; depuis ce moment, malgré un échec partiel qu'a éprouvé le faux prophète dans la journée du 25 octobre, malgré la capture de quelques-uns de ses lieutenants, la situation est des plus sombres. Le corps égyptien du Darfour est absolument coupé du reste du Soudan et l'on n'a plus de ses nouvelles. La grande tribu des Arabes Kababiches s'est jointe aux insurgés ; Moussellamié et Sennaar sont menacés, et Abd-el-Kader-Pacha est parti précipitamment pour le Nil Bleu, après avoir prévenu le Khédive que les quatre régiments qu'il lui a envoyés sont complètement insuffisants, et qu'il est sur le point d'être

débordé. Pour préserver Khartoum d'une attaque directe, il a été construit un fossé profond de quatre mètres, large de six, destiné à faire communiquer le Nil Blanc avec le Nil Bleu et à isoler ainsi la ville; la longueur de ce canal est de 5,200 mètres. Les travaux commencés le 18 décembre ont dû être terminés à la mi-janvier; la colonie européenne a été imposée de 1,000 livres sterling pour coopérer à la construction de ce fossé; 20,000 chausse-trapes ont été fabriquées à l'arsenal pour augmenter un peu la force de ce faible rempart. Le gouverneur du Bahr-el-Ghazal, requis d'envoyer des renforts, a expédié 1,200 Bassingers, anciens noirs libérés, attachés aux zéribas des traitants et devenus soldats irréguliers du gouvernement. Ce sont eux qui ont apporté la nouvelle qu'un Grec, nommé Giorgi Stambouli, lequel avait un établissement à El-Obéid pour l'achat des gommes arabiques, était passé du côté du Mâhdi et le conseillait dans toutes ses entreprises : c'est cet homme, dont j'ai parlé plus haut, et qui fut pendant quelque temps agent consulaire anglais, au grand regret, sans nul doute, de l'Anti-slavery Society. Stambouli essaya ensuite de faire parvenir à Khartoum des avis relatifs à la position de l'armée rebelle ; ce double jeu ne lui réussit pas : sa correspondance fut saisie, et le Mâhdi le fit pendre, en même temps que Mohammed-Pacha Imam, frère de Hamza-bey et gendre de l'ancien sultan du Darfour. Le gouvernement égyptien ne pouvait rester insensible à un pareil état de choses; il résolut d'envoyer des renforts et télégraphia à Abd-el-Kader-Pacha de tenir ferme jusqu'à leur arrivée; il offrit le commandement en chef à Ismaïl-Pacha-Eyoub, le seul homme au Caire qui connaisse bien le Soudan égyptien. Ce fut lui qui, en 1874, fit la conquête du Darfour; il est très populaire au Soudan, où il avait commencé à établir des plantations de coton et d'indigo et à rectifier l'assiette de l'impôt, en enlevant la perception aux cheiks arabes et en installant un rudiment de contrôle qui subsiste encore. Il posa pour condition qu'on lui donnerait 20,000 hommes et un million de livres sterling, et il s'engageait à débloquer Khartoum, à le reprendre si le Mâhdi s'en était emparé, et à pacifier complètement le Soudan. Le gouvernement, qui sortait à peine de

la crise terrible de ces derniers mois, ne put faire de pareils sacrifices et nomma un autre commandant en chef, Allah-Eddin, gouverneur des côtes de la mer Rouge. Les dernières correspondances, parties de Khartoum le 2 et le 9 janvier et le 2 février, nous annoncent qu'El-Obéid, après un long blocus, est tombé aux mains des insurgés. Le Mâhdi est entré dans la ville où il est resté trois jours, puis il s'est dirigé vers Dongola, laissant un de ses lieutenants, nommé Abou-Baker, comme gouverneur. Il distribue lui-même des laisser-passer aux marchands et djellabis, pour traverser les tribus arabes révoltées ; la situation est donc très grave. Il est exact de dire que les Égyptiens en général verraient sans regret le Soudan séparé de l'Égypte, car la plupart d'entre eux considèrent le Soudan comme leur Sibérie chaude, comme une terre d'exil, où ils ne se rendent que contraints et forcés. Mais les véritables patriotes, comme Chérif-Pacha et tant d'autres, ne pourraient voir sans douleur un aussi important territoire échapper à leur domination, que les évènements ont déjà tant réduite.

Le Mâhdi s'est hardiment posé en fondateur d'une religion nouvelle, sorte de mahométisme purifié, et il prétend à la possession complète du Soudan. Lorsqu'il commença à annoncer sa mission providentielle, Réouf-Pacha, voyant ses soldats musulmans ébranlés et hésitants, fit réunir le conseil des ulémas, lequel décida que, d'après la tradition écrite, le Sauveur promis à l'Islam devait venir de l'est, et que Mohammed-Ahmed ne pouvait être le Mâhdi, puisqu'il venait de l'occident. La décision des ulémas fut imprimée à 4,000 exemplaires et répandue à profusion ; mais on regarda cette déclaration comme l'œuvre du gouvernement, et la vénération pour le prophète n'en fut pas diminuée. Le cachet dont il signe ses ordres est ainsi conçu : *La illah illalah, Mohammed-Ahmed-Abdoulla* (il n'y a de Dieu que Dieu, et Mohammed-Ahmed est son envoyé). Il a organisé la perception des impôts dans tout le Kordofan, et sans aucune exagération, en tenant compte des postes qui sont échelonnés sur les bords du Nil Blanc et sur la route du Darfour, on ne peut pas évaluer ses forces à moins de 110,000 hommes, dont un dixième seulement armés de fusils, mais avec une forte cava-

lerie d'au moins 20,000 hommes, spécialement Bagharas. Les renforts qui arrivent de Souakim sont dans l'état le plus misérable et terrifiés par les nombreuses défaites où tant de soldats réguliers ont trouvé la mort depuis huit mois. Des symptômes graves de rébellion se manifestent à Khartoum même, où plusieurs incendies ont déjà éclaté dans les dépôts et magasins du gouvernement. Plusieurs notables indigènes sont des partisans bien connus du Mâhdi ; et parmi eux, Cheik-Toujiari-Soliman, Guizzouli-Bey, Ahmed-el-Telib et ses deux fils. Les superstitions les plus grossières se répandent parmi les troupes, telles que le changement de la poudre en eau, en présence du Mâhdi.

Telle est la situation, presque désespérée, du Soudan égyptien, cette Inde de l'Égypte. La France peut-elle se désintéresser de ces graves évènements ? Nous ne le pensons pas. Elle ne saurait oublier, sans faillir, les intérêts matériels et moraux que nous possédons et avons toujours possédés à Kharthoum et sur le Haut-Nil : travaux de nos explorateurs Caillaud, d'Abbadie, Guillaume Lejean, Le Saint, Poncet et tant d'autres; établissements de commerce de nos nationaux et protégés français, au premier rang desquels est la maison de notre courageux compatriote Albert Marquet, dont le commerce de gommes arabiques et d'ivoire comprend, à lui seul, le quart du commerce total de ces articles dans le Soudan égyptien. En outre, notre pays pourrait-il ne pas ressentir le coup terrible qui serait porté à la civilisation, si la vallée du Haut-Nil retombait dans la nuit et dans la barbarie ? Tous les efforts tentés depuis cinquante ans seraient perdus d'un seul coup. L'esclavage, à peine entamé par la convention Vivian-Chérif et les efforts de nos consuls, refleurirait de plus belle, et le chaos succéderait à un ordre de choses qui, tout imparfait qu'il soit, permet au moins d'entrevoir, pour un avenir prochain, l'accès au monde extérieur et à la lumière de toutes ces populations noires, si peu connues encore et que la mission du xx^e^ siècle sera de civiliser. Nous nous proposons, dans une prochaine étude, d'examiner quels sont les meilleurs moyens à employer pour tirer parti des immenses richesses naturelles de ces contrées qui seront un jour pour l'Égypte une ressource suprême, d'y créer des voies

de communication, et de substituer le commerce et le travail productif au hideux trafic des esclaves. Cette étude sera encore à sa place quand la paix sera revenue, car les crises les plus violentes ont une fin, et la nature, elle, demeure éternelle. Nous préférons, dans quelques considérations rapides, chercher à qui incombe la tâche de pacifier la révolte.

## IV

Dans une déclaration solennelle faite à la Chambre des Communes, M. Gladstone déclarait, il y a deux mois, que la pacification du Soudan était exclusivement l'affaire du gouvernement égyptien; or, je ne crains pas de le dire, cette déclaration sera démentie par les faits. Malgré l'indifférence affectée du gouvernement anglais pour la révolte, les évènements seront plus forts que les combinaisons purement politiques. La situation même que l'Angleterre a violemment prise en Égypte, lui interdit de se désintéresser de ce qui se passe au Soudan. Il serait trop commode d'avoir été à l'honneur, si honneur il y a, pour ne pas se trouver quelque peu à la peine. Certes, la tâche n'est pas facile; les difficultés à vaincre sont de deux sortes. La première consiste dans le transport des troupes sur le lieu de l'insurrection : de Souakim au Nil il y a au minimum douze jours de désert; en outre, les tribus Hadendouas et Bicharrines, dès qu'une réquisition militaire est prévue, emmènent leurs chameaux dans la montagne, où il est difficile de les atteindre. Mais le plus gros embarras n'est pas là, il réside dans l'esprit des troupes employées à la répression : ce sont presque tous d'anciens officiers de l'armée d'Arabi, encore aigris par la défaite, et il en résulte, malgré les déclarations optimistes de la presse anglaise, un aléa terrible. Il est à craindre que les soldats de Tell-el-Kébir ne soient que mollement disposés à combattre le Mâhdi, dont la révolte peut leur sembler une continuation de celle d'Arabi, une levée de boucliers contre l'élément étranger et contre le Khédive, devenu le docile instrument des Anglais.

Un appui extérieur sera donc nécessaire à l'Égypte, et l'heure

ne tardera pas où l'Angleterre, malgré la diversion qu'elle cherchera dans l'Abyssinie que la maladie du roi Joannès a seule maintenue immobile, devra, bon gré mal gré, faire intervenir ses régiments. Le docteur Schweinfurth, dans une lettre adressée à l'*Anti-slavery Reporter*, croit que l'expédition destinée à briser la révolte du Mâhdi devra durer dix-huit mois. Sans nous prononcer aussi ouvertement, nous pensons que nul ne saurait prévoir, dès aujourd'hui, les complications de toutes sortes qui pourront surgir de cette grave situation. Or, au moment où le *condominium* anglo-français est brisé, où la réorganisation de l'Égypte se poursuit sans notre concours, il est impossible à l'Angleterre, qui a déclaré vouloir entreprendre à elle seule toute cette lourde tâche, de se désintéresser de cet immense pays du Soudan, dépendance directe de l'Égypte. La tâche est lourde, mais le devoir est étroit. Nous attendons l'Angleterre à l'œuvre, car la pacification du Soudan s'impose à la nation qui a pris en main les destinées de l'Égypte. La civilisation n'a qu'à gagner si cette tâche se trouve n'être pas trop pesante pour ses épaules.

Quelles que soient les péripéties de la lutte, quel qu'en soit le résultat final, le bon renom dont jouit la France à Khartoum et au Soudan égyptien ne saurait en être atteint, pas plus que le canon de Tell-el-Kébir et les évènements foudroyants dont la Basse-Égypte a été le théâtre, après le bombardement d'Alexandrie, n'ont pu biffer du livre de l'histoire tant de pages éclatantes et glorieuses pour notre patrie ; c'est là une considération qui a bien sa valeur dans les circonstances actuelles et qui est de nature à donner confiance aux hommes politiques chargés de maintenir intact, en Égypte, notre vieux patrimoine de gloire et d'influence !

Louis VOSSION.

# LETTRES

DE

# GEORGE SAND A GUSTAVE FLAUBERT [1]

---

Nohant, 18 janvier 1872.

Faut pas être malade, faut pas être grognon, mon vieux troubadour. Il faut tousser, moucher, guérir. Dire que la France est folle, l'humanité bête, et que nous sommes des animaux mal finis, il faut s'aimer quand même, soi, son espèce, ses amis surtout. J'ai des heures bien tristes. Je regarde *mes fleurs*, ces deux petites qui sourient toujours, leur mère charmante et mon sage piocheur de fils que la fin du monde trouverait chassant, cataloguant, faisant chaque jour sa tâche, et gai quand même comme *Polichinelle* aux heures *rares* où il se repose.

Il me disait ce matin : — Dis à Flaubert de venir, je me mettrai en récréation tout de suite, je lui jouerai les marionnettes, je le forcerai à rire.

La vie à plusieurs chasse la réflexion. Tu es trop seul. Dépêche-toi de venir te faire aimer chez nous.

Nohant, 25 janvier 1872.

Tu as très bien fait de m'inscrire, et même je veux *contribuer*. Porte-moi pour la somme que tu voudras et dis-le-moi pour que je te la fasse remettre.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 février et du 1er mars.

J'ai lu ta préface, dans le *Temps*, dont la fin est très belle et touchante. Mais je vois que ce pauvre ami était, comme toi, *indécoléreux*, et à l'âge que tu as maintenant, j'aimerais te voir moins irrité, moins occupé de la bêtise des autres. Pour moi, c'est du temps perdu comme de se récrier sur l'ennui de la pluie et des mouches. Le public à qui l'on dit tant qu'il est bête se fâche et n'en devient que plus bête ; car, fâché ou irrité, on devient sublime si on est intelligent, idiot si on est bête.

Après ça, peut-être que cette indignation chronique est un besoin de ton organisation ; moi elle me tuerait. J'ai un immense besoin d'être calme pour réfléchir et chercher. En ce moment, je fais de l'*utile* au risque de tes anathèmes. Je cherche à rendre clairs les débuts de l'enfant dans la vie cultivée, persuadée que la première étude imprime son mouvement sur toutes les autres et que la pédagogie nous enseigne toujours midi à quatorze heures. Bref, je m'applique à un *abécédaire :* ne me *dévore* pas.

J'ai *un seul* regret de Paris, c'est de n'être pas en tiers avec Tourgueneff quand tu liras ton *Saint Antoine*. Pour tout le reste, Paris ne m'appelle point ; mon cœur y a des affections que je ne veux point froisser en me trouvant en désaccord avec les idées. Il est impossible qu'on ne se lasse pas de cet esprit de parti ou de secte qui fait qu'on n'est plus Français, ni homme, ni soi-même. On n'a pas de pays, on est d'une église, on fait ce que l'on blâme, pour ne pas manquer à la discipline de l'école. Moi je ne peux pas me disputer avec ceux que j'aime et je ne sais mentir ; j'aime mieux me taire, on me trouverait froide ou stupide ; autant rester chez soi.

Tu ne me parles pas de ta mère, est-elle à Paris avec sa petite-fille ? J'espère que ton silence veut dire qu'elles vont bien. Ici tout passe l'hiver à merveille, les enfants sont excellents et ne donnent que de la joie ; après le funèbre hiver de 70-71, on ne doit se plaindre de rien.

Peut-on vivre paisible, diras-tu, quand le genre humain est si absurde ? Je me soumets en me disant que je suis peut-être aussi absurde que lui et qu'il est temps d'aviser à me corriger.

Je t'embrasse pour moi et pour tous les miens.

Nohant, 28 janvier 1872.

Ta préface est splendide et le livre est divin! —Tiens, j'ai fait un vers sans le savoir, Dieu me le pardonne. Oui, tu as raison, il n'était pas de second ordre celui-là, et les ordres ne se décrètent pas, surtout dans un temps où la critique défait tout et ne fait rien. Tout ton cœur est dans ce simple et discret récit de sa vie. Je vois bien à présent pourquoi il est mort si jeune; il est mort d'avoir trop vécu par l'esprit. Je t'en prie, ne t'absorbe pas tant dans la littérature et dans l'érudition. Change de place, agite-toi, aie des maîtresses ou des femmes, comme tu voudras, et pendant ces phases, ne travaille pas, car il ne faut pas brûler la chandelle par les deux bouts, mais il faut changer le bout qu'on allume.

A mon vieux âge, je me précipite encore dans des torrents de *far niente;* les amusements les plus enfantins, les plus bêtes, me suffisent, à moi, et je reviens plus lucide de mes accès d'imbécillité.

C'est une grande perte pour l'art que cette mort prématurée. Dans dix ans, il n'y aura plus un seul poète. Ta préface est belle et bonne. Il y a des pages qui sont des modèles, et il est bien vrai que le bourgeois lira ça en n'y trouvant rien de remarquable. Ah! si on n'avait pas le petit sanctuaire, la pagodine intérieure, où, sans rien dire à personne, on se réfugie pour contempler et rêver le beau et le vrai, il faudrait dire : A quoi bon ?

J'embrasse les deux gros diamants qui t'ornent la trompette.

Nohant, janvier 1872.

Mon troubadour, je pense à ce que tu m'as demandé et je le ferai; mais, cette semaine, il faut que je me repose. J'ai trop fait la folle au carnaval avec mes petites-filles et mes petits-neveux.

Je t'embrasse pour moi et toute ma couvée.

Nohant, 17 mars 1872.

Je ne veux pas de ça, tu n'entres pas dans la vieillesse. Il n'y a pas de vieillesse dans le sens *hargneux* et *misanthrope*. Au contraire, quand on est bon, on devient meilleur, et comme déjà tu es meilleur que la plupart des autres, tu dois devenir exquis.

Tu te vantes, au reste, quand tu te proposes d'être en colère contre *tout et tous*. Tu ne pourrais pas. Tu es faible devant le chagrin comme tous ceux qui sont tendres. Les forts sont ceux qui n'aiment pas. Tu ne seras jamais fort, et c'est tant mieux. Il ne faut pas non plus vivre seul ; quand la force revient, il faut vivre et ne pas la renfermer pour toi seul.

Moi j'espère que tu vas renaître avec le printemps. Voilà la pluie qui détend, demain ce sera le soleil qui ranime. Nous sortons tous d'être malades, nos filles rudement enrhumées, Maurice assez secoué par une courbature avec froid, moi reprise de frissons et d'anémie ; je suis bien, bien patiente et j'empêche tant que je peux les autres de s'impatienter, tout est là ; l'ennui du mal double toujours le mal. Quand serons-nous *sages* comme les anciens l'entendaient ? cela, en somme, voulait dire *patient*, pas autre chose. Voyons, cher troubadour, il faut être patient, un peu pour commencer, et puis, on s'y habitue ; si nous ne travaillons pas sur nous-mêmes, comment espérer qu'on sera toujours en train de travailler sur les autres ?

Enfin, au milieu de tout cela, n'oublie pas qu'on t'aime et que le mal que tu te fais nous en fait aussi.

J'irai te voir et te secouer sitôt que j'aurai repris mes jambes et ma volonté qui sont encore en retard. J'attends, je sais qu'elles reviendront.

Tendresses de tous mes malades. Le polichinelle n'a encore perdu que son archet et il est encore souriant et bien doré. Le baby de Lolo a eu des malheurs, mais ses robes habillent d'autres poupées. Moi je ne bats que d'une aile, mais je t'embrasse et je t'aime.

9 avril 1872.

Je suis avec toi, toute la journée et le soir, et à tout instant, mon pauvre cher ami. Je pense à tout ce qui se passe de navrant autour de toi. Je voudrais être près de toi. La contrariété d'être clouée ici me rend plus souffrante. Je voudrais un mot où tu me dirais que tu as le courage qu'il faut avoir. La fin de cette digne et chère existence a été douloureuse et longue, car, du jour où elle est devenue infirme, elle est tombée, et vous ne pouviez plus la distraire et la consoler. Voilà, hélas, l'incessante et cruelle préoccupation finie, comme finissent les choses de ce monde, le déchirement après la lutte ! Quelle amère conquête du repos ! et cette inquiétude va te manquer, je le sais. Je connais ce genre de consternation qui suit le combat contre la mort.

Enfin, mon pauvre enfant, je ne puis que t'ouvrir un cœur maternel qui ne te remplacera rien, mais qui souffre avec le tien et bien vivement à chacun de tes désastres.

Nohant, 5 juillet 1872.

C'est aujourd'hui que je veux t'écrire, 68 *ans*. Santé parfaite, malgré la coqueluche qui me laisse dormir depuis que je la plonge tous les jours dans un petit torrent furibond, froid comme glace. Cela bouillonne dans les pierres, les fleurs, les grandes herbes sous un ombrage délicieux. C'est une baignoire *idéale*.

Nous avons eu des orages terribles, le tonnerre est tombé dans notre jardin, et notre ruisseau d'*Indre* est devenu un gave des Pyrénées, ce n'est pas désagréable. Quel été splendide ! Les graminées ont sept pieds de haut, les blés sont des nappes de fleurs. Le paysan trouve qu'il y en a trop, mais je le laisse dire, c'est si beau ! Je vais à la rivière à pied, je me mets toute bouillante dans l'eau glacée. Le médecin trouve que c'est fou, je le laisse dire aussi, je me guéris pendant que ses malades se soignent et crèvent. Je suis de la nature de l'herbe des champs : de l'eau et du soleil, voilà tout ce qu'il me faut.

Es-tu en route pour les Pyrénées ? Ah ! je t'envie, je les

aime tant ! J'y ai fait des courses insensées, mais je ne connais pas Luchon. Est-ce beau aussi ? Tu n'iras pas là sans aller voir le cirque de Gavarnie et le chemin qui y conduit ? Et Cauterets, et le lac de Gaube ? Et la route de Saint-Sauveur ? Mon Dieu, qu'on est heureux de voyager, de voir des montagnes, des fleurs, des précipices ! Est-ce que tout cela t'ennuie ? Est-ce que tu te rappelles qu'il y a des éditeurs, des directeurs de théâtre, des lecteurs et des *publics*, quand tu cours le pays ? Moi j'oublie tout, comme quand Pauline Viardot chante.

L'autre jour, nous avons découvert à trois lieues de chez nous *un désert*, désert absolu, des bois sur une grande étendue de pays où on n'aperçoit pas une chaumière, pas un être humain, pas un mouton, pas une poule, rien que des fleurs, des papillons et des oiseaux pendant tout un jour. Mais où ma lettre te trouvera-t-elle ? J'attendrai pour te l'envoyer que tu m'aies donné une adresse.

Nohant, 19 juillet 1872.

Cher vieux,

Nous aussi nous partons, mais sans savoir encore où nous allons ; ça m'est bien égal. Je voulais mener ma nichée en Suisse ; ils aiment mieux aller dans le sens opposé, vers l'Océan ; va pour l'Océan, pourvu que l'on voyage et qu'on se baigne, je suis folle de joie. Décidément, nos deux vieilles *troubadoureries* sont deux antinomies. Ce qui t'ennuie m'amuse ; j'aime le mouvement, le bruit, et même les choses ennuyeuses des voyages trouvent grâce devant moi, dès qu'elles font partie des voyages. Je suis bien plus sensible à ce qui dérange le calme de la vie sédentaire qu'à ce qui est dérangement normal et obligatoire dans la vie de locomotion.

Je suis absolument comme mes petites-filles qui sont ivres d'avance et sans savoir pourquoi. Mais c'est curieux de voir comme les enfants, tout en aimant le changement, voudraient emporter leur milieu, leurs jouets d'habitude à travers le monde extérieur. Aurore fait les malles de ses poupées, et Gabrielle, qui préfère les bêtes, prétend emmener ses lapins, son petit

chien et un petit cochon qu'elle protège en attendant qu'elle le mange. *Such is life.*

Je crois que, malgré ta mauvaise humeur, ce voyage te fera du bien. Il te force à reposer ton cerveau, et s'il faut fumer moins, la belle affaire! La santé avant tout. J'espère que ta nièce te force à remuer un peu; elle est bon enfant, elle doit avoir de l'autorité sur toi, ou le monde serait renversé.

Tu t'étonnes que les paroles ne soient pas des contrats; tu es bien naïf; en affaires, il n'y a que des écrits. Nous sommes des Don Quichotte, mon vieux troubadour; il faut nous résigner à être bernés par les aubergistes. La vie est faite comme cela, et qui ne veut pas être trompé doit aller vivre au désert. Ce n'est pas vivre que de s'abstenir de tout le mal de ce bas monde. Il faut avaler l'amer et le sucré.

Pour ton *Saint Antoine*, si tu me le permets, à mon premier voyage à Paris, j'aviserai à te trouver un éditeur ou revue; mais il faudrait en causer ensemble et me lire. Pourquoi ne viendrais-tu pas chez nous au mois de septembre? J'y serai jusqu'à l'hiver.

Tu me demandes ce que je fais maintenant; j'ai fait depuis Paris un article sur *Mademoiselle Flauguergues*, qui paraîtra dans l'*Opinion nationale* avec un travail de *ladite;* un feuilleton pour le *Temps* sur Victor Hugo, Bouilhet, Leconte de Lisle et Pauline Viardot. Je désire que tu sois content de ce que je dis de ton ami. J'ai fait un second conte fantastique pour la *Revue des Deux Mondes*, un conte pour les enfants. J'ai écrit une centaine de lettres, la plupart pour réparer les sottises ou alléger la misère des imbéciles de ma connaissance. La paresse est la lèpre de ce temps-ci, et la vie se passe à travailler pour ceux qui ne travaillent pas.

Je ne me plains pas, je me porte bien! Je plonge tous les jours dans l'Indre et dans sa cascade glacée mes soixante-huit ans. Quand je ne serai plus utile et agréable aux autres, je désire m'en aller tranquillement sans dire *ouf!* ou, tout au moins, en ne disant que cela contre la pauvre espèce humaine qui ne vaut pas grand'chose, mais dont je fais partie, ne valant peut-être pas grand'chose non plus.

Je t'aime et je t'embrasse. Ma famille t'en envoie autant, le bon Plauchut compris. Il vient courir avec nous.

Quand nous serons pour *quelques jours*, *quelque part*, je te l'écrirai pour avoir de tes nouvelles.

Nohant, 8 septembre 1872.

Comme de coutume, nos lettres se sont croisées; tu dois recevoir aujourd'hui les portraits de mes fillettes, pas jolies en ce moment de leur croissance, mais si bien pourvues de beaux yeux, qu'elles ne pourront jamais être laides.

Tu vois que je suis écœurée comme toi et indignée, hélas! sans pouvoir haïr ni le genre humain ni notre pauvre cher pays. Mais on sent trop l'impuissance où l'on est de lui remonter le cœur et l'esprit. On travaille quand même, ne fût-ce que pour faire, comme tu dis, des ronds de serviette, et, tout en servant le public, quant à moi, j'y pense le moins possible. Le *Temps* m'a rendu le service de me faire fouiller dans ma corbeille aux épluchures. J'y trouve les prophéties que la conscience de chacun de nous lui a inspirées, et ces petits retours sur le passé devraient nous donner courage ; mais il n'en est point ainsi. Les leçons de l'expérience ne servent que quand il est trop tard.

Je crois que, sans subvention, l'Odéon ne sera pas en état de bien monter une pièce littéraire comme celle d'*Aïssé;* et qu'il ne faut pas la compromettre avec des massacres. Il faut attendre et voir venir. Quant à la société Berton, je n'ai pas de ses nouvelles ; elle court la province et ceux qui la composent ne seront pas repris par Chilly, qui est furieux contre eux.

L'Odéon a laissé partir Reynard, un artiste de premier ordre, que Montigny a eu l'esprit d'engager. Il ne reste vraiment à l'Odéon personne que je sache. Pourquoi ne songes-tu pas au Théâtre-Français?

Où est la princesse Mathilde? A Enghien ou à Paris ou en Angleterre? Je t'envoie un mot que tu mettras dans la première lettre que tu auras à lui écrire.

Je ne peux pas aller te voir, cher vieux, et pourtant j'avais bien mérité un peu de ces heureuses vacances; mais je ne peux

pas quitter le *home* pour toutes sortes de raisons trop longues à dire, et de nul intérêt, mais inflexibles. Je ne sais même pas si j'irai à Paris cet hiver. Me voilà si vieille! Je me figure que je ne peux qu'ennuyer les autres et qu'on ne peut me tolérer que chez moi. Il faudra absolument, puisque tu comptes y aller cet hiver, que tu viennes me voir ici avec Tourgueneff; prépare-le à cet enlèvement. Je t'embrasse comme je t'aime, et mon monde aussi.

Nohant, 25 octobre 1872.

Tes lettres tombent sur moi comme une pluie qui mouille, et fait pousser tout de suite ce qui est en germe dans le terrain; elles me donnent l'envie de répondre à tes raisons, parce que tes raisons sont fortes et poussent à la réplique.

Je ne prétends pas que mes répliques soient fortes aussi, elles sont sincères, elles sortent de mes racines à moi, comme les plantes susdites. C'est pourquoi je viens d'écrire un feuilleton sur le sujet que tu soulèves, en m'adressant cette fois à *une amie*, laquelle m'écrit aussi dans ton sens, mais moins bien que toi, ça va sans dire, et un peu à un point de vue d'aristocratie intellectuelle, auquel elle n'a pas *tous les droits voulus*.

*Mes racines*, on n'extirpe pas cela en soi et je m'étonne que tu m'invites à en faire sortir des tulipes, quand elles ne peuvent te répondre que par des pommes de terre. Dès les premiers jours de mon éclosion intellectuelle, quand, m'instruisant toute seule auprès du lit de ma grand'mère paralytique, ou à travers champs aux heures où je la confiais à Deschartres, je me posais sur la société les questions les plus élémentaires. Je n'étais pas plus avancée à dix-sept ans qu'un enfant de six ans, pas même; grâce à Deschartres, le précepteur de mon père, qui était contradiction des pieds à la tête, grande instruction et absence de bon sens; grâce au couvent où l'on m'avait fourrée, Dieu sait pourquoi, puisqu'on ne croyait à rien; grâce aussi à un entourage de pure restauration où ma grand'mère, philosophe mais mourante, s'éteignait sans plus résister au courant monarchique.

Alors je lisais Chateaubriand et Rousseau; je passais de

l'Évangile au *Contrat social*. Je lisais l'histoire de la Révolution faite par des dévots, l'histoire de France faite par des philosophes, et un beau jour j'accordai tout cela comme une lumière faite de deux lampes, et j'ai eu des *principes*. Ne ris pas, des principes d'enfant très candide qui me sont restés à travers tout, à travers *Lélia* et l'époque romantique, à travers l'amour et le doute, les enthousiasmes et les désenchantements. Aimer, se sacrifier, ne se reprendre que quand le sacrifice est nuisible à ceux qui en sont l'objet et se sacrifier encore dans l'espoir de servir une cause vraie, l'amour.

Je ne parle pas ici de la passion personnelle, mais de l'amour de la race, du sentiment étendu de l'amour de soi, de l'horreur du *moi tout seul*. Et cet idéal de *justice* dont tu parles, je ne l'ai jamais vu séparé de l'amour, puisque la première loi pour qu'une société naturelle subsiste, c'est que l'on se serve mutuellement comme chez les fourmis et les abeilles. Ce concours de tous au même but, on est convenu de l'appeler instinct chez les bêtes et peu importe, mais chez l'homme l'instinct est amour; qui se soustrait à l'amour se soustrait à la vérité, à la justice.

J'ai traversé des révolutions et j'ai vu de près les principaux acteurs ; j'ai vu le fond de leur âme, je devrais dire tout bonnement le fond de leur sac : *Pas de principes*, aussi pas de véritable intelligence, pas de force, pas de durée. Rien que des moyens et un but personnel. Un seul avait des principes, pas tous bons, mais devant la sincérité desquels il comptait pour rien sa personnalité : Barbès.

Chez les artistes et les lettrés, je n'ai trouvé aucun fond. Tu es le seul avec qui j'aie pu échanger des idées autres que celles du métier : je ne sais si tu étais chez Magny un jour où je leur ai dit qu'ils étaient tous des *messieurs*. Ils disaient qu'il ne fallait pas écrire pour les ignorants ; ils me conspuaient, parce que je ne voulais pas écrire que pour ceux-là, vu qu'eux seuls ont besoin de quelque chose. Les maîtres sont pourvus, riches et satisfaits. Les imbéciles manquent de tout, je les plains. Aimer et plaindre ne se séparent pas. Et voilà le mécanisme peu compliqué de ma pensée.

J'ai la passion du bien et point du tout de sentimentalisme

de parti pris. Je méprise celui qui prétend avoir mes principes et qui fait le contraire de ce qu'il dit. Je ne plains pas l'incendiaire et l'assassin qui tombent sous le coup de la loi; je plains profondément la classe qu'une vie brutale, déchue, sans essor et sans aide, réduit à produire de pareils monstres. Je plains l'humanité, je la voudrais bonne, parce que je ne peux pas m'abstraire d'elle, parce qu'elle est moi, parce que le mal qu'elle se fait me frappe au cœur, parce que sa honte me fait rougir, parce que ses crimes me tordent le ventre, parce que je ne peux comprendre le paradis au ciel ni sur la terre pour moi tout seul. Tu dois me comprendre, toi qui es bonté de la tête aux pieds.

Es-tu toujours à Paris? Il a fait des jours si beaux que j'ai été tenté d'aller t'y embrasser; mais je n'ose pas dépenser de l'argent, si peu que ce soit, quand il y a tant de misère. Je suis avare, parce que je me sais prodigue quand j'oublie, et j'oublie toujours. Et puis, j'ai tant à faire!... Je ne sais rien, et je n'apprends pas, parce que je suis toujours forcée de rapprendre. J'ai pourtant bien besoin de te retrouver un peu; c'est une partie de moi qui me manque.

Mon Aurore m'occupe beaucoup. Elle comprend trop vite et il faudrait la mener au triple galop. Comprendre la passionne, savoir la rebute. Elle est paresseuse comme était monsieur son père. Il en a si bien rappelé que je ne m'impatiente pas. Elle se promet de t'écrire bientôt une lettre. Tu vois qu'elle ne t'oublie pas. Le polichinelle de la titite a perdu la tête, à force littéralement d'être embrassé et caressé. On l'aime encore autant sans tête; quel exemple de fidélité au malheur! Son ventre est devenu un coffre où on met des joujoux.

Maurice est plongé dans des études archéologiques, Lina est toujours adorable, et tout va bien, sauf que les bonnes ne sont pas propres. Que de chemin ont encore à faire les êtres qui ne se peignent pas!

Je t'embrasse; dis-moi où tu en es avec *Aïssé*, l'Odéon et tout ce tracas dont tu es chargé. Je t'aime, c'est la conclusion à tous mes discours.

Nohant, 26 octobre 1872.

Cher ami,

Voilà encore un chagrin pour toi; un chagrin prévu, mais toujours douloureux. Pauvre Théo, je le plains profondément non d'être mort, mais de n'avoir pas vécu depuis vingt ans; et s'il eût consenti à vivre, à exister, à agir, à oublier un peu sa personnalité intellectuelle pour conserver sa personne matérielle, il eût pu vivre longtemps encore et renouveler son fonds, dont il a trop fait un trésor stérile. On dit qu'il a beaucoup souffert de la misère pendant le siège, je le comprends, mais après? pourquoi et comment?

Je suis inquiète de n'avoir pas de tes nouvelles depuis longtemps. Es-tu à Croisset? Tu as dû venir à Paris pour l'enterrement de ce pauvre ami. Que de séparations cruelles et répétées! Je t'en veux de devenir sauvage et mécontent de la vie. Il me semble que tu regardes trop le bonheur comme une chose possible, et que l'absence de bonheur, qui est notre état chronique, te fâche et t'étonne trop. Tu fuis tes amis, tu te plonges dans le travail et prends pour du temps perdu celui que tu emploierais à aimer ou à te laisser aimer. Pourquoi n'es-tu pas venu chez nous avec M^me^ Viardot et Tourgueneff? Tu les aimes, tu les admires; tu te sais adoré chez nous, et tu te sauves pour être seul. Eh bien, pourquoi ne te marierais-tu pas? Être seul, c'est odieux, c'est mortel, et c'est cruel aussi pour ceux qui vous aiment. Toutes tes lettres sont désolées et me serrent le cœur. N'as-tu pas une femme que tu aimes ou par qui tu serais aimé avec plaisir? Prends-la avec toi. N'y a-t-il pas quelque part un moutard dont tu peux te croire le père? Élève-le. Fais-toi son esclave, oublie-toi pour lui.

Que sais-je? Vivre en soi est mauvais. Il n'y a de plaisir intellectuel que la possibilité d'y rentrer quand on en est longtemps sorti, mais habiter toujours ce *moi* qui est le plus tyrannique, le plus exigeant, le plus fantasque des compagnons, non, il ne faut pas. — Je t'en supplie, écoute-moi, tu enfermes une nature exubérante dans une geôle, tu fais d'un cœur tendre et

indulgent un misanthrope de parti pris, — et tu n'en viendras pas à bout. Enfin je m'inquiète de toi et te dis peut-être des bêtises, mais nous vivons dans des temps cruels et il ne faut pas les subir en les maudissant. Il faut les surmonter en les plaignant. Voilà, je t'aime, écris-moi.

Je n'irai à Paris que dans un mois pour *Mademoiselle Laquintinie ;* où seras-tu?

Nohant, 22 novembre 1872.

Je ne pense pas aller à Paris avant février. Ma pièce est retardée, par suite de la difficulté de trouver l'interprète principal. J'en suis aise, car quitter Nohant, mes occupations et les promenades si belles en ce temps-ci, ne me souriait point; quel automne chaud et bienfaisant pour les vieux! Nous avons à deux heures d'ici des bois absolument déserts où, au lendemain de la pluie, il fait aussi sec que dans une chambre, et où il y a encore des fleurs pour moi et des insectes pour Maurice. Les petites filles courent comme des lapins dans des bruyères plus hautes qu'elles. Mon Dieu, que la vie est bonne quand tout ce qu'on aime est vivant et grouillant! Tu es mon seul *point noir* dans ma vie du cœur, parce que tu es triste et ne veux plus regarder le soleil. Quant à ceux dont je ne me soucie pas, je ne me soucie pas davantage des malices ou des bêtises qu'ils peuvent me faire ou se faire à eux-mêmes. Ils passeront comme passe la pluie. La chose éternelle, c'est le sentiment du beau dans un bon cœur: tu as l'un et l'autre, sacredié tu n'as pas le droit de n'être pas heureux. — Peut-être eût-il fallu dans ta vie *l'emboîtement du sentiment féminin* dont tu dis avoir fait fi. — Je sais que le féminin ne vaut rien, mais peut-être pour être heureux faut-il avoir été malheureux. Je l'ai été, moi, et j'en sais long; mais j'oublie si bien!

Enfin, triste ou gai, je t'aime et je t'attends toujours ; bien que tu ne parles jamais de venir nous voir et que tu en rejettes l'occasion avec empressement, on t'aime chez nous quand même : on n'est pas assez littéraire pour toi, chez nous, je le sais, mais on aime et ça emploie la vie.

Est-ce que *Saint Antoine* est fini, que tu parles d'un ouvrage de grande envergure, ou si c'est le saint Antoine qui va déployer ses ailes sur l'univers entier. Il le peut, le sujet est immense. Je t'embrasse, dirai-je encore mon vieux troubadour, quand tu es résolu à tourner au vieux bénédictin! Alors, moi, je reste troubadour, il n'y a pas à dire.

Je t'envoie deux romans pour ta collection de moi; tu n'es pas *obligé* de les lire en ce moment si tu es plongé dans le sérieux.

Nohant, 27 novembre 1872.

Maurice est tout heureux et très fier de la lettre que tu lui as écrite, il n'y a personne qui puisse lui faire autant de plaisir et dont l'encouragement compte plus pour lui. Je t'en remercie aussi, moi, car je pense comme lui.

Comment, tu as fini *Saint Antoine?* Eh bien, faut-il s'occuper de l'éditeur, puisque tu ne t'en occupes pas? Tu ne peux pas garder cela en portefeuille. Tu ne veux pas de Lévy, mais il y en a d'autres; dis un mot, et j'agirai comme pour moi.

Tu me promets d'être guéri plus tard, mais, en attendant, tu ne veux rien faire pour te secouer. Viens donc me lire *Saint Antoine*, et nous parlerons de la publication. Qu'est-ce que c'est que de venir de Croisset ici pour un homme? Si tu ne veux pas venir quand nous sommes en gaieté et en fête, viens pendant qu'il fait doux et que je suis seule.

Toute la famille t'embrasse.

Nohant, 29 novembre 1872.

Tu me gâtes, je n'osais pas t'envoyer ces romans qui étaient sous bande à ton adresse depuis huit jours. Je craignais de te déranger d'un courant d'idées et de t'ennuyer. Tu as tout lâché pour lire Maurice d'abord et puis moi. Nous aurions des remords si nous n'étions pas des égoïstes, bien contents d'avoir un lecteur qui en vaut dix mille, cela fait grand bien, car Maurice et moi, nous travaillons dans le désert, ne sachant jamais que l'un

par l'autre si c'est réussi ou gâché, échangeant nos critiques, et n'ayant pas de rapports avec les *jugeurs* patentés.

Michel ne nous dit jamais qu'au bout d'un an ou deux si ça s'est *vendu*. Quant à Buloz, quand c'est à lui que nous avons affaire, il nous déclare invariablement que c'est mauvais ou médiocre. Il n'y a que Charles Edmond qui nous encourage en demandant de la copie. Nous écrivons sans préoccupation du public, ce n'est peut-être pas mauvais, mais chez nous il y a excès. Aussi un encouragement de toi nous rend le courage, qui ne nous quitte pas, mais qui est souvent un courage triste, tandis que tu nous le fais brillant et gai et sain à respirer.

J'ai donc bien fait de ne pas jeter *Nanon* au feu, comme j'étais prête à le faire quand Charles Edmond est venu me dire que c'était très bien et qu'il le voulait pour son journal. Je te remercie donc et je te rends tes bons baisers, pour *Francia* surtout, que Buloz n'a inséré qu'en rechignant et faute de mieux : tu vois que je ne suis pas gâtée, mais je ne me fâche jamais de tout ça et je n'en parle pas. C'est comme cela et c'est tout simple. Du moment que la littérature est une marchandise, le vendeur qui l'exploite n'apprécie que le client qui achète, et si le client déprécie l'objet, le vendeur déclare à l'auteur que sa marchandise ne plaît pas. La république des lettres n'est qu'une foire où on vend des livres. Ne pas faire de concession à l'éditeur est notre seule vertu, gardons-la et vivons en paix, même avec lui quand il rechigne, et reconnaissons aussi que ce n'est pas lui le coupable. Il aurait du goût si le public en avait.

Voilà mon sac vidé et n'en parlons que pour aviser à *Saint Antoine*, tout en nous disant que les éditeurs seront bêtes. Lévy ne l'est pourtant pas, mais tu t'es fâché avec lui. Je voudrais parler de tout cela avec toi, veux-tu venir? ou remettre à mon voyage à Paris ? Mais quand irai-je? Je ne sais pas. Je crains un peu les bronchites l'hiver, et ne me déplace que quand il le faut absolument, par devoir d'état.

Je ne crois pas qu'on joue *Mademoiselle Laquintinie*. Les censeurs ont déclaré que c'était *un chef-d'œuvre de la plus haute et de la plus saine moralité*, mais qu'ils ne pouvaient pas *prendre sur eux* d'en autoriser la représentation. Il faut que *cela aille plus haut*,

c'est-à-dire au ministre qui renverra au général Ladmirault, c'est à mourir de rire. Mais je ne consens pas à tout cela, et j'aime mieux qu'on se tienne tranquille jusqu'à nouvel ordre. Si le *nouvel* ordre est la monarchie cléricale, nous en verrons bien d'autres. Pour mon compte, ça m'est égal qu'on m'empêche, mais pour l'avenir de notre génération?

Nohant, 3 octobre 1873.

L'existence de Cruchard est un beau poème, tellement dans la couleur que je ne sais si c'est une biographie de ta façon ou la copie d'un article fait de bonne foi. J'avais besoin de rire un peu après le départ de tous les Viardot et du grand Moscove, qui a été charmant. Il est parti très bien et très gai, mais regrettant de n'avoir pas été chez toi. La vérité est qu'il a été malade à ce moment-là. Quel aimable, excellent et digne homme! Et quel talent modeste ! On l'adore ici et je donne l'exemple. On t'adore aussi, Cruchard de mon cœur. Mais tu aimes mieux ton travail que tes camarades, et en cela tu es un être inférieur au vrai Cruchard qui, du moins, adorait notre sainte religion.

A propos, je crois que nous aurons Henri V. On me dit que je vois en noir, je ne vois rien, mais je sens une odeur de sacristie qui gagne. Si cela ne devait pas durer longtemps, je voudrais voir nos bons bourgeois cléricaux subir le mépris de ceux dont ils ont acheté les terres et pris les titres. Ce serait bien fait.

Quel temps admirable dans nos campagnes ! Je vais encore tous les jours me plonger dans le bouillon froid de ma petite rivière et je me rétablis. J'espère reprendre demain le travail absolument abandonné depuis six mois. Ordinairement, je prends des vacances plus courtes, mais toujours la floraison des colchiques dans les prés m'avertit qu'il faut se remettre à la pioche. Nous y voici, piochons. Aime-moi comme je t'aime. Mon Aurore, que je n'ai pas négligée et qui travaille bien, t'envoie un gros baiser ; Lina, Maurice, des tendresses.

Nohant, 10 avril 1874.

Ceux qui disent que je ne trouve pas *Saint Antoine* beau et excellent en ont menti, je n'ai pas besoin de te le dire. Je te demande un peu comment j'aurais été faire mes confidences aux commis de Lévy que je ne connais pas. Je me souviens, quant à Lévy, de lui avoir dit ici, l'été dernier, que je trouvais la chose superbe et de premier numéro.

Je t'aurais déjà fait un article, si je n'avais refusé à Meurice, ces jours derniers, d'en faire un pour le *Quatre-vingt-treize* de Victor Hugo. J'ai dit que j'étais malade. Le fait est que je ne sais pas *faire d'articles* et que j'en ai tant fait pour Hugo que j'ai épuisé mon sujet; je me demande pourquoi il n'en a jamais fait pour moi, car enfin je ne suis pas plus journaliste que lui, et j'aurais plus besoin de son appui qu'il n'a du mien.

En somme, les articles ne servent à rien, à présent, pas plus que les amis au théâtre. Je te l'ai dit, c'est la lutte d'un contre tous, et le mystère, s'il y en a un, c'est de provoquer un courant électrique. Le sujet importe donc beaucoup au théâtre. Dans un roman, on a le temps d'amener à soi le lecteur. Quelle différence! Je ne dis pas comme toi qu'il n'y a rien de mystérieux; si fait, c'est très mystérieux par un côté : c'est qu'on ne peut pas juger son effet d'avance, et que les plus malins se trompent dix fois sur quinze. Tu dis toi-même que tu t'es trompé. Je travaille en ce moment à une pièce, il m'est impossible de savoir si je ne me trompe pas. Et quand le saurai-je? Le lendemain de la première représentation, si je la fais représenter, ce qui n'est pas sûr. Il n'y a d'amusant que le travail qui n'a encore été lu à personne. Tout le reste est corvée et *métier*, chose horrible!

Moque-toi donc de tous ces *potins*, les plus coupables sont ceux qui te les rapportent. Je trouve bien étrange qu'on dise tant contre toi à tes amis. On ne me dit jamais rien, à moi; on sait que je ne laisserais pas dire. Sois vaillant et *content*, puisque *Saint Antoine* va bien et se vend supérieurement. Que l'on t'éreinte dans tel ou tel journal, qu'est-ce que ça fait? Jadis ça faisait quelque chose, à présent rien. Le public n'est plus le

public d'autrefois et le journalisme n'a plus la moindre influence littéraire. Tout le monde est critique et fait son opinion soi-même. On ne me fait jamais d'articles pour mes romans. Je ne m'en aperçois pas.

Je t'embrasse et nous t'aimons.

Nohant, 6 juillet 1874.
Hier 70 ans.

J'ai été à Paris du 30 mai au 10 juin, tu n'y étais pas. Depuis mon retour ici, je suis malade, grippée, rhumatisée, et souvent privée absolument de l'usage du bras droit. Je n'ai pas le courage de garder le lit, je passe la soirée avec mes enfants, et j'oublie mes petites misères qui passeront, tout passe. Voilà pourquoi je n'ai pu t'écrire, même pour te remercier de la bonne lettre que tu m'as écrite à propos de mon roman. A Paris j'ai été surmenée de fatigue. Voilà que je vieillis et que je commence à le sentir, je ne suis pas plus souvent malade, mais la maladie me met plus *à bas*. Ça ne fait rien. Je n'ai pas le droit de me plaindre, étant bien aimée et bien soignée dans mon nid. Je pousse Maurice à courir sans moi, puisque la force me manque pour l'accompagner. Il part demain pour le Cantal, avec un domestique, une tente, une lampe et quantité d'ustensiles pour examiner les *micros* de sa *circonscription* entomologique. Je lui dis que tu t'ennuies sur le Righi. Il n'y comprend rien.

Je reprends ma lettre commencée hier, j'ai encore beaucoup de peine à remuer ma plume, et encore aujourd'hui j'ai une douleur au côté, et je ne peux pas. A demain.

8 juillet. Enfin, je pourrai peut-être aujourd'hui, car j'enrage de penser que tu m'accuses peut-être d'oubli, tandis que je suis empêchée par une faiblesse toute physique, où mon cœur n'est pour rien. Tu me dis qu'on te *trépigne* trop. Je ne lis que le *Temps*, et c'est déjà beaucoup pour moi d'ouvrir un journal et de voir de quoi il parle. Tu devrais faire comme moi et *ignorer* la critique quand elle n'est pas sérieuse et même quand elle l'est. Je n'ai jamais bien vu à quoi elle sert à l'auteur critiqué.

La critique part toujours d'un point de vue personnel dont

l'artiste ne reconnaît pas l'autorité. C'est à cause de cette usurpation de pouvoirs dans l'ordre intellectuel que l'on arrive à discuter le soleil et la lune, ce qui ne les empêche nullement de nous montrer leur bonne face tranquille.

Tu ne veux pas être l'homme de la nature, tant pis pour toi; tu attaches dès lors trop d'importance au détail des choses humaines, et tu ne te dis pas qu'il y a en toi-même une force naturelle qui défie les *si* et les *mais* du bavardage humain. Nous sommes de la nature, dans la nature, par la nature et pour la nature. Le talent, la volonté, le génie, sont des phénomènes naturels comme le lac, le volcan, la montagne, le vent, l'astre, le nuage. Ce que l'homme tripote est gentil ou laid, ingénieux ou bête; ce qu'il reçoit de la nature est bon ou mauvais, mais cela *est*, cela existe et subsiste. Ce n'est pas au tripotage d'appréciation appelé *la critique*, qu'il doit demander ce qu'il a fait et ce qu'il veut faire. La critique n'en sait rien, son affaire est de jaser.

La nature seule sait parler à l'intelligence une langue impérissable, toujours la même, parce qu'elle ne sort pas du vrai éternel, du beau absolu. Le difficile, quand on voyage, c'est de trouver la nature, parce que partout l'homme l'a arrangée et presque partout gâtée, c'est pour cela que tu t'ennuies d'elle probablement, c'est que partout elle t'apparaît déguisée ou travestie. Pourtant les glaciers sont encore intacts, je présume.

Mais je ne peux plus écrire, il faut que je te dise vite que je t'aime et que je t'embrasse tendrement. Donne-moi de tes nouvelles, j'espère que dans quelques jours je serai sur pied; Maurice attend pour partir que je sois vaillante. Je me dépêche tant que je peux, mes petites t'embrassent, elles sont superbes. Aurore se passionne pour la mythologie (George Cox, traduction de Baudry). Tu connais cela? Travail adorable pour les enfants et les parents. Assez, je ne peux plus. Je t'aime, n'aie pas d'idées noires et résigne-toi à t'ennuyer si l'air est bon là-bas.

Nohant, 8 décembre 1874.

Pauvre cher ami,

Je t'aime d'autant plus que tu deviens plus malheureux. Comme tu te tourmentes et comme tu t'affectes de la vie! car tout ce dont tu te plains, c'est la vie; elle n'a jamais été meilleure pour personne et dans aucun temps. On la sent plus ou moins, on la comprend plus ou moins, on en souffre donc plus ou moins, et plus on est en avant de l'époque où l'on vit, plus on souffre. Nous passons comme des ombres sur un fond de nuages que le soleil perce à peine et rarement, et nous crions sans cesse après ce soleil qui n'en peut mais. C'est à nous de déblayer nos nuages.

Tu aimes trop la littérature, elle te tuera et tu ne tueras pas la bêtise humaine. Pauvre chère bêtise, que je ne hais pas, moi, et que je regarde avec des yeux maternels, car c'est une enfance et toute enfance est sacrée. Quelle haine tu lui as vouée, quelle guerre tu lui fais!

Tu as trop de savoir et d'intelligence, tu oublies qu'il y a quelque chose au-dessus de l'art, à savoir : la sagesse, dont l'art à son apogée n'est jamais que l'expression. La sagesse comprend tout, le beau, le vrai, le bien, l'enthousiasme, par conséquent. Elle nous apprend à voir hors de nous quelque chose de plus élevé que ce qui est en nous, et à nous l'assimiler peu à peu par la contemplation et l'admiration.

Mais je ne réussirai même pas à te faire comprendre comment j'envisage et saisis le *bonheur*, c'est-à-dire l'acceptation de la vie quelle qu'elle soit! Il y a une personne qui pourrait te modifier et te sauver, c'est le père Hugo, car il a un côté par lequel il est grand philosophe, tout en étant le grand artiste qu'il te faut et que je ne suis pas. Il faut le voir souvent. Je crois qu'il te calmera; moi, je n'ai plus assez d'orage en moi pour que tu me comprennes. Lui, je crois qu'il a gardé son foudre et qu'il a tout de même acquis la douceur et la mansuétude de la vieillesse.

Vois-le souvent et conte-lui tes peines qui sont grosses, je le vois bien, et qui tournent trop au *spleen*. Tu penses trop aux

morts, tu les crois trop arrivés au repos. Ils n'en ont point. Ils sont comme nous, ils cherchent. Ils travaillent à chercher.

Tout mon monde va bien et t'embrasse. Moi, je ne guéris pas, mais j'espère, guérie ou non, marcher encore pour élever mes petites-filles et pour t'aimer, tant qu'il me restera un souffle.

Nohant, 16 janvier 1875.

Moi aussi, cher ami, je t'embrasse au commencement de l'année et te la souhaite tolérable, puisque tu ne veux plus entendre parler du mythe bonheur. Tu admires ma sérénité; elle ne vient pas de mon fonds, mais de la nécessité où je suis de ne plus penser qu'aux autres. Il n'est que temps, la vieillesse marche et la mort me pousse par les deux épaules.

Je suis encore, sinon nécessaire, du moins extrêmement utile aux miens, et j'irai tant que j'aurai un souffle, pensant, parlant, travaillant pour eux.

Le devoir est le maître des maîtres, c'est le vrai *Zeus* des temps modernes, fils du temps et devenu son maître. Il est celui qui vit et agit en dehors de toutes les agitations du monde. Il ne raisonne pas, il ne discute pas. Il examine sans effroi; il marche sans regarder derrière lui; *Cronos* le stupide avalait des pierres, Zeus les brise avec la foudre, et la foudre c'est la volonté. Je ne suis donc pas un philosophe, mais un serviteur de Zeus qui ôte la moitié de leur âme aux esclaves, mais qui la laisse entière aux braves.

Je n'ai plus le loisir de penser à moi, de rêver aux choses décourageantes, de désespérer de l'espèce humaine, de regarder mes douleurs et mes joies passées et d'appeler la mort.

Parbleu! si on était égoïste, on la verrait venir avec joie; c'est si commode de dormir dans le néant, ou de s'éveiller à une vie meilleure! car elle ouvre ces deux hypothèses ou pour mieux dire cette antithèse.

Mais pour qui doit travailler encore, elle ne doit pas être appelée avant l'heure où l'épuisement ouvrira les portes de la liberté. Il t'a manqué d'avoir des enfants. C'est la punition de

ceux qui veulent être trop indépendants; mais cette souffrance est encore une gloire pour ceux qui se vouent à Apollon. Ne te plains donc pas d'avoir à piocher et peins-nous ton martyre; il y a un beau livre à faire là-dessus.

Renan désespère, dis-tu, moi je ne crois pas cela : je crois qu'il souffre, comme tous ceux qui voient haut et loin; mais il doit avoir des forces en proportion de sa vue. Napoléon partage ses idées, il fait bien s'il les partage toutes. Il m'a écrit une très sage et bonne lettre. Il voit maintenant le salut relatif dans une république sage, et moi je la crois encore possible. Elle sera très bourgeoise et peu idéale, mais il faut bien commencer par le commencement. Nous autres artistes, nous n'avons point de patience. Nous voulons tout de suite l'abbaye de Thélème, mais avant de dire : Fais ce que veux, il faudra passer par : Fais ce que peux.

Je t'aime et je t'embrasse de tout mon cœur. Mes enfants grands et petits se joignent à moi.

Pas de faiblesse, allons! Nous devons tous exemple à nos amis, à nos proches, à nos concitoyens. Et moi, crois-tu donc que je n'ai pas besoin d'aide et de soutien dans ma longue tâche qui n'est pas finie? N'aimes-tu plus personne, pas même ton vieux *troubadour*, qui toujours chante et pleure souvent, mais qui s'en cache comme font les chats pour mourir?

Nohant, 7 septembre 1875.

Tu te désoles, tu te décourages, tu me désoles aussi. C'est égal, j'aime mieux que tu te plaignes que de te taire, cher ami, et je veux que tu ne cesses pas de m'écrire.

J'ai de gros chagrins aussi et souvent. Mes vieux amis meurent avant moi. Un des plus chers, celui qui avait élevé Maurice et que j'attendais pour m'aider à élever mes petites-filles, vient de mourir presque subitement. C'est une douleur profonde. La vie est une suite de coups dans le cœur. Mais le devoir est là, il faut marcher et faire sa tâche sans contrister ceux qui souffrent avec nous.

Je te demande absolument de *vouloir* et de ne pas être indif-

férent aux peines que nous partageons avec toi. Dis-nous que le calme s'est fait et que l'horizon s'est éclairci.

Nous t'aimons, triste ou gai.

Donne de tes nouvelles.

Nohant, 15 novembre 1875.

Te voilà donc à Paris, et tu as quitté le logement de la rue *Murillo?* Tu travailles? Bon espoir et bon courage, le bonhomme se relèvera. Je sais qu'on répète *Victorine* aux Français, mais j'ignore si j'irai voir cette reprise. J'ai été si malade tout l'été, et je souffre encore si souvent des entrailles, que je ne sais pas si la force de me déplacer en hiver me reviendra à point. Nous verrons bien. L'espoir de te trouver là-bas me donnera du courage; ce ne sera pas là ce qui me manquera, mais je suis bien détraquée depuis que j'ai passé ma septentaine, et je ne sais pas encore si je prendrai le dessus. Je ne peux plus marcher, moi qui aimais tant à me servir de mes pattes sans risquer d'atroces douleurs. Je patiente avec ces misères, je travaille d'autant plus et je fais de l'aquarelle à mes heures de récréation.

Aurore me console et me charme, j'aurais bien voulu vivre assez pour la marier. Mais Dieu dispose, et il faut accepter la mort et la vie comme il l'entend.

Enfin, c'est pour te dire que j'irai t'embrasser si la chose n'est pas *absolument* impossible. Tu me liras ce que tu as commencé. En attendant, donne-moi de tes nouvelles, car je ne me déplacerai que pour ces dernières répétitions. Je connais mon personnel, je sais qu'ils feront tous bien, selon leurs moyens et que d'ailleurs Perrin les surveillera.

Nous te *bigeons* tous bien tendrement et nous t'aimons.

Nohant, 18 et 19 décembre 1875.

Enfin, je retrouve mon vieux troubadour qui m'était un sujet de chagrin et d'inquiétude sérieuse. Te voilà sur pied, espérant dans les chances toutes naturelles des évènements extérieurs et retrouvant en toi-même la force de les conjurer, quels qu'ils soient, par le travail. Qu'est-ce que tu appelles quel-

qu'un dans la *haute finance ?* Je n'en sais rien ; moi, je suis liée avec Victor Borie. Faut-il lui écrire?

Tu vas donc te remettre à la pioche ? Moi aussi, car depuis *Flamarande*, je n'ai rien fait que peloter en attendant partie. J'ai été si malade tout l'été. Mais mon bizarre et excellent ami Favre m'a guérie merveilleusement, et je renouvelle mon bail.

Que ferons-nous? Toi, à coup sûr, tu vas faire de la *désolation* et moi de la *consolation*. Je ne sais à quoi tiennent nos destinées, tu les regardes passer, tu les critiques, tu t'abstiens littérairement de les apprécier, tu te bornes à les peindre en cachant ton sentiment personnel avec grand soin par système. Pourtant on le voit bien à travers ton récit, et tu rends plus tristes les gens qui te lisent. Moi, je voudrais les rendre moins malheureux. Je ne puis oublier que ma victoire personnelle sur le désespoir a été l'ouvrage de ma volonté et d'une nouvelle manière de comprendre qui est tout l'opposé de celle que j'avais autrefois.

Je sais que tu blâmes l'intervention de la doctrine personnelle dans la littérature... As-tu raison? n'est-ce pas plutôt manque de conviction que principe d'esthétique? On ne peut pas avoir une philosophie dans l'âme sans qu'elle se fasse jour. Je n'ai pas de conseils littéraires à te donner, je n'ai pas de jugement à formuler sur les écrivains tes amis dont tu me parles. J'ai dit moi-même aux Goncourt toute ma pensée; quant aux autres, je crois fermement qu'ils ont plus d'étude et de talent que moi. Seulement, je crois qu'il leur manque, et à toi surtout, une vue bien arrêtée et bien étendue sur la vie. L'art n'est pas seulement de la peinture. La vraie peinture est d'ailleurs pleine de l'âme qui pousse la brosse. L'art n'est pas seulement de la critique et de la satire, critique et satire ne peignent qu'une face du vrai.

Je veux voir l'homme tel qu'il est. Il n'est pas bon ou mauvais, il est bon et mauvais. Mais il est quelque chose encore, — la nuance ; la nuance qui est pour moi le but de l'art, — étant bon et mauvais, il a une force intérieure qui le conduit à être très mauvais et peu bon, — ou très bon et peu mauvais.

Il me semble que ton école ne se préoccupe pas du fond des

choses et qu'elle s'arrête trop à la surface. A force de chercher la forme, elle fait trop bon marché du fond, elle s'adresse aux lettrés. Mais il n'y a pas de lettrés proprement dits. On est homme avant tout. On veut trouver l'homme au fond de toute histoire et de tout fait. Ç'a été le défaut de l'*Éducation sentimentale,* à laquelle j'ai tant réfléchi depuis, me demandant pourquoi tant d'humeur contre un ouvrage si bien fait et si solide. Ce défaut, c'était l'absence d'*action* des personnages sur eux-mêmes. Ils subissaient le fait et ne s'en emparaient jamais. Eh bien, je crois que le principal intérêt d'une histoire, c'est ce que tu n'as pas voulu faire. A ta place, j'essaierais le contraire; tu te *renourris* pour le moment de Shakespeare et bien tu fais, c'est celui-là qui met des hommes aux prises avec les faits, remarque que, par eux, soit en bien, soit en mal, le fait est toujours vaincu. Ils l'écrasent ou ils s'écrasent avec lui.

La politique est une comédie en ce moment, nous avions eu la tragédie. Finirons-nous par l'opéra ou par l'opérette? Je lis consciencieusement mon journal tous les matins, mais, hors ce moment-là, il m'est impossible d'y penser et de m'y intéresser. C'est que tout cela est absolument vide d'un idéal quelconque, et que je ne puis m'intéresser à aucun des personnages qui font cette cuisine. Tous sont esclaves du fait, parce qu'ils sont nés esclaves d'eux-mêmes.

Mes chères petites vont bien. Aurore est un brin de fille superbe, une belle âme droite dans un corps solide. L'autre est la grâce et la gentillesse. Je suis toujours un précepteur assidu et patient, et il me reste peu de temps pour écrire *de mon état*, vu que je ne peux plus veiller après minuit et que je veux passer toute ma soirée en famille ; mais ce manque de temps me stimule et me fait trouver un vrai plaisir à piocher, c'est comme un fruit défendu que je savoure en cachette.

Tout mon cher monde t'embrasse et se réjouit d'apprendre que tu vas mieux. T'ai-je envoyé *Flamarande* et les photographies de mes fillettes? Sinon, un mot et je t'envoie le tout.

Comment, Littré est sénateur ! c'est à n'y pas croire quand on sait ce que c'est que la Chambre. Il faut tout de même la féliciter pour cet essai de respect d'elle-même.

Nohant, 12 janvier 1876.

Je veux tous les jours t'écrire ; le temps manque absolument. Enfin, voici une éclaircie ; nous sommes ensevelis sous la neige ; c'est un temps que j'adore : cette blancheur est comme une purification générale, et les amusements de l'intérieur sont plus intimes et plus doux. Peut-on haïr l'hiver à la campagne ! La neige est un des plus beaux spectacles de l'année ! Il paraît que je ne suis pas claire dans mes sermons ; j'ai cela de commun avec les orthodoxes, mais je n'en suis pas ; ni dans la notion de l'égalité ni dans celle de l'autorité je n'ai de plan fixe. Tu as l'air de croire que je te veux convertir à une doctrine. Mais non, je n'y songe pas. Chacun part d'un point de vue dont je respecte le libre choix. En peu de mots, je peux résumer le mien : ne pas se placer derrière la vitre opaque par laquelle on ne voit rien que le reflet de son propre nez. Voir aussi loin que possible, le bien, le mal, auprès, autour, là-bas, partout : s'apercevoir de la gravitation incessante de toutes choses tangibles et intangibles vers la nécessité du bien, du bon, du vrai, du beau.

Je ne dis pas que l'humanité soit en route pour les sommets. Je le crois, malgré tout ; mais je ne discute pas là-dessus, c'est inutile, parce que chacun juge d'après sa vision personnelle et que l'aspect général est momentanément pauvre et laid. D'ailleurs, je n'ai pas besoin d'être certaine du salut de la planète et de ses habitants pour croire à la nécessité du bien et du beau : si la planète sort de cette loi, elle périra ; si les habitants s'y refusent, ils seront détruits. D'autres astres, d'autres âmes leur passeront sur le corps, tant pis. Mais quant à moi, je veux graviter jusqu'à mon dernier souffle, non avec la certitude ni l'exigence de trouver ailleurs une *bonne place*, mais parce que ma seule jouissance est de me maintenir avec les miens dans le chemin qui monte.

En d'autres termes, je fuis le cloaque et je cherche le sec et le propre, certaine que c'est la loi de mon existence. C'est peu d'être homme ; nous sommes encore bien près du singe dont on

dit que nous procédons, soit ! raison de plus pour nous éloigner de lui et pour être au moins à la hauteur du vrai relatif que notre race a été admise à comprendre ; vrai très pauvre, très borné, très humble ! Eh bien ! possédons-le au moins autant que possible et ne souffrons pas qu'on nous l'ôte.

Nous sommes, je crois, bien d'accord ; mais je pratique cette simple religion et tu ne la pratiques pas, puisque tu te laisses abattre ; ton cœur n'en est pas pénétré, puisque tu maudis la vie et désires la mort comme un catholique qui aspire au dédommagement, ne fût-ce que le repos éternel. Tu n'es pas plus sûr qu'un autre de ce dédommagement-là. La vie est peut-être éternelle, et par conséquent le travail éternel. S'il en est ainsi, faisons bravement notre étape. S'il en est autrement, si le MOI périt tout entier, ayons l'honneur d'avoir fait notre corvée, c'est le devoir, car nous n'avons de devoirs évidents qu'envers nous-mêmes et nos semblables. Ce que nous détruisons en nous, nous le détruisons en eux. Notre abaissement les rabaisse, nos chutes les entraînent ; nous leur devons de rester debout pour qu'ils ne tombent pas. Le désir de la mort prochaine, comme celui d'une longue vie, est donc une faiblesse et je ne veux pas que tu l'admettes plus longtemps comme un droit. J'ai cru l'avoir autrefois ; je croyais pourtant ce que je crois aujourd'hui, mais je manquais de force, et, comme toi, je disais : Je n'y peux rien. Je me mentais à moi-même. On y peut tout. On a la force qu'on croyait ne pas avoir, quand on désire ardemment graviter, monter un échelon tous les jours, se dire : Il faut que le Flaubert de demain soit supérieur à celui d'hier, et celui d'après-demain plus solide et plus lucide encore. Quand tu te sentiras sur l'escalier, tu monteras très vite. Tu vas entrer peu à peu dans l'âge le plus heureux et le plus favorable de la vie : la vieillesse. C'est là que l'art se révèle dans sa douceur ; tant qu'on est jeune, il se manifeste avec angoisse. Tu préfères une phrase bien faite à toute la métaphysique. Moi aussi, j'aime à voir résumer en quelques mots ce qui remplit ailleurs des volumes ; mais, ces volumes, il faut les avoir compris à fond (soit pour les admettre, soit pour les rejeter) pour trouver le résumé sublime qui devient l'art littéraire à sa plus haute expression ; c'est pour-

quoi il ne faut rien mépriser des efforts de l'esprit humain pour arriver au vrai.

Je te dis cela, parce que tu as des partis pris excessifs *en paroles*. Au fond, tu lis, tu creuses, tu travailles plus que moi et qu'une foule d'autres. Tu as acquis une instruction à laquelle je n'arriverai jamais. Tu es donc plus riche cent fois que nous tous ; tu es un riche et tu cries comme un pauvre. Faites la charité à un gueux qui a de l'or plein sa paillasse, mais qui ne veut se nourrir que de phrases bien faites et de mots choisis. Mais, bêta, fouille dans ta paillasse et mange ton or. Nourris-toi des idées et des sentiments amassés dans ta tête et dans ton cœur; les mots et les phrases, *la forme* dont tu fais tant de cas, sortira toute seule de ta digestion. Tu la considères comme un but, elle n'est qu'un effet. Les manifestations heureuses ne sortent que d'une émotion, et une émotion ne sort que d'une conviction. On n'est point ému par la chose à laquelle on ne croit pas avec ardeur.

Je ne dis pas que tu ne crois pas ; au contraire, toute ta vie d'affection, de protection et de bonté charmante et simple prouve que tu es le particulier le plus convaincu qui existe. Mais dès que tu manies la littérature, tu veux, je ne sais pourquoi, être un autre homme, celui qui doit disparaître, celui qui s'annihile, celui qui n'est pas. Quelle drôle de manie ! Quelle fausse règle de *bon goût!* Notre œuvre ne vaut jamais que par ce que nous valons nous-mêmes.

Qui te parle de mettre ta personne en scène ? Cela, en effet, ne vaut rien si ce n'est pas fait franchement comme un récit. Mais retirer son âme de ce que l'on fait, quelle est cette fantaisie maladive? Cacher sa propre opinion sur les personnages que l'on met en scène, laisser par conséquent le lecteur incertain sur l'opinion qu'il en doit avoir, c'est vouloir n'être pas compris, et dès lors le lecteur vous quitte, car s'il veut entendre l'histoire que vous lui racontez, c'est à la condition que vous lui montriez clairement que celui-ci est un fort et celui-là un faible.

L'*Éducation sentimentale* a été un livre incompris, je te l'ai dit avec insistance, tu ne m'as pas écoutée. Il y fallait ou une

courte préface ou dans l'occasion une expression de blâme, ne fût-ce qu'une épithète heureusement trouvée pour condamner le mal, caractériser la défaillance, signaler l'effort. Tous les personnages de ce livre sont faibles et avortent, sauf ceux qui ont de mauvais instincts, voilà le reproche qu'on te fait, parce qu'on n'a pas compris que tu voulais précisément peindre une société déplorable qui encourage ces mauvais instincts et ruine les nobles efforts; quand on ne nous comprend pas, c'est toujours notre faute. Ce que le lecteur veut avant tout, c'est de pénétrer notre pensée, et c'est là ce que tu lui refuses avec hauteur. Il croit que tu le méprises et que tu veux te moquer de lui. Je t'ai compris, moi, parce que je te connaissais. Si on m'eût apporté ton livre sans signature, je l'aurais trouvé beau, mais étrange, et je me serais demandé si tu étais un immoral, un sceptique, un indifférent ou un navré. Tu dis qu'il en doit être ainsi et que M. Flaubert manquera aux règles du bon goût s'il montre sa pensée et le but de son entreprise littéraire. C'est faux, archifaux. Du moment que M. Flaubert écrit bien et sérieusement, on s'attache à sa personnalité, on veut se perdre ou se sauver avec lui. S'il vous laisse dans le doute, on ne s'intéresse plus à son œuvre, on la méconnaît ou on la délaisse.

J'ai déjà combattu ton hérésie favorite, qui est que l'on écrit pour vingt personnes intelligentes et qu'on se fiche du reste. Ce n'est pas vrai, puisque l'absence de succès t'irrite et t'affecte. D'ailleurs, il n'y a pas eu vingt critiques favorables à ce livre si bien fait et si considérable. Donc, il ne faut pas plus écrire pour vingt personnes que pour trois ou pour cent mille.

Il faut écrire pour tous ceux qui ont soif de lire et qui peuvent profiter d'une bonne lecture. Donc, il faut aller tout droit à la moralité la plus élevée qu'on ait en soi-même et ne pas faire mystère du sens moral et profitable de son œuvre. On a trouvé immoral celui de *Madame Bovary*. Si une partie du public criait au scandale, la partie la plus saine et la plus étendue y voyait une rude et frappante leçon donnée à la femme sans conscience et sans foi, à la vanité, à l'ambition, à la déraison. On la plaignait, l'art le voulait; mais la leçon restait claire, et l'eût été davantage, elle l'eût été pour *tous*, si tu l'avais bien voulu, en mon-

trant davantage l'opinion que tu avais, et qu'on devait avoir de l'héroïne, de son mari et de ses amants.

Cette volonté de peindre les choses comme elles sont, les aventures de la vie comme elles se présentent à la vue, n'est pas bien raisonnée selon moi. Peignez en réaliste ou en poète les choses inertes, cela m'est égal, mais quand on aborde les mouvements du cœur humain, c'est autre chose. Vous ne pouvez pas vous abstraire de cette contemplation, car l'homme c'est vous, et les hommes c'est le lecteur. Vous aurez beau faire, votre récit est une causerie entre vous et lui. Si vous lui montrez froidement le mal sans lui montrer jamais le bien, il se fâche. Il se demande si c'est lui qui est mauvais ou si c'est vous. Vous travaillez pourtant à l'émouvoir et à l'attacher. Vous n'y parviendrez jamais si vous n'êtes pas ému vous-même, ou si vous le cachez si bien qu'il vous juge indifférent. Il a raison, la suprême impartialité est une chose anti-humaine et un roman doit être humain avant tout. S'il ne l'est pas, on ne lui sait point de gré d'être bien écrit, bien composé et bien observé dans le détail. La qualité essentielle lui manque : l'intérêt.

Le lecteur se détache aussi du livre où tous les personnages sont bons sans nuance et sans faiblesse ; il voit bien que ce n'est pas humain non plus. Je crois que l'art, cet art spécial du récit, ne vaut que par l'opposition des caractères, mais, dans leur lutte, je veux voir triompher le bien ; que les faits écrasent l'honnête homme, j'y consens, mais qu'il n'en soit pas souillé ni amoindri, et qu'il aille au bûcher en sentant qu'il est plus heureux que ses bourreaux.

15 janvier.

Il y a trois jours que je t'écris cette lettre, et tous les jours je suis au moment de la jeter au feu, car elle est longue et diffuse, et probablement inutile. Les natures opposées sur certains points se pénètrent difficilement et je crains que tu ne me comprennes pas mieux aujourd'hui que l'autre fois. Je t'envoie quand même ce griffonnage pour que tu voies que je me préoccupe de toi presque autant que de moi-même.

Il te faut un succès après une mauvaise chance qui t'a troublé

profondément, je te dis où sont les conditions certaines de ce succès. Garde ton culte pour la forme, mais occupe-toi davantage du fond. Ne prends pas la vertu vraie pour un lieu commun en littérature. Donne-lui son représentant, fais passer l'honnête et le fort à travers ces fous et ces idiots dont tu aimes à te moquer. Montre ce qui est solide au fond de ces avortements intellectuels, enfin quitte le convenu des réalistes et reviens à la vraie réalité qui est mêlée de beau et de laid, de terne et de brillant, mais où la volonté du bien trouve quand même sa place et son emploi.

Je t'embrasse pour nous tous.

Nohant, 9 mars 1876.

Tu méprises Sedaine, gros profane! voilà où la doctrine de la forme te crève les yeux. Sedaine n'est pas un écrivain, c'est vrai, quoiqu'il s'en faille de bien peu : mais c'est un homme, c'est un cœur et des entrailles, c'est le sens du vrai moral, la vue droite des sentiments humains, je me moque bien de quelques raisonnements démodés et de la sèchesse de la phrase! le mot y est toujours et il vous pénètre profondément.

Mon cher vieux Sedaine! il est un de mes papas bien-aimés, et je trouve le *Philosophe sans le savoir* bien supérieur à *Victorine*, c'est un drame si navrant et si bien conduit! Mais tu ne cherches plus que la phrase bien faite, c'est quelque chose, — quelque chose seulement, — ce n'est pas tout l'art, ce n'en est pas même la moitié, c'est le quart tout au plus, et quand les trois autres quarts sont beaux, on se passe de celui qui ne l'est pas.

J'espère que tu n'iras pas chercher le paysage avant le beau temps; ici nous avons été assez épargnés, mais depuis trois jours c'est le déluge et cela me rend malade, je n'aurais pas pu aller à Paris. Ta nièce va mieux, Dieu en soit loué, je l'aime et je t'embrasse de toute mon âme.

Nohant, 25 mars 1876.

J'aurais beaucoup à dire sur les romans de M. Zola et il vaudra mieux que je le dise dans un feuilleton que dans une

lettre, parce qu'il y a là une question générale qu'il faut rédiger à tête reposée. Je voudrais d'abord lire le livre de M. Daudet dont tu m'as parlé aussi et dont je ne me rappelle pas le titre. Fais-le-moi donc envoyer par l'éditeur, contre remboursement, s'il ne veut pas me le donner, c'est bien simple. En somme, la chose dont je ne me dédirai pas, tout en faisant la critique *philosophique* du procédé, c'est que *Rougon* est un livre de grande valeur, un livre *fort*, comme tu dis, et digne d'être placé aux premiers rangs.

Cela ne change rien à ma manière de voir, que l'art doit être a recherche de la vérité, et que la vérité n'est pas la peinture du mal et du bien. Un peintre qui ne voit que l'un est aussi faux que celui qui ne voit que l'autre. La vie n'est bourrée que de scélérats et de misérables. Les honnêtes gens ne sont pas le petit nombre puisque la société subsiste dans un certain ordre et sans trop de crimes impunis. Les imbéciles dominent, c'est vrai, mais il y a une conscience publique qui pèse sur eux et qui les oblige à respecter le droit. Que l'on montre et flagelle les coquins, c'est bien, c'est moral même, mais que l'on nous dise et nous montre la contre-partie : autrement le lecteur naïf, qui est le lecteur en général, se rebute, s'attriste, s'épouvante, et vous nie pour ne pas se désespérer.

Comment vas-tu? Tourgueneff m'a écrit que ton dernier travail était très remarquable, tu n'es donc pas *fichu* comme tu le prétends?

Ta nièce va toujours mieux, n'est-ce pas? Moi, je vas mieux aussi, après des crampes d'estomac à en devenir bleue, et cela avec une persistance atroce. C'est une bonne leçon que la souffrance physique quand elle vous laisse la liberté d'esprit. On apprend à la supporter et à la vaincre. On a bien quelques moments de découragement où l'on se jette sur son lit; mais moi je pense toujours à ce que me disait mon vieux curé quand il avait la goutte : *Ça passera ou je passerai.* Et là-dessus il riait, content de son mot.

Mon Aurore commence l'histoire et n'est pas très contente de ces tueurs d'hommes qu'on appelle des héros et des demi-dieux. Elle les traite de vilains cocos.

Nous avons un affreux printemps, la terre est jonchée de fleurs et de neige, on prend l'onglée à cueillir les violettes et les anémones.

J'ai lu le manuscrit de l'*Étrangère*, ce n'est pas *décadence*. Il y a des diamants qui brillent fort dans ce polychrome. D'ailleurs les décadences sont des transformations. Les montagnes en travail rugissent et glapissent, mais elles chantent aussi de beaux airs.

Je t'embrasse et je t'aime, fais donc vite paraître ta légende, que nous la lisions.

G. SAND.

# LES ÉVOLUTIONS

# DU SUFFRAGE UNIVERSEL

---

L'antique fable du renard et des raisins sera éternellement vraie, car c'est une loi de notre nature de prétendre surtout aux qualités qui nous manquent et de décrier ce à quoi nous n'avons pu atteindre. Peu d'hommes, dans le cours de leur existence, ont dédaigné les suffrages de leurs semblables ; beaucoup, ayant eu lieu de s'en plaindre, les ont raillés sans pudeur. Tout candidat se prétend violenté, entraîné même, lorsque son ambition seule cherche pâture, et comme, si nombreux qu'ils soient, les mandats électoraux ne peuvent suffire à satisfaire tous les aspirants, ils laissent bien des mécontents qui dissimulent le plus souvent leur déception en accusant le suffrage universel de n'être pas assez mûr.

Nous n'avons point d'ailleurs la mission de décerner à la faveur populaire un brevet d'infaillibilité qu'elle ne mérite pas. Cette faveur est presque toujours passagère, souvent aveugle, et ne participe nullement aux attributs de la Divinité à laquelle ses flatteurs ont voulu la comparer. Nous est-elle acquise? Nous ne trouvons pas assez d'expressions enthousiastes pour célébrer le bon sens, le génie du peuple. La majorité passe-t-elle à nos concurrents? Nous considérons aussitôt le scrutin comme défectueux, peu sincère, injuste à notre égard, et ceux qui nous ont occasionné un échec comme des ennemis ou des ingrats.

Le suffrage universel qui, des divers modes de votation, expose aux surprises les plus nombreuses, a eu grand nombre de prôneurs et d'adversaires. Les objections qui s'élèvent contre

lui se ramènent toutefois à celle-ci : « Le suffrage général n'est autre chose que l'action de la multitude, or l'action de la multitude est violente et grossière. Des deux éléments dont les comices électoraux devraient se composer, la qualité et la quantité, une telle façon de voter sacrifie entièrement le premier au second. »

Sans doute, cette objection est capitale autant que spécieuse, et la pratique déjà longue du vote universel parmi nous montre assez les inconvénients de cette institution. Sans doute, ce fut une grande faute de sortir, en 1848, du suffrage restreint sans renoncer en même temps au suffrage direct ; mais, outre que toute réaction ferait crouler par sa base le gouvernement assez audacieux pour la provoquer, il faut convenir que la loi de la majorité a bien aussi sa valeur, car, de tout temps et dans tous les pays, on a décidé à la majorité des voix.

Là où le droit est identique, du reste, la manière d'en user ne l'est pas, et l'on a très justement comparé le bulletin de vote à un instrument dont chacun se sert d'une façon plus ou moins habile. « Sous le régime du suffrage universel égal et sincèrement pratiqué, dit M. Stuart Mill, les influences sociales agiront publiquement dans la mesure de leur valeur réelle. » Il est certain, en effet, qu'à de rares exceptions près, les électeurs aiment à s'éclairer, à se renseigner sur leur choix, auprès de ceux dont la position, les qualités, l'érudition, la fortune, leur inspirent confiance. S'ils pèchent, ce n'est point par excès d'indépendance, mais plutôt par manque de discernement et par l'abus des influences mauvaises ; les résultats de bien des votes l'ont prouvé.

Puis, pourquoi ne pas le reconnaître? le suffrage universel a été plus sage que ses auteurs. Décrété inopinément et pour ainsi dire à l'aventure, au lendemain d'une révolution à laquelle personne ne songeait la veille, inauguré sous sa forme la plus dangereuse, celle du scrutin de liste, il s'est retourné contre ceux qui s'en servaient comme d'une machine de guerre destinée à écraser leurs ennemis. A coup sûr, si les radicaux (qu'on appelait alors Montagnards) ont jamais été en droit de compter sur la victoire, les élections de l'Assemblée constituante de 1848

devaient la leur procurer. Qu'en est-il sorti cependant? Près de 150 partisans des dynasties déchues et plus de 400 républicains modérés, sur 900 représentants... Mutilé deux années plus tard, rétabli dans son intégrité après le 2 décembre 1851, mais comprimé avec une violence inouïe durant la première partie de l'Empire et privé pendant quinze ans des libertés qui seules peuvent en assurer l'exercice et le fonctionnement réguliers, le suffrage universel attend encore les réformes qui, sans attaquer son principe, sont destinées à établir une plus équitable répartition de ses forces.

Cette importante question d'un meilleur système électoral, et celle qui lui est connexe de la représentation des minorités au sein du Parlement, se sont trouvées agitées bien souvent sans avoir jamais été résolues, et nous étonnerions peut-être le lecteur en lui disant que plusieurs semaines nous ont été nécessaires pour étudier avec suite ce qui a été écrit à ce sujet. Certes, les œuvres d'un grand nombre d'utopistes qui ne nous ont paru mériter aucune attention sont alors tombées sous nos yeux ; mais nous avons été amplement récompensé de la lecture de leurs élucubrations par les savantes recherches de quelques publicistes soucieux de l'avenir de la France, au nombre desquels il faut citer MM. E. de Girardin, Hérold, Duvergier de Hauranne, Aubry-Vitet, Taine, Guadet et Pourret, M. Stuart Mill et M. de Laveleye.

On n'attend pas de nous la critique de chacun de ces systèmes, ni même une théorie nouvelle ajoutée aux autres. Notre but est plus modeste et nous estimerons l'avoir mieux rempli en retraçant l'histoire sommaire des divers modes de votation usités en France depuis 1789. Dans une semblable matière, la méthode expérimentale seule peut être employée avec succès et consiste surtout à chercher dans les enseignements du passé des leçons efficaces pour l'avenir.

## I

Aux élections de 1789 prirent part, indirectement, tous les Français âgés de 25 ans inscrits au rôle de la capitation. Les électeurs primaires choisirent, par 100 habitants, deux délégués chargés de les représenter à l'assemblée du bailliage qui nommait les députés. Le nombre de ces délégués se trouva être d'un peu plus de 25,000, ce qui, à raison de un sur dix, supposait 2,500,000 électeurs primaires. Quant au clergé et à la noblesse, les individus possédant bénéfices ou fiefs désignèrent leurs députés ou suppléants ; les autres choisirent leurs mandataires, également à raison de un sur dix, en vue d'arriver au même résultat. L'Assemblée ainsi formée compta 1,214 députés, sur lesquels 285 appartenaient à l'aristocratie, 308 au clergé, 621 au tiers. Ce dernier avait d'ailleurs dans ses rangs 2 prêtres, 120 magistrats et 12 nobles, notamment le comte de Mirabeau.

Nous avons peu de chose à dire sur la constitution donnée à la France en 1791 : on sait qu'elle consacra l'existence du suffrage à deux degrés. Réunis dans leurs comices, le second dimanche du mois de mars, les citoyens actifs (on appelait ainsi ceux qui payaient en contributions directes la valeur de trois journées de travail) nommaient leurs délégués, lesquels choisissaient les députés de la nation. Ce système produisit l'Assemblée législative, composée de 745 députés et bien inférieure en mérite comme en nombre à la Constituante qui, dans un accès de désintéressement peu imité depuis, avait interdit la réélection de ses membres.

Sous la Convention nationale, sortie du même mode de voter, la distinction entre les citoyens actifs et les autres disparaît et se trouve remplacée par l'obligation d'un domicile de six mois. L'élection est alors appliquée aux fonctions publiques ; mais des minorités infimes, comme il ne s'en produit qu'aux plus mauvais jours de notre histoire, confèrent les premiers emplois. Déjà, en novembre 1791, Pétion a été nommé maire de

Paris par 6,600 voix sur 10,300 votants et plus de 80,000 électeurs inscrits. L'année suivante, 1,162 suffrages appellent Danton au poste de procureur de la Commune. En juin 1793, Henriot se voit élu commandant de la garde nationale par 15,000 voix obtenues avec peine sur 150,000, et la Commune déclare valable tout scrutin dans lequel le dixième des suffrages se sera prononcé.

Les assemblées primaires sont maintenues pour choisir les arbitres publics, les juges criminels et de cassation ; mais, aux termes de l'article 8, « le peuple souverain nomme immédiatement ses députés ». Acceptée par 1,801,918 voix contre 11,610, cette Constitution, qui établissait prématurément le suffrage universel, ne fut pas mise en pratique, et celle dite de l'an III exigea de nouveau des électeurs l'âge de 25 ans, le paiement d'une contribution directe et le domicile d'une année. Jusqu'au nombre de 300 citoyens, il n'était nommé qu'un électeur; il en était nommé deux de 300 à 500, trois de 500 à 700, quatre de 700 à 900. La Convention n'avait du reste rien trouvé de mieux que d'imposer au corps électoral les deux tiers de ses membres. Pour l'avenir, le renouvellement par tiers était admis.

On connaît les péripéties auxquelles ce régime donna lieu. Au 18 fructidor an V, les élections de 48 départements sont annulées en bloc ; 53 députés, dont les places restent vacantes, se voient proscrits et envoyés à Cayenne. L'année suivante, au 22 floréal, les opérations du scrutin sont falsifiées et les candidats des minorités proclamés élus par une scandaleuse violation de la loi (1). Au 30 prairial, enfin, les législateurs prennent leur revanche du pouvoir exécutif, qui les entraîne bientôt dans sa chute.

Le système des trois listes de notabilités, *nationale* (comprenant 5,000 électeurs), *départementale* (comprenant 50,000 électeurs) et *municipale* (comprenant 500,000 électeurs), succéda à celui de l'an III, mais ne fut pas longtemps défendable. L'élément local existait à peine dans les élections et le Sénat se trou-

(1) A Paris, notamment, les candidats de la réunion dissidente de l'Institut, qui n'avaient obtenu que 223 voix, furent préférés à ceux de l'Oratoire qui en avaient réuni plus de 600.

vait seulement tenu d'affecter à chaque département un député sur les 300 membres du Corps législatif.

Avec la Constitution de l'an XII, ratifiée par 3,521,675 voix contre 2,579, apparaît enfin le mode de votation qui fut pratiqué en France jusqu'en 1815 (1). On a très justement dit de lui qu'il se trouvait placé entre le suffrage universel à la base et le despotisme le plus écrasant au sommet.

Le suffrage à deux degrés est maintenu. Chaque assemblée de canton nomme aux collèges de département et d'arrondissement le nombre de membres qui lui est assigné. Chaque collège d'arrondissement a un membre par 500 habitants, sans pouvoir en posséder plus de 200 ni moins de 120. Chaque collège de département a un membre par 1,000 habitants, sans pouvoir en posséder plus de 300 ni moins de 200. La différence qu'il y a entre ces deux catégories d'électeurs consiste dans l'obligation à laquelle sont astreintes les assemblées primaires de choisir les électeurs du département parmi les 600 contribuables les plus imposés. Une fois nommés, les électeurs le sont à vie : tout collège présente deux candidats à chaque place vacante au Sénat, au Tribunat et au Corps législatif (lequel est renouvelable par cinquièmes), mais il n'a pas le droit de nomination directe ; le Sénat seul désigne les députés.

Ainsi limité, le pouvoir des électeurs était bien faible. Cependant Napoléon ne négligea rien pour le diminuer encore. Il réserva au gouvernement le droit d'introduire au sein des assemblées des hommes étrangers à la localité, dans la proportion de un sur dix, et menaça les collèges de dissolution s'ils manifestaient la moindre velléité d'indépendance; bientôt même, il donne à quelques-uns d'entre eux des présidents à vie choisis parmi les grands officiers de la couronne (2). En 1806,

(1) L'opposition s'était trouvée un peu plus forte contre le Consulat à vie (an X) : sur 3,577,259 électeurs, 3,568,888 avaient voté *oui*. Il y eut 8,374 suffrages négatifs. La Constitution de l'an VIII avait réuni 3,011,607 *oui* contre 1,562 *non*. Nous ajouterons que tous ces votes étaient inscrits sur des registres ouverts dans les mairies ou dans les greffes. Chacun savait ce qu'il risquait.

(2) Le prince Eugène présida le collège électoral de la Loire-Inférieure, le prince Borghèse celui de Gênes, Cambacérès celui de la Gironde, M. de Talleyrand celui de la Dyle, le cardinal Fesch celui d'Ille-et-Vilaine, le duc de Plaisance celui de Lyon, le prince de Neuchâtel et de Wagram (Berthier) celui de Turin, etc.

Napoléon ose plus. Il décide, après l'annexion de Gênes, que « dans le cas où, pour la session actuelle, les formalités concernant les députés des trois départements réunis ne pourraient être remplies, ces députés seront nommés directement par l'Empereur *de qui émanent tous les corps élus* ».

A partir de cette époque, les convocations cessent d'être sérieuses. Dans bon nombre de départements, les préfets dressent eux-mêmes la liste des candidats que de prétendus membres de collèges sont censés leur avoir remise, et le Sénat choisit de confiance les députés, sur la proposition du Grand Électeur et des ministres de l'intérieur et de la police ! Plus tard, afin de couper court à des présentations fâcheuses, Napoléon renouvelle l'expédient qui lui a si bien réussi pour Gênes. En vertu d'un sénatus-consulte, il nomme *par décrets* les députés de la Hollande et des Villes hanséatiques (1). Successivement porté à 318, puis à 389 membres, le Corps législatif n'est pas convoqué en 1812 et se voit outrageusement ajourné le 31 décembre 1813.

On s'est quelquefois égayé aux dépens de cette assemblée de *muets,* si docile et si humble; on a souvent raillé son attitude si piteuse jusqu'à l'avant-dernier jour de l'Empire, sans s'apercevoir que les violences du pouvoir exécutif eussent anéanti des attributions autrement considérables et paralysé des volontés bien plus résolues. « Notre constitution de 1830, avec la presse et la tribune, dit l'auteur de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, n'aurait peut-être pas donné à cette époque des résultats sensiblement différents, car l'esprit du temps fait plus que la loi écrite. » Déjà, au siècle d'Horace, la maxime citée par M. Thiers était vraie :

*Quid sine moribus vanæ leges proficiunt !*

## II

« Le fondateur de la quatrième dynastie » ne professait pas pour les principes et pour l'étiquette un respect moindre que le

(1) Décrets des 27 février 1811 et 2 avril 1812.

chef de la maison de Bourbon. Si Louis XVIII voulait conserver intact le droit qu'il tenait de ses ancêtres en vertu d'un pouvoir supérieur, préexistant et absolu, obligé depuis ses malheurs d'être conciliant quant au fond, Napoléon entendait maintenir, au moins quant à la forme, le pouvoir qu'il ne tenait que de lui-même. Aussi, à la charte octroyée du Roi opposa-t-il, en 1815, l'*Acte additionnel aux constitutions de l'Empire*. L'ancien système électoral de l'an XII fut toutefois profondément modifié durant les Cent Jours. On renonça à la combinaison arbitraire autant que surannée de faire présenter à la Chambre haute des candidats par les collèges de département et d'arrondissement, et ces derniers obtinrent le droit de nomination directe, quel que fût le nombre de leurs électeurs. Les 606 représentants pouvaient être indifféremment choisis dans tout l'Empire, mais devaient être pourvus d'un suppléant appartenant à l'arrondissement, s'ils n'y étaient pas domiciliés eux-mêmes. La Chambre était renouvelable en entier au bout de cinq ans.

Le commerce et l'industrie reçurent alors une représentation spéciale de 23 membres. A cet effet, la France fut divisée en 13 arrondissements, dont les chefs-lieux se trouvaient à Lille, Rouen, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Nîmes, Marseille, Lyon, Strasbourg, Troyes, Paris, Orléans, Tours; dans chacune de ces villes les députés furent choisis sur une liste de notables formée par les délégués réunis des tribunaux de commerce et des chambres consultatives de la circonscription. Cette mesure excellente, mais qui fut trop éphémère pour produire des résultats heureux, n'a jamais été imitée depuis, bien qu'à diverses eprises ont ait appelé l'attention de nos législateurs sur un point si important. 1,500,000 suffrages, nombre bien minime lorsqu'on le compare au scrutin de 1804, approuvèrent ces divers changements. Il y eut 4,206 votes négatifs.

En faisant table rase des institutions de l'Empire constitutionnel, la seconde Restauration se trouva bientôt dans de graves embarras. Au mois de juillet 1815, il n'y avait plus ni chambre élective ni loi d'élection, et la présence des étrangers sur notre territoire ne semblait guère propre à faciliter la convocation de l'une et la discussion de l'autre. Louis XVIII fut donc obligé de

s'improviser dictateur, tâche qui n'entrait guère dans ses goûts et, tout en déclarant « ne prendre d'initiative que quant aux points les plus indispensables et les plus urgents », il s'efforça d'accommoder tant bien que mal son ordonnance du 13 juillet 1815 avec l'ensemble des dispositions de la Charte. Diverses parties du pacte fondamental furent remaniées, notamment celles relatives à la composition des collèges électoraux. Désormais, chaque collège d'arrondissement dut élire un nombre de candidats égal à celui des députés du département. Le collège de département choisissait ensuite parmi ces candidats et procédait à l'élection définitive. Le nombre des députés était porté de 262 à 404 et l'âge d'éligibilité abaissé à 25 ans. Moins libéral que le régime des Cent Jours, ce système semblait cependant préférable à celui de l'Empire, puisque, en fin de compte, le dernier mot restait toujours aux électeurs. Il ne faudrait donc pas le juger d'après la *Chambre introuvable* qu'il produisit, car ici encore l'esprit du temps l'emporta sur celui de la loi et ce fut la sanglante réaction de la *Terreur blanche*, jointe à la pression des baïonnettes étrangères, qui causa tout le mal.

En 1817 fut inauguré le régime censitaire dont les principes, trop sommairement modifiés au lendemain de la révolution de Juillet, se maintinrent jusqu'en 1848. A ses débuts, il attribua à la France 90,878 électeurs et 16,052 éligibles. Les premiers devaient être âgés de 30 ans et payer 300 francs de contributions directes; l'âge de 40 ans et le paiement de 1,000 francs de contributions étaient exigés des éligibles. Suffrage direct attaché au cens ou, en d'autres termes, attribution du droit d'élire à celui qui en était jugé capable; scrutin de liste par département; renouvellement des députés par cinquième : voilà les trois dispositions les plus saillantes du régime de 1817.

Peu de lois en France ont d'abord été aussi populaires, non seulement auprès des classes élevées à qui elle donnait pleine satisfaction, mais même parmi les masses qui ne regrettaient pas les assemblées primaires. Des hommes politiques éminents, des publicistes distingués, ont fait tour à tour l'éloge de ce régime, et, dans ses dernières années, l'un des plus sages ministres du gouvernement de Juillet, M. Ch. de Rémusat, dont le libéra-

lisme connu ne songeait certes pas à un retour vers le passé, nous affirmait que le système de 1817 répondait bien aux aspirations et aux besoins de la société de son temps ; il faisait toutefois d'importantes réserves, préconisait une extension considérable du cens et, en formulant, à plus de quarante années de distance, la très juste critique de sa loi de prédilection, il ajoutait : « Cantonner la vie politique dans une étroite enceinte, et en donner l'irritant spectacle à la société entière ; interdire aux masses toute participation à l'activité civique, en excitant par l'exemple toutes les idées et toutes les passions qu'on les oblige à comprimer ; faire, en un mot, de la liberté politique un privilège restreint et un stimulant universel, sera toujours une œuvre imprudente et contradictoire : la base sera toujours trop étroite pour l'édifice. »

Mais, sous la Restauration, les royalistes semblaient d'un avis fort opposé à celui de M. de Rémusat ; car, au bout de trois ans, le nouveau système, beaucoup trop libéral à leurs yeux, avait déjà porté ses fruits. Dès 1817, un certain nombre de députés de la *Chambre introuvable,* réélus l'année précédente, avaient succombé et parmi eux M. de Castelbajac. En 1818, les *ultras,* aux prises avec les ministériels, perdent encore 12 de leurs membres sur 16 et favorisent par leurs divisions le succès de Manuel, de Kératry, de Camille Jordan, des généraux Lafayette et Grenier. Le remplacement des députés de la troisième série met le feu aux poudres par la fameuse élection de l'abbé Grégoire dans l'Isère. 28 libéraux entrent alors à la Chambre, notamment Labbey de Pompières, le baron Méchin, Beauséjour, les généraux Foy, Tarayre et Sébastiani, etc. Les royalistes voient disparaître 18 des leurs, les ministériels sont également battus dans 6 collèges ; encore un renouvellement et la gauche obtiendra la majorité. Il était grand temps d'aviser : la loi du double vote fut résolue.

Les historiens de la Restauration nous ont retracé, chacun à son point de vue, les scènes fâcheuses auxquelles donna lieu la discussion de cette loi singulière présentée au milieu des plus tristes circonstances. On a fait remarquer aussi, non sans beaucoup de justesse, que c'est seulement par voie d'interprétation

que le double vote en est sorti. Les ultra-royalistes ayant voulu rendre aux collèges de département le droit de nomination, ce principe, dit *des candidatures*, fut repoussé. Il se trouva décidé que les arrondissements nommeraient 238 députés sur 430 et que le quart des électeurs les plus imposés voterait au grand collège. Protégés par le silence et l'esprit de la loi, ces électeurs, huit jours après la clôture des élections d'arrondissement, se réunirent dans chaque chef-lieu pour y nommer les députés du département, et ce droit, une fois établi, cessa de leur être contesté.

La Chambre septennale, de funeste mémoire, répondit bien aux secrètes espérances des *ultras*. Grâce à la loi du double vote et à une pression administrative inconnue jusqu'alors, le résultat des élections dépassa même l'attente des plus optimistes d'entre eux. Sur 428 députés, le côté gauche n'obtint que 17 nominations, dont 2 dans les grands collèges (1). 91 de ses membres perdirent leur siège, et l'opposition disparut presque en entier.

Malheureusement, cette éclatante victoire, qui semblait ouvrir à la branche aînée des Bourbons un avenir illimité, fut au contraire une des causes principales de sa chute. Ce qui devait la sauver la perdit; rassurée par la naissance du duc de Bordeaux, par l'heureuse issue de l'expédition d'Espagne et par l'avènement au trône de Charles X, la droite s'abandonna à la fougue la plus rétrograde et vota presque sans discussion toutes les lois du *ministère vandale*. A la fin pourtant, elle se divisa, par son excès de force même, en deux groupes bien distincts : la fraction ministérielle pure et la contre-opposition royaliste. Mécontents d'être tenus à l'écart par M. de Villèle, les chefs de ce dernier parti, Delalot, La Bourdonnaye, Hyde de

(1) A Saint-Quentin (Aisne), le général Foy, remplacé par Labbey de Pompières; à Vervins (Aisne), le général Foy; à Bayeux (Calvados), M. Tardif; à Saint-Amand (Cher), M. Devaux; à Châlons-sur-Marne, M. Royer-Collard; à Bayonne (Basses-Pyrénées), M. Basterreche; à Lyon (Rhône), M. Couderc; à Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), le général de Thiars; à Paris (Ier arrondissement), le général Foy remplacé par Dupont (de l'Eure); (IIe arrondissement), Casimir Périer; (IVe arrondissement), Benjamin Constant; à Rouen (Seine-Inférieure), le comte St. de Girardin; à Pontoise (Seine-et-Oise), M. Bouchard-Descarneaux; dans le Bas-Rhin (grand collège), M. Humann; à Strasbourg, M. de Turckheim; dans le Haut-Rhin (grand collège), M. Kœchlin.

Neuville, s'allièrent aux libéraux, de sorte que, lors des élections de 1827, ceux-ci firent passer environ 170 de. leurs candidats contre 125 ministériels et 70 membres de la contre-opposition de l'extrême droite et du centre droit.

En vain, Charles X, en 1830, tenta à deux reprises de briser cette majorité hostile des 221 ; il ne réussit qu'à la rendre plus compacte et plus intraitable; dans les scrutins d'arrondissement, le ministère ne sauva que 55 de ses candidats. Le résultat total le mettait du reste absolument en échec, car 145 collèges tout au plus répondirent à l'appel du Roi. Les autres nommèrent 270 opposants et 13 membres d'opinion douteuse qui, dans la dernière session, avaient voté l'amendement de M. de Lorgeril. Plus la crise électorale est aiguë, plus les opinions deviennent tranchées; lorsqu'elle atteint son maximum d'intensité, il n'y a guère de place pour les caractères modérés ou pour les nuances intermédiaires.

Engagée avec violence, continuée avec mollesse, la lutte du gouvernement contre le pays ne pouvait se terminer que par une catastrophe. Les ordonnances de Juillet mirent le comble à l'exaspération populaire, et le ministère entraîna dans sa chute le Roi et la royauté. Au point de vue électoral, la troisième de ces ordonnances statuait « qu'à l'avenir la Chambre ne se composerait plus que de députés de départements ». Chaque collège d'arrondissement devait élire un nombre de candidats égal au nombre de ces derniers et se subdiviser en autant de sections qu'il y aurait de candidats. Le collège de département était chargé de nommer les députés, dont la moitié serait prise dans la liste générale des candidats. Le nombre des membres de la Chambre, renouvelable tous les 5 ans, se trouvait ramené à 238. On supprimait les délégations des contributions et des patentes. En réalité, le droit de désigner les députés passait au parti royaliste et à la grande propriété territoriale.

Née d'une entente entre les *ultras*, qui auraient voulu sauver la royauté pour l'asservir, et les libéraux, qui n'osèrent pas tirer de leur victoire toutes les conséquences possibles en proclamant la République, la monarchie de Juillet succomba, dix-huit ans plus tard, sur cette même question de la réforme électorale, qu'à

ses débuts elle avait pris l'engagement de trancher. Cependant, sa politique ne fut rien moins que caractérisée « par l'abaissement au dehors et l'impuissance au dedans », comme le déclarait trop dédaigneusement à la tribune du Corps législatif certain ministre du second Empire. Elle eut au contraire pour interprètes des hommes éminents, sagement libéraux, pénétrés de l'honneur et de la dignité de leur pays ; mais l'imprudente opiniâtreté du Roi et de quelques-uns de ses conseillers à refuser à une classe nombreuse, irritable, agressive, les satisfactions qu'elle demandait, finit par provoquer dans le pays un courant révolutionnaire dont les conséquences furent désastreuses.

Pendant toute la durée du règne de Louis-Philippe, il ne s'écoula guère de session sans que la question de la réforme fût agitée. Retraçons brièvement les phases diverses par lesquelles elle passa. En 1831, le cens est abaissé à 200 francs, à 100 francs même pour certaines *capacités*, et l'âge de l'électorat à 25 ans; une contribution directe de 300 francs et l'âge de 30 ans sont les conditions imposées aux éligibles. C'était trop ou trop peu. Aussi, dès 1835, de nombreuses pétitions, défendues par MM. Garnier-Pagès et de Laboulie, sollicitent-elles sans succès une extension nouvelle. Bientôt, « la pétition-monstre », soutenue par Arago et rapportée par M. de Golbéry, exprime le vœu « que le droit de voter soit accordé à chaque garde national ». La jeunesse républicaine va plus loin ; dans ses meetings souvent interdits par la police, elle réclame purement et simplement l'établissement du vote direct et général. Elle trouve d'ailleurs, à cette époque, un auxiliaire inattendu dans le parti légitimiste ou plutôt dans la petite église de M. de Genoude, qui poursuit avec persistance « la fusion du dogme du droit divin des rois et de celui de la souveraineté nationale par le moyen du suffrage universel ».

Plus l'opinion s'irrite, plus s'accentue la résistance mesquine et tracassière des hommes du 15 avril et du 29 octobre. En 1842, la Chambre rejette encore une extension très modérée des catégories électorales, réclamée par M. Ducos. L'éternelle proposition relative à l'adjonction des capacités échoue, trois années

plus tard, malgré les courageux efforts de MM. Crémieux et de Rémusat. Quant au projet d'abolition du cens formulé par M. Ledru-Rollin, il n'arrive même pas à la lecture. Aussitôt, les banquets s'organisent afin d'arracher au pouvoir, sous la pression des masses, ce qu'on n'a pu obtenir pacifiquement. On connaît le résultat.

Commencée aux cris de : « Vive la Réforme », la journée du 24 février 1848 se termine par ceux de : « Vive la République », et pour avoir refusé d'ajouter à la liste des électeurs un groupe de catégories bien inoffensives, l'opiniâtreté systématique des conseillers du gouvernement de Juillet condamne le pays à subir la dangereuse épreuve du suffrage universel. Presque tous ces conseillers cependant avaient été sous Charles X au premier rang des libéraux; mais hélas! les qualités par lesquelles on brille dans l'opposition ne sont presque jamais celles qui vous soutiennent longtemps au pouvoir, et beaucoup de gens de nos jours prendraient moins d'engagements, s'ils n'avaient la prétention plus ou moins justifiée de les éluder sans péril (1).

## III

Avec une franchise dont on doit lui savoir gré, le gouvernement provisoire de 1848 ne dissimulait pas qu'entre ses mains le suffrage universel, si inopinément décrété, était surtout une arme dirigée contre la royauté déchue. « Ceux qui ont adopté l'ancienne dynastie et ses trahisons, écrivait le 7 avril à ses commissaires M. Ledru-Rollin, ceux qui limitaient leurs espérances à d'insignifiantes réformes, ceux qui prétendaient venger les mânes des héros de Février en courbant le front glorieux de la France sous les mains d'un enfant, ceux-là ne doivent pas être les élus du peuple victorieux et souverain, les instruments de la révolution. » Ainsi, aux censitaires le cabinet Guizot

(1) En 1830, le nombre des électeurs inscrits était de 99,000. Porté à 171,015 en 1834, il s'élevait en 1837 à 198,836 et, en 1842, dépassait 224,000. Il avait peu varié de 1843 à 1848.

recommandait les candidats qu'il désirait voir nommer, au suffrage universel les hommes de l'Hôtel de Ville indiquaient ceux qu'il fallait se garder d'élire. En réalité, le procédé restait le même, la forme seule se trouvait changée.

La France ne voulut pas de servir les vengeances et les rancunes du nouveau ministre de l'intérieur, à qui le résultat du scrutin ne fut rien moins que favorable. Jamais, cependant, plus grande affluence n'accourut aux urnes, car en dépit de l'obligation de voter au chef-lieu de canton, 85 p. 100 des citoyens s'y présentèrent. La nouveauté du spectacle, l'enthousiasme populaire, l'empressement des classes laborieuses à user pour la première fois de leur droit, expliquaient tant de zèle et d'ardeur. Sur 9,395,035 électeurs inscrits, il y eut 7,893,327 votants.

A la vérité, la République l'emporta, mais certains de ses commissaires l'avaient trop discréditée pour que son triomphe fût de longue durée. Dans 14 départements seulement, la liste avancée passa tout entière (1). M. de Lamartine, le plus modéré des membres du gouvernement provisoire, fut élu dix fois, Armand Marrast quatre fois, MM. Bastide et Bethmont chacun trois fois. M. Ledru-Rollin parvint à se faire nommer dans la Seine et dans Saône-et-Loire, succès fort minime si l'on considère qu'il avait lui-même dirigé les élections et s'attendait à un triomphe sans précédent. 15 de ses commissaires, sur plus de 80 qui avaient tenté de s'imposer à la France, virent leur nom sortir de l'urne. A Paris, les citoyens Martin Bernard et Raspail, socialistes de l'avant-veille, n'obtinrent que 53,000 voix; l'ex-pair d'Alton-Shée, 45,454; les communistes Cabet et Sobrier, moins de 25,000. Cette première épreuve du suffrage universel fut donc, pour ceux qui l'avaient provoquée, une immense déconvenue.

Battu sur le terrain électoral, le socialisme essaya, au 15 mai.

(1) Ain, Allier, Hautes-Alpes, Ardèche, Côte-d'Or, Hérault, Isère, Loir-et-Cher, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin, Saône-et-Loire, Deux-Sèvres, Haute-Vienne. Les Montagnards obtinrent en outre la majorité dans dix autres départements, savoir : Ariège, Corrèze, Dordogne, Eure, Haute-Garonne, Haut-Rhin, Rhône, Seine, Var, Vosges.

de l'emporter par la force. On le repoussa du Palais-Bourbon, mais il garda dès lors une attitude menaçante qui présageait de nouveaux troubles. Tant d'audace de la part d'une minorité factieuse, tant d'agitations stériles, avaient déjà ébranlé la République; aux élections du 6 juin, la résistance conservatrice s'affirma nettement. M. Thiers, dont la candidature n'avait pas réussi d'abord, fut nommé cinq fois. Les électeurs de la Gironde allèrent bientôt chercher dans sa retraite l'ancien président du 15 avril, M. le comte Molé. Le baron Charles Dupin, les généraux Changarnier et Rulhière, entrèrent aussi à l'Assemblée. Mais, bizarrerie étrange, singulière contradiction! tandis que ces défenseurs du régime censitaire prenaient une éclatante revanche de leur insuccès, deux publicistes distingués,—le plus infatigable défenseur du suffrage universel, M. de Genoude, et le propagateur le plus zélé des idées libérales, M. Émile de Girardin,— se voyaient repoussés partout. Malgré de nombreux efforts, le premier échouait dans l'Hérault avec 23,646 voix contre 24,000 données à un avocat assez obscur, le second obtenait à Paris 70,000 voix seulement.

Un candidat destiné à éclipser tous les autres et qui, lui, n'avait fait aucune démarche, sortait plusieurs fois vainqueur du même scrutin, dans la Seine, la Charente-Inférieure, l'Yonne et la Corse : c'était le Prince Louis-Napoléon Bonaparte. Démissionnaire quelques jours plus tard, il est renommé, le 17 septembre suivant, par les quatre départements auxquels, cette fois, il faut joindre celui de la Moselle. A Paris même, en dépit de l'hostilité peu déguisée du gouvernement et de l'accumulation des éléments socialistes, il obtient 110,752 suffrages sur 247,000 votants. M. Fould le suit avec 78,891 voix, M. Raspail, alors détenu, en recueille 66,963. Les républicains du parti de l'ordre, MM. Roger du Nord, Edmond Adam et Delessert, en réunissent, sans être élus, le premier, 61,482, le second, 54,407, le troisième, 49,337. Les orléanistes, qui s'étaient comptés sur le nom du maréchal Bugeaud, recrutent 48,000 adhérents. Par contre, M. de Girardin n'en a plus que 26,885. Quant aux socialistes, loin de se désagréger, ils luttent avec persévérance et observent une discipline digne d'une meilleure cause : 64,480

suffrages sont encore donnés à l'un de leurs chefs, M. Thoré, directeur de la *Vraie République*, 64,375 au citoyen Cabet.

Que fallait-il conclure de cet émiettement des forces conservatrices, en présence de l'insurrection momentanément abattue à la suite des journées de Juin, mais encore menaçante ? Une chose bien simple : que le suffrage universel, dont l'éducation restait fort imparfaite, cherchait sa voie sans la trouver, qu'il se heurtait à toutes sortes d'essais infructueux et que, pour n'avoir point donné de prime abord les résultats qu'avait espérés M. Ledru-Rollin, il n'en constituait pas moins, livré à lui-même, un grand danger pour l'avenir; qu'en un mot il avait besoin d'être « soutenu, surveillé et, en quelque sorte, suppléé ».

Le moment approchait du reste où il allait être soumis à la plus redoutable des épreuves : le choix du président de la République. De chaudes escarmouches s'étaient déjà livrées dans l'Assemblée pour décider si cette nomination serait effectuée par les électeurs ou par les représentants, quand l'appui des démocrates, qui venaient d'échouer dans leur projet de convertir le futur maître de la France en un simple délégué du pouvoir législatif, fit pencher la balance en faveur du suffrage universel. Sur la question de savoir si l'élection serait faite par le peuple pris en masse ou par le suffrage à deux degrés, il n'y eut même pas de débat sérieux, et l'amendement Ternaux se trouva rejeté sans discussion. Une autre proposition ou système mixte, tendant à ce que le chef de l'État fût choisi dans l'Assemblée, sur une liste de dix membres dressée par les électeurs, ne reçut pas un meilleur accueil. Les diverses exclusions formulées par les craintes ou par les jalousies des Montagnards échouèrent de la même façon ; on décida « que le président serait nommé au scrutin secret et à la majorité des votants par le suffrage direct des départements de la France et de l'Algérie ». Le vainqueur devait toutefois réunir un minimum de deux millions de voix, à défaut duquel l'Assemblée désignerait le premier magistrat de la République parmi les cinq candidats qui auraient obtenu le plus de suffrages.

On ne pouvait douter que cette réserve des droits du pouvoir

législatif, introduite après coup, ne cachât de sa part des desseins favorables au général Cavaignac, que l'Assemblée aurait voulu maintenir à la tête du gouvernement. Mais la précaution était superflue ; l'instant semblait proche où, fatigué de ses oscillations, le suffrage universel, qui se lasse vite de servir les partis, allait, pour ainsi dire, s'incarner dans un seul homme. Le 10 décembre, il donna à Louis-Napoléon 5,562,834 voix. Le général Cavaignac, seul concurrent sérieux du Prince, en obtint 1,469,466, avec la majorité dans 4 départements (1). Les socialistes et les avancés se divisèrent sur les deux noms de Ledru-Rollin, qui eut 377,236 suffrages, et de M. Raspail qui en eut 37,106 : 21,000 bulletins, qui auraient pu renforcer la minorité de Cavaignac, s'égarèrent sur M. de Lamartine. Quant au général Changarnier, il recueillit 4,790 voix dynastiques.

L'énorme majorité obtenue par l'héritier de Napoléon ne surprit pas les gens éclairés, mais elle alarma beaucoup ceux qu'on appelait alors les chefs des anciens partis, en même temps qu'elle inspira des craintes sérieuses aux démocrates. Pour les uns, c'était la ruine ou au moins l'ajournement indéfini de leurs espérances. Quant aux autres, ils se voyaient justement punis de leur opposition et de leurs attaques aveugles contre le général Cavaignac.

Ces cinq millions de suffrages donnés à un prince de la famille impériale se justifiaient du reste assez bien. Louis-Philippe, en effet, avait passé la plus grande partie de son règne à glorifier l'Empereur, à s'entourer des hommes qui l'avaient servi et à célébrer son apothéose. Le gouvernement de Juillet avait rendu populaire la légende napoléonienne façonnée de toutes mains et recueillie par toutes les bouches comme les rapsodies antiques. C'était le temps où le poète le plus hostile à Bonaparte s'écriait :

Son image reluit à toutes les murailles,
Son nom dans tous les carrefours
Résonne incessamment, comme au fort des batailles
Il résonnait sur les tambours (2).

(1) Bouches-du-Rhône, Finistère, Morbihan, Var.
(2) Aug. Barbier, *l'Idole*.

Quoi d'extraordinaire, après cela, que le peuple réuni pour la première fois dans ses comices profitât des leçons qui lui venaient de si haut? Quoi d'étonnant qu'il acclamât le seul nom qu'on lui eût appris à prononcer?

La proportion d'un député par 40,000 habitants ayant paru exagérée, on avait décidé que 750 représentants seulement seraient admis à siéger au Palais-Bourbon, ce qui faisait un par 50,000 âmes. Sur les 900 membres sortants de la Constituante, 489 ne purent se faire réélire à la nouvelle Assemblée. Chose étrange et qui montre une fois de plus combien est versatile la faveur du peuple, M. de Lamartine, nommé dix fois l'année précédente, ne fut point parmi les réélus. Les quatre présidents de l'Assemblée, Buchez, Marie, Sénard et Armand Marrast, échouèrent également, ainsi que MM. Carnot, Goudchaux, Flocon, Jules Favre, Duclerc, Recurt, Corbon, Garnier-Pagès. MM. Thiers et Molé ne réussirent qu'avec peine dans la Seine-Inférieure et dans la Gironde, et se virent préférer à Paris les sergents-majors Boichot et Rattier!

Concentrant ses forces là où il avait réuni ses éléments les plus inflammables, le socialisme sortit vainqueur de l'urne dans 17 départements en dehors desquels il ne s'était guère étendu (1). La gauche, tout entière radicale depuis l'effacement des républicains modérés, comptait à peu près 190 membres contre 500 conservateurs, mais ne tarda pas à se trouver notablement réduite après l'échauffourée du square des Arts et Métiers : 30 représentants furent alors traduits devant la Haute Cour de Versailles, condamnés à la déportation et déclarés déchus de leur mandat (2).

(1) Savoir : l'Ain, l'Allier, les Hautes-Alpes, le Cher, la Corrèze, la Creuse, la Dordogne, la Drôme, l'Isère, Loir-et-Cher, la Haute-Loire, le Bas-Rhin, le Rhône, Saône-et-Loire, le Var et la Haute-Vienne. Le socialisme obtint aussi quelques nominations dans la Côte-d'Or, l'Hérault, la Loire, la Nièvre, le Nord, le Haut-Rhin, la Seine et Tarn-et-Garonne.

(2) Furent condamnés à la déportation : contradictoirement, les citoyens Baune, Commissaire, Suchet, Maigne, Pilhes, Daniel-Lamazière, Vauthier, Gambon, Boch, Deville; par contumace, les citoyens Ledru-Rollin, Considérant, Boichot, Rattier, Beyer, Pflieger, Avril, Martin-Bernard, Kœnig, Rougeot, Ménand, Landolphe, Hofer, Kopp, Anstett, Rolland, Cantagrel, Heitzmann, Jannot, Félix Pyat. Louriou fut acquitté.

Ce procès et le résultat favorable aux conservateurs des élections partielles faisaient envisager aux hommes modérés l'avenir, sinon avec sérénité, du moins avec plus de confiance, quand de nouvelles élections socialistes vinrent encore troubler cette pacification renaissante.

Les personnages politiques de cette époque qui vivent encore ne se rappellent jamais sans une certaine émotion la surprise qui s'empara d'eux à la nouvelle du succès complet des Montagnards à Paris, au mois de mars 1850. La partie était si solidement liée, les chances en paraissaient si égales, l'issue en semblait si douteuse, qu'elles déroutèrent toutes les présomptions. On juge donc de la joie des uns et de l'indignation des autres lorsque les noms de MM. Carnot, Vidal et de Flotte, candidats de l'opposition la plus avancée, sortirent vainqueurs de l'urne du scrutin. Il passa dans les rangs de la droite comme un frémissement de colère assez naturelle si l'on considère qu'un millier de voix tout au plus séparait le dernier des élus du premier de ses candidats (1). Puis, arriva le résultat des départements qui, sans être aussi alarmant, n'en était pas moins une nouvelle victoire du socialisme. 10 candidats nommés sur 28 présentés aux électeurs, tel fut le bilan des conservateurs, que l'entrée à la Chambre du général Pelet, du duc de Dalmatie, de M. de Goulard, des comtes Anglès et Siméon et de quelques autres notabilités réactionnaires, ne parvint pas à consoler de la quintuple victoire des socialistes dans l'Isère, la Nièvre, le Bas-Rhin, Saône-et-Loire et la Haute-Vienne.

Cependant, avant de se décider à porter une main téméraire sur le mode de votation qui donnait de tels résultats, les chefs de la droite résolurent de consulter le critérium de l'opinion et d'en appeler encore au peuple. M. Vidal, élu à Paris et dans le Bas-Rhin, ayant opté pour ce département, les conservateurs et les socialistes, « les hommes de la résistance et ceux du mouvement », se comptèrent une dernière fois. Le scrutin du 27 avril, où M. Eugène Süe l'emporta de 7,000 suffrages sur son concur-

(2) M. Carnot obtint 132,797 voix, Vidal 128,439, de Flotte 126,643. Le comte Fernand Foy en eut 125,648, le général de la Hitte, ministre des affaires étrangères, 125,478, M. Bonjean 124,437.

rent, ne laissa plus aucune illusion aux anciens partis. La nouvelle loi électorale fut dès lors résolue, comme celle du double vote au lendemain de la nomination de l'abbé Grégoire.

On sait qu'en n'accordant la faculté de voter qu'aux citoyens domiciliés depuis trois ans dans la même commune ou payant depuis ce temps soit une taxe personnelle, soit une prestation en nature, cette loi dite du 31 mai avait pour but d'éloigner des urnes les agglomérations populaires et mobiles des grandes villes. De 9,936,004, le nombre des électeurs inscrits descendit à 6,809,281, c'est-à-dire qu'il y eut près d'un tiers de radiations. Maintenant, cette mesure inopinée, arbitraire, violente et présentant les caractères d'une vengeance, était-elle opportune? On le croira difficilement. Sans doute le suffrage universel appelait une réforme ; sans doute on pouvait, on devait peut-être demander à ceux qu'on honorait du droit de vote des garanties d'instruction et de moralité que beaucoup d'entre eux ne possédaient point, mais faire dépendre l'exercice de ce droit d'un séjour plus ou moins prolongé dans la même commune semblait choquant et inefficace. En tout état de cause, au surplus, le remède était pire que le mal, car on multipliait comme à plaisir les causes de conflit entre les deux pouvoirs, entre les deux parties de l'Assemblée ; on frappait une classe nombreuse, susceptible, déjà pleine de jalousie et de défiance ; on renouvelait enfin la maladresse du gouvernement de Juillet qui, tant de fois et non sans raison, avait été accusé de préférer l'aristocratie de l'argent à celle de l'intelligence. C'est vraiment un spectacle pénible de voir les hommes retomber sans cesse dans les mêmes fautes, surtout dans celles qu'ils ont reconnues, critiquées et signalées à l'attention de leurs semblables.

Vainement M. Thiers, en un langage élevé et propre à faire pénétrer la conviction dans les âmes, déclara que ce n'était pas « le vrai peuple » que ses collègues et lui avaient voulu exclure de l'arène politique. Il ne convainquit personne, et les longs murmures, les brusques apostrophes, les scènes scandaleuses, que provoqua dans l'Assemblée nationale le compte rendu de chacune des élections faites après la mutilation du suffrage universel, montrèrent à la majorité que ce n'était pas

seulement parmi les victimes de la loi que l'impression produite avait été détestable.

La situation se trouvait désormais trop tendue entre les deux autorités issues du suffrage universel pour se dénouer pacifiquement. En interdisant au président de la République de dissoudre l'Assemblée, en forçant cette Assemblée à supporter un chef d'État qui n'était pas rééligible et qui pourtant serait sûrement réélu, la Constitution de 1848 aboutissait à une impasse. La suppression de trois millions d'électeurs par la loi du 31 mai, — que les ministres du prince Louis avaient défendue mais non provoquée, — gênait en outre l'expression des volontés du pays et pouvait permettre de contester la légitimité des votes subséquents. Un jour vint donc où le Président demanda aux députés, dans un message, d'abroger leur œuvre de prédilection. La Chambre, aussitôt, lui répondit par une véritable mise en suspicion du pouvoir exécutif. Il fallait nécessairement que l'une des deux autorités s'effaçât devant l'autre : le coup d'État fut décidé. Le 2 décembre 1851, Paris apprit avec stupeur que l'Assemblée était dissoute, le suffrage universel relevé de sa déchéance, et que le Prince-président, en s'emparant de la dictature, sollicitait du pays des pouvoirs extraordinaires pour élaborer une Constitution nouvelle. Ces pouvoirs, sept millions et demi de Français les lui confièrent, quelques jours plus tard. Il n'y eut que 640,000 votes négatifs (1).

Certes, le coup de force de Décembre a été et restera un crime que nous ne nous chargerons pas d'expliquer, nous contentant de le flétrir. Mais d'où vient qu'à une époque où les procédés électoraux du second Empire n'existaient pas encore, où, à certaines exceptions près, le vote de chacun fut libre, celui qui allait être bientôt Napoléon III rencontra tant de complices au sein de la nation? Était-il donc si populaire, le prince qui venait d'arrêter et de déporter les représentants du pays ? Avait-il donc seul raison contre tout ce que l'Assemblée comptait d'illustre, contre les Berryer, les Thiers, les Molé, les Montalembert,

(1) Électeurs inscrits, 9,833,576; votants, 8,116,773; *oui*, 7,573,426; *non*, 640,737; nuls, 36,830.

les de Broglie? Non, mille fois non. Seulement, l'héritier de l'Empereur avait profité de la situation et des fautes commises par ces notabilités parlementaires, qui se gênaient les unes les autres en raison de leur nombre et de leur célébrité même. Lui seul avait un système de gouvernement nettement défini, quand celui de ses adversaires ne représentait que l'inconnu ou le néant. Or le peuple n'est guère avide de métaphysique constitutionnelle. Nettement hostile à l'Assemblée, il ne pouvait d'ailleurs prendre fait et cause pour ceux qui avaient mutilé le suffrage universel contre l'homme qui le rétablissait en la plénitude de ses droits. Dans l'impossibilité où il se trouvait de s'opposer aux desseins de Napoléon, il résolut donc de se placer sous sa tutelle, se disant qu'après tout mieux valait encore persévérer avec lui dans une politique défectueuse que de n'en avoir aucune.

## IV

Depuis le 18 brumaire, tous les prétendants au trône de France avaient commencé par s'en emparer, bien résolus à demander ensuite à des pouvoirs eux-mêmes plus ou moins légitimes de sanctionner leur audacieuse prise de possession : le fait avait constamment devancé le droit. Seule, la dynastie des Bonaparte s'était adressée au suffrage universel dont le verdict, comme on l'a vu, n'avait jamais cessé de lui être favorable. Un dangereux inconvénient s'attachait toutefois à ces consultations périodiques, qui semblaient comme l'essence et la raison d'être du régime césarien, car l'édifice que le peuple avait bâti, il pouvait le miner sourdement et même le détruire. Un complément paraissait donc nécessaire aux institutions napoléoniennes : de là la candidature officielle.

« Le bien, aujourd'hui, ne peut plus se faire qu'à une condition, écrivait aux préfets le nouveau ministre de l'intérieur vers la fin de janvier 1852, et cette condition, c'est que le Sénat, le Conseil d'État et le Corps législatif soient avec le chef de l'État en communauté directe de sentiments et d'intérêts. » Aussi, à partir de cette époque, assistons-nous à un spectacle nouveau et

vraiment singulier. Pour établir entre le souverain et la Chambre élective l'accord dont parlait M. de Persigny, les candidats sont choisis et présentés aux électeurs non plus d'une façon timide, subreptice et en quelque sorte honteuse, comme sous la monarchie, mais hautement, pertinemment. Les préfets les accompagnent, les escortent, les patronnent, à tel point que la lutte paraît bien plutôt engagée entre ces fonctionnaires pleins de zèle et l'opposition qu'entre les amis et les adversaires du pouvoir. En vain le Prince-président a déclaré que toutes les candidatures pouvaient se produire sans contrainte, les agents de l'administration sont moins tolérants que lui. Le préfet du Rhône, par exemple, adresse aux électeurs les noms de ceux pour qui ils doivent voter. « Vous considérerez avec moi, ajoute-t-il, les candidatures autres que celles-ci comme un défi jeté au pouvoir, et tout citoyen qui en serait l'objet ou le propagateur comme hostile au gouvernement de Louis-Napoléon. »

De la République il n'est plus guère question. Nous avons eu sous les yeux la volumineuse collection des professions de foi publiées à cette époque. Les candidats non officiels y rivalisent de zèle avec ceux qui, plus favorisés, ont obtenu l'investiture préfectorale. Plusieurs tiennent même à s'excuser de leur audace. « Ce dont je suis offensé, dit l'un, c'est de voir les efforts inouïs que *font* mes adversaires pour me *faire* considérer comme un candidat de l'opposition. Non, mille fois non, je ne suis point opposé au gouvernement. » Dans l'Yonne, un autre aspirant à la députation se désiste, de crainte de nuire au protégé du Prince-président. « Cela me donnerait l'apparence d'un candidat de l'opposition, écrit-il, je ne veux ni l'être ni le paraître. »

Des mesures non moins efficaces ont du reste été prises pour obtenir des élections favorables. Les comités, les réunions publiques, « inconciliables avec le scrutin uninominal », sont supprimés. Le vote des soldats est exigé à leur domicile d'origine, ce qui équivaut à un retrait presque absolu de leur droit. Il y a maintenant un député par 35,000 électeurs; mais à l'ancien arrondissement on a substitué la circonscription, sorte de collège anonyme qui renferme des cantons appartenant à des arrondissements différents ou même des villes rivales, sans

cesse augmenté, diminué, remanié, et dans lequel l'influence locale, si considérable qu'elle soit, se trouve annihilée lorsqu'elle n'est pas accompagnée de l'appui du pouvoir. Sous prétexte d'aller droit à la masse du pays sans se préoccuper des intérêts de clocher ni de démarcations plus fictives que réelles, le gouvernement, sorte d'Argus aux cent yeux, substitue l'action de ses innombrables agents à celle des candidats qui ne peuvent être présents partout.

Dans de telles conditions, on comprend que le peuple ne se soit pas contredit. Sur 261 députés à élire, il nomma 251 candidats officiels, lesquels recueillirent 5,218,602 suffrages. L'opposition en obtint 810,962, et il y eut en outre plus de 3 millions d'abstentionnistes (1). Le parti légitimiste fit passer 6 des siens, M. de Kerdrel à Fougères-Vitré, M. Bouhier de l'Écluse aux Sables, le comte de Durfort de Civrac à Beaupréau, le duc d'Uzès et le marquis de Calvière dans le Gard, M. de Mérode à Avesnes (le gouvernement s'était rallié à la candidature des trois derniers et avait renoncé à leur opposer des concurrents). Un indépendant, M. Pierre Legrand, l'emporta dans le Nord sur le candidat officiel. A Paris, on avait eu d'abord l'intention de poser la candidature de M. de Morny. Ce choix n'eût été ni heureux ni même prudent, car, malgré le succès du gouvernement dans sept circonscriptions sur neuf, les quartiers populeux protestèrent contre le coup d'État en envoyant à la Chambre le général Cavaignac et M. Carnot. Lyon nomma M. Hénon. Mais ces trois députés, ayant refusé le serment de fidélité au Prince-président, furent bientôt exclus. L'Empire une fois proclamé, quatre des légitimistes suivirent cet exemple. Toute opposition disparut dès lors du Palais-Bourbon.

Vaste chambre d'enregistrement des volontés du pouvoir, sorte de grand conseil général dont les attributions se bornaient à quelques discussions financières et économiques, le Corps législatif était privé des droits d'interpellation et d'amendement direct. Il n'eut ni vote à émettre ni discussion à soutenir dans

(1) Électeurs inscrits, 9,836,043; votants, 6,222,983. Pour les candidats officiels, 5,218,602; pour les candidats de l'opposition, 810,962; nuls, 193,419.

les circonstances solennelles des guerres de Crimée et d'Italie. Il ne jouissait à aucun titre de l'initiative parlementaire. La faculté de nommer son bureau lui avait été retirée, et le compte rendu de ses séances consistait dans une brève et sèche analyse, que beaucoup de journaux ne se donnaient même pas la peine de reproduire. Jamais, en un mot, la vie politique ne fut si languissante en France que dans les six premières années de l'Empire. Il y a, parfois, dans l'existence des nations, de ces instants où, suscitées par l'indifférence de chacun, une prostration complète, une accalmie désolante, une suspension des facultés vitales d'un peuple, remplacent tout à coup son exubérance, sa sève, sa force. Ce sont les mauvais jours de la liberté. Comme l'a si justement écrit M. de Tocqueville, « une nation fatiguée de longs débats consent volontiers qu'on la dupe, pourvu qu'on la repose, et l'histoire nous apprend qu'il suffit alors pour la contenter, de ramasser dans tout le pays un certain nombre d'hommes obscurs et dépendants, et de leur faire jouer devant elle le rôle d'une assemblée politique, moyennant salaire ». Ajoutons que, presque toujours en pareil cas, un réveil brusque et douloureux, assez semblable à celui des malades endormis grâce au narcotique, tire un beau matin le peuple de sa torpeur et serait même capable de le porter aux plus grands excès, si l'expérience de quelques hommes ne suppléait à son manque d'éducation politique, à son défaut de qualités morales causés par ses longues heures d'affaissement et de souffrances.

Lors des élections de 1857, ce réveil de la France ne semblait guère proche ; le parti républicain, — le seul qui n'eût point désarmé devant l'Empire triomphant, — était si découragé, si aigri, si divisé même, que son entrée en ligne ne paraissait nullement redoutable. Au surplus, on craignait beaucoup moins dans les sphères officielles l'opposition que l'indifférence des campagnes, et les circulaires des préfets n'avaient qu'un but : pousser de gré ou de force les paysans au scrutin. « A quoi bon nous déranger ? disaient en effet ceux-ci ; Napoléon connaît les députés, il les choisira bien sans nous. »

A de rares exceptions près « commandées par des circonstances spéciales », tous les membres sortants du Corps législatif

étaient d'ailleurs patronnés de nouveau par l'administration, et restaient plus que jamais « les candidats de l'Empereur ». Aussi le peuple les renomma tous ; mais il sacrifia docilement M. de Montalembert, le duc d'Uzès, M. de Durfort de Civrac, qui avaient manifesté quelques velléités d'indépendance politique ; M. des Molles, pour s'être élevé avec force contre le gaspillage de nos finances ; M. de Montreuil, MM. David, Charlier et Levavasseur, grands industriels dont les doctrines étaient protectionnistes. Chacun de ces députés fut combattu avec un acharnement dont la lecture des journaux du temps, — si surveillés qu'ils fussent, — peut seule donner une idée.

« Votre ancien député, M. de Montalembert, a perdu la confiance de l'Empereur, écrit notamment aux électeurs le préfet du Doubs ; voyez si vous voulez lui conserver la vôtre. » « Imposez silence aux adversaires s'il s'en rencontre, dit de même le préfet des Deux-Sèvres, M. Lowasy de Loinville, empêchez énergiquement leurs manœuvres. » Le préfet de la Meuse va plus loin : il déclare qu'il est inutile de nommer le candidat de l'opposition, « car l'administration ne souffrira jamais qu'il s'initie aux affaires du pays ». Le préfet des Landes ordonne aux agents placés sous ses ordres « de combattre toute candidature, non seulement s'adressant comme hostile, mais même se présentant comme dévouée ». Le préfet de Saône-et-Loire interdit la circulation et l'affichage des professions de foi du candidat extra-officiel, le baron de Romand, lequel se trouve être justement son prédécesseur. Les journaux de Maine-et-Loire et des Hautes-Pyrénées sont invités à s'abstenir de tout commentaire sur les élections. M. Bourlon de Rouvre, préfet des Vosges, accuse M. Buffet d'ingratitude. « Il nie, dit-il, les bienfaits dont il a été comblé par le chef de l'État, les électeurs n'hésiteront pas à donner une leçon sévère à M. Buffet. »

Telles sont, en 1857, les pratiques de l'administration. Nous en passons et des meilleures ; mais la palme reste au préfet du Haut-Rhin et au sous-préfet de Belfort. Dans ce dernier arrondissement, le député sortant, M. Migeon, très populaire en Alsace, est représenté comme un lâche, un escroc, un chevalier d'industrie qui s'est paré du titre de comte et de la croix d'hon-

neur sans avoir le droit de les porter. A quelques timides réclamations faites en sa faveur, le sous-préfet répond : « M. Migeon n'a pas su se maintenir dans la situation où l'Empereur l'avait élevé. Quand on a un mauvais domestique, on le chasse, sans lui donner d'explications. »

En dépit de semblables manœuvres et des divisions profondes qui existaient entre ses chefs et ses journaux, l'opposition démocratique vit quelques-uns de ses candidats l'emporter sur ceux du pouvoir : à Paris, le général Cavaignac, MM. Émile Ollivier, Carnot, Goudchaux et Darimon ; à Lyon, M. Hénon ; à Bordeaux, M. Curé. M. Curé ne tarda pas à se rallier au gouvernement qui l'avait combattu ; le général Cavaignac mourut subitement avant l'ouverture de la session ; MM. Carnot et Goudchaux refusèrent encore le serment, mais se trouvèrent remplacés par MM. Picard et Jules Favre : le groupe légendaire des cinq fut constitué. En province cinq candidats indépendants, non point hostiles, parvinrent à se faire nommer : MM. Brame et Plichon, dans le Nord ; M. de Morgan, dans la Somme ; M. Léopold Javal, dans l'Yonne. Enfin deux des huit députés sortants qui avaient perdu l'investiture officielle triomphèrent aussi des menées de leurs adversaires : le vicomte Rambourg et le comte Jules Migeon.

Pour ce dernier, hélas ! mieux eût valu la défaite, car il se vit aussitôt en butte à des persécutions indignes. Accusé d'avoir surpris ou détourné des suffrages à l'aide de fausses nouvelles et de manœuvres frauduleuses ; d'avoir influencé les électeurs par des promesses d'emplois publics ou par des menaces de retrait d'emplois ; d'avoir outragé dans l'exercice de leurs fonctions un maire et un brigadier de gendarmerie qui lui devaient leur place ; enfin d'avoir porté la croix de la Légion d'honneur, ainsi que d'autres croix, sans autorisation, le député de Belfort, distrait de ses juges naturels, fut traduit à Colmar en police correctionnelle. La plupart des imputations dirigées contre lui ne supportaient pas même l'examen. Cependant, convaincu de s'être montré en public avec la croix sans l'avoir reçue, il s'entendit condamner à un mois d'emprisonnement, à la suite d'un procès qui, espérons-le, restera unique dans les fastes judi-

ciaires (1); il donna aussitôt sa démission. M. Migeon n'était pas pour cela déchu de ses droits civiques. Attiré dans un véritable guet-apens et conduit dans les prisons de Colmar, au moment où il s'y attendait le moins, il se représenta, quelques jours après, aux électeurs et obtint encore la majorité; mais la rage de ses adversaires n'était pas assouvie. Onze mois plus tard, — sous un prétexte absolument frivole, à l'issue d'une discussion au cours de laquelle M. Nogent-Saint-Laurens laissa échapper ces paroles regrettables : « Les députés n'ont pas le droit de s'élire, mais ils ont celui de se choisir », — le Corps législatif cassa l'élection. L'administration redoubla alors d'audace et d'intolérance et fit, cette fois, passer son candidat, M. Keller (2).

(1) Me Jules Favre prononça à cette occasion la plus brillante peut-être de ses plaidoiries. En voici un extrait :

« ...Ces paysans vous ont dit que toucher à M. Migeon, c'était ébranler l'arche sainte. Eh! pourquoi toutes ces sympathies? Vous voulez savoir sur quels fondements repose cet empire incontesté. Messieurs, on vous l'a dit : M. Migeon a couvert la nudité, aux jours rigoureux; il a eu pitié de l'enfance, il a protégé et secouru la vieillesse, il a été infatigable, patient, miséricordieux; il n'a jamais éconduit un malheureux, jamais fermé son cœur à la prière. Rappelez-vous la réponse simple et touchante d'un brave paysan : « Nous l'aimions parce que nous savions que sa main est toujours ouverte aux indigents, qu'il a beaucoup demandé pour ceux qui souffrent et jamais rien pour lui : voilà pourquoi nous lui sommes des amis fidèles, voilà pourquoi la persécution qui l'accable inquiète, émeut, irrite le peuple alsacien... »

« Ce procès est né d'une intrigue pour aboutir à une vengeance politique dont on veut rendre la justice responsable, comme si la mission de la justice n'était pas plus élevée, et qu'elle dût, au milieu de ces compétitions, abaisser et défigurer l'image de la loi... Ne souffrons pas qu'elle le soit, abandonnons le champ de tumultueux mouvements, réfugions-nous dans la sainte idée du droit, éternelle comme Dieu dont elle émane, calme comme la vérité, inflexible comme le devoir; elle peut seule dans cette société troublée opposer une barrière aux excès des passions, au caprice de l'arbitraire et de la force; seule, elle peut dire à ces flots irrités : « Ici votre puissance expire, elle n'ira pas plus loin. »

(Voy. le très curieux *Procès complet de M. le comte Migeon, député au Corps législatif pour le département du Haut-Rhin.* Strasbourg, G. Silbermann et chez tous les libraires, 1857.)

(2) En 1857, M. Migeon avait obtenu 17,025 suffrages sur 35,963 inscrits et 27,862 votants ; son concurrent, M. Nizole, candidat officiel, 10,506. Le 16 mai 1858, M. Migeon l'emporta de nouveau avec 16,020 voix contre 14,592 données à M. Keller, sur 36,759 inscrits et 30,794 votants. Le 28 mars 1859, M. Keller fut élu par 18,550 voix (sur 34,520). 10,863 électeurs se prononcèrent encore pour M. Migeon : ce qui est merveilleux, c'est qu'en présence de la pression inouïe qu'on exerça et de la terreur qui s'était abattue sur tout l'arrondissement de Belfort, ce dernier ait pu trouver encore cent adhérents.

Simple épisode de la lutte électorale, ce triste procès, que Me Jules Favre compara « au fragment d'un miroir brisé dans lequel la France pouvait se voir tout entière », causa dans le pays une émotion qui ne s'effaça pas de longtemps. Par contre, on s'indigna dans le monde officiel du refus de serment de deux des élus de Paris, et, loin de se relâcher de ses rigueurs, le gouvernement redoubla de sévérité. Napoléon III, en effet, ne voulait pas admettre qu'aucun candidat, de quelque nuance qu'il fût, dédaignât de jurer fidélité à un pouvoir qui existait depuis plus de six ans, qui avait fait ses preuves et se trouvait revêtu de la sanction du suffrage universel. Aussi, pour couper court désormais à un scandale tel que celui dont le procédé de MM. Carnot et Goudchaux avait été l'occasion, le ministre de l'intérieur provoqua un sénatus-consulte disposant « qu'à l'avenir nul ne pourrait être élu député si, huit jours à l'avance, il n'avait déposé au secrétariat de la préfecture un acte signé de lui et contenant son serment d'obéissance à la Constitution et de fidélité à l'Empereur (1) ».

Dans la période qui s'écoula de 1857 à 1863, personne ne songe à se plaindre de cette nouvelle exigence du régime impérial. Il y a, dans ces six ans, 52 élections partielles; toutes sont favorables au pouvoir. De temps à autre, il est vrai, le gouvernement consent à rester neutre, lorsque les candidats en présence ne lui inspirent aucun ombrage; mais c'est un simple essai de ses forces qu'on permet de faire au suffrage universel, dont les préfets reprennent la tutelle dès qu'ils la jugent utile. « Si on laissait ce mode de suffrage sans direction aux prises avec les passions locales, dit en effet M. Baroche, il pourrait devenir un très grand danger. »

Une évolution politique assez importante s'est cependant produite après la guerre d'Italie dans les relations du pouvoir exécutif et des Chambres. Par son décret du 24 novembre 1860, Napoléon III a rendu au pays une partie des libertés dont celui-ci avait fait « le salutaire abandon ». Désormais, le Corps législatif est autorisé à voter chaque année une adresse en ré-

(1) Sénatus-consulte du 17-19 février 1858.

ponse au discours du trône. De plus, ses débats sont reproduits *in extenso*. La politique du gouvernement continue à être soutenue au sein de la Chambre par le ministre d'État et le président du conseil d'État, tous deux orateurs et à peine suffisants néanmoins pour lutter contre l'opposition infime par le nombre, mais brillante, énergique, infatigable, sans trêve ni merci, des fameux *Cinq*. A l'extérieur la théorie des nationalités, à l'intérieur la *libre* pratique du suffrage universel sont toujours les principes fondamentaux du second Empire. Ces deux principes combinés ont assuré à la France Nice et la Savoie, dont un vote enthousiaste a demandé la réunion à notre territoire (1); ils semblent même un instant devoir lui donner aussi les provinces rhénanes; mais déjà des symptômes très significatifs laissent apercevoir le déclin de cette politique.

Ce n'est pas que l'influence du pouvoir chancelle encore dans les Chambres, loin de là. (Quel gouvernement n'a pas eu en France une forte majorité dynastique, même à la veille de sa chute?) Si « les députés de l'Empereur » sont un peu moins nombreux, si les membres du Corps législatif manifestent un peu plus d'indépendance, le gros de la troupe reste aussi compact et aussi dévoué; mais, tandis que l'opposition grandit dans le pays, tandis que ses orateurs affirment nettement leurs principes au Palais-Bourbon, la question du pouvoir temporel du pape et celle du libre échange créent au contraire de graves divisions dans les sphères officielles. Aux élections de 1863, trente députés perdent le patronage gouvernemental pour s'être trop aventurés sur ces terrains brûlants, et parmi eux se trouvent quelques-uns des hommes les plus distingués du Corps législatif : MM. de Flavigny, Keller, Plichon, le marquis de Pierre, Anatole Lemercier, d'Andelarre; puis MM. de Chambrun, de Jouvenel, de Ségur, Ancel, de Grouchy, de Cuverville, Rambourg (de Commentry), Gareau, Duclos, de Cambacérès, Doumet, Hallez-Claparède, de Mortemart, de Carayon-Latour. Ceux de ces députés

(1) Plébiscite de Nice, 15 avril 1860 : électeurs inscrits, 30,706; votants, 25,933; pour la réunion, 25,743; contre, 160.

Plébiscite de la Savoie, 22 avril 1860 : électeurs inscrits, 135,449; votants, 130,839; pour la réunion, 130,533; contre, 235; nuls, 71; abstentions, 4,610.

qui persistent à solliciter le renouvellement de leur mandat sont combattus plus énergiquement encore que les anciens *Cinq,* dont on sait la réélection immanquable: En présence du réveil libéral qui se manifeste partout, dans les départements même que l'on croyait le plus inféodés à la dynastie, l'Empire tend tous ses ressorts. Les circonscriptions sont modifiées et remaniées à l'infini. Préfets, maires et adjoints, commissaires de police, gendarmes, gardes champêtres, débitants et pensionnés de l'État, rivalisent de zèle.

Le préfet de la Haute-Loire s'oppose à toute réunion même privée, à tout échange d'idées entre les citoyens. « Sous le dernier gouvernement, dit-il, des électeurs, pour suppléer à la direction qui leur manquait, avaient imaginé les réunions populaires où les candidats venaient exposer leurs principes, mais ces réunions étaient souvent tumultueuses et la plupart du temps inefficaces. *L'administration remplit aujourd'hui, pour ainsi dire, l'office des réunions préparatoires.* » « Les mots de contrôle et d'indépendance ne trompent plus personne, affirme le préfet de Lot-et-Garonne. Faisons justice une bonne fois des équivoques et des habiletés de langage. » « Que représente M. Lanjuinais? s'écrie à son tour le préfet de la Loire-Inférieure : une coalition de partis hostiles les uns aux autres, qui n'oseraient pas avouer leur but secret. » Le préfet du Pas-de-Calais accuse les candidats de l'opposition de félonie et de parjure : « Si ces hommes disparus de la scène politique le 2 décembre 1851 veulent, en 1863, pénétrer au cœur de nos institutions, c'est pour en vicier le principe, et ils n'invoquent la liberté que pour la tourner contre l'État. » Un communiqué annonce que le marquis d'Andelarre est poursuivi en police correctionnelle pour outrage public au préfet dans l'exercice de ses fonctions. Dans la Lozère, vingt-huit maires et adjoints se voient dépossédés de leur écharpe pour être restés fidèles à M. de Chambrun. Dans le Doubs, on persuade aux paysans que le sel coûtera bientôt cinq sous la livre si M. de Montalembert est nommé...

M. Gouin, député officiel d'Indre-et-Loire, est prévenu qu'il s'expose à perdre l'appui du gouvernement s'il continue à se montrer favorable à la candidature de son ancien collègue M. de

Flavigny. Un des agents du duc Decazes est conduit en prison par les sbires de M. Piétri et, sur son passage, le commissaire de police de s'écrier : « Voilà un ami du candidat de l'opposition, c'est ainsi qu'on les traitera tous ! » M. Rouher, traînant à sa suite le directeur des travaux publics, M. de Franqueville, passe plusieurs jours dans la Corrèze, promettant des chemins de fer, des ponts, des routes, des croix, des pensions, des bureaux de tabac, même les choses les plus invraisemblables, à la seule fin de faire échec à la candidature de M. de Jouvenel que combattait M. Mathieu. Dans le Haut-Rhin, le préfet se livre à un véritable réquisitoire contre le candidat qu'il a fait élire, quatre années auparavant, par des manœuvres inqualifiables. « M. Keller, dit-il, plaçant les États romains avant la France et le pape, souverain temporel, avant le souverain de la France, avant l'Empereur, n'a pas craint de s'attaquer à la personne de l'Empereur et de manifester ses préférences par des paroles aussi blessantes pour le chef de l'État que pour le sentiment public et pour l'honneur national... » Dans presque tous les départements, enfin, les soldats en congé sont menacés d'être renvoyés au régiment s'ils ne votent pas pour le candidat officiel et s'ils ne « travaillent » pas en sa faveur.

Maintenant, quel fut le résultat de cette pression effroyable? Ainsi que le proclamait alors un éminent publiciste, il ne laissa pas les vainqueurs moins étonnés que les vaincus.

Presque tous les partisans du pouvoir temporel succombèrent, il est vrai, dans la lutte disproportionnée qu'ils avaient à soutenir; les anciens députés officiels, réduits cette fois à leurs propres forces, ne furent guère plus heureux; mais il y eut cependant, en faveur de quelques-uns d'entre eux, des majorités significatives. Si MM. de Flavigny, de Pierre, de Jouvenel, Lemercier et Keller perdirent leur siège, MM. Ancel et de Grouchy rentrèrent au Corps législatif; M. de Chambrun l'emporta de 10,000 voix sur le candidat du gouvernement. Dans le Nord, où l'on avait déchiré par lambeaux la circonscription de M. Plichon, cet opiniâtre défenseur de l'Église obtint 19,326 voix et son concurrent M. de Clebsattel, 12,337. A Vesoul, M. d'Andelarre eut 17,648 suffrages, le candidat officiel 9,048. A Bel-

fort, M. Migeon, cet infortuné membre du Corps législatif persécuté naguère et traîné sur la claie par les autorités de son département, n'échoua au second tour que grâce aux pratiques les plus déloyales et réunit encore 12,309 voix (1).

En résumé, l'opposition ne l'emporta que dans 34 collèges avec 1,954,369 voix contre 5,308,254 (2) ; mais à Paris elle enleva d'assaut les 5 sièges qu'elle ne possédait pas encore, et ses représentants les plus connus, MM. de Rémusat, Casimir Périer, de Lasteyrie, le duc Decazes, Lavertujon, de Lavergne, etc., obtinrent en province d'honorables minorités. MM. Thiers, Berryer, Marie, Lanjuinais, Garnier-Pagès, Jules Simon, rentrèrent à la Chambre. A côté de ces illustrations parlementaires vint siéger un groupe d'hommes nouveaux, jeunes pour la plupart, sincèrement épris des idées libérales et qui se croyaient appelés à la tâche difficile de transformer l'Empire, en restaurant sous ses auspices et avec son concours le régime parlementaire : MM. Malézieux, Lacroix-Saint-Pierre, Lambrecht, Planat, Martel, Haentjens, Guéroult, le duc de Marmier, Maurice Richard, etc. Ils constituèrent le tiers parti, devenu plus tard centre gauche et, après l'interpellation des 116, groupe du gouvernement libéral.

A dater de cette époque, la candidature officielle, au nom de laquelle on a commis tant d'excès et d'abus de pouvoir, tombe dans un profond discrédit. « Son âge d'or, dit M. Lucien Delabrosse, se place entre 1857 et 1863. Après 1863, discuté chaque jour dans le Corps législatif et dans la presse, ce moyen de gouvernement perd beaucoup de son influence (3). »

De 1863 à 1869, l'opposition accomplit d'immenses progrès. Dans le pays, dans les Chambres, à la Cour même, les hommes de Décembre perdent visiblement du terrain, et les principaux auteurs du coup d'État sont les premiers à conseiller à l'Empereur de changer de système. Déjà, traduisant la pensée du sou-

(1) Son concurrent officiel, M. West, ancien préfet, en obtint 13,829. Au premier tour, les suffrages s'étaient ainsi répartis : M. West, 11,251 ; M. Migeon, 8,545 ; M. Keller, 6,055.

(2) Sur 10,003,748 inscrits et 7,303,735 votants.

(3) *Étude sur la candidature officielle.*

verain, le président du Corps législatif s'est écrié : « Ce qui manque au pouvoir, c'est la publicité : un gouvernement sans contrôle et sans critique est comme un navire sans lest. » M. de Morny meurt juste à l'instant où il allait, de concert avec M. Émile Ollivier, jeter les bases d'un accord entre le principe d'autorité et les libertés publiques ; mais son œuvre est bientôt reprise en sous-ordre par les membres les plus distingués du tiers parti. Un beau jour, enfin, le ministre de la police du Deux-Décembre, M. de Maupas, affirme, au grand étonnement des sénateurs ses collègues, que le moment est venu de couvrir le souverain par la responsabilité ministérielle, — ce qui implique le choix des ministres suivant les indications de la Chambre et une sorte d'abdication du gouvernement personnel.

En émettant un pareil avis, si singulier dans sa bouche, M. de Maupas montrait de la perspicacité ; mais il eût fallu être aveugle pour ne pas tenir compte du mouvement qui, depuis quelques années, s'était opéré dans tous les esprits. Sur les 60 députés élus au cours de la législature de 1863, l'opposition avait fait passer près d'un tiers de ses membres : MM. Carnot, Buffet, Magnin, Hallez-Claparède, Bethmont, de Tillancourt, Gœrg, Girot-Pouzol, Grévy, d'Estourmel, étaient venus renforcer la minorité libérale. La France apportait maintenant dans la revendication de ses libertés perdues la même passion qui, quinze années plus tôt, la tenait courbée sous le despotisme.

Il restait pourtant un combat suprême à livrer entre les hommes du Deux-Décembre et les partisans du régime parlementaire. Ces derniers remportèrent la victoire après une lutte des plus acharnées. Sans doute, les élections générales de 1869 ne furent rien moins qu'hostiles au principe même de l'Empire, mais le peuple réuni dans ses comices se prononça résolument contre tout ce qui rappelait le pouvoir personnel. Sur 10,315,523 électeurs inscrits et 8,098,565 votants, les députés officiels réunissent 4,093,056 suffrages, l'opposition en obtient 3,248,855 ; quatre de ses membres seulement échouent (1), tandis que le

(1) MM. Glais-Bizoin (nommé quelques mois plus tard dans la IVe circonscription de Paris), Lambrecht, Stièvenard-Béthune, Girot-Pouzol, remplacés par le général de la Motte-Rouge, MM. Choque, Pinard et Burin des Roziers. Le duc

gouvernement perd plus de 30 sièges. A Paris, où l'on n'a pas osé présenter de candidats purement officiels, les candidats *agréables* qui leur sont substitués ne recueillent que 76,000 voix ; leurs adversaires en ont 235,000. M. Thiers est nommé au second tour, en dépit des pratiques plus ou moins loyales mises en œuvre pour l'évincer et d'un remaniement perfide qui lui donne pour électeurs les gardes des Tuileries et les employés de cinq ministères. Par contre, M. Émile Ollivier, la personnification la plus brillante de l'Empire parlementaire, se voit distancé de 10,000 suffrages par M. Bancel. L'opposition des grandes villes s'accentue et commence à revêtir un caractère nouveau. De 1869 date véritablement la candidature radicale ou irréconciliable. C'est ainsi que le libéralisme de M. Carnot semblant devenu trop tiède, les électeurs de la 1re circonscription de la Seine lui substituent M. Gambetta et, après l'option de ce dernier pour le département des Bouches-du-Rhône, M. Rochefort. M. Jules Ferry succède à M. Guéroult. Le vieux républicain Raspail obtient à Paris une imposante minorité et l'emporte à Lyon sur M. Jules Favre qui, malgré son talent et ses services, n'est élu qu'au scrutin de ballottage dans la 7e circonscription, contre l'auteur de la *Lanterne*. Dans le Rhône, M. Hénon, lui aussi, est battu et remplacé par M. Bancel. A Marseille, MM. Gambetta et Esquiros sont nommés. Bordeaux adopte M. Jules Simon; Montpellier, M. Ernest Picard; Besançon, M. Ordinaire. M. Émile Ollivier prend dans le Var la place du candidat du pouvoir — lequel s'efface devant lui —, mais ce mince succès ne saurait compenser son éclatant échec dans la 3e circonscription de Paris.

Les évènements qui se succédèrent avec tant de rapidité à la suite des élections de 1869 sont encore présents à la mémoire de chacun ; il nous suffira donc de les rappeler très brièvement. Dès le 17 juillet de cette même année, le gouvernement person-

de Marmier, qui avait également échoué, retrouva son siège après l'invalidation de son concurrent. MM. Marie, Hénon, Guéroult et Darimon furent remplacés par d'autres démocrates. Le comte Hallez-Claparède, membre du centre gauche, ne s'était pas représenté ; le baron de Janzé, du même groupe, fut remplacé par un député de sa propre nuance, M. Carré-Kérizouët.

nel abdique, en se ménageant toutefois un retour offensif et sans permettre encore au régime parlementaire de s'implanter en France. Le Corps législatif recouvre, il est vrai, le droit de nommer son bureau ; l'incompatibilité des fonctions de ministre et de député est supprimée ; le droit d'amendement substitué à la discussion de l'adresse et accordé aux Chambres depuis 1867 se trouve réglementé d'une façon plus libérale ; mais Napoléon III hésite avant d'aller plus loin.

Cependant l'Empire autoritaire était mort, après avoir parcouru les diverses phases d'une existence tourmentée, et rien ne pouvait le rappeler à la vie. Que Napoléon le voulût ou non, la liberté, — amère dérision de la fortune ! — devait être le couronnement nécessaire de l'œuvre entreprise au 2 décembre. Un appel à la force auquel on songea, dit-on, dans les hautes régions du pouvoir n'eût produit qu'une réaction impuissante autant que passagère, « car si on peut tout faire avec des baïonnettes, disait à cette époque un prince bien connu de la famille du souverain, on ne saurait s'asseoir dessus. » Arrivé au dernier terme de ses évolutions incomplètes et successives, l'Empire, semblable à certaines espèces soumises à la loi physiologique du transformisme, était fatalement condamné à se métamorphoser ou à périr. Le ministère du 2 janvier fut donc constitué.

On sait que c'est sous ses auspices qu'eut lieu le plébiscite. Depuis longtemps déjà, Napoléon III était possédé de l'idée d'en appeler à la nation ; dès 1867, il faisait part de son intention à certains de ses fidèles du Corps législatif que l'ironie populaire avait baptisés du nom de *mamelucks*. Aux termes de la constitution de 1852, la grande épreuve de la responsabilité du chef du pouvoir exécutif devait, en effet, se produire tous les dix ans ; mais depuis le coup d'État la forme du gouvernement avait changé : d'électif, le pouvoir était devenu héréditaire ; la sanction que le vote de décembre imposait à sa responsabilité avait donc disparu ; en même temps la connexité naturelle qui liait la dépendance des ministres à la responsabilité du chef de l'État avait perdu, ainsi que le constatait le *Moniteur* d'après d'augustes instructions, une grande partie de sa force. De là une lacune ne pouvant être com-

blée que par quelque nouvelle et solennelle consultation du peuple.

La proclamation de l'Empire libéral parut au souverain une bonne occasion de mettre à exécution son projet favori et d'assurer la couronne à son fils. Jadis, les rois de France faisaient parfois reconnaître de leur vivant l'héritier présomptif ; dans l'esprit de Napoléon III, où s'alliaient d'une façon si étrange les principes en apparence inconciliables du droit divin, de la monarchie héréditaire et de la souveraineté nationale, cette nouvelle consécration du suffrage universel devait atteindre le même but.

Mais la forme donnée au plébiscite était défectueuse. Au mois de mai 1870, que demandait-on au peuple ? de déclarer si *oui* ou *non* il approuvait les réformes libérales opérées dans la Constitution depuis 1860 et s'il ratifiait le sénatus-consulte du 20 avril 1870. C'est ainsi qu'on exigeait de lui une seule réponse à deux questions. Formulé de cette manière, le plébiscite n'avait point de portée bien précise. Nous ajouterons que, manquant de base, il manquait aussi de sanction. Qu'eût fait l'empereur si, par hasard, la France avait répondu négativement à sa demande ? Certes, Napoléon III se fût alors trouvé dans un cruel embarras, puisqu'il ne pouvait plus revenir au régime de 1851 et que, d'un autre côté, il ne voulait point rendre au pays le droit de disposer de lui-même.

Mais, dans son enthousiasme, le ministère Ollivier n'était guère touché de semblables considérations. On espérait, aux Tuileries, une majorité énorme en faveur du gouvernement, le reste importait peu... L'attente des nouveaux conseillers de Napoléon ne fut pas déçue. Sur 10,416,668 électeurs inscrits, 7,336,434, c'est-à-dire presque tous les amis de la dynastie et bon nombre d'orléanistes ralliés, votèrent *oui ;* 1,560,709 votèsent *non*. On comptait parmi ces derniers les républicains, quelques libéraux de l'école de M. Dufaure et un tiers environ des légitimistes. Quant aux 1,400,000 abstentionnistes et aux 112,975 citoyens dont les bulletins furent annulés, ils appartenaient soit à l'extrême droite dont les principaux organes, notamment l'*Union*, avaient déconseillé le vote, soit à l'extrême gauche

qui, poussant jusqu'au bout son étroite logique, refusait de s'associer à un acte où le principe de la République ne se trouverait pas en lutte directe avec le principe même de l'Empire. Un fort petit nombre d'ardents bonapartistes qu'exaspéraient les concessions libérales avaient aussi voulu rester simples spectateurs de la lutte (1).

A la suite de ce scrutin solennel, chacun en France crut à la consolidation de la dynastie napoléonienne. On sait trop quels terribles évènements vinrent bientôt dessiller tous les yeux, faire regretter leur vote aux plus optimistes et détruire l'effet de cette manifestation du suffrage universel, à la forme de laquelle il faut moins s'en prendre toutefois qu'à l'entraînement sympathique des masses et à la faillibilité de la raison humaine.

## V

L'un des reproches les plus graves qu'ait assumés devant l'histoire le gouvernement de la Défense nationale est, à coup sûr, l'ajournement indéfini des élections. Au lendemain de la chute de l'Empire, la nomination d'une assemblée restait encore possible et les Allemands, déjà presque aussi las que nous, se fussent bien gardés d'y mettre obstacle. Un mois après, au contraire, alors qu'un quart du territoire était ou allait être envahi, quelles garanties pouvaient offrir des élections incomplètes, précipitées et entourées de conditions humiliantes?

Cependant les gouvernants de l'Hôtel de Ville sentaient bien le peu de confiance que leur pouvoir mal défini inspirait à la nation. Aussi, après l'échauffourée du 31 octobre, ceux d'entre eux qui étaient restés à Paris résolurent d'imiter l'Empire et d'en appeler au suffrage universel. A la question ainsi posée par MM. Favre, Ferry, Jules Simon, Picard, Arago, Pelletan : « La population de Paris maintient-elle les pouvoirs du gouver-

(1) A Paris, sur 416,315 électeurs inscrits et 332,343 votants, il y eut 138,406 *oui*, 184,345 *non*. Strasbourg, Mulhouse, Reims, Amiens, Douai, Lille, etc., votèrent *oui*; Lyon, Marseille, Nîmes, Bordeaux, Nantes, votèrent *non*.

nement? » 557,993 citoyens répondirent *oui*. On compta 62,638 bulletins négatifs ; un seul arrondissement, le XX$^{e}$, se prononça en ce sens. Menacé une première fois de la Commune, le pays avait déclaré surtout ce qu'il redoutait.

Mais aux élections générales de 1871, dans 22 départements seulement sur les 89 que nous possédions encore à cette époque, la liste républicaine passa tout entière (1). Dans 7 autres, elle obtint aussi la majorité (2). Plus préoccupé de se relever de ses ruines que de poursuivre la guerre à outrance, le pays nomma les conservateurs de nuances diverses qui se présentèrent à ses suffrages : parmi eux, deux princes du sang, le duc d'Aumale et le prince de Joinville, et presque tout ce que la France comptait encore de vétérans des anciennes assemblées.

Les membres de la Défense nationale se trouvèrent fort maltraités par ce scrutin. MM. Trochu et Favre, il est vrai, furent élus cinq fois et M. Gambetta dix fois, notamment dans les trois départements de l'Alsace-Lorraine ; mais pendant que M. Thiers qui, à la chute du gouvernement impérial, n'avait voulu accepter d'autre rôle que celui d'aller intercéder en faveur de la France auprès des grandes cours de l'Europe, obtenait l'honneur jusqu'alors inconnu de voir son nom sortir vingt-six fois de l'urne, les hommes du 4 septembre demeuraient dans un oubli significatif. M. Ferry réussit à grand'peine dans les Vosges et M. Arago ne passa que dans les Pyrénées-Orientales, son pays natal ; M. Jules Simon fut recueilli par la Marne ; M. Ernest Picard, par la Meuse et Seine-et-Oise ; M. Pelletan, par les Bouches-du-Rhône. Enfin, il ne se trouva pas un seul département pour vouloir des vieux démocrates Garnier-Pagès, Glais-Bizoin et Crémieux.

Tandis que les grandes villes, Lyon, Marseille, Toulouse, votaient pour des républicains très modérés, Rouen, Lille et Bordeaux, siège du gouvernement, pour des réactionnaires bien

(1) Ain, Aisne, Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Aube, Bouches-du-Rhône (moins M. de Charette), Côte-d'Or, Drôme, Isère, Jura, Marne, Meurthe, Meuse, Moselle, Pyrénées-Orientales, Bas-Rhin, Haut-Rhin (moins M. Keller), Seine, Seine-et-Oise, Var, Vaucluse, Yonne, Algérie et colonies.

(2) Charente-Inférieure, Loir-et-Cher, Orne, Basses-Pyrénées, Saône-et-Loire, Seine-et-Marne, Vosges.

connus, Paris, lui, fit des choix bizarres. Il nomma, entre autres notabilités révolutionnaires, le général Garibaldi, élu également dans deux autres départements ; puis, à côté de vétérans de la République comme Victor Hugo, Henri Martin, Edmond Adam et de braves soldats comme les Frébault, les Saisset, les Pothuau, Rochefort, Félix Pyat, Delescluze, Malon, Cournet, Razoua, Millière. Le grand pontife de l'intransigeance, Blanqui, n'arriva pas en rang utile : il n'obtint que 52,389 voix.

A Nice, les candidats séparatistes virent leurs manœuvres déjouées, et l'Alsace-Lorraine envoya ses patriotes les plus éprouvés qui durent bientôt, les larmes aux yeux, se séparer de leurs collègues. En résumé, sur les 738 membres que l'Assemblée compta encore après leur départ, les trois groupes monarchistes de la droite en réclamaient 490 et 260 appartenaient à la gauche ; 30 députés environ n'avaient pas d'opinion bien tranchée.

Sous la pression des circonstances et à l'ombre de ce qu'on a plus tard appelé le pacte de Bordeaux, les partis s'entendirent pour porter M. Thiers au pouvoir avec le titre de président de la République, proclamer la déchéance de la dynastie napoléonienne et ratifier le traité de paix signé avec la Prusse. Dès le lendemain éclatait la convulsion de la Commune, dont le contre-coup ne pouvait manquer de se faire sentir jusqu'au fond des masses électorales. Appelé, le 2 juillet 1871, à un scrutin supplémentaire de 21 représentants, Paris votait à l'inverse de toutes ses habitudes : seuls, M. Gambetta et cinq de ses amis de gauche obtinrent une majorité suffisante pour être élus ; les 16 autres députés appartenaient à la liste de l'Union conservatrice. On remarqua même parmi eux des membres de la droite, tels que MM. de Cissey, de Plœuc et Moreau. Mgr Freppel recueillit 81,057 voix.

En province cependant, l'idée républicaine fait des progrès. Les trois quarts des nouveaux élus s'inscrivent aux réunions de la gauche ; dans les 25 départements appelés à suppléer aux élections multiples de M. Thiers, deux conservateurs seulement réussissent : M. André (de la Charente) et M. de Soubeyran.

Le même spectacle se reproduit du mois de juillet 1871 au 13 mai 1875, jour où l'Assemblée décida qu'aucune élection partielle ne serait plus faite jusqu'à la dissolution. Dans la première de ces deux périodes, qui se termine à la fameuse journée du 24 mai 1873, le suffrage universel est consulté 48 fois : 39 républicains plus ou moins avancés sont nommés. A Paris, M. Victor Hugo échoue contre M. Vautrain, le 7 janvier 1872, grâce à la radiation d'un grand nombre d'électeurs et à la crainte qu'ont les autres de se voir arrêter à la porte de la mairie ; mais il réunit encore 95,900 suffrages ; son concurrent en a 122,395. Le 27 avril 1873, M. Barodet, plus heureux, l'emporte de 45,000 voix sur M. de Rémusat. MM. Challemel-Lacour, Léon Robert, Paul Bert, Lockroy, Guyot, Georges Périn, entrent à l'Assemblée. M. Ranc, lui aussi, est nommé, mais obligé de s'exiler. Pendant la même période, les monarchistes n'obtiennent que 3 sièges, dont l'un, il est vrai, est attribué à M. Chesnelong. Écrasés en 1871 et réduits alors à 25 membres, les bonapartistes, au contraire, regagnent du terrain, font passer en Corse M. Rouher, et l'arrivée à la Chambre de l'ancien vice-empereur devient le signal de la première coalition contre la République.

Après le 24 mai, dû en grande partie, semble-t-il, aux conseils de cet homme d'État, surtout après l'échec des négociations entamées à Frohsdorff avec le comte de Chambord en vue d'une restauration de la royauté légitime, le parti de l'Appel au peuple réalise des progrès incontestables. Le courant du suffrage universel se modifie et si la majorité ne cesse point d'être favorable aux républicains, du moins une part assez large est faite aux amis de l'Empire. De 1873 à 1875, l'oracle est consulté 28 fois : 21 républicains, 6 bonapartistes avérés et un seul monarchiste, élu dans l'Ille-et-Vilaine, l'emportent sur leurs concurrents. Quant au candidat septennaliste, il est resté légendaire. Coup sur coup, MM. Sens, de Bourgoing, Le Provost de Launay, Delisse-Engrand, Cazeaux, sont élus ; les autres partisans de l'Appel au peuple obtiennent de fortes minorités. Le département de la Nièvre, par exemple, qui peu de temps auparavant nommait un député radical, fait une brusque volte-face et

donne 37,000 voix à M. de Bourgoing, 32,000 au candidat républicain et 4,527 au comte de Pazzis, légitimiste. Si à cette époque les royalistes conservaient encore quelques illusions sur les dispositions du peuple à leur égard, un semblable résultat et beaucoup d'autres non moins significatifs durent les édifier sur l'inanité de leurs espérances. Au surplus, le terme assigné par l'Assemblée elle-même à la fin de ses travaux approchait, et de nouvelles élections devenaient imminentes.

Elles se firent le 20 février 1876. A cette date, le peuple eut à choisir entre deux politiques : celle de la majorité de l'ancienne Chambre, ambiguë, obscure, impuissante, malgré la supériorité d'esprit et la valeur personnelle de ses chefs qui, après avoir tout employé excepté la force pour la restauration de la monarchie, avait fini par laisser faire la République à une voix de majorité, et la politique de la gauche dont le programme était « République définitive ». Le peuple opta pour cette dernière. Sur 528 députés dont se composait la nouvelle Chambre, les groupes républicains en eurent 349, le centre gauche ne comptant plus que pour 44 membres. L'extrême droite avait sauvé 32 des siens, 53 orléanistes revinrent siéger à Versailles, et les bonapartistes firent passer 94 de leurs candidats sur 218 que le « comité national » avait présentés. Le scrutin d'arrondissement, il faut en convenir, s'était montré favorable à ce parti ; presque tous ses élus avaient retrouvé, grâce à ce mode de votation, leur ancienne influence, des moyens d'action sûrs, une clientèle nombreuse et dévouée. Un gouvernement qui a duré vingt années et n'a disparu que depuis peu compte, en effet, dans une nation beaucoup d'adhérents. Si avec cela on prend soin de disposer les circonscriptions de telle sorte que le vote des collèges qui lui sont restés fidèles ne soit pas noyé dans l'immensité des suffrages du pays, le résultat ne saurait être douteux. MM. Jérôme David, Laroche-Joubert, de Beauchamp, Berger, de Bosredon, de Dalmas, d'Ayguesvives et plusieurs ex-membres du Corps législatif revinrent siéger à la Chambre, à côté d'anciens administrateurs ou de publicistes bien connus, tels que MM. Janvier de la Motte, Raoul Duval, P. de Cassagnac, Cunéo

d'Ornano et de tout un groupe de jeunes gens qui débutaient dans la vie parlementaire (1).

Avant le 16 mai, la majorité se trouvait évaluée à 345 voix environ, mais à force de recruter des signatures dans tous les rangs de la gauche, les chefs des groupes républicains l'avaient élevée, à cette date, au nombre devenu légendaire de 363. En même temps, 158 membres de la droite et du centre droit avaient protesté contre l'ordre du jour de défiance opposé au ministère de Broglie. Après les élections du 14 octobre 1876, ces chiffres ne sont pas sensiblement modifiés. Sur 349 membres de la gauche qui se représentent, 295 passent au premier tour de scrutin et 4 au second tour, auxquels il faut joindre les députés des colonies et 25 républicains qui ont battu des monarchistes ou remplacé des députés de leur propre nuance : total 321. Le nombre des députés favorables au ministère est, lui, porté à 210 : si 15 des 158 n'ont pas été réélus, on compte 43 monarchistes et 27 bonapartistes nouveaux, nommés au premier tour, puis 10 membres des deux groupes élus au scrutin de ballottage (2).

C'était là un succès bien minime et peu en harmonie avec la grandeur des efforts qui avaient été déployés ; aussi, plutôt que de tenter un coup de force ou de faire un second appel à la nation, le maréchal de Mac-Mahon dut-il se soumettre, après avoir renvoyé son ministère.

Arrivent ensuite les élections générales d'août 1881. Privé de son chef par la zagaïe d'un Zoulou, le parti de l'Appel au peuple voit refuser à 31 de ses membres le renouvellement de leur mandat. Les monarchistes, de leur côté, perdent 17 des leurs. Depuis, les deux groupes se sont encore trouvés diminués par les invalidations, de sorte que le nombre des députés républicains est aujourd'hui supérieur à 420... (3)

(1) Les candidats républicains obtinrent 4,316,127 voix, les monarchistes 1,507,824, les bonapartistes 1,376,716.

(2) Électeurs inscrits, 9,736,118 ; votants, 7,193,313 ; pour les candidats républicains, 4,179,985 ; pour les candidats officiels, 3,613,328. A Paris, les premiers recueillirent 285,993 voix, les autres 88,842 seulement.

(3) En 1881, sur près de 10 millions d'électeurs inscrits, les candidats républicains ont obtenu 4,570,080 voix, les monarchistes 1,103,045, les bonapartistes 547,888. Les abstentions ont donc été extrêmement nombreuses.

Arrivé au terme de cette étude déjà longue, les réflexions se présenteraient en foule à notre esprit; mais nous ne croyons pas devoir nous imposer plus longtemps à l'attention du lecteur qui a bien voulu prendre quelque intérêt à ces pages. Il nous serait difficile cependant de n'en point tirer une conclusion, laquelle se présente d'ailleurs d'une façon toute naturelle. Le suffrage universel, nous le répétons, n'a pas causé le mal qu'on attendait de lui. Comme un pupille longtemps tenu en lisières, il a dû abdiquer, dès l'âge le plus tendre, entre les mains d'un tuteur qui, sous prétexte d'en prendre soin et de le protéger, l'a dominé et asservi. Plus tard, la liberté qu'on lui a marchandée a fini par lui être rendue et, semblable à ceux qui en ont été privés pendant longtemps, il n'a d'abord su qu'en faire. Présumant trop de lui-même, il en a ensuite profité pour se livrer aux fantaisies, aux excentricités qui ont traversé son imagination. Toujours crédule et un peu naïf, il entre maintenant dans l'âge mûr. Saura-t-il mieux se diriger et se conduire? saura-t-il éviter ou déjouer les pièges tendus à sa bonne foi? Nul plus que nous ne le souhaite, car on n'abuse pas impunément de ses forces. Ici-bas tout se paie, tout se liquide fatalement. Si les excès de la jeunesse se trouvent punis par des infirmités précoces, les folies des gouvernements, les vices des institutions, lorsqu'ils ne sont pas expiés sur-le-champ, préparent et déterminent une crise qui, à la longue, leur devient fatale. Chacun de nous participe au suffrage universel; éclairons-le donc plutôt que de le flatter, afin d'éviter de nouvelles catastrophes à notre chère patrie qui n'a déjà que trop souffert.

Léonce de BROTONNE.

# LA CARMÉLITE [1]

## TROISIÈME PARTIE

### XI

Les premiers rayons d'un chaud soleil d'été, empourprant un ciel clair, doraient les toitures vermoulues et les murailles grises du couvent. Par les larges croisées aux vitres étroites, entr'ouvertes derrière leurs grilles de fer, ils pénétraient dans les profondeurs de la pieuse maison, où circulait librement l'air matinal, tout imprégné de la fraîcheur du Rhône montant, dans un flot de vapeurs roses, au long du roc au sommet duquel le Carmel dresse ses vieilles tours.

En bas, dans la plaine, la ville s'éveillait. Des clochers de Beaucaire tombait, dans le silence du jour naissant, la sonnerie de l'*Angelus* à laquelle répondait, franchissant le fleuve comme un vol d'oiseaux invisibles, la sonnerie des cloches de Tarascon. Au delà de la ville, la lumière embrasait déjà l'espace des champs, les prairies roussies et calcinées en cette brûlante saison par les feux du ciel, les cyprès, les oliviers et les saules, au feuillage tout poudreux de la poussière blanchâtre que soulève le mistral.

Quelques instants avant cinq heures, une sœur sortit de sa cellule. Sur sa chemise de serge et son jupon de laine, elle portait une robe de bure brune, serrée à la taille par une ceinture

(1) Reproduction interdite ; — tous droits réservés. Ent. St. Hall. S'adresser pour la traduction à l'agence Th. Michaelis, 45 et 47, rue de Maubeuge, Paris.

Voir la *Nouvelle Revue* du 15 février et du 1er mars.

de cuir ; sur la robe, un long scapulaire. Chaussée de bas en étoffe grossière et d'alpargates, elle avait sur ses cheveux coupés ras une guimpe et un voile. Sous ce vêtement tombant autour du corps en longs plis raidis comme s'ils eussent été pétrifiés, la grâce du sexe s'évanouissait. En se consacrant à Dieu, la religieuse abdique tout ce qui fait le charme de la femme. Celle-ci marchait à grands pas dans les couloirs où l'ombre se dissipait. Sa main droite tenait, en l'agitant, une matraque, petite planchette revêtue de deux barrettes d'acier qui frappaient le bois de coups secs et résonnants.

A ce bruit, les Carmélites subitement réveillées sautaient à bas de leur dure couchette, posant leurs pieds nus sur les carreaux froids. Le jour entrait joyeux dans les cellules ; il resplendissait sur la nudité des murs blanchis à la chaux, ornés d'une croix et de deux images de piété. En quelques instants, les religieuses eurent procédé à leur toilette, retourné les draps en laine sur leur matelas de paille soutenu par deux planches. Au coup de cinq heures, toutes les portes s'ouvrant à la fois, les saintes filles apparurent ensemble dans les couloirs, remplis soudain du frôlement de leurs sandales sur la pierre. Elles descendaient à la chapelle, toutes frissonnantes dans leur chair macérée, accablées sous la lassitude un moment vaincue par le sommeil et renaissante avec le jour qui allait de nouveau faire peser sur leurs membres exténués le fardeau des longues privations, du jeûne et des maigres repas.

Maintenant, dans le chœur de la chapelle, derrière la haute grille à gauche de l'autel, les sœurs étaient agenouillées. Durant une heure, elles restèrent en oraison. Sur l'autel, deux cierges se consumaient; leur flamme tremblante rougissait sous la lumière du dehors entrant par les vitraux. Tandis que dans la maison tout était pauvre et nu, dans l'oratoire, plein de plantes vertes et de fleurs épanouies, la pourpre des étoffes, la finesse des dentelles, la blancheur des marbres, les ors des statues flamboyaient. On devinait que tout le luxe de la communauté se déployait là, pour Dieu seul, et qu'à ses pieds seulement les religieuses retrouvaient un souvenir affaibli du bien-être auquel elles avaient renoncé en renonçant au monde. La nappe

de l'autel, taillée dans un lambeau de robe blanche, rappelait à quelqu'une d'entre elles le vêtement qui jadis, avant qu'elle eût fait vœu d'éternelle pauvreté, parait sa beauté sacrifiée depuis ; à quelque autre, le tapis déroulé sur les marches redisait les jeux de la maison paternelle où elle l'avait foulé, sous ses pieds d'enfant, avant d'en faire don au couvent, en y entrant. Les plantes et les fleurs parlaient aussi à ces âmes subjuguées par la folie de la croix ; dans les couleurs éclatantes des pétales et dans les parfums des calices, elles aspiraient le passé auquel elles ne songeaient plus que pour en expier les innocentes joies et les rêves d'avenir, qu'avait brisés l'implacable vocation dont elles subissaient les lois rigoureuses.

Au bout d'une heure, pendant laquelle le bruit des respirations contenues troubla seul la quiétude silencieuse du couvent, une sœur se leva. D'une voix douce et simple, elle entonna le chant des psaumes sacrés. Toutes s'unirent à elle aussitôt. Rien de joyeux ni d'expressif dans cette psalmodie. C'était une mélopée traînante et monotone, d'une mélancolie maladive. Les paroles latines tombaient des bouches sans accent de ferveur, avec une naïveté enfantine, comme un texte incompris, récité par habitude et par devoir. Mais de la froideur apparente de ce chant, l'ardeur de la prière se dégageait.

La messe succéda à l'office psalmodié. De la sacristie, un prêtre était sorti précédé d'un enfant de chœur, pour célébrer le saint sacrifice. De toutes parts, autour de lui, ce n'étaient qu'extases et soupirs. Quand la communion groupa les religieuses derrière la grille à travers laquelle il devait déposer l'hostie sur leur langue en récitant les paroles saintes, il y avait dans l'attitude des corps penchés une expression d'adoration passionnée et de fiévreuse attente, comme si l'amant divin que sollicitaient ces vierges béatifiées, et qu'elles allaient recevoir, devait éteindre leurs désirs, combler le vide de leurs cœurs exaspérés par la contemplation et l'espoir des jouissances éternelles qu'elles cherchaient à mériter et dont cette union solennelle avec Jésus leur révélait déjà, quoique imparfaitement, l'ineffable volupté.

Tout en haut du chœur, dans une stalle, près de l'autel, se

tenait la prieure. La croix abbatiale qui brillait sur sa poitrine la distinguait des sœurs sur qui elle régnait canoniquement et dont elle était l'élue pour trois années, conformément à la règle. Quoiqu'elle fût de petite taille et qu'on devinât, sous les amples plis de sa robe, un corps amaigri, l'autorité qu'elle exerçait se manifestait visiblement, révélée par la place où elle se tenait, par son geste, par des regards rapides jetés sur son troupeau. Lorsque, la messe terminée, le prêtre eut quitté l'autel, les religieuses, après de courtes actions de grâces, sortirent de la chapelle. Avant de sortir, elles défilèrent toutes devant la prieure, en faisant une longue génuflexion. La prieure ne quitta sa stalle que lorsqu'elle eut ainsi reçu de toutes ses sœurs cet humble salut. Elle les suivit dans le jardin. Déjà, elles s'éloignaient pour vaquer aux occupations manuelles qu'ordonne la règle des Carmélites. D'un signe, elle appela l'une d'elles, qui accourut et tomba à genoux, le front courbé.

— Sœur Marie du Calvaire, dit la prieure d'une voix froide et tranchante, tout à l'heure, pendant la messe, vous avez adressé la parole à votre voisine, sœur Claire Magdeleine, et je vous ai vue sourire.

— C'est vrai, ma Révérende Mère, répondit la religieuse interpellée. Je ne trouvais pas dans mon bréviaire l'hymne du jour, et j'ai demandé à quelle page il se trouvait. Si j'ai péché, ma Révérende Mère, je m'accuse. Punissez-moi.

En prononçant ces mots, elle se prosterna, baisa la terre et demeura ainsi, le front dans la poussière, attendant un ordre pour se relever, exposée à demeurer dans cette attitude, si la prieure l'eût voulu ou l'eût oubliée, jusqu'à ce que la cloche l'appelât à un acte prescrit par la règle.

— Vous avez eu tort de rire pendant la messe. Vous ferez dix fois le tour du jardin, les pieds nus, en récitant l'*Ave Maria* et en portant la croix.

La pénitente se releva silencieuse. Sous le porche qui séparait le jardin de la chapelle, il y avait, appuyée dans un angle, contre le mur, une lourde croix en bois noir, plus haute qu'elle. L'ayant soulevée après s'être déchaussée, elle en chargea ses épaules comme Jésus-Christ avait chargé les siennes de l'ins-

trument de son supplice, et, le corps courbé sous le faix, elle commença sa fatigante promenade en passant et repassant devant une de ses compagnes qui se tenait accroupie dans un coin du jardin, en plein soleil, les yeux bandés, une corde au cou, les mains liées derrière le dos, — acte d'humiliation volontaire que les plus ferventes dans les communautés aiment à s'imposer.

La sévérité de la prieure n'avait surpris aucune des sœurs. A tout instant, les Carmélites sont témoins ou victimes de pénitences analogues ordonnées de la sorte, ou subies du plein gré de celles qui l'accomplissent, et toujours accomplies joyeusement.

Les religieuses s'étaient dispersées. Toute la communauté maintenant se livrait au travail. Les unes montaient des fleurs artificielles pour orner l'autel; les autres ravaudaient leurs vêtements usés ou préparaient, dans la cuisine, les mets destinés au déjeuner.

La prieure était rentrée dans sa cellule. Assise devant une table couverte de papiers, elle répondait aux lettres arrivées le matin et s'occupait des détails relatifs à la direction qu'elle exerçait. Un grand silence régnait autour d'elle. De temps en temps, elle se levait, faisait quelques pas vers la fenêtre et aspirait une bouffée d'air pur, en laissant errer ses regards à travers le jardin où se balançaient, au souffle de la brise du Rhône, les fleurs tremblantes sur leur tige.

Il était frais et charmant, ce petit jardin dessiné dans les terres apportées à grand'peine sur le rocher. Un lierre épais, entremêlé de vigne vierge et de jasmin d'Espagne grimpant au long des bâtiments, encadrait les croisées. Entre les bordures de buis, s'allongeaient les pelouses coupées à intervalles égaux par les bandes de dahlias, de rosiers et de lis. Un rideau de cyprès fermait l'horizon du côté du fleuve, rappelant sans cesse à celles qui habitaient ces lieux qu'au delà de cette barrière verdoyante rien ne devait les émouvoir ni les préoccuper, que dans ce cadre étroit se concentraient les seules distractions qu'il leur fût permis de connaître. Entre ces rares distractions, une des plus douces était la contemplation des beautés de la nature,

arbres et fleurs, ordonnée par la poétique sainte Thérèse. C'est pour obéir à leur illustre fondatrice qu'aux heures de récréation, les religieuses cultivaient le parterre, dont les produits allaient chaque jour orner la chapelle.

La prieure se tenait devant la croisée, suivant d'un œil indifférent la sœur Marie du Calvaire qui, toute lasse, accablée sous le fardeau de la croix, achevait d'accomplir sa pénitence, quand, à la porte de la cellule, un coup léger se fit entendre.

— Entrez.

La porte s'ouvrit. Sur le seuil apparut une belle jeune fille, grande et blonde, à l'œil brillant et doux, vêtue de l'habit des postulantes.

— C'est vous, Jeanne Mauroy, dit la prieure avec bienveillance ; avancez. Que désirez-vous?

La jeune fille fit quelques pas, les yeux baissés, les bras croisés sur la poitrine. Arrivée devant la prieure, dont elle n'était séparée que par la table, elle s'agenouilla et dit :

— Mon confesseur m'a ordonné de venir vous trouver, ma Révérende Mère.

— Oui; je me souviens; il m'a parlé de vous. Vous pouvez vous relever.

Jeanne obéit et se tint debout. La prieure continua :

— Vous êtes donc impatiente de voir arriver le jour de votre prise d'habit?

— Voilà six mois que je suis postulante, ma Révérende Mère, et je serais heureuse d'être admise au noviciat.

— L'épreuve que vous venez de subir vous suffit-elle?

— Sous la forme où elle m'a été imposée, oui, ma Révérende Mère. Jusqu'ici, je reste convaincue que Dieu m'ordonne d'embrasser son service. Si je me trompe, si ma vocation est autre, ce n'est qu'une épreuve plus complète qui me l'apprendra. Quand je porterai l'habit, quand je subirai toutes les rigueurs de la règle, alors seulement je pourrai décider si je suis en état de m'y soumettre pour toute ma vie.

— Vos parents sont-ils avertis?

— Je ne dépends que de mon tuteur et d'un conseil de fa-

mille, dont les membres, vous le savez, ma mère, sont d'accord avec lui et avec moi. Tous, nous aimons et nous craignons Dieu. Aucun de nous ne veut résister à ses ordres. Ceux qui m'aiment m'envient, alors même qu'ils regrettent de me perdre. C'est eux qui m'ont confiée à vous...

Il y eut un long silence. La prieure observait ce candide et fier visage, au regard caressant, dont la chevelure sous la coiffe sans grâce ceignait le front d'une auréole d'or, les contours de la taille robuste et souple, les hanches saillantes et fines; elle admirait le charme exquis, fait de jeunesse et de grâce, que Jeanne exerçait partout autour d'elle à son insu.

— Vous êtes belle, mon enfant, fit soudain la prieure. Vous pourriez briller dans le monde.

— Je ne veux briller que pour le ciel.

— En quelques années, la vie qu'on mène ici, les rigueurs de la règle, les privations, auront flétri votre beauté. Jeune d'âge, vous serez vieille de corps. Ne regretterez-vous pas les biens que vous aurez sacrifiés? Réfléchissez, mon enfant. Malheur à vous si, après avoir prononcé des vœux éternels, s'élevait dans votre cœur le regret de ce que vous auriez volontairement perdu!

— Je ne regretterai rien, ma mère.

— J'ai été jeune comme vous, insista la prieure en se levant, oui, jeune, et l'on disait que j'étais jolie. Voyez ce que le cloître a fait de moi.

Brusquement, elle se mit en pleine lumière comme pour obliger Jeanne à regarder les traits défaits, les joues ridées, les cheveux presque blancs et le regard sans vie de Nicolette Suarez, veuve de Frédéric de Varimpré, en religion sœur Thérèse de Jésus, prieure du Carmel de Beaucaire.

Jeanne Mauroy sentit un frisson monter de ses pieds à sa tête, sans comprendre si le langage qu'elle entendait contenait une plainte ou un suprême conseil. Elle se releva, cependant, et dit avec respect :

— Que ne pouvez-vous me revéler aussi votre âme, ma Révérende Mère? Ne s'est-elle pas embellie de tous les attraits qu'a perdus votre corps?

Émue par cette réponse spontanée, la sœur Thérèse de Jésus s'assit, en disant :

— C'est mon devoir de vous montrer toutes les duretés de la vie que vous voulez embrasser; rien ne serait plus fatal qu'une erreur. C'est aussi mon devoir d'ajouter que si votre vocation est sincère, les sacrifices que Jésus vous demande en échange de son amour vous seront doux et légers. Cet amour est infini; il vous tiendra lieu de tout. La prise d'habit que vous sollicitez ne constitue pas, d'ailleurs, un engagement définitif. Elle n'est qu'une initiation au noviciat, durant lequel nous aurons le temps d'étudier votre âme et de décider si vous devez rester parmi nous. Allez, mon enfant.

— Alors, ma mère, je peux espérer d'être bientôt novice? demanda Jeanne.

— Pourquoi m'interrogez-vous? répliqua la prieure durement. Vous aspirez à la perfection et vous ne savez même pas réprimer les impatiences de votre curiosité. Offrez à Dieu l'attente qu'on vous impose et remettez-vous-en à la décision de nos mères que je dois consulter.

Jeanne s'agenouilla contrite, baisa le plancher, et, se relevant silencieuse, elle s'éloigna. Nicolette la regarda sortir sans rien ajouter. Dans ses yeux, où depuis longtemps semblait tarie la source des larmes, des larmes lentement montaient qu'elle ne voulait pas laisser voir. Se parlant à elle-même, elle murmura :

— C'est moi à vingt ans. Il me semble que je me vois revivre telle que j'étais alors. Puisse la vocation de cette enfant être aussi sincère que la mienne, Seigneur! Daignez lui épargner les douleurs que vous m'avez prodiguées.

Elle fit le signe de la croix, et courbant la tête sur sa table de travail, elle reprit sa tâche interrompue.

La sœur Thérèse de Jésus avait alors quarante-cinq ans. Si la plupart des femmes soucieuses de conserver leur beauté semblent jeunes encore à cet âge, halte au seuil de la vieillesse et préparation au temps désenchanté qui verra les hommes se détacher d'elles, la prieure des Carmélites, elle, ne possédait plus ni la jeunesse, ni même les apparences de la jeunesse. Des rides

plissaient son front qu'écrasait le lourd fardeau des soucis. Sous ses yeux, les larmes avaient tracé un sillon violacé. L'insomnie des nuits fiévreuses, l'altération de la santé, les luttes douloureuses soutenues par l'âme toujours debout contre les tentations de la chair, se trahissaient sur les joues creusées et osseuses. Tout le corps s'inclinait dans une attitude d'accablante fatigue, dans une habitude d'énervantes privations.

Personne n'eût reconnu sur ce visage pâle et ces traits amaigris, dans ce triste regard et sous ces cheveux grisonnants, la jeune fille passionnée et ardente dont le charme troublant avait un jour, vingt-cinq ans avant, séduit Frédéric de Varimpré. La vie religieuse, avec ses austérités et ses mortifications, aboutissant toutes à un éternel renoncement des joies humaines, produit ces effets. Elle éteint sur la face de ceux qui l'embrassent les belles flammes de la jeunesse. Elle les éteint dans le regard qu'elle refroidit, et les concentre dans le cœur où elles ne brûlent plus que pour Dieu. Lui seul en connaît l'intensité révélée dans les élans de la prière. L'homme peut croire qu'elles sont étouffées et ces saintes âmes devenues, rayon de foi dans un bloc d'égoïsme, indifférentes à ce qui n'est pas leur salut. Il se trompe; il ne sait pas quelle tendresse pour l'humanité souffrante vibre dans ces cœurs extasiés. Il y a là des trésors d'infinie bonté, qui n'ont d'autre manifestation que la prière, se répandant, comme un parfum, quand la religieuse prosternée devant l'autel implore le ciel pour les pécheurs, et dans des privations incessamment renouvelées, volontairement acceptées, expie leurs fautes, aussi repentante que si elle les avait commises. Folie, dit le monde en raillant. Soit, mais folie qui, même en ses excès, mérite le respect autant que la pitié, puisqu'elle fait des martyrs.

Il semble que Nicolette, après avoir si passionnément et si longtemps souhaité ces austères douceurs, aurait dû être heureuse dans la plénitude de son rêve réalisé et posséder la paix de l'âme, l'unique bien qu'elle lui eût demandé. Mais cette paix lui manquait. Ce n'étaient pas seulement les duretés monastiques qui l'avaient réduite à cet état où elle n'apparaissait que comme une ombre de ce qu'elle avait été jadis, c'était le défaut

de paix intérieure. Quand l'âme ne traîne derrière soi ni regrets ni remords, le corps, après maintes défaillances, se redresse, se durcit, s'assouplit aux souffrances; il les endure sans en être éprouvé. Mais si les cheveux de Nicolette avaient blanchi, si la source de ses larmes s'était épuisée, si son regard n'exprimait plus que la tristesse, c'est que partout la suivait le cortège de ses amers souvenirs, ces souvenirs dont elle ne pouvait se délivrer.

Partout, dans la chapelle, sur son grabat, sur la dalle froide du cloître ou sur la terre nue du cimetière, même quand, agenouillée dans sa cellule, elle meurtrissait ses reins en les frappant d'une lanière de cuir, partout elle le retrouvait, ce long cortège des souvenirs implacables. Elle se revoyait dans sa maison, d'abord heureuse, et heureuse par l'amour, puis se refusant à la tendresse de son mari et l'obligeant à fuir pour toujours. Elle se rappelait le terrible prêtre dont elle avait subi l'influence fatale. Il était mort depuis longtemps, sans que le bonheur détruit par lui fût ressuscité. Elle se rappelait l'inoubliable soirée témoin de son infortune, la lettre de Frédéric lui apprenant qu'il partait et disparaissait à jamais, emmenant son fils et Irène. Oh! le malheureux! De cet oubli de tous ses devoirs, de l'enlèvement qui arrachait un enfant à sa mère, du rapt qui faisait de l'époux longtemps fidèle un époux adultère et incestueux, il ne pouvait être excusé. Mais, en lui rendant son foyer odieux, en lui fermant ses bras, en le rejetant dans ceux d'Irène, n'avait-elle pas été aussi coupable que lui?

Tel est le remords qu'elle portait. Pendant dix ans, déchirée par sa douleur maternelle, pleurant son fils perdu, elle s'était efforcée d'oublier. L'oubli n'avait pas répondu à son appel. Toujours saignante, la plaie de son cœur, sans qu'un espoir trompé sans cesse et une prière non interrompue eussent pu la cicatriser! Elle avait rempli des clameurs de son désespoir son foyer désert, invoqué la justice des hommes, cherché son fils de tous côtés. Vains efforts, tentatives inutiles. L'enfant n'était pas revenu. Puis, un jour, elle avait appris le décès de son mari, mort au Brésil, laissant orphelin le cher petit et Irène sans appui. Elle s'était empressée de jeter sur leurs traces un homme

investi de sa confiance. Mais quand cet homme arrivait au Brésil, Irène et l'enfant avaient déjà disparu. Alors, devenue veuve, Nicolette obtenait la faveur longtemps sollicitée d'entrer au Carmel. Elle y était, depuis, deux fois élue prieure par ses sœurs, parmi lesquelles elle reprendrait modestement sa place à l'expiration de son pouvoir triennal renouvelé.

Mais vainement elle cherchait à oublier le passé. Il revenait sans cesse à sa mémoire, lui ramenant l'image de son fils, enfant quand on l'avait arraché à ses bras, homme maintenant s'il vivait encore. Oh! ce doute, quelle douleur il engendrait dans cette âme qui aurait voulu ne songer qu'à Dieu ! Vivait-il, l'être adoré, fruit de ses entrailles? S'il vivait, pourquoi ne venait-il pas retrouver sa mère? Ne la connaissait-il pas? Peut-être luttait-il contre la misère! Peut-être, du fond de l'abîme où il se débattait, implorait-il le secours maternel! Que n'entendait-elle sa voix ! Avec quelle ardeur elle aurait volé à son aide, la main tendue, les bras ouverts! Peut-être était-il mort! Mais alors, goûtait-il dans le sein de Dieu la joie des élus ? Toujours elle pensait à Irène, dont elle ignorait le sort, dont elle déplorait le crime, en suppliant le ciel de pardonner.

Le souvenir de Frédéric pesait d'un poids non moins lourd sur sa conscience. En rendant l'âme, avait-il eu le temps de se repentir? La main d'un prêtre s'était-elle étendue sur lui pour l'absoudre? Jouissait-il de l'infinie miséricorde? Questions cruelles, toujours menaçantes, jamais satisfaites! Elles infligeaient à Nicolette une horrible torture, troublaient son repos, la poursuivaient jusque dans les pieux exercices de son état, répandaient sur ses jours l'amer poison du remords, sa conscience lui rappelant à toute heure et partout qu'elle avait une large part dans la responsabilité des catastrophes accomplies ou redoutées, et qu'elle aurait à en répondre au divin tribunal.

## XII

Depuis le lever du soleil, une grande agitation régnait dans le couvent, où tout se préparait pour la vêture de Jeanne Mau-

roy. Il est d'usage que, le matin du jour où elle doit prendre l'habit religieux, la postulante quitte le Carmel, dès l'aube, afin de passer auprès de sa famille les heures qui précèdent la cérémonie, et que sa famille elle-même la conduise à la chapelle. Mais Jeanne Mauroy étant orpheline, son tuteur et ses proches, venus pour l'assister en ce moment solennel, n'habitant pas Beaucaire, elle était restée au couvent. C'est de là qu'elle devait sortir pour aller à l'autel. Retirée dans la cellule qu'elle habiterait désormais, elle attendait l'heure de la cérémonie, cette heure ardemment appelée. Agenouillée devant la croix, elle priait, parée déjà de la robe de mariée et de la couronne de fleurs d'oranger, toilette virginale dans laquelle elle était tenue de se présenter au Carmel.

Jamais sa beauté n'avait eu plus d'éclat ; elle resplendissait sur le visage transfiguré par la béatitude de l'âme, dans le regard où brillait une flamme joyeuse, et sur tout le corps dont les pures lignes se dessinaient sous le blanc satin des vêtements. Au moment de s'immoler, cette beauté s'affirmait une dernière fois dans l'épanouissement merveilleux de ses trésors prodigués. Des adjurations brûlantes tombaient des lèvres de la néophyte. Elle se laissait ravir par l'extase, comme si, prête à consommer sa rupture avec le monde, elle eût entendu la voix de son maître lui dire :

— Je ne veux plus que tu converses avec les hommes, mais seulement avec les anges.

Dans l'emportement de cette extase, elle embrassait par la pensée, comme dans une vision surnaturelle, sa vie future à chaque étape de laquelle elle devait trouver un sacrifice à accomplir, une indicible joie à goûter. Les vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, qu'elle se préparait à prononcer, ne lui coûtaient rien. En se donnant à Dieu, elle allait renoncer à tout ce qui n'était pas lui ; mais elle était heureuse de se donner ainsi entièrement, sans restriction, corps et âme. Elle se regardait comme déjà morte au monde, ensevelie avec Jésus-Christ derrière les grilles inaccessibles, convaincue qu'une âme n'est grande qu'anéantie par l'humilité. Dans ce bonheur par avance savouré, il y avait de la volupté.

Elle se voyait consacrant ses jours à la méditation, à la prière, au silence, se détachant des préoccupations de la terre pour mieux s'assurer le ciel, meurtrissant son corps sous un cilice, expiant les fautes de l'humanité dans d'incessantes mortifications. Les flèches de l'amour divin, de part en part, perçaient son cœur ; elle ambitionnait d'en sentir profondément les déchirures et, toute saignante de ces coups réitérés, d'arriver à la mort, au delà de laquelle rayonnait la suprême récompense.

Elle avait vingt ans, et c'est la mort qu'appelait surtout sa jeunesse sacrifiée, la mort, aurore des noces éternelles. Sur ses lèvres vermeilles voltigeait déjà la prière qu'elle réciterait au moment de franchir les portes de l'éternité : « O mon Seigneur et mon époux, l'heure est enfin venue ; nous allons nous voir. Mon tendre maître, voici le moment du départ. Soyez-en mille fois béni, et que votre volonté s'accomplisse. Il est temps que je sorte de cet exil et que mon âme, ne faisant qu'une avec vous, jouisse de ce qu'elle a tant désiré. »

L'espoir de cette union mystique déchaînait dans son cœur une ardeur amoureuse, dans son corps le frémissement des mystérieuses attentes qui s'empare des vierges au seuil du lit nuptial, frémissement embelli pour elle et purifié par la conviction que l'amant dont elle sollicitait les étreintes était, non un homme, mais un Dieu. Et son âme, toute ravivée, se répandait en appels et en larmes, crise délicieuse à laquelle elle s'abandonnait dans un transport poussé jusqu'au delà de la raison.

La porte de sa cellule s'ouvrit. Elle s'était laissé emporter si haut, si loin de la terre, qu'elle n'entendit pas le bruit. La prieure, qui venait d'entrer, s'approcha d'elle, lui toucha l'épaule et dit :

— Voici l'heure, ma fille, suivez-moi.

Elle se leva silencieuse. La prieure, dont le voile laissait le visage découvert, l'embrassa ; puis, la précédant, quitta la cellule. Elles traversèrent les couloirs tranquilles, et par l'escalier désert descendirent. Au pied de l'escalier, par delà la porte de clôture ouvrant sur la grande cour, se tenaient le tuteur et les parents de Jeanne. La prieure la leur confia, et s'éloigna pour entrer dans le chœur où les religieuses se trouvaient déjà réu-

nies. Jeanne et les siens franchirent la porte, traversèrent la cour se dirigeant vers la chapelle. Les fidèles venus pour assister à sa prise d'habit l'attendaient là. Ils saluèrent son apparition d'un long murmure. Elle s'avança le long de l'espace resté vide entre les chaises jusqu'au prie-Dieu préparé pour elle devant l'autel. Elle souriait, en saluant à droite et à gauche, au moment de leur dire adieu, ceux qu'elle aimait. Mais le tremblement de ses mains gantées, l'expression séraphique de son regard, trahissaient la violente émotion qui la dominait à cette heure solennelle où elle allait se donner à Dieu, en attendant l'engagement suprême qu'elle prendrait à un an de là, après avoir subi les épreuves du noviciat.

La chapelle avait la physionomie des jours de fête. Tout autour de l'autel, sur les degrés recouverts d'un tapis, entre les cierges allumés autour du tabernacle, et sur les murs jusqu'aux voûtes, ce n'étaient que plantes et fleurs. Les lis et les roses étoilaient la sombre verdure des lauriers et des palmes. Leurs parfums s'exhalaient dans la vapeur tiède qui flottait sous les lumières. L'or des candélabres, les marbres des degrés, les ferrures de la grille placée à gauche de l'autel, devant le chœur réservé, brillaient de mille reflets avivés et scintillaient entre les feuilles, comme les rayons du soleil à travers les ramures d'une forêt.

Ordinairement, devant cette grille, un rideau noir est tendu. Relevé ce jour-là, il laissait voir l'intérieur du chœur des religieuses resplendissant de lumières, et les sœurs debout dans leur stalle, un cierge à la main, les novices voilées de blanc, les professes voilées de noir, attendant le moment de se mettre en marche pour aller vers la porte de clôture à la rencontre de la postulante qui ne les avait quittées un moment que pour les rejoindre bientôt.

Elle s'était agenouillée, anéantie dans un ravissement qui, derrière les barreaux farouches, lui montrait le paradis et ses joies ineffables. Autour d'elle, les prêtres allaient et venaient, mettant la dernière main aux préparatifs de la cérémonie solennisée par la présence de l'évêque de Nîmes, qui devait officier et consacrer de ses mains la nouvelle novice. Des rumeurs de voix

poursuivant doucement les entretiens d'une chaise à l'autre, le bruit des arrivants qui se plaçaient peu à peu, troublaient encore la paix de la chapelle. Tout à coup le silence se fit. Le prélat sortait de la sacristie, entouré des prêtres assistants et des enfants de chœur.

A ce moment, un nouveau venu se présentait au couvent. C'était un jeune homme à la figure pâle, aux cheveux châtains, avec un regard vif et doux à la fois révélant l'esprit d'initiative et d'énergie. Une moustache très fine, aux tons fauves, relevait le caractère un peu féminin de sa physionomie. Il avait la taille élevée, mince et bien prise. La poussière blanchissait ses vêtements et ses chaussures. Un petit sac en cuir, retenu par une courroie, achevait de lui donner l'air d'un voyageur fraîchement débarqué.

A la faveur de l'agitation qui, ce jour-là, troublait la tranquillité du couvent, il avait pu pénétrer dans la vaste cour conduisant à la chapelle. Il s'était arrêté, laissant errer ses regards de tous côtés, dans l'attitude d'un homme qui cherche quelque chose ou quelqu'un. Debout sur le seuil de la chapelle ouverte, la tourière suivait l'office de cette place sans perdre de vue l'entrée. Elle l'aperçut et alla vers lui :

— Vous venez pour assister à la cérémonie, monsieur? dit-elle à demi-voix.

— Quelle cérémonie? demanda-t-il surpris.

— Que voulez-vous, alors, si vous n'êtes venu pour cela?

Mais, au lieu de répondre, il interrogea :

— C'est bien ici la communauté des Carmélites?

— Oui, monsieur.

— Cette communauté est dirigée par M^me^ de Varimpré, en religion sœur Thérèse de Jésus?

— C'est en effet le nom de notre Révérende Mère.

— Je veux la voir.

— Elle n'est pas visible aujourd'hui.

— Il faut que je lui parle sur-le-champ; il le faut, répondit l'inconnu avec l'expression d'une ferme volonté.

— Personne ne peut lui parler en ce moment, reprit la tourière troublée par l'exigence formulée devant elle. Elle est au

chœur avec toutes nos mères. Nous avons une prise d'habit; vous pouvez vous en assurer par vous-même. Après la cérémonie, si ce que vous avez à dire à madame la prieure est pressé, elle pourra vous recevoir.

— C'est bien; j'attendrai.

— Vous pouvez entrer dans la chapelle, monsieur, dit encore la tourière.

Puis, voyant que le visiteur ne se hâtait pas de profiter de l'invitation, elle regagna sa place sous le porche, le laissant au milieu de la cour. Il y resta, se promenant à grands pas, inquiet et fiévreux, à l'ombre des murailles derrière lesquelles son regard curieux semblait vouloir pénétrer. Parfois, il s'arrêtait, prêtait l'oreille, et après avoir constaté que les chants n'étaient pas achevés, il reprenait sa promenade, sans dissimuler son impatience surexcitée par l'attente.

Tout à coup s'éleva dans la nef un grand bruit de chaises. Les rares personnes qui, n'ayant pu y trouver place, s'étaient tenues sur les degrés extérieurs, se rangèrent à droite et à gauche pour laisser la sortie libre. La tourière courut au jeune homme et lui dit :

— Vous ne pouvez rester là, monsieur. Voici la postulante.

Il se jeta contre le mur, les yeux fixés sur l'intérieur de la chapelle au fond de laquelle la flamme des cierges poussait jusqu'aux voûtes une lumière rougeâtre, tremblante sous l'éclat du jour qui entrait par les vitraux. Dans le cadre de la large baie, il vit apparaître Jeanne Mauroy. Jamais plus radieux visage ne s'était offert à ses regards. Suivie du clergé qui chantait le *Magnificat* et des fidèles, hommes et femmes, attristés comme s'ils eussent suivi son cercueil, elle marchait modeste et calme, dans une attitude de recueillement. Sur ses lèvres errait un sourire, un rayon de joie céleste brillait dans ses yeux. Ils s'arrêtaient au passage, ces yeux extasiés, sur les figures amies, consternées. Ils exprimaient l'étonnement que causait à cette adorable enfant la tristesse surprise autour d'elle, quand tant de bonheur l'enveloppait. En arrivant auprès du visiteur inconnu, elle les leva aussi sur lui, comme pour lui donner une part de ses adieux. Mais, soit que la présence d'un étranger

l'eût surprise, soit qu'elle eût été troublée par l'expression d'admiration et de pitié qu'elle venait de saisir sur des traits qu'elle voyait pour la première fois, un flot de sang empourpra ses joues, montant jusqu'aux paupières subitement abaissées. Elle hâta le pas, et passa, non assez vite cependant pour empêcher que le souvenir de sa beauté se fixât dans la mémoire de ce jeune homme que sa présence venait de bouleverser. Il s'était tourné vivement vers la tourière inclinée à son côté et disait à demi-voix :

— Le nom de cette personne, madame ?

La tourière resta silencieuse une minute ; puis elle répondit :

— Qu'importe son nom ! Tout à l'heure, elle ne s'appellera plus que sœur Nicette de la Croix.

De l'autre côté de la cour, la porte de clôture venait de s'ouvrir de nouveau. Sur le seuil, trois religieuses s'avançaient ayant le voile baissé. Deux d'entre elles tenaient un cierge à la main. L'autre les précédait, portant une croix en bois noir sans christ. La postulante s'agenouilla et baisa l'extrémité de cette croix. Puis elle se releva, salua les assistants qui l'avaient accompagnée jusqu'à cette porte et ne pouvaient la suivre au delà. C'était la première étape de l'éternelle rupture avec le monde, et un frisson passa sur le petit groupe des fidèles, lorsque les lourds battants de bois se refermèrent sur la procession qui s'éloignait en psalmodiant un hymne à la Vierge. Tandis qu'ils regagnaient leur place dans la chapelle, la postulante traversa le cloître à la suite des sœurs, conduite au chœur par la prieure et jusque devant la haute grille où elle s'agenouilla. Maintenant, de l'autre côté de la grille, elle apercevait l'évêque, debout, entouré des prêtres assistants, coiffé de la mitre, appuyé sur sa crosse, vêtu d'une chape aux reflets d'argent.

— Ma fille, que demandez-vous ? dit-il.

— La miséricorde de Dieu, la pauvreté de l'Ordre et la compagnie des sœurs, répondit-elle.

— Est-ce de votre propre mouvement et de votre plein gré que vous vous présentez pour recevoir l'habit de ce saint Ordre ?

— Oui, monseigneur.

— Avez-vous dessein de persévérer dans l'Ordre jusqu'à la fin de votre vie ?

— Oui, monseigneur.

— Voulez-vous donc entrer dans l'Ordre pour le seul amour de Notre-Seigneur?

— Oui, avec la grâce de Dieu et les prières des sœurs.

Elle avait parlé d'une voix ferme.

— Que Dieu achève en vous son ouvrage ! reprit l'officiant.

Puis il lui adressa une brève et touchante exhortation qu'il termina en disant :

— Que le Seigneur vous dépouille du vieil homme !

Quand il eut fini, la postulante fut emmenée par la prieure. Tandis qu'elle était absente, le prélat bénit le scapulaire, la ceinture et le manteau qu'elle allait recevoir de ses mains.

Elle revint bientôt, transformée déjà, préparée pour l'ensevelissement volontaire qu'elle s'imposait. Elle avait quitté ses vêtements de mariée et revêtu une robe de bure qui l'enveloppait comme d'un suaire. A ses pieds, les bas de laine et les sandales remplaçaient les souliers de satin. Une guimpe cachait la pureté des épaules, s'étendait sur le corsage en plis raidis sous lesquels semblait s'être évanouie la grâce des formes. Enfin, de la soyeuse chevelure qui tout à l'heure couronnait sa beauté, les boucles épaisses n'existaient plus. Elles gisaient là-bas comme des fleurs flétries. Les ciseaux les avaient coupées jusqu'à la racine, ne laissant sur la tête que des cheveux ras, qui se redressaient sous la coiffe blanche comme révoltés contre le barbare traitement qui venait de dépouiller le front de sa plus belle parure.

De nouveau, la postulante se tenait devant la grille. Quoique découronnée, sa tête fine et fière resplendissait toute radieuse. Les assistants purent alors admirer le visage où s'exprimait une divine sérénité, et dont aucun regret n'altérait la quiétude. Des mains d'un prêtre, le pasteur recevait tour à tour la ceinture, le scapulaire, le manteau blanc. Il les passait à la postulante en prononçant pour chacun de ces objets les paroles sacrées. En lui mettant la ceinture, il disait :

— Quand vous étiez plus jeune, vous vous ceigniez vous-

même et vous alliez où il vous plaisait. Mais lorsque vous aurez vieilli, un autre vous ceindra.

En lui mettant le scapulaire :

— Prenez le joug de Jésus-Christ qui est doux et son fardeau qui est léger.

En lui mettant enfin le manteau :

— Ceux qui suivent l'agneau sans tache marcheront avec lui vêtus de blanc. C'est pourquoi que vos vêtements soient toujours blancs, en signe de votre pureté intérieure.

Tout était dit. Le prélat jeta l'eau bénite sur la novice, et, se mettant à genoux, il entonna le *Veni Creator*. Après la première strophe, tandis que les religieuses se tenaient debout à leur place, la prieure prit la sœur Nicette par la main et la conduisit au milieu du chœur, où elle la fit étendre sur un tapis de serge, les bras en croix. Tant que dura le chant sacré, elle resta ainsi, la face contre terre, dans l'immobilité de la mort. Elle ne se releva que pour aller porter à ses compagnes le baiser fraternel. Puis les religieuses sortirent du chœur processionnellement, et les assistants se retirèrent. Le visiteur étranger fit comme eux.

Il avait observé tous les détails de la cérémonie, des larmes aux yeux, le cœur étreint par l'angoisse. De nouveau, il se trouva dans la cour, attendant la prieure. Mais maintenant son impatience de tout à l'heure s'était apaisée. Un lourd accablement pesait sur lui, une impression cruelle qui détournait sa pensée du but de sa visite. Il mesurait du regard les lourds bâtiments du monastère. Peut-être rêvait-il d'y pénétrer de gré ou de force pour en faire sortir la créature qu'il venait de voir s'enterrer vivante. Peut-être se demandait-il où puise son énergie la passion indomptable qui jette aux bras d'un amant crucifié les vierges de vingt ans et les pousse à choisir une vie martyrisante comme le plus beau et le plus enviable des destins.

— Veuillez me suivre au parloir, monsieur, dit tout à coup près de lui la voix de la tourière. Ma mère prieure va s'y rendre.

Il obéit en silence, ramené à la réalité par cette invitation, repris par l'impatient émoi qui le dominait quand il s'était présenté au couvent pour parler à la sœur Thérèse de Jésus. Étant entré dans le parloir, précédé de la tourière, il s'assit sur

une chaise, devant la grille aux pointes menaçantes rendue plus épaisse et plus impénétrable par le rideau tendu de l'autre côté des ferrures. Presque aussitôt, il entendit ces mots prononcés par une femme qu'il ne pouvait voir :

— Loué soit Notre-Seigneur Jésus-Christ!

Surpris, il regarda la tourière.

— Répondez : A jamais! fit-elle.

Et docilement, il répéta :

— A jamais.

La tourière sortit, le laissant seul, la pâleur aux joues, un frisson dans tout le corps, escaladant des yeux cette grille effroyable derrière laquelle il espérait trouver ce qu'il était venu chercher dans cette maison de paix et de prière.

## XIII

— Vous avez désiré me parler, monsieur, dit la prieure avec douceur. Me voilà prête à vous entendre.

— Vous êtes bien madame Nicolette Suarez, veuve du lieutenant Frédéric de Varimpré? demanda le visiteur.

— C'est ainsi que je m'appelais, en effet, quand je vivais au milieu du monde. Mais depuis longtemps, je suis morte pour lui.

— Allez-vous me condamner à vous parler sans vous voir, madame, et ne pouvez-vous tirer ce rideau qui me cache vos traits?

— A quoi bon? Vous n'apercevriez rien qu'une femme voilée, à qui la règle qu'elle a fait vœu d'observer interdit de montrer son visage.

— Je voudrais vous voir, madame, reprit-il, suppliant.

— C'est impossible, répondit la prieure; nous ne pouvons nous découvrir que devant nos proches parents. Puis elle ajouta plus bas : — Ici, ceux qui m'adressent la parole m'appellent ma mère.

Le jeune homme s'était levé brusquement, les bras tendus, des larmes dans les yeux, la bouche entr'ouverte, comme s'il

voulait faire entendre une supplication nouvelle. Mais le cri monté à ses lèvres n'en sortit pas. Il retomba sur sa chaise, accablé, et reprit avec une tranquillité feinte :

— Eh bien, ma mère, je vous apporte des nouvelles de votre fils, Adrien de Varimpré.

A ces mots, les anneaux qui fixaient le rideau en haut de la grille roulèrent en grinçant sur leur tringle de fer, et une ombre noire se jeta contre les barreaux, impétueusement, en s'écriant :

— Mon fils ! Vous connaissez mon fils ! Il est vivant ?

— Il est vivant, ma mère.

— Mon Dieu ! mon Dieu, soyez béni, fit-elle en joignant les mains... Vous le connaissez, monsieur ?... Parlez-moi de lui... Le verrai-je bientôt ?

— Oui, bientôt, madame, dans quelques instants... Il a redouté pour vous une émotion trop forte. Il a voulu que vous fussiez préparée à le recevoir. Mais il n'est pas loin de vous... Non, il n'est pas loin.

— Alors, monsieur, allez le chercher... Mon fils... Mon Adrien !

L'ombre noire s'agitait. Sous son voile, elle poussait des sanglots, et laissait deviner la fièvre de ses mains tremblantes, à tout instant portées à ses yeux.

— J'irai le chercher tout à l'heure, répondit le visiteur ; mais vous me demandiez de vous parler de lui...

— Vous êtes son ami, n'est-ce pas, puisqu'il vous a envoyé près de moi ? Vous le connaissez bien, alors. Il a vingt-trois ans maintenant. Il doit être beau, mon cher enfant, superbe et fier.

— La souffrance flétrit la jeunesse et abat la fierté. Il a beaucoup souffert.

— Beaucoup souffert, répéta la prieure d'un accent lamentable.

— Il ne connaît pas sa mère. Il avait douze ans quand son père mourut au Brésil, où il s'était établi. Il se trouva seul alors avec celle que M. de Varimpré appelait Irène. Les soins maternels de cette femme avaient protégé la jeunesse d'Adrien. Il ressentait pour elle une tendresse filiale, ardente et profonde. Il croyait

qu'elle était sa mère. Après la mort de M. de Varimpré, ils se rendirent aux États-Unis, à Boston, où un premier séjour leur avait donné quelques amis. Ils vécurent là, pauvrement, car M. de Varimpré ne laissait qu'une fortune déjà compromise. Votre fils allait au collège ; il s'appliquait à l'étude, ayant hâte de venir en aide à la chère créature qui s'était dévouée à son bonheur. Parfois, il la suppliait de retourner en France avec lui; il n'ignorait pas que la France était leur patrie à tous deux ; il souhaitait passionnément de la connaître et d'y vivre. Mais celle qu'il appelait sa mère reculait sans cesse l'époque du départ. Un jour qu'il insistait auprès d'elle afin de la décider à partir, elle lui déclara que le cher mort avait exprimé la volonté formelle que son fils n'allât pas en France avant d'avoir atteint sa vingt et unième année.

— Hélas ! il redoutait mon influence ! soupira Nicolette.

— Le temps s'écoulait tristement, continua l'inconnu; les ressources s'épuisaient de jour en jour, la détresse devenait plus grande, et la santé de madame Irène s'altérait. Elle s'éteignit un soir doucement, entre les bras de l'enfant désespéré. Avant de mourir, elle lui remit une lettre écrite par son père, et qu'il ne devait ouvrir qu'à l'époque de sa majorité. C'est ainsi qu'à dix-huit ans, il se trouva orphelin, pauvre et seul, sans ressources. Il fallait vivre, il travailla. Il donnait des leçons de français, car sa langue maternelle, longtemps parlée devant lui, lui était familière. Oh ! les dures années de misère et de solitude ! Si elles n'ont pas abrégé ses jours, c'est qu'il fallait qu'il vécût, qu'il vécût pour revoir son pays. C'est aussi que Dieu voulait qu'il vous retrouvât, ma mère.

Sous son voile, sœur Thérèse de Jésus pleurait à chaudes larmes, en écoutant ce récit.

— Apaisez-vous, reprit le narrateur, et veuillez m'entendre jusqu'au bout. Avant d'embrasser votre fils, il faut que vous connaissiez sa vie passée, que vous n'ignoriez pas surtout pourquoi il vous revient.

— Mais, pour parler de lui ainsi que vous le faites, qui êtes-vous ?

— Son ami, vous l'avez dit tout à l'heure.

— Vous êtes pâle, attristé, las.

— Oui, pâle comme lui, attristé comme lui ; nous avons souffert ensemble.

— Achevez, monsieur, j'ai hâte de le revoir, de vous faire oublier vos maux à tous deux. Puisqu'il vous aime, je vous aimerai.

L'inconnu, défaillant, fit un effort pour se raidir contre son émotion grandissante ; puis il continua :

— Sur son mince revenu, ma mère, l'orphelin économisait, sou par sou, la somme nécessaire aux frais du voyage qui devait le ramener en France. Il avait calculé qu'il lui faudrait trois ans pour réaliser cette somme. Elle se grossissait lentement, et il se serait bien gardé d'y toucher. Plus d'une fois, il lui arriva de s'endormir, l'estomac vide et les membres glacés, à côté de ce trésor, qui représentait pour lui la délivrance, un avenir plus heureux, et qu'il redoutait de diminuer. Enfin sonna l'heure de sa majorité. Ce jour-là, il ouvrit la lettre de son père.

— Que disait cette lettre? demanda la prieure anxieuse.

— Elle racontait à Adrien l'histoire de Frédéric de Varimpré et de Nicolette Suarez.

— Tout entière?...

— Tout entière ; elle le faisait juge de la conduite de ses parents.

— Comment les a-t-il jugés?

— Avec le respect qu'il leur doit. Il n'a pu méconnaître les fautes graves du mari, mais il lui a été impossible de n'en pas faire remonter la responsabilité jusqu'à la femme. Elle appartenait à son époux ; elle ne devait pas se donner à Dieu, ainsi qu'elle l'a fait, et par les excès de sa dévotion rendre le séjour de sa maison intolérable à l'homme dont elle avait reçu la foi, en lui donnant la sienne.

— Mon fils a-t-il su qu'après sa disparition, j'ai remué ciel et terre pour le retrouver? A-t-il connu l'étendue de mon désespoir? Ignore-t-il que je ne suis pas encore consolée, et que la faute qu'il me reproche, je l'expie ici depuis longtemps?

— Votre fils ne vous reproche rien. Lorsque la vérité lui fut révélée, il n'eut d'abord pour vous que des paroles de colère

et que compassion pour les morts. Il s'était promis de ne pas tenter de vous revoir. Si vous étiez sa mère par le sang, vous ne lui apparaissiez pas encore comme sa mère par le cœur, une autre ayant reçu de lui les témoignages de son amour filial. Il vint en France avec la ferme volonté de vous oublier, de ne jamais se mettre à votre recherche. Longtemps il se tint parole. Mais une curiosité plus forte que ses résolutions le poussait vers vous. Sa mère vivante, et rester ignoré d'elle, était-ce possible? Et puis, dépossédé de toute affection, il était si malheureux ! Comment résister à son cœur? Un vague désir de vous voir de loin, sans vous parler, le conduisit à Tarascon. Il ne vous connaissait pas d'autre domicile. C'est là qu'il apprit que Mme de Varimpré, depuis douze ans, vivait dans un cloître. Alors de nouvelles incertitudes s'emparèrent de lui. Si vous aviez embrassé la vie religieuse, c'est que vous le supposiez perdu pour vous ; c'est que vous aviez renoncé à l'espoir de l'embrasser. Viendrait-il troubler votre quiétude? Viendrait-il réclamer sa place dans ce cœur à qui Dieu suffisait? Il hésitait, et son infortune vous eût fait pitié !

L'attendrissement montait dans la voix de l'inconnu. Il regardait l'ombre noire debout devant lui. Il devinait les yeux de la mère anxieusement fixés sur les siens. A travers l'étoffe épaisse, il sentait ces yeux pénétrer son cœur d'une caresse, tout embrasée d'amour maternel. Soudain, il la vit se redresser, saisir fiévreusement les barreaux de fer, les secouer à les briser, et il l'entendit l'appeler, dans un élan irrésistible :

— Mon enfant ! mon enfant ! Je veux voir mon enfant.

— Il est devant vous, ma mère ! s'écria-t-il, saisissant à son tour les extrémités acérées de la grille.

— Toi ! toi ! je m'en doutais.

D'un bond, lâchant les barreaux, elle disparut dans l'obscurité. Adrien la cherchait des yeux, quand brusquement elle entra dans le parloir. Elle avait enfreint la règle pour accourir vers son fils, dont elle sentait maintenant, dans un ravissement de bonheur inénarrable, la tête pâlie rouler sur sa poitrine, dans les plis du voile déchiré.

— Mon Adrien, mon chéri, mon sang, murmurait-elle dans

un débordement de sanglots et de baisers, je t'ai retrouvé. Te voilà ; tu m'es rendu. Je ne te quitterai plus ; désormais, nous vivrons ensemble. Je te dédommagerai de tout ce que tu as souffert ; j'effacerai les traces de tes peines dans ton pauvre cœur meurtri... Tu sauras ce que vaut la tendresse d'une mère.

Et passionnément, elle l'embrassait, l'attirait sur son sein, l'y retenait, puis l'écartait tout à coup pour le regarder plus longtemps, sans rassasier ses yeux de cette longue contemplation. Heureux, il se baignait dans ces témoignages de maternel amour, qui le dédommageaient des maux passés et faisaient luire à ses yeux un avenir meilleur.

— Vous dites, ma mère, que vous ne me quitterez plus, fit-il soudain. Serez-vous libre de ne plus me quitter ? N'êtes-vous pas retenue ici par les vœux que vous avez prononcés ? Ne vous engagent-ils pas pour toujours ?

Cette question la ramenait à la réalité, lui rappelait la solennité de ses engagements, la faute qu'elle commettait à cette heure contre la règle. Toute sa joie s'évanouit.

— Attends, dit-elle ; je ne peux rester ici plus longtemps. Elle l'embrassa encore ; puis elle s'éloigna pour reparaître bientôt derrière la grille. Là, continuant l'entretien commencé :

— Oui, j'ai juré de vivre sous les lois du Carmel et de mourir sous l'habit que je porte, murmura-t-elle tristement. Hélas ! je ne prévoyais pas qu'un jour tu me serais rendu, mon pauvre enfant. Si j'avais su, j'aurais gardé mon indépendance, et tu me retrouverais aujourd'hui toute à toi. Mon implacable égoïsme m'a livrée à Dieu. Je l'oubliais ; tu m'en fais souvenir. Non, il n'est pas vrai que nous pourrons désormais vivre ensemble.

— Ne vous ai-je donc retrouvée que pour vous perdre aussitôt ? demanda-t-il, étreignant plus étroitement la main de sa mère, passée à travers la grille.

D'un geste, elle protesta.

— Non, mon fils bien-aimé, non, mon enfant chéri, tu ne me perdras pas, répondit-elle. Le ciel ne saurait exiger que je t'abandonne. Il ne me défend pas de m'occuper de toi, en songeant à lui. Assez grande est mon âme pour contenir deux amours. Je ne peux renoncer à Dieu ; mais je ne dois pas renon-

cer à mon fils. La règle me permet de te voir tous les jours, de t'assister de mes conseils. A quelque heure que tu viennes ici pour t'entretenir avec ta mère, elle accourra à ton appel.

— J'avais rêvé une vie commune.

— Elle est impossible. Mais qu'importe? tu sais bien que jamais je ne te manquerai. Nous nous verrons.

— C'est que j'avais projeté d'habiter Paris. Là seulement, je pourrai travailler, me faire une carrière. Il faut que je songe à l'avenir ; je suis pauvre.

— Pauvre, toi, mon enfant! Mais, au contraire, tu es riche. Quand je suis entrée ici, je n'y ai porté que la dot d'usage. La fortune que je tenais de mes parents, grossie de celle que ton père m'avait laissée, n'a pas été aliénée. Elle est restée aux mains du notaire de notre famille, et depuis ce temps elle s'est accrue de ses revenus accumulés. Ton avenir est donc assuré; tu es à l'abri du besoin. Je comprends cependant que tu préfères le séjour de Paris au séjour de Beaucaire. A Paris, tu trouveras des occupations pour ton esprit. Je ne veux pas que tu restes oisif. L'oisiveté serait indigne d'un homme de ton âge. Mais, en quelque endroit que tu ailles, il me sera facile de me rapprocher de toi. Si c'est à Paris, je demanderai à y être envoyée, dans une maison de notre Ordre. Ce ne sera pas l'existence que tu souhaitais... Mais nous nous résignerons, en pensant que nous observons la volonté du Seigneur.

Adrien soupira en disant :

— Je me résignerai.

— Je voudrais t'entendre parler de ton père, reprit bientôt Nicolette. En mourant, s'est-il souvenu de sa femme?

— S'il s'en est souvenu, c'est le secret de la mort. Ses lèvres expirantes n'ont pas prononcé votre nom, ma mère ; mais peut-être se l'est-il rappelé dans le suprême entretien qu'il eut avec un prêtre appelé au chevet de son lit.

— Il a reçu les derniers sacrements?

— Il les a reçus, ma mère.

— Alors, il a dû me pardonner, et je peux espérer que Dieu lui a ouvert le ciel. C'est pour moi un bonheur infini de le savoir. Et ta tante Irène?

— Elle est morte chrétiennement, elle aussi, et repentante Ses dernières paroles furent des paroles de regret et de contrition. Je ne les comprenais pas alors, ces paroles émouvantes. Je ne les ai comprises que plus tard, quand l'histoire de mes parents m'a été connue. Le souvenir que j'en ai gardé me permet d'affirmer que ma tante Irène n'est pas restée impénitente.

— J'en remercie Dieu... Il me devait bien cette consolation. Je l'ai tant prié pour ces malheureux !

Elle s'arrêta. A la joie qu'elle goûtait en retrouvant son fils, se mêlait la joie de penser que ceux dont elle s'était si durement reproché les fautes et l'infortune savouraient maintenant, grâce à la clémence divine, les délices de l'éternelle paix.

Pendant toute la matinée et jusqu'à l'heure où la cloche du couvent appela les sœurs au réfectoire, elle resta près d'Adrien. En se séparant de lui, elle lui fit promettre de revenir dans la journée. Il revint, et ce fut entre eux un long échange de confidences embrassant à la fois l'avenir et le passé. Elle insistait sur ce passé ; elle en voulait connaître les détails douloureux ; elle n'en interrompait l'émouvant récit que par des allusions à l'avenir, en vue duquel Adrien formait des projets dont il lui faisait part. Puis, c'étaient des recommandations maternelles. Elle le trouvait pâle, malade, l'air minable dans ses vêtements trop étroits où se révélaient la fatigue des longues routes et les privations des jours de misère. Elle exigeait qu'il soignât sa santé, qu'il s'habillât désormais selon sa condition. Elle avait écrit à son notaire pour lui ordonner de mettre Adrien en possession de son patrimoine. Elle était impatiente de savoir son fils heureux, dégagé des soucis matériels contre lesquels depuis si longtemps il se débattait. Elle lui parlait de son séjour à Paris, du séjour qu'elle y ferait elle-même. Elle voulait qu'il se créât là une existence paisible et souriante, résolue à consacrer ses efforts à la lui embellir. Ravie, elle écoutait sans se lasser, s'attendrissant au récit de ses malheurs, se réconfortant à la pensée des jours fortunés qu'elle rêvait pour lui.

Ce n'est pas uniquement pour le plaisir de l'entendre qu'elle l'interrogeait, l'accablait de questions, le poussait à parler. Elle cherchait aussi à le connaître, à deviner ses qualités et ses dé-

fauts, surtout ses opinions en matière religieuse. Avait-il la foi? Songeait-il au salut de son âme? Pratiquait-il ses devoirs de chrétien? C'est de cela qu'elle s'était préoccupée d'abord. Rassurée par le langage qu'il avait tenu en racontant les derniers moments de son père et d'Irène, elle découvrait maintenant que, quoi qu'il eût dit, il était la proie de l'indifférence, un de ces catholiques tièdes qui s'expriment avec respect sur leur religion, mais ne l'observent pas. Désireuse de s'éclairer à ce sujet, elle le pressait de questions. Elle lui demanda même s'il priait.

— J'ai beaucoup prié, ma mère, répondit-il. Mais lorsque j'ai vu que Dieu ne m'exauçait pas, que loin de m'exaucer il se plaisait à alourdir sans cesse le fardeau de mes malheurs, j'ai douté de sa justice et de sa bonté, de son existence même; ma ferveur pour lui s'est refroidie. Je me suis déshabitué de l'invoquer.

Cette réponse la bouleversa. C'était un nuage sur son bonheur.

— Ah! mon pauvre enfant, comme je t'ai manqué! lui dit-elle. C'est maintenant que je m'en aperçois. Heureusement, rien n'est désespéré, puisque tu m'es rendu. Désormais, c'est moi qui veillerai sur ton âme.

Il garda le silence. Il se demandait comment elle s'y prendrait pour tenir cette promesse, alors qu'elle allait rester séparée de lui par la grille de son cloître et par les dures exigences de la règle du Carmel.

## XIV

En attendant que sa mère fût autorisée à changer de résidence, Adrien, après un court séjour à Beaucaire, l'avait précédée à Paris. Depuis trois mois, il y était installé. C'est là que désormais il voulait vivre. Riche, grâce à la sollicitude maternelle, indépendant, libre d'obéir à ses goûts, il pouvait croire qu'après les longs jours de détresse il entrait enfin dans l'ère des jours heureux. Résolu à ne pas demeurer oisif, il songeait à embrasser la carrière du barreau, avec l'espoir que la profession

d'avocat, en même temps qu'elle donnerait à son nom la notoriété et remplirait ses loisirs, le rapprocherait des milieux intelligents vers lesquels l'entraînaient les tendances de son esprit.

L'exécution de ce projet nécessitait des études incessantes. Ayant vécu longtemps loin de France, il ne savait rien, quoique instruit, de ce qu'il devait savoir. Il s'était logé dans le voisinage de l'École de droit, avait pris ses inscriptions et suivait les cours avec assiduité. Il fréquentait aussi la Sorbonne, courait les bibliothèques, se tenait au courant du mouvement intellectuel de son temps, et donnait à ses ambitions, sous ces diverses formes, l'aliment que, longtemps contenues, elles réclamaient maintenant.

Il la trouvait charmante, cette existence d'étudiant. Il en acceptait les obligations avec courage et en écartait les désordres. Elle le mettait en commerce constant avec des hommes jeunes et studieux comme lui. Il lui devait des jouissances exquises. Quand, à la fin de ses laborieuses journées, il rentrait dans son appartement où l'attendait le bien-être d'un intérieur élégant et confortable, et, dans le recueillement, prolongeait l'étude jusqu'à une heure avancée de la soirée, il estimait que la destinée le dédommageait amplement des maux passés. Il regardait avec confiance l'avenir, un avenir embelli par l'espoir que caressait sa jeunesse.

C'était une âme fière et tendre, que l'épreuve avait fortement trempée, à qui manquait seulement l'expérience des hommes et de leurs passions. Il croyait à la vertu, au désintéressement, à l'amitié, à l'amour. Son regard énergique et doux, l'étreinte de sa main, révélaient sa droiture. La fraîcheur de son cœur se manifestait dans la spontanéité avec laquelle il applaudissait à tout noble sentiment exprimé devant lui. Dupe de sa crédulité, il pouvait se laisser pousser à une imprudence, jamais à une bassesse.

Parmi les jeunes gens qu'il rencontrait sur les bancs de l'école, on l'aima dès qu'on le connut. Outre l'aménité de son caractère, il avait pour lui son long séjour à l'étranger, sa connaissance de plusieurs langues, son application au travail, et surtout cette fortune dont il ne faisait pas étalage, encore qu'elle

lui permît de rendre à ses camarades de fréquents services. C'était là son prestige à leurs yeux, la cause de la considération dont ils l'entouraient. Ce jeune homme grave, de mœurs presque austères, qui parlait rarement de lui, de son passé, de sa famille, et laissait deviner combien il était digne du bonheur dont il semblait jouir, leur imposait. Il respectait les opinions des autres, mais il exigeait qu'on respectât les siennes. Il est vrai qu'il les exprimait rarement, comme si elles n'eussent pas encore été formées. Il écoutait plus qu'il ne parlait, moins soucieux de convaincre que de s'instruire.

Sur deux sujets surtout, il ne s'expliquait jamais : les croyances religieuses et l'amour. On le plaisantait quelquefois à ce propos. Mais la raillerie n'avait pas prise sur lui. Il répondait avec simplicité :

— Je ne peux discuter de ce que j'ignore.

Sincère était cette réponse. Élevé par un père qui attribuait ses malheurs domestiques à l'excès des convictions religieuses de sa femme, Adrien éprouvait une invincible défiance pour toute manifestation de foi entachée d'exagération.

C'est une ardeur déréglée qui lui avait pris sa mère, l'avait privé de ses soins, dépossédé de son amour, et même encore pour toujours la tenait séparée de lui. Il ne pouvait secouer ce souvenir, et c'est surtout quand un débat sur ces graves sujets s'engageait devant lui qu'il en était écrasé.

Il voulait croire en Dieu, cependant; mais il doutait que ce Dieu ait institué une Église pour perpétuer son culte, l'ait investie de ses pouvoirs et recoure à elle pour dicter ses lois aux hommes. Il doutait qu'elle ait reçu de lui le privilège de le représenter sur la terre, et qu'une religion, quelle qu'elle soit, ait le droit de faire remonter son origine à l'intervention personnelle du Créateur des âmes et des choses. Ramenant sans cesse ce doute au regard de sa propre vie, il se demandait si les maux dont il avait tant souffert étaient le témoignage de la volonté divine. Il se demandait si cette volonté pouvait se targuer de sagesse, lorsqu'elle troublait l'esprit et le cœur d'une femme jusqu'à lui faire oublier, dans un accès de ferveur extatique, ce qu'elle devait à son mari et à son fils, jusqu'à la jeter dans un

cloître, sous l'empire de devoirs imaginaires, quand sa place était dans le monde, où d'autres devoirs, non moins sacrés, sollicitaient sa conscience. Il ne niait rien, mais n'osait rien affirmer. Sa pensée, poursuivie par ces problèmes, les fuyait comme un péril. Elle en avait peur.

Quant à l'amour, il n'en voulait pas parler, parce qu'il n'en connaissait que le nom. Jusqu'à ce moment, austère était restée sa vie, intacte sa chasteté. De la femme et de la passion qu'elle allume dans les jeunes cœurs, il ignorait tout, sauf cette théorie imparfaite dont la science s'acquiert dans les livres ou dans les exemples d'autrui. En butte à d'amers chagrins, pauvre, seul, intimidé dans sa misère, il n'avait jamais vu un regard de femme arrêté sur lui. Aucun souvenir troublant ne ternissait la candeur virginale de son âme.

La seule émotion de ce genre qu'il se rappelât était d'une époque récente. Elle datait du jour où, attendant sa mère dans la cour du couvent des Carmélites, avait passé devant ses yeux ravis une novice, d'abord resplendissante sous ses vêtements de mariée, puis touchante comme une victime dans son habit de nonne et le front dépouillé. C'était là sa première extase amoureuse, dissipée ensuite sous les baisers de sa mère. Son cœur n'en gardait plus rien qu'un souvenir affaibli, une image à demi effacée, dont le temps emportait d'heure en heure un contour.

C'est dans cet état qu'il était arrivé à Paris. Depuis, sa fierté naturelle, les préoccupations d'une vie laborieuse, l'avaient éloigné des aventures faciles et vulgaires de la vie d'étudiant. Quoiqu'il fût entré en relations avec divers membres de sa famille et qu'il eût reçu d'eux un aimable accueil, il sortait peu, vivait retiré, dans l'attente de sa mère, dont les lettres tout imprégnées de sollicitude inquiète et de conseils annonçaient la prochaine arrivée. Les femmes qu'il rencontrait dans son quartier éhontées et provocantes, les récits des bonnes fortunes de ses camarades, les excitations que partout il trouvait, sous des formes diverses, répondaient trop peu à l'idéal qu'il s'était fait de l'amour pour livrer son cœur aux entraînements irrésistibles ou communiquer à ses sens autre chose qu'un trouble de sur-

face et tout passager. Ces tentations glissaient sur lui, et jusqu'à cette heure la passion l'avait épargné.

Mais si le passé le laissait paisible, il n'en était pas de même de l'avenir. Le souci de l'éternel féminin le poursuivait. Il avait soif d'aimer et d'être aimé. Bien que l'amour l'épouvantât, il brûlait d'en connaître la douceur. Dans son cœur s'allumaient d'inextinguibles flammes pour des héroïnes imaginaires, du milieu desquelles il espérait voir surgir celle qui prendrait sa vie. Il voulait n'aimer qu'une seule fois, donner à l'élue toute son âme, lui consacrer toute sa passion. Il sentait en soi des ardeurs inépuisables. C'était comme une source qui toujours coulerait et jamais ne serait tarie. Ce besoin de combler le vide de sa jeunesse incessamment se renouvelait, durant ses soirées solitaires et dans le calme de ses nuits. A son réveil, il le retrouvait inapaisé. Alors, il rêvait d'une aventure qui lui révélerait enfin, en la lui livrant, la créature qui devait l'initier à l'amour.

Ces sensations vives et chaudes étaient son secret. Il les dissimulait à ses amis. Il ne les avait confiées qu'à l'un d'eux. Celui-là se nommait Jacques Roudier. Tête fine et brune sur un corps robuste, œil noir où se lisait la ruse, langue acérée, Roudier roulait, sans y rien faire de sérieux, à travers le Quartier Latin. Emprisonné dans sa paresse, il préparait depuis plusieurs années un examen qu'il ne passait jamais, servait de guide aux nouveaux arrivés, vivait à leurs dépens, portait assez fièrement une existence sans dignité, de gré ou de force se faisait accepter de ceux même qui l'estimaient peu, grâce à un esprit de bon aloi, toujours en éveil, grâce à la serviabilité dont il faisait preuve envers quiconque était jugé par lui comme capable de prendre à sa charge une part, grande ou petite, de sa vie aux besoins de laquelle il s'était déshabitué de suffire.

Comment ce joyeux garçon, bruyant et gouailleur, gagna-t-il la confiance du mélancolique Adrien et devint-il son ami? Il serait difficile de l'expliquer, si l'on ne savait combien les contrastes s'attirent, et surtout combien sont trompeuses les illusions de l'inexpérience. Ils s'étaient rencontrés pour la première fois dans un restaurant; ils se retrouvèrent un soir d'hiver, coude à coude, à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Adrien était

venu là pour consulter un ouvrage qu'il ne possédait pas chez lui, Jacques Roudier pour chercher un abri contre le froid. Ils échangèrent quelques mots et sortirent ensemble pour revenir chez eux. Ils habitaient la même rue.

Cette première rencontre en entraîna d'autres. Roudier avait deviné dans Adrien un étudiant riche, proie séduisante et facile pour ses dents longues et son estomac exaspéré par les privations. Adrien se laissa prendre à la popularité dont jouissait dans le quartier des écoles ce bohème que tout le monde connaissait, qui connaissait tout le monde et parlait de tout avec esprit. Il se laissa prendre à sa familiarité et surtout au tableau que l'autre lui retraça des prétendus malheurs de sa famille et de sa misère. Il crut faire œuvre pie en l'invitant à sa table. Il lui ouvrit même sa bourse, où Roudier puisa avec l'avidité d'un homme à qui une telle aubaine n'était point familière, exprimant sa reconnaissance en un langage qui lui conquit le cœur d'Adrien.

Leur intimité s'accentua. Moins de trois semaines après le début de leurs relations, Roudier était devenu le commensal et le confident de ce jeune enthousiaste, qui saluait en lui son premier ami. C'est alors qu'il entreprit de lui faire connaître Paris, ingénieux moyen de se rendre utile et de ne plus se séparer. Il le conduisit dans les théâtres, dans les concerts, au bois de Boulogne. Adrien était enchanté de ce compagnon, qui flattait ses goûts, prévenait ses désirs et, tout en lui donnant des conseils, feignait de partager ses opinions. Il s'accoutuma à lui. La communauté de leur vie provoqua de sa part des confidences. Il ne cacha ni ses ambitions, ni ses caprices, ni l'état de son cœur. Roudier connut ainsi son histoire et fut initié à des secrets qui, jusqu'à ce moment, n'avaient été livrés à personne.

Il commença par railler l'innocence de son ami. Durant plusieurs jours, il ne l'entretint pas d'autre chose.

— A ton âge, ne pas connaître l'amour! lui disait-il; c'est à n'y pas croire. Si, comme toi, j'étais allé au Brésil et aux États-Unis, si j'avais navigué sur les deux Océans, parcouru les savanes, visité des tribus indiennes, je posséderais, en matière de femmes, la science infuse. Qu'as-tu donc fait, malheureux, pendant les années de ta belle jeunesse?

-- J'ai souffert et j'ai pleuré, répondait Adrien.

-- Et tu oubliais que l'amour console!

— J'étais trop jeune pour me marier.

— Est-il donc nécessaire de se marier pour aimer?

— Je n'aurai jamais de maîtresse. La femme que j'aimerai sera ma femme.

Roudier bondissait, la raillerie sur les lèvres :

— Même si c'est une aventurière?

— Je n'aimerai qu'une créature digne de moi.

— Qu'en sais-tu? Si, l'ayant crue digne de toi, tu découvres que tu t'es trompé, seras-tu maître de cesser de l'aimer? Tente donc plusieurs épreuves avant de t'engager pour toujours. Fais l'apprentissage de l'amour, et si tu ne veux pas pâtir toute ta vie, n'arrive au mariage qu'avec l'expérience de la femme.

Ce langage indignait Adrien, lui arrachait des protestations. Mais la spirituelle humeur de Roudier le désarmait. Et puis, à travers ces railleries, il devinait des conseils dictés par une expérience tirée de la réalité des choses, sinon d'une morale rigoureuse. Peu à peu son esprit entrevoyait la possibilité d'une liaison qui lui révélerait ce qu'il ignorait, sans l'engager pour toute sa vie. Ce n'était pas encore une résolution prise, mais le « pourquoi pas? » qui prélude aux capitulations de conscience. La fougue de sa jeunesse, longtemps comprimée, commençait à puiser des excitations dans ces entretiens fréquemment recommencés et aboutissant toujours à la même conclusion, dans les milieux où il vivait, dans les exemples qu'il y rencontrait. Cependant il résistait encore. Lorsque Roudier, s'essayant à le soumettre à son influence, voulait l'entraîner aux sources empoisonnées où lui-même s'était abreuvé, en y laissant la pureté et la fraîcheur de son cœur, Adrien se dérobait, toujours dominé par l'effroi d'une chute vulgaire, qui ne pourrait trouver son excuse dans un excès de passion ou dans la sincérité d'un grand sentiment.

— Eh bien, soit, lui disait Roudier en riant, il est entendu que tu ne veux pas recevoir une maîtresse de ma main. Je n'insiste plus. Mais cherches-en une alors, dans le monde où tu vas. Cherche, trouve. Tu dois trouver, que diable! Il le faut. L'homme n'est pas fait pour vivre seul.

Adrien souriait tristement et soupirait sans répondre.

Il fréquentait de loin en loin des parents de sa mère, avec qui, pour lui obéir, il entretenait des relations régulières, des amis de la famille de Varimpré chez lesquels l'attendait toujours un accueil affectueux. Mais jusqu'à ce moment, charmé par la tranquille uniformité d'une vie dégagée des préoccupations matérielles, il fuyait les occasions d'en troubler le cours, quoique ces occasions fussent fréquentes. Aux dîners et aux bals auxquels on l'invitait, il préférait l'intimité des longues heures passées chez lui, les pieds sur les chenets, tantôt seul, un livre à la main, tantôt en compagnie de Jacques Roudier, ou encore une soirée à l'Opéra, à la Comédie-Française, son ami à ses côtés, les rentrées tardives succédant à la représentation et embellies par les impressions échangées durant le trajet, quand vibrait encore dans son esprit l'enthousiasme provoqué par ce qu'il venait d'entendre.

Il aurait voulu ne rien changer à cette manière de vivre. Mais lorsque l'hiver fut arrivé, il lui devint impossible de se dérober aux invitations qu'il recevait. Il dut se montrer dans quelques salons. Partout, le nom qu'il portait, sa distinction, sa tenue réservée, le faisaient bien venir. La pâleur répandue sur ses traits, la tristesse qui caractérisait sa physionomie, ajoutaient au charme de sa personne. Les jeunes filles regardaient à la dérobée ce jeune homme silencieux, à l'air timide et doux, que semblait poursuivre une incurable mélancolie. Les mères lui souriaient, séduites par ce qu'elles savaient de sa conduite et de sa fortune. Son histoire était connue; elle faisait de lui presque un héros de roman; elle augmentait l'intérêt qu'il inspirait à première vue.

Malgré tout, cependant, le monde à ses yeux restait sans attraits. Les blanches épaules, les yeux profonds, le sourire des lèvres vermeilles, les boucles des chevelures soyeuses, les bras aux pures formes, tous ces trésors des jeunesses en fleur et des beautés épanouies, le laissaient insensible. C'était à croire que son cœur demeurerait éternellement rebelle à l'amour.

Ernest DAUDET.

(*La quatrième partie à la prochaine livraison.*)

# LA

# FAMILLE CHINOISE

---

Des génies tels que Pascal, Leibnitz, Bacon, ont dit du genre humain qu'il doit être considéré comme un seul homme qui vivrait toujours et apprendrait continuellement. Ce qu'ils ont avancé de l'humanité prise dans son ensemble peut également s'entendre de cette humanité plus restreinte qu'on appelle une famille. Tous les jours, nos savants recueillent des faits, observent des phénomènes, auxquels ils ont donné le nom d'atavisme, qui révèlent bien, en effet, entre toutes les générations, une solidarité tellement étroite que, de là à l'unité et à l'identité énoncées par Pascal, Leibnitz, Bacon, — aux noms desquels il faut ajouter celui de P. Leroux, — il n'y a vraiment qu'un pas. Si donc ce qu'ils ont dit de l'humanité en général est vrai d'une famille, à plus forte raison cela est-il vrai de cette famille plus grande qu'on appelle une nation. — Toutes les nations anciennes dont nous avons gardé le souvenir ont disparu. Une seule vit encore, et elle est ainsi devenue l'aînée de celles qui existent actuellement. Mais elle n'est pas connue. On peut dire, il est vrai, que toutes les nations héritent les unes des autres et que, par conséquent, la France, l'Angleterre, la Russie même, ont des origines aussi reculées qu'il soit possible de les imaginer; mais tandis que les nations modernes n'ont hérité des anciennes qu'en ligne collatérale, celle dont nous allons nous occuper a hérité en ligne directe des générations qui l'ont formée. Là est sa profonde originalité. Chez elle, les phéno-

mènes de l'hérédité se sont manifestés régulièrement. Jamais ils n'ont été contrariés ou modifiés par des changements de milieux. L'évolution des idées et des faits, aussi certaine que celle des êtres, n'y a subi aucun ébranlement qui l'ait pu troubler. Aucune influence extérieure, aucune révélation n'est venue changer la direction de ses efforts, retarder son développement. Là, dis-je, est la profonde originalité de la Chine, là peut-être aussi le secret de son exceptionnelle durée.

Eh bien! il a paru au moins intéressant de savoir ce que, dans de telles conditions, laissé à lui-même, l'être humain a pu devenir. On veut connaître les progrès qu'il a su réaliser, l'organisation à laquelle il est parvenu, en un mot sa civilisation. Les pages qui vont suivre ont pour objet de répondre à ces désirs. Mais la civilisation dont tout le monde parle a, suivant ceux qui en parlent, des sens et des objectifs bien différents. Quant à nous, nous dirons que l'État le plus civilisé est celui dans lequel, sur une surface de territoire donnée, le plus grand nombre d'hommes possible ont su se procurer et se distribuer le plus également et au meilleur marché possible la plus grande somme de bien-être, de liberté, de justice et de sécurité. J'exposerai d'abord la situation de la Chine à ces différents points de vue, puis je dirai par quels moyens elle y est arrivée et les principes qui l'ont dirigée.

## I

Dans l'ordre que je viens de tracer, le premier point sur lequel se porte l'attention, c'est la population. Elle est de 537 millions d'habitants pour tout l'empire chinois, en y comprenant les tribus nomades de la Mongolie et les tribus plus ou moins soumises ou insoumises des régions voisines du Thibet et de l'Annam. C'est plus du tiers de la population totale de notre planète. Mais nous limiterons le champ de notre examen au territoire de la Chine proprement dite, circonscrite à l'est et au sud par la mer, à l'ouest par les chaînes du Thibet, au nord par la Grande Muraille. Là, sur une superficie de 330 mil-

lions d'hectares, soit six à sept fois celle de la France, nous trouvons une population de plus de 400 millions d'individus.

Or l'on sait que, sur une aire quatre ou cinq fois plus vaste, l'Europe compte à peine 280 millions d'habitants. — Mais il y a en Chine des provinces grandes comme la France et l'Allemagne, où l'on compte cinq, six et sept habitants par hectare; il y a des districts, grands comme la Belgique, où cette densité dépasse douze et même quinze habitants. Aucune contrée d'Europe, si ce n'est peut-être l'île de Jersey et la province de Valence en Espagne, ne peut, sous ce rapport, être comparée à la Chine. Cette densité paraît tellement extraordinaire qu'elle a été souvent contestée et qu'on a mis en doute l'exactitude des statistiques chinoises. Mais elle n'est pas douteuse pour ceux à qui il a été donné de parcourir le vaste territoire de l'empire chinois. Jusqu'aux frontières du Thibet, à 800 lieues de la mer, il m'arrivait fréquemment de traverser des cités qui comptaient de 500 à 1,500,000 habitants. Dans les provinces les plus reculées, je faisais souvent route avec de véritables foules qui se rendaient aux marchés et encombraient de 15 à 20,000 personnes des lieux où, la veille, on n'aurait pu voir que de rares aubergistes. D'un bout à l'autre de la Chine, pour ainsi dire, les villages, les hameaux, les maisonnettes, défilaient sur mon passage, si pressés et si rapides, que les seuls environs de nos grandes villes peuvent en donner l'idée. La terre envahit l'eau. Des champs et des jardins établis sur des radeaux couvrent certains lacs. Les rochers se chargent de moissons. Partout, d'ailleurs, les cultures les plus précieuses et les plus délicates, celles qui réclament le plus de bras et d'assiduités, le sucre, la soie, le thé, la cire, etc. Jusqu'aux vallées les plus lointaines, une fécondité du sol qui fait souvent rendre aux récoltes de riz jusqu'à 12 et 14,000 kilogrammes à l'hectare, et donne à la terre une valeur de 25 à 30,000 francs. On voit que, sous le rapport de la population, les Chinois nous laissent très loin derrière eux. Et cependant, tandis que nous nous plaignons déjà de la nôtre et que nous la restreignons par tous les moyens possibles, par les guerres, par le célibat, par la stérilité volontaire, etc., les Chinois continuent à multiplier comme si la terre était sans

bornes. Ils ne doutent de rien, et ils ont raison. Si l'on peut mesurer la surface d'un champ, qui a jamais pu mesurer sa fertilité? Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. Rien n'est plus vrai, et ce qui le prouve bien, c'est la Chine. Les provinces qui sont actuellement les plus peuplées ont commencé par n'être pas plus habitées ni plus habitables que celles qui, encore aujourd'hui, le sont le moins. Des montagnes qui ne produisaient rien, des rochers nus, sont maintenant de véritables gradins de fleurs et de fruits. Il faut dire aussi que les Chinois sont très économes de tout ce qui peut servir à augmenter la fécondité du sol. Ils ne déportent pas la richesse de leur pays, comme nous le faisons, en jetant dans les fleuves les produits de nos égouts. Ils les recueillent avec soin, et regardent comme un acte de justice, dont la négligence serait immédiatement punie, de rendre à la terre ce qu'elle leur a prêté. Puis, ils se disent que l'augmentation de la population est encore le meilleur moyen d'augmenter la richesse publique et particulière. Est-ce qu'une route, un canal, un chemin de fer ne coûtent pas moins cher dans une contrée très peuplée que dans une contrée qui ne l'est pas? Est-ce que les frais d'administration n'y sont pas moins élevés? Est-ce que les débouchés n'y sont pas plus grands, plus faciles?

Il est donc vrai que si les dépenses d'un pays sont en raison directe de son étendue, elles sont en raison inverse du nombre de ses habitants. En fait, veut-on savoir combien chaque Chinois paie d'impôts? 3 francs par an. En France, nous en payons 90 ou 100. Oui, mais, dira-t-on, les travaux publics sont nuls, peut-être? — Nuls? Hélas! il faut bien le dire, quoi qu'il en coûte à notre amour-propre d'Occidental, que sont nos routes, nos canaux et nos chemins de fer à côté des innombrables canaux de la Chine? Que sont nos travaux publics, d'ailleurs assez récents, à côté de l'admirable et gigantesque système hydraulique qui, de l'ouest à la mer, sur un espace de 800 lieues. conduit les eaux et les met sous la main du cultivateur?

J'entends d'autres objections. On me dit : Oui, mais peut-être le bien-être de chaque Chinois est-il bien modique? A cela, il me semble que la densité de la population est une réponse

suffisante. N'est-il pas évident que, si les Chinois étaient si malheureux, ils auraient trouvé, tout comme nous, le moyen de prévenir ce qui leur aurait paru excessif dans leur population? D'ailleurs, y a-t-il une mesure plus exacte de la misère ou du bien-être d'un peuple que l'état de sa criminalité?

Eh bien, voici des faits : dans une ville de près de deux millions d'habitants, à Han-Keou, où j'ai résidé pendant quelque temps, il ne s'était produit en trente-quatre ans qu'un seul meurtre. Dans une province de vingt-cinq millions d'habitants, le Tché-li, il n'y eut en 1866, ou en 1867, que douze exécutions capitales. Encore faut-il ajouter que la troisième récidive de vol est punie de mort, qu'il n'y a pas de circonstances atténuantes, et que le Paris de la Chine, Pékin, se trouve dans cette province. Mais afin de mettre le lecteur à même de juger plus directement du bien-être de la population chinoise, combien je voudrais pouvoir le conduire dans ces petites fermes, dans ces maisonnettes de paysans, où j'ai tant de fois reçu quelques heures d'une si cordiale hospitalité, lui faire admirer la propreté du logis, des meubles vernis, parcourir avec lui les inventaires que j'ai dressés de leurs fortunes et de leurs ressources. L'un, dans un des moins riches districts de la Chine, avec une propriété de trois hectares et demi, met de côté, chaque année, quinze à dix-huit cents francs, après avoir vécu lui et sa famille. Un autre, avec un hectare, met en réserve sept à huit cents francs. Et je voudrais que l'on pût assister à leurs repas abondants, composés de mets beaucoup plus variés que ceux de nos ouvriers des champs; aucun, si modeste que paraisse sa maisonnette, qui ne soit capable d'ajouter quelques gâteaux à son dessert ou de les offrir à un ami. Mais je voudrais surtout que l'on pût comparer la démarche légère, aisée, l'air dégagé, du premier cultivateur chinois venu, de telle ou telle province que je pourrais citer, avec la démarche lourde, pesante, l'air gauche, honteux, de la plupart de nos colons partiaires, de nos chepteliers et de nos métayers de la Bretagne, de la Sologne, de l'Auvergne, de la Savoie, sans parler de ceux du Midi. On sent, en les voyant, qu'il y a évidemment, entre les riches et les pauvres, je veux dire les moins riches, entre ceux des villes et ceux des campagnes de ce pays-là, moins de dis-

tance et de différence que chez nous. On y sent une égalité d'ancienne date, au milieu de laquelle tout le monde se meut et respire à l'aise, et qui met, dans les relations des uns et des autres, une politesse et une bienveillance dont un étranger ne peut s'empêcher d'être frappé. Dirai-je comment ils se traitent, comment ils se parlent entre eux? Parmi les modes de locomotion employés en Chine, un des plus commodes dans les provinces montagneuses où les canaux ne sont pas nombreux, c'est la chaise à porteurs ou le palanquin. J'ai fait à peu près de la sorte six à sept cents lieues. On engage quatre porteurs pour un palanquin, et l'on fait ainsi huit à neuf lieues par jour. Or tout fardeau pèse à la longue, même partagé en quatre, et les pauvres de la Chine le savent bien. Que faisaient donc ceux qu'il nous arrivait de rencontrer en route?— Monsieur, disaient-ils en s'approchant de l'un des porteurs, nous n'avons pas encore gagné notre vie aujourd'hui; nous permettez-vous de prendre votre place et de vous soulager pendant quelque temps? — Volontiers, monsieur, mais nous ne pourrons payer vos services bien cher. Nous ne gagnons pas beaucoup. — Qu'à cela ne tienne, monsieur, nous nous en rapporterons à votre générosité. Et ces porteurs de rencontre prenaient la place des autres, qui, pendant une ou deux lieues, les épaules déchargées, nous suivaient en chantant. Cependant, ce titre de monsieur, *sien-sen*, ne s'échange qu'entre gens qui ne se connaissent pas. Quand on est en relations un peu familières et qu'on est du même âge, on ajoute au petit nom le mot de frère, et il est bien rare qu'on ne se traite pas comme tels. Dirai-je maintenant jusqu'où peut s'étendre, même vis-à-vis de l'étranger, de l'Européen qui a réussi à se concilier la confiance des Chinois, cette bienveillance générale? Je n'affirmerai pas que la chose soit toujours facile; elle l'était peu à l'époque où je commençai à parcourir la Chine. C'était peu de mois après la guerre que nous lui avions faite et le traité que nous lui avions imposé. Je dus, pendant quelque temps, souffrir, de la part des fonctionnaires chinois, d'une sorte de surveillance qui, si déguisée qu'elle fût, me gênait beaucoup. Mais lorsqu'on la jugea inutile, c'est-à-dire lorsqu'on fut bien persuadé du caractère inoffensif de la mission que je rem-

plissais, et que l'on autorisa mes lointaines explorations des provinces limitrophes du Thibet, savez-vous, lecteur, comment on traitait l'humble auteur des pages que vous lisez? J'ose à peine le dire. Quelle est, parmi les plus belles et les plus hautes prérogatives de la souveraineté, celle que vous envieriez le plus? Le droit de grâce, n'est-il pas vrai ? Eh bien, je l'avais. Dès mon entrée dans une ville, l'autorité des fonctionnaires disparaissait devant le rang que l'on m'avait gracieusement conféré. Ils continuaient à rendre la justice, à administrer ; mais c'était en mon nom, et au sortir de la maison dont on avait fait ma demeure, je trouvais les condamnés de la veille pour lesquels j'obtenais, tantôt une grâce entière, tantôt une diminution de peine. Mais au souvenir de ces honneurs, combien je préfère celui des simples et bonnes réceptions, de l'hospitalité humble et tranquille, que je rencontrais dans les villages et dans les hameaux ! Souvent, descendus de nos palanquins ou de notre bateau, laissant derrière nous nos bagages, auxquels nous donnions rendez-vous à la station prochaine, nous nous enfoncions, seuls, par les petits sentiers dans les champs, sans avoir pris d'autre précaution que de nous être couverts de notre costume chinois (1). Nous allions en flânant, nous arrêtant à chaque pas, causant avec le premier passant de la pluie, du beau temps, des récoltes et du reste. Je vois encore un certain arbre sous lequel, un jour, n'en pouvant plus de chaleur et de fatigue, nous nous étions laissés tomber. Un peu de gazon, de vrai gazon, si rare dans les campagnes chinoises où tout est cultivé, entourait ses racines et nous faisait un siège doux et frais, sur lequel nous nous étendions avec un plaisir infini. Malheureusement, nous n'avions pas remarqué, non loin de là, deux femmes un peu cachées par quelques arbrisseaux, et qui, travaillant dans un petit jardin, ne nous avaient pas non plus vus venir. Or il faut savoir qu'il n'est pas convenable que des hommes étrangers s'arrêtent longtemps en présence des femmes. Nous savions bien aussi que nous n'étions pas à notre place, mais comment

(1) J'étais accompagné dans l'un de ces voyages par M. L. Bourret, qui avait été délégué, sur ma demande, par le commerce français de Shang-haï, afin d'étudier les produits commerciaux des provinces encore inconnues que j'allais visiter.

quitter, sans regret, l'arbre qui nous abritait du soleil ? Nous essayâmes de conjurer le danger. « Bonjour donc, les bonnes dames, dit l'interprète de sa voix la plus avenante. — Bonjour, bonjour, mais que faites-vous là ? Allez plus loin. — Cependant, mesdames, voulut-il objecter, nous sommes bien fatigués ; et, voyez, les autres arbres sont loin. — Mais quels sont donc ces barbares, reprit l'une de nos voisines, pour manquer ainsi aux convenances ! Allez-vous-en, et ne vous le faites pas répéter. » Penauds et confus, nous nous levions pour partir quand l'interprète se ravisant et montrant sa pipe : « Au moins, leur dit-il, vous nous donnerez bien du feu. — Allez toujours, on vous le portera. » Nous nous en allâmes lentement, et nous fûmes bientôt rejoints par un petit garçon qui nous apportait du feu. Je le remerciai en lui donnant un petit couteau de huit sous, et, deux ou trois pas plus loin, nous nous laissâmes encore tomber. Quelques instants après, l'enfant revenait en nous apportant quatre oranges. Je lui remis alors un paquet d'aiguilles à coudre, puis il partit. Mais nous ne fûmes pas longtemps seuls. Il revint une troisième fois, conduisant un vieillard et deux ou trois hommes qui, après quelques mots de politesse, nous invitèrent à venir nous reposer chez eux. Nous acceptâmes avec empressement, et une heure ne s'était pas écoulée, que nous étions les meilleurs amis du monde. Les femmes vaquaient librement devant nous à leurs occupations : l'une apprêtait le repas, l'autre couvrait la table. Pendant ce temps, tous les hommes du village s'étaient réunis à ceux de la maison, et nous causions. Nous causions, ainsi qu'ils le disent, de l'Orient et de l'Occident, de tout ce qui, entre ces deux points du monde, intéresse l'homme et constitue son domaine qu'il connaît si peu. Nous parlions de l'Europe, nous parlions de nos parents, car c'est toujours par là que commence l'entretien. Enfin, nous prîmes congé de ces braves gens, emportant de cette journée un souvenir qui, après vingt ans bientôt, ne s'est point effacé.

Je n'oublierai jamais non plus la réception que me fit, un jour, un pauvre cultivateur chinois, émigré au delà de la Grande-Muraille, en Mongolie, à la lisière du désert de Gobi. Nous avions quitté Tchang-Kia-Keou dès les cinq heures du matin, en sui-

vant le chemin qui mène au village de Si-ouang'-tse ; et, à onze heures ou midi, il ne nous avait pas encore été possible de trouver dans cette triste région, un lieu, une maison, pour nous reposer et prendre quelque nourriture. Nous avions bien traversé quelques misérables hameaux, mais soit que les habitants fussent occupés de travaux extérieurs, soit pour toute autre raison, nous n'en avions aperçu presque aucun. Enfin, sur le midi, nous arrivons au milieu d'un groupe de maisons un peu plus considérable que les précédents, mais sans y voir plus de portes ouvertes. Nous étions sur la place, bêtes et gens, le nez au vent, nous demandant si nous n'allions pas être forcés de nous installer contre quelque muraille, lorsque nous voyons accourir un paysan, qui, après nous avoir salués, nous tint à peu près ce langage : « Oh, monsieur, vous chercheriez en vain dans ce village une maison qui puisse vous recevoir; il est tout petit, et nous sommes trop pauvres. Moi-même, je suis bien misérable et bien indigne ; cependant, si vous vouliez bien faire à votre tout petit frère l'honneur de vous reposer chez lui, il ferait de son mieux : sa maison est là. » Sa maison, un peu plus grande que les voisines, était d'une extrême propreté. Une fois qu'il nous y eut installés, il nous quitta et nous le vîmes courir après les poules. Devinant ses intentions, nous le priâmes de n'en rien faire, l'assurant que nous avions toutes les provisions nécessaires et que nous ne lui demandions que l'abri. Mais il en avait déjà tué deux. Pendant que le repas s'apprêtait, nous nous mîmes à causer avec lui, et je ne pouvais m'empêcher d'admirer sa tenue modeste et discrète, sa façon de parler, simple, digne, respectueuse sans timidité. Puis le dîner arriva, et c'est lui qui voulut absolument le servir, avec son fils aîné, enfant d'environ dix ou onze ans, de si gentilles manières que, malgré moi, me rappelant nos paysans français, je faisais entre eux et ceux que j'avais sous les yeux des comparaisons qui m'attristaient.

Enfin, le repas terminé et l'heure de repartir étant venue, je voulus laisser à notre hôte quelque souvenir de notre passage, mais je ne pus lui faire rien accepter. Il me demanda seulement la permission de me présenter sa famille. Outre le petit garçon

qui avait aidé son père, il y avait encore une fillette de quatre ans et un autre petit de deux ans, qui nous firent leurs petites politesses tout comme les grandes personnes les mieux élevées auraient pu le faire.

## II

Beaucoup d'Européens croient que la Chine est, par excellence, le pays du despotisme. Or je demande ce que peut être un despotisme qui, pour plus de 500 millions d'êtres, ne s'exerce qu'au moyen de 25 à 30,000 fonctionnaires ; qui, pour se soutenir, n'a qu'une armée permanente d'une centaine de mille Tartares, quasi perdus au milieu d'une pareille fourmilière? En réalité, les Chinois se gouvernent et s'administrent eux-mêmes ; dans la famille, par tous les membres de la famille ; dans la cité, par les délégués qu'ils ont élus, et dont les fonctionnaires officiels ne sont, pour ainsi dire, que les présidents. Et notez qu'ils ne se gênent pas pour renvoyer ces présidents quand ils ont à s'en plaindre, ce qu'ils font du reste d'une façon assez originale. Dans un des départements les plus populeux d'une province que j'ai visitée, on annonce un jour la prochaine arrivée d'un préfet qui, partout où il avait été, n'avait laissé qu'une mauvaise réputation. On le savait. Le peuple s'émeut, le Conseil du département se réunit, et l'on envoie au vice-roi adresses sur adresses pour le prier de revenir sur son malencontreux choix. Mais le vice-roi s'obstine et l'on apprend bientôt que le préfet n'est qu'à quelques lieues de la ville. Le Conseil s'assemble de nouveau; il fait dresser à l'entrée de la cité une tente; on y porte le repas et les rafraîchissements d'usage, et on commande le cortège habituel; mais en même temps on fait préparer quatre palanquins avec des porteurs frais et dispos; puis on attend mon préfet. Il arrive, on le reçoit poliment; on l'invite à se reposer et à se rafraîchir; seulement on lui déclare que le peuple ne veut pas de lui, qu'il n'entrera pas dans la ville et que trois délégués du Conseil vont avoir l'honneur de le reconduire à la capitale.

Ce qui fut fait. Est-ce une exception? Non ; et le calme

avec lequel s'accomplit cette exécution prouve au contraire qu'elle est dans les mœurs. D'ailleurs, écoutez leurs législateurs et leurs philosophes : « Le monarque, disent-ils, n'est que le mandataire du peuple. S'il se trouve un souverain qui se conduise contrairement au bien et à la volonté du peuple, tout le monde le regarde comme une calamité, et quoiqu'il ait l'autorité en mains, on le chasse. » Qui dit cela ? Confucius, c'est-à-dire le plus grand et le plus populaire de leurs philosophes, de leurs moralistes et de leurs législateurs. — Voilà pour la liberté politique. — Mais les Chinois n'ont pas que la liberté politique, ils ont toutes les libertés : liberté de conscience, de religion, de culte. On trouve, en effet, dans presque tous les rangs des fonctionnaires, des musulmans, des juifs et des chrétiens, aussi bien que des boudhistes et des hommes ne professant aucune religion particulière, si ce n'est celle des ancêtres. Le Gouvernement n'intervient dans les questions religieuses que lorsqu'elles se mêlent aux questions civiles et qu'elles empiètent sur le domaine laïque. De temps en temps, on lit dans les instructions que l'Empereur, les vice-rois ou les gouverneurs ont l'habitude d'adresser à la population, cette recommandation qui paraît singulière aux Européens : « Défiez-vous des religions. » De là le reproche d'athéisme qu'on a longtemps fait à la nation chinoise. Mais on verra plus tard que rien n'est plus mal fondé. Le Gouvernement n'intervient pas davantage dans l'enseignement public. Tout le monde est libre d'ouvrir une école ; tout le monde est libre d'y aller ou non ; et, chose remarquable dont on comprendra tout à l'heure la raison, il n'y a, pour ainsi dire, aucun Chinois qui ne sache lire, écrire, compter et dessiner. Quant à ceux voulant poursuivre la carrière des lettres, qui doit leur ouvrir les administrations publiques, ils ne relèvent que des examinateurs envoyés par l'Académie de Pékin, laquelle, tout entretenue qu'elle est par l'État, est absolument indépendante du Gouvernement. En ce qui concerne la liberté d'association et de réunion, je ne crois pas qu'il soit jamais venu à la pensée d'un gouvernement chinois, au moins depuis plusieurs siècles, de la mettre en question. On se réunit ou l'on s'associe sans avis ou autorisation préalable. Dans aucun pays

du monde, je crois, les associations de toutes sortes ne sont aussi fréquentes, aussi nombreuses et aussi faciles qu'en Chine. Dans aucun pays du monde, on ne voit à un tel degré de pareilles preuves de force et de vitalité. C'est ce que j'espère montrer plus tard. Rien non plus ne vient limiter la liberté de la presse. J'ai recueilli, en 1863, dans la province du Se-tchuen, des placards d'une violence excessive contre l'Empereur et le Gouvernement qui avaient signé le traité que les Européens leur avaient imposé après le pillage du Palais d'Été et l'incendie de la grande Bibliothèque. C'est tout au plus si les mandarins les faisaient enlever; ils ne songeaient pas à en poursuivre les auteurs. Pas de passeports non plus; pas de patentes sur les industries ni sur le commerce; pas d'octrois, si ce n'est à l'entrée de chaque province, et, sur les marchandises étrangères, un droit fiscal de 5 à 8 p. 100 pour tels ou tels articles. Donc, liberté complète et plus réelle que nous ne pouvons le rêver, d'industrie, de métier, de commerce, de banque et de circulation.

J'ai réservé pour la dernière une liberté avec l'idée de laquelle nous avons, nous autres Européens, bien de la peine à nous familiariser. Et pourtant c'est la plus noble et la plus délicate des libertés, celle qui élève le plus la conscience de l'homme, et qui, à mon avis, contient toutes les autres. Je veux parler de la liberté de se juger soi-même, de ce que l'on pourrait appeler la *self* juridiction. Je dirai tout à l'heure comment les Chinois l'exercent; je me borne, pour le moment, à la constater. Là encore, l'État n'intervient que lorsqu'il y est appelé; et ce qui prouve que son intervention n'est pas aussi nécessaire ni aussi fréquente qu'on pourrait le croire, c'est qu'il n'a, pour l'exercer, aucune magistrature spéciale. Ainsi, ni caste judiciaire, ni caste sacerdotale, ni caste enseignante, ni caste militaire. Peut-on désirer de plus complètes preuves des libertés dont jouit le peuple chinois?

Je viens de dire que rien ne me semblait plus susceptible d'élever la conscience, d'y développer le sentiment de la justice, que l'exercice même du pouvoir judiciaire. Mais j'ai plus qu'une appréciation à énoncer. — On sait que l'industrie de la terre, que l'agriculture est la profession nationale, pour ainsi dire, de

la Chine. Tous les Chinois, a-t-on pu dire, sont, naissent cultivateurs; et, en fait, il n'y en a peut-être pas un seul qui ne soit directement intéressé à la prospérité de l'agriculture. On sait aussi que la culture du riz est le fond de leur agriculture, puisqu'elle occupe les deux tiers du territoire, et que cette culture ne se pratique que dans l'eau et par les irrigations. On sait enfin combien l'eau, de sa nature, est facile à détourner, à dérober. Eh bien! comment la culture du riz serait-elle possible sans la justice? — La régularité de la distribution des eaux est donc une preuve de grande loyauté. « Point de culture sans l'ordre, a dit Michelet. La justice est née du sillon. Cérès qui, à Thèbes et à Athènes, a rapproché les hommes et fait les lois, Cérès qui ne semble pas autre que Thémis, Cérès est la pensée sérieuse des peuples agricoles. » Et du reste, ce n'est pas seulement au riz que le Chinois rend justice, mais à toutes les récoltes, ou, pour mieux dire, à la terre elle-même, à la terre qui les produit, au buffle, au bœuf, qui aident à ses travaux. Il se dit ces paroles de l'ancienne loi de Perse : « Fais justice à la plante, au taureau, au cheval; prends garde que la vache ne mugisse contre toi; ne sois pas ingrat pour le chien. La terre a droit à la semence; négligée, elle maudit; fécondée, elle remercie. A l'homme qui l'aura remuée de droite à gauche, et de gauche à droite, elle dira : Que tes champs portent tout ce qui est bon à manger; que tes villages, nombreux, soient abondants en tous biens. » Il se dit encore : « Laboure et sème; celui qui sème avec pureté accomplit toute la loi. »

La bonne foi, le crédit, sont dans les choses courantes de la vie une autre forme de la justice. Je veux citer quelques faits. Bien souvent, par exemple, dans mes voyages, j'eus à refuser des offres de prêts sans intérêts et sur simple parole que me faisaient des mandarins ou de riches habitants. « Monsieur, me disaient-ils, vous êtes depuis longtemps éloigné de vos compatriotes. Peut-être avez-vous besoin d'argent. Disposez de nous. » Une fois même, il m'arriva de renvoyer à un mandarin une somme de 8,000 francs qu'il avait fait laisser dans un coin obscur de mon logis, bien que j'eusse décliné son obligeance. Je n'étais pourtant qu'un étranger, mais cela montre d'autant mieux l'ha-

bitude que les Chinois ont du crédit moral. Ce n'est assurément pas en Europe que des étrangers auraient à décliner de pareilles offres. En Chine, je le répète, cela est fréquent; et, à plus forte raison, entre gens qui se connaissent. Il est aussi d'usage, dans les banques chinoises, de remettre à ceux de leurs clients qui le demandent jusqu'au double de la somme inscrite à leur compte, moyennant l'intérêt courant, et pour un délai qui peut aller de trois jours à six mois. Mais ce qui montre peut-être le mieux à quel point le crédit, et le crédit moral, est l'habitude générale de la Chine, c'est cette multitude de petites sociétés d'argent ou de prêts sans intérêts ou à de faibles intérêts qu'on appelle des Hoeï-Tsienn, qui se créent journellement en vue de parer à n'importe quel besoin, depuis l'étudiant qui n'est pas assez riche pour continuer ses études, depuis le paysan qui a besoin d'un buffle pour entreprendre une culture, depuis le petit marchand qui veut commencer un commerce, jusqu'à la mère de famille qui songe à pourvoir au mariage de sa fille.

Une autre forme de la justice, c'est l'assistance due aux déshérités de ce monde. Quoique moins nombreux que dans aucun pays de l'Europe, il y en a pourtant en Chine ; aucune société humaine n'est parfaite ; on rencontre dans tous les pays des infirmes, des sourds, des aveugles, des muets. Ils ne sont pas plus oubliés qu'ailleurs; j'ajouterai même que les établissements où on les recueille, fondés et entretenus soit par l'État, soit par des sociétés particulières, pourraient, sous bien des rapports, servir de modèles à des pays où l'on sacrifie plus à l'apparence, au faste des monuments, qu'à la commodité des malades. C'est ainsi que j'ai vu des établissements hospitaliers chinois mettre à la disposition de chacun de leurs pensionnaires un petit enclos, deux chambres et la faculté de se faire soigner par un de leurs parents. Il en est de même des enfants abandonnés. Mais, à propos des enfants abandonnés, on a tant et si mal parlé de ce grave sujet, et l'on en parle encore si mal, qu'on me saura gré d'en dire quelques mots.

A entendre les agents de la Société de la Sainte-Enfance, pour l'appeler par son nom, l'infanticide serait, en Chine, élevé à la hauteur d'une véritable institution, tolérée ou même auto-

risée par les lois. Le mépris de la vie humaine y serait porté à un tel degré que les parents auraient l'habitude de jeter aux pourceaux ceux de leurs enfants dont ils regarderaient l'existence comme un embarras. On a pu voir des images qui illustrent ces récits et que l'on fait circuler dans les écoles catholiques. Il y a encore dans quelques églises des bannières décorées de ces mêmes images, que l'on promène dans certaines occasions. Plusieurs missionnaires du siècle dernier, et d'autres qui vivent aujourd'hui, ont cependant maintes fois protesté contre ces abominables calomnies. Je puis, notamment, citer une lettre d'un jésuite, le P. Amyot, publiée vers 1790 dans le quatrième volume des *Mémoires concernant les Chinois*, qui aurait dû faire monter le rouge de la honte aux inventeurs de la légende des petits Chinois. Mais cette légende rapporte à la Sainte-Enfance cinq à six millions par an, et il paraît qu'il est dur d'y renoncer. Quant à moi, qui ai passé dix ans en Chine, qui ai parcouru le pays du nord au sud et de l'est à l'ouest, je déclare qu'il n'a jamais été à ma connaissance qu'un infanticide ait été commis, soit dans les localités que j'ai visitées ou habitées, soit dans les localités voisines. Je ne dis pas cependant qu'il n'en ait jamais été commis et qu'il ne s'en commette jamais. Mais j'affirme que ce crime est beaucoup moins fréquent en Chine qu'en France, et que conclure d'un fait possible, mais accidentel ou involontaire, d'un enfant dévoré par un porc, à un fait habituel ou volontaire, est, je ne saurais trop le répéter, une abominable et infernale calomnie; et en la stigmatisant d'une façon aussi énergique, je ne crains point d'être démenti par aucun des Européens qui connaissent la Chine autrement que par les racontars de gens superficiels ou intéressés. D'ailleurs il y a des faits, des faits matériels, qui démentent ces récits et qui, seuls, devraient les faire repousser si l'on se donnait la peine d'y réfléchir un peu. Et d'abord comment pourraient-ils s'accorder avec l'augmentation incessante de la population chinoise ! Elle était de 360 millions en 1812 : elle est de 537 millions aujourd'hui. Il me semble que le démenti est péremptoire. Puis, d'où viennent en général les infanticides ? De la misère et des naissances en dehors du mariage, n'est-il pas vrai ? Or on a vu, il n'y a qu'un instant, ce

qu'il fallait penser de la misère ou du bien-être des Chinois ; et s'il était nécessaire d'en donner une autre mesure, je dirais que nulle part ailleurs peut-être il n'existe aussi peu de mendiants qu'en Chine. A Pékin, il y en a certainement beaucoup, et leurs importunités sont des plus repoussantes, mais ils sont loin des 400,000 indigents assistés de Paris, sans compter ceux qui font un métier de la mendicité. Dans les villes de l'intérieur, je ne crois pas, d'après mes informations et mes observations personnelles, que l'on puisse en compter plus de 20 ou 25 pour des populations de 150 à 200,000 habitants. Dans les campagnes, on peut dire qu'il n'y en a pas. — Quant à la seconde cause ordinaire des infanticides, on verra tout à l'heure qu'elle n'existe pour ainsi dire pas, puisque le mariage est, au triple point de vue social, politique et religieux, un devoir tellement étroit et sacré, que le nombre des célibataires au-dessus de 24 ans ne vaut vraiment pas la peine qu'on en parle. Cependant des fléaux imprévus peuvent tout à coup plonger des familles dans la détresse et leur faire considérer comme un malheur une nouvelle naissance. Mais pourquoi se déferaient-elles de leurs enfants par la mort, alors que l'abandon des enfants, regardé comme la plus douloureuse des extrémités pour les parents, n'est point poursuivi par l'État? alors qu'il existe, au contraire, depuis la plus haute antiquité, des orphelinats et des établissements spéciaux où ces enfants, que l'on va en quelque sorte chercher à domicile, reçoivent les soins les plus assidus et les plus intelligents. Car telle est la vérité ; croire que, avant l'arrivée des missionnaires catholiques en Chine, les enfants mouraient comme des chiens dans les rues, et qu'en dehors de l'Église catholique, apostolique et romaine, il n'y a ni salut, ni pitié, ni charité, est une erreur dont il faut absolument se débarrasser. Du reste, le lecteur va en juger lui-même ; mais avant d'exposer les deux systèmes, chinois et catholique, et les procédés suivis dans leurs différents orphelinats, je dois répéter que, de même que l'infanticide et pour les mêmes raisons, l'abandon et l'exposition des enfants sont beaucoup plus rares en Chine qu'en France. Un missionnaire, placé à la tête de l'établissement de la Sainte-Enfance à Tien-Tsinn, ville de plus de

300,000 âmes, me disait, en 1862, que depuis l'ouverture de cet établissement, qui datait de trois ans, il n'avait pas encore pu, par aucun moyen, se procurer un seul enfant. Puis, l'abandon n'y a pas ce caractère définitif qu'il a ailleurs. Il cesse très souvent avec les causes qui l'avaient déterminé ; et comme la pauvreté n'est pas incurable, mais passagère, les parents vont très souvent redemander aux orphelinats les enfants qu'ils leur avaient confiés. Dans les établissements chinois, on s'empresse de les leur rendre. Il n'en est pas de même dans les orphelinats catholiques, où les enfants, une fois baptisés, ne peuvent plus être rendus à leurs parents non catholiques. C'est l'histoire du petit Mortara ; et c'est encore la lamentable histoire des massacres des Français de Tien-Tsinn, en 1870, provoqué par le refus des missionnaires de rendre aux familles chinoises des enfants qu'ils avaient enfin réussi à se procurer à la suite des inondations du fleuve Jaune. Il ne faut pas oublier, en effet, que le but de l'institution de la Sainte-Enfance n'est pas de sauver les enfants de la mort temporelle, mais qu'il est essentiellement de les sauver de la mort spirituelle. En sorte que l'idéal de cette institution serait que chaque enfant mourût aussitôt baptisé, et que ceux qui survivent sont considérés comme de véritables *impedimenta*. Un évêque, dont je pourrais citer le nom, disait, à ce sujet, à un autre évêque qui m'a répété le propos : « qu'il serait bien à désirer qu'une bonne épidémie vînt le débarrasser de ses orphelins ». Ce n'était, sans doute, qu'une boutade, mais une boutade qui ne pouvait venir que de l'esprit d'un missionnaire catholique. Pour les garçons encore, on leur trouve dans les différentes professions des placements aisés, des emplois assez avantageux pour leur permettre de rembourser à la Sainte-Enfance les frais qu'ils lui ont occasionnés. Pour les filles, c'est différent. Il y a peu d'emplois pour elles, et le mariage ne leur est permis qu'avec des catholiques. Or, d'une part, elles sont plus nombreuses que les garçons ; et de l'autre, ceux-ci ne restent pas toujours catholiques. Aussi le nombre des orphelines finit-il par devenir un obstacle considérable à l'œuvre essentielle de la Sainte-Enfance. Il en est tout autrement dans les orphelinats chinois, où des gens riches vont très souvent chercher, soit des

enfants qu'ils adoptent, soit des maris pour leurs filles, soit des femmes pour leurs fils. Aussi ces orphelinats, dont les dépenses ne deviennent la plupart du temps que des avances dont ils sont largement remboursés, possèdent-ils de très grandes ressources qui permettent de donner aux enfants tous les soins et tout le bien-être nécessaires. Cela est si vrai, qu'un missionnaire jésuite de Sou-Tcheou, ville de 5 à 600,000 âmes, se plaignait à moi de la concurrence que faisait à l'orphelinat catholique l'orphelinat chinois. « Il est beaucoup plus riche que nous, me disait-il ; il donne des cercueils aux petits enfants qui meurent chez lui, tandis que nous ne pouvons envelopper les nôtres que d'une botte de paille. Aussi nous est-il très difficile de nous en procurer. » Il y a d'autres raisons encore que le missionnaire ne disait pas : c'est qu'il meurt beaucoup moins d'enfants dans les orphelinats chinois que dans les orphelinats catholiques, parce que les soins y sont plus abondants, mieux entendus ; parce qu'il est absolument interdit de donner plus d'un enfant à une nourrice, tandis que les catholiques en donnent souvent trois ou quatre, et même plus, d'après ce que m'a dit un médecin de mes amis qui avait vu le fait à Macao ; parce qu'enfin il n'arrive jamais que l'on prenne un enfant vivant pour un mort et qu'on l'enterre comme tel, ainsi que cela serait une fois arrivé dans un district voisin de ma résidence, sans la présence inopinée de l'évêque qui sauva l'enfant, et comme cela doit trop souvent arriver avec le peu de sollicitude dont les enfants de la Sainte-Enfance sont l'objet. Qu'ils aillent au ciel, et qu'ils y aillent le plus tôt possible ; c'est, encore une fois, tout ce qu'elle demande.

J'ai oublié deux choses qui peuvent, jusqu'à un certain point, expliquer les exagérations auxquelles on s'est livré au sujet des infanticides, et qui sont signalées dans la lettre du jésuite dont je citais le nom tout à l'heure. La première, c'est la nécessité où se trouve la Sainte-Enfance de s'en rapporter aveuglément aux déclarations des sages-femmes, catholiques ou non, qu'elle autorise à donner le baptême aux enfants qui ne sont pas nés viables. Ces femmes reçoivent pour chaque baptême une somme de 20 à 25 centimes ; et comme aucun contrôle

n'est possible, il ne serait pas étonnant qu'elles fussent tentées de réclamer des sommes plus considérables que celles qu'elles ont méritées, en rejetant alors sur des habitudes d'infanticide un excès de mortalité qu'elles ne sauraient faire accepter. La seconde cause d'exagération, c'est la pratique suivie par les familles pauvres d'exposer leurs enfants morts, afin que l'administration des Orphelinats chinois se charge de leur sépulture. La Sainte-Enfance suppose que ces enfants sont morts de mort violente; mais c'est là une hypothèse absolument sans fondement sérieux.

L'infanticide et la Sainte-Enfance m'ont un peu fait sortir du cadre que je m'étais tracé, mais il était difficile de parler de l'infanticide sans provoquer bien des questions. J'ai voulu y répondre une fois pour toutes, et j'espère que la digression n'aura pas paru inutile. Pour revenir à mon sujet, j'aurais maintenant à parler de la sécurité. Mais que pourrais-je en dire que je ne vienne de dire déjà ou que je ne doive en dire plus loin? Je ne m'y arrêterai donc pas et je passerai à un autre objet.

## III

La propriété et la famille sont, en Chine comme dans les autres pays, les bases de l'édifice social. Mais la propriété, et j'entends ici la propriété du sol, est la plus importante des deux. Le foyer est la pierre qui porte la cité; s'il n'est un, tout périt. Mais c'est sur le sol que repose le foyer; s'il n'est solide, tout s'écroule. D'un autre côté, le sol est le support de l'humanité; s'il n'est libre, c'est la mort. Enfin, par le travail et l'industrie que l'homme y incorpore, le sol participe de la personnalité de l'individu; s'il est violé, c'est le vol.

En Chine, la propriété de la terre a subi plusieurs transformations, et ces transformations ont suivi, comme partout, les différentes évolutions de l'humanité : collective à l'époque où la population ne se composait encore que de quelques tribus pastorales ou à demi agricoles, individuelle lorsque la population

a augmenté et que l'agriculture a dû se faire intensive. Puis, du v^e siècle avant notre ère jusqu'au III^e siècle après Jésus-Christ, il y eut, sur plusieurs points du territoire, des tentatives de réaction, causées par des abus de la propriété individuelle qu'il serait trop long d'exposer ici. En beaucoup d'endroits, la propriété redevint collective et fut remise aux mains de quelques-uns, chargés de l'administrer pour tous. Mais il arriva ce qui devait arriver. Ces administrateurs passèrent à l'état de chefs qui se crurent bientôt les possesseurs de la terre qui leur avait été confiée. Ils s'en firent les seigneurs, et il en résulta pour les autres une sorte de vasselage insupportable. Enfin, après bien des tâtonnements pénibles, la propriété subit, du III^e au VII^e siècle de notre ère, une dernière transformation : elle devint à la fois collective et individuelle. C'est la forme sous laquelle elle existe aujourd'hui.

Mais avant d'en exposer la constitution, il faut que je dise ce qu'est le collectivisme chinois. — Selon les Chinois, l'humanité est un tout, une unité que les noms d'ancêtres, de vivants et de postérité ne sauraient rompre, dont les trois temps qui marquent son existence : passé, présent, futur, ne sont capables de dissoudre ni l'éternelle solidarité ni les éternels intérêts. Ainsi, l'unité et la solidarité humaines, que l'on trouve bien aussi à la base des autres civilisations, mais qui y sont contredites par l'idée que nous avons de la mort et du salut individuel, n'existent en Chine qu'à la condition d'être éternelles. Pour mieux affirmer leur façon de concevoir cette solidarité et cette unité du genre humain, ils vont jusqu'à supprimer un de ses modes; en parlant des vivants et de la postérité, ils les appellent : la future antiquité, essayant ainsi d'effacer de l'esprit l'idée qui divise cette éternelle humanité.

Ils vont encore plus loin. Comme si leur intelligence se refusait à admettre une solidarité qui ne résulterait pas de l'identité des générations, ils avaient autrefois, et ils ont encore dans quelques localités, la coutume, dans les cérémonies funèbres, de faire représenter le mort par un enfant auquel on rend tous les honneurs que l'on adresse à celui dont il tient la place et qui semble alors s'être déjà réincarné. La terre n'appartient donc

pas seulement à la collectivité vivante. Ils n'admettent pas que le travail et la plus-value qu'il ajoute sans cesse à la terre puissent absorber la propriété du fonds. Ils n'estiment pas que les vivants, cette partie si éphémère de l'humanité, aient le droit de gaspiller les biens qu'ils ont recueillis du passé; ils ne leur reconnaissent pas le droit d'user et d'abuser d'une parcelle quelconque du domaine commun. Les vivants ne sont bien plutôt à leurs yeux que les économes de la postérité. On confisquait autrefois les propriétés négligées. En réalité, la propriété du sol n'est en Chine qu'un droit d'usufruit, et c'est uniquement ce droit qu'on est libre de transmettre et d'aliéner. C'est ce que les Chinois appellent *tienn-mienn*. Quant à la propriété du fonds, *tienn-ti*, elle reste entre les mains de la collectivité représentée par l'État. Celui-ci affirme son droit en la frappant d'une rente qui n'est jamais payée qu'à lui.

Ainsi, quand un propriétaire vend ou loue une terre, le prix ou la rente qu'il en reçoit ne représentent jamais que le prix ou la rente de la valeur que lui ou ses ancêtres ont, par leur travail, incorporée et ajoutée à cette terre. Il faut dire que, par contre, jamais la collectivité, ou l'État, ne s'est cru le droit d'élever la rente du fonds au fur et à mesure que la valeur de la surface augmentait.

La rente du fonds n'a pas été établie d'après la valeur, mais d'après la superficie; et, une fois fixée, elle n'a plus varié. Cette rente est à peu près le seul et unique impôt de la Chine (1). Tel est, en effet, le respect que l'on a pour le travail et pour les fruits du travail, que pour rien au monde on ne voudrait y porter atteinte soit par l'élévation de la rente, soit par la création d'autres impôts qui retomberaient en définitive sur le travail. Il est vrai que cette rente même ne peut, non plus, être payée que par le travail; mais il ne faut pas oublier que c'est seulement grâce à elle que l'État a eu le moyen de réaliser et d'entretenir ces grands travaux de canalisation, de voirie, etc., qui ont permis

(1) Les autres ressources de l'Empire comprennent les revenus des douanes, ceux des mines et le monopole du sel. Les revenus particuliers de l'empereur, qui constituent sa liste civile, lui sont fournis par une partie de ceux du sel, par ses troupeaux de Mongolie et par les tribus des vassaux de la Chine.

et facilité, depuis, le plein développement du travail particulier.

Je viens de dire que l'impôt avait été fixé d'après la superficie. Je dois ajouter tout de suite que l'on a cependant tenu compte de la mesure dans laquelle les grandes améliorations foncières avaient pu être réalisées. Ainsi, les terres des plaines et celles non irriguées des montagnes payent une rente moins forte que les terres irriguées, et les terres conquises sur les eaux sont pendant un certain temps exemptes d'impôt avant de rentrer dans les quatre grandes classes principales; mais il n'y a pas d'autre base de classification. On cultive au nord de la Chine les récoltes qui sont propres aux climats septentrionaux; au midi, les plantes particulières aux climats méridionaux; et en fin de compte les produits du nord arrivent à balancer ceux du midi. Le blé, par exemple, rend moins en poids que le riz; mais il est plus riche, se vend plus cher, et l'on ne trouve pas qu'il y ait injustice à demander au sol qui le produit autant qu'à celui où pousse le riz. On pourrait dire, en un mot, que l'État chinois, après avoir aménagé le territoire de l'empire pour le plus grand bien général, se conduit comme un propriétaire qui, après avoir divisé sa maison en plusieurs étages, fixe les loyers qu'il demande d'après les avantages de ses étages, sans se préoccuper des ressources et des industries de ceux qui les lui louent. La rente de la terre varie, suivant les classes, de 1 fr. 50 c. à 5 francs par hectare, tout compris : corvées, impôt et prestations. Répartie sur la population, elle ne représente pas plus de 3 francs environ par habitant. Ainsi, pour cette modique somme une fois payée, chaque Chinois est absolument libre d'entreprendre telle industrie, tel commerce qu'il lui plaît, d'aller où il veut. Il n'a ni portes, ni fenêtres, ni patentes, ni excises, ni octrois à payer. Il n'a aucune formalité à remplir, aucune autorisation à demander, aucune entrave à redouter. Il est libre comme l'air qu'il respire, et qu'il respire librement. En vérité, l'on peut dire que cet impôt unique est l'instrument de sa liberté. Aussi, l'on verra dans quelques instants avec quelle religion il s'y soumet et le paye.

Tous les autres impôts seraient considérés par les Chinois comme attentatoires, je l'ai dit, aux droits du travail, et rien ne

les étonne davantage que d'apprendre qu'ils existent dans d'autres pays. Tous les capitaux, toutes les épargnes sortent du travail; tous les revenus servent à le stimuler, à le développer. Frapper les uns ou les autres, c'est réduire leur puissance, affaiblir les moyens de transformation des produits du sol, diminuer les demandes du commerce et de l'industrie; c'est amoindrir la valeur des produits entre les mains de celui qui les vend, ou l'élever artificiellement pour celui qui les achète.

L'impôt chinois, l'impôt métrique (1), en déchargeant le commerce et l'industrie de tout impôt spécial, a, au contraire, le grand avantage d'imprimer en Chine à ces deux branches de l'activité humaine une énergie et une puissance incomparables. Il est, en effet, bien peu de produits industriels que les Chinois n'arrivent à fabriquer à meilleur marché que nous, et bien peu de produits d'Europe qu'ils ne vendent chez eux à plus bas prix que nous. Il est tels objets d'Angleterre, de France ou d'Allemagne, que l'on trouve dans leurs magasins à un tiers au-dessous du prix que nos marchands en demandent. Quant aux produits chinois, il m'est arrivé d'acheter pour 75 centimes ou 1 franc de longues guêtres ou des chapeaux de feutre que j'aurais payés au moins 3 francs en Europe.

L'impôt chinois n'est donc pas seulement un instrument de liberté, c'est en même temps un instrument de progrès, de telle sorte que l'on peut dire que si les cultivateurs font l'avance de l'impôt, c'est le progrès général qui, grâce à des débouchés plus sûrs, plus larges et plus avantageux qu'avec tout autre système, finit par les rembourser. En outre, il a l'avantage, en se répartissant de proche en proche sur l'ensemble de la population, d'arriver à être presque insensible pour chaque habitant.

L'impôt chinois est également un instrument de justice. Le principe qui l'a fait accepter, le respect du travail, a prévalu dans les contrats particuliers entre propriétaires et fermiers. Tant qu'un cultivateur exploite une terre, le propriétaire ne peut exiger de ce fermier un loyer plus élevé que celui qui

(1) Voir sur la réforme de l'impôt en France un travail très remarquable de M. Toubeau qui, sans savoir que l'impôt métrique était l'impôt chinois, est arrivé à le proposer sous ce nom pour l'Europe. — 2 vol., chez Guillaumin.

a été convenu dès le principe. Si le cultivateur le quitte pour une raison ou pour une autre, le propriétaire lui doit compte de la plus-value que son travail a ajoutée à la terre. Mais à ce point de vue, le système chinois a produit des résultats sur lesquels je ne puis m'étendre sans dépasser les limites de cette étude ; je veux du moins les énumérer.

Ainsi, il a eu le mérite de faciliter l'accès du sol à ceux qui veulent l'exploiter eux-mêmes, en en détournant ceux qui n'en voudraient faire qu'un moyen de placement ou de spéculation. En effet, l'impôt entier ne pesant que sur la superficie, le sol est déprécié d'autant entre les mains de ceux qui n'en sont que les propriétaires oisifs, mais il garde tout son prix pour ceux qui l'exploitent personnellement. L'impôt n'est après tout qu'un fermage fixe qu'ils payent à l'État au lieu de le payer à des propriétaires parasites ; et en assurant à ceux qui les ont produites, le bénéfice des plus-values successives incorporées au sol par leur travail, il stimule leur industrie et la fécondité de la terre, à laquelle ils arrivent à faire rendre plusieurs récoltes dans la même année et à donner une plus-value de 4,000 à 15,000 ou 20,000 francs par hectare.

Le système chinois retient donc les habitants sur le sol, au lieu de les décourager de la culture et de les pousser vers les villes, ainsi que le font les systèmes européens. Il favorise enfin le développement de la petite propriété, et en voici la preuve.

Si l'on divise la superficie totale de la Chine par le nombre des familles, qui est d'environ 90 millions, on trouve que l'étendue moyenne des propriétés ne doit pas dépasser 3 hectares 1/2. C'est la réalité. Il y a cependant un grand nombre de familles qui ne possèdent que 1 hectare 1/2 ou même seulement un demi-hectare, et la différence va grossir les propriétés des plus riches. Mais je ne crois pas que l'on compte beaucoup de propriétés de plus de 20 hectares. Celles de 100 sont excessivement rares, et quant à celles qui dépassent ce chiffre, on peut dire qu'il n'y en a presque pas. Pour chacune des provinces, qui comptent en moyenne 30 à 40 millions d'habitants, on citerait à peine trois ou quatre propriétés de 300 à 500 hectares. Dans tous les cas,

les plus grandes cultures ne dépassent guère 12 hectares.

La propriété, en Chine, n'a pas seulement ce caractère de collectivité générale que lui donne le système d'impôt. Soit que le législateur ait voulu prévenir tout retour à l'erreur qui avait fait croire aux anciens administrateurs du domaine commun que les droits de la collectivité se personnifiaient en eux, et prévenir en même temps tout retour au despotisme qui en avait été la conséquence; soit pour toute autre raison, le législateur a, dans de certaines limites, couvert du même privilège d'inaliénabilité qui couvre le territoire national la propriété de la plus-value incorporée au sol par l'usufruitier. Chaque individu ou chaque famille arrivée à la possession de la terre la vit, dans des proportions qui allèrent toujours en diminuant, frappée d'inaliénabilité entre ses mains. Chaque famille exerça ainsi les droits de la collectivité et devint gardienne du sol, en raison de la fraction de l'humanité qu'elle représente. Les limites de cette terre inaliénable étaient dans l'origine de 30 hectares, elles ne sont plus aujourd'hui que de 3/4 d'hectare. C'est ce que l'on appelle le champ patrimonial. Sur les 330 millions d'hectares qui constituent le territoire de la Chine, 70 à 75 millions se trouvent ainsi dès maintenant fixés. Ce champ patrimonial n'assure pas seulement à chaque Chinois sa liberté, ne le garantit pas seulement contre tout retour au despotisme ; dans un des livres canoniques de la Chine, on trouve ces paroles : « Le culte du ciel a pour but de spiritualiser la terre. » Je n'ai pas à rechercher maintenant si ce but est atteint complètement, mais je ne puis m'empêcher de constater en passant que les Chinois semblent du moins sur la voie qui y conduit. Tel me paraît être le caractère de l'institution de ce champ patrimonial, inaliénable et inviolable, devenu, pour ainsi dire, presque humain, ne pouvant pas plus être vendu que l'homme, aussi sacré que lui.

C'est sur ce champ patrimonial que l'on construit la maison, le foyer, et, dans le sens français du mot, le manoir. C'est en effet là, si l'on est assez riche pour le consacrer à cette destination, que l'on établit la sépulture de la famille, que l'on édifie la salle où, deux fois par mois, elle se réunit pour célébrer le culte des ancêtres, et juger, s'il y a lieu, les procès, les fautes,

les délits, les crimes commis par les siens. C'est là que sont gardés les archives et les registres de l'état civil. C'est là enfin qu'à côté de cette salle ou de ce temple, on établit, pour tous les enfants de la famille et du voisinage, une école et une bibliothèque.

Rien n'est plus aisé maintenant que de se faire une idée de l'aspect sous lequel se présente la propriété rurale et de la physionomie qu'elle donne à la campagne chinoise. — Les forêts, sous l'effort d'une population d'une densité extraordinaire, ont disparu. Des villages, aussi nombreux et aussi pressés que ceux des environs de nos grandes villes, les ont remplacées. Dans les intervalles, une foule de petits hameaux, formés de petits domaines dont l'étendue ne dépasse guère 3 hectares, se sont élevés, au centre desquels on aperçoit les maisons entourées du champ patrimonial, tout planté d'arbres et d'arbrisseaux. On pourrait dire, sans trop d'exagération, que ces maisons se touchent; mais ce qui les rapproche surtout, c'est qu'elles sont presque toutes parentes les unes des autres, et que les habitants des plus petites rencontrent naturellement dans les plus grandes, d'où elles sortent, d'où elles ont essaimé, les secours et l'assistance de l'association la mieux constituée. Chaque hameau, chaque groupe de cottages est un système complet où les habitants sont certains de trouver d'abord leur école, leur mairie, leur tribunal de famille; et ensuite, selon leurs besoins, les bras, le buffle, le moulin, la noria, que le peu d'importance de chacune de leurs petites fermes ne comporterait peut-être pas. Et cependant chacun est chez soi, aussi isolé qu'il le veut, aussi maître, aussi digne dans sa retraite, dans son *home*, aussi indépendant de ses voisins et de l'État, et plus sûr dans son inviolable petit cottage, que ne l'était chez nous, au moyen âge, le seigneur le plus puissant. Il y a certainement, au point de vue pittoresque, des paysages d'une beauté plus majestueuse, plus splendide, plus éclatante. Nulle part la nature n'est plus touchante, plus sympathique. Çà et là, sur les pentes douces des coteaux, s'échelonnent des bosquets de bambous au feuillage si gracieux et si léger. Autour des champs, autour des maisons, des plantations donnent à la campagne le caractère charmant des

paysages de la Loire ; ou bien, dans les districts accidentés, l'aspect de nos vergers situés en montagnes. On voit bien encore, aux environs des pagodes et sur quelques sommets, de rares débris de forêts ; mais ce qu'il y a surtout, ce qu'il y a partout, ce sont des fleurs, des fleurs de toute espèce. Les azalées pourpres, les rhododendrons, les gardénias odorants, les glycines, tapissent les déclivités trop raides. Les roses, les chrysanthèmes et une foule d'autres plantes, que nous ne connaissons que parce qu'elles nous viennent de la Chine, fleurissent et parfument en toutes saisons les abords des cottages.

Nulle part non plus, l'homme ne s'est aussi profondément pénétré du sens intime des choses qui l'entourent. Dans les chants que, le soir, aux heures de répit, j'entendais en traversant les hameaux, je cherche en vain les notes toujours tristes, résignées, parfois désespérées, des chants de nos travailleurs, ceux du Nord surtout. Rien ne rappelle, d'un autre côté, dans les légendes des Chinois, les terreurs des forêts insondées, des sommets farouches et glacés. Tout cela est relégué derrière la Grande Muraille, en Mongolie, plus loin encore, vers le pôle, en Sibérie. L'air le plus populaire de la Chine, le Sin-fâ, est un air doux, enjoué, tout rempli de paix et de sécurité. Il n'y a pas dans le Sin-fâ, ni dans aucun autre air, ni dans aucune légende, trace de lutte contre des éléments implacables. Nulle trace, non plus, des souffrances de notre servage, des angoisses et des tortures de nos guerres de religion. Il y a douze cents ans au moins que ceux qui les chantent, ceux qui les récitent, jouissent d'une quiétude que nous n'aurons pas d'ici bien longtemps. Et sur ce fond uni, que ne troublent ni les regrets du temps et des peines perdues, ni les souvenirs irritants, ni les espérances de vengeances et de représailles, se sont édifiées les mœurs publiques les plus propres à assurer à tous et à chacun une somme de bien-être dont je crains que l'Europe ne soit encore bien éloignée. — Je reviens à mon sujet.

On peut dire qu'il n'existe en Chine presque aucune famille qui ne possède son champ patrimonial. — Il est inviolable. — L'individu par qui l'étranger, je veux dire l'intrus, y pénètre, est sacrilège. Le membre de la famille dont l'insoumission a causé

l'intervention de l'État, est maudit, excommunié; son nom est rayé du livre de famille. — Le gouverneur, le général, qui a laissé tomber aux mains de l'ennemi un des foyers dont le salut lui était confié, se suicide. — Tel est le sol sur lequel reposent le foyer, la famille et la cité. Il me reste maintenant à parler de la famille elle-même.

## IV

Après avoir établi par la solidarité éternelle des générations l'éternité de l'âme, les Chinois considéreraient comme contradictoire que sa séparation d'avec le corps lui fasse perdre aucun de ses attributs. L'âme se souvient; elle aime. Réunie aux autres âmes de la maison, en attendant qu'elle réapparaisse sur la terre, elle plane avec elles au-dessus de la famille, souffre de ses douleurs, est heureuse de ses joies. Si on l'oublie, elle est triste; elle se plaint, et ses plaintes sont des avertissements. Malheur à qui néglige son souvenir. Celui qui ne fait pas hommage à l'âme de son père ne saurait songer à la sienne; et qu'on y pense bien, d'une âme que l'on cesse de cultiver la justice disparaît. Sans justice pas de prospérité. Il ne faut pas oublier les âmes des ancêtres; il ne faut pas qu'elles puissent être oubliées; il ne faut pas que leur souvenir disparaisse; et qui l'entretiendra si la famille vient à s'éteindre? Le mariage est un devoir sacré, le premier de tous.

Ainsi, loin de river, comme on l'a dit souvent, les vivants aux morts, cette religion des ancêtres est, au contraire, la source même du progrès et son plus vif stimulant, puisque la préparation du futur en est l'obligation la plus immédiate. Le passé qui, entre nos mains, n'est plus; le présent qui s'enfuit; l'avenir qui n'est pas, unis ici dans la même pensée, deviennent la plus merveilleuse et la plus vivifiante des réalités. De quelque côté qu'il se tourne, l'homme entend la même instante et touchante prière : Fais que notre mémoire ne meure pas; fais que nous vivions un jour pour que nous puissions honorer ton âme, bénir ton souvenir. La tombe impose le berceau. De l'une et de

l'autre s'élève vers la vie une invocation incessante. Dans quelle religion, dans quelle civilisation pourrait-on trouver de plus puissantes sollicitations au progrès, à l'effort? Ce n'est plus l'aspiration vague d'une conscience aveugle ; ce n'est plus le rêve incarné, puéril et commode du salut de tous par un seul ; ce n'est plus le mythe du dieu mort et ressuscité des religions de l'Inde, de l'Égypte et de la Syrie ; c'est la virile affirmation de l'homme responsable de son salut et le faisant lui-même, de l'homme victorieux de la mort et de l'oubli ; c'est la perpétuelle résurrection de l'humanité elle-même, consciente de ses efforts et de ses destinées. Et, pour l'esprit, quel calme et quel repos! Voilà comment l'institution familiale devient une véritable religion qui, pour n'avoir que la terre en vue, n'est assurément pas sans grandeur, sans que, d'ailleurs, elle porte atteinte au culte plus général et plus élevé qui unit la créature au créateur, dont j'aurai à parler quelque jour.

Pour le Chinois, il importe que nous ne l'ignorions pas, il n'y a pas de pénalité plus terrible que l'exclusion de sa communauté familiale ; aucune ne frappe autant son imagination. Que deviendrait son âme si son nom était maudit des siens? Pour se délivrer d'un tel cauchemar, il est prêt à tous les sacrifices, même à celui de la vie. J'insiste sur ce point. Chassé du foyer domestique, il ira, confondu dans les foules des ports de mer, se livrer aux travaux les plus pénibles, vivre comme il pourra, se soumettre volontairement aux privations les plus extrêmes. Il engagera sa liberté, et on le verra sur les plages les plus lointaines, âme errante dès cette vie, subir toutes les injures, tous les traitements, toutes les souffrances de l'exil; indifférent à tout, si ce n'est, au moins chez la plupart des immigrants qui arrivent en Amérique ou en Europe, si ce n'est, dis-je, à la pensée fixe d'obtenir par le travail, sa réhabilitation. C'est parmi ces excommuniés que se recrute, en effet, la presque totalité de l'immigration chinoise dans toute la portion du globe qui n'est pas comprise entre le Thibet, la mer et la Grande Muraille. On estime à 130,000 le nombre des Chinois qui quittent annuellement la Chine ainsi limitée, et à 50,000 le nombre de ceux qui y rentrent. En admettant ces chiffres, on voit que la proportion des

réhabilités serait assez grande. Beaucoup meurent cependant sans avoir obtenu leur réintégration, beaucoup peut-être sans l'avoir méritée; mais il en est qui, convaincus du pardon des leurs, et trop malheureux à l'étranger, se donnent la mort pour rentrer plus vite au sein de leur famille éternelle.

J'arrive maintenant à la situation du père, de la mère et des enfants dans la famille. A l'origine, le pouvoir du père de famille était excessivement étendu. De même qu'à Rome, le père avait droit de vie ou de mort. Sous la dynastie des Thang, vers l'an 600 avant notre ère, il en était encore ainsi. Cependant, dès cette époque même, on trouve à côté des lois qui consacrent le pouvoir paternel d'autres lois qui le mitigent. On punit les parents dont les enfants seront morts par suite de mauvais traitements. Dans tous les cas, ce temps n'existe plus. Dès Confucius, c'est-à-dire 400 ans avant Jésus-Christ, ce pouvoir absolu a cessé et il est devenu collectif. Le chef de la famille n'en est, pour ainsi dire, plus que le représentant, l'exécutif. Toutes les décisions graves doivent être prises au milieu de la famille assemblée. Confucius prescrit même aux enfants de faire jusqu'à trois représentations à leurs parents lorsqu'ils les voient sur le point de commettre une faute ou une erreur. Ainsi, bien qu'on rencontre encore les anciennes lois dans les livres de la Chine, — car ce n'est qu'avec la plus grande répugnance qu'on y touche pour en retirer ou pour y introduire quelque disposition, — on peut les considérer comme abrogées depuis longtemps par les mœurs. Le père ne peut, seul, prononcer un jugement ; ni seul, célébrer le culte des ancêtres. La mère remplace son mari dans toutes les fonctions, excepté la fonction religieuse. Elle doit cependant, même pour le culte, assister son mari. C'est elle qui lui présente les offrandes dont il doit faire hommage aux ancêtres. Dans l'ancien temps, son concours était, à ce point de vue religieux, indispensable. Aujourd'hui on la remplace souvent par un parent. Mais elle préside, comme son mari, aux assemblées de famille, aux jugements, etc. Impératrice, elle peut devenir régente. L'Empereur, même majeur, continue à lui rendre les mêmes devoirs que chaque Chinois rend à sa mère. Dans la plupart des ménages, c'est la femme qui tient la bourse. Pas de dépenses sans son

avis. C'est elle qui, chaque matin, donne à son mari l'argent nécessaire à ses menues dépenses de la journée, s'il doit la passer au dehors.

A la mort du père, c'est elle, je l'ai dit, qui prend la direction de la maison, à moins qu'il ne lui plaise de la déléguer à un enfant majeur, s'il y en a. Quant aux biens, si l'on vient à un partage, elle a droit à deux parts d'enfant, en usufruit; mais elle les perd si elle se remarie. Veuve sans enfants, elle conserve l'usufruit du bien entier, mais elle n'en devient propriétaire que si son mari en a fait expressément connaître la volonté. En cas de stérilité, ou bien si elle ne donnait que des filles à son mari, celui-ci est autorisé à prendre une seconde femme ou *petite femme*, car il faut, avant tout, assurer la perpétuité de la famille et du culte; mais les enfants qu'il a de cette seconde femme sont réputés les enfants de la première qui, seule, est et reste légitime. Inutile de dire que ces enfants ainsi légitimés ont tous les droits des autres. Dans les ménages sans enfants, et où l'on ne veut pas prendre la charge d'une seconde femme qu'il faut ensuite entretenir ou pourvoir, si on la renvoie, d'un douaire raisonnable, l'adoption est très fréquente. Les enfants, garçons et filles, n'ont pas la même situation dans la famille. Lorsque, à la mort du père, l'aîné est majeur, il le remplace dans les cérémonies du culte, et, par délégation de la mère, dans les autres fonctions. S'il est mineur, c'est l'oncle ou le plus proche parent. C'est à l'aîné qu'est confié le champ patrimonial; mais tous les autres enfants continuent d'y résider comme du vivant du père, et d'en partager les fruits avec lui. S'il y a d'autres biens, on les partage également entre tous les garçons, sauf la réserve des deux parts dont j'ai parlé en faveur de la mère. Si un enfant quitte le domicile commun pour aller chercher fortune au dehors, il doit à la communauté le produit de son travail et de son industrie, à moins qu'elle n'ait été dissoute par le partage ; en ce cas, il n'est plus tenu à aucune obligation et l'on n'en a plus envers lui. Il faut ajouter que ces dissolutions sont retardées autant que possible; elles ne se font, d'ailleurs, jamais tant que les enfants sont mineurs ; et les communautés comprennent le plus souvent jusqu'à trois ou quatre

générations. Il en existe beaucoup qui comptent maintenant plusieurs siècles. Aucun motif, si ce n'est le consentement de tous, ne rend la dissolution de la communauté obligatoire ; et dans tous les cas, le partage et la transmission des biens à chacun des ayants droit se font sans aucuns frais de procédure ou de fiscalité. Les garçons mariés ont seuls voix délibérative dans la famille ; les autres enfants majeurs ont voix consultative.

L'hérédité par les femmes mettrait en échec la fixité au foyer domestique et l'existence de la famille. Elle pourrait faire passer ce foyer dans une famille étrangère, ou bien, en diminuant les parts des enfants mâles dans l'héritage, retarder ou compromettre la formation d'autres foyers. Les femmes ont donc été exclues de l'héritage. Elles ont seulement droit, en se mariant, à un petit douaire, en argent ou en mobilier, que le père ou les frères proportionnent à leur fortune et à leur générosité. Le moindre de ces douaires consiste en une armoire et un petit trousseau. Quand la fiancée ne le possède pas, c'est au fiancé de le fournir, et ce devient la propriété de la femme. Quant au mari, il doit au moins fournir le lit. Si les femmes n'héritent pas, elles ont des compensations qu'elles n'ont point ailleurs. Tant qu'elles sont dans la famille, les filles sont traitées comme les garçons. Une fois mariées, elles n'ont plus aucuns droits, mais elles recouvrent ces droits dans la famille de leur mari. Les fiançailles seules les leur assurent, quand la mort du jeune homme est survenue avant le mariage et qu'elles veulent rester fidèles à son souvenir. Il arrive très souvent aussi que le beau-père et la belle-mère remarient eux-mêmes la fiancée ou la veuve de leur fils, comme si elle était leur fille, avec un garçon sans fortune, et ils adoptent l'enfant de ce second mariage. Si l'on considère d'un autre côté que les statistiques de la Chine ne constatent entre les naissances des filles et des garçons que des différences de 2 à 3 p. 100, tantôt en faveur des filles, tantôt en faveur des garçons, selon les provinces ; si l'on considère aussi que le culte des ancêtres fait à chaque garçon un devoir sacré du mariage, on verra que le sort de la femme est, en Chine, parfaitement assuré.

L'idée des fiançailles, dont je viens de dire un mot, m'amène

à parler de l'éducation première générale que les enfants reçoivent dans la famille. C'est en effet une coutume assez suivie de fiancer les jeunes gens dès l'enfance. On leur rappelle souvent les engagements pris en leur nom ; on les leur fait accepter et aimer. Bien des années avant d'être marié, le jeune homme se sent marié. Dès lors, la vie n'a plus pour lui ce but vague, indéterminé, lointain, qu'elle présente à peine aux enfants des autres civilisations ; il est précis, présent ; sa pensée s'en pénètre et s'en éclaire. Tout ce qui l'entoure en reçoit une valeur que rien autre ne pourrait lui donner. C'est ainsi qu'il apprend la vie réelle avec ses devoirs, ses dévouements, ses responsabilités et aussi ses joies. Pour la jeune fille, aucune de ces inquiétudes, de ces tristesses, aucune de ces défaillances qui l'accablent dans les autres civilisations, et, trop souvent, la livrent sans défense à toutes les tentations. Voilà comment, en Chine, l'enfant apprend à apprendre. Il faut dire aussi qu'après avoir éveillé son intelligence au sens réel des choses, on se garde bien d'en contrarier ou d'en paralyser les efforts par des enseignements mensongers ou fabuleux. Rien ne doit servir de prétexte à lui déguiser la vérité dès qu'il est en état de la comprendre. Il résulte de cette façon de concevoir l'éducation due aux enfants, une précocité de jugement qui étonne souvent l'Européen, mais qui ne paraît nullement choquante et que, dans certaines circonstances sérieuses, on ne peut s'empêcher d'admirer. Cette précocité de jugement n'exclut d'ailleurs aucun des charmes de l'enfance et de la jeunesse. Les Chinois ne pensent pas que l'ignorance soit le meilleur moyen de conserver l'innocence, le plus grand de tous ces charmes ; mais ils s'efforcent de les faire naître d'autres sources, et il leur a semblé que la plus pure était le respect mutuel. En ne leur mentant jamais, en ne les trompant sur rien, ils leur prouvent le respect qu'ils ont pour eux ; la modestie est la forme de celui qu'ils exigent. « Un enfant bien élevé, disent-ils, n'aborde le condisciple de son père que lorsque celui-ci l'appelle, ne lui parle que pour lui répondre et ne se retire que quand il le lui permet. Honorez comme votre père celui qui a le double de votre âge, et comme votre frère aîné celui qui a dix ans de plus que vous. »

Il n'y a donc pas entre les parents et les enfants autant de familiarité que chez nous, mais il y a plus de réelle égalité. On prend même soin de la constater par l'estime que l'on fait du jugement des enfants. On en provoque souvent l'expression ; et cette égalité les engage, sans même qu'ils s'en rendent toujours compte, à plus de respect envers eux-mêmes. Ce premier point obtenu, les autres objets de l'éducation sont, ainsi que les appellent les Chinois, l'humanité, la justice, l'obéissance aux rites et aux usages, la droiture et la sincérité. C'est ce qui constitue le fond de l'éducation. Ce sont ces sentiments qu'ils tâchent d'inculquer à la jeunesse et d'affermir à tous les âges ; et ils estiment que le jeune homme chez lequel ils sont suffisamment développés, est mûr pour la famille et pour la cité, et qu'il possède toutes les qualités essentielles aux fonctions et aux devoirs que l'une et l'autre pourront lui imposer.

Mais j'ai hâte de montrer, à présent que j'en ai fait connaître tous les éléments, comment s'accomplissent les fonctions de la famille ; le meilleur moyen est d'introduire de suite le lecteur dans la salle où elle se réunit, au moment même où elle s'y trouve assemblée. Un mot encore cependant sur certaines particularités des croyances qui, sans faire essentiellement partie de la religion de la famille, en sont devenues les auxiliaires.

On vient de voir que les Chinois ne croient pas que la mort interrompe toute relation ; ils n'admettent pas non plus que la séparation soit brusque, immédiate. Pendant plusieurs jours, elle n'est qu'apparente ; lors même que le corps est devenu froid, l'âme n'est pas loin. Elle pourrait y rentrer, ou bien elle erre au-dessus de ce qui fut son enveloppe qu'elle n'abandonne qu'à regret. Les enterrements se font donc très tard, rarement avant trois mois. Dans les premiers jours, toute la famille réunie supplie l'âme de revenir. On l'évoque par les appels les plus touchants. On va jusqu'aux reproches. On lui montre la place qu'elle a laissée vide. Et, en effet, la place du mort est toujours réservée partout, pendant trois mois au moins, et une fois chaque quinzaine pendant toute l'année. Enfin le corps est conduit à la sépulture de la famille, ou bien, quand le champ patrimonial n'existe pas encore, dans un cimetière commun où il ne reste

que jusqu'au moment où ce champ aura pu être constitué. Cependant on a inscrit le nom du défunt, la date de sa naissance et celle de sa mort sur une tablette de bois laqué; et aussitôt après l'inhumation, qui a lieu un jour d'assemblée, on place cette tablette, fixée debout sur un socle, dans la salle des ancêtres. C'est ici le lieu où deux fois par mois, une fois au moins, les réunions de famille ont un caractère solennel.

Au fond de la salle, contre la muraille, une longue table de bois verni occupant presque toute la longueur du mur et formant autel. Sur cet autel, des gradins supportant par ordre de dates les petites tablettes laquées sur lesquelles les noms des ancêtres sont inscrits. Tout au-dessus, appendu au mur, le signe de la divinité; au devant des tablettes, des flambeaux et des brûle-parfums (1). Enfin, à quelque distance de l'autel, une table carrée ordinaire entourée de sièges; et sur cette table, au milieu, un registre, et de chaque côté des livres.

Tout le monde a revêtu ses habits de fête et attend. Le père et la mère qui, depuis l'avant-veille, se sont préparés par l'abstinence, entrent, suivis de deux acolytes, et vont se placer devant l'autel. Ils adressent au ciel une courte invocation, et les assistants entonnent l'hymne des ancêtres... Mais à quoi bon décrire un cérémonial que tout le monde connaît et auquel ne manque rien du cérémonial des offices boudhistes ou chrétiens? Invocations au ciel, prières, évocation, offertoire, méditation, génuflexions, chants et musique, tout cela n'est pas nouveau. En Chine, cela date de l'origine du culte, du commencement des siècles, pour ainsi dire. Une chose cependant est différente, c'est l'objet du culte. Dans le culte chinois, c'est, on l'a vu, l'humanité elle-même, c'est-à-dire ce qu'il y a en elle de spirituel et d'immortel : l'âme des ancêtres à laquelle se réuniront un jour celles des vivants, futurs ancêtres. Dans les autres religions, le sujet du culte est en dehors de la conscience; dans le culte chinois, c'est la conscience elle-même; on va en être absolument

(1) Dans la salle orientale de la dernière exposition des Arts décoratifs, M. Bing avait exposé un très bel autel des ancêtres de petite dimension, tel qu'en ont dans leur plus belle chambre les Chinois qui ne sont pas assez riches pour avoir une salle spéciale.

convaincu tout à l'heure. Quant au reste, la pensée est identique. Comment, en effet, pourrait-elle différer, lorsqu'elle s'élève jusqu'au même Dieu métaphysique ? C'est par là que commence l'officiant. Puis, pendant l'hymne des ancêtres, il évoque leur âme. « On sait bien, disait l'empereur Kang-Hi au légat du pape, le cardinal de Tournon, que les âmes des ancêtres ne peuvent pas venir habiter les tablettes ou les cartouches qui portent leurs noms, mais on tâche de se persuader qu'on est en leur présence. » On leur offre, on leur consacre différents objets : un pigeon ou une poule, des fruits, du vin, des céréales, du riz ou du blé, suivant la région agricole où l'on se trouve. On peut même n'offrir que du riz ou du blé et du vin. Les deux acolytes vont chercher ces offrandes ; la femme les prend de leurs mains et les présente à son mari qui, l'ayant à ses côtés, les élève au-dessus de sa tête et les dépose sur l'autel en témoignage de reconnaissance. Le père lit ensuite les noms des aïeux inscrits sur les tablettes ; et, les rappelant plus particulièrement au souvenir de la famille, il les fait en quelque sorte surgir du tombeau et parle en leur nom. Le grain et le vin qu'il leur a consacrés tout à l'heure, symboles des efforts accomplis, des progrès réalisés, il les rend de leur part aux assistants comme gage de leur indissoluble union. Enfin, l'officiant exhorte la famille à méditer sur le sens de cette véritable communion, sur les engagements qu'elle implique et que tous jurent de remplir ; et après une dernière prière, on sert un repas où figurent les offrandes consacrées. Tel est le culte proprement dit et absolument exact de la famille. Mais ce n'est que la première partie de la solennité.

Dans la deuxième, le père, assis entre sa femme et les deux plus âgés de la famille, devant la table carrée où sont les livres dont j'ai indiqué la présence, ouvre d'abord celui du milieu. C'est le livre de la Famille. Il est composé de plusieurs cahiers et renferme dans les uns toutes les inscriptions relatives aux actes de la vie civile : naissances, mariages, décès ; dans les autres, les jugements prononcés en famille, l'éloge des morts, leurs biographies, les testaments, etc. On peut vraiment dire que c'est le livre sacré, la Bible de la Famille. Il n'est pas seulement la preuve de son existence spirituelle et temporelle ; c'est

lui qui atteste seul l'état civil de chaque Chinois, car il n'y en a pas d'autre. Le livre de famille fait foi devant toutes les autorités, lorsque son témoignage est absolument nécessaire. Il n'y a pas, à mon avis, de signe plus noble et plus éclatant de l'émancipation et de l'indépendance de l'homme et du citoyen. Aussi, pour ces diverses raisons, est-il tenu avec un soin qui dispense l'État de toute ingérence et de tout contrôle, je dirai même de tout intérêt, excepté celui qu'il a de connaître le nombre des familles et des individus.

Le livre de famille, que tout Chinois est appelé à posséder un jour, implique donc une certaine instruction. Il faut absolument savoir lire et écrire. C'est la première de toutes les conditions et le premier de tous les devoirs. C'est pour cela qu'on ne manque jamais, quand on le peut, d'annexer une école et une bibliothèque à la salle des ancêtres, qui devient alors un véritable temple entretenu à frais communs par les riches de la famille.

Je reviens à l'assemblée. Ayant ouvert le premier cahier, le père y inscrit les évènements qui se sont produits. C'est alors que les mariages, s'il y en a, reçoivent du père et de la mère leur consécration, suivant des rites d'une grande solennité. Puis, prenant un autre cahier, il lit ou fait lire par l'un des assistants la biographie de l'un des aïeux. Il la commente, insiste sur les titres qui recommandent celui dont il a été question au souvenir de la postérité, exhorte à suivre les exemples qu'il a donnés.

On lit ainsi, à chaque réunion, une biographie nouvelle jusqu'à ce que la série soit épuisée ; puis, on revient à la première, à la seconde, etc., de sorte que chacun finit par les savoir par cœur, et qu'aucun des aïeux, au moins des plus méritants, n'est inconnu. Il est peu de Chinois, je dis même des plus humbles cultivateurs, qui ne sachent très bien l'histoire de leur famille pendant plusieurs siècles. On lit ensuite, dans un Plutarque chinois, — et les bibliothèques sont très riches en livres de ce genre, — la vie d'un homme illustre de la province ou de toute autre province, puis un chapitre de quelque philosophe ou moraliste, et enfin quelques articles de loi. Ces lectures terminées,

ainsi que les commentaires, les explications dont elles ont été l'objet, le but de la réunion change, et la famille se transforme en conseil, ou, suivant le cas, en tribunal. Le père reprend le livre de famille, et, s'adressant à tout le monde, demande si personne ne doit à l'impôt public : c'est la première question, car la famille tout entière se considérerait presque comme déshonorée si l'un des siens était en retard vis-à-vis de l'État et donnait à un fonctionnaire le droit de faire une réclamation. Dans ce cas, on fait immédiatement au retardataire les avances dont il a besoin. La seconde question est de savoir si l'un des membres de la famille a quelque litige ou quelque grave affaire avec une autre famille, afin qu'on puisse l'arranger à l'amiable ou constituer des arbitres pour la résoudre. Enfin, l'on passe aux différends qui ont pu se produire dans la famille elle-même.

S'il s'agit d'un délit ou d'un crime, l'accusé est isolé et mis immédiatement en jugement ; ou bien, dans le cas où il y a des renseignements à prendre, des preuves à réunir, renvoyé à la prochaine réunion, ou assigné devant une assemblée extraordinairement convoquée. J'ai dit ailleurs que ces jugements étaient toujours susceptibles d'appel devant les tribunaux de l'État ; mais tel est le respect qu'ils imposent, que les condamnés se servent bien rarement du recours que la loi leur donne. J'ai connu un homme de trente-deux ans, marié, père de trois enfants, soumis aux fers pendant trois mois par le tribunal de famille présidé par la mère, tendre lui-même les jarrets à un Européen que l'on avait choisi pour ne pas charger un parent plus jeune de cette besogne. Les fonctionnaires mêmes, pour les actes de leur vie publique qui échapperaient aux lois, sont justiciables de ces assemblées de famille.

Les peines appliquées par les tribunaux domestiques sont la flagellation, l'exil et l'excommunication. Quant aux crimes qui, d'après la loi de l'État, entraînent la peine de mort, ils devraient être déférés aux tribunaux de l'État. Mais comme cette interférence serait une violation de l'intégrité de la famille, on laisse aux coupables le choix entre le suicide et l'excommunication, et il y en a peu qui ne préfèrent le suicide.

Tel est, dans quelques-unes de ses parties, le système auquel

il m'a paru que la Chine doit sa prospérité morale et matérielle. Pour en compléter l'étude, j'aurais, maintenant, à entrer dans l'examen des principes premiers, des sources les plus profondes de sa civilisation. J'aurais à montrer les grandes institutions plus générales que celles que je viens d'exposer, qui en sortent directement : la religion de la famille devenue celle de l'humanité, le travail élevé à la hauteur d'un culte. J'aurais, enfin, à parler de l'État et du rôle de l'État. Peut-être me sera-t-il donné de le faire quelque jour. En attendant, je terminerai ce travail par quelques considérations.

On a vu ce qu'il fallait penser de la condition de la femme chinoise. Ce que j'en ai rapporté contredit assurément les récits de beaucoup de voyageurs au sujet de l'infériorité dans laquelle la laisseraient les mœurs et les lois ; mais ces voyageurs n'ont pas remarqué qu'ils se contredisaient eux-mêmes presque aussitôt, en raillant d'autre part les Chinois, à propos de leurs manières trop douces, trop polies, en un mot trop féminines ; ce qui établit précisément de la façon la plus péremptoire la profonde influence de la femme.

La vérité est, en définitive, que sans être aussi apparente qu'en Europe, la place de la femme chinoise dans la civilisation est au moins aussi considérable. La femme, c'est la maison, en Chine comme dans tous les pays civilisés, et peut-être plus réellement qu'ailleurs. C'est elle qui, par le mariage, rend l'homme citoyen et lui donne toute sa valeur. On ne l'accable pas autant qu'en France de flatteries et d'adulation, mais on la respecte davantage, et on le lui prouve en l'épousant, en la laissant moins souvent tomber dans la misère et dans l'abandon. Les hommes ne revendiquent point pour elle l'égalité absolue de prétendus droits que sa nature et sa faiblesse la rendent incapable d'exercer et de défendre ; mais chaque homme est habitué, dès l'enfance, à se considérer comme directement et personnellement responsable du sort de l'une d'elles. — Je laisse au lecteur à prononcer entre ces deux façons de résoudre la question.

L'autre objet dont je veux parler n'est pas moins important. L'humanité, ai-je dit en commençant, est comme un homme qui vivrait toujours et apprendrait sans cesse ; et j'ai ajouté que cela

était aussi vrai d'une famille que de l'humanité. Eh bien, se figure-t-on ce que serait un homme qui, survivant à tous les siècles, garderait le souvenir des époques, des évènements, des expériences et des révolutions qu'il aurait traversés? Imagine-t-on la supériorité qu'il acquerrait ainsi sur ses contemporains? la puissance et l'intensité auxquelles il porterait sa personnalité, son individualité? Supposez ensuite un peuple composé d'hommes pareils. Or n'est-ce pas le peuple chinois avec son culte des ancêtres? N'est-ce pas le peuple chinois que j'ai montré complétant chacune de ses solennités domestiques par la lecture de la biographie de l'un des aïeux et de l'un des grands hommes du pays? Ainsi compris, on peut dire qu'il n'y a pas de plus puissant moyen d'unité et de solidarité que le culte des traditions. L'on entend souvent dire : « Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire. » Cela est faux. On n'est que parce que l'on a été. Il n'y a pas plus de nation sans histoire qu'il n'y a d'homme sans enfance et sans adolescence. Une nation sans histoire ne serait pas une nation. Il faut donc connaître l'histoire de son pays, car si on l'ignorait, cette histoire serait comme si elle n'était pas et ne porterait aucun fruit. Ce serait comme si l'on se plaçait soi-même en dehors de son pays; ce serait perdre sa nationalité. Il faut élever l'histoire à la hauteur d'un culte; et quel meilleur moyen, plus pratique, que de cultiver dans chaque famille ses propres traditions, ainsi que cela se fait en Chine? Quelle est la famille, je dis la plus humble, dont les annales, entretenues avec soin et avec respect, ne s'identifieraient pas avec l'histoire nationale? Connaissez-vous une histoire de France plus vraie et plus intime, plus profonde et plus haute, plus particulière et plus générale, plus humaine et plus attachante, que l'Histoire d'un Paysan? Ce n'est pas tout. Il est peu d'hommes qui, arrivés au terme ordinaire de l'existence et jetant un regard en arrière, ne la voient, sauf des circonstances exceptionnelles, à peu près également mêlée de succès et de revers. Mais il n'y en aurait aucun si, au lieu de ne s'étendre qu'à la médiocre durée de la vie humaine, leur souvenir pouvait embrasser plusieurs siècles. C'est ce qui a lieu dans le culte domestique des Chinois. Préoccupés des ancêtres et de la postérité, ils s'ha-

bituent à vivre dans le passé et dans l'avenir presque autant que dans le présent. Leur fortune ou leur infortune ne les aveugle ni ne les désespère. Ils ne seront point toujours heureux, toujours puissants; ils ne seront point toujours malheureux, toujours pauvres. Ceux mêmes qui ne vont point jusqu'à s'identifier ainsi avec les générations qui les ont précédés ou qui doivent les suivre, gardent de la connaissance de leurs traditions familiales une façon d'envisager les vicissitudes des choses qui, tout compte fait, établit entre les plus forts et les plus faibles une véritable égalité et supprime jusqu'à l'idée de castes et de classes sociales. Dans n'importe quelle famille, on a vu des grands mandarins, des vice-rois, des paysans, des ouvriers, et l'on en verra encore. De là, au lieu de l'envie et de la morgue, de la haine et de l'arrogance, cette bienveillance générale, cette douceur de relations, cette réelle fraternité que j'ai eu l'occasion de signaler.

Enfin, dans un temps où tous les esprits en France sont préoccupés de la nécessité et des difficultés d'une réforme judiciaire, on aura certainement remarqué le système chinois, cette self-juridiction si sûre, si rapide, si économique, si supérieure à tous les régimes européens ; et plus d'un lecteur se sera pris à regretter que l'état de nos mœurs nous en mette si loin que l'on ne puisse pas même rêver de lui rien emprunter.

G.-Eug. SIMON,
Ancien consul de France en Chine.

# ILS SONT LA!

D'où nous venions? Je ne le savais pas. — Où nous étions? Je ne l'ai jamais su.

Ce qui est sûr pourtant, c'est que nous étions en France, mais dans la France blessée, agonisante, qui, pour bien mourir, tâchait encore de ramener sur elle quelques lambeaux de sa vieille gloire.

On fuyait! — De tous les côtés, on était inondé, submergé par l'invasion. Elle se répandait par toutes les portes de l'Est, et montait sans relâche, en resserrant toujours son cercle. — Pour nous, elle nous poursuivait dans les plaines du Nord, et nous allions à son caprice, emportés à la fantaisie du moindre passant qui l'annonçait derrière nous et qui disparaissait ensuite.

L'invasion! quel souvenir! Des jours tous semblables, jours d'hiver glacés et sans lumière, plus sombres encore que ces nuits où la lune, dans le ciel sans nuages, rayonnait sur les champs de neige.

On fuyait sans espoir et sans but. On croyait résister. Résister! Qui donc a dit cela? Mais avec quelles armes et avec quels hommes, bon Dieu! Des malheureux déguisés en soldats, qui s'en allaient nu-pieds, demi-vêtus, qu'on oubliait souvent le matin sur la paille des fermes où la maladie était venue les prendre, et où la mort arrivait bientôt, loin de tout secours, avec le seul désir que l'ennemi en passant daignerait peut-être les achever.

Le jour, on marchait dans la plaine blanche; le soir, on s'arrêtait dans quelque maison délabrée, et tous, officiers et soldats.

s'entassaient pêle-mêle, sous les hangars, dans les greniers, et souvent, à travers ces hasards aveugles de la fuite, on se couchait sur la paille encore chaude des Prussiens. Puis, le lendemain, avant le jour, les clairons sonnaient le départ, et le bataillon s'allongeait encore dans la campagne et se traînait péniblement comme un serpent blessé.

On marchait. — De temps en temps, un cavalier ennemi se montrait tout à coup sur la hauteur des collines, et immobile, la lance au poing, nous regardait passer. Alors, par un effet bizarre de la lumière, le cavalier se détachait peu à peu de l'horizon, et sur le fond éclairé du ciel, il grandissait, grandissait toujours, et prenait bientôt des formes si colossales que l'on croyait voir devant soi la statue équestre de l'Allemagne assistant impassible à ce défilé vers l'abîme.

Hélas ! pauvre pays ! Oui, la France de ce temps-là, la patrie joyeuse et belle, faisait peur, même à ses Français ! On craignait ses champs, on redoutait ses bois, car ils s'illuminaient tout à coup de scintillements étranges. Des ombres rapides passaient en courant, puis entraient dans les chênes et ne paraissaient plus. Tout restait muet, mais si nous approchions, les bois aussi nous trahissaient, et les balles venaient bourdonner près de nous comme d'invisibles abeilles.

Je remarquais alors que, sous le bruit de la fusillade, les rangs se serraient. On faisait silence ; instinctivement on pressait le pas. Les plus poltrons essayaient de rire ou de plaisanter, mais leur bouche grimaçait, et leur voix se prenait d'un tremblement nerveux qui les forçait de s'arrêter. — L'ennemi cependant était à portée de nos balles ! Pourquoi donc ne tirait-on pas ? Cela encore, je ne l'ai jamais su.

Tirer ! mais, sur qui ? Les bois redevenaient muets ; puis, tout à coup, les chênes éclataient encore, et le regard ne voyait rien.

On passait. Les soldats, abattus, désespérés, murmuraient tout bas et accusaient la prudence lâche de cet ennemi qui frappait sans paraître. Je les écoutais, le cœur serré, songeant moi-même à ces épreuves cruelles qui ne m'apportaient que de la souffrance, et j'allais, moi aussi, toujours en maudissant la guerre.

Toujours ! non ; car elle me fut douce une fois et me fit oublier bien des maux. Oui, un jour il m'arriva de ne plus la maudire, et même, s'il m'en souvient bien, de lui pardonner, oui, de lui pardonner, et voici pourquoi.

## I

Ce jour-là, nous avions marché, mais sans obstacle, à travers les mêmes solitudes. L'ennemi nous serrait de près. Où était-il? Partout. Il nous entourait, disait-on. Ses cavaliers apparaissaient un moment sur les coteaux, et s'enfuyaient à toute bride. Comment sûmes-nous l'éviter? Le hasard seul pourrait le dire.

Vers le soir, nous traversions un hameau misérable. Devant nous, les portes s'ouvraient à moitié et se refermaient aussitôt. A qui donc pensait-on avoir affaire? Nous passâmes sans voir un visage ami, sans entendre une parole française.

La nuit nous surprit plus loin, en pleine campagne, devant une ferme abandonnée. On s'arrêta.

On forma les faisceaux dans la cour intérieure et les soldats se débandèrent.

Les écuries et les greniers furent pris d'assaut. On alluma des feux çà et là pour le repas du soir; on établit les postes, on plaça les sentinelles sur les routes et dans les champs, et la défense fut assurée. Vers six heures, tout fut terminé.

Il m'en coûtait de passer la nuit dans ce pêle-mêle.

— Allez où vous voudrez, me dit mon capitaine; mais soyez prêt au premier signal. Nous partirons demain sans doute; écoutez les clairons.

Je ne désirais que cela. Aussitôt j'appelai : « Jupiter! » et de groupe en groupe, à travers la ferme, les soldats qui m'avaient entendu crièrent aussi Jupiter, et un robuste gaillard, à la figure joviale et à l'air déluré, courut vers moi au petit trot.

Pourquoi mon ordonnance s'appelait Jupiter, cela non plus je ne l'ai pas su. Toujours est-il que, matin et soir, aux réunions de la compagnie, le caporal appelait Jupiter et une voix de tonnerre répondait : « Présent! »

Du reste, ce Jupiter-là n'avait que le nom de commun avec l'autre.

— M'as-tu trouvé un gîte?

— Non, mon lieutenant.

J'étais sûr de ce « non ». Jupiter, en effet, me laissait toujours le soin de le loger; mais, en revanche, il se chargeait de me nourrir. D'ailleurs, il avait pour cela une qualité maîtresse en temps de guerre, une vertu inappréciable : il était plus voleur qu'une pie; de sorte que j'étais à peu près sûr de ne pas trop mourir de faim. Quant à ses qualités guerrières, c'étaient celles de beaucoup d'autres : ivre, il était brave, quelquefois; à jeun, il était toujours lâche.

— Prends ma valise.

— Bien, mon lieutenant.

— Maintenant, suis-moi.

Armés des mots d'ordre et de ralliement, nous eûmes bientôt franchi les dernières lignes des sentinelles et nous nous trouvâmes en rase campagne.

A mesure que nous avancions, la nuit se faisait plus épaisse. Nous allions au hasard, presque en aveugles, n'entendant plus que le frémissement de la neige vierge écrasée sous nos pieds.

Une brise aiguë nous glaçait les os. Où allions-nous? Cependant nous cherchions à travers l'ombre, et, bien résolus à ne pas rétrograder sitôt, nous regardions de toute la force de nos yeux.

— Par ici! par ici! fit Jupiter avec un cri de joie.

— Que vois-tu?

— Rien!... si!... là-bas... à gauche!

J'eus beau chercher, je ne vis rien.

— Mais si, vous dis-je, là, à gauche! En avant! Suivez-moi. Jupiter a bon pied, bon œil.

En effet, il prit à gauche, et, comme premier démenti, il roula dans un fossé.

Ce fut un déluge de jurements et d'imprécations.

Debout dans le fossé, il levait les bras au ciel avec des gestes comiques et tempêtait, blasphémait, tout en se hissant avec peine sur l'autre côté du talus.

Je passai après lui. Mes pas mal assurés sur la terre meuble et inégale me firent croire que nous étions dans un champ labouré.

Jupiter marchait devant moi sans rien dire. A peine si je l'apercevais à travers l'ombre vague. Encore tout couvert de neige, il avait l'air d'un grand fantôme.

Par moments, il trébuchait, tombait même. Alors il se relevait en maugréant, et je l'entendais grommeler : « Allez, allez, tas de gredins ! Tout n'est pas dit : je vis encore ! Nous verrons bien si vous aurez le dernier mot ! » Car l'idée fixe de Jupiter était qu'il n'y avait pas un Prussien en France, et que, sous un mauvais prétexte de guerre, on ne cherchait qu'à diminuer un excès de population. Malheureusement, l'hiver et les maladies s'obstinaient à lui donner raison.

— La voilà ! cria-t-il bientôt, la voilà !

En effet, pas bien loin devant nous, à trente mètres tout au plus, une lueur misérable éclairait vaguement les fenêtres d'une maison et nous envoyait avec peine ses rayons agonisants.

Nous fîmes quelques pas, mais bientôt nous fûmes arrêtés par un mur peu élevé, semblable à un mur d'enclos. Nous le suivîmes un moment, mais sans plus rien apercevoir, quand tout à coup la clarté devint plus distincte.

Nous étions en face d'une maison de jolie apparence, une villa coquette, dont la cour intérieure était fermée par une haute grille, mais dont le portail, à double battant, était tout grand ouvert.

Nous entrâmes. Je montai un large perron et je frappai. On ne répondit pas.

Je frappai encore et je fis tourner la poignée. Je me trouvais dans une pièce haute et spacieuse, un grand vestibule fort bien décoré, mais dans le plus triste état de dévastation. Les meubles en étaient brisés ou renversés. Une porte, en face de moi, avait d'énormes balafres, faites sans doute par des coups de hache. Les verrous et les serrures avaient sauté et gisaient çà et là sur le sol. Toujours la guerre ! me disais-je.

Une simple chandelle, posée à même sur une table, éclairait ce tableau.

J'allais appeler, quand tout à coup, à ma droite, une porte s'ouvrit brusquement, et une femme se précipita dans la salle. En m'apercevant, elle jeta un cri d'effroi.

## II

— Fuyez, monsieur, fuyez vite, ils sont là! Et elle s'élança vers la porte qu'elle ferma à double tour... Mais fuyez donc, vous entendez bien!...

— Quoi? lui dis-je, à demi effrayé.

— Les Prussiens!... Et, tout affolée, elle me poussait vers la porte extérieure. Ils sont là! Les entendez-vous?

C'était, en effet, un vrai tumulte de paroles bruyantes et de cris confus. J'écoutai cependant. Ma frayeur ne fut pas longue; les Prussiens criaient et frappaient, mais dans un langage qui m'était familier, demi-patois, demi-français.

— Ouvrez! ouvrez-nous! disaient-ils en menaçant de défoncer la porte. N'y a-t-il donc personne ici?

J'ouvris, comme on le désirait, et un flot de soldats se répandit dans la salle. En me voyant, ils eurent peur à leur tour, et ils tâchèrent de s'excuser, en m'expliquant qu'ils étaient venus, eux aussi, attirés par la lumière, et qu'ils espéraient trouver dans cette maison du cidre et du lait.

Je connaissais trop leurs privations pour leur adresser des reproches. Je leur montrai d'un geste le lieu où ils étaient, et ils comprirent. Je les exhortai à prendre patience, en ajoutant qu'ils ne souffraient pas seuls, et que s'ils avaient faim, j'étais moi-même affamé. Aussitôt ces braves gens m'ouvrirent leurs sacs et m'offrirent tout ce qu'ils avaient : des biscuits, du café et quelques restes d'eau-de-vie. Je les remerciai, et ils s'éloignèrent en me renouvelant leurs excuses et en me désirant une bonne nuit.

— Voilà vos Prussiens! dis-je à mon inconnue, en me retournant.

— Merci, monsieur, cent fois merci; mais, mon Dieu! avons-nous eu peur! Quelle chance! quelle chance! reprenait-elle avec

une joie croissante; mais dites-moi, monsieur l'officier, vous n'allez pas nous quitter, n'est-ce pas?

Certes non, me disais-je en moi-même; en effet, celle qui me parlait ainsi était une belle jeune fille de vingt ans environ, à la figure ouverte et rieuse, au regard direct et lumineux, avec une expression frappante d'intelligence et de bonté. Pour sûr, pensais-je, celle-ci, non plus que moi, n'est pas de ce pays; et en même temps, devant ces traits spirituels et pleins de noblesse, je passais en revue les meilleurs salons parisiens où j'avais pu rencontrer des figures semblables.

Avec le « nous » qui m'avait frappé, ce qui m'étonnait surtout, c'était de voir cette jeune fille en costume de voyage, comme si, elle aussi, ne devait que passer dans cette maison.

— Vite, vite, monsieur, me dit-elle en me prenant la main, allons rassurer maman.

Et, sans attendre une réponse, elle ouvrait une porte et m'introduisait dans un grand salon.

— Maman, voici un prisonnier! dit-elle en riant.

Et une dame, jeune encore, mais dont les traits exprimaient la souffrance, se souleva péniblement de son fauteuil et s'avança vers moi.

— Soyez le bienvenu, monsieur, me dit-elle avec une voix douce et lente, mais dont l'accent me parut quelque peu étranger. Veuillez vous asseoir près de moi; vous êtes un ami, puisque vous êtes Français. Je vous remercie de nous avoir débarrassées des importuns, et j'ai confiance que vous nous serez bon jusqu'au bout, en restant avec nous, ce soir, dans cette maison qui m'est inconnue à moi-même. Soyez notre hôte jusqu'à demain, et croyez que je suis heureuse de me mettre, ainsi que ma fille, sous la protection d'un officier français.

C'est moi qui remerciai avec la certitude que je ne saurais trop faire pour de pareils hôtes. En effet, j'avais encore sous les yeux le portrait qui m'avait frappé et charmé tout à l'heure. C'était bien le même regard, la même figure, un peu molle, il est vrai, par suite des années et des épreuves ordinaires de la vie, mais pleine de douceur et de bienveillance. J'y voyais sans peine la longue habitude de l'affection et du bonheur, avec cette

pureté des traits commune aux personnes seules dont les sentiments, toujours nobles, ne sont jamais blessés.

La jeune fille nous avait quittés un moment, et, de son côté, faisait connaissance avec Jupiter.

— Je pardonne maintenant, reprit l'inconnue, à la malheureuse aventure qui m'a conduite dans cette maison ; mais puisque nous devons y passer quelques heures encore, dites-moi du moins quel est ce pays-ci. Où sommes-nous, monsieur ?

« Où sommes-nous ? » Qu'un général m'eût demandé cela, j'étais de force à lui alléguer les secrets de la guerre. Qu'un inconnu m'eût dit : « Où sommes-nous ? », j'avais le droit de le toiser des pieds à la tête et de le traiter en espion ; mais une dame, égarée sans doute et qui, pour savoir son chemin, demandait à un officier français : « Où sommes-nous ? » et l'ignorer! Cela me jeta dans un trouble visible.

Je citai bien, à tout hasard, quelques noms de villages que je croyais dans la contrée, mais cela manquait de précision.

L'étrangère vit mon embarras ; elle n'insista plus, et se contenta de me décocher un petit sourire qui valait mieux que toute autre réponse.

— Où sommes-nous? Eh qu'importe! lui dis-je, tout enchanté de ma découverte; ne sommes-nous pas en France, et dans la vraie France, madame, puisqu'il m'est donné d'entendre des paroles amies et de voir des visages français?

— Eh bien, monsieur, dit-elle finement, cette fois-ci vous vous trompez. Nous sommes en France, c'est vrai, mais nous ne sommes pas Françaises. Rassurez-vous, nous le sommes de cœur, de toute la sincérité de notre affection, je suis heureuse de l'avouer. Ma fille est aussi Française que moi, peut-être même davantage, puisqu'elle est née à Paris. Voilà bien longtemps que j'habite votre pays, et si nous devons le quitter aujourd'hui, c'est dans l'espoir d'y revenir bientôt, car nous aimons la France comme l'Autriche, notre patrie.

Tandis que l'inconnue me parlait, ce n'était plus dans la pièce à côté que des explosions de joie et de surprise, au milieu d'armoires qui s'ouvraient et se fermaient avec fracas et de vaisselle bouleversée.

— Oui, ma belle enfant, affirmait Jupiter, en train de décliner sa généalogie, Jupiter! Jupiter, s'il vous plaît, et Jupiter de père en fils! Et maintenant, à votre tour, comment vous nommez-vous?

Et, pour toute réponse, il obtenait un grand éclat de rire.

— Jupiter! me dit l'étrangère étonnée.

Je la rassurai, et l'entretien continua. J'appris alors qu'elle avait quitté Paris avant le siège, mais qu'elle n'avait pu entreprendre un long voyage, parce qu'elle était à peine remise d'un accident de voiture qui avait mis sa vie en danger. Elle s'était donc fait transporter de ville en ville, lentement, pour se rendre enfin à Londres, où son mari l'avait précédée pour une mission qui, me dit-elle, intéressait la France.

Mais pendant ce temps, l'invasion s'était avancée et menaçait de la surprendre. Alors, craignant que bientôt toutes les routes ne fussent gardées et que le passage ne lui devînt plus périlleux, elle avait résolu d'en finir au plus tôt et de se rendre au Havre par le chemin de fer. Elle était donc partie, seule avec sa fille; mais après deux heures de voyage la voie s'était trouvée coupée, et, en pleine nuit, le train était venu s'échouer dans les champs. Elles étaient restées là jusqu'au jour, exposées au danger et à toute la rigueur du froid. Enfin, un brave paysan avait bien voulu les secourir. Il les avait recueillies dans sa voiture, et s'était engagé à les mettre en lieu sûr. Mais pendant la route, les souffrances de la mère, irritées par le froid et la fatigue, l'avaient reprise avec tant de force qu'il lui était devenu impossible d'aller plus loin. Elles s'étaient donc arrêtées devant la première habitation venue, en attendant qu'on vînt les reprendre le lendemain.

— Et comment avez-vous vécu aujourd'hui? demandai-je avec inquiétude, en songeant à ce pays désert et à cette maison entièrement saccagée.

— Voyez plutôt.

Et elle m'indiqua une table sur laquelle étaient encore quelques restes de voyage : deux ou trois petits pains, des gâteaux et des sucreries.

— Et c'est tout? lui dis-je étonné.

— Cela ne suffit-il pas ? me répondit-elle en riant.

— Jupiter ! criai-je, avec une énergie qui la fit tressaillir.

Jupiter accourut. Sa figure rayonnait de bonheur. On voyait combien il était heureux, lui aussi, d'entendre enfin des paroles bienveillantes, et le plaisir qu'il aurait à nous être agréable.

Je lui dis quelques mots à voix basse, tout en lui glissant une pièce d'or dans la main, et le brave garçon ne fit qu'un bond jusqu'à la porte et se lança dans la campagne.

La jeune fille revint près de nous et s'assit à côté de sa mère.

## III

Alors seulement j'eus le loisir de jeter un regard sur la pièce où je me trouvais. Elle était dans le plus affreux état de désordre et de dévastation. Les chaises et les fauteuils étaient éventrés. Leurs dossiers, arrachés et brisés, avaient été jetés aux flammes et gisaient encore dans la cheminée, à demi consumés par le feu. Une grande glace, qui touchait le plafond, était brisée, mais restait encore fixée à son cadre. Une balle l'avait frappée au milieu, et le verre avait éclaté dans une auréole de rayons presque semblables. Des tableaux déchirés gisaient pêle-mêle sur le parquet. Quelques-uns étaient encore suspendus aux murailles, mais ils portaient d'affreuses balafres, faites sans doute par des couteaux et par des sabres. Un portrait en pied d'un général du premier Empire était entièrement lacéré ; il avait dû même servir de cible aux revolvers ennemis, car la poitrine en était complètement défoncée par les balles.

Sur un côté du salon, un piano à queue était encore ouvert. C'était là le seul meuble que l'on eût à peu près respecté. Partout des livres de valeur, déchirés et foulés aux pieds ; des bouteilles vides sur les tables ou sur le plancher encore humide du vin répandu, ce qui attestait que l'ennemi avait quitté depuis peu la maison, et, par-ci par-là, sur les tentures et sur les portes, des inscriptions allemandes, en gros caractères, à la craie ou au crayon.

Je regardais, muet, le cœur serré. Les deux étrangères

devinaient mes sentiments et semblaient vouloir les respecter en se parlant tout bas.

Ce qui m'attirait, je l'avoue, c'était moins cette image brutale de la dévastation, que ces lettres allemandes, souvenir vivant du vainqueur, qui portaient sans doute encore une menace ou une insulte.

Je regardais, mais sans comprendre.

— Qu'en pensez-vous ? me dit la jeune fille.

J'avouai mon embarras.

— Tant mieux pour vous, monsieur, du moins vous ne comprendrez pas les injures et les lâchetés.

J'insistai toutefois. Elle consentit à me traduire quelques-unes de ces inscriptions. Toutes, je dois l'avouer, étaient grossières et prétentieuses, et cependant on voyait sans peine que les Prussiens s'étaient évertués de leur mieux et n'avaient ménagé ni le temps ni l'érudition.

J'attendais pourtant, espérant toujours entendre quelque pensée puissante ou ingénieuse. A défaut de grandeur, me disais-je, j'y trouverai bien de l'esprit. Mais non : c'était grossier surtout et toujours brutal ; mais pour de l'esprit, non, je n'en trouvai pas.

De l'esprit ! De l'esprit allemand ! Qui a dit cela ? Qui donc a jamais pu si follement accoupler des mots ? De l'esprit ? Allons donc ! mais, en revanche, de la vanité, de l'arrogance et de la sottise !

Non, elle n'avait pas d'esprit, et c'était pourtant la meilleure, cette pensée signée du grand nom de Gœthe, qu'une main lourde et maladroite s'était appliquée à écrire sur la porte d'entrée :

« Un bon Allemand ne peut souffrir les Français, mais il boit leurs vins volontiers. »

Non, cette autre non plus, elle n'avait pas d'esprit, cette longue tirade écrite au crayon rouge sur la tenture bleue ! Elle en manquait certainement, car la jeune fille, l'intelligente jeune fille, n'aurait pas rougi tout à coup ! Elle n'aurait pas ainsi ramassé un morceau de craie, et, d'une main frémissante, elle n'aurait pas écrit au-dessous, en grands caractères, et dans leur forme rythmique, ces vers du Germain Henri Heine : « Nous

passons sous le joug de loups, de pourceaux et de chiens vulgaires ; cela hurle, grogne, aboie ; le rouge me monte au front, quand je songe quels animaux sont nos vainqueurs. »

— Les voilà jugés par eux-mêmes, dit-elle avec dédain. Et plus loin, sous une autre inscription qu'elle ne voulut pas traduire, elle écrivit encore ces vers de ce même grand poète allemand qui adora la France :

« Je hais ce tas de gueux qui étalent toutes les plaies, tous les ulcères puants de leur patriotisme. » Et plus bas, elle prit son mouchoir et le passa fiévreusement sur de grosses lettres qui nous crevaient les yeux.

La pudique Allemagne! pensai-je, et je sentais bien qu'après tout cela l'indignation de la jeune fille allait librement éclater, quand la porte extérieure s'ouvrit avec fracas et livra passage à Jupiter qui entra comme un ouragan.

## IV

Il ne respirait plus. Il revenait du campement où je l'avais envoyé avec l'ordre d'acheter à tout prix ce qu'il jugerait bon pour notre souper.

Il jeta sur la table du pain, du jambon et du chocolat, le tout mêlé ensemble, et même un poulet que les soldats avaient surpris dans un coin de la ferme et vendu au poids de l'or.

— Bravo, Jupiter ! cria la jeune fille.

Volontiers, j'aurais embrassé mon soldat. Quant à lui, il se contentait de nous toiser avec orgueil, en se frottant les mains.

— A nous deux, maintenant ! dit résolument la jeune fille.

— A nous deux ! riposta Jupiter ; et, relevant ses manches, il découvrit des bras d'Hercule.

Ce fut dans la maison un nouveau bouleversement. Jupiter prit possession de la cuisine, et nous n'entendîmes plus que le craquement des chaises qu'il cassait sans pitié et donnait aux flammes.

De son côté, la jeune fille s'était mise à l'œuvre avec une grâce et une gaieté charmantes. Le salon fut transformé en un

moment. Un feu immense flamba dans la cheminée avec les débris de meubles épars autour de nous. Tout ce qu'on put trouver de chandelles et de bougies fut allumé sur le grand lustre ; ce qui pouvait trop rappeler les misères de ces jours-là fut écarté ou dissimulé, et bientôt, sous les doigts enchantés de la jeune fille, ce salon, si triste tout à l'heure, se donna des airs de fête. La table fut dressée au milieu, avec du linge blanc et propre découvert je ne sais plus où.

La jeune fille nous quittait bien quelquefois, comme si ses devoirs l'appelaient près de Jupiter, mais encore dans ces moments-là, elle allait jeter de la joie autour d'elle. Jupiter s'était vite aperçu que la jeune Parisienne avait peu quitté les salons ; aussi, dès qu'elle se mêlait de lui donner quelque conseil, c'étaient des explosions de rire qui nous assourdissaient nous-mêmes.

Pour moi, je restais assis près de l'étrangère, et je suivais tout cela comme dans un rêve. Je voyais flotter devant mes yeux cette vision charmante de jeune fille qui me semblait l'image d'un idéal perdu. Je la voyais passer près de moi, élégante et rieuse, et à peine si j'entendais les paroles de sa mère. Elle me disait pourtant, autant qu'il m'en souvient : « Oui, monsieur, j'aime la France, mais j'aime encore mieux les Français. Je les aime, parce qu'ils sont bons et loyaux, parce qu'ils sont braves sans forfanterie. Ils sont légers, c'est vrai, mais légers comme ce qui a des ailes et de la grâce. S'ils souffrent, ils savent se taire, et, pour mieux tromper leur mal, ils le voilent sous un sourire. Oui, pour les aimer, il suffit de les connaître un peu, et croyez-moi, monsieur, plus d'un Germain, et des plus difficiles, s'y est laissé prendre, et il a eu raison. »

La table était servie. J'offris mon bras à l'étrangère, et nous prîmes nos places avec l'aisance et la simplicité de vieux hôtes. C'est moi qui fis les honneurs de ce festin inattendu.

Non, non, même aujourd'hui, je ne puis me rappeler sans émotion ce repas joyeux près de cette espiègle jeune fille qui ne pouvait contenir son bonheur d'une telle aventure. Sa parole éclatait vivante et spirituelle, mais toujours bonne et généreuse ; et, pendant ce temps, je me plaisais à observer le regard dont sa

mère l'enveloppait, regard qui semblait palpiter de toutes les tendresses du cœur. J'écoutais cette voix qui vibrait à mes oreilles comme une musique charmante, comme un chant d'oiseau, et il me semblait qu'un souffle bienfaisant passait sur moi et détachait peu à peu cette écorce grossière que la guerre avait déposée sur mon âme, et qui me voilait tous ses sentiments délicats. Je respirais cet air pur et moelleux qu'on respire dans les salons, et qui répand sur l'esprit de la finesse et de la grâce, lorsque ceux qu'on approche n'ont aucun sentiment de haine ou d'envie.

De la guerre, d'ailleurs, on n'en parla pas. J'y pensai pourtant, et, Dieu me pardonne ! je me permis de dire en moi-même que parfois elle avait du bon. Quant au repas, je dois l'avouer à la gloire de Jupiter, il fut ou parut excellent. Du reste rien n'y manqua. Jupiter avait fouillé la maison de la cave au grenier. Il n'avait pas trouvé de vin, c'est vrai, mais il avait découvert une abondante provision de cidre. Cette boisson, quoique vieille et fermentée, nous parut exquise.

Nous étions au dessert. La jeune fille se leva, s'en alla bouleverser une demi-douzaine de sacs de voyage et en retira toute espèce de friandises.

Elle les plaça sur la table et nous les offrait elle-même, quand une explosion violente nous fit tressaillir.

— Vive Jupiter ! cria la folle jeune fille, tandis que celui-ci, tout rouge d'orgueil, brandissait une bouteille de champagne qu'il vidait fumante dans nos verres.

La gaieté chassa la surprise.

— A ma seconde patrie ! me dit l'étrangère, un peu triste pourtant. A la France qui souffre ! A la paix qu'elle mérite, mais sûre et glorieuse !

Elle s'arrêta ; sa voix commençait à trembler.

J'étais ému, je m'en souviens, en lui répondant que je n'oublierais jamais une telle rencontre et ces nobles souhaits adressés à mon pays...

— Par qui ? interrompit finement la jeune fille, qui voyait que la conversation allait dévier ; devinez par qui, monsieur l'officier ?

J'eus beau chercher dans ses yeux, je n'y lus rien du tout

— Regardez bien, disait-elle en riant ; avez-vous deviné ?

— Peut-être un peu, jeune comtesse...

La fille et la mère échangèrent un coup d'œil rapide. Un simple bijou, surmonté d'une couronne, m'avait dévoilé ce mystère. On n'insista pas davantage.

Le repas était terminé. Depuis un moment, la jeune fille me paraissait préoccupée et tournait à chaque instant les yeux, à sa droite, vers l'endroit du salon où était le piano. Enfin, elle s'inclina doucement sur l'épaule de sa mère, et lui dit avec une câlinerie toute parisienne :

— Maman, permettez-vous ?

— Quoi, mon enfant ?

La bouche ne répondit pas, mais les jolis yeux caressants se tournèrent vers le piano.

— Quoi ! de la musique ! Es-tu folle ?

— Et pourquoi ? Ne sommes-nous pas à la guerre ? Et savons-nous seulement ce qui nous attend demain ? N'est-ce pas, monsieur l'officier ?

En vérité, je n'aurais su la contredire.

L'étrangère me regarda et secoua la tête avec un petit air de reproche qui semblait dire :

— Allons, vous aussi, monsieur, vous êtes comme tous les autres ; mais rassurez-vous, je vous pardonne.

Et, pour preuve, elle se pencha sur sa fille, et la baisa au front avec une tendresse ineffable.

— Merci, maman. — Et dans un mouvement d'oiseau, la jeune fille se leva, prit sa serviette, et, avec un soin amoureux, fit la toilette du piano.

— Êtes-vous musicien, monsieur l'officier ?

Je me défendis, mais en homme enchanté de l'aubaine. La vérité, pourtant, c'est qu'avant de partir pour la guerre, j'avais pieusement serré dans ma valise les deux Iphigénie de Gluck, et que bien souvent, au milieu de la solitude et des tristesses de ma vie nouvelle, ces deux opéras m'avaient rendu de la vigueur et du courage.

Je fis un signe à Jupiter. Il courut chercher la valise. Sans

autre formalité, il la vida sur le piano, et les deux livres rouges tombèrent avec tout le reste. Je les offris à la jeune fille.

— Du Gluck! maman, du Gluck! disait-elle en trépignant de joie. Bravo! monsieur l'officier. Nous allons jouer tout cela.

Et elle ouvrit sur le pupitre la partition d'*Iphigénie en Tauride*.

Jupiter éloigna la table. L'étrangère se retira plus loin, à l'autre bout du salon, et s'étendit sur un canapé. Pour moi, je m'assis près du piano, à la droite de la jeune fille.

Elle frappa quelques accords. Le piano était excellent et à peu près juste. Dans le grand salon presque vide, il résonnait avec puissance.

— A nous deux, me dit la jeune fille. En avant, et allons jusqu'au bout. Je suis Iphigénie ; vous, monsieur l'officier, vous êtes Oreste, Pylade, Thoas et les chœurs. Garde à vous, je commence.

En attendant mes divers rôles, je m'accoudai, la tête sur ma main, et j'écoutai, les yeux fermés.

## V

Cette fois-ci, c'était une musicienne, mais une musicienne doublée d'une artiste vivante et passionnée, qui se révélait à moi.

Dès les premières mesures, je compris que les sentiments dont elle se faisait l'interprète avaient plus d'une fois touché son âme, et que les grandes œuvres des musiciens lui étaient familières.

Elle jouait l'introduction. On connaît la pensée de Gluck.

Tout est calme d'abord. La mélodie se déroule simplement, mais grande et pleine de noblesse; chaque phrase, exprimée lentement, se meurt dans un sanglot. C'est quelque chose à la fois comme de la crainte et de la prière.

J'étais entré dans la vision de Gluck; elle me prenait tout entier.

Peu à peu, à la prière lente et douce, des plaintes viennent

se mêler, et, comme si la douleur première devenait contagieuse, elles accompagnent et cadencent la mélodie. Mais la prière s'interrompt brusquement. Le ciel se trouble; des bruits d'orage passent rapides et menaçants. Le mouvement se hâte. On sent que les cœurs vont s'agiter et que toutes les peurs s'éveillent dans la nature; on attend que des cris de détresse viennent se confondre avec les bruits de la tempête.

Un frisson avait parcouru mon corps et me glaçait les membres. Dans la grande salle sonore, le piano vibrait comme un orchestre. Chaque son n'était déjà plus pour moi qu'une impression de l'âme épouvantée ; je n'entendais plus que des plaintes se déchaînant avec l'orage, lorsque tout à coup, au milieu de ce trouble, s'éleva une voix éclatante et émue :

Grands Dieux, soyez-nous secourables !

Et alors, dans une vision rapide, je vis la patrie, la pauvre patrie, vaincue et sanglante, essayant encore de se lever sous le pied du vainqueur et appelant au secours ; et son âme criait :

Détournez vos foudres vengeurs !
Tonnez sur les têtes coupables !

Oui, grands Dieux ! disais-je, moi aussi, tonnez sur tous ces malheureux, sur ces tueurs de peuples, qui prennent la fleur, la fleur vivante d'un pays, et qui, pour la flétrir, la condamnent à la souffrance et à la mort! Tonnez sur tous ces malfaiteurs qui sèment sur nous la discorde et la haine, quand les hommes ne devraient être faits que pour l'amour et pour la paix ! Tonnez...

— Monsieur l'officier, vous ne chantez pas, me dit la jeune fille, sans s'interrompre. — En effet, j'avais tout oublié ; je crois même que j'avais fini par penser tout haut.

Nous reprîmes les deux parties du chœur qui suit les paroles d'Iphigénie.

Ce fut un apaisement pour moi de chanter avec cette voix douce et tendre dont le timbre avait quelque chose de chaste et de consolant. Il me sembla que nous échangions ainsi tous les sentiments de nos âmes, et, pour ma part, je me sentais meilleur.

La partition presque tout entière fut jouée ainsi, sans compter plus d'une page de l'autre *Iphigénie*.

Cependant la jeune fille, pénétrée de cette musique intime et profonde, était devenue soucieuse.

— Oh! l'Allemagne! l'Allemagne! me dit-elle dans un moment de repos, oui, je la hais, et cependant je l'aime! Je la hais, poursuivit-elle avec une exaltation croissante, je la hais, parce que c'est la guerre; mais je l'aime, parce que c'est la patrie du rêve. C'est la joie, l'amour, la douleur, ce qu'il y a de plus délicat et de plus insaisissable rendu sensible par la musique; ce que la parole ne peut ou n'ose rendre par pudeur ou par crainte, exprimé par des sons! C'est Gluck, Mozart, Beethoven, Schumann, Wagner et bien d'autres...

— Mon enfant, dit doucement la mère, laisse donc là ton Allemagne; songe plutôt que tu dois être lasse, et que monsieur l'officier a besoin de repos.

Du repos! En vérité, je serais resté là jusqu'au jour, et bien plus tard encore; du reste, je me demandais comment le temps avait passé, car il était plus de minuit.

Nous nous levâmes. Machinalement, je m'approchai d'une fenêtre et je regardai vers la plaine. Un simple coup d'œil me ramenait à la réalité.

Des feux brillaient dans le lointain. C'étaient ceux des soldats dispersés dans les environs de la ferme. Le bruit même de leurs voix venait jusqu'à nous.

Pour les mieux entendre, et pour respirer l'air frais de la nuit, la jeune fille jeta un châle sur ses épaules et ouvrit la fenêtre.

L'air froid et vif entra rapidement. Je l'aspirai avec bonheur. Il me sembla qu'il éteignait le feu dont la musique m'avait embrasé le cerveau.

La lune s'était levée et éclairait faiblement la campagne. L'air était si léger que nous entendions même, par intervalles, le « Qui vive? » des sentinelles. Nous voyions distinctement les soldats debout autour des feux. Certains groupes chantaient. La bise aiguë nous apportait jusqu'à leurs paroles. Ces braves gens ne changeaient guère leurs refrains. Je les connaissais tous, mais

ceux qu'ils chantaient cette nuit-là, au milieu de ces champs de neige, avaient un caractère indicible de détresse et d'abattement.

Ils chantaient une vieille chanson populaire, épave sans doute des guerres de Russie, espèce de plainte au rythme bizarre dont voici le refrain :

Soldats français, ralliez-vous,
Notre armée est perdue!
Elle est restée près de Moscou,
Sur la neige étendue!

— Que cela est triste! dit la jeune fille. — Et les voix agrestes des soldats continuaient avec un tremblement de douleur et de vengeance :

Nous irons à Saint-Pétersbourg
Pour y planter nos aigles!...

— Pauvres gens! pensai-je tout haut. Et songer que pour eux, Prussiens ou Russes, c'est la même chose! — Elle fit un geste de doute : et cependant c'était la vérité!

L'air glacial nous saisissait. Je fermai la fenêtre et j'accompagnai les deux étrangères jusqu'à l'étage supérieur.

Les chambres étaient dans le même état que le reste de la maison, mais les lits pouvaient encore servir au repos. Les deux femmes s'établirent dans la même chambre. La mère me tendit amicalement la main, la fille me donna un vigoureux *shake hands* à l'anglaise et nous nous séparâmes.

Je descendis. Jupiter s'était déjà installé sur le canapé du salon et dormait à poings fermés. Je le réveillai; nous fîmes ensemble une ronde dans la maison. J'allai fermer moi-même la grille extérieure de la cour et je barricadai la porte d'entrée avec des chaises et des tables. Puis, après avoir recommandé à Jupiter de ne dormir que d'un œil et d'une oreille, je remontai au premier étage et me jetai habillé sur mon lit.

## VI

J'eus beau fermer les yeux, me tourner, me retourner et faire toute espèce d'efforts pour m'endormir, le sommeil ne vint pas.

J'avais toujours devant moi cette apparition lumineuse de la jeune fille. Je la voyais sans cesse, gracieuse et souriante, aller et venir devant ma pensée. J'étais encore assis auprès d'elle à la table joyeuse. J'entendais toutes ses paroles, et plus loin, dans une ombre mystérieuse, je voyais, douce et bienveillante, la figure de cette mère que je devinais heureuse des sentiments que sa fille savait inspirer; puis le repas achevé, j'entendais encore cette musique telle que jamais je n'aurais pu la mieux comprendre. Puis, je prenais peur tout à coup et je me levais à moitié. Il me semblait qu'un coup de clairon venait dissiper tout cela et me rappeler la réalité... Partir! Il faut partir, et sans rien dire!... J'écoutais effrayé... Le silence était profond comme la nuit. Alors, je refermais les yeux, et, tout à mes pensées, je me forgeais pour le lendemain des paroles aimables et gracieuses, comme en préparent toujours ceux qui désirent plaire, et que jamais ils ne savent placer; et je me répétais : Non, non, cela n'est pas possible! Cela ne peut finir si tôt! Nous resterons ici demain et d'autres jours encore, et puis, qui sait? Qui sait? La vie est si étrange! Et, dans ces pensées, il me montait du cœur tant d'espérance et de tendresse, que je crois bien, Dieu me pardonne! qu'il m'arriva de m'essuyer les yeux.

Tard, bien tard, je m'assoupis, et le sommeil m'apporta les mêmes rêves. Je dormais profondément, quand je fus réveillé par des coups à défoncer ma porte.

— Ouvrez! criait-on; ouvrez vite, ils sont là!

Je sautai du lit et j'ouvris.

— Ils sont là! Sauvez-vous, répétait la jeune fille tout effarée.

— Encore! lui dis-je, en songeant à l'erreur de la veille.

— Non, non! pas ceux-là! les autres! Et en même temps,

elle m'entraînait le long du corridor et me conduisait dans la chambre qu'elle occupait avec sa mère.

L'étrangère était debout devant une fenêtre d'où elle pouvait voir la campagne sans être aperçue.

L'aube commençait à poindre. Ses rayons, réfléchis par la neige, éclairaient vivement la plaine. Tout était calme et silencieux. Devant nous, à perte de vue, s'étendait la campagne. Sur notre gauche, à cinq cents mètres environ, un grand bois, encore tout noyé dans l'ombre, se détachait sur la plaine blanche comme une vaste tache noire.

— Monsieur, me dit l'étrangère en me prenant la main, je crains que nous n'ayons à nous séparer brusquement. Je vous remercie de l'appui que vous m'avez donné. Croyez-moi, je n'oublierai pas le service que dans ces mauvais jours m'a rendu un officier français. Pour vous, monsieur, si cette rencontre vous laisse quelque bon souvenir, n'oubliez pas vos obligées, et songez un peu, en rentrant à Paris, à la comtesse Cesare de Selvili. Elle attend votre visite à l'ambassade d'Autriche, et elle sera heureuse de vous faire l'accueil que vous méritez... Tenez, fit-elle en s'interrompant, entendez-vous? Et elle tendit le bras à sa gauche, vers la forêt.

J'écoutai : je n'entendis que des bruits vagues.

— N'entendez-vous pas? reprit-elle en ouvrant la fenêtre.

Je ne pus m'empêcher de sourire à ces terreurs imaginaires. En effet, tout était silencieux, et, sur la plaine, rien ne se montrait. Je distinguai cependant quelques bruits étranges, mais que je reconnus bien vite.

— Cela! répondis-je en riant, ce sont des cris d'oiseaux de nuit.

— Des oiseaux de nuit! Oui, monsieur, c'est cela! Eh bien, voilà deux mois que je les entends! Encore une fois, ils m'ont réveillée. Ils n'ont rien d'humain, n'est-ce pas?

En effet, ces cris se faisaient plus distincts. C'était à la fois quelque chose comme un concert de hiboux, de chouettes et d'oiseaux de proie.

Un frisson parcourut mon corps.

— Non, non, cela n'est pas possible, lui dis-je, des hommes ne feraient pas cela!

Mais, au même instant, presque en face de nous, deux soldats ennemis se montrèrent au bord d'un talus et s'enfonçèrent dans le bois.

Comme en signe de ralliement, les cris redoublèrent et se croisèrent dans tous les sens. Une bouffée de bise matinale entra dans la chambre. Il me sembla que ce souffle du nord était bien celui qui avait dû passer autrefois sur le monde, en emportant, avec le flot des invasions barbares, des cris sans doute plus humains.

— Les voilà, tes Allemands! dit l'étrangère, en se tournant vers sa fille, et en la regardant avec sévérité.

— Et Jupiter? dis-je tout à coup.

— Il est parti; cela vaut mieux, il préviendra. D'ailleurs, soyez sans crainte, l'ennemi ne peut venir que par là; les Français sont derrière nous.

Au même instant, quelques Prussiens parurent sur la lisière du bois, sautèrent dans un fossé et marchèrent vers nous, à la file, en pressant le pas.

— Adieu, monsieur, partez; il n'est que temps. Ne craignez rien pour nous; s'ils veulent pénétrer ici, ils trouveront à qui parler. Au revoir, monsieur, ne nous oubliez pas. Et elle me serra fortement la main.

— Par ici, me dit la jeune fille, suivez-moi, et nous descendîmes ensemble. Je me laissais conduire. A mesure que je m'éloignais, il me semblait que quelque chose s'effondrait en moi. Je n'osais parler, de peur que la voix même ne me trahît. Nous arrivâmes ainsi, toujours en silence, derrière la maison, à une porte qui s'ouvrait sur la plaine.

— Adieu! dis-je tout bas à la jeune fille, en lui tendant la main.

— Non, non, au revoir. Vous viendrez, n'est-ce pas?

— Sans doute, si du moins la guerre le permet.

— Elle le permettra, ayez confiance; c'est moi qui le promets.

— Hélas! ajoutai-je avec tristesse, tout cela était trop heureux! Ce bonheur ne pouvait durer.

— Qui sait?...

Un orage de voix brutales éclata derrière nous, et la grille de la cour trembla à s'écrouler.

— Partez, et bonne chance.

Mes lèvres pressèrent sa main; je ne savais plus que faire et que répondre; et cependant je remarquai, malgré mon trouble, que cette main tremblait un peu. Pourquoi? Pourquoi?... Elle avait dit : « Qui sait? »

En quelques bonds je traversai l'enclos et je pris ma course en me dissimulant derrière les haies.

J'étais déjà loin, lorsque les buissons se mirent à secouer sur moi une pluie de branches et de neige. Les Prussiens me prenaient pour cible. Je hâtai le pas et me jetai à travers champs.

Bientôt, presque à l'abri des balles, je me tournai vers la maison, et j'aperçus un mouchoir blanc qu'on agitait d'une fenêtre. Je saluai plusieurs fois moi aussi, puis je repris ma course et rejoignis les miens déjà prêts au combat.

## VII

La guerre finit. Quelques mois plus tard, je rentrais à Paris.

Ma première visite fut pour l'ambassade d'Autriche.

J'étais ému, je m'en souviens, quand je passai sous la grande porte, et ma voix tremblait malgré moi lorsque j'adressai la parole au long suisse galonné d'or.

— Madame la comtesse, me répondit-il, en me récitant sa leçon, ne sera ici que demain. Elle accompagnera sa fille, mademoiselle Jeanne de Selvili, mariée aujourd'hui à Londres avec monsieur le duc d'Hamilton, de la Chambre des lords.

Laisser ma carte? Et pourquoi? Qui donc aurait pu me connaître?

Je m'éloignai, un peu confus; et, chemin faisant, je me répétais cette histoire, et me disposais à l'écrire, dans l'espoir, toujours insensé, que mes deux héroïnes la liraient un jour peut-être et apprendraient ainsi mon nom.

L. BRETHOUS-LAFARGUE.

# REVUE DU THÉATRE

## MUSIQUE

### I

Les solennités telles que la première représentation d'un grand ouvrage à l'Opéra sont de ces évènements rares qui, tout à coup, lorsqu'ils se produisent, font grandir dans la lumière le compositeur dont le tour est venu de s'offrir au jugement du public dans ce redoutable milieu.

Ancien ou nouveau, il devient pour un moment le point de mire de tous les regards; avec cette active curiosité qui fait le fond du caractère de ce temps, on va fouiller dans sa vie; on dit son passé, ses débuts, ses victoires ou ses luttes, histoire souvent déjà faite et que l'on recommence à plaisir pour ceux qui ne la connaissent pas; on raconte comment il s'habille, et même comment il mange; si par hasard il adore les chats et déteste la couleur bleue, ce qui se rencontre, on le note sérieusement, bien que l'art n'ait rien à voir en ces choses, et l'on apporte l'homme tout vivant devant ses contemporains pour le clouer sur la table d'examen.

Les biographes, les reporters et les interviewers n'ont pas manqué, on peut le croire, et ne manqueront pas à Camille Saint-Saëns, à cette heure où son nom se fait lire pour la première fois dans les cadres de l'Académie nationale de musique.

Il a été un enfant prodige et, par surcroît, il l'a été sans que l'abondante et hâtive floraison de ses premières années ait abouti, comme il en est de fréquents exemples, à un épuisement

rapide de ses forces. Sa production ne s'est pas arrêtée; il est demeuré comme un arbre en pleine sève et au nombre de ceux dont on peut attendre encore des fruits abondants.

Comme homme, Camille Saint-Saëns est peu connu, même pour beaucoup de ceux qui croient le bien connaître. Quoiqu'il puisse gagner à l'être plus exactement et plus intimement, je m'abstiendrai pourtant de tout détail sur sa vie matérielle et sur sa nature physique, bien que je sois riche de souvenirs personnels à son sujet. J'estime que, dans le portrait que je veux pourtant mettre en tête de ce travail de critique, on aimera mieux trouver la figure de son esprit que celle de son corps.

Lorsque Camille Saint-Saëns est entré à l'Institut, j'ai cherché à définir déjà le caractère particulier de son talent et de ses tendances, en même temps que j'ai relevé certains traits significatifs de son tempérament musical (1). Aujourd'hui, je voudrais l'examiner d'une façon plus générale.

Cet esprit est assurément de ceux dont les facultés d'assimilation apparaissent les plus nombreuses et les mieux équilibrées. L'art musical le possède, c'est celui auquel il s'est le plus spécialement appliqué, ce n'est pas le seul auquel il eût pu s'appliquer utilement et même supérieurement. Très méthodique sous des apparences parfois légères résultant de sa nature prime-sautière et fantaisiste en dehors des choses de l'art, pour lequel son culte et son respect demeurent inaltérables, doué d'une conception très vive, d'une mémoire prodigieuse, ayant emmagasiné dans son cerveau une série de notions précieuses, Camille Saint-Saëns représente une des intelligences les mieux armées de la grande pléiade musicale contemporaine, comme il en est une des consciences les plus hautes.

Avec le sentiment de l'harmonie nécessaire entre toutes les facultés créatrices, avec une grande précision et une sérénité bien rare dans ce tourbillon d'une existence qui précipite tout à coup le compositeur, virtuose de premier ordre comme on sait, de Paris à Londres, à Rome, à Madrid ou à Pétersbourg, pour quelque tournée de concerts, il s'est appliqué tour à tour à

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 1er février 1881.

des études dont il n'avait point à utiliser pratiquement les résultats ; il l'a fait par une sorte d'égoïsme intellectuel, dans le seul but de sa satisfaction personnelle.

Il a aimé, il aime encore les sciences et les arts, non point d'un égal amour, mais d'un amour toujours sincère et s'exprimant parfois avec une ardeur particulièrement vive.

Sans prétention, avec une aisance parfaite, cherchant à apprendre plus qu'à faire montre de ce qu'il sait, il s'engage volontiers dans quelque causerie sur les sciences naturelles ; il a appris et observé, et il parle de façon à éveiller quelque surprise chez ceux-là mêmes qui ont la science, comme lui la musique, pour principal objectif.

L'astronomie a été le sujet de ses spéciales prédilections.

Je me rappelle une soirée passée en sa compagnie : c'était tout au haut d'une maison du faubourg Saint-Honoré, dans le cabinet de travail où le compositeur, — à côté du pupitre où il écrit debout, couramment, d'une écriture magistrale, sur son immense papier à musique, — avait établi un télescope assez fort.

Dans la nuit d'un bleu noir s'allumaient les constellations, et le jeune maître, en présence d'un homme pour qui le vaste ciel avait été jusqu'alors un livre fermé, prenait plaisir à le promener à travers les splendeurs sidérales de cette nuit d'été. — Le télescope, fréquemment déplacé, allait des paysages lunaires aux éclatantes lueurs de l'anneau de Saturne, des rayonnements de Sirius ou de Jupiter aux groupes multicolores des nébuleuses. — Et tandis que le regard, suivant avec peine le mouvement rapide des mondes, s'égarait à travers cette poussière d'astres pareille à un feu d'artifice éternel, la parole du démonstrateur s'élevait claire et rapide, expliquant nettement les mystères du ciel, comme il aurait découvert à un profane les secrètes beautés d'une partition de Gluck ou de Beethoven.

Et pourtant, qu'on était loin alors des choses de la terre et de la musique ! Et comme le concert des étoiles vibrant dans l'impalpable éther s'emparait de l'esprit et le faisait insensible aux conceptions du génie humain !

## II

J'aime à remonter le cours de ces souvenirs. Ils me montrent encore Camille Saint-Saëns descendu de son petit observatoire et rentrant dans le monde tangible pour écrire quelques articles dans les revues, toujours sur les questions musicales qui lui sont chères.

Il est de ces musiciens militants qui aiment à défendre leurs idées la plume à la main, — j'allais dire l'épée à la main, et je garde le mot, car souvent sa plume a le tranchant et l'acuité d'une lame.

Journaliste, on l'a vu à l'œuvre. — Il a écrit, il écrit encore ici et là; ses études sur la Mélodie et la Symphonie sont restées dans la mémoire de tous ceux que passionnent ces deux mots, sur lesquels l'entente n'est pas près de se faire.

On ignore qu'il est, à l'occasion un ciseleur de strophes, doué d'un sens poétique des plus délicats. — Il n'a sur ce point aucune prétention : il se laisse aller au charme du tintement des belles rimes, comme il se laisse prendre au scintillement des étoiles ; ces rimes qu'il aime chez les autres, il les poursuit volontiers chez lui et les fait s'entre-choquer habilement.

Dans la plupart des cas, elles s'appliquent à des fantaisies humoristiques, à des badinages littéraires entre lesquels pourtant viennent se placer des inspirations d'un ordre plus grave, nées de quelque généreuse pensée ou de quelque heure de solitude.

Je n'ai qu'à ouvrir une collection de lettres intimes embrassant plus de dix années, pour y trouver deux échantillons curieux des manifestations poétiques de cet esprit complexe dont je tente ici d'esquisser la physionomie.

Le premier est un sonnet « bien sonnant », fait à l'intention de celui qui fut Georges Bizet. — On venait de jouer de ce dernier, à l'Opéra-Comique, un petit acte ayant pour titre : *Djamileh*, tableau oriental, dont une douzaine de représentations devaient épuiser la mince fortune et pour lequel le public s'était montré assez froid.

Dans la presse même, on avait eu la dent dure pour cet ouvrage du futur auteur de *Carmen*. Camille Saint-Saëns aimait et admirait fort cette musique, dont le principal tort fut peut-être de venir quelques années trop tôt ; sa mauvaise humeur s'était épanchée dans le sonnet dont je parle et que voici :

Djamileh, fille et fleur de l'Orient sacré,
D'une étrange guzla faisant vibrer la corde,
Chante, en s'accompagnant sur l'instrument nacré,
L'amour extravagant dont son âme déborde.

Le bourgeois ruminant, dans sa stalle serré,
Ventru, laid, à regret séparé de sa horde,
Entr'ouvre un œil vitreux, mange un bonbon sucré,
Puis se rendort, croyant que l'orchestre s'accorde.

Elle, dans les parfums de rose et de santal,
Poursuit son rêve d'or, d'azur et de cristal,
Dédaigneuse à jamais de la foule hébétée.

Et l'on voit, au travers des mauresques arceaux,
Ses cheveux dénoués tombant en noirs ruisseaux,
S'éloigner la houri, perle aux pourceaux jetée.

(Juin M D CCC LXXII.)

Quelques jours plus tard, l'auteur de cette élégante satire devait connaître à son tour, sur la même scène, les sévérités, ou tout au moins les dédains, de ce « bourgeois » auquel il offrait la *Princesse Jaune*, son premier ouvrage représenté.

Avant, il avait écrit le *Timbre d'Argent*, joué plus tard au Théâtre-Lyrique. Il a donné aussi *Dalila et Samson*, sur divers théâtres de l'étranger. Sa dernière œuvre, précédant cet *Henri VIII* que vient de nous faire connaître l'Opéra, est son *Étienne Marcel*, exécuté à Lyon, en 1879 ; ouvrage très important, que Paris doit connaître quelque jour, et qui commença à faire comprendre au public et à la critique que le compositeur, déjà très grand comme symphoniste, mais encore très discuté comme dramatiste, était de ceux qui, parlant un langage élevé, peuvent pourtant se faire entendre de la foule.

Mais je dois au lecteur un autre spécimen des fantaisies

poétiques du compositeur, et je reviens à mon sujet. Les vers qu'on va lire sont empruntés à une lettre écrite d'Alger, le 12 novembre 1873, et datée de Saint-Eugène où le musicien était allé chercher quelques semaines de repos, ou plutôt quelques semaines de travail, dans ce repos d'esprit que donne la solitude.

C'est une « impression » dont on pourrait bien retrouver la trace dans la *Suite Algérienne,* exécutée naguère au concert du Châtelet, et qui traduisait alors une de ces heureuses détentes dont le compositeur-pianiste a tant besoin après les heures fiévreuses de sa vie nomade.

Quand le soir est venu, puis l'ombre et le silence,
Et l'étoile du ciel et celle du gazon,
D'un pas lent et discret je sors de la maison
Pour goûter le repos de la nuit qui commence.

Je vais dans un jardin muet, sombre et désert.
Une vasque de marbre y répand son eau rare,
Don précieux et pur d'une naïade avare.
Des insectes lointains j'écoute le concert.

Nul ne vient en ce lieu; pas de voix ennemies
Qui troublent le silence et son hymne divin;
Et je bois à longs traits comme un céleste vin
Le calme qui descend des branches endormies.

On me pardonnera d'avoir fait, à propos de critique musicale, ce voyage autour d'un esprit dont la physionomie me semblait curieuse à retenir.

Je l'abandonne maintenant pour ne plus voir que l'auteur de *Henri VIII*, opéra en quatre actes et six tableaux, composé sur un livret de MM. Armand Silvestre et Léonce Détroyat.

## III

Avant d'entreprendre l'analyse de cet ouvrage, avant même de le connaître, voyons ce que fut réellement cet Henri VIII d'Angleterre dont, assurément, sur la seule foi de mes souvenirs, il ne me semblait pas qu'on pût jamais songer à faire le héros d'une tragédie lyrique.

Il faut enregistrer ici toute une page d'histoire. Henri était presque un enfant encore lorsqu'il monta sur le trône, en 1509; il avait dix-huit ans à peine ; déjà il aimait et il « voulait », avec cette âpre ténacité qui, plus tard, sut tourner, franchir ou briser tous les obstacles ; il aimait Catherine d'Aragon, plus âgée que lui de huit ans, pour laquelle il affirmait un « inaltérable attachement ». C'est du moins en ces termes qu'il en parlait à Fuensalida, ambassadeur d'Espagne.

Elle avait été mariée à son frère Arthur, charmant et débile prince de quatorze ans, mort quatre mois après cette union. Belle, vertueuse, entourée d'hommages, elle avait continué à vivre à la cour d'Angleterre. Quand Henri la fit reine, elle le connaissait depuis plusieurs années, elle avait conçu pour lui, semble-t-il, une de ces respectueuses tendresses qui survivent aux injustices et aux persécutions.

On était, au moment de ce mariage, à la grande époque de la Réforme. S'ils n'adoptaient pas toutes les opinions de Luther, les savants anglais en lisaient avec avidité tous les écrits, déjà activement poursuivis, saisis et brûlés, comme dangereux pour l'ancienne doctrine.

Henri, esprit cultivé, alors tout dévoué à la cause de l'orthodoxie, voulut lutter contre le théologien allemand. Il écrivit sa célèbre polémique de la *Défense des sept Sacrements*, et obtint de Rome, non sans quelque peine, le titre de « défenseur de la foi », tandis que Luther, tout en lui décernant un brevet d'élégance littéraire, le traitait, sur tous les autres points, d'âne, de sot, de blasphémateur et de menteur.

Ce n'est là qu'un trait de l'histoire politique du royal personnage, trait à relever au passage, comme une opposition à cet acte de violence qui le fit plus tard schismatique et arracha l'Angleterre à la domination spirituelle de la papauté. Il faut franchir une période de dix-sept années pour entrer dans le vif de ses aventures conjugales, sur lesquelles le drame doit nécessairement s'appuyer.

Henri est alors las de sa femme Catherine : « Elle a perdu son cœur, dit un de ses historiens, mais pourtant il n'a pas cessé de l'estimer. » Depuis longtemps on ne compte plus ses maî-

tresses ; on nomme parmi les plus marquantes Élisabeth Blount, dont il eut un fils, Henri Fitzroy, mort prématurément, et Mary de Boleyn, sœur de cette séduisante Anne de Boleyn, qui devait le détacher tout à fait de Catherine.

Anne avait vécu pendant sept ans en France, sous la protection de Claude, femme de François Ier ; rappelée en Angleterre en 1522, elle était au rang des dames d'honneur de la reine. Française par son éducation, elle faisait un contraste charmant avec ses compagnes, filles de la sévère noblesse anglaise. Henri la remarqua; mais elle était aimée du jeune Percy de Northumberland ; elle l'aimait. Le roi fit tout pour les séparer : il y réussit. Anne se refusa longtemps à l'amour du maître. Plus défiante que sa sœur, enseignée d'ailleurs par son exemple, elle ne voulait pas se donner sans que son amour eût pour récompense le triomphe de son orgueil.

Henri, dès lors, songea au divorce. Il chercha, pour justifier ce divorce, des motifs dans les prétendus scrupules de sa conscience : Catherine avait été la femme de son frère, cette union devait être réprouvée par l'Église.

La question était grosse de complications : la nullité du mariage d'Henri, c'était l'illégitimité de ses enfants! Rome redoutait le roi. On recourut à des expédients; on accumula délais sur délais.

Anne fut atteinte d'une maladie contagieuse, la suette, qui, un instant, éloigna d'elle le roi et le fit se rattacher à Catherine. La favorite guérit ; l'épouse fut de nouveau abandonnée, puis répudiée.

Anne de Boleyn régna : règne court, tranché d'un coup de hache. On lui prêtait des amants; le roi, fatigué déjà de son amour, la fit convaincre de trahison, et cette tête charmante tomba.

Son mariage avec Anne l'avait mis en lutte contre Rome ; le légat Campeggio l'avait excommunié. Henri, le défenseur de la foi, était devenu Henri le schismatique.

Après Anne, il eut Jeanne Seymour, morte en couches, fin heureuse pour elle peut-être, car au moins fut-elle regrettée ; puis Anne de Clèves, épousée trop vite sur une fausse réputa-

tion de majestueuse beauté, et répudiée comme Catherine ; ensuite Catherine Howard, décapitée comme adultère; enfin Catherine Parr, qui lui survécut.

Une figure domine la lugubre histoire de ce roi aux six femmes, dont l'Esprit des contes a pu, vraisemblablement, s'emparer pour créer le type de l'Homme à la Barbe bleue : c'est celle de Catherine d'Aragon.

Jalouse d'abord avec toute la violence de son sang espagnol quand elle s'aperçoit que le roi veut se séparer d'elle, elle se résigne bientôt, elle se renferme du moins dans sa dignité royale.

« Je suis sa femme, mariée à lui légitimement par la volonté de la Sainte Église », dit-elle à la députation qu'on lui envoie pour la requérir de vouloir, pour le repos de la conscience du roi, s'en référer à la décision de huit juges spirituels et temporels ; « je suis sa femme et telle je resterai. Quelque part que j'aille, je serai toujours sa légitime épouse. »

Elle s'éloigne de Windsor, se retire à Ampthill et, durant ce temps, dans la tourelle de Whitehall, Henri épouse Anne, à la messe du point du jour, furtivement. Puis Catherine est citée à comparaître devant le tribunal qui doit statuer sur la nullité de son mariage. La complicité de Cranmer, archevêque de Canterbury, assure le triomphe du roi : non seulement la légitimité de l'union secrète d'Henri et d'Anne est proclamée, mais encore on couronne triomphalement cette dernière, et Catherine est invitée à se contenter désormais du titre de princesse douairière de Galles.

Mais, toujours, Catherine se redresse devant la main qui la veut courber. Elle dit que la raison invoquée pour la nullité de son mariage est un vrai prétexte, qu'elle est « venue vierge dans le lit du roi, qu'elle ne sera point sa propre calomniatrice et ne conviendra pas qu'elle a été une prostituée pendant vingt ans ».

Cette attitude trouble le roi et gagne à la cause de Catherine toutes les cours étrangères. A la cour de Londres, si les hommes se taisent, les femmes parlent, poursuivant de leur réprobation celui qui abandonne ainsi lâchement Catherine. Henri frappe autour de lui ; il enferme à la Tour celles qui parlent trop

haut; c'est alors une succession de folies, de vengeances et de persécutions qui achèvent de faire du roi ce monstre dont s'épouvante l'histoire.

Enfin, Catherine succombe, toujours résignée, touchante et aimante. Et de son lit de mort elle écrit encore à son « très cher lord, roi et mari » pour le prier de lui pardonner ses torts et lui recommander ceux qui l'ont fidèlement servie.

Cette mort, pleine de grandeur et de simplicité, est comme le signal de la mort violente d'Anne de Boleyn. Dès que le roi n'a plus à se soucier de cette question du divorce si laborieusement suivie, et en somme toujours pendante, le caprice de son esprit l'entraîne : il songe déjà à briser les liens nouveaux qu'il s'est donnés.

On dirait d'autre part que Anne de Boleyn prend plaisir à irriter le roi. Au lieu de porter le deuil de Catherine, suivant les ordres d'Henri, elle s'habille de soie jaune, elle se croit enfin vraiment reine! Elle ne se doute pas qu'à ce moment même on lui donne une rivale en Jeanne Seymour, sa dame d'honneur, comme elle-même fut la dame d'honneur de Catherine d'Aragon.

Et soudain, voici qu'on l'accuse d'avoir été infidèle. On compte tout haut ses amants. On nomme Brereton, Norris, Waston, gentilshommes de la Chambre; on nomme lord Rochford; on nomme Smeaton, musicien du roi ! On emprisonne alors Anne de Boleyn à Greenwich, et c'en est fait d'elle.

Henri peut courir à d'autres amours. Il va ainsi jusqu'à l'année 1547, frappant de la hache et de l'épée, brutalisant les évènements, dominé par ses passions, dominateur par elles et pour elles !

Telle est l'histoire.

Certes, ce voluptueux sanguinaire, ce polémiste sans conscience, ce jouisseur ventripotent qui, vers la fin, traînait sa panse à travers son palais, et dont la main alourdie se refusait même à signer les actes de son tyrannique pouvoir, ce roi qui faisait assassiner juridiquement la vieille comtesse de Salisbury, la dernière des Plantagenet, laquelle, devant le billot, disait au bourreau : « Ma tête n'a jamais commis de trahison ; si vous la

voulez, prenez-la comme vous pourrez ! » et qu'on saisissait par ses cheveux blancs pour la coucher de force sous la hache ; ce Falstaff mâtiné de Néron ou de Vitellius, si grandement terrible et tragique qu'il soit, ne m'était jamais apparu, je le répète, comme le principal personnage d'une œuvre lyrique.

Et ce n'est pas parce qu'il aimait assez passionnément la musique pour faire un crime à Anne de Clèves, sa troisième femme, de ne savoir ni jouer ni chanter, que la musique semblera fondée à le réclamer comme sien.

A tout prendre, les auteurs du nouvel ouvrage représenté à l'Académie nationale de musique, le 5 mars 1883, ont cédé à la même impression. Leur Henri VIII est, il est vrai, le principal agent des évènements, mais il n'en est pas la personnalité supérieure. Ces évènements qu'il mène, une haute figure les domine dans la fiction comme dans l'histoire : celle de Catherine d'Aragon.

## IV

« Je ne viens plus pour vous faire rire ; ce sont des choses de physionomie grave et sérieuse, tristes, élevées, pathétiques, pleines de grandeur et de douleur, ce sont de nobles scènes aptes à solliciter les yeux aux pleurs que nous vous présentons aujourd'hui. »

Ainsi parle Shakespeare dans le prologue de sa tragédie *le Roi Henri VIII*, œuvre terminée par une scène de déclamation à la louange d'Élisabeth, la « reine-vierge » sa protectrice, fille d'Anne de Boleyn, et dont le principal épisode est le jugement et la mort de Buckingham.

Si les auteurs du nouvel *Henri VIII* n'ont emprunté au grand poète anglais que quelques traits et quelques détails de leur action, ils ont opéré en vertu du même principe et ne sont pas « venus pour nous faire rire ».

Leur ouvrage est taillé d'une seule pièce, sans aucun de ces incidents qui rompent la gravité d'un sujet ; travail de dramaturge plutôt que de poète lyrique, il faut le juger comme un

drame, en oubliant pour un instant que la musique est de la partie.

Le collaborateur de MM. Silvestre et Détroyat n'est point de ceux d'ailleurs que le drame pur est capable d'effrayer. Il a sur ce point des théories très nettes : il se plaît au développement normal des passions humaines et n'aime point les poèmes jetés dans le moule ancien des cavatines, des cabalettes, des romances et autres agréments et hors-d'œuvre qui sont autant d'obstacles sur le chemin de l'action.

— Surtout, oubliez que vous écrivez pour un musicien, disait-il un jour à l'un de ses librettistes.

Les auteurs d'*Henri VIII* semblent avoir reçu la même recommandation, sans l'avoir complètement mise en pratique. Aux prises avec un sujet peu lyrique, abondant en conflits de paroles, ils l'ont traité en général comme une tragédie dont le ton s'élève de loin en loin et permet alors de substituer véritablement le chant à la simple déclamation.

Ils ne font point assister le spectateur aux origines de la passion d'Henri VIII pour Anne de Boleyn.

Quand le rideau se lève, Henri aime déjà, déjà il songe à substituer Anne à Catherine et, sournoisement, il prépare la voie dans laquelle il va bientôt s'engager.

Don Gomez de Feria, ambassadeur d'Espagne, dont le prototype paraît être le Capucius, envoyé de Charles-Quint, dans la pièce de Shakspeare, arrive de France à Londres où il compte retrouver Anne de Boleyn qu'il aime et dont il est aimé. Le témoignage de cet amour est dans une lettre écrite par Anne elle-même à Catherine d'Aragon ou à Gomez, et restée en la possession de la reine; le poème n'est pas très explicite sur ce point. Cette lettre, quoi qu'il en soit, a touché Catherine et a fort servi Gomez dans sa fortune et dans son amour, puisqu'elle a contribué à le faire nommer ambassadeur à Londres.

Mais il apprend du duc de Norfolk, et bientôt il a la preuve, qu'Anne de Boleyn est devenue indifférente à sa tendresse. Le roi l'aime et, pour l'avoir près de lui, il la nomme dame d'honneur de la reine et lui confère le titre très envié de marquise de Pembrocke.

C'est là l'entrée en matière du poème, mais ce n'en est pas tout le sujet. Ce sujet est aussi dans la tragédie conjugale qui se joue entre Catherine et Henri, l'un voulant la répudiation de sa femme, l'autre luttant noblement, passionnément, contre cet outrage qu'elle n'a point mérité.

Le drame parcourt ici la série des évènements historiques précédemment rapportés. Catherine y sollicite vainement la grâce de Buckingham; elle y assiste avec la même impuissance à l'élévation de sa rivale; elle y a, devant le Synode chargé de prononcer sur sa répudiation, la même attitude touchante et noble. Vaincue enfin, elle se retire à Kimbold, où, au dernier acte, nous devons la retrouver mourante.

Durant tout l'ouvrage, Anne triomphe en son amour, amour vénal s'il en fut jamais, car lorsque le roi, après la scène du premier acte, la rejoint à Richmond où une fête se prépare en son honneur, la question de sentiment se résout en une question de position. Anne ne sera pas la maîtresse du roi, elle sera sa femme, elle sera reine! C'est à ce prix qu'elle tombe dans ses bras.

Quoique Espagnol, don Gomez de Feria, mis fréquemment en présence d'Anne, ne rappelle en rien, dans les diverses circonstances où il se trouve, le don Fernand de la *Favorite*. Plus passif, plus contenu, plus digne peut-être, il est beaucoup moins passionné, et c'est dommage.

Après la grande scène du Parlement, dans la salle de Black-Friars, au milieu d'un cérémonial pompeux dont les détails se retrouvent dans la tragédie de Shakspeare, le drame touche à la catastrophe finale.

Anne de Boleyn règne! Tandis qu'elle assiste à la répétition d'un ballet qu'elle veut donner au roi pour son anniversaire, le soupçonneux Henri promène dans son palais ses pensées troublantes. L'image de don Gomez, la rencontre qu'il en a faite naguère à Richmond dans une sorte de tête-à-tête avec Anne, quelques histoires du passé qu'on lui a contées peut-être, tout cela lui revient à l'esprit. Et parfois il songe à cette Catherine qui, elle, n'a jamais donné prise au soupçon. Voilà du moins ce que rapportent les courtisans.

C'est dans ces dispositions d'esprit qu'une fois encore, à ce moment même, Henri surprend Gomez en présence d'Anne, seule.

L'ambassadeur espagnol est venu pour remettre au roi un message de Catherine. Anne, qu'un secret pressentiment agite, profite de cette rencontre pour demander au jeune homme si le message ne contient pas des « armes contre elle ».

Catherine pourrait vouloir se venger, envoyer au roi les lettres naguère écrites par Anne à Gomez! — Non! ces lettres, Gomez les a brûlées. — Toutes? — Toutes, excepté celle qui décida son arrivée à Londres comme ambassadeur! Celle-là, la reine l'a gardée. Anne l'apprend avec une profonde terreur.

## V

Pourquoi cette terreur? Ici, les auteurs paraissent avoir accepté, en vue du dénouement de l'œuvre, un moyen qui paraît fort discutable.

Après nous avoir montré, au courant de la pièce, par une sorte de spéculation sentimentale, Anne de Boleyn souvent poursuivie par la vision de la hache qui frappa Buckingham et dont rien pourtant, en ces heures encore pures de sa vie de femme et de reine, ne saurait lui faire craindre la menace, ils nous la montrent terrifiée à la pensée de l'existence de cette lettre écrite avant sa liaison avec le roi.

Pourquoi cette terreur, encore une fois?

Anne n'est point ici coupable, ni même suspecte : elle n'a à se défendre que devant le public qui peut trouver basse et vile l'âme de cette femme qui se vend, même pour un trône.

Mais, aux yeux du roi, quelle est sa faute? Elle a tenu honnêtement son marché. Elle n'a donné à son royal acheteur aucun rival; si, au sujet de Feria, elle a témoigné de quelque souvenir ou de quelque regret, elle n'a laissé voir du moins aucune coupable espérance.

Donc, quel effet produirait la lettre si elle était découverte à ce moment et si Anne faisait loyalement au roi l'aveu de son

origine? Henri pourrait-il considérer cette lettre, vestige d'un passé mort, comme une trahison actuelle et méritant toute sa fureur?

Assurément, non. Le drame prendrait une tout autre tournure et nous n'aurions plus la scène qui le dénoue, scène sans doute préconçue par les auteurs, scène superbe, il faut le dire, en présence de laquelle on oublie volontiers la faiblesse du prétexte dont on s'est servi pour l'amener.

Combien pourtant cette scène, dans laquelle se pose la question de savoir si le roi va trouver ou ne pas trouver une lettre faite pour perdre Anne à tout jamais, combien cette scène aurait été plus parfaite si elle eût reposé non sur une convention, mais sur une vérité ; si Gomez, par exemple, au lieu de se montrer trop promptement résigné, avait voulu disputer au roi Anne encore pure; s'il avait cherché à l'arracher à sa perte; si enfin, après quelque brûlante rencontre, elle lui avait écrit un billet signé, daté, affirmant la réalité de son amour, billet qu'elle aurait cherché vainement à reprendre une fois définitivement déchue et dont la découverte aurait été son arrêt de mort!

Ces réserves n'ôtent rien au caractère saisissant du tableau final.

Le roi, trouvant don Gomez auprès d'Anne, reçoit de lui le message touchant de Catherine qui, au jour de son anniversaire et se sentant près de mourir, a voulu lui envoyer un témoignage de son affection; mais, ses soupçons le torturant, un vague instinct lui disant que le secret qu'il cherche est aux mains de Catherine, il invite l'ambassadeur à l'accompagner à Kimbold.

C'est là, dans une vieille salle triste, devant la haute cheminée dont les personnages de pierre sont les seuls témoins de sa douleur, que Catherine pleure sa patrie, sa royauté et son amour.

C'est là qu'Anne, précédant le Roi, vient dans l'espoir de lui arracher, à force de larmes et de feint repentir, la lettre dont elle redoute la découverte. Catherine la lui refuse.

Eh bien, non, misérable!
Non! non! fille sans cœur! Regarde : le voilà,
Cet écrit qui te perd et me fait redoutable!

C'est sur le cri : « Grâce ! » jeté par Anne de Boleyn, que le roi paraît, suivi de Gomez.

Alors commence une lutte violente entre l'esprit de vengeance et l'esprit de pardon, dans l'âme de Catherine.

La chrétienne finit par l'emporter sur la femme outragée : elle jette au feu la lettre accusatrice et meurt ! Anne est sauvée, mais le roi dit devant elle que si jamais ses soupçons se confirment, c'est la hache qui le vengera. Il fait entrevoir ainsi la sanglante destinée réservée à la nouvelle reine, vraiment reine cette fois, mais qui va l'être si peu de temps.

Ce drame, sur lequel il était nécessaire d'appuyer afin d'en faire bien apercevoir le caractère, très différent de celui des œuvres franchement lyriques, est à la fois fort compliqué et fort simple : simple par la fable, compliqué par les détails. Tel qu'il est, sa justification définitive sera d'avoir servi de base à l'une des plus belles partitions de notre temps.

Je veux, avant d'entrer dans l'analyse de cette partition, rendre un hommage particulier à M^lle^ Krauss, oublier un instant qu'elle est une cantatrice de premier ordre, pour ne la revoir que comme tragédienne. Elle nous est apparue, dans ce dernier tableau, sublime d'accent, de physionomie, de geste et d'attitude. On ne peut rien imaginer de plus parfait et de mieux composé que cette écrasante scène de l'indignation, de la lutte, du pardon et de la mort de Catherine. C'est l'absolu de la beauté tragique. Et il convenait de le dire, en se désintéressant de la musique, afin de garder à cet éloge toute l'étendue de sa valeur.

## VI

La partition d'*Henri VIII* est faite pour surprendre bien des gens. Les uns, habitués à considérer Camille Saint-Saëns comme un adepte de l'école wagnérienne, ont dû s'étonner de le trouver si clair; les autres, le comptant comme le chef du parti de l'intransigeance musicale, ont pu s'indigner de le trouver si réactionnaire.

En réalité, il n'est que logique. Depuis que je le suis dans les

diverses manifestations de son talent, je me suis fait à son égard une opinion que je crois fondée. En lui m'apparaissent deux hommes essentiellement distincts, non quant au principe, mais quant à l'application des forces émanant de ce principe.

Qu'il sache à fond les secrets de son art, cela est hors de cause. On peut donc admettre que s'il n'utilise pas ses moyens d'une façon absolument régulière, c'est, non pas un défaut de sa nature, mais une conséquence de son raisonnement. La musique symphonique et la musique dramatique ne sauraient avoir le même critérium.

Pour le symphoniste, la forme dramatique est évidemment une forme musicale inférieure, sous laquelle peut encore s'affirmer hautement la personnalité de l'auteur, mais qui ne lui laisse point la liberté absolue de son esprit et de son tempérament. Il est tenu, au théâtre, dans un état de subordination dont il ne saurait s'affranchir sans compromettre le sort d'une œuvre qui n'est pas complètement sienne.

Dans les œuvres symphoniques, au contraire, le compositeur n'a à répondre que de lui. Son inspiration s'exerce sur un thème purement musical ; il n'a à se soucier d'aucune convention ni d'aucune exigence matérielle.

C'est pourquoi on ne doit point s'étonner de le trouver très sensiblement différent de lui-même quand il passe du concert au théâtre.

Doué d'un sens très littéraire, le compositeur d'*Henri VIII* a toujours donné la preuve, dans ses œuvres dramatiques, d'un constant souci de la justesse de l'accent et de la vérité de l'impression.

Il traite donc le dialogue en s'inspirant de la pensée que j'ai rapportée plus haut, c'est-à-dire en se persuadant que le librettiste a « oublié qu'il écrivait pour un musicien ». Il se préoccupe avant tout de la diction naturelle faite pour mettre en valeur le sens des mots ; c'est dans l'orchestre qu'il place l'âme du personnage et le commentaire de son discours.

Mais quand, au milieu de l'action, le germe lyrique se développe, pousse et s'épanouit, alors la musique change de carac-

tère. C'est une floraison superbe, soudainement apparue à travers les solides assises du récit.

Dans tout cela se fait voir une simplicité qui n'est point pauvreté, une simplicité apparente, obtenue par les moyens les plus raffinés, qui sont le comble de l'art. On y sent chez le musicien aux formules magistrales, avec lequel nous ont familiarisé les auditions de très nombreux ouvrages symphoniques, le désir de rester accessible à la foule, l'intelligence des besoins et des aspirations de cette foule, à qui il ne faut pas parler absolument la langue des lettrés et des philosophes, tout en restant littéraire.

Ce double courant d'inspiration, bien sensible dans *Henri VIII* comme dans les plus récentes œuvres de Camille Saint-Saëns, a créé le double courant d'opinion que je viens de signaler. Wagnérien ! disent les rétrogrades que déroutent les périodes récitatives au bout desquelles ils ne rencontrent plus les accords plaqués de la manière italienne ; rétrograde ! disent les wagnériens, prenant pour concessions fâcheuses les parties lumineuses, pures de forme, nettes d'accent, qui surgissent du dialogue.

Rien de tout cela. Le compositeur d'*Henri VIII* est Français et bien intelligemment Français, voilà tout. Utilisant les précieuses facultés d'assimilation qui sont le propre de notre race, laissant aux dogmatiques leur solennel ennui, aux poncifs leur banalité courante, il manie la substance musicale d'une main supérieurement exercée, et nous apporte, frappé de sa marque personnelle, un ouvrage conçu tout à fait suivant l'esprit de notre éclectisme moderne.

## VII

*Henri VIII* est une partition de premier ordre.

Un court prélude commence l'ouvrage. — La mode n'est plus aux ouvertures développées présentant comme le programme complet des divers morceaux de la partition ; nos musiciens

actuels aiment mieux les discours sans exorde que les avertissements au lecteur.

Il serait donc assez difficile de deviner, sur la seule audition de ce prélude, quel sera le caractère dominant du drame. Il est d'une simplicité majestueuse, et monte par grandes ondes harmoniques jusqu'au moment où le rideau se lève sur une scène des plus ordinaires, avec laquelle il n'a aucun point d'attache bien sensible.

C'est le dialogue de Norfolk et de Gomez, dans lequel ce dernier apprend l'amour du roi pour Anne de Boleyn. Au cours de ce dialogue se placent deux jolies strophes symétriques du jeune ambassadeur :

La beauté que je sers est telle
Que jamais les regards ne sauraient s'en lasser!

La beauté que je sers est blonde,
Ses cheveux sont plus clairs que l'or vivant des blés!

Elles respirent une ardeur juvénile ; fort bien dites par M. Dereims, elles ont favorablement impressionné le public. L'ensemble qui les suit, après quelques phrases de récit, est très bref, très enlevé, toujours dans le même sentiment d'animation et de confiance joyeuse de la part de Gomez.

L'entrée dialoguée du chœur venant annoncer la nouvelle de la condamnation à mort de Buckingham gagnerait, ce me semble, à être placée sur un fond instrumental moins travaillé. Les mots : « Condamné ! — Quel châtiment ? — La mort ! » dits presque à découvert prendraient un caractère plus saisissant.

Au chœur tourmenté des gentilshommes épiloguant sur la conduite et le caractère du roi, s'oppose très habilement le salut mielleux des mêmes courtisans tout à coup surpris par l'arrivée de leur redoutable maître.

La phrase de bienvenue adressée par Henri à Gomez est de la fine comédie lyrique, d'un ton juste et naturel.

Après cette phrase, le caractère de la musique se modifie. Henri demeure avec Surrey, son confident. Jusque-là l'orchestre seul avait accusé discrètement les préoccupations de l'esprit du

roi ; à ce moment les instruments éclatent en même temps que déborde son cœur, irrité contre Rome et avide de liberté :

Donc, le pape est hostile à ma secrète envie ?
— Oui, Sire ! —
Je l'y soumettrai !
. . . . . .

Puis, Anne lui résiste encore et il s'en désole :

Je souffre pour cette rebelle
Des maux plus durs que le trépas.
— Près de la femme la plus belle,
Un roi commande...
— Qui donc commande quand il aime !

C'est sur ce dernier vers que se pose un exquis cantabile d'Henri, dont la fureur s'est fondue tout à coup en pensées amoureuses. C'est une page d'une mélancolie pénétrante. Le milieu s'anime un instant, en même temps que le sentiment d'une résistance qui l'irrite grandit dans l'esprit du roi ; puis le motif primitif reparaît développé, mis en valeur et aboutissant à une péroraison à la fois éclatante et chaude.

C'est là un des points en relief de la partition et l'un des premiers « effets » de M. Lassalle, qui chante et joue ce rôle d'Henri avec une véritable supériorité. Sa voix superbe et d'une souplesse merveilleuse y est au service d'un talent aujourd'hui en pleine possession de lui-même.

Le reste de l'acte est, au point de vue de la musique dramatique, une conception puissante.

La scène commence doucement entre Catherine et le roi, puis l'effet grandit progressivement : c'est d'abord la colère d'Henri opposée aux supplications de Catherine demandant la grâce de Buckingham, les accents douloureux de la reine : « Vous ne m'aimez plus ! » les déclarations doucereuses du roi, que l'orchestre suit et souligne de la façon la plus intéressante, toute cette comédie du souverain et de l'époux tour à tour hypocrite quand il parle de son amour, dogmatique en invoquant le Saint-Livre qui condamne son mariage, faisant sentir sous chaque mot quelle violence pourrait soudainement éclater dans sa parole et dans

ses actes. Le conflit des instruments est là aussi attachant que le drame humain. Ils disent ce que la parole ne peut dire, et parfois ils démentent ce que la parole dit.

Je passe sur l'ensemble de ce long morceau, ensemble qui a quelque peu de l'allure italienne, pour louer comme il le mérite ce magnifique contraste musical de la première déclaration d'amour du roi à Anne de Boleyn et des chants funèbres du *De Profundis* accompagnant sous les fenêtres du palais le corps de Buckingham décapité.

Les paroles passionnées du roi : « Si tu savais combien je t'aime ! » empruntent une sorte de charme infernal à cette situation qui semble prise de quelque drame d'Hugo. Le compositeur a peint ce tableau d'une couleur sobre et vivante, et l'a appuyé d'un final d'une belle sonorité et d'une riche ampleur qui l'a emporté très haut sur les ailes de l'inspiration.

Dans les jardins de Richmond, décor frais, poétique et d'une étendue considérable supérieurement peint par M. Lavastre jeune, va s'accentuer et s'achever le duo amoureux d'Henri et d'Anne. Un andante, d'une grâce et d'une délicatesse extrêmes, caractérise l'entr'acte qui sert de lever de rideau à ce tableau.

J'y voudrais citer l'air de Gomez, exprimant son indignation et son amour, morceau très pathétique, l'énergique revendication de Catherine, l'ensemble dans lequel intervient le légat ; mais tout s'efface devant l'effet immense obtenu par le duo d'Henri et d'Anne, dans lequel cette dernière répond enfin aux impatients désirs du maître.

C'est une page d'un art consommé ; l'expression en est d'un charme délicieux, d'une tendresse abandonnée, qui font oublier entièrement de quels personnages il s'agit ici, de quels calculs d'ambition de la part de la maîtresse, de quelle sensualité grossière de la part de l'amant, procède cette rencontre sous les ombrages de Richmond. Camille Saint-Saëns l'a oublié lui-même ; il n'a pas fait de réflexions psychologiques sur cette situation ; il ne s'est soucié que de chanter un poème de grâce, de jeunesse et d'amour ; il n'a vu là que deux cœurs à émouvoir, à faire battre l'un contre l'autre dans l'extase d'un double rêve réalisé !

Mlle Richard, qui personnifie et chante en digne partenaire de Mme Krauss et de M. Lassalle le rôle d'Anne de Boleyn, a eu sa belle part dans le succès du compositeur et de son principal interprète.

Un ballet forme intermède entre cette partie du drame et les grands évènements qui le terminent : le Synode réuni pour le divorce du roi et la mort de Catherine.

Ce ballet, auquel prélude le mimo-drame d'un bouffon de cour, sur une introduction d'instruments à cordes très originale et très fine, comprend six numéros, composés, dit-on, presque tous sur de vieux airs écossais, ce qui ne nous touche guère, mais variés, d'un rythme franc, d'un tour vif ou d'une couleur vaporeuse, ce qui nous intéresse autrement que la mention de ces origines exotiques.

Je crois, pour ma part, que l'Écosse où Camille Saint-Saëns est allé chercher son scherzetto et son motif de cornemuse ou de pibroch est située tout près de l'Inde où Jules Massenet a pris les variations du ballet du *Roi de Lahore*, c'est-à-dire dans le beau pays de leur seule imagination, et qu'il faut attribuer ces jolies trouvailles à leur personnelle invention et non, comme le disait Cyrano de Bergerac à propos de Molière, aux bons offices que leur rend leur mémoire.

Mlle Subra est la gracieuse reine de ce divertissement, dans lequel Mlle Hirsch s'est fait remarquer en gipsy jongleuse.

Le tableau qui nous montre le roi ratiocinant tout seul dans son palais sur le pouvoir de Rome, auquel il entend résister, puis rudoyant le légat, dont l'indignation douloureuse s'exprime en un long monologue, est un tableau inutile, embarrassant l'action ; il n'aurait eu sa raison d'être que si le musicien y avait trouvé son compte. Il n'en a pas été ainsi.

La grande tirade du légat a des beautés sévères qui ne sont point faites pour séduire l'abonné de l'Opéra. Un air de basse est d'ailleurs tout ce qu'il y a de plus difficile à écrire et de moins séduisant à entendre, même s'il est d'ordre supérieur.

Le reste, encore que le monologue d'Henri soit d'un imposant caractère déclamatoire, n'a pas été beaucoup plus apprécié.

Il y a là à pratiquer une coupure que conseillent à la fois le

mouvement du drame, la satisfaction du public, dont les applaudissements ont consacré le triomphe des autres parties de l'œuvre, et l'intérêt même du compositeur dont le premier acte, présenté une heure plus tard, aura quelques chances de plus d'être régulièrement entendu.

Le tableau du Synode est peint dans un esprit d'ensemble qui est la caractéristique de la manière de Camille Saint-Saëns. Tout s'y tient, tout y concourt à l'effet général. La marche des Juges représente un merveilleux travail instrumental ; elle est d'un caractère grave, presque religieux ; quelques sonneries la précèdent, trompettes éclatant au loin sur le passage du roi ; en dehors de cet incident, le morceau se développe jusqu'au bout dans la même allure sérieuse et recueillie.

Les musiciens estimeront très haut cette page du nouvel ouvrage.

L'invocation de l'archevêque de Canterbury : « Toi qui veilles sur l'Angleterre », écrite dans la forme liturgique et renforcée par les masses et par les voix des premiers sujets, est une magnifique entrée en matière pour ce tableau du Synode, où passent tour à tour le large récit d'Henri, la noble déclaration, la supplication touchante de Catherine, marquée par des silences poignants, ayant leur valeur musicale, et enfin la phrase patriotique du roi, reprise par le chœur, morceau bien dessiné, affectant le caractère d'un air « *di bravura* », comme on disait au temps de l'Opéra Italien.

Un ensemble de vastes proportions, traversé par la phrase du légat excommunicateur, termine ce tableau où il faut remarquer, dans la partie descriptive, la tempête orchestrale grondant sous les voix, tandis que le peuple, appelé par le roi pour se prononcer sur le schisme, monte et se précipite en tumulte dans l'immense salle de Black-Friars.

J'arrive au dénouement, qui est un pur chef-d'œuvre, en signalant au passage, dans la première partie du dernier acte, un menuet dansé devant Anne, et dont la musique sert de fond à une conversation entre deux courtisans, broderie très légère du plus heureux effet.

Ce dénouement, qui ferait à lui seul la fortune de l'ouvrage,

si l'ouvrage n'avait déjà accumulé un nombre suffisant d'éléments de succès, nous montre Catherine dans cette retraite de Kimbold que j'ai déjà dépeinte.

Au dehors, le peuple chante en l'honneur de l'anniversaire du roi ; Catherine, seule, murmure une sorte de lamento empreint d'une nostalgie poignante; puis, après sa scène avec Anne, durant laquelle l'énergie du rôle s'accentue de mesure en mesure, arrive le quatuor final, qu'on a déjà placé, d'une commune voix, au même rang que l'immortel quatuor de *Rigoletto*.

Toute l'âme de Catherine mourante, le musicien l'a mise dans les accents pathétiques de ce morceau; toute la fureur jalouse et à la fois tout l'amour d'Henri y sont exprimés en phrases suaves ou violentes ; la terreur d'Anne de Boleyn s'y traduit, comme la douleur de Feria pleurant, en présence de la reine expirante et de la maîtresse déloyale.

Les quatre interprètes ont composé là un tableau dramatique et musical d'une intensité vivante. L'admirable voix de Lassalle y a répondu aux explosions superbes de la voix de M^lle^ Krauss, qu'il faut admirer ici comme cantatrice, après l'avoir saluée comme tragédienne.

C'est une rare bonne fortune pour un compositeur que de rencontrer quatre interprètes tels que ceux à qui l'Opéra a confié le sort d'*Henri VIII ;* une bonne fortune aussi pour des artistes de se trouver au service d'une œuvre de cette magistrale hauteur.

Louis GALLET.

# LETTRES

SUR

# LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

---

Si la revendication contre l'ennemi est éternelle, celle du droit contre la force n'est pas moins vivace. La diplomatie, parfois plus brutale dans ses verdicts qu'une exécution militaire, s'est prononcée une fois de plus contre la Roumanie. La proposition du cabinet de Bucharest n'en reste pas moins la formule et la solution de l'avenir, si l'Europe ne veut pas que cette question du Danube devienne le champ de bataille de demain.

Nous reproduisons intégralement l'article 97, ainsi conçu :

« L'exécution du présent règlement est placée sous la surveillance d'une autorité fluviale ou commission de surveillance, au sein de laquelle la commission européenne du Danube sera représentée par deux délégués, et les États riverains, c'est-à-dire la Bulgarie, la Roumanie et la Serbie, chacun par un délégué.

« La présidence, dans chaque session, appartiendra à l'un des délégués de la commission européenne. »

Il suffit de mettre ce contre-projet en regard de la proposition Barrère, pour comprendre qu'elle garantit mieux la liberté de navigation ; elle n'atteint pas même les intérêts légitimes de l'Autriche sur le Danube moyen ; elle leur fait une place raisonnable comme à ceux du reste de l'Europe ; mais elle ne leur accorde pas la confiscation du fleuve.

La conférence de Londres s'était engagée avant de se ras-

sembler; mais ses conclusions seront revisées par leur impuissance même. L'article 97 de la proposition roumaine, bien que dépourvu de sanction internationale, n'en reste pas moins le seul terrain de conciliation équitable.

Le *Times,* dont les politesses à notre égard sont assez rares pour être remarquées, essayait dernièrement de nous faire oublier ses diatribes ordinaires :

« L'amitié de l'Angleterre à l'égard de la France et de la République, disait le journal de la Cité, est aussi sincère qu'une entente entre deux nations peut l'être. Tout nuage qui assombrit momentanément les relations entre les deux pays est chez nous l'objet d'un regret général et sincère. »

On est d'accord pour attribuer au séjour de M. Gladstone à Paris une détente relative dans le ton de la presse anglaise au sujet des affaires d'Égypte. Sans revenir au régime libéral, et fondé sur les titres réciproques des deux pays, de l'egalité des droits, nos voisins ne nous refusent plus une légitime part d'influence et même d'autorité. Cette concession verbale a son prix; nous attendons qu'elle se marque par des traits plus sensibles, car il ne faut pas oublier que le parti chauvin s'émeut déjà de ce revirement à peine accentué; le *Standard* prétend que le cabinet s'apprête à trahir les intérêts de la Grande-Bretagne, et les projets d'annexion sont fiévreusement opposés à ceux d'une évacuation partielle ou complète.

Toutes platoniques que soient encore les dispositions améliorées du gouvernement de Londres, nous espérons que ce premier pas dans la voie d'une sage politique sera suivi de quelques autres; d'ailleurs, il nous semble que la situation de l'Égypte est de nature à faire réfléchir les plus violents. La France est annulée dans la vallée du Nil, mais l'Angleterre s'aperçoit de la gravité de son isolement; elle porte seule le poids d'une occupation dont la raideur britannique ne tempère pas les rigueurs. Un véritable mouvement, qu'il est bien difficile cette fois de ne pas appeler national, se prononce pour le rappel immédiat des troupes étrangères. Des symptômes significatifs de mécontentement nous ramènent presque au début de la

crise, et les difficultés réelles commencent pour le corps expéditionnaire.

C'est ainsi qu'un accident assez grave s'est produit, il y a quelques jours, à Alexandrie, au banquet que le nouveau préfet de police, Orphy-bey, donnait aux autorités anglaises et à divers fonctionnaires égyptiens.

Au dessert, après les toasts d'usage à la reine d'Angleterre, au khédive, le colonel égyptien Pakry-bey s'est levé et, d'une voix ferme, a prononcé le toast suivant :

« Je bois à la délivrance de mon pays et au jour où les étrangers auront disparu de son territoire. »

Ces paroles, qui visaient directement les Anglais présents au banquet, jetèrent un trouble profond dans l'auditoire ; le préfet de police, malgré sa qualité d'amphitryon, donna au colonel Pakry-bey l'ordre de sortir immédiatement de sa maison.

Le bruit de l'incident s'était répandu avec une telle rapidité, qu'à sa sortie Pakry-bey fut accueilli par les acclamations enthousiastes d'une foule nombreuse, aux ovations de laquelle il eut grand'peine à se dérober.

Il n'y a pas un an que la douteuse victoire de Tell-el-Kebir venait couronner les efforts diplomatiques du général Wolseley, et les Anglais n'ont fait aucun progrès dans les sympathies du peuple conquis. Le toast du colonel Pakry-bey n'est pas, nous écrit-on, un évènement anormal, la manifestation d'un exalté. Il répond à une surexcitation croissante parmi les indigènes. N'est-ce pas la condamnation des sacrifices faits par M. Gladstone aux entraînements de l'esprit d'invasion et de domination belliqueuse?

Une circulaire du ministre de la guerre annonce que des dons en argent seront distribués à tous les officiers et soldats de l'armée anglaise ayant pris part à l'expédition d'Égypte. Dans l'état-major général, les dons seront de 15 livres sterling pour les lieutenants, et s'élèveront progressivement jusqu'à 1,000 livres sterling pour les généraux ; les officiers de l'armée recevront de 15 à 34 livres, les sous-officiers de 3 à 8, et les simples soldats 2 livres sterling. Encore un signe des temps et un témoignage curieux de la frivolité avec laquelle le peuple anglais

s'est enthousiasmé pour les succès de ses mercenaires! La comédie du patriotisme s'est jouée autour de la campagne d'Égypte; mais le dévouement tant vanté et les services extraordinaires de l'armée se soldent à la caisse comme un simple ballot de cotonnade. La gloire et le commerce se donnent gracieusement la main dans cette équipée qui n'a rien de chevaleresque.

Le procès des assassins de lord Cavendish continue à passionner l'opinion britannique; si le crime et les dénonciations de Carey ne font pas grand honneur à la cause irlandaise, il n'est pas moins étonnant de voir à quel point les plus nobles traditions anglaises sont menacées par l'affolement général. Si le ministère Gladstone tenait à s'assurer de meilleurs rapports avec la France, il aurait évité la demande d'arrestation de M. Byrn. Outre la témérité d'une dénonciation qui ne reposait pas sur des indices solides, il convenait à l'Angleterre de ne pas demander des services qu'elle a toujours refusé de rendre. L'immunité qu'elle accorde à tout exilé politique, quelle que soit sa cause, quel que soit son passé, est une des plus généreuses prérogatives de l'hospitalité insulaire. Mais pourquoi les Anglais exigeraient-ils des autres peuples une autre attitude et plus de condescendance? Il y avait donc quelque chose de blessant pour notre fierté et notre humanité dans la détention de M. Byrn, trop aisément obtenue du gouvernement français. A l'avenir, il serait bon d'éviter le retour de pareilles sollicitations.

Malgré le vote des 2,000 Irlandais qui, dans l'élection de Newcastle-on-Tyne, ont augmenté la minorité du candidat conservateur, M. John Morley, l'éminent rédacteur en chef de la *Pal Mall Gazette,* est entré à la Chambre des communes. On le présente déjà comme un des futurs leaders du groupe radical; bien que partageant les idées de M. Bradlaugh sur le serment religieux, il n'a pas cru cependant devoir se singulariser. On en a conclu que le bill gouvernemental était trop près d'aboutir pour que M. Morley voulût en démontrer la nécessité par une manifestation analogue à celle du représentant de Northampton. La partie est si bien gagnée parmi les plus récalcitrants, qu'un journal clérical, le *Christian World,* parle déjà de la nouvelle loi

sur le serment comme si elle était promulguée : « Qu'on donne à cette mesure le nom qu'on voudra, elle est équitable et nous sommes obligés, comme chrétiens, de croire que ce qui est équitable doit produire de bons résultats. On ne peut pas obliger le Parlement à remplir les fonctions d'un synode. Puisqu'il s'occupe d'affaires temporelles, pourquoi ne pas admettre que parmi ses membres il puisse y avoir des athées comme il y en a probablement parmi les directeurs de chemins de fer et ailleurs?... »

On ne saurait sans injustice refuser à la ténacité de M. Bradlaugh l'honneur d'avoir acclimaté ces opinions plus tolérantes. Le mouvement de répulsion contre le premier refus du célèbre et courageux athée avait été presque unanime; tant le formalisme et les habitudes invétérées sont difficiles à entamer sur cette terre de traditions, mais aussi de préjugés. Un à un cependant ils tombent dans les archives de la législation disparue. Nous pensons bien que la réforme électorale nous réserve de nombreuses et agréables surprises, et que la politique intérieure remaniée aura un heureux retentissement dans le domaine encore fermé de la politique extérieure.

M. de Bismarck serait-il à la veille de reprendre ses anciens plans de vaste colonisation? Son esprit n'a pas toujours été fixé sur ce point si délicat pour les destinées de l'Empire allemand; un instant ses tentatives en Océanie et sur la côte du Maroc indiquaient des velléités précises; puis on lui prêta l'intention de conquérir la Hollande pour gagner du même coup les magnifiques Indes néerlandaises. Le projet est-il abandonné ou ajourné?

Plus tard, il a semblé se détacher définitivement des colonies trans-océaniennes pour reporter exclusivement son attention et ses efforts constants sur la Turquie d'Europe. C'était là sans doute la terre qu'il assignait, depuis le congrès de Berlin, à l'expansion formidable de la race germanique. Il a tout combiné pour faciliter une occupation qui a eu par moments le caractère d'un débordement déjà irrésistible. Pendant qu'il occupait la France en Tunisie et l'Angleterre en Égypte, tandis qu'il offrait aux ambitions respectives de l'Italie et de l'Espagne la

Tripolitaine et le Maroc, il disposait la péninsule des Balkans contre la Russie et en faveur de l'Autriche à jouer le rôle onéreux et périlleux de précurseurs désintéressés et sacrifiés.

Aujourd'hui, après un instant d'hésitation dû aux craintes du cabinet de Vienne, le chancelier allemand songe que le temps des grandes actions approche. Ce sont ses pensées favorites que résume son organe officiel, la *Gazette de l'Allemagne du Nord,* quand elle parle avec une mélancolie profonde des grands dommages causés à l'Empire par une émigration incessante et stérile : « Plus nous avons le sentiment du patriotisme, plus nous sentons, après des luttes si sérieuses, nos cœurs battre pour l'unité allemande, plus aussi le rouge de la honte nous monte au visage, en présence de l'impossibilité où nous nous trouvons d'empêcher un si grand nombre d'hommes d'émigrer et, lorsqu'ils quittent l'Allemagne, de leur proposer des buts d'émigration où ils puissent retrouver, avec les mœurs allemandes, la législation allemande. Qu'on ne nous parle point des États-Unis ; quelque haute estime que nous ayons pour ceux de nos compatriotes qui ont émigré, quelque désir que nous ayons de rester unis à eux, nous n'oublions pas que l'aptitude naturelle d'assimilation, particulière au caractère allemand, a pour effet de se laisser façonner avec la facilité de la cire ; nous savons malheureusement trop que la génération suivante des émigrants ne parle plus qu'un allemand corrompu et tronqué, et que les petits-fils sont complètement américanisés. Ils ne reviennent plus jamais ! »

Le courant qui emporte le peuple allemand en dehors de l'Europe sera-t-il détourné sur le Danube ? Les préoccupations du gouvernement allemand, rapprochées d'autres indices non moins curieux, permettent d'entrevoir le dénouement de la plus grosse partie qu'ait jouée M. de Bismarck.

Le remplacement du général de Kameke, comme ministre de la guerre, par le général Bronsart de Schellendorf, prouve au moins que l'empereur ne veut plus de ménagements avec le parlementarisme. Le chef administratif de l'armée était trop poli et trop conciliant avec M. Richter ; on regrette les rudesses du général de Roon. Le nouveau titulaire sera chargé de ré-

pondre aux bourgeois qui se permettent de discuter le budget de la guerre.

Toute l'acrimonie de la presse officieuse se reporte sur l'opposition progressiste ou ultramontaine. La *Nordeutsche Zeitung* censure l'arrogance de M. Windthorst, le chef du parti clérical : « Aussi longtemps que le centre suivra la direction de M. Windthorst le gouvernement ne pourra pas compter sur la paix. M. Windthorst découvrirait toujours un nouveau motif de lutte. Comment, dans ces conditions, le gouvernement pourrait-il chercher à se rapprocher du centre ? » Voilà bien des querelles en perspective, et comment le chancelier ne songerait-il pas de plus en plus aux diversions balkaniennes, aux conflits européens, à tout ce qui le délivrera du parlementarisme et des raisonneurs ?

L'autorité prussienne exige que ses sujets danois du Sleswig choisissent entre l'expatriation et les exigences du service militaire. Cette prétention a soulevé une vive émotion à Copenhague, ravivant l'amertume des spoliations passées. En réalité, la Prusse est obligée, par la loi même de son développement autoritaire, de revenir sur ses concessions. Le militarisme accablant qui pèse sur ses sujets ne tolèrera plus d'exceptions, et la population germanique exige la rupture des conventions signées avec le Danemark. Il est douteux encore une fois que le droit résiste à la force.

La suppression du *Golos* ne laisse plus guère en Russie que des voix sans autorité et sans indépendance. Les journaux se consacrent presque entièrement à la description des préparatifs du couronnement. Mais la crise commerciale et industrielle persiste, l'encombrement des prisons ne diminue pas, et l'insuffisance du système de surveillance qui en est la conséquence encourage les évasions. Dans différentes provinces, la justice populaire pratique avec une épouvantable énergie la loi de Lynch ; ce ne sont que menaces et vengeances sur les moindres soupçons.

Il existe entre ces faits inquiétants une relation qui impose de grands devoirs au gouvernement impérial ; à la veille d'une céré-

monie aussi longtemps attendue que celle du couronnement, il est presque impossible de ne pas inaugurer l'ère des réformes primitives.

La mort du prince Gortschakof ne laisse pas de vide réel dans la politique extérieure de la Russie; le célèbre diplomate s'était retiré de l'action depuis plusieurs années. Nous pensons que les derniers actes de sa carrière porteront un jour leurs fruits. C'est lui qui avait, le premier dans les sphères officielles, deviné les mauvais desseins de M. de Bismarck pour la race slave et les avait déjoués; M. de Giers fera bien de ne pas oublier les traditions du prince Gortschakof.

Les efforts de la politique bismarckienne pour décider le comte Kalnoky à se départir de sa prudente temporisation sont de plus en plus frappants. C'est pour servir cette pression du dehors que l'agitation du dedans est encouragée par la presse de Berlin.

Le ministère Taaffe continue à être vivement attaqué par l'opposition allemande, en Autriche. Un instant même on a pu croire que la situation du président du conseil était menacée; mais son successeur déjà désigné, le comte Coronini, n'aurait pas changé sa politique, la seule sur laquelle puisse s'appuyer l'empire des Habsbourg. Heureusement, les prétendus libéraux de Vienne se sont réjouis trop tôt, et le centralisme, qui aurait pour but une campagne militaire dans les Balkans, n'est pas près de remonter au pouvoir.

La Turquie a suivi le conseil que nous lui donnions d'abandonner la stérile alliance de l'Angleterre et de suivre le drapeau désintéressé de la France. Elle a décidé de ne pas envoyer à nouveau Rustem-Pacha dans le Liban; c'est un succès personnel pour notre ambassadeur à Constantinople et un gage de réconciliation entre la Porte et nous.

La gauche dissidente, en Italie, n'a pas osé combattre ouvertement le programme de Stradella, et chaque fois qu'elle est mise en demeure de se prononcer, elle se range docilement derrière le drapeau ministériel. Mais si cette adhésion est une

preuve d'impuissance, elle ne révèle point d'ardentes sympathies. Le rapprochement qui s'accentue entre M. Depretis et la droite modérée n'est pas fait pour plaire à M. Crispi, qui cherche une occasion d'affirmer ses dissidences sans courir au-devant d'un trop piteux échec. C'est encore par des taquineries d'ordres du jour, des séparations perfides de votes, que le député de Tricarico essaye de faire une trouée. Mais il a devant lui un adversaire rompu aux finesses du parlementarisme, et M. Depretis rendra toujours des points à M. Crispi.

Du reste, le premier ministre n'envisage pas avec effroi les dispositions malveillantes de la gauche avancée. Il lui rend, par un sage esprit de réforme, la tâche trop difficile pour s'inquiéter de ses jalousies. Nous félicitons le président du Conseil de son habileté, pensant comme lui qu'il n'a pas un besoin pressant des suffrages de M. Crispi.

Le ministère surveille avec soin les membres du parti irredentiste et a informé le gouvernement de Vienne que toutes les mesures étaient prises pour arrêter les coupables et prévenir de nouvelles tentatives. Ce zèle diplomatique a sa raison d'être; en revanche, il est permis de dire que le Italiens ne se sentent plus encouragés à suivre la politique d'alliance austro-allemande; ils font officiellement leur devoir international, mais ils reviennent insensiblement de leurs illusions et de leur engouement.

Jusque dans le Parlement, les idées qui dominent et s'expriment le plus volontiers indiquent un revirement complet. Nous ne nous attendions point, après les froissements de l'incident tunisien, à voir revenir de notre côté toutes les sympathies; mais l'alliance anglaise substituée à l'alliance autrichienne est déjà un dérivatif. Un député, M. Marselli, s'est expliqué franchement sur ce point délicat :

« Nulle puissance ne semble mieux disposée que l'Angleterre à nous aider à acquérir une influence nécessaire dans le bassin de la Méditerranée, et il est regrettable que le gouvernement ait laissé échapper de bonnes occasions d'obtenir, avec de petits efforts, de très grands résultats.

« Je ne comprends pas le refus de l'Italie de s'associer à l'action de l'Angleterre en Égypte. Quoique partisan de l'amitié de

l'Italie avec l'Allemagne et avec l'Autriche, je ne voudrais pas que cette amitié entravât notre liberté d'action dans la Méditerranée. »

On n'ose pas encore, après les évènements récents, renier l'Allemagne ; mais il n'est plus question de se lier à sa fortune. Nous n'avons jamais eu de confiance dans la solidité et la durée d'un pacte qui imposait à l'Italie des charges sans compensation; mais nous constatons avec plaisir, chaque jour, que le charme est rompu.

Le maréchal Martinez Campos, ministre de la guerre en Espagne, s'est écrié en plein sénat « qu'il s'opposait à la création du chemin de fer de Noguera-Pallares comme ministre de la guerre, comme militaire, comme patriote, et que, tant qu'il serait au pouvoir, il ne laisserait pas trouer les frontières pyrénéennes de façon à offrir des dangers pour la défense du pays ». L'honorable maréchal retarde sur Louis XIV qui voulait supprimer les Pyrénées. Il est assez étrange que le ministère Sagasta pousse des cris de défiance qui ont dû faire battre le cœur de M. Canovas del Castillo.

C'est aller, du reste, contre les vœux et les intérêts des provinces catalanes qui réclament la construction d'un chemin de fer dont elles seront les premières à bénéficier. La voie repoussée par l'ostracisme du ministre de la guerre ouvrirait de nouveaux débouchés aux relations commerciales, déjà si actives entre le Roussillon et la Catalogne d'abord, puis entre les deux pays. Elle est la route la plus courte de France en Algérie et peut compter sur de nombreux voyageurs. Les transactions ont augmenté depuis quelques années dans une proportion extraordinaire entre l'Espagne et nos départements vinicoles, éprouvés cruellement par le phylloxera ; nous sommes désormais les tributaires obligés de la Manche et de la Castille, de la Catalogne et de l'Andalousie. Rien n'est donc plus maladroit que cette opposition timorée venant d'un gouvernement de progrès et de liberté.

Pendant que le cabinet cherche au Nord des ennemis imaginaires, des ennemis plus réels compromettent sa situation dans le Sud. Une organisation puissante d'anarchie communiste, favo-

risée par des habitudes de vie locale et par les misères trop douloureuses de la population agricole, domine dans toute l'Andalousie. La société secrète de la *Mano negra* compte par milliers ses adhérents ; on a parlé de 61,000. Des troubles, des assassinats, des viols de propriétés, des arrestations de trains, des menaces mystérieuses, des mots d'ordre transmis dans toutes les parties de la province, des ordres fidèlement exécutés par une foule de complices, tout atteste un mouvement analogue aux jacqueries historiques.

Nous avons déjà, dans un précédent numéro, signalé l'influence des mauvaises récoltes et les déplorables conditions dans lesquelles se trouve l'ouvrier des campagnes ; la famine est la cause réelle du soulèvement. Mais que M. Sagasta prenne garde au parti que pourraient tirer ses ennemis politiques d'une insurrection dont la force armée n'aura pas raison. C'est maintenant que les réformes deviennent la seule raison d'être d'une politique libérale.

Le *Journal do Commercio* de Lisbonne annonce comme imminentes la réception et la présentation immédiate aux Cortès des protocoles des négociations ouvertes avec l'Angleterre ; ils sont relatifs à la reconnaissance définitive et formelle des droits du Portugal à la possession des rives du Congo et de la côte maritime s'étendant, au nord de l'embouchure du fleuve, jusqu'au 5° 12′ de latitude australe.

Nous n'avons pas besoin de répéter que ces prétendus droits sont tout à fait chimériques ; du reste, il faudrait que l'Angleterre se mît d'accord avec le Portugal pour dépouiller la France de ce qui lui appartient légitimement. Ainsi que l'écrivait en 1853 lord Clarendon au ministre du Portugal à Londres : « Il est à la fois manifeste et notoire que les tribus africaines qui habitent la ligne de côte revendiquée par le Portugal, entre le 5° 12′ et le 8° latitude sud, sont en réalité indépendantes et que le droit résultant pour le Portugal de la priorité de ses découvertes dans ces parages au quinzième siècle est depuis longtemps frappé de caducité, le Portugal n'ayant pas occupé les territoires découverts par lui.

« En présence de ces faits, le soussigné réitère que les intérêts du commerce commandent au gouvernement de Sa Majesté de maintenir, sans restriction, son droit de relations directes avec le territoire en question. »

Nous n'ignorons pas qu'avec une bonne foi fort douteuse, l'Angleterre essaie de revenir sur ses déclarations réitérées. Nous comptons que le gouvernement français trouvera le moyen de régler le différend à l'amiable avec le Portugal. Il y a plus de chance d'arrangement à Lisbonne qu'à Londres.

La mort de M. Coumoundouros était un évènement prévu depuis de longues semaines; le noble et courageux malade ne pouvait plus que prolonger son agonie. La consternation est générale à Athènes comme dans le reste de la Grèce; c'est, assurément, la plus haute récompense que méritait le rival de M. Tricoupi. Celui-ci reste maître de la situation politique; éclairé par une longue expérience, on lui prête la généreuse intention de concilier les deux grands partis, dont l'un est privé de son chef naturel. Ainsi seulement la Grèce tiendra la place qui lui est due parmi les nations européennes. La mort de M. Coumoundouros aura cette vertu de rallier les dissidents et de faire tourner au profit du patriotisme toutes les forces de l'activité nationale.

X.

# CHRONIQUE POLITIQUE

Le ministère du 22 février a livré la bataille de la revision, et il l'a gagnée. Sa victoire pourtant, aussi brillante qu'il pouvait la désirer au point de vue du scrutin obtenu, laisse encore indécis son avenir parlementaire et sa position devant le pays. L'incomplet du résultat tient en grande partie aux termes dans lesquels s'est engagé le débat et s'est posée la question. Les avocats de la revision ont vingt objectifs différents, suivant les groupes dont ils relèvent et les aspirations avouées ou secrètes qu'ils entretiennent, depuis ceux qui rêvent un chaos d'où pourrait sortir la royauté, jusqu'à ceux qui professent, sans trop s'en rendre compte, la foi républicaine résumée dans le droit unique d'imposer leurs volontés. Bien peu, parmi les hommes qui semblent parler le même langage, veulent au fond la même chose. C'est cette multiplicité, cette diversité de buts, qui va sous plus d'un rapport jusqu'à la divergence absolue, c'est l'inconnu dans lequel on retomberait le jour où nos institutions viendraient à être remises en discussion, qui font et feront longtemps encore de toute velléité de refonte constitutionnelle un indubitable danger. Si modeste que soit en apparence le point de départ adopté, nul ne peut dire où l'on s'arrêtera et où l'on aboutira une fois entré dans cette voie ; voilà ce qu'il faut tenir sans cesse sous les yeux de la Chambre ; voilà ce qui doit, de prime abord, faire écarter n'importe quel projet revisionniste, de quelque côté et sous quelque forme qu'il se présente. Mais le combat oratoire qui s'est livré autour des propositions Andrieux et Barodet n'a point pris cette ampleur. L'attaque et la défense du Sénat en ont fait à peu près seules les frais. D'un côté, on s'est lancé à corps perdu contre l'Assemblée du Luxembourg, coupable encore une fois d'avoir fait obstacle aux décisions de la Chambre, en opposant son vote négatif à la loi des prétendants ; on s'est remis à lui « courir sus », suivant l'expression plus franche que parlementaire d'un

député; on a repris la thèse d'il y a deux ans contre ce perpétuel empêchement au progrès, qui rendra toute réforme impossible aussi longtemps qu'on ne l'aura pas balayé. Le ministère, à son tour, s'est renfermé dans les considérations d'opportunité pour demander que la revision fût renvoyée à 1885, se contentant de protester contre le caractère d'hostilité spéciale qu'on vise actuellement à lui donner. Des deux parts, on n'a rien vu, ou plutôt on n'a rien voulu chercher, au delà de l'affaire du Sénat.

M. Clémenceau, qui s'était chargé de donner le principal assaut à la Constitution, a surtout contribué à restreindre la question. Son discours, sur la portée duquel la véhémence du langage et du débit a pu faire illusion, s'est finalement transformé en un réquisitoire contre ce Sénat « qui organise le conflit ». Entre autres motifs qui conseillent l'ajournement de la revision, M. Jules Ferry avait allégué l'inutilité de voter en ce moment au Palais-Bourbon une mesure qui n'aurait certainement pas la ratification du Luxembourg. Le député de Montmartre trouve précisément là une raison de plus pour aller de l'avant au pas de charge. Il n'admet pas qu'une seconde Chambre pousse l'audace jusqu'à se mettre au-dessus de ce qu'il déclare être la volonté du pays, encore moins qu'elle en ait le droit et la faculté; en refusant de s'associer au vote des députés, les sénateurs créeraient une situation révolutionnaire. Et M. Clémenceau part de ce principe pour affirmer qu'il est impossible de tarder davantage à « régler les formes de la liberté ». Ce qu'il entend au juste par cet axiome nouveau, il ne l'a point défini et il eût été fort en peine de le définir; la liberté n'a et ne peut avoir qu'une forme : l'obéissance à la loi existante, quelle qu'elle soit, et le respect réciproque des pouvoirs. L'argumentation n'est pas devenue meilleure quand l'orateur a essayé de l'appuyer sur le souvenir de M. Gambetta, car avant de rattacher son programme à la revision, M. Gambetta avait lui-même proclamé qu'il convenait d'attendre que le Sénat accomplît l'évolution complète de sa rénovation triennale et l'avait qualifié de « grandes assises des communes de France ».

Il aurait appartenu au ministère d'élargir le cercle du débat, ou plutôt de transporter celui-ci sur son véritable terrain, en pre-

nant dans son ensemble la théorie revisionniste que les orateurs de l'extrême gauche s'étaient bornés à présenter par le plus étroit de ses côtés. Il ne l'a pas fait. Ses déclarations renferment d'excellentes choses ; il s'y trouve, notamment, ce passage à retenir : « On a souvent reproché aux gouvernements parlementaires monarchiques de ne pas s'occuper du pays, de penser uniquement aux classes dirigeantes de la politique, de ne pas pénétrer dans ces couches profondes où s'agitent les résolutions dernières, les décisions sans appel de la nation. Je crains, messieurs, qu'un certain nombre de nos amis, des meilleurs républicains, des plus dévoués, des plus ardents, ne tombent dans une faute analogue, qu'ils ne soient trop portés à considérer comme la représentation du pays une certaine élite de la politique de laquelle, certes, il ne faut pas médire, car c'est elle qui a conduit tous les gros bataillons à la victoire, mais qui, en définitive, n'est qu'une élite, ayant ses idées, ses opinions, ses systèmes, ses passions. A côté, au-dessous, il y a la grande masse qui travaille et qui ne fait de la politique qu'aux jours d'élection, la grande masse affamée de travail, de paix, de paix intérieure, de concorde.

« Eh bien ! n'oubliez pas que cette masse paisible et vaillante se fait un idéal républicain tout différent du vôtre. J'ai entendu dire souvent, et j'ai lu dans vos journaux, que la République, c'était l'agitation. Vous ne reculez pas devant cette formule. Mais, je vous en supplie, ne le laissez pas croire à la classe laborieuse, qui a fondé la République, qui est allée la chercher comme un abri, qui s'en est fait un rempart contre les revanches du passé et aussi contre des utopies qu'elle ne peut ni tolérer ni subir ; ne le lui laissez pas croire, à elle qui est la force du suffrage universel et qui reste étrangère à vos conceptions politiques... » Voilà la note qu'il est utile de faire résonner bien haut, pour rappeler à la Chambre, ce qu'elle oublie trop souvent, que la France ne tient pas tout entière dans les couloirs du Palais-Bourbon. M. le président du conseil a complété l'avertissement en reprochant à l'extrême gauche de méconnaître à la fois l'état véritable du pays et ce que la situation politique actuelle a de particulièrement grave, de choisir pour une campagne revisionniste le moment où elle peut être le plus périlleuse pour la République. Il a eu

raison encore de rappeler que si, par deux fois, la France a laissé tomber la République, c'est que par deux fois elle n'y a trouvé que l'agitation et l'instabilité. Il n'est que juste, enfin, d'applaudir à la netteté de la déclaration ministérielle en faveur du maintien des deux Chambres. Mais M. Jules Ferry n'est jusqu'à présent qu'un orateur habile qui, dans son élévation politique, n'a point encore appris à se défier et à se dégager des allures de la polémique de tribune. Retombant dans les discussions de détail, dans les chicanes de mots et les compromis de dates, il s'est mis à chercher une majorité par l'éternel système des demi-arrangements. C'est à obtenir un délai de deux ans que se borne son ambition; au bout de ce temps, il sera prêt à prendre lui-même l'initiative d'une revision « transactionnelle », et il se porte garant qu'elle sera possible à cette époque. Avec une Chambre qui ne demande pas mieux que d'atermoyer sans cesse et que l'on est sûr d'avoir avec soi dès qu'on lui fournit l'occasion de ne pas se prononcer, l'attitude expectante était d'un effet certain; elle assurait le dénouement, mais du même coup en amoindrissait la signification.

Le double vote qui a couronné la discussion donne la mesure exacte de l'avantage remporté par le cabinet du 22 février. Normalement, la Chambre n'était appelée qu'à se prononcer pour ou contre les propositions revisionnistes de MM. Andrieux et Barodet. Par dérogation aux règles parlementaires, elle a fait précéder sa décision d'un considérant où les amis du ministère essaient de trouver un blanc-seing octroyé à M. Jules Ferry et à ses collègues. Le témoignage de confiance y est bien, mais il reste limité au sujet à l'ordre du jour, et la majorité qui l'accorde prend note en même temps des déclarations expresses qui viennent d'être faites devant elle au nom du gouvernement. Son approbation vise directement les promesses portées à la tribune touchant la revision des lois constitutionnelles à deux années d'échéance. Il est à remarquer, en outre, que ce considérant a réuni 332 voix contre 132, tandis que, le moment venu de prononcer séparément sur la prise en considération même, elle n'a plus été repoussée que par 299 voix contre 197. De deux cents voix dans le premier cas, la majorité ministérielle est donc retombée à cent dans le second. Le point essentiel

demeure acquis ; M. Jules Ferry a eu gain de cause en détournant pour un temps le grave embarras qu'il appréhendait ; mais du rapprochement des scrutins ressort un déplacement de votes qui restreint beaucoup son succès. Il doit compter encore avec bien des voix flottantes au sein des gauches mêmes, avant de pouvoir se flatter qu'il a rallié un parti compact et sûr autour de sa politique générale.

A quelques jours de là, le ministère recueillait accidentellement le bénéfice d'une adhésion bien plus remarquable et bien plus accentuée de la part de la Chambre, dans des circonstances qui avaient semblé de prime abord devoir tourner contre lui. Paris qui, depuis 1871, ne connaissait plus les troubles de la rue, a pu se croire sur le point de les voir renaître. Une convocation malencontreuse ou perfide avait invité les ouvriers sans travail à se réunir en masse, pour proclamer leurs doléances et faire appel à une intervention du gouvernement en leur faveur. La réunion devant avoir lieu sur la voie publique, l'autorité avait fait savoir qu'elle s'y opposerait ; mais ni cet avis, ni les conseils d'abstention donnés par la presse républicaine et par les centres ouvriers eux-mêmes, n'ont suffi pour empêcher un essai de manifestation. De l'agglomération de la foule et des efforts de la police pour la disperser, est résulté ce qui résulte inévitablement en pareil cas : des bousculades, des collisions, des arrestations. Quelques désordres plus sérieux, plus calculés surtout pour jeter l'inquiétude parmi la population paisible, ont marqué la fin de l'échauffourée : il y a eu pillage de boulangeries et vitres cassées, sans que ces incidents, sous lesquels il était facile de démêler la provocation occulte, aient eu d'ailleurs ni suites ni conséquences réellement graves. Une interpellation parlementaire ne pouvait manquer de se produire à cette occasion ; elle s'est effectivement produite. M. le ministre de l'intérieur y a répondu avec une sobriété péremptoire : « Il existe, a-t-il dit, une loi prohibant les attroupements tumultueux ; notre devoir était de faire respecter la loi. Et, comme nous avons su la faire respecter hier, nous saurons la faire respecter demain. »

Les choses en seraient restées là, si M. Paul de Cassagnac n'avait cru le moment favorable pour lancer une de ces retentis-

santes boutades qu'il affectionne. « Cette journée, s'est-il écrié, a été la première de la République ; elle ne sera pas la dernière. L'agriculture française n'existe plus ; l'industrie agonise ; la rente tombe. La République est impuissante à procurer aux ouvriers du travail et du pain. » Puis, faisant allusion à la solidarité que l'opinion générale établit entre les tentatives de désordre et les partis de la réaction, il ajoute : « Le jour où nous nous mêlerons d'entreprises de ce genre, cela ne se passera pas de la même façon. » C'était faire la partie belle à M. Waldeck-Rousseau, car ces paroles mêmes lui apportaient la preuve des sentiments et des espérances de la droite monarchique. Aussi est-ce au milieu des applaudissements que le ministre de l'intérieur s'est écrié : « Le gouvernement considère comme un devoir de déclarer qu'il ne tient pas comme responsables les véritables travailleurs ; ce ne sont pas eux assurément qui pillent les boutiques de boulangers au nom de la faim, et dans la poche desquels on trouve ensuite des sommes dépassant soixante francs. » Après un tel colloque, il ne pouvait plus être question de discuter dans le détail les mesures prises par le gouvernement ; une majorité de plus de 400 voix a prononcé l'ordre du jour pur et simple, apportant ainsi à l'attitude ministérielle une ratification à laquelle s'est associée l'extrême gauche elle-même.

Il est très délicat de fixer les bornes du laisser-faire dans cette question des rassemblements, qui met en présence les droits de la liberté et les intérêts de la tranquillité publique. L'intervention de l'autorité peut si facilement devenir une provocation et aggraver par le conflit ce qui n'était en soi qu'un tumulte sans importance, que nous serons toujours en principe l'adversaire des précautions répressives. D'autre part, cependant, nous reconnaissons qu'il est parfois malaisé de déterminer quand et comment se trouve indiqué, pour l'autorité, le recours à des précautions de ce genre. Ici, l'évènement justifie le ministère d'avoir agi comme il l'a fait, d'avoir coupé court à une agitation évidemment fomentée par la malveillance, et par cela même susceptible de se prolonger, de dégénérer en manifestations multipliées, et sinon de devenir un danger, tout au moins de répandre l'alarme. Peut-être son énergie a-t-elle contribué à

ce que la première alerte restât sans lendemain ; sous ce rapport, il aura rendu service à la République, en démontrant que le régime républicain peut, tout aussi bien qu'un autre assurer le respect de la loi et la tranquillité de la rue. Mais nous n'en maintiendrons pas moins nos réserves contre tout ce qui tendrait à ramener la politique autoritaire et ses agissements.

M. le Ministre de l'intérieur a dit parfaitement vrai : la classe ouvrière se tient en dehors des agitations que l'on essaie de fomenter en son nom ; elle oppose une répugnance de plus en plus marquée aux déclamations par lesquelles elle se laissait autrefois entraîner ; elle manifeste une intelligence croissante de ses vrais intérêts et de la manière dont elle doit les faire prévaloir. Nous venons d'en avoir une preuve nouvelle, à Belleville même, au sein des quartiers redoutés comme un foyer de démagogie. Appelée à nommer un député en remplacement de M. Gambetta, la population bellevilloise se trouvait en présence de quatre candidats, dont deux anarchistes : ceux-ci n'ont obtenu ensemble que seize cents voix, sur près de huit mille votants. Ces chiffres disent nettement à quoi se réduisent les forces des partis de bouleversement, et combien l'on aurait tort d'estimer ces forces d'après le tâpage que mènent quelques chefs. Le danger ne viendra de là que si l'on commet encore une fois la faute, déjà tant commise, de grossir ce noyau par des mécontentements légitimes. L'avenir dépend, non de ce qui se passe ou se dit dans quelques faubourgs et quelques réunions publiques de Paris, mais de ce que fera la Chambre pour étudier les vrais besoins du pays, ses nécessités économiques et les sages réformes qu'exigent les institutions républicaines.

Sommes-nous enfin au bout des épisodes qui, depuis les élections de 1881, ont fait au pays une existence de perpétuels soubresauts et d'agitations stériles? Nous n'aurons la réponse à cette question que dans un mois, à la rentrée des vacances de Pâques. Pour le moment, comme par le passé on touche à tout sans rien faire.

L.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**Paul Oursel** : *les Essais de lord Macaulay*. Étude critique. (Hachette.) — De son vivant, Macaulay a été porté aux nues par ses compatriotes. N'y a-t-il rien d'exagéré dans ces éloges ? La postérité partagera-t-elle cet enthousiasme ? Telle est la question que s'est posée M. Paul Oursel, et il s'est efforcé d'y répondre, du moins en ce qui concerne Macaulay *Essayist*. Son livre, écrit d'un style ferme, dans une langue bien française, est consacré à l'analyse et à l'appréciation critique des *Essais* de Macaulay; mais, en même temps, l'auteur y résume avec intérêt l'histoire de la littérature anglaise et l'histoire d'Angleterre pendant les deux derniers siècles. Il y ajoute quelques excursions dans d'autres pays, par exemple à propos des *Essais* sur la papauté, sur Frédéric II, sur Barère. L'*Étude* de M. Oursel contient beaucoup d'observations judicieuses, présentées sous une forme attrayante, et mérite l'attention du public lettré.

**André Daniel** : *l'Année politique* 1882. (Charpentier.) — C'est le neuvième volume, autrement dit la neuvième année, qui vient s'ajouter à cet intéressant répertoire. A mesure qu'elle s'augmente, la collection accuse davantage son utilité, qui du reste ressort de son titre même.

**Alfred Pizard** : *la France en* 1789. (Degorce-Cadot.) — L'auteur s'est proposé de faire un livre de vulgarisation, résumant les études antérieures sur l'état de notre société, de notre administration, de notre gouvernement, à la veille de la Révolution. Le tableau ne sera jamais assez mis et remis sous les yeux de la France nouvelle, car il est l'explication du formidable lendemain qui allait suivre et des revanches qu'avait à prendre la nation si cruellement exploitée. M. Pizard a cherché ses éléments un peu partout, en faisant un choix judicieux tantôt dans les études historico-philosophiques de Tocqueville et de Taine, tantôt dans les études partielles des hommes spéciaux, souvent aussi dans les documents officiels. Il a ainsi largement réalisé son programme, que lui-même trace dans sa préface en ces termes trop modestes : « Coordonner les résultats acquis par d'autres et les placer à la portée du plus grand nombre. »

**Eugène Mouton** : *Zoologie morale*. (Charpentier.) — Le public avait eu déjà, dans une première série, l'échantillon du style semi-pittoresque, semi-philosophique que M. Eugène Mouton a mis au service d'une pensée tour à tour légère et sérieuse. Son volume nouveau est une continuation des mêmes esquisses et se distingue par les mêmes qualités d'observation fine, d'originalité fantaisiste, de bon sens mêlé à l'imprévu. Les aperçus ingénieux y abondent, rendus plus piquants et plus frappants par des rapprochements que l'écrivain laisse à son lecteur le plaisir de faire lui-même. Ce dernier trait est un mérite particulier que M. Eugène Mouton joint à celui d'avoir su trouver une veine littéraire inexploitée. Certains chapitres sont de véritables joyaux en leur genre; par exemple : « les Parasites », « le Singe philosophe », ou dans un autre ton « la Revue des chats ». Ailleurs, c'est l'effet du contraste, quand l'auteur met « la Puce » à côté de « l'Éléphant », et « la Mouche » à côté de « la Baleine ». Par ce temps de variantes banales brodées à perpétuité sur le même thème, c'est une bonne fortune à signaler qu'une idée réellement neuve, mise en œuvre avec un réel talent.

**Edgar Monteil** : *Souvenirs de la Commune*. (Charavay frères.) — Rien, dans

ces pages, ne fait redite avec les mille et un volumes qui ont épuisé le sujet. Les souvenirs que l'auteur évoque sont des souvenirs tout personnels, racontés avec une crânerie de sincérité qui leur donne tantôt des allures de confession, tantôt l'importance d'une révélation. Ce récit sans détours, sans atténuations, — pas même vis-à-vis de soi, — sans prétentions à juger les choses de haut, frisant souvent le terre-à-terre, est, dans son ensemble, d'un intérêt et d'un enseignement bien autres que nombre de livres à visées historiques publiés depuis douze ans sous des titres analogues. M. Monteil fait pénétrer son lecteur de plain-pied avec lui dans les coulisses de la Commune d'abord, puis dans celles de la tragédie qui suivit sa chute. La première partie est curieuse; la seconde, lamentable. Il y a surtout dans les derniers chapitres, qui ont conservé la crudité des notes quotidiennes d'un prisonnier, plus d'une indication utile à retenir sur la manière dont les choses se passent dans nos maisons de détention. Par ce côté, le livre de M. Monteil, nonobstant le cachet d'individualité qu'il lui a imprimé, touche à un des grands détails de la question sociale.

**Daniel Lesueur** : *l'Amant de Gabrielle.* (Calmann Lévy.) — L'*Amant de Gabrielle* est le second ouvrage d'un auteur délicat et vigoureux à la fois, qui cache sa gracieuse personnalité sous un pseudonyme masculin. Cette fois, Daniel Lesueur nous conte l'histoire de la double désillusion d'un poète convaincu que la poésie est une révélation, et d'un amant persuadé que les femmes sont des anges. Trompé à la fois dans son amour et dans ses aspirations vers l'idéal poétique, il tombe écrasé sous le choc et veut se tuer. Mais au dernier moment il se retrouve et se ressaisit : sa nature énergique, malgré ses défaillances, sort grandie de la terrible épreuve « comme la vibrante lame d'acier sort du flot glacé qui la trempe », et il recommence la vie avec un nouveau courage, affermi cette fois par l'expérience. Cette histoire, un peu triste, mais consolante en somme et réconfortante, est contée avec une grande simplicité et une émotion pénétrante.

**Publications diverses.** — Ouvrages récemment parus :

Librairie Léopold Cerf :

*La Lutte contre la misère*, par Hippolyte Maze.

Librairie Charavay :

*L'Œuvre de Pierre Vaneau et le Monument de Jean Sobieski*, par Marius Vachon.

*Grandes Dames et Pécheresses.* Études d'histoire et de mœurs au XVIIIe siècle, d'après des documents inédits, par Honoré Bonhomme.

Librairie Charpentier :

*Les Névroses*, par Maurice Rollinat.

Librairie Dentu :

*Au voleur!* par Job, avec préface de Xavier de Montépin.

Librairie Havard :

*La Mauviette*, par Saint-Juirs.

Librairie Lemerre :

*Discours sur l'histoire moderne des deux mondes*, par Augustin Hélie.

*Refrains des belles années*, par Charles Diguet.

Librairie Calmann Lévy :

*Correspondance de George Sand.* Tome IV.

Librairie Marpon et Flammarion :

*Nouvelles et Curiosités scientifiques*, par S. Zaborowski.

Librairie Plon :

*Étude sur l'état mental de J.-J. Rousseau et sa mort à Ermenonville*, par Alfred Bougeant.

*Le prince Albert et la reine Victoria.* Extraits de l'ouvrage de sir Th. Martin, traduits par Augustus Craven.

# CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

Les Modes printanières commencent à s'épanouir en même temps que les premières fleurettes de la nature. On cherche du nouveau, et l'on retourne en arrière. L'époque que nous traversons n'a aucun caractère typique, en fait de costumes et de chapeaux. Une femme élégante s'habille *d'après toutes les reines de beauté* qui ont marqué dans l'histoire de France, et dont le Musée du Louvre et les galeries de Versailles conservent des portraits. Il appartient donc à la femme intelligente de choisir le costume qui peut la faire valoir et la rendre plus belle encore. Le prestige de la toilette est pour beaucoup dans les triomphes de la femme, mais ce n'est pas tout. Il y a des sensitives et des violettes de beauté, auxquelles la simplicité revient de droit, et qui seraient écrasées par des toilettes fastueuses.

D'autres, au contraire, ont besoin de robes éclairées par des rayons de soleil et des reflets de lune ou de lumière électrique, et ne sont belles qu'avec des toilettes de contes de fées, brodées de perles diamantées, avec des oiseaux de toutes couleurs, et des panaches de plumes.

La toilette est toute une étude. On ne va pas trottiner à pied, à dix heures du matin, au bois de Boulogne, avec le mince costume des visites et des lunchs de l'après-midi, qui prennent de très grandes proportions d'élégance, et avec lesquels on pourrait, au besoin, dîner et danser.

Pour les toilettes du matin, dans l'allée des Acacias, beaucoup de vestes, d'habits et de corsages avec basques très longues et très ajustées, en drap, en velours broché et ciselé, en velours Auvergnat côtelé, avec des jupes en lainage anglais, à carreaux, qu'on plisse en biais, faisant losanges, et des draperies faisant châle ou écharpe, ayant pour tout ornement des piqûres chaînettes.

On porte aussi une nouveauté de *M^me^ Lesserteur* qui compte parmi les célébrités artistiques de la couture, et qui a la réputation d'habiller toutes les jolies tailles parisiennes et étrangères. Cette nouveauté est un *grand casaquin Louis XV*, en cachemire Indou, Canaque, doublé de satin bleu pâle et jaboté de dentelle de Saxe, qu'on peut mettre sur toute espèce de jupe. Ce casaquin est très cambré derrière, avec gros flots de ruban de satin faisant pouff, et demi-ajusté devant, avec jabot de dentelle de Saxe de chaque côté et tout autour; grosse collerette autour du cou. Il ne coûte *que* 180 *francs*, en toutes nuances, et compose une toilette *très genre* et très utile. En cachemire noir, doublé de satin ponceau, avec jaboté de dentelle de Chantilly ou de blonde espagnole, il est très facile à porter.

Il y a bien d'autres actualités printanières *dans l'entresol de M^me^ Lesser-*

*teur,* 3, *rue Godot-de-Mauroy.* Les voici, et vous pourrez choisir parmi les charmants costumes que nous allons décrire.

D'abord, une robe en satin bleu de roi, demi-longue.

La jupe en satin bleu est garnie tout autour, et jusqu'en haut, de volants froncillés en dentelle espagnole de même nuance que le satin.

Corsage-habit Charles X. Manches demi-longues, avec sabots de même dentelle. (Robe très élégante et très grande dame.)

Puis une robe en satin superbe, nuance vin de Bordeaux, *de forme princesse* devant, avec trois petits volants doublés de satin bleu ciel. La robe est plissée derrière, depuis l'encolure jusqu'en bas, *avec gros pouff duchesse d'Angoulême* retenant les plis à mi-jupe, et s'élargissant progressivement en éventail. Le col et les manches sont en vieille dentelle de Venise.

Une robe en satin et velours violet évêque, avec une jupe de satin recouverte d'un grand tablier de broderie de Venise faisant transparent. Le bas de ce tablier est dentelé et parsemé de perles en métal violet. Des dents du tablier s'échappent trois petits volants de satin qui terminent le bas de la jupe. La jupe en velours est disposée derrière en gros plis, *faisant tournure Directoire,* et tombe toute droite, jusque dans la broderie du bas.

Corsage en velours, croisé devant *à la Récamier,* avec dos uni, à pointe recouverte d'une broderie de Venise. Une ceinture en ruban de gros grain assorti part des côtés seulement, et vient se fermer devant avec une boucle en vieil argent. Manches plates venant au coude, garnies d'un revers arrondi de même broderie.

Cette robe se complète par un petit sac, *dit ridicule,* en velours et en broderie.

Une robe du soir, *pour danser la gavotte,* en *satin sphinx,* avec jupe garnie dans le bas d'un volant de satin recouvert de dentelle bise froncée, parsemée de grosses roses blanches, et surmontée d'un second volant, avec ruche de dentelle.

Une grande double jupe ronde en tulle bis est assortie à la dentelle, et relevée d'un côté jusqu'à la hanche, par un gros nœud de ruban sphinx. L'autre côté est drapé moins haut par une gerbe de giroflée de muraille. Le derrière se gonfle en gros pouff à l'italienne, qui retombe jusqu'en bas, avec dentelle bise légèrement froncée.

Corsage très court de basques, ouvert en châle, avec draperie de tulle froncée aux épaules et croisée sur la poitrine, en formant des bouffants. Manches en tulle relevées à la saignée par un nœud de ruban sphinx.

Pour la saison *tout à fait printemps,* nous vous dirons des costumes de courses, en satin et en lainage, à des prix des plus modérés.

C'est une profonde erreur de croire que la mode ruine les femmes. L'élégance ne coûte rien, parce qu'elle est innée. Une jeune et jolie femme est toujours charmante quand elle sait où s'habiller et se coiffer, sans payer un chapeau un prix exorbitant.

Très élégante toilette entrevue au Palais des Champs-Élysées, *à l'Exposition de l'Union des femmes peintres et sculpteurs.* Un costume en vigogne bleu électrique, avec jupe à larges plis maintenus par trois biais de velours bleu électrique, et tunique en vigogne, garnie d'un large biais de velours, relevée sur le côté, avec une agrafe en vieil argent oxydé. Une veste cantinière en

velours bleu électrique se retrousse en revers de satin bleu, et se ferme avec des grelots d'argent oxydé. Chapeau en paille satin, à losanges bleu et argent, enroulé de deux traverses de velours, avec chou volumineux en satin bleu et en ruban d'argent.

Autre costume en serge myrte, avec larges galons de laine cerclés d'un agrément d'acier. Veston princesse de Galles, genre cuirasse très collant, avec galons de laine et acier posés en brandebourgs et retenus par des olives d'acier oxydé. Chapeau princesse de Galles, en paille anglaise très fine, vert myrte, doublé de même velours, avec panaches de plumes vert myrte, et grosse tortue en acier.

Les nouveaux chapeaux printaniers font florès, et sont des plus charmants, à la condition de faire valoir et de perfectionner le type de beauté qu'on possède.

Pour une physionomie à la Greuze, *voici un adorable petit panier Watteau*, avec passe floconnée de plusieurs plissés de dentelle noire, ou de dentelle de vraie malines, cela dépend. Le fond est chiffonné et coquillé de même dentelle, soit chantilly, soit malines. Une large bride de velours noir traverse le chapeau et est retenue par une agrafe de jais. L'intérieur de ce petit panier est doublé de velours noir. De côté, sur la passe, gros bouquet de roses du roi, de primevères et de réséda doré de Nice.

Ou bien *une capote bébé*, en paille fraise écrasée et or, fleurie d'un gros bouquet d'azalées de même teinte ombrée. La passe est doublée de velours vin de Bordeaux, et les brides sont en semblable velours. Cette mignonne capote bébé *ne coûte que* 45 *francs*. Elle sied à ravir.

Pour une belle jeune femme brune ou blonde, *un chapeau Muscadin*, en paille noire bouillonnée de velours noir dans l'intérieur, avec broderie de jais au bord. Deux jarretières en faille et en satin noir enroulent la calotte et sont attachées derrière sur le bavolet avec une flèche de jais noir. Sur la passe, très enlevée et très pointue, large cocarde de ruban de faille et de satin noir découpé. Brides en même ruban.

Un *chapeau Gentis*, en paille anglaise très fine, de nuance loutre, doublé de velours loutre. La passe est renversée d'un côté par une bride de velours loutre, se nouant en gros nœud cravate sur le bavolet. Sur la passe s'épanouit un volumineux bouquet de roses thé de Nice, dans une floraison de boutons. Brides de velours loutre, avec envers de satin, *pour* 65 *francs seulement*. Et un grand *chapeau Lamballe*, en paille réséda, avec draperie de velours myrte, retenue par un gros scarabée bleu et or. Très en avant sur la passe, large panache de plumes de tous les tons, réséda, mousse et vert myrte. L'intérieur doublé de velours myrte.

Nous dirons à nos belles lectrices, si elles le désirent, le nom de la jeune artiste qui a créé tous ces nouveaux modèles, très heureuse de leur être agréable et d'entrer avec elles dans des rapports directs.

Vicomtesse de RENNEVILLE.

---

*L'Administrateur-Gérant :* RENAUD.

# REVUE FINANCIÈRE

La semaine qui a suivi la liquidation de fin février a été des plus brillantes. La hausse s'est développée dans des proportions considérables sur certaines valeurs ; mais ce bel élan s'est trouvé brusquement interrompu par l'agitation qui s'est produite dans ces derniers jours et qui a inspiré une certaine inquiétude au monde financier.

En fait, les causes primordiales et fondamentales de la hausse qui s'est produite depuis le commencement de février subsistent aussi puissantes que jamais. L'argent ne tend nullement à renchérir ; la paix de l'Europe se consolide et les dispositions de la grande finance sont excellentes. La persévérance de ces influences favorables justifie et la tenue des cours et leur tendance à monter.

Mais il faut tenir compte aussi de certains motifs de réserve qui n'échappent pas à l'œil investigateur de la spéculation.

La liquidation de février, quoiqu'elle ait répondu aux prévisions optimistes et laissé la place toute prête à la campagne de mars, n'a pas été sans causer quelques dommages. Après un mois rempli de vicissitudes et de revirements, de grosses différences restaient à payer, dont la plus forte partie incombait aux vendeurs. Tous n'ont pu faire honneur à leurs engagements ; deux maisons de la coulisse ont succombé, nombre d'autres ont souffert.

Il faut encore compter, comme obstacle virtuel à la hausse le prix déjà élevé de certaines valeurs. On ne saurait toujours monter, et, à certain point, le progrès des capitalisations devient très lent et très pénible.

Serait-il sage, enfin, d'oublier que notre situation économique est médiocre, que les tableaux de notre commerce extérieur accusent le progrès constant des importations, et que notre industrie nationale passe par une période de crise ?

De l'examen du marché que faut-il enfin conclure ?

La fermeté persévérante, mais la difficulté d'une hausse ultérieure trop vive. Le progrès est possible, probable si l'on veut, mais à la condition expresse qu'il sera lent et modéré.

Nos rentes françaises conservent toujours la direction du marché.

Le cours moyen du 5 p. 100 a été aux environs de 115,50.

Les bruits de conversion qui circulent depuis si longtemps ont pris corps ces jours derniers. Quelques journaux en sont arrivés à donner le prétendu dispositif de l'opération telle que la préparerait le ministre.

Le Cinq devait être, disaient-ils, échangé contre du Trois à raison de 4 fr. 50 pour 5 francs, moyennant le payement d'une soulte de 4 fr. 50.

On annonçait encore que le Gouvernement, à qui cette soulte donnerait

280 millions, emprunterait 500 autres millions aux grandes Compagnies, et que, contre remise d'obligations, la Banque de France avancerait immédiatement cette grosse somme, destinée à parfaire l'équilibre du budget.

Nous n'avons garde d'entrer dans la discussion de ce projet, dont l'authenticité peut être révoquée en doute ; nous constaterons seulement qu'une partie de la Bourse l'a pris pour exact et qu'il a déterminé un revirement de la spéculation en faveur du Cinq.

Le Trois a été abandonné et vendu en grandes quantités pendant deux jours ; mais finalement le bon sens a prévalu et le Trois reste aujourd'hui, comme il y a quinze jours, le fonds dirigeant du marché.

Le Crédit Foncier se maintient aux environs de 1,350 francs, malgré les réalisations que la hausse a provoquées, du reste, sur presque toutes les valeurs.

Les nouvelles obligations foncières 3 p. 100 se sont déjà élevées aux environs de 340 francs. Cette remarquable tenue était à prévoir. L'emprunt ayant été couvert et au delà par les souscriptions d'obligations entièrement libérées, le titre s'est trouvé classé dès le jour de l'émission. Il n'y a pas de base plus solide pour la hausse qu'un bon classement.

La fermeté de ces titres a produit sur les autres obligations foncières un mouvement de reprise que justifie du reste la prospérité bien connue du Crédit Foncier.

Ainsi, les obligations communales 1879 se négocient actuellement sur les cours de 435 francs, après détachement d'un coupon. Notons aussi cette circonstance, que ces obligations se trouvent entièrement libérées depuis le mois de février.

Les obligations foncières 1879 se trouveront aussi entièrement libérées à partir du 15 avril. Elles seront donc dans les mêmes conditions que les précédentes. Nul doute que ces valeurs n'atteignent bientôt les cours des obligations de la Ville de Paris, qui sont depuis longtemps au-dessus du pair. La solidité est la même de part et d'autre, et les chances de lots sont plus nombreuses avec les obligations du Crédit Foncier.

La Compagnie Foncière de France est demandée aux environs de 490 fr. Les prêts hypothécaires qu'elle consent après le Crédit Foncier prennent un grand développement.

Depuis le 1er janvier, ils se sont accrus de 12 millions. Les immeubles acceptés pour gage produisent des revenus qui dépassent de 35 p. 100 les annuités des prêts du Crédit Foncier et des prêts supplémentaires. De ce seul chef, la Société va recueillir un bénéfice annuel de plus de 250,000 fr.

Les actions des grandes Compagnies de chemins de fer sont toujours très fermes. Ces titres, même aux cours actuels, ne sont certes pas les moins avantageux à classer.

A. LEFRANC.

---

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 14181

# M. CAMILLE SAINT-SAENS

(L'OPÉRA *HENRI VIII*)

---

Lorsque, après des années de persévérance et de lutte, un artiste de haute valeur est parvenu à conquérir, dans l'opinion publique, la grande situation à laquelle il a droit, chacun s'écrie, — même ceux qui lui ont fait l'opposition la plus rétive : — « Que vous avais-je toujours dit? qu'on finirait par se rendre. » Voilà vingt-cinq ans et plus (car c'était un prodigieux enfant), que M. Saint-Saëns a fait son apparition dans le monde musical. Combien de fois, depuis lors, ne m'a-t-on pas dit : « Saint-Saëns? Ah! Bah? Vraiment? Vous croyez?... Comme pianiste, comme organiste, oh! certainement; je ne dis pas ; mais comme compositeur? Est-ce que... réellement... vous trouvez?... » Et tous les vieux clichés de ce genre. Hé bien, oui; je *trouvais*, et je n'étais pas le seul; et aujourd'hui, c'est tout le monde qui *trouve*. Les défiances sont tombées; les préjugés sont vaincus; M. Saint-Saëns est dans la place; il n'a plus qu'à dire : « J'y suis, j'y reste. » Il demeurera une des illustrations de son art et de son temps; et attendez-vous à ceci : il est fort possible qu'après M. Ambroise Thomas, l'illustre directeur actuel du Conservatoire de musique, on confie à M. Saint-Saëns ces hautes et importantes fonctions, s'il lui plaît de les accepter.

D'après une opinion admise, paraît-il, chez certains artistes, il serait convenu que, si l'on dit du bien de l'œuvre d'un confrère, cela signifie naturellement qu'on en pense du mal, — et réciproquement. Eh! pourquoi donc cela? Pour avoir du talent ou du génie, est-il nécessaire de le refuser à d'autres? Est-ce

que Beethoven a tué Mozart? Est-ce que Rossini empêchera Mendelssohn de vivre? Croyez-vous, comme le dit Célimène :

Que c'est être savant que trouver à redire?

Craignez-vous qu'il n'y ait plus de place pour vous? Oh! quant à cela, rassurez-vous; dans le temple de la Gloire, il restera toujours plus de places libres qu'il n'y en aura jamais d'occupées. S'il y en a une pour vous, elle vous attend; le tout est de la prendre.

Mais non. Ce qu'on craint, c'est de n'être pas *le premier*. Hé, mon Dieu! cette préoccupation chagrine et inquiète du mérite relatif est ce qu'il y a, au monde, de plus contraire au mérite réel et véritable : c'est toujours la vilaine histoire de l'amour-propre usurpant la place et les devoirs de l'amour. Aimons notre art; défendons honnêtement et vaillamment quiconque le sert avec noblesse et courage; ne retenons pas la vérité « captive dans l'injustice » ; la conscience publique saura, demain, ce que l'on s'efforce de lui cacher aujourd'hui; le seul parti honorable à prendre, c'est de préparer le jugement de la postérité, ce *vox populi, vox Dei*, qui ne fixe pas les rangs par faveur ou, chose pire encore, par intérêt, mais qui prononce dans l'infaillible et immortelle justice. Taire la vérité, c'est prouver qu'on ne l'aime pas ; souffrir parce qu'un autre l'a mieux servie qu'on n'a pu le faire soi-même, c'est montrer qu'on voulait pour soi l'hommage qui n'est dû qu'à elle seule.

Faisons la lumière autant que nous le pouvons; il n'y en a jamais trop.

M. Saint-Saëns est une des plus étonnantes organisations musicales que je connaisse. C'est un musicien armé de toutes pièces. Il possède son métier comme personne; il sait les maîtres par cœur; il joue et se joue de l'orchestre comme il joue et se joue du piano, — c'est tout dire. Il est doué du sens descriptif à un degré tout à fait rare; il a une prodigieuse faculté d'assimilation : il écrirait, à volonté, une œuvre à la Rossini, à la Verdi, à la Schumann, à la Wagner; il les connaît tous à fond, ce qui est peut-être le plus sûr moyen de n'en imiter aucun. Il n'est pas agité par la crainte de ne pas produire d'effet (terrible an-

goisse des pusillanimes) ; jamais il n'exagère ; aussi n'est-il ni mièvre, ni violent, ni emphatique. Il use de toutes les combinaisons et de toutes les ressources sans abuser ni être l'esclave d'aucune.

Ce n'est point un pédant, un solennel, un *transcendanteux;* il est resté bien trop enfant et devenu bien trop savant pour cela. Il n'a pas de système; il n'est d'aucun parti, d'aucune clique : il ne se pose en réformateur de quoi que ce soit; il écrit avec ce qu'il *sent* et ce qu'il *sait*. Mozart non plus n'a rien réformé; je ne sache pas qu'il en soit moins au sommet de l'art. Autre mérite (sur lequel j'insiste, par le temps qui court), M. Saint-Saëns fait de la musique qui *va en mesure* et qui ne s'étale pas à chaque instant sur ces ineptes et odieux *temps d'arrêt* avec lesquels il n'y a plus d'ossature musicale possible, et qui ne sont que de l'affectation et de la sensiblerie. Il est simplement un musicien de la grande race : il dessine et il peint avec la liberté de main d'un maître ; et, si c'est être soi que de n'imiter personne, il est assurément lui.

Je n'ai point à raconter ici, par le menu, le livret de l'opéra *Henri VIII :* tous les comptes rendus de la première représentation se sont chargés de ce soin. Au demeurant, tout le monde connaît l'histoire de ce monstre — j'allais dire de ce pourceau couronné, — de ce Barbe-Bleue émérite, doublé d'un pitoyable et vaniteux théologien. A son ambition, il ne fallait rien moins que la tiare, et le pape le troublait, pour le moins, autant que les femmes et la boisson. Mais il n'y a ni tempête ni menace qui tienne; en fait de rodomontades, la papauté en a vu de toutes les couleurs, ce qui ne l'a pas empêchée de dormir en paix dans sa barque insubmersible.

La pièce de MM. Détroyat et Armand Silvestre roule sur la passion d'Henri VIII pour Anne de Boleyn, sur son conflit avec le légat du pape Clément VII, qui refuse de ratifier le divorce, et sur les humiliations hypocrites et barbares infligées par le tyran à sa noble épouse Catherine d'Aragon, qui en meurt.

M. Saint-Saëns n'a pas écrit d'ouverture. Ce n'est certes pas que la science symphonique lui fasse défaut; il l'a prouvé surabondamment. L'ouvrage débute par un prélude basé sur un

thème anglais qui se reproduira comme thème principal du finale du troisième acte.

Ce prélude s'enchaîne, sans interruption, avec le drame. Dès la première scène, entre Norfolk et Don Gomez, l'ambassadeur d'Espagne à la cour d'Henri VIII, se trouve un charmant cantabile « La beauté que je sers », phrase pleine de jeunesse dont la terminaison, sur les mots « Bien que je ne la nomme pas », est ravissante de simplicité. On remarque surtout, dans le premier acte, un chœur de seigneurs s'entretenant de la condamnation de Buckingham ; une cantilène du roi : « Qui donc commande quand il aime ? » phrase pleine de vérité d'expression ; l'entrée d'Anne de Boleyn, sur une gracieuse ritournelle amenant un chœur de femmes très élégant : « Salut à toi qui nous viens de la France ! » auquel succède une page tout à fait remarquable scéniquement et musicalement, — c'est la marche funèbre accompagnant Buckingham à sa dernière demeure, sur le chant du *De profundis* supérieurement combiné avec les apartés d'Henri VIII et d'Anne sur le devant de la scène, pendant que l'orchestre murmure, en même temps que le roi, à l'oreille de la jeune dame d'honneur, la phrase caressante qui se reproduira dans le cours de l'ouvrage : « Si tu savais comme je t'aime ! » Cette belle scène s'achève dans un magistral ensemble de grande envergure dramatique, qui couronne noblement le premier acte.

Le second acte se passe dans le parc de Richmond. Il s'ouvre par un délicieux prélude d'une instrumentation fine et transparente, introduisant un thème ravissant qui reparaîtra plus loin dans le dernier ensemble du duo entre le roi et Anne de Boleyn, un des morceaux les plus saillants de la partition.

Après un monologue de Don Gomez, dans lequel on rencontre de beaux accents de déclamation, paraît Anne de Boleyn, accompagnée de dames de la cour qui lui offrent des fleurs, page remplie de charme et de distinction. Vient ensuite une scène rapide entre Anne et Don Gomez ; puis le grand duo entre Anne et le roi. Ce duo est un morceau capital. On y sent circuler partout une sensualité impatiente, noyée dans une instrumentation pleine de caresses félines. Le dernier ensemble de ce

duo est exquis et d'un charme de sonorité incomparable. M^lle^ Richard et M. Lassalle le disent en perfection. L'air qui suit : « Reine ! je serai reine ! » est d'un beau caractère d'orgueilleux enivrement. Dans le duo entre Anne de Boleyn et Catherine d'Aragon, l'on remarque les accents tour à tour pleins de clémence et de fierté de la noble et malheureuse reine.

Arrive le légat du pape, chargé de signifier au roi l'interdiction prononcée par le Souverain Pontife.

Les auteurs n'ont point donné d'importance à cette première rencontre solennelle entre l'insolence du monarque et la dignité sereine de l'ambassadeur du Pape ; c'eût été risquer d'escompter l'intérêt du troisième acte, dont le finale repose sur la même situation plus remplie et plus développée. L'acte se termine par un ballet charmant de couleur et d'instrumentation.

Le troisième acte comprend deux tableaux. Au premier tableau, on est chez le roi. Henri VIII refuse de recevoir le légat qui demande à lui parler. Le dessin de l'orchestre traduit à merveille l'impatience et l'irritation du roi qui, dans un monologue d'une déclamation vigoureuse, s'emporte contre l'autorité de Rome et menace de rompre en visière aux arrêts du pontife suprême. Après un entretien assez rapide mais bien traité entre Anne de Boleyn et le roi, Norfolk vient annoncer que le légat insiste pour parler à Henri VIII. Celui-ci congédie Anne. Entrée du légat, sur un dessin d'orchestre très noble et très pompeux. Explication avec le roi qui refuse de se soumettre. Beau dialogue musical, sur cette trame symphonique que M. Saint-Saëns manie avec tant de souplesse. Le légat reste seul. Cantabile sur le « Fatal orgueil des rois dont le Ciel veut la perte ! »

Il s'est produit, à la première représentation, pendant ce morceau, un incident fâcheux qui a déterminé les auteurs à en faire le sacrifice, et au sujet duquel je tiens à dire ici ma pensée. On s'est agité, distrait, désorganisé, dans la salle, de façon à porter, ou peu s'en est fallu, un véritable préjudice à la représentation ; et, en fin de compte, on a supprimé le tableau tout entier.

Au théâtre, on se résigne difficilement à *écouter* un morceau

de musique qui ne soit qu'un *portrait de caractère ;* on veut que tous les morceaux correspondent à des *situations*. Le monologue est cependant un élément du drame, et les maîtres, dramatiques ou lyriques, n'ont pas cru qu'il dût être sacrifié ou négligé.

Le trouble qui s'est produit pendant l'air dont je parle, me semble devoir être attribué non pas tant à la valeur du morceau en lui-même qu'à la part beaucoup trop restreinte, selon moi, que les auteurs ont faite à l'autorité du légat. Un personnage de cette importance valait bien qu'on fît de lui le point culminant d'une situation. Or, on ne lui a laissé qu'une importance secondaire qui le ridiculise.

Un grand duo, dans lequel il eût parlé de haut, aurait préparé le débat du synode dans le tableau suivant, et le légat se fût retiré avec dignité, au lieu d'être piteusement congédié par le roi.

L'air du légat n'en est pas moins d'une allure grave et sévère, et M. Boudouresque le disait fort bien.

Le second tableau qui, maintenant, est l'acte troisième tout entier, représente la salle du synode, et s'ouvre par une marche processionnelle d'un caractère majestueux qui accompagne le défilé de la cour et des juges. Alors commence un grand et superbe ensemble : « Toi qui veilles sur l'Angleterre ! », après lequel Henri VIII s'adresse à l'assemblée synodale : « Vous tous qui m'écoutez, gens d'église et de loi ! ». Catherine, très émue, pouvant à peine parler, s'avance vers le roi et le supplie d'avoir pitié d'elle. Ce morceau, dans lequel intervient le chœur, est d'un sentiment des plus vrais et des plus touchants. Devant le dédain cruel du roi pour la pauvre reine, Don Gomez se lève et déclare qu'il prend, comme Espagnol, la défense de celle dont il est le sujet. Henri VIII s'indigne et en appelle à son peuple, « les fils de la noble Angleterre », qui se proclament prêts à accepter les décrets du Ciel, décrets dont l'archevêque de Cantorbéry va être l'organe : « Nous déclarons nul et contraire aux lois l'hymen à nous soumis ! » Catherine se révolte, et, dans un superbe élan de fierté, elle s'écrie : « Peuple, que de ton roi déshonore le crime, tu ne te lèves pas ! » Cette page est remar-

quable et laisse une impression profonde. Catherine en appelle au jugement de la postérité. Elle sort avec Don Gomez.

Paraît le légat, et alors commence la grande scène qui termine le troisième acte.

Le légat tient en main la bulle du Saint-Père :

Au nom de Clément VII, pontife souverain...

Le roi, poussé à bout, ordonne qu'on ouvre les portes du palais et qu'on fasse entrer le peuple :

Vous plaît-il recevoir des lois de l'étranger?
Non! Jamais!
Vous convient-il qu'un homme
Dont le vrai pouvoir est à Rome
Sur mon trône m'ose outrager?
Non! Jamais!

Et le roi se proclame chef de l'Eglise de l'Angleterre ; et pour sa femme il prend dame Anne de Boleyn, marquise de Pembroke !

Toute cette scène, magistralement conduite, se termine par un grand et pompeux ensemble :

C'en est donc fait! Il a brisé sa chaîne !

ensemble dont le thème est le chant national, exposé par le prélude d'introduction qui sert d'ouverture.

Le quatrième acte est aussi divisé en deux tableaux, dont le premier est la chambre d'Anne de Boleyn. Au lever du rideau, quelques musiciens exécutent en scène un gracieux divertissement dansé, pendant lequel Norfolk et Surrey se livrent à un *a parte* très ingénieusement combiné avec la musique de danse.

La scène suivante, entre Anne et Don Gomez, contient un charmant cantabile chanté avec beaucoup d'expression par M. Dereims.

Un dialogue entre le roi et Don Gomez termine ce premier tableau.

Le second tableau représente une vaste pièce des appartements de la reine Catherine, reléguée au château de Kimbolton.

Toute cette fin de l'œuvre de M. Saint-Saëns est absolument d'un maître ; le souffle des chefs-d'œuvre a passé là.

Le monologue de la reine est d'un accent de douleur, d'une expression, d'une vérité de déclamation admirables.

La reine distribue ensuite, comme souvenirs, aux femmes qui l'entourent, quelques-uns des objets qui lui ont appartenu. Cette toute petite scène intime est très grande par le sentiment profond que l'auteur y a répandu, tant la vérité grandit tout ce qu'elle touche.

Vient ensuite la magnifique scène entre Catherine et Anne de Boleyn; il y a là des accents d'indignation superbes, que M^lle^ Krauss a compris et rendus en tragédienne consommée dont le jeu atteint une puissance d'expression saisissante.

La dernière page de ce second et dernier tableau est ce qu'on nomme, en langage de théâtre, le *clou* de la pièce. C'est irrésistible, et le rideau ne peut tomber sur rien de plus empoignant. Situation, musique, chant et jeu des interprètes, tout contribue à l'impression puissante de cette admirable scène qui a soulevé les applaudissements de toute la salle.

Tel est, autant du moins qu'un exposé aussi rapide en puisse donner l'idée, le nouvel ouvrage de M. Camille Saint-Saëns.

Parmi les interprètes qui, tous, se sont montrés à la hauteur de leur tâche, il convient de citer, en première ligne, ceux à qui sont échus les trois plus grands rôles : M^lle^ Krauss (Catherine d'Aragon), M^lle^ Richard (Anne de Boleyn), M. Lassalle (Henri VIII). Puis M. Boudouresque (le légat du Pape), M. Dereims (Don Gomez), M. Lorrain (Norfolk), M. Sapin (Surrey), M. Gaspard (l'archevêque de Cantorbéry).

M^lle^ Krauss est d'une grandeur, d'une noblesse, d'une dignité souveraines. Comme actrice et comme cantatrice, elle a déployé, dans ce rôle de Catherine d'Aragon, une puissance pathétique merveilleuse ; elle a, en particulier, joué, chanté, souffert, pendant tout le dernier tableau, avec une vérité et une intensité d'expression à rendre la réalité positivement suffocante. Ah ! la grande artiste ! quel répertoire elle soutient ! quelle vaillance elle apporte à tous ses rôles ! quelle place elle occupe ! — et quel vide laisserait son départ !...

Mlle Richard a trouvé, dans Anne de Boleyn, l'occasion de faire valoir tout le charme de son bel et généreux organe dont rien, dans cette sage et saine musique, ne surmène la moelleuse sonorité.

M. Lassalle a donné au rôle d'Henri VIII tout l'intérêt de sa diction si franche, de son articulation si claire, de son jeu tour à tour sombre et passionné, et de cette voix privilégiée qui possède à un égal degré toutes les ressources de la puissance et de la douceur.

M. Boudouresque semble être né cardinal; n'en déplaise au diabolique Bertram et au huguenot Marcel qu'il représente avec tant de talent, on le dirait mis au monde pour jouer les princes de l'Église, témoin Brogni, dans *la Juive*, et le légat du pape auquel il a donné, dans *Henri VIII,* un caractère imposant. M. Dereims s'est fait remarquer, dans le rôle de Don Gomez, par ses qualités de charme et d'élégance. L'orchestre, sous la conduite de M. Altès, a été admirable, ainsi que les chœurs si soigneusement instruits et dirigés par M. Jules Cohen.

M. Vaucorbeil a bien aussi sa belle part dans cette affaire. Il a cru en M. Saint-Saëns et, dès son avènement à la direction de l'Opéra, il exprimait son désir de lui ouvrir les portes de notre première scène lyrique. Il a déployé, comme toujours, sa sollicitude intelligente et dévouée de directeur artiste au service de ce noble et sérieux ouvrage, auquel un autre véritable artiste, M. Régnier, a consacré toute l'expérience scénique de sa longue et brillante carrière de comédien, et M. Meyer le précieux appui d'un tact délicat et d'une conscience toujours sur la brèche.

Je dois aussi une mention spéciale à M. Delahaye, qui a rempli, avec autant de zèle que de talent, la longue et lourde tâche de l'étude des rôles.

Le ballet est supérieurement réglé par M. Mérante, et Mlle Subra s'y est fait remarquer par sa grâce, sa souplesse et sa légèreté.

La mise en scène est superbe, et les costumes, dessinés par M. Lacoste, sont d'une grande vérité historique.

Les décors sont de toute beauté : MM. Rubé, Carpezat,

Chapron et Lavastre jeune, de vrais peintres, s'y sont surpassés.

Voilà donc, mon cher Saint-Saëns, ton nom désormais attaché à l'une des œuvres qui auront le plus honoré l'art français et notre Académie nationale de musique. Pour ceux qui t'ont connu enfant (et je suis un de ceux-là), ta destinée était certaine ; tu n'as pas eu d'enfance musicale. Infatigablement couvé par ton intelligente et généreuse mère, tu as eu, tout de suite, pour nourriciers les maîtres du grand art ; ils t'ont fait robuste et ferme dans ta voie. Depuis longtemps déjà, la renommée avait devancé pour toi cette popularité dont le théâtre semble avoir le privilège exclusif ; il ne manquait plus à ton autorité que la consécration d'un éclatant succès dramatique ; tu la tiens aujourd'hui.

Va donc maintenant, cher grand musicien ; ta cause est victorieuse sur toute la ligne. Parce que tu as été fidèle à ton art, l'avenir sera fidèle à ton œuvre. Dieu t'a donné la lumière et la main d'un maître : qu'il te les conserve longtemps, pour toi comme pour nous tous.

Ch. GOUNOD.

# LE

# PROTESTANTISME FRANÇAIS

---

## DEUX MANIFESTATIONS RÉCENTES SUR LE TERRAIN PHILOSOPHIQUE (1)

Le protestantisme est la branche la plus libérale du christianisme de langue française. Les disciples de Calvin et de Luther ont la prétention de ne point rompre en visière avec le travail philosophique du temps présent. Il n'est donc point sans intérêt de rechercher quelle attitude ils prennent à l'égard des tendances expérimentales et critiques qui prévalent de plus en plus dans les cercles indépendants.

Deux voies s'ouvrent aux théologiens protestants, à côté des solutions intermédiaires qui doivent être ici négligées. Aux ambitions de l'école évolutionniste, qui chasse le surnaturel du domaine de la connaissance rationnelle, on peut opposer un refus formel. On peut, en revanche et sauf la réserve du détail, adopter les bases de la pensée moderne et recommander à la théologie d'en tenir le plus grand compte dans l'élaboration de son système propre.

M. E. de Pressensé s'est placé au premier de ces points de vue dans l'important ouvrage dont nous indiquons le titre ci-dessous; l'auteur de la leçon d'ouverture de la Faculté protestante de Paris a plaidé la thèse opposée.

(1) *Les Origines*, par Edmond de Pressensé. Paris, 1883. — *Le Protestantisme et la Philosophie expérimentale,* leçon d'ouverture faite à la séance de rentrée des cours de la Faculté de théologie protestante de Paris, le 7 novembre 1882.

## I

Pour M. E. de Pressensé, le magnifique effort qui a renouvelé la recherche philosophique, en la transportant du domaine des lieux communs oratoires et des subtilités scolastiques sur le terrain de l'histoire naturelle, est nul et non avenu. Les tendances expérimentales et évolutionnistes ne sont qu'une manifestation nouvelle, la dernière en date, de l'antique négation des lois divines et morales qui régissent le monde avec l'homme. Il les résume et les condamne sous le nom de « transformisme matérialiste ». Ces tentatives, parce qu'elles aboutissent au rejet du « théisme », menacent d'enlever « à l'humanité ses biens les plus précieux, cette vie supérieure en dehors de laquelle elle n'est plus elle-même et tombe au rang de la brute, sans lumière au delà de la tombe, sans règle et sans boussole ici-bas, sans morale, sans droit, sans liberté, livrée à tous les hasards de la force, avilie et désespérée tout ensemble ». Et, avec la généreuse ardeur qui lui fait entrevoir immédiatement les funestes conséquences que de telles doctrines auraient pour son pays, l'écrivain aperçoit dans leur victoire la ruine de ce qui fait l'honneur d'un peuple. « Je me rirais, s'écrie-t-il, je me rirais des libertés publiques, si je croyais que l'homme est serf au dedans et qu'il est engagé irrévocablement dans le mécanisme universel, et j'aurais raison d'en rire, car des libertés ainsi fondées ne seraient qu'une duperie et aboutiraient promptement au plus abject despotisme... Non, on ne peut pas dire impunément à une nation que la loi morale n'est qu'une fiction, que le devoir n'est qu'un décor de l'intérêt et qu'en dehors de la sensation, il n'y a rien. La largeur d'esprit qui fait trouver ces théories indifférentes ou simplement curieuses me manque tout à fait ; je les trouve mortelles et dégradantes. »

L'ouvrage de M. de Pressensé se divise en quatre livres, qui traitent successivement du problème de la connaissance, du problème cosmologique, du problème anthropologique, de l'origine de la morale et de la religion. Nous ne ferons point

l'éloge des qualités de style et d'information qui se font voir au cours de cette longue pérégrination, parce qu'il y faudrait, pour être sincère, mêler, et dans une large part, la critique, et que ces louanges ou ces réserves sont indifférentes à l'objet immédiat de la présente recherche. Nous voulons simplement constater, — tel est notre propos, — quelles solutions l'auteur oppose aux prétentions de l'école moderne, dont les tendances, on l'a vu, lui inspirent de si vives alarmes.

La première question qui se pose devant une philosophie sérieuse est celle des bornes de la connaissance, intimement liée à celle du mode de cette connaissance. L'homme atteint-il la réalité même et la substance des choses, ou doit-il se borner à la connaissance de ce que l'école, par un retournement hardi des termes, appelle le « contingent », réservant au surnaturel, à l'élément extra-humain ou extra-cosmique, le caractère de la nécessité et de la règle absolues?

Il semble que, depuis Kant, on soit mal venu à prétendre que l'homme puisse franchir les « formes » de l'espace et du temps pour statuer sur les questions proprement dites d'origine et de substance. A tout le moins, ce qui distingue ici les tendances de la philosophie moderne de la façon de voir traditionnelle, c'est que nous autres, adeptes plus ou moins fervents du déterminisme évolutionniste, nous considérons comme très solides les résultats que nous fournit l'étude de ce qu'on peut appeler le fonctionnement actuel du monde, et comme très fragiles, sinon pures fantaisies de l'imagination, les hypothèses qu'on produit sur le principe premier de la machine dont nous voyons aujourd'hui marcher les rouages.

« Constater les faits recueillis par l'expérience, les classer dans leur hiérarchie naturelle », voilà, selon les expressions mêmes de M. de Pressensé, ce qui nous paraît la tâche immédiate de la recherche philosophique. Écartons-nous de propos délibéré toute inquisition des causes? C'est un peu affaire de vocabulaire. Tant que nous restons dans le monde, la cause peut être recherchée, à moins d'adopter la formule d'un positivisme méticuleux; cause en effet ne saurait signifier dans ce cas que filiation, ou que réduction de l'apparente multiplicité des lois et des

forces à la loi ou à la force unique dont elles ne sont que les manifestations. Mais franchir les bornes du monde et statuer sur ses origines externes, nous nous y refusons, parce que c'est franchir, à nos yeux, les bornes mêmes de l'esprit humain, incapable de briser les cadres de l'espace et du temps.

Ce n'est pas que M. de Pressensé répudie ouvertement l'œuvre du philosophe de Kœnigsberg, impitoyable iconoclaste de la métaphysique, — j'allais dire de la mythologie, — traditionnelle. Mais il l'entend à la façon de ces exégètes dangereux qui font de la « critique de la raison pratique » la contre-partie, la réfutation, la palinodie, dirais-je, de la « critique de la raison pure ». Ce Kant-là s'encadre à merveille entre Descartes et Maine de Biran.

Au premier, à Descartes, M. de Pressensé accorde que son critérium de l'évidence est, tout d'abord, valable, qu'il a donné la vraie formule du principe de causalité, en établissant que le *plus* ne peut sortir du *moins*, qu'il a eu raison enfin de déclarer que l'idée de la perfection dans notre *moi* imparfait implique un principe antérieur et extérieur de perfection. Ce qu'il reproche au fondateur du spiritualisme moderne, c'est seulement son intellectualisme, la notion purement rationnelle de l'absolu, entraînant la négation de la liberté et menant au panthéisme d'un Spinoza.

Kant, au contraire, fait reposer le critérium de la certitude dans l'*impératif catégorique* de la raison pratique. Sans doute, son affirmation morale n'est pas sans quelque inconséquence. Le subjectivisme métaphysique n'est pas absolument vaincu ; mais les points d'attache d'une métaphysique nouvelle, fondée sur l'idée du devoir, sont fermement établis. La loi du devoir réclame un monde réel pour se réaliser, sous peine d'être elle-même chimérique. La raison pratique nous élève à un Dieu saint ; de là découle sa véracité qui nous sauve de l'illusion universelle. Nous revenons, par un détour, à l'une des plus grandes affirmations du cartésianisme.

Restait à relever un élément important laissé dans l'ombre. Maine de Biran triomphe définitivement du subjectivisme de la « raison pure » en montrant que les grandes intuitions de la raison, telles que les notions de substance, de causalité ou de

temps, sont confirmées par l'activité du moi, qui se sent durable, actif et successif. Par l'effort, le moi arrive à se distinguer du non-moi. La volonté entre en jeu avec l'effort qui, à un degré supérieur, s'appelle l'attention, puis la réflexion. La vie intellectuelle et la vie morale, dont Descartes et Kant tour à tour avaient tiré des conséquences excessives, — parce que partielles et unilatérales, — ont un moteur commun qui les met en branle, la volonté. « La grande preuve cartésienne de l'existence de Dieu développée par Fénelon, Bossuet et Malebranche, conclut M. de Pressensé, conserve toute sa force une fois que, sous l'influence du criticisme de Kant, elle a été pénétrée de l'idée morale, et que le principe premier n'est plus simplement l'absolu illimité, mais l'absolue liberté. »

Ainsi, à notre refus de donner le nom de philosophie scientifique à toute recherche qui se propose un objet autre que la connaissance systématique des actions et des connexions intracosmiques, M. de Pressensé oppose, avec une simple variété dans la forme, la vieille affirmation que l'univers doit être expliqué par quelque chose qui n'est pas l'univers et qui n'est pas dans l'univers.

L'auteur des *Origines* se montre peut-être plus intraitable encore sur la question des rapports de l'âme et du corps. La psychologie expérimentale ou physiologique ne lui est pas inconnue ; il en analyse avec soin les travaux... et il conclut, avec Fénelon et Bossuet, à un principe actif et causateur logé (?) dans l'organisme.

Qu'on lise ces paroles, textuellement citées : « Ce qui nous paraît le plus décisif dans cette indépendance relative (affirmée précédemment) de l'esprit vis-à-vis du cerveau, c'est la très faible différence qui existe, d'après Broca, entre le cerveau de l'homme et celui des singes anthropoïdes... Personne, je pense, ne contestera qu'une incommensurable distance sépare l'homme, au point de vue intellectuel, de ces anthropoïdes si favorisés par le cerveau. Est-il une preuve plus décisive de la disproportion qui existe entre l'organe de l'esprit et l'esprit lui-même?... Qui oserait dire encore que le progrès de la pensée se mesure au développement de son organe? »

Tout au plus admettra-t-on une « certaine corrélation » entre la fonction et l'organe, entre la pensée et le cerveau. Mais cette corrélation, on l'a deviné par ce qui précède, a une limite, qui est l'intervention, l'interposition d'un principe d'une autre nature. « Le mouvement délibéré et conscient, dit l'abbé de Broglie, se compose de trois parties : 1° un circuit physiologique qui traverse les organes des sens, remonte le nerf sensitif, arrive au cerveau et produit la sensation ; 2° un circuit psychologique qui commence par la sensation, se continue dans la perception et la délibération et se termine par la résolution ; 3° un second circuit physiologique qui, en partant du cerveau, parcourt les nerfs moteurs et aboutit au mouvement. »

Cette théorie, que s'approprie M. de Pressensé, revient à ceci : que la sensation, — fait de l'ordre matériel, — produite dans le cerveau par les causes extérieures, se rencontre à l'intérieur (?) dudit cerveau avec une entité d'ordre spirituel, appelée l'âme, et que le personnage ainsi nommé, — c'est l'âme que je veux dire, — manipule la sensation, — c'est-à-dire cette denrée d'une autre essence qui, par définition, ne saurait entrer en contact avec elle, — lui fait subir une élaboration à sa convenance, et puis, l'opération achevée, la rend au cerveau qui l'expédie à destination, sous la forme du mouvement.

J'ai déclaré que je voulais m'abstenir d'entrer dans la critique. Comment pourtant ne pas s'affliger et s'étonner de voir que la différence du tout au tout qui sépare la théorie matérialiste, touchant les rapports du physique et du moral, de la doctrine de l'école anglaise si admirablement reproduite par M. Taine dans son livre de l'*Intelligence*, ait échappé à l'auteur des *Origines?*

Ainsi, l'esprit et le corps, dans nos conditions actuelles d'existence, sont étroitement associés : ils réagissent l'un sur l'autre, l'appareil des sens fournissant à l'intelligence les matériaux de la connaissance, et la volonté se servant des membres comme agent physique d'exécution.

La théorie de la morale est une de celles où les recherches modernes ont fait le plus de lumière. M. de Pressensé en condamne les résultats avec une implacable résolution. Il semble à

beaucoup de gens, — et je confesse être du nombre, — que le déterminisme, entendu d'une certaine façon, n'est pas exclusif de la spontanéité ou de l'action volontaire, c'est-à-dire de la liberté, et l'on peut, sur ce chapitre, invoquer l'appui d'un des grands noms du spiritualisme moderne, de Leibniz. Il semble également aux mêmes gens que la définition de la loi morale comme étant une règle donnée à l'homme par un être extérieur au monde, a tout au plus la valeur d'une métaphore ou d'une figure oratoire, la loi morale n'étant et ne pouvant être que la règle de conduite imposée à l'homme par sa condition même et par sa position dans l'ensemble de la société et de la nature. Il semble enfin à un grand nombre que l' « impératif catégorique » de cette même loi, que ce caractère de commandement si volontiers relevé avec et depuis Kant, peut se concevoir assez aisément comme l'expression, héréditairement innée, de la nécessité des circonstances, du milieu, du groupe. Cette injonction, qui se déduit et résulte de l'ordre régulier des choses, nous ne l'appellerons sans doute pas « la voix de Dieu dans la conscience » ; mais, si l'on veut, nous la nommerons « la voix de l'ordre de la nature » au sein de l'organisme humain.

Eh bien ! l'auteur des *Origines* se refuse à voir qu'il y ait une notion du devoir possible, du moment où cette notion, soustraite aux régions du surnaturel ou du mystère, rentre dans les cadres de l'intelligible, de la série des connexions susceptibles d'études précises, de la marche générale des phénomènes intra-cosmiques. A ses yeux, toute théorie « utilitaire » de la morale, — c'est-à-dire tout essai de justifier les règles de la conduite humaine par leur convenance au milieu, par le résultat plus ou moins immédiat que doivent espérer de leur observation tant l'individu que la société, — détruit le fait de l'obligation morale. La réalité de l'obligation se prouve par des sentiments humains universels, qui sont le remords, l'indignation, l'admiration de l'héroïsme, par « les grands faits sociaux, tels que le droit et la justice pénale », par la haute poésie enfin. « L'adaptation au milieu statuée par Herbert Spencer, écrit-il, détruit le principe d'obligation », celui-ci nous commandant « sans cesse de briser avec notre milieu ».

En second lieu, la notion de devoir exclut le déterminisme par une sorte d'*à priori*. Le premier devoir étant « de croire au devoir, cette obligation prime tous les conflits de la conscience et de la raison spéculative ». L'auteur ne croit pas, d'ailleurs, qu'il y ait entre l'une et l'autre une contradiction essentielle. Or, qui dit devoir dit choix, et rien ne prouve que ce choix soit impossible, malgré les limitations que les circonstances données imposent à la liberté. Quand nous aurons ajouté que l'obligation morale « à elle seule » nous fait franchir les frontières non seulement du moi borné, mais du monde lui-même, pour arriver à son auteur et à son principe, enfin que la moralité trouve sa seule sanction efficace dans les perspectives de la vie future, on verra que nous continuons à nous mouvoir sur le terrain du spiritualisme traditionnel.

Une quatrième question, la plus grosse en un certain sens, de celles dont nous nous sommes proposé de signaler la solution, est la question des causes finales, autrement dit de la Providence. L'étude rationnelle du monde nous mène-t-elle au delà de l'idée de causalité ou de causation, c'est-à-dire d'une série d'états émanant nécessairement d'un premier état donné? Faut-il admettre, par-dessus le marché, que le premier état donné, à partir duquel tout a évolué selon des lois régulières par le jeu des forces alors existantes, faut-il admettre que ce premier état ait été combiné de manière à produire, dans la suite, des résultats déterminés, ou, selon l'expression usitée, en vue de fins prévues et voulues. Ou, en d'autres termes, — et pour poser la question dans son rapport avec la réalité présente, — saisissons-nous dans l'univers des produits dont nous ne puissions concevoir l'existence en dehors de l'hypothèse d'un dessein précis, poursuivi par l'auteur et principe du tout?

M. de Pressensé affirme hautement le bien fondé du raisonnement qui voit dans le monde l'œuvre d'un grand artiste, poursuivant avec régularité la réalisation d'un plan tracé d'avance. Si la pensée ordonnatrice se révèle, d'après lui, dans le monde inorganique, « elle se manifeste plus clairement encore dans le monde organique. Le premier est disposé en vue du second, et l'un et l'autre en vue d'un règne supérieur, où apparaît l'esprit.

Cette finalité générale et d'ensemble se retrouve dans les êtres particuliers. »

Pour saisir sur le vif, en quelque sorte, l'action directrice, il faut mettre en évidence « des combinaisons de phénomènes divergents pour un but ultérieur ». Elle n'éclate nulle part mieux que dans l'ensemble des faits relatifs à la génération. La différence des sexes « ne peut absolument pas s'expliquer par une nécessité d'organisation pour le mâle ou la femelle considérés isolément. Elle n'a de sens qu'en vue de l'acte futur qui doit les réunir pour un instant rapide et pourvoir à la conservation de l'espèce; or ce rapprochement n'est possible entre l'un et l'autre que s'il y a une conformité parfaite de forme et de structure, une adaptation préalable. La constitution physique soit du mâle, soit de la femelle, dans ce qu'elle a de spécial, n'importe en rien à leur état présent. Leur adaptation organique est préparée en vue de l'avenir. C'est donc la perspective de cet avenir qui y a présidé; le but, la fin, le dessein, sont ici évidents ». M. de Pressensé insiste également sur le développement de la vie embryonnaire, au cours de laquelle « les appareils des sens qui ne doivent fonctionner que plus tard » s'approprient d'avance au milieu « pour lequel ils doivent servir ».

Ces faits, comme leur explication traditionnelle reproduite en ces lignes, sont aussi connus qu'anciens. Dès les temps anciens aussi, l'hypothèse des cause-finaliers a rencontré de résolus contradicteurs. Ceux-ci, on le sait, ont trouvé un renfort inattendu dans le progrès des sciences naturelles. La substitution de la doctrine des actions lentes à celle des révolutions brusques, l'idée du « plan de la création » conçu comme un acheminement graduel des organismes simples aux plus élevés, l'ensemble des vues qui se groupent sous le nom de transformisme et d'évolution et que domine l'idée de l'adaptation de l'être vivant aux circonstances, tout cela a singulièrement modifié la position même des problèmes. M. de Pressensé connaît ces doctrines, puisqu'il les analyse et les réfute longuement; mais ici, comme plus haut, elles n'ont pas entamé l'orthodoxie ni la raideur de son spiritualisme.

Son livre entier, fruit d'un travail considérable, il l'a lui-

même résumé dans cette déclaration de sa préface, que les assertions de la philosophie nouvelle n'ont « pas même effleuré sa certitude invincible de la réalité de l'absolu moral et divin, parce qu'elle repose non seulement sur une expérience intime, mais encore sur une obligation souveraine et indiscutable ». Et la chose est vraie. Les solutions qu'il présente, et dont nous avons indiqué les principales, étant les postulats nécessaires de sa conscience de spiritualiste et de chrétien, ne sont contestables que pour qui ferme les yeux à la lumière. Tandis qu'il rappelle dédaigneusement à ses adversaires l'avertissement célèbre donné par Du Bois-Reymond aux gens trop pressés de conclure : *Ignoremus*, il ne se doute pas que nombre de ses lecteurs l'ont constamment au bout des lèvres en feuilletant son livre.

Mais ce n'est point ici le lieu de rechercher jusqu'à quel point la doctrine du croyant a fait tort à la clairvoyance ou au sang-froid du philosophe. Le livre des *Origines* est l'œuvre d'un écrivain distingué, libéral, voué à la défense des causes généreuses, et cet écrivain prend à l'égard des tendances de la philosophie moderne l'attitude de l'intransigeance la plus complète. Ce n'est pas tout. Si qualifié que soit M. de Pressensé pour porter la parole en ce jour au nom du protestantisme de langue française, il n'est point contestable que la presse de son église a fait à ce livre un accueil chaleureux. On y peut donc voir l'expression autorisée des tendances qui prédominent au sein de la confession religieuse à laquelle il appartient.

## II

Quelques semaines avant que fût mis en vente le volume des *Origines,* M. Maurice Vernes prononçait à la Faculté de théologie protestante de Paris une leçon où il recherchait quelle doit être l'attitude du protestantisme à l'égard des principales écoles de la philosophie contemporaine (1).

(1) J'éprouve quelque ennui à me mettre ainsi en scène; mais la leçon dont il va être question a été dénaturée de telle façon, par les organes de la presse qui ont bien voulu s'en occuper, qu'il y a pour moi un intérêt réel à en rétablir le sens comme la portée.

Dans ce discours, je commençais par m'étonner de la facilité avec laquelle le protestantisme accepte les thèses principales du spiritualisme courant, qu'il semble considérer comme son auxiliaire né.

Sans doute, ce spiritualisme offre, au premier abord, des points de contact incontestables avec les tendances des églises protestantes, puisqu'il affirme avec elles « l'existence d'un principe premier personnel et distinct du monde qu'il a créé et qu'il dirige », puisqu'il « affirme les droits comme les devoirs et la responsabilité de l'individu ».

Mais, quand on y regarde de plus près, on constate que cet accord est plus apparent que réel. Le protestantisme et le spiritualisme classique s'entendent sur le chapitre de la transcendance divine. Soit, mais l'affirmation primordiale du protestantisme, comme de toute religion, c'est que des rapports sont possibles entre le principe des choses et l'homme, c'est-à-dire qu'il y a communicabilité de l'un à l'autre. Tout mysticisme religieux est *moniste*, tandis que le spiritualisme est *dualiste* et érige en axiome l'hétérogénéité absolue de l'humain et du divin, considérés comme deux substances exclusives l'une de l'autre.

Le dualisme que l'éclectisme cousinien statue entre le corps et l'âme, dans l'individu lui-même, n'est pas moins incompatible avec la tradition protestante qui affirme, en dehors des définitions philosophiques, l'unité profonde et vivante de la personne humaine, tout à la fois corps et âme. Quant à la responsabilité morale, trouve-t-elle un appui sérieux dans une école foncièrement individualiste, qui méconnaît que l'individu ne doit jamais être considéré que comme une partie d'un grand tout, comme un membre vivant d'un corps plus vaste, — membre dont la position, l'action et la destinée sont commandées par les caractères généraux de l'organisme plus compréhensif auquel il appartient? « Au point de vue de l'étude spéciale que nous avons entreprise, disais-je, il convient de déclarer que le spiritualisme universitaire, par son déisme, par sa conception dualiste de l'homme, par son individualisme outré, contredit trop ouvertement les bases du protestantisme pour pouvoir être considéré

comme son allié naturel, encore moins son allié nécessaire. »

Libre ainsi du choix de ses alliances, le protestantisme se doit d'examiner avec sang-froid et sans parti pris la situation philosophique contemporaine. Ici, un fait saute aux yeux de l'observateur impartial : c'est la dislocation des anciennes écoles. Le spiritualisme est plutôt un programme scolaire accommodé à des circonstances sociales données, qu'un système. Le matérialisme compte dans ses rangs des hommes qui lui appartiennent tout au plus de nom, puisqu'ils ne croient pas plus à l'existence de la « substance » matérielle qu'à celle de la « substance » spirituelle. La doctrine positiviste rigoureuse ne compte qu'un nombre restreint de disciples proprement dits. Au travers des districts, jadis étroitement fermés, de l'ancienne géographie philosophique, circule aujourd'hui un vaste courant, qui s'alimente surtout aux sources anglaises, — dont Charles Darwin et Herbert Spencer sont les représentants les plus éminents, — mais qui offre ceci de très particulier : de constituer une tendance plutôt qu'une école, en sorte que des adhérents lui viennent de tous les côtés de l'horizon et adoptent ses méthodes sans abjurer leurs préférences personnelles. Ce courant, qui se fraye sa voie au travers des barrières consacrées par l'usage, sans se soucier tantôt de fournir une arme, tantôt d'en enlever une aux prétentions rivales des champions traditionnels de l'esprit et de la matière, c'est celui d'une philosophie à la fois critique et expérimentale : *critique,* parce qu'elle pose et tranche, préalablement à toute étude, la question du rapport entre l'objet et le sujet connaissant; *expérimentale,* parce que, reléguant au second plan, sinon écartant les questions d'origine, de fin et de substance, elle s'attache à édifier sa conception de l'univers sur les faits que lui fournissent l'expérimentation et l'observation.

Sur la question des bornes de la connaissance, l'école moderne affirme, contre le subjectivisme absolu de Kant, qu'il y a entre la pensée et son objet une correspondance incontestable, correspondance dont les progrès réalisés dans les sciences par les méthodes inductives sont la preuve irrécusable. Mais elle déclare, contre le dogmatisme des anciennes écoles, que l'esprit humain rencontre ses bornes partout où l'on évoque l'idée de

phénomènes existant en dehors du temps et de l'espace, des lois de la continuité et de la causalité. Si la sensation donne à l'homme la connaissance du monde matériel, elle ne lui permet pas de le franchir, à moins de quitter le terrain de la recherche exacte pour celui de la simple spéculation, où tout moyen de contrôle fait défaut.

Le point de départ de l'enquête philosophique étant ainsi posé, l'instrument du travail étant vérifié, il faut arrêter l'objet de l'étude; cette étude, ce ne sera pas celle de la ou des substances, mais l'étude de la marche ou du fonctionnement des choses, du monde, de l'univers tel qu'il est sous nos yeux.

Nous arrivons bientôt, dans cet ordre d'idées, à établir une distinction très nette entre le monde inorganique et le monde des êtres organisés ou vivants. L'être vivant se présente à nous sous deux formes : la forme végétale et la forme animale, les individus qui se rattachent à l'une comme à l'autre offrant ce trait commun et capital de vivre, c'est-à-dire de présenter un groupement temporaire soumis aux lois de l'évolution ou du développement, passant successivement par des périodes de croissance, de maturité et de décadence. Qui dit vie dit groupement temporaire affectant la forme de l'évolution; mais ce principe du groupement vital est transmissible par génération et donne naissance à des séries, qui durent infiniment plus longtemps que l'individu.

Mais il n'y a pas que la vie qui caractérise le groupe des êtres dits organisés. Le « vivant » se distingue des « non vivants » par un autre caractère, qui est le sentiment, pris à partir de son degré le plus infime comme vague appétition, recherche de la nourriture, etc., jusqu'à ses formes les plus hautes : pensée et moralité. Sentir et vivre semblent deux termes connexes et inséparables.

Cela nous amène à une constatation de la plus haute importance. C'est qu'à partir du moment où il a existé un être vivant, l'univers a connu un second ordre de faits, celui de la sensation intime ou de la conscience. Tout être vivant, — particulièrement dans la série animale, — présente ainsi un double aspect, un aspect interne et un aspect externe. Vu du dehors, l'animal

exécute des mouvements qui doivent être considérés comme la conséquence naturelle, comme l'action nécessaire et déterminée de l'état, de la composition et de la situation donnés des cellules qui le composent. D'autre part, ce même animal sent : il cherche sa nourriture, il éprouve une suite de sensations, d'émotions, etc.; c'est là une série d'actions intimes qui constitue comme une chaîne, exactement parallèle à la première. Chez les animaux supérieurs, chez l'homme tout spécialement, cette dualité d'aspect saute aux yeux et, si on en a tiré souvent de fausses conséquences, il y a longtemps qu'on l'a aperçue.

Quand Descartes, par exemple, se refusait à ramener les uns aux autres les phénomènes de la pensée et de l'étendue, il était absolument dans le vrai; la psychologie anglaise contemporaine déclare, à son tour, qu'entre le mouvement élémentaire, auquel se réduit par simplification n'importe quelle action matérielle, et la sensation élémentaire, à laquelle se ramène de son côté l'acte intellectuel et moral le plus simple comme le plus compliqué, il n'y a rien de commun. Ainsi, nul passage, d'après l'école moderne, concevable entre le mouvement intestin, — fort mal connu d'ailleurs, — des cellules cérébrales et la pensée ou la sensation qui se produit simultanément! Sans cerveau, pas de pensée, pas de cerveau sans pensée; mais nulle influence de l'âme sur le corps, du moral sur le physique, de l'esprit sur la matière! L'âme, c'est l'individu agissant et se sentant agir; le corps, c'est l'individu perçu et étudié par les autres ou par lui-même, mais toujours du dehors. Le tort du père du spiritualisme moderne a seulement été de ramener à deux substances ce où il ne faut voir que deux aspects d'une chose une et indivisible. Sur cette erreur se sont greffées les étrangetés les plus incroyables, et l'étude de l'être vivant, compliquée par l'admission préjudicielle de deux principes inconciliables, n'a fourni que de bien médiocres résultats jusqu'au moment où le vice fondamental de la recherche psychologique a été révélé et par suite relégué. Qu'on ne parle donc plus de deux substances ni chez l'homme ni chez les animaux, — qui offrent, sous une forme moins raffinée, exactement la même dualité d'aspect que nous-mêmes, — mais d'une action unique se produisant sous

deux faces différentes. Le phénomène de l'intelligence consciente, distinct de l'action du mécanisme organique, n'est pas, selon un vieux préjugé, le fait de l'homme seul; il est, encore une fois, celui de l'être vivant, depuis ses spécimens les plus bas jusqu'à ses exemplaires les plus hauts. Si l'on avait consenti à s'en apercevoir plus tôt, on n'aurait pas perdu sa peine et son crédit dans des tentatives désespérées et condamnées d'avance. La distinction entre la série de la conscience — ou du sens interne, ou simplement de la sensation — et la série matérielle, se vérifie, — le fait est aujourd'hui acquis, — partout où il y a vie, chez tous les animaux et, à un degré inférieur, chez les végétaux, l'un représentant le vivant vu du dedans par lui-même, l'autre le vivant vu du dehors par ses sens propres ou par autrui.

Il faut insister sur ce que la correspondance entre le fonctionnement du cerveau et celui de la pensée est constante et sans lacune. A chaque acte de la sensibilité, de l'intelligence et de la volonté, à la pensée la plus profonde comme à l'instinct le plus vulgaire, à la résolution la plus désintéressée comme au sentiment instinctif de la conservation, répond un état donné des centres nerveux.

Voyons quelques-unes des conséquences du parallélisme admis par la philosophie expérimentale entre la série intellectuelle et la série physique. Un des lieux communs de l'ancienne philosophie, c'était l'opposition de l'instinct à l'intelligence : l'un, action aveugle propre à l'animal; l'autre, action consciente et réfléchie particulière à l'homme. Or l'observation comparative fait voir que l'action consciente, quand elle se reproduit un certain nombre de fois, cesse d'être consciente. C'est ainsi que nous apprenons à marcher, à écrire, et qu'après un certain temps d'exercice, nous marchons et écrivons instinctivement. L'instinct ne serait donc que de l'intelligence accumulée. Au point de vue physiologique, on peut admettre que le courant nerveux correspondant à un acte donné se canalise en quelque sorte ou, si l'on préfère, se trace sa voie comme un sentier que battent dans un champ labouré les pieds du passant toujours imprimés au même endroit, et qu'ainsi canalisé et régularisé il passe sans ébranler la région supérieure du cerveau,

la couche grise où l'on s'accorde à placer le siège de la conscience.

La doctrine sensualiste de la connaissance a reçu à son tour un complément précieux par l'observation des faits relatifs à l'hérédité. Les idées dites innées ne seraient, à ce compte, que l'observation ancestrale condensée, accumulée et transmise par la génération. La logique rentre ainsi dans la psychologie positive ou physiologique.

Mais c'est surtout la conception de la morale qui subit une grande et féconde transformation. Là où l'ancienne philosophie disait voix de Dieu dans la conscience, loi dictée à l'homme par son créateur ; là où Kant, de son côté, après avoir reconnu le caractère de l'obligation morale, se bornait à cette constatation et se refusait à aller au delà, la philosophie expérimentale croit pouvoir faire un pas de plus. Il est deux points que personne ne contestera : l'un est ce caractère d'ordre, d'obligation, que revêt le devoir et que Kant a si vigoureusement marqué ; l'autre est que l'ensemble des devoirs, — plus particulièrement des devoirs sociaux, — n'est que l'indication de la conduite qui convient à l'homme dans la société et dans le monde où sa naissance le place. Il y a donc là deux choses à considérer : 1° un ensemble de devoirs qu'un observateur intelligent pourrait déduire de l'étude du monde, et en particulier de l'étude de la société humaine et des conditions nécessaires à son fonctionnement ; 2° la manière très spéciale, *sui generis*, dont ces devoirs se présentent à l'homme, à savoir ce caractère d'obligation relevé à juste titre par le spiritualisme.

Le premier fait s'explique aisément si, renonçant à l'individualisme du XVIIIe siècle, nous considérons la société comme un groupe naturel, nécessaire, dont l'individu est un membre. Les lois du corps social, voilà les lois de la morale. D'autre part, — et ceci vise le caractère obligatoire de la loi morale, — ces lois sociales, lois de l'action, se sont imprimées très rapidement et dans la conscience, — expression empruntée à la face interne du sujet, — et dans le cerveau, — expression empruntée à sa face externe ou matérielle ; — elles sont devenues instinctives, et elles se produisent précisément avec ce caractère impératif qu'af-

fectent les actions nécessaires à la vie de l'individu et du groupe.

Cette explication des faits de conscience n'est point fataliste. Fatalisme exprime l'état d'une personne qui, en dépit de son sentiment intérieur, est contrainte par une force externe à une action qu'elle ne veut pas. Une semblable théorie est simplement déterministe. En cela, elle s'accorde avec les résultats les plus avérés de la science. Dans la série des actions physico-chimiques, personne ne conteste plus la loi de causalité ou de continuité. Dans la série biologique, dans l'action et la réaction des cellules vivantes dont le jeu constitue le végétal et l'animal, on ne prétendra point davantage que le résultat final atteint ou à atteindre ne sorte de l'évolution réglée des éléments mis en jeu. Si nous nous transportons sur le domaine de la vie vue du dedans, — sur le domaine de l'activité intellectuelle, — le déterminisme admis en matière physique entraîne par correspondance la même reconnaissance pour la face spirituelle de l'être vivant. C'était le résultat auquel l'analyse des actes dits volontaires, poursuivie en dehors de toute considération des fonctions cérébrales, avait déjà mené maint observateur, dans le camp même des spiritualistes.

Ce déterminisme est-il attentatoire aux idées de liberté et de responsabilité? En aucune façon, car l'homme se détermine *soi-même;* c'est en *soi* qu'il puise les motifs de sa décision et de son action. Sur ce point encore, il ne rompt pas avec les lois constitutives de la vie, qui se retrouvent à tous les degrés de l'échelle. Tout être vivant, en effet, est un être qui puise en lui-même les raisons de son action, action qui, dans les végétaux et chez la plupart des animaux, se concentre sur les besoins de conservation de l'individu et de l'espèce et, chez l'homme, prend un développement, une variété, une richesse inouïes. Le caractère fondamental en est-il altéré pour cela? En aucune façon. Je délibère, c'est-à-dire que je pèse mes motifs ou mes mobiles. Le choix fait, ou constatation faite du plus fort, j'agis en son sens. La possibilité du choix n'existe à ce compte que dans l'incertitude de la valeur relative des mobiles.

Nous sommes donc libres, puisque nous nous déterminons nous-mêmes, et nous sommes également responsables de tout

acte commis librement, en connaissance de cause et en dehors de toute contrainte extérieure. On n'est pas coupable, né par conséquent punissable, parce qu'on aurait *pu* faire autrement qu'on a fait, mais parce qu'on a accompli librement et volontairement une action mauvaise. La notion de la responsabilité, du moment où l'activité morale est la résultante immédiate de notre composition particulière, du moment où elle consiste en une série de solutions et d'actions déterminées, d'abord par cette composition première, puis par les influences que nous subissons et les circonstances que nous traversons, subit, à son tour, un élargissement. Elle cesse d'être étroitement individuelle pour devenir en même temps sociale et nationale, humaine enfin.

Les pages qui précèdent contiennent la substance du résumé que j'avais tracé à l'usage des auditeurs de la séance de rentrée de la Faculté protestante. Je n'y visais ni un système, ni un écrivain déterminés ; j'exposais d'une façon personnelle ce que mes réflexions et mes travaux m'avaient amené à considérer comme constituant le résultat le plus net d'une philosophie expérimentale qui, « après avoir reconnu la capacité de l'esprit humain à saisir ce qui tombe sous les catégories du temps et de l'espace, entreprend l'étude de la marche actuelle de l'univers, de ce qu'on peut appeler le fonctionnement de l'ensemble des choses et tout particulièrement du fonctionnement de l'esprit humain ».

Arrivé à ce point, et surtout dans une enceinte théologique, je ne pouvais m'arrêter. Il fallait indiquer quelle attitude l'admission de tels résultats nous engage à prendre sur la question du principe des choses, autrement dit relativement à l'idée de Dieu. Je m'en expliquai avec brièveté, mais aussi nettement que sur les points précédemment touchés. Je cite mes propres termes, parce qu'ils ont servi de thème à des protestations, dont les auteurs se seraient sans doute épargné une bonne partie s'ils s'étaient donné la peine de se rendre compte de ma pensée :

De l'étude du monde inorganique ou vivant, se dégage l'idée d'ordre, de force et de loi. Je ne vois pas pourquoi nous n'embrasserions point ces idées d'ordre, de loi et de force, sous le nom de Dieu. Pouvons-nous aller plus loin

sur ce terrain et affirmer une direction du monde telle que celle d'un être intelligent, analogue à nous, en un mot une Providence? J'en doute, et je vous livre les motifs de mon hésitation. Le monde des vivants, comme l'a établi Darwin, offre le spectacle d'une lutte dans laquelle chacun s'efforce de triompher de son voisin, qui est un rival; dans cette mêlée des espèces, la victoire est aux mieux douées. Une telle constatation n'a certes rien d'incompatible avec la pensée d'une direction consciente, si, de la confusion du combat, les espèces supérieures surgissent par une ascension naturelle. Les sacrifices innombrables que suppose la lutte sont donc au profit du mieux, du progrès. Mais voici que des représentants éminents de l'espèce la plus haute, des hommes du plus grand talent, appelés à exercer la plus bienfaisante influence sur leurs semblables, succombent tout jeunes à une fièvre pernicieuse ou typhoïde, c'est-à-dire sont sacrifiés au bien-être de germes misérables, d'infimes microbes, destructeurs stupides de l'intelligence et de la vertu les plus hautes. J'avoue que cela me trouble. Ce qui me trouble aussi, c'est ce que j'appellerai des *prises d'écharpe*. Une tuile détachée d'un toit jette à terre et tue un homme distingué; une vague le submerge. Autant la mort me paraît naturelle quand elle termine une existence remplie, autant cette intrusion brutale du monde inorganique dans les hautes sphères de l'activité intellectuelle du vivant me déconcerte. Je n'aperçois donc l'harmonie, ni dans l'évolution du monde inorganique dans ses rapports avec la nature organisée, ni dans l'évolution de l'ensemble des êtres vivants par rapport entre eux. Et puis, que penser de cette fin assignée au monde organisé, dans un nombre plus ou moins grand de siècles, par le refroidissement de la terre? Donc, l'ascension du vivant vers l'intelligence et la moralité, vers l'équilibre social le plus haut dont il est capable, serait brisée dans un temps donné par un défaut d'entente entre les exigences de la nature inorganique et de la nature organique. Je n'ose, devant ces considérations, prononcer le mot de direction consciente; je constate une tendance du vivant à s'élever, à se perfectionner. Mais, que ce progrès puisse être considéré scientifiquement comme la fin voulue du monde, non, encore une fois, je ne me résous pas à le déclarer.

Je prétendais, en conséquence, qu'une philosophie sage doit « se réserver » sur la question des causes finales ; que ni l'observation ni l'expérimentation n'engagent à assurer que la combinaison première des éléments cosmiques ait « été faite de telle façon que, par évolution naturelle, telle fin déterminée en résultât ». Je disais aussi que, de « l'immanence du principe divin », nous n'étions pas autorisés à conclure à sa « transcendance », parce que nous considérions « de telles hypothèses comme situées en dehors du champ de la recherche rationnelle, comme condamnées par la nature même du sujet qui les conçoit ».

Ces conclusions sont bien celles d'une philosophie à la fois critique et expérimentale, qui se garde de suivre le spiritualisme ou le matérialisme classique sur le terrain de la métaphysique, c'est-à-dire de l'imagination. Savoir moins, mais savoir mieux, voilà la devise qui convient aux tendances modernes, prêtes à répéter le mot dont M. de Pressensé fait l'éloge quand M. du Bois-Reymond l'adresse comme un avertissement aux matérialistes : *Ignoremus;* mais dont il oublie, ainsi que tous ceux qui pensent comme lui, de se faire l'application à lui-même.

Je remarquais que, si ce mouvement était destiné à se propager, il aboutirait dans le champ de la philosophie à « une révolution analogue à celle qu'a subie la théologie (protestante) qui, elle aussi, attaquée dans ses constructions dogmatiques, ne trouve de preuve décisive à opposer à la critique que dans l'existence même de la foi religieuse et dans les effets de cette foi au sein de la communauté chrétienne ».

Quelle sera donc l'attitude du protestantisme à l'égard des tendances expérimentales qui prévalent aujourd'hui ? — Ces tendances n'isolent pas le principe des choses du monde considéré comme son œuvre et sa constante manifestation ; elles ne brisent pas l'unité de la personne humaine; elles affirment qu'elle est solidaire d'un corps plus vaste, à la vie duquel elle participe, — trois points que niait le spiritualisme classique et qui sont loin d'être indifférents à la religion. Est-ce à dire que la théologie des églises de la Réforme doive jeter par-dessus bord une philosophie pour laquelle elle nourrissait jusqu'à présent une sympathie avouée, et lui substituer dans son estime celle qui se dégage des travaux les plus récents ? Nullement. Ce que nous lui demandons, c'est deux choses seulement : d'une part, de manifester son respect pour « un des efforts les plus beaux, les plus soutenus et les plus sagement dirigés, qui aient été faits depuis l'antiquité pour grouper systématiquement les éléments de la connaissance du monde où nous vivons »; de l'autre, d'en tenir le plus grand compte dans l'élaboration de son système propre.

Autre est, en effet, la tâche de la philosophie et la tâche de la religion. A l'une, « l'étude rationnelle du monde et de sa

marche présente »; à la seconde, la mission, « à la fois pratique et idéale, de réconcilier l'homme avec sa destinée dans le monde, c'est-à-dire avec le principe qui régit le monde, avec Dieu ». Si l'on venait à craindre que l'humanité ne fût bientôt amenée à déserter la seconde de ces tâches pour la première, je rassurais mes auditeurs en leur rappelant que la préoccupation scientifique, nullement incompatible d'ailleurs avec la préoccupation religieuse, ne pourra jamais être le lot que d'un petit nombre, tandis que les besoins religieux répondent à des sentiments autrement profonds et autrement répandus, dont la disparition n'est point à supposer, tant s'en faut. J'affirmais donc la place de la religion chrétienne et spécialement du protestantisme au sein des sociétés modernes. « Respectez, disais-je à nos étudiants qui se destinent à la carrière pastorale, respectez le domaine de la recherche indépendante, telle qu'elle se montre en dehors des Églises ; mais rendez-vous surtout compte que les besoins que vous avez charge de satisfaire ne sont pas les mêmes que ceux de la philosophie. Car, — et ce sera là mon dernier mot, — une religion qui se proposerait avant tout d'être rationnelle cesserait bien vite d'être une religion. »

## III

Des deux manifestations récentes du protestantisme français sur le terrain philosophique, que nous nous proposions d'étudier, la première, celle qui aboutissait à une fin de non-recevoir absolue vis-à-vis des tendances critiques, expérimentales, évolutionnistes, a reçu, nous l'avons dit, un accueil chaleureux. La seconde, qui soutenait la thèse contraire, ne pouvait évidemment point s'attendre au même traitement. Son auteur savait qu'il s'attaquait à de vieilles habitudes, et il n'imaginait point les voir céder du coup devant sa parole. Il se flattait cependant de ne point faire une œuvre inutile en introduisant avec franchise, devant la représentation autorisée du protestantisme libéral, une thèse grave dont il voyait méconnaître l'importance ; il pensait provoquer la réflexion et la discussion, et, par suite, travailler

au progrès et à l'élargissement des idées. Son espoir a été déçu. Ses déclarations lui ont valu tout le contraire de la part de ses collègues, à savoir : un procès de doctrine dont sa démission des fonctions de l'enseignement a été la conséquence (1).

De cette différence, de cette opposition d'attitude, on est tenté de conclure qu'entre le protestantisme et les tendances de la pensée moderne, il ne saurait y avoir rien de commun.

Cette conclusion n'est cependant point la nôtre. On risquerait de juger trop sévèrement, soit le protestantisme dans son entier, soit les éléments libéraux qui existent dans son sein, si on l'accusait d'un parti pris violent contre la pensée indépendante. Il faut tenir compte des circonstances particulières qu'il traverse. Déchiré depuis de longues années par des luttes intérieures, il y a perdu l'habitude d'envisager les questions en elles-mêmes, et les juge trop volontiers au point de vue des conséquences immédiates qu'elles peuvent entraîner pour lui. Le parti libéral, tout particulièrement, auquel incombe la tâche de faire pénétrer dans le protestantisme les conquêtes de l'esprit moderne, a été menacé jusque dans son existence par les mesures les plus graves, et les besoins de la défense ont absorbé sa préoccupation. Ces besoins ont même déterminé dans son sein, en ces dernières années, un mouvement de recul, dirai-je, ou de concentration, qui le rend extrêmement timide en présence des hardiesses de la pensée. Nul doute que, lorsque ces circonstances se seront améliorées, les soucis intellectuels ne lui reviennent ainsi que le sentiment de l'indépendance philosophique. La sincérité de mes déclarations a saisi la gauche du protestantisme comme une douche d'eau froide ; sans regarder ailleurs, elle n'a songé qu'à se prémunir contre cet assaut inattendu, fût-ce au prix de mesures qui la mettaient en contradiction avec son passé.

Qu'on ne considère donc point le protestantisme comme résolu à se séquestrer des influences qui prédominent dans les cercles indépendants. Il a, en France, à remplir un rôle élevé,

(1) J'avais été, en 1877, lors du transfert de la Faculté de Strasbourg à Paris, chargé par le ministre de l'instruction publique du cours d'histoire de la philosophie avec le titre de maître de conférences.

quoique modeste. Représentant de grandes traditions de religiosité et de moralité, illustre par son passé, respectable dans le présent par son zèle pieux et ses œuvres charitables, rien ne s'oppose à ce qu'il reconnaisse dans les travaux de la pensée moderne une force incontestable et adopte ceux de leurs résultats qu'il ne jugera point incompatibles avec ses traditions.

Pour ma part, c'est dans l'intérêt même de mon pays que je souhaite un rapprochement entre ces deux puissances : la libre-pensée et la religion; l'une répondant aux besoins de la raison, l'autre à des besoins d'une autre nature, qui ne semblent pas devoir être déracinés de sitôt de l'âme humaine, soutenus qu'ils sont par le prestige d'antiques traditions, — ceux du sentiment, de l'imagination, de la « foi ». Le divorce entre des hommes qui recherchent avec le même dévouement l'amélioration morale du grand nombre me semble au plus haut point funeste dans la crise sociale et politique où nous sommes engagés depuis la fin du siècle dernier, et dont il ne semble pas que celui-ci doive voir l'achèvement. Protestant par naissance et par éducation, libre-penseur par réflexion, malgré la réprobation qui a accueilli ma tentative pour rapprocher la religion de la raison, je persiste à croire que cette tentative était bonne, et je ne renonce pas à la renouveler. Sur le terrain des églises protestantes, en particulier, j'attends beaucoup de l'avenir, le jour où les préoccupations du présent auront cessé d'absorber toute l'attention des hommes qui sont à leur tête.

Maurice VERNES.

# CHEZ LES SLAVES MÉRIDIONAUX

## BELGRADE, LE DANUBE ET LA SERBIE (1)

Il y a quinze ans que j'ai visité Belgrade pour la première fois. C'était en 1867, au lendemain de l'évacuation des forteresses serbes par les Ottomans; la Serbie si longtemps opprimée commençait enfin à respirer grâce à l'heureuse et sage politique du prince Michel. Les patriotes se plaisaient à nourrir « de longs espoirs et de vastes pensées ». Ils considéraient leur pays comme le Piémont des Slaves méridionaux; ils voyaient déjà la Bosnie, l'Herzégovine, la vieille Serbie, groupées autour de lui, la défaite de Kosovo vengée, l'empire du tsar Douchan reconstitué. Je partageais ces illusions. Pendant la dernière guerre, j'avais suivi avec un intérêt ému les épreuves par lesquelles la principauté avait dû passer pour s'émanciper de la tutelle ottomane et devenir un royaume indépendant. La plupart des amis que j'avais quittés en 1867, les uns étudiants, les autres débutant à peine dans la vie politique, étaient devenus à leur tour des hommes d'État. Je me réjouissais de les revoir, de constater avec eux le progrès accompli, de mesurer l'espace qui leur reste encore à parcourir. Je suis arrivé les mains pleines de sympathies et d'illusions; je suis parti affligé et je dirai presque désenchanté. Est-ce la faute des circonstances? Serait-ce que l'âge mûr apporte avec lui un esprit morose que ne connaît point la jeunesse? C'est une question à laquelle le lecteur impartial pourra peut-être mieux répondre que moi.

(1) Voir la *Nouvelle Revue* du 15 décembre 1882 et du 1er février 1883.

# I

J'ai décrit autrefois la ville de Belgrade telle qu'elle m'est apparue au lendemain de l'évacuation des forteresses par les musulmans (1). Je l'avais quittée chef-lieu d'une principauté vassale ; je l'ai retrouvée résidence d'un roi et capitale d'un État indépendant. Je dois reconnaître qu'elle a fait quelques efforts pour se mettre à la hauteur de sa nouvelle fortune. Le quartier turc, le *Dortjol,* avec ses maisons louches et ses ruelles étroites, a presque entièrement disparu. J'ai cherché en vain les ruines monumentales du palais où avait naguère habité le prince Eugène et celles de la grande mosquée turque, la Battal-Djamia. Tout cela n'est plus. Les autres mosquées, qui donnaient à Belgrade une physionomie orientale, ont été rasées. Deux seulement subsistent encore : l'une, entretenue par le gouvernement, pourvoit aux besoins spirituels des voyageurs musulmans ; l'autre, — ironie amère du destin ! — sert à fabriquer le gaz du théâtre national. Les derniers restes de l'enceinte fortifiée ont également disparu; les débris des portes (Kapia) ont été nivelés; Belgrade a maintenant comme Paris son boulevard (Chanats, de l'allemand Schanze) sur lequel on commence à élever des constructions élégantes. La plupart des ambassades y ont établi leur hôtel. Je regrette les consulats dont les pavillons arborés aux grands mâts flottaient naguère si gaiement au soleil.

La nouvelle rue du prince Michel, droite, flanquée de trottoirs et presque pavée, est bordée de maisons à plusieurs étages et de magasins à l'européenne; ils sont ornés d'enseignes cosmopolites dues au pinceau d'artistes indigènes : Au Viennois, Au Parisien. Je ne donnerais ni l'un ni l'autre pour un type de suprême distinction. Dans ces magasins modernes le système métrique et la monnaie décimale sont désormais en usage. En ces pays lointains, le nom du mètre et de ses subdivisions a une douceur toute particulière pour des oreilles françaises. Le dinar

(1) Dans mon livre *le Monde slave.* Paris, 1872.

(franc) et le décime ont heureusement remplacé l'effroyable anarchie monétaire, roubles, ducats, piastres, contre laquelle se débattait jadis l'étranger effaré. A vrai dire, les négociants serbes ne sont pas encore faits à ce progrès. Ils se servent bien de la monnaie nouvelle, mais ils persistent à compter en piastres. Faut-il s'en étonner quand on voit nos paysans, dans certaines provinces, rester encore fidèles aux vieux noms d'écus et de pistoles ?

L'esplanade qui précède la forteresse, le Kalimegdan, naguère témoin de sanglantes exécutions, a été planté d'arbres et constitue un agréable jardin de ville où la population oisive vient respirer, le soir, l'air frais du Danube. Le Konak du prince, devenu trop étroit pour la royauté serbe, est en train de se transformer en un palais grandiose. Sur la place, où la statue du regretté prince Michel a été récemment inaugurée, un théâtre permanent a été élevé. Nous voilà loin du temps où la Thalie serbe abritait ses pénates errants dans des granges ou dans des hangars. Je me rappelle avoir assisté autrefois à la représentation d'un grand drame intitulé *Miloch ou la Délivrance de la Serbie.* On y voyait des voïvodes, des heidouques, des raiahs, des pachas, des nizams. « Il y aura, avait dit l'affiche, une scène avec des décors. » Tout ce monde épique s'agitait dans un espace de trente mètres carrés. Les coulisses étaient figurées par des paravents derrière lesquels Turcs et Serbes dissimulaient à grand'peine leur stature héroïque. Aujourd'hui Belgrade possède un vrai théâtre, une vraie troupe. Les acteurs se recrutent en grande partie parmi les Serbes de la Hongrie. Le public se passionne et ne dédaigne point les allusions politiques. Une représentation de *Rabagas* a été dernièrement le sujet d'une véritable émeute; les jeunes gens croyaient que Sardou avait voulu rendre ridicules les chefs de l'opposition indigène : Rabagas n'était plus Gambetta, c'était M. Ristitch !

Voici encore un progrès fort louable, surtout en Orient. Les rues ont reçu des noms, et les maisons des numéros. On les a même appliqués d'une façon fort ingénieuse. Chaque maison a été ornée d'une petite plaque en fonte indiquant le nom de la rue et le numéro. Précieuse innovation pour l'étranger ! Malheu-

reusement, l'édilité a fait badigeonner de blanc toutes les plaques, qui sont devenues aussitôt illisibles. Personne n'en tient compte et je pourrais citer tel habitant qui ignore absolument la dénomination officielle de sa rue. Si vous demandez où est située telle *oulitsa* (c'est le mot serbe officiel), le passant riposte invariablement par le mot turc de *sokak*. Si, du moins, le touriste avait un plan à son service! Mais le seul qui existe est en quatre feuilles grand-aigle et vraiment trop peu portatif. Au bout de quelques jours, j'ai renoncé à courir après mes amis et j'ai attendu patiemment qu'ils vinssent me chercher dans mon hôtel. Grâce à Dieu, Belgrade offre au voyageur une hospitalité suffisamment confortable. Ce qu'elle ne lui offre point, par exemple, c'est une poste restante bien organisée. J'ai vu, de mes yeux, un employé me déclarer que rien n'était arrivé à mon nom, et cela lorsque je reconnaissais sur les rayons un paquet de livres qui m'était destiné. J'ai entendu à ce sujet, dans les bureaux des légations, des plaintes sérieuses et dont l'administration serbe devrait bien tenir compte. La poste serbe fait presque regretter l'ancienne poste autrichienne, qui avait la réputation — méritée ou non — de lire les dépêches, mais qui du moins les remettait exactement.

Tout en constatant avec sympathie les progrès accomplis, un peu lentement peut-être, mais au milieu du tumulte des guerres extérieures et des convulsions politiques, il faut signaler tous ceux qui restent encore à réaliser. Belgrade n'a point de quai sur la Save, et la berge mal pavée où abordent les voyageurs est vraiment trop primitive. On s'étonne de ne pas rencontrer un système d'éclairage conforme aux besoins de la civilisation moderne. Il est singulier qu'on n'ait pas encore établi une usine à gaz dans une capitale commerçante dont la population, suffisamment agglomérée, est certainement supérieure à trente mille âmes. Les optimistes se consolent, il est vrai, en pensant qu'on débutera tout à coup par l'éclairage électrique. Le pavage, sauf dans une ou deux rues privilégiées, continue à ne justifier nullement ce nom grec de *kalderma* (kalos dromos, la belle route!) que la tradition byzantine a légué à l'idiome serbe.

D'ici à deux ou trois ans, Belgrade, qui n'est encore acces-

sible que par les voies fluviales, sera définitivement rattachée à l'Europe par le chemin de fer. J'ai visité sur les bords de la Save le vaste chantier où notre compagnie de Fives-Lille achève le grand pont de fer qui réunira prochainement l'Autriche à la Serbie. Deux locomotives courent déjà le long du fleuve et ballastent la voie. Non loin de Belgrade, on commence à percer des tunnels. Le royaume tout entier est couvert d'ingénieurs qui plantent des jalons et relèvent des niveaux. Bientôt Belgrade sera reliée à Pesth et à Vienne, à Sofia, à Salonique, à Constantinople. Elle deviendra une des grandes étapes du transit international. Il faut qu'elle s'apprête à jouer dignement le rôle de ville européenne. En attendant que le royaume soit traversé de part en part par la voie ferrée, on a du moins organisé quelques lignes postales. Une diligence, fort primitive d'ailleurs, franchit en vingt-quatre heures les 300 kilomètres qui séparent Belgrade de Nich. Dans la plupart des provinces, on voyage encore à cheval ou en voiture particulière.

## II

Il faut espérer que, le jour où les railways auront définitivement pénétré en Serbie, le gouvernement serbe renoncera à des vexations policières qui ne se retrouvent plus nulle part en Europe, pas même chez ces pauvres Turcs, pas même en Russie. Le voyageur qui débarque à Belgrade est d'abord tenu d'exhiber son passeport. C'est là une formalité qui n'est plus guère en usage dans les pays civilisés, sauf en Russie et en Turquie. Si la Serbie tient à se distinguer d'eux, c'est son droit et il n'y a rien à dire. Ce qui est plus grave, c'est ceci. Le passeport est remis à un gendarme qui happe le voyageur sur la passerelle même du bateau, sans lui donner le temps de se reconnaître. Il est expédié à la police serbe, qui ne le rend pas à son propriétaire, mais l'envoie à la légation compétente, où vous êtes libre d'aller le réclamer le lendemain ou même vingt-quatre heures après. Vous arrivez à Belgrade le samedi soir à cinq heures ; vous comptez y dîner et repartir immédiatement

pour Nich ou Kragouievats; impossible, votre passeport est confisqué. Le lendemain dimanche, la légation n'est pas ouverte. Le lundi matin, vous courez à la chancellerie ; mais comme elle était déjà fermée le samedi soir, votre passeport n'y est point encore arrivé. Total, quarante-huit heures d'internement à Belgrade. Les Serbes, auxquels je signalais non sans indignation cet abus de leur gouvernement, paraissaient fort étonnés. Ceux qui n'avaient jamais quitté le pays trouvaient la chose toute naturelle ; ceux qui avaient vécu en Europe ne s'apercevaient point de la différence. D'aucuns cherchaient à justifier leur administration.

— Notre pays est trop petit, disaient-ils ; si nous le laissions ouvert à tout le monde, nous serions envahis par les aventuriers de tous les pays. Nous avons subi des convulsions politiques ; la dynastie régnante des Obrenovitch a longtemps eu à craindre les complots de la dynastie tombée des Karageorgevitch. Il faut bien prendre ses précautions.

En vérité, ces précautions sont prises d'une singulière façon ; le gendarme chargé de recueillir les passeports ne connaît aucune langue étrangère et d'ailleurs ne les lit même pas. On lui remet un papier plié en quatre, une note quelconque, et le tour est joué. Mon ami M. Jireczek, qui a visité Belgrade en 1874, raconte ceci : « J'ai vu, dit-il, dans un consulat, un monceau de notes de restaurant, de récépissés postaux, de laissez-passer de bétail, de quittances et autres documents du même genre, qui avaient été remis par des étrangers au gendarme ; il ne savait pas lire et prenait pour un passeport tout ce qui portait un timbre ou un cachet (1). » Ceci était écrit en 1875. Les choses n'ont pas changé depuis, si j'en crois les témoignages que j'ai recueillis dans certaines chancelleries. Le procédé est vexatoire, mais en revanche absurde, puisqu'il ne peut en aucune façon empêcher les gens suspects d'entrer dans le royaume.

Je sais des étrangers que leurs affaires appellent fréquem-

(1) Le témoignage de M. Jireczek est peu suspect de malveillance. Il est, comme je crois l'être moi-même, un ami dévoué de la Serbie. Mais le premier devoir qu'impose la sympathie pour un peuple, c'est de lui dire franchement ses défauts.

ment à Semlin, de l'autre côté du Danube; ils sont obligés, pour assurer la liberté de leurs mouvements, d'avoir un jeu de trois ou quatre passeports. Que mes amis serbes prennent la peine d'aller chez leurs voisins, en Bulgarie, en Roumanie, en Roumélie, dans des États aussi petits et plus récents que le leur, ils ne trouveront nulle part ces chinoiseries grotesques, véritables inventions de pachas en délire. Ce n'est vraiment pas la peine d'envoyer chaque année des jeunes gens étudier à Vienne, à Heidelberg, à Paris, pour qu'ils rapportent chez leurs compatriotes des idées aussi saugrenues en matière de police et d'administration.

Je cherche tous les moyens possibles d'excuser mes amis serbes. J'avais supposé que peut-être leurs procédés étaient provoqués par des procédés analogues de leurs voisins d'Autriche. Un beau matin, j'allai à Semlin tout exprès pour vérifier la chose. Pas le moindre gendarme sur le ponton autrichien; on m'a laissé entrer dans Semlin et en sortir, sans daigner même s'informer de mon identité. Cette grande villasse ne mérite guère d'ailleurs d'être visitée. Je ne sais où Lamartine avait l'esprit quand il a écrit qu'elle lui était apparue « avec toutes les splendeurs de l'Orient ».

Il n'est pas aisé d'entrer en Serbie, —par Belgrade du moins, — même pour les honnêtes gens qui ont un passeport; il n'est pas plus commode d'en sortir. Le voyageur qui prend les bateaux de la Compagnie autrichienne, fût-ce pour aller à Semlin, doit : 1° présenter son passeport à la police serbe; 2° payer un droit fixe de 35 centimes; 3° remettre le récépissé de ces 35 centimes au gendarme qui l'attend sur la passerelle; 4° soumettre ses bagages à la visite de la douane autrichienne établie sur le ponton, et cela quand même il n'irait point en Autriche. Examinons un peu en détail ces formalités. Le visa des passeports à la sortie de la frontière ne se pratique plus aujourd'hui que dans un seul État, la Russie. Mais la Russie autocratique traîne après elle deux boulets : le polonisme et le nihilisme. La Serbie pourrait assurément choisir de meilleurs modèles. D'ailleurs,

Quand sur une personne on prétend se régler,
C'est par les beaux côtés qu'il lui faut ressembler.

La seule raison du visa qui m'ait paru vraisemblable, c'est une raison fiscale, assez difficile d'ailleurs à justifier. On m'a proposé diverses explications. Autrefois, les bateaux à vapeur du Danube ne touchaient point Belgrade ; ils restaient à Semlin, sur la rive autrichienne. Il fallait aller les chercher en canot; le gouvernement serbe profitait de ce trafic. Depuis que les paquebots abordent à Belgrade, cette source de revenu est supprimée. On la remplace par une taxe imposée au voyageur. Voulez-vous une autre explication qui ne vaut guère mieux? La Save, comme je l'ai dit plus haut, n'a point de quai. La taxe en question serait destinée à produire les fonds nécessaires pour en construire un. Soit ; mais un gouvernement intelligent trouverait pour la prélever des procédés moins vexatoires. Il suffirait de faire percevoir l'impôt sous forme de surtaxe ajoutée au prix du billet. C'est ce qui se pratique chez nous pour les billets de chemin de fer. Personne en France n'a eu l'idée d'envoyer d'abord chez le percepteur les voyageurs qui veulent aller de Paris à Bougival. En tout cas, l'impôt est hors de toute proportion avec la matière imposée. Une excursion à Semlin coûte environ 1 franc; le voyageur est frappé d'une contribution de plus de 30 p. 100. Il est vrai qu'il ne paye pas plus pour descendre jusqu'aux bouches du Danube. J'aime mieux croire qu'il s'agit d'une simple mesure protectionniste. On veut empêcher les Belgradiens d'aller chercher à Semlin les articles autrichiens qu'ils introduiraient au détriment de la douane dans le royaume. Quoi qu'il en soit, il y a là un abus à supprimer au plus vite. J'ai souvent lu dans les journaux de Belgrade de généreuses tirades sur la liberté et la dignité humaine. Si jamais ceux qui les écrivent sont au pouvoir, voilà pour eux une belle occasion de réformes à accomplir.

Du reste, il semble que tout ait été combiné dans le port de Belgrade pour la plus grande incommodité du voyageur. Après avoir échappé au policier et au gendarme serbe, à peine met-il le pied sur le ponton qu'il tombe aux mains du douanier autrichien. — Mais je ne vais pas en Autriche; je vais à Semendria en Serbie, à Viddin en Bulgarie, à Turn-Severin en Roumanie. — Il n'importe ! Ouvrez vos malles. — Le voyageur, non prévenu de cette formalité, qui arriverait à la dernière heure, se

verrait inexorablement refuser l'accès du bateau. Les personnages diplomatiques ne sont pas même assurés d'échapper à ces vexations. Dernièrement, le ministre de Roumanie à Belgrade s'est vu, *malgré ses passeports*, obligé de laisser fouiller ses bagages. Les douaniers exigeaient de lui un certificat de l'ambassadeur autrichien. Qu'est ceci, sinon le fameux droit de visite naguère réclamé par l'Angleterre et contre lequel l'Europe s'est insurgée à bon droit?

L'Autriche a toujours tenu les Slaves méridionaux en suspicion; elle a longtemps fait contre eux la police du Danube. Le temps n'est pas loin où les capitaines de ses paquebots livraient aux agents de Mithad-Pacha les Bulgares suspects qui naviguaient sous le pavillon de l'empire. Elle garde encore ses habitudes inquisitoriales. Je ne puis croire qu'elle déploie un tel luxe de douaniers uniquement pour empêcher quelques voyageurs de fumer du tabac serbe ou de boire du vin de Negotin à bord de ses bâtiments. Ah ! si les Anglais voyageaient dans ces contrées, comme ils feraient retentir les journaux de leurs doléances ! Ils sont malheureusement fort rares dans ces parages. De Belgrade à Constantinople, je n'en ai pas rencontré un seul.

Le bateau qui part de Belgrade, à six heures du matin, pour le bas Danube arrive la veille au soir sur les dix heures, venant de Pesth. Il dépose les passagers qu'il amène d'Autriche, mais refuse de prendre, pour passer la nuit à bord, ceux qui doivent partir le lendemain matin. Messieurs les douaniers ont besoin de dormir en paix et ne sauraient visiter les bagages à la lueur du pétrole. Force est donc au voyageur de passer la nuit à l'hôtel et de se lever à quatre heures du matin pour remplir toutes les formalités que j'ai indiquées plus haut. Ce que j'admire le plus, c'est le flegme avec lequel les Serbes supportent cette série d'avanies. On parle beaucoup de la liberté du Danube ; elle n'a point de pire ennemie que la *Donaudampfschifffahrtsgesellschaft* (1). On se querelle dans les parlements de Bucharest, de Belgrade, de Sofia. Il y a des blancs et des rouges, des conservateurs et des libéraux. On verse des flots d'encre et des torrents

(1) Compagnie de navigation danubienne.

d'éloquence. Pendant ce temps-là, le noble fleuve, le grand lien des trois États, reste aux mains d'étrangers qui l'exploitent et en font la police. Quand donc Serbes, Roumains et Bulgares sauront-ils s'entendre pour s'émanciper de ce monopole humiliant? On me dit que dans tel de ces trois États il y a des personnages considérables qui ont des actions de la Société danubienne et qui, en luttant contre elle, lutteraient contre leurs propres intérêts. Ce sont là, j'aime à le croire, des bruits calomnieux. Il y a des cas où une spéculation, d'ailleurs indifférente, devient un véritable crime de haute trahison envers le pays.

## III

Belgrade est donc pour le touriste une prison d'où l'on ne sort pas sans l'autorisation de deux ou trois geôliers. Cette prison, à certains moments, prend des allures de bagne. Si je me suis trouvé blessé dans ma liberté, je ne l'ai pas moins été dans le sentiment élevé que j'ai de la dignité humaine. La forteresse de la ville, à peu près inutile aujourd'hui au point de vue militaire, sert de résidence à un certain nombre de forçats. Il y en a, hélas! en tout pays; mais ce qui est le propre de Belgrade, c'est l'exhibition perpétuelle de ces misérables. Ils ne restent pas renfermés dans la citadelle; ils sont employés en ville aux corvées les plus diverses, et on les rencontre sans cesse par escouades, marchant sous la conduite d'un soldat en armes et faisant sonner leurs chaînes sur le rude pavé des rues. La capitale serbe est la seule ville d'Europe où j'aie jamais eu l'occasion de constater cette prostitution quotidienne de la dignité humaine. Que les farouches compagnons de Miloch aient ignoré les délicatesses occidentales, rien de plus naturel. Que leurs descendants, les élèves des Bluntschli, des Faustin Hélie, des Stuart Mill, ne saisissent pas tout ce qu'il y a de dégradant, d'humiliant dans ces lamentables exhibitions, cela m'étonne. Il y a peut-être, en ce moment, à la Faculté de droit de Paris, à l'École des sciences politiques, un étudiant serbe qui sera quelque jour là-bas ministre de la justice. Si ces lignes lui tombent sous les yeux, je

le supplie de les méditer un instant dans l'intérêt de son propre pays. On ne peut pas civiliser tout un peuple en un demi-siècle ; on peut faire disparaître, du jour au lendemain, les marques extérieures de la barbarie.

La vie sociale était naguère presque inconnue à Belgrade ; elle commence à naître aujourd'hui. Il faudra cependant quelque temps encore pour que nos mœurs pénètrent toutes les couches de la bourgeoisie. Vous trouverez en Serbie cette hospitalité patriarcale qui installe l'hôte au foyer domestique, en fait un membre de la famille, une sorte de frère ou d'enfant d'adoption. J'ai joui longuement autrefois de cette hospitalité, et j'ai gardé un souvenir reconnaissant à ceux qui m'en ont fait connaître la douceur. C'était dans une vieille famille indigène qui n'avait jamais voyagé et ne connaissait d'autre langue que le parler national. Mais les salons sont rares à Belgrade, et ne s'ouvrent pas aisément. Les diplomates sont réduits à se recevoir entre eux et forment comme un îlot isolé.

Ces mœurs commencent pourtant à changer, grâce à l'influence de la jeune reine qui préside aujourd'hui la petite cour de Serbie. A moitié russe, à moitié roumaine, elle appartient par ses origines à deux pays où la femme est depuis longtemps émancipée du gynécée oriental. Les réceptions qu'elle a inaugurées dans les salons du Konak apprendront peu à peu aux dames serbes les charmes de cette vie délicate que les Belgradiens ignoraient complètement sous le règne précédent. Les Serbes appelés à représenter leur pays dans les grandes capitales de l'Europe en rapporteront certainement des traditions d'élégance et de courtoisie qu'ils transmettront à leurs compatriotes. Les légations étrangères récemment installées à Belgrade avec tout un état-major de secrétaires d'ambassade exerceront aussi une influence inévitable sur les mœurs des habitants.

J'ai trouvé les Serbes divisés sur toutes les questions de politique intérieure ou extérieure. Je ne les ai vus d'accord que sur un point : leur enthousiasme pour la reine Nathalie. « Avez-vous vu notre reine ? » me demandaient mes interlocuteurs et surtout mes interlocutrices. J'ai le regret d'avouer que je n'ai pas eu l'honneur d'être présenté à sa très gracieuse Majesté.

C'est la première fois que les Serbes ont une princesse vraiment digne de ce nom. Lioubitsa, la femme de Miloch, n'était qu'une héroïque paysanne. Hélène, l'épouse du prince Michel, était hongroise d'origine et ne vivait pas en très bons termes avec son mélancolique époux. La reine Nathalie est jeune, belle, intelligente. Elle réussira certainement à donner à ses sujets une idée de la vie sociale telle qu'elle se pratique à Pétersbourg et à Bucharest, à leur apprendre cet art de recevoir, que l'on peut ignorer même quand on pratique de la façon la plus cordiale les devoirs de l'hospitalité.

Malheureusement ce développement de la vie sociale, si désirable à tous égards, est fortement contrarié par les dissensions politiques qui agitent le pays depuis plusieurs années. Il y a, en Serbie comme en tous pays, des conservateurs et des libéraux; il y a en outre deux partis bien tranchés : d'un côté ceux qui estiment que le rôle de la Serbie n'est pas fini et qu'elle doit travailler sans relâche à s'annexer tous les pays de langue serbe, la Bosnie, l'Herzégovine, la vieille Serbie; de l'autre, ceux qui croient que le développement de la patrie est arrêté jusqu'à nouvel ordre et que le royaume doit se contenter des limites assignées par le traité de Berlin. Les querelles des deux partis, envenimées par les violentes discussions de la presse, ont atteint un degré d'acuité maladive. Dans une petite capitale moins importante que telle de nos sous-préfectures, le contact incessant des adversaires politiques donne lieu à des conflits sans cesse renaissants. Les meilleurs amis brisent d'anciennes relations parce qu'ils sont, les uns libéraux, les autres radicaux. On se traite mutuellement de traîtres et de vendus. Les démarches les plus banales de la vie privée sont interprétées au point de vue des passions du moment.

Je me rappelle à ce sujet un curieux incident qui date de mon premier séjour à Belgrade. Je vivais alors dans une famille serbe qui m'offrait la plus aimable hospitalité. Cette famille se plaisait à me présenter à ses amis et je m'y prêtais d'autant plus volontiers que c'était le meilleur moyen d'étudier à fond la langue et les mœurs du pays. J'avais ainsi été présenté à une famille ....itch, dont le chef était un haut fonctionnaire du mi-

nistère de l'intérieur. A ce moment-là se tenait à Belgrade une réunion de l'Omladina serbe, c'est-à-dire de la jeunesse des écoles (1); j'y assistais naturellement. Après une séance orageuse, le gouvernement crut devoir dissoudre la réunion. Ce fut M. ...itch qui fut chargé de mettre cette mesure à exécution. Elle excita une fermentation générale.

Quelques jours plus tard, un visiteur se présente chez mes hôtes; ils me prient de passer au salon pour voir M....itch. Presque tous les noms serbes se terminent ainsi et l'étranger peut aisément les confondre. Je suis assez myope, et le salon, — c'était au mois d'août, — avait ses jalousies et ses rideaux soigneusement fermés. Je ne reconnais point le visiteur, et la conversation se borne à un échange de banalités. Quelques jours plus tard j'apprends que M....itch est fort mécontent de moi et convaincu que j'ai voulu l'insulter à cause du rôle qu'il a joué dans l'affaire de l'Omladina. Je ne m'étais point rappelé son nom et ne l'avais point reconnu. Lui, s'imaginait de bonne foi que je m'associais aux passions du jour et que j'avais tenu à lui témoigner mon indignation. Une courte explication suffit à dissiper le malentendu.

Lors de mon récent voyage, tel homme politique s'est montré indigné de me voir rendre visite à d'anciens amis actuellement dans l'opposition, plutôt qu'à des inconnus qui se trouvent aujourd'hui au pouvoir. Un haut personnage, que je ne nommerai pas, a cru devoir chercher à m'être désagréable parce que je n'étais pas allé lui présenter mes hommages, alors que j'allais dîner chez son subordonné. Depuis quelques années, avec les chemins de fer et les emprunts serbes, il s'est abattu sur Belgrade toute une nuée de quémandeurs, parmi lesquels on a signalé même quelques aventuriers. Ils n'ont épargné aux gens en place ni les visites, ni les flagorneries. Pour tel homme d'État, la présence d'un étranger, simple observateur, connaissant déjà les hommes et les choses et ne demandant rien à personne, s'exprimant surtout avec franchise, a sem-

(1) L'Omladina (la jeunesse) était une association de jeunes gens qui avait pour objet le développement de la littérature et de la nationalité serbe dans tous les pays habités par les Serbes, notamment dans la principauté et en Hongrie.

blé un phénomène extraordinaire et même désagréable.

Dans ces petites capitales, le rôle de l'étranger doit être des plus réservés. S'il se permet de signaler un abus, il n'est jamais sûr de n'être pas en face de celui qui l'a imaginé ou qui en vit. S'il apprécie un homme public, c'est peut-être en présence de son fils ou de son neveu. Le plus sage est donc de laisser parler les indigènes et de garder un silence religieux. Cette neutralité ne saurait aller cependant jusqu'à faire oublier ou renier de vieux amis qui ont le malheur d'être aujourd'hui dans l'opposition, et qui, demain, reviendront peut-être au pouvoir. « La roue de la fortune tourne, tourne sans cesse sans s'arrêter. Celui qui fut en haut, le voici en bas. Celui qui était en bas, le voici en haut :

Kolo od sriece u okoli
Varteci se ne prestaje
Tko bi gori eto doli,
A tko doli, gori ustaje. »

Qui a dit cela? Le Serbe Gundoulitch, qui ne faisait que mettre en beaux vers un axiome de la sagesse des nations.

## IV

Arrivons à des choses plus sérieuses. Chez ces États nouveaux, ce qu'il faut avant tout étudier, c'est la situation de l'armée et de l'instruction publique; c'est le développement de la force matérielle qui assure l'indépendance de la nation, et celui de la force morale qui prépare son avenir. La Serbie, telle que l'a faite le traité de Berlin, ne compte que deux millions d'habitants. Mais son rôle n'est pas fini. Si vraiment elle doit être le Piémont des Serbes non encore affranchis, elle a une grande étape à parcourir. Si elle manque à son rôle de libératrice, elle n'a plus qu'à devenir une simple province autrichienne. Jusqu'à nouvel ordre elle ne peut pas désarmer. Elle doit entretenir une force militaire considérable, non pas seulement pour défendre ses frontières, mais pour se mettre en

état de les élargir. Il ne faut donc pas s'étonner si son armée absorbe près du tiers de son budget. Elle lui consacre neuf millions cinq cent mille francs.

Le service militaire est rigoureusement obligatoire pour tous les citoyens de vingt à cinquante ans. L'armée permanente ne comprend que les jeunes gens de vingt à vingt-deux ans. Elle présente un effectif très restreint. Elle ne compte que dix bataillons d'infanterie, quatre escadrons de cavalerie, trente-deux batteries d'artillerie. L'armée nationale ou milice (narodna voïska) se divise en deux catégories correspondant, l'une à notre réserve, l'autre à notre armée territoriale. La première comprend cent bataillons d'infanterie, vingt-cinq escadrons de cavalerie; la seconde, cent bataillons d'infanterie et quatorze de cavalerie. Les exercices peuvent durer jusqu'à vingt-cinq jours par an. Au total, en temps de guerre, la Serbie peut mettre sur pied environ cent cinquante mille hommes. Il y a dans cette armée d'excellents éléments. Je ne crois pas cependant qu'elle vaille l'armée bulgare, organisée et disciplinée par des officiers russes. C'est, dit-on, l'impression que le roi Milan aurait remporté de sa récente visite au prince de Bulgarie.

Les Serbes, dans les deux guerres qu'ils viennent de soutenir contre les Turcs, n'ont obtenu que de médiocres succès; ils ont même vu, dans la première, leur territoire envahi et leur capitale menacée. Mais il ne faut pas oublier qu'ils avaient à lutter contre toutes les forces réunies de l'Islam. La Russie leur avait envoyé des volontaires; au fond, sauf quelques exceptions héroïques, ils ne représentaient pas un élément militaire bien sérieux. L'empereur Alexandre II, dans un discours qui a eu quelque retentissement, s'est plu un jour à exalter la valeur des Monténégrins au détriment de celle de leurs congénères serbes. J'ignore quelle arrière-pensée inspirait le monarque russe : je crains qu'il n'ait cédé à un mouvement de mauvaise humeur impolitique. Quoi qu'il en soit, il est souverainement injuste d'exiger les mêmes exploits des Serbes que des Monténégrins. Pour ceux-ci, la guerre est en quelque sorte une industrie nationale; pour les Serbes, peuple essentiellement agricole, elle constitue un état exceptionnel. Leur pays n'est

d'ailleurs pas protégé par des défenses naturelles aussi formidables que celles du Monténégro.

L'armée serbe est actuellement divisée en quatre corps, qui font face aux quatre frontières du royaume. Celui de la Choumadia (chef-lieu du commandement, Belgrade), celui du Timok (Negotin), celui de la Morava (Nich), et celui du Drin (Valievo). Le point le plus faible de cette armée est peut-être l'armement. Il y a bien une fonderie de canons à Kragouievats; mais il n'y a point de manufacture de fusils. Force est donc de faire venir les armes de l'étranger. L'armement de la Serbie est entièrement à la discrétion de sa puissante et jalouse voisine, l'Autriche. En cas de conflit avec elle, il faudrait s'adresser à la Russie, qui pourrait expédier des armes par la voie de Bulgarie; mais le Danube étant fermé, l'expédition se ferait par terre dans des conditions fort défavorables. La Roumanie, la Bulgarie, la Serbie, dont les intérêts sont solidaires, auraient peut-être quelques mesures à prendre pour s'assurer réciproquement contre les dangers d'une invasion. Plus je réfléchis, plus ces trois États me semblent destinés à former un groupe confédéré appelé à peser d'un grand poids sur les destinées de l'Orient. Neuf millions d'hommes, ce n'est pas un chiffre à dédaigner.

L'intérieur du royaume, avec ses massifs de montagnes et de forêts, peut être aisément défendu. En revanche, la capitale est à la merci du premier coup de main ; la forteresse, qui a été si longtemps la clef du Danube, produit encore quelque effet, grâce à sa masse imposante et au large développement de ses bastions; mais ses murs tombent en ruine, et elle ne tiendrait pas devant quelques coups de canon.

La Serbie a été émancipée bien avant la Bulgarie; elle compte aujourd'hui près de soixante-dix ans d'autonomie. Cependant, si l'on comparait les deux États au point de vue de l'instruction publique, du moins de l'instruction primaire, peut-être la supériorité serait-elle du côté des Bulgares. Un professeur de Belgrade, M. Karitch, dans un récent ouvrage (1), apprécie ainsi l'état intellectuel de son pays : « L'instruction

(1) *Srpska Zemlia* (les Pays Serbes). Belgrade, 1882.

publique, dit-il, est chez nous en moyenne fort arriérée, même dans les parties les plus avancées; le nombre des écoles est excessivement restreint. Dans les provinces du Nord, l'école n'est pas fréquentée par la moitié des enfants qui sont en âge d'y aller. En remontant vers le Midi, cet état de choses empire de plus en plus. Il y a de grands espaces où l'on ne trouve pas une école ; on ne rencontre que des illettrés, sauf les popes et les moines. Encore leur instruction mérite-t-elle à peine ce nom. »

Voilà, certes, un tableau peu flatté. Comment expliquer cette infériorité des Serbes vis-à-vis des Bulgares ? Sans doute par ce fait qu'ils ne sont pas, comme leurs voisins, en contact avec les populations helléniques. D'ailleurs, ainsi que nous le verrons plus loin, les Serbes ont une supériorité marquée en ce qui concerne l'enseignement secondaire et supérieur. Il ne faut pas oublier que sous la domination ottomane il n'y avait d'autres écoles que celles des popes ou des moines. Le grand libérateur du pays, Miloch Obrenovitch, ne savait ni lire ni écrire. Un de ses principaux auxiliaires, le protopope Nenadovitch, qui fut chargé de diverses missions diplomatiques à Vienne, à Varsovie, à Moscou, raconte naïvement dans ses curieux mémoires (1) comment se fit son éducation :

« Mon père, dit-il, me remit jeune encore aux mains de notre pope pour qu'il m'apprît à lire. Je commençai d'épeler dans un abécédaire de Moscou dont les lettres initiales étaient imprimées en rouge. Le pauvre pope m'instruisait comme on l'avait instruit lui-même. En ce temps-là, — il s'agit de la fin du XVIIIe siècle, — personne en Serbie n'avait l'idée de ce que pouvait être une école. Quiconque voulait apprendre quelque chose devait aller chez le pope ou au monastère. Les élèves pauvres étaient tenus de servir ou de soigner les chevaux ; mais on s'y résignait volontiers pour apprendre quelque chose. En ce temps-là, il n'y avait chez nous d'hommes considérés que les knezes (maires), les popes, les moines et les pandours. J'appris ainsi à lire chez le pope Stanoïé ; je commençais à lire le calen-

(1) *Memoare Prota Nenadovitcha.* Belgrade, 1867.

drier et je savais distinguer les fêtes. Et les bonnes femmes disaient à ma mère : « Tu es bien heureuse, sœur, d'avoir un fils si savant, qui peut t'indiquer les fêtes et te préserver du péché qu'on commet en travaillant les jours défendus. »

La statistique de l'enseignement, publiée en 1876 à Belgrade par M. Bogolioub Iovanovitch (1), donnait pour la principauté un total de 507 écoles primaires. L'auteur ne se dissimulait pas que son pays occupait à ce point de vue un des derniers rangs en Europe. Mais ce qui le préoccupait le plus, c'était moins le petit nombre des écoles que la valeur médiocre des instituteurs. « Ils n'embrassent leur profsesion, écrit-il, que comme pis aller, et la quittent dès qu'ils en trouvent une autre. » M. Iovanovitch nous apprend que sur cent recrues on n'en comptait alors que quinze sachant lire et écrire. C'est là sans doute un chiffre médiocre. Une élévation de 0 à 15 p. 100 en un demi-siècle constitue cependant un progrès considérable. D'après M. Iovanovitch, le nombre des écoles s'accroissait de 10 environ par an. Cette proportion paraît s'être maintenue. M. Karitch accuse pour 1882 un chiffre de 600 établissements primaires. Il faut tenir compte ici de deux faits importants : d'une part, les dommages subis par la Serbie pendant la dernière guerre ; d'autre part, l'accroissement de population résultant de l'acquisition des arrondissements de Nich et de Pirot.

En somme, la Serbie possède aujourd'hui une école primaire pour trois mille habitants. Un dixième seulement des enfants frequentent l'école. Ce chiffre paraît en contradiction avec la proportion de 15 p. 100 conscrits lettrés que j'ai citée plus haut ; mais l'annexion des provinces enlevées à la Turquie a nécessairement fait baisser le niveau moyen de l'instruction publique.

Moins hardie que la Bulgarie, récemment émancipée, la Serbie n'a pas encore songé à proclamer le principe de l'obligation. J'ai assisté, pendant mon séjour à Belgrade, à un congrès d'instituteurs et d'institutrices. Ils m'ont paru sérieux et intelligents ; mais c'était évidemment une élite. L'instruction des filles est, bien entendu, très inférieure à celle des garçons.

(1) *Statistika Nastave oo Knejevini Srbiji.* Belgrade, 1876.

Le ministre actuel de l'instruction publique, M. Stoïan Novakovitch, a eu l'heureuse idée de créer pour son département un organe spécial : le *Prosvetni Glasnik*. Ce recueil renferme des documents statistiques, des travaux de pédagogie ou de science vulgarisée. Les inspecteurs y publient leurs rapports et signalent les lacunes qu'ils ont constatées dans l'enseignement ou dans le matériel des établissements scolaires. Le *Glasnik* nous apprend qu'il existe actuellement deux écoles normales d'instituteurs : l'une à Belgrade, avec 143 élèves; l'autre à Nich, avec 53 élèves. L'enseignement secondaire est représenté par trois gymnases : celui de Belgrade (490 élèves), celui de Kragouievats (445 élèves), celui de Nich (168 élèves). C'est donc un millier d'enfants, sur deux millions d'hommes, qui reçoivent les bienfaits de l'enseignement classique. Le gouvernement serbe a multiplié avec raison les établissements scolaires dans la ville de Nich; ce sont surtout les pays le plus récemment enlevés à la Turquie, qui ont le plus besoin d'être éclairés. Le royaume compte encore vingt-cinq pro-gymnases à quatre classes seulement, avec une population scolaire de 4,727 enfants. On constate que le nombre des élèves diminue très rapidement en raison de l'élévation des classes. Ainsi, la sixième, qui correspond à notre rhétorique, ne compte pour tout le royaume que 146 élèves; la septième, qui représente notre philosophie, n'en a plus que 67.

L'enseignement supérieur n'est représenté en Serbie que par un seul établissement, la haute école de Belgrade. Elle n'a point la prétention d'être une université; elle ne décerne point de diplômes de docteur; elle se contente de préparer des jeunes gens d'élite aux carrières libérales. Elle comptait l'an dernier 172 élèves, dont 86 pour le droit, 21 pour l'histoire, 41 pour les sciences pures et appliquées. Quelques-uns des professeurs de la haute école sont des savants très distingués. La Serbie n'est pas réduite, comme la Bulgarie, à prendre son personnel enseignant dans son propre fonds. Il y a, au delà de la Save et du Danube, des milliers de Serbes, descendants d'aïeux émigrés au siècle dernier, qui ont reçu en Autriche une éducation supérieure et qui viennent volontiers prendre du service dans la patrie de leurs ancêtres. La plupart d'entre eux se font naturaliser.

En dehors des élèves de la haute école (*visoka schkola*), un certain nombre de jeunes gens sont envoyés, aux frais de l'État ou par leur famille, dans les universités étrangères. Ce sont surtout des étudiants en droit, en médecine, en économie politique. Il est évidemment indispensable d'aller chercher ces sciences au dehors. Malheureusement, la plupart de ces jeunes gens n'ont à leur retour qu'une ambition, celle de se faire caser à Belgrade dans les bureaux et d'administrer, du fond de leurs fauteuils, un pays qu'ils ne connaissent pas, qu'ils n'ont jamais visité. Ici encore, je me plais à citer le témoignage de mon ami Jireczek. « En Serbie, dit-il, le voyageur constate à chaque pas que, depuis le départ des Turcs, le gouvernement n'a pas fait tout ce que l'étranger, peut-être même l'indigène, pourrait attendre de lui... Un négociant serbe attribuait devant moi cette stagnation du pays aux bureaucrates de Belgrade, des gens qui, après avoir passé quelques joyeuses années à Vienne, à Paris, à Berlin, reviennent dans leur pays sans en connaître les besoins, y introduisent des réformes la plupart du temps intempestives et souvent ne pensent qu'à leur propre intérêt (1). »

A côté de la haute école, l'institution scientifique la plus importante du royaume, c'est la Société des sciences (*outchenc droujtvo*) qui, sans avoir la prétention de rivaliser avec celle d'Agram, a rendu d'utiles services au pays. Elle a été fondée en 1842, sous le règne de Miloch; elle publie, depuis 1847, un recueil annuel de mémoires (*Glasnik*), dont la collection jouit d'une légitime autorité. Elle a édité, en outre, un certain nombre de travaux d'histoire, de sciences naturelles, d'archéologie. Elle se divise en quatre sections : philosophie et philologie, — histoire et droit, — sciences mathématiques et naturelles, — beaux-arts. Le gouvernement lui accorde une subvention de 12,000 francs. Les membres les plus distingués de la Société sont, dans l'ordre des lettres : M. Novakovitch, le ministre actuel de l'instruction publique ; son collègue M. Miatovitch, ministre des finances, historien et publiciste distingué; M. Militchevitch, un géographe consommé, auquel on doit la meilleure descrip-

(1) Voir la *Revue de Prague*, *Osveta*, année 1875, p. 428.

tion de la Serbie et nombre de récits populaires; M. Kouïoundjitch, poète et philosophe, qui représente aujourd'hui la Serbie auprès de la cour d'Italie.

Il existe en outre, à Belgrade, une Société de médecine, une d'agriculture et une fondation particulière due à la libéralité d'un officier récemment décédé, le capitaine Tchoupitch. Ce patriote a légué par testament une partie de sa fortune pour la publication d'œuvres morales et littéraires. De telles libéralités ne sont pas rares chez les Serbes, plus que chez les Grecs et les Bulgares. L'un des Mécènes les plus généreux a été le capitaine Micha Atanasievitch, qui a fait construire à ses frais le grandiose édifice où sont logés la haute école, la société scientifique, la bibliothèque et le musée.

La bibliothèque, qui a été autrefois sous la direction de M. Stoïan Novakovitch, renferme environ vingt-cinq mille volumes et une belle collection de cartes et de dessins. Les catalogues sont fort bien tenus. Une autre bibliothèque a été fondée par l'État dans la seconde capitale du pays, à Kragouievats.

Le musée est certainement, au point de vue archéologique, un des plus intéressants de l'Europe orientale. Les antiquités, les médailles, abondent sur le sol de l'ancienne Singidunum. On en découvre chaque jour. Le commandant de la forteresse m'a montré toute une poignée de monnaies que ses forçats venaient de découvrir au pied d'un vieux mur. Une statue d'Isis a été rapportée de la Bosnie. Une tête en bronze, trouvée dans le Danube, est considérée comme ayant appartenu à une statue de Trajan. Mais ce qui mérite surtout l'attention des amateurs, c'est la numismatique des anciens États serbes, Serbie, Bosnie, Bulgarie. Il y a là des pièces à faire pâmer de joie un collectionneur. Toutes ces richesses ont été décrites dans un grand ouvrage publié à Agram par un archéologue dalmate, M. Sime Ljubitch.

Une salle particulièrement intéressante pour l'historien, c'est celle qui renferme les souvenirs de la domination turque et de la guerre de l'Indépendance. Quel est le Serbe dont le patriotisme ne s'enflammerait à voir ces carcans de fer, ces fouets aux nœuds métalliques sous lesquels ont naguère gémi

ses ancêtres, ces drapeaux qui ont mené au combat les Karageorge et les Obrenovitch?

Une galerie de peinture renferme les portraits de ces héros épiques et ceux des hommes qui ont régénéré par la science un peuple redevenu à demi barbare : les Dosithée Obradovitch, les Karadjitch, les Miloutinovitch. Œuvres d'artistes indigènes, ces portraits sont d'une exécution grossière, mais d'une grande sincérité. Ils donnent bien l'idée de ces rudes héros, nés pour vendre des prunes, élever des pourceaux ou végéter dans un monastère, et qui s'improvisèrent un beau matin chefs d'armée, poètes, diplomates. Cette partie du musée est une excellente école de patriotisme.

Parmi les établissements fondés par l'État, il faut encore citer l'imprimerie royale, qui existe depuis de longues années et qui est dirigée avec zèle et intelligence par M. Steva Raïtchevitch. Ses travaux sont très soignés et, dans une exposition internationale, ils mériteraient d'être distingués. Elle a été longtemps la seule imprimerie de Belgrade. Aujourd'hui, l'industrie privée lui fait une sérieuse concurrence. Le nombre des typographies s'est multiplié, en même temps que celui des journaux, et les journaux se sont accrus en raison du progrès des passions et des idées politiques. Nos confrères belgradiens se font remarquer par la violence de leurs polémiques. Ils ont un goût peut-être prématuré pour les questions sociales et la logomachie cosmopolite. Cela tient sans doute à ce que la plupart d'entre eux ont fait leur éducation à l'étranger. Il est bien tôt pour parler des rapports du travail et du capital dans un pays où l'industrie est encore dans l'enfance. Il serait plus pratique et plus patriotique de créer une industrie nationale, qui affranchirait le pays du monopole du marché autrichien.

La librairie se développe en même temps que l'imprimerie. Je me rappelle le temps où elle n'avait d'autre établissement que celui du sieur Valojitch, une papeterie de village. Aujourd'hui, le commerce des livres est représenté par des magasins à l'européenne; Belgrade a même des éditeurs. Leur commerce s'alimente en grande partie de travaux publiés à l'étranger, à Novi-Sad et à Pantchevo (Hongrie), à Pesth, à Vienne, à Raguse.

La littérature serbe dépasse de beaucoup les limites restreintes du royaume; son territoire s'étend des bouches de Cattaro aux frontières de la Bulgarie, et de la Drave aux Balkans. Elle obéit à des influences très diverses. Parmi les littérateurs distingués de Belgrade, beaucoup sont originaires des pays étrangers, de la Dalmatie, de la Syrmie, de la Hongrie méridionale. Les études historiques me paraissent être les plus florissantes; la poésie a des représentants de quelque mérite; le drame, le roman, vivent surtout de traductions et d'adaptations.

Si les progrès de l'instruction publique dans un pays dépendaient uniquement des mérites du ministre compétent, la Serbie ne tarderait pas à égaler les plus avancés des États européens. Le ministre actuel, M. Stoïan Novakovitch, est un des savants les plus remarquables du monde slave. Ses travaux d'histoire et de linguistique font autorité. Il est depuis de longues années l'âme de la Société des sciences; les Académies de Pétersbourg et d'Agram l'ont nommé membre correspondant. Ses amis regrettent que les labeurs de l'administration et de la politique l'aient arraché aux études qui ont assuré sa réputation. Malheureusement, ni le talent ni l'érudition ne peuvent faire jaillir du sol les instituteurs ou les écoles. M. Novakovitch a hérité d'une situation qui ne peut être modifiée qu'avec l'aide de deux facteurs indispensables, le temps et l'argent.

## V

M. Novakovitch a d'ailleurs d'autres soucis que ceux de l'instruction publique. Il est aussi ministre des cultes. Ce devrait être un portefeuille aisé à manier dans un pays où l'unité religieuse est à peu près absolue. Sauf quelques musulmans de passage, trois ou quatre mille catholiques, sujets étrangers, et deux mille israélites, toute la population du royaume appartient à la religion orthodoxe. L'Église serbe n'a point de parti ultramontain. Cependant la Serbie, tout comme la Prusse, a eu son Kulturkampf.

La chose, au premier abord, semble assez singulière. S'il est

un peuple chez lequel les passions religieuses paraissent peu capables de s'allumer, c'est le peuple serbe. Il pratique l'orthodoxie avec sobriété; son caractère est essentiellement flegmatique. Le fanatisme et le mysticisme n'ont guère prise sur lui. A ce point de vue, il offre peu de rapports avec le peuple russe. Vous ne verrez dans les rues de Belgrade ni génuflexions ni signes de croix devant les églises, ni saintes images pieusement baisées, ni cierges allumés devant la chapelle de tel patron miraculeux. Les pèlerinages sont surtout des prétextes à fêtes populaires et à réunions.

On compte en Serbie cinquante-quatre couvents avec cent trente-huit moines, soit, pour parler le langage rigoureux de la statistique, deux moines six dixièmes par monastère. Il n'y a point de couvents de femmes. Étant donné ces dispositions générales des esprits, on s'attendait peu à voir éclater un conflit entre l'Église et l'État. Ce conflit a pourtant eu lieu; il s'est produit à propos d'une loi de finances. Le gouvernement prétendait frapper d'un impôt certaines fonctions ecclésiastiques; il voulait faire payer une taxe de 100 francs à quiconque se faisait moine, une de 150 à qui devenait hiéromonaque. Le métropolitain de Belgrade, Mgr Michel, protesta contre une mesure qui lui semblait contraire aux canons, aux constitutions apostoliques et qui, paraît-il, entachait l'Église serbe du péché de simonie. Non seulement il protesta par lettre, mais la première fois qu'il eut une consécration à célébrer, il se refusa à prélever l'impôt en question. Le gouvernement le frappa d'une amende égale à six fois la somme exigée. Le métropolitain soumit le conflit à un concile national composé des évêques de Nich, Negotin, Oujitsa et Schabats. Le concile se prononça également contre l'innovation gouvernementale. Le ministre répondit par la suspension du métropolitain, qui se vit relégué dans un monastère. Le scandale a été grand dans le monde russe, à Moscou notamment.

D'après les hommes d'État serbes, il s'agit d'une simple question de discipline intérieure; d'après les slavophiles moscovites, l'incident est beaucoup plus grave.

Le métropolitain, chef suprême de l'Église serbe, est le parti-

san le plus dévoué de la Russie dans le royaume. Or, le ministère actuel suit une politique entièrement docile à l'Autriche. Il a donc dû supprimer l'homme dont la présence à la tête du clergé national est une protestation vivante contre la tutelle autrichienne. Je ne prends point parti entre les deux opinions ; je me contente de les exposer. Il m'a semblé qu'à Belgrade la suspension du métropolitain avait produit assez peu d'effet, du moins parmi les classes intelligentes.

Ceci m'amène à étudier la situation que les circonstances ont faite à la Serbie. Je suis depuis de longues années en rapport avec ses hommes politiques, avec les représentants de l'opinion publique en ce pays, et je crois pouvoir donner des appréciations assez exactes. Le peuple serbe n'est plus, — sauf telle ou telle exception individuelle, — capable ni de fanatisme religieux, ni même de fanatisme patriotique. Plusieurs siècles de servitude, de longs rapports avec les Osmanlis, lui ont appris qu'il faut savoir tour à tour se résigner et dissimuler. Si la Serbie, au début de notre siècle, s'est affranchie par les armes, elle s'est maintenue par la diplomatie. Elle a cherché tout d'abord d'où venait le vent, et elle a plié devant les plus forts, de crainte d'être brisée par eux. Pièce à pièce, morceau par morceau, elle a arraché à l'Europe et aux sultans les concessions successives avec lesquelles elle a fait son indépendance.

Les sympathies naturelles qu'elle peut avoir pour ses congénères slaves ou ses coreligionnaires orthodoxes, elle a toujours su les sacrifier aux nécessités du moment ou aux espérances de l'avenir. C'est ainsi que, pendant la guerre de Crimée, elle est restée neutre pour être agréable aux puissances alliées et surtout par crainte de l'Autriche, sa puissante voisine. Certes, elle prévoyait bien qu'elle aurait un jour besoin de la Russie, et en Orient on regardait volontiers la Russie comme sa protectrice. Mais cette protection, elle la subissait plutôt qu'elle ne la désirait : « L'homme qui se noie se raccroche même à une paille, » dit un proverbe indigène.

Causée par les abus de l'administration turque, fomentée peut-être en secret par le gouvernement autrichien, l'insurrection de la Bosnie et de l'Herzégovine a été, comme on sait, le

point de départ des évènements qui ont définitivement affranchi la Serbie et l'ont transformée en royaume. La principauté ne pouvait guère refuser l'aide que venaient lui apporter les volontaires russes. Elle en a profité, avec l'assentiment tacite de l'Autriche bien entendu. Cependant, cette fraternité d'armes n'a peut-être pas beaucoup contribué à resserrer les liens d'affection entre les Russes et les Serbes. Si parmi les volontaires il y avait des héros, il y avait aussi beaucoup d'aventuriers. On les a subis, mais sans enthousiasme, et l'on n'en a pas gardé partout un excellent souvenir. D'ailleurs, l'empereur Alexandre II a fait payer cher à l'amour-propre des Serbes les secours qu'il leur envoyait. Dans le discours célèbre auquel je faisais plus haut allusion, il a grièvement blessé leur amour-propre. Il se servit même, m'assure-t-on, d'expressions que des raisons de haute convenance ne permettent pas de reproduire ici. Il n'est jamais habile d'humilier ceux à qui on vient de rendre service.

« Un bienfait reproché tint souvent lieu d'offense. » Quand les Turcs arrivés devant Djunis se furent ouvert la route de Belgrade, la médiation russe vint tout à coup arrêter leur marche triomphante et rétablit le *statu quo antè bellum*. La Russie ne faisait que son devoir le plus strict en tirant le petit État d'une aventure où elle avait puissamment contribué à l'engager. Un peu plus tard, vers la fin de la campagne de Bulgarie, la Russie eut à son tour besoin de la Principauté. Elle lui fit reprendre les armes et cette intervention produisit une diversion utile sur l'aile gauche des Ottomans. Les Serbes prétendent donc que si la Russie leur a rendu quelques services, elle les lui a bien fait payer. Ils se considèrent comme quittes envers elle, et n'admettent point d'ailleurs que la reconnaissance ait un rôle quelconque à jouer dans la politique des nations. La Serbie, comme l'Autriche de Schwarzenberg, est prête à « étonner le monde par son ingratitude».

L'acquisition des 10,000 kilomètres carrés alloués par le traité de Berlin, l'indépendance, le titre de royaume, peuvent-ils être considérés comme des compensations suffisantes pour les sacrifices que le petit État s'est imposés pendant la dernière guerre? Oui sans doute, si ces avantages sont l'augure et le gage

assuré d'un développement ultérieur. Non, s'ils tracent le cadre définitif où la nation serbe doit être renfermée *ne varietur*.

Le traité de Berlin, en accordant à la Serbie les districts de Nich et de Pirot, a donné à l'Autriche la Bosnie et l'Herzégovine ; il a fauché jusque dans leurs racines les espérances de la Serbie; il a réduit le royaume à l'état de vassal du dangereux voisin, qui s'annonce dès maintenant comme l'héritier réservataire de la Turquie, et dont l'ambition vise, dit-on, les rivages de l'Archipel. Depuis que la Serbie régénérée a recommencé son existence politique, jamais un coup plus rude n'avait été porté à son avenir. Ces provinces maintenant livrées au *Schwaba*, elles avaient été l'objet des aspirations et des convoitises de tous les patriotes. De tout temps ils avaient rêvé de les affranchir du joug détesté et d'aller, par-dessus la Drina, donner la main aux frères du Monténégro.

Tant que les Osmanlis restaient les maîtres en Bosnie et en Herzégovine, on pouvait avoir l'espérance de les en chasser, comme on les a chassés jadis des forêts de la Schoumadia. Et voici que l'éternel ennemi des Slaves, l'Allemand, s'y établit avec la force militaire d'un empire de quarante millions d'hommes! Désormais la Serbie est surveillée par l'Autriche, non pas seulement sur la ligne si mal défendue de la Save et du Danube, mais encore sur la frontière occidentale de la Drina. Dans ces provinces où elle voyait naguère des frères prêts à l'accueillir comme une libératrice, elle ne voit plus désormais que des ennemis jaloux qui épient toutes ses démarches, contrôlent toutes ses ambitions.

Au sud de la Bosnie et de l'Herzégovine, il y a encore la Vieille Serbie où les Autrichiens n'ont pas pénétré. C'est là que s'élèvent la ville de Prizren où fut jadis la capitale du tsar Douchan, la ville de Petch où siégeaient les Patriarches; c'est là qu'est le champ de bataille de Kosovo où succomba l'indépendance nationale. Il suffirait d'un coup de main heureux pour remettre les Serbes en possession de tous ces sanctuaires nationaux. Mais les Kaiserliks sont là, à deux pas, qui veillent sur le chemin de fer de Salonique. Quelle rage a dû mordre le cœur des patriotes quand ils ont vu la diplomatie européenne briser ainsi

toutes leurs espérances! En vingt-quatre heures les Autrichiens peuvent occuper Belgrade; en cinq ou six jours leur armée de Bosnie peut arriver à Kragouïevats. La Serbie, pour renouer le fil brisé de ses destinées, ne doit plus compter que sur une guerre européenne.

Faut-il s'étonner si, au milieu de circonstances si délicates, le roi Milan et ses conseillers ont cru devoir courber la tête et s'incliner devant la loi inéluctable du plus fort? La Serbie est aujourd'hui dans la situation où se trouvait le Piémont après Novare. Elle se recueille et elle attend. *Tempus et meum jus*, dit l'exergue inscrit dans les armoiries de sa jeune royauté.

Il ne manque pas d'impatients à qui l'attente semble pénible et qui contiennent mal l'expression de leurs angoisses et de leurs aspirations. On m'a raconté à Belgrade une anecdote significative. L'an dernier, le roi faisait un voyage dans ses États; il se rendait à Oujitsa. C'est un chef-lieu de département à l'ouest du royaume, à dix lieues environ de la frontière bosniaque. Ainsi qu'il est d'usage entre pays monarchiques, une députation d'officiers autrichiens de l'armée d'occupation cantonnée en Bosnie devait venir le saluer au passage. Les habitants d'Oujitsa avaient imaginé d'élever à l'entrée de la ville un arc de triomphe portant deux inscriptions; d'un côté :

CECI EST LE CHEMIN DE LA BOSNIE.

De l'autre :

LA BOSNIE SERA A NOUS.

Le roi, arrivé à quelque distance de la ville, fut prévenu de cette incartade peu diplomatique. Il s'empressa de tourner bride et fit annoncer aux habitants d'Oujitsa qu'il n'irait point les visiter. Ceux-ci eurent beau lui envoyer une députation, prier, supplier. Le roi resta inflexible : « Je reviendrai, répondit-il, quand vous serez plus sages. »

Le métier de roi a parfois de dures exigences. L'une des plus cruelles que Milan I^er^ ait eu à subir, c'est certainement ce vasselage autrichien qui lui est imposé par les circonstances. Ses conseillers l'acceptent avec une gaîté de cœur plus apparente

peut-être que réelle. La masse de la nation est-elle d'accord avec son gouvernement? Oui, si l'on en croit certaines manifestations officielles de l'opinion publique; non, sans doute, si l'on fait parler à cœur ouvert ceux qui doivent, pour des raisons politiques, mettre une sourdine à leur pensée. Royaume indépendant, la Serbie est aujourd'hui dans une situation plus précaire que n'était naguère la principauté vassale, même au temps où ses forteresses étaient occupées par les Turcs. Elle avait alors le plus précieux des biens, l'espérance. Aujourd'hui elle a dû y renoncer, du moins jusqu'à nouvel ordre. En attendant que les évènements lui permettent de reprendre la marche brusquement interrompue de son développement normal, le petit royaume ne doit point s'endormir dans un lâche abandon. Qu'il se recueille, qu'il se civilise, qu'il travaille sans relâche. Instruction publique, industrie, commerce, voies de communication, tout est encore à créer. Si les hommes d'État serbes ne peuvent plus faire de grande politique, s'ils sont réduits à se traîner à la remorque d'un puissant voisin, ils peuvent du moins préparer à leurs successeurs une patrie plus intelligente, plus éclairée, plus riche, que celle qu'ils ont reçue de leurs rudes ancêtres, plus digne des hautes destinées que l'avenir lui réserve et qui tôt ou tard ne sauraient lui échapper.

Louis LEGER.

# LE

# MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS

---

## I

### LE CRÉDIT GAGÉ EN GÉNÉRAL
### LE CRÉDIT FONCIER

Le crédit gagé semble le plus simple, le plus naturel, le plus logique des modes de crédit.

La première idée qui a dû venir à deux hommes, l'un possédant quelques objets et ayant besoin d'argent, l'autre détenteur de sommes d'argent inertes et improductives entre ses mains, et voulant en tirer intérêt, a été pour le premier de proposer au second de lui emprunter son argent et de lui offrir en garantie les objets en sa possession ; pour le second, de se faire autoriser à vendre ou à faire vendre le gage à l'échéance du prêt pour se rembourser de la somme prêtée et des intérêts y afférents.

Que l'objet ou les objets fussent immobiliers ou mobiliers, que l'emprunteur s'en dessaisît ou ne s'en dessaisît pas, peu importait, du moment où ils servaient de gage au prêteur et que le propriétaire lui conférait sur eux soit un privilège, soit un droit de vente à une époque déterminée, le prêt ainsi contracté et garanti a constitué une opération de crédit gagé.

Il semble, au premier abord, que ce mode de crédit, le plus élémentaire de tous, doive être aussi le plus facile à obtenir, le plus usuel, le plus économique à mettre en œuvre.

Il s'en faut qu'il en soit ainsi dans l'histoire générale des transactions pécuniaires et dans la pratique des rapports économiques des hommes entre eux, quand le gage immobilisé est stable de sa nature ; et ce fut longtemps un motif de grande surprise pour une notable partie du public et de vives protestations de la part des propriétaires que de constater la différence de facilité et de bon marché qui se produisait entre le crédit gagé reposant sur un nantissement matériel, voire même sur un gage immobilier, et le crédit commercial et fiduciaire offrant pour seule garantie la signature, mais aussi l'honneur commercial du négociant.

Le temps n'est pas éloigné où il était beaucoup plus aisé et surtout plus expéditif à un commerçant ou à un industriel sans fortune de se procurer des capitaux, qu'à un riche propriétaire. C'était même une mauvaise note pour une signature sur un billet, que de porter le nom d'un propriétaire notoirement opulent. Au lieu de penser que les frais des emprunts hypothécaires, actes notariés, enregistrement, inscriptions, etc., augmentaient considérablement le taux de l'intérêt quand ils se répartissaient sur de courtes échéances ; au lieu de se rendre compte des préjugés et des cancans provinciaux prompts à entamer la réputation du propriétaire qui grève ses immeubles, toutes causes propres à faire hésiter et reculer devant les inconvénients de l'emprunt hypothécaire, et à faire préférer l'emprunt chirographaire, on trouvait plus simple de mettre l'emprunteur ou sa fortune en suspicion ; on se demandait pourquoi, s'il était riche, il n'hypothéquait pas ses immeubles plutôt que de faire courir sa signature, et l'on en concluait que probablement ils étaient déjà grevés.

Cette défiance des capitaux industriels, à l'égard du propriétaire d'immeubles dont le travail n'apparaît pas ostensiblement, a, du reste, sa raison d'être : les capitalistes aiment à savoir à quoi servent les crédits qu'ils ouvrent, à être assurés de leur productivité. Ne voit-on pas les mêmes effets se produire en ce qui concerne le crédit des nations ? Demande-t-on des garanties pour souscrire les emprunts des États laborieux et productifs comme la France et l'Angleterre ? Non, on leur prête à meilleur

marché qu'à la Turquie et aux autres États orientaux, bien que ceux-ci affectent au service de leurs emprunts le revenu de leurs douanes ou de tel autre impôt spécial.

Si telle était la situation des riches propriétaires d'immeubles par rapport au crédit, jugez de ce que devait être celle des pauvres cultivateurs gênés, pour qui l'argent ou le crédit auraient représenté les moyens de se pourvoir de semences, d'engrais, d'augmenter ou de renouveler leur cheptel ou leur outillage. Force leur était de recourir à l'usurier, qui les rançonnait de la belle façon et leur faisait payer le crédit, même quand il était gagé, plus cher encore que ne le font payer les prêteurs sur nantissements mobiliers dans les pays dépourvus de Monts-de-Piété.

Cet état de choses, vraiment anormal, qui obérait sérieusement les propriétaires terriens et entravait déplorablement le développement et les progrès du travail et de la production agricoles, agita vivement les esprits pendant les dernières années du gouvernement de Juillet ; des cris de détresse se firent entendre de toutes parts sur la misère des exploitations agricoles ; les journaux mirent à l'ordre du jour la question du crédit immobilier, des études économiques furent publiées dans les revues et en brochures ; on fonda même, sous les auspices de M. Émile de Girardin, un grand journal hebdomadaire spécial, *la Presse agricole*, qui se donna pour mission de préparer la solution de ce problème, non encore résolu complètement aujourd'hui, de la création du crédit à bon marché, facile et pratique pour le cultivateur.

Cette question préoccupait si universellement les esprits dans toutes les localités rurales de la France, au moment où se produisit la Révolution de février 1848, qu'elle fut une de celles qui prirent la première place dans les vœux des électeurs des campagnes appelés pour la première fois à nommer des députés, et que les programmes et professions de foi des candidats pour la Constituante promirent presque unanimement l'étude d'un système de mobilisation de la propriété immobilière ou l'organisation du Crédit Foncier.

C'est, en effet, à la mobilisation de la propriété foncière que

tendaient la plupart des brochures plus ou moins utopiques qui surgirent de ce formidable bouillonnement d'idées produit par la Révolution de février. On y parlait ni plus ni moins que de représenter le territoire entier du pays, les cultures et les constructions qui le couvraient par des actions, obligations, titres et valeurs d'une transmission facile. D'aucuns, les plus radicaux, redoutant les lenteurs et les difficultés de la mise en œuvre, allaient jusqu'à proposer l'assimilation absolue de la propriété immobilière à la propriété mobilière, au moyen de l'inscription dans nos lois de ce principe : « En fait d'immeubles, la possession vaut titre! » ce qui aurait bouleversé le Code civil de fond en comble, mais en même temps rendu le crédit facile aux propriétaires fonciers et aux cultivateurs, en abrégeant les délais et les formalités de la saisie, en faisant les engagements et les transactions de l'industrie agricole justiciables du Code de commerce. Aujourd'hui encore, il est question d'appliquer partiellement ces idées en ce qui concerne les cheptels et les instruments aratoires, pour faciliter l'organisation du crédit gagé agricole.

En 1848, on se borna à chercher les moyens d'organiser le Crédit foncier, et la Constituante nomma, pour cet objet, un comité spécial, dont M. Flandrin fut élu président.

Ce ne fut pourtant pas le comité de Crédit foncier de la Constituante républicaine qui eut la gloire d'organiser le crédit gagé immobilier. Le gouvernement du 10 décembre trouvait que c'était déjà bien assez pour les républicains d'avoir eu l'honneur d'organiser le crédit commercial, ou tout au moins de l'avoir facilité et développé, par l'excellente création du Comptoir d'Escompte. Si l'on ne pouvait rayer de l'actif du régime républicain le bénéfice de ce progrès si favorable au commerce et à l'industrie, au moins entendait-il ne pas lui laisser aussi l'avantage de doter la propriété foncière et l'industrie agricole d'un progrès depuis longtemps réclamé; ses amis voulurent lui réserver cet élément de popularité dans les couches rurales de la société française, pour le succès de ses desseins ultérieurs.

Le Crédit foncier, tel qu'il fut fondé après plusieurs années

d'études souvent entravées par des manœuvres politiques ou par des compétitions personnelles et financières, bien qu'il répondît insuffisamment aux besoins et aux vœux de la propriété rurale, constitua néanmoins un grand progrès dans l'organisation du crédit gagé immobilier.

Quant au crédit gagé mobilier et à ses divers modes : magasins généraux, prêts sur marchandises, crédit maritime, prêts sur navires et chargements, prêts sur titres, prêts sur nantissements et Monts-de-Piété, la question avait bien été indiquée plutôt que traitée par quelques économistes et certains financiers, mais les études n'aboutirent qu'à la loi peu efficace du 24 juin 1851.

En ce qui concerne particulièrement le Mont-de-Piété, ce crédit gagé des pauvres, du petit commerce et de la classe ouvrière, le gouvernement issu de la révolution de février, qui comprenait la nécessité et avait d'ailleurs la volonté de faire quelque chose, confia la direction du Mont-de-Piété de Paris à l'un des économistes qui avaient publié les études les plus étendues sur la question, M. Ange Blaise, pour le mettre à même d'étudier sur place la pratique des réformes possibles. Mais, quand il s'agit d'une institution telle que le Mont-de-Piété de Paris, il ne suffit pas de vouloir y apporter des réformes, il faut que les modifications projetées soient en harmonie avec la législation qui régit la matière et puissent s'adapter à l'économie constitutive de l'établissement sans en entraver le fonctionnement.

L'action de M. Blaise sur le Mont-de-Piété, durant les quelques mois de sa direction, ne fut et ne pouvait être que platonique ; doutant de la sympathie et du concours des autorités politiques desquelles il relevait, il dut se borner à des améliorations de détail ; toutefois, il consigna ses idées en un grand nombre d'observations intéressantes dans un livre assez remarquable : *Traité des Monts-de-Piété*.

## II

### ORIGINE DES MONTS-DE-PIÉTÉ

Si la première pensée de l'homme manquant d'argent pour son commerce, pour ses besoins ou pour ses plaisirs, et possédant quelques objets mobiliers faciles à déplacer, dut être naturellement d'offrir ces objets en garantie de l'emprunt qu'il voulait contracter, en s'en dessaisissant momentanément jusqu'au jour où il serait en mesure de rembourser son prêteur, aimant mieux se priver et se séparer de ses objets temporairement que de les aliéner à tout jamais, non moins naturellement, suivant la logique des intérêts humains, l'idée dut venir au détenteur d'argent de profiter de la gêne, de la détresse de l'emprunteur, pour lui faire payer le plus cher possible le service qu'il sollicitait.

Naturellement encore, plus la détresse de l'emprunteur fut grande, plus la valeur des objets engagés fut restreinte, plus la somme demandée fut faible, plus les exigences des prêteurs furent proportionnellement exorbitantes.

Il en dut être ainsi tant qu'emprunteurs et prêteurs restèrent livrés sans contrôle, les premiers aux suggestions de la misère impérieuse, les autres aux inspirations de la cupidité peu scrupuleuse. Les historiens et les philosophes ne nous donnent point de renseignements sur ce que fut le prêt sur gage dans l'antiquité ni même au moyen âge; mais nous avons tout lieu de penser que l'exploitation de l'emprunteur par le prêteur dut s'y pratiquer dans des proportions formidables, surtout en ce qui concernait les familles besogneuses. C'est même à la commisération qu'éveilla chez quelques personnes pieuses le traitement scandaleusement usuraire infligé par les manieurs d'argent aux pauvres diables réduits à engager leurs effets de première nécessité, qu'est due la création en Italie des premiers établissements de prêt sur nantissement.

La date pour ainsi dire officielle de cette création la place en l'année 1460, époque où l'usure juive et lombarde exerçait son

commerce d'argent à des conditions tellement excessives que l'intérêt des prêts absorbait la valeur des gages en quelques mois.

Toutefois, des recherches faites, il y a quelque temps, par un fonctionnaire supérieur du Mont-de-Piété établissent que trois essais de maisons centrales de prêts sur gages avaient été faits antérieurement en Angleterre et en France, l'un notamment vers 1160.

Ce qu'il y a de certain, de parfaitement authentique, c'est qu'en Italie ce fut un prédicateur de l'ordre des Frères mineurs, le Père Barnabé, de Terni, qui eut l'initiative et l'honneur de cette fondation. Frappé de l'abus que les prêteurs faisaient de leur argent, en spéculant sur les misères des pauvres, il alla prêcher à Pérouse, entreprit de faire passer dans l'âme des riches et pieux habitants de cette ville son indignation émue, ses nobles sentiments de charité, et sut si bien les toucher par son éloquence inspirée qu'il réussit à obtenir d'eux des cotisations assez élevées pour former un capital de roulement qui servît à prêter sur gages aux pauvres, sans intérêts. La banque de charité fondée par eux, qu'ils appelèrent *monte-di-pietà*, prélevait seulement une légère redevance pour couvrir les frais d'administration.

Telle est l'origine de cette appellation qui a été conservée en France et dans tous les pays aux établissements publics de prêt sur gages organisés pour faire une concurrence désintéressée aux prêts usuraires, appellation dont le sens doit encore sembler obscur à un grand nombre de personnes et qui a peut-être l'inconvénient d'attacher aux services rendus par ces établissements une idée d'aumône.

Encouragés par le succès du Père Barnabé, d'autres prédicateurs provoquèrent en Italie la création d'établissements analogues; Jean de la Marche et saint Bernardin de Feltre se firent remarquer dans cette pieuse croisade contre l'usure. Bientôt Viterbe, Savone, Orvieto, Bologne, eurent leurs monts-de-piété; les bulles apostoliques de 1464 et de 1506 témoignent de la faveur et du concours moral que le Saint-Siège prêta à ces institutions, dont un grand nombre de villes d'Italie furent pourvues dans le courant du XVI^e siècle.

Jusque-là les gouvernements, aussi bien celui du Pape que

les autres, s'étaient bornés à interdire l'usure et à sanctionner cette interdiction en édictant contre les délinquants les peines les plus sévères ; mais plus la législation était rigoureuse, plus les exigences des prêteurs devenaient exorbitantes. De tout temps les usuriers se sont prévalus des risques que leur faisait courir leur trafic délictueux pour en faire payer le prix très cher aux victimes de leurs extorsions. Sous ce rapport, les Shylocks du dix-neuvième siècle ne le cèdent en rien à ceux du quinzième. Aujourd'hui, comme alors, quand des faits d'usure se produisent, l'autorité publique se trouve d'autant plus désarmée devant les abus que les victimes mêmes de ces manœuvres usuraires ont souvent intérêt à les couvrir de leur silence et de la protection d'une complicité forcée.

En ce temps-là, les idées généreuses mettaient encore plus longtemps que maintenant à faire leur chemin d'un pays à un autre. Elles marchaient lentement, comme la Justice, *pede claudo*. Nous ne trouvons les *monts-de-piété* essayant de s'établir en France qu'au commencement du dix-septième siècle. Et encore, c'est à Avignon seulement, alors terre papale et quasi italienne, que nous lisons en italien, sous la date du 17 avril 1610, les « Statuts et Règlements sur l'érection et fondation du sacré *Monte della Pietà* (que la traduction française du temps appelle *Mont-de-Pitié*), faite par la congrégation de Notre-Dame-de-Lorette, d'Avignon, à l'avantage des pauvres et autres nécessiteux de cette ville, avec la permission et autorité de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Étienne Dolci, archevêque et vice-légat d'Avignon ».

Cette pièce est suivie de l'approbation adressée en latin par le pape Paul V « à mon vénérable frère l'Archevêque d'Orvieto et vice-légat du Saint-Siège dans notre ville d'Avignon et comté Venaissin ».

Toutefois, des fouilles récemment faites à Marseille ont amené à découvrir une pierre de fondation indiquant, par les inscriptions qui y sont gravées, qu'un mont-de-piété aurait été bâti dans cette cité en l'an 1545.

Si le Mont-de-Piété d'Avignon ne commença à fonctionner que le 6 mars 1610, on peut dire que l'idée de l'institution

remontait au moins à 1604, car c'est cette année-là, le 13 novembre, que la congrégation de Notre-Dame-de-Lorette, érigée au collège des Jésuites le 23 avril 1577 pour donner des secours aux pauvres honteux, vendit sa maison à la ville afin d'unir à la congrégation celle du Mont-de-Piété, que l'archevêque et vice-légat Étienne Dolci fut chargé d'établir par bulle du pape Clément VIII.

L'intérêt des sommes prêtées fut stipulé à raison de 5 p. 100 l'an par l'acte de fondation de 1610 ; cependant il se fit des prêts et même des dégagements gratuits en faveur des emprunteurs nécessiteux ; un fonds spécial de donations et de legs était consacré à cette œuvre, et il résulte d'un mémoire sur la première visite pastorale faite par Mgr François-Marie, des comtes de Mauzi, archevêque d'Avignon, à la congrégation de Notre-Dame-de-Lorette unie au Mont-de-Piété de cette ville, le 17 septembre 1761, qu'à cette époque l'intérêt des prêts était de 2 p. 100 seulement, et qu'un des « anciens et zélés confrères présenta un mémoire par lequel il exposa que cet intérêt, quoique modique en apparence, était usuraire, qu'il excédait de plus de moitié la dépense, et que les intérêts réduits à 1 p. 100 seraient plus que suffisants, etc. ».

Ce Mont-de-Piété d'Avignon n'est pas seulement le premier qui ait été fondé en France et le seul qui ait fonctionné régulièrement pendant une si longue période, mais il nous paraît offrir, par son organisation et son fonctionnement, un type de ce que devraient être tous les établissements de crédit gagé sur effets mobiliers, de ce qu'aurait pu être, de ce que serait certainement le Mont-de-Piété de Paris, si l'on avait eu le bon esprit de le débarrasser de la tutelle, pour ne pas dire du vasselage, de l'Assistance publique, et de lui donner, comme on a fait pour celui d'Avignon, l'administration et l'emploi des fonds de la Caisse d'épargne de Paris.

Le Mont-de-Piété de Lille a été aussi affranchi, en 1860, de la tutelle de l'administration des hospices, mais il n'a pas encore le maniement de la Caisse d'épargne.

Il est vrai que Lille fut une des premières villes de France qui possédèrent un établissement de prêt gagé, on pourrait

même dire que son Mont-de-Piété primitif est antérieur à celu d'Avignon, car la fondation de l'œuvre de prêt gratuit due à la libéralité de Bartholomé Masurel et consistant en un fonds de 183,366 fr. 74 c., porte la date de 1607 et fut consacrée par lettres patentes du 16 novembre 1609.

Quelques années après l'installation de cet établissement, le gouvernement des Pays-Bas espagnols créait, dans diverses villes de Flandre, des maisons analogues constituées à titre d'établissements privilégiés investis du monopole des prêts sur gages; le promoteur de ces créations, l'habile ingénieur Wenceslas Cobergher, à qui la France doit la grande œuvre du desséchement des *Moères,* près Dunkerque, fit de ces monts-de-piété de véritables banques financières, empruntant, à charge de constitutions de rentes, les fonds nécessaires au service des prêts, et devant tendre à assurer la gratuité de ces prêts en faveur seulement des emprunteurs pauvres.

Le fonctionnement de cette fondation Masurel, interrompu pendant plusieurs années, a repris régulièrement depuis 1858; il est dirigé par l'administration du Mont-de-Piété municipal.

Un autre Mont-de-Piété local, celui d'Angers, fut aussi fondé au dix-septième siècle, en 1684. Son capital, formé par un ensemble de dons de charité, fut consacré à alimenter une banque de prêts gagés et gratuits. Aujourd'hui, il prête encore sans intérêt et ne prélève qu'un droit de 1 p. 100 pour frais de bureaux.

Tels sont, avec le Mont-de-Piété gratuit de Montpellier, qui date de 1634, et celui de Nice, qui remonte à la fin du XVI^e siècle, les seuls établissements de crédit sur nantissements, réellement organisés qui fonctionnèrent en France antérieurement aux lettres patentes du roi, données le 9 décembre 1777, qui instituèrent le Mont-de-Piété de Paris.

Ce n'est pas que, depuis longtemps, le public des emprunteurs, dévoré par l'usure, ne protestât contre les exactions des prêteurs sur gages et autres financiers. Dès le XIV^e siècle, si l'on en croit le savant Alexis Monteil, ces professions de manieurs et de vendeurs d'argent étaient fort décriées :

« C'est, dit-il finement dans son *Histoire des Français des divers états*, une erreur de croire que le peuple confonde les usuriers

avec les financiers, car il appelle très souvent et très distinctement les uns Juifs, Lombards, Caorsins, et les autres voleurs, larrons, maltotiers (de *tolta,* exaction). Du reste, je conviens qu'il est toujours prêt à mettre en pièces les uns et les autres. »

On sait quelle pression usuraire fut exercée pendant le cours des xv^e^ et xvi^e^ siècles par les argentiers juifs et autres du Pont-au-Change et de la rue des Lombards, sur les riches et les seigneurs besogneux qui empruntèrent parfois même sur leurs couronnes de princes et de ducs. Qu'on juge d'après cela de la rigueur avec laquelle ils traitaient les petits commerçants et les pauvres réduits à avoir recours à eux et à leur emprunter sur leurs marchandises ou sur leurs nippes.

En 1625, les choses en étaient venues à un tel point que le gouvernement crut devoir intervenir : l'édit de février 1626, qui créait des offices de commissaires receveurs de saisies réelles, dans les villes où il y avait traitement et justice royale, décrétait l'établissement de Monts-de-Piété dans chacune de ces villes. Les fonds affectés au service des prêts comprenaient, avec l'argent des saisies réelles, les capitaux déposés par les particuliers prêtant sur gages. Mais, au bout de dix-huit mois, et avant qu'aucune de ces maisons fût ouverte, un arrêté du 22 juin 1627 abolit l'office des commissaires receveurs et supprima le principe même de cette vaste association de crédit gagé, destinée à embrasser la France entière et à ruiner par une concurrence honnête et bienfaisante l'industrie malsaine des prêteurs sur nantissements.

En 1643, nouvel essai : des lettres patentes conférèrent au chevalier Balthazar Gerbier et à ses associés un privilège à l'effet d'établir des Monts-de-Piété à Paris et dans cinquante-huit autres villes de France. Un des arguments sur lesquels se fondent ces lettres patentes est très curieux à reproduire aujourd'hui. « Désirant aussi, y est-il dit, que, dans toutes les villes où les Monts-de-Piété seront établis, les marchands y puissent trouver notables sommes d'argent pour éviter la honte et le dommage des saisies-exécutions, vente de leurs biens à vil prix et même les banqueroutes où ils peuvent être réduits faute d'un prompt secours, se trouvant contraints à jours précis d'acquitter plusieurs lettres

de change, sans avoir le temps de débiter en détail leurs marchandises ; les marchands, leurs facteurs ou commis ayant payé nos droits pour leursdites marchandises les peuvent faire transporter dans lesdits monts pour y emprunter, à leurs nécessités, les sommes d'argent dont ils auront besoin, à proportion de leur valeur et en attendant la saison de leur débit, comme il se pratique en d'autres lieux. »

Cette tentative demeura stérile comme la précédente, probablement pour les mêmes motifs. Nous savons et nous voyons encore tous les jours comment les réformes les plus sages et les mieux conçues restent sans effet pratique lorsqu'elles s'attaquent à des abus dont profitent des gens riches, puissants et actifs.

Entre temps, les Monts-de-Piété établis dans la Flandre devenue française avaient prospéré et il s'en était organisé quelques autres sur leur modèle dans certaines provinces du nord. Aussi l'exposé des motifs des lettres patentes du 9 décembre 1777 constitutives du Mont-de-Piété de Paris porte-t-il en tête ce considérant remarquable :

« Les bons effets qu'ont produits et produisent encore les Monts-de-Piété chez différentes nations de l'Europe, et notamment ceux formés en Italie, ainsi que ceux érigés dans nos provinces de Flandres, Hainaut, Cambrésis et Artois, ne nous permettent pas de douter des avantages qui résulteraient, en faveur de nos peuples, de pareils établissements dans notre bonne ville de Paris, et même dans les principales villes de notre royaume. Ce moyen nous a paru le plus capable de *faire cesser les désordres* que l'usure a introduits, et qui n'ont que trop fréquemment entraîné la perte de plusieurs familles.

« Nous étant fait rendre compte du grand nombre de mémoires et de projets présentés à cet effet, nous avons cru devoir rejeter tous ceux qui n'offrent que *des spéculations de finances*, pour nous arrêter à un plan formé uniquement par des vues de bienfaisance et digne de fixer la confiance publique, puisqu'il assure des secours d'argent peu onéreux aux emprunteurs dénués d'autres ressources, et que le bénéfice qui résultera de cet établissement sera entièrement appliqué au soulagement des pauvres et à l'amélioration des maisons de charité. »

En effet, le taux d'intérêt des prêts stipulé par ces lettres patentes n'était que de deux deniers pour livre par mois, ce qui était un immense progrès comparativement aux extorsions usuraires des prêteurs sur gages.

Tels furent les principes de la première installation régulière du Mont-de-Piété à Paris, en 1777.

Mais qu'il y a loin de la coupe aux lèvres!

## III

### LE MONT-DE-PIÉTÉ DE PARIS

Dès le 22 décembre, les administrateurs désignés par les lettres patentes s'assemblèrent sous la présidence du lieutenant général de police Lenoir et improvisèrent les moyens d'exécution.

En quelques jours on eut loué deux maisons contiguës rue des Blancs-Manteaux, emprunté sur billets 558,200 livres, installé des magasins et des bureaux, et les guichets purent être ouverts au public en janvier 1778.

Malheureusement on sembla dès l'abord perdre de vue le principal objet de l'institution, qui était de prêter aux pauvres; voyant que c'étaient surtout les oisifs et les dissipateurs, proie de prédilection des usuriers, qui se précipitaient à la nouvelle maison de prêt et estimaient comme un immense bienfait la création d'une banque où ils trouvaient de l'argent à 10 p. 100 par an, avec certitude de conservation de leurs nantissements ; considérant surtout que les opérations sur gages d'une valeur importante étaient les plus lucratives pour l'établissement, on installa des bureaux de commission, non dans les quartiers pauvres et populeux, ainsi qu'on le fait maintenant pour les bureaux auxiliaires, mais dans les quartiers voisins des palais royaux, des hôtels opulents, et dans les villes fréquentées par la cour. Le relevé statistique des opérations faites pendant la période de douze ans qui s'écoula de 1778 à 1789, prouve la tendance d'une façon incontestable et établit que la valeur moyenne des nantissements déposés fut à peu près double de ce qu'elle est

aujourd'hui (42 fr. 50 c. contre 21 fr. 50 c.), c'est-à-dire quadruple, si l'on tient compte de la différence de valeur de l'argent. Aussi la prospérité des affaires du Mont-de-Piété de Paris fut-elle merveilleuse ; créé sans capital, il trouva aisément du crédit aux taux les plus avantageux, si bien que, dans ces douze ans, il put prêter au public 196 millions de livres, c'est-à-dire 16,333,000 livres par an.

Les bénéfices produits par ces opérations furent tels que, après le prélèvement de la part des pauvres attribuée à l'hôpital général, l'établissement put acheter, avant 1789, non seulement les deux maisons de la rue des Blancs-Manteaux qu'il avait louées, mais encore un vaste hôtel avec jardin contigu à ces bâtiments et ouvrant sur la rue de Paradis (aujourd'hui rue des Francs-Bourgeois), et faire élever sur ces 3,000 mètres de terrain des constructions appropriées à leur destination. C'est cet immeuble bâti avant 1789, que l'on appelle maintenant le chef-lieu du Mont-de-Piété de Paris.

Ne croyez pas cependant que le Mont-de-Piété soit resté imperturbablement propriétaire de son *chef-lieu;* aujourd'hui, et cela depuis plus de quatre-vingts ans, il n'en est plus que locataire.

Voici comment la chose se produisit.

Aussitôt que l'Assemblée constituante eut proclamé le principe général de la liberté, les spéculateurs, dont l'industrie avait été atteinte par le privilège du Mont-de-Piété, s'empressèrent de réclamer la liberté du prêt sur gage. Nous avons vu plus d'une fois, hélas ! comment les exploiteurs de tout genre et de tout ordre savent abuser de ce principe sacré et organiser à leur profit, sous prétexte d'exercice de la liberté, les tyrannies les plus odieuses, les monopoles les plus exorbitants. C'est ce que ne manquèrent pas de faire les *lombards* (c'était le nom populaire des maisons de prêt). En prêtant des sommes proportionnellement plus fortes, ils attirèrent à eux une grande partie de la clientèle, qui ne tenait compte ni de l'énormité des intérêts ni de la brièveté des délais. En outre, la dispersion des gens de cour, la diminution de leurs ressources, enfin l'émigration et la création des assignats, monnaie dont la variabilité rendait impossible une comptabilité exacte, achevèrent de désorganiser

et d'anéantir l'institution, qui cessa de fonctionner le 19 février 1795.

Le Mont-de-Piété resta fermé pendant vingt-neuf mois. En 1797, les extorsions des prêteurs sur gages avaient atteint un tel degré de cynisme et d'impudeur, que l'opinion publique indignée demanda hautement la répression de ce brigandage exercé publiquement et sans contrôle, et réclama, au moins comme palliatif, la réouverture du Mont-de-Piété.

Restauration difficile dans un moment où les capitaux étaient rares et exigeaient des rémunérations énormes, impossible si la le Directoire n'avait pas trouvé à point pour seconder sa bonne volonté cinq hommes d'une suffisante honorabilité qui consentirent à verser chacun 100,000 francs pour constituer le premier fonds de roulement. Capital considérable pour l'époque, que ce fonds de 500,000 francs; mais bien insuffisant en raison des besoins. On espéra l'augmenter en créant des actions émises en souscription publique. Les bâtiments et le matériel du chef-lieu furent considérés comme l'apport des pauvres, et il fut statué que les bénéfices seraient partagés par moitié entre les actionnaires et la caisse des hospices. Mais les capitalistes trouvaient des placements si avantageux de leur argent monnayé, au taux ayant cours dans le moment (5 et 6 p. 100 par mois), que fort peu d'actions furent souscrites. Néanmoins la nouvelle administration, en ouvrant ses guichets le 22 juillet 1797, fit au public l'aimable surprise de ne lui demander que 3 p. 100 par mois, soit 36 p. 100 par an pour intérêt de ses premiers prêts sur gages.

Le capital fut bientôt absorbé; il fallut emprunter pour le renouveler et l'alimenter. Malgré la disette d'espèces sur la place, la sage constitution de l'établissement, l'honorabilité de ses administrateurs, inspirèrent une telle confiance qu'il trouva de l'argent à emprunter à 18 p. 100 tout d'abord, puis à 15 et à 12, à mesure que le crédit public renaissait. L'administration eut le bon esprit de faire profiter le public de ces diminutions de charges, et l'intérêt des prêts fut successivement réduit à 30, à 24, à 18, à 15 et enfin à 12 p. 100. Qu'on ne se récrie pas : ces taux d'intérêt étaient conformes à ceux auxquels empruntaient le grand commerce et l'État lui-même.

En 1804, le Mont-de-Piété de Paris empruntait à 7 p. 100 et prêtait à 12 p. 100, taux fort modéré relativement au cours général de l'argent en ce temps-là. Néanmoins, les maisons libres continuaient à lui faire une concurrence qui restreignait l'importance de ses opérations ; le montant de ses prêts atteignait à peine le chiffre de 8 millions, chiffre inférieur à celui qu'il eût fallu placer pour couvrir les frais généraux de son administration et employer tout l'argent qu'il recevait en dépôt; il dut avoir recours, pour utiliser ses fonds et assurer son fonctionnement en augmentant ses revenus, à des opérations de banque étrangères à ses attributions ; il consacra le trop-plein de ses caisses, où la confiance publique faisait affluer les capitaux, à escompter du papier de tout repos; c'est ainsi que les titres du Trésor commencèrent à entrer dans le portefeuille du Mont-de-Piété ; ils continuèrent à y figurer pour des sommes considérables, même après la réorganisation de l'institution, jusqu'au moment où le gouvernement des Bourbons trouva des ressources financières dans les emprunts publics.

Voici comment eut lieu la réorganisation dont nous venons de parler.

Le 26 pluviôse an XII, après discussion au Corps législatif, le gouvernement consulaire décréta la suppression de tous les établissements de prêts sur nantissements non autorisés par l'État. Comme sanction pénale, le décret édictait contre les contrevenants une amende de 500 à 3,000 francs, qui pouvait être doublée en cas de récidive, et la confiscation des effets donnés en nantissement.

Par cette loi, le Mont-de-Piété de Paris et les quelques établissements de province autorisés se trouvaient remis en possession de leur monopole.

Tout d'abord, l'effet ne fut pas tel qu'on devait se croire en droit de l'espérer ; les maisons libres avaient, aux termes du décret, six mois pour se liquider, et il est probable qu'elles profitaient de ce délai pour faire de nouvelles opérations. Le gouvernement n'attendit pas cette liquidation pour faire une nouvelle révolution dans le régime du prêt gagé. Cinq mois après le décret d'interdiction du prêt libre, Napoléon, qui venait de se sub-

stituer à Bonaparte, rendit, le 24 messidor an XII, un décret impérial disposant qu'à l'avenir le Mont-de-Piété de Paris serait régi au profit des pauvres. Ce décret laissait encore trois places dans le conseil d'administration aux représentants des actionnaires, mais seulement jusqu'à ce que les actions fussent remboursées au moyen de ventes de propriétés des Hospices, ce qui devait avoir lieu avant la fin de l'an XIII. L'administration était chargée de proposer des modes d'organisation pour les succursales et des projets pour opérer la clôture des maisons de prêt existant à Paris, « à l'effet de quoi, le délai fixé par la loi du 26 pluviôse an XII était prorogé ». Les préfets de département étaient chargés d'adresser des mémoires au ministre de l'intérieur, tant pour l'établissement et l'organisation des Monts-de-Piété au profit des pauvres que pour la clôture des maisons existant déjà.

Un an après, le décret du 8 thermidor an XIII, qui place le « Mont-de-Piété des hôpitaux de Paris » sous l'autorité du ministre de l'intérieur, et donne force de loi au règlement général qui est devenu et resté, sauf quelques légères modifications, le code administratif de la matière, ordonnait que le remboursement des actions du Mont-de-Piété serait fait sans délai ; mais il ne fait aucune mention de la prolongation de délai accordée pour la liquidation des maisons de prêt libres. Nous n'en voyons trace dans aucune pièce officielle.

Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir que, pendant les premières années, le Mont-de-Piété réorganisé sur les bases du décret et du règlement de l'an XIII ne prit pas un grand développement ; il est probable que les anciennes maisons de prêt continuèrent à fonctionner clandestinement ; nous ne serions pas éloigné de croire que plusieurs de ces maisons se transformèrent plus tard en offices de commissionnaires.

Il est à remarquer que l'intermédiaire de ces agents, parasites des monts-de-piété, n'est nullement prévu ni dans le décret du 8 ni dans le règlement du 24 thermidor an XIII. Une délibération du conseil d'administration s'appuie même sur « le silence gardé sur cet objet par le décret », pour en conclure que les maisons de commission doivent cesser d'exister et pour réclamer l'établissement très prochain du nombre maximum de

succursales (six) permis par le décret, et proposer de surseoir à la clôture des bureaux de commission en les autorisant à continuer leurs opérations jusqu'à l'époque de la mise en activité des succursales. Un arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 11 brumaire an XIV, conforme à cette délibération, les autorise en effet à continuer leur fonctionnement. Enfin un avis du Conseil d'État, du 21 juin 1806, approuvé par l'empereur, porte textuellement que « les succursales doivent être organisées sans délai et les commissionnaires supprimés en exécution des décrets rendus ».

Les commissionnaires furent-ils en réalité supprimés ? Nous ne le croyons pas ; il nous paraît probable qu'ils continuèrent à servir leur clientèle en vertu d'une tolérance tacite de l'administration, qui jugeait leur intermédiaire utile à l'extension de ses affaires. Mais il est vraisemblable aussi qu'il se produisit quelques abus dans leurs rapports soit avec le public, soit avec l'administration, car le premier acte officiel qui réglemente la situation de ces agents, en date du 28 juillet 1824, semble indiquer par un luxe de précautions et d'interdictions minutieuses qu'il a pour objet plutôt de réprimer des abus que de les prévenir.

Puisque nous avons abordé la question des commissionnaires, qu'on nous permette, par une légère digression, de dire tout de suite ce que nous pensons du rôle de ces intermédiaires, pour n'avoir plus à y revenir.

Les commissionnaires, d'abord au nombre de vingt-quatre, alors que Paris n'avait guère que 850,000 habitants, placés dans les quartiers les plus vivants et les plus riches de Paris, attiraient à eux les neuf dixièmes des engagements, surtout les engagements importants ; ils suivaient en cela les traditions des trente-trois bureaux de commission établis, sous l'ancien régime, par le Parlement, qui en avait logé vingt dans les quartiers commerçants de Paris et treize près des portes des résidences royales, pour faciliter leur accès aux classes bourgeoises et à la noblesse.

Si leurs agissements se sont quelque peu modifiés, d'abord par suite du règlement de 1824, puis en raison de la surveillance dont leurs maisons sont l'objet et de la tendance marquée

des divers administrateurs qui se sont succédé depuis quarante ans dans les fonctions de directeur à se passer de leurs services, — tendance manifestée efficacement par la réduction de leur nombre de vingt-quatre à dix et par l'organisation de vingt-trois bureaux auxiliaires destinés à les remplacer, — il n'en est pas moins vrai que leurs offices subsistent comme le dernier vestige, le dernier témoignage, des abus qui dans l'origine ont faussé le but de la première fondation du Mont-de-Piété.

Les initiateurs avaient voulu donner un démenti au vieux proverbe : « On ne prête qu'aux riches, » en organisant le prêt gagé à bon marché pour les pauvres ; l'institution des commissionnaires, en recherchant, en stimulant la clientèle des gros emprunteurs, semble dire : « On prête de préférence aux riches ! »

On ne saurait en conscience les blâmer de prendre soin de leurs intérêts ; mais on peut, on doit déplorer que ces intérêts soient opposés aux principes mêmes qui ont présidé à la fondation des Monts-de-Piété et qui doivent guider le législateur dans la voie des améliorations et du développement des institutions de prêt gagé.

Que de résistances il a fallu vaincre pour entamer la puissance des commissionnaires, sorte de féodalité financière ! Ce n'est qu'au bout de vingt ans de luttes (1840-1860) qu'on a réussi à réaliser cette organisation des bureaux auxiliaires ordonnée par la loi constitutive de l'an XIII. Et pourtant quelle amélioration, quelle économie ces bureaux consacrent au profit de l'emprunteur !

Ils font toutes les opérations, engagement, renouvellement, etc., aux mêmes conditions que le *chef-lieu* et les succursales, sans aucune redevance complémentaire, tandis que le commissionnaire est autorisé par le règlement à percevoir, en sus des droits et intérêts du Mont-de-Piété, un quantum de 2 p. 100 sur les engagements, autant sur les renouvellements et 1 p. 100 sur les dégagements. Chaque prêt se trouve donc surchargé d'un surcroît de droits s'élevant à 3 p. 100, droits exorbitants, attendu qu'ils sont fixes et prélèvent une contribution égale sur le prêt à court ou à long délai, tandis que, sauf le droit de

1/2 p. 100 attribué aux commissaires-priseurs chargés des évaluations des objets offerts en nantissement, le Mont-de-Piété ne se fait payer qu'un intérêt proportionné à la durée du prêt. Ainsi, un prêt de 100 francs contracté pour un mois, qui coûterait 1 fr. 25 c. dans un bureau auxiliaire, revient à 3 fr. 75 c. chez un commissionnaire, lequel ne paye en réalité que 1 fr. 25 c. à l'administration et met 2 fr. 50 c. dans sa poche. Pour peu que l'emprunteur calcule, il s'aperçoit que l'argent lui est prêté au taux énorme de 45 p. 100 par an !

Il en résulte que le maintien des commissionnaires tend à perpétuer dans une partie du public un préjugé inique contre le Mont-de-Piété, qu'on est enclin à accuser de pratiquer des opérations usuraires.

Mais ce n'est pas le seul préjugé dont le public soit victime. Une opinion généralement accréditée dans le monde des emprunteurs sur gages, c'est que les commissionnaires sont plus libéraux dans leurs évaluations des gages proposés et prêtent un peu plus que l'administration centrale. Si le fait se produit quelquefois, particulièrement dans les engagements de bijoux et d'objets précieux qui, en outre de leur valeur intrinsèque, ont une valeur artistique, on peut affirmer qu'il en est en général autrement : nous avons pu constater, d'après les statistiques nouvelles, que les commissaires-priseurs chargés des évaluations à leurs risques et périls, — ce qui doit naturellement les rendre un peu timides dans leurs appréciations, — ont tous les ans des sommes d'une certaine importance à rembourser pour infériorité des prix produits par les ventes relativement à la somme du prêt et des intérêts y afférents. Ainsi, ces remboursements, qui n'avaient été que de 3,668 fr. 95 c. en 1851, se sont élevés à 66,883 fr. 50 c. en 1876 et à 40,152 fr. 95 c. en 1877, ce qui donnerait à penser que les commissaires-priseurs tendent à rapprocher le chiffre de leurs estimations de la valeur réelle des objets, quoi qu'il puisse leur en coûter.

La préférence accordée par une partie du public aux commissionnaires sur le bureau de prêt direct tient aussi à une question d'amour-propre et de crédit. Certaines personnes de la bour-

geoisie, certains commerçants, sont intéressés à ce que leurs relations avec le Mont-de-Piété restent secrètes. Pour ceux qui se croiraient compromis si on les voyait entrer dans un bureau de prêt public, le commissionnaire est un intermédiaire confidentiel ; et, de fait, il se pose, à leurs yeux, comme une sorte de notaire, de confesseur de l'emprunt gagé. Souvent il a, pour l'usage spécial de ces emprunteurs honteux ou vaniteux, une porte secrète et un escalier dérobé. On ne sera pas surpris, en raison de ce prestige dont sont revêtus les dix commissionnaires qui subsistent à Paris, que la plupart des gros emprunts, des opérations lucratives, passent par leurs mains.

Ainsi, dans l'exercice 1881, sur un total de 1,725 objets engagés pour des sommes de 501 à 1,000 francs, ayant produit un total de prêts de 1,293,621 francs, la part des commissionnaires est de 1,334 opérations et de 980,779 francs, soit en nombre 77,33 p. 100 et en somme environ 76 p. 100 ; sur les opérations de 1,001 à 10,000 francs la proportion est un peu moins forte, mais reste encore considérable. Le total pour l'ensemble est, en articles, de 1,452, et, en sommes, de 3,912,049 francs. Sur ces totaux les commissionnaires ont fait 1,062 opérations, c'est-à-dire 73,14 p. 100 et prêté 2,263,850 fr., c'est-à-dire un peu moins de 58 p. 100.

Remarquez que les commissionnaires sont seulement au nombre de dix et que le prêt direct a pour agents le *chef-lieu*, les deux succursales et vingt-trois bureaux auxiliaires ; il est vrai que ces derniers ne peuvent pas prêter de somme supérieure à 500 francs. Remarquez aussi que le total des objets engagés pendant cette année 1881, au Mont-de-Piété de Paris, s'élève à 1,682,522 sur lesquels 268,062 seulement, c'est-à-dire 15 p. 100, ont été reçus par les commissionnaires, et que sur les 35,234,898 francs prêtés par l'établissement, 10,186,646 francs, c'est-à-dire environ 29 p. 100, ont passé par les caisses des commissionnaires.

Il ne faut pas croire que ces opérations se répartissent par portions à peu près égales entre les dix commissionnaires de Paris. Il y a un écart énorme entre les chiffres de leurs opérations et surtout entre les chiffres de leurs bénéfices. Ainsi,

sur un total de 331,074 fr. 66 c. perçus en commissions réglementaires pendant l'exercice 1881, près de 200,000 francs ont été encaissés par deux maisons, tandis que les huit autres réunies ont à peine réalisé 140,000 francs. L'écart dans la proportion moyenne des sommes prêtées est encore plus frappant. Si nous voyons une maison qui, sur 20,593 objets engagés, a prêté près de 3 millions de francs, ce qui constitue une moyenne de 145 fr. 53 c. par prêt, et lui a valu plus de 56,000 francs de commission, une autre, pour 46,718 objets engagés, n'a prêté que 1,281,025 francs, ce qui met sa moyenne par article à 27 fr. 42 c. Les autres moyennes varient selon les quartiers, de 80 à 16 francs. Enfin il en est une qui n'est que de 11 fr. 79 c.

Ce qu'il y a de déplorable, c'est que ce drainage des opérations lucratives au profit des commissionnaires tend toujours à prendre des développements. Ainsi, en 1875, sur les 1,800,000 objets environ déposés en nantissement au Mont-de-Piété, les commissionnaires en avaient transmis 319,411 ; mais les sommes prêtées sur ces effets ne s'élevaient qu'à 7,958,706 francs, ce qui faisait ressortir la proportion de leurs opérations par rapport à l'ensemble de celles de Paris à 54,45 p. 100 en articles et à 24,76 p. 100 en sommes et la moyenne de chacun de leurs prêts à 24 fr. 91 c.; cette moyenne générale a été, pour 1881, de 48,44; elle a donc presque doublé en six ans !

En vain, dans son lumineux rapport sur la situation des Monts-de-Piété en France, adressé en 1876 à M. de Marcère, alors ministre de l'intérieur, M. O. Claveau fait-il valoir, en faveur du maintien provisoire des commissionnaires, des considérations pratiques d'une certaine importance; nous pensons que ces considérations se rapportent surtout aux villes de province où la quotité des opérations faites par commissionnaires s'élève parfois jusqu'à 97 p. 100 de l'ensemble, et où l'intermédiaire de ces agents est souvent indispensable pour éviter des déplacements aux emprunteurs et opérer la transmission des demandes provenant de localités éloignées du chef-lieu de l'administration. En ce qui concerne Paris, comme il nous semble démontré que ces agents ne sont que des parasites vivant aux

dépens des emprunteurs, nuisant à la considération et à la moralité même de l'institution dont leur intervention altère l'esprit et dénature les œuvres; comme aussi il est de principe, en bonne et saine économie politique et sociale, que, dans toute société bien organisée, toute fonction parasite doit disparaître; nous estimons que le législateur ne saurait prendre des mesures trop promptes et trop énergiques pour accomplir une des plus importantes réformes promises par le décret du 8 thermidor an XIII et débarrasser l'œuvre du Mont-de-Piété d'un fléau qui, selon nous, est un des principaux obstacles au développement efficace du crédit gagé.

Depuis les actes législatifs que nous avons cités, plusieurs réformes partielles sont intervenues dans l'organisation du Mont-de-Piété de Paris. Voici les dates des principales lois et ordonnances qui ont apporté des modifications à l'état de choses établi en l'an XIII : décret du 3 mai 1810, relatif aux cautionnements; décret du 22 septembre 1812, relatif aux pensions des employés; ordonnance royale du 20 décembre 1826; ordonnance royale du 12 janvier 1831; ordonnance royale du 3 novembre 1831, relative au personnel; ordonnances royales des 21 décembre 1832, 19 mai 1838, 20 mai 1844; loi du 24 juin 1851 ; décret du 24 mars 1852.

Aujourd'hui, le Mont-de-Piété de Paris fonctionne depuis 1870 sous la direction très habile et fort active d'un administrateur éclairé et animé des meilleures intentions, M. André Cochut, un économiste érudit et un écrivain distingué.

Son centre d'opérations est à l'ancien chef-lieu, rue des Blancs-Manteaux, auquel il a fallu annexer quatre maisons contiguës. Il a en outre deux succursales : l'une rue Bonaparte, dont le déplacement en projet est également désiré par l'administration du Mont-de-Piété et par celle des Beaux-Arts; l'autre, fondée en 1860-1862, rue Servan, près de la Roquette, sur un développement de 5,000 mètres et pouvant contenir 450,000 gages. En outre, il a dû louer un vaste immeuble situé rue Malher, spécialement affecté au magasinage encombrant des matelas, et les vingt-trois locaux occupés par ses bureaux auxiliaires, comptoirs sans magasins, situés dans les divers quartiers de l'im-

mense cité pour se mettre à la portée de toutes les classes d'emprunteurs.

La superficie des bâtiments à magasins occupe près de 12,000 mètres; mais si l'on mesure toutes les parties agencées en bureaux ou magasins, en tenant compte des étages, on constate que ces divers établissements utilisent un espace de plus de 30,000 mètres.

Plus de 500 employés accomplissent annuellement dans ces locaux près de 5 millions d'opérations, engagements, renouvellements, dégagements, ventes, décomptes de bonis, soit une moyenne de 13,252 opérations pour chacun des 365 jours de l'année, lesquelles donnent toutes lieu à des travaux d'écritures, de comptabilité, de transport et de manipulation. Tous ces travaux s'exécutent avec une précision et une rapidité dont on a peine à se faire idée.

Le Mont-de-Piété de Paris prête sur nantissement au taux de 9 p. 100 par an, c'est-à-dire de 3/4 p. 100 par mois; il perçoit en outre sur tout engagement un droit de prisée de 1/2 p. 100, lequel est alloué au commissaire-priseur. On comprendra aisément qu'un prêt de 5 francs ou inférieur, contracté pour un mois, donnant lieu à une perception de 5 à 6 centimes, est loin de couvrir les frais qu'il occasionne; du reste, il est établi que chaque prêt occasionne à l'administration une dépense fixe de 77 centimes; par suite, pour qu'une opération ne mette pas la caisse en déficit, il faut qu'elle concerne un prêt de 15 francs au moins, produisant intérêt à 3/4 p. 100 par mois pendant dix-neuf quinzaines; au-dessous de ce chiffre et de ce terme, toutes les affaires sont onéreuses; en 1880, par exemple, chaque prêt de 3 francs contracté pour dix-neuf quinzaines a mis le Mont-de-Piété en perte de 63 centimes; à 6 francs, la perte n'était plus que de 49 centimes; à 15 francs, il a réalisé un bénéfice de 1 centime; sur chaque prêt de 100 francs, ce bénéfice fut de 4 fr. 43 c.; enfin, sur les prêts de 5,000 francs, il fut de 259 fr. 72 c. Or, les prêts onéreux représentent plus des trois cinquièmes des opérations.

C'est ainsi qu'en 1881, sur un total de 1,598,018 engagements, on en compte 214,837 à 3 francs; 201,606 à 4 francs;

189,152 à 5 francs; 499,833 de 6 à 10 francs; 78,772 de 11 à 13 francs, et 12,985 à 14 francs. Dans le même exercice, sur un total de 703,708 renouvellements, 45,028 sont pour un prêt de 3 francs; 57,751 pour 4 francs; 63,296 pour 5 francs; 226,705 de 6 à 10 francs; 44,166 de 11 à 13 francs, et 7,238 pour 14 fr. La proportion des prêts onéreux pour le Mont-de-Piété ressort à environ 65 p. 100; sur les renouvellements, cette proportion est de plus de 63 p. 100.

Le total des sommes prêtées sur engagements étant de 35,751,234 francs, et l'ensemble des sommes prêtées sur les 1,197,185 petits engagements étant de 7,558,946 francs, il en ressort une proportion, en sommes, de 21 p. 100 environ du fonds de roulement employés en opérations onéreuses; sur les 444,184 renouvellements, la somme prêtée étant de 3,177,060 francs, il s'ensuit, si on la compare à celle totale de 17,166,648 employés pour cet objet, que la proportion n'est que de 18 p. 100 environ. Il est logique, en effet, que les petits gages, consistant généralement en effets d'habillement, soient moins sujets à renouvellement que les gros; on est même fort surpris de constater dans une année plus de 45,000 renouvellements de prêts de 3 francs.

On se demandera probablement comment le Mont-de-Piété de Paris n'ayant point de fonds propres, obligé d'emprunter aux particuliers au fur et à mesure de ses besoins, peut s'y prendre pour suffire à un si grand nombre d'opérations onéreuses. Car, non seulement le Mont-de-Piété n'a point de capital, mais encore il ne profite pas des bénéfices réalisés dans les exercices favorables ni des bonifications aléatoires et assez considérables provenant de l'abandon des bonis résultant de la plus-value du produit des ventes de nantissements sur les chiffres des prêts augmentés des intérêts; bénéfices et bonifications sont versés dans la caisse de l'administration de l'Assistance publique, laquelle a, de ce chef, reçu environ 25 millions depuis l'an XIII. — Quel beau capital le Mont-de-Piété aurait pu se faire avec cette part des pauvres, et quels éléments il y aurait trouvés pour se constituer en Banque de crédit gagé à bon marché! — Ce qui lui permet de couvrir ces innombrables déficits des petits prêts, c'est que, jouissant d'un très grand crédit, considéré par les capita-

listes comme la maison de placement la plus sûre, il a une clientèle de prêteurs qui lui fournit de l'argent à des conditions relativement avantageuses.

Ce service se fait au moyen d'émissions de bons à ordre ou au porteur, à l'échéance de trois mois, de six mois et d'un an. Le taux varie selon les époques et selon les délais. Ainsi il ressort des comptes de l'exercice 1881 que le Mont-de-Piété de Paris a emprunté au taux moyen de 2 fr. 971 p. 100, et que si l'on tient compte des intérêts que lui ont rapportés les six millions environ qu'il a eus en réserve au Trésor, le coût réel du capital emprunté a été de 2 fr. 511 p. 100 ; il n'avait été, en 1880, que de 2 fr. 48 p. 100.

On le voit, en prêtant à perte, tant sur engagements que sur renouvellements, à plus de 1,640,000 petits emprunteurs, et en se couvrant du déficit au moyen de l'écart existant entre le taux d'intérêt de ses emprunts et le taux qu'il fait payer aux gros emprunteurs, le Mont-de-Piété accomplit une véritable œuvre de charité. Ce n'est donc pas parce qu'il verse ses bénéfices dans les caisses de l'Assistance publique qu'il mérite d'être considéré comme un établissement de bienfaisance ; c'est surtout parce qu'il peut venir en aide aux pauvres à des conditions moins onéreuses que celles qui pourraient être faites par tout autre prêteur, que son organisation est digne des encouragements de tous les gens de bien. Le jour où il sera affranchi d'une tutelle souvent injuste et parfois gênante, il restera une des institutions publiques les plus utiles, et sera probablement à même de rendre des services encore plus efficaces aux classes nécessiteuses.

En effet, si l'on se sent tout d'abord séduit par ce système de compensation, qui permet d'exonérer le pauvre au moyen du surcroît d'intérêt prélevé sur ceux qu'on peut supposer relativement riches en raison de la valeur des effets qu'ils engagent, on ne saurait se dissimuler qu'il y a là une sorte d'iniquité blessante, surtout si l'on considère que, parmi ces emprunteurs de sommes supérieures à 14 francs, se trouvent un grand nombre de pauvres en habits noirs, de petits commerçants luttant contre la menace de poursuites judiciaires, les uns et les autres non

moins intéressants que les nécessiteux et les indigents. Le commerçant gêné, emprunteur de 500 francs, en engageant une marchandise dont il s'expose à manquer la vente, peut-il trouver bien juste qu'on lui demande, pour six mois d'intérêt et frais, 25 francs, quand il sait que cet argent revient, tout compris, à l'administration, à 8 fr. 50 c.? Évidemment non. Ne pensera-t-il pas, avec quelque raison, que le Mont-de-Piété serait suffisamment rémunéré par un bénéfice de 9 francs en ne lui prenant que 17 fr. 50 c., ce qui mettrait l'intérêt du prêt à 6 p. 100 l'an?

Ce *desideratum* de 6 p. 100 peut être obtenu, et nous croyons qu'il le sera prochainement. Dès à présent, il est à notre connaissance que l'intérêt pourrait être réduit à 7 p. 100 par an, au moyen de la réserve que le Mont-de-Piété possède dans ses caisses, et qu'il sera sans doute autorisé à employer à cet abaissement des charges imposées à sa clientèle. Il nous semble qu'à cet égard il pourrait parfaitement se passer d'autorisation, en s'appuyant sur l'article 5 de la loi des 8 mars, 12 avril et 24 juin 1851, ainsi conçu :

« Les Monts-de-Piété conserveront en tout ou partie, et dans les limites déterminées par le décret d'institution, leurs excédents de recette pour former ou accroître leur dotation.

« Lorsque la dotation suffira, tant à couvrir les frais généraux qu'à abaisser l'intérêt au taux légal de 5 p. 100, les excédents de recette seront attribués aux hospices ou autres établissements de bienfaisance, par arrêté du Préfet, sur l'avis du Conseil municipal. »

Nous nous demandons comment il se fait que les directeurs des monts-de-piété et les divers économistes et hommes de bonne volonté qui ont cherché à restituer leur autonomie aux établissements de crédit gagé, n'aient pas trouvé dans cet article un moyen légal de se faciliter la création de dotations suffisantes tout au moins pour assurer l'abaissement du taux de l'intérêt.

La proposition Raoul Duval et le remarquable rapport de M. Claveau, dont nous parlerons tout à l'heure, prouvent bien que les directeurs des monts-de-piété ne sont pas seuls à désirer cette réforme importante.

En attendant, tel qu'il est, avec ses imperfections, le Mont-de Piété de Paris est beaucoup mieux organisé et prête à bien meilleur marché que ceux de la plupart des capitales. A Londres, l'argent emprunté au Mont-de-Piété, qu'on appelle *Uncle,* comme on nomme *Ma tante* celui de Paris, coûte 25 p. 100 l'an. A Berlin, en vertu d'une organisation nouvelle, inspirée sans doute par les principes économiques de M. de Bismarck, le taux de l'intérêt est de 10 p. 100 sur les petits prêts et oscille entre 7 et 8 p. 100 sur les gros prêts supérieurs à 20 francs.

Quant aux monts-de-piété des autres villes de France, on va voir tout à l'heure ce qui en est.

## IV

### LES MONTS-DE-PIÉTÉ DE PROVINCE

La nécessité d'une réforme dans l'organisation du crédit gagé en France avait souvent frappé les esprits des économistes et des législateurs; mais l'Assemblée nationale en 1851 et le dictateur de 1852 n'avaient porté qu'une main timide sur l'œuvre du Consulat et de l'Empire, et ne s'étaient guère occupés que de réglementer hiérarchiquement l'administration du Mont-de-Piété de Paris.

Le 1er juillet 1871, MM. Dubois et Raoul Duval soumettaient à l'Assemblée nationale, siégeant à Versailles, une proposition tendant à une réforme radicale du régime du crédit gagé en France. Une commission fut nommée, dont les membres n'étaient à coup sûr nullement révolutionnaires; des études furent faites avec le concours de l'honorable et éminent directeur du Mont-de-Piété de Paris, M. André Cochut. Nous nous rappelons avoir lu avec le plus vif intérêt ses réponses au questionnaire de la commission, qui doit être resté au dossier de l'enquête.

Si nos souvenirs sont fidèles, les *desiderata* principaux de cette commission comprenaient, en ce qui concerne le Mont-de-Piété de Paris :

1° Son indépendance complète de l'administration de l'Assistance publique ;

2° Sa transformation en établissement municipal de crédit, pouvant se constituer un capital de roulement fixe, indépendant des fluctuations du marché d'argent, qui lui permît de n'emprunter qu'à ses heures et dans les conditions les plus favorables ;

3° Enfin la création d'une section à part pour les engagements de marchandises neuves et de titres de rentes sur l'État et autres valeurs de tout repos, création destinée à faciliter l'abaissement du taux de l'intérêt et à contribuer puissamment à faire disparaître le préjugé qui éloigne du Mont-de-Piété un grand nombre de commerçants gênés et les réduit à avoir recours aux petits escompteurs et autres usuriers.

Le 21 mars 1873, la proposition était prise en considération, et, par suite, M. de Goulard, ministre de l'intérieur, ouvrait, le 4 mai, une enquête sur l'organisation administrative et financière des Monts-de-Piété de France.

Cette enquête, qui devait embrasser la situation de chacune des maisons de prêt sur gages depuis 1851, date de la dernière loi, fut, nous dit le rapport, *forcément* interrompue par la publication du *Rapport* sur les *Bureaux de bienfaisance* et par la préparation du travail que l'Inspection générale devait présenter sur les *Dépôts de mendicité* (?) ; elle fut reprise en 1876 et complétée par le dépouillement des opérations de l'exercice 1875, ce qui a permis d'établir une comparaison instructive entre les faits relatifs aux banques de prêts gagés, à 25 ans de distance. En d'autres termes, durant plus de deux années les ministres qui se sont succédé, les bureaux, les commissions, ont, pour motif politique ou autre, absolument perdu de vue la réforme projetée. En 1876, M. Raoul Duval ayant présenté à la Chambre des députés une nouvelle proposition à ce sujet, et l'urgence ayant été déclarée le 31 mars, M. de Marcère, ministre de l'intérieur, réclama le rapport sur l'enquête ordonnée depuis trois ans.

Les inspecteurs généraux des établissements de bienfaisance n'avaient pas perdu leur temps, si l'on en juge par l'abondance de renseignements que leur rapporteur, M. O. Claveau, a groupés

dans un volume plein d'intérêt et si concluant qu'on se demande comment il se fait qu'aucune de ces réformes déclarées urgentes, il y a plus de six ans, ne soit, à l'heure qu'il est, en voie d'accomplissement.

De la comparaison entre l'exercice 1851 et l'exercice 1875, il résulte que les opérations des Monts-de-Piété français ont doublé en 25 ans. Le montant total des prêts, qui était de 37,500,000 francs pour 2,600,000 gages en 1851, s'est élevé en 1875 à 77,200,000 francs pour 4,000,000 de nantissements. Il est vrai que, dans ces totaux, le Mont-de-Piété de Paris entrait à lui seul, en 1851, pour la somme de 22,242,507 francs prêtée sur 1,295,398 dépôts, et en 1875 pour 49,144,925 francs sur 2,235,395 nantissements, c'est-à-dire près des deux tiers en sommes et près des trois cinquièmes en nombre d'articles.

Ce mouvement croissant des opérations, de 1851 à 1875, sur l'ensemble des maisons de prêt gagé en France, étant ainsi établi, il y a tout lieu de penser qu'il a continué dans des proportions analogues depuis six ans ; nous pouvons nous faire une idée de ce qu'il a dû être en province d'après ce qui s'est passé au Mont-de-Piété de Paris. Or, à Paris, en 1881, le total des prêts, tant par engagements que par renouvellements, s'élève à 52,917,882 francs sur 2,301,726 articles. En 1880, le mouvement avait été de 52,366,823 francs sur 2,429,902 articles ; en 1877, de 51,497,325 francs sur 2,498,071 articles. La différence sur les sommes est à peine sensible, tandis que le nombre des articles offre des variations importantes. Ce qu'il y a de plus frappant dans ces comparaisons, c'est l'augmentation presque constante de la moyenne des prêts, qui est de 21,07 en 1876, de 20,61 en 1877, de 21,33, en 1878, de 21,55 en 1879, de 21,77 en 1880 et ressort à 22,99 en 1881.

Qu'on se garde bien de tabler sur ce mouvement ascendant des opérations de prêt sur gages, ainsi que pourraient être tentés de le faire des économistes superficiels et à courte vue, pour y voir un symptôme de l'accroissement de la gêne et de la misère dans le pays. L'économiste observateur et philosophe, placé de façon à comparer les faits et les époques où ils se produisent, en tirant de cette comparaison des déductions certaines, constate que les

années les plus fécondes en affaires pour les établissements de prêt gagé coïncident avec les temps de prospérité générale. Cette anomalie apparente n'est pas sans analogie avec celle qu'on a souvent signalée à l'égard du rendement des droits d'enregistrement, et des études d'huissiers et d'avoués ; c'est dans les années de prospérité que les droits de mutation, les frais de justice, les charges des officiers ministériels, produisent les impôts et les taxes les plus considérables. Le mouvement de l'argent, de quelque façon qu'il se produise, est toujours l'indice de la multiplicité des transactions et de l'activité du travail, principaux éléments de la prospérité d'un peuple.

Ce qu'il faut conclure de cette tendance progressive de l'emprunt sur gages, c'est que la nécessité s'impose de plus en plus de régulariser, de codifier, de faciliter ce moyen de crédit, de le mettre à la portée de tous en en faisant une grande institution financière.

C'est ce que paraît avoir pressenti l'auteur du rapport dont nous parlons, ce qui se dégage de l'ensemble de faits topiques qu'il enregistre et de l'esprit de ses conclusions, que nous résumerons tout à l'heure.

Les limites restreintes de notre étude ne nous permettent pas de signaler en détail les milliers de faits exposés dans ce rapport. Nous insisterons seulement sur la comparaison des conditions imposées aux emprunteurs dans les quarante-cinq villes de France qui possèdent des Monts-de-Piété. Sans nous arrêter à la différence des limites minimum et maximum des prêts qui varient selon les villes de 1 à 6 francs d'une part, et de l'autre de 40 à 6,000 francs, voyons la variété des taux d'intérêt prélevés dans les diverses localités :

Pendant qu'à Paris, à Lille (Mont-de-Piété municipal), à Boulogne-sur-Mer, à Besançon, à Bordeaux, on prête à 9 p. 100, le prêt est gratuit à Grenoble, à Toulouse, à Montpellier, à Angers et à Lille (en ce qui concerne la fondation Masurel) ; l'intérêt est de 4 p. 100 à Avignon et à Brignoles ; de 5 p. 100 à Apt, à Beaucaire, à Carpentras, à l'Isle (Vaucluse) ; de 6 p. 100 à Nancy, à Nîmes, à Tarascon, à Toulon, à Versailles, à Aix (Bouches-du-Rhône) ; de 6 p. 100 encore à Marseille, augmentés

d'un droit de magasinage de 1 p. 100 sur le montant de l'estimation du gage ; de 6 à Arras sur les prêts inférieurs à 5 francs et 9 p. 100 sur les prêts supérieurs; de 7 à Reims et à Valenciennes; de 7,20 à Arles; de 8 à Limoges, à Lyon, à Dijon ; de 10 à Douai, à Rouen, à Toulouse, à Nantes, à Alger, à Saint-Germain-en-Laye; de 11 au Havre; de 12 à Brest, à Cambrai, à Saint-Quentin, à Calais, à Roubaix; enfin de 14 p. 100 à Dunkerque!

On est tout d'abord frappé de cet énorme écart entre le taux d'intérêt des villes du Midi et celui des villes du Nord : 4 et 5 p. 100 à Avignon, à Apt, à Beaucaire, etc., 12 et 14 p. 100 à Cambrai, Saint-Quentin, Calais, Roubaix et Dunkerque; puis l'on se demande si c'est bien en France, dans ce pays si fortement centralisé, où les gouvernements revendiquent l'honneur de conserver énergiquement les traditions sainement républicaines de l'unité administrative et financière, que se passent ces choses surprenantes, que l'on voit des établissements publics, pour ainsi dire officiels, dans le même département, à quelques kilomètres de distance, prêter de l'argent sur les garanties matérielles les plus solides, à Versailles, à raison de 6 p. 100 par an, à Saint-Germain-en-Laye à 10 p. 100, à Arras à 6 p. 100, à Dunkerque à 14 p. 100!

Ce qui nous surprend surtout, c'est que l'auteur du remarquable rapport de 1876, si plein non seulement de faits et de documents, mais encore d'idées neuves et de vues ingénieuses, en enregistrant ces variations phénoménales, oublie de s'en étonner. C'est ce qui nous fait insister sur ce point. Nous espérons que le Conseil d'État, dans l'étude de la nouvelle loi qu'il prépare sur les monts-de-piété français, tiendra compte de cette anomalie si contraire au principe de l'unité française et à la tendance manifeste du monde financier et commercial vers l'unification des conditions de crédit sur toutes les places françaises.

En attendant, voici les principaux *desiderata* auxquels conclut le rapport :

1° En matière législative : attribution aux monts-de-piété qui ne sont pas encore séparés des hospices de tous les excédents de produits sur les charges ;

(Ces excédents, en neuf années, de 1867 à 1875, se sont élevés à la somme totale de 5,546,046 francs, sur laquelle 2,448,392 francs seulement ont été attribués aux établissements indépendants et capitalisés par eux; plus de 3 millions ont donc été versés dans les caisses des hospices.)

Exemption de tous les impôts qui pourraient frapper les bons souscrits par les administrations des monts-de-piété;

Constitution d'un fonds de réserve par le montant des bénéfices disponibles à partir du moment où la dotation suffirait tant à couvrir les frais généraux qu'à abaisser l'intérêt des prêts au-dessous de 5 p. 100.

Etc., etc.

2° En matière administrative : placement à intérêts, dans le service des monts-de-piété qui en feraient la demande, de capitaux empruntés aux fonds disponibles des caisses d'épargne; étude des questions relatives à la suppression du droit de prisée; faculté laissée aux administrateurs de dépasser la limite fixée pour le maximum des prêts; substitution du décompte jour par jour au mode actuellement suivi pour la perception des intérêts; règlement au centime de tous les comptes avec les engagistes, etc., etc.

On remarquera qu'il n'est point question de la suppression des commissionnaires, bien que le rapporteur ne se dissimule point le tort matériel et moral que ces intermédiaires font à l'institution et le surcroît de charges qu'ils imposent aux emprunteurs; il allègue, en faveur de leur maintien, le respect dû aux habitudes et à la liberté du public; mais on sent que c'est à contre-cœur qu'il ne propose pas la suppression de ces agents parasites.

En ce qui concerne les prêts sur marchandises neuves et les prêts sur titres, il aborde assez timidement ces deux questions au cours de son travail et se borne à en recommander l'étude aux économistes et aux administrateurs.

Tout insuffisantes que nous paraissent les réformes indiquées par ce rapport, si l'on considère l'époque où il a été écrit, alors que les principes économiques de la Constitution républicaine de 1875 commençaient à peine à pénétrer dans l'ad-

ministration, on peut dire qu'il est inspiré par un sentiment très marqué des améliorations urgentes et des développements que réclament nos institutions du crédit gagé ; et l'on s'étonne que l'administration compétente ne l'ait pas fait suivre, depuis six ans, d'un travail complémentaire pouvant servir de base aux études de la loi que prépare le Conseil d'État. Il est probable que, de l'observation des faits accomplis et des besoins manifestés pendant ces six dernières années, il eût pu jaillir quelque nouvelle lumière de nature à éclairer diverses questions et à mettre le législateur au courant des aspirations économiques du moment.

Quoi qu'il en soit, et en attendant que le projet de loi qui s'élabore actuellement ait été porté à la connaissance du public, voici quels seraient, selon nous, les principaux articles du programme de la révolution radicale que nous voudrions voir opérer dans les conditions du crédit gagé en France.

## V

### CONCLUSIONS

Création d'un vaste établissement financier dans le genre du Crédit Foncier, sous la surveillance et le contrôle de l'État, portant le titre de Banque nationale de crédit gagé, n'impliquant plus l'idée de charité ou de bienfaisance, agissant avec son capital propre, émettant actions et obligations, recevant en dépôt dans ses caisses, en comptes courants de chèques, des sommes produisant intérêt à 1, 1 1/2 et 2 p. 100 l'an, suivant le délai d'exigibilité des dépôts, comme le font toutes les maisons de crédit ;

Suppression de toute dépendance et de tout lien à l'égard des institutions d'assistance publique, qu'on pourrait aisément désintéresser au moyen d'annuités à prélever sur les bénéfices;

Sectionnement des bureaux de prêts en quatre sections spéciales : 1° prêts sur titres de rentes et quelques autres valeurs de tout repos, à revenu fixe; 2° prêts sur marchandises neuves;

3° prêts sur hardes, literie, etc., et autres effets encombrants, de 3 à 50 francs; 4° prêts sur objets métalliques, bijoux, etc., présentant une valeur intrinsèque. Il est entendu que les conditions de ces prêts seraient proportionnées à leur importance et aux frais d'inscription, de manutention, de magasinage qu'ils occasionneraient, en tenant compte toutefois des ménagements à garder pour les emprunteurs nécessiteux ;

Suppression absolue des commissionnaires et des commissaires-priseurs;

Établissement à Paris de quarante succursales divisées comme le chef-lieu en quatre sections, et construction de vastes magasins aménagés pour recevoir les dépôts;

Établissement successif dans les principales villes de France de nombreuses succursales fonctionnant, soit sous la direction d'un agent nommé par l'administration centrale, soit sous la surveillance de l'autorité municipale;

Unification de tous les bureaux de prêt à tous les points de vue, tout en réservant les administrations locales qui, en raison de leurs dotations, prêtent gratuitement ou à des taux inférieurs à 5 p. 100;

Exonération par l'État de tout impôt, timbre et enregistrement sur les titres, revenus et opérations de la *Banque de crédit gagé.*

Nous croyons sincèrement qu'une Banque placée sous le contrôle de l'État et établie sur ces larges bases, sauf quelques modifications de détail que la mise en œuvre pourrait suggérer, — qui réaliserait d'ailleurs les idées des législateurs de 1643 et de 1777 au point de vue de l'aide à prêter au commerce, — aurait bientôt atteint un degré de prospérité tel qu'elle pourrait défier la concurrence des magasins généraux, des comptoirs de change et autres maisons de crédit gagé et en arriver à prêter à 3 p. 100 sur les titres, à 5 p. 100 sur les marchandises neuves et à 6 p. 100 sur tous les autres gages.

Ce sont là, à notre sens, les conditions véritablement normales du crédit gagé.

Julien LEMER.

# LA CARMÉLITE[1]

## QUATRIÈME PARTIE

### XV

— Veuillez vous mettre au piano, mademoiselle Malestra. Ces jeunes filles désirent danser.

La personne interpellée ainsi par la maîtresse de la maison se leva du milieu d'un groupe de vieilles femmes, où depuis le commencement de la soirée elle se tenait silencieuse, comme quelqu'un dont on paye les services et qui attend un ordre. Adrien, debout, parmi les hommes, dans l'embrasure d'une porte, la vit traverser le salon, grave et fière, la lèvre dédaigneuse, plissée dans un sourire contraint, une étrange expression de froideur dans ses yeux bleus, dont la blancheur laiteuse de son teint de rousse et les tons fauves de ses cheveux semblaient éteindre l'éclat.

M^lle^ Laure Malestra était jeune et belle. Mais sa jeunesse et sa beauté ne saisissaient pas au premier abord. Il fallait presque un effort pour les découvrir, tant il y avait de tristesse répandue sur les traits, comme un voile. La grâce du corps se perdait dans une robe montante en soie noire, sans ornements et dépourvue d'élégance. Un fichu en dentelles, dont les extrémités se nouaient à la taille, derrière le dos, cachait les pures lignes du buste. Assombrie par le voisinage des toilettes claires et brillantes qui l'entouraient, celle-ci trahissait une âpre misère,

(1) Reproduction interdite ; — tous droits réservés. Ent. St. Hall. S'adresser pour la traduction à l'agence Th. Michaelis, 45 et 47, rue de Maubeuge, Paris.

Voir la *Nouvelle Revue* du 15 février, du 1er mars et du 15 mars.

la bourse souvent vide, la petite chambre sous les toits, la poursuite acharnée après l'argent, les longues courses dans les rues boueuses pour donner quelques rares leçons, les soirées sans feu, peut-être même les jours sans pain.

Elle révélait encore d'autres souffrances, cette pauvre robe usée : les révoltes sourdes contre le destin, les larmes des nuits sans sommeil, les basses jalousies se déchaînant dans une âme aigrie, l'obsession des rêves tentateurs vainement écartés, les chutes accidentelles dans le vice, l'effort désespéré pour remonter vers la lumière, le scepticisme, fruit des cruelles désillusions, s'implantant dans le cœur découragé.

Adrien devina ces choses tout à coup en regardant M^lle^ Malestra retirer ses gants et s'asseoir au piano. Une compassion subite s'empara de lui. Sans l'avoir voulu, il se sentit intéressé au sort de cette jeune fille, dont nul parmi les invités ne s'occupait, et qui semblait ne connaître aucun d'eux. Sans quitter sa place, il fixait les yeux sur elle, détaillait ses traits, les idéalisait au gré de son imagination qui les transfigurait, en les lui montrant tels qu'ils avaient été jadis et pourraient l'être encore, embellis par le bonheur.

Après un court prélude, M^lle^ Malestra venait d'attaquer une valse. A la fougue de son jeu, à la sûreté de sa main, à l'habileté avec laquelle elle traduisait la pensée du compositeur, Adrien reconnut vite une musicienne consommée.

Il écoutait ravi.

— Vous ne dansez pas, monsieur de Varimpré? lui dit la maîtresse de la maison, en le rejoignant à travers les couples des valseurs entraînés.

— Non, madame; j'aime mieux écouter la musique. Elle a beaucoup de talent, votre instrumentiste.

— Mademoiselle Laure Malestra! Je crois bien. Si vous pouvez lui trouver des élèves, vous ferez une bonne action. Bien intéressante, cette pauvre fille, et pas heureuse. Son père, petit commerçant, a fait faillite voici quelques années, et s'est suicidé. Elle avait déjà perdu sa mère. Orpheline et sans un sou, elle dut chercher à gagner sa vie en donnant des leçons de piano. Le malheur a voulu qu'elle se soit laissé séduire par un

homme qui lui avait promis le mariage et l'a ensuite abandonnée. Son aventure a eu du retentissement. Beaucoup de mères qui lui avaient confié l'éducation musicale de leurs filles ont cessé de la recevoir. Avec ses élèves, elle a perdu le prestige que lui donnaient ses infortunes et son courage. Elle lutte pour le reconquérir ; mais douloureuse est cette lutte. Laure méritait mieux, et quant à moi, je la défends et la défendrai, quoi qu'on en dise. A tout péché miséricorde, n'est-ce pas, monsieur?

Ce récit était fait presque gaiement, par une bouche souriante, d'un accent d'indifférence. Adrien en eut le cœur serré. Tout ému, il se rapprocha de M^lle^ Malestra, lentement, en se glissant le long des murs, et se trouva assis presque à côté d'elle, derrière le piano. D'abord, elle ne remarqua pas sa présence. Ce fut seulement quand, la valse finie, elle cessa de jouer, que, s'étant retournée, elle aperçut ce jeune homme qui l'enveloppait d'un regard sympathique. Elle était femme et devina sur-le-champ tout ce qu'elle lui inspirait. Une rougeur légère monta à ses joues. Ses doigts tremblants volèrent sur le clavier, plaquant des accords, comme si elle eût voulu dissimuler son embarras.

— Avec le talent que vous possédez, mademoiselle, comment vous abaissez-vous au rôle où vous voilà?

A cette question faite par Adrien d'une voix qu'étranglait l'émotion, elle répondit simplement, sans paraître choquée :

— Je suis pauvre, monsieur, et il faut vivre.

— N'avez-vous donc trouvé personne qui vous vînt en aide?

— Je ne demande rien que le prix de mes leçons. Mais il n'est pas aisé de trouver des élèves.

— Je m'efforcerai de vous en trouver, moi, répondit Adrien en parlant doucement, et très vite. Jusque-là, si vous estimez que je peux vous servir, disposez de moi.

Vivement, elle se retourna et reprit :

— Vous ne me connaissez pas, monsieur.

— Je vous demande pardon, mademoiselle ; vos malheurs me sont connus.

— On vous les a racontés! tous?

— Tous, oui, mademoiselle.

Elle baissa la tête, mais sans pouvoir dissimuler deux larmes qui roulaient sur ses joues. Il continua :

— Je vous plains et voudrais contribuer à réparer l'injustice du destin qui pèse sur vous.

Ce fut dit avec tant de spontanéité, d'un accent si sincère, que Laure subitement s'apaisa. Son visage exprima la reconnaissance dans un sourire attristé, et elle dit :

— Merci, monsieur ; on ne m'avait jamais parlé ainsi.

De l'autre côté du piano, passait un domestique portant un plateau chargé de rafraîchissements ; Adrien, se levant, l'arrêta au passage, prit sur le plateau un verre et l'offrit à Laure Malestra. Elle but et lui rendit le verre. De nouveau, il allait s'asseoir ; elle l'en empêcha.

— Je suis sensible à vos attentions, monsieur, dit-elle. Mais je vous supplie de vous éloigner. Si vous restiez plus longtemps près de moi, on jaserait, et j'ai tant besoin de reconquérir ici le respect de tous...

— Ne pourrai-je donc vous revoir? demanda-t-il anxieux, oui, vous revoir, et continuer avec vous cet entretien?

— A la fin de la soirée, attendez-moi en bas, répondit-elle sur le même ton ; si vous ne craignez pas de vous détourner de votre route, vous pourrez me ramener jusqu'à ma porte.

Il la quitta, tandis que, bruyamment, elle jouait les premières mesures d'un quadrille. S'il avait possédé une expérience des femmes égale à l'ardeur de son imagination, il eût été surpris de la facilité avec laquelle M^lle^ Malestra lui accordait un rendez-vous. Mais, loin de le choquer, cette facilité lui semblait un témoignage de confiance. Il nageait dans le bleu, brusquement saisi par la séduction de cette étrange fille. Pour la première fois, il subissait l'entraînante émotion d'un désir. Un voluptueux frisson se répandait par tous ses sens. C'était une révélation soudaine de la femme, l'attente fiévreuse des joies qu'elle donne, l'irritant plaisir qui naît de l'incertitude d'être aimé, un espoir confus, comprimé par un doute. De loin, il la regardait avec ivresse ; il cherchait à rencontrer ses yeux ; il tressaillait lorsque, provoqué par son attention persistante, un sourire s'arrêtait sur

lui, pénétrant sa chair, fouillant son cœur où s'allumait l'amour

Que ne pouvait-il être initié aux calculs que dissimulait ce sourire? Que ne pouvait-il surprendre les visées de cette âme à laquelle le vice avait imprimé sa flétrissure indélébile! Il aurait compris qu'il allait être dupe de sa naïveté. Il tombait dans la vie de Laure Malestra, en une de ces heures de découragement et d'immense lassitude qui désarment les vertus fragiles. Accablée par son malheur et révoltée contre le sort, prête à tout pour sortir de sa détresse et secouer sa misère, Laure saluait en lui le libérateur. Elle se savait belle, et de sa beauté voulait faire l'instrument de sa délivrance. Elle n'en était plus à chercher un mari; sa première chute l'avait déclassée, elle ne l'ignorait pas. Mais elle souhaitait un amant qui la déchargerait de ce lourd fardeau de privations matérielles qu'elle traînait après soi. Jeune ou vieux, aimé ou non, qu'importait, pourvu qu'il fût riche?

Sous les candides accents d'Adrien de Varimpré, elle avait cru comprendre qu'il possédait la fortune. C'était une proie qui s'offrait à elle et qu'il ne fallait pas laisser échapper. Désireuse d'être renseignée, elle fit trêve à la froideur qu'elle apportait dans les salons où l'appelait son humble emploi. Elle devint prévenante pour se rendre aimable et provoquer la sympathie. Elle manifesta de l'entrain, de la bonne volonté, obligea les danseurs à se rapprocher d'elle pour la remercier. Vaguement, à demi-mot, avec beaucoup d'habileté, elle interrogea les uns et les autres. A la fin de la soirée, elle connaissait l'histoire d'Adrien et se confirmait dans la résolution, puisqu'il s'offrait à elle, de le prendre.

Pendant qu'elle se livrait à ces calculs d'où naissaient des espérances par lesquelles était embellie et parée sa beauté, Adrien buvait le charme qui se dégageait d'elle. L'or jaune de sa chevelure, l'intelligence rayonnant au front, le dessin des traits, la finesse du profil, la blancheur de la peau, les pures lignes du corsage, le modelé des bras, deviné sous les plis disgracieux de la pauvre robe, entraient dans ses yeux. Il en restait ébloui. L'espoir de s'approprier ces trésors troublait sa raison.

Quand, vers une heure de la nuit, la fête commença à prendre fin, il fit un signe à M^lle^ Malestra pour lui rappeler ce qui était convenu entre eux, et s'esquiva sans bruit. En bas, dans la rue Taitbout, il arrêta une voiture, la fit ranger au ras du trottoir, puis se promena devant la porte, regardant sortir les invités. Son attente dura peu. Au bout de vingt minutes, sous la voûte illuminée, il vit apparaître M^lle^ Malestra, la tête encapuchonnée, un châle noir sur les épaules. Il se montra, en désignant la voiture. — Elle y monta précipitamment. Il s'assit à côté d'elle, en lui demandant où il fallait la conduire. Elle désigna la rue des Saints-Pères.

— Cela se trouve bien, dit-il ; c'est sur mon chemin.

La voiture se mit en route. Laure restait silencieuse, et lui, tout saisi, cherchait en vain des mots qui ne venaient pas. Laure parla la première.

— Je crains d'avoir été imprudente en vous engageant à me ramener, dit-elle. Cela va vous donner une mauvaise opinion de moi.

— Une mauvaise opinion de vous, quand je suis si heureux ! s'écria-t-il.

— Heureux ! Est-ce donc un si grand bonheur de ramener au milieu de la nuit une pauvre fille ?

— Oui, c'est un grand bonheur, quand on espère provoquer chez cette pauvre fille, comme vous dites, la réciprocité des sentiments qu'elle a inspirés à première vue.

— La première vue peut tromper.

— Je ne me trompe pas. Je vous sens bonne autant que vous êtes belle, et tout mon être s'est jeté vers vous avec trop d'emportement pour que j'aie à redouter de m'être trompé.

— Mais c'est une déclaration, cela, monsieur.

— Interprétez mes paroles comme vous voudrez. Ma bouche ne répète que ce que dit mon cœur. Que n'y pouvez-vous lire, dans ce cœur où vous venez d'entrer tout à coup ! Vous y saisiriez la preuve de la plus ardente amitié.

— Voilà un bien gros mot pour des gens qui se connaissent à peine.

— Il me semble que je vous ai toujours connue. Est-ce votre

beauté qui m'attire ? Est-ce la compassion qu'a éveillée en moi le récit de vos malheurs? Je ne sais... Ce que je sais, c'est que, maintenant et toujours, je voudrais vivre près de vous.

Elle garda le silence ; il osa lui prendre la main ; cette main ne se déroba pas à son étreinte et resta dans la sienne, moite et brûlante, comme si l'émotion provoquée par sa parole fût venue se concentrer là pour se communiquer à lui. Il continua :

— J'ai vingt-quatre ans bientôt, et je n'ai jamais aimé.

— Comment, alors, pouvez-vous savoir si ce que vous ressentez n'est pas seulement un désir qui se sera vite évanoui?

— Il ne tient qu'à vous de me mettre à l'épreuve.

— Encore faudrait-il que j'y fusse poussée par un sentiment égal au vôtre.

— Oh ! laissez-moi espérer que vous m'aimerez ! soupira-t-il.

— Je ne peux vous défendre d'espérer. Mais, croyez-moi, monsieur, avant d'aller plus loin, connaissez-moi mieux. Peut-être ne suis-je pas ce que vous supposez. Et puis une cruelle déception m'a aigrie et rendue défiante. J'ai cru à des protestations aussi éloquentes que les vôtres. Elles m'ont emportée dans le plus beau des rêves. Affreux a été le réveil. A quoi bon vous dissimuler mon passé, puisqu'on vous l'a dévoilé ? Ce passé me défend de m'indigner de votre langage et de m'étonner que vous me teniez des propos que vous n'oseriez tenir à une honnête femme. Je ne peux même prétendre que je ne répondrai pas à votre sympathie. Hélas ! je suis si seule, j'ai tant souffert, j'ai tant besoin d'un ami! Mais permettez qu'avant de vous laisser exercer les droits d'un ami, je m'assure de votre sincérité.

— Je ne vais m'appliquer qu'à vous en convaincre ! s'écria Adrien avec feu.

Quelques instants après, la voiture s'arrêtait à l'extrémité de la rue des Saints-Pères.

— A bientôt, monsieur, dit M^lle^ Malestra à son compagnon en lui tendant la main.

— Me permettez-vous de venir vous voir? demanda-t-il.

— Pas chez moi, fit-elle.

Et plus bas, elle ajouta en soupirant :

— C'est si misérable là-haut !

— J'hésite à vous prier de venir dans ma maison.

— Pas cela, non plus.

— Où alors ?

— Paris est grand, et dans cette saison, la nuit vient vite. Rien ne nous empêche de nous promener. Demain, vers six heures, je vous attendrai dans l'église de la Madeleine.

Il promit de s'y trouver, et ils se séparèrent. Adrien dormit mal. Mais les plus douces pensées bercèrent son insomnie. Jusqu'au soir, il ne cessa pas de penser à Laure Malestra. Son désir surexcité lui donnait toutes les illusions de l'amour, charmait son attente, et le jetait dans les anxiétés délicieuses qui précèdent un bonheur qu'on croit assuré. Roudier vint le voir, devina à son air qu'un évènement grave se préparait, mais ne put deviner son secret, et se retira sans l'avoir pressenti.

A six heures, à la Madeleine, dans une chapelle, Adrien aperçut, assise, les mains croisées sur les genoux, M^lle^ Malestra. Elle se leva et vint à lui. Ils sortirent ensemble ; elle prit son bras ; ils s'engagèrent dans la rue Royale. Arrivés aux Champs-Élysées, ils montèrent vers l'Arc de Triomphe, marchant à grands pas, car la nuit était froide et se prêtait peu aux promenades lentes et sans but. L'entretien recommençait au point où ils l'avaient laissé la veille. Adrien parlait de son amour avec la même fougue ; Laure l'écoutait avec le même sang-froid. Puis elle revint sur son passé, traça à grands traits le tableau de son enfance heureuse, de la ruine et de la mort de son père, de son isolement, de sa détresse. Elle parla de la séduction dont elle avait été victime, voulant, disait-elle, qu'avant de s'abandonner au penchant qui le poussait vers elle, Adrien connût toute la vérité.

En marchant, suspendue à son bras, elle se pressait contre lui. Il pouvait croire que déjà elle était sienne. Tout ce qu'elle disait n'était-il pas comme une préparation à la liaison qu'il rêvait ? Dans l'air glacé du soir, il sentait tout son être embrasé par le flot de ses jeunes désirs déchaînés avec violence dans son corps vierge. L'amour l'enveloppait, et l'espoir du bonheur mouillait ses yeux de pleurs brûlants.

Sans s'en apercevoir, ils étaient arrivés à la grille du Bois. Ils rebroussèrent chemin. Tout à coup, Adrien s'arrêta devant les fenêtres éclairées d'un restaurant.

— Voulez-vous me causer un grand plaisir? demanda-t-il.

— Si cela est en mon pouvoir, j'y consens.

— Dînons ensemble.

— Oui, comme deux amis.

Ils entrèrent, et bientôt, attablés dans un cabinet, ils continuaient la conversation de tout à l'heure. Seulement, maintenant, ils pouvaient se voir. Dans l'intimité de ce tête-à-tête, pimenté par la chaleur, par l'éclat des lumières, par l'odeur des mets et des vins, les mots prenaient une signification particulière. Les regards se croisaient, les mains s'étreignaient. La beauté de Laure, la veille voilée de tristesse, s'avivait dans la certitude d'un triomphe qui transformait sa vie, dissipait l'inquiétude des lendemains incertains, éveillait toutes ses cupidités de fille vénale à qui jusqu'à ce jour avait manqué l'occasion de donner carrière aux instincts pervers qu'elle dissimulait. Adrien la dévorait des yeux. Par la pensée, il dépouillait des vêtements ce corps jeune et frais, offert à ses caresses craintives, et dont la contemplation, passionnément souhaitée, devait lui révéler la séduction puissante de la femme, en l'initiant aux mystérieuses voluptés de l'amour.

La fin du repas les trouva dans les bras l'un de l'autre. Mais ce ne fut qu'une étreinte d'une minute. Comme honteuse de sa faiblesse, Laure se leva brusquement et voulut partir. Adrien obéit à regret, chancelant, les narines pleines du parfum des cheveux dans lesquels il avait noyé son visage. Il allait demander une voiture : Laure préféra rentrer à pied. En moins d'une heure, ils eurent regagné le quartier qu'ils habitaient.

Alors, au moment de voir son rêve interrompu, Adrien fit entendre une prière. Pourquoi se séparer quand une passion plus forte qu'eux les rivait l'un à l'autre? A quoi bon une attente qui désormais serait une torture? N'était-elle pas convaincue de son amour? La suprême faveur qu'il sollicitait ne ferait-elle pas de lui l'amant le plus docile et le plus dévoué?

— Ne vous refusez pas, suppliait-il. Révélez-moi le bonheur

que je brûle de connaître. C'est le vôtre que vous assurez en faisant le mien, un droit que vous m'accordez de me charger de votre avenir.

Tout en priant, il entraînait Laure Malestra non chez elle, mais chez lui. La rusée créature se laissait conduire, résistait faiblement, et ne semblait se refuser que pour exciter davantage la passion qu'elle avait allumée.

— Peut-être serez-vous comme les autres, dit-elle enfin, toute tremblante, comme écrasée par les accents qu'elle entendait; et, après avoir juré que vous m'aimez, me ferez-vous repentir de ma faiblesse.

— Jamais ! s'écria-t-il transporté.

— Si vous mentez aujourd'hui, si vous oubliez vos promesses, que votre conscience vous le reproche éternellement ! Pour moi, je suis vaincue. Votre ardeur m'a touchée, murmura-t-elle en soupirant; faites de moi ce que vous voudrez; je vous donne ma vie.

## XVI

Nuit de passion exaltée et fiévreuse, que cette nuit durant laquelle Adrien connut l'amour. De son côté, tout fut candide et sincère ; tout feint et joué du côté de Laure. Ce n'est pas qu'elle demeurât insensible à cette tendresse manifestée en protestations éloquentes, avec des accents d'une adorable naïveté. Mais elle voulait s'attacher ce jeune amant, le captiver à jamais. Jusqu'en ses ardeurs les plus brûlantes, elle eut assez de sang-froid pour ne pas perdre de vue le but qu'elle poursuivait. Elle ne se donna qu'en arrachant des promesses qu'elle ne semblait pas solliciter. Entre les baisers, il y eut place pour les projets d'avenir. Elle savait qu'Adrien était libre et riche; habilement, elle l'amena à prendre l'engagement de la mettre pour toute sa vie à l'abri du besoin. Elle ne lui demandait rien; mais elle lui faisait de ses jours de misère une image si poignante qu'il s'écriait, exalté :

— Tout cela est fini, à jamais enseveli. Oublie ce passé odieux, ma bien-aimée. J'embellirai ta vie en donnant à ta beauté, comme à notre amour, un cadre digne d'eux.

On louerait dans la maison ou dans une maison voisine un

appartement spacieux et gai. Laure s'y fixerait seule en apparence, de manière à laisser croire à ceux qu'elle connaissait que son indépendance recouvrée était due, non aux générosités d'un amant, mais à un héritage. C'est là qu'Adrien viendrait tous les jours, prendrait ses repas et coucherait, ne gardant lui-même le logement qu'il occupait que pour dissimuler à sa mère le secret de ses amours. Que de bonheur ils attendaient de leur existence arrangée ainsi! Adrien continuerait ses études; puis, durant la belle saison, ils voyageraient. C'étaient des rêves exquis, dont ils jouissaient par avance et qu'ils n'interrompaient que pour se plonger dans une réalité plus délicieuse encore.

Au milieu de ces transports, Laure cependant ressentait un regret. Elle se demandait si elle avait été habile en cédant si vite aux supplications d'Adrien, si, malgré ce qu'il connaissait de sa première chute, il n'eût pas été possible, en se refusant plus longtemps, de faire de lui un mari au lieu d'un amant. Ce doute répandait un nuage sur le contentement de mademoiselle Malestra. Elle comprenait bien que la rapidité qu'elle avait mise à se livrer se retournerait contre elle, quand s'apaiserait la première fougue d'Adrien. Alors, préoccupée de conjurer ce danger encore lointain, elle jetait brusquement le spectacle de ses larmes et d'un repentir simulé dans la béatitude de ces heures inoubliables.

— Ne me reprocheras-tu pas, un jour, la facilité que tu as eue à me convaincre? murmurait-elle.

— Te reprocher ce qui fait ton plus grand charme à mes yeux! s'écriait Adrien; te reprocher de n'avoir pas voulu me torturer par des coquetteries et des résistances calculées, de t'être laissé emporter par ton cœur! Je serais un misérable. Certaine de la sincérité de mon amour, tu t'es donnée. Je ne veux me le rappeler que pour te chérir davantage.

Et c'étaient des baisers plus tendres, des étreintes plus passionnées, auxquelles Laure ne se dérobait que pour trahir des terreurs nouvelles et faire croire que la joie d'être aimée s'évanouissait dans la peur d'être abandonnée. Alors il la berçait en de douces paroles, aboutissant toutes à cette promesse qui les résumait :

— Je ne t'abandonnerai pas.

— Ta mère voudra te marier !

— Je résisterai ; je ne peux être à une autre femme, puisque je t'appartiens.

Au petit jour, il fallut se séparer. Mademoiselle Malestra ne voulait pas être vue chez son amant. Elle y était entrée à la nuit, les traits cachés sous un voile épais ; elle entendait en sortir de même, entourer de mystère les visites qu'elle lui ferait encore, jusqu'à ce que l'appartement qu'elle devait habiter fût prêt à la recevoir. Par les rues désertes et froides, au long desquelles l'eau gelée des ruisseaux étendait sur les pavés de larges coulées de verglas, Adrien la conduisit jusqu'à sa porte. Sa profession l'obligeait à prolonger ses veilles pendant la saison des bals ; elle était accoutumée à rentrer tardivement. Ils se quittèrent en se promettant de se retrouver le soir. Il revint en toute hâte chez lui, se recoucha et dormit plusieurs heures, poursuivi jusque dans son sommeil par le souvenir de ces moments enchantés.

La femme qui le servait ne le réveilla que pour lui annoncer son déjeuner. Depuis longtemps déjà, Roudier l'attendait dans son cabinet, en lisant les journaux. Roudier, maintenant, prenait presque tous ses repas chez son ami. Il n'attendait même plus qu'on l'invitât. Pour la première fois, Adrien regretta de lui avoir laissé contracter cette habitude. Après de si violentes émotions, il eût été heureux de se trouver seul.

— Et l'école, paresseux ! Qu'en faisons-nous ?

C'est par ces mots que Roudier le salua ; il ajouta ensuite, d'un ton railleur :

— Ça sent la femme, ici.

Adrien voulut protester.

— Ne nie pas, reprit l'autre, l'évidence t'accable.

Et du bout de sa canne, il désignait un mouchoir bordé de dentelles, oublié sur un fauteuil, et sur le tapis, une rose tombée du corsage de Laure Malestra.

— Trêve aux plaisanteries, répondit Adrien ; j'ai une maîtresse, tu l'as deviné, garde-moi le secret.

— Une maîtresse ! toi, le pur, le chaste ! Et tu ne m'as rien dit !

— Tu la connaîtras plus tard, si tu t'engages à ne pas railler, blagueur féroce. Elle est digne de ton respect.

— Digne de mon respect, une personne qui a passé la nuit chez toi !

— Jacques !

— C'est bien, je la vénérerai comme une madone. Est-ce assez? Où l'as-tu connue?

— Je te le dirai un jour. Jusque-là, tu m'obligeras en ne me parlant pas d'elle.

Roudier se tint pour averti. Ils passèrent dans la salle à manger. Le déjeuner fut silencieux. Adrien se recueillait, craignant de laisser se dissiper le trésor de ses émotions, s'emprisonnant volontairement dans ses souvenirs. Mais quand, le repas fini, il fut revenu dans son cabinet et s'y trouva seul avec Roudier, il ne put se défendre contre l'impérieux besoin de lui confier son bonheur. Sans avoir été sollicité, le secret sortit de sa bouche avec l'histoire de son amour. Il révéla ce que tout à l'heure il entendait garder caché.

Roudier l'écoutait sans l'interrompre, mécontent de sentir s'élever une influence en face de la sienne, et la redoutant.

— Allons, je vois bien que je n'ai plus rien à faire ici, soupira-t-il. L'amour est venu ; c'en est fini de l'amitié.

— Es-tu fou? dit Adrien. T'ai-je donné le droit de me croire capable d'oublier le passé ? Tu seras toujours mon ami, je l'espère bien ; notre ami, continua-t-il en appuyant sur ces mots. Quand tu connaîtras Laure, tu comprendras qu'il ne tient qu'à toi de garder ta place à mon côté.

Quelques jours après, M^lle^ Malestra abandonnait la mansarde où depuis longtemps elle se morfondait dans une lutte désespérée contre l'âpre nécessité. Même au moment d'en sortir pour toujours, elle refusa d'y recevoir Adrien. Elle craignait d'être vue par lui dans ce cadre sombre où partout se révélaient sa détresse, les humiliations subies, les désespoirs amers, les expédients pour vivre. Montrer à Adrien ces lieux maudits, c'eût été lui donner une idée trop haute de ses bienfaits, imprimer ineffaçablement dans sa mémoire le souvenir de la misère à laquelle il arrachait Laure, et lui laisser le droit de supposer

qu'en cédant à ses amoureuses supplications elle était moins préoccupée de le rendre heureux que de secouer le joug odieux de sa pauvreté.

L'appartement loué pour elle et meublé en quelques jours par Adrien était situé dans la rue qu'il habitait, non loin de sa maison. Les croisées prenaient jour sur un vaste jardin. Décorateurs et tapissiers avaient fait merveille. L'argent et le goût sont des magiciens puissants et ingénieux. La prodigalité de l'amant et la fantaisie de la femme s'étaient unies pour créer là un vrai nid d'amour.

M^lle^ Malestra vint s'installer un soir dans sa nouvelle demeure, conduite par Adrien, qui lui en fit les honneurs. Le logis était chaud, éclairé et riant, le dîner servi, les domestiques discrets. Au moment où les amoureux allaient se mettre à table, Jacques Roudier arriva. Présenté par Adrien comme un ancien et fidèle ami, il fut à l'aise tout de suite. A la fin de la soirée, il causait avec Laure familièrement, comme avec un vieux camarade. Il reprenait là ses habitudes, bruyant, railleur, impérieux, sans gêne, s'allongeait dans les fauteuils, secouait sur les tapis la cendre de son cigare, s'invitait pour le lendemain et pour les jours suivants.

Accoutumé à ses excentricités, Adrien ne s'en étonnait plus; le bonheur le rendait indulgent. Quant à Laure, loin d'être choquée par les allures de Roudier, elle subissait son charme. Avec sa grosse gaieté lourde, sa verve intarissable, sa paresse révélée dans le négligé de ses vêtements, la promptitude de son coup d'œil où pétillait la ruse, ses instincts rapaces qu'elle devinait sous le sourire bon enfant et l'apparente insouciance du lendemain, sa serviabilité un peu brutale dissimulant des calculs sans fin, il plaisait à cette femme, qui retrouvait en lui ses goûts, ses désirs, ses ambitions basses, les préoccupations qui l'obsédaient elle-même. Elle admirait ses larges épaules, son cou de taureau, sa lèvre lippue où éclataient les appétits sensuels. Elle le regardait à la dérobée, déjà séduite. La femelle reconnaissait son mâle dans ce garçon encombrant et robuste, bien plus que dans le jeune homme nerveux, frêle et doux, aux bras de qui l'avait jetée sa misère et qu'elle feignait d'aimer.

Au premier regard échangé, leurs deux perversités se comprirent. Pour l'ami comme pour la maîtresse, Adrien de Varimpré était une proie, sur laquelle, gueux, dépenaillés, affamés, ils comptaient se remplumer, chacun d'eux exerçant son influence par les moyens qui lui étaient propres et au mieux de ses intérêts. Dès cette rencontre, et sans qu'ils se fussent rien confié, un pacte tacite se formait entre ces natures vénales et fausses. C'était le « part à deux » que se jettent comme un cri d'entente et de ralliement deux larrons acharnés sur la même victime.

Cette complicité encore inactive, mais déjà menaçante, se créait en présence d'Adrien qui n'y voyait rien. Il souriait, heureux, confiant, croyant les autres tels qu'il était lui-même, se reposant sur leur loyauté, aveuglé par l'amour qui le livrait sans défense à une créature déchue, dégradée et pervertie, et la lui montrait dans un horizon radieux comme la compagne de sa vie, rapprochée de lui par l'identité de leurs infortunes passées, maintenant à jamais oubliées.

Au moment où ces périls imminents, quoique invisibles encore, montaient autour de lui à la faveur de son inexpérience et de sa crédulité, sa mère se préparait à le rejoindre. Elle lui devait ses conseils, son appui, les témoignages de son amour. Responsable de son salut, elle était tenue de veiller sur cette âme tendre et sensible, qu'elle devinait meurtrie, découragée, jetée hors du droit chemin. Ces graves considérations, l'étrangeté et l'imprévu de l'évènement qui venait de lui rendre son fils, avaient déterminé ses directeurs à lui permettre de quitter le Carmel de Beaucaire pour résider dans une des maisons de Paris. La date de son départ n'était pas encore fixée; elle ne le serait que lorsque le chapitre aurait procédé à l'élection d'une nouvelle prieure en remplacement de la mère Thérèse de Jésus.

Les nombreuses lettres que recevait Adrien, depuis qu'il s'était fixé à Paris, l'entretenaient de ces détails, lui apportaient des avertissements dont le témoignage d'une tendresse profonde tempérait l'austérité. Elles lui parlaient plus souvent du ciel que de la terre, de l'avenir que du présent. L'objectif suprême qu'elles lui rappelaient sans cesse, c'était l'éternité. Parfois, cependant, elles manifestaient le regret qu'éprouvait

Nicolette de s'être donnée pour toujours à Dieu, d'avoir enchaîné sa liberté, de ne pouvoir la ressaisir pour se consacrer à son fils. Il est vrai que ce regret, à peine exprimé par la mère, la religieuse essayait d'en atténuer l'expression en disant que bientôt Adrien pourrait la voir tous les jours, et trouverait auprès d'elle l'affection à laquelle il avait droit. Mais il jugeait que c'était là une faible compensation à tout ce qui lui manquait. Malgré tout, l'implacable égoïsme de la dévote, après avoir pesé sur la vie d'Adrien, se trahissait encore, lui apparaissait plus cruel, aigrissait son cœur, amenait sous sa plume des paroles amères.

Cet état se prolongea jusqu'au jour où il connut Laure Malestra. Alors, son ressentiment s'apaisa. Pendant les quelques semaines où, jouet de ses illusions, il put croire qu'il avait trouvé avec une maîtresse aimante et dévouée un bonheur sans fin, le souvenir de l'égoïsme maternel s'évanouit. Quand lui parvint la nouvelle de la prochaine arrivée de M^me^ de Varimpré, désormais certaine, cette nouvelle, loin de lui causer toute la satisfaction qu'il en espérait naguère, le laissa froid. Elle lui fit même concevoir une inquiétude. Il vivait en plein bonheur. N'aurait-il pas à défendre ce bonheur contre les scrupules religieux de sa mère, si elle le découvrait ? Les liens qu'il venait de former étaient criminels, selon la loi de l'Église ; ils compromettaient son salut. Sa mère s'efforcerait de les briser. C'est de cela que vaguement il s'alarmait.

Cette préoccupation eut aussi peu de durée que son bonheur. En moins d'un mois, elle fut emportée par le rapide désenchantement qui succédait dans le cœur d'Adrien aux premières illusions de l'amour. Pendant les premiers jours de leur liaison, alors que Laure Malestra s'appliquait à séduire ce jeune homme jeté par le hasard sur son chemin, elle avait joué la comédie pour obtenir de lui tout ce qu'elle en attendait. Elle s'était faite douce, caressante, réservée, docile, approuvant tous les plans qu'il formait, sa manière d'envisager la vie, en apparence uniquement possédée du désir de lui plaire, de ne vivre que pour lui, dans l'ombre, à ses côtés, sans autre ambition que celle de le rendre heureux. C'est ainsi qu'elle l'avait enveloppé de sa séduction.

Trompé par les manifestations de cette tendresse feinte, Adrien s'était livré tout entier, allant lui-même au-devant de la domination que Laure entendait exercer sur lui. Maintenant, elle le tenait solidement. Elle le tenait par les compromissions qu'il avait subies, par les responsabilités qu'il avait acceptées, par tous les engagements arrachés à sa première ivresse, et surtout par l'amour. Déjà, elle le connaissait assez pour savoir que, quoi qu'il arrivât, il ne chercherait pas à se dérober à ses promesses, et que, même dans le cas d'une séparation, il ne l'abandonnerait pas sans assurer sa vie matérielle. C'est là surtout ce qu'elle voulait de lui. Sûre de l'obtenir, elle entrevoyait la possibilité d'une rupture qui la rendrait libre. Elle rêvait une autre existence que l'existence paisible, solitaire et cachée, dont Adrien vantait sans cesse la douceur. Trop peu semblable aux autres hommes, trop supérieur à elle était cet amant ; elle en souhaitait un autre, un Jacques Roudier, mieux fait pour la comprendre, pour devenir son mari, et qui accepterait d'elle une fortune en échange de son nom, sans vouloir en connaître l'origine.

Quand elle eut mesuré l'étendue de son pouvoir, — ce fut fait en huit jours, — elle ne se contraignit plus et jeta son masque. Sa vraie nature apparut, sa nature vulgaire, cupide, affamée de revanche contre cette société qui lui avait fait des jours sombres et durs, la grossièreté de ses aspirations, l'indifférence de son cœur, la violence de son caractère, le bruyant scepticisme et les envies incessantes d'une âme flétrie au contact du vice. Elle fut tout à coup une femme nouvelle, capricieuse, acariâtre, n'apportant dans la vie d'Adrien, au lieu de tout ce qu'il espérait, que scènes pénibles, âpres querelles, torture de tous les instants qui troublait son esprit, le déshabituait du travail, de la paix domestique, et qu'il ne cessait de subir un jour que pour la sentir renaître le lendemain.

Il tombait de si haut que, d'abord, il ne voulut pas croire à la réalité de sa chute. Les hommes, les meilleurs, sont ainsi faits qu'il leur en coûte de reconnaître qu'ils se sont trompés. Il garda pour lui le secret de son mal. Il le cacha même à Roudier, qui cessait de lui inspirer confiance. A mille traits qui ne l'avaient pas frappé quand ils s'étaient produits, mais qui lui

revenaient maintenant en mémoire ; à l'ardeur que mettait en toute occasion son ami à soutenir et à défendre Laure, à lui donner raison, il devinait l'identité de leurs idées, de leurs goûts, de leurs intérêts ligués contre lui dans une sympathie croissante. Il pressentait un accord tacite, des espérances communes, des projets formés en vue d'un avenir auquel on faisait allusion en son absence, et auquel on ne l'associait pas. C'était un soupçon vague encore, mais raisonné, causé par l'étrangeté déplaisante des allures de la maîtresse en présence de l'ami, par des rapprochements surpris, par des silences subits quand il rentrait et les trouvait ensemble. Avec le soupcon commençaient à poindre la fatigue et le dégoût. Cependant, il se leurrait encore de l'espoir que l'amour et l'amitié lui resteraient fidèles. Il se dépensait en efforts multipliés pour plaire à Laure. Il redoublait d'attentions, de soins, de générosité, pour arrêter ce flot montant d'ingratitude et d'oubli. Mais plus il apportait de courageuse ardeur à lui opposer les témoignages de son amour, plus ce flot montait. Dédaigneuse de cet amour, Laure ne dissimulait plus. Brisé par cette lutte, surpris en plein rêve, désabusé, Adrien, moins d'un mois après avoir rencontré Laure Malestra, voyait approcher la fin de son bonheur, et de nouveau était entraîné à rendre sa mère responsable de ses souffrances.

## XVII

C'était au sortir de table, après le maigre repas que les Carmélites prennent à midi. Elles se répandaient dans le jardin pour s'y livrer à la récréation prescrite par la règle. Vif était le froid de cette journée de décembre, glacé le vent qui montait du Rhône. Mais, dans le ciel bleu, flambait un tiède soleil dont les rayons égayaient les champs dépouillés, vus du haut du rocher, immensité lumineuse, sans verdure et sans fleurs, bornée par la cime neigeuse des Alpes qui tremblait sur l'horizon, ainsi qu'un nuage vaporeux et lointain.

Habituellement, sous cette lumière joyeuse et réconfortante, les religieuses se divertissaient comme des enfants. Les unes

couraient par les allées pour réchauffer leurs membres. D'autres battaient du pied, en marchant en mesure, la terre durcie. Les plus âgées se promenaient en devisant des bontés de Dieu, de la beauté du jour, de l'infortune des pauvres, des fleurs flétries, des oiseaux morts de froid, des petits évènements d'une vie uniforme et retirée, dégagée des préoccupations extérieures ; exercices et entretiens innocents, qui délassaient l'esprit et le corps tendus par l'austère contemplation des choses éternelles.

Mais ce jour-là, les promenades manquaient de gaieté, les conversations d'entrain. Sur les visages émaciés, fouettés par l'air, et dont le sang attiré à la peau colorait la pâleur maladive, se devinait une grande tristesse. C'est que, depuis le matin, la communauté était avertie du départ définitif de la mère Thérèse de Jésus. La prieure devait quitter Beaucaire dans la soirée, après avoir transmis ses pouvoirs à la religieuse élue pour lui succéder. Elle était descendue dans le jardin, à cette heure de récréation, pour faire ses adieux à ses sœurs. Elle se trouvait au milieu d'elles et recevait leurs embrassements. Dans tous les yeux montaient des larmes.

Après avoir longtemps vécu sous sa direction spirituelle, les saintes filles qu'elle abandonnait se souvenaient, non de ses rigueurs, justifiées par celles de la règle, mais de ses vertus et de ses exemples. Leurs regrets naissaient de ces souvenirs. Ils se manifestaient avec tant de fraternelle effusion, que la mère Thérèse de Jésus, quoiqu'elle eût provoqué cette séparation afin de se rapprocher de son fils, ne pouvait se défendre d'un douloureux émoi. C'était une famille aussi, et une famille bien-aimée, que cette communauté religieuse de qui elle avait reçu maintes joies et des consolations ineffables. Elle ne pouvait la quitter sans déchirement. Ni ses sœurs ni elle-même n'ignoraient qu'elles ne se reverraient plus sur la terre. Les unes finiraient leurs jours dans ce couvent où s'était écoulée leur vie ; les autres iraient remplir les vides survenus dans d'autres maisons de l'Ordre. Il n'y avait pas lieu de croire qu'elles se retrouveraient un jour. Au ciel seulement, il leur serait permis de se revoir, et c'est au ciel qu'au moment de se séparer elles se donnaient un suprême rendez-vous. L'espoir de s'y rencontrer

tempérait la tristesse des adieux. La mère Thérèse de Jésus essayait de sourire ; chacune tâchait de l'imiter, en échangeant avec elle une dernière étreinte et un dernier baiser.

— Dieu nous réunira, murmurait-elle en refoulant ses pleurs, toute bouleversée par ces témoignages d'affection, qui saluaient mélancoliquement son départ.

Entre les religieuses que ce moment solennel réunissait autour d'elle, se trouvait Jeanne Mauroy, en religion sœur Nicette de la Croix. La novice cherchait avec persistance le regard de la Mère, la suivait d'un œil anxieux et interrogateur, comme si elle eût attendu une réponse dans un signe. Elle marchait dans son ombre, lui parlait à tout instant, témoignait de ses regrets par des soupirs, et, volontairement, s'imposait à son attention.

— Vous viendrez me rejoindre tout à l'heure dans la salle capitulaire, dit tout à coup la mère Thérèse de Jésus. J'ai besoin de m'entretenir avec vous.

Sœur Nicette tressaillit; elle devint très pâle. L'angoisse révélée par son visage parut se faire plus poignante; mais, à partir de ce moment, ses yeux éteints sous ses paupières abaissées n'interrogèrent plus. Elle demeura à l'écart des religieuses groupées autour de la prieure. Pourquoi l'importuner des manifestations de sa douleur, puisque, tout à l'heure, elle allait la voir seule ?

Trop émue pour prolonger cette scène, la mère Thérèse de Jésus peu à peu se dérobait aux embrassements des sœurs. Maintenant, elle avait hâte d'en finir. Pendant quelques instants encore, on échangea des souhaits d'avenir, des paroles de paix.

— Ne nous oubliez pas, ma Mère!

— Au revoir, ici-bas ou là-haut, mes chères filles.

— Priez pour nous.

Puis, la prieure, exerçant ses pouvoirs pour la dernière fois, fit un geste qui contenait une supplication et un ordre. Les sœurs s'inclinèrent, tandis qu'elle quittait le jardin, au moment où la cloche annonçait la fin de la récréation.

Elle s'était rendue dans la salle capitulaire, vide à cette heure du jour. Elle y marchait de long en large, en attendant

sœur Nicette. La novice ne tarda pas à venir. Elle avait toujours sur ses traits ce même air de doute anxieux qui, depuis quelques jours, y semblait gravé. En la voyant entrer, la prieure interrompit sa promenade. La jeune fille s'approcha et tomba à genoux :

— Relevez-vous, mon enfant, dit la Mère avec bonté; je ne suis plus votre supérieure.

— Vous serez toujours ma mère spirituelle, répondit sœur Nicette en obéissant. C'est vous qui m'avez ouvert le Carmel, ma Mère, en me parlant des joies qu'on y trouve. Cela, je ne l'oublierai jamais, alors même qu'on me séparerait de vous.

La fin de la phrase fut couverte par les larmes, larmes émouvantes. Elles trahissaient la détresse de cette âme candide qui, dans le cloître, avait cherché et trouvé une affection qu'elle était maintenant menacée de perdre. La mère Thérèse de Jésus ne se laissa pas attendrir. D'une voix sévère et froide, elle reprit :

— Dieu nous défend ces violents attachements pour ses créatures. Toutes les religieuses qui vivent ici sont au même degré que moi vos mères et vos sœurs en Jésus-Christ. Vous devez les aimer également. La préférence que vous me témoignez est une offense pour lui. Il nous défend aussi l'esprit de révolte. Or, c'est l'esprit de révolte qui a mis sur vos lèvres les mots que vous venez de prononcer.

Sœur Nicette baissa les yeux.

— Dieu ne nous défend pas l'amitié ! objecta-t-elle doucement.

— Sans doute ; mais il veut que nous soyons toujours prêtes à la lui sacrifier. Depuis douze ans que je vis dans ce monastère, j'ai perdu des compagnes que j'aimais tendrement. Les unes ont été appelées à embellir de leurs vertus des maisons de notre Ordre ; d'autres sont allées en recevoir la récompense dans l'éternité ; je me suis résignée.

La novice éleva sur la mère ses yeux navrés.

— On nous sépare donc ? murmura-t-elle. S'il en est ainsi, je ne prononcerai pas mes vœux. Je quitterai le Carmel plutôt que de me résigner à y vivre sans vous.

Ce langage exprimait une peine vive et sincère. La mère

Thérèse de Jésus en fut touchée. Elle réprima l'avertissement qui montait à sa bouche, provoqué par cette menace si peu conforme à l'esprit de la règle.

— Vous avez bien à faire pour vous rendre digne de prononcer les vœux, sœur Nicette, dit-elle avec compassion. Si vous m'aviez laissé parler, vous sauriez déjà que le désir que vous avez manifesté est exaucé. On a eu égard à votre jeunesse, à vos incertitudes; on a trouvé bon que je demeurasse chargée de veiller sur vous, d'éclairer votre route, de rechercher si vous avez la vocation. Ce qu'on n'eût point accordé à une professe, on l'a accordé à une novice, sur vos pressantes sollicitations.

— Alors je suis autorisée à vous suivre, ma Mère! s'écria joyeusement sœur Nicette de la Croix, déjà consolée.

— J'espère que la décision dont vous êtes l'objet disposera votre âme à recevoir avec docilité les conseils qui vous seront donnés. Vous partez ce soir avec moi. Vous prendrez pour la durée du voyage vos vêtements séculiers. Allez, mon enfant.

Cédant à l'habitude, la novice se prosterna, baisa la terre; puis s'élançant au dehors, légère comme un oiseau, elle disparut, un sourire sur les lèvres, transfigurée par le bonheur.

— Pauvre enfant! murmura la mère, je crains bien qu'elle ne soit perdue pour le Carmel. Trop sévère est la règle pour cette âme tendre. Pourra-t-elle en supporter les rigueurs? Éclairez-la, mon Dieu, et que votre volonté s'accomplisse.

Dans la soirée de ce jour, vers onze heures, un modeste cabriolet conduisait la mère Thérèse de Jésus et la sœur Nicette de la Croix à la gare de Tarascon, où elles devaient prendre le train de Paris. Elles avaient quitté leurs habits de religion. C'est la coutume des Carmélites quand elles voyagent, coutume justifiée par la nécessité d'échapper à la curiosité qu'exciterait sur leur passage l'austère costume de l'Ordre. Elles étaient vêtues de noir, comme des femmes en deuil, coiffées d'un chapeau qui cachait entièrement la tête, de manière à dissimuler les cheveux coupés ras. Elles pouvaient ainsi passer inaperçues. Quand le train arriva en gare, elles montèrent dans le wagon des secondes réservé aux dames seules, et, quelques minutes après, elles étaient emportées vers Paris.

Quoique sœur Nicette se fût promis de veiller en priant, sa jeunesse fut plus forte que ses résolutions. Après avoir échangé quelques mots avec la Mère, elle s'endormit, enveloppée dans son manteau, le rosaire aux doigts, en récitant des prières. Sous la clarté tremblante et pâle de la lanterne, son fin profil se dessinait, noyé dans la voilette noire attachée au chapeau et descendant jusqu'au menton. Son corps, secoué par la marche saccadée du train, se balançait sans que son robuste sommeil fût interrompu. Les mains, enlacées par le long chapelet de bois, étaient croisées sur les genoux. La mère Thérèse de Jésus la regardait avec sollicitude, se demandait de nouveau si cette enfant, qui cédait à la première fatigue, ne serait pas vaincue par les austérités du cloître, et, loin que son propre souvenir la rassurât, elle s'alarmait comme si la frêle créature endormie là, sous ses yeux, eût été sa fille.

Elle l'aimait d'une maternelle affection. La persistance et l'ardeur avec lesquelles sœur Nicette allait à elle, cette admiration confiante dont à toute heure elle recueillait les témoignages, avaient fini par la toucher. Après le bonheur de son fils, elle ne souhaitait rien plus passionnément que le bonheur de la jeune novice. C'est parce qu'elle doutait que la vie religieuse pût réaliser ce bonheur, qu'elle avait voulu continuer à veiller sur cette âme et obtenir de ne pas la quitter. Elle se promettait de l'observer quelque temps encore; puis, si ses craintes se confirmaient, de la détourner de cette vie faite de privations et de souffrances. Les chrétiens peuvent assurer leur salut ailleurs que dans le cloître. Ils peuvent l'assurer aussi dans le monde, et y donner des exemples édifiants. Si Jeanne Mauroy renonçait à se faire Carmélite, elle serait une épouse chaste, une mère dévouée; elle élèverait ses enfants dans l'amour de Dieu.

Nicolette se répétait ces choses, et brusquement, dans sa pensée en travail, naissait l'idée qu'il faudrait à son fils une femme telle que Jeanne. Sous l'empire de ses préoccupations, elle arrivait à désirer, sans oser se l'avouer, que la novice renonçât à prononcer les vœux éternels et quittât le couvent. Ce désir soudain, allumé dans une vision rapide de l'avenir, fut comme une poussée de son cœur vers Jeanne Mauroy. Elle

aurait voulu l'embrasser. Elle se contint; mais sa sollicitude maintenant devenait plus profonde. Elle veillait anxieusement sur le sommeil de la jeune fille. Craignant qu'elle eût froid, elle jeta un châle sur ses genoux. Cette précaution prise, elle croisa les bras et resta immobile, laissant son imagination la devancer au terme de cette route où elle allait retrouver son fils, à peine entrevu pendant son court séjour à Beaucaire et qu'elle brûlait de mieux connaître. Depuis quelques jours, les lettres d'Adrien étaient moins fréquentes, plus brèves. On y devinait une lassitude, un souffle de mélancolie. Que faisait-il? Comment vivait-il? Elle avait hâte de le savoir, hâte surtout d'entrer dans sa vie et de préparer l'avenir.

Elle se rappelait aussi que la route qu'elle faisait en ce moment, elle l'avait faite, vingt-quatre ans avant, le soir de son mariage, en compagnie de Frédéric, quand il la conduisait au château de Varimpré. Il lui semblait qu'elle reconnaissait le paysage; elle croyait voir les arbres s'incliner sur son passage, entendre une voix mystérieuse lui dire :

— Est-ce toi? Nicolette, est-ce bien toi? Que d'évènements et que de malheurs causés par ta faute, depuis ces jours lointains où l'avenir te souriait!

Au souvenir de ce passé, le remords grondait dans sa conscience. Il lui répétait qu'après s'être refusée à son mari, elle se devait à son fils. Mais, hélas! que pouvait-elle, liée par des vœux éternels qui la retenaient dans un cloître comme dans une prison? Elle n'avait pas le droit de secouer sa chaîne. Elle ne se trouvait pas dans un de ces rares cas prévus par l'Église, où le père ou la mère d'une religieuse étant tombés dans le besoin, et le travail de celle-ci leur étant nécessaire, elle peut quitter le couvent et reprendre la vie séculière. Libre, elle eût été utile à son fils ; mais elle ne lui était pas indispensable. Elle ne pouvait que le voir souvent séparée de lui par la grille claustrale, l'assister de ses conseils, l'exhorter au bien et prier le ciel de le rendre heureux. C'était beaucoup, mais pas assez pour satisfaire aux ardents désirs de son amour.

Elle demeura ainsi jusqu'au matin, en face de sœur Nicette endormie. A Lyon, la novice se réveilla. Confuse de son long

sommeil, elle allait s'excuser. La mère Thérèse de Jésus l'arrêta avec bonté. Puis elle voulut la conduire au buffet, et l'obligea à y déjeuner, tandis qu'elle-même observait le jeûne, bien que, pendant la durée du voyage, elle en fût dispensée. Après un court arrêt à Lyon, le train se remit en route.

Alors, les deux religieuses, seules dans leur wagon, firent en commun leurs prières, et récitèrent de même l'office qui se psalmodiait à la même heure dans toutes les maisons de l'Ordre. Au delà des monts de l'Ardèche, le soleil se levait, dorait les sommets, descendait au long des pentes et traversant le Rhône, dont il empourprait les tourbillons écumeux, buvait la buée aux vitres de la voiture. Leur méditation finie, elles admirèrent ce spectacle. Sœur Nicette, transportée par la joie de voyager avec la Mère et la certitude de ne la plus quitter, ne cherchait pas à taire son contentement. Elle l'exprimait tout haut dans ses paroles, dans son rire, jusque dans ses gestes. La règle des Carmélites prescrit une honnête gaieté. Elle laissait la sienne librement se répandre. Elle n'y fit trêve que lorsqu'un incident de voyage entraîna Nicolette à parler de son fils. La novice alors devint attentive. Elle ne savait presque rien de l'histoire de ce jeune homme rendu à sa mère quand déjà elle ne l'attendait plus. Elle en écouta ce que la prieure voulut lui en raconter.

Celle-ci vantait les qualités de son Adrien, révélées par ses lettres, parlait de tout ce qu'il avait souffert, de l'avenir, et, devant Jeanne émue et surprise, se révélait sous un jour inconnu. Jusque dans les remerciements qu'elle adressait au ciel à travers son récit, la Mère perçait sous la Carmélite. La nature longtemps opprimée prenait sa revanche, l'amour maternel revendiquait ses droits. Jeanne se demandait si c'était la même femme qui, la veille encore, sous l'habit monastique, semblait morte au monde et n'avoir plus qu'un cœur glacé, à jamais fermé aux sentiments humains.

Jusque vers le milieu du jour, le voyage n'offrit pas d'autre incident. Mais, à Sens, une violente émotion attendait Nicolette. Comme le train ralenti entrait en gare, elle aperçut son fils debout sur le trottoir. Il essayait de voir dans les wagons.

— Adrien ! s'écria-t-elle.

Et penchée, tout émue, à la portière, elle lui souriait, l'appelait du geste. Il ouvrit, se jeta dans ses bras, en disant :

— J'avais hâte de vous voir, chère mère. Quand j'ai su que vous arriviez, je me suis mis en route de mon côté pour venir à votre rencontre. Nous allons pouvoir passer quelques heures ensemble.

— C'est que ce wagon est réservé aux femmes seules, objecta-t-elle.

Adrien sourit, fit un signe au conducteur du train, qui s'approcha, et, à sa demande, enleva la plaque indicatrice pour la placer sur un compartiment voisin. Il put donc monter auprès de sa mère. Elle murmurait, en l'embrassant :

— Je suis heureuse de te revoir, cher enfant. C'est bien à toi de m'avoir fait cette joie.

Dans l'emportement de leur bonheur, ils avaient oublié sœur Nicette. Timide et discrète, la novice les regardait, un peu troublée par la présence de ce jeune homme qui allait voyager avec elle jusqu'à Paris.

— C'est mon fils, lui dit tout à coup la mère Thérèse de Jésus.

Adrien contenait mal sa surprise. Il ignorait que les Carmélites ne voyagent pas vêtues de l'habit de l'Ordre. Il s'était attendu à voir sa mère en religieuse. Il lui semblait qu'en la trouvant vêtue comme toutes les femmes, il était plus libre de l'aimer. Il s'inclina respectueusement devant la novice, stupéfait en reconnaissant sous la voilette ce visage suave, entrevu, comme dans un rêve, lors de sa première visite au Carmel de Beaucaire. Il l'avait presque oubliée depuis. Maintenant, les traits de l'adorable enfant remplissaient son regard, entraient dans sa mémoire, ravivaient l'ancien souvenir effacé. C'était comme un ami qu'on retrouve et que désormais on n'oubliera plus. Il s'assit à côté de sa mère, tandis que Jeanne Mauroy, pour les laisser causer librement, regardait le paysage, le front appuyé contre la vitre froide. Le train se remettait en marche.

Maintenant, penchée sur son fils, Nicolette lui exposait les causes du retard apporté à son voyage. Par ordre de l'autorité ecclésiastique, elle avait dû attendre l'expiration de ses pouvoirs

de prieure. Ces pouvoirs expirés, elle allait rentrer dans le rang des simples religieuses. Mais ce changement dans son état, prévu depuis longtemps, ne l'empêcherait pas de voir son fils toutes les fois qu'il se présenterait au couvent. Elle exigeait qu'il y vînt tous les jours. Les Carmélites possèdent à Paris plusieurs maisons. C'est dans celle de la rue d'Enfer qu'elle allait vivre désormais, non loin du quartier qu'habitait Adrien. Après lui avoir donné ces détails, elle l'interrogea. Était-il tranquille, heureux, en paix avec lui-même? En lui posant ces questions, elle l'enveloppait de ses yeux pénétrants; elle fouillait sa conscience. Tout à coup, elle s'écria :

— Comme tu es pâle et triste, mon pauvre chéri! Es-tu malheureux? As-tu souffert depuis que tu m'as quittée?

Il protesta, dissimulant son mensonge sous un sourire. Il aurait consenti plutôt à mourir qu'à faire à sa mère l'aveu de la vérité. La faute qu'il avait commise en se livrant à une femme sans cœur, les orages de cette liaison, les querelles incessantes, ses désillusions successives, la destruction de ses espérances, les meurtrissures de son âme, la honte de s'être si grossièrement trompé, voilà le mal dont il souffrait, le mal qu'il refusait d'avouer. Non, il ne voulait pas dire combien lui pesait cette chaîne; il ne voulait pas raconter que la veille de ce jour, à la suite d'un violent débat, où s'était révélée toute l'infamie de sa maîtresse, il l'avait quittée avec le dessein de la fuir pour toujours. Ces turpitudes ne sont pas faites pour être confiées aux saintes. Il voulait bien en souffrir, mais non les avouer. L'excès de son désespoir l'avait jeté à la rencontre de sa mère. Il ne demandait qu'à se reposer dans la paix de l'amour filial, sans être contraint d'altérer la sérénité de ces douces heures par une confession inutile.

Ses dénégations ne parvinrent pas à convaincre Nicolette. Accoutumée à étudier les âmes, elle devinait que celle de son fils traînait après soi une âpre douleur, quoiqu'il refusât de s'en laisser arracher le secret. Ce secret, elle renonçait à le surprendre; elle espérait que le temps, en des circonstances plus favorables, le lui livrerait. Mais une fois de plus s'élevait en elle, quoi qu'elle fît pour l'étouffer, le regret de sa liberté perdue,

ravivé par la vue de son enfant, par le mystère qu'elle pressentait, impuissante à en déchirer le voile.

Cet entretien confidentiel dura jusqu'à Paris, sans que sœur Nicette quittât sa place, prononçât une parole et tournât la tête du côté d'Adrien. Mais lui, tout en écoutant sa mère, tout en lui répondant, regardait la jeune fille. Il admirait cette physionomie douce, voilée de mélancolie, ce pur regard où se trahissait la candeur de l'âme. Sous les vêtements noirs, il devinait la jeunesse et la beauté, volontairement ensevelies. Il se disait que c'était une âme telle que cette vierge, maintenant vouée à Dieu, qu'il aurait voulu associer à sa destinée. Pourquoi ne l'avait-il pas connue plus tôt? Il l'eût aimée et n'aurait pas rencontré l'odieuse femme qui ne lui avait révélé l'amour que pour lui infliger mille humiliations et mille tortures. Et peu à peu, la vision délicieuse se gravait dans son cœur, où une première fois elle n'avait laissé qu'une trace légère.

— Qui est cette jeune fille? demanda-t-il tout à coup à sa mère, de façon à n'être entendu que d'elle.

— M^lle^ Jeanne Mauroy, en religion sœur Nicette de la Croix. Elle appartient à une honorable famille du Midi, et a voulu entrer aux Carmélites; elle y fait son noviciat. C'est une fille accomplie.

— Elle n'est donc pas irrévocablement engagée?

— Non, et je doute qu'elle prononce ses vœux. Je ne la sens pas faite pour le cloître. Si elle rentre dans le monde, elle y brillera de l'éclat des plus belles vertus.

Nicolette n'ajouta rien et Adrien n'osa pousser plus loin ses questions. Mais, sans qu'il pût encore expliquer pourquoi, il était satisfait d'apprendre que M^lle^ Mauroy n'était pas à jamais enchaînée à Dieu.

Quand on arriva à Paris, la nuit se faisait obscure et les réverbères s'allumaient. Adrien se chargea du petit sac qui contenait les pauvres hardes des deux sœurs, et les conduisit vers une voiture commandée le matin. Il y monta avec elles, et jeta au cocher l'adresse des Carmélites de la rue d'Enfer.

— Il m'est interdit d'entrer dans ton appartement, lui dit sa mère avec tristesse. Tout à l'heure, les portes du couvent se

fermeront sur moi; elles ne se rouvriront plus ; il me sera interdit de sortir. C'est la règle. Je voudrais au moins passer sous tes croisées, voir la maison que tu habites.

— Elle est sur notre chemin, répondit Adrien.

Quelques instants après, il désignait à sa mère des fenêtres au second étage.

— C'est là.

Elle se pencha, et tant qu'elle le put, elle resta ainsi, les yeux fixés sur la maison, pénétrant par la pensée derrière les murailles, toute navrée de l'empêchement qui paralysait sa curiosité.

Dans la rue d'Enfer, devant une haute porte cochère accédant à un bâtiment peu élevé que prolongeait le mur d'un jardin, la voiture s'arrêta. La porte franchie, Nicolette et Jeanne, toujours suivies d'Adrien, traversèrent une cour faiblement éclairée par une lanterne. Au fond de cette cour s'étendait la façade du couvent, au sommet duquel se dressait dans une niche la statue de la Vierge.

Puis venait un porche. A droite, au pied d'un étroit escalier, on apercevait la chapelle; à gauche, la loge de la tourière; au milieu, la porte de clôture, qui ne s'ouvre qu'aux jours de prise d'habit, pour laisser entrer les postulantes, reçues sur le seuil par la communauté. Avant cette porte, derrière une grille, un petit oratoire se creusait dans l'épaisseur du mur, au fond duquel, sur un autel, entre des cierges toujours allumés, un reliquaire restait exposé à la vénération des fidèles. Sur la blancheur de la chaux, à hauteur d'homme, on lisait deux inscriptions en lettres noires : « Les renards ont leur tanière, et le Fils de l'homme n'a pas une pierre pour reposer sa tête. » — « Le Fils de l'homme viendra au moment où vous ne l'attendrez pas. »

Un grand silence régnait dans le couvent. Du côté de la chapelle, venant du chœur des religieuses, on entendait leurs voix grêles psalmodiant l'office. Adrien jeta les yeux de ce côté et aperçut, comme à travers un nuage d'or, l'intérieur de la nef solitaire, le Saint Sacrement exposé au-dessus du tabernacle, des lampes allumées se balançant à l'extrémité des chaînes accrochées à la

voûte, et des guirlandes de fleurs grimpant au long des murs, derrière l'autel que surmontait un grand tableau représentant sainte Thérèse, fondatrice et patronne du Carmel. La mère Thérèse de Jésus et la sœur Nicette de la Croix s'étaient agenouillées dans l'oratoire. Adrien se tenait derrière elles, son chapeau à la main, impressionné, recueilli, attendant qu'elles eussent fini leur prière. Debout devant sa loge, la tourière regardait les nouveaux venus, un peu intriguée par la présence de ce jeune homme, qui, debout devant l'autel, ne priait pas. Quelques minutes s'écoulèrent ainsi. Puis la Mère se releva et la novice fit comme elle. L'heure de la séparation avait sonné.

— A demain et à toujours, mon fils, dit Nicolette suspendue au cou d'Adrien. Aime-moi comme je t'aime. Songe à moi, prends l'engagement d'être docile à mes conseils. Bientôt, je t'entretiendrai de ton âme; c'est mon devoir. Je veux te mettre en état de résister à l'esprit du siècle — esprit pervers; — te soumettre à la douce loi de Jésus. Crains Dieu, prie-le souvent, et n'oublie pas qu'il se venge des offenses commises contre lui.

Adrien écoutait ces avertissements, répondait aux tendresses maternelles. Mais il regardait aussi Jeanne, immobile et les yeux baissés, et demandait à cette vision suprême l'éternité du souvenir. Quand il dut se retirer, il s'inclina devant la jeune fille; il la quitta sans avoir entendu le son de sa voix.

## XVIII

Tristement, Adrien se dirigeait vers sa demeure. Il venait de se convaincre que sa mère ne pouvait être pour lui que comme si elle n'eût pas été. Séparé d'elle après avoir cru la retrouver, sans illusions désormais sur Laure Malestra, doutant de l'amitié de Roudier, il portait, accablé, le fardeau de son isolement. Le souvenir de Jeanne Mauroy même lui était cruel. Toujours ce souvenir lui rappellerait la femme qu'entre toutes, il eût préférée. Quoiqu'il lui fût doux de se répéter qu'elle n'avait pas prononcé des vœux éternels, et que peut-être il lui serait donné de la revoir, trop précaire était cette espérance pour le consoler.

En rentrant dans sa maison, il y trouva Roudier, qui, à sa vue, s'écria avec un accent de reproche :

— Voici plusieurs heures que je t'attends.

— Tu aurais pu m'attendre plus longtemps encore. Je n'ai pas passé la journée à Paris.

— Tu as voyagé? demanda Roudier vivement. D'où viens-tu?

La curiosité de son ami choqua Adrien.

— C'est mon secret, répondit-il avec froideur.

— Bien, bien, je n'insiste pas. Garde-le, ton secret. Je te ferai remarquer seulement que tu m'avais accoutumé à plus de confiance.

— Tu l'as détruite, en devenant l'ami de Laure plus que tu n'as jamais été le mien.

— Ceci est de l'injustice.

— Crois-tu que je n'aie pas surpris tes conciliabules avec elle, votre intimité, votre entente? Depuis que cette misérable fille m'a révélé sa nature basse et méchante, toutes les fois qu'une querelle a éclaté entre elle et moi, tu lui as toujours donné raison.

— Parce que tu l'aimais et que je voulais t'épargner la douleur de la perdre. Je me suis conduit en véritable ami. Ah! l'éternelle histoire : « Deux coqs vivaient en paix; un poule survint, et voilà la guerre allumée. » Qui pouvait prévoir cela : jaloux, toi!

— Non, pas jaloux, mais malheureux, répondit doucement Adrien, honteux d'avoir adressé des reproches à son ami.

— Malheureux! Tu n'es pas seul à l'être. Depuis hier, cette pauvre femme est dans les larmes. Elle se désespère, elle regrette de t'avoir irrité; elle t'appelle. Je suis venu pour te l'apprendre, et je lui ai promis de te ramener à ses pieds.

— Je n'y veux pas retourner; c'est fini. Je me suis trompé quand j'ai cru l'aimer et pouvoir vivre à ses côtés. Elle ne m'aimera jamais. Il vaut mieux reconnaître notre erreur que d'en souffrir plus longtemps.

— C'est toi qui parles ainsi, quand, il y a moins d'un mois, tu me confiais que tu ne la quitterais jamais!

— Elle ne s'était pas encore révélée... Du reste, je ne lui

dois rien. Je l'ai trouvée dans la misère, je l'en ai tirée ; elle est à l'abri du besoin. Non, je ne lui dois rien.

— Eh! ce n'est pas de cela qu'il s'agit, reprit Roudier; c'est de son chagrin. Je te dis qu'elle te ferait pitié, si tu la voyais.

— Elle se consolera... Cesse de me parler d'elle.

Roudier comprit à cet accent résolu qu'une plus longue insistance ne ferait que fortifier la décision d'Adrien.

— A ton aise; mais tu regretteras ta rigueur. Tu ne trouveras pas une autre Laure. Elle t'aime, quoi que tu en dises.

Comme Adrien semblait peu disposé à se laisser convaincre, Roudier renonça à obtenir pour le moment ce qu'il était venu lui demander. Mais, au lieu de s'éloigner, il resta, se contentant de mettre l'entretien sur un autre sujet. Adrien l'écoutait distraitement, lui répondait à peine. Sa pensée était ailleurs. Il songeait à sa mère, à Jeanne Mauroy, à tout le bonheur qu'il aurait goûté s'il eût pu vivre avec elles. Ce bonheur lui était refusé. Il restait isolé, découragé, désabusé, sans savoir s'il pourrait jamais trouver une affection plus sincère que celle de Laure et qui comblât le vide de son cœur. Son accablement le rendait faible. Roudier le devina. Feignant de vouloir se retirer, il prononça le nom de M^lle^ Malestra, en poussant un soupir qui exprimait sa compassion.

— Réfléchis, ajouta-t-il ; es-tu décidé à ne plus la revoir?

Au moment de prendre un parti si grave, de renoncer à son amour et de briser de ses propres mains son idole, Adrien hésita. Roudier tira très habilement parti de cette hésitation.

— Consens à y retourner au moins une fois, dit-il, je t'en prie.

— Pourquoi tiens-tu donc à me ramener vers elle? demanda Adrien soupçonneux.

— Pourquoi! parce que je suis ton ami et que je voudrais t'éviter une faute dont tu te repentirais longtemps.

Il se donnait des airs affectueux et désintéressés. A l'en croire, il n'agissait que pour servir Adrien. Mais il mentait, le misérable. Tout autre était le mobile de sa conduite. Depuis vingt-quatre heures, durant la courte absence d'Adrien, il avait

reçu les aveux de Laure Malestra. Il savait qu'elle le considérait comme le plus séduisant des hommes. Il ne pouvait douter de ces sentiments passionnés qui flattaient son orgueil et réchauffaient sa décrépitude morale. Conquise par ses vices, Laure lui en avait fourni les preuves les plus éloquentes qu'une femme puisse donner. Maintenant qu'elle était hors de la misère, elle voulait vivre avec lui, ne souhaitait rien qu'une union qui les enchaînerait pour toujours l'un à l'autre.

— Nous aurons des jours heureux et tranquilles, lui disait-elle; on ne nous connaît pas; nous passerons inaperçus au milieu de la foule; librement nous nous aimerons. Je possède assez pour être rassurée au point de vue matériel pendant quelques années. Nous verrons ensuite.

Jacques Roudier ne disait pas non. Déshabitué du travail, incapable de gagner son pain, n'attendant de ses parents qu'un mince patrimoine, l'étrange amour qu'il inspirait lui assurait des ressources dans le présent, une grasse paresse dans l'avenir. Il s'appliquait cependant à calmer les impétueuses ardeurs de Laure. Il voulait bien cette maîtresse qui s'offrait, spontanément attirée par ce qu'elle découvrait en lui de perversité égale à la sienne. Mais il n'entendait pas la pousser à un coup de tête qui malgré tout l'appauvrirait, ni s'exposer à porter un jour la responsabilité de cette exaltation, si jamais elle en regrettait les suites. Il lui démontra qu'elle avait eu tort de décourager si vite l'amoureux Adrien, qu'elle devait réparer sa sottise, aller à lui la première, se faire pardonner, le reprendre, et pour le retenir, au moins jusqu'à ce qu'elle eût obtenu des libéralités nouvelles, continuer à jouer la comédie de l'amour. Il inaugura son influence sur elle en exigeant qu'elle se conformât à ces plans. Elle promit d'obéir.

C'est alors qu'il était accouru chez Adrien, afin d'empêcher que la rupture survenue entre les amants se consommât. Pendant une heure, il plaida pour Laure avec une habile éloquence. Il rappela les émotions des premières rencontres. Il prouva qu'Adrien ne pouvait se détacher aussi aisément qu'il le croyait d'une fille dont il avait troublé le cœur en lui parlant d'amour et détournée du devoir en lui parlant d'union éternelle. Adrien

protestait. Il se défendait d'avoir été le premier amant, d'avoir provoqué la séparation. Il rappelait ses bienfaits, ses complaisances, toutes les preuves de sa tendresse méconnues et payées d'ingratitude. Mais Roudier lui fermait la bouche en lui parlant de la beauté de Laure, de cette beauté au pouvoir de laquelle Adrien ne s'était pas si complètement dérobé que le souvenir des joies qu'il lui devait pût le laisser insensible. Puis, quand il vit son ami ébranlé par ses accents, il lui porta le dernier coup en lui montrant Laure malheureuse de son départ, triste à en mourir. Adrien finit par se laisser toucher. Roudier l'entraîna.

Il avait fait la leçon à Laure. Celle-ci voulait passionnément tout ce qu'il voulait, parce que c'était le plus sûr moyen de lui plaire. Restée seule, tandis qu'il allait chez Adrien, elle s'était demandé avec angoisse si l'entreprise réussirait. Elle attendait anxieuse. Quand elle vit entrer Roudier traînant Adrien derrière soi, elle fut saisie d'une si réelle émotion qu'elle n'eut à feindre ni la joie ni les larmes. Elle se jeta dans les bras de son amant, repentante, docile, humiliée, en promettant de l'aimer toujours. Il fut dupe de cette comédie. Elle le disposa à laisser se renouer les chaînes qu'il avait voulu briser. La réconciliation fut complète. Pendant quelques heures après que Jacques Roudier les eut laissés seuls, il put croire, aux transports de Laure, à sa propre ivresse, que l'amour renaissait pour ne plus mourir.

Mais le charme était rompu. Jusque dans les ardeurs rallumées, jusque dans les baisers donnés et reçus, il retrouvait l'âcreté de ses premières souffrances et de ses désillusions. Non, la maîtresse qu'il tenait pressée entre ses bras, cette échevelée qui ne parlait qu'à ses sens et à qui son cœur se dérobait malgré lui, n'était pas, ne serait jamais la compagne qui embellit et honore la vie. De celle-là il avait vu l'image vivante, sous les traits de Jeanne Mauroy. Ces souvenirs le poursuivaient dans le déchaînement des fiévreuses ardeurs, empoisonnait ces heures de délire et paralysait sa passion. Il tentait cependant de faire revivre encore ce qui était mort. Mais ce qui est mort ne revit pas. A la fin de cette nuit, durant laquelle Laure se flattait de l'avoir repris, il ne serait pas revenu s'il n'eût été convaincu de la sincérité de ces sentiments qu'il ne partageait plus. L'amour

avait cessé d'être assez puissant pour le retenir; la pitié seule allait le ramener auprès de sa maîtresse.

En la quittant ce matin-là, il courut au couvent de la rue d'Enfer. Il avait hâte de revoir sa mère. Quand il se présenta pour la demander, les religieuses étaient au chœur. En attendant qu'elles eussent fini leurs oraisons, il entra dans la chapelle. Par ce brumeux matin d'hiver, le jour pâle qui pénétrait dans la nef la laissait assombrie. Les ors et les marbres restaient sans éclat. Les cierges qui se consumaient sur l'autel ne répandaient qu'une lumière brouillassée et rougeâtre. Tout frissonnant, il s'assit dans un coin, caché dans l'ombre d'un confessionnal.

Un calme chargé de mélancolie montait autour de lui. Quelques rares fidèles agenouillés priaient en silence, et là-bas, derrière la grille, la psalmodie monotone traînait sur les lèvres grelottantes. Alors, dans cette paix suave succédant aux orages d'une passion malsaine, il ressentit une saisissante impression de bien-être et de béatitude, comme s'il se fût trouvé tout à coup transporté dans un refuge d'où il pouvait braver les malheurs qu'il redoutait et se laisser emporter par les espérances que lui suggérait son imagination surexcitée. Les chants berçaient sa somnolence, entretenue par les teintes grises du matin. Il prêtait l'oreille, et, l'illusion aidant, entre les voix qui éveillaient les voûtes, il croyait entendre la voix de Jeanne Mauroy. Elle le ravissait, déchaînait l'amour dans son cœur meurtri.

Il demeura là jusqu'au moment où la tourière vint l'avertir que la mère Thérèse de Jésus descendait au parloir. Il se leva et alla l'y rejoindre. Il resta longtemps avec elle. La grille les séparait; mais ils pouvaient se voir, et c'était une grande douceur. Malheureusement, la mise en scène de ces entrevues, imposante dans sa simplicité, la nudité des murailles, le sévère habit que portait sa mère, la retenue imposée à leurs entretiens par la grille, ne favorisaient guère les effusions de cœur, qui lui eussent été salutaires dans ce moment de détresse. Elles étaient paralysées. Sa mère l'interrogeait, car elle comprenait bien que de graves soucis le poursuivaient. Mais il protestait contre ses soupçons, ne répondait pas à ses demandes, n'osant

entretenir la Carmélite ni de l'amour qui expirait, ni de celui qui venait de naître.

Malgré tout, cependant, il emporta de cette entrevue un apaisement salutaire. A force de lui répéter, avec l'accent d'une indestructible confiance dans la miséricorde de Dieu, qu'elle priait pour lui, sa mère avait ébranlé ses doutes. Si ces prières d'une âme pure, en vue de son bonheur, allaient porter des fruits ! Cette espérance le ramena au couvent le lendemain, puis tous les jours. Il venait de bonne heure. Il restait longtemps dans la chapelle, assis dans un coin obscur, se pénétrant de la paix réparatrice de ces lieux.

Il allait toujours chez sa maîtresse. Mais il était obsédé par le désir de rompre une liaison qui ne lui donnait rien de ce qu'il en avait espéré et ne répondait pas aux aspirations de son cœur. Ce désir fortifié, il le dissimulait encore, quoique de plus en plus il devînt indifférent aux efforts incessants de Laure Malestra pour reconquérir toute son influence sur lui. Il ne songeait qu'aux moyens de s'y dérober. Encouragée et conseillée par son complice, dupe comme elle de l'apparente docilité d'Adrien, elle croyait son pouvoir solidement rétabli. Elle trouvait facile et douce son existence, heureux son destin. Elle feignait d'aimer Adrien ; en réalité, c'est Roudier qu'elle aimait ; elle saisissait toutes les occasions de le lui dire et de le lui prouver, menait avec cynisme cette odieuse intrigue, devenue très habile à ce métier dont son préféré partageait allègrement la honte. Mais cette situation ne pouvait se prolonger. Adrien n'en portait plus le fardeau qu'avec impatience. Quand ce fardeau fut devenu trop lourd pour ses épaules, la situation se dénoua.

Ce jour-là, Adrien se trouvait auprès de sa mère, à l'heure où il avait l'habitude de la voir. Il lui parlait de ses études qu'il essayait de continuer, en leur demandant l'oubli de ce qui le torturait. Nicolette écoutait son fils, cherchant avec persévérance à surprendre les causes du mal dont il souffrait. Ce mal, quelque effort qu'il fît pour le cacher, ses traits en gardaient la trace de plus en plus accentuée. En quelques semaines, il avait beaucoup maigri ; des rides creusaient son front ; une tristesse

poignante s'était figée dans son regard. Des larmes, qu'il essayait de retenir, oppressaient sa poitrine, rougissaient ses yeux, communiquaient à tout son être une sensibilité maladive. Sa mère s'alarmait de cet état, dont elle fut frappée alors, plus qu'elle ne l'avait été jusque-là. Elle trahit son inquiétude dans des questions réitérées, auxquelles Adrien tenta d'abord de se soustraire. Mais ces questions devenaient pressantes, et comme il y résistait encore, un reproche, pour la première fois, tomba des lèvres de Nicolette.

— Tu as des secrets pour moi, dit-elle avec amertume; ils me causent mille tourments. Ce sera ainsi tant que tu ne me les auras pas révélés. C'est mal de nier, quand la dénégation constitue un mensonge. Confie-toi à ta mère, mon enfant. A qui ouvriras-tu ton cœur, si ce n'est à elle?

Ces supplications, cette fois, le trouvaient à bout de force. Mais il ne pouvait confesser sa liaison avec Laure Malestra, la honte qui l'accablait, son dessein d'en finir. Un fils respectueux n'avoue pas ces choses à sa mère. Il redoutait non les reproches de la sienne, mais les manifestations de sa douleur. Nicolette ne sut donc rien de cette douloureuse histoire. Il n'avait pas les mêmes raisons pour cacher son amour naissant; il en fit l'aveu. Nicolette respira soulagée; elle s'attendait à des révélations plus graves.

— Celle que tu aimes est-elle digne de toi? demanda-t-elle.

— Plus digne de moi que je ne suis digne d'elle...

— Il faut lui faire partager tes sentiments et l'épouser.

— Elle n'est pas libre, objecta Adrien.

— Tu aimes une femme mariée?

En poussant ce cri, avec un accent de surprise et d'effroi, la Carmélite s'était levée, pâle, l'indignation dans les yeux, les mains jointes.

— Non, ma mère, non, reprit son fils; celle que j'aime et que j'eusse voulu pour femme n'est pas mariée... Elle est religieuse; elle habite près de vous, dans ce couvent; vous la connaissez bien. Elle se nomme Jeanne Mauroy.

— Sœur Nicette! Comment peux-tu l'aimer à en être si triste? Tu la connais à peine.

— Je l'ai vue deux fois, ma mère, et en ces deux fois, assez longtemps pour être convaincu que c'est une telle compagne qu'il m'eût fallu.

Complétant son récit, il raconta comment il avait rencontré la novice, l'inoubliable souvenir que sa mémoire conservait d'elle, le faible espoir qu'il caressait depuis qu'il avait appris par sa mère que peut-être cette jeune fille quitterait le couvent. Ah! si cet espoir se transformait en une certitude, il redeviendrait joyeux et heureux. Il tâcherait de se faire aimer; il y réussirait peut-être, et alors c'était de la félicité pour toute sa vie, car l'amour sincère et pur auquel il aspirait effacerait les souffrances du passé. Malheureusement, il n'osait espérer; le doute le mettait au supplice; et c'est ce supplice qui détruisait la santé de son corps et la sérénité de son âme.

Nicolette écoutait silencieusement, un peu dédaigneuse de cette passion tout humaine, où les sens avaient leur part, ne comprenant pas, elle qui si souvent s'était immolée dans son cœur et dans sa chair, que son fils fût incapable de l'imiter, d'offrir à Dieu sa souffrance et de s'y résigner. Mais c'était son fils, et puisqu'elle le voyait malheureux, elle avait le devoir de lui venir en aide.

— Si tu m'as dit toute la vérité, mon enfant, fit-elle, je suis rassurée. Puisque, sans prévoir les conséquences de mes paroles, je t'ai révélé les scrupules de mademoiselle Mauroy, l'espoir que tu as conçu n'est pas coupable. A ton âge, on peut penser sans rougir à un honnête amour, tout en se tenant prêt à le sacrifier, si Dieu l'exige. Il ne nous a pas révélé ses desseins. Celle dont nous parlons ne se trouve pas encore assez éclairée pour prendre un parti.

— Mais vous qui vivez auprès d'elle et à qui elle a accordé sa confiance, ma mère, ne prévoyez-vous pas celui qu'elle prendra?

Nicolette hésitait à répondre. Ce que lui demandait son fils, c'était le secret d'une autre. Avait-elle le droit de le révéler? Mais tandis qu'elle interrogeait sa conscience, elle voyait le regard d'Adrien anxieusement fixé sur elle; elle comprenait que de ce qu'elle allait répondre dépendait le repos de son enfant. D'un

mot, elle pouvait l'apaiser, comme aussi le rejeter dans ses cruelles incertitudes. L'amour maternel lui arracha les paroles qu'elle n'osait prononcer.

— Je prévois que mademoiselle Mauroy ne persistera pas et rentrera dans le monde, dit-elle.

— Et si cette prévision se réalise, ma mère, reprit Adrien dont l'angoisse se dissipait; si je parviens à faire agréer mes sentiments, consentirez-vous à ce que j'épouse cette jeune fille?

— Oui, j'y consentirai et je bénirai le ciel qui t'aura poussé vers elle. Je ne connais pas une âme plus pure ni plus aimante. Épouse et mère, elle sera dévouée à son devoir, dévouée jusqu'à la mort, aussi bien que si elle fût restée dans le cloître.

— Alors, ma mère, priez afin que mes vœux soient exaucés, car je sens bien que mon bonheur est dans l'amour que Dieu m'a mis au cœur.

— Espère, mon fils! espère! murmura Nicolette remuée par ce cri.

Elle le regardait s'éloigner, tremblante et toute troublée, et murmurait : — Serai-je coupable à vos yeux, Seigneur, si j'enlève à vos autels une angélique créature pour la donner à mon enfant? Révélez-moi votre volonté, mon divin Maître. Vous m'avez pétrie pour l'obéissance; faites qu'en vous obéissant, j'assure le bonheur de l'être que j'ai le plus aimé après vous.

Ernest DAUDET.

(*La cinquième partie à la prochaine livraison.*)

# GUSTAVE DORÉ

Il y a deux moyens principaux d'arriver à la gloire en ce pays de France : le premier, c'est d'aller chercher le succès jusque chez l'étranger, qui nous renvoie capitaines ou colonels une foule de gens que nous sommes tout étonnés de n'avoir pas salués quand ils étaient caporaux; le second, et le meilleur, c'est de mourir. Gustave Doré est mort à la peine; après avoir usé pendant longtemps du premier moyen, non sans succès, mais non aussi sans amertume, il vient de se décider à employer le second. C'était un artiste admirablement doué, inventeur charmant et dessinateur facile, pompeux ou comique selon le jour, inspiré à ses heures, toujours ingénieux. C'était un homme doux et un peu triste, l'air plus songeur que profond, calme au dehors avec sa figure trop ronde d'Alsacien bourgeois, ardent au fond sous une manière de rêve quelque peu allemand, très travailleur, très ambitieux et très bon garçon. Tout le monde l'a connu avec ses cheveux demi-longs et raides, sa face arrondie, un peu grasse, assez ouverte et sans accent, le corps plus rond encore et comme sans ossature, assez semblable, dans sa redingote boutonnée, à une poupée d'où tomberait du son à la moindre piqûre. Celui qui écrit ces lignes eut l'honneur de lui serrer la main, et il voudrait dire aujourd'hui, en toute conscience, quel fut, devant son temps et parmi ses contemporains, ce véritable artiste. Le jugement peut sembler délicat à formuler, sinon difficile encore à porter; si l'homme vient à peine de nous quitter, l'artiste n'a jamais cessé de trouver la contradiction alternant avec l'admiration par la grandeur de ses tentatives et la variété de ses désirs. Il laisse assurément un œuvre plus considérable qu'indiscutable,

— ou plus considéré qu'indiscuté,— un monde de belles idées et le souvenir d'efforts encore plus grands que ses forces. Il fut très aimé du public, peut-être plus encore en Angleterre qu'en France, par conséquent très discuté par ses confrères, très fécond, trop vite populaire, et pourtant méconnu. Il a beaucoup travaillé, bravement combattu, haut et loin visé ; qui sait s'il fut heureux? Il est mort trop jeune, emportant, avec un beau rêve d'artiste,— que peu d'entre nous continueraient aujourd'hui qu'on ne rêve plus, puisqu'on dort si peu, — la tristesse mal soufferte de n'avoir pas conquis toute sa place ni mérité tous ses dons. Il est par cela même une des figures intéressantes de notre époque inquiète, à la fois grand et petit comme son temps par les mêmes aspirations et les mêmes doutes, ou semblable encore à cet Enfer qu'il a représenté pavé de bonnes intentions. Imagination, poésie, fécondité, confiance, les Fées prodigues qui, à ce que disent les littérateurs, amènent les peintres au monde, lui avaient tout donné ; il aurait pu faire un tableau de sa propre naissance, qui eût été son plus magnifique dessin, avec la ronde de toutes ses marraines dans un pays idéal, jonché de fleurs et plein de châteaux en Espagne !

Né en 1832 à Strasbourg, ce qui le fait aujourd'hui deux fois Français, et par l'esprit et par le cœur, il vint de bonne heure à Paris. Il y acheva ses études au lycée Charlemagne, et, dès l'âge de seize ans, il dessinait déjà, avec Bertall, au *Journal pour rire*. La même année (c'était en 1848), il exposait pour la première fois au Salon des dessins à la plume, et connaissait très jeune cette fameuse émotion du début des peintres, que nous avons tous attendue et désirée jadis comme le premier cigare, et qui ne donne pas à beaucoup une moindre nausée que les fumées de celui-ci ! Il eut de suite quelque succès avec des albums et des croquis ; c'étaient surtout des souvenirs de forêts ou de batailles. La majesté démesurée des grands sapins, les profondeurs sombres de la nature, l'avaient impressionné si vivement à l'aurore de sa carrière, qu'il retrouvera plus tard, et jusque dans ses dernières années, le même besoin de les aimer et d'en rendre les aspects puissants, étranges et disproportionnés, qui ont inquiété et découragé d'autres que lui. Et c'est peut-être, de toutes ses

peintures, celles où le grandiose qui était en lui s'allia le mieux aux réalités naturelles, les montagnes, les ravins, les lacs, les torrents. Il est assurément un des seuls qui aient pu, comme on dit, *faire de la Suisse,* et donner sur une toile quelque idée de ce pays trop beau et trop grand. Il revint au premier rêve de son enfance, ce qui pourrait laisser croire qu'en art, comme en bien d'autres choses, c'est le premier mouvement qui est le bon. Pour lui du moins, comme pour tous les esprits subjectifs qui voient leur idée à travers les choses et s'assimilent la nature au lieu de la respecter, à plus forte raison pour les organisations pleines de facilité et pour ainsi dire trop bien douées, — la réussite était toujours à côté du danger. Les pensées lui sortaient tout armées du cerveau, en sorte que la nature n'avait plus un accessoire à fournir ; d'où il advint que, sa fantaisie prenant la place de la réalité, il gagna insensiblement l'habitude d'inventer au lieu de sentir, de penser au lieu de voir, désertant ainsi le terrain même des arts plastiques, qui sont limités à l'interprétation dans le réel et soumis à des nécessités de forme et de vérité, sous peine de ne plus rien exprimer clairement.

Pour avoir ignoré quelques-unes de ces lois, G. Doré n'en reste pas moins un artiste remarquable, un chanteur du crayon, un indépendant charmant, qu'on n'enrôla dans aucune de nos petites armées rivales ; il a du moins essayé d'être grand, ce qui est noble et fier, alors que tant de gens n'y ont jamais songé qu'on n'en vante pas moins. En un mot, il avait tout ce qui nous manque, nous avons tous ce qui lui manquait : le *métier*. Est-ce une excuse pour lui, est-ce une consolation pour nous ? C'est poser le problème moderne.

S'il n'est que juste de saluer au dernier départ ce vaillant artiste, il peut être intéressant au même titre de le confronter encore avec son époque. Tous les deux sont bien un peu coupables des faiblesses de cette carrière pourtant si bien remplie, et des déboires de cette âme pourtant bien pleine. Il fut assez poète pour être grand, pas assez simple pour être peintre. Aussi est-il le modèle des victimes choisies par un naturalisme provisoirement vainqueur ; il est vrai que c'est dire du même coup qu'il

fut un prince de l'imagination, ce dont, par le temps qui court, il faut le plaindre beaucoup et l'envier un peu.

La façon particulièrement gênée, et sans doute injuste, dont beaucoup d'artistes jugeaient l'œuvre de G. Doré, et la résistance opposée à des tentatives toujours agrandies, qu'on ne parvenait du reste ni à décourager ni à changer, contrastaient assurément avec une réputation européenne et une faveur générale, retour d'Angleterre. En quoi le public était fidèle à son habitude d'aimer ce qu'il comprend trop facilement et trop vite, et les peintres avaient raison, pour une fois, de demander à un peintre de savoir avant tout le métier qu'il exerce. Réduits à cette question d'orthographe, de grammaire plastique, pour ainsi dire, les jugements de confrères portaient juste ; ils n'atteignaient pas l'invention féconde, l'ordonnance majestueuse, la fantaisie puissante de l'artiste. Ces qualités-là, comme on dit de l'argent qu'il ne fait pas le bonheur, ne font certes pas le génie, mais y contribuent.

G. Doré fut surtout un dessinateur merveilleux; il semble qu'il ait gardé aux doigts un peu de la grandeur de ces livres qu'il a touchés : la Bible, qu'on a nommé le *Livre* par exemple, parce qu'il n'y avait plus de qualificatif assez beau; le Dante, Shakspeare, La Fontaine, trois peuples faits livres. Élevé au moment où la langue romantique était complètement formulée, il a dessiné dans cette langue ces vieux monuments ; il a vu les deux Testaments à travers du Victor Hugo. Celui-ci sauvera celui-là. Il fut l'illustrateur des poètes et le poète des illustrateurs. Ce faisant, le maladroit! il est allé voir sur les monts sacrés, dans les buissons ardents et dans les nuages, Dieu, Moïse, Jésus, tous ces grands expulsés; puis, dans les forêts et les neiges du Danemark, Hamlet ; sous les cyprès de Vérone, Roméo ; et jusque dans les lauriers et les charmilles de Versailles, La Fontaine et Perrault. Nos enfants en verront-ils autant? quels livres illustreront-ils et quels amours? A moins que ce ne soient les contes de Louise Michel et de son chat, ou les fautes d'un abbé de province, nouveau saint Antoine raconté par son compagnon; ou même les mystères des Magasins de nouveautés, qui font peut-être le bonheur des dames (et de

quelles dames!), mais non pas, à coup sûr, la gloire du cœur, ni l'honneur de l'esprit.

Eût-on mieux aimé qu'il ne fût fidèle ni à son sentiment ni aux textes grandioses qu'il illustrait? On objectera qu'il eût mieux pensé de ne pas faire de peinture, surtout si grande : combien d'œuvres et de puissantes œuvres littéraires de nos jours, qui ne se montrent à nous que leurs verrues en avant! Et c'est précisément par cela que le public les reconnaît, pour cela qu'il les voit, et comme cela qu'il les aime ; le temps est chargé de donner raison aux patientes minorités qui se forment, s'étagent et superposent les alluvions sur lesquelles se bâtiront plus tard les éternelles gloires. Sans doute, il ne donnera pas tort à ceux qui condamnent déjà les inutiles kilomètres que ce vigoureux et vaillant peintre s'entêtait à peindre avec trop de courage et trop peu de formes, et cela au même titre que les kystes romantiques et les abcès naturalistes ; mais on peut encore douter, pour la dignité de l'art et la récompense du talent, qu'il donne jamais raison à qui voudraient proscrire définitivement l'idée, l'expression et le sentiment dans les arts.

Ces trois qualités, peut-être un peu théologales, ne se trouvaient pas au même degré dans le tempérament de G. Doré. Elles apportaient une grande force à ce merveilleux don de composition qui est sa marque certaine; elles n'ont jamais pu remplacer pour lui cette petite fleur patiemment arrosée par le labeur et l'émotion de chaque jour et qui ne pousse que dans la terre sainte de l'éducation et de l'amour, cette herbe du savoir qu'il ne faut pas oublier une heure au vent de la fenêtre. Ah! c'est bien là que le bât nous blesse tous! Dans quelle mesure unir son émotion à son travail? sous quelle loi plier son sentiment à sa science? comment rester soi et apprendre de tous les autres, avec eux, après eux? C'est là le secret des *grands*. Rassurons-nous, il y a beaucoup de *petits* qui grandiront, si Dieu leur prête vie et confiance!

G. Doré fut certainement parmi les *moyens;* il le faudrait placer entre les littérateurs et les peintres, ce qui l'eût peut-être chagriné, mais ce qui expliquerait pourquoi il n'a été défendu ni par les uns ni par les autres. Ce prodigieux et charmant

*compositeur*, cet inventeur sans fatigue, ce musicien qui orchestrait avec du blanc et du noir, eut peut-être tort de vouloir sortir du fin royaume de son imagination. On regrette de belles heures perdues, si toutefois on peut blâmer sans quelque lâcheté la révolte légitime et fière de l'artiste qui s'insurge contre les catégories où l'on parque les hommes, et les dimensions où l'on juge,— je veux dire où l'on jauge,— les œuvres. Il eut la foi et le courage; mais ce courage et cette foi veulent aujourd'hui, pour aboutir, des assises qui ne se fondent qu'au commencement de la vie. L'instruction est la besogne de la jeunesse, l'âge mûr est le temps de récolter; des semailles à la moisson, c'est toute la vie, et il n'y a pas de temps à perdre. G. Doré, généreux et confiant, tenta comme d'autres de suppléer, à force d'entrain et de talent, à l'étude des premiers jours. Il fut une des victimes de la fausse éducation de ce temps : qui sait ce qu'il fût devenu, fils et élève de cette Renaissance qui faisait des artistes et non des marchands? Il eut toutes les audaces et toutes les forces de la volonté; il avait bien aussi presque tous les dons de la nature, et pourtant il ne retrouva jamais complètement la base solide qui est la rançon matérielle de notre art, que tous les maîtres ont sue, et que toutes les grandes écoles ont enseignée, le tissu même où chacun est forcé d'écrire sa pensée et son nom, cette science souveraine, cet inéluctable métier.

Et cependant quel habile homme c'était quand il s'agissait de peupler de montagnes étranges, de châteaux impossibles et de chevaliers errants, des pays inconnus où se promenait sa fantaisie toute-puissante ! Quelle verve quand il accrochait aux murailles de l'Espagne des pans de soleil avec des mendiants radieux, ou quand il entremêlait les grappes humaines aux mâts des navires dans les docks enfumés de la Tamise! Avec quelle majesté nouvelle et quelle grandeur très moderne il avait entrevu, sans doute par quelque baie gothique de la *Légende des siècles,* les dieux, les prophètes et les saints! Quelle richesse, quelle variété, entre les moulins de *Don Quichotte* et les mangeailles de *Rabelais,* depuis le drame symbolique du *Juif-Errant* jusqu'aux drôleries de Balzac! Et quelle science cette fois, mais toujours avec son seul crayon! Pourquoi faut-il que le rouge, le

bleu ou le vert l'ait tenté? La vraie couleur a besoin de si peu de couleurs! Et si ce ne fut pas tout à fait un peintre illustre, quel grand illustrateur ce fut!

Ce nom ne lui suffisait donc pas, ni cette gloire toute particulière et si fine qu'elle a satisfait et immortalisé des divins comme Angelico et des mondains comme Boucher? A Rome, sur la maison rose où dormit Livie; au Japon, sur les vases bleus; à Reims, à Cologne, à Paris, sur la robe de pierre des cathédrales, bien avant le livre imprimé, tous ces délicieux artistes qu'on ignore illustraient aussi les romans de leur cœur ou les rêves de leur foi, et chacun employait la matière de son pays et de son temps. Qui donc eût dédaigné, au xv^e siècle, de rehausser d'or et de poésie les missels des reines, et plus tard, quand Fra Beato de Fiesole, au couvent de San-Marco, poursuivait de cellule en cellule la divine histoire de Jésus et de Marie, que faisait-il donc si ce n'était pas illustrer les pages entr'ouvertes d'un livre de marbre blanc? Et ces lourds antiphonaires de Sienne, si haut portés sur les vieux pupitres qu'il faudrait aux enfants de chœur, pour les atteindre, des ailes afin qu'ils parussent tout à fait semblables à des anges, — qu'était-ce donc sinon les premiers livres qu'on illustrait pour la plus grande gloire de Dieu? Plus près de nous, surtout beaucoup plus près de terre, au xviii^e siècle, les Eisen, les Moreau, les Cochin, ont mieux raconté leur siècle léger, déshabillé et charmant, que les plus profonds moralistes.

Nous voudrions qu'on ne contestât pas à G. Doré, pourvu qu'il s'en contentât, la place superbe qu'il prendra dans cette liste de décorateurs-chroniqueurs, qui donnent parfois bien mieux le ton de leur époque que des philosophes pesants ou des artistes prétentieux, et dont les œuvres poétiques ou réalistes, gaies ou émues, satiriques ou tendres, sont à l'art en général ce que les mémoires sont à l'histoire. G. Doré a été l'épopée, comme Gavarni a été la satire. A ce compte, les peintres lui pardonneront la grandeur de certains tableaux, les Anglais eux-mêmes les oublieront; mais personne, ni d'un côté ni de l'autre du détroit, ne relira son Shakspeare ou son La Fontaine sans revoir au delà des vers sonores passer les belles images que Doré inventait pour nous.

Ambitieux mais incertain, courageux mais inquiet, il rêva sans doute de connaître toutes les routes qui mènent à la gloire; sur tous les chemins il aura laissé des fleurs charmantes mais fragiles. Dans ces dernières années, devenu sculpteur en quelques jours, il traita le marbre avec un peu d'audace et beaucoup d'idées. La matière se fâchait quelquefois; il ne lui cédait guère. Sa madone est une belle pensée, que Michel-Ange aurait dû retoucher beaucoup. Ainsi il désira les succès qu'il n'eut pas, et ne sut pas toujours jouir des estimes qu'il avait et qu'il méritait.

Il avait cela de commun, mais non pas cela seul, avec bien des hommes célèbres. On conte que ce grand enfant convaincu, rageur et superbe, qu'on appelle encore *Monsieur* Ingres (comme on dit aussi et comme on dira toujours *Monsieur* Thiers), était moins sensible à un respectueux hommage sur son art qu'à un compliment banal sur la façon plus ou moins correcte dont il prétendait jouer du violon. Dumas enfant (plus tard Dumas fils), devant un jour être présenté au vieux maître, demandait à son père par quelle phrase bien sentie il devait l'aborder :

— Ne lui parle pas de sa peinture, surtout! s'écria le père Dumas, parle-lui de son violon.

— Il en joue donc bien?...

— Comme Raphaël!

On pourrait dire de G. Doré qu'il dessinait comme Shakspeare, mais non pas qu'il peignait comme Dumas... le père.

Tous les deux, pourtant, ont vu les hommes et les choses par leur grand côté, ayant dans l'âme un miroir grossissant, fait de verve fragile et de métal sonore. Chacun d'eux aurait dû faire la statue de l'autre. G. Doré avait rêvé cette dernière joie; il ne l'aura pas tout entière, il est mort le jour où il finissait la plume de son d'Artagnan; c'est bien sa signature. On élèvera demain sur la place Malesherbes le monument ingénieux et malin qu'il avait imaginé pour le plus amusant et le meilleur des hommes... de plume. Ce sera la statue de l'Esprit et de la Gaîté faite par la Fantaisie. Le pauvre artiste méritait d'avoir ce jour d'honneur, qui eût été la récompense légitime d'une vie laborieuse, honnête et agitée, et peut-être aussi l'occasion pour

le public, comme pour lui-même, d'une comparaison curieuse mais inégale entre les trois facultés qui se sont disputé sa carrière, et l'ont élargie, peut-être en l'affaiblissant.

Il était né poète, il fut peintre, et il mourut sculpteur. Ce n'est pas dire, à coup sûr, que ce fût un homme sans génie ni un médiocre artiste, puisqu'il laisse un vide qu'on n'a pas encore songé à combler. Beaucoup n'ont pas osé gravir ces trois montagnes, sont restés dans la vallée, et n'ont pas vu de là-haut le Grand Pays : il est beau et noble de l'avoir seulement tenté; ceux-là, quelles que soient leurs faiblesses, méritent le nom d'artistes, et s'ils ont connu du voyage idéal la fatigue et les chutes, du moins en ont-ils senti le vertige sublime et en garderont-ils tout l'honneur.

Guillaume DUBUFE Fils.

# LE

# PÉCHÉ DE MA MÈRE

(NOUVELLE GRECQUE)

---

## I

Annoula était notre unique sœur. C'était l'enfant gâtée de notre famille; tout le monde l'aimait, mais, plus que tout le monde, notre mère. A table, elle la faisait toujours asseoir à ses côtés, elle lui donnait la meilleure part de tout ce que nous avions à manger, et tandis que, pour nous habiller, on utilisait les vieux habits de feu notre père, Annoula ne portait ordinairement que du neuf. De même pour les études; on ne la forçait jamais. Annoula allait à l'école ou bien restait à la maison quand elle voulait, ce qui ne nous était permis, à nous, sous aucun prétexte.

Dans toute autre famille, des préférences si marquées auraient provoqué des jalousies dangereuses entre enfants, surtout lorsque ces enfants sont petits; ainsi, moi, par exemple, à l'époque où commence ce récit, j'avais à peine sept ans et pourtant j'étais son aîné; mais nous étions convaincus que l'amour de notre mère pour Annoula était, au fond, impartial et égal pour tous ses enfants. Nous ne considérions ces privilèges que comme les manifestations extérieures d'un sentiment de compassion pour la petite fille et nous le comprenions tous, car Annoula, dès son plus jeune âge, avait été faible et maladive. Celui de nous qui, après la mort de notre père, aurait eu plus

de droits aux caresses de notre mère, était heureux de céder à sa sœur aînée, et cela d'autant plus volontiers que la faible petite enfant n'en était ni arrogante ni impérieuse. Tout au contraire, elle était affectueuse et paraissait nous aimer tous tendrement. Je me rappelle ses grands yeux sombres, ses sourcils arqués et réunis qui semblaient d'autant plus noirs que son visage était plus pâle.

A mesure que sa maladie s'aggravait, elle devenait plus aimante et plus tendre pour nous. Souvent elle gardait sous son oreiller les fruits que des voisines lui apportaient pour la rafraîchir, et elle nous les donnait quand nous revenions de l'école. Mais elle faisait cela toujours en cachette, car notre mère se fâchait quand elle nous voyait dévorer à belles dents ce qu'elle eût tant voulu que sa fille pût au moins goûter.

Cependant la maladie d'Annoula empirait de jour en jour et notre mère s'absorbait de plus en plus en elle. Depuis la mort de notre père, elle n'était pas encore sortie de notre enclos; car, devenue veuve toute jeune, notre mère n'osait pas faire usage de la liberté que le monde accorde, et qui, même en Turquie, convient à la mère d'une famille nombreuse. Mais du jour où Annoula garda le lit, elle mit de côté ce sentiment de pudeur exagérée et commença à courir de maison en maison, demandant partout des conseils et des médicaments pour sa chère petite malade.

Le gros barbier de notre quartier, étant le seul médecin connu du voisinage, ne sortait pas de chez nous. Dès que je le voyais paraître, je devais vite courir chez le *bakal* (épicier), car il ne s'approchait jamais de la malade avant d'avoir vidé sa petite fiole de *raki*.

— Je suis vieux, ma bonne, disait-il à ma mère qui parfois s'impatientait; quand je n'ai pas bu un coup, je ne vois pas suffisamment clair.

Et il paraît qu'il disait vrai; car plus il avait bu, mieux il distinguait la plus grosse poule de notre basse-cour, pour l'emporter en s'en allant.

Quoique ma mère eût cessé, à la fin, de faire usage de ses remèdes, elle ne continuait pas moins à le payer régulièrement

et sans rien dire : d'une part, pour ne pas le mécontenter ; de l'autre, pour entendre de sa bouche au moins cette consolation, qu'Annoula devait bientôt guérir. En effet, cet imbécile, croyant ses ordonnances ponctuellement exécutées, affirmait que l'enfant ne tarderait pas à être guérie, et trouvait que la maladie suivait exactement la marche que sa science avait prévue. C'était vrai, du moins en ce sens que l'état de notre pauvre sœur empirait de jour en jour.

Notre mère parut alors oublier pour ainsi dire qu'elle avait d'autres enfants ; la maladie de sa fille aînée faisait d'elle une tout autre femme.

Dans le peuple, toute maladie, pour être considérée comme naturelle, doit, ou bien céder aux connaissances médicales élémentaires du pays, ou bien se terminer promptement par la mort. Si elle traîne en longueur, elle prend aussitôt un caractère surnaturel ; on l'appelle le *mauvais mal.* Le malade a dû s'asseoir dans un endroit hanté, ou traverser de nuit la rivière, ou enjamber un chat noir, qui n'était pas un chat, mais bien le diable déguisé.

Ma mère était plus pieuse que superstitieuse. Elle ne croyait pas à des préjugés de ce genre ; elle se refusait à employer les charmes et les exorcismes qu'on lui recommandait, de peur de commettre un péché. Peu à peu cependant elle se laissa influencer. La maladie de l'enfant s'aggravait ; l'amour maternel fut plus fort que la crainte du péché et la religion dut faire un compromis avec la superstition. Avec la croix, elle suspendit au cou d'Annoula une amulette renfermant des sentences magiques pour exorciser les démons ; après les eaux miraculeuses vinrent les charmes ; après les prières des prêtres, les incantations des sorcières ; mais tout cela fut inutile.

L'enfant était toujours plus gravement malade et notre mère devenait méconnaissable. Qui nous nourrissait, qui lavait notre linge, qui le raccommodait, à nous autres, garçons? Elle ne s'en inquiétait même pas. Une très vieille femme, nommée Venetia, qui depuis de longues années vivait dans notre maison, s'occupait de nous autant que son grand âge le lui permettait. Notre mère s'absentait souvent pendant des journées entières

avec Annoula. Tantôt elle allait enrouler sur un buisson réputé sacré un morceau du vêtement de la malade, avec l'espérance que le mal y resterait attaché ; tantôt elle parcourait les petites églises des environs dont c'était la fête, apportant avec elle un cierge de cire vierge qu'elle avait fait de ses propres mains à la taille exacte de la petite malade ; tout était inutile ; la maladie de notre sœur était incurable.

Lorsque tous les médicaments, tous les moyens, furent épuisés, elle eut recours à la dernière ressource qu'on emploie en pareille circonstance. Notre mère prit la pauvre petite fille déjà moribonde et la porta elle-même dans l'église. Mon frère aîné et moi nous la suivîmes en portant sur nos épaules les matelas. Là, sur les dalles de marbre de l'église, devant l'image consacrée de la Vierge, nous étendîmes ces matelas et nous y couchâmes notre sœur. Tout le monde disait qu'elle avait le *mauvais mal,* et la malade commençait elle-même à le croire. Il fallait, dans ce cas, qu'elle restât quarante jours et quarante nuits dans l'église, pour être délivrée de ce ver rongeur qui, disait-on, déchirait intérieurement ses entrailles. La sainteté du lieu, la vue des saintes images, le parfum de l'encens, parurent tout d'abord faire une heureuse impression sur l'esprit mélancolique de la pauvre malade, car au premier moment elle sembla se ranimer et se mit à plaisanter avec nous.

— Lequel de tes deux frères veux-tu avoir pour jouer avec toi, lui demanda tendrement ma mère, Christaki ou Yorghi ?

La malade jeta vers sa mère un petit regard malin et expressif, comme si elle voulait lui reprocher son indifférence envers nous, et lui répondit lentement, en pesant sur les mots :

— Lequel des deux? Pas l'un sans l'autre. Il me faut tous mes frères.

Ma mère se sentit touchée au cœur et se tut.

Quelques moments après, elle amena dans l'église notre troisième frère, mais il ne resta que cette première journée seulement ; ensuite, elle renvoya les autres et me garda seul auprès d'elle.

## II

Je me souviens encore, comme si j'y étais, des impressions que cette première nuit passée dans l'église fit sur ma jeune imagination. La lumière incertaine des lampes suspendues devant les saintes images éclairait à peine les marches qui sont devant la porte du sanctuaire, et rendait les ténèbres qui nous entouraient plus imposantes que l'obscurité même. Toutes les fois que la petite flamme d'une lampe vacillait, il me semblait voir l'image devant laquelle elle était suspendue prendre vie et s'agiter, comme si elle voulait se détacher du cadre et descendre, avec ses vêtements rouges et la grande auréole d'or qu'elle avait autour de ce visage impassible, au regard fixe. Lorsque le vent froid de la nuit soufflait à travers les hautes fenêtres, en secouant les vitraux, il me semblait que les morts couchés tout autour de l'église se relevaient et grimpaient en dehors le long des murs, pour essayer de pénétrer dans l'intérieur. Tremblant de frayeur, je m'attendais à tout moment à voir un squelette se pencher, devant moi, pour réchauffer ses mains glacées sur le brasier allumé devant nous. Mais je n'osais laisser paraître ces inquiétudes devant ma mère, car j'aimais beaucoup ma sœur, et je considérais comme une très grande faveur qu'on m'eût laissé près d'elle et près de ma mère, qui n'aurait pas manqué de me renvoyer si elle s'était aperçue que j'avais peur.

Je subissais donc, chaque nuit, ces terreurs avec une fermeté héroïque, et tous les jours je remplissais avec le plus grand empressement mes devoirs, qui consistaient à allumer le feu, à apporter de l'eau, à balayer l'église pendant les jours de la semaine ; les jours de fête et les dimanches, pendant l'office qui précède la messe, je conduisais par la main ma petite sœur pour qu'elle se tînt sous l'Évangile, que le prêtre lisait à la porte du sanctuaire ; j'étendais sur les dalles le tapis sur lequel la malade se couchait, la face contre terre, de façon que le prêtre, portant le Saint-Sacrement, passât par-dessus elle. A la fin de la messe, je plaçais son coussin devant la porte gauche

du sanctuaire, afin qu'elle pût se tenir à genoux pendant que le prêtre, enlevant un à un ses ornements sacerdotaux, les posait sur elle. Puis le prêtre, avec la sainte cuillère, lui faisait sur le visage le signe de la croix, en disant ces paroles du Cantique :

« Par ta croix, ô Christ, fut renversée la tyrannie ; la puissance de l'ennemie fut abattue, etc. »

La pauvre petite malade se laissait faire, gagnant par son visage pâle et amaigri, par sa démarche faible et mal assurée, la sympathique pitié de tous les assistants, qui faisaient, eux aussi, des vœux pour sa guérison. Hélas! la guérison ne venait pas. Tout au contraire; l'humidité, le froid, l'étrangeté du lieu, l'impression de ces nuits passées dans l'église, eurent une influence fatale et aggravèrent à tel point son état, qu'il ne tarda pas à inspirer les plus vives inquiétudes.

Tout cela rendait notre mère encore plus taciturne; elle n'ouvrait la bouche pour personne, si ce n'est pour Annoula.

Un jour, je m'approchai d'elle sans qu'elle me vît, tandis qu'elle priait à genoux devant l'image du Christ :

— Prends-moi, disait-elle, qui tu veux de mes fils, mais laisse-moi ma fille ! Je le vois bien, tu te rappelles mon péché, et, pour me punir, tu vas me prendre mon enfant; que ta volonté soit faite !

Puis, après quelques moments d'un profond silence, pendant lesquels j'entendais ses larmes tomber goutte à goutte sur le marbre, un profond soupir s'échappa du fond de sa poitrine, et elle ajouta :

— Je t'en ai amené deux, ils sont là à tes pieds !... Mais laisse-moi ma fille !

Lorsque ces paroles frappèrent mon oreille, un frisson terrible parcourut tout mon corps; mes oreilles bourdonnèrent; je ne voulus pas en entendre davantage. Sans penser que ma mère pourrait s'en apercevoir, je sortis précipitamment de l'église en sanglotant. Cette prière était plus cruelle pour moi qu'une malédiction. J'aimais passionnément ma mère; je croyais qu'elle m'aimait de même, car elle me caressait auparavant, en m'appelant tendrement *son pauvre petit*, parce que, tandis qu'elle avait nourri pendant deux ans mon frère aîné, elle avait

été obligée de me sevrer de très bonne heure, à cause de la naissance d'Annoula ; mais je me rappelais que mon père m'appelait ainsi plus souvent encore que ma mère.

— Oh ! me disais-je, c'était mon père qui m'aimait. Ma mère, elle, ne m'aime pas. Je ne veux plus aller à l'église.

Et je m'enfuis, tout en larmes, vers notre maison.

Ma mère ne tarda pas à m'y rejoindre, le jour même, avec la petite malade, car le prêtre, craignant qu'elle ne mourût dans l'église, l'avait engagée lui-même à l'emmener.

Quand je la revis, ma mère me fit beaucoup de caresses ; elle me prit dans ses bras, me couvrit de baisers à plusieurs reprises, chose qui ne lui était pas arrivée depuis longtemps. On eût dit qu'elle voulait me demander pardon de ce que, dans son désespoir, elle avait pu oublier que, moi aussi, j'étais son enfant !

Cependant, cette nuit je ne pus fermer l'œil, tant j'étais ému. Je restais dans mon lit, m'efforçant de tenir mes paupières fermées, mais tendant l'oreille, attentif au moindre mouvement, à la moindre parole de ma mère. Elle, comme toujours, était restée debout, veillant au chevet de la malade. Il devait être près de minuit, lorsque je l'entendis aller et venir par la chambre. Je crus d'abord qu'elle faisait son lit pour se reposer un moment ; je me trompais. Peu après, je l'entendis chanter douloureusement et à voix basse un *myrologue ;* c'était le *myrologue* de mon père. Avant la maladie d'Annoula, elle le chantait bien souvent, mais c'était la première fois que je l'entendais depuis.

Je me souviens fort bien de l'homme qui l'avait composé. C'était un bohémien brûlé par le soleil, tout couvert de haillons, qui était bien connu dans les environs pour son talent d'improvisateur. Il me semble voir encore ses cheveux noirs et huilés, ses petits yeux vifs et ardents, sa poitrine débraillée et couverte de poils. Il était assis en dedans de la porte d'entrée de notre maison, entouré des vases de cuivre qu'il avait ramassés pour les étamer, et, la tête penchée sur l'épaule, il accompagnait son triste chant des sons plaintifs de sa lyre à trois cordes. Devant lui, ma mère, debout, tenant Annoula dans ses bras, écoutait attentivement, les larmes dans les yeux. Moi, j'étais tout près d'elle, accroché à sa robe et cachant mon visage dans les plis de

sa jupe, car autant le chant était doux, autant l'extérieur du chanteur était horrible. Quand ma mère eut appris par cœur sa triste leçon, elle dénoua le bout du mouchoir qu'elle portait sur la tête et en tira deux petites pièces d'or qu'elle lui donna. Nous avions alors quelque argent. Elle apporta encore au bohémien du pain, du vin, et tout ce qu'elle put trouver à la maison pour lui donner à manger. Tandis qu'il prenait son repas en bas, dans la cour, ma mère, en haut, répétait à mi-voix le chant pour le bien fixer dans sa mémoire. Il paraît qu'elle en fut satisfaite, car, au moment où le bohémien allait partir, elle courut après lui et lui fit cadeau d'un vêtement de mon père.

— Que ton mari repose en paix, dit celui-ci tout étonné de cette générosité inattendue. Et il s'en alla.

C'était cette même lamentation que ma mère chantait cette nuit; moi, j'écoutais et je laissais mes larmes couler silencieusement, sans oser remuer. Tout à coup je sentis l'odeur de l'encens.

— Oh! me dis-je à part moi, la pauvre Annoula est morte! et je sautai hors de mon lit.

Je vis alors une scène étrange : la malade respirait péniblement, comme toujours; au-dessus de son lit était placé un habillement d'homme complet; à droite, un tabouret recouvert d'un drap noir, sur lequel était posé un vase rempli d'eau, et, de chaque côté, deux cierges allumés. Ma mère, à genoux, encensait ces objets, les yeux fixés sur la surface de l'eau. Je dus pâlir affreusement, car, en m'apercevant, elle courut à moi pour me rassurer :

— Ne crains rien, mon enfant, me dit-elle à voix basse; ce sont les vêtements de ton père. Prie, toi aussi, pour que son âme vienne guérir notre Annoula. Et elle me fit mettre à genoux auprès d'elle.

— Viens, mon père, viens et prends-moi à la place d'Annoula! m'écriai-je en sanglotant.

En disant ces mots, je jetai vers ma mère un regard rempli d'amertume, non seulement parce que la scène toute récente de l'église me faisait regretter davantage mon père, mais aussi pour lui faire voir que je savais que, dans sa prière, elle avait offert ma vie en échange de celle de ma sœur.

Je ne comprenais pas, insensé, que j'augmentais ainsi le désespoir de ma pauvre mère. La prière qu'elle avait faite à l'église avait dû déjà bien coûter à son cœur, et voilà que je lui montrais que j'avais surpris son secret; mais alors je ne connaissais pas bien le cœur de ma mère.

Elle ne laissa rien paraître et continua à encenser les objets qu'elle avait devant elle; puis, elle reposa l'encensoir et fixa de nouveau ses yeux sur l'eau. Tout à coup, un petit papillon blanc, en tournoyant au-dessus du vase, l'effleura de ses ailes et troubla légèrement la surface de l'eau. Ma mère s'inclina pieusement en faisant le signe de la croix, comme on fait à l'église quand passe le Saint-Sacrement.

— Fais aussi le signe de la croix, mon enfant, me dit-elle tout bas avec une grande émotion et sans lever les yeux.

J'obéis machinalement.

Lorsque ce petit papillon se fut perdu dans l'obscurité de la chambre :

— L'âme de ton père a passé, ajouta-t-elle.

Elle respira profondément et se leva contente, suivant encore des yeux le vol du papillon. Puis, elle but un peu de cette eau et m'en donna à boire. Je me souvins alors qu'autrefois, avant la maladie d'Annoula, elle nous faisait boire à notre réveil de l'eau dans ce même vase, disant que notre père en avait bu, et je me rappelai également que toutes les fois que ma mère faisait cela, elle était gaie et contente pendant toute la journée comme s'il lui était arrivé quelque bonheur mystérieux.

Tandis que je pensais que cette scène avait dû se répéter souvent pendant que nous étions endormis, ma mère s'approcha du lit d'Annoula. La petite malade n'était ni endormie ni tout à fait éveillée ; ses paupières étaient à demi closes, et ses yeux, autant qu'on pouvait les voir, jetaient une lueur étrange à travers ses longs cils épais. Ma mère souleva avec précaution son petit corps amaigri, et, tandis que d'une main elle la soutenait par les épaules, de l'autre elle présentait le vase à ses lèvres flétries.

— Viens, mon amour, lui dit-elle ; bois un peu, pour guérir!

La malade n'ouvrit pas les yeux, mais parut entendre les

paroles, car un pâle et doux sourire entr'ouvrit ses lèvres. Elle avala quelques gouttes de cette eau qui devait, en effet, la guérir; car à peine y eut-elle trempé les lèvres, elle rouvrit les yeux et fit des efforts pleins d'angoisse pour respirer. Un léger soupir s'échappa de sa poitrine ; puis, elle retomba lourdement dans les bras de ma mère.

Ma pauvre sœur était délivrée de ses maux!

Beaucoup de personnes avaient autrefois blâmé ma mère de ce que, tandis que les étrangers se lamentaient à haute voix sur le corps de mon père, elle versait, silencieuse et taciturne, des larmes amères. La malheureuse le faisait de peur d'être accusée de manquer de réserve et de ne pas être comprise, car, ainsi que je l'ai dit, elle était devenue veuve toute jeune encore. Lorsque ma sœur mourut, elle n'était pas beaucoup plus âgée, mais elle ne pensa même pas à ce que le monde pourrait trouver à redire à ses lamentations déchirantes. Tout le voisinage fut sur pied; on vint la consoler, mais sa douleur était effrayante et vraiment inconsolable. — Elle en perdra la raison, disait-on en passant devant notre porte. — Elle va laisser ses enfants dans la rue, ajoutait-on, quand on nous voyait passer tout déguenillés, tandis que ma mère se tenait assise, accablée de douleur, entre la tombe de ma sœur et celle de mon père. Il fallut beaucoup de temps et les reproches et les conseils du prêtre pour qu'elle revînt à elle et se souvînt qu'elle avait d'autres enfants.

## III

Lorsqu'enfin elle put reprendre la direction de sa maison, elle vit alors à quel état nous avait réduits la maladie de notre sœur. Tout l'argent que nous possédions avait été dépensé en médecins et en médicaments.

Presque tous les tapis et les autres ouvrages de ses mains avaient été vendus à vil prix ou donnés en cadeaux aux charlatans et aux sorcières; d'autres nous avaient été volés par ces gens ou par leurs pareils, profitant du désordre qui régnait en notre maison.

Nos ressources furent bientôt épuisées; nous n'avions plus de quoi manger. Alors ma mère se mit résolument à travailler au dehors, et, pendant quelque temps, elle nous nourrit de ce qu'elle gagnait à la sueur de son front. Peu de temps après, mon frère aîné dut quitter l'école pour aller se mettre, lui aussi, en service, c'est-à-dire qu'il apprit un métier pour que ma mère eût une bouche de moins à nourrir. Puis, ce fut à mon tour de penser à partir pour l'étranger, afin qu'il y eût encore une bouche de moins à la maison. Tout cela aurait dû être un soulagement considérable. Mais, en même temps, les affaires allaient mal au pays; les récoltes manquèrent, tout renchérit; cependant, notre mère, dont le travail suffisait à peine à sa propre nourriture, amena dans notre maison une enfant étrangère et se mit à lui prodiguer plus de soins qu'elle ne nous en avait jamais donné, quand nous avions son âge et lorsque les circonstances étaient bien plus heureuses. Et, tandis que, peu de temps après, nous autres, ses propres enfants, nous étions forcés, ou bien de nous expatrier, ou bien de passer de dures nuits dans les ateliers, souffrant de notre éloignement de la maison paternelle, la petite étrangère grandissait et jouissait de notre maison, comme si elle avait été pour elle la véritable maison paternelle.

Quelques années après, les récoltes furent meilleures. Ce que gagnaient mes deux frères, si petits qu'ils fussent, aurait pu délivrer notre mère de tout travail étranger; mais, au lieu de garder cet argent pour elle-même, elle le mettait de côté pour préparer la dot de cette fille adoptive, continuant à travailler pour se nourrir.

Pour moi, j'étais absent, j'étais loin, très loin, et pendant de longues années j'ignorai ce qui se passait chez nous. Avant mon retour, la petite étrangère avait grandi, avait été mariée et dotée, comme si elle eût été vraiment un membre de notre famille. Son mariage avait été une vraie fête pour mes frères; les malheureux s'étaient sentis soulagés d'être débarrassés de cette charge ajoutée à tant d'autres, et ils n'avaient pas tort, car cette jeune fille n'avait jamais ressenti la moindre affection pour eux. Elle se montra même, à la fin, ingrate envers celle qui

avait entouré son enfance abandonnée de plus d'amour que bien des enfants véritables n'en ont jamais trouvé chez leurs propres parents.

Mes frères avaient donc raison de se réjouir; ils pouvaient espérer que notre mère, éclairée par cette ingratitude, ne penserait plus à s'y exposer une autre fois. Quelle ne fut pas leur surprise lorsque, peu de jours après le mariage, ils virent leur mère revenir à la maison en serrant tendrement dans ses bras une autre petite fille emmaillotée dans ses langes, et étrangère, elle aussi, comme la première!

Nous avions tous un profond respect pour notre mère. Cependant la patience à souffrir, parmi nous, la présence d'une enfant étrangère avait atteint ses dernières limites. Ils essayèrent donc de persuader respectueusement à notre mère d'abandonner ce dessein; ils la trouvèrent inflexible. Ils manifestèrent alors hautement leur déplaisir et refusèrent de continuer à lui donner le produit de leur travail; tout fut inutile.

— Ne me donnez rien, leur disait ma mère; je travaillerai pour la nourrir, et lorsque mon Yorghi reviendra de l'étranger, c'est lui qui la dotera et qui la mariera. Vous ne le croyez pas? Il me l'a promis, à moi : « C'est moi, mère, qui te nourrirai, toi et ton enfant adoptif; » voilà ce qu'il m'a dit en partant.

Yorghi, c'était moi! Cette promesse, je la lui avais faite solennellement avant mon départ pour l'étranger. C'était du temps que ma mère travaillait pour nous nourrir. Je l'accompagnais ordinairement, en jouant auprès d'elle, tandis qu'elle peinait aux champs. Un jour, l'excès de chaleur et de fatigue la fit s'évanouir et l'obligea à quitter son travail. Nous retournions à travers champs, lorsque nous fûmes surpris par une de ces pluies torrentielles, qui, chez nous, succèdent ordinairement à une chaleur intense. Nous avions à traverser un torrent qui, grossi par la pluie, était devenu très impétueux. Ma mère voulut me prendre sur ses épaules; je refusai :

— Tu es à peine remise, lui dis-je, tu me laisserais tomber.

Et, relevant mes habits, j'entrai résolument dans l'eau avant qu'elle eût pu me retenir; mais j'avais trop compté sur mes forces. Je n'avais pas même eu le temps de penser à retourner

sur mes pas, que je sentis mes jambes fléchir, et, perdant pied, je tombai et fus entraîné par le courant comme une coquille de noix vide. J'entends encore un cri, un cri déchirant de terreur; puis ce fut tout! Ce cri, c'était celui de ma mère qui s'était jetée résolument dans le torrent pour me sauver. Comment ne fut-elle pas noyée elle-même à cause de moi? C'est un miracle! car ce torrent est des plus dangereux, surtout à cet endroit.

Ma mère, tout étourdie qu'elle fût de son évanouissement, fatiguée de la route, embarrassée par ses vêtements de paysanne assez lourds pour noyer l'homme le plus fort quand ils sont remplis d'eau, n'hésita pas à se précipiter dans ce terrible élément et à exposer sa vie à un péril certain, pour essayer de sauver son enfant, cet enfant qu'elle avait autrefois offert à la mort en échange de sa fille! Lorsque, revenus à la maison, elle m'eut déposé à terre, j'étais encore tout étourdi. Aussi, au lieu d'accuser ma folle témérité je pensai seulement que cette scène terrible n'aurait pas eu lieu, si ma mère n'avait pas été obligée d'aller travailler chez les autres.

— Je ne veux plus que tu ailles travailler au dehors, lui dis-je, tandis qu'après m'avoir séché elle bouclait avec ses doigts mes cheveux encore tout mouillés.

— Et qui donc nous nourrirait, mon enfant, si je ne travaillais plus? me dit-elle en soupirant.

— Moi, ma mère, moi, lui dis-je avec un orgueil enfantin.

— Et notre autre enfant?

— Eh bien! elle aussi!

Ma mère sourit malgré elle, en voyant la pose héroïque que j'avais prise pour dire ce simple mot, et rompit la conversation en me disant :

— Commence par te suffire à toi-même, et nous verrons ensuite!

Peu de temps après, je partais pour l'étranger.

Cela, ma mère l'avait oublié depuis longtemps; mais moi je n'oubliais pas que son amour m'avait donné une seconde fois la vie. Aussi gardais-je toujours ma promesse dans le fond de mon cœur.

— A partir d'aujourd'hui, lui dis-je en m'éloignant, c'est moi qui te nourrirai, toi et ta fille adoptive.

Je ne savais pas encore qu'un enfant de dix ans, malgré toute sa bonne volonté, ne peut nourrir ni sa mère ni lui-même; je ne me doutais pas des terribles épreuves qui m'attendaient, et de combien d'amertume je devais abreuver ma mère par mon absence.

Pendant de longues années, non seulement je n'ai pu envoyer à ma mère aucun secours, mais même pas de mes nouvelles. Il fut un temps où nous ne savions pas, moi, si j'avais encore une mère, elle, si elle avait encore un fils. Tantôt on lui disait que j'étais tombé dans le malheur à Constantinople; que je m'étais fait musulman; que j'avais fait naufrage sur les côtes de Chypre; que je mendiais mon pain dans les rues... Ma pauvre mère s'efforçait de se persuader que ces tristes nouvelles étaient fausses, mais en même temps elle priait Dieu, en pleurant, de m'éclairer, pour me faire revenir à la croyance de mes pères; ou bien elle interrogeait les mendiants qui passaient, ou les naufragés qui revenaient, craignant de découvrir son propre enfant sous leurs tristes haillons; ou bien elle donnait aux pauvres quelque chose de sa misère, dans l'espérance que d'autres âmes charitables en feraient autant pour moi.

Et pourtant, quand il s'agissait de sa fille adoptive, elle oubliait tout : elle disait à mes frères que ma générosité reviendrait leur faire honte; que ce serait moi qui marierais et doterais sa fille !...

## IV

Heureusement, les mauvaises nouvelles n'étaient pas tout à fait vraies. Lorsque après une trop longue absence je revins à la maison, j'étais en position de tenir ma promesse, surtout, il faut bien le dire, parce que ma mère avait toujours pu se contenter de peu.

Toutefois, pour ce qui regardait sa fille d'adoption, elle ne me trouva pas d'aussi facile composition qu'elle avait espéré. Au

contraire, dès mon arrivée, je tâchai d'obtenir le renvoi de cette petite, à la stupéfaction de ma mère. Il est vrai que ce n'était pas tout à fait contre cette faiblesse que je m'élevais. Son amour pour les filles s'accordait assez avec mes propres sentiments et mes secrets désirs. En retournant chez nous, je ne souhaitais rien tant que d'y retrouver une sœur, dont le doux visage et l'accueil sympathique eussent pu arracher de ma mémoire le souvenir de mon isolement et adoucir l'amertume de toutes les épreuves que j'avais subies à l'étranger. Rien ne m'aurait été plus doux que de lui raconter mes aventures, mes pérégrinations lointaines et mes hauts faits, de lui acheter les robes et les bijoux qu'elle aurait aimés, de la doter, enfin de danser à sa noce. Mais cette sœur, je me la figurais grande, jolie, sympathique, intelligente, instruite, adroite, enfin comme les jeunes filles que j'avais vues dans les pays que j'avais parcourus. Au lieu de cela, je trouvai tout le contraire : notre sœur adoptive était petite, laide, chétive, entêtée, opiniâtre, désagréable et surtout très bornée, de sorte qu'au premier abord elle ne m'inspira que de l'antipathie.

— Renvoie donc cette Catherine à ses parents, disais-je à ma mère, un jour que je me trouvais seul avec elle ; si tu m'aimes, renvoie-la ; cette fois-ci, je te parle sérieusement. Je t'amènerai de Constantinople une autre fille, une enfant belle et spirituelle, qui sera véritablement une joie pour notre maison.

Et je lui traçai sous les plus vives couleurs le portrait de l'orpheline que je lui aurais amenée, en lui disant combien je l'aimerais.

Lorsque je relevai les yeux, je fus tout étonné de voir de grosses larmes couler silencieusement sur les joues de ma mère ; son visage était pâle, et sa douleur inexprimable.

— Oh ! dit-elle avec une expression de désespoir, je croyais que toi, du moins, tu aimerais Catherine ; je me suis trompée. Tes frères ne veulent point avoir de sœur, et toi, tu en voudrais une autre. Est-ce sa faute, à cette pauvre enfant ? Elle est telle que Dieu l'a faite ; si tu avais une véritable sœur, laide et de peu d'intelligence, la laisserais-tu pour cela dans la rue, pour en prendre une autre qui fût belle et gentille ?

— Non, non, ma mère, lui dis-je, assurément non. Mais celle-là, au moins, serait ton enfant au même titre que moi, tandis que celle-ci, vraiment, ne nous est rien ; ce n'est qu'une étrangère.

— Non, s'écria ma mère en sanglotant, non, cet enfant n'est pas une étrangère ; elle est à moi. Je l'ai prise à sa mère quand elle n'avait que trois mois ; quand elle pleurait, j'essayais de la tromper en lui donnant mon sein pour la consoler ; je l'ai enveloppée dans vos propres langes ; je l'ai couchée dans votre berceau ; elle est votre sœur, et c'est mon enfant.

Après ces paroles, prononcées d'une voix forte et d'un ton solennel, elle releva la tête, me regarda bien en face... Elle s'attendait vraisemblablement à quelque réplique assez vive de ma part, mais je ne dis plus un mot. Alors, baissant les yeux, elle continua à voix basse et comme se parlant à elle-même :

— Hélas ! qu'y faire ? Moi aussi j'aurais bien voulu qu'elle fût mieux ; mais, tu le vois, mon péché ne m'est pas encore pardonné. Que la volonté de Dieu soit faite !

En disant ces mots, elle leva vers le ciel ses yeux remplis de larmes, mit sa main droite sur sa poitrine, et resta ainsi quelques moments plongée dans un profond silence.

Quel péché avait donc pu commettre ma mère ? Quel péché que Dieu ne lui avait pas pardonné ? Pour quelle faute se soumettait-elle volontairement à tant de tourments, afin d'élever les enfants des autres qui n'avaient aucune qualité pour la rendre heureuse et dont la reconnaissance ne devait même pas être pour elle une récompense ?

— Tu dois avoir un gros chagrin sur le cœur, ma mère, lui dis-je. Pardonne-moi.

Et, lui prenant la main, je la lui baisai tendrement pour m'excuser.

— Oui, me dit-elle résolument, j'ai un grand chagrin dans le cœur ; j'ai là un poids bien, bien lourd, mon enfant ! Jusqu'ici, Dieu seul et mon confesseur en ont eu connaissance ; mais toi, tu es instruit et tu parles parfois aussi bien que mon confesseur. Lève-toi, va fermer la porte ; mets-toi là près de moi, je vais tout te dire ; peut-être parviendras-tu à me con-

soler; peut-être prendras-tu en pitié cette pauvre Catherine et l'aimeras-tu comme ta propre sœur.

Ces paroles, surtout le ton dont elles avaient été prononcées, jetèrent un grand trouble dans mon esprit. Qu'est-ce que ma mère pouvait avoir à me dire? en dehors de mes frères? Tout ce qu'elle avait souffert pendant mon absence, elle me l'avait déjà raconté; toute sa vie passée, je la connaissais par cœur. Que nous avait-elle donc caché jusqu'ici, qu'elle n'avait osé dévoiler qu'à Dieu et à son confesseur? Quand je revins m'asseoir auprès d'elle, mes genoux tremblaient. Ma mère courba la tête comme un condamné qui se tient devant ses juges avec la conscience d'avoir commis un crime impardonnable.

— Te rappelles-tu notre Annoula? me demanda-t-elle après quelques moments d'un silence pénible.

— Oui, ma mère, lui répondis-je; comment l'aurais-je pu oublier? C'était notre unique sœur; elle est morte devant mes yeux.

— Hélas ! dit-elle en soupirant, ce ne fut pas ma seule fille. Toi, tu es de quatre ans plus jeune que notre Christaki; un an après lui, j'ai eu ma première fille. C'était du temps où se préparaient les noces de Photy, le meunier. Ton père fit même retarder le mariage jusqu'à ce que mes quarante jours fussent passés, afin que nous pussions tenir, tous les deux ensemble, la couronne nuptiale sur la tête des nouveaux mariés. Il voulait me faire sortir un peu pour me donner quelques distractions, car j'en avais été privée absolument par ta grand'mère jusqu'à mon mariage.

La cérémonie eut lieu le matin. Le soir, les invités étaient réunis; le violon jouait; tout le monde mangeait dans la cour; les cruches de vin passaient de main en main; ton père était devenu gai, car il aimait le plaisir, et il me jeta son mouchoir pour m'inviter à danser avec lui. Quand je le voyais danser, mon cœur s'épanouissait, et, jeune que j'étais, moi aussi j'aimais la danse. Nous dansâmes donc tous deux, en menant le bal. Les autres suivaient; mais nous, nous avons dansé plus et mieux.

Lorsqu'il fut près de minuit, je pris ton père à part et je

lui dis : « Mon homme, j'ai là un enfant au berceau et je ne puis rester plus longtemps ; le petit a faim, et moi j'ai besoin de le nourrir. Je ne puis pas lui donner à téter devant tout ce monde et avec ma belle robe. Reste, si tu veux, et amuse-toi encore ; moi, je retourne à la maison avec l'enfant. — C'est bon, ma femme, dit ton père ; viens danser encore une fois avec moi, nous partirons tous les deux après ; le vin commence à me monter à la tête, et j'ai envie aussi de m'en aller. »

Quand cette dernière danse fut finie, nous nous mîmes en route. Le marié envoya le violon nous accompagner jusqu'à mi-chemin ; mais la route était longue encore, car la noce s'était faite à l'autre bout du village. Le domestique nous précédait avec la lanterne ; ton père tenait l'enfant dans ses bras et me donnait la main. « Tu es fatiguée, je crois, ma femme ? — Oui, Michel. — Allons, encore un peu de courage ; nous serons bientôt arrivés ; je ferai mon lit moi-même ; je suis fâché de t'avoir fait danser autant. — Ce n'est rien, lui répondis-je ; je l'ai fait pour te faire plaisir, je me reposerai demain. »

C'est ainsi que nous arrivâmes à la maison. Je changeai les langes de l'enfant et lui donnai à boire ; ton père fit le lit. Christaki dormait avec la vieille Venetia, que nous avions laissée pour le garder. Nous ne tardâmes pas à nous coucher, nous aussi. Dans mon sommeil, je crus entendre pleurer l'enfant. « Pauvre petit, me dis-je, il n'a pas eu assez aujourd'hui. » Je voulais m'appuyer sur son berceau pour lui donner le sein, mais j'étais si fatiguée que je ne pouvais pas me tenir. Je pris donc l'enfant et le mis à côté de moi dans mon lit. Le sommeil me reprit.

Je ne sais pas quelle heure de nuit il était ; mais, aux premières lueurs du matin, quand le jour commença à poindre, je voulus remettre l'enfant dans son berceau. Au moment où j'allais le soulever, que vois-je ? L'enfant était immobile et tout raide. Je réveillai ton père. J'arrachai les langes. Nous tâchâmes de ranimer, de réchauffer le pauvre petit être. Rien ! Elle était morte !

— Femme, tu as étouffé mon enfant, me dit ton père. Et ses yeux se remplirent de larmes. Alors, moi aussi, je me mis à sangloter, à pousser des cris ; mais ton père avait mis sa main sur ma bouche : Silence, dit-il ; que fais-tu donc, brute ! —

Ceci, il me le dit. Il y avait trois ans que nous étions mariés et il ne m'avait jamais dit un seul mauvais mot. Ce soir, il me le dit. — Eh! ne crie pas ainsi. Veux-tu donc réveiller les voisins pour qu'ils aillent raconter partout que tu étais ivre et que tu as étouffé ton enfant? Et il avait raison. Qu'il repose en paix! car, si le monde l'avait su, j'aurais dû ouvrir la terre pour y cacher ma honte. Mais que veux-tu?...

Quand nous eûmes enterré la pauvre petite et que nous revînmes de l'église, alors commença la grande lamentation; alors je ne fus plus contrainte de me cacher pour pleurer. — Tu es jeune encore et tu auras d'autres enfants, me disait-on. Mais le temps passait et Dieu ne me donnait pas d'autres enfants, et je me disais en moi-même : Dieu me punit parce que je n'ai pas été capable de conserver l'enfant qu'il m'avait donné. Et j'avais honte du monde, et je craignais ton père, car, lui aussi, pendant la première année, avait caché sa douleur et essayait de me consoler pour me donner du courage; mais, plus tard, il commença à devenir aussi taciturne et préoccupé. Trois ans se passèrent sans que le pain que je mangeais me réjouît le cœur. Alors, tu vins au monde; j'avais fait tant de pèlerinages! C'était une consolation, mais elle n'était pas complète.

Ton père aurait voulu que tu fusses une fille. Un jour même il me le dit : — Qu'il soit le bienvenu, mais j'aurais préféré que ce fût une fille. — Aie bon espoir, lui répondis-je; quand mon péché m'aura été pardonné, alors Dieu nous rendra une fille.

Lorsque ta grand'mère alla en pèlerinage au Saint-Sépulcre, j'envoyai douze chemises que j'avais filées moi-même et trois pièces d'or à l'effigie de Constantin pour qu'elle me rapportât une lettre d'indulgence, et, vois, ce mois-là même où ta grand'mère revint de Jérusalem avec l'indulgence, j'éprouvai les premiers symptômes de ma grossesse pour Annoula. A tout moment, je faisais venir la sage-femme : — Voyons, sera-ce une fille? — Oui, ce sera une fille, disait la sage-femme; ne le vois-tu pas? Tu ne peux plus tenir dans tes vêtements. Et moi j'étais pleine de joie en entendant ces paroles.

Quand l'enfant vint au monde et que ce fut vraiment une fille,

je respirai enfin. Nous lui donnâmes le nom d'Annoula, le même nom qu'avait porté la pauvre morte, afin qu'il ne parût plus que personne manquât à la maison. — Mon Dieu, je vous remercie, disais-je nuit et jour, je vous remercie de ce que vous avez effacé ma honte et mon péché ! Et nous choyions cette chère petite Annoula comme la prunelle de nos yeux ! Tu en étais jaloux, toi, et tu dépérissais. Mon cœur se déchirait quand je t'entendais pleurer. Mais quoi ! Annoula ne pouvait quitter mes bras ; j'avais toujours peur qu'il ne lui arrivât quelque accident. Ton père, tout en me grondant, en était encore plus préoccupé que moi. Mais la pauvrette, hélas ! plus elle avait de caresses, moins elle avait de santé. On aurait dit que Dieu se repentait de nous l'avoir donnée. Vous autres, vous étiez forts, bien portants, pleins de vie, vous jouiez toujours ; elle, elle restait tranquille, silencieuse, maladive. Quand je la voyais ainsi toute pâle, je me rappelais ma première fille, la morte, et l'idée que c'était moi qui l'avais tuée recommença à m'obséder, jusqu'à ce qu'un jour la seconde aussi vint à mourir. Qui n'a pas passé par une pareille épreuve, mon enfant, ne peut pas comprendre combien ma douleur fut amère ; je n'avais plus d'espérance d'avoir une autre fille ; ton père était mort. Si je n'avais pu m'en procurer une autre, je crois que je serais devenue folle. Il est vrai que celle-là n'avait pas un bien bon cœur, mais, tant que je l'ai eue, je l'ai soignée et chérie, je me figurais qu'elle était ma propre enfant ; j'oubliais celle que j'avais perdue, et mes remords s'apaisaient. Comme dit le proverbe : Un enfant étranger est un tourment dans la maison ; mais, pour moi, ce tourment était une consolation et un soulagement ; car je me disais que plus elle me donnerait de peine à élever, plus Dieu aurait pitié de moi. Aussi, ne me demande pas maintenant de renvoyer Catherine pour en prendre une autre plus gentille.

— Non, non, ma mère, m'écriai-je en l'interrompant. Après ce que tu viens de me dire, je ne te demande plus rien. Pardonne-moi, et je te promets d'aimer dorénavant Catherine comme ma sœur, de ne plus rien lui dire, rien...

— Que la *Madone* te bénisse, mon enfant, me répondit-elle avec un soupir de soulagement ; car, vois-tu, je l'ai aimée, cette

malheureuse, et je ne veux pas qu'on en dise du mal. Est-ce que je sais? C'est la volonté de Dieu! toute disgracieuse qu'elle soit, je m'en suis chargée, et c'est fini.

## V

Cette confession fit sur moi une impression très profonde. Je réfléchis à tout ce que la pauvre femme avait dû souffrir. L'état de son âme devait lui être d'autant plus pénible qu'elle était plus vertueuse et plus pieuse. Quelle torture terrible et impitoyable! La conscience du péché, le besoin moral de s'en purifier, et l'impossibilité de le faire! Depuis vingt-huit ans déjà cette malheureuse femme se tourmente, sans pouvoir calmer ses remords ni dans le bonheur ni dans le malheur.

Du moment où je connus cette histoire, je concentrai toutes mes pensées sur le moyen de soulager le cœur de ma mère, m'efforçant de lui représenter, d'un côté, que son péché n'avait pas été volontaire, et, de l'autre, que la justice de Dieu, toujours miséricordieuse, ne mesure pas le châtiment au crime, mais juge selon nos pensées et nos intentions. Un moment, je crus que mes efforts n'avaient pas été inutiles. Cependant, lorsque, après une absence de deux ans, ma mère vint me voir à Constantinople, je pensai devoir faire pour elle quelque chose de plus solennel.

J'étais en ce moment l'hôte d'une famille influente, chez laquelle j'avais eu l'occasion de connaître particulièrement le patriarche Joachim II. Un jour que nous nous promenions ensemble dans le jardin, je racontai l'histoire de ma mère à ce prélat et lui demandai que, par sa haute situation et l'autorité morale qui s'attachait à ses jugements, il essayât de convaincre la pauvre femme que son péché lui avait été pardonné. Ce vénérable vieillard, louant mon zèle pour la religion, s'empressa de me promettre son concours. Je conduisis ma mère au patriarcat pour qu'elle se confessât à Sa Sainteté. La confession fut longue, et, de ce que le Patriarche me dit, je conclus qu'il avait dû employer tous les moyens de sa simple et claire élo-

quence pour obtenir le résultat que nous désirions. Ma joie fut grande.

Ma mère prit congé du saint homme avec l'expression de la plus sincère reconnaissance, et, en quittant le patriarcat, elle paraissait tranquille et contente.

Lorsque nous arrivâmes chez nous, elle sortit de sa robe une croix que le patriarche lui avait donnée ; elle la baisa, et, tout en la regardant, elle s'absorbait dans ses pensées.

— C'est un bien saint homme que ce Patriarche, n'est-ce pas, lui dis-je ? Je crois que maintenant tu dois être tout à fait rassurée ?

Ma mère garda le silence.

— Tu ne me réponds pas, ma mère ? lui dis-je, impatient d'être assuré que le calme était rentré dans son cœur.

— Que veux-tu que je te dise, mon enfant ? me répondit-elle toute pensive encore, le Patriarche est un homme sage et saint, il connaît toutes les volontés de Dieu, il peut pardonner les péchés de tout le monde, mais après tout, c'est un moine : il n'a jamais été marié, et il ne peut pas savoir ce que c'est que d'avoir tué son propre enfant.

Ses yeux se remplirent de larmes, et je me tus.

G. M. BIZYÉNOS.

# REVUE DU THÉATRE

## DRAME ET COMÉDIE

### I

Il vient de se passer dans le monde des lettres un fait, ou plutôt un double fait extrêmement curieux : c'est le succès des *Effrontés,* au Théâtre-Français, et à l'Odéon le succès de *Formosa*. Ce qui est curieux, ce n'est pas que deux auteurs du mérite de M. Émile Augier et Auguste Vacquerie soient ainsi applaudis avec enthousiasme, c'est qu'ils le soient l'un par l'autre, après la longue lutte de l'école classique et de l'école du bon sens, dont M. Augier et M. Vacquerie étaient les chefs ou les principaux lieutenants.

Vous souvient-il de l'École du bon sens ? Il y a de cela trente ans au moins ; cela date de la *Lucrèce* de Ponsard et de la *Ciguë* de M. Émile Augier. Une partie du public prit un malin plaisir à créer des rivaux au poète d'*Hernani*, et à siffler les *Burgraves* en même temps qu'on applaudissait *Lucrèce*. Quelle joie pour ce brave M. Viennet, par exemple ! Il pouvait se dire : Le public revient à la tragédie, à vous, à moi ! Hélas ! il se trompait. *Arbogaste* n'était pas du triomphe de *Lucrèce ;* et, chose bizarre, cette *Lucrèce*, applaudie comme œuvre classique, était aussi romantique que les *Burgraves*. En réalité, ce fut une des plus réelles victoires du romantisme ; cela est si vrai que Ponsard devait écrire bientôt *Charlotte Corday*, un drame où la règle des trois unités chères aux Viennet est effrontément violée, de même que dans le *Lion amoureux*. Mais, en littérature, — comme en politique, dit-on, — les étiquettes se posent quelquefois au

hasard. Si bien que M. Émile Augier était, avec Ponsard, le plus brillant adversaire de Victor Hugo, dont M. Auguste Vacquerie était le plus vaillant défenseur : ses adversaires l'apprirent à leurs dépens.

Cela se passait vers 1843. Voici ce qui se passe en 1883.

M. Émile Augier assiste aux banquets donnés en l'honneur de Victor Hugo, et, loyalement, bravement, il porte ce toast : « Au Père ! » Ce n'est pas tout. M. Émile Augier, le soir de *Formosa,* descendait l'escalier qui mène du foyer sur la scène, et il allait chaudement féliciter M. Vacquerie. M. Vacquerie, de son côté, applaudissait joyeusement et franchement dans son journal à la reprise des *Effrontés.*

La paix littéraire est donc faite. Il est remarquable que les agitations politiques amènent souvent ainsi les trêves entre les combattants littéraires, et que les guerres littéraires éclatent au milieu du calme de la la politique. Le public s'intéresse à voir se battre les poètes... faute de mieux.

Nous aimons mieux les voir s'embrasser, surtout dans la joie de deux succès. C'est donc une bonne quinzaine pour l'art ; et c'est de plus une chose touchante, lorsque les critiques et les poètes donnent l'exemple de l'apaisement et de la concorde.

Une autre remarque à faire, c'est que cet apaisement s'étend aux amis mêmes des poètes ; par exemple, à propos de *Formosa,* les journaux royalistes se sont montrés aussi enthousiastes, sinon plus, que les journaux républicains : l'*Union* a célébré le succès du directeur du *Rappel* comme s'il revenait de Frohsdorff.

Maintenant, examinons avec calme si cet enthousiasme général est justifié, et, s'il nous semble tel, tâchons d'en découvrir et d'en donner les raisons véritables.

## II

Après les grandes batailles littéraires, comme après les grandes luttes politiques, on s'aperçoit souvent que les revendications des deux partis contenaient une part de vérité, et qu'en définitive le mieux était de signer la paix en le reconnaissant.

Ce qui contribue beaucoup à éclairer sur ce point les deux partis hostiles, c'est qu'un troisième parti se révèle tout à coup, qui leur donnerait tort à l'un et à l'autre en partageant leurs dépouilles. Dans ces derniers temps, l'ambition toujours croissante des naturalistes a démontré aux classiques comme aux romantiques qu'ils étaient également menacés : M. Émile Zola regardait *Hernani* et *Ruy Blas* du haut de sa grandeur naissante, et *Nana* ne se gênait point pour dire de *Marion Delorme :* Oh ! c'te bégueule ! Cette audace de Nana, depuis longtemps, agaçait le public; et il désirait remettre un peu d'ordre et de hiérarchie dans le monde dramatique. Seulement, il lui fallait une occasion, une œuvre de haute et forte littérature qui lui servît à bien marquer ses préférences ; comme l'occasion ne manque jamais aux légitimes espérances, *Formosa* est arrivée juste à point, et M. Émile Zola, nous n'en voulons pas douter, se félicite d'être pour quelque chose dans le triomphe de M. Vacquerie.

Plusieurs critiques, et des plus autorisés, se sont écriés, dès le premier jour : *Formosa* est une tragédie ! Une tragédie de l'ancienne forme classique ! Une belle tragédie, mais une tragédie ! — Je ne suis point de cet avis, pas le moins du monde, et je vais dire pourquoi. On a été trompé peut-être par l'interprétation, par la diction des acteurs, qui a donné à *Formosa* une certaine teinte d'ancien répertoire ; mais, à bien écouter la pièce, à la lire surtout, on s'aperçoit que c'est à un drame que nous avons affaire, à un drame de l'école des *Burgraves,* à ce que j'appellerai *le drame de conciliation,* c'est-à-dire le drame qui a vivifié, par le flot de la poésie moderne, le lac un peu dormant de la tragédie d'autrefois.

Si l'on veut se rendre compte de la différence, on n'a qu'à lire la tragédie de La Harpe, *le Comte de Warwick,* dont le héros est également celui de *Formosa.*

Il serait injuste de dire que le *Warwick* de La Harpe est une œuvre dénuée de mérite ; l'action n'en est point mal conduite; les principaux caractères, celui de Warwick et celui de Marguerite d'Anjou, sont étudiés avec soin; le style manque de force et d'éclat, non d'une certaine élégance facile. Mais *Warwick* est la tragédie de décadence, la tragédie voltairienne, s'il en fut

jamais. Tout y est compassé, froid, d'une majesté de convention, d'une raideur anguleuse.

La première différence entre *Warwick* et *Formosa,* c'est que, dans *Warwick,* les premiers personnages sont des rois, des princes ou des princesses. La tragédie pur-sang ne s'occupe pas des misères, des haines ou des vengeances des petites gens. Tout se passe dans les hautes sphères, la foudre et le soleil ne frappent et n'éclairent que les sommets. L'héroïne de *Warwick* est Marguerite d'Anjou, fille du bon roi René, mère de Louis XI, femme de Henri VI ; l'héroïne de *Formosa* est une simple lady et elle semble quelque peu parente de la Jane de *Marie Tudor;* elle n'habite point un palais, mais une maison ordinaire, entourée non d'un parc, mais d'un jardin très bourgeois; enfin, elle parle presque la langue du peuple, tandis que Marguerite, dans *Warwick,* emprunte la langue d'une Andromaque ou d'une Hermione.

C'est dans la forme surtout, dans la tournure des sentiments et des pensées, dans la prosodie, dans la versification, que *Formosa* diffère de *Warwick* et des tragédies du même modèle.

Écoutez le Warwick de La Harpe expliquer son amour à la jeune Élisabeth, quand il vient d'apprendre qu'il a Édouard IV pour rival :

Ah! Madame, venez enflammer mon courroux;
Mon amour, ma vengeance, avaient besoin de vous!
Tous deux en vous voyant s'irritent dans mon âme.
J'ai su de mon rival l'audacieuse flamme,
J'ai su tous ses projets; et je connais trop bien
Les vertus de ce cœur qui triomphe du mien,
Pour croire qu'il ait pu, s'avilissant lui-même,
Sacrifier Warwick à la Grandeur suprême.
Un lâche à son amour allait vous immoler;
Mais Warwick est ici; c'est à lui de trembler.
Le ciel m'a ramené pour prévenir le crime.
Ne craignez plus qu'ici son pouvoir vous opprime.
C'est moi qui vous défends, moi qui veille sur vous,
Moi qui suis votre appui, votre amant, votre époux,
Votre vengeur encore; et vous allez connaître
Si Warwick aisément est le jouet d'un traître;
S'il est ou dangereux ou sensible à demi;
S'il confond un ingrat comme il sert un ami.

Voici maintenant comment le Warwick de M. Vacquerie raconte dans quelles circonstances il a connu et aimé Formosa :

Tiens, mon cœur est trop plein pour ne point
Se répandre. — C'était près d'ici, le jour même
De mon départ. Tu sais comme le peuple m'aime;
Il courait sur mes pas avec emportement
Et, grossissant toujours, orageux, écumant,
Prêt à tout submerger, s'écrasait aux murailles.
Cette foule soudain croisa des funérailles.
C'était l'enterrement d'Essex. Il était mort
D'une querelle avec les ouvriers du port,
Lesquels, ses serviteurs dégaînant des rapières,
Leur avaient riposté d'une grêle de pierres.
Comme on avait pendu, tandis qu'il se mourait,
Quatre des ouvriers, le peuple l'exécrait.
Et, voyant son cercueil, l'outragea. Son escorte
Tenta de résister, mais elle était peu forte,
Et l'on parlait déjà de briser en morceaux
La bière et de traîner le cadavre aux ruisseaux;
Épouvantés devant la colère qui monte,
Prêtre et valets fuyaient. Mais la fille du comte
Qui conduisait le deuil, et qu'un voile aux plis longs
Enveloppait de noir de la tête aux talons,
Laissant les hommes fuir, resta près de la bière,
Droite, la défendant contre la ville entière,
Dédaigneuse de vivre; et ce fut sombre à voir
Ce cadavre gardé par ce grand spectre noir!
Mais la foule hésita quelques instants à peine.
Alors, voulant qu'on vît son mépris et sa haine,
Elle arracha son voile et, pâle, l'œil en feu,
Pour les insulter tous à la fois dans leur dieu,
Tourna sur moi sa face indignée — et si belle
Que j'en souffris. J'étais arrivé tout près d'elle.
J'arrêtai mon cheval et je la saluai.
Et ceux par qui le mort venait d'être hué
Se découvrirent tous, et laissèrent le père
A la fille, et, tombant à genoux sur la terre,
Celle chez qui la peur ne savait pas entrer
Ne vit plus que son père et se mit à pleurer.

Qui ne voit la différence des genres, des écoles, des époques, et la supériorité du poète romantique sur le tragique de l'école voltairienne?

On pourrait multiplier ces citations, et il en résulterait la preuve évidente que *Formosa* ne ressemble en rien par le style

à une tragédie classique. Elle ne lui ressemble pas davantage par la façon d'étudier et de nous montrer les caractères.

Une des règles, à peu près absolue, de la tragédie, c'est que le héros devait constamment se ressembler à lui-même, *sibi constet.* Fidèle à cette doctrine, mais violant cruellement l'histoire, La Harpe a fait de Warwick un héros de toutes pièces, qui, après les hauts et les bas de la passion, revient à son devoir de sujet et bénit presque le roi son rival :

N'accusons de nos maux que vous et que moi-même.
Votre amour fut aveugle et mon orgueil extrême;
Vous avez oublié mes services; et moi
J'oubliai trop, hélas! que vous étiez mon roi.
Nous en sommes punis... Mes forces s'affaiblissent,
Ma voix meurt et s'éteint, et mes yeux s'obscurcissent;
. . . . . .
Warwick fut votre ami, ne l'oubliez jamais!

Le Warwick de M. Vacquerie n'est point de si facile composition; il ne pardonne pas à son rival, et, lui qui donne ou enlève les couronnes, lorsque la foule, au dénouement, crie au dehors : Vive Jean II! arrête l'élan de ce peuple encore incertain en lui disant avec une autorité aussitôt obéie :

Criez : Vive Henri VI!

Si, comme on le voit, entre la tragédie de La Harpe et le drame de M. Vacquerie, la différence est grande par la forme et la conception, il y a cependant un point de ressemblance : c'est la difficulté du sujet.

De toutes les tortures auxquelles les collégiens du passé, du présent et de l'avenir peuvent être soumis, la plus cruelle est d'avoir à démêler l'écheveau embrouillé de la Guerre des Deux Roses. Ce ne sont pas les faits et les évènements qui sont le plus inextricables, ce sont les mobiles qui font agir les acteurs de ce drame plus compliqué qu'une pièce de Bouchardy. Parmi ces acteurs, le plus impénétrable est le comte de Warwick. Je vois bien ce qu'il a fait, je ne vois nullement ce qu'il a pensé; c'est une énigme dans une cuirasse. Il allait faisant et défaisant les rois, étant tour à tour, pour le même prince, Cromwell ou

Monk, nouant des intrigues et les tranchant avec l'épée, sans que l'on sache clairement pourquoi il les noue et pourquoi il les tranche; il n'osera pas, comme Cromwell plus tard, faire couper la tête d'un roi, ni le restaurer sur le trône comme fera Monk, n'ayant ni la grandeur farouche du premier, ni l'attitude mystérieuse et le dévouement du second; aucune grande idée, aucune grande passion, aucune grande haine même, ne le poussent, et l'on ne comprend pas pourquoi on l'appelait le *Grand Comte*. Ses ambitions, ses colères, ses vertus ou ses vices, s'il en avait, tout semble petit; on le dirait presque indifférent et toujours prêt à dire le dernier mot que lui prête Shakspeare dans *Henri VI :* « Vivons comme nous pourrons, il faut toujours mourir! » Du reste, Shakspeare, avec l'intuition profonde des hommes de génie, a prononcé le mot le plus juste sur Warwick par la bouche du roi Édouard : « Warwick était l'épouvantail qui nous remplissait tous de crainte! »

Voilà peut-être le secret de cette étrange destinée ; mais un *épouvantail* n'est point un sujet de tragédie et de drame ; voilà pourquoi La Harpe a eu tort d'intituler sa tragédie le *Comte de Warwick*, et pourquoi M. Vacquerie a eu raison d'intituler son drame *Formosa*, mettant ainsi Warwick au second plan.

Dans la réalité, la véritable héroïne, le véritable héros, de cette sanglante et obscure époque, c'est la reine Marguerite d'Anjou. Celle-là sait ce qu'elle veut, elle sait se battre, vaincre et mourir, elle est reine, épouse et mère, et jamais ne faillit à ce triple devoir. Elle représente admirablement, au milieu de ce siècle violent, la femme plus grande, plus fière, plus indomptable que l'homme; elle est bien du siècle de Jeanne d'Arc, et la princesse provençale, devenue reine d'Angleterre, a, comme la Pucelle d'Orléans, du sang lorrain dans les veines, sa mère Isabelle étant, en effet, héritière du duché de Lorraine. C'est une Française que le hasard a faite reine d'Angleterre, mais qui garde l'énergie chevaleresque de sa race.

Si M. Vacquerie n'a pas choisi Marguerite d'Anjou pour héroïne de son drame, il a du moins inventé une héroïne qui lui ressemble. Formosa aurait été la digne sœur de Marguerite, comme on va le voir.

Formosa aime le duc Jean, et elle est aimée du comte de Warwick. Jean est indigne de cette noble affection; il aspire au trône, et dans l'espoir de rattacher Warwick à sa cause, il lui demande la main de sa nièce Helen, lui laissant ainsi la place libre pour épouser Formosa. Mais celle-ci n'est pas de ces femmes que l'on vend; elle feint d'accepter le marché, à condition que Warwick, au lieu de couronner le duc Jean, couronnera Henri VI, et, quand elle est sûre de sa vengeance, elle s'empoisonne plutôt que de se livrer à Warwick.

Voilà en quelques mots tout le sujet de *Formosa;* ils donnent à peine une idée de la grandeur simple, de l'énergie et du pathétique de l'œuvre. Il y a des scènes superbes à côté de scènes charmantes; Helen, la nièce de Warwick, fait le plus ingénieux et le plus aimable contraste avec l'ardente et sombre Formosa; le duc Jean, hypocrite, inquiet, triste, dévoré d'ambition, mais incapable d'un coup d'audace pour la satisfaire, est le contraire de Warwick que le poète nous montre noble, passionné, rassasié du pouvoir et disant, à peu près comme dans Shakspeare :

J'ai tant fait et défait de rois que j'en suis las!

Comme dans presque toutes les œuvres de premier ordre, il y a dans *Formosa* une scène qui se détache entre toutes, la scène maîtresse. C'est celle du troisième acte, qui a été saluée par les acclamations du public.

Formosa est en tête à tête avec le comte Warwick, mais elle sait que le duc Jean, caché derrière un rideau, les écoute. Elle espère réveiller l'amour de Jean en éveillant sa jalousie; c'est pourquoi elle feint de répondre aux propositions de mariage que lui adresse Warwick; mais le duc Jean reste immobile derrière son rideau. Formosa peu à peu s'anime; elle rappelle tout ce qui dans le passé engage l'honneur du duc, et cela en vers admirablement beaux.

Un soir, mylord, il a pris le ciel à témoin
Qu'il m'aimerait toujours. — Oh! moi, j'en ai mémoire!
Et le ciel étoilé me disait de le croire!

Et ce ne serait plus qu'un mensonge effronté!
J'ai pensé jusqu'ici, dans ma simplicité,
Qu'un tel parjure, horrible à travers tous les voiles,
Ferait des faux témoins de toutes les étoiles!

Le duc Jean reste toujours immobile et muet dans sa cachette; alors Formosa n'y tient plus :

Infâme! Infâme! Pitié, cesse.
Non, je ne croyais pas, comte, à tant de bassesse.
Mais, puisque ces marchés se font sans embarras,
Eh bien, alors, je vous...

Elle va dire : Je vous aime, mais le mot d'amour ne peut sortir de ses lèvres, c'est la fureur qui en sort, et se précipitant sur la tapisserie qui cache le duc, elle lui crie :

Lâche! Tu paraîtras!

Le duc fait piteuse mine, comme on pense; et c'est là, en réalité, l'idée morale et forte de l'ouvrage : la faiblesse, la femme écrasant la force, l'homme, le parjure, et lui jetant cet adieu comme un soufflet :

Pour tout prix,
Vous vous contenterez, prince, de mon mépris!

Quelques critiques, du reste très justes et très sympathiques pour *Formosa*, ont dit que la pièce pouvait finir là et que le dernier acte n'était pas absolument nécessaire. Qu'on me permette, cette fois encore, d'être d'un avis tout opposé.

Après cette terrible scène, que peut devenir Formosa? La femme de Warwick? Impossible; la haine pour un homme ne donne pas de l'amour pour un autre. De plus, Formosa aime toujours le duc, comme Hermione aimait toujours Pyrrhus; elle a honte de sa faiblesse, et elle ne peut l'ennoblir qu'en mourant:

Je haïssais le duc, mais je l'aimais toujours!

C'est son arrêt de mort qu'elle-même prononce; et elle est à la fois son juge et son bourreau; elle accepte comme exact le mot de Warwick :

... Est-il donc vrai que c'est aux pires
Que va toujours le cœur des femmes?

C'est de cela qu'elle meurt, de honte encore plus que de regrets et d'amour.

Il me semble que cette étude du cœur féminin méritait bien un acte et qu'elle est indispensable à la moralité de l'œuvre. Bien loin de trouver ce dernier acte inutile, je le trouverais plutôt trop court ; mais il ne faut pas oublier que M. Vacquerie a voulu, non pas, comme on l'affirme, revenir à l'ancienne forme tragique, mais emprunter à la tragédie ses procédés simples, son raccourci, sa rapidité. En d'autres termes, *Formosa* est ce qu'on pourrait appeler, un peu familièrement, *de l'élixir de tragédie.*

Telle est cette œuvre, une des plus remarquables que le public ait eu la joie d'applaudir de notre temps, et dont le souvenir restera comme une belle date dans les annales de la grande littérature.

*Formosa* est jouée à merveille. J'ai dit, en commençant, que les acteurs donnaient au style une certaine teinte de tragédie, ce qui a pu dérouter même quelques bons juges. C'est le seul reproche que l'on puisse faire à la vaillante troupe de l'Odéon, et on pourrait le faire à bien d'autres. En général, les acteurs, de notre temps, semblent s'efforcer de ramener le style des auteurs à un type unique ; quand la pièce est en vers surtout, le ronron tragique prend facilement le dessus ; en d'autres termes, il est rare que l'acteur dise les vers comme ils sont écrits, en conservant leur physionomie particulière et caractéristique. Par exemple, les vers de M. Vacquerie ont des enjambements ingénieux et rares qu'il faut mettre en relief, au lieu de les cacher comme si on en avait peur. J'ai noté quelques-unes de ces *peurs* dans la diction des artistes qui jouent *Formosa*. Après ce léger reproche, il n'y a qu'à louer. M. Chelles joue avec beaucoup d'art le rôle délicat du duc Jean ; M. Porel dit d'une façon supérieure l'exposition du premier acte, qui est tout son rôle ; M^lle^ Petit est charmante et fine dans le personnage d'Helen. Quant à M. Paul Mounet et à M^lle^ Tessandier, ce sont eux qui ont gagné la bataille, après l'auteur bien entendu.

Le grand succès de *Formosa* est une chose heureuse pour bien des raisons, entre autres, parce que les dramaturges français, les auteurs de l'École de M. Alexandre Dumas et de M. Sar-

dou commencent à avoir des rivaux redoutables à l'étranger. Voilà, par exemple, qu'en Italie, sur le théâtre Manzoni, vient de surgir un écrivain que les lauriers de M. Sardou empêchaient de dormir, c'est M. Enrico Montecorboli. *Donna Lavinia* vaut-elle *Fedora*, comme l'affirment les journaux italiens? J'aime à croire que non, par un sentiment tout naturel de patriotisme; mais il faut avouer que, le nouveau procédé de nos auteurs une fois connu, il est facile de l'imiter. Il n'est qu'une chose qu'on ne peut point prendre à un auteur, c'est son style, la tournure délicate et fière de sa pensée, le vers vibrant et sonore, tout ce qui fait de *Formosa* une œuvre éclatante et justement applaudie.

## III

Le Théâtre-Français a repris solennellement les *Effrontés,* la grande comédie de M. Émile Augier, dont la première représentation eut lieu le 18 janvier 1861.

Peu de pièces résistent à cette épreuve de reparaître après vingt-deux ans sur la scène ; c'est l'âge terrible pour les œuvres de théâtre; mais c'est aussi l'âge de la victoire définitive, de la maturité triomphante où la beauté prend sa forme durable et son aspect marmoréen.

Les *Effrontés* ont retrouvé hier leur succès de 1861, mais le succès semble avoir changé de place, et tels personnages qui étaient autrefois au premier plan ont passé au second. Ce n'est point parce que l'interprétation nouvelle est supérieure ou inférieure ici ou là, comme on pourrait le croire ; c'est, plus simplement, parce que le temps a fait son œuvre et a mis en relief la vraie pensée et les personnages les plus importants de cette comédie sociale qu'on aurait appelée autrefois comédie de mœurs.

Comédie sociale, en effet, dans le sens le plus précis du mot, puisque les vices, les travers, les vertus, les petitesses et les grandeurs de la société moderne en font les frais. Quand nous disons les vertus et les grandeurs, ce n'est pas qu'aucun personnage les représente particulièrement; non, mais ces vertus

ou ces grandeurs, on sent qu'elles doivent exister, puisque la société ne périt pas malgré les Vernouillet qui la rongent et les Giboyer qui l'assaillent.

Dans les *Effrontés,* cette société d'ordre composite et compliqué bizarrement est représentée par trois personnages, comme elle est, en réalité, faite de trois éléments : le passé qui résiste et souffre, le présent qui triomphe, l'avenir qui cherche. Le marquis d'Auberive, c'est le passé; M. Charrier, le riche banquier, c'est le présent; Henri son fils, c'est l'avenir. Tous les autres personnages, M. de Sergines le journaliste, Giboyer le bohème, Vernouillet l'effronté lui-même, quoiqu'il donne son titre à la pièce, tombent aujourd'hui au second plan et paraissent presque des rôles épisodiques; pourquoi? Parce que l'idée-mère n'est pas en eux, mais dans les trois autres personnages. Étudions donc ces trois rôles, si habilement juxtaposés dans cette œuvre supérieure à tous les titres.

Le marquis d'Auberive, quand les *Effrontés* parurent pour la première fois, emprunta un caractère excessif et presque violent à l'acteur éminent, Samson, qui le représentait; Samson en fit un homme exclusivement amer, plein de rancunes contre la société moderne, un irréconciliable sans esprit de retour. Quelques mots placés par l'auteur dans le rôle d'Henri Charrier autorisent sans doute cette interprétation, mais une autre interprétation est possible, et celle-là s'autorise des actes mêmes du marquis dans les *Effrontés* d'abord, et ensuite dans le *Fils de Giboyer,* qui est la suite des *Effrontés.*

Le marquis d'Auberive est un vaincu et un blessé.

Il est un vaincu de la Révolution et un blessé de la noblesse; si la Révolution lui a pris ses avantages de caste, la noblesse lui a pris son honneur de mari; c'est un homme de son monde, M. de Sergines, qui a séduit sa femme, et il a ainsi plus de raisons d'en vouloir à l'ancien régime qu'au nouveau. Mais, au fond, et quoiqu'il dise quelque part : « Crève donc, société ! » il n'est point un méchant; son amertume même ressemble à un dilettantisme; il fait des phrases contre la bourgeoisie, mais après tout il a gardé une belle fortune avec un beau nom, de plus une grande noblesse de sentiments : il paye sans compter

les dettes de la marquise, il se bat pour elle, et plus tard, dans le *Fils de Giboyer,* nous le verrons prêt à donner son nom et sa fortune à Maximilien Gérard, fils naturel de ce bohème, pour lui faire épouser la fille du bon bourgeois M. Maréchal. Ce n'est pas tout. Il suppose, non sans de justes apparences, qu'il est bien pour quelque chose dans cette paternité passée au safran, et cette sorte de revanche contre la bourgeoisie le fait sourire agréablement. En résumé, il regrette le passé ; mais il a fait son nid dans le présent, et le chaud duvet ne lui en déplaît pas.

En cela, le marquis d'Auberive est la personnification de ce qui reste de l'ancien régime, comme M. Charrier est la personnification du régime qui a triomphé depuis 89.

Celui-là ne souffre de rien et ne regrette rien. Tout lui a tourné en bonheur, même ses fautes. Il a autrefois quelque peu volé ses actionnaires, mais il s'en souvient si peu, si peu, que ce n'est pas la peine de lui en parler. Il est riche, respecté, aimé; il a un fils légèrement mauvais sujet, mais qui ne fait de dettes que pour donner au père la joie de les payer, en le grondant pour la forme ; il a une fille charmante et sage ; il sera pair de France sous la monarchie de Juillet ou sénateur sous l'Empire, s'il y a un Empire, sénateur également sous la République, si la République pousse sa pointe ; il sera ministre quand il croira la chose agréable. Enfin, c'est la gloire bourgeoise, le bonheur bourgeois, dans leur plus éclatante floraison. Oui, mais attendez !

M. Charrier a un fils qui ne lui ressemble guère moralement. Si Henri fait sauter le plus gaiement du monde les écus paternels, il ne consentirait pas à voir sauter de même l'honneur de la famille, et il dirait volontiers comme sa sœur : « Quand l'honneur est joué, il est perdu ! » Or il apprend que son père a joué l'honneur de son nom ; Vernouillet lui met sous les yeux le vieux numéro du journal qui contient le jugement terrible. Et le fils se trouve en présence du père devant ce souvenir de la faute, presque du crime, d'autrefois. Alors, il n'y a plus rien pour le père, il faut expier et réparer ; rends les millions, mon bonhomme ! Et il les rend pour n'avoir pas à rougir devant son fils, et le fils se fait soldat. La fille de Charrier pourra ainsi épouser

M. de Sergines qu'elle aime. Quelques millions de moins, l'honneur de plus et l'amour dont les braves gens tiennent compte, cela doit faire un bon mariage.

Ce personnage de Henri Charrier me semble le meilleur de la pièce. Il représente, sous l'aspect le plus vrai et le plus noble, les aspirations de la jeunesse, de l'avenir tel qu'il doit être. M. Émile Augier a compris et a montré avec le plus rare talent que les joies de l'opulence ne suffiraient pas à l'âme des générations nouvelles. Le père a fait fortune contre vents et marées, — à marée basse, hélas! — mais le fils veut savoir d'où viennent cette fortune, cet or, ces hôtels, ces palais, tout ce luxe dont il a joui longtemps sans rechercher leur origine, et si l'origine est mauvaise, malsaine, trouble, il préfèrera la pauvreté, le travail et l'honneur intact.

C'est la haute leçon contenue dans ces trois rôles : le respect de l'honneur sauve le marquis du ridicule, l'oubli de l'honneur amène le châtiment de M. Charrier, l'aspiration à l'honneur délivre Henri de la honte paternelle.

Les autres rôles convergent au même but, mais par des routes moins directes. Tous ces personnages, M^me^ d'Auberive, M. de Sergines, Vernouillet, Giboyer, ont manqué plus ou moins à l'honneur, mais ils ne seront pas punis également, et je trouve que quelques-uns s'en tirent à bon marché.

Je ne dis pas cela pour ce pauvre diable de Giboyer, qui peut plaider les circonstances atténuantes. Ce n'est pas sa faute si les marchands de soupe, après en avoir fait un lauréat universitaire, l'ont mis sur le pavé parisien avec la rage et le mépris au cœur. On peut donc approuver la clémence de l'auteur qui réhabilitera plus tard Giboyer par l'amour paternel; c'est tout de même un chenapan, et ce qu'on en peut dire de mieux, c'est qu'il est un moins grand coquin que Vernouillet.

Celui-là ne méritait que la corde, et je regrette que M. Émile Augier ne la lui ait pas serrée plus fort autour du cou. Pour un gredin pareil, manquer un beau mariage n'est pas une punition suffisante.

Que dis-je? Dans les quelques lignes qu'il vient d'ajouter aux *Effrontés*, M. Émile Augier nous annonce que Vernouillet ne

sera nullement châtié pour tant de vilenies ; il annonce même que ledit Vernouillet sera un jour ministre. Cette prédiction ironique n'est pas un châtiment réel. Ne croyez rien de cela. La vérité, et M. Émile Augier aurait pu la deviner facilement, c'est que Vernouillet passera par la police correctionnelle, puis par la cour d'assises, et c'est pour lui qu'on prépare la loi sur les récidivistes.

Je trouve aussi M. Émile Augier trop clément pour M. de Sergines. Ce gentilhomme journaliste est homme d'honneur sans doute, ...sauf un point : il a volé l'honneur des autres. C'est là un de ces péchés mignons que pardonne la morale facile du monde ; mais, quand on a séduit une belle marquise, épouser une charmante et pure jeune fille est une punition peu terrible, et M. de Sergines en méritait peut-être une autre.

M^me^ d'Auberive est traitée plus sévèrement ; sa faute éclate presque en un scandale, et elle a beau relever crânement l'insulte, l'insulte n'en a pas moins été cruelle ; de plus, dans sa liaison coupable avec M. de Sergines, elle a trouvé l'ennui, la tristesse de se sentir pesante à son complice, l'amertume de se voir défendue et protégée par le galant homme qu'elle a méconnu et trahi. Elle subit même un autre genre de châtiment plus cruel ; comme elle le dit elle-même à son mari, elle s'engage sur une pente honteuse, lorsque, par lassitude de sa situation fausse, elle se laisse aller avec Henri Charrier à des coquetteries qui la rabaissent à ses propres yeux comme aux nôtres. Cette dégradation morale n'est pas la seule qui la menace ; à un certain moment, au second acte, elle accepte des mains de Vernouillet une restitution de cent mille francs que le futé coquin n'a pas faite à ses autres créanciers, et elle est amenée par là presque à lui promettre de le protéger quand il demandera la main de M^lle^ Charrier. Heureusement, le marquis intervient, lui donne les cent mille francs, qu'elle rend à Vernouillet avec une insulte froide pour récompense. Mais elle n'en a pas moins mis le pied dans cette fange.

Il y a encore dans les *Effrontés* un autre coupable. C'est un certain vicomte d'Isigny qui a usurpé son titre ; il méritait un châtiment : M. Augier lui a infligé la candidature perpétuelle à l'Académie française. Ce n'est pas trop.

Voilà donc le premier mérite des *Effrontés* : une conception originale, philosophique, profonde et humaine. Le second mérite est dans l'exécution, dans cette langue franche et alerte, dans ce style vivant et animé qui se prête à toutes les formes de la pensée, de la plus familière comme de la plus haute. Tout le second acte, toutes les scènes entre M. de Sergines et M^me^ d'Auberive, la scène du bal au quatrième acte, la scène finale entre M. Charrier et son fils, comptent parmi les choses les plus fortes, les plus vraies ou les plus nobles que l'on ait vues au théâtre. Et tout cela est robuste, plein d'une santé débordante, d'une gaieté honnête et mâle.

La pièce est jouée d'une façon remarquable, inférieure et supérieure en quelques points à l'interprétation de 1861. M. Got a retrouvé son rôle de Giboyer, et il y est aussi intéressant et original qu'autrefois. Le même éloge est dû à M. Delaunay, qui n'a pas plus vieilli que le rôle excellent de Henri Charrier ; M. Thiron joue autrement, mais aussi bien que Samson, le rôle du marquis ; M. Laroche tient avec beaucoup de gravité et d'intelligence le rôle difficile de Sergines; et M. Barré ne fait pas regretter Provost dans celui de M. Charrier. On attendait M. Febvre au rôle de Vernouillet, sur lequel M. Régnier a laissé une si brillante trace. M. Febvre l'a joué d'une façon toute différente, et pour ainsi dire toute moderne. Il a fait de cet effronté coquin un être cruel au fond, venimeux et prêt à tout. C'est, je crois, la pensée de l'auteur, et on ne saurait la mieux rendre que ne l'a fait M. Febvre.

On attendait aussi M^lle^ Tholer au rôle de M^me^ d'Auberive. Ce fut un des grands succès de M^me^ Plessy ; ce rôle, c'était elle-même ; tout lui servait : sa voix, sa taille, son air de tête, son geste hautain, tout ce qu'elle devait à la nature et à la fréquentation de Molière et de Marivaux. Ce n'est pas tout. On ne se rappelait pas seulement comment M^me^ Plessy avait joué ce rôle, on se figurait comment M^lle^ Croizette l'aurait joué ; c'est-à-dire à merveille. Entre ce double écueil, M^lle^ Tholer a navigué fort heureusement, et la voilà parvenue à bon port.

M^lle^ Édile Ricquier a gardé le rôle de la vicomtesse d'Isigny, et elle est toujours charmante dans la jolie scène de la pipe.

M^lle Durand est gracieuse au possible dans le poétique et touchant rôle de Clémence.

C'est donc un grand succès pour le théâtre comme pour l'auteur, et il ne faut le marchander ni à l'un ni à l'autre ; d'autant plus que la critique, comme le public, prend désormais, et avec raison, l'habitude de juger les reprises avec autant de sévérité que les œuvres nouvelles.

## IV

M. Villiers de l'Isle-Adam descend du dernier grand maître de l'ordre de Malte. En cette qualité, voilà quelques années déjà, il réclama de l'Angleterre une indemnité de deux cents millions pour l'île de Rhodes, et du roi Georges I^er le trône de Grèce. L'Angleterre et le roi refusèrent. Je comprends l'Angleterre, je comprends moins le roi, mais je le remercie. Je suppose, en effet, que si M. Villiers de l'Isle-Adam était monté sur le trône des Hellènes, le temps lui aurait manqué pour écrire son drame, le *Nouveau Monde*, et pour le donner au théâtre des Nations. C'eût été dommage.

M. Villiers de l'Isle-Adam est un poète distingué, un romancier dont les *Contes cruels* ont révélé le talent assez bizarre mais original, et il vient de montrer que pour le théâtre même il possède certaines qualités assez rares. Ce n'est que justice de le dire, d'autant plus qu'il abordait la scène dans des conditions particulièrement défavorables.

Il y a peu d'années, un impresario très entreprenant, M. Michaëlis, ouvrit un concours d'une nature fort singulière : il demandait un drame pour célébrer l'anniversaire de l'Indépendance des États-Unis d'Amérique. Ce drame, pour des raisons toutes spéciales, ne devait nécessiter que peu de décors et de mise en scène ; les évènements politiques devaient y être subordonnés à une action purement romanesque et intime ; — un programme à faire damner tous les poètes. M. Villiers de l'Isle-Adam y a pourtant trouvé son salut, avec le moyen de montrer des qualités qui auront un meilleur emploi dans une

occasion moins périlleuse. Le défaut du *Nouveau Monde*, c'est l'obscurité. Ce défaut semble décidément commun à tous les auteurs dramatiques qui ont débuté dernièrement. Ne cessons pas de le leur répéter, il y a trois vices rédhibitoires au théâtre : le premier, c'est l'obscurité ; le second, c'est l'obscurité ; le troisième, c'est l'obscurité.

Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que cette obscurité, dans les drames de ces derniers temps, n'est pas inhérente au sujet; elle résulte de l'exécution, des évènements, des incidents, des détails entassés au hasard et dans une confusion où il est souvent difficile de se reconnaître.

Par exemple, dans le *Nouveau Monde,* rien de plus simple et de plus clair que le sujet : une jeune fille écossaise, Ruth Moore, aime un jeune Écossais, Stephen Asweld; mais sa mère l'oblige à épouser un pair d'Angleterre, lord Cecil. Au dénouement, lord Cecil, après avoir été terriblement jaloux, se montre héroïquement généreux ; il meurt de la mort du soldat, et Ruth pourra épouser Stephen, qui ne trouvera pas la moindre petite orange dans la couronne d'oranger restée intacte.

Rien de plus simple, n'est-ce pas? Eh bien, l'auteur a eu le tort de compliquer cette action si nette, de façon à dérouter trop souvent l'attention. Heureusement pour lui, quelques scènes remarquables, et celles-là sont claires, ont racheté aux yeux du public le défaut que je signale avec chagrin. Entre autres, la scène où lord Cecil va chercher la mort, contient des mots d'une fière tournure, des gestes à la Corneille, et cela suffit pour que la tentative de M. Villiers de l'Isle-Adam classe le nom du jeune poète parmi ceux que l'on estime le mieux et en qui l'on espère le plus.

## V

Il vient de paraître un livre très curieux, intitulé *la Roulette et le Trente et Quarante,* par Martin-Gall. Ce pseudonyme cache un homme du meilleur monde, qui est aussi un mathématicien distingué; il a tout simplement appliqué le système des proba-

bilités à la question du jeu, et, en même temps, il a fait un historique fort intéressant de cette question depuis les Romains jusqu'à nos jours.

Si on ne connaissait le véritable nom de Martin-Gall, on pourrait croire que c'est M. Adolphe Belot qui a écrit ce volume aussi amusant qu'instructif. Le *Roi des Grecs*, qu'il vient de donner au théâtre de la Gaîté, n'est pas seulement un drame, c'est un traité des jeux, une étude du caractère, des mœurs, des passions, des finesses, des filouteries, des malheurs, des crimes, que la passion du jeu amène ou révèle.

Le *Roi des Grecs* est tiré du roman qui porte le même titre; c'est dire qu'il a les avantages et les inconvénients de ce genre d'œuvres dramatiques. L'inconvénient principal est dans la profusion des détails techniques, qui intéressent plus vivement le lecteur que le spectateur; l'avantage, c'est que le drame est constamment dans la réalité, dans cette réalité que l'analyse minutieuse donne forcément au travail du romancier.

Cela n'empêche point le drame de M. Belot de toucher quelquefois à la fantaisie, à une certaine poésie même représentée par une belle esclave circassienne. Harem, tapis verts, cercles, prisons, on voit un peu de tout dans cette œuvre mouvementée, dans cette action qui passe devant nos yeux comme un panorama mouvant et qui amène au dernier acte une scène très originale et très inattendue.

La mise en scène, les décors et le jeu des acteurs doivent compter dans le succès. M. Dumaine doit être cité en tête de cette vaillante troupe, comme toujours, et il serait injuste d'oublier MM. Gibeau, Talien, Noël, et M^me^ Largillière, très émouvante dans le rôle de Suzanne. M^lle^ Marcelle Julien est très belle dans le personnage de Fatma; mais le rôle lui permet à peine de montrer son talent de comédienne et de bonne diseuse. Les connaisseurs réclament pour elle une occasion de mettre ses qualités en leur vrai jour.

## VI

C'est une série. L'*As de trèfle* succède au *Roi des Grecs*, l'Ambigu est en bonne veine comme la Gaîté, et M. Pierre Decourcelle est le digne partenaire de M. Belot.

Les deux pièces se ressemblent, non point par la manière de concevoir le sujet et la manière d'écrire, mais par l'étude des mœurs. L'*As de trèfle* a pour base un dévouement fraternel comme le *Roi des Grecs*, un beau-frère, au lieu d'un frère; c'est la seule différence.

Le drame est intéressant, et l'attention violemment saisie ne se détourne plus du chemin où l'auteur la pousse. Il faut compter désormais avec M. Pierre Decourcelle, un des prochains héritiers de M. d'Ennery. MM. Taillade, Lacressonnière, Masset, E. Petit, M^lles^ Marie Kolb et Mary Jullien, ont aidé à ce succès très franc, et que l'Ambigu a bien mérité par ses tentatives littéraires dans ces derniers temps.

## VII

*Peau neuve* est une comédie en trois actes, qui n'a pas réussi au théâtre du Palais-Royal. Elle est pourtant signée de M. Ed. Gondinet; il a eu la bonté imprudente de travailler sur un manuscrit qu'un jeune auteur, M. Debry, lui apportait. Mieux eût valu, je crois, laisser à la pièce de M. Debry les inexpériences peut-être, mais aussi la franchise d'un premier jet. Du moins, il aurait fallu, si un art plus consommé semblait nécessaire, réduire la comédie à un seul acte; l'idée ne pouvait guère donner davantage. C'est trop de trois actes pour démontrer qu'un garçon de restaurant ne prend pas facilement les manières d'un homme du monde, ne fait pas *peau neuve* en peu de temps. Ce sont là des axiomes qu'il ne faut pas chercher à démontrer, longuement surtout.

Cette petite mésaventure ne nuira point à la bonne renommée littéraire de M. Gondinet; elle sera, de plus, utile à ceux qui, à

son exemple, mettent trop généreusement leur expérience et leur talent au service des idées d'autrui. Ces collaborations de hasard produisent rarement de bons résultats. On comprend que deux auteurs de grand mérite, comme MM. L. Halévy et H. Meilhac par exemple, prennent l'habitude de penser et d'écrire dans une communauté incessante et complète. C'est un mariage littéraire. Mais une collaboration vagabonde, qui passe de Théodore Barrière à M. Debry ou à tout autre, ressemble fort à un libertinage d'esprit. M. Gondinet, l'auteur de *Christiane* et de tant d'autres œuvres distinguées et charmantes, reprendra sans doute bientôt ses excellentes habitudes de travail personnel, de rêverie solitaire, de loisir fécond. Nous y gagnerons comme lui.

Le théâtre du Palais-Royal, du reste, a déjà pris sa revanche, grâce au *Fond du sac*, comédie en trois actes, de M. Pierre Decourcelle, déjà nommé.

Si vous êtes banquier, comme M. Barbézieux, gardez-vous bien d'offrir à une M^me^ Julia de Saint-Hubert des boîtes de bonbons ; gardez-vous surtout d'envelopper ces bonbons dans des billets de mille francs. Ce genre de papillotes ne vaut rien. Voyez ce qui arrive à ce pauvre Barbézieux ! Ces malheureuses papillotes font un tel chemin qu'elles arrivent à tomber entre les mains de M^me^ Barbézieux, qui ne prend pas la chose gaiement. Après une foule de quiproquos, M. Barbézieux, le grand coupable, se trouve en présence de sa femme et de M^me^ de Saint-Hubert, qui a vu jouer sans doute *Don César de Bazan*, et qui, ne connaissant pas le nom de M^me^ Barbézieux, lui dit solennellement : « Madame, je vous présente M. Barbézieux, mon mari ! » A quoi M^me^ Barbézieux riposte lestement : « Madame, à mon tour, je vous présente mon mari, M. Barbézieux ! »

Cette situation très gaie a décidé le succès, et le nom de M. Pierre Decourcelle a été applaudi, comme devait l'être le fils du spirituel écrivain qui a écrit *Je dîne chez ma mère*. Le jour où il a trouvé cette amusante comédie, il avait sans doute déjeuné chez son père.

Henri de BORNIER.

# LES

# MŒURS POLITIQUES BELGES

## UNE ÉLECTION SÉNATORIALE A BRUXELLES

---

Le mois dernier, pendant que les délégués de notre édilité parisienne parcouraient en tout sens le sous-sol de Bruxelles et en étudiaient la canalisation souterraine, il se passait à la surface de la capitale belge un fait d'un ordre non moins intéressant et dont l'étude aussi ne serait peut-être pas inutile à notre santé politique. Une élection sénatoriale avait lieu à Bruxelles et, en même temps que de vives compétitions, elle soulevait les plus graves discussions d'intérêt général ; mais l'esprit de la Belgique s'y montrait tout entier, avec ses franches allures, son sang-froid calculateur et aussi son respect de la loi et ses affirmations progressives pour l'avenir.

La délégation de notre conseil municipal, préoccupée de sa mission hygiénique, ne jetait qu'un coup d'œil, un peu superficiel peut-être, sur les institutions communales de la Belgique, et l'élection sénatoriale n'attirait pas son attention. Un autre Français, qu'aucun devoir n'empêchait d'examiner ce tableau de mœurs politiques, et qu'un long séjour avait d'ailleurs familiarisé avec le pays, ne pouvait pas ne pas être frappé du spectacle qui s'offrait ainsi, et ne pas apporter ses impressions à ses compatriotes. Entre la Belgique et la France, on ne peut le nier, les liens sont nombreux et grandes les affinités ; les deux peuples sont frères. Quoi d'étonnant, dès lors, que de part et

d'autre on s'étudie et que les bons exemples soient mis à profit? Est-ce que nous ne devrions pas, comme les Belges, soucieux tout à la fois de notre paix intérieure et de notre dignité devant l'Europe, nous habituer à la pratique calme de la liberté? comme eux, savoir allier la recherche des intérêts matériels positifs à celle des intérêts moraux indispensables? comme eux, enfin, ne vouloir réaliser le progrès qu'après une étude lente et sûre des problèmes sociaux qui en sont les éléments? Telles sont les réflexions qu'inspire l'agitation électorale dont Bruxelles a été le théâtre pendant quelques jours.

## I

Dans une élection, la chose la plus importante est, qu'on nous pardonne cet aphorisme digne de La Palisse, le choix du candidat. Or, pour le Sénat belge, ce choix est assez difficile, en raison du milieu fort restreint où les élus peuvent se recruter. A cet égard, nous croyons que la France a une législation préférable, parce qu'elle laisse aux électeurs sénatoriaux la faculté de porter leurs votes sur un nombre bien plus considérable d'éligibles, et aussi parce que ce n'est pas dans une catégorie unique de citoyens que doit se faire le choix.

Mais il ne s'agit pas ici de comparer des législations; il faut prendre les gens comme Dieu les a faits, ou, pour être plus exact, comme ils se sont faits eux-mêmes par leur régime voulu et par leur éducation persistante. En Belgique donc, tandis qu'on peut être élu à la Chambre sans condition de cens, on ne peut entrer au Sénat sans avoir préalablement fait constater qu'on paye au Trésor, sous forme d'impôts directs, au moins une somme de mille florins (2,116 fr. 40 c.) (1). La Constitution est formelle: sans l'acquit bien en règle du percepteur, on vous arrête à la porte, fussiez-vous le Petit Caporal, par un inexorable: *On ne passe pas*. Le Sénat belge représente ainsi les intérêts matériels du pays dans leur expression la plus élevée,

(1) Souvenir de l'ancienne législation hollandaise d'avant 1830.

ou pour parler plus arithmétiquement, dans leur total le plus considérable ; il peut en fait représenter autre chose et, il est juste de le dire, il contient des hommes éminents par le caractère, le talent, les services rendus ; mais services, talents et caractère doivent être doublés d'un capital de mille florins ; c'est ainsi et pas autrement (1).

C'est donc entre les mieux rentés des divers partis politiques que les candidats sénatoriaux peuvent être choisis ; ce choix s'accomplit au sein d'associations politiques permanentes, dans des conditions d'étude et de sérieux dignes d'attention. Chaque parti en Belgique, — il n'y en a que deux dans ce pays de Cocagne, — est représenté et conduit par une grande association, qui a pour charge de présider aux divers actes de la vie politique et de faire l'éducation civique des citoyens, à quelque opinion qu'ils appartiennent. Il y a donc deux associations : celle des *Catholiques* et celle des *Libéraux ;* tout récemment, il est vrai, il s'en est fondé une troisième, celle des *Indépendants;* mais comme elle est suspectée de n'être pas sincèrement ce qu'elle assure, ni chair ni poisson, *ni tartine aux pommes ni tartine au riz, ni bière brune ni bière blanche, half-and-half,* comme on le lui a dit ces jours-ci dans un meeting, et de verser du côté où elle penche, dans le cléricalisme, nous ne nous occuperons que des deux associations indiquant les grandes lignes de la politique belge, qui sont au fond celles de la politique de tous les pays.

Comment donc procède l'association catholique pour le choix d'un candidat sénatorial? Nous respectons les catholiques belges ; nous les avons vus au pouvoir pendant de longues années ; ils y ont commis des fautes et ils n'en disconviennent pas, n'ayant, pour leur compte personnel, aucune prétention à l'infaillibilité. Malgré leurs fautes, ils ont généralement, à part quelques pointus (qui n'en a pas, hélas ! dans son parti ?), respecté les droits de leurs adversaires politiques, et considéré la constitution du pays, — contradiction pourtant formelle du *Syllabus*,

(1) La Constitution prévoit pourtant que, dans les provinces où la liste des citoyens payant mille florins n'atteint pas la proportion de 1 sur 6,000 âmes, elle doit être complétée par les plus imposés, jusqu'à concurrence de cette proportion.

— comme l'*arche sainte* des libertés nationales (1); c'est une justice à leur rendre. Ils ne pourront donc pas désapprouver qu'on leur dise ce qu'on croit la vérité, avec une franchise, qu'à défaut de sa conscience on acquerrait dans l'étude de leur histoire. Donc, pour le choix d'un candidat sénatorial, les catholiques, contraints d'une part à exiger des conditions d'orthodoxie, mais enfermés d'autre part dans le *non possumus* foncier de la Constitution, semblent, par suite des difficultés de la situation et en raison du petit nombre des éligibles, composer avec les principes et se montrer quelque peu tolérants. Nous ne le leur reprochons pas, et nous l'affirmons encore moins, n'étant pas de la chapelle et n'ayant pas le droit de dire ce qui s'y est passé. Mais tout porte à croire que, dans l'impossibilité de trouver leur homme dans le saint des saints, les catholiques vont le chercher dans la sacristie, et peut-être même dans le parvis extérieur, suivant à cet égard le conseil du proverbe : *Faute de grives, on mange des merles* (2).

Nous connaissons mieux l'association libérale, sa méthode et son action; ici, en effet, tout est public et tout se passe au grand soleil de la discussion. Environ 2,600 membres, y compris Bruxelles et les faubourgs, c'est-à-dire le huitième à peu près de la population électorale, font partie de la Société; c'est à coup sûr l'élite du parti par l'énergie, les sacrifices et le talent. Nous n'entrerons pas dans le détail des formalités par lesquelles passent les candidatures avant d'être admises; nous ne voulons pas étudier l'association libérale elle-même, mais simplement l'élection qui vient d'avoir lieu. Nous nous bornerons donc à dire que cette société avait à choisir entre deux candidats, d'accord sur le but général à poursuivre, mais divisés sur un point essentiel : l'extension du droit de suffrage. D'après l'un, cette extension ne doit être accordée immédiatement et sans condition de cens que pour la commune et la province, aux citoyens qui possèdent un degré d'instruction à déterminer par la loi. D'après l'autre, plus radical, il faut admettre immédiate-

(1) Extrait d'une affiche.

(2) Le mot a été dit, en 1856, à la Chambre, par un des survivants du congrès de 1830, le chanoine de Haerne.

ment les « capacitaires » à l'exercice des droits électoraux complets pour la Chambre et le Sénat, c'est-à-dire qu'il faut à bref délai reviser la Constitution. On comprend sans peine, en raison des principes soulevés, avec quelle vivacité la lutte s'est engagée au sein de l'association libérale ; c'est le régime de la pleine liberté et de l'égalité pour tous ; ce n'est peut-être pas celui de la fraternité absolue. Les libéraux ne sont pas parfaits non plus. Quoi qu'il en soit, la question a été tranchée par un *poll*, où tout le monde a pu porter sa voix et devant lequel toutes les divergences ont dû s'effacer. C'est le candidat revisionniste à petites doses et à longue échéance qui l'a emporté sur son concurrent, revisionniste absolu et à terme immédiat.

## II

L'œuvre intérieure, quoique publique, de l'association libérale terminée, son action extérieure commence par la notification qu'elle adresse au corps électoral, pour lui faire connaître celui des candidats qui représente ses principes. Cette désignation se fait par les soins du comité directeur. La lutte désormais est entre les deux partis qui divisent le pays ; c'est le cas, en province, où les candidats catholiques combattent ouvertement leurs rivaux du libéralisme. A Bruxelles, depuis 1870, il n'y a pas eu, sauf l'année dernière, pour le Sénat, de compétition catholique avouée ; seuls, les *indépendants* sont descendus dans la lice ; il en a été de même pour l'élection qui vient d'avoir lieu. Pas plus que nous n'avons discuté les candidatures libérales, nous n'avons à critiquer ici la personne du candidat *indépendant*. Mais quoique les hommes ne nous appartiennent pas, nous n'éprouvons aucune hésitation à reconnaître que l'adversaire du libéralisme a montré dans la lutte une vraie bravoure électorale ; ses armes ont été courtoises incontestablement.

L'action s'engage vivement. Nous connaissons la profession de foi du candidat libéral ; l'*indépendant* aussi se déclare « libéral convaincu, libéral sans restriction ». Ouvertement revision-

niste, il « prêtera son concours à tout progrès susceptible d'être introduit dans le pacte fondamental »; partisan déclaré de la loi scolaire de 1879, cette loi de malheur anathématisée par le clergé, il n'en demandera qu'une légère modification « pour donner à tous les citoyens indistinctement le droit de concourir avec les normalistes des écoles officielles à l'obtention du brevet d'instituteur »; enfin, portant sa polémique contre la direction générale du pays, il reproche au libéralisme la stagnation des affaires commerciales et le déficit où est tombé l'État. L'attaque était hardie à tous les points de vue; c'était, d'une part, une sorte de mouvement tournant au moyen duquel l'*indépendant* tentait de rallier à son drapeau les jeunes libéraux d'avant-garde, toujours disposés, ici comme partout, à quitter le gros de leur armée; c'était, d'autre part, une sorte d'avance faite aux catholiques, à qui on laissait espérer une modification de la loi scolaire, favorable à leurs prétentions, et d'ailleurs, il faut le dire, conforme à l'équité. Les catholiques annonçaient tout haut qu'ils resteraient l'arme au bras, spectateurs indifférents du combat qui allait se livrer.

Il n'y avait pourtant, malgré cette tactique habile de l'indépendant et des catholiques, aucun danger immédiat à Bruxelles. Ce qu'on pouvait craindre, c'est qu'un assez grand nombre de voix ne s'égarassent, sous prétexte de progrès, dans les voies de traverse et que le demi-succès des libéraux aujourd'hui n'assurât celui de leurs adversaires dans l'avenir. Il fallait donc rendre impossible tout malentendu. Le comité de l'Association libérale, en permanence douze heures par jour, ne perd pas une minute; il donne d'abord en personne; il rappelle que l'indépendant est l'élu ouvertement catholique d'une commune cléricale, et il prouve, avec dates et chiffres à l'appui, que le déficit dénoncé, œuvre des adversaires du libéralisme, a pour cause unique le respect scrupuleux avec lequel le ministère libéral a tenu les engagements désastreux pris par les cléricaux au pouvoir.

Cette décharge d'artillerie, où l'on se lance des millions à la tête en guise de bombes, est suivie d'un engagement général à coups répétés d'affiches et avec un remarquable entrain des deux côtés. C'est un feu continu; on dirait des presses-mitrailleuses

qui impriment à la minute et des afficheurs électriques qui posent instantanément les placards des candidats. Rien de pittoresque comme ces bonnes grosses plaisanteries flamandes, qui bravent l'honnêteté avec plus de courage encore que le latin. Mais sous le mot pour rire, il y a le coup de poing qui porte juste et tape dur : « Qui? vous, *libéral!* Mais vous refusez des subsides à l'Université de Bruxelles et vous votez des fonds pour le mobilier archiépiscopal de Malines! Vous, *partisan des capacitaires* pour le Sénat et la Chambre! Mais vous les avez écartés même pour la commune! Vous, *indépendant!* Mais le clergé est en campagne pour votre élection. Vous êtes le candidat des curés, et si vous avez changé de conviction, ce n'est pas dans le Sénat qu'on doit vous donner une place, girouette, c'est sur la toiture de son palais (1). »

Mais c'est dans les meetings populaires que se passe la vraie lutte caractéristique des mœurs électorales belges. Nous ne prétendons pas que ces assemblées soient des modèles d'urbanité et de distinction, et que tout s'y fasse pour le plus grand plaisir des athéniens et des délicats. Les Belges sont des Belges; ils ont leur rudesse nationale et leur franc parler traditionnel; mais ils ont leur bon sens pratique, et s'ils se bousculent beaucoup, s'ils dépassent souvent les immunités que leur accordent leurs lois, ils ne s'agitent pas inutilement et arrivent presque toujours à leur but. Ce qu'on voulait cette fois, c'était, comme on disait : *Maskers af!* faire tomber les masques. Ce but, les meetings l'ont atteint, et après leur action il n'est plus rien resté à faire.

Il y a eu des meetings libéraux et des meetings *indépendants;* c'est dans un de ces derniers que nous allons nous rendre. Ce sont les indépendants qui convoquent, ce sont eux qui président; ils n'ont, assurent-ils, aucun parti pris. Mais l'impartialité est-elle possible en politique? Électeurs et candidats n'ont-ils pas tous leur siège fait d'avance? C'est évidemment ce que pense l'assemblée, et son effort ne tend qu'à remettre chacun à sa place; seul, en effet, l'indépendant est pris à partie et vivement attaqué pour ses actes publics de bourgmestre et ses votes de conseiller

(1) Résumé d'une douzaine d'affiches françaises et flamandes.

provincial. Ce n'est pas sans malignité qu'on lui reproche d'avoir, en sa qualité de chef de la commune, placé des gendarmes tout près de ses propriétés, pour s'économiser des gardes-chasse. Mais ce n'est évidemment là qu'un procès de tendance, et l'attaque est autrement sérieuse lorsque *ce libéral, ce partisan des nouvelles lois scolaires*, on l'accuse d'abandon prémédité des écoles officielles de sa propre commune au profit des écoles catholiques, et même de persécution contre les instituteurs assez osés pour s'affilier aux œuvres de propagande scolaire libérale. Le coup fatal est porté par un des instituteurs en question, qui n'hésite pas, — indépendant de bon aloi, celui-ci, — à confirmer publiquement les faits avancés à la charge de son bourgmestre. Il n'en fallait pas plus ; la candidature *indépendante* dépendait vraiment de beaucoup trop de choses ; elle s'effondre au milieu du tumulte et des huées :

*Le masque tombe*, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

## III

A ces mœurs d'un peuple qui a déjà fait, pendant plus d'un demi-siècle, l'expérience de toutes les libertés, nous, républicains français, qu'est-ce que nous pourrions bien avoir à emprunter? Les Belges nous ont copiés souvent; ne ferions-nous pas bien de leur rendre la pareille, et, dans l'intérêt de notre démocratie jeune encore, n'aurions-nous pas raison de prendre à nos voisins l'organisation qu'ils ont su se donner pour marcher aux luttes viriles de la liberté ? Si le parti libéral a obtenu la victoire, c'est par l'union ; c'est par l'union aussi qu'il la conservera. Sans doute, dans l'élection qui vient d'avoir lieu, il y aurait à recueillir quelques symptômes graves. Les victoires de l'avenir seraient mises en question assurément, si, après la liberté entière dans la discussion, la discipline dans la lutte n'était pas aussi fidèlement observée que par le passé. Mais les libéraux belges le savent ; c'est un devoir d'honneur pour eux ;

la devise de leur pays : *L'union fait la force,* si bien gardée par leurs adversaires, restera celle de leur parti.

Pour maintenir cette union chez les libéraux belges, comme pour la créer chez nous, il faut, ici et là, que les différentes fractions de la démocratie s'inspirent d'un sage esprit de concession. Ici encore, nous avons à imiter nos voisins; chez eux comme chez nous, on parle de revision, mais à meilleur droit, il faut l'avouer, puisque c'est après une expérimentation pacifique de cinquante ans. Voici pourtant le corps électoral belge qui, pour reviser, semble vouloir attendre que l'article désigné comme caduc se détache en quelque sorte de lui-même, après une expérience nouvelle, et, comme un fruit mûri, tombe sans effort du vieux tronc constitutionnel. Soyons aussi prudents, et si pour reviser nous ne patientons pas un demi-siècle, laissons au moins nos lois fondamentales subir l'épreuve de quelques années de paix et de travail.

Qui sait? Peut-être les Belges, toujours pratiques, trouveront-ils alors dans notre Constitution, si conspuée sur les bords de la Seine, quelques bonnes choses à imiter. Déjà en 1851, un de leurs publicistes, devenu une célébrité européenne, M. Émile de Laveleye, signalait leur Sénat comme un danger, parce qu'il représente uniquement la richesse (1). Or, notre Sénat à nous, ce grand Conseil des Communes, comme l'appelait si heureusement Gambetta, se rapproche sensiblement de l'idéal rêvé par M. de Laveleye. Élu par d'autres électeurs que la Chambre, il représente, en même temps que la tradition de l'unité nationale, les grands intérêts intellectuels et politiques du pays. Les Belges sont bien capables de nous prendre de son organisation ce qu'elle a de meilleur, et, quand ils reviseront un jour, quand ils admettront par en bas les capacités à l'électorat politique, il est à parier qu'ils les admettront aussi par en haut à l'éligibilité sénatoriale, si restreinte aujourd'hui chez eux. M. de Laveleye, ce sage des temps modernes, n'était pas loin de cette idée dans son *Étude sur le Sénat belge,* lorsque, pour constituer la Chambre haute, il voulait « charger les plus imposés

(1) *Le Sénat belge, étude politique.*

de choisir, parmi les non-censitaires de tous les rangs et de toutes les professions, ceux qui seraient reconnus comme les plus habiles, les plus éloquents et les plus éclairés ». Plus tard, en 1872, dans son *Essai sur les formes de gouvernement* trop peu médité chez nous, il soutenait le même système et, précisant sa pensée, il demandait que les élus de la Chambre haute fussent pris non seulement parmi les représentants des grands intérêts, mais encore parmi ceux des corps constitués : Institut, Université, Armée, Chambres de commerce, et même encore parmi les hommes les plus distingués des partis avancés. N'était-ce pas, comme en France, ouvrir le Sénat à tous ceux qui honorent et servent le pays, par le caractère, le talent, le dévouement, la science, et qui peuvent devenir les instruments d'un sage progrès?

Aristide ASTRUC.

# LETTRES

SUR

# LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

---

Le traité de Londres, qui a la prétention de régler la question du Danube, n'est pas seulement une iniquité, c'est une impasse.

La Roumanie, expulsée de la conférence, a d'abord protesté contre toute décision prise sans sa participation ; elle continue à considérer comme non obligatoires les injonctions de l'Europe. Seule en face des sept grandes puissances, elle déclare qu'elle construira de nouvelles forteresses et augmentera son armée.

Cette réponse héroïque embarrasse lord Granville, qui vient d'écrire une circulaire pour demander aux signataires du nouveau traité comment ils pensent le rendre exécutoire.

La solution espérée par l'intimidation doit être écartée, puisque le cabinet de Bucharest est d'accord avec le peuple exaspéré pour repousser toute transaction.

La force devra donc briser les résistances roumaines, si les plénipotentiaires de la conférence ne veulent pas se couvrir de ridicule.

Mais comment l'accord s'établira-t-il? Les démonstrations communes n'ont plus de prestige depuis la piteuse aventure de Dulcigno; encore est-il plus commode d'envoyer quelques vaisseaux devant un port, que de former une expédition bigarrée avec les divers contingents des armées européennes.

Il faudra donc que la Roumanie protège, malgré l'Europe,

les intérêts de la paix, ou qu'une puissance amie des complications lui cherche querelle au nom du traité de Londres.

Ne serait-ce pas le but poursuivi par M. de Bismarck, qui aime mieux laisser la porte du Danube ouverte et y faire repasser la question d'Orient?

On a beaucoup remarqué que le comte Münster, son représentant à Londres, s'est opposé à l'admission de la Roumanie avec voix délibérative; l'Angleterre, la Russie, l'Italie, et surtout la France, ont commis un acte de faiblesse en acceptant les exigences de l'ambassadeur allemand. Mais l'initiative et la responsabilité appartiennent à M. de Bismarck.

Nos amis de Bucharest ont bien compris que la France n'était pas complice du projet Barrère et qu'elle n'a pas donné son adhésion aux intrigues de la conférence. L'*Indépendance roumaine* distingue des fautes d'un agent subalterne les sympathies françaises; elle attribue au désarroi gouvernemental notre attitude hostile; elle appelle l'attention de ses lecteurs sur le seul ennemi volontaire de la Roumanie :

« Il n'y a pas à Berlin de confusion dans le gouvernement. Tout y est réglé et disposé avec méthode; tout y obéit à la volonté d'un seul homme, et cet homme ne commet rien à la légère. Ses actions font, en toute chose, partie d'un plan d'ensemble; et s'il s'est prononcé à la conférence de Londres contre la Roumanie, c'est qu'il entre dans ses vues, dans son plan général, que la Roumanie doit être traitée ainsi, quels que soient ses droits à un traitement plus équitable.

« C'est de cela qu'il faut prendre acte.

« C'est cela qu'il ne faudra jamais oublier. »

Quoi qu'il arrive, quoi que répondent les puissances à la circulaire de lord Granville, nous comptons bien que l'influence de M. Barrère n'exigera plus de sacrifices du cabinet de Paris. Si l'on en croit certains bruits, l'Autriche, enchantée des services que nous lui avons déjà rendus, essayerait de faire encore appel à nos sentiments de gracieuse condescendance. Nous lui avons permis de battre diplomatiquement la Roumanie; pourquoi ne prendrions-nous pas les devants pour lui confier le mandat de coercition, au nom de l'Europe? C'est vraiment pousser loin,

jusqu'à l'injure, la foi dans notre naïveté. Il serait plus simple de nous remettre le soin d'occuper militairement le Danube pour le compte de l'hégémonie germanique.

Voilà cependant à quel abaissement, à quelles humiliations nous conduit l'oubli des principes qui doivent régir notre politique extérieure. Heureusement, le pays, engagé à son insu, s'est réveillé ; il ne tolérera plus d'imprudentes concessions et de coupables marchandages.

Des efforts assez machiavéliques ont été tentés pour séparer la Bulgarie de la Roumanie et l'utiliser contre sa voisine ; il existe même un amendement qui substitue, dans la distribution du service de police et de surveillance de la navigation, le sectionnement longitudinal du Danube au sectionnement transversal. Ce projet pense éviter à chaque État riverain toute immixtion étrangère, en établissant au milieu du fleuve une démarcation entre les eaux qui ressortissent à chaque rive, à la rive bulgare, par exemple, et à la rive roumaine.

Cette proposition suffirait, en effet, à maintenir intacte la liberté du fleuve, s'il s'agissait seulement de règlements de police ; mais ce que poursuit l'Autriche, c'est un prétexte perpétuel d'intervention politique ; aussi exige-t-elle une sorte de suprématie dans les commissions de surveillance. C'est là qu'elle se réserve d'agir et de prétendre que ses intérêts ont été lésés. Ce serait donc une grave maladresse, de la part de la Bulgarie, de céder à une tentation et de séparer son sort de celui de la Roumanie. Les petits États n'ont rien à gagner en écoutant les conseils des grands.

Le 13 mars dernier, M. Mancini prononçait au Parlement italien un grand discours sur la politique extérieure ; le compte rendu sténographique contenait une phrase destinée à satisfaire l'opposition, mais d'une portée trop grave pour n'être point relevée :

« D'autres occasions, non lointaines peut-être, s'offriront à l'Italie pour lui permettre de mettre sa force au service d'une cause vraiment grande. »

Que voulait dire M. Mancini? Après avoir fait l'éloge pompeux de l'alliance autrichienne, était-il en mesure d'annoncer au pays qu'elle lui offrait des avantages pratiques? Ennemis et amis furent d'accord pour réclamer des explications. Après dix jours de polémique et de commentaires contradictoires, le texte officiel et contrôlé du langage ministériel est venu démontrer une fois de plus que l'amitié de M. de Bismarck n'est pas toujours un bienfait des dieux. Le ministre des affaires étrangères d'Italie avait effleuré les révélations; il se renferme désormais dans une discrétion qui n'a rien de compromettant:

« J'ai une bien plus haute idée de la valeur et des destinées de la nation italienne, car je suis convaincu qu'il lui est réservé dans l'avenir une mission active et bienfaisante dans le concert des nations. Je suis persuadé que des occasions s'offriront à elle, et pourraient même n'être pas trop éloignées, mais à la condition, précisément, qu'elle ne se hâtera pas avant le temps et surtout qu'elle se réservera de mettre son action et son épée au service des grandes causes, d'une justice évidente, utiles et essentielles aux intérêts nationaux et à la civilisation générale. »

En réalité, et nous ne saurions nous en plaindre, l'alliance allemande, si contraire au génie et au développement de l'Italie, reste une déception. Nous ne croyons pas que l'alliance anglaise, préconisée par M. Minghetti, soit beaucoup plus avantageuse. Les politiques qui cherchent dans les grandes combinaisons européennes le secret de l'avenir et la garantie du lendemain font fausse route.

Du reste, les plus vives attaques de l'opposition italienne ont toujours un caractère artificiel qui nuit à leur autorité. La bataille des portefeuilles est parfois la grosse question; tous les prétextes sont bons pour la dissimuler.

Aujourd'hui les affaires étrangères passent au second plan dans les préoccupations gouvernementales; la reprise des paiements en espèce a une autre importance: le décret publié par le *Journal officiel* fixe au 12 avril la suppression du cours forcé, et l'agio de l'or a déjà disparu. Les mesures sont prises pour que le passage s'accomplisse sans secousses et que la balance économique ne soit pas affolée. Le succès de l'opération n'est

pas douteux; mais il est attendu avec une légitime impatience. En tout cas, c'est une affaire assez importante pour absorber toutes les forces vives du pays et pour ajourner des expéditions sérieuses, comme l'eût été celle d'Égypte et comme le serait celle de la Tripolitaine.

Crime ou accident, l'explosion de Charles street, à Londres, ranime en Angleterre les passions et les querelles de races. S'il était prouvé que les Irlandais ont trempé dans un complot nihiliste, l'exaspération du peuple anglo-saxon serait terrible. Déjà le *Times*, d'esprit toujours étroit, s'est empressé de chercher dans l'*attentat* un moyen d'en finir avec la politique de conciliation. Les conservateurs ne manquent pas de rejeter sur les libéraux les menées de la secte des « Invincibles ».

Par une coïncidence fâcheuse pour M. Gladstone, il est aux prises avec les mêmes difficultés qu'au début de son gouvernement; le mécontentement des Irlandais ne s'est point apaisé et la guerre du Transvaal menace de renaître dans l'Afrique méridionale. Ne faut-il pas attribuer ces embarras aux revirements du premier ministre?

Depuis que la guerre d'Égypte a faussé son admirable politique extérieure, il a cessé de s'appartenir; entre son programme et ses concessions il flotte incertain, trop enclin à racheter ses premiers sacrifices par de nouvelles compromissions.

Dans ce désarroi général, la *Pall Mall Gazette* donne une note juste qui sera, nous l'espérons, celle du cabinet, lorsqu'il aura eu le temps de réfléchir : « Sans doute, il est fâcheux que les révolutionnaires irlandais répondent aux concessions du gouvernement par des attentats ; mais on ne saurait se dissimuler que la politique de répression à outrance aurait pour effet de multiplier ces attentats et de rendre populaire le parti des assassins. » Ce n'est pourtant pas dans ce sens qu'avait d'abord penché le gouvernement; le bruit n'a-t-il pas couru que M. Gladstone demanderait à la France et à la Russie de former avec l'Angleterre une ligue anti-révolutionnaire? Cette proposition, venant de l'Angleterre et du chef du libéralisme, serait plus qu'étrange.

Ce sont peut-être ces douloureuses contradictions qui donnent crédit à la vraisemblance d'une prochaine démission. Les radicaux sont à la veille de dénouer le pacte intime qui les groupe autour du premier ministre. Pour aboutir à la réforme électorale, ils ont accepté jusqu'à la campagne d'Égypte ; mais il y a des faiblesses auxquelles ils ne souscriront pas. Entre sir Charles Dilke et ses fidèles amis de l'opposition, on comprend que M. Gladstone demeure indécis et, par instants, n'ait qu'une ressource presque désespérée : la retraite définitive.

Plus les conséquences de l'occupation du Caire s'accusent et prennent la consistance des faits accomplis, moins il nous semble possible de justifier l'hypocrisie qui la colore. Le rapport et les idées de lord Dufferin sont de nature à édifier ceux qui garderaient encore quelque confiance dans la parole donnée. Tout ce que l'habile diplomate accorde à la fiction d'indépendance égyptienne réside dans ces lignes curieuses : « Si j'avais eu pour mission de placer l'Égypte sur le pied d'un État indien vassal de la Grande-Bretagne, la perspective eût été autre. La main puissante d'un ministre résident eût promptement fait plier toutes choses devant sa volonté, et dans un espace de cinq ans nous eussions accru considérablement la richesse et le bien-être matériel du pays. »

Si le système des résidents n'est pas installé de toutes pièces, que les partisans de l'annexion se rassurent; politiquement, militairement, administrativement, le pays n'échappera pas aux griffes britanniques. Quand tout sera transformé au gré de lord Dufferin, sa main ne lâchera plus la précieuse proie :

« Même alors, la stabilité de notre œuvre ne sera assurée que s'il est clairement entendu par tous les intéressés qu'aucune influence subversive n'interviendra entre l'Angleterre et l'Égypte qu'elle aura recréée. »

Voilà l'Égypte aux Égyptiens dont M. Gladstone nous avait cependant garanti la réalisation certaine!

Qu'il prenne garde de terminer une carrière si généreuse et si belle par des capitulations dont sa conscience souffrira plus que sa situation n'en profitera. N'est-ce pas une leçon pour lui que la campagne de discours inaugurée par M. Bright ? Ce com-

pagnon des mauvais jours ne cesse pas d'être fidèle aux plus pures inspirations de sa vie politique. Installé comme lord recteur à l'Université de Glasgow, il fait le procès de la politique envahissante et injuste qui a fondé l'empire colonial de l'Angleterre.

« Depuis deux siècles, s'est-il écrié, nous marchons sur les traces de César; nous suivons les principes de la Rome païenne. »

En acceptant le droit de bourgeoisie dans la maison communale de la même cité, il continue à soutenir la même thèse, retraçant les luttes auxquelles il a pris part pour assurer le triomphe de ses idées.

M. Bright a rappelé la vive opposition qui accueillit ses premières propositions relatives au rappel des lois sur les céréales, à la réforme parlementaire et autres, lancées ou soutenues, et que, depuis, la nation tout entière a considérées comme sages et justes. Le lord recteur a pu dire avec une juste fierté que presque tous les principes au succès desquels il a contribué sont aujourd'hui inscrits dans la Constitution britannique. Au début de sa carrière politique, il n'était d'accord sur aucun point avec le parti conservateur, et cependant, quelques années plus tard, il a vu un ministre conservateur abolir les lois sur les céréales et un autre obtenir du Parlement l'extension du droit de suffrage. Le vote secret a été accepté comme l'élément principal de la réorganisation du système électoral; les taxes de l'Église ont été supprimées; la mesure qu'il a conseillée comme moyen d'améliorer le sort des fermiers irlandais, l'augmentation du nombre des propriétaires, a été fortement appuyée, dans ces derniers temps même, par des hommes d'État conservateurs, et ses vues sur la campagne de Crimée ont été presque universellement approuvées depuis cette grande guerre.

« La justice doit, a dit M. Bright, être le caractère principal de toute loi et le guide de tout homme politique. »

L'orateur, dont la vie publique ne compte pas une défaillance, s'est félicité des progrès accomplis depuis un demi-siècle, souhaitant que les exemples du passé profitent aux hommes politiques de l'avenir.

La Grèce s'honore en pleurant la mort de Coumoundouros. Le sentiment national, ressuscité par ce tragique dénouement d'une noble carrière, s'est élevé au-dessus des querelles de parti. M. Tricoupi, grandi lui-même et jugeant avec l'autorité d'un chef d'État la vie de celui qui fut son adversaire, a trouvé de généreux accents pour le louer et le regretter dignement :

« Sur la tombe de Coumoundouros, amis et adversaires en deuil, nous nous donnons la main. Il n'y a pas d'ennemis. Coumoundouros n'avait aucun ennemi. »

Ces paroles caractérisent à merveille le rôle pondérateur que jouait l'homme d'État regretté et la perte irréparable faite par la politique hellénique :

« L'existence d'une opposition puissante est indispensable à la bonne administration du pays, mais une opposition puissante présuppose un chef ayant une autorité incontestable dans le pays et au Parlement. Coumoundouros était cet homme. Un chef d'opposition n'est pas désigné par une nomination, improvisé, il est indiqué du consentement tacite du pays et de ses représentants, ce qui est toujours l'effet des services rendus. Un chef d'opposition ainsi reconnu est le complément indispensable du gouvernement.

« L'existence de Coumoundouros était un fonds national précieux, soit qu'il donnât au pouvoir son esprit supérieur, les fruits de sa longue expérience, la confiance que l'on avait en lui au dedans et au dehors, — soit en dehors du pouvoir, en complétant l'action gouvernementale, en offrant la certitude d'une transmission du pouvoir, régulière et efficace dans l'évolution normale des choses et dans des complications inattendues. »

Il appartenait à M. Tricoupi de définir avec cette hauteur et cette sérénité la nécessité d'un antagonisme parlementaire pour le bon exercice des affaires. La mélancolie de son discours prouve qu'il a conscience de la responsabilité dont la disparition de Coumoundouros ne lui épargne plus le fardeau. Seul jusqu'à ce qu'il surgisse un contradicteur sérieux, il est doublement obligé de remplir avec supériorité ses devoirs de pilote. Il éprouvera plus d'une fois la vérité de son oraison funèbre ; il

regrettera, dans l'entraînement de la souveraineté non disputée, le frein d'un contrôle clairvoyant et la réplique d'un orateur patriote autant qu'expérimenté. Nous croyons que M. Tricoupi est de taille à repousser toutes les mesquineries qui ont quelquefois fait tort à sa bonne administration. Isolement oblige.

L'Autriche met en ligne tous ses moyens d'action pour fixer à Vrania le lieu de jonction de ses chemins de fer avec la ligne turque qui la conduira à Salonique. Les militaires et les ingénieurs de la Porte demandent d'effectuer le raccord par Prichtina ; la dépense serait moins considérable, puisqu'il y aurait seulement à construire trente kilomètres au lieu de cent ; en outre, la défense serait bien plus facile à travers les défilés débouchant à Uskub, tandis que la ligne de Vrania ouvrirait sans défense, aux armées autrichiennes, le territoire ottoman.

En mettant le ministre de l'intérieur Mahmoud-Nedim-Pacha en disponibilité, Abdul-Hamid vient de donner des gages aux influences occidentales ; le serviteur disgracié avait infligé un coup terrible au crédit de la Turquie en supprimant le service de la dette. Son remplacement par Edhem-Pacha, celui de Rustem-Pacha comme gouverneur du Liban, sur les observations du marquis de Noailles, sont des symptômes accueillis ici avec satisfaction. La Porte a une autre occasion de témoigner ses sympathies à la France ; le traité de commerce entre les deux États est expiré ; les négociations continuent et aboutiront certainement à une entente, si la Turquie persiste dans ses sages et conciliantes résolutions.

Les explications échangées entre le Pape et l'empereur Guillaume sont loin d'avoir avancé la revision des lois ecclésiastiques. Le Vatican a confiance dans la terreur de la révolution internationale pour ramener à lui, à sa ligue morale, les résistances de M. de Bismarck ; celui-ci est moins pressé de se prononcer depuis qu'il entrevoit les nouvelles revendications de l'école ultramontaine : « Après la lutte religieuse, a dit M. de Windthorst, nous aurons la lutte scolaire. » Ce n'est pas seulement l'égalité de traitement que veut l'Église, c'est la domination

de l'éducation. Le gouvernement prussien, sûr de trouver le Saint-Siège s'il a besoin de son concours moral, n'est pas disposé à lui signer un blanc-seing dont il abuserait naturellement.

Le général Bronsart de Schellendorf, le nouveau ministre de la guerre, sera certainement moins tendre aux parlementaires que son prédécesseur, le général de Kameke. Celui-ci avait le tort de ne pas *s'effrayer* des armements russes et français, quand le chancelier avait besoin de ce spectre pour entraîner les majorités économes. Il ne comprenait pas la portée d'un article officieux de la *Gazette de Cologne,* du 28 décembre dernier, dans lequel il est dit que « la nation allemande se livrerait à un optimisme dangereux si elle croyait que la supériorité numérique incontestable de l'artillerie de la France et de la Russie puisse être compensée par la supériorité de construction des canons allemands ».

Selon le mot de M. Lasker, un honnête ministre de la guerre aurait dû se frapper le front et répéter : « Der Kansler hat Recht. — Le chancelier a raison. » Pour avoir manqué de présence d'esprit, il a succombé au mal qui atteint également l'ancien chef de l'amirauté, M. de Stosch : tous deux abandonnent le pouvoir pour raison de santé.

Le couronnement de l'empereur de Russie est décidément fixé au 29 mai, style russe, c'est-à-dire au 10 juin. Les préparatifs matériels se poursuivent avec activité et rien ne manquera à la splendeur des fêtes. La préparation morale laisse à désirer, bien qu'une amnistie générale soit vraisemblable. Si solennelle et si généreuse du reste que soit une amnistie, elle ne produit pas de réformes réelles; elle permet de traiter mieux les hommes, mais elle ne fait qu'ajourner le triomphe des idées.

Une commission spéciale et secrète, sous la présidence du procureur Mouravieff, sera chargée d'exécuter partout des reconnaissances, afin de garantir la sécurité publique pendant le sacre. Mais les policiers russes ne poussent-ils pas le zèle jusqu'à l'aberration, quand ils proposent sérieusement d'interdire aux représentants de la presse nationale et étrangère l'accès des fêtes? Tout se remplacerait par un bon bureau, bien garanti,

d'où ne sortiraient que les documents officiels et la vérité estampillée. Les correspondants étrangers ont déclaré qu'ils n'avaient pas besoin d'un pareil bureau et qu'ils n'en profiteraient pas. Cette menace a fait réfléchir les autorités, et il est probable que les journalistes des deux mondes ne seront pas traités en parias ; mais ce n'est pas l'envie de les exclure qui manque dans certaines régions gouvernementales.

Quand M. Schönerer, défenseur extravagant du centralisme germanique, parle de faire de la Bohême une autre Lombardie, la presse allemande de Berlin se garde bien de protester et de rassurer la conscience autrichienne émue de ces menaces dissolvantes. Mais lorsqu'un député posnanien, M. le docteur de Stablewski, revendique pour les sujets polonais de la couronne de Prusse le rétablissement de l'idiome national comme langue usuelle dans les écoles publiques, c'est un concert de dénégations ; si l'on oppose la fâcheuse situation des Polonais prussiens à celle des Polonais autrichiens, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* répond que la comparaison ne se soutient pas, et elle appuie son raisonnement sur les plus singuliers commentaires.

« L'Autriche, dit-elle, au point de vue politique comme au point de vue stratégique, pourrait au besoin, sans déchoir, se passer de la Gallicie tout entière, à condition d'y trouver un voisin supportable. Elle est séparée de cette province par la barrière naturelle des Carpathes et ne lui est unie que par les liens fictifs de la politique. Privée de la Gallicie, l'Autriche-Hongrie demeurerait ce qu'elle est à cette heure, avec une diminution de son territoire et de sa population. La situation de Posen et de la Prusse occidentale en regard de notre monarchie est très différente; un simple coup d'œil jeté sur la carte l'indique. Il suffit de dire que la Prusse ne peut, géographiquement, se passer de ces provinces. Les frontières polonaises à l'Oder et près de Dantzig sont impossibles pour nous. »

On se souvient d'une célèbre conversation de M. de Bismarck dans laquelle le chancelier expliquait à un membre du parti conservateur polonais le rôle de la nation polonaise dans une action hypothétique de l'Allemagne contre la Russie. Aurait-il

l'audace d'utiliser cette carte à la fois contre les deux empires de Vienne et de Saint-Pétersbourg? En tout cas, il ne manque pas une occasion de rappeler à ses alliés autrichiens leur fragilité ou, en d'autres termes, la nécessité de son amitié. L'impression produite est désagréable; mais M. de Bismarck tient médiocrement aux sympathies; il a pris en politique étrangère la devise de Tibère : « Qu'ils me haïssent pourvu qu'ils me craignent! »

Peut-être, à la longue, cette doctrine exclusive de la force lui réserve-t-elle bien des mésaventures; dans les affaires intérieures de l'Autriche, la situation de la nationalité allemande ne gagne pas aux rodomontades de M. Schönerer et aux menaces des officieux bismarckiens.

L'agitation andalouse semble moins grave que le gouvernement de Madrid n'avait cherché d'abord à le faire croire; faudrait-il en conclure qu'il n'a pas été fâché de ce prétexte pour empêcher le développement des associations méridionales?

Le projet de budget présenté cette année par M. Pelago Cuesta renferme beaucoup de promesses, mais à la condition que les 50 millions de plus-value annoncés ne soient pas chimériques. L'Espagne est toujours partagée entre la crainte de voir suspendre les travaux publics et celle de recourir aux emprunts. Il serait temps qu'elle renonçât à cette alternative.

X.

# CHRONIQUE POLITIQUE

---

L'Europe a dû croire que Paris redevenait la capitale des émeutes et qu'une résurrection de la Commune de 1871 était proche. Depuis des années, le 18 mars passait sans que personne y fît attention en dehors des organisateurs de banquets commémoratifs ; tout à coup, il a pris l'aspect d'une de ces dates à menaces rétrospectives périodiquement appréhendées autrefois comme des anniversaires gros d'éventualités perturbatrices. Le luxe de précautions du temps jadis a reparu avec cet imposant appareil dont l'effet le plus certain est d'éveiller l'idée du danger. La police sur pied, les troupes consignées, la garnison renforcée, les avertissements salutairement comminatoires multipliés dans les journaux, les rassemblements possibles sommés par avance d'avoir à se disperser, les passants prévenus qu'ils peuvent s'exposer à être pris pour des « manifestants » et traités en conséquence, — rien n'a manqué au prélude habituel qui avertit la population que le gouvernement se prépare pour une « journée ». Cela venait au lendemain d'épisodes plus tumultueux que graves, suffisants néanmoins pour avoir provoqué un commencement de méfiance inquiète parmi les timides prompts à s'émouvoir sans aller au fond des choses. L'opinion traversait un de ces moments où, sans avoir de sujet d'alarme, elle est prête à s'abandonner aux effarements et a besoin qu'on la rassure. Le déploiement de vigueur préventive auquel l'autorité a cru devoir recourir, arrivant au milieu de ces dispositions de l'esprit public, devait porter à un redoublement des alarmes beaucoup plus qu'à un retour de la sécurité. Aussi a-t-il été curieux, mais nullement extraordinaire, de voir

pendant vingt-quatre heures une foule de gens sur le qui-vive, se demandant avec une anxiété réelle « ce qu'il allait y avoir »; puis, de lire dans la presse des départements et de l'étranger les dépêches lancées au loin, le soir du jour redouté, pour annoncer au monde en suspens qu'il ne s'était rien passé du tout.

Le premier mouvement d'un ministre de l'intérieur, à la suite de ces sortes de fausses alertes, est assez volontiers de se décerner un brevet de prévoyance et d'attribuer le maintien de la tranquillité aux mesures qu'il avait prises. On ne saurait trouver ni singulier ni mauvais qu'il s'applaudisse de ce qu'il croit être un heureux effet de son système. Mais si l'évènement paraît ici donner raison à M. Waldeck-Rousseau, la voie où il est entré n'en est pas moins mauvaise, et il serait regrettable, il pourrait même devenir dangereux, qu'un succès apparent l'engageât à y persévérer. Est-il bien sûr que le 18 mars appelât un si grand étalage de sollicitude administrative et que les choses ne se fussent point passées avec le même calme si elles avaient été laissées à leur cours ordinaire? Cette hypothèse a pour elle le souvenir des anniversaires antérieurs, que rien n'est jamais venu troubler; elle a encore en sa faveur l'attitude des classes ouvrières, qui ont repoussé toute participation et répudié hautement toute solidarité dans la tentative d'agitation factice suscitée quelques jours auparavant. Le conseil municipal de Paris a même voté à ce propos un ordre du jour digne de remarque : « Le conseil municipal, félicitant les travailleurs d'avoir dédaigné les excitations dont ils sont l'objet, et les engageant à s'abstenir encore des manifestations provoquées par les ennemis de la République démocratique et radicale, passe à l'ordre du jour. » Et alors, que reste-t-il au compte de l'autorité, sinon d'avoir occasionné une alarme inutile, inspiré gratuitement des doutes sur l'état de Paris et ressuscité la vieille croyance que l'on y est constamment à la veille d'une révolution? C'est la théorie favorite des « gouvernements forts ». Le cabinet du 22 février aurait-il, comme on le lui a reproché déjà, la velléité d'y revenir? Ses amis doivent l'avertir qu'il ferait fausse route.

La véritable victoire de la République est le démenti qu'elle donne depuis douze ans à ses détracteurs et aux prophètes de

catastrophes, en prouvant qu'elle est capable d'assurer au pays une vie régulière, sans recourir aux procédés de prévention et de compression sur lesquels ont été réduits à s'appuyer tous les autres régimes. Nonobstant les fautes accumulées, nonobstant les divisions et les querelles multipliées à l'infini, nonobstant les divagations et les déchaînements de langage côtoyant la licence, elle a fait entrer dans les habitudes de la France la vraie liberté, celle qui se contrôle elle-même, trouve en soi le remède à ses écarts et enseigne aux citoyens à se passer de la tutelle permanente de l'autorité. Elle a fait voir, par la pratique, que cette liberté peut devenir la meilleure et la plus solide des bases de gouvernement, parce que seule elle permet d'en finir avec la perpétuelle alternative des réactions et des révolutions. Le courant est établi. Le ministère ou le ministre qui tenterait de le remonter ou de l'arrêter ne tarderait pas à être emporté, quelque sentiment qu'il ait de sa force et quelle que fût l'excellence de ses intentions.

L'algarade récemment survenue dans un lycée a été l'occasion d'une très juste remarque : c'est que, en maintenant son organisation du temps passé, en conservant vis-à-vis de la jeunesse les façons de parler et d'agir d'autrefois, le monde scolaire ne se rappelle pas assez que cette jeunesse voit tout changer autour d'elle, et que des idées nouvelles l'enveloppent de toutes parts. La vérité de l'observation s'étend à une bien plus large sphère. Elle porte sur tous les détails de notre vie nationale : d'autres temps veulent une autre conduite. Absorbée par sa préoccupation d'assurer l'ordre dans la rue, l'autorité a peut-être perdu de vue que tel incident redouté jadis comme un péril a cessé d'en être un, et que du moment où une précaution n'est pas indispensable, elle devient plus propre à éveiller l'inquiétude qu'à donner la sécurité. Une des causes qui contribuent à retarder l'entier développement des institutions républicaines, est le nombre des timorés et des trembleurs qui s'obstinent à regarder en arrière, pour comparer des époques et des situations sociales qui n'ont rien de commun ni de semblable. A les entendre et à les croire, il n'y aurait de salut que dans la méthode autoritaire; jamais le gouvernement ne saurait faire sentir assez fréquem-

ment et assez lourdement sa main. C'est pour avoir trop obéi à des suggestions pareilles que la France a mis si longtemps à faire l'apprentissage de la liberté. Se la voyant refuser dans les jours calmes, sous prétexte de protection des citoyens ; n'en recouvrant la possession passagère qu'au milieu de convulsions qui l'emportaient jusqu'à la licence, c'est seulement dans ces dernières années qu'il lui a été donné d'en jouir et d'en user avec une juste mesure. Maintenant, elle en connaît assez les bons et les mauvais côtés pour n'en avoir plus peur. Ceux-là se tromperaient de date qui se remettraient à agiter les vieux épouvantails.

Les arrestations opérées ont, elles-mêmes, servi à établir les proportions de ce que l'on s'était trop pressé d'appeler un « mouvement » et une « tentative ». Sur quarante-six individus appréhendés par la police, quinze ont été acquittés ; deux se sont trouvés être des Prussiens ; quinze ont été reconnus comme des repris de justice ayant subi antérieurement des condamnations pour vol ou filouterie. Les quatorze restants n'ont eu à répondre devant le tribunal correctionnel que de ces faits de résistance et d'injures aux agents qui se produisent dans toute bousculade de la rue, souvent de la part des curieux les plus inoffensifs. Aux premiers pas, d'ailleurs, M. le ministre de l'intérieur a pu reconnaître avec quelle facilité on est entraîné au delà du but sur la pente où il s'est engagé. Des indices qu'il avait, sans nul doute, lieu de croire sérieux ont déterminé des mandats d'amener contre un certain nombre d'orateurs de réunions publiques et de fauteurs réputés de menées anarchistes. La moitié des poursuites ainsi commencées ont dû déjà être abandonnées et les détenus remis en liberté. Ces incarcérations précipitées et non justifiées n'auront donc servi qu'à devenir, pour ceux qui en ont été l'objet, un prétexte de crier à l'arbitraire.

Le ministère de la justice, de son côté, a lancé une circulaire susceptible d'amener plus d'une fausse mesure du même genre. Appelant l'attention des parquets sur « les excitations séditieuses qui se produisent soit par la voie de la presse, soit dans les réunions », cette circulaire invite « les dépositaires de l'action publique à user, pour en obtenir la répression, de toutes les armes que la législation actuelle met entre leurs mains ». L'avis est on ne

peut mieux intentionné et la formule correcte de tout point; mais rien n'est dangereux comme ces sortes d'instructions générales, où l'élasticité du texte laisse toute latitude à l'interprétation et à l'application. Elles mettent l'exercice de la liberté et sa limitation à la merci du premier fonctionnaire méticuleux, ombrageux ou trop zélé, qu'effarouchera la phrase d'un harangueur ou la polémique d'un journaliste. Il est rare qu'elles n'enfantent pas de prétendus actes de vigueur portant à faux, et qu'elles n'aboutissent pas à des procès de tendance. Leur moindre inconvénient est, dans tous les cas, de favoriser chez les déclamateurs à vide la tactique des réticences calculées et des demi-mots donnant à penser qu'ils ont quelque chose à dire, mais qu'ils ne le disent pas « parce que la parole n'est plus libre et que la presse est muselée ». Un ministère républicain ne devrait plus en être à apprendre que le principal moyen d'action des agitateurs sur les masses populaires est dans les sous-entendus; le mot de Tacite est toujours vrai, aujourd'hui comme de son temps, l'esprit du peuple se porte vers ce qu'on lui donne à supposer plus volontiers que vers ce qui s'articule tout haut.

Le cabinet du 22 février a autre chose à faire pour dessiner sa politique et pour calmer le trouble moral si profond créé par les incidents accumulés des trois derniers mois. C'est, en effet, une triste histoire que celle de la session parlementaire qui vient d'être interrompue par les vacances de Pâques. Affiche du prince Napoléon, proposition lancée par M. Floquet, chaos des discussions sur la loi des prétendants, crise ministérielle, et finalement campagne menée contre les manifestations de la rue, tel en est le résumé. Entre ces épisodes sortis l'un de l'autre, la législation et les affaires du pays n'ont trouvé aucune place. La séance d'adieu a été, comme tout le reste, exclusivement politique. Elle n'a vu surgir qu'une série de ces motions affectant un intérêt de parade pour la classe ouvrière, que leurs auteurs savent d'avance sans résultat, et qu'ils portent à la tribune pour le seul effet qu'ils s'en promettent au dehors.

Un député de l'extrême gauche, poussé à donner sa démission par suite d'une démonstration faite contre lui par un groupe de ses électeurs, a courageusement caractérisé le rôle

auquel s'astreignent ainsi un trop grand nombre de membres de la Chambre. Blâmé pour avoir émis un vote indépendant contre la revision, M. Malric, représentant de l'Aude, a répondu par cette déclaration de la manière dont il entend son mandat : « En votant l'ordre du jour, j'ai prévu les colères que je pouvais soulever, et cette prévision ne m'a pas laissé un moment indécis. Je ne veux pas m'associer par intérêt électoral à une politique exclusive de tout gouvernement, parce que j'ai la conviction qu'au bout de cette voie pourrait se trouver la chute de la République... Voter constamment pour la galerie, n'avoir que la préoccupation de ne pas déplaire aux énergumènes, avoir les yeux toujours tendus sur l'arrondissement et jamais sur la France, être toujours prêt à lever la main pour approuver de folles propositions, quoique devant nuire à la cause démocratique, c'est là un rôle que je ne veux pas remplir. Ce serait trahir le peuple, non le servir. » Ces lignes, si pleines de dignité, ne sont pas seulement le langage de la conscience ; elles contiennent un grand aveu politique. M. Malric donne d'un mot le secret de la stérilité et de la cacophonie parlementaires qui ont abouti à faire discuter la République. Il a mis résolument le doigt sur la plaie. Si la Chambre renfermait moins de membres uniquement préoccupés de voter pour la galerie, écoutant davantage la voix de la France au lieu de ne prêter l'oreille qu'aux turbulentes exigences de quelques groupes, il est bien des propositions creusement retentissantes, bien des discussions oiseusement acrimonieuses, bien des scrutins et bien des crises, que nous n'aurions pas eus ; nous posséderions en revanche plus d'une loi utile, plus d'une réforme pratique, surtout un état budgétaire meilleur et une situation mieux affermie devant l'Europe, peut-être aussi à nos propres yeux. Ce que le député démissionnaire de l'Aude a la fermeté de dire tout haut pour la première fois, il y a longtemps que le public l'a pensé ; il y a longtemps aussi que ceux-là mêmes ont dû se l'avouer qui venaient de « voter pour la galerie », au sortir de tant de séances qui n'ont laissé après elles qu'un souvenir d'agitation vaine et d'impuissance.

La lettre de M. Malric devient par contre-coup un argument

contre le mandat impératif, en donnant la preuve qu'il peut se présenter tel cas où un intérêt politique supérieur commande au député de se départir, momentanément au moins, de l'engagement étroit qu'il a pris dans sa profession de foi. Mais c'est un côté de la question qui n'est point en jeu. L'important, quant à présent, c'est que le conseil soit entendu et l'exemple imité. « Il est incontestable, disait ces jours-ci un de nos confrères, que la plupart des députés retournent dans leurs départements avec la notion plus ou moins confuse, plus ou moins franchement exprimée, qu'ils n'ont pas lieu d'être très fiers de la première partie de la session de 1883, ni même de la première partie de la législature de 1881. » Nous souhaitons que notre confrère ait dit vrai. Ce qu'il qualifie, un peu ironiquement, de sentiment de contrition louable, serait le commencement de la sagesse, — et le présage d'une meilleure fin de session.

L.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**E. Caro** : *M. Littré et le Positivisme.* (Hachette.) — Que le positivisme ne soit pas une philosophie, dans le sens que l'on a de tout temps attaché à ce mot, c'est chose connue. Que son unique bagage consiste en une sorte de méthode incomplète et lourde, qui stupéfie l'esprit, lui coupe les ailes et détruit une des plus belles et des plus vivantes qualités de l'homme, — l'intuition, — c'est encore ce que personne n'ignore. Mais l'étude entreprise par M. Caro, à l'occasion de notre grand Littré, a le mérite de grouper en un tout, sous une forme habile et frappante, la critique de ce que nous appellerons la conception, plutôt que l'œuvre d'Auguste Comte. Elle met en relief les contradictions du système avec les sentiments de l'homme, et le contraste s'accentuant davantage à mesure qu'avance la vie entre les doctrines et la conduite. A l'analyse critique se joignent de piquants incidents biographiques et des détails intimes peu connus. M. Caro conserve, dans ses excursions sur le terrain philosophique, la forme facile et à demi-teintes qu'il affectionne, avec l'élégance de style dont il a su faire un passeport auprès des lecteurs profanes pour les idées les plus arides.

**François Coppée** : *Vingt Contes nouveaux.* (Lemerre.) — Une gerbe de récits tour à tour humoristiques ou touchants, charmants de tout point. Ce style simple et coulant de source, cette narration arrivant à l'effet par le seul naturel, reposent l'esprit des affectations laborieuses et de la perpétuelle recherche de l'extraordinaire qui font de la lecture de tant de romans contemporains une constante fatigue. M. Coppée a l'observation pénétrante, la phrase vive sans prétention, la philosophie tantôt mélancolique, tantôt railleuse, l'intime sentiment de la vie réelle, qui amènent spontanément le trait sous la plume et font jaillir l'originalité ou l'émotion du détail en apparence le plus banal. Il porte surtout en lui la poésie innée et la répand sur toutes choses; nous voulons dire la vraie poésie, celle qui n'a pas besoin de la cadence et des consonnances prosodiques. Ses contes peuvent, sous ce rapport, servir d'exemple et de leçon à bien des chercheurs de rimes ; telle page de cette humble prose est bien autrement poétique que vingt volumes de vers dont les auteurs imaginent qu'il suffit, pour être poète, d'aligner des mots dans un certain ordre et de se faire éditer sous couverture chamois ornée d'un titre tapageur ou vaporeux.

**Hippolyte Maze** : *La Lutte contre la misère.* (Léopold Cerf.) — Nommé rapporteur de deux projets de loi à la Chambre, l'un sur la caisse des retraites pour la vieillesse, l'autre sur les institutions de prévoyance, M. Hippolyte Maze a condensé dans ce volume les résultats de l'étude à laquelle l'a conduit sa mission parlementaire. Il s'agit par conséquent d'un travail pratique au premier chef, d'où sont écartées les tirades sentimentales, les dissertations humanitaires et les innovations à grands mots qui n'aboutissent à rien. C'est dans la propagande de la prévoyance et de l'épargne, dans les facilités à procurer aux populations laborieuses pour s'assurer un avenir à l'abri du besoin, que le député de Seine-et-Oise cherche avec raison le moyen efficace de substituer par degrés l'aisance à la misère. Il est de ceux qui visent à développer les bons effets du libre arbitre individuel, en lui laissant sa liberté et ses responsabilités, sans prétendre substituer l'obligation à l'initiative. Nous sommes

avec lui; c'est de ce côté qu'on trouvera le vrai progrès, non dans les trompeurs et dangereux mirages du socialisme d'État.

**Charles Henry** : *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot.* (Charavay.) — Il ne faudrait pas s'attendre à ce que ces deux cent cinquante lettres, en partie déjà publiées, apportent des révélations nouvelles pour l'histoire politique du XVIIIe siècle. L'éditeur ne promet rien de semblable. Mais elles n'en sont pas moins très instructives. Deux grands esprits comme Turgot et Condorcet ne correspondaient pas pour s'entretenir de banalités. Leurs lettres sont sérieuses, pleines de faits; elles touchent à tout ce qui se passe à la cour, à la ville, dans le monde littéraire et savant. Aussi seront-elles utilement consultées de tous ceux qui recherchent les miettes de l'histoire et qui tiennent à connaître le dessous des choses ou leur côté anecdotique.

**Henri Bacquès** : *les Douanes françaises.* (Guillaumin.) — Quelques pages retraçant à grands traits notre histoire douanière; un tableau général de l'organisation actuelle de ce service; un aperçu des doctrines économiques de la protection et du libre échange, complété par un court exposé de ce qu'ont été et de ce qu'ont donné les traités de commerce, tel est le sommaire de ce volume sans prétention, mais essentiellement utile. L'auteur a voulu mettre à la portée de tout le monde des notions trop peu répandues, sur un des sujets les plus intimement liés à nos intérêts matériels. Il ne pouvait mieux réussir.

**Jules de Crisenoy** : *De Rochefort à Cayenne.* (Berger-Levrault.) — Bien qu'il nous ramène de quelque trente ans en arrière, ce livre de bord, écrit au jour le jour par le capitaine du vaisseau l'*Économe*, a conservé toute la fraîcheur et tout l'attrait d'un récit d'hier ou d'aujourd'hui. C'est que l'auteur nous fait la peinture de la vie du marin en homme qui l'a menée longtemps et qui n'a point cessé de l'aimer. Telle de ces scènes maritimes est aussi saisissante que le drame le plus émouvant; telle autre, grâce à l'esprit élevé et littéraire du conteur, est empreinte d'une poésie délicieuse. Ajoutons que l'ouvrage est illustré de fort jolis dessins par le frère de l'auteur, M. Pierre de Crisenoy, peintre de marine, dont nos Salons annuels nous ont révélé depuis longtemps le talent sincère et original.

**Publications diverses.** — Ouvrages récemment parus :

Librairie Charavay :

*La Dame d'Entremont.* Récit du temps de Charles IX, par Ernest d'Hervilly. Illustrations de Fr. Régamey et N. Normand.

*Nouvelles parisiennes,* par Philippe Chaperon. Avec 12 compositions de Tofani.

Librairie Charpentier :

*Discours et Plaidoyers politiques de Gambetta.* (Tomes V-VIII. Du 18 janvier 1876 au 8 janvier 1879.)

*L'Armée française en Égypte* (1798-1801), par M. Galli.

Librairie Dentu :

*Cris de la chair et de l'âme* (poésies), par Alexandre Parodi.

*Les Fiancés de Laufen*, par Oscar Noirot.

*La Piaffeuse*, par G. de Cherville.

Librairie Lemerre :

*Fables et Récits*, par Henri Collin.

*Un Deuil* (poésies), par Paul Y...

*Pâques-Fleuries* (poésies), par Victor d'Auriac.

*Petites Orientales* (poésies), par Jules Lemaître.

Librairie Ollendorff :

*La Comtesse Sarah*, par Georges Ohnet.

Librairie Thuillier :

*Hans Makart et les Cinq sens*, par L. Bachelin.

*Amazone,* par C. Vosmaer. Traduit du hollandais par E. Gacon.

Librairie du parti ouvrier populaire français :

*Le Nouveau Parti*, par Benoît Malon.

# CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

C'est le chevalier Printemps qui arrive tout pimpant et tout souriant, avec un bouquet de muguet à la boutonnière, et qui nous ramène les modes les plus nouvelles et les plus fantaisistes.

Qu'il soit le bienvenu, car il va faire escorte aux belles et élégantes mondaines qui vont reprendre leur promenade quotidienne dans l'allée des Acacias. Déjà le bois de Boulogne commence à entr'ouvrir ses écrins de bourgeons d'émeraudes, qui vont éclater en feuillée de verdure, sous l'influence généreuse du soleil d'avril. L'arbre de Judée, plus coquet que les autres, montre ses fleurs de topazes roses, avant son feuillage, comme la jolie femme qui veut qu'on la trouve belle de prime abord sans qu'on s'inquiète de son esprit et de son cœur.

Cette nature endormie qui se réveille tout d'un coup fait apparaître, avec sa baguette magique, les féeries de l'industrie et de la mode. Nous pouvons dire *féeries*, car les robes de gala sont brodées comme dans les contes de Perrault, avec les rayons du soleil et de la lune. L'or va couvrir les rues et les promenades. Est-ce signe de décadence ou de prospérité ? Toujours est-il *que les broderies rehaussées d'or et rebrodées d'or* sont à l'ordre du jour, et que les chapeaux sont tissés de paille d'or et d'argent mélangée de nuances nouvelles, telles que fraise écrasée, framboise, chambertin, bleu électrique, bleu Saint-Cyrien, canaque, cuivre acajou, bronze, rouge sultan, caroubier, cristal fumé, gris-argent, cendre de rose, gris minéral, améthyste, violet évêque, etc., etc.

Voulez-vous des chapeaux ?... J'en ai toute une floraison printanière à vous offrir.

*Une capote Danaé*, avec fond bouillonné légèrement de volants de dentelle d'or, séparés par des biais rouleautés de velours groseille. L'intérieur en velours groseille, avec trois ruchés de dentelles d'or au bord, et large chou de bouclettes de velours groseille et de ruban d'or. Brides de velours avec nœud de côté. Très jolie forme, cette *capote Danaé*.

*Une capote Scudéry* pour le théâtre, en crépon de l'Inde rose de Judée frappé et poudré d'or, avec passe en gros tuyaux d'orgue, doublés de failletine rose Judée et fond tout chiffonné en tissu d'or. De côté et poudrant les cheveux, gros pouff de marabouts roses pailletés d'or. Brides en failletine rose et or.

*Un petit panier Watteau*, en paille quadrillée bronze et or, avec torsade de velours et or au bord. Autour de la calotte, guirlandes de cerises noires et vermeilles s'épandant tout autour, avec feuillage bronzé et mousse. Brides de velours bronze.

*Une capote Canaque*, en dentelle de soie sur un tissu d'or, produisant

un coucher de soleil empourpré avec rubans de satin très étroit retenant les dentelles. De côté, grosse touffe de chardons en or et de cuivre rouge d'un effet éblouissant.

Un chapeau *Fédora* en paille d'or, avec plumes de toutes couleurs et aigrette d'or. Brides en velours cramoisi, et torsade de velours cramoisi et or au bord.

Une capote *Printemps*, avec passe de violettes russes et fond chiffonné en crépon de l'Inde violet brodé d'abeilles d'or. L'intérieur en velours violet, et brides en velours.

Un grand chapeau *Doña Sol* en paille loutre doublé de velours loutre faisant auréole, *et tout couvert de plumes fraise écrasée.*

*Un chapeau Marie-Christine*, en paille réséda doré, doublé de velours réséda, avec large bord incliné d'un côté et relevé de l'autre, enguirlandé de grappes de réséda de Nice et de grenades d'or. Très royal et très élégant, ce chapeau qui ne peut être porté que par une très grande dame.

Une autre coiffure pour *Sa Majesté la reine d'Espagne* est une adorable petite capote de tulle de soie rose, sur un transparent de tissu argenté, avec gros pouff de plumes blanches pailletées d'argent, d'où s'échappe une aigrette royale. Brides de satin rose très étroites.

Parlons des toilettes nouvelles.

Beaucoup de robes de lainage avec dispositions de broderies de couleur, sur velours et satin. La broderie fait prime et actualité. Pour les jupes à traîne, il y a des tabliers entièrement brodés d'application de ficelle bise, avec motifs d'incrustation d'or, qui rappellent les arabesques florentines et mauresques.

Mais le suprême du genre est une broderie d'or et de couleur, *sur cuir de nuance blonde*, dans le style oriental, reproduisant des dessins des plus variés sur les costumes de drap anglais, cachemire français et cachemire double de l'Inde. C'est plus excentrique qu'élégant; et un tablier avec application de broderie de cuir incrusté et rehaussé d'or, avec motifs de couleur, ressemble beaucoup trop à un panneau de salle à manger en cuir de Cordoue, pour avoir *du chic et du genre.* On dispose aussi des broderies de couleur, de style Louis XIII et Louis XVI, dans des teintes douces et effacées sur voile indou, mousseline crêpée, toile batiste, étamine, crépon de l'Inde, taffetaline, surah merveilleux, qui s'emploieront pour tunique, collet, pèlerine, gilet, tablier, quilles et volants.

*M^me^ Lesserteur*, qui fait loi et autorité dans l'art de la couture, reste toujours dans les limites d'une distinction fantaisiste et de bon goût. Elle ne sait pas faire vulgaire. Et ses robes de laine ont grand air. Citons en ce genre un costume en cachemire français, de nuance bronze, avec jupe de satin bronze se terminant par trois petits plissés de satin. Deux draperies de cachemire étagées l'une sur l'autre, se terminant par une broderie en relief et à jour, fleurs et feuillages, d'une hauteur de 20 centimètres, travaillée à même le cachemire. Ces deux draperies tombent plus bas d'un côté des hanches et dégagent un panier de larges plis de satin loutre, retombant derrière en quille plissée, et complétant le pouff de cachemire également brodé. Corsage brodé à pointe devant, avec petit gilet de satin loutre, et basque plissée derrière doublée de satin bleu pâle.

On peut doubler la broderie à jour de ce transparent bleu pâle, si on le désire.

Une autre création artistique *très jolie femme, est un corsage Ninon*, en dentelle roussie, ou en dentelle noire, pouvant se porter sur tous les corsages de satin décolletés qui lui font transparent. *Ce corsage Ninon* est froncé et coulissé à la taille, avec pli Watteau ajusté dans le dos et longue basque de dentelle plissée, se terminant derrière par un volumineux fouillis de dentelle, faisant pouff. *Un rabat Richelieu*, très fouillonné également, tombe de l'encolure en flots de dentelle, en guise de cravate. Mme Lesserteur tient un succès de beauté *avec ce corsage Ninon.*

La beauté !... Quelle est la femme, la moins coquette même, qui ne met tout en œuvre pour la posséder? Être belle !... c'est-à-dire être aimée, admirée, adulée, conquérir tous les hommages et les murmures flatteurs d'une admiration respectueuse! Est-ce le bonheur?... presque toujours! Toute jolie femme, qui a l'intelligence de ne pas vieillir, est sûre de garder l'amour de son mari, qui est toujours fier de sa beauté qui n'appartient qu'à lui.

Si nous disons à nos lectrices : « Vous pouvez devenir plus belles encore », toutes vont s'écrier : « Est-ce possible?... Avec quoi?... Dites, dites bien vite!... » En faisant un usage journalier *d'une nouvelle parfumerie*, qui s'affranchit complètement de la *Chimie pharmaceutique* et qui tire tous ses produits des plantes les plus balsamiques, des fleurs les plus salutaires et les plus odoriférantes.

*La Société Française de l'Hygiène-Parfumerie*, composée de savants des plus distingués, arrive donc avec des principes réparateurs et inconnus, et procède d'après les expériences *de l'illustre comte César Matteï de Bologne*, créateur de l'*Électro-Homéopathie*, dont la réputation est universelle et les bienfaits généralement répandus. C'est une transformation complète, qui va produire une immense sensation scientifique et industrielle.

Le succès de cette nouvelle parfumerie est assuré d'avance. Elle débute avec quatre produits uniques et merveilleux *pour les bains, le visage, la chevelure, la fraîcheur de la bouche et la blancheur des dents,* qui sont autant de talismans précieux de beauté et de jeunesse.

Croyez-moi : l'hygiène de la beauté, loin d'être une coquetterie condamnable, est des plus précieuses et des plus utiles, puisqu'elle arrête le calendrier de la vie, et qu'une jolie femme ne paraît que l'âge qu'elle veut bien avoir.

Nous reviendrons sur tous ces différents produits de la *Société Française de l'Hygiène-Parfumerie*, qui sont autant de fleurs qu'on vient de cueillir, de parfums qu'on respire, et qu'on peut demander *à M. Vallin, directeur général de la Société*, 88, *boulevard Sébastopol;* il donnera tous les renseignements qu'on pourra désirer, car il est l'obligeance même.

**Vicomtesse de RENNEVILLE.**

---

*L'Administrateur-Gérant :* **RENAUD.**

# REVUE FINANCIÈRE

A peine débarrassée des inquiétudes qu'avaient suscitées les bruits d'émeutes anarchistes, la Bourse a été plongée de nouveau dans l'incertitude et agitée d'une autre crainte, par la menace de la conversion.

La spéculation, encore une fois, a joué de son instrument favori ; le coup n'a pas moins bien réussi que précédemment, et les bénéfices ont été gros : ceux qui avaient fait monter la rente de 1 fr. 50 c., l'ont fait baisser ensuite d'un point équivalent, gagnant ainsi 3 francs dans ce double mouvement de haut et de bas combinés. Et le résultat sera le même chaque fois qu'il plaira à quelque gros spéculateur de lancer sur la place le cri de conversion appuyé de quelques ordres sérieux de vente de 5 p. 100.

Mais, dira-t-on, le gouvernement ne peut donc intervenir et opposer à ces coups de Bourse un démenti formel de la conversion si redoutée ? Hélas ! non ; la situation du gouvernement, sur ce terrain, est extrêmement délicate, attendu que la conversion doit être faite, que sa réalisation est subordonnée à une question de temps et d'opportunité, et que le gouvernement ne peut s'engager d'aucune manière sans être en opposition au principe même de la conversion.

En effet, il est impossible au gouvernement, aussi bien qu'à telle ou telle personnalité financière, d'assigner une date fixe à la conversion, surtout si l'on veut, — et le ministre des finances ne saurait avoir d'autre projet, — si l'on veut que cette conversion prête le moins possible à des combinaisons de spéculation.

Ce sont les évènements qui peuvent, seuls, déterminer le gouvernement à mettre le projet à exécution.

La conversion ne peut se faire qu'au milieu du calme et de la prospérité : deux situations indépendantes des volontés, ou même des désirs ministériels.

D'où il résulte qu'un ministre, qui n'est pas prophète, ne peut dire qu'il ne fera pas la conversion dans un, deux ou trois mois, s'il plaît à un spéculateur audacieux d'en fixer la date à l'une de ces échéances.

La vérité est que la menace de la conversion est permanente, qu'elle est suspendue sur la tête des rentiers comme l'épée de Damoclès, et que, tant qu'elle ne sera pas effectuée, nous serons exposés aux mêmes surprises, aux mêmes coups de Bourse que ceux que nous venons de subir.

Il faut donc faire la part du danger et souhaiter sa réalisation à brève échéance. C'est encore la meilleure de toutes les solutions.

Les rentes finissent aux cours suivants :

3 p. 100, 80,30 ; 3 p. 100 amortissable, 81,65 ; 5 p. 100, 114,70.

La Banque de France conserve un cours très ferme, en dépit des fluctuations incessantes du marché.

Son dernier cours est 5,425.

L'action du Crédit Foncier montre une grande fermeté à 1,375 francs. Les tendances à la hausse sont justifiées par l'éclatante prospérité de la Société. On sait qu'elle va prêter son concours aux grandes entreprises de construction du quartier Marbeuf. Elle prépare aussi, de concert avec le gouvernement, un projet important pour l'établissement d'habitations ouvrières dans certains quartiers de Paris.

Les obligations du Crédit Foncier des divers types ont progressé dans des proportions assez marquées. Les obligations à lots des emprunts 1879 font 437 francs. Les nouvelles foncières 3 p. 100 de la dernière émission font de 348 à 349 francs.

La Compagnie Foncière de France se négocie à 480 francs. Nous avons dit que cette société s'applique à développer la branche de ses opérations qui a pour objet les prêts hypothécaires au second rang, après le Crédit Foncier. A ce point de vue, les grands travaux projetés par la Ville de Paris vont lui procurer de nouveaux éléments d'activité.

Les Magasins Généraux de France se maintiennent au pair; on a annoncé ces jours derniers la convocation de l'assemblée générale ordinaire des Entrepôts et Magasins Généraux de Paris pour le 19 avril. Le même avis fait savoir que, ultérieurement, une assemblée extraordinaire sera convoquée. Cela confirme ce que nous avons dit relativement au projet de fusion de ces deux sociétés.

Bien que les fluctuations n'aient pas été moins nombreuses sur les valeurs que sur les Rentes, la majorité des actions des sociétés de Crédit se retrouvent à peu près aux mêmes cours qu'il y a quinze jours.

La Banque de Paris reste à 1,050 francs; le Crédit Lyonnais se maintient solidement aux environs de 570 francs.

Le Crédit général français qui avait rétrogradé au-dessous de 400 francs depuis la crise de 1882 se relève depuis quelques jours avec une grande vigueur. Nous le laissons à 415 francs.

Les bruits qui circulent en Bourse, relativement à la situation de cet établissement de crédit, sont généralement favorables. On croit que l'Assemblée générale, retardée par la négligence de certains actionnaires à effectuer le versement appelé, sera prochainement convoquée, et c'est en prévision des renseignements favorables qui seront, dit-on, communiqués à cette occasion, que les cours se sont relevés.

Les actions des grandes compagnies de chemins de fer ont subi une légère dépréciation.

Les valeurs du groupe de Suez, au contraire, n'ont cessé de progresser pendant toute la quinzaine.

Grande lourdeur sur le marché des actions du Gaz qui restent aux environs de 1,500 francs.

A. LEFRANC.

---

Paris. — Typographie Georges Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 14260.

# LE GÉNÉRAL CHANZY

## I

Si la France, sous le coup des désastres inouïs de 1870, a vu s'évanouir un prestige de gloire militaire chèrement acquis pendant plusieurs siècles, et s'écrouler, comme des rameaux épars d'un tronc foudroyé, les brillantes et légitimes réputations de généraux illustrés dans cent rencontres, — durs mais inéluctables effets de ce grand jeu de la guerre dont le *væ victis* des anciens fournit trop bien la devise, — elle a pourtant recueilli, dans ce même domaine, des compensations aussi nobles que sérieuses et renfermant en elles de précieux germes d'avenir. Elle a vu surgir quelques figures nouvelles de taille bien au-dessus de la moyenne, quelques hommes énergiques et intrépides, infatigables dans la lutte, inébranlables dans les revers, sachant changer la défaite en partie à reprendre, faire sortir de terre des légions et renaître de leurs cendres des corps anéantis, soutenir d'imposantes et rudes retraites, transformer des bandes de généreux éclopés, de conscrits mal outillés, de volontaires inexpérimentés, en lignes régulières arrêtant des armées allemandes ivres de victoire, amenées finalement à signer des armistices et des traités, alors qu'elles avaient compté sur de simples reddition à merci.

Parmi ces vaillants capitaines de la suprême heure, nous rencontrons Chanzy. Sur ses collègues des cadres actifs de l'armée impériale, il a l'avantage de s'harmoniser le mieux avec la note politique enflammée du jour. Les fières passions qui, sous des dehors plutôt froids, bouillonnent dans son cœur de soldat d'Afrique invaincu et de jeune général aspirant aux vives et âpres jouissances du grand commandement, correspondent bien

au déchaînement d'ardeurs patriotiques de ce jeune dictateur tombé en ballon d'une révolution parisienne au milieu de la province réveillée en sursaut sous le talon de l'étranger.

Gambetta et Chanzy ! deux jouteurs de même forte trempe, deux noms désormais réunis dans la légende des guerres nationales, comme ils le sont aujourd'hui par la tombe et dans le deuil commun que leur voue la France, comme ils le furent dans l'action et dans l'orage, chargés des plus hautes responsabilités et de tout l'espoir de relèvement de leur pays.

D'autres ont dit, d'autres diront encore et rediront sans lasser personne tous les mérites de M. Gambetta comme chef du Gouvernement de la Défense nationale, mérites que n'ont pu effacer de fâcheux excès de langage et des écarts d'indignation, explicables peut-être en telles circonstances, quoique à jamais regrettables. Il ne nous appartient de parler ici que de l'homme de guerre qui fut son principal organe, et encore n'osons-nous aborder cette tâche qu'en nous confiant largement dans l'intérêt que quelques-uns pourront trouver au point de vue spécial d'un officier étranger et neutre, soutenu par le souvenir de l'indulgent accueil que le public français a déjà daigné faire à ses publications antérieures sur ce même sujet (1).

Avant la guerre de 1870, Chanzy, bien qu'ayant déjà les étoiles de général et une certaine notoriété en Algérie, était à peu près inconnu hors de France. Nous n'avions jamais entendu ni remarqué son nom, encore moins pensé à nous enquérir du lieu et de la date de sa naissance.

Aujourd'hui, ces renseignements sont de l'histoire. C'est à Nouart (Ardennes) qu'il naquit le 18 mars 1823. Son père, capitaine de cuirassiers sous Napoléon I^er^, le fit ou plutôt le laissa entrer dans la marine à l'âge de seize ans. Il n'y resta qu'une année, après quoi il revint à la maison paternelle. Au bout de six mois de vie de famille, il s'engagea dans le 5^e^ régiment d'artillerie à Strasbourg, d'où il fut admis à l'école militaire de Saint-Cyr le 13 décembre 1841. Il devint sous-lieutenant de

(1) *Relation historique et critique de la guerre franco-allemande de* 1870-1871, par F. Lecomte, colonel fédéral suisse. Paris, Tanera, éditeur, 1872-1874. 4 vol. grand in-8°.

zouaves le 1er octobre 1843, puis lieutenant au 43e de ligne alors en Afrique le 18 juillet 1848, et capitaine le 12 mars 1851. Avec ce dernier grade, il fut détaché aux affaires arabes de la province d'Oran et revêtit la charge de chef de bureau arabe de Tlemcen.

Il se retrouvait à Tlemcen en 1870, mais comme général commandant la subdivision, après avoir parcouru tous les degrés de la hiérarchie et fait plusieurs campagnes lointaines, notamment celle d'Italie, en 1859, comme chef de bataillon au 25e de ligne dès le 25 août 1856, celle de Syrie en 1860 comme lieutenant-colonel au 71e de ligne, l'occupation de Rome comme colonel du 48e de ligne dès le 6 mai 1864, enfin la campagne de la grande insurrection arabe, qui le ramena sur le sol de ses premières armes et le fit passer colonel du 92e de ligne le 1er septembre 1868, pour devenir commandant de la subdivision de Sidi-bel-Abbès et général de brigade le 14 décembre 1868.

Lors de la déclaration de guerre à la Prusse, il accourut à Paris solliciter de l'emploi à l'armée dite du Rhin. Le maréchal Lebœuf le laissa à son poste, non pas, croyons-nous, pour l'y tenir à l'écart comme on l'a prétendu, — le maréchal, à cette heure, devait avoir bien d'autres soucis, — mais parce qu'on vivait encore au plus beau temps du système des réserves et détachements à l'infini et qu'on estimait plus habile de pouvoir durer que de trop accorder au premier coup de collier.

Ce premier coup, en 1870, décida, on le sait, de toute la campagne. Détachements, réserves, corps nouveaux, renforts divers ont beau arriver ensuite à tire-d'aile, leurs centaines de mille hommes pèsent moins dans la balance que les 20 à 30,000 hommes qui manquèrent à Mac-Mahon à Wœrth, à Frossard à Forbach, et surtout à Canrobert à Saint-Privat, pour changer la face des choses. Les trois lignes françaises qui entrent successivement en lice derrière le premier choc sont écrasées les unes après les autres : c'est Metz après Wœrth et Forbach ; c'est Sedan après les batailles de Metz ; c'est Paris et la province après Sedan.

Avec la principale force de cette quatrième ligne, la province cherchant à s'unir à Paris, avec l'armée de la Loire, entre en scène Chanzy. Il est requis, cette fois, par l'autorité supérieure,

chargé d'abord d'organiser des levées dans l'Ouest, puis de commander une division au 16e corps, avec brevet de division naire du 20 octobre 1870.

Ce 16e corps, en formation à Bourges et à Blois, sous le général Pourcet, doit appuyer le 15e (Lamotterouge) qui, avancé encore incomplet sur Orléans, vient d'en être délogé par le détachement d'armée du général bavarois von der Tann, après deux chaudes affaires, les 10 et 11 octobre. Rallié à la Ferté-Saint-Aubin, le 15e corps est porté plus en arrière encore, dans un camp établi à Salbris, pour y être refait par le général d'Aurelle de Paladines. Cet officier général, sorti aussi du cadre de réserve, a relevé Lamotterouge; il reçoit de plus le commandement du 16e corps avec quelques autres troupes de la région; le tout devant constituer l'armée de la Loire, disons, pour être plus précis, la première, la vraie première armée de la Loire.

Les nouveaux corps d'armée sont constitués sur le modèle des anciens corps, sur le type napoléonien, c'est-à-dire à 2 ou 3 divisions d'infanterie, une de cavalerie, 4 à 6 batteries à chaque division d'infanterie, 2 à cheval à la division de cavalerie, une réserve de corps de 6 à 8 batteries. Où la différence s'accentuait, c'était dans la composition des états-majors, souvent obligés de réunir des commandements de brigade et de division, ou de division et de corps d'armée, et dans la qualité des troupes, très hétérogènes ou peu militaires. La brigade se composait ordinairement d'un régiment dit de marche, formé avec des dépôts de divers régiments anciens, et d'un régiment ou de quelques bataillons ou légions de gardes nationales mobiles ou de volontaires. Par-ci, par-là, un ancien corps régulier, un bataillon d'infanterie de marine ou de fusiliers fournissait une précieuse réserve à ces troupes ressemblant par plus d'un trait aux milices de seconde ligne de la Suisse, des États-Unis et d'autres pays d'organisation analogue.

A ce moment, la situation générale traversait une phase assez critique pour les Allemands, qui avaient naïvement cru, au lendemain de Sedan, n'avoir plus qu'à prendre possession, tambour battant, de la moitié de la France, au moyen de trois postes, d'un corps d'armée chacun, à Nevers, à Bourges, à Cha-

lon-sur-Saône, en même temps qu'ils mèneraient à la fois les trois grands sièges de Paris, de Metz, de Strasbourg. Cette situation semblait, depuis quelques jours, se dénouer décidément en faveur des heureux et prétentieux vainqueurs. Strasbourg avait capitulé le 27 septembre ; Metz ne résistait plus que passivement. Des renforts allaient arriver au blocus de Paris et à ses détachements, spécialement à celui d'Orléans, tandis que les lignes d'étapes sur la frontière devenaient plus sûres et plus nombreuses.

Ainsi, le premier pas à faire par la jeune armée de la Loire, pour réaliser son programme de donner la main aux assiégés de Paris, était tout d'abord de reprendre Orléans au plus tôt.

Après maints tiraillements entre l'état-major militaire du camp de Salbris, sous le général d'Aurelle, et l'état-major civil de Tours, à la tête duquel M. Gambetta avait délégué M. de Freycinet, déléguant lui-même ses pouvoirs à de trop nombreux auxiliaires civils, le mouvement en avant commença le 26 octobre.

Le gros du 15e corps, avec les réserves de cavalerie, se porte à gauche sur Blois et Mer, où se groupe aussi, plus à gauche, le 16e corps, ce qui formait sur la rive droite de la Loire, en aval d'Orléans, une masse de quatre divisions d'infanterie et deux de cavalerie avec une forte réserve d'artillerie. De plus, un formidable détachement, pas moins d'une trentaine de mille hommes sous le général Martin des Pallières, concentré autour de Gien, en amont d'Orléans, doit marcher sur cette ville par la rive droite de la Loire, par Châteauneuf et la forêt d'Orléans ; tandis qu'un autre détachement, sous le général Faye, d'une dizaine de mille hommes, y compris le corps Cathelineau lui servant d'avant-garde, doit, en restant sur la rive gauche de la Loire, s'avancer directement contre Orléans dès le camp de Salbris par la grande route de la Ferté-Saint-Aubin.

Tout cela était fort bien, quoique un peu grandiose de convergence à la prussienne, coupée, par-dessus le marché, d'un fleuve dans chaque paire de détachements. Tout marcha passablement, quoique lentement, aux 15e et 16e corps, qui se trouvèrent établis, dès le 2 novembre, autour de Blois ; mais c'était

deux ou trois semaines trop tard pour avoir des chances de grand succès ; les dislocations allemandes excessives, mentionnées ci-dessus, venaient justement de cesser par la reddition de Metz (29 octobre).

La région d'Orléans était toujours tenue par le vainqueur du 11 octobre, le général von der Tann, avec tout son Ier corps bavarois et la division de cavalerie Stolberg (2e), lesquels se reliaient à droite aux troupes de la 22e division, Wittich, et de la 4e division de cavalerie, prince Albert père, qui, ayant occupé Châteaudun le 19, après une héroïque résistance des habitants et des francs-tireurs Lipowski, puis Chartres le 21, restaient à battre la campagne environnante. C'était donc un total de 40 bataillons, 48 escadrons, 150 pièces, ou, si l'on fait abstraction du détachement de Chartres, un minimum de 26 bataillons, 34 escadrons, 112 pièces, ayant comme réserves à distance les 5e et 6e divisions de cavalerie, courant le pays de Dreux à Étampes, par Rambouillet, que l'armée de la Loire avait à affronter.

Le général von der Tann, certes un des plus habiles capitaines que la guerre de 1870 ait produits, quoi qu'en aient pu dire quelques envieux de l'Allemagne du Nord trop enclins encore à se demander s'il peut sortir quelque chose de bon de Munich, n'avait pas tardé à constater que la tâche primitive qui lui avait été dévolue était une vraie mystification. Aujourd'hui, grâce aux récents récits officiels allemands, y compris celui de l'état-major prussien qui vient enfin d'aboutir à sa vingtième et dernière livraison, on connaît positivement cette tâche : von der Tann devait prendre possession de toute la région centrale de la France, dissiper les groupes de francs-tireurs qui osaient s'y former en régiments, détruire les magasins de Châteauroux et de Bourges, déloger la délégation gouvernementale de Tours, et accomplir maints autres exploits de ce genre ou plus secondaires, par exemple des réquisitions diverses sur une large échelle. Or, tout cela, même avec le détachement d'armée mis à sa disposition et les troupes voisines, n'était pas si aisé qu'on se le figurait à Versailles. Aussi, sur ses avis réitérés, on l'avait autorisé à dévier de ce superbe programme, et, en cas de forces

adverses supérieures, à évacuer Orléans pour se replier sur Étampes et sur les réserves du blocus méridional de Paris.

En attendant, il avait prudemment lancé de nombreux détachements de reconnaissances et d'avant-postes au sud d'Orléans, sur les deux rives de la Loire, dont les principaux, au moins en ce qui va concerner notre général Chanzy, s'avançaient d'une part jusque vers Beaugency, par la Chapelle, Saint-Ay, Meung, sur la grande route d'Orléans à Blois et à Tours ; d'autre part, plus au nord, jusqu'à la forêt de Marchenoir par la route de Châteaudun, d'abord jusqu'à Ormes et aux Barres, puis par celle d'Ormes à Morée par Bucy, Coulmiers, Saintry, Charsonville, Ouzouer-le-Marché. Entre ces deux routes, le terrain avait été reconnu et préparé éventuellement pour la défense le long du ruisseau des Mauves et dans quelques localités des environs, ayant en avant la position de Baccon, dont le clocher pouvait servir d'utile observatoire.

C'est sur cette portion des vastes et mélancoliques plaines de la Bauce, semées d'agrestes manoirs et de riches parcs, que Chanzy allait faire ses débuts de général en chef de corps d'armée avant de l'être d'une armée entière.

Le 2 novembre il avait relevé le général Pourcet à la tête du 16e corps et porté ensuite son quartier général à Marchenoir. Sa division, intérimairement au général de brigade Deplanque, passait au contre-amiral Jauréguiberry, qui en prit le commandement dans la soirée du 7 novembre. Elle ne pouvait échoir à de meilleures mains. Le brave marin y fit son entrée au son de salves doublement solennelles : c'étaient les derniers coups d'une belle affaire d'avant-postes que le 16e corps, sous les yeux de son nouveau chef, venait de livrer dans les environs de Vallières à une grande reconnaissance de troupes combinées Stolberg et bavaroises. La cavalerie Abdelal, soutenue à temps par l'infanterie de la brigade Bourdillon, le tout bien dirigé par Chanzy, avait repoussé les Allemands en leur infligeant de dures pertes, environ 160 hommes dont 85 prisonniers; début glorieux et un peu inattendu qui donnait de l'entrain à tout le monde et animait joyeusement le quartier général de Marchenoir. « Le général Chanzy, dit d'Aurelle dans son livre connu, venait d'inau-

gurer son commandement par un succès qui lui gagna la confiance de son corps d'armée. »

La journée de Coulmiers, deux jours plus tard, confirma hautement ce témoignage. Sans vouloir raconter ici cette bataille, il faut cependant en rappeler les principaux traits pour faire comprendre la part marquante qu'y eut Chanzy, bien que n'y exerçant pas le commandement en chef. Le récent historique prussien jette d'ailleurs un nouveau jour sur ces évènements.

On sait que von der Tann, sentant s'amasser l'orage de tous côtés sur Orléans, résolut de le prévenir en allant au-devant de la gauche française ; résolution très sage, parfait modèle d'opération contre un enveloppement stratégique, qui l'amena, dans la nuit du 8 au 9 novembre, sur la ligne de la Mauve se prolongeant plus au nord jusqu'à Saint-Péravy, et dans quelques bons postes défensifs des alentours. Sur les derniers renseignements du 9 au matin, il décida, non moins sagement, de rester en défensive sur la Mauve de Château-Préfort à Coulmiers, c'est-à-dire à sa gauche, laquelle s'établit solidement à Baccon, à la Rivière, à la Renardière, au Grand-Lus, ainsi qu'à Coulmiers même, tandis que sa droite, renforcée du gros de la cavalerie et de troupes de la réserve, prendrait l'offensive de la ligne Coulmiers Saint-Sigismond sur Ouzouer-le-Marché, pour refouler les Français sur Mer et les jeter, si possible, à la Loire.

De son côté, le général d'Aurelle, non moins bien avisé, décidait, le 8 novembre, d'effectuer son attaque le lendemain sur toute la ligne depuis Rondon et Rondoneau à droite jusqu'à Saint-Sigismond à gauche, par Baccon, Coulmiers, Épieds, Champs, avec effort par cette gauche, qui ferait un mouvement tournant au nord de Coulmiers vers Saint-Péravy et jusqu'aux Barres et Ormes sur la route de Châteaudun à Orléans. A Ormes pourraient se rejoindre victorieux les gros des deux corps d'armée, le 15e agissant à la droite, le 16e manœuvrant à la gauche avec toute la cavalerie du général Reyau, mise à cet effet aux ordres de Chanzy.

Ainsi notre général, par suite de sa situation à la gauche de l'armée de la Loire, se trouvait avoir la tâche principale dans l'action qui se préparait, non seulement à cause du plan et des

ordres du commandant en chef français, mais aussi par le fait des combinaisons allemandes : ce qui ne prouve d'ailleurs qu'une chose que nous savons déjà, c'est que des deux côtés il y avait des états-majors dignes l'un de l'autre (1), basant leurs opérations sur le bon principe stratégique qui recommandait, dans le cas particulier, de diriger l'effort principal contre l'aile opposée à la Loire, afin d'acculer l'ennemi à l'obstacle.

Des deux côtés aussi, les dispositions tactiques ne sont pas moins bien conçues. On y retrouve, avec les variantes voulues, l'ordonnance de combat des grands tacticiens de l'antiquité, l'enclume et le marteau d'Alexandre et de son fidèle Parménion. Le 15e corps français, les 3e et 1re brigades bavaroises avec fortes réserves d'artillerie, seront les enclumes; Chanzy avec toute la cavalerie, Stolberg avec la 2e brigade d'infanterie bavaroise, général Orff, feront les marteaux.

C'est dans ces conditions, ou à peu près, les enclumes ayant pu mieux que les marteaux remplir leur rôle, que l'action s'engage le 9 novembre au matin, par un ciel brumeux et inclément. A teneur d'instructions très détaillées des généraux d'Aurelle et Chanzy, l'attaque française dessine de longues et régulières lignes s'avançant en bon ordre dans l'immense plaine des abords de Baccon et Coulmiers. Sur ce dernier point, le général Chanzy, sorti de bonne heure de son quartier général de Mézières, veille à la marche des colonnes, en s'avançant sur la route de Charsonville, entre les brigades Deplanque et Bourdillon. Sur tout le front, les intervalles et les distances prescrits sont si bien observés qu'on se croirait sur la place d'exercice, et que, dès qu'éclate le premier coup de feu, l'action devient générale. Un peu plus tard seulement se produisent, comme toujours, quelques solutions de continuité auxquelles les états-majors supérieurs sauront remédier. La fumée, se mêlant au brouillard, entoure d'un voile trop serré les groupes de combattants qui n'apparaissent plus à l'horizon que comme des ombres fantastiques. L'air épaissi, le sol détrempé par la pluie,

(1) A la tête de l'état-major français était le général Borel, depuis ministre de la guerre et commandant de corps d'armée ; à la tête de l'allemand, le colonel Henleith, actuellement divisionnaire bavarois.

amortissent les sons, et la canonnade se révèle moins par son fracas habituel que par les éclairs qui déchirent la brume. Heureusement, les ordres ont été bien et minutieusement donnés à chaque unité tactique pour toute la matinée, comme il convenait avec de jeunes troupes bien plus dévouées qu'exercées. Le contact des lignes et des ailes se maintient sensiblement, malgré les difficultés de l'orientation, sous un feu de plus en plus vif.

Le 15e corps d'armée s'empare des villages de Baccon et de la Rivière, puis des châteaux de Huisseau, de la Renardière, du Grand-Lus, après de longs combats contre les troupes du général Dietl, chef de la 1re brigade d'infanterie bavaroise, soutenues de détachements de la 3e brigade et d'une forte artillerie.

Plus à gauche, le 16e corps progresse plus lentement, mais constamment, vers Coulmiers, Épieds, Cheminiers, après que Chanzy, par son artillerie de réserve, a fait parer à un fâcheux retard de la division Barry dans son attaque contre Coulmiers et à des contretemps plus regrettables encore de la cavalerie Reyau. Celle-ci ne parvient pas à effectuer le mouvement tournant qui devait seconder l'effort de Jauréguiberry contre Champs, Ormeteau, Saint-Sigismond. Sur cette zone, grâce à l'arrivée opportune de la réserve d'artillerie et de la brigade Bourdillon, envoyées par Chanzy, grâce à la tenace bravoure de l'amiral ramenant au feu ses hommes délogés deux fois de Champs et Saint-Sigismond, l'offensive projetée de von der Tann échoue complètement. Les troupes allemandes s'y défendent avec une grande vigueur, ainsi qu'à Coulmiers, jusque dans l'après-midi. Mais elles doivent enfin céder sur toute cette ligne de leur droite. Vers quatre heures du soir, les villages de Champs et de Saint-Sigismond tombent aux mains de la division Jauréguiberry, à peu près en même temps que Coulmiers et son parc sont enlevés à la 4e brigade bavaroise par les efforts réunis de la division Barry du 16e corps et de la brigade Dariès du 15e.

A la nuit seulement le combat cessait. Les Français restaient maîtres de tout le champ de bataille, sans trop s'en douter, à la vérité, et ils y couchaient au milieu d'environ trois mille morts et blessés, tandis que les Allemands se repliaient tranquillement,

à la faveur de l'obscurité, non sur Orléans, où ils craignaient d'être prévenus par les autres colonnes de l'armée de la Loire, mais sur Artenay, Janville et Toury. Ils ne purent être poursuivis, la cavalerie s'étant laissé tellement distraire de son rôle d'aile tournante que, à la fin de la journée, elle se trouvait derrière la gauche française, au lieu d'être devant, au moins en partie.

Telle fut, en résumé, la bataille du 9 novembre. On voit que Chanzy contribua largement à la victoire obtenue, et s'il y a quelque exagération à en faire le « héros de Coulmiers », suivant une expression récemment employée, il n'est qu'équitable de reconnaître qu'il eut dans l'action la besogne la plus rude et la plus décisive, bien qu'elle n'ait pas répondu à tout ce qu'en attendait le commandant en chef. Tous les généraux du front, y compris d'Aurelle et Borel pour la direction d'ensemble et surtout Barry pour l'assaut du village, auraient des droits presque égaux à prétendre à ce beau titre, car ils le méritèrent tour à tour. Seuls, ceux des deux ailes eurent la malechance de ne pouvoir s'engager aussi efficacement que leurs collègues, et ce fut grand dommage pour Reyau, qui aurait certainement recueilli les principaux trophées de la journée, pour peu qu'il eût pu talonner la retraite de von der Tann. Il faut dire que cette cavalerie, remise aux soins de Chanzy, avait reçu de lui l'ordre de couvrir l'aile tournante vers Saint-Péravy et Patay, tout en restant liée à la réserve Bourdillon et en veillant soigneusement à la direction de Châteaudun, triple tâche à peu près impossible à remplir dans les circonstances de cette journée, et qui aurait dû être modifiée dès les premières heures de l'action; ce que Chanzy ne fit pas ou ne put pas faire, ou peut-être, étant de beaucoup le cadet de Reyau, ne crut pas devoir faire sous la forme rigoureuse qui eût été nécessaire à tel moment et qui relevait du commandant en chef de l'armée, malheureusement à l'aile opposée. Bref, notre général a d'assez bons états de services, comme nous le verrons tout à l'heure, pour qu'on n'ait pas besoin de le parer de ceux d'autrui, ni d'atténuer la juste part de responsabilité qui lui revient dans les mésaventures de son extrême gauche à la bataille de Coulmiers.

Nous disons *bataille* de Coulmiers, quoique les récits officiels

allemands, y compris celui de l'état-major prussien, ne lui donnent que la dénomination de *Treffen* (rencontre), sur laquelle l'édition française a encore renchéri en traduisant ce vague diminutif par le mot plus précis de « combat ».

Or une affaire à laquelle participa ou put participer un total de 22 brigades, tant d'infanterie que de cavalerie, avec 266 bouches à feu, dont 8 brigades allemandes avec 112 pièces et 14 brigades françaises avec 154 pièces, et qui occasionne une perte totale d'environ 3,600 hommes, soit 1,500 Français et 2,100 Allemands, dont un millier de prisonniers (y compris, il est vrai, les malades et éclopés d'Orléans), 2 canons et 21 caissons, peut bien s'appeler une bataille. Les Allemands ont décoré de ce nom maintes affaires moins importantes, par exemple, dans notre région, celle de Beaune-la-Rolande le 28 novembre, et, sur le théâtre du Nord, celle de la Hallue le 24 décembre. Avec un peu plus de largeur d'esprit, ils n'auraient pas craint de le conserver au cas de Coulmiers. Si les rédacteurs du récit officiel prussien ont voulu ménager ainsi l'amour-propre de leurs confrères bavarois, on regrettera qu'ils aient manqué tant d'autres occasions, moins éloignées de la vérité historique, de donner essor à ce très louable sentiment.

Revenons au général Chanzy. Le 9 au soir, il avait pris son quartier à Épieds, au milieu de ses combattants, et le 10 novembre au matin son 16e corps était prêt à continuer le mouvement en avant; lui-même le désirait vivement. Mais le général d'Aurelle, trop impressionné de la mauvaise apparence de ses jeunes troupes par un temps de pluie et de neige peu propre à réparer les avaries de tenue d'une longue journée de bataille, et trop préoccupé de la nécessité de s'installer solidement à Orléans, ne crut pas devoir suivre immédiatement l'offensive, déjà commencée cependant par la division Martin en avant-garde à Chevilly. L'armée de la Loire se répartit donc à Orléans et environs, s'y réorganisant et constituant une bonne base d'opérations, tout un camp retranché, où arrivèrent divers renforts, entre autres un millier de marins, sous le capitaine de vaisseau Ribourt, avec de grosses pièces.

Dans un cercle de plusieurs lieues autour de la place, les

troupes des 15e et 16e corps, ainsi que celles des corps nouveaux, s'établirent à l'aise, le 15e corps restant au centre, le 16e à la gauche, tous deux couvrant les abords d'Orléans aussi loin que possible vers le Nord.

Chanzy plaça son quartier général à Saint-Péravy, ses avant-postes sur la Conie, le centre à Patay, la droite à Sougy, la gauche vers Villeneuve, ses éclaireurs à Terminiers, ses réserves à Bricy, Coinces et environs. Il aurait voulu prendre une ligne plus avancée lui assurant la possession de l'importante route de Toury et Janville à Châteaudun; mais le prudent d'Aurelle ne l'y autorisa pas.

En réserve des 15e et 16e corps allait arriver un nouveau corps d'armée, le 17e sous le général de Sonis, vers Coulmiers, tandis que deux autres corps nouveaux, le 18e sous le général Billot, et le 20e, général Crouzat, formeraient l'aile droite de l'armée de la Loire, sinon une armée à part, vers Lorris, Bellegarde, Ladon, Nibelle, se reliant au 15e corps par la division Martin, en réserve de droite vers Loury et Chilleurs.

Ainsi se passa tout le reste du mois de novembre, avec de nombreuses escarmouches sur divers points de l'immense front de l'armée de la Loire, qui s'étendit peu à peu des environs de Montargis à ceux de Marchenoir, par Artenay. Sur la droite, il y eut mieux que des escarmouches : les 20e et 18e corps livrèrent un très vif combat le 27 novembre et toute une bataille, le lendemain, aux troupes des Xe et IIIe corps d'armée prussiens, vers Mézières, Juranville et surtout vers Beaune-la-Rolande, qui donna son nom officiel à l'action du 28.

L'importance de cette bataille de Beaune-la-Rolande n'était ni dans les pertes d'hommes, bien qu'elles fussent d'environ 1,500 Français et 1,000 Prussiens, ni dans celles du terrain, qui resta dans les mêmes conditions réciproques. Elle révélait quelque chose de plus grave, l'entrée en ligne de l'armée du prince Frédéric-Charles arrivant à marches forcées de Metz. Le général d'Aurelle allait avoir affaire non plus seulement au détachement d'armée von der Tann, englobé dès le 11 novembre dans celui du grand-duc de Mecklembourg avec cinq divisions de plus, mais au gros des triomphateurs de Metz sous l'habile

et vigoureux chef de la IIe armée comptant un total de 14 et demie divisions, dont 10 d'infanterie et 4 1/2 de cavalerie, avec 490 pièces (1).

C'eût été le cas ou jamais, en face de cette jonction maintenant opérée de forces allemandes si considérables, de persister dans la défensive qui durait depuis trois semaines et de resserrer simplement les lignes françaises autour de la position d'Orléans, pour y livrer bataille dans les meilleures conditions de préparation possible. Mais les dés étaient jetés. On était las du chômage, il fallait enfin donner la main à Paris qui, justement à cette heure, assurait-on, tendait la sienne à l'armée de la Loire.

En conséquence, le mouvement en avant fut ordonné le 30 novembre après midi pour le lendemain 1er décembre. Il consistait en un grand changement de front à droite, l'aile gauche en avant, pour porter tous les corps vers Pithiviers, c'est-à-dire que l'aile droite, déjà poussée en avant par ordres directs de Tours, et le centre ne bougeaient pas pour le moment, et que le reste de l'armée les ralliait : le 16e corps s'avançait de Saint-Péravy sur Patay et au delà dans la direction de Loigny, Orgères, Janville, suivi du 17e corps qui s'établirait en avant d'Orléans. La place resterait tenue par les marins du capitaine Ribourt et quelques artilleurs du 15e corps.

De son côté, le prince Frédéric-Charles, sur les rapports qui lui étaient parvenus de ses divers corps, signalant de vifs engagements à son extrême droite aussi bien qu'à sa gauche, avait renoncé à une grande attaque convergente sur Orléans, un moment commencée déjà par le grand-duc de Mecklembourg, qui devait arriver sur Beaugency, et décidé sagement de concentrer davantage ses forces en appelant Mecklembourg vers Orgères et Janville, et sa gauche entre Beaune-la-Rolande et Pithiviers ; lui-même prit son quartier général à Pithiviers, au milieu de son centre.

Chanzy allait donc se trouver encore au gros de la bagarre que devaient amener les mouvements ordonnés dans les deux

(1) IIIe, IXe, Xe corps d'armée et 1 division de cavalerie, soit 7 divisions venant de Metz ; Ier corps bavarois avec cavalerie, 22e et 17e divisions prussiennes, 2e, 6e et 4e divisions de cavalerie.

camps. En effet, le 1er décembre, vers deux heures après midi, la division Jauréguiberry s'engagea vivement à Gommiers et à Guillonville avec la 1re brigade d'infanterie bavaroise qui, mal couverte par sa cavalerie, fut surprise et rejetée sur Nonneville et Villepion. Là, le général Dietl, soutenu par le reste de la division Stephan, puis par la 4e brigade, fit assez basse contenance. Mais les brigades Deplanque et Bourdillon, lancées en avant et secondées par la cavalerie Michel ainsi que par des réserves d'artillerie arrivées à point, grâce à la vigilance du général Chanzy, délogèrent les Bavarois de leurs nouvelles positions de Nonneville, Villepion et Faverolles, et les refoulèrent sur Loigny en leur faisant éprouver de grandes pertes, soit un millier d'hommes, dont 130 prisonniers, tandis que les Français ne perdirent que 400 hommes. Les deux autres divisions, Maurandy et Barry, — car le 16e corps était alors au grand complet, — n'eurent pas besoin d'être engagées. Ce combat de Villepion, comme un mois auparavant celui de Vallières, semblait de bon augure pour l'entreprise en cours. Aussi le général Chanzy décidait-il, le soir, à son quartier de Patay, de continuer l'offensive le 2 décembre contre Loigny, où l'on retrouverait une journée de Coulmiers et mieux encore peut-être. Après cela seulement il se rabattrait à droite pour suivre au grand changement de front de Pithiviers. Le général d'Aurelle, avisé dans la soirée du 1er décembre, approuva cette modification au plan primitif, tout en félicitant Chanzy de son succès. Il lui annonçait, en outre, qu'il le ferait appuyer par les 15e et 17e corps, et lui recommandait de pousser si possible jusqu'à Allaines, Janville et Toury.

C'était trop de confiance, hélas! trop de beaux rêves, nés non seulement du succès de Villepion, mais encore de brillantes et fausses nouvelles d'une victorieuse sortie des Parisiens vers Épinay-Lonjumeau. La bataille de Loigny, qui dura toute la journée du 2 décembre, fut plus sanglante et plus disputée encore que celle de Coulmiers ; l'issue en fut différente. Le 16e corps, seul à la tâche pendant toute la matinée et une partie de l'après-midi, y retrouve ses adversaires du Ier corps bavarois, d'abord la 4e brigade, puis la 3e, puis la 2e, avec la 4e division de cava-

lerie, puis finalement les réserves et les divisions prussiennes. En effet, depuis le combat de la veille, le prince Frédéric-Charles a renforcé sa droite, et le grand-duc de Mecklembourg a ordonné au général von der Tann de tenir à tout prix la position Beauvillers-château de Goury, tandis que les 17e et 22e divisions s'avanceraient de Lumeau et de Baigneaux à la gauche des Bavarois.

Dès huit heures, par une matinée claire et glaciale, de vifs engagements ont lieu autour de Loigny et de Beauvillers, brillamment enlevés et bravement maintenus par le 16e corps. De là, Chanzy concentre ses attaques contre le château de Goury, obstinément défendu par la 4e brigade bavaroise, secondée à sa droite par la 3e et par la cavalerie du prince Albert.

Cette forte position brave les efforts redoublés des assaillants. A midi déjà les dernières réserves du 16e corps sont engagées, et le 17e corps, qui doit le soutenir, ne montre encore que ses têtes de colonnes, conduites par le général de Sonis, tandis que le reste du 17e corps s'échelonne fort loin en arrière. Chanzy, tout en lançant au feu chaque bataillon nouveau qui lui survient, est obligé de se replier sur Beauvillers, puis sur Loigny. Il défend le terrain pied à pied, avec plusieurs retours offensifs qui rejettent l'ennemi en arrière. L'un d'entre eux inflige de rudes pertes à la 3e brigade refoulée sur Beauvillers.

« Ce déploiement, dit le récit bavarois le plus authentique, devient aussi le signal d'un nouvel et énergique assaut contre Beauvillers, qui est alors le point décisif du champ de bataille. C'est là que se tient von der Tann. Les tirailleurs français s'avancent jusqu'à 400 mètres de l'artillerie et couvrent la position de projectiles. Deux officiers prussiens de l'état-major sont blessés grièvement à côté du général en chef. Il est midi, et l'on n'entend encore rien de la 17e division. La situation à Beauvillers devient critique, bien que la 2e brigade, avancée de Tanon, réussisse à former un crochet défensif entre la Ferme-Morâle et Beauvillers, et que la 1re brigade s'avance sur ce dernier point.

« Du grand-duc arrive de nouveau la recommandation pressante de tenir ferme jusqu'à l'entrée prochaine de la 17e division,

et le général von der Tann, en voyant ses bataillons décimés, ne peut que prier que ce renfort ne tarde pas à le joindre.

« Vers une heure après midi, de nouvelles colonnes ennemies, précédées d'une nuée de tirailleurs, s'avancent pour la troisième fois contre le château de Goury. Elles sont, comme les précédentes, contenues par les feux qui sortent des fenêtres et des embrasures. En même temps, une brigade de la 17e division apparaissait enfin. Elle s'avance dans un parfait ordre contre la droite française, et sa vigoureuse attaque, si longtemps attendue, marque une offensive générale de tout le front du Ier corps bavarois. On refoule les Français sur Loigny (1). »

Ce n'était pas encore la fin. Pendant ce temps, Chanzy a reçu, lui aussi, des renforts. Le 17e corps, qui a dû combattre sur sa gauche tout en accourant sur le front, a mis quelques bataillons en ordre convenable sur la ligne Nonneville-Villepion-Terre-noire-Neuvillers, où Chanzy s'est replié de Loigny en disputant chaque pouce du champ de bataille.

Vers trois heures et demie, un nouvel assaut est donné par les deux corps français réunis, offrant au moins de braves têtes de colonnes conduites par d'intrépides officiers et soutenues par une artillerie infatigable. La ferme de Villours, en avant de Loigny, est brillamment enlevée. Loigny l'est aussi, avec plus de peine et en partie seulement, mais Goury brave derechef tous les efforts. L'action se concentre dans Loigny même, devenu le but d'une vigoureuse offensive allemande. Le 17e corps y voit tomber son chef et presque tout son état-major sous les coups du gros de la 17e division conduit par le général Treskow et de la brigade Manteuffel. La nuit ne fait pas même cesser le carnage. Quelques compagnies de zouaves et du 37e de marche soutiennent tout un siège, aux lueurs de l'incendie, dans la partie occidentale du village, tandis que leurs camarades sont, ou cernés dans d'autres maisons et dans l'église, ou rejetés sur Villepion.

Le général Chanzy, qui s'est multiplié pendant l'action, re-

(1) *Vie du général Von der Tann*, par le lieutenant-colonel Hugo von Helwig, ancien aide de camp du général et auteur d'un historique des opérations du Ier corps bavarois.

cueille ses troupes en retraite et les dirige sur les bivouacs quittés le matin, où la plupart d'entre elles passent encore la nuit, c'est-à-dire la 1re division à Terminiers avec avant-postes à Faverolles et Villepion, la 2e à Gommiers, la 3e, rejetée plus en arrière, à Huètre, le 17e corps à Terminiers, Rouvray et Patay, le quartier général de Chanzy, commandant les deux corps, à Terminiers, à portée de ses avant-postes.

A la droite du 16e corps, la division Peytavin, du 15e corps, en marche de Gidy et Creuzy sur Santilly, pour appuyer l'offensive de Chanzy, avait rencontré vers Dambron et Poupry la 22e division (Wittich) se dirigeant de Toury vers Baigneaux pour renforcer la gauche de la droite allemande. Une action très vive en résulte, autour de Poupry surtout, où Wittich est appuyé à droite par des batteries de la 17e division vers Milhouard, et à gauche par la 2e division de cavalerie. Après une lutte meurtrière, Peytavin a dû se replier sur Creuzy, recueilli par la division Martineau et par la réserve d'artillerie du colonel Chappe en avant d'Artenay.

Ce combat de Poupry, qui ne coûtait pas moins de 600 hommes à la division Peytavin, contre autant à ses adversaires, l'avait naturellement empêchée de porter secours au corps de Chanzy à Loigny. La division Martineau, quoique avancée de Ruan vers sa gauche au canon de Peytavin, n'avait presque pas été engagée, la 1re division du 15e corps pas du tout, non plus que les 18e et 20e corps, plus à droite. Ceux-ci manœuvraient encore, il est vrai, aux ordres directs de la délégation de Tours, et dans cette journée même le général Bourbaki, titulaire du 18e corps dont Billot avait l'intérim, prenait le commandement de son corps ainsi que du 20e.

La journée du 2 décembre creusait de larges vides dans les rangs des combattants. Les Français y perdaient environ 6,000 hommes, dont 2,400 prisonniers, 8 canons et quelques voitures. Pour plus de la moitié, ces chiffres tombaient sur le 16e corps; mais il les faisait payer cher à ses adversaires, toujours les Bavarois essentiellement. Bien que renforcé et relevé par les corps d'armée prussiens et par leurs états-majors, le corps von der Tann avait dû supporter seul les principaux efforts de

la matinée et portait encore la grosse part des sacrifices, soit 2,303 hommes, dont 15 officiers tués, 85 blessés (parmi eux le divisionnaire Stephan, grièvement), 340 prisonniers. La 17e division prussienne Treskow comptait 1,042 hommes hors de combat ; les trois autres divisions prussiennes près d'un millier d'hommes ; ce qui donnait plus de 4,000 Allemands tombés sur le champ de bataille. Dur mécompte, en regard du profit obtenu, pour des gens qui pensaient parcourir et réquisitionner le pays en maîtres !

Le général Chanzy passa la plus grande partie de la nuit du 2 au 3 décembre à faire réorganiser ses troupes et ses convois, à réapprovisionner ses corps en munitions et en vivres, afin d'être prêt à recevoir l'attaque qu'il redoutait et à continuer en même temps la retraite s'il le fallait. Par un aide de camp envoyé pendant la nuit au grand quartier général d'Artenay, il renseignait d'Aurelle sur les évènements de la journée et demandait d'être appuyé à droite par le 15e corps.

Le 3 au matin, Chanzy, prêt avec le gros de ses troupes à recommencer la lutte, était à cheval devant ses lignes de Terminiers, lorsqu'il reçut, à huit heures, l'ordre de replier les 16e et 17e corps sur leurs anciennes positions de Patay, Saint-Péravy, Coulmiers, couvrant Orléans à l'ouest. Le commandant en chef français avait résolu, en effet, sur les rapports de la journée du 2 décembre, de revenir à son plan primitif, la défensive dans les lignes d'Orléans, et des ordres en conséquence avaient été envoyés sur tout le front, le 3, de grand matin : le 15e corps restait au centre, à cheval sur la grande route et sur celle de Sougy, sa droite se reliant aux 18e et 20e corps qui devaient se replier sur Neuville et Ingranne.

Au même moment, et par des renseignements analogues, ainsi qu'en suite d'ordres de Versailles, le prince Frédéric-Charles, jusqu'alors en défensive et en concentration avec grandes reconnaissances, ordonnait l'attaque d'Orléans. Elle aurait lieu tout directement, sur le front pas trop étendu de Rouvray à Chilleurs par Artenay : au centre, le IXe corps avec la 2e division de cavalerie, de Toury sur Artenay et Chevilly ; à droite, le détachement d'armée du grand-duc de Mecklembourg

sur la ligne Rouvray-Sougy-Chevaux-Chameul ; à gauche, les III^e^ et X^e^ corps avec la 1^re^ division de cavalerie, de Chilleurs sur Loury et la forêt d'Orléans ; en réserve à Châtillon, entre Artenay et Pithiviers, la 6^e^ division de cavalerie.

En suite de ces dispositions émises de part et d'autre dans la nuit du 2 au 3 décembre, tout est en mouvement dans les deux camps le 3 au matin. Bien que les contretemps habituels se produisent çà et là dans les corps français, le feu s'ouvre vers neuf heures du matin au centre et sur la droite allemande. Il inaugure la série de combats qu'on a appelés la troisième bataille d'Orléans, qui fait fureur non seulement le 3 décembre, mais toute la journée du lendemain, pour se terminer, le 5 décembre à une heure du matin, par l'entrée solennelle des Allemands dans la ville, après conclusion d'un armistice.

Nous n'avons pas à raconter ici les nombreuses et vives péripéties de ces deux sombres journées, auxquelles les 16^e^ et 17^e^ corps ne prirent qu'une part indirecte. Le 3 décembre, Chanzy commença une retraite bien organisée, constamment bien conduite, sans se laisser entamer nulle part, tout en restant en contact avec l'ennemi avec lequel il échangea, au début, une première canonnade vers Terminiers, puis une autre plus vive vers l'Encorne et Huètre ; le soir, il établit le 17^e^ corps autour de Gemigny et le 16^e^ autour de Saint-Péravy, où il reprit son ancien quartier général de novembre et décembre, moins gaiement qu'alors peut-être, mais non moins ferme à la tâche qui s'imposait.

Le 4 décembre, la retraite fut continuée dans le même bon ordre d'abord, non plus sur Orléans, mais dans la direction de Beaugency, en vue de se poster ensuite derrière la forêt de Marchenoir, modification à l'ordre primitif dûment autorisée par le général d'Aurelle, qui, après l'action malheureuse de la veille, décidait de son côté de se replier au delà d'Orléans derrière la Loire. Cette seconde journée de retraite fut plus agitée que celle du 3 décembre. Traversée d'un contre-ordre rappelant Chanzy sur Orléans, en suite d'injonctions du gouvernement de Tours, elle fut marquée par de chauds engagements des 16^e^ et 17^e^ corps contre le détachement d'armée du grand-duc de Mecklembourg vers

Bricy, Janvry, Boulay, Coinces, puis aux Barres, où, sous le feu d'une puissante artillerie allemande, une partie des arrière-gardes se débanda sur Orléans le long de la grande route, tandis que d'autres combattants, notamment des 2e et 3e divisions du 16e corps, se repliaient par les bois et par la route de Bucy-Saint-Liphard sur ce village, puis sur le bois de Montpipeau et jusqu'à Mer. Les efforts redoublés de Chanzy et de son état-major réussirent à retenir quelques bataillons avec de l'artillerie sur la Mauve et autour de Huisseau, où il prit son quartier général le 4 au soir. Le 5 il le transféra à Josnes, en ralliant les troupes des 16e et 17e corps sur la ligne Beaugency-Josnes-Lorges, où elles formèrent un nouveau front respectable.

Le même soir, le général d'Aurelle se trouvait à Lamotte-Beuvron, avec son centre, le 15e corps (moins la division Peytavin repliée à Blois) en retraite sur le camp connu de Salbris; l'aile droite rentrait de nouveau à Gien. L'armée de la Loire était revenue à ses trois tronçons de fondation : celui de gauche allait former cette deuxième armée de la Loire, à la tête de laquelle nous retrouverons le général Chanzy avec la même énergie, les mêmes solides qualités, les mêmes talents qu'il venait de montrer comme commandant de corps d'armée, rehaussés encore par la plus grande responsabilité et par la libre initiative attachées au commandement en chef.

**Ferdinand LECOMTE,**
Colonel fédéral suisse.

(*A suivre.*)

# RUSSES, ALLEMANDS ET POLONAIS

On s'était naguère persuadé, en France et même au dehors, que les relations de l'Allemagne et de la Russie changeraient brusquement à la mort de l'empereur Alexandre II. Le tsar Alexandre III, salué d'avance par beaucoup de ses sujets comme une sorte d'incarnation de l'esprit slave, paraissait de loin destiné à rompre avec les traditions germanophiles de son père. A cet égard, comme à plusieurs autres, le fils du libérateur des serfs a donné un démenti aux crédules prédictions des nouvellistes d'Occident. Quelles qu'aient pu être ses vues passées, quels que puissent être ses secrets sentiments, Alexandre Alexandrovitch, une fois monté sur le trône, a cherché à faire oublier de ses voisins de Berlin les appréhensions qu'avait pu susciter chez eux son attitude comme tsarévitch. S'il a laissé ses généraux en vacances ou ses ministres en disponibilité, les Skobelef et les Ignatief, faire des visites aux bords suspects de la Seine, Alexandre III a eu soin d'avoir à Dantzig une entrevue avec son grand-oncle, l'empereur Guillaume ; et plus récemment le successeur du prince Gortchakof, M. de Giers, lui-même un Allemand russe, a découvert que le chemin de Saint-Pétersbourg en Italie passait par Varzin, montrant qu'un ministre du tsar ne pouvait mettre le pied en Allemagne sans aller rendre hommage au grand chancelier.

La presse russe, qui à différentes reprises avait déclaré à la presse allemande une bruyante guerre de plume, a, sur ce point, suivi avec un ensemble digne de remarque l'exemple ou les ordres du gouvernement du tsar. Les feuilles libérales de Péters-

bourg, ou ce que les rigueurs du comte Tolstoï en laissent encore subsister, les feuilles conservatrices de Moscou, qui plus que jamais donnent le ton à la politique russe, se sont presque également appliquées à effacer les souvenirs de leurs anciennes campagnes antigermaniques. L'infatigable publiciste qui, presque seul parmi les cent millions de sujets du tsar, peut sur toutes choses parler et écrire librement, le journaliste qui a tant de fois fait virer à son gré le cabinet impérial, M. Katkof lui-même, jaloux de dissiper les inquiétudes qu'avait, à d'autres époques, provoquées la *Gazette de Moscou,* a pris la peine d'exposer aux Russes et aux Allemands toutes les bonnes raisons qu'avaient les deux peuples et les deux gouvernements de demeurer alliés ou amis.

Le grand duel, tant de fois annoncé, entre la Russie et l'Allemagne, entre le Slave et le Teuton, est donc loin de sembler prochain. Pour le bien de l'Europe et de la paix générale, ce choc des deux empires, ou mieux des deux races, est même loin de paraître certain. La gravité de l'enjeu d'une telle lutte pour les deux parties en diminuerait seule singulièrement les chances. Ce n'est pas à dire que cet effroyable conflit, trop souvent escompté dans les naïfs calculs de politiques à courte vue, pourra toujours être évité. Ni l'intérêt bien entendu des peuples, ni la sagesse des gouvernements, ne suffisent toujours à les préserver des entraînements les plus manifestement périlleux. Les relations de l'Allemagne et de la Russie, l'antipathie réciproque et la rivalité naturelle des Germains et des Slaves, resteront, pour des générations, pour des siècles peut-être, une des préoccupations constantes de l'Europe, un des plus gros nuages de son horizon politique.

Les régions frontières de la Russie et de l'Allemagne, la large zone de populations bigarrées qui s'étend entre la Prusse et la vieille Moscovie, offrent sous ce rapport un intérêt particulier. Les contrées de la Vistule, du Niémen, de la Duna, où les nationalités se mêlent et s'enchevêtrent d'une manière presque inextricable, où la domination des tsars n'est guère assise que sur la force, restent, en dépit de leur longue sujétion à Moscou ou à Pétersbourg, un domaine indécis dont les destinées ne

semblent pas encore arrêtées, dont les deux puissants voisins peuvent un jour se disputer la possession.

Entre tous les peuples dont le sort dépend des relations de Berlin et de Pétersbourg, des conflits du germanisme et du slavisme, il en est un qui a plus d'une fois payé les frais de l'amitié de la Prusse et de la Russie, qui, après avoir été longtemps la victime de leur entente, pourrait être tenté de profiter à l'occasion de leur discorde. La Pologne a été détruite depuis bientôt un siècle. De la carte de l'Europe a été rayé tout État polonais; mais, à l'encontre de certains préjugés, les peuples ont la vie singulièrement dure. Les guerres et les conquêtes, les traités de paix et les congrès peuvent supprimer un État; ils ne sauraient supprimer une nation. La Pologne en est la preuve; la vieille nationalité lékite a survécu à tous les partages; elle est aussi vivace et compte en fait plus de membres, plus de représentants, à la fin du XIXe siècle qu'à la fin du XVIIIe. Dans le grand problème de l'organisation future de l'Europe, le facteur polonais reste un élément que les calculs politiques ne sauraient négliger. C'est, en grande partie, de la solution dernière de la question polonaise que dépendront l'équilibre des forces au centre de notre partie du monde et en même temps les destinées rivales du slavisme et du germanisme (1).

## I

La nation russe, même en y comprenant les Petits-Russiens et Blancs-Russiens, occupe l'intérieur de l'Empire sans en pouvoir remplir encore le cadre. Presque nulle part, si ce n'est sur la mer Blanche et la mer Noire, si ce n'est avec les Ukrainiens le long de la Galicie orientale, le peuple russe n'atteint les limites de la Russie. Sur presque toutes ses frontières, il est entouré de populations d'origine étrangère divisées en deux bandes principales : l'une à l'est, vers l'Asie, composée de Fin-

(1) Les pages qui suivent doivent former un nouveau chapitre d'une seconde édition du tome Ier de l'*Empire des tsars et les Russes*.

nois, de Bachkirs, de Tatars, de Khirghiz, de Kalmouks; — l'autre, plus considérable, mais non plus homogène, à l'ouest, vers l'Europe, sur le flanc le plus vulnérable de l'Empire, le seul où la Russie confine à de puissants voisins. A certaines heures, ce peut être là pour le gouvernement de Saint-Pétersbourg un sujet de graves préoccupations.

Il est à remarquer que le principal élément de la nation, celui qui en forme le noyau, le Grand-Russien, ne touche lui-même à ces populations occidentales de races différentes que sur un point, et cela au moins exposé, vers le golfe de Finlande, et par une région des plus pauvres et des moins peuplées. Au centre et au sud, entre l'ancienne Moscovie et les conquêtes de Pierre le Grand et de Catherine II, entre la Grande-Russie d'un côté et la Livonie, la Lithuanie, la Pologne d'un autre, il y a la Russie-Blanche et la Petite-Russie, lesquelles, n'étant pour ainsi dire Russes que de second degré, sont bien moins propres à russifier autrui. Cet inconvénient est aggravé par le peu de population de la Russie-Blanche et des Marais de Pinsk dans la partie voisine de la Petite-Russie. Ces deux contrées creusent, entre les régions les plus peuplées de la vieille Moscovie et ses conquêtes des deux derniers siècles, une sorte de golfe à demi désert qui, malgré les beaux travaux d'assèchement du Pripet (1), ne saurait rapidement se combler. Les Polonais, les Lithuaniens, les Lettons, les Allemands de l'ouest, se trouvent ainsi défendus contre la russification par une double barrière, ce qui en fait comprendre le peu de progrès. Une autre considération explique encore le même phénomène. La population, comme l'eau, tend naturellement à se porter du côté du vide et à reprendre son niveau; c'est vers l'est et l'Asie, non vers l'ouest et l'Europe, c'est vers les régions orientales encore mal peuplées, non vers des provinces à population souvent plus dense que l'intérieur de l'Empire, que s'écoule naturellement l'excédent de la population russe.

En face des 60 ou 65 millions de Russes, les populations non

(1) Les travaux effectués dans cette région constituent une des plus belles entreprises de ce genre en Europe. En 1882, on avait déjà assaini environ 150,000 hectares.

russifiées ne forment pas dans la Russie d'Europe, en dehors de la Finlande, du royaume de Pologne et du Caucase, plus de 10 à 12 millions d'âmes, divisés en plus de dix peuples et en presque autant de langues et de religions. En comprenant le royaume de Pologne et la Finlande, ce chiffre monte à 20 ou 22 millions, et à deux ou trois de plus avec la Babel du Caucase, qui devrait plutôt être regardée comme une colonie, et qui compte seule presque autant de peuples et de tribus que le reste de l'Empire (1). Toutes ces populations sont pour la plupart trop faibles, trop morcelées, pour avoir aucune prétention à l'indépendance; elles se laisseront assimiler par le seul fait du progrès de la civilisation, partout peu favorable aux petites tribus et aux langues fermées. Beaucoup de ces *allogènes,* comme les Finnois de l'intérieur ou les Géorgiens du Transcaucase, sont presque aussi dévoués au tsar que ses sujets russes proprement dits. D'autres, tels que les deux millions d'Esthes et de Lettons des provinces baltiques, trouvent dans le gouvernement russe un protecteur vis-à-vis d'une oligarchie aristocratique ou bourgeoise de 160,000 Allemands. Ces derniers mêmes et leurs congénères de l'intérieur sont, en dépit des séductions du dehors, intéressés à demeurer sujets d'un État où, malgré leur petit nombre, ils occupent une si large place; où, grâce à l'ancienneté de leur civilisation, grâce à certaines de leurs qualités germaniques, à leur goût du travail, à leur esprit d'ordre et d'exactitude, grâce aussi à la camaraderie, aux relations mondaines et aux influences de cour, ils remplissent les hauts postes de l'armée et des carrières civiles, si bien que dans le grand empire slave l'Allemand semble encore la race privilégiée (2).

(1) D'après M. Rittich, la population du Caucase, avant même les annexions sanctionnées par le traité de Berlin, était divisée en douze groupes principaux parlant soixante-huit dialectes différents.

(2) La proportion des Allemands va en augmentant progressivement des emplois inférieurs aux emplois supérieurs civils ou militaires. D'après une statistique récente, sur les 348 officiers de tout grade dont se composait, au 1er janvier 1883, la suite de l'empereur Alexandre, il y aurait 65 allemands. On connaît l'exclamation poussée par Alexandre III, alors prince héritier, lors d'une réception du haut état-major. Comme on venait de lui présenter plusieurs généraux de nom germanique: « Enfin! » s'écria le prince au premier nom russe qu'il entendit. Il a du reste couru, sur l'antipathie du futur Alexandre III et de sa femme pour l'Allemagne et

Cette espèce de suprématie de l'Allemand, tantôt dans la vie publique, tantôt dans la vie privée, n'est pas sans exciter chez les Russes des défiances et des jalousies qui, à certaines heures, aboutissent à de retentissantes protestations. On s'insurge contre la domination des Allemands accusés de former, dans l'administration comme dans les affaires, une sorte de corporation dont les membres se soutiennent aux dépens de l'État et des particuliers. A Pétersbourg, à Moscou surtout, la presse encourage périodiquement la Russie à s'émanciper du joug politique et économique du *niémets* (1), joug dont certains patriotes exagèrent démesurément le poids et qu'ils semblent aussi incapables de secouer entièrement que de supporter patiemment. Au double froissement de l'amour-propre individuel et de la fierté nationale s'ajoute, contre les Allemands, la vieille antipathie d'esprit et de caractère du Slave et du Teuton. A plusieurs reprises, notamment depuis le congrès de Berlin, cette antipathie séculaire s'est traduite dans la société russe de façon curieuse, par des railleries plus ou moins piquantes sur l'accent ou les manières tudesques, à l'aide de procédés quelquefois enfantins, en affichant un dédain plus ou moins sincère pour la littérature, les arts, les produits de l'Allemagne, en affectant d'en ignorer ou d'en estropier la langue, si bien qu'à moi, Français, il m'est arrivé plus d'une fois de défendre les conquérants de l'Alsace-Lorraine contre leurs alliés de Russie.

Cette répulsion pour les Allemands, qui sévit par accès périodiques, pourrait sembler excessive et ridicule si elle n'avait pour la justifier les appréhensions politiques, suscitées par la résurrection de l'empire d'Allemagne et les instincts envahisseurs de la race germanique. Il aurait obéi à l'instinct national et partagé les préférences de ses sujets, qu'Alexandre II n'eût pas félicité son oncle Guillaume de la journée de Sedan, ni faci-

les Allemands, plusieurs légendes qui ont exposé à de fâcheuses mésaventures les Français qui les ont prises au sérieux. Une fois, par exemple, l'un de nos ambassadeurs ayant, à la suite d'un dîner officiel, remercié le césarevitch des sympathies qu'il nous avait témoignées durant la guerre de 1870-71, le prince héritier tourna le dos sans rien répondre.

(1) *Niémets,* originairement muet, qui ne parle pas, par suite étranger, allemand.

lité le démembrement de la France. A des yeux non prévenus, l'Allemagne est assurément plus redoutable pour la Russie que pour la France. De notre côté, en effet, l'empire des Hohenzollern rencontre une nationalité compacte, difficile à entamer, n'offrant aucune prise à l'assimilation germanique. L'exemple même d'une vieille province du Saint-Empire, l'exemple de l'Alsace-Lorraine, où les Allemands se piquaient d'être accueillis en frères, est peu encourageant pour toute revendication sur les pays velches. Il n'en est pas de même vers l'est, où l'Allemagne, avec la Prusse, s'est agrandie de siècle en siècle. Or les Russes n'ont pas envie de voir leur voisin d'Occident continuer à leurs dépens sur la Vistule, sur le Niémen ou la Duna, ses empiétements séculaires sur le territoire des Slaves ou des Letto-Lithuaniens.

Il n'y a pas, dans l'empire russe, de provinces allemandes. Cette expression, souvent employée chez les Allemands et même chez nous pour désigner les trois provinces baltiques, est absolument inexacte, et l'on comprend que les Russes ne veuillent pas, à cet égard, laisser subsister d'équivoques. Les statistiques ont depuis longtemps prouvé que, dans ces provinces prétendues germaniques de Livonie, Esthonie, Courlande, les Allemands ne forment pas, en réalité, le dixième de la population composée, pour l'immense majorité, de Lettes au sud et de Finnois au nord (1). Le moderne principe de nationalité, lequel, en dehors de la conscience nationale, ne fournit du reste qu'un nouvel instrument d'oppression, ne saurait, de ce côté, offrir aucun prétexte aux revendications des Allemands. Mais dans un pays, ni le nombre, ni la race, ni la langue, ne sont tout. Les Allemands ont beau être en infime minorité sur la basse Duna, ils y ont trop longtemps régné par les armes, par le commerce, par la religion, par tout ce qui constitue la civilisation, pour n'y avoir pas mis leur empreinte.

La marque de la Hanse reste partout visible dans les villes,

(1) D'après les tableaux publiés par M. Rittich, les Allemands compteraient même dans la population des trois provinces pour moins de 7 p. 100, les Finnois Esthoniens pour 39 p. 100, les Letto-Lithuaniens pour 47 p. 100, le reste étant formé de Russes, de Polonais, de Suédois, de Juifs.

et la trace de l'Allemagne féodale dans les campagnes possédées par les héritiers des Porte-Glaives. A prendre les mœurs, l'histoire, les traditions, le pays baltique est bien plus allemand que ne l'était l'Alsace-Lorraine en 1870. On a même pu dire sans paradoxe que ces provinces russes, peuplées de Lettes et de Finnois, étaient restées le pays le plus germanique du continent, tant l'Allemagne du moyen âge y a survécu.

Il est naturel que le gouvernement russe, qui les possède depuis deux siècles, cherche à dégermaniser et à moderniser ses provinces baltiques, en dépit des chartes ou privilèges accordés aux Livoniens par Pierre le Grand, lors de leur annexion à l'Empire. Il est naturel que, pour diminuer la prépondérance allemande, Pétersbourg et Moscou appellent à leur aide l'ancien serf finnois ou letton ; mais partout une pareille entreprise exige singulièrement de prudence, de patience, de modération.

L'esprit et l'ascendant allemands sont trop profondément enracinés dans le sol pour s'en laisser aisément extirper, et l'on ne saurait s'attacher un pays sans tenir compte de ses coutumes et traditions. En suivant toutes les inspirations des russificateurs à outrance, le gouvernement de Pétersbourg, sous prétexte d'assimiler le pays baltique, courrait le risque de se l'aliéner, le risque d'y créer un parti séparatiste, en irritant les classes dominantes avec ces Allemands-Russes qui ont toujours été fidèles aux tsars et qui, de Barclay de Tolly à Totleben, et d'Ostermann à Nesselrode, leur ont fourni plus d'un illustre général ou d'un ministre distingué. Sur la Duna, de même que sur la Vistule et le Dniéper, le meilleur moyen d'assurer la domination russe est encore de la rendre douce, de ne point violenter les traditions et les mœurs locales, autant du moins qu'elles sont compatibles avec l'esprit du siècle et le maintien de l'intégrité de l'Empire (1).

(1) Aucune question peut-être en Europe n'a donné lieu à une aussi grande multitude d'écrits de toute sorte que cette question des provinces baltiques, qu'il nous est impossible d'examiner ici en détail. Il y aurait par exemple de quoi composer toute une bibliothèque avec les livres et brochures en russe, et surtout en allemand, suscités par l'apparition des *Okraïni Rossii* (*Frontières de la Russie*), de George Samarine.

## II

Les provinces baltiques ne sont pas les seules où les Russes aient à surveiller le germanisme; en réalité, ce ne sont même peut-être pas celles où le *niémets* est pour eux le plus à redouter. Courlande, Livonie, Esthonie, sont, de par la géographie, enchaînées au grand empire dont elles occupent le littoral et auquel leurs ports servent de débouchés. Séparées de la Russie, les trois provinces seraient pour ainsi dire coupées du continent, elles tomberaient dans une situation analogue à celle de la Dalmatie autrichienne avant que l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine ne lui ait assuré un *Hintergrund*. Les provinces baltiques ne sont même pas celles où l'on compte le plus d'Allemands.

Indépendamment de leurs colonies marchandes des villes et de leurs colonies agricoles des campagnes, également dispersées d'un bout de l'empire à l'autre, les Allemands se sont infiltrés peu à peu dans les provinces limitrophes de la Prusse et de l'Autriche, en Pologne, en Lithuanie, en Petite-Russie (1). Sur beaucoup de points ils s'y emparent lentement du sol et des capitaux, malgré la concurrence des juifs indigènes qui, en certaine occurrence, pourraient du reste, comme dans la Posnanie, leur servir d'auxiliaires et faciliter la germanisation. Dans le royaume de Pologne en particulier, les Allemands sont déjà proportionnellement plus nombreux que dans les provinces baltiques regardées comme leur principal centre (2).

La question polonaise, tant de fois tranchée en sens divers

(1) Les statistiques sur le mouvement des voyageurs aux frontières européennes de l'empire fournissent à cet égard de curieuses indications. Durant la dernière période décennale (1871 à 1881), il est entré dans l'empire russe 3,758,229 Allemands; il en est sorti 3,436,992, soit une différence de 321,237, ou une moyenne annuelle de plus de 32,000 en faveur des entrées. Si l'on place les Autrichiens à côté des Allemands, on trouve que durant la même période l'excédent des entrées sur les sorties a été pour les Autrichiens de 267,621.

(2) Depuis que ces pages ont été écrites, un de nos compatriotes nous a, dans un récent volume, donné à cet égard des renseignements détaillés d'un haut intérêt. Édouard Marbeau, *Slaves et Teutons*, chap. XXIV, XXV.

depuis un siècle, se complique en réalité d'une question allemande. Cela est en partie la faute de la politique russe qui, dans sa peur du polonisme, a favorisé le germanisme, permettant, par exemple, l'acquisition du sol à l'Allemand, là où elle l'interdisait au Polonais et au juif. « Je crains moins les Allemands que les Polonais », écrivait N. Milutine au lendemain de l'insurrection de 1863 (1). Milutine ne parlerait sans doute plus ainsi aujourd'hui. Les patriotes les plus clairvoyants reconnaissent que la Russie ne saurait résoudre cette vivace question polonaise à la fois contre les Polonais et contre les Allemands, pas plus que les Polonais ne sauraient se flatter de la voir trancher en même temps contre les Allemands et contre les Russes. Le Russe qui prétend poursuivre la dénationalisation des provinces de la Vistule, de même que le Polonais qui se refuse à tout accord avec la Russie, s'expose à travailler pour les Prussiens qui n'ont pas oublié que la Prusse, avant la Russie, a régné à Varsovie.

Il y a bien des Russes qui, pour mettre fin à cette éternelle question polonaise, abandonneraient volontiers à l'Allemagne toute la Pologne proprement dite (2), ou au moins la moitié du royaume à l'ouest de la Vistule, sauf à chercher une compensation du côté de l'Autriche ou de la Turquie. Une telle combinaison serait sans doute le *Finis Poloniæ;* mais, si naguère encore elle était souvent préconisée, elle compterait aujourd'hui peu de partisans.

Outre une naturelle répugnance à sacrifier au germanisme une vieille terre slave, outre la difficulté de tracer une frontière aux portes de Varsovie ou d'abandonner cette capitale à la Prusse, les Russes comprennent qu'en laissant les Allemands s'établir au cœur de la Pologne, ils leur donneraient fatalement la tentation de l'absorber peu à peu tout entière. Varsovie ne serait pour les

(1) Lettre inédite de N. Milutine au prince Vladimir Tcherkasski, 8 (20) février 1865.

(2) Le royaume de Pologne ou Pologne du congrès a, on le sait, été formé des parties de l'ancien grand duché de Varsovie, attribuées au tsar Alexandre Ier, en 1815, et dotées par ce prince d'une constitution. Aux yeux des Russes, ce royaume du congrès constitue seul toute la Pologne russe; ils s'appuient sur l'histoire et sur l'ethnographie pour refuser le nom de Polonaises aux provinces annexées par Catherine II, lors des trois partages du XVIIIe siècle.

Prussiens qu'une étape ; une fois installés sur la Vistule, ils pourraient étendre leurs convoitises au reste du royaume et jusqu'à la Lithuanie, à la Courlande, à la Livonie; ils pourraient, seuls ou de concert avec l'Autriche, dévorer toute l'ancienne Pologne, province à province et pour ainsi dire feuille à feuille.

Les Polonais ne doivent pas moins que les Russes redouter toute cession aux héritiers de Frédéric II. Le malheur de la Pologne est qu'avec toutes leurs brillantes qualités, avec leur noble esprit chevaleresque et leur généreux patriotisme, les Polonais ont, après comme avant les partages du XVIII^e siècle, montré peu d'esprit politique. A cet égard cependant leurs longues infortunes ne paraissent pas avoir été entièrement perdues pour eux. Ils sont devenus plus pratiques, plus positifs; ils sont moins enclins aux grands rêves et aux chimères d'autrefois. Beaucoup comprennent que, pour leur nationalité, la domination russe est infiniment moins à craindre que la domination allemande, et que Varsovie ne saurait se leurrer d'échapper entièrement à l'une ou à l'autre. La réunion de la Pologne russe à la Galicie autrichienne, suivant le songe de certains patriotes, n'est qu'une utopie dont la géographie suffirait à empêcher la réalisation. L'érection du « royaume du congrès » en état vassal ou confédéré de l'Allemagne, selon un projet parfois mis en avant chez nos voisins, n'est qu'un décevant mirage derrière lequel se dissimule l'absorption germanique. Un cinquième ou sixième partage serait ce qui pourrait arriver de plus triste à la Pologne; les patriotes doivent déjà regretter qu'en 1815 la France ait fait repousser les propositions d'Alexandre I^er et livré la Posnanie à la Prusse et à la germanisation.

Quand on regarde ce que l'histoire a fait de la Silésie, de la Posnanie, de la vieille Prusse, on peut dire que la domination russe est, pour la Pologne de la Vistule, pour Varsovie et la Mazovie, la meilleure et peut-être la seule garantie contre la germanisation. Les Polonais qui se déclarent irréconciliables avec la Russie me semblent commettre une sorte de suicide national.

On le sent de plus en plus aux bords de la Vistule, et l'intérêt de l'avenir fait passer par-dessus les rancunes du passé. La

crainte de l'Allemagne compense la haine de la Russie. Les considérations économiques agissent dans le même sens que les considérations politiques. Au point de vue matériel, la Pologne a tout à gagner à rester unie au grand empire slave, qui ouvre à son industrie d'immenses débouchés. La Pologne russe a bien changé depuis l'insurrection de 1863. Elle est incomparablement plus riche que la Galicie ou la Posnanie (1). L'agriculture y a prospéré ; le paysan, devenu propriétaire, y a joui d'un bien-être inconnu jusque-là. Les villes se sont couvertes de manufactures, Varsovie a doublé de population ; d'autres, comme Lodzi, ont quadruplé ou quintuplé en quinze ans. L'élévation des tarifs, dont l'exagération est, croyons-nous, un des obstacles au développement de la Russie, a été un avantage considérable pour la Pologne, placée par la nature et par l'histoire dans de meilleures conditions de production. Une grande partie de l'Empire est tributaire de l'industrie polonaise, elle-même, il est vrai, souvent en des mains allemandes. Toute barrière de douanes entre la Pologne et la Russie tuerait l'industrie du royaume, qui supporterait difficilement la concurrence de la Silésie et de la Westphalie. Les intérêts matériels sont, de nos jours, une forte chaîne ; en supprimant les douanes entre le royaume et l'empire, la Russie les a, sans le prévoir peut-être, liés par le seul lien que des mains polonaises ne voudraient point couper.

Les deux mobiles souvent opposés qui se disputent la direction des hommes et des peuples, les intérêts matériels, positifs, et les considérations abstraites, sont ainsi d'accord pour rapprocher de la Russie le plus réfractaire des peuples assujettis au sceptre du tsar. En dépit des irritants souvenirs du passé, malgré les maladroites tentatives de russification poursuivies depuis 1864, l'intransigeance trouve moins d'écho dans les cœurs polonais. La politique de conciliation de Wiélopolski, politique qui, pour le malheur des deux peuples, comptait si peu de partisans vers 1860, rallierait aujourd'hui une immense majorité (2).

(1) Voy. entre autres les statistiques de MM. Simonenko et Anoutchine.

(2) D'après les statistiques russes, le nombre des Polonais de l'empire atteint à peine 6 millions d'âmes. En grande majorité dans le « royaume du congrès de

Le mal est que, dans les *oukraines* russes, comme en Autriche, comme en Turquie, ces questions de nationalité sont loin d'être aussi simples qu'elles le paraissent en théorie. Avec la meilleure volonté du monde, il est souvent impossible de les résoudre au gré de tous les intéressés. En dehors des régions à nationalité tranchée, à traditions historiques constantes, il y a, en effet, des contrées mixtes, habitées par des populations différentes, souvent en hostilité entre elles. Les provinces baltiques en sont un exemple ; mais ce n'est pas le seul dans l'Empire. La plus grande partie de l'ancienne Pologne, les provinces annexées à la Russie lors des trois premiers partages, sont plus ou moins dans le même cas. C'est une des choses qui ont facilité le démembrement de la république et rendu malaisée toute réconciliation entre les anciens et les nouveaux maîtres du pays.

Le grand obstacle à l'accord des Russes et des Polonais a été l'Ukraine de la rive gauche du Dniéper et surtout la Lithuanie, regardées par les premiers comme russes, par les derniers comme polonaises ; les uns envisageant de préférence les classes riches et cultivées, les propriétaires ou la bourgeoisie ; les autres, les classes rurales, le paysan, le serf émancipé par Alexandre II (1).

Dans la majeure partie de l'ancienne Pologne, en dehors du royaume du congrès, de même que dans les trois provinces baltiques, les rivalités nationales se compliquent, en effet, de luttes de classes. Les nationalités et parfois les religions y sont en

Vienne », où ils forment environ 70 pour 100 de la population totale, ils sont en infime minorité dans les autres parties de l'ancienne Pologne. A ces Polonais d'origine, il faut, pour calculer la force effective du « Polonisme », ajouter un certain nombre de Lithuaniens, de Petits-Russes ou de Blancs-Russes et même d'Allemands et de Juifs plus ou moins polonisés.

(1) Les statisticiens russes ont depuis longtemps fait remarquer que, dans les provinces du sud-ouest, Podolie, Volhynie, Kief, les Polonais sont en fait numériquement inférieurs aux juifs. La même observation peut s'appliquer à la Lithuanie et à la Russie-Blanche, c'est-à-dire à toutes les provinces annexées lors des trois partages. En faisant la part de l'exagération des documents russes, le chiffre de la population réellement polonaise reste faible, notamment dans les provinces du sud-ouest, où le nombre des catholiques, parmi lesquels il y a des Malo-Russes non polonisés, monterait à peine à 400,000 âmes, soit à moins d'un septième de la population totale. Voyez Tchoubinski, *Travaux de l'expédition ethnographique et statistique dans la Russie occidentale* (sect. du sud-ouest).

quelque sorte superposées. Tandis que les classes supérieures, la noblesse et les propriétaires, sont allemands ou polonais de race ou de tradition, la masse du peuple est lithuanienne, bêlo-russe, malo-russe, sans compter que les juifs, généralement adonnés au trafic, forment à la fois une classe et une nationalité de plus. On devine les difficultés d'une pareille situation et les tentations qu'elle peut suggérer au pouvoir.

Pour faire échec aux nationalités historiques, patriciennes ou bourgeoises, encore dominantes par la fortune et l'éducation, le gouvernement russe a été conduit à chercher un appui au fond des petites nationalités rurales et pour ainsi dire plébéiennes (1), naguère encore inconnues de l'étranger et presque inconscientes d'elles-mêmes. Au Suédois de Finlande, à l'Allemand de Livonie ou de Courlande, au Polonais de Lithuanie ou de l'Ukraine, il a opposé le Finnois, l'Esthe, le Lette, le Samogitien, le Blanc-Russien, le Malo-Russe, se servant ainsi à sa manière de l'ethnologie et du principe de nationalité, les retournant contre ses adversaires, rallumant le sentiment national chez des populations où il était parfois éteint depuis des siècles, sauf à l'étouffer un jour s'il devenait trop exigeant. C'est là une des raisons de la politique « paysanne », de la politique démocratique, d'autres ont dit socialiste, adoptée plus d'une fois par les tsars dans les provinces sujettes, spécialement dans l'ancienne Pologne. La Russie avait, sur ses frontières de l'ouest, deux ou trois Irlande qu'elle était d'autant plus tentée de mettre au régime des lois agraires que, par leurs traditions ou leur origine, les propriétaires fonciers lui étaient plus suspects. Ce qu'elle a fait sous Alexandre II en Lithuanie, en Podolie, en Pologne même, certains patriotes voudraient le lui voir renouveler dans les provinces baltiques, aux dépens des barons allemands, au profit des paysans lettes et esthoniens (2).

(1) L'expression est, si je ne me trompe, de M. Dragomanof : *Istoritcheskaïa Polcha i velikorousskaïa démokatsia*. Genève, 1882.

(2) Pour apprécier la conduite du gouvernement russe, il ne faut pas perdre de vue que tout l'empire a, lors de l'émancipation, été soumis à des lois agraires plus ou moins favorables aux anciens serfs ; les provinces baltiques seules y ont échappé, parce que l'émancipation y avait été effectuée sous Alexandre Ier, d'après d'autres principes. Voy. l'*Empire des Tsars et les Russes*, tome Ier, livre VI, ch. II.

A une époque où les conflits de nationalités et les jalousies de classes engendrent tant d'animosités, on comprend que de périls pour l'état social recélerait une politique qui se plairait à envenimer, et à doubler l'une par l'autre, deux des plus graves causes d'antagonisme qui puissent séparer les habitants d'un même sol. Les difficultés intérieures de la Russie, la situation géographique des provinces exposées à de telles divisions, rendraient un pareil jeu plus dangereux pour l'Empire. Loin d'avoir tout intérêt à fomenter les passions des différentes races soumises à sa domination, le gouvernement russe aurait avantage à les faire vivre en paix entre elles. Après s'être érigé en protecteur des petits et des humbles, en patron des majorités longtemps asservies, le tsar pourrait être obligé de défendre à leur tour contre elles les minorités dominantes. Rien ne serait moins profitable pour la Russie que de voir renouveler, aux dépens des Allemands, les émeutes populaires contre les juifs, ou d'assister à des jacqueries rurales contre les barons baltiques de Livonie ou les « pans » polonais de Lithuanie et de Podolie (1). Il importe à l'Empire de ne pas laisser les rivalités de race, dégénérant en luttes de classes, fournir une prise à l'agitation révolutionnaire ou à l'ingérence de l'étranger. Le plus sûr pour un gouvernement, comme pour une dynastie, est de servir d'arbitre entre les diverses nationalités et les diverses classes sans les sacrifier les unes aux autres. Si, pour la Russie, dans ses provinces frontières d'Europe de même que sur les confins de l'Asie, la tâche est souvent difficile, cette difficulté n'est que l'inévitable conséquence de sa grandeur.

Pour y échapper il faudrait renoncer aux annexions des deux derniers siècles, aux conquêtes d'Alexandre Ier, de Catherine II, de Pierre le Grand même. Veut-elle maintenir l'intégrité de son territoire, la Russie doit assurer la sécurité à toutes les populations qui l'habitent. Pour affermir son autorité sur les divers

(1) Dans les provinces baltiques, on a, depuis un an ou dix-huit mois, signalé des symptômes d'un mouvement agraire non sans lointaine analogie avec l'agitation irlandaise et les sauvages procédés des adhérents de la Land league. Le gouvernement russe, malgré son penchant pour la politique « paysanne », a trop d'intérêt à ne pas laisser un pareil mouvement s'étendre, pour ne pas en réprimer les premières manifestations.

peuples de ses immenses domaines, le meilleur moyen est encore de se montrer respectueuse de leur nationalité, de leur langue, de leur religion, de leur enlever tout motif de désaffection en laissant le temps, la raison, les intérêts, l'attraction naturelle d'un grand pays, les rattacher de plus en plus à l'Empire. Par malheur pour elle, la Russie est privée du charme le plus puissant sur les peuples modernes, privée de l'aimant le plus capable de les lui attirer, la liberté. Or l'on peut, je crois, lui prédire, sans prétention au rôle de prophète, qu'elle ne sera certaine de conserver toutes ses Oukraines ou Marches européennes que le jour où elle aura eu l'art de les mettre politiquement au niveau du reste de l'Europe.

Anatole LEROY-BEAULIEU.

# LA

# PÉRIODE QUATERNAIRE

ET

# LES CAUSES ACTUELLES

---

## I

Nulle science n'est, au même titre que la géologie, favorable à l'éclosion des hypothèses.

Il semble tout d'abord que l'histoire du passé terrestre, échappant à tout contrôle, peut être interprétée de la manière la plus arbitraire. Aussi s'en est-on donné à cœur-joie et ne s'est-on nullement gêné pour invoquer, comme explication de faits souvent mal observés, les notions les plus extraordinaires.

Qui ne connaît cette tendance constante de l'ignorant, en quelque genre que ce soit, à faire de l'univers deux parts dont l'une, la plus importante à ses yeux, le renferme tout seul, tandis que l'autre est composée de tout le reste? Une pareille disposition, providentielle sans doute en ce qu'elle justifie dans sa source même l'instinct de conservation, a fait commettre dans le domaine scientifique les erreurs les plus lourdes contre lesquelles la vérité ait eu à lutter. Étendue à *notre* terre comparée au monde tout entier, elle a en effet inspiré la cosmogonie biblique que les découvertes de Galilée ont rencontrée comme une objection péremptoire. Appliquée à *notre* époque

comparée au passé, elle a engendré la doctrine des révolutions du globe.

L'idée que nous vivons à une époque quelconque de la vie de notre planète est aussi inacceptable, à première vue, que l'idée que la terre occupe une situation quelconque dans l'espace : notre satisfaction intime de nous-même n'y trouve pas son compte, et comme il y avait astronomiquement le ciel... et la terre, il faut qu'il y ait géologiquement le passé... et le présent. La proportion est la même dans les deux cas et le contraste est égal : le ciel est en haut et la terre est en bas, comme le passé est une époque de troubles, de révolutions, de cataclysmes, tandis que le présent, état définitif, est le régime de la stabilité.

Or la méthode scientifique qui, par la lunette de Galilée, a ruiné l'idée ancienne sur la constitution des cieux, est en voie de réduire à leur juste valeur, c'est-à-dire à rien, les romans gratuitement imaginés sur l'histoire géologique du globe. Elle montre, — où l'on se plaisait à voir des coups de théâtre successifs, des changements à vue à chaque instant répétés, — une lente transformation, un développement continu et l'exercice dans le passé des actions mêmes que nous avons encore en fonctions sous les yeux.

Les prétendues limites des époques géologiques s'effacent devant une étude plus précise, et la conclusion générale des efforts des chercheurs est qu'à l'heure présente nous vivons en pleine géologie.

Parmi les théories dont fourmille la géologie, il en est qui, par suite de circonstances spéciales, ont revêtu un caractère sacré. La cosmogonie mosaïque, citée tout à l'heure, est dans ce cas; mais beaucoup d'autres pourraient à cet égard marcher de pair avec elle. Il en est résulté comme des espèces d'articles de foi auxquels les savants ont, pendant bien longtemps, cru de leur devoir de satisfaire.

Le 15 janvier 1751, Buffon ayant été officiellement blâmé par les députés et syndics de la Faculté de théologie de Paris pour avoir écrit que les planètes auraient autrefois appartenu au corps du soleil et qu'elles en auraient été détachées ; — que le soleil s'éteindra probablement ; — que la terre, au sortir du

soleil était brûlante et dans un état de liquéfaction, etc. ; — Buffon s'empresse de déclarer « qu'il n'a eu aucune intention de contredire le texte de l'Écriture, qu'il croit très fermement tout ce qui y est rapporté sur la création, soit pour l'ordre des temps, soit pour les circonstances des faits ; et *qu'il abandonne ce qui dans son livre regarde la formation de la terre et en général tout ce qui pourrait être contraire à la narration de Moïse.* »

C'est de la sorte que la chronologie biblique, interprétée par les autorités les plus généralement respectées, ayant conduit à faire remonter l'époque de la création de la terre à 6,000 ans dans le passé, il fallut à tout prix faire tenir dans ce laps de temps toute théorie relative à l'histoire de notre planète.

Cependant on ne tarda pas à s'apercevoir que les phénomènes compris dans cette histoire sont fort nombreux ; il a donc été nécessaire de leur attribuer une activité considérable.

Et la conséquence la plus immédiate fut de faire accepter par tout le monde cette distinction primordiale, dont nous parlions il n'y a qu'un instant, entre le présent et le passé.

De plus, le point singulier où le passé vient se réunir au présent se synchronisa comme de lui-même avec l'époque du déluge de Noé.

Pendant ce temps, l'observation géologique, tout doucement continuée et comme involontairement, procurait cette notion que la création est bien autrement compliquée que Moïse ne s'en est douté. En scrutant les assises du globe, en dressant la liste des fossiles qui y sont enfouis, on reconnut que les êtres aujourd'hui vivants ne sont pas semblables à ceux dont la terre était peuplée aux anciennes périodes. La cosmogonie chaldéenne faisait déjà allusion à l'existence sur la terre, antérieurement à celle de l'homme, d'animaux monstrueux qui auraient été engloutis dans l'abîme au moment du déluge. Bernard Palissy déclare qu'il a trouvé dans les roches « plus d'espèces de poissons ou coquilles d'iceux, pétrifiés en terre, que non pas des genres modernes qui habitent dans la mer Océane ».

Bien entendu, les théologiens arrangèrent ou crurent arranger la découverte à leur point de vue, et Scheuchzer vit dans la salamandre tertiaire d'Œninghen les restes d'un « vieux

damné », le squelette de l'*homo diluvii testis et theoscopos*. Bienheureux effet de la foi ! Les gens comme nous se disent que Noé a dû mettre dans son arche les animaux d'avant le déluge : le mammouth, le chat des cavernes, le grand ours, pour en retirer les animaux modernes : l'éléphant, le tigre, l'ours brun, etc...

Quoi qu'il en soit, la découverte définitive de la nature particulière des fossiles, un des grands titres de gloire de notre glorieux Cuvier, conduisait à cette notion imprévue de deux créations successives : une *antédiluvienne* et une *moderne*.

Mais, peu à peu, on alla beaucoup plus loin. Une découverte capitale, dont l'honneur paraît devoir être partagé entre notre compatriote Alexandre Brongniart et l'Anglais Smith, consiste en ce que, dans le cours des temps géologiques, les formes animales et végétales n'ont pas constamment été les mêmes. De façon que la détermination d'un fossile indique l'âge relatif de la couche d'où il provient. Les animaux du gypse parisien, si fructueusement étudiés par Cuvier, non seulement sont absents de la faune actuelle, mais n'existent ni dans la craie ni dans aucune formation antérieure. Les grands reptiles, si abondants au sein de plusieurs des dépôts dits jurassiques, leur sont exclusivement spéciaux ; les trilobites sont strictement cantonnés dans les assises stratifiées les plus anciennes, etc.

Il ne s'agit donc plus de deux créations, mais d'une foule de créations successives. Alcide d'Orbigny, qui a fait un ouvrage justement estimé encore et qui fut classique en son temps, admet vingt-sept de ces faunes, précédées chacune, bien entendu, d'un cataclysme auquel avait succombé tout l'ensemble des êtres vivants alors existant.

Sans qu'on ait l'air de s'en apercevoir, ces résultats avaient au premier chef le caractère hérétique : on les dirait calqués sur les traditions sacrées des Hindous. Suivant eux aussi, le monde est le théâtre de créations successives, ou *Kalpa*, qui succèdent chacune à une destruction générale. De plus, chaque Kalpa se divise en quatorze *Manwataras* ou périodes de repos, à chacune desquelles préside un Manou.

En tous cas, on ne contestera pas que nous ne soyons bien

loin de Moïse. Il est vrai que, avec de la complaisance, en admettant que des choses aussi capitales ont pu être considérées comme des détails, et, dès lors, omises par l'écrivain sacré, on continua à faire de la géologie biblique. Seulement, les 6,000 ans où l'on avait cru devoir se claquemurer jusque-là se montrant de plus en plus exigus pour comprendre tous les phénomènes dont la terre a conservé les traces, on se vit forcé de doter les *anciennes causes* d'une énergie de plus en plus violente; et, cela ne suffisant évidemment pas, on imagina de donner aux 6,000 ans une durée plus longue, indéfiniment longue, chacun des jours de la Genèse devant être accepté comme représentant une époque d'une durée quelconque.

Certes, nous ne ferons aucune objection à cette habile interprétation; mais on conviendra avec nous que ce spectacle, si souvent renouvelé, est bien étrange : la saine interprétation des textes sacrés fournie seulement par l'étude scientifique de la nature. Il en résulte, au point de vue pratique, l'inutilité absolue de la soi-disant révélation qui non seulement ne nous dispense pas de nous mettre à l'école des faits, mais qui encore, invariablement, commence par nous imposer des notions fausses, dont l'élimination exige de pénibles travaux.

Cependant, les découvertes s'ajoutaient aux découvertes, avec cette allure uniformément accélérée qui est le propre de la science; et voilà que, par une espèce de réaction, on était conduit, à cause même de la multiplicité des faits, à expliquer, à considérer les destructions de faunes et de flores et les créations successives comme de moins en moins probables.

Le rapprochement des résultats obtenus par l'étude des plantes, de ceux que donnent les animaux disparus, fit voir que les époques des prétendues destructions ne coïncidaient pas pour les deux règnes organiques. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, tandis que les paléozoologistes font une coupure dans la série stratigraphique, à la base du terrain nummulitique, où commence, pour eux, la période tertiaire, c'est au cénomanien, c'est-à-dire en plein crétacé, que les paléobotanistes mettraient la limite correspondante.

Or comment comprendre que des cataclysmes, ayant dé-

truit tous les animaux, aient respecté les plantes et *vice versâ?*

Mais ce n'est pas tout. En étudiant minutieusement les choses, on voit que non seulement les grandes époques sont caractérisées par leurs fossiles, mais qu'il en est véritablement de même, à des degrés divers, pour chaque couche. Dans la première carrière venue, il est manifeste qu'à chaque niveau commencent ou cessent des espèces de mollusques, de bryozoaires, de foraminifères ou autres; et l'on en conclut que l'histoire des espèces ressemble fort, avec des durées plus longues, à celle des individus : comme eux, elles naissent, se développent, arrivent à un maximum, puis décroissent et finissent par disparaître. Et, chose bien faite pour surprendre, la disparition des espèces, au lieu de coïncider avec des époques cataclysmiennes, où les conditions propres à la vie auraient manqué, bien souvent a lieu juste au moment du maximum d'autres espèces plus ou moins voisines : bien plus, il arrive que c'est l'exubérance de ces dernières espèces qui a entraîné le dépérissement et la disparition de la première.

« Ce qui a paru le plus extraordinaire dans la séparation de chacun des grands groupes paléontologiques, c'est, écrivait Deshayes, que l'on n'aperçoit à leur limite aucune trace de ces puissants phénomènes qui ont dû exercer une influence considérable sur les conditions de la surface de la terre. On a supposé d'abord que le soulèvement des grandes chaînes de montagnes était capable de produire l'un de ces changements profonds à la suite desquels toutes les races vivantes auraient été subitement anéanties. Mais, jusqu'ici, de tels phénomènes ne se sont point manifestés à l'époque de la séparation des grandes périodes paléontologiques. »

Aussi on commença bientôt à assister à ce spectacle nouveau de savants détruisant l'œuvre à laquelle ils venaient de se consacrer et dont on doit l'expression complète à d'Orbigny. Ils s'attachèrent à diminuer progressivement le nombre des créations successives. En 1860, Deshayes n'en reconnaissait déjà plus que cinq.

Mais, depuis lors, il a fallu renoncer à celles-là comme aux autres, et, pour ne citer qu'un seul exemple, rappelons que M. J.

Marcou et M. Delafontaine ont insisté sur l'impossibilité absolue de séparer, en Amérique, le terrain secondaire du terrain tertiaire.

La conclusion naturelle et obligée de la myriade de faits dont les précédents ne sont que des exemples, c'est qu'il n'y a pas, en réalité, de terrains successifs, mais qu'il n'y a qu'un seul terrain en voie d'édification continue depuis l'origine de la Terre. Celle-ci traverse, comme nous faisons nous-mêmes pour notre compte et sur une échelle différente, les phases diverses d'une lente évolution.

Là où nous croyons voir des séparations, nous pouvons être sûrs de notre ignorance de termes transitoires. Ce qui ne signifie pas qu'il faille abandonner nos divisions stratigraphiques. Gardons-les, au contraire, car, sans elles, l'étude des résultats acquis et la recherche des faits nouveaux seraient également impossibles ; mais n'oublions jamais qu'elles sont aussi artificielles que les limites qu'on voudrait établir dans le cours de la vie humaine entre l'enfance, la jeunesse, la maturité et la vieillesse : comparaison plus exacte encore qu'on ne serait, tout d'abord, porté à le croire, et à laquelle nous aurons encore à revenir.

## II

Par une singularité qu'on arriverait à expliquer, les premières observations géologiques portèrent presque exclusivement sur les pays dont le sol est disloqué, soulevé en chaînes de montagnes, traversé de profondes déchirures ; et c'est de ce chaos que l'homme, encore ignorant de toutes choses, chercha d'abord à tirer la connaissance de la nature !

L'étude des régions de plaines ne put être enfin abordée sans qu'on fût frappé de l'analogie offerte, par leur structure, avec celle des dépôts actuels de la mer. La forme générale des couches superposées, et qui, parfois, ont conservé leur horizontalité primitive ; la présence dans leur masse de cailloux roulés et de coquilles comparables, malgré leur état fossile, à celles que

nourrissent aujourd'hui les océans, furent bien éloquentes à cet égard. Dès une époque reculée, de grands esprits comprirent l'enseignement qu'elles renferment. Xénophane voyait des restes blanchis de créations antérieures dans les poissons fossiles de Mélite, de Paros et de Syracuse. Ovide, en ses *Métamorphoses*, posait en fait les déplacements relatifs de la terre ferme et de la mer, et les prenait comme preuve de sa thèse que « rien ne périt dans le monde ; les choses y changent seulement de forme ». Au XIIIe siècle, Mohammed-ben-Mohammed-Kazwini écrit cette allégorie : « Je passai un jour par une ville ancienne et prodigieusement peuplée, je demandai à l'un de ses habitants depuis combien de temps elle était fondée. — C'est maintenant, me répondit-il, une cité puissante, mais nous ne savons depuis combien de temps elle existe, et nos ancêtres, à ce sujet, étaient aussi ignorants que nous. — Cinq siècles plus tard, je repassai par le même lieu et ne pus apercevoir aucun vestige de la ville. Je demandai à un paysan, occupé à cueillir des herbes sur son ancien emplacement, depuis combien de temps elle avait été détruite : « En vérité, me dit-il, voilà une étrange question. Ce terrain n'a jamais été autre chose que ce qu'il est à présent. — N'y eut-il pas ici, anciennement, lui répliquai-je, une splendide cité ? — Jamais, me dit-il, autant du moins que nous en puissions juger par ce que nous avons vu, et nos pères ne nous ont jamais parlé d'une pareille chose. — A mon retour, cinq cents ans plus tard, dans ces mêmes lieux, je les trouvai occupés par la mer, et sur le rivage était un groupe de pêcheurs, à qui je demandai depuis quand la terre avait été couverte par les eaux ? — Est-ce là, me dirent-ils, une question à faire pour un homme comme vous ? Ce lieu a toujours été ce qu'il est aujourd'hui. — Au bout de cinq cents années, j'y retournai encore, la mer avait disparu ; je m'informai, d'un homme que je rencontrai seul en cet endroit, depuis combien de temps le changement avait eu lieu, et il me fit la même réponse que j'avais eue précédemment. Enfin, après un temps égal aux précédents, j'y retournai une dernière fois, et j'y trouvai une cité florissante, plus peuplée et plus riche en monuments que la première que j'avais visitée, et lorsque je voulus me renseigner sur son ori-

gine, les habitants me répondirent : — La date de sa fondation se perd dans l'antiquité la plus reculée, nous ignorons depuis quand elle existe, et nos pères, à ce sujet, n'en savaient pas plus que nous. »

Depuis lors, les mêmes vues réapparaissent de temps à autre. Léonard de Vinci au xv^e siècle ; Fracastoro et Stenon au xvi^e ; Buffon au xvii^e ; Needham au xviii^e, et beaucoup d'autres, sont frappés de la lumière que peut jeter sur l'histoire passée de la Terre, l'observation des phénomènes auxquels nous assistons actuellement. En persévérant dans cette voie de comparaison, on vit se multiplier les cas où la supposition d'une continuation assez longue des actions contemporaines suffit pour expliquer des faits purement géologiques.

A ce point de vue, un des hommes qui ont laissé dans la science les traces les plus profondes est Poulett Scrope qui exposa, en 1827, dans ses *Considerations on Volcanoes*, des vues remarquables à plus d'un titre. Suivant lui, « le principal objet de la géologie consiste à déduire l'histoire des changements qui ont eu lieu jadis sur notre globe, de la connaissance de ceux qui aujourd'hui s'opèrent successivement sur un point quelconque de sa surface, soit par des causes fortuites, soit par une série régulière de transformations, en appliquant les lois qui régissent ces dernières aux faits que nous rencontrons dans nos recherches géognostiques ». — L'auteur, même aujourd'hui, n'aurait rien à changer à cette définition de la science.

Mais il a laissé à d'autres le soin d'en démontrer la justesse par les découvertes des innombrables faits de détail qui peuvent les légitimer aux points de vue les plus variés. De sorte que, malgré les précédents qui viennent d'être cités, c'est un autre géologue anglais, l'illustre Ch. Lyell, qui doit être considéré comme le véritable auteur de la théorie si féconde des *Causes actuelles*.

A cette occasion, il faut noter en passant que, dans l'important ouvrage qui fut la dernière publication de Ch. Sainte-Claire Deville, ce savant éminent montre que la dénomination d'*actual causes*, tirée de l'anglais où elle signifiait simplement *causes réelles*, par opposition aux suppositions gratuites, si nombreuses

jadis dans la science, a été détournée de son sens. Tout en reconnaissant volontiers le bien fondé de cette critique, il faut remarquer que Lyell lui-même, tout Anglais qu'il était, a pris *actual causes* dans le sens précis qu'on lui donne toujours en français, de *causes actuelles*, par opposition à des causes propres au passé et n'agissant plus maintenant.

Dans tous les cas, la théorie des causes actuelles fut reçue dès sa naissance avec une faveur marquée par beaucoup de géologues. Mais, formulée peu de temps après la publication du *Discours* de Cuvier sur les *Révolutions du globe,* elle rencontra aussi des adversaires décidés.

Les causes actuelles constituent le sujet du cours que Lyell professa dès 1832 au King's College de Londres, et c'est cette même théorie qui, développée au fur et à mesure des progrès de la science, fournit la substance des célèbres *Principles of geology* résumés dans les *Elements of geology* publiés beaucoup plus tard.

Dès le début de ses travaux, Lyell se rencontra avec un de nos compatriotes, engagé lui aussi dans la même ligne de recherches qui devaient être si éclatantes. C'est Constant Prevost dont les découvertes sont nombreuses, mais qui, prudent peut-être à l'excès, n'est pas arrivé à une formule générale comparable à la doctrine du géologue anglais. D'ailleurs, ce n'est que très progressivement que Constant Prevost arriva à se faire, des causes actuelles et de leur rôle, l'opinion à laquelle il s'arrêta définitivement. C'est seulement en 1845 qu'il termina une lecture à l'Académie des sciences par ces mots qui furent regardés comme un manifeste contre l'École cataclysmienne de Cuvier : « Les phénomènes géologiques de l'ordre actuel agissent sur une échelle aussi grande que dans les temps précédents, et les effets aujourd'hui produits ou qui pourraient l'être par des évènements extraordinaires, mais possibles, ne sont et ne seraient inférieurs en étendue, ni en grandeur, ni en puissance, à ceux que nous offre la succession des terrains en ne remontant, si l'on veut, que jusqu'à l'époque des terrains carbonifères exclusivement, pour éviter toute apparence d'exagération. »

Cette doctrine souleva des contradictions violentes, qui sont

bien loin d'être complètement apaisées, et de toutes les objections qu'on lui a faites la plus grave certainement consiste à dire que les causes actuellement agissantes n'ont pas l'énergie suffisante pour déterminer des phénomènes comparables à ceux dont le passé a conservé les traces;— et surtout que les modifications de la surface terrestre n'ont pas toujours été graduelles, mais, en plusieurs circonstances, tout à fait soudaines.

Où trouverez-vous dans le présent, disent-ils à peu près, de quoi expliquer le soulèvement des montagnes? l'extension sur des surfaces de pays plus grands que la France, de nappes de basalte, pareilles à celles du Dekkan, du Groenland, de l'Afrique australe? Où voyez-vous se faire aujourd'hui du granit, des filons stannifères, des accumulations de galets et de poudingues comparables à celles de la chaîne des Vosges, des couches de houille comme celles des États-Unis? etc.

Est-ce que l'effet produit par ces difficultés accumulées à plaisir, d'ailleurs présentées avec cette assurance si supérieure, n'est pas le même que vous éprouveriez de la part d'un observateur ignorant de l'humanité qui aurait regardé un homme pendant dix minutes et qui, de son repos à cet instant, conclurait qu'il est désormais incapable d'aucun des actes dont son état présent est évidemment le résultat, — et par conséquent que les lois auxquelles il obéit actuellement sont différentes de celles de son passé?

Il y a même plus encore, et quand on s'étonne de ne pas voir se faire maintenant de filon stannifère, on confond les temps successifs de l'histoire du globe. Notre observateur serait aussi avisé en retrouvant les pantalons percés au genou que portait son sujet d'étude quand, à douze ans, il jouait avec les polissons, s'il demandait triomphalement dans quelle occupation son adulte détériore ainsi ses vêtements.

La doctrine des causes actuelles ne contredit pas, bien au contraire, au fait de l'évolution de la Terre; et c'est ce dont témoigne notre comparaison des âges du globe avec les diverses périodes d'enfance, de jeunesse et de maturité d'un individu organique.

De sorte que les « actualistes », comme on appelle les gens dont

nous partageons l'opinion, arrivent à cette conséquence : qu'il faut considérer les phénomènes anciens comme résultant de causes identiques à celles d'aujourd'hui, modifiées à chaque instant dans leurs effets par l'âge même de la planète et agissant pendant un temps proportionné à la grandeur même de leurs produits.

A cela on a objecté, d'abord, qu'on n'est pas en droit de supposer à l'exercice des causes actuelles une durée quelconque, — en second lieu, que, même avec un temps illimité, ces causes seraient impuissantes à déterminer les effets qu'on leur attribue.

Pour ce qui est de la première objection, il faut rappeler que, contrairement à ce que bien des gens eussent pu prévoir, nous possédons pour la période actuelle de véritables chronomètres dont les indications précises ne sauraient être mises en doute. C'est ainsi, par exemple, que, dans des recherches devenues classiques, M. Morlot a trouvé dans le delta que la Tinière édifie sans cesse, en tombant dans le lac de Genève, un chronomètre de ce genre. Sa section verticale, pratiquée lors de la construction du chemin de fer, a montré que ce delta en forme de cône est constitué par la superposition tout à fait régulière de couches de sables ou de graviers, et que son accroissement est exactement proportionnel au temps. Or, à $1^{m},30$ sous la terre végétale, on a recueilli des médailles romaines datant de seize à dix-huit siècles. Une seconde couche pleine de débris d'industrie se présentant à 3 mètres, on est autorisé à lui attribuer une antiquité de 4000 ans ; elle correspond à l'époque antéhistorique qualifiée d'âge du bronze. Enfin, à 6 mètres de profondeur, une troisième couche existe avec des poteries grossières, du bois carbonisé et des os brisés. On en retira un squelette humain dont le crâne est petit, rond et remarquablement épais. Il faut bien lui reconnaître un âge de soixante-dix siècles.

Depuis ces 7,000 ans, non seulement il n'y a pas eu de révolution géologique à l'embouchure de la Tinière, mais la pente des terrains, l'allure du torrent et celle du lac n'ont subi aucune variation sensible. Ce long espace de temps n'est qu'une minute dans la période géologique actuelle.

Entre Bienne et Neuchâtel, au pont de Thielle, des faits comparables, à tous égards, ont amené à reconnaître que

l'homme, il y a 6,750 ans, était déjà parvenu à un état de civilisation relativement avancé. Il construisait sur pilotis les habitations dites lacustres, fabriquait des filets et des poteries, avait domestiqué le chien et cultivait le blé.

Et l'on peut aller plus loin encore.

Sur les bords du Nil, les alluvions se superposent chaque année avec une extrême régularité, de telle sorte que l'épaisseur à chaque point s'accroît proportionnellement au temps. Dans une localité où ce limon se dépose avec une épaisseur de 15 centimètres par siècle, M. Linant-Bey trouva une brique à 18 mètres de profondeur : son âge était donc de 12,000 ans. Dans un autre point, où l'accroissement est différent, une brique de 30,000 ans fut recueillie par le même explorateur.

L'étude du delta du Mississipi a procuré des résultats plus frappants encore. La surface de ce delta étant de 77,000 kilomètres carrés et son épaisseur de 10 mètres au moins, Lyell a calculé que sa formation a exigé plus de 100,000 ans, depuis lesquels aucune modification sensible n'a été apportée à la géographie physique de la région.

Comme conclusion de ses recherches sur les récifs madréporiques de la Floride, Agassiz constate qu'ils gagnent sur la mer 30 centimètres par siècle, et calcule qu'il leur a fallu 135,000 ans pour atteindre leur dimension présente. Ce fait est spécialement intéressant à cause de l'extrême impressionnabilité des coralliaires, qui eussent fatalement cessé de prospérer si seulement la température de l'air se fût sensiblement modifiée. Leur persistance démontre donc pour la Floride une uniformité climatérique absolue depuis 1,350 siècles !

Claussen a signalé au Brésil des cavernes dont le sol, accru chaque année de deux couches, l'une estivale et limoneuse, l'autre hivernale et stalagmitique, témoigne de la persistance des conditions météorologiques actuelles depuis plus de 100,000 ans. Elles renferment, pour le dire en passant, des restes de megatheriums, de glyptodons et d'autres espèces maintenant fossiles, dont la disparition, loin de coïncider avec un cataclysme, est comprise comme un simple détail dans la série uniforme des sédimentations saisonnières.

Des données chronométriques comparables aux précédentes ont été fournies par les mouvements lents dont le sol est animé dans de très nombreuses localités, et sur lesquels nous allons revenir. C'est ainsi que, dans certains points des côtes de la Suède, qui s'élèvent de 75 centimètres par siècle, on trouve des couches marines à coquilles récentes, dont l'émersion date de 24,000 ans, puisqu'elles sont soulevées à 180 mètres.

En examinant le littoral du pays de Galles, on constate qu'après une élévation qui correspond à 124,000 ans, il y a eu un affaissement qui a exigé 24,000 ans. Les couches modernes exhaussées sont donc sorties de l'eau depuis 148,000 ans. Et ces 1,480 siècles appartiennent tout entiers à l'époque actuelle.

Nous pourrions prolonger beaucoup l'énumération de faits de ce genre; leur conséquence évidente est que les phénomènes géologiques les plus récents ayant rempli une aussi gigantesque période, ils ont dû nécessairement avoir une allure très lente. Autrement, il faudrait supposer qu'après leurs manifestations subites, une immobilité absolue les a remplacés, et cette hypothèse est radicalement contraire à la continuité, visible partout, des actions géologiques. C'est ce qu'un exemple démontrera.

Une observation quotidienne fait voir les cours d'eau transportant sans cesse dans les mers les particules arrachées au bassin de leurs vallées. On a même pu mesurer la quantité de limon ainsi charrié et calculer le cube qu'elle représente au bout d'un temps déterminé.

En tenant compte de la masse de matière emportée par les fleuves, M. Archibald Geikie trouve que 4 millions d'années suffiraient pour faire disparaître l'Europe tout entière, et que le continent américain serait détruit par les agents atmosphériques seuls en 4 millions et demi d'années.

Or, si, remontant en arrière, on cherche ce que deviendraient nos vallées remises en possession de toute la substance qu'elles ont si insensiblement perdue depuis les centaines de siècles dont nous venons de parler, on trouve, malgré le manque inévitable de précision de semblables supputations, que non seulement elles seraient comblées, mais que toute la surface continentale serait épaissie.

On voit d'après cet exemple que l'acceptation de la doctrine des causes actuelles peut être soumise, en certains cas, à un contrôle en quelque sorte mathématique.

La période actuelle, d'ailleurs, n'est bien évidemment rien en durée, comparée à l'ensemble des époques géologiques qui l'ont précédée. Le dépôt, sur plusieurs kilomètres d'épaisseur, de couches stratifiées dans des conditions de calme compatibles avec le développement de la vie et avec le renouvellement lent des espèces organiques, a exigé nécessairement un nombre incalculable de fois le temps dont nous venons de parler.

Dès lors, donc, et c'est ce que nous voulions prouver, non seulement il n'y a pas lieu de supposer aux phénomènes géologiques une rapidité qui exige une puissance extrême chez les agents qui les ont produits, mais l'idée de leur majestueuse lenteur s'impose invinciblement à l'esprit.

En présence de pareils résultats, nos contradicteurs, ne pouvant plus marchander le temps employé par les phénomènes anciens, en viennent à affirmer que ce temps, quelque long qu'il soit, ne suffit pas à faire qu'une cause faible réalise de grands effets, — et cela en vertu d'un théorème de Newton relatif à la *similitude en mécanique*. Le raisonnement, toutefois, a le grave défaut de méconnaître absolument le point en litige. Les cataclysmiens veulent se restreindre à la supposition de ces petits tremblements de terre qui, en se succédant, produiraient de grandes dénivellations. Or, sans chercher si la chose est aussi impossible qu'on le dit, remarquons que le théorème sur la similitude ne saurait réduire à néant le principe fondamental de la mécanique, en vertu duquel ce qu'on perd en vitesse on le retrouve en force, et qui est si victorieusement proclamé par le cric et par la moufle. On oublie que des effets brusques et considérables peuvent résulter de l'accumulation très lente de petites forces imperceptibles — et l'on nous permettra

> D'aimer bien mieux . . . . . .
> Une comparaison que la *similitude,*

et de rapprocher, comme de son exacte contre-partie, la croûte terrestre soumise à la pression centripète, due au refroidisse-

ment et à la contraction du noyau interne, de la coque d'une chaudière à vapeur, où la pression augmente peu à peu jusqu'au moment de l'explosion.

Quoi qu'il en soit, nous ne nous attarderons pas davantage à réfuter une argumentation qui s'appuie trop souvent sur des mots plutôt que sur des faits. Aujourd'hui on peut dire que la doctrine cataclysmienne, qui a trouvé son expression la plus éclatante dans l'éloquent *Discours sur les révolutions du globe,* est bannie définitivement de la plus grande partie de l'histoire de notre planète.

Cependant, et contrairement à ce qu'on aurait pu prévoir, il est toute une période de cette histoire dont l'accès est encore ouvert à cette théorie d'un autre temps.

C'est la période quaternaire.

Le motif de cette exception paraît d'ailleurs facile à découvrir, et constitue comme un dernier vestige des résistances, jadis générales, qui nous ont occupé au début de cette étude.

Ceci mérite explication.

## III

Après avoir posé, de la manière catégorique que l'on sait, la distinction radicale entre le passé et le présent, il fallut bien admettre que certaines formations datent précisément de l'époque singulière où l'une de ces périodes a fait place à l'autre.

Imbu des idées bibliques, dont l'influence funeste se retrouve à chaque pas de l'histoire des théories géologiques, on donna à l'ensemble de ces formations les noms de *terrain diluvien* et de *diluvium*. Nous l'appellerons *terrain quaternaire.*

Dans l'opinion des géologues, — même de ceux qui sont le plus ouverts à la philosophie de la science, — le globe, qui avait traversé jusqu'au diluvium les phases d'une évolution plus ou moins lente, et qui, depuis lors, se modifie encore progressivement; le globe s'est trouvé à l'époque diluvienne en proie à des actions extraordinaires. Si l'on aime mieux, le terrain quaternaire fait bande à part dans toute la série géologique.

« L'une des époques de la nature sur lesquelles on a le plus écrit, celle qui a précédé immédiatement la nôtre, et dont la durée comparative ne paraît pas avoir été bien longue, est cependant celle qui est encore la moins connue et qui a donné lieu au plus grand nombre d'hypothèses. Les caractères peu prononcés des sédiments qu'elle a laissés, leur faible épaisseur sur de grandes surfaces, l'enchevêtrement d'une part, et la succession de l'autre, de résultats difficiles à distinguer, l'absence de régularité, de symétrie et de continuité dans leur disposition générale, ont rendu les comparaisons que l'on a voulu faire et les relations que l'on a voulu établir toujours plus ou moins incomplètes et incertaines. » C'est d'Archiac qui parle, et de la Bêche disait de son côté : « Le terrain quaternaire ne doit être regardé que comme provisoire, et toutes les matières que l'on désigne communément sous le nom de *diluvium* demandent un examen sévère et détaillé. »

Cependant, contrairement à ces affirmations, auxquelles on pourrait en joindre beaucoup d'autres tout à fait conformes et émanant de géologues éminents, nous soutenons et nous allons chercher à démontrer que le terrain quaternaire n'a en aucune façon les caractères d'étrangeté dont on a prétendu l'affubler, et qu'il est possible de lui trouver de nombreux correspondants au cours de la série géologique.

Voyons rapidement en quoi consistent les principales formations et les phénomènes les plus remarquables qu'on rapporte à l'époque soi-disant diluvienne. Disons aussi comment on a cru devoir en rendre compte, pour réserver jusqu'au paragraphe suivant l'explication qui nous en paraît vraisemblable.

Parfois, quoique exceptionnellement, le terrain quaternaire consiste en dépôts dont l'allure et le développement sont comparables à ceux des terrains stratifiés. C'est ainsi qu'avant d'avoir été reconnu pour ce qu'il est réellement, par Agassiz, le lœss du Brésil avait été pris par Humboldt pour du vieux grès rouge, et par Martius pour du trias. D'après la description de M. Ribeiro, le terrain quaternaire est formé en Portugal par un système de couches atteignant en quelques points 400 mètres d'épaisseur, et offrant, au nord du bassin du Tage, outre des

grès et des argiles, des calcaires très régulièrement stratifiés en couches continues, redressées parfois sous des angles de 20 à 80 degrés sur l'horizon et recoupées de système de failles. Ces couches contiennent non seulement des hélices, des planorbes et des lymnées, mais des fragments de quartzite évidemment taillés par l'homme.

On pourrait, en France même, citer beaucoup d'exemples plus ou moins analogues, dans l'Oise, dans Seine-et-Marne, etc. A Resson (Aube), on connaît un tuf de 8 à 10 mètres d'épaisseur, composé vers le bas de travertin assez pur contenant des hélices, des lymnées et des cyclostomes, souvent ornées de leurs couleurs, des plantes aquatiques et terrestres, enfin des dents d'éléphants et de castors.

Pour l'origine de ces diverses formations, tout le monde est d'accord, et ici il n'y a certainement que des « actualistes » reconnaissant l'existence, durant les temps quaternaires, de sédimentation et d'incrustation semblables à celles d'aujourd'hui.

Un grand nombre de terrains intercalés sont quaternaires : les uns de nature filonienne, d'autres proprement éruptifs ; parmi ces derniers, les importantes formations volcaniques du plateau central de la France, de la rive gauche du Rhin et de beaucoup d'autres régions.

A leur égard, la tendance cataclysmienne s'est donné libre carrière. N'a-t-on pas été jusqu'à rattacher à la sortie des laves de l'Eifel l'ouverture du Pas-de-Calais ? Il n'en faut pas davantage pour montrer l'état d'esprit tout particulier des géologues à l'égard de la période quaternaire.

Mais parmi les dépôts de cette période, ceux qu'on a regardés comme le plus caractéristiques, — et cela bien à tort, comme nous allons le montrer, — consistent en lambeaux de matériaux clastiques, étalés à la surface des continents. C'est à ces terrains qu'on a spécialement affecté la dénomination de diluvium, et l'on a généralement voulu en faire les témoignages d'actions exceptionnelles.

D'une grande minceur, d'une forme essentiellement irrégulière, ils accompagnent volontiers les cours d'eau qui y ont tracé les méandres de leur lit. On les retrouve aussi dans maintes

vallées maintenant privées d'eau. Dès qu'on les examine d'un peu près, on est frappé de leur constitution lithologique, différente de celle des masses rocheuses sous-jacentes, mais où se retrouvent tous les éléments résistants composant le sol du bassin hydrographique. Ces éléments, passés à l'état de galets, sont en cailloux arrondis, souvent polis et manifestement charriés comme sont les pierrailles dans le lit des fleuves et des rivières.

A Paris, pour prendre un exemple, on rencontre dans le diluvium de la Seine, disposé comme on sait en terrasses atteignant 30 mètres au-dessus du niveau de la rivière, toutes les roches dures qui affleurent depuis le Morvan jusqu'à Paris : granit, gneiss, pegmatite, porphyre, quartz de filon, arkose, silex crétacés et tertiaires, meulières, grès, bois silicifiés, etc., etc.

Pour expliquer cette formation, Belgrand, qui avait fait sa spécialité du quaternaire parisien, défendait ardemment l'opinion suivante : la vallée actuelle était, à l'époque diluvienne, le lit d'un fleuve gigantesque coulant dans le même sens que la Seine, laquelle ne serait qu'un faible reste de la rivière quaternaire. La vitesse des eaux leur permettait de creuser progressivement le fond de la vallée. Tandis que les particules légères se déposaient, sous la forme de limon des plateaux, les éléments grossiers allaient s'accumuler sur les flancs des coteaux disposés de façon à se trouver préservés du choc direct, et y constituaient les dépôts connus sous le nom de diluvium des coteaux. Enfin, les sables et les galets voyagaient au fond du lit et se déposaient en longues bandes sur les terrasses, par un mécanisme que l'on met en usage dans nos égouts pour y faire circuler des sables et des cailloux.

Parmi les diverses objections qu'on peut faire à cette théorie, et qui nous empêchent, pour notre part, de l'adopter sans de grandes modifications, est la difficulté d'assigner des sources et des moyens d'alimentation aux fleuves énormes qu'elle suppose. C'est pour lever cette difficulté qu'on a fait diverses hypothèses, et, par exemple, qu'un maître éminent a émis l'idée que le diluvium est dû à une intervention de la mer. Celle-ci, soumise par suite de brusques soulèvements de montagnes à de violentes

oscillations, aurait recouvert tout le nord de la France, puis se serait écoulée vers son bassin primitif en abandonnant sur sa route les produits de l'immense démolition réalisée en un moment. Cette manière de voir est universellement abandonnée.

Parmi les lambeaux de terrain clastique attribués à la période quaternaire, il en est dont les caractères spéciaux démontrent une origine particulière. L'identité de leurs allures avec les amoncellements de matériaux édifiés de nos jours par les glaciers, a conduit à y voir l'œuvre de glaciers aujourd'hui disparus. Comme exemples très nets de pareils dépôts, on ne peut rien citer de mieux que ceux qui recouvrent la partie du Jura faisant face à l'Oberland bernois. Ces belles montagnes sont essentiellement calcaires, et c'est avec surprise qu'on trouve à leur surface des blocs souvent très gros de roches cristallines, granitiques et autres. En étudiant ce fait, on reconnaît l'existence de vraies traînées de pareils blocs venant des Alpes sur plus de cent kilomètres de distance, et témoignant de l'existence passée d'agents de transport extraordinairement puissants. Quant à la nature de cet agent, elle est indiquée par les *stries* et les cannelures des blocs erratiques, par leur mode d'association, par leur disposition en moraines longitudinales, ou frontales, ou en terrain glaciaire éparpillé. Personne ne doute que l'action des glaces, maintenant confinée dans les Alpes proprement dites, ne se soit étendue au loin à l'époque quaternaire.

Ce que nous observons le long des Alpes se retrouve le long des Pyrénées et d'autres chaînes montagneuses, aux sommets couverts de neiges persistantes.

Chose plus frappante encore : on rencontre les mêmes vestiges de glaciers quaternaires dans des régions maintenant parfaitement dépourvues de glaces. En France, nous pouvons citer à cet égard les Vosges et le plateau central, qui, surtout dans le Cantal, a fourni des résultats du plus haut intérêt. A l'étranger, les faits analogues sont innombrables.

C'est à cause de ce luxe de manifestations erratiques que le terrain quaternaire est si souvent qualifié de *glaciaire*. Et il faut voir l'ardeur avec laquelle les faiseurs de cataclysmes ont échafaudé hypothèses sur hypothèses pour expliquer des faits

tout exceptionnels, selon eux. Les montagnes poussant leurs cimes comme des champignons, la mer sortant de son lit pour y rentrer aussitôt, les autres phénomènes terrestres ne suffisant pas à leur imagination effrénée, il en est, et des meilleurs, qui n'hésitent pas à croire que la terre s'était inopinément trouvée dans des régions particulièrement froides de l'espace céleste, ou qu'il était passé entre notre globe et le soleil des nuages de matière cosmique ! Et comme en beaucoup de localités on voit des vestiges superposés de deux périodes glaciaires successives, comprises l'une et l'autre dans les temps quaternaires, il fallut deux régions froides du ciel, deux nuages devant le soleil, etc.; tout cela arrivant de la manière que l'on sait, tout à coup, comme les changements à vue dans les féeries.

L'histoire des êtres vivants, animaux et plantes, pendant la période quaternaire, dont on a eu un échantillon à propos des cavernes du Brésil, aurait dû cependant, semble-t-il, rendre plus circonspect, et c'est un point sur lequel nous reviendrons dans un moment. Au contraire, tant est fort l'esprit préconçu, on tira de cette histoire même des arguments nouveaux en faveur de la soudaineté de la période quaternaire. L'accumulation, en Sibérie, des débris provenant du mammouth et du rhinocéros à narines cloisonnées, fut comptée comme une preuve à l'appui de cette thèse.

On voit par ce trop rapide résumé que pour ce qui concerne le quaternaire, et contrairement à ce que fournit l'interprétation des autres périodes géologiques, le cataclysme répond à tout. Extension des cailloux des vallées : cataclysme. Production du terrain glaciaire : cataclysme. Extinction des mammouths : cataclysme, etc. Et l'on n'a peut-être pas assez examiné si tous ces cataclysmes ne se gêneraient pas prodigieusement les uns les autres, pendant le court laps de temps qu'on accorde à leur déchaînement.

## IV

En face du tableau qu'on vient de lire et qui représente, quoique fort en raccourci, l'opinion généralement admise quant

au quaternaire, il semble bien difficile de faire à l'histoire de ce terrain une application acceptable de la doctrine des causes actuelles.

C'est cependant ce que nous allons tenter, et cela en reprenant successivement chacun des phénomènes précédemment énumérés.

Tout d'abord, et comme préparation indispensable aux applications qui vont suivre, nous ferons remarquer que, malgré la singularité dont on a voulu le revêtir, le terrain quaternaire est sans doute l'un des moins bien définis de toute la série géologique. Certainement il doit l'honneur d'être distingué et traité à part à sa contemporanéité avec nous-mêmes.

Dans un temps comparable à celui que renferme une période géologique un peu ancienne, il ne sera pour les géologues futurs qu'un petit détail des formations qui l'enserrent, comme tel lit par exemple du terrain jurassique ou du terrain crétacé.

Dès maintenant nous éprouvons à chaque instant de grandes difficultés pour le délimiter, aussi bien à sa base qu'à son sommet; et c'est ce que quelques exemples suffiront à établir. Il faut même remarquer que ce que nous en connaissons et qui suffit à alimenter les discussions sans fin des géologues, n'est en réalité qu'un mince détail des formations de même âge.

On connaît, à très peu de distance de Chartres, à Saint-Priest, d'épaisses couches de graviers identiques, au point de vue physique, au diluvium proprement dit, mais renfermant, avec des fossiles quaternaires, plusieurs animaux propres aux formations pliocènes. Dans Paris même, la liaison du diluvium avec le terrain tertiaire est si intime que Belgrand, cet apôtre du cataclysme, synchronise ses « hauts niveaux » avec le pliocène.

Partout où on les observe, les dernières couches subapennines offrent un passage insensible au quaternaire le mieux caractérisé, de sorte que, en ce qui concerne les changements généraux de régime, on est forcé d'admettre, pour les régions méditerranéennes, qu'une ère particulière a commencé dans le pliocène pour se continuer durant tout le quaternaire.

Les dépôts si caractéristiques de la Bresse, le limon des plateaux, une partie importante de l'argile à silex ou terrain super-

ficiel de la craie, sont de même à cheval sur le tertiaire et le quaternaire.

D'ailleurs, si nous comparons les deux côtés de l'Atlantique, nous verrons qu'il y a aussi, entre les deux périodes, une liaison intime. Tandis que les mastodontes sont, dans le vieux monde, localisés dans les terrains antérieurs au diluvium, ils sont, en Amérique, associés au mammouth, et les faits observés jusqu'ici s'opposent à l'hypothèse, nécessaire cependant dans le cas du refroidissement sidéral, d'une connexion des phénomènes quaternaires entre l'Europe et l'Amérique.

Mais, pour en revenir aux formations qui nous entourent immédiatement, il est bien remarquable que les deux phénomènes les plus cataclysmiens en apparence, l'éruption des volcans et l'extension des glaciers, ne sont pas du tout localisés dans le quaternaire.

Les volcans de notre plateau central, actifs pendant les temps quaternaires, comme en témoigne la découverte du squelette de l'homme de la Denise, vrai Pompéien d'avant l'histoire, en plein centre volcanique, brûlaient déjà lors de la période pliocène, puisque les cinérites ont conservé la flore de cette époque, par exemple dans le Cantal, au Pas de la Maugudo et à Niac.

La liaison dont il s'agit est si certaine, que d'Archiac, dans son *Histoire des progrès de la géologie*, a confondu dans un même chapitre la description des roches éruptives tertiaires et quaternaires.

Pour les glaciers, on a reconnu que le terrain erratique de la France centrale, si développé à l'époque du mammouth, existait déjà lors du tertiaire supérieur, et n'a rien manifesté de spécial dans l'intervalle.

Si, conformément à tous ces faits, il est absolument impossible de limiter le quaternaire par en bas, d'un autre côté on reconnaît de toutes parts que le terrain moderne, dont l'édification se fait sous nos yeux, en est la suite naturelle et sans lacune. Dans maintes localités, on voit les tufs quaternaires s'accroître chaque jour de couches nouvelles; c'est le cas, par exemple, pour les épaisses formations du Portugal dont nous parlions tout à l'heure. Leurs assises les plus supérieures sont

encore en voie de formation et doivent, comme les autres, leur existence à l'abondance du bicarbonate de chaux qu'apportent constamment, des profondeurs, les sources de Redinha, d'Allabidèche et de Rabaças. Le fait n'est, d'ailleurs, qu'un diminutif de la persistance de certaines sources minérales qui, après avoir élaboré les filons métallifères d'où elles sortent, continuent de déposer des composés caractéristiques, comme on l'observe à Plombières, à La Malou, etc.

Relativement au diluvium proprement dit, il n'est aucun moyen de distinguer la limite des graviers quaternaires et des graviers modernes qui font cortège aux rivières, et il y a quarante ans que Sauvage et Buvignier écrivaient : « Les produits de l'époque diluvienne sont liés intimement les uns aux autres, et il n'y a pas eu de transition brusque entre les alluvions anciennes et celles de notre époque. » Ce qui, par parenthèse, soulevait les protestations de d'Archiac.

Mais où les transitions sont remarquablement frappantes, c'est à l'égard des glaciers qu'on nous présente comme caractéristiques des temps « *glaciaires* » et qui, néanmoins, se soudent tout doucement aux glaciers d'aujourd'hui. Choisissez dans le Jura la moraine la plus éloignée des Alpes, et, de ce point de départ, dirigez-vous vers la haute chaîne : vous arriverez si insensiblement aux moraines actuelles, d'ailleurs multiples comme on sait, qu'il sera impossible de ne pas voir dans cet ensemble les résultats d'une diminution progressive d'un même phénomène, ne laissant aucune place à l'hypothèse d'une action subite.

Nous savons, en effet, que rien n'est moins fixe que la limite d'un glacier : chaque année, elle avance ou recule, suivant l'intensité de l'ablation ou le cube de neige tombée. Supposez, pour une raison quelconque, le recul continué suffisamment longtemps, et, pour comprendre bien des choses, il n'y aura plus qu'à trouver la cause même du recul.

Or, il y a longtemps déjà que M. Charles Martins a montré que, pour rendre aux glaciers des Alpes leurs dimensions quaternaires et les amener, par exemple, jusqu'à Genève, il ne serait aucunement besoin de supposer des refroidissements

extraordinaires du climat. La température moyenne de Genève est de 9° 56. Sur les montagnes environnantes, la limite des neiges persistantes se trouve à 2,700 mètres au-dessus de la mer. Les grands glaciers de la vallée de Chamonix descendent à 1,550 mètres au-dessous de cette limite. Supposons que la température moyenne de Genève s'abaisse de 5 degrés seulement, et devienne par conséquent 4° 56, le décroissement de la température avec la hauteur étant de 1 degré pour 188 mètres, la limite des neiges persistantes s'abaissera de 940 mètres et ne sera plus qu'à 1.760 mètres au-dessus de la mer. On accordera, sans difficulté, que les glaciers de Chamonix descendraient au-dessous de cette nouvelle limite d'une quantité au moins égale à celle qui existe entre la limite actuelle et leur extrémité inférieure. Or, actuellement, le pied de ces glaciers étant à 1,150 mètres au-dessus de l'Océan, avec un climat plus froid de 5 degrés il sera de 940 mètres plus bas, c'est-à-dire au-dessous du niveau de la plaine suisse, et viendra buter contre le Jura.

Quant à la cause capable d'abaisser ainsi la température moyenne de l'année, elle serait sans doute facile à trouver dans des actions en apparence insignifiantes, par exemple le reboisement de l'Europe tel qu'il était certainement à l'époque quaternaire; ou la déviation du gulf-stream, courant marin auquel l'Europe doit une température si clémente, etc.

Le fait est qu'au lieu du changement brusque de climat que désirent les « révolutionnistes », nous trouvons de toutes parts des passages à l'état de choses actuel. Ainsi, d'après MM. Crosskey et David Robertson, le changement de climat de l'Écosse et de la Suède postérieurement à l'époque glaciaire s'est fait sentir par degrés, chaque phase laissant sa trace dans la série des argiles coquillières.

En outre, au lieu d'accepter pour toute la surface du globe une date unique et une cause générale à l'extension des glaciers. on est autorisé, au moins dans beaucoup de cas, à y voir le résultat de phénomènes locaux. C'est ainsi que M. Whitney a constaté que le diluvium ou *drift* de Californie, loin d'être le produit d'un phénomène erratique général occasionné par une cause venant du nord, est toujours un phénomène local, et que

ses éléments sont partout empruntés aux vallés où on l'observe.

Les amas détritiques y sont accumulés à la base des montagnes et leurs éléments, quels qu'ils soient, blocs, galets, cailloux ou graviers, proviennent des flancs mêmes des hauteurs les plus voisines, dont ils semblent avoir été détachés par l'effet de l'érosion atmosphérique et aqueuse. M. Whitney pense que l'absence du drift d'origine septentrionale n'est pas un trait particulier aux États de la côte du Pacifique, mais qu'il se reproduit dans toutes les régions situées à l'ouest des montagnes Rocheuses.

Enfin, il faut se demander si, d'après la situation des moraines quaternaires, on n'exagère pas quelquefois beaucoup les dimensions des anciens glaciers. Un géologue bien connu, M. Sartorius de Walterhausen, pense que les glaciers des Alpes ne se sont jamais étendus jusqu'au Jura. Il admet qu'il existait, à l'époque erratique, un golfe s'étendant le long du pied septentrional des Alpes jusqu'à Linz et arrivant du nord jusqu'à Ratisbonne, en pénétrant dans les vallées latérales de la Suisse, comme les fjords de la Norvège. A l'origine, il y aurait eu un bras de mer communiquant avec la Méditerranée et coupé plus tard près de Chambéry pour être transformé en un lac d'eau douce. Les glaces flottantes auraient alors transporté les blocs.

Un des procédés que font intervenir le plus volontiers les cataclysmiens pour expliquer l'étalement du diluvium et le creusement des vallées, consiste dans le soulèvement brusque de chaînes de montagnes. Ainsi pour Belgrand, c'est le grand déplacement de la mer causé par le soulèvement des molasses alpines qui a modelé le relief du bassin de Paris. « Il est possible, dit-il, que le second cataclysme, qui a soulevé non seulement les hauts sommets des Alpes, mais encore les marnes bleues subapennines et le fond des lacs de la Bresse, ait fait passer un autre flot diluvien sur le bassin de la Seine. »

Cependant on a, de toutes parts, des preuves que les mouvements du sol ont été extrêmement lents pendant la période quaternaire. Une d'elles est visible dans Paris même, par l'altitude des graviers exploités à 30 mètres au-dessus de la rivière. D'autres démonstrations plus précises encore ont été

recueillies le long des côtes, grâce au repère fourni par le niveau de l'Océan. Dans une précédente étude, j'ai mentionné en passant la plage soulevée qu'on peut étudier entre Calais et Sangatte. Elle fut signalée dès 1866 et fournit des ossements d'aurochs. On en retrouve d'analogues sur une foule de points de notre littoral et dans les pays les plus divers.

En Sicile, par exemple, la grotte de Carburanceli, qui est maintenant fort au-dessus de la mer, était habitée par des hommes alors qu'elle était très près de son niveau. Les premiers habitants étaient contemporains du mammouth et de l'*hyœna crocuta*.

Dans le nord de l'Europe, des faits de ce genre sont particulièrement fréquents et d'une netteté bien éloquente. On peut croire que les bords de la Baltique étaient encore recouverts par les eaux lorsque l'homme habitait déjà les cavernes de la France. On a reconnu directement que les kjokkenmoddings du Danemark, tout en étant postérieurs à l'éléphant, au renne et même à l'aurochs, datent d'une époque depuis laquelle l'orographie du pays a subi des modifications très notables. C'est ainsi que les kjokkenmoddings sont quelquefois à une certaine distance de la mer, en sorte que maintenant il ne serait plus possible de pêcher dans leur voisinage immédiat les huîtres, les moules et les autres coquilles marines dont ils contiennent les débris accumulés. Le kjokkenmodding de Gudumland est aujourd'hui à plus de 10 kilomètres du rivage, ce qui indique que la mer s'est retirée par suite d'une élévation du sol ; d'autres sont peu distants de bancs d'huîtres en place, actuellement émergés. D'ailleurs les coquilles de moules et de cardium trouvées dans les kjokkenmoddings sont de dimensions plus grandes que celles vivant à présent sur la côte voisine de la Baltique ; de plus, les eaux de cette mer ne sont plus assez salées pour que les huîtres s'y développent. Or, si la salure de la mer a diminué, on doit nécessairement l'attribuer à ce que le Jutland était autrefois séparé par un bras de mer qui devait alors correspondre au Limfjord ; peut-être même les kjokkenmoddings remontent-ils à une époque où la presqu'île du Jutland était encore un archipel.

Ces mouvements lents d'exhaussement du sol, auxquels il y a tout lieu d'attribuer la formation même des chaînes de montagnes, sont accompagnés de déplacements inverses, c'est-à-dire d'affaissements.

En France, nous en avons de toutes parts des exemples qui sont la continuation d'oscillations datant de la période quaternaire. La séparation du Mont Saint-Michel au VIII^e siècle en est un effet, et d'une manière générale on peut dire, que tandis que notre littoral sur la Manche se soulève, comme nous l'avons vu, la côte atlantique s'abîme lentement. Le tout a lieu de part et d'autre d'une charnière à peu près parallèle à l'axe de la presqu'île bretonne.

Dans une foule de régions du globe, il en est exactement de même. Les classiques mesures de Celsius et de Linné, que les bons cléricaux de l'époque n'ont pas manqué de déclarer hérétiques et de condamner, démontrent que toute la péninsule scandinave bascule autour d'une ligne voisine du parallèle de Stockholm, de sorte que le fond du golfe de Bothnie s'élève tandis que la Scanie au contraire plonge lentement sous les flots.

En Écosse, il en est de même : dans le Fifeshire, exhaussement de 12 mètres de marnes remplies de coquilles actuelles, tandis que vers Aberdeen 80 mètres d'eau recouvrent des bancs de coquilles qui, durant le quaternaire, vivaient à la surface même de la mer.

Nous avons vu que les géologues classiques rapportent le creusement de nos vallées à l'époque quaternaire et y voient le produit d'une sorte de rabotage gigantesque exercé sur la surface du sol par d'incomparables torrents d'eau. Or de toutes parts l'observation impartiale vient montrer l'inanité de ce roman. Dans la masse de faits que nous pourrions citer, il suffira, à cause de sa clarté, de mentionner la disposition affectée par les érosions dans la Limagne d'Auvergne. « Si ces érosions avaient été produites tout d'un coup, dit Poulett Scrope, par exemple par quelque débâcle accompagnant un mouvement élévatoire de la base granitique ou l'éruption de quelques-uns de ses volcans, ou bien par quelque déluge ou autre catastrophe violente, il est clair que les restes des coulées de lave qui se sont épanchées dans le

bassin lacustre avant cette époque devraient nécessairement se trouver à un seul niveau ou à peu près, lequel correspondrait au niveau moyen du fond du bassin lacustre à cette époque; tandis que, d'un autre côté, toutes les coulées de lave qui se seraient épanchées depuis la débâcle ou le déluge supposé devraient se rencontrer à un autre niveau presque uniforme mais beaucoup inférieur, c'est-à-dire au niveau des parties les plus basses de la vallée encavée. » Or, comme le géologue anglais y a fortement insisté, il n'existe aucune distinction de cette sorte, et l'on ne peut trouver aucune ligne de démarcation entre les couches de basalte qui se trouvent à des niveaux élevés et celles qui sont placées plus bas. On observe ces basaltes à toutes les hauteurs, depuis 500 mètres pour les plus élevées au-dessus du lit des cours d'eau des vallées voisines; quelques-uns même, situés à des niveaux très différents, sont placés topographiquement près l'un de l'autre.

Et le célèbre auteur mentionne à cette occasion un exemple que nous ne pouvons résister au plaisir de citer ici : « Considérons les deux plateaux basaltiques voisins de Gergovia et de la Serre et la coulée basaltique qui occupe le fond de l'étroite vallée qui les sépare et qui provient de la bouche volcanique moderne indiquée par le Puy Noir. Nous avons là trois longues bandes de basalte, que leur inclinaison graduelle dans le sens de la plus grande longueur, ainsi que les restes postifs d'un cône de scories, dans deux cas au moins sinon dans les trois, démontrent avoir coulé à l'état liquide, à partir de bouches volcaniques ouvertes sur le plateau granitique, dans le bassin de la formation d'eau douce. Chacune de ces coulées a nécessairement occupé les niveaux les plus bas de ce bassin dans lequel elles pénètrent; aussi est-il évident qu'à l'époque où la lave de Gergovia a coulé là où elle gît encore, il ne pouvait y avoir aucune dépression plus profonde dans le voisinage immédiat. Par conséquent, la dépression dans laquelle la lave de la Serre a coulé doit avoir été subséquemment creusée, attendu que cette dernière est partout à un niveau inférieur de 100 à 180 mètres au basalte de Gergovie qui court parallèlement, à 4,500 mètres au plus de distance. En outre, par suite du même raisonnement, il est évident que la

vallée interposée de Chanonat, dont le fond est aujourd'hui occupé par une coulée encore plus récente de basalte, doit avoir été excavée depuis la production de la lave de la Serre qui la domine d'une hauteur de plus de 180 mètres. Il y a donc ici trois degrés distincts dans la marche de l'action érosive (on pourrait même dire quatre, puisque le ruisseau de la vallée de Chanonat a creusé un nouveau lit, de 6 à 16 mètres en quelques endroits, au-dessous du substratum qui supporte la plus récente des trois coulées), tandis que, suivant la théorie diluvienne, toute l'opération aurait eu lieu d'un seul coup. »

Ce fait nous prépare évidemment à accepter l'opinion que, dans les pays de plaine, les vallées ont été réellement creusées peu à peu par les cours d'eau qui en occupent le thalweg, et cela sans qu'il soit nécessaire d'attribuer à ces rivières un volume et une vitesse sensiblement plus considérables qu'au moment présent. Et il résulte, en effet, d'études spéciales, qu'on explique tous les caractères d'une vallée telle que celle de la Seine, sans faire intervenir rien qui ressemble à un cataclysme.

La paléontologie fournit de son côté des arguments bien puissants contre la théorie diluvienne. Nous avons vu que certaines formes animales ou végétales, datant du tertiaire, se sont prolongées dans le diluvium, et que des espèces apparues dans le quaternaire durent encore. Il en est d'autres, pliocènes au moins d'origine, et qui ne sont point éteintes aujourd'hui, ayant traversé toute la période qui nous occupe. Sans nous arrêter ici aux mollusques tels que les dentales draguées au sud de l'Espagne par le *Travailleur*, et dont M. le docteur Fischer vient de démontrer l'identité avec les fossiles pliocènes de l'Italie, remarquons que l'homme est dans le cas qui nous occupe. Il a assisté à l'extinction du mammouth, du rhinocéros à narines cloisonnées, du grand hippopotame, de l'ours des cavernes, et à l'apparition de l'éléphant actuel, du lion, de l'ours, etc., etc. Et non seulement il a assisté à ces phénomènes, mais pour quelques-uns d'entre eux il en a tracé un vrai récit, qu'ont méconnu complètement les géologues de l'école de Cuvier. Je fais allusion au mammouth. Sa destruction, disent les cataclysmiens, a dû être affreusement rapide.

« La preuve en est dans ces chairs si bien conservées dans les glaces de la Léna que les chiens viennent encore les dévorer. Car de deux choses l'une : ou ces animaux habitaient les régions voisines, et il a fallu une variation prodigieusement rapide dans le climat pour qu'ils aient été ainsi saisis instantanément par le froid; ou ils habitaient des contrées éloignées, et il faut alors que les courants glacés aient eu une force et une vitesse prodigieuses pour les amener de si loin sans que leur chair ait été détruite. »

Croirait-on, en faisant cette lecture, que l'homme quaternaire du midi de la France, vivant en vrai eskimo, environné de ses troupeaux de rennes, a pris le soin de graver sur ivoire le portrait du mammouth chargé de son épaisse toison? Certes, oui, le mammouth de la Léna vivait là où l'on trouve ses restes; mais il n'y a pas eu plus besoin de « prodigieux refroidissement » pour conserver sa chair, qu'il n'en faudrait en Laponie pour conserver aujourd'hui même le cadavre d'un renne submergé.

A quel titre cet enfouissement de l'*Elephas primigenius* est-il plus embarrassant que celui des mastodontes trouvés debout dans les marais américains, ou du cerf aux bois gigantesques si fréquent au fond des tourbières de l'Irlande? Et dans ces derniers cas, en présence du petit *sphagnum* qui continue imperturbablement de pousser ses tiges vertes depuis l'âge de la pierre polie jusqu'au moment où nous sommes, où placer le cataclysme épouvantable dont nos contradicteurs ont un si grand besoin?

Non seulement la doctrine actualiste, puisque ainsi on l'appelle, rend compte sans peine, relativement au quaternaire, de difficultés insurmontables pour les cataclysmiens, mais elle explique pourquoi le terrain diluvien présente à première vue des caractères si exceptionnels.

Nous connaissons surtout les terrains anciens par les portions que les oscillations du sol en ont fait sortir de l'Océan. Or, pour le quaternaire, le temps écoulé est trop court pour que ses parties réellement stratifiées tombent sous nos moyens d'investigation. Nous savons qu'à l'heure présente il se dépose au fond de l'Atlantique un limon identique à la craie proprement dite. Les couches de ce dépôt, datant du quaternaire, nous échappent

naturellement et nous privent ainsi de l'ordre d'informations le plus fructueux pour les autres niveaux géologiques.

A part quelques rares exceptions, nous sommes réduits, pour la période quaternaire, à des formations continentales. Or, d'après leur nature même, celles-ci présentent, à qui les étudie, des difficultés auxquelles on pourrait ne pas s'attendre.

Tout d'abord, le terrain quaternaire peut représenter suivant les points des durées extrêmement différentes et conduire aux rapprochements les plus inexacts. Considérons, par exemple, un pays granitique émergé depuis les périodes les plus anciennes, tel point de la Bretagne si l'on veut. Il est clair que les phénomènes atmosphériques n'ont pas cessé d'y agir depuis un temps bien plus long que dans les pays tertiaires. Cependant les dépôts limoneux accumulés par les eaux ne refléteront rien de la haute antiquité qu'ils pourront avoir, et il n'est pas absurde de supposer qu'on classera comme quaternaire, simplement parce qu'il est continental, un dépôt qui pourrait dater du silurien.

Le plus ordinairement, les formations continentales sont connues par les dépôts produits synchroniquement au fond des eaux. Ainsi nous connaissons les mammifères de l'éocène parisien, *palotherium, anoplotherium, xiphodon,* etc., par les individus tombés dans les lacs où se faisait le gypse. Ceux qui sont morts sur le sol où ils avaient vécu ont été décomposés par les intempéries, dévorés par les carnassiers, sans laisser de traces, comme font de nos jours les cadavres laissés à l'air ou enterrés dans la couche arable.

Les tourbières et les terrains glacés de la Sibérie correspondent à cet égard à ces lacs pour l'époque quaternaire.

Du reste, il existe normalement les rapports les plus intimes entre la faune actuelle d'une région donnée et les fossiles les moins anciens qu'on y recueille. Ainsi, les marsupiaux d'Australie ont été immédiatement précédés par une faune marsupiale maintenant éteinte, mais qui présentait avec eux d'étroites analogies; — ainsi encore, les grands édentés du Brésil succèdent à des édentés aujourd'hui fossiles tout à fait comparables avec eux, etc.; de telle sorte qu'une idée de filiation des fossiles aux êtres actuels se présente comme d'elle-même à l'esprit.

De toutes parts, quel que soit le sujet qu'on aborde, la considération des causes actuelles rapproche donc, quand elle ne la procure pas tout à fait, la solution des problèmes les plus variés. Leur domaine est même tellement vaste, qu'on le voit sortir, sans changer de caractère, des limites de la géologie proprement dite : l'étude des peuplades sauvages actuelles éclaire ainsi, par la méthode que nous avons en vue, toute l'histoire de l'homme fossile, aussi bien en ce qui touche à des particularités intellectuelles ou morales que sous le rapport purement physique.

Ajoutons même que si à l'examen de la terre on joint, comme on l'a fait dans ces derniers temps, l'étude géologique d'astres différents, on peut dire sans exagération que tout, même les questions d'origines et de fin du globe, rentre dans le domaine des causes actuelles, et l'on peut attendre des applications qu'on en fera les résultats les plus importants.

Stanislas MEUNIER.

# LA

# FAUTE DE LA COMTESSE

## I

— Qui est cette jeune fille blonde qui vient d'entrer avec la dame vêtue de noir? demanda le comte Malsi à M. de V...

— C'est M^lle^ Armand; sa mère est la veuve d'un ancien diplomate. Désirez-vous faire leur connaissance?

Et sur la réponse affirmative de son interlocuteur, M. de V... le présenta aux deux dames.

La veuve du diplomate n'était pas riche, et par conséquent ne sortait que rarement; toutefois, ce soir-là, elle s'était rendue aux instances de son amie la comtesse Lefèvre, qui donnait un raout en l'honneur du comte Malsi.

— Vous me devrez peut-être le bonheur de votre fille, lui avait dit cette dernière pour la décider à venir.

Le comte Malsi était un de ces Italiens cosmopolites qu'on rencontre un peu partout. Chef d'une des grandes familles de la Toscane, il jouissait d'une fortune considérable, possédait palais et villas, mais les abandonnait volontiers pour habiter un petit entresol à Paris ou une chambre d'hôtel à Nice. Son âge était difficile à préciser; il pouvait avoir quarante ans comme il pouvait en avoir cinquante; de taille moyenne, trapue, il avait des traits réguliers, mais fatigués et labourés de rides trahissant une existence agitée; ses cheveux brillaient d'un noir d'ébène; était-ce le fait de la nature ou celui de l'art? lui seul aurait pu

le dire, et nul ne le lui demandait. Les yeux étaient petits, noirs, perçants, inquiets, ce qui donnait à sa physionomie quelque chose de fureteur et de tourmenté. Il avait mené joyeuse vie, beaucoup fréquenté le demi-monde et ces femmes quasi déclassées qui traînent leur ennui d'une hémisphère à l'autre, en laissant partout quelque lambeau de leur honneur. Le vrai monde ne l'amusait guère, et il n'y allait que juste assez pour y maintenir ses relations ; il partageait l'avis de Napoléon Ier, et trouvait que les femmes les plus distinguées étaient celles qui donnaient le plus d'enfants à la patrie, mais, tout en les estimant, il les fuyait et cherchait son plaisir ailleurs.

— Si jamais je me marie, disait-il, je choisirai une jeune fille pauvre, pour laquelle je serai un bienfaiteur et que je façonnerai à ma guise.

Il ne croyait guère à la vertu des femmes, mais il tenait à ce que celle qu'il épouserait fût inattaquable.

— C'est l'occasion qui fait le larron, disait-il encore, et je saurai bien ne point la fournir à ma femme.

Depuis quelque temps, l'idée du mariage se présentait fréquemment à son esprit ; il désirait avoir un héritier, se sentait vieillir et s'ennuyait de ce qui l'amusait autrefois ; grâce au cynisme de son caractère, il n'avait conservé aucune de ces amitiés qui consolent quelque peu de l'amour perdu ; sa vie avait été émaillée d'aventures galantes, mais n'ayant jamais ressenti d'affection, n'en ayant jamais cherché, il n'en avait point trouvé, et à mesure que les rhumatismes venaient avec les années, il se sentait isolé, et la solitude lui pesait. La beauté de Mlle Armand le frappa. La raison lui conseillait de choisir une compagne plus assortie à son âge, plus mûre, voire même d'un physique peu attrayant, mais ses instincts d'homme à succès repoussaient la raison, et ce qu'elle condamnait l'attirait. Mlle Armand lui parut aussi modeste qu'elle était séduisante. Son attitude réservée, un peu timide, son parler doux, joint à l'expression candide de ses grands yeux bleus, le charmèrent.

Les informations qu'il prit sur le compte de la mère et de la fille furent tout en leur faveur. Malgré la modicité de ses ressources, Mme Armand, restée veuve très jeune, avait donné à

Gabrielle, son unique enfant, les meilleurs maîtres; sa réputation était à l'abri de tout reproche ; la malveillance même n'aurait pu la ternir.

Malsi n'hésita pas à offrir sa main à celle qu'il jugeait digne de porter son nom ; c'était bien la jeune fille rêvée par lui ; elle était belle, pauvre, elle lui devrait tout, et il ne doutait pas qu'elle ne se consacrât entièrement au bonheur de celui qui lui assurerait la fortune et une brillante position.

Gabrielle Armand, cependant, ne se décida pas tout d'abord à immoler ses dix-huit ans à des considérations matérielles qui froissaient sa nature fine, poétique et un peu exaltée. Mais sa mère mit tant d'insistance à prôner les avantages de cette alliance inespérée que, de guerre lasse, elle finit par y consentir. Sa vie sous le toit maternel n'était ni facile ni gaie. Elle ne se souvenait pas de son père, mort lorsqu'elle était encore toute petite, et celle qui aurait dû l'aimer pour deux ne lui témoignait aucune tendresse, tout en remplissant strictement ses devoirs maternels.

Elle lui avait reproché son hésitation comme une preuve d'égoïsme ; n'étaient-elles pas gênées, presque pauvres, et sa fille avait-elle le droit de la condamner à continuer cette existence de privations, lorsqu'elle n'avait qu'à étendre la main pour lui procurer tous les conforts? La question était cruelle; la jeune fille soupira, imposa silence à la voix de son cœur, pour n'écouter que celle du devoir filial, et accepta l'homme qui ne lui inspirait que de l'éloignement.

La pauvre enfant avait grandi isolée, privée des plaisirs et des joies de son âge ; ses capacités intellectuelles avaient été développées, il est vrai, mais personne ne s'était soucié de ce qui se passait dans son imagination naissante et des sentiments qui remuaient son jeune cœur. A mesure qu'elle grandissait, elle éprouvait un vide étrange, dont elle ne se rendait pas bien compte, mais qui l'agitait et lui causait de vagues inquiétudes ; aussi chercha-t-elle à le combler par des lectures variées que personne ne contrôlait. Elle lisait tout ce qui lui tombait sous la main, livres sérieux et livres malsains, vivait de la vie des héros, s'identifiait à eux, souffrait de leurs malheurs, partageait

leurs joies, et se créait ainsi un monde imaginaire à côté du monde réel. La poésie, qui la transportait dans des régions inconnues, et la nature dont la vue lui causait les plus vives jouissances, étaient ce qu'elle affectionnait le plus. Elle se prenait à aimer avec passion un brin d'herbe, un rayon de soleil; un coin de ciel azuré, un nuage argenté la ravissaient. Ses yeux s'enfonçaient dans la profondeur bleue du firmament; mille pensées traversaient son esprit; elle n'aurait pu ni les définir, ni les expliquer ; confuses, insaisissables, elles se pourchassaient les unes les autres et allaient se perdre loin, bien loin de la terre, dans l'infini éternel.

Sa sensibilité ressemblait à celle de ces violons dont l'approche de l'archet suffit à faire vibrer les cordes.

Que de fois le spectacle des derniers rayons du soleil couchant lui avait arraché des larmes! Ses genoux fléchissaient involontairement, elle étendait les bras d'un mouvement instinctif pour étreindre... quoi? Elle n'aurait pu le dire; sans le comprendre, sans le savoir, elle avait en elle l'amour de l'amour.

D'autres fois, une tristesse sans cause apparente l'accablait. Avide d'une vie que lui avaient révélé les romans et qu'elle sentait devoir exister, sans pouvoir la traduire en paroles précises, elle éprouvait une soif d'épanchement, de tendresse. Ses épaules frissonnaient, ses paupières alourdies s'abaissaient, sa tête s'inclinait en quête d'un appui, et des baisers invisibles flottaient sur ses lèvres entr'ouvertes.

Elle avait vainement cherché dans son entourage de quoi assouvir les aspirations de son cœur; elle aurait voulu aimer sa mère, mais, rebutée par sa froideur, elle s'était douloureusement repliée sur elle-même, et à dix-huit ans, plus développée moralement que ne le sont la plupart des jeunes filles de son âge, elle avait déjà souffert et aimé; toutefois, si on lui eût demandé la définition de ses souffrances et le nom de son amour, elle n'aurait su répondre.

Le mariage fut célébré peu de semaines après la soirée où le comte Malsi et Gabrielle s'étaient rencontrés pour la première fois, et aussitôt après la cérémonie ils partirent pour Florence où le comte se proposait de demeurer désormais.

## II

Des sifflets aigus et le ralentissement du train annonçaient l'entrée en gare.

— Nous voici arrivés, dit Malsi en s'étirant et en bâillant.

Coiffé d'une toque écossaise, il était à demi étendu dans un coin du wagon et lisait à la lueur d'une lampe de voyage accrochée à la paroi, au-dessus de sa tête; Gabrielle, assise au bout opposé, ses grands yeux bleus remplis d'une triste placidité, regardait distraitement dans la nuit à travers les vitres levées. Se tournant vers son mari, elle lui sourit, en découvrant deux rangées de dents éblouissantes, et se mit en devoir de ranger les effets épars sur les banquettes.

Le train s'arrêta ; une foule élégante se pressa à la portière :

— Buon ritorno... toutes nos félicitations... cria un chœur de voix joyeuses.

Le compartiment fut envahi par les parents et amis du comte, accourus pour lui souhaiter la bienvenue et surtout pour voir sa jeune femme, dont ils avaient entendu vanter la beauté. Gabrielle se trouva entourée, embrassée, avant de savoir quelles étaient les personnes qui la recevaient si chaleureusement. Intimidée, rougissante, elle regardait son mari, qui lui nommait des noms étranges qu'elle ne retenait pas.

Tout à coup, une grosse femme, coiffée d'un énorme chapeau de paille d'Italie aux rubans flottants, fendit la foule et pénétra dans le coupé. Un panier de fleurs était suspendu à son bras et elle tenait tout plein de bouquets sur sa robuste poitrine.

— Salute, signorina mia, dit-elle en s'approchant de Gabrielle avec un sourire. Come sei bella, amor mio !... Signor conte, l'avete scelta bene... Ecco fiori, pete, bellezza mia.

Et tout en parlant avec volubilité elle couvrait la comtesse d'une avalanche parfumée.

Qui n'a pas connu à Florence la vieille Beppa, la pauvre petite fleuriste d'autrefois, que la munificence d'un lord anglais avait enrichie, et qui maintenant continue à flâner à la gare aux arrivées des trains, en souhaitant une bienvenue fleurie à tous les

voyageurs? Les rentes que lui a laissées son lord ne l'empêchent pas d'empocher les sous des étrangers qui, ignorant l'état de sa bourse, payent dix centimes quelques tiges de violettes ; ses amis se montrent plus généreux... ou plus avares, chacun selon son caractère.

Une voiture élégante attendait le comte et sa femme. Après avoir parcouru les rues animées de Florence, elle s'engagea dans une ruelle moins fréquentée et entra sous la porte cochère d'un grand palazzo d'apparence austère; l'édifice était en pierres de taille, les fenêtres du rez-de-chaussée élevé, bardées de fer.

En gravissant l'escalier grandiose qui menait aux appartements, la comtesse ne put réprimer un léger frisson. Son mari la dévisageait d'un air demi-triomphant, demi-interrogateur. Elle sentait cette muette interrogation et dissimulait de son mieux l'impression glaciale que lui causaient les immenses salles à lambris dorés, aux plafonds à fresques. C'était une suite somptueuse de murs tendus de velours de Gênes, de brocarts superbes, de frises peintes par de vieux maîtres de l'école florentine, un scintillement de lustres de Venise, d'or, de mosaïques, de marbres. Des portraits d'ancêtres, noircis par le temps, semblaient regarder d'un œil sévère la jeune femme qui admirait hautement l'appartement somptueux et se disait tout bas que jamais elle ne s'y sentirait à l'aise.

Les meubles raides, rangés symétriquement le long des murs, lui faisaient presque peur; jamais elle n'oserait s'y asseoir ; les tables en pietra-dura étaient si belles et si polies qu'elle ne s'aviserait pas d'y poser un livre ou un ouvrage. L'appartement était constellé de ces gigantesques bouquets comme l'on n'en fait qu'en Italie ; mais les fleurs mêmes semblaient inanimées et respiraient l'ennui.

— Vous ne vous attendiez pas à ce cadre brillant? dit Malsi avec satisfaction.

— En effet... je m'étais autrement représenté ma nouvelle demeure...

— Tous ces salons sont pour votre usage journalier, ma chère... Vous êtes libre d'y apporter les modifications qui vous

plairont; mais je doute qu'il y ait à redire aux arrangements que j'ai surveillés et qui me semblent répondre aux exigences les plus minutieuses de l'élégance.

— C'est si grand... si vaste..., dit la jeune femme avec un léger soupir. Je m'y perds...

— Vous vous y ferez bien vite, croyez-moi... Il n'est rien d'aussi aisé que de s'accoutumer à la fortune... Et maintenant, ma chère, apprêtez-vous pour le dîner; nous avons du monde, et je tiens à l'exactitude.

Représentez-vous une vaste pièce tendue de cuir de Cordoue authentique, au plafond à caissons ouvragés, éclairée aux quatre coins par de gigantesques candélabres soutenus par des cariatides en bois sculpté, dont le temps a bruni la dorure; une table ronde, dont la nappe disparaît sous les fleurs, et au milieu de laquelle se dresse un massif surtout en argent ciselé; plusieurs candélabres du même métal, travaillés par quelque artiste du cinquecento et chargés de bougies, projettent leurs feux sur les visages des convives. Le comte Malsi n'a réuni que ses plus proches parents; mais en Italie les familles sont nombreuses, car le bon Dieu y fait éclore les enfants avec la même prodigalité qu'il fait éclore les fleurs.

Les femmes, décolletées, étincelantes de bijoux, aux coiffures compliquées, aux toilettes voyantes, dévisagent curieusement la jeune Parisienne, tout en lui souriant tendrement, et critiquent mentalement sa toilette sobre, qu'elles copieront cependant le lendemain.

Le comte est assis entre sa sœur, la princesse Bibiano, et Donna Elena, la femme du fils cadet de la princesse. Gabrielle, placée entre le prince Bibiano et son fils aîné le marquis Enrico, s'efforce d'être aimable et jette de temps en temps un regard à son mari, comme pour lui demander si elle s'acquitte bien de ses nouveaux devoirs où elle se sent encore si novice.

Une douzaine d'autres personnes entourent la table et entretiennent une conversation des plus animées. La comtesse est un peu embarrassée de cette gaieté bruyante, de ces éclats de voix auxquels elle n'est pas habituée ; en France, l'on s'amuse avec moins de bruit.

Après s'être occupés d'elle autant que la politesse le comporte, les invités se laissent aller à parler des choses qui les intéressent et qui lui sont étrangères ; plus la causerie s'échauffe, plus la jeune femme devient réservée ; elle n'a pas ce don si précieux dans le monde d'écouter attentivement des propos oiseux, d'y ajouter de temps en temps un mot habile ; elle ne sait que se taire ou parler des choses qu'elle connaît.

Vers le milieu du dîner, ses voisins même les plus proches parurent oublier sa présence ; on avait d'abord parlé français par courtoisie ; mais bientôt, le mutisme de la jeune femme l'ayant pour ainsi dire isolée, les convives surexcités par la bonne chère trouvèrent plus commode de revenir à leur langue natale qu'elle ne comprenait pas.

Un pli creusait le front du comte, qui lançait à sa femme des regards courroucés. Lui aussi n'était pas prodigue de paroles ; mais qui fait attention aux maîtres de la maison lorsqu'on a bien bu et bien mangé à leur table ? La satisfaction intime produite par l'appétit apaisé développe une jovialité qui rend aveugle.

Gabrielle se sentit tout à coup douloureusement esseulée au milieu de ce monde ; les voix, portées à un diapason élevé, agaçaient son oreille ; personne ne songeait à elle ; on s'occupait de sujets qui étaient familiers à tous sauf à elle ; chacun avait un mot à dire ; seule, elle ne trouvait rien. Elle voulut prendre part à la conversation générale, se rapprocher de cet entourage qui était sa famille et dont elle se sentait comme exclue. Elle adressa timidement une question au prince Bibiano ; mais il était en pleine discussion politique avec son voisin et ne l'entendit pas. Alors elle se tourna vers le marquis Enrico, qui ne partageait pas l'entrain général et paraissait distrait.

C'était un grand jeune homme à allures distinguées, aux traits fins ; des cheveux noirs encadraient un front intelligent ; les yeux étaient d'un bleu profond tirant sur le violet, de ces yeux qui semblent être deux véroniques collées sous les arcades sourcilières ; une moustache soyeuse ombrageait une bouche d'un dessin délicat, voluptueux ; le menton était court, rond, et déparait un peu ce beau visage en trahissant une faiblesse de volonté et une certaine irrésolution. Gabrielle regardait le mar-

quis à la dérobée et était frappée de la grâce qui s'échappait de sa personne.

— Êtes-vous très mondain? lui demanda-t-elle enfin pour engager la conversation. Mais au même moment, il se détournait d'elle et adressait la parole à la dame placée à sa gauche.

La comtesse, embarrassée, rougit et leva inconsciemment les yeux sur les domestiques poudrés, vêtus de livrées bleu clair, qui se tenaient derrière chaque convive. Il lui parut qu'ils la considéraient d'un air narquois et hostile.

Un sentiment bizarre l'envahit alors; elle se sentit tout à coup mal vue dans cette maison, qui était la sienne; elle aurait voulu s'excuser d'être venue déranger un ordre de choses établi depuis de longues années. Un goût d'amertume lui monta à la gorge, ses yeux devinrent humides; elle craignit de pleurer.

— Je suis folle... de quoi ai-je à me plaindre? pensait-elle; et plus elle cherchait à se calmer, plus son trouble augmentait.

— Gabrielle! dit une voix claire, je bois à ton bonheur, carissima...

Cette voix l'arracha à sa rêverie. Vis-à-vis d'elle, Donna Elena lui souriait affectueusement en portant son verre de vin de Champagne à ses lèvres. Gabrielle faillit se jeter à son cou; elle se retint et se borna à la remercier d'un signe de tête, mais le regard qu'échangèrent les deux femmes scella une amitié profonde.

En passant devant la comtesse, après dîner, Malsi se pencha à son oreille :

— Vous n'avez pas été bien aimable ce soir, lui dit-il à voix basse.

Elle aurait pu lui répondre que, pendant tout le dîner, elle avait cherché l'occasion d'être affable sans parvenir à la trouver; mais le moment était mal choisi pour une explication; elle la remit à plus tard.

Quand ils furent seuls :

— Je crois, ma chère, dit Malsi, que vous pourriez faire un peu plus de frais pour mes parents... vous ne vous en êtes guère donné la peine tantôt... Je vous serai aussi obligé de soigner davantage votre toilette; vous avez l'air d'une petite pen-

sionnaire ; or rappelez-vous que vous êtes la comtesse Malsi à présent...

Il feuilleta quelques papiers sans lever les yeux sur Gabrielle qui, intimidée, se tenait immobile et muette; puis, lui souhaitant le bonsoir, il sortit. Elle courut après lui, voulant lui expliquer les sentiments complexes qui l'avaient assaillie pendant cette soirée ; mais il avait déjà refermé sa porte ; elle n'osa le rappeler et se réfugia, le cœur gros, dans sa chambre luxueuse et solitaire.

Blottie dans un grand lit, qui lui aussi semblait la recevoir de mauvaise grâce, elle songeait à ce triste début dans sa nouvelle existence, tout en suivant des yeux les rayons blanchâtres de la lune, qui se jouaient sur les mille objets épars dans la pièce.

Le sommeil la fuyait ; des pensées tumultueuses se pressaient dans sa tête. Elle interrogeait l'avenir avec une sorte d'effroi. En épousant le comte, elle n'ignorait pas qu'il avait le caractère entier, voire même difficile, mais il lui avait promis de l'indulgence ; elle avait eu foi en sa parole, et maintenant elle se demandait si elle ne s'était pas leurrée d'un espoir trompeur? Il lui avait paru si sec, si cassant ce soir; et ce n'était pas là l'accueil auquel elle s'était attendue dans ce pays nouveau pour elle, et dans cette maison désormais la sienne. Elle avait une très haute opinion de son mari. M^me^ Armand lui avait si souvent reproché d'être dépourvue de sens commun, qu'elle se défiait d'elle-même en toute occasion ; aussi se raidissait-elle contre l'impression pénible qu'elle ressentait, et s'accusait-elle de ne pas savoir apprécier les avantages de sa position. Si le comte ne répondait pas aux exigences de son cœur, il possédait, en revanche, toutes les qualités requises pour être le guide et le soutien de son inexpérience; elle s'inclinait aveuglément devant sa supériorité intellectuelle, et ne se serait pas permis de révoquer en doute la rectitude de ses jugements. Depuis leur mariage toutefois, il l'avait souvent froissée par ses propos railleurs, cyniques ; des combats se livraient alors entre ses convictions et le respect qu'elle portait aux opinions de son mari; mais elle finissait toujours par s'accuser de ne pas être à la

hauteur de son intelligence et de ne pas savoir en saisir toute la portée. Il ne pouvait pas commettre d'erreur; néanmoins elle pleurait ses illusions et s'en séparait avec peine. Elle pensait à tout cela pendant que sa chambre s'emplissait d'ombres bizarres, de lueurs blafardes, et une tristesse amère saisit son âme.

Lasse de rechercher vainement le sommeil, elle sauta hors de son lit, courut à la fenêtre, l'ouvrit toute grande et ne put retenir un cri d'admiration devant le spectacle merveilleux qui s'offrit à sa vue.

D'innombrables étoiles, comme autant de points d'or, émaillaient le ciel noir qui formait une voûte resplendissante au-dessus de la ville endormie. La petite ruelle sombre, avec ses énormes palais aux croisées bardées de fer, prenait un aspect fantastique, presque menaçant. L'esprit se reportait aux siècles écoulés, et l'œil cherchait à travers l'obscurité les spadassins masqués qui devaient surgir de quelque angle dérobé. Le flamboiement du ciel frémissant de clarté, où les étoiles scintillantes rivalisaient d'éclat et se pressaient les unes contre les autres, offrait un contraste frappant avec la terre plongée dans les ténèbres silencieuses.

La tristesse de Gabrielle disparut comme par enchantement; elle aspira l'air frais avec délice.

— La vie,... la vie,... que c'est bon! murmura-t-elle.

Et elle s'abandonna à la contemplation de l'Immensité inconnue où son imagination ardente se plaisait à faire habiter le bonheur.

Accoudée à la croisée ouverte, la tête dans ses mains, elle écoutait les voix mystérieuses de son cœur; les heures sonnaient aux horloges de la ville sans qu'elle les comptât, et ce fut seulement lorsque les étoiles moururent une à une, lorsque des traînées grises parurent à l'horizon, que ses paupières fatiguées s'abaissèrent; elle s'affaissa lentement sur le tapis et s'y assoupit. Ses membres se détendirent dans la mollesse du sommeil; ses cheveux dorés s'éparpillèrent autour d'elle en l'enveloppant de leurs ondulations soyeuses, tandis que les premières lueurs matinales éclairaient ses traits pâlis, qui exprimaient une paix profonde.

## III

En se réveillant, elle fut tout étonnée de se trouver étendue sur le tapis, au lieu d'être dans son lit, se frotta les yeux pour s'assurer qu'elle ne continuait pas un rêve ; sa tristesse de la veille lui revint à la mémoire, en même temps que son regard se portait sur la grande table garnie d'un riche nécessaire de toilette en vermeil, sur les murs de sa chambre tendus de satin bleu, sur les bibelots précieux qui l'ornaient. Le sentiment de la réalité lui revint; elle se souvint qu'elle était à Florence, dans cette belle Italie qui avait si souvent occupé son imagination ; une gaieté jeune et saine dissipa ses appréhensions, qu'elle traita de chimères.

Elle se releva vivement, rejeta ses cheveux en arrière d'un geste mutin.

— Je veux être heureuse, pensa-t-elle avec un sourire radieux en sonnant sa femme de chambre pour l'habiller prestement et sortir. Elle avait hâte de voir la ville, d'en admirer les beautés qu'elle avait si souvent entendu vanter.

— Où allez-vous ? lui demanda son mari, qui la rencontra comme elle traversait l'antichambre.

— Ah! mon ami, que je suis contente de vous voir... Je vous croyais encore endormi et j'étais si impatiente de faire connaissance avec Florence, que je ne me résignais pas à vous attendre...

— Entrez dans mon cabinet, ma chère, et modérez un peu votre ardeur ; vous sortirez plus tard, à l'heure où tout le monde sort... Vous aurez tout le temps de vous ennuyer de ce que vous êtes si impatiente de voir...

Gabrielle fit une petite moue, poussa un léger soupir, mais se résigna à le suivre.

— Asseyez-vous là, ma chère enfant, continua-t-il en lui désignant un siège. Avant de commencer notre nouvelle existence, je désire vous soumettre quelques lignes de conduite. Vous êtes jeune, inexpérimentée, il est de mon devoir de vous guider, et j'aime à espérer que vous ne vous y opposerez pas...

Comme elle acquiesçait d'un signe de tête :

— Par la position que vous avez acquise en m'épousant, reprit-il, vous êtes destinée à attirer l'attention. Les envieux ne vous manqueront pas ; par conséquent, vous devez, plus que toute autre, veiller à ne point donner prise à la malveillance... Une faute cachée est préférable à une imprudence...

— Que dois-je donc faire ? demanda Gabrielle interdite.

— Surtout vous abstenir d'agir. Choisir vos amitiés, éviter les confidences... J'ai cru remarquer que vous y étiez portée...

— Mais je n'ai rien à confier...

— Entre femmes cela se trouve toujours... Toutes, vous avez la manie de vous poser en victimes... Ne m'avez-vous pas raconté combien vous étiez malheureuse auprès de votre mère qui, selon vous, ne vous aimait pas assez, ou du moins pas comme vous auriez voulu être aimée ? ce qui, toutefois, me paraît inadmissible ; Mme Armand est une personne trop bien élevée pour ne pas avoir les sentiments en rapport avec ses devoirs.

Un flot de sang empourpra le front de Gabrielle qui se souvint, en effet, de s'être laissée aller à des épanchements, un soir que le comte, alors son fiancé, la questionnait tendrement sur sa vie de jeune fille ; émue par cet intérêt auquel elle était si peu habituée, elle n'avait pu résister à la douce tentation de lui ouvrir son cœur, de lui en confier les folies, les aspirations vagues, les déceptions, et, aujourd'hui, il se souvenait de ces confidences pour les lui reprocher !

— Vous êtes romanesque, ma chère, continua le comte. C'est un grave défaut qu'il faut corriger. Vous mènerez une vie réglée, vous ne vous singulariserez en rien ; étudiez les autres en choisissant vos modèles, bien entendu ; copiez, et vous serez dans le vrai ; toute la science du monde gît là dedans ; seuls, les imprudents visent à l'originalité...

— Mais vous exigez que je joue la comédie !...

— Non pas... non pas... je ne vous enseigne que le savoir-vivre le plus élémentaire. Je veux que vous soyez citée à la fois comme un modèle de vertu et d'élégance ; l'un n'empêche pas l'autre. Vous soignerez vos toilettes, qui doivent être en rapport avec votre rang ; vous vous occuperez de choses sérieuses et

surtout vous en parlerez, afin que le monde sache vos goûts élevés. Enfin, je vous recommande une grande réserve ; ne parlez qu'après avoir mûrement pesé vos paroles... Ah ! encore. Vous ne sortirez qu'en voiture ; il suffit qu'une femme coure les rues pour être soupçonnée d'aller à des rendez-vous galants...

— Mais ce soin du « qu'en dira-t-on » me semble humiliant ! s'écria Gabrielle.

— Je ne veux pas discuter votre point de vue, mais je vous serai reconnaissant de suivre mes instructions, conclut le comte en tirant sa montre. Maintenant, rentrez chez vous, ôtez votre chapeau ; dès que je serai libre, je viendrai vous prendre ; nous avons une série de visites à faire, ajouta-t-il en lui montrant une longue liste de noms.

Gabrielle se retira dans son appartement ; toute sa gaieté avait disparu ; son mari venait de lui administrer au moral une douche glacée ; le programme qu'il lui avait tracé froissait son honnêteté, sa droiture, qui se révoltaient contre ces concessions sociales qu'elle jugeait humiliantes pour sa dignité. Cependant, elle s'attacha à étouffer la voix de sa fierté.

— Je dois et je veux lui obéir, pensa-t-elle. Il connaît la vie mieux que moi, et, sans doute, plus tard je lui serai reconnaissante de ce qui me froisse aujourd'hui.

De nombreuses fêtes eurent lieu en son honneur ; elle fut entraînée dans un tourbillon où la réflexion ne trouvait pas de place ; c'était une suite non interrompue de déjeuners, de dîners, de bals, qui lui laissait à peine le temps de changer de toilette. Ce mouvement continuel, cette excitation, toute factice qu'elle fût, l'amusait, remplissait sa vie ; elle y trouvait l'attrait de la nouveauté, le plaisir d'être choyée, admirée. On a beau dire le contraire, le succès est éminemment doux, et il n'est pas de femme, quelle que sérieuse qu'elle soit, qui n'éprouve de la satisfaction à être adulée. Gabrielle la ressentit comme toute autre ; dans la première phase d'émotions nouvelles, elle ne remarquait pas combien cette existence différait de celle qu'elle avait entrevue dans ses songes ; elle avait rêvé la communauté d'idées aussi bien que la communauté d'intérêts, les longs tête-à-tête où elle aurait initié son mari aux mystères de son âme en cher-

chant dans son affection l'équilibre qui lui manquait. Au lieu de cela, elle courait de salon en salon ; le comte l'accompagnait toujours, il est vrai, mais leurs conversations se bornaient à récapituler les menus incidents de la journée et à prévoir ceux du lendemain.

Malsi prenait son rôle au sérieux, surveillait sa femme jusque dans les moindres détails de ses toilettes, et la comblait de cadeaux.

— Vous mettrez ceci ce soir, disait-il invariablement chaque fois qu'il lui présentait un nouvel écrin.

Quand elle protestait timidement contre cet abus de bijoux :

— La comtesse Malsi ne saurait en avoir assez, répliquait-il. N'oubliez pas de le faire admirer.

Et, si elle négligeait ce soin, il s'en chargeait lui-même.

Elle s'impatientait parfois de servir, pour ainsi dire, de réclame à sa munificence, et aurait préféré se passer de tout ornement ; mais à peine cette pensée traversait-elle son esprit, qu'elle s'en repentait et se reprochait son ingratitude.

D'ailleurs les distractions lui donnaient l'illusion du bonheur ; elle ne pensait pas et se trouvait presque heureuse.

Mais toute chose a une fin, et l'émoi produit dans la société florentine par l'arrivée de la jeune comtesse, se calma peu à peu. A mesure que les fêtes devenaient plus rares, les journées commençaient à peser à Gabrielle. Son mari, fort occupé de l'administration de ses terres, la laissait souvent seule ; il ne l'initiait pas à ses affaires.

— Vous n'y comprendriez rien, lui répondait-il chaque fois qu'elle l'interrogeait. Ces choses-là ne sont point du ressort féminin. Lisez, dessinez, jouez du piano, tâchez de devenir une femme accomplie.

Il lui indiquait des livres ; mais si elle s'avisait de les commenter en sa présence, il coupait court à ses raisonnements en les raillant et en les traitant de puérils. Elle ne demandait pas mieux que de s'instruire, mais elle aurait souhaité partager ses études avec son mari, ou du moins en causer avec lui ; or il fuyait ces discussions, de sorte que les sujets qui intéressaient la comtesse au début ne lui inspirèrent bientôt que de l'indiffé-

rence. Il est rare qu'à dix-huit ans les questions sérieuses attachent au point qu'on s'en occupe sans soutien.

Elle aimait les arts et, depuis leur arrivée, ne cessait de prier son mari de l'accompagner au palais Pitti, qu'elle ne connaissait pas encore. Toujours il trouvait un prétexte pour ajourner cette course.

Un jour d'orage, il était assis dans le salon de sa femme et bâillait en regardant avec ennui la pluie qui battait les vitres.

— Si nous allions aux galeries aujourd'hui? fit Gabrielle. Vous êtes libre et il y a si longtemps que je vous le demande!... Le voulez-vous? ajouta-t-elle avec une intonation câline en se penchant vers lui.

— Eh bien, oui!... puisqu'il faut passer par là, répondit-il sans le moindre enthousiasme.

Elle se mit à gambader par la pièce en chantant sur le refrain de « Marianina ». Quelle joie, quelle joie!

— Vraiment, Gabrielle, vos manières m'étonnent... Est-ce convenable pour la comtesse Malsi de sauter à cloche-pied comme une gamine?... Si quelqu'un vous voyait?...

— Mais, mon ami, nous sommes seuls... et j'ai dix-huit ans!... Grâce, grâce... fit-elle gaiement mettant un genou en terre devant lui et joignant les mains, tandis que ses yeux et son sourire rayonnaient.

— Finissez, Gabrielle, répliqua-t-il sèchement. Vous savez bien que je hais ces enfantillages... Sonnez pour qu'on attelle...

— Ne pourrions-nous aller à pied?... ou en fiacre?... Oh! Giacomo! ce serait si amusant... Cela me rappellerait Paris...

— Êtes-vous folle? Patauger dans la boue ou être cahoté dans un sale véhicule, quand j'ai l'écurie la mieux montée de Florence! D'ailleurs, je ne vois pas en quoi ce souvenir de Paris, puisque souvenir il y a, vous serait agréable... ne prétendez-vous pas y avoir été malheureuse?

La comtesse alla, sans mot dire, mettre son chapeau. Les observations de son mari étaient justes, mais pourquoi éteignaient-elles toujours les élans de sa gaieté? Néanmoins, un peu confuse de sa gaminerie, elle chercha vainement, pendant le trajet, un sujet de conversation propre à relever sa dignité

déchue. Mais toutes les impressions fâcheuses s'évanouirent en l'entrant à la Tribune. Ses yeux ravis couraient d'un chef-d'œuvre à l'autre, avides de les tous admirer à la fois.

Entraînant le comte, elle allait de Raphaël à Titien sans songer à contenir son enthousiasme, et n'y demandant même pas d'écho. Malsi, l'air ennuyé, la suivait, ou plutôt se faisait remorquer par elle.

— Il y a plus d'une heure que nous sommes ici, dit-il enfin en consultant sa montre ; rentrons.

C'étaient les premières paroles qu'il proférait depuis leur entrée.

— Mais nous n'avons vu que la Tribune!... Il y a encore les autres salles !...

— Les toiles les plus remarquables sont réunies ici ; le reste ne vaut rien... ou pas grand'chose... Nous reviendrons un autre jour... N'oubliez pas, ma chère enfant, que tout ce qui a pour vous un certain attrait de curiosité, m'est connu depuis de longues années...

Et il se dirigea vers la sortie.

Sa femme refoula les larmes qui montaient à ses paupières. Elle sentait fort bien qu'il eût été puéril de pleurer à cause de ce départ trop rapide à son gré ; elle rougissait de son chagrin, mais elle ne parvint pas à le vaincre; ce n'était pas tant cet incident qui l'affligeait, — quel que fût son désir de parcourir la galerie en entier, elle n'était pas assez enfant pour ne pas savoir modérer son impatience, — mais c'était la série des contrariétés journalières par lesquelles son mari empoisonnait ses plaisirs. Il avait une manière à lui d'étouffer chaque élan, et lors même qu'il accédait à une prière de sa jeune femme, il le faisait avec une mauvaise grâce si apparente, qu'il changeait toute douceur en fiel. Ce n'est pas qu'il ne l'aimât à sa façon; la sympathie qu'il avait éprouvée pour M^lle^ Armand s'était développée et agrandie ; les trésors de jeunesse de sa femme attisaient et ranimaient ses goûts blasés. Tout en blâmant ce qu'il appelait ses tendances romanesques, celles-ci avaient pour lui la saveur d'une fraise des bois. Bien qu'il affectât de déprécier cette fraîcheur d'impressions, elle lui rappelait le temps où il aurait pu la par-

tager, le grisait, et s'il feignait de la mépriser, c'est qu'il était impuissant à la ressentir.

La beauté chaste de Gabrielle l'enivrait comme ne l'avaient jamais enivré les beautés grossières qu'il avait cultivées de préférence. Il était à la fois irrité et charmé par ses candeurs virginales, qu'il éprouvait quelquefois un cruel plaisir à blesser par son cynisme. Qui peut sonder les étranges contradictions du cœur humain? Et tout homme n'a-t-il pas en soi un fond de férocité brutale qui trouve une âcre volupté à torturer ce qu'il aime?

Un soir, par un beau clair de lune, le comte proposa à sa femme une promenade aux Collis, route qui vient d'être tracée sur le versant méridional des collines qui entourent Florence, et d'où l'on jouit d'un panorama magnifique. Gabrielle, joyeusement surprise de cette proposition inattendue, l'accueillit avec enthousiasme, et peu d'instants après les deux époux parcouraient, au trot large de leurs chevaux pur sang, les rues bien éclairées, bondées de flâneurs.

Ils traversèrent le Ponte Vecchio, qui se reflétait mystérieusement dans les eaux basses de l'Arno, s'enfoncèrent dans les quartiers moins populeux, et furent bientôt hors de la ville, dans une solitude où ne se rencontraient que de loin en loin quelques amoureux.

Les villas blanches, aux toits en terrasse, enfoncées sous la verdure sombre, se suivaient les unes les autres, capricieusement groupées sur le versant des collines. San Miniato détachait sa façade sur le ciel étoilé, qui semblait descendre à l'horizon et l'entourait d'un cadre merveilleux; la lune argentée diaprait le marbre blanc et noir d'ombres bizarres; au fond de la vallée à gauche, comme jetée au pied de la maison de Dieu, la ville étincelait de lumières; on en distinguait les sourds grondements, on y devinait une vie fébrile, le grouillement de la foule. Une légère vapeur se condensait en voile diaphane au-dessus des toits et des coupoles.

Le comte ordonna à son cocher de s'arrêter. Assis à côté de sa femme, il croyait entendre les battements de son cœur; un parfum pénétrant, dont elle se servait toujours, se dégageait de

ses vêtements et montait par bouffées à ses narines. Elle se taisait, subjuguée par ce recueillement ému qui, la nuit, saisit tout être en présence de la solitude et de la nature ; l'air frais chassait ses soucis ; un attendrissement profond, une joie sans cause, une immense tendresse, envahirent son âme. Presque inconsciemment, sa main rechercha celle de son mari et, l'ayant trouvée, la serra fortement. Elle tourna vers lui son visage radieux, resplendissant d'une douceur céleste.

— Je vous aime... j'aime tout ce qui m'entoure..., murmura-t-elle.

Mais on aurait dit que le seul fait de traduire en paroles l'émotion indéfinissable qu'elle ressentait l'avait rappelée à la réalité. Elle regarda avec terreur celui qui se penchait vers elle ; les yeux du comte luisaient, ses traits avaient une expression étrange, et ses lèvres frémissaient ; il avait passé son bras sous le manteau de sa femme, et serrait convulsivement sa taille souple qui pliait sous son étreinte. Elle se rejeta en arrière, le repoussa.

— Non... non..., fit-elle d'une voix sourde.

Il la regarda avec stupéfaction ; que refusait-elle ? Il ne lui avait rien demandé. Confuse, brisée, elle lui montra le ciel du doigt.

— J'étais si haut ! balbutia-t-elle, en fermant les yeux comme si sa vue lui eût fait mal. Un moment elle avait éprouvé un amour sublime, dont la manifestation matérielle avait brisé le charme. Le comte haussa les épaules, la calèche se remit en marche, et ils rentrèrent à la maison sans se parler.

Gabrielle sentait un obstacle se dresser entre elle et son mari, mais quelle en était la nature ? Pourquoi venait-il les séparer ? Elle ne le savait pas.

Le lendemain, quelques amis étaient réunis chez la comtesse après dîner ; on causait de choses et d'autres ; elle s'était placée à côté du marquis Enrico pour lequel elle éprouvait une sorte d'attraction mêlée de curiosité et d'un peu d'amour-propre blessé ; seul de tout son entourage, il la négligeait ; or une femme n'est jamais insensible à l'indifférence d'un homme jeune et beau ; et le marquis Enrico était cité comme le cavalier le plus

en vogue de Florence. Il jouissait d'une popularité vraiment exceptionnelle ; les hommes l'appréciaient, les femmes le distinguaient. Aimable causeur, d'un naturel enjoué, il était toujours disposé à organiser une partie de plaisir, une sauterie, aimait à promener ses amis dans son drag attelé de quatre superbes chevaux anglais qu'il menait à merveille. Il s'habillait chez Poole, se chaussait chez Thomas, ne manquait pas un Grand Prix et passait la *season* à Londres. A ses qualités mondaines il en joignait d'autres plus sérieuses. Excellent musicien, il composait des valses charmantes dont il offrait la primeur aux bals *aristocratiques* de Florence, appréciait les arts et s'y entendait, tout en s'en cachant comme s'il eût dû en rougir ; des amis indiscrets, — et quels amis ne le sont pas ! — assuraient même avoir aperçu dans sa bibliothèque des ouvrages scientifiques, accusation qu'il repoussait d'ailleurs avec énergie. On lui attribuait bien des conquêtes, mais son nom était surtout associé à celui de la duchesse Lori, une des beautés les plus en renom de la ville. Bref, c'était le type du gentilhomme accompli ; mais, chose singulière, malgré l'intimité pour ainsi dire obligatoire de ses relations d'alliance avec Gabrielle, il paraissait éviter avec soin tout rapprochement qui ne fût pas indispensable, et s'en cachait si peu qu'elle avait dû s'en apercevoir. Il lui parlait à peine et l'appelait « ma tante » ou « madame ». Jamais il n'avait consenti à la tutoyer et à la nommer « Gabrielle », comme le faisaient ses frères et sœurs ; et lorsqu'on lui reprochait de se singulariser ainsi :

— N'est-elle pas la femme de mon oncle? répondait-il. Vous trouvez ridicule de donner à sa jeunesse ce titre de tante qui implique d'ordinaire une certaine maturité ; libre à vous d'agir à votre guise ; quant à moi, je trouve déplacé de la dégrader ainsi, et je maintiens la dénomination que m'impose la parenté.

Aucun argument n'avait pu le vaincre et il continuait à combler de sa froide vénération Gabrielle, qui en était un peu embarrassée. Elle aurait bien désiré nouer des relations amicales avec lui, mais n'y réussissait pas.

Ce soir, dans son salon, la conversation roulait sur un épisode qui, depuis quelques jours, passionnait la société florentine. Il s'agissait de l'union d'un missionnaire anglais avec une jeune fille

appartenant à la plus haute aristocratie de la ville. Les parents, outrés de cette mésalliance, avaient déshérité la jeune personne qui, après leur avoir adressé les sommations respectueuses et embrassé la religion protestante, avait épousé l'homme de son choix et venait de partir avec lui pour la Chine, n'ayant pour toute fortune que les modiques émoluments du missionnaire. Les opinions étaient naturellement très partagées; les uns blâmaient M^lle^ Dorizzi, les autres l'approuvaient.

S'adressant au marquis Enrico, Gabrielle lui dit :

—Je serais curieuse d'avoir votre avis; quant à moi, j'admire cette femme... plus que cela, je l'envie. Elle a agi par conviction..., elle a sacrifié tous les biens matériels pour suivre celui qu'elle aimait, afin de participer à sa grande œuvre de propagande chrétienne...

Bibiano leva les sourcils avec une expression indéfinissable, croisa les jambes, tira une bouffée de sa cigarette et fixa sur la comtesse un regard légèrement ironique.

— Allons donc! répliqua Malsi. C'est une exaltée qui se repentira bien vite de sa folie...

— Il me semble que ce n'est pas au point de vue mondain qu'elle doit être jugée, insista Gabrielle.

— Je ne doute pas que vous ne vous enthousiasmiez pour cette extravagante, interrompit son mari d'un ton sarcastique. Mais croyez-en mon expérience, ma chère; les actions romanesques n'ont que la vanité pour mobile. M^lle^ Dorizzi n'agit ni par amour de l'homme qu'elle a épousé, ni par amour de Dieu... L'amour est un terme ronflant dont on se sert volontiers pour déguiser bien des choses. La jeune personne en question a voulu faire parler d'elle et elle y a réussi... Ce n'est pas plus malin que ça.

— Mais, mon ami, on peut aimer un homme en dépit de sa pauvreté, riposta Gabrielle froissée de cette froide analyse de ce qu'elle admirait.

— Aimer?... peut-être..., épouser... jamais! fit le comte en faisant de la main un geste péremptoire.

Enrico avait suivi ce dialogue avec une certaine attention, et son œil sarcastique allait alternativement de son oncle à sa

tante ; quand celle-ci parlait, les coins de sa bouche se retroussaient et un léger sourire flottait sur ses lèvres, tandis qu'il hochait la tête comme pour l'applaudir.

— Bien joué, semblait-il dire. Vous êtes une habile comédienne..., très bien...

Quant à Gabrielle, après l'avoir plusieurs fois invité du regard à la soutenir, elle avait remarqué son air narquois qui l'intimidait, la gênait et l'irritait ; aussi laissa-t-elle tomber la discussion et se plongea-t-elle dans un mutisme obstiné. Le comte ne l'avait pas convaincue, et son cœur, palpitant encore de ces cruelles paroles, ressentait tout ce qu'avait dû éprouver M^lle^ Dorizzi. N'avait-elle pas, elle aussi, soif de dévouement, de tendresse? Elle se disait que si son mari avait été pauvre, persécuté, entouré de périls, elle aurait été heureuse de s'associer à ses luttes et de se vouer à lui corps et âme ; peut-être l'aurait-elle aimé alors... Mais comment lui expliquer l'inexplicable ? Il se serait moqué d'elle, et, d'ailleurs, qui sait s'il n'aurait pas eu raison? Ce qu'elle prenait pour les cris de son cœur, n'était-ce pas une surexcitation maladive de l'imagination? l'amour, le dévouement, n'étaient-ils pas des chimères qui flottaient dans son esprit, puisqu'il était si aisé de démontrer que les actions les plus désintéressées, les plus généreuses ne sont qu'un calcul d'amour-propre?

## IV

De tous les membres de sa nouvelle famille, Donna Elena était celle qui lui inspirait le plus d'affection. Une sympathie spontanée et réciproque était née entre ces deux femmes du même âge et mariées presque à la même époque. Le caractère de Donna Elena différait absolument de celui de Gabrielle : rieuse, insouciante, bonne enfant, elle n'était assaillie par aucun des troubles qui minaient la comtesse, et vivait gaiement dans le petit appartement qui lui était assigné au troisième du palais Bibiano.

On rencontre fréquemment en Italie de ces vastes maisons qui offrent quelque analogie avec l'arche de Noé traditionnelle.

Le même toit abrite aïeuls et petits-enfants; à mesure que les fils se marient, on leur donne un coin où ils procréent à leur tour; souvent les jeunes ménages dînent à la table des grands-parents; lorsque la fortune n'est pas considérable et la famille nombreuse, chaque membre de la smala jouit à tour de rôle de la voiture du chef de la famille. Don Emilio, — le fils cadet du prince Bibiano, — et Donna Elena vivaient ainsi; ils n'avaient ni cuisine, ni écurie à eux, et c'est à peine si la jeune femme se permettait une modeste soubrette, et son mari un valet, qui se joignaient aux serviteurs du prince et de la princesse aux heures des repas en commun.

Donna Elena, sans fortune, avait épousé par amour un homme qui n'en avait guère davantage, et ne songeait même pas à se plaindre de l'espèce de vasselage dans lequel elle se trouvait vis-à-vis de sa belle-mère, femme altière qui rêvait des dots colossales pour chacun de ses enfants et qui ne s'était consolée du mariage de son cadet qu'à la suite de la soumission reconnaissante de sa bru. Tous les jours, à une certaine heure, celle-ci devait se tenir prête à l'accompagner aux inévitables Cascines; après dîner, elle était son partenaire au bésigue, et c'est seulement lorsque le sommeil gagnait l'irascible dame qu'elle recouvrait sa liberté; heureusement que ce phénomène se produisait régulièrement vers les dix heures du soir, sauf les jours de spectacle. Deux fois la semaine, la princesse allait à la Pergola et n'aurait jamais pardonné à donna Elena de ne pas s'y rendre avec elle. Cette dernière devait se contenter de la cinquième place dans la loge, car la princesse aimait à être aimable à peu de frais et ne manquait jamais d'inviter deux ou trois de ses amies au spectacle. Cette gracieuseté ne lui coûtait rien et la dispensait de donner des dîners, chose coûteuse qu'elle évitait volontiers.

La comtesse s'était souvent étonnée de la docilité de Donna Elena et comparait son existence modeste, gênée, au luxe qui l'entourait sans la rendre heureuse.

Le matin, Donna Elena allait à la messe; puis elle faisait une tournée chez les pauvres, bien en cachette, bien voilée; personne ne s'en doutait, sauf son mari qui l'approuvait.

Un jour, cependant, que les deux amies s'étaient rendues ensemble à l'église, Donna Elena prit congé de Gabrielle au sortir de l'office.

— Je rentrerai à pied, dit-elle.

— Mais alors je t'accompagne, répondit la comtesse. Il n'est pas convenable que tu marches seule.

— Allons donc! ce ne sera pas la première fois, je t'assure. Je ne puis me permettre le luxe de toujours rouler carrosse.

Et comme la comtesse insistait :

— Non... non... je ne veux pas que tu viennes avec moi... je vais faire des courses mystérieuses...

Son amie la considérait avec stupéfaction; elle éclata de rire et finit par lui confier, sous le sceau du secret, qu'elle devait aller voir une vieille infirme demeurant dans une petite rue écartée où l'apparition d'une voiture et de laquais en livrée aurait causé toute une révolution.

La comtesse se tut; rentrant à son palais, mollement bercée dans son huit-ressorts, elle songeait à la charité de Donna Elena et la lui enviait. Quelle joie cela devait être de pouvoir soulager des malheureux! et elle le faisait avec des moyens si restreints! Quels résultats ne pourrait-on pas obtenir en disposant de sommes plus considérables? Machinalement, elle se mit à calculer tout ce qu'elle pourrait entreprendre, elle, dont la bourse était toujours bien garnie.

L'hiver était exceptionnellement rigoureux cette année-là et devait causer bien des maux aux pauvres, dont l'existence n'est organisée qu'en vue du beau temps.

Gabrielle fut distraite pendant le déjeuner; elle se représentait Donna Elena penchée au chevet de la malade, lui administrant des réconfortants accompagnés de douces paroles; elle songeait à tous ceux qui manquaient de pain, tandis qu'on lui servait des mets succulents sur des plats d'argent. Cette pensée lui coupait l'appétit et son assiette restait vide.

— Êtes-vous souffrante? lui demanda son mari surpris de ce qu'elle ne touchait à rien. Elle répondit négativement, sans toutefois lui communiquer ses préoccupations. L'expérience lui enseignait peu à peu à les déguiser, et elle craignait souvent de

parler, de peur de provoquer la verve sarcastique de son mari.

Cependant, lorsqu'ils rentrèrent au salon bien clos, tout imprégné du parfum des fleurs qui garnissaient les étagères, une sensation de bien-être presque pénible la saisit; elle s'imputait à crime d'être si bien, si chaudement, pendant que tant de malheureux grelottaient. Ses petits pieds posés sur les chenets, ses mains tendues au feu de la cheminée qui flambait avec un crépitement joyeux, elle composait mentalement la formule nécessaire pour aborder le sujet qui lui tenait au cœur.

— Mon ami, dit-elle enfin, j'ai une grande faveur à vous demander.

Le comte arpentait silencieusement le salon; il s'arrêta.

— De quoi s'agit-il?

— L'hiver est si froid... il y a tant de gens qui en pâtissent.. de malades... de pauvres.., permettez-moi d'en visiter quelques-uns... Oh! je vous en supplie, ne me refusez pas cette grâce, continua-t-elle en voyant son mouvement d'impatience. Je serai si heureuse de faire un peu de bien!... Il me semble que la vue de tant d'afflictions..... m'aidera à supporter patiemment les miennes, faillit-elle ajouter, mais elle se retint à temps.

— Quand donc abandonnerez-vous vos lubies romanesques?... riposta-t-il d'un ton maussade. Croyez-vous que j'autoriserai ma femme à fréquenter des bouges à seule fin de se prévaloir de sa charité?

— Vous interprétez mal ma pensée, mon ami... je n'ai jamais songé à en faire parade...

Il y avait des larmes dans sa voix; elle s'approcha de lui, et passant son bras sous le sien d'un geste un peu craintif :

— Soyez bon, reprit-elle en levant sur lui ses grands yeux attendris et suppliants. Je verrai mes pauvres en secret; tout le monde l'ignorera, sauf nous deux et.., mon ami.., vous ne vous fâcherez pas si je vous fais une confidence?...

Elle posa sa tête sur son épaule et continua :

— L'existence que nous menons, toute belle et brillante qu'elle soit... oh! je vous en suis bien reconnaissante, ajouta-t-elle vivement en voyant un éclair de colère traverser les traits du comte.

— Mais cette existence me paraît un peu vide... je me sens si inutile... mes journées sont parfois si longues... si dénuées d'intérêt...

— Vous ne serez donc jamais raisonnable? interrompit Malsi en se dégageant et en la repoussant si brusquement qu'elle vacilla et se tint tout interdite devant lui, les bras ballants, le front couvert de rougeur, comme une coupable.

— Les pauvres ne sont pas à plaindre comme vous vous l'imaginez; ils naissent, vivent et meurent dans l'indigence, sans même la remarquer, car tout n'est que relatif en ce monde... Si vous avez de l'argent disponible, donnez-le aux comités de bienfaisance, prenez des billets de loteries, de concerts... Mais je vous défends absolument de vous mêler à des misérables qui ne feraient qu'exploiter votre crédulité. Quant au manque d'intérêt dont vous vous plaignez, permettez-moi de m'en étonner ; acquittez-vous de vos devoirs envers moi, envers la société, voilà de quoi remplir votre vie... Non... non..., cessons cette conversation, et ne la reprenons plus..., ajouta-t-il en voyant sa femme prête à répliquer.

Il tourna sur ses talons et sortit, tandis que, triste et découragée, elle reprenait sa place au coin du feu.

Elle était bouleversée ; chaque mot de son mari l'avait transpercée comme un dard empoisonné.

A dater de cette conversation, chaque fois qu'une pauvresse en haillons, aux traits hâves et affamés, lui tendait une main amaigrie, elle se demandait si cette femme avait vraiment faim.

Quelque étrange que puisse paraître la domination morale que Malsi exerçait sur les sentiments les plus intimes de sa femme, elle n'en était pas moins réelle. Si les aspirations de celle-ci avaient été réglées dès son enfance, si son jugement eût été développé au lieu d'être étouffé, si on ne lui eût pas appris à se défier de la justesse de ses appréciations, peut-être en aurait-il été autrement. Mais telle qu'avait été son éducation, son âme, qui n'avait été soutenue ni dirigée, était comme une cire molle susceptible de recevoir toutes les empreintes et devait perdre peu à peu la conscience de son individualité, si quelque incident

extraordinaire, en la bouleversant, ne la forçait à se retrouver. Peu à peu, Malsi déflorait ses croyances, semait le germe du scepticisme dans son esprit. Les illusions si tenaces de la jeunesse perçaient encore de temps en temps, mais s'éteignaient bien vite dans l'atmosphère glaciale qui l'entourait; Gabrielle accueillait déjà avec un sourire moqueur ce qui, peu de mois auparavant, lui aurait paru digne de sympathie. Le doute la rongeait; les notions du bien et du mal se confondaient dans son esprit; elle commençait à éprouver un vide affreux, qu'elle essayait en vain de combler par un surcroît de travail intellectuel qui éloignât sa pensée d'elle-même.

Malsi, de son côté, devenait soucieux, mécontent; peut-être s'apercevait-il trop tard de l'abîme qui se creusait entre sa femme et lui. Ce n'étaient pas tant les années qui les séparaient, car l'on voit souvent des personnes d'âges très différents se comprendre et s'aimer tendrement, mais c'était son passé où ses facultés intellectuelles et morales avaient si souvent roulé dans la boue qu'il leur en était resté des éclaboussures. Il avait voulu une compagne sympathisante, et il trouvait un être craintif, mélancolique, obéissant, il est vrai, mais passif. Il se montrait capricieux, irritable, et se plaisait à traiter Gabrielle en petite fille sans conséquence; puis tout à coup il l'accablait des manifestations de son amour; si son cœur restait froid, en revanche ses sens étaient allumés.

Parfois, en passant avec son mari devant un miroir, elle avait été péniblement frappée de la disproportion d'âge que trahissaient les figures qui s'y réflétaient. Malsi, surprenant son regard, avait dit d'un ton amer :

— Vous me trouvez sans doute trop vieux?

Elle essaya de le convaincre du contraire, mais depuis lors elle éprouva une sorte de gêne à se montrer à ses côtés. Il lui semblait que tout le monde devait faire l'observation à laquelle elle n'avait pas songé jusque-là.

Un soir, s'habillant pour un bal, elle était assise devant sa psyché et s'y mirait avec complaisance, toute fière d'avoir inauguré une nouvelle coiffure. D'ordinaire, ses cheveux étaient relevés en épais chignon au sommet de sa tête ; ce jour-là, elle

les avait ramenés en larges bandeaux bien lisses sur le front, ce qui lui avait donné beaucoup de mal, car ses cheveux frisaient naturellement.

— J'ai l'air d'avoir trente ans au moins ! pensait-elle très satisfaite.

— Qu'est-ce que cette coiffure de douairière ? demanda le comte entrant dans son cabinet de toilette.

— Mon ami... j'ai cru... j'ai pensé...

Elle s'embarrassa, cherchant à alléguer un prétexte qui ne fût pas le vrai.

Il passa lentement sa main sur la nuque et sur le cou de sa femme.

— Quelle peau satinée vous avez !... dit-il d'une voix qui tremblait un peu. Et il imprima un long baiser sur son épaule nue.

Gabrielle fit un léger mouvement, comme pour se débarrasser d'une chose importune ; tout en désirant l'affection de son mari, ses caresses lui causaient une répulsion qu'elle ne pouvait surmonter.

— Relevez-moi ces cheveux bien vite, continua-t-il. Je tiens à ce que vous ne vous enlaidissiez pas et à ce que tout le monde vous admire.

Force fut à la jeune femme de se recoiffer.

Pendant tout le bal, son mari la suivit d'un regard persistant, opiniâtre. En le voyant, elle ne pouvait s'empêcher d'y trouver une analogie avec l'expression des satyres qu'elle avait vus dans les musées. Elle cherchait à éviter ce regard qui lui donnait le frisson, mais il la poursuivait partout, et à peine entrait-elle dans un salon, qu'elle le sentait braqué sur elle.

Comme elle délibérait sur les moyens de lui échapper :

— Vous ne dansez pas ? lui demanda la maîtresse de la maison en s'arrêtant devant elle avec le comte Pisani.

— Faites donc un tour de valse ensemble, ajouta-t-elle en dégageant son bras de celui du comte.

Et souriant :

— Vous serez un joli couple.

Le comte s'inclina devant la jeune femme, passa son bras

autour de sa taille, et tous deux furent entraînés rapidement par les sons de l'orchestre. Pisani dansait bien, elle aimait passionnément la valse, et bientôt elle s'adonna tout entière à la sensation délicieuse de glisser sur la toile si bien tirée qu'on l'eût prise pour du parquet.

En faisant une seconde fois le tour de la salle, elle frôla son mari qui s'était avancé jusque parmi les danseurs, et, toute au plaisir du moment, elle lui sourit en lui envoyant un petit signe de tête amical.

— Je crois que vous avez suffisamment dansé, dit-il en avançant d'un pas.

La jeune femme, interdite, s'arrêta tout court et, la taille encore enlacée par son cavalier, regarda Malsi avec étonnement. Ses traits étaient contractés, pâles, et ses prunelles lançaient des éclairs.

— Rentrons immédiatement, souffla-t-il à son oreille.

Elle eut peur. Pourquoi était-il irrité, et quelle faute avait-elle commise ? Cependant elle ne perdit pas contenance, remercia tranquillement Pisani, espérant qu'il n'avait rien entendu, et posa la main sur le bras de son mari.

— Qu'avez-vous ? demanda-t-elle.

Sans répondre, il se dirigea vers l'antichambre où elle le suivit, redoutant et désirant en même temps l'explication de cette singulière boutade.

— Vous vous conduisez avec moins de dignité qu'une pensionnaire ! fit-il d'un accent brusque dès qu'ils furent dans l'escalier.

— Mais qu'ai-je fait? En quoi ai-je pu vous déplaire ?

Il l'avait prise sous le bras, descendait les marches quatre à quatre, et ne répondit que par un mouvement d'épaules. Une jalousie furieuse s'était tout à coup emparée de lui à la vue de sa femme entourée par le bras d'un autre homme ; sa colère se tournait contre celle qui lui avait fait éprouver cette jalousie dont il était honteux et qu'il n'osait avouer.

Ils n'échangèrent pas un mot jusqu'à la maison. Le silence pesait à Gabrielle, qui cherchait un sujet de conversation propre à dissiper l'irritation incompréhensible du comte ; mais son

imagination était stérile, elle ne trouvait rien à dire et attendait impatiemment d'être seule.

Quand elle lui tendit le front pour qu'il y déposât le baiser du soir :

— Je vais vous éclairer jusqu'à votre chambre, dit-il.

Et lorsqu'ils y furent entrés et qu'il eut placé son bougeoir sur une table :

— Savez-vous que vous étiez admirablement belle ce soir? lui dit-il en s'approchant si près que son souffle lui brûla le visage.

Elle ferma les yeux. Devinant ce que cette admiration présageait, elle en avait horreur.

Cette nuit-là, Gabrielle dormit peu et pleura beaucoup.

Dorénavant le monde ne lui offrit plus que des désagréments. Son mari, qui d'abord l'avait engagée à s'y montrer souvent, parut subitement avoir changé d'avis et fit le récalcitrant chaque fois qu'il s'agissait de sortir ; peut-être croyait-il que la comparaison avec d'autres hommes lui était défavorable. Sa susceptibilité prit en mauvaise part les actions les plus innocentes de sa femme. Critiquée en tout ce qu'elle faisait, celle-ci osait à peine ouvrir la bouche.

Bientôt on la jugea ennuyeuse, guindée, et ceux-là mêmes qui l'avaient trouvée charmante au début l'abandonnèrent peu à peu.

Les soirées et les bals se transformèrent en supplices. A peine arrivée, elle guettait le moment du départ. Le retour de la fête était aussi triste que la fête elle-même. Le comte bâillait et trouvait généralement moyen de lui adresser quelque observation désobligeante; lors même qu'il se taisait, son silence était agressif.

Était-ce une forme bizarre de sa tendresse? Le plus souvent, il caressait sa femme après l'avoir rudoyée. Ou bien avait-il des appréhensions pour l'avenir? voulait-il la terroriser au point de lui enlever toute faculté d'initiative?

Elle acceptait humblement les reproches, et la pensée de se disculper ne lui venait pas plus que la pensée d'une injustice. Seulement elle s'interrogeait quelquefois, se demandant quels

étaient ces griefs qu'on accumulait sur sa tête et contre lesquels elle aurait voulu se prémunir. Sa conscience demeurait muette et elle ne se sentait pas coupable. Néanmoins son examen finissait toujours par une accusation d'elle-même. L'ascendant du comte était si puissant, qu'elle refusait de se rendre justice et se répétait qu'elle devait être dans son tort, puisqu'il l'affirmait. N'avait-il pas toujours raison?

## V

Des lampes posées sur de hauts supports, d'innombrables bougies disséminées un peu partout éclairaient vivement ce désordre charmant que présente la chambre de toilette de toute femme élégante. Les armoires, les commodes étaient ouvertes et il s'en échappait des parfums suaves qui se répandaient dans la pièce.

Deux femmes de chambre affairées retiraient les écrins de la cassette à bijoux, les étalaient sur une table au milieu de laquelle une lampe projetait sa flamme blanche sur les joyaux rangés les uns près des autres et formant comme un tapis étincelant de feux multicolores. Dans un coin, un costume de fantaisie ornait un mannequin entouré de lumières. Worth avait dû passer des nuits blanches à le *créer;* c'était un fouillis savant de tulles, de dentelles, de brocarts et de satins, qui représentait le vêtement d'une fée et qui en était digne.

La comtesse, vêtue d'un long peignoir de flanelle blanche, tournait autour d'un air satisfait; la mélancolie de son visage avait disparu, et elle contemplait l'ajustement avec une satisfaction évidente. Quelle que fût sa tristesse habituelle, elle était encore bien jeune et avait éprouvé du plaisir à déballer cette merveille dont elle allait se parer pour assister à un bal costumé qui devait clore la saison d'hiver, et qui depuis un mois entier tenait en émoi la partie féminine de Florence.

Après l'avoir bien examiné et choisi les bijoux qui lui parurent les mieux adaptés à sa toilette, elle revêtit le costume et achevait d'en attacher les nœuds quand la voix discrète d'un domestique annonça derrière la porte :

— Un télégramme pour M^me^ la comtesse.

— Un télégramme? De qui peut-il bien être? fit-elle en tendant nonchalamment la main vers le pli qu'on lui présentait.

Avant de l'ouvrir, elle jeta un dernier coup d'œil à la psyché qui la reflétait des pieds à la tête, et un léger sourire passa sur ses lèvres; elle était belle ainsi et ne pouvait pas ne pas s'en apercevoir. Ses deux femmes se tenaient à ses côtés, dans des attitudes d'admiration respectueuse.

Le télégramme, signé par le médecin ordinaire de M^me^ Armand, ne contenait que ces mots :

« Votre mère très malade. Arrivez sans retard. »

Gabrielle devint d'une pâleur de cire; ses lèvres s'entr'ouvrirent comme pour crier, ses pupilles s'agrandirent démesurément. Elle relut le papier, puis s'affaissa comme foudroyée sur le siège le plus rapproché. Une douleur aiguë lui étreignit le cœur. Quelque peu affectueuse qu'eût été sa mère, elle comprit combien elle lui était attachée, maintenant qu'elle craignait ne plus la revoir.

— Ne plus la revoir?... Comment était-ce possible?

Elle répéta machinalement ces mots à haute voix, sans remarquer la surprise de ses femmes ; puis se levant tout à coup :

— Priez le comte de venir ici, dit-elle. Préparez mes malles... je vais partir ce soir... de suite...

Et sans ôter sa robe, elle se mit à trier le contenu des tiroirs et à le jeter fiévreusement sur le tapis, ne se rendant pas compte de ce qu'elle faisait. Dominée par l'idée du danger que courait sa mère, elle n'avait qu'un désir, celui de la rejoindre.

Sans mot dire, elle tendit le télégramme à Malsi, déjà prévenu par la camériste de l'agitation de Madame.

— Eh bien ! chère enfant, cette nouvelle est fort triste, dit-il d'un ton posé en remettant la dépêche sur la table ; mais il n'y a pas lieu de vous inquiéter outre mesure. Vous savez que les médecins exagèrent toujours... Je vais de ce pas télégraphier pour avoir des détails plus précis, et nous verrons ensuite ce qu'il nous reste à faire...

— Je veux partir immédiatement... ce soir..., répéta Gabrielle, la voix étranglée.

— Y pensez-vous?... Cela n'aurait pas le sens commun. Paris est loin, et entreprendre pareil voyage sur des indications aussi vagues me paraît une folie... Vous verrez que demain nous aurons des nouvelles tout à fait rassurantes... En attendant, allons au bal... ce sera une distraction... Et tenez, je vous ai apporté un complément à votre toilette, qui d'ailleurs vous sied à ravir.

Et, ce disant, il tira de sa poche un écrin, l'ouvrit et en fit miroiter le contenu à la lumière des bougies.

— Ce sont d'anciens diamants de famille que j'ai fait remonter, continua-t-il. Je crois vraiment que la parure est fort réussie; laissez-moi l'attacher à votre cou...

Immobile, les lèvres frémissantes, l'air égaré, Gabrielle le regardait de ses grands yeux dont l'azur devenait de plus en plus sombre. Le comte n'y fit aucune attention. Après avoir examiné la rivière de diamants à loisir, il la retira de son écrin et s'avança vers elle pour l'en parer; elle recula, continuant à fixer sur lui ses prunelles ardentes.

— Ma mère se meurt!... siffla-t-elle entre ses dents serrées. Je veux la voir... partir...

Malsi sourit avec une certaine commisération et s'approcha, tenant entre ses doigts le fil étincelant; d'un geste sauvage elle le lui arracha et le lança au loin, puis soudain elle poussa un long gémissement et s'affaissa aux pieds de son mari, la face contre terre.

— Vous avez perdu la raison, je crois, fit-il d'une voix tonnante.

Et sans la relever, sans la regarder, il sortit en refermant violemment la porte derrière lui.

A ce bruit, Gabrielle releva la tête.

— Giacomo! cria-t-elle.

Il ne l'entendit pas, ou feignit de ne pas l'entendre. Elle prêta l'oreille, et bientôt des pas rapides, irréguliers, dénotant une irritation violente, résonnèrent dans la chambre contiguë, qui était celle du comte. Le collier dédaigné gisait sur le tapis, où il formait comme une petite traînée de feu.

Un frisson secoua la comtesse. Ses femmes s'empressèrent

autour d'elle ; elle se laissa relever comme si elle eût été une masse inerte, et les regarda avec une sorte d'épouvante.

— Laissez-moi, leur dit-elle.

Honteuse de son emportement, elle se couvrit le visage des mains et essaya de rassembler ses idées; mais chaque fois qu'elle ouvrait les yeux, elle apercevait à travers les interstices de ses doigts les brillants qui scintillaient dans l'ombre et qui semblaient la narguer.

Qu'avait-elle fait? Comment expliquer cette révolte inqualifiable contre son mari? Mais aussi, comment n'avait-il pas compris qu'il insultait à sa douleur en venant lui offrir des joyaux à cette heure d'inquiétude suprême? Deux grosses larmes filtrèrent à travers ses cils baissés, roulèrent le long de ses joues et s'étalèrent en tache humide sur le satin de son corsage.

Dans la pièce voisine, Malsi continuait à marcher fébrilement, et ses pas lourds résonnaient comme des coups de marteau dans sa tête en feu.

— Si je partais quand même? fit-elle à mi-voix.

Ses mains se crispaient nerveusement.

— Je désobéirais à mon mari... mais j'obéirais à ma mère... car c'est elle qui me réclame...

Une lutte violente s'engagea en elle, mêlée de doutes poignants.

Elle voulait faire abstraction de ses propres désirs, ne remplir que son devoir. Mais quel était-il?

Les deux volontés qui se la disputaient n'étaient-elles pas également sacrées?

Pendant ce temps, le comte mâchonnait sa moustache avec rage.

— Avoir dépensé tant d'argent pour ce costume... pour ces bijoux, se répétait-il, et ne pas même les faire voir... c'est par trop ridicule... Je suis persuadé que M^me^ Armand est déjà rétablie... Et Gabrielle... Elle ne l'aimait guère jusqu'ici!... Pourquoi aujourd'hui se met-elle à la tendresse filiale?...

— Mon ami, dit doucement la comtesse en ouvrant la porte avec timidité, j'ai eu tort de m'emporter tantôt... je vous en demande pardon de tout mon cœur...

Elle était pâle, une larme brillait encore au bout de ses cils dorés; quelle que fût la colère du comte, elle s'évanouit devant cette soumission.

— C'est bien, c'est bien, fit-il en lui caressant la joue; je vais envoyer le télégramme,... et nous irons au bal, n'est-ce pas?

Un spasme contracta la figure de la comtesse.

— Ne pourrions-nous pas nous en dispenser?

Mais en voyant ses traits se rembrunir, elle ajouta aussitôt.

— Je ferai ce que vous ordonnerez, mon ami.

Il alla ramasser le collier, le lui attacha sans qu'elle opposât de résistance; l'obéissance à la volonté de son mari l'avait emporté sur tous ses autres sentiments.

Quand elle rentra vers cinq heures du matin, le portier lui remit un second télégramme. Sa mère était morte pendant que sa fille était au bal.

La malheureuse femme ne poussa pas un cri, ne versa pas une larme ; mais, pour ne pas tomber, elle s'accrocha au bras de son mari qui dut la soutenir jusqu'à sa chambre. Là, elle se laissa déshabiller, mettre au lit, sans proférer une parole; ses lèvres étaient bleuies et contractées, et son regard gardait une fixité effrayante.

Bouleversé lui-même par l'inattendu et la rapidité de la catastrophe, le comte se tenait debout près d'elle, dans une attitude embarrassée. Lorsque les femmes de service s'éloignèrent, il lui prit la main et la lui baisa. Un long tressaillement secoua le corps de la jeune femme. Sa main glacée serra celle de Malsi comme un étau; penché sur elle, il la regardait avec compassion ; leurs yeux se rencontrèrent ; en voyant son regard rempli de bonté, elle éprouva une détente de nerfs soudaine, un immense besoin d'être réchauffée par son affection en ce moment où elle était comme glacée par le frôlement de la mort, une soif de sympathie, de tendresse ; et, lui faisant un collier de ses bras, posant sa tête sur sa poitrine, elle se serra contre lui comme pour implorer abri et protection.

— Je reste seule au monde... Vous m'aimerez pour deux, n'est-ce pas? balbutia-t-elle.

Le comte reprit aussitôt son assurance, se sentant redevenu maître de la situation.

— Je ne sache pas que je doive dépenser une grande dose d'affection supplémentaire, fit-il d'un ton léger. Votre pauvre maman ne vous gâtait guère... du moins vous me l'assuriez.... Allons, ma chère enfant, ne vous tourmentez pas inutilement... n'exagérez pas votre chagrin et tâchez de dormir... cela calmera vos nerfs... Moi aussi je vais me reposer, car je me sens fatigué.

Une désolation immense envahit le cœur de la jeune femme, après que son mari l'eut quittée : un regret cuisant, amer, de ne pas avoir assez aimé celle qu'elle avait perdue, de ne pas avoir recueilli son dernier soupir, de ne pas avoir reçu son dernier baiser. Jusqu'ici elle avait ignoré la douleur écrasante que donne la certitude de ne jamais revoir un être aimé; pour la première fois, le mystère insondable de la tombe s'entr'ouvrait devant elle, et dans quelles circonstances grand Dieu! Parée d'un costume extravagant, elle recevait les hommages de la foule pendant que sa mère agonisait!

Elle croyait voir un présage de mauvais augure dans ce coup qui la broyait, et cette mort lui était plus qu'une douleur: elle lui était un remords.

Il lui semblait que l'image rigide de la défunte surgissait de l'obscurité et la maudissait. Elle cacha son visage dans ses draps et le contact du linge frais la glaça comme le froid du sépulcre.

— Mama!.. mama!.. cria-t-elle affolée, employant ce terme familier à son enfance lorsque, punie pour quelque faute, elle implorait le pardon.

Tout son cœur se porta avec cette effroyable intensité du désir qui ne peut être assouvi, vers celle qui avait été la compagne de sa vie, et dont, à ce moment suprême, elle oubliait les défauts pour ne se souvenir que de ses qualités et de ses soins. Elle mordait ses oreillers pour étouffer les cris qui gonflaient sa poitrine; et personne n'était là pour calmer son désespoir, pour en atténuer la violence par un peu de tendresse!

La solitude l'épouvantait. Elle entendait, dans le silence de la nuit, les battements de son cœur qui l'assourdissaient; les ténèbres semblaient se peupler de fantômes monstrueux, qui tous

se groupaient, se resserraient autour d'elle en grimaçant. Haletante, baignée de sueur, elle sauta hors du lit et se précipita vers la chambre de son mari; la porte en était fermée au verrou. Alors, désespérée, elle se jeta sur un canapé et sanglota tout haut, avec des cris rauques qui lui déchiraient la gorge. Dans son cœur ulcéré germa soudain une haine implacable contre l'homme au plaisir duquel elle servait, et qui l'abandonnait à l'heure du chagrin.

La conduite du comte ne fit que développer ce sentiment déplorable; il traita la douleur de sa femme d'exagération, ne se gênant pas pour lui répéter qu'il trouvait fort déplacé cet excès d'affection rétrospective. Son attitude accablée l'irritait et, dans la réclusion à laquelle les condamnait leur deuil récent, le caractère de Malsi s'aigrissait de jour en jour.

***

(*La deuxième partie à la prochaine livraison.*)

# PSYCHOLOGIE CONTEMPORAINE

(NOTES ET PORTRAITS)

## M. ALEXANDRE DUMAS FILS

---

Lorsqu'un homme de lettres a remué son époque au degré où l'a fait M. Alexandre Dumas fils; lorsque dans ses romans, et à force de pénétrer profondément le vif et les entrailles de cette époque, il a créé des types devenus du premier coup populaires, que dans ses comédies il a transformé le moule du théâtre et marqué cet art difficile d'une ineffaçable empreinte, que dans ses brochures et ses préfaces il a jeté son mot, et un mot indépendant, sur vingt questions vitales de la société, — ce n'est pas dans l'espace d'un article que l'on peut avoir la prétention de résumer toute cette œuvre, d'étreindre toute cette esthétique, de ramasser toute cette psychologie... C'est assez dire que je ne dessinerai pas ici un portrait en pied de M. Dumas. Dans cette série d'études consacrées aux chefs de la littérature contemporaine qui ont exprimé, propagé par suite, des nuances de sensibilité singulières, je devais arriver à ce maître exceptionnel et inquiétant qui a secoué plus qu'aucun autre les nerfs malades de notre génération. Fidèle à la méthode que j'ai suivie à l'occasion de Baudelaire, de M. Renan, de Gustave Flaubert, de Stendhal et de M. Taine, je voudrais examiner les écrits de cet homme, en tant seulement qu'ils sont un signe de quelques états, sinon tout à fait nouveaux, au moins très renouvelés, d'un certain nombre d'âmes françaises vers la fin du XIXe siècle. On ne s'étonnera donc pas si cet essai, tout psychologique et moral,

néglige plusieurs problèmes de technique, tels que celui du réalisme au théâtre et celui du style dans le dialogue, ou bien encore quelques points d'histoire littéraire. L'analyse des étapes successives par lesquelles a passé l'esprit de M. Dumas et des causes probables de ces passages serait un de ces points. A qui se proposerait d'épuiser cet ample sujet, quarante pages de revue ne suffiraient point. Il y faudrait un livre. On trouvera ici quelques chapitres de ce livre.

## I

### LE MORALISTE

M. Alexandre Dumas fils a, dès le premier jour, possédé ce don précieux d'éveiller l'écho. Son premier grand roman et sa première grande comédie furent des évènements publics. Aujourd'hui et après trente années, qu'il donne un nouveau roman et une nouvelle pièce, la curiosité de Paris s'enflammera, aussi ardente. Ce don du retentissement immédiat, électrique, d'autres l'ont eu, qui n'avaient pas sa valeur d'artiste. C'est qu'aussi bien cette valeur y est étrangère. La foule qui se passionne, mouvante et vague, autour d'un livre ou d'une pièce et les met à la mode, n'est pas artiste, au sens où les initiés entendent ce terme. Elle est obtuse aux beautés de forme, les plus importantes au regard des cénacles, — les seules importantes, dirais-je pour ma part, puisque la forme et le fond ne sauraient être considérés comme des choses distinctes, et que mal écrire, c'est toujours, et partout, mal penser. La foule admire avec une égale sincérité de très médiocres et de très beaux vers, de la bonne prose et de la détestable, et cela pour des raisons qui tiennent à sa conception toute pratique et positive de la littérature. Elle est composée, cette foule à demi instinctive, de créatures qui agissent et qui pâtissent, pour lesquelles le dilettantisme et la contemplation n'existent point, qui vivent d'abord et qui veulent vivre. Il n'y a pas d'arbitraire dans ces âmes qu'une profonde et inconsciente logique conduit... à quoi? uniquement et invinci-

blement à la satisfaction de leurs besoins. Il faut, à cette foule, une littérature qui soit, pour son esprit et pour son cœur, ce que le pain et le vin sont pour sa chair. Ouvrière, elle demande des outils de l'ordre spirituel. Elle veut *se servir* du livre qu'elle lit, de la pièce qu'elle entend. Pauvre foule, si obscure et qui va se quêtant une conscience, inquiète au fond et qui mendie un apaisement!... Ah! donnez-moi une parole dont je fasse usage demain, ce soir, quand je devrai me décider, diriger les miens, conduire ma pensée. J'ai des enfants, parlez-moi d'eux. J'ai une femme, parlez-moi d'elle. Tant de nuit pèse sur ce monde, soi-disant civilisé, mais qui n'a fait qu'épaissir ses ténèbres en éteignant les vieilles lumières! Appelez-moi, vous qui savez! Est-ce par ici que je dois aller?... Si la voix de M. Dumas a tout de suite dominé cette plainte de la foule, cette domination n'a été due ni aux chefs-d'œuvre d'architecture dramatique, ni aux scintillements d'esprit qui assurent à l'auteur de la *Visite de Noces* et de l'*Ami des Femmes* un si haut rang parmi les habiles de la scène. Non. Mais cette voix prononçait précisément des paroles dont cette foule avait le besoin. Elle disait sur l'amour, sur l'argent, sur l'adultère, sur les rapports des enfants et des parents, sur la plaie de la prostitution, des phrases qu'il était nécessaire qu'une bouche humaine jetât dans l'air de l'époque. La foule a couru vers cet homme, parce qu'il lui parlait d'elle, et de ses misères secrètes ou publiques. Elle avait reconnu en lui l'Être qu'elle préfère entre tous, parce que seul il peut la révéler à elle-même, lui formuler sa règle et la guérir du mal de l'incertitude : *le Moraliste*. C'est, en effet, le premier terme qui vient à l'esprit quand on cherche à définir le talent de M. Dumas. Il faut traduire ce mot pour bien comprendre et les qualités et les insuffisances de ce talent.

Dans la série des espèces intellectuelles, le Moraliste occupe une place très nettement circonscrite. Il est très voisin du Psychologue par l'objet de son étude, car l'un et l'autre est curieux d'atteindre les arrière-fonds de l'âme et veut connaître les mobiles des actions des hommes. Mais au Psychologue cette curiosité suffit. Cette connaissance a sa fin en elle-même. L'âme humaine est une machine qu'il regarde fonctionner, ou, si l'on

veut, une plante dont il considère les évolutions. Il voit la naissance des idées, leur développement, leur combinaison, les impressions des sens aboutir à des émotions et à des raisonnements, les états de conscience toujours en voie de se faire et de se défaire, une compliquée et changeante végétation de l'esprit et du cœur. Vainement le Moraliste déclare certains de ces états de conscience criminels, certaines de ces complications méprisables, certains de ces changements haïssables. A peine si le Psychologue entend ce que signifie ou crime, ou mépris, ou indignation. Est-ce qu'un chimiste s'indigne qu'un produit soit meurtrier, si ce produit est meurtrier d'après des lois fixes? Est-ce qu'un naturaliste méprise une fleur d'être gonflée de poison? Est-ce que le bras d'un homme qui assassine ne soulève pas le couteau avec un jeu normal de ses muscles, et le savant qui se représente ce geste doit-il faire autre chose que de décomposer son mécanisme, sans souci du dessein que ce geste a servi? Même le Psychologue, — Mérimée et Beyle sont là pour l'attester, — se complaît à la description des états d'âme dangereux qui révoltent le Moraliste; il se délecte à comprendre des actions scélérates, si ces actions révèlent une nature énergique et si le travail profond qu'elles manifestent lui paraît singulier. En un mot, le Psychologue analyse seulement pour analyser, et le Moraliste analyse afin de juger. Ce goût du jugement fait sa marque propre, et le distingue aussi du Philosophe qui se renferme, lui, dans la spéculation désintéressée et ne sait même pas s'il est des conséquences pratiques de ses idées... Spinoza est assis, tout seul et chétif, au coin de son poêle, dans sa pauvre chambre. Combien d'après-midi a-t-il passés de la sorte, échafaudant les théorèmes de son *Éthique?*... Pour plus d'évidence, il adopte l'appareil de la géométrie. Propositions, démonstrations, axiomes, lemmes, scolies et corollaires, il transcrit le tout en un latin lucide, et recopie son ouvrage avec sa main de poitrinaire aux ongles recourbés. Paisiblement et minutieusement, il démontre que Dieu ne saurait être tout ensemble infini et personnel, puisque toute détermination est une négation. Il établit que la nature ne poursuit aucun but; — car elle existe de toute éternité, car elle épuise tous les possibles, et ne peut

rien acquérir qu'elle ne possède point, étant elle-même le tout. Il constate que la liberté de nos résolutions est illusoire, que le Bien et le Mal sont des notions sans caractère positif, que la permanence du moi après la mort ne se concilie avec aucune des évidences reconnues... De semblables prémisses enveloppent de redoutables conséquences dont le Moraliste s'épouvante. Qu'importent ces conséquences? dit le Philosophe; mon système est-il correctement construit, sur des bases solides et avec une logique impeccable? Tout le problème est là pour lui, et non dans le caractère bienfaisant ou périlleux de ses théories. — La distance est pareille entre ceux que préoccupe uniquement la question d'art et le Moraliste. Comme il jugeait tout à l'heure des passions et des doctrines par leurs effets, il juge de la beauté par son influence et il reconnaît une beauté coupable et dépravante en regard de la beauté purifiante et saine. Au contraire, l'Artiste admet qu'il est des vertus inesthétiques et de splendides corruptions, ou plutôt il fait fi des vertus et des corruptions. Il sait qu'il y a des choses belles et des choses laides, et il ne sait que cela. Dans un asile de débauche, et devant le corps délicieux d'une fille à vendre, il s'arrête, ravi. Et le lieu, et l'heure, et la sensation de l'avilissement s'en vont de sa tête, pour laisser la place à l'admiration devant les hanches souples, la gorge délicate, les fines attaches, la couleur ambrée ou nacrée de cette nudité. C'est là une personne humaine à jamais damnée, la victime des luxures brutales, celle, suivant la presque biblique expression d'un poète, « en qui vont les péchés d'un peuple », un crime inexpiable de notre civilisation de mensonge... « Sois charmante et tais-toi... », murmure l'adorateur de la beauté. Il n'est point de palais ni d'honneur social qui la crée, cette divine beauté, là où elle n'est pas. Il n'est point de bouge ni de honte qui la détruise là où elle est!

Mais le Moraliste? Ni les énergies de la passion, ni les raffinements de la subtilité, ni les mirages de la beauté ne le contentent. De ces passions dont l'intense développement séduit le Psychologue, il aperçoit, lui, les lendemains inévitables, la bonne foi toujours violée, le pacte social toujours rompu, les influences de l'exemple qui s'étendent si loin autour de nous;

« une vie, a dit précisément un Moraliste, est une profession de foi, elle exerce une propagande irréparable et silencieuse. Elle tend à transformer, autant qu'il dépend d'elle, l'univers et l'humanité à son image... » Elle tend à devenir une règle, et le Moraliste comprend cela. Pareillement, d'un système il aperçoit la règle qui se dégage. Qui donc étudiera ce système, sinon quelque homme vivant et mêlé à d'autres hommes vivants, et qui demandera aux définitions et aux déductions de se résoudre en un conseil immédiat? Oui, un être se rencontrera, dans un coin de l'espace, dans une heure du temps, qui sera tenté et à qui ce système donnera ou enlèvera un élément de résistance, qui sera vaincu et à qui ce système donnera ou enlèvera un élément de réparation, qui sera bien las et à qui ce système donnera ou enlèvera de quoi se consoler. Le Moraliste est comme le médecin qui lave et panse une plaie saignante. Que lui parlez-vous de théories sur l'histologie? Les lèvres de la plaie sont là béantes; si votre théorie n'aboutit pas à un nouveau précepte de pansement, laissez-moi bander la blessure d'après ma vieille méthode, car il *faut* que la blessure soit bandée, comme il *faut* que les maladies de l'âme soient guéries. Il le *faut*, d'une nécessité qui n'attend pas; car nous ne vivons pas deux fois la même heure. Que l'entretenez-vous encore, ce Moraliste, de ce songe inefficace que vous appelez l'art? Il s'agit de la vie, vous dis-je, de cet instant qui s'en va et ne reviendra pas, de cette action qui, une fois accomplie, sera littéralement ineffaçable, et non pas de contemplation et de dilettantisme. Elle n'est ni belle ni laide, la vie, elle est la vie, c'est-à-dire quelque chose de tragique et de nécessaire, un douloureux effort parmi une effrénée concurrence que notre devoir est d'adoucir, parmi des indigences mortelles que notre devoir est de diminuer, parmi de misérables défaillances que notre devoir est de soutenir. Nous contemplerons ensuite, si nous pouvons... C'est ainsi, me semble-t-il, que parle et que sent le Moraliste. Son premier besoin est celui d'une règle de conduite ou de redressement. C'est à découvrir cette règle que son esprit est tendu, c'est à mettre ses actions en accord avec elle que sa volonté s'applique, c'est à déplorer le désaccord entre cette règle et ces

actions que sa sensibilité se dépense. Une telle forme d'esprit est plus indestructible qu'aucune autre, parce qu'elle est plus tyrannique. C'est un goût, personnel comme tous les goûts, mais déguisé en obligation. Elle est aussi la plus puissante sur les autres hommes, parce qu'elle va au-devant d'eux et aboutit très vite à l'apostolat. Il y aurait à étudier les conditions où elle se développe : on trouverait que, le plus souvent, le Moraliste a dû souffrir, très jeune, d'une grande injustice et ressentir le besoin d'une grande réparation. Mais d'où qu'elle dérive, cette forme d'esprit est une des plus caractérisées qui soient, et ce caractère si tranché se reconnaît du coup chez M. Dumas.

Examinez, en effet, toutes ses comédies, à partir du *Demi-Monde* jusqu'à la *Princesse de Bagdad;* il n'y en a pas une au sortir de laquelle un utilitaire puisse poser le « Qu'est-ce que cela prouve? » du spectateur sceptique d'*Athalie*. Toutes ces comédies aboutissent à un enseignement évident et direct, de même que toutes sont fondées sur un drame de la vie morale. L'auteur le reconnaît lui-même, et s'en fait gloire. A ses yeux, le théâtre qui ne démontre pas ce que l'écrivain croit être la vérité, n'est qu'un jeu de patience indigne d'occuper un artiste sérieux. Il est revenu sur cette théorie à maintes reprises, dans les remarquables préfaces qu'il a mises à ses comédies, lors de l'édition dernière. Celle surtout qui précède la *Femme de Claude,* la plus significative à mon sens, contient une déclaration de principes dont les termes mêmes valent qu'on les commente. S'adressant à M. Cuvillier-Fleury et se justifiant d'avoir discuté sur la scène une question de morale, M. Alexandre Dumas s'écrie : « Ce droit que je n'ai pas, selon vous, je le prends... Pourquoi? Je vais vous le dire. Parce que, comme dit tout bonnement le proverbe, l'habit ne fait pas le moine. Il ne s'agit donc pas d'avoir reçu de la société mission de faire tels ou tels actes. Ce n'est qu'une fonction, cela. Il s'agit d'avoir reçu de sa conscience *ordre* de faire *telle ou telle action...* » J'ai souligné deux expressions, parce qu'à elles seules ces deux expressions contiennent toute la formule de la littérature, telle que la comprend le Moraliste. Remarquez le terme dont il se sert pour résumer les motifs qui lui mettent la plume en main. « C'est

un ordre, » dit-il. C'est le terme aussi qu'employait Kant : « L'impératif catégorique de la moralité, n'étant subordonné à aucune condition, étant absolument, quoique pratiquement nécessaire, peut être justement appelé un *ordre*... (1) » Le Moraliste n'écrit point pour donner une fête à sa fantaisie, comme le poète, ni pour être ailleurs, comme le visionnaire, ni pour redoubler en lui le sentiment de la réalité, comme le faiseur de mémoires ou le romancier d'observation directe. Non. Il obéit à sa conscience, et ses livres deviennent des « actions », et M. Dumas raconte, dans une sorte d'autobiographie intellectuelle des plus franches, comment il a été conduit à écouter cet ordre de sa conscience et à exécuter les actions qui sont ses livres : « On ne saurait avoir, sans être fou, la prétention de faire, à soi tout seul, une réforme générale, mais il est probable que cette réforme doit s'opérer graduellement. On choisit donc, lorsqu'on traverse ce monde, *et qu'on a la volonté du bien,* un point quelconque où se manifestent d'ailleurs, car ils sont visibles partout, les symptômes de l'imbécillité quasi universelle. *On y devient incessamment attentif et on la combat...* », et on n'écrit jamais une ligne sans s'interroger sur le retentissement dans la volonté des autres de cette ligne et de l'idée qu'elle propage. « Émettre une idée, formuler une théorie, soutenir une opinion devant le public, soit que l'on parle du haut d'une chaire, d'une tribune ou d'une scène, me semblent chose si grave, que mon esprit, je dirai même *ma conscience, n'a de repos que lorsque je me suis bien assuré que j'ai agi en toute sincérité...* » Cette phrase de la préface de la *Princesse Georges* est un aveu d'une véracité qui paraît absolue lorsqu'on a vécu dans la familiarité de cette pensée toujours préoccupée du problème du Bien et du Mal. Dans la préface du *Bijou de la Reine,* où il parle de la poésie comme en doit parler un moraliste qui préfère aux plus beaux vers quatre maximes de La Bruyère ou de La Rochefoucauld, il se vante d'avoir dit, au cours de ses divers ouvrages « absolument ce qu'il voulait dire ». Et il a raison. Quand un écrivain considère

(1) Fondement de la métaphysique des mœurs. *Trad. Barni, Ladrange,* 1863 p. 46.

toutes ses pages comme autant d'actions, ou bonnes ou mauvaises, et dont il est la cause responsable devant la conscience de ses lecteurs, il se doit de les vouloir toutes. Il ne peut arguer, comme d'autres, qu'il a écrit pour lui seul ou pour les initiés, — délicate élite : « Je n'écris que pour cent lecteurs ; et de ces êtres malheureux, aimables, charmants, point hypocrites, point *moraux,* auxquels je voudrais plaire, j'en connais à peine un ou deux... » C'est le début d'une préface aussi, ces quelques lignes, mais signée par cet épicurien de Stendhal, et mise en tête de ce livre d'analyse sans conclusion, qui est l'*Amour*. Et justement Stendhal n'était qu'un Psychologue, et M. Dumas est un Moraliste.

Ce qui constitue à M. Dumas une originalité singulière, c'est qu'il possède, en même temps que ce sens suraigu de la vie morale, cet autre sens que, faute d'un mot plus précis, j'appellerai le sens du théâtre ; en sorte que cette intelligence qui aperçoit partout des problèmes de conscience, les aperçoit sous l'angle spécial qui est l'optique de la scène. C'est là un don qui paraît purement technique, mais à l'analyse on reconnaît que ce don en suppose plusieurs autres, et qu'il entraîne avec lui tout un cortège de facultés. Et d'abord c'est un don, entendez par là quelque chose d'irréductible, un tour d'imagination natif, essentiel à l'auteur dramatique comme une conformation particulière de l'oreille ou de l'œil est nécessaire au musicien et au peintre : « On ne devient pas un auteur dramatique, dit M. Dumas dans la préface du *Père prodigue;* on l'est tout de suite ou jamais, comme on est blond ou brun, sans le vouloir. C'est un caprice de la nature qui vous a construit l'œil d'une certaine façon, pour que vous puissiez voir d'une certaine manière qui n'est pas absolument la vraie, et qui cependant doit paraître la seule, momentanément, à ceux à qui vous voulez faire voir ce que vous avez vu. » Le premier élément de cette vue dramatique des choses est l'imagination du dialogue. Je n'ai pas dit la transcription, car les reparties d'une causerie, soigneusement notées et mises bout à bout, ne procureraient en aucune manière l'illusion de la vie. Quand deux personnes, en effet, causent ensemble dans un coin de salon, ou à une table de dîner, ou au détour

d'une rue, les mots qu'elles prononcent sont une portion assez faible de ce qu'elles se disent réellement. Elles se connaissent par avance, elles ont l'une sur l'autre un ensemble de notions acquises, en sorte que l'effet direct de chaque parole est modifié, pour l'une et pour l'autre, par une somme d'impressions préalables. Chacun des deux interlocuteurs fait, des phrases qu'il entend, une traduction involontaire et immédiate, conforme à ces impressions. En outre, ils sont vis-à-vis l'un de l'autre, ils voient leur physionomie. Leur accent souligne, leurs gestes nuancent leur discours. C'est un commentaire continu et indépendant du texte strict, qui donne une valeur spéciale à tous les mots. Imaginer un dialogue, c'est donner le substitut littéraire de tous ces sous-entendus, c'est noter cette physionomie, cet accent, ces gestes. C'est rendre sensible la situation réciproque des deux personnages, marquer d'un trait leur attitude, leur tempérament, leur métier, leur passé. Il y faut un pouvoir de raccourci absolument contraire au pouvoir analytique du romancier, lequel montre ses personnages comme les professeurs d'anatomie montrent le corps humain, par planches successives et détachées. Mais cette imagination du dialogue en suppose une seconde. Par cela seul que deux personnes se trouvent en présence et qu'elles se parlent, elles sont l'une avec l'autre dans un certain conflit ou dans un certain accord. Dans tous les cas, elles agissent l'une sur l'autre. Imaginer un dialogue, c'est donc imaginer deux personnages au moins en action, et le drame naît, le drame qui est action, comme l'étymologie seule l'indique. Or l'action n'est intéressante que si les personnages qui s'y trouvent engagés sont eux-mêmes dans une heure intéressante de leur vie. Il faut qu'il y ait derrière ce dialogue et son conflit une crise d'âmes, et en dernière analyse l'imagination dramatique nous apparaît comme l'imagination des crises. On vérifierait cette théorie à l'occasion de tous les chefs-d'œuvre du théâtre. Le Danois Hamlet et le Maure Othello, l'Espagnol Rodrigue et Phèdre la Crétoise, Arnolphe et Alceste, ces Parisiens, sont tous, à un égal degré, des personnages de théâtre, parce qu'ils sont également conçus et posés dans un moment critique de leur vie et de leur caractère, tandis que le père Gran-

det, Goriot, Madame Bovary, Madame Gervaisais, sont tous des personnages de roman, parce qu'ils sont conçus et posés comme des créatures d'habitudes, et dans le petit détail quotidien de leur existence.

Il y a une psychologie des crises, et c'est aussi celle que les auteurs dramatiques adoptent par instinct avant de la pratiquer par réflexion. Pour qu'il y ait une crise, et une crise importante, il est nécessaire que des passions soient en présence, très nettes et très vives, et des caractères très marqués. Un être tout de méditation, de dialectique intime et d'atermoiements, comme cet Amiel dont le journal publié cet hiver fournit des documents si précieux sur les maladies de l'âme à notre époque, ne saurait entrer dans une combinaison dramatique, et un écrivain qui possède le don de l'optique théâtrale se gardera bien de le représenter. C'est une exception prodigieuse, sous ce point de vue, que l'Hamlet de Shakespeare ; et encore Shakespeare a-t-il employé toutes sortes de ruses pour faire passer les interminables hésitations du prince rêveur. C'est une habileté incomparable, par exemple, d'avoir introduit dans cet esprit inquiet des doutes religieux sur la véracité du fantôme : « Le spectre que j'ai vu est peut-être le diable ; or le diable a le pouvoir de revêtir une forme aimable aux yeux. Oui, et peut-être veut-il tirer parti pour me damner de ma faiblesse et de ma mélancolie, car il est très puissant avec des âmes de la nature de la mienne. Il me faut marcher sur un terrain plus solide que celui-là... ». Et Hamlet se trouve ainsi agir, tout en cédant à son goût passionné de l'analyse, par cela seul qu'il s'essaye à vérifier les paroles de ce mystérieux fantôme. Mais Hamlet, paradoxe audacieux du génie de Shakespeare, n'a pas eu de frères au théâtre. Non seulement son caractère est trop nuancé, mais il subit trop aisément les influences extérieures. Pour qu'une crise apparaisse, aiguë et saillante, il faut que les personnages voient une idée fortement, et n'en voient qu'une seule. Il ne suffit pas que leur âme soit énergique, elle doit être simple. Aussi un domaine immense de sensations et de sentiments ne ressortit pas au théâtre. Rien de plus fréquent dans la vie que des amours incertaines, qui doutent de leur propre sincérité, qui tantôt aiment

et qui tantôt n'aiment pas. Les amoureux qui sont sur les planches ne connaissent pas ces complexités. Ils sont bien certains de leur amour, comme à côté d'eux tous les ennemis sont bien certains de leur haine, tous les vicieux de leur vice, tous les vertueux de leur vertu. Ce qui est demi-teinte, clair-obscur psychique, ce qui est inconscient, comme disent les philosophes, n'a pas droit de cité sur la scène, parce que rien de tout cela n'aboutit à l'action intense, et que, hors de l'action, il n'y a pas de drame.

Qu'on se représente maintenant l'union intime de ce sens dramatique et du sens de la vie morale, et l'on aura l'explication de bien des contrastes qui se rencontrent dans le talent de M. Alexandre Dumas, car les exigences du second de ces sens sont tout près d'être précisément le contraire des exigences du premier. Ces raisonnements, que l'auteur dramatique exclut, le moraliste en éprouve le besoin profond. Ces nuances et ces incertitudes, cette sorte de dégradation de lumière dans le monde intérieur... mais n'est-ce pas la vie morale elle-même? L'auteur dramatique se précipite vers l'action qui, seule, lui importe; et c'est la délibération, c'est les conséquences, c'est tous les alentours de l'action qui préoccupent le Moraliste. Il semble que les qualités de l'un proscrivent les qualités de l'autre, et c'est à peu près ce que dit M. Dumas dans la préface de l'*Étrangère :* « Donnez-vous la peine d'étudier attentivement Corneille, Molière et Racine, vous reconnaîtrez bien vite que leurs premières pièces, au point de vue du métier, sont aussi bien construites que les dernières, quelquefois mieux, car ce don naturel du mouvement, de la situation, de l'effet, de la clarté, de la vie, enfin, nous le perdons presque toujours, à mesure que nous avançons en âge, et en raison inverse de ce que nous gagnons comme connaissance du cœur humain. Nous voulons alors pousser trop loin l'étude des caractères et l'analyse des sentiments. » Il a donc senti lui-même la dualité de sa nature. Il a souffert des contradictions que fait coexister en lui la présence simultanée du grand écrivain de théâtre et du moraliste. Il est possible qu'en effet le second se soit, dans certaines de ses pièces, développé aux dépens du premier. Il y a toujours une heure dans l'histoire d'un esprit où

quelque puissance s'exagère et atrophie le reste. Mais le défaut de la fin était la qualité du commencement, et M. Dumas a dû aux antithèses de sa double disposition native d'écrire des pièces sans analogue, d'un attrait singulièrement suggestif et saisissant. Les contradictions mêmes de sa pensée lui ont servi de méthode pour découvrir et mettre en lumière certaines idées sur l'amour, sur la jeunesse contemporaine et sur la nostalgie mystique particulière à notre siècle. Ce sont là trois séries d'idées que je voudrais examiner tour à tour.

## II

### L'ANALYSE DE L'AMOUR

« Je cherchai le point sur lequel la faculté d'observation dont je me sentais ou me croyais doué pouvait se porter avec le plus de fruit, non seulement pour moi, mais pour les autres. Je le trouvai tout de suite. Ce point, c'était l'amour... » Cette phrase de la préface de la *Femme de Claude* enferme la substance même et la matière une de l'œuvre multiple de M. Alexandre Dumas. Comédies, romans et brochures, il n'a rien écrit qu'il n'ait consacré à l'étude des rapports entre l'homme et la femme. C'est qu'aussi bien cette étude mettait en jeu ses doubles facultés de moraliste et d'auteur dramatique. De moraliste d'abord. Est-il une passion qui s'infiltre plus profondément que l'amour jusqu'aux sources de la vie morale, pour les rafraîchir ou les empoisonner? Légitime, l'amour est l'élément premier de la famille, partant des vertus que la famille exige, partant de la société entière, dans ce que cette société a de réel et de solide. Illégitime, il est la cause des plus dangereuses anomalies de la conduite et de la destinée. Nous n'étions pas encore, qu'il se préparait à nous imposer sa redoutable influence. De la qualité de l'amour qui a uni nos générateurs a dépendu, avec notre hérédité physiologique, la valeur de notre hérédité d'âme, en même temps que notre condition de mise au jeu sociale. Nous grandissons, et de la qualité de l'amour qui sur-

vit à notre naissance entre nos parents dérive la floraison ou l'avortement de toute une portion de notre Idéal. Nous devenons homme, et, de la qualité de notre premier amour, que de conséquences découlent pour notre développement sentimental, ou salutaires ou irréparablement funestes! Nous devenons père, et la qualité de l'amour qui nous attache à la mère de nos enfants augmente ou diminue les chances de déviation ou de droite existence pour ceux à qui nous infligeons l'être. Tout au long de nos années, il s'est donc enrichi ou appauvri, au hasard de cette passion souverainement bienfaisante ou destructrice, le trésor de moralité acquise dont nous sommes les dépositaires. — Infidèles dépositaires si souvent, et qui préparons la banqueroute de nos successeurs parmi des caresses et des sourires! Ainsi nous le conseillent les prophètes inspirés de l'amour, les poètes auxquels il se révèle comme un oubli de tout ce qui a été, de tout ce qui sera, dans l'extase partagée de deux cœurs, dans le frémissement de deux bouches. Le Moraliste ne se laisse pas prendre à ce mirage de bonheur. Il est trop pénétré de l'idée de la règle pour ne point traduire ces enivrés de l'heure qui passe à la barre du Bien qui ne passe point. Il est trop convaincu du sérieux de la vie pour s'amuser, comme a fait Stendhal, à décrire les cristallisations de ce rêve d'une manière détachée et simplement curieuse. Il y a des problèmes sans nombre que l'amour pose et qu'il ne peut pas, lui, le discuteur de tous les problèmes humains, négliger ou résoudre légèrement. Il ne s'intéresse même à l'amour qu'à cause de ces problèmes. De la passion en elle-même, de sa beauté ou de ses complications intrinsèques, il ferait bon marché sans les conséquences du lendemain, — mais elles sont si graves, ces conséquences, si fécondes en cas de conscience infiniment variés! Il y a de quoi y dépenser toute une vie de confesseur et de directeur d'âmes, — et qu'est-ce qu'un moraliste, sinon un confesseur et un directeur laïque, auquel il manque seulement la robe du prêtre — et sa religion?

En revanche, si le moraliste n'est pas prêtre, il est parfois auteur dramatique; c'est le cas de M. Dumas, et il aperçoit dans l'amour la cause la plus féconde qui soit en crises aiguës où se décèle toute la secrète énergie des caractères. Par cela

seul que l'amour rapproche si étroitement les personnes, plus étroitement qu'aucune autre passion, c'est aussi la passion qui donne le plus souvent naissance à des duels entre ces personnes, — duels intimes, duels implacables, où la sauvagerie de l'animal primitif, mâle et femelle, reparaît comme aux jours d'avant la civilisation; car le premier effet de l'amour est de supprimer, entre ceux qu'il domine, les lois et les convenances de cette civilisation. Tous les autres appétits sont plus ou moins contenus par les barrières sociales. Nous nous battons bien pour le pain comme nos ancêtres des forêts séculaires se battaient pour un morceau de viande crue, mais c'est sous l'œil du gendarme, et d'après des conditions fixées par le Code. Nous nous battons pour la prééminence, mais c'est sous l'œil du gendarme encore, et du public, et d'après d'apparentes conventions de jurisprudence ou de chevalerie qui interdisent certains procédés. L'amour seul est demeuré irréductible, comme la mort, aux conventions humaines. Il est sauvage et libre, malgré les codes et malgré les modes. La femme qui se déshabille pour se donner à un homme, dépouille avec ses vêtements toute sa personne sociale; elle redevient, pour celui qu'elle aime, ce qu'il redevient, lui aussi, pour elle, la créature naturelle et solitaire dont aucune protection ne garantit le bonheur, dont aucun édit ne saurait écarter le malheur. Le monde des sens et le monde du cœur, — ces deux domaines où l'amour habite, — restent inaccessibles au législateur. Il s'accomplit là des infamies qu'aucune sanction humaine ne peut atteindre; il s'y manifeste des héroïsmes qu'aucune gloire humaine ne couronne. Chacun des deux amants ne peut en appeler de ce qu'il subit qu'à la nature, car il en est réduit, vis-à-vis de l'autre, aux seules forces du tempérament et du caractère. S'il se fait aimer, il ne le doit qu'à lui-même. S'il cesse d'être aimé, la faute en est à lui-même... Les voilà donc face à face, cet homme et cette femme, dans la nudité de leur personne physique et de leur personne morale, qui s'affrontent et s'étreignent, comme s'il n'y avait ni sciences, ni arts, ni progrès des lumières, ni adoucissement des mœurs. Conflit mystérieux parce qu'il n'est point régi par des lois, conflit farouche parce que la nature s'y montre avec son sérieux

tragique! La nature ne connaît ni le rire, ni la fantaisie; et l'être qui aime, comme l'être qui a faim, comme l'être qui meurt, sortent du mensonge pour rentrer dans cette réalité invinciblement, indiciblement grave, qui accompagne tous les faits essentiels de l'existence. L'arrière-fond de l'homme se dévoile alors, et les crises qu'il subit l'émeuvent jusque dans la racine de sa force. Les auteurs dramatiques n'ont donc pas si tort, cherchant des passions qui aboutissent à des crises, de toujours et partout mettre en scène le vieil et à jamais jeune amour, mais ils ne voient en lui qu'un moyen d'obtenir des effets de théâtre. M. Dumas y a vu autre chose. Son imagination dramatique lui montrait, à lui, ainsi qu'à tous les faiseurs de pièces, l'amour comme le producteur des plus terribles duels entre les créatures; son imagination de moraliste lui a montré le retentissement de ces duels dans la vie intérieure. Il a vu nettement, douloureusement, ce que cet amour, — ce dur amour, disait le poète ancien, — fait jaillir dans les cœurs de férocité contenue. Le mâle et la femelle lui sont apparus se dévorant l'âme parmi leurs baisers, et il a pris la plume pour écrire la sinistre vision de ce combat étrange, où les bouches disent des paroles tendres, où les yeux fondent en larmes douces, où les bras se tendent passionnément, — mais, à la fin, il y a une morte ou il y a un mort, — quelquefois l'un et l'autre!...

Et il les a d'abord montrées, les hideurs de ce combat du mâle et de la femelle, dans ce que la politesse désigne du nom élégant de galanterie, et qu'il appelle, lui, avec vérité, du nom cruel de prostitution. — Ah ! il n'a pas eu à dénoncer la haine et les férocités dans la prostitution patentée, affichée, ouverte; car, de celle-là, le Moraliste n'a pas à dire qu'elle est une guerre; elle-même se charge de le proclamer. Pourquoi donc, sinon pour faire la guerre à l'argent de l'homme et pour subir les assauts de sa brutalité, sont-elles réunies dans le boudoir infâme de la maison de plaisir, ces filles en bas de soie bleue ou rose, dont les lèvres sont passées au rouge, les yeux soulignés au khol, les cheveux lavés à l'auréoline, et qui drapent dans un peignoir transparent leur corps souillé, — ce corps que des mains chrétiennes ont tenu sur les fonts du baptême, et qui, virginal

et jeune, fut vêtu de blanc pour servir d'habitacle mystique au Sauveur, le matin de la première communion ! Araignées de luxure ramassées au fond de la toile tendue, elles guettent la proie, plus misérables encore dans leur luxe frelaté que les louves du trottoir, lancées parmi les promeneurs, le regard aigu, la bouche provocante, — et ces affamées attestent la cruauté des fièvres de la chair par le mal qu'elles font et celui qu'elles subissent !... Ce que M. Dumas a démasqué, c'est une prostitution poétique et sentimentale, et d'où ces duretés du combat semblent si bien absentes. Celle-là saisit l'homme, non plus violemment par l'appât du plaisir immédiat, mais par la séduction de la tendresse... Au second étage d'une maison pareille aux maisons bourgeoises des quartiers riches, un appartement, sans aucune enseigne, développe ses pièces intimes, meublées de meubles honnêtes et parées de ces menus brimborions de fine élégance où se trahit le goût d'une femme distinguée. La personne dont la délicatesse a disposé le détail de ce coquet intérieur ne s'est jamais appelée Margot-la-blonde, Zoé chien-chien ou la Glu, ni même la Dame aux camélias. Elle porte, sur les cartes de visite qui garnissent son carnet de cuir viennois, le nom de M^me^ Albertine de la Borde ou celui de la baronne Suzanne d'Ange (1). Elle a été mariée, ou elle le dit. Elle est séparée, ou elle le raconte. Sa maison est parfaitement tenue, et un galant homme, au courant des convenances et qui ne saurait rien des dessous de l'existence parisienne, se tromperait, sans nul doute, à la correction de cette attitude. La dame du logis a des rentes sur l'État, une comptabilité irréprochable, et, si elle tient à quelque chose, c'est à la considération. Seulement, — il y a toujours un seulement lorsqu'il s'agit de ces femmes, — c'est avec son corps, tout comme ses sœurs du lupanar et du trottoir, que cette créature gracieuse, et qui coupe avec un mignon couteau d'or les feuillets du livre à la mode, a gagné le droit de s'asseoir légalement dans ce milieu de luxe et de décence. L'observateur flaire, dans ce *home* irréprochable, la soumission à de séniles caprices, la comédie devant des niais qui se sont crus aimés pour

(1) *Un Père prodigue. — Le Demi-Monde.* Voir la définition de la Préface.

eux-mêmes, les complaisances tacites du proxénétisme. Des femmes qui n'étaient que déclassées ont achevé de se perdre en flirtant, vers les cinq heures du soir, comme dans le monde, sur les dos-à-dos de cet honnête salon... C'est ici encore la toile tendue et l'araignée est tapie, qui veille. Dévoreuse ou de fortune ou de cœur ou d'honneur, quelquefois des trois, lorsqu'elle peut, la drôlesse a fait de sa pudeur, de sa distinction et de son désintéressement même, les tentacules destinés à saisir la proie certaine, le Raymond de Nanjac (1), loyal et passionné, qui s'engage dans le piège sans comprendre quelle est la bête qui s'y cache. Aimer cette femme, c'est être trahi ; dormir auprès d'elle,

Près de ce compagnon dont le cœur n'est pas sûr (2),

c'est renoncer à quelque chose de votre âme, qu'elle vous prendra pendant le sommeil, — comme la Dalila de la fameuse légende prit les cheveux de Samson, — avec sa bouche près de votre bouche, et son souffle mêlé à votre souffle. Lutter contre elle, même si vous ne le voulez pas, ce sera vous montrer féroce. Et Olivier de Jalin, avec tout son esprit et tout son honneur, ne peut pas s'empêcher de l'être. La prostituée avilit tout, même le courage qu'on déploie contre elle, même l'amour profond qu'on lui apporte. Et pourquoi non? Elle fait sa partie dans le duel des deux sexes l'un contre l'autre, cette femme. Vous demandiez une tendresse et vous rencontrez une haine, une amante et vous rencontrez une ennemie, un abandon et vous rencontrez une bataille. C'est la loi, cela. — « A quoi bon alors ? » comme dit Lebonnard dans la dernière scène de la *Visite de noces*.

Mais que la prostituée, ou insolente, ou rusée, traite les hommes en adversaires qu'il s'agit de garrotter et de rançonner, cœurs et biens, cela prouve seulement qu'il y avait un marché au fond de cet amour. Toute vénalité détruit le sentiment, nous le savons trop, et l'argent et l'amour n'ont jamais pu vivre de compagnie. Qu'est-ce que cela prouve pour le cas contraire, où le désintéressement est si absolu que l'idée d'un calcul ne saurait entrer dans l'esprit des deux amants, même pour en être repous-

(1) *Le Demi-Monde.*
(2) Alfred de Vigny, *la Colère de Samson.*

sée? L'amour dans la prostitution est une guerre, soit, mais l'amour dans l'adultère?... Écoutez le de Ryons, de l'*Ami des Femmes*, répondre à Jane de Simmerose : « Vous allez voir ce qu'il y a au fond de toutes ces grandes passions qui poursuivent une femme mariée. Quand vous l'aurez vu, vous pourrez le dire à d'autres!... *M. de Montègre va vous faire du mal, puisqu'il vous aime...* » C'est à peu près le mot du même Lebonnard, dans la *Visite de noces :* « Ça finit par la haine de la femme et le mépris de l'homme... » En se donnant, la femme adultère sait qu'elle trompe; en la possédant, son amant sait qu'il trompe. Et voici déjà voltiger autour des premiers baisers de ces deux êtres qui roulent ensemble dans la faute, le tragique essaim des remords, et aux remords se mêlent bientôt les rancœurs : « Elle a menti pour moi, elle me mentira », songe-t-il. « Que pense-t-il de moi? songe-t-elle. Ah! quels droits je lui ai donnés sur ma personne! » Et, suivant le cas, elle entrevoit les hontes de la liaison passagère ou celles de l'Irréparable, s'il ne méritait pas d'être choisi par elle!... Et aux rancœurs s'ajoutent les soupçons : « Que fait-elle loin de moi? Qu'a-t-elle fait avant moi? » songe-t-il. « Il a dit à d'autres les mots qu'il me dit, » songe-t-elle. Et pour l'un et pour l'autre surgissent, du fond d'un passé qu'ils ne connaissent jamais tout entier, des images, affreuses d'exactitude, où ils contemplent, torturés par la plus impuissante des jalousies, la réalité physique des anciennes tendresses! Le châtiment de l'adultère est là, non pas dans la vengeance d'un mari, — c'est si facile de mourir, — non pas dans la dureté de l'opinion, — c'est si facile d'oublier le monde, — mais dans ces inavouables et douloureux secrets du cœur, que chacun des deux amants sait trop bien exister chez l'autre, — et qu'ils ne traduisent pas avec des paroles! Tous les ferments de douleur sont des ferments de haine. Ceux-là lèvent peu à peu et finissent par produire ces nausées insoutenables, à la suite desquelles les deux complices de tant de furtives caresses et de si délirants embrassements deviennent deux mortels ennemis. Il la fuira comme son mauvais destin. Elle le fuira comme le génie de sa perdition, comme celui surtout qui, par un mot, par un sourire, par un silence, peut empêcher qu'elle ne soit aimée de nouveau et idéa-

lisée par un autre. Car elle aimera encore, comme il aimera, pour traverser les mêmes tortures... — A quoi bon alors? A quoi bon?... reprend le Moraliste, surtout si vous songez que vos fautes retombent parfois sur des têtes qui ne sont pas les vôtres. « Quand on est une honnête femme, dit de Ryons, il n'y a qu'une chose à faire, quoi qu'il en coûte, c'est de rester honnête ; *autrement il y a trop de gens qui en souffrent plus tard...* Je pense à ma mère qui m'a abandonné quand j'avais deux ans, et à mon père qui en est mort (1) !... »

Vous rappelez-vous le couplet de Perdican au second acte d'*On ne badine pas avec l'amour*, et comme il répond à Camille : « Tous les hommes sont menteurs, inconstants, faux, bavards, hypocrites, orgueilleux ou lâches, méprisables et sensuels. Toutes les femmes sont perfides, artificieuses, vaniteuses, curieuses et dépravées. Le monde n'est qu'un égout sans fond où les phoques les plus informes rampent et se tordent sur des montagnes de fange. — Mais il y a au monde une chose sainte et sublime, c'est l'union de deux de ces êtres si imparfaits et si affreux. On est souvent trompé en amour, souvent blessé et souvent malheureux, mais on aime ; et quand on est sur le bord de sa tombe, on se retourne pour regarder en arrière, et on se dit : J'ai souffert souvent, je me suis trompé quelquefois, mais j'ai aimé. C'est moi qui ai vécu, et non pas un être factice créé par mon orgueil et mon ennui... » Il faut le lire et le relire, ce morceau magnifique où le poète le plus éloquent de cet âge a dit son mot suprême sur notre pauvre âme humaine, — après avoir subi la dictature de la logique de M. Dumas. Et par le contraste, le véritable sentiment de l'auteur de l'*Ami des Femmes* éclate et se décèle. Ce n'est pas aux vilenies du demi-monde, ce n'est pas aux tristesses de l'adultère qu'il en veut. Ah! s'il croyait, comme Musset, à la divinité de l'amour, qu'il aurait bientôt, comme Musset, fait bon marché de ces vilenies et de ces tristesses, — rançon d'une perle qu'on ne saurait payer trop chère-

(1) Quand je cite l'*Ami des Femmes* au cours de cette étude, c'est de la première édition de cette pièce que j'entends parler. Elle est différente de l'autre et à mon avis très supérieure. Le volume sur lequel j'ai pris ces notes est imprimé chez l'éditeur Cadot (1864).

ment! Qu'importent ces misères, si l'on court par elles la chance d'aimer? Qu'importe que Manon soit une gueuse et que son chevalier triche aux cartes, si dans cette infamie et cette friponnerie un peu du souffle céleste a passé? Qu'importe que l'adultère commence sur un mensonge et finisse sur une haine, si, quelques années durant, moins que cela, quelques journées, moins que cela, quelques minutes, les deux coupables ont connu sur le cœur l'un de l'autre le sentiment de l'Idéal réalisé? M. Dumas a bien vu la force de cette objection et que son analyse du demi-monde et de l'adultère le menait tout droit à combattre l'amour lui-même. Il a discuté cette question dans la préface de la *Visite de Noces,* et il s'en est tiré en distinguant un véritable et un faux amour. « Le vrai amour, dit-il, est rare comme le vrai génie, comme la vraie vertu, comme le vrai bon sens, comme tout ce qui est vrai enfin. Il y a là beaucoup d'appelés, peu d'élus, et tous n'y sont pas propres... » Lisez entre les lignes et vous comprendrez que ce religieux, cet exalté respect pour l'amour sublime, capable de suffire à toute une vie et de purifier toute une âme, ne fait que donner à celui qui le professe le droit de mépriser davantage notre tremblant et chétif amour humain. Celui-là vacille et passe, — comme nous-même. Il est pétri de chair et d'esprit, — comme nous-même. Il est entaché de la souillure originelle, — comme nous-même; mais est-ce une raison pour dire qu'il n'est pas, ce seul trésor que nous ayons? Nous ne pouvons pas aimer comme des anges. Sommes-nous condamnés à aimer comme des bêtes? Le Moraliste de la *Visite de Noces* ne se laisse pas attendrir par cette plainte, et une fois mis en règle avec l'Idéal par la petite phrase que j'ai citée, il continue son œuvre d'analyse. Il a montré l'acharné combat du mâle et de la femelle dans la prostitution et dans l'adultère, il le montre maintenant dans le mariage, et il écrit la *Femme de Claude*, un de ses plus beaux drames, et où son génie intime s'est manifesté le plus hardiment. Il n'avait jamais montré une foi bien vive à cette conception optimiste de l'amour dans le mariage. « Et pourquoi s'insurger contre les institutions sociales? disait déjà le Leverdet de l'*Ami des Femmes;* des hommes très intelligents ont cherché le moyen de transporter le plus confor-

tablement possible, de la vie à la mort, à travers toutes sortes d'embarras, les sociétés désordonnées et tumultueuses. Le mariage est un des moyens de transport, dont personne n'a encore trouvé l'équivalent. Quand vous descendez de chemin de fer en pleine campagne, vous montez dans l'omnibus qui vous attend à la station. On est un peu les uns sur les autres, on est secoué, on se fait du mauvais sang, mais on s'y habitue, on s'endort, et on arrive pendant que les autres se fatiguent et se perdent dans les mauvais chemins. Faites comme tout le monde, prenez l'omnibus... » Traduite en termes abstraits, cette boutade signifie que le mariage est, au regard du moraliste, un pis-aller. C'est une trêve dans ce duel ininterrompu de l'homme et de la femme, à moins que ce ne soit, comme le voulait Schopenhauer, « un piège que la nature nous tend ». L'aventure de la *Femme de Claude* est là pour le prouver sinistrement, et alors le duel devient d'autant plus implacable que les deux adversaires ne peuvent pas se fuir, attachés qu'ils sont l'un à l'autre par la chaîne de l'union indissoluble. Le « Tue-la » de l'*Homme-Femme* trouve ici sa sinistre application, et quand la femme ne serait pas la Messaline qu'a épousée Claude, quand elle serait l'honnête mère de famille qui fait des enfants et garde le foyer, est-ce que la lutte, pour ne plus aboutir au sang et aux larmes, serait supprimée ? Écoutez ce que dit M. Dumas au jeune époux assis au chevet du lit de la jeune accouchée : « Tu baisses la tête. Te voilà vaincu, à ton tour, par le féminin, l'éternel féminin. Il s'est servi de toi pour l'œuvre qu'il a à faire. Il t'attire, il te séduit, il t'utilise, il t'éloigne, il te reprend ou il t'élimine, selon ses exigences de destinée et de fonction. *Et sache bien, en passant, que c'est toujours la même chose, quel que soit le plan sur lequel tu te rencontres avec la femme. Elle ne te prend jamais pour toi. Elle ne te prend jamais que pour elle.* »

J'ai rappelé le nom de Schopenhauer, et, en effet, à mesure qu'on avance dans l'étude des théories de M. Dumas, l'identité paraît de plus en plus grande entre l'esprit qui les a inspirées et celui qui se manifeste dans le grand ouvrage du philosophe allemand : *le Monde comme volonté et comme représentation*. Comme Schopenhauer et par des chemins à peine différents, M. Du-

mas aboutit à cette conclusion : qu'il y a dans le mirage de l'amour quelque chose de décevant, une duperie mystérieuse qui conduit ceux qui s'y laissent prendre au pire malheur, à travers l'espérance du plus grand bonheur. Changez un mot à la phrase que je viens de citer et qui se trouve dans l'*Homme-Femme*. Au lieu de cette expression : le féminin, lisez : le génie de l'espèce, et vous aurez la formule même du misanthrope de Francfort, celle qu'il débitait à M. Challemel-Lacour à la table d'hôte où ils prenaient leurs repas, au milieu de la fumée des pipes et de la senteur des choucroutes : « Les hommes ne sont mus, quand ils aiment, ni par des convoitises dépravées ni par un attrait divin. Ils travaillent pour le génie de l'espèce sans le savoir, ils sont tout à la fois ses instruments, ses courtiers et ses dupes. » La métaphysique amène Schopenhauer à ce pessimisme ; une vision dramatique et morale à la fois y conduit M. Dumas. En dernière analyse, le résultat est le même : c'est que l'ivresse de l'amour est un leurre torturant et que « le fond de la bouteille est trop amer ». Comme ils se multiplient, les symptômes des progrès du pessimisme dans notre Europe occidentale, écœurée de raffinements, malade de civilisation, impuissante à étreindre ses chimères et si tourmentée ! C'en est un effrayant que cette rencontre inattendue entre des pensées parties de points aussi éloignés que celles de ces deux négateurs de l'amour. Et comme les hommes de ce temps-ci ont reconnu leur goût de la vie à cette amertume de litharge que M. Dumas leur faisait boire à même ses pièces ! Comme ils en ont savouré l'âcre brûlure ! Comme ils ont compris ce qu'il y avait de vérité moderne dans cette dénonciation du mensonge de nos plus beaux désirs ! Cette impuissance d'aimer, que M. Dumas racontait et montrait si audacieusement, c'était bien là le mal du siècle, tel que l'avaient ressenti Chateaubriand, Sainte-Beuve, Benjamin Constant et Gautier. René non plus ne peut pas trouver le bonheur dans l'amour, ni Adolphe, ni le d'Albert de *Mademoiselle de Maupin*, ni l'Amaury de *Volupté*. Mais, chez M. Dumas, c'était le mal du siècle à la date de nos jours. Les jeunes gens de ses comédies si nouvelles, c'était l'auteur, c'était nous tous. Cette femme surtout, cette

Impudique dans le fond des yeux de laquelle passe un éclair de cruauté, que l'homme sent si redoutable même quand elle lui sourit avec sa bouche tentante, nous l'avons vue hier s'accouder sur le velours d'une loge, nous la rencontrerons demain dans un salon ou dans le coin d'une exposition d'art. — Ces dégoûts dont parlent de Ryons et Lebonnard, nous les avons ressentis au sortir de tous les mauvais gîtes, et le résidu de l'expérience de ces ironiques nihilistes, c'est le résidu de notre propre expérience. Littérature malsaine, disent les naïfs ou les hypocrites, ou simplement les croyants. Ah! ce n'est pas cette littérature qui est malsaine! Hélas! c'est notre société, c'est toute société peut-être, c'est la nature elle-même, au cœur de laquelle se cache un principe inguérissable de douleur, de péché et de mort!...

## III

### SOURCES DE PESSIMISME

C'est notre pessimisme que nous retrouvons et que nous goûtons dans le pessimisme de M. Dumas. Mais, nous comme lui, nous ne faisons, en voyant la société et la nature sous le jour le plus sombre, que projeter la couleur qui est dans nos yeux. En définitive, l'optimisme et le pessimisme ne sont jamais que des états personnels, et ce qu'il y a d'intéressant dans la doctrine, c'est beaucoup moins cette doctrine elle-même que le chemin suivi par l'homme et qui l'a conduit à une conclusion générale sur les choses, en le conduisant d'abord à une conclusion particulière sur lui-même et les évènements de sa vie. Quand nous disons que le monde est mauvais, cela signifie que nous avons longtemps et beaucoup souffert. Quand nous disons que l'amour est un piège, c'est que nous ne pouvons plus goûter ses délices, et que nous redoutons ses angoisses, hors de proportion pour nous avec ses bienfaits. Il y a dans tout désir amoureux, et dans la nuance d'enchantement qui l'accompagne, une part énorme de création personnelle, si l'on peut dire. Aimer

une femme, c'est surtout aimer le rêve que le cœur a su former à l'occasion de cette femme. Il arrive pourtant que ce cœur n'a plus la force de former ce rêve, et que c'en est fini pour lui d'aimer entièrement. Un pareil tarissement des énergies intimes de la sensibilité n'est pas un phénomène rare dans les civilisations vieillissantes. Il me semble que le pessimisme spécial à M. Dumas a pour cause directe cette impuissance d'aimer, et les personnages les plus nouveaux de ses comédies sont précisément ceux-là qui, incarnant ce pessimisme, en incarnent aussi les raisons profondes. Comme tous les auteurs dramatiques, M. Dumas possède le don de mettre sur pied des êtres indépendants de lui-même, bien qu'ils soient, ou plus ou moins, inventés à son image. Seulement, il en est qu'il a dessinés du dehors et il en est qu'il a créés par le dedans. Ces derniers, desquels il peut dire, comme dans l'Écriture, qu'ils sont ses fils chéris et qu'il s'est complu en eux, sont plus particulièrement dans la *Visite de noces*, Lebonnard; dans le *Demi-Monde,* Olivier de Jalin; dans l'*Ami des Femmes*, de Ryons. Ce dernier même est montré d'une façon si intense et avec un relief si vigoureux, qu'il résume tous les autres et les explique. C'est lui aussi que M. Dumas a chargé de dire le plus de ces mots inoubliables où tout un système de philosophie pratique se ramasse en une expression familière et définitive. Et remarquez bien que ces mots, prononcés par de Ryons, sortent des entrailles mêmes de son caractère. Il les produit, ces mots et les théories qu'ils représentent, par toute la logique de sa personne. Il n'est pas du tout le Desgenais des comédies de mœurs, chargé de débiter les tirades que l'auteur a composées en dehors de son personnage. Non, son esprit est tout à lui et tient à toute sa nature. M. Dumas l'a merveilleusement doué de ce côté-là, et il n'a pas épargné les autres mérites. De Ryons n'est pas seulement spirituel comme l'était Chamfort, il est observateur comme un médecin, brave comme un soldat, fin comme un diplomate et généreux comme un gentilhomme. Avec cela, des muscles de fer, une savante hygiène, la pratique du monde, un nom qui sonne bien, une opulente indépendance et de la séduction personnelle. « Vous êtes décidément très fort », lui dit Leverdet à la fin de la pièce, et tous les lecteurs le disent

avec lui. « Oui, reprend de Ryons, car il sait sa force, — mais je ne suis pas heureux... » Et cette formule, si simple qu'elle en est banale, revêt une signification d'affreuse mélancolie pour ce même lecteur qui comprend que cet homme *ne peut pas aimer*. On entend bien qu'il n'y a pas là, comme dans l'*Armance* de Stendhal, un cas de défaillance physiologique. Non. De Ryons a eu et aura des maîtresses. Mais, en amour, posséder n'est rien, c'est à se donner que consiste le bonheur, et de Ryons ne le peut pas. La claire vision de la duperie du sentiment est en lui pour toujours, et le condamne à ce pessimisme qui peut satisfaire son intelligence et son orgueil ; — et son cœur? Eh bien! son cœur est malade... Avec de l'ironie on cache ces maladies-là, et avec de la sensualité on les trompe ; elles ne guérissent jamais. — Et d'où ce pessimisme? D'où cette maladie? La valeur de l'œuvre de M. Dumas réside justement dans l'indication très nette, quoique à peine appuyée, comme il convient au théâtre, de la genèse psychologique de cet état d'âme.

Une première influence apparaît, qui a contribué, plus qu'aucune autre, au pessimisme de ce singulier de Ryons, influence qui a détruit les puissances du bonheur chez tant de nobles créatures de la vie moderne : c'est l'abus de l'esprit d'analyse. J'ai marqué ici même, au cours d'une étude sur Stendhal, comment cet esprit peut au contraire aviver la sensibilité. Mais c'est à la condition qu'il se rencontre dans un homme à la ressemblance de Beyle, parfaitement dépourvu de sens moral et qui analyse sans juger. Qu'importe à cet homme que les mobiles de l'ordre le plus personnel s'entrelacent continuellement en nous aux motifs désintéressés, pour produire des actions soi-disant généreuses? Que lui importe encore que la vie animale soit le terreau où plongent les racines de toute notre vie supérieure? Les origines ne lui gâtent point les résultats, par la simple raison qu'il ne caractérise aucun phénomène du corps ou de l'âme d'après les idées du Bien et du Mal. Il n'en va pas ainsi quand l'analyse est entre les mains d'un moraliste, et de Ryons en est un, comme M. Dumas lui-même. Ce de Ryons, si hardi avec les faits, ne l'est plus du tout avec les principes. Il n'est peut-être pas chrétien, mais à coup sûr il l'a été, il le rede-

viendra un jour, et en attendant, il a gardé du christianisme, et sa morale et, qu'il s'en rende compte ou qu'il l'ignore, son Idéal. C'est bien à cause de cela qu'il est dans la vérité moyenne de toute sa classe sociale et de tout son temps. Le christianisme nous a pénétrés, nous tous qui avons grandi dans cette vieille France, catholique malgré qu'elle en ait, et nous portons dans notre arrière-fond de cœur un germe spiritualiste qui se trahit sans cesse et à notre insu. Mais surtout dans notre rêve de l'amour, ce germe se manifeste avec une vigueur particulière ; il produit le culte de ce que ce même Schopenhauer appelle ironiquement la *Dame*. La Dame ! C'est-à-dire l'être supérieur et charmant, fait de sécurité inébranlable, l'être de foi, principe d'énergie dans l'effort et de consolation dans la peine, de qui toute noblesse émane et toute douceur, et que les lèvres puissent nommer sans blasphème de ce beau nom d'ange ! La phraséologie sentimentale n'est ici que la traduction vulgaire des songes de tous... L'analyse arrive qui étudie la femme vivante, celle dont notre cœur voudrait faire Sa Dame ; elle y reconnaît d'abord une créature physiologique, faible créature et soumise aux plus humbles nécessités d'un organisme sans cesse endolori. Cet être idéal, c'est « l'enfant malade et douze fois impur », dont parle de Vigny ; et ces nécessités de l'organisme sont si puissantes, que les vertus ou les vices de l'éternelle blessée dépendent presque uniquement, dans bien des cas, de simples désordres physiques. Que faire là contre ? Si l'on est tendre soi-même jusqu'à la maladie, s'agenouiller devant la sœur douloureuse et l'adorer d'être douloureuse. Si l'on est un psychologue, ne pas plus s'irriter des imperfections de la chair que l'on ne s'irrite que la somme des angles d'un triangle soit égale à deux droits. Mais le moraliste, en qui surnage un peu de la haine féroce du christianisme pour la nature, ce moraliste qui répugne par instinct aux conditions de la vie, comment ne subira-t-il pas une pénible diminution de son rêve en constatant que les magnifiques phrases de la passion et de la tendresse enveloppent des exigences de physiologie, raffinées et sublimées, certes ; mais que lui font ces déguisements ? il les écarte, et ses dissections médicales s'achèvent par un vague et irrésistible mépris. L'ana-

lyse continue son travail et découvre que cette femme, en raison même de sa faiblesse, est un être de contradiction, d'ondoiement et de ruse. Il y a des passages subits et des volte-faces sans fin dans ce système nerveux toujours à la veille d'être faussé, comme les touches d'un instrument trop délicat. Il y a des reploiements qui déroutent, dans cette personnalité qui oppose la finesse à la force, et dont la puissance consiste surtout à être insaisissable. Pour les artistes purs, le charme suprême de l'être féminin réside précisément dans ces sinuosités incertaines et dangereuses de caractère. Ils sont ravis que le sphinx dissimule si profondément son énigme, parce que cette énigme double d'infini les prunelles de l'inaccessible créature, capable d'être l'ange et capable d'être le démon, et l'un et l'autre tour à tour. C'est ainsi que Shakespeare a dépeint avec une égale complaisance de l'imagination Desdémone et Cléopâtre, Juliette et Cressida, en leur donnant, à toutes les quatre, ce je ne sais quel air de famille, cette douceur trop séduisante du regard, cette mobilité du sourire et des larmes, cette grâce à se blottir contre la poitrine de l'homme, comme en implorant pitié... Le Moraliste, lui, reconnaît cet air de famille et s'en épouvante. C'est un sentiment d'une charité délicieuse qui a rendu Desdémone amoureuse du Maure. N'importe. Elle a bel et bien trahi son vieux père, la brebis blanche, et pour courir « après son noir bélier ». La petite Juliette n'a pas non plus la conscience très pure, car elle n'a pas mis beaucoup de temps à oublier tous ses devoirs de fille au profit de son Roméo. Le moraliste constate ainsi la faiblesse du ressort intérieur dans ces deux âmes. Elles ont cédé à leur passion, et cette passion s'est trouvée poétique et noble, mais elles y auraient cédé de même si cette passion eût été déshonorante et criminelle, tout comme leur sœur Cressida, qui parle d'amour à Diomède, bien qu'elle vienne de jurer à Troïlus qu'elle l'aime, et elle est sincère. Le voilà enfin sous sa vraie lumière, l'être fugace! C'est la femme à la fois tendre et légère, qui vous trompe avec votre nom dans le cœur, parce qu'elle aime à plaire, parce qu'on lui parle un langage troublant, parce qu'elle est femme, et que faire fond sur elle, c'est faire fond sur de l'eau. Mais comment aimer sans confiance? Et de Ryons,

qui a perdu le sentiment de la confiance, a du même coup perdu l'amour : « Tout obscur et inutile que je suis, s'écrie-t-il, je me suis promis de ne donner jamais ni mon cœur, ni mon honneur, ni ma vie à dévorer à ces charmants et terribles petits êtres, pour lesquels on se ruine, on se déshonore et on se tue, et dont l'unique préoccupation, au milieu de ce carnage universel, est de s'habiller tantôt comme des parapluies et tantôt comme des sonnettes... » Il n'était pas besoin de vous faire cette promesse, de Ryons ; vous auriez voulu manquer à ce programme que vous ne le pouviez point !

Il y a une seconde raison pour que ce jeune viveur n'aime pas, c'est qu'il a eu trop de maîtresses et qu'il s'en souvient. Aux désenchantements de l'analyse se surajoutent en lui les désenchantements du libertinage. Il a, sur ce point, une phrase singulièrement triste et profonde. M^me^ Leverdet a répondu à ses théories : « Tout cela parce qu'une femme vous aura trompé pour un homme inférieur à vous !... » — « Non, fait de Ryons ; parce que plusieurs femmes ont trompé d'autres hommes pour moi, et, sur l'honneur, je ne valais pas ceux qu'elles trompaient... » Quand un amant arrive à ce degré de vision cruelle, et que les sacrifices de sa maîtresse et ses baisers la lui font seulement moins estimer, il peut goûter auprès d'elle et surtout lui procurer des sensations savantes à la fois et vives, mais éprouver pour elle un sentiment complet, mais, tout simplement et bonnement, l'aimer, il ne le peut pas ! La multiplicité des expériences galantes conduit l'homme qu'elles blasent à cette conclusion : qu'une femme, si séduisante soit-elle, a toujours son équivalent, qu'aucune aventure n'est sans analogue, aucune ivresse sans lendemain, et, qu'en définitive, toutes se ressemblent d'entre ces chercheuses d'émotions sur les pas desquelles le hasard nous jette. Oui, le hasard, et si ce n'avait pas été nous, ç'aurait été un autre. Notre amour-propre a beau s'insurger là contre, nous ne sommes bien souvent que des prétextes, et combien d'amants pourraient dire de leur maîtresse ce que Rivarol disait de sa chatte : qu'elle ne les caresse pas, mais qu'elle se caresse à eux !... Il fallait quelqu'un à cette femme. Je passais. Elle m'a pris... Ce petit raisonnement du libertin est d'autant moins fait

pour l'exciter au grand amour que le feu des sens est singulièrement amorti en lui. Il y a deux fécondes sources d'illusion qui nous amènent à trouver l'infini dans un baiser. L'une vient du cœur, et c'est l'Idéal. L'autre vient d'ailleurs, et c'est la Volupté. Un Parisien de trente-cinq ans, comme de Ryons, qui a vécu en braconnant de tous côtés, comme il le raconte, a pu garder son Idéal, mais il ne croit pas que cet Idéal puisse jamais être habillé par le couturier à la mode, porter les chapeaux et les petits souliers de ses contemporaines, ni même s'incarner dans aucune femme, fille de la femme. Il a pu garder aussi sa puissance nerveuse, et même la raffiner étrangement, mais il a mesuré, avec une exactitude presque scientifique, au cours de ses observations personnelles, l'intensité du plaisir qu'il peut goûter. S'il continue à croire que ce plaisir est un des plus complets de ce monde, il sait aussi que ce n'est qu'une épilepsie de quelques secondes et qui se retrouve dans bien des conditions diverses, et voilà pourquoi ce cérébral préfère aux exaltations du cœur et aux spasmes passagers des sens les lucides bonheurs de la curiosité : « Votre maison est originale, dit-il à M^me^ Leverdet ; je suis fâché de ne pas y être venu plus tôt. Il y a à faire ici, pour un collectionneur comme moi, et voilà, je crois, un sujet que je n'ai pas encore catalogué. » C'est tout ce que lui inspire la vue de Jane de Simmerose, avec ses beaux grands yeux de vierge effarouchée, avec son profil busqué de jeune Grecque, avec son charme de naturel et de distinction, — ce qui ne l'empêchera pas tout à l'heure de la sauver d'une façon toute chevaleresque ; il peut et la respecter et la défendre, et se battre pour elle et mourir, — mais il ne pourrait pas l'aimer.

Et plus que l'analyse, plus même que le libertinage, ce qui a endurci cette âme, au demeurant très élevée, mais incapable d'un entier abandon, c'est l'habitude trop prolongée du combat. A la manière dont Ryons se masque d'ironie, aux coups d'esprit qu'il porte de droite et de gauche, toujours en garde et toujours armé, à cette attitude de bretteur moral qui est la sienne en toute rencontre, qu'il aborde une femme ou un homme, une jeune fille ou un vieillard, il est aisé de voir que, pour ce misanthrope, la vie sociale a été trop dure. Il n'avoue pas ses froisse-

ments et il ne s'en plaint pas; il est trop fier. Mais le ton seul de chacune de ses phrases, ce ton persifleur et volontiers féroce, mais ce soin de dompter son interlocuteur dès les premiers mots et d'imposer sa supériorité, mais l'évidente défiance de chaque phrase et de chaque geste, tout cela est une sorte d'aveu et une sorte de plainte... Je l'aperçois, aussi nettement que si je le voyais des yeux de ma tête, cet homme qui a eu ses vingt ans au commencement du second Empire, et à cette époque de triomphe indiscutable du Fait dont nous nous plaisons à reconnaître aujourd'hui les symboles dans l'action politique de M. de Morny, dans l'action philosophique de M. Taine, dans l'action littéraire de Gustave Flaubert. Les grandes avenues de la vie politique sont barrées pour longtemps aux ambitions trop hâtives, et, aux lendemains de si douloureuses banqueroutes, quelle foi profonde entraînerait de ce côté une âme noble? La société se pacifie peu à peu; elle réalise le programme d'un des ministres du dernier règne, prophétique ce jour-là, et qui avait crié aux foules cette devise de la croisade moderne : Enrichissez-vous! L'âpre concurrence des intérêts est donc en pleine vigueur. Les Jean Girault abondent sous les colonnes de la Bourse et dans les salons. Il y a dans l'air du temps une épaisse vapeur de positivisme, et la loi brutale de la lutte pour la vie apparaît, comme à toutes les époques de désillusion nationale, avec la netteté de ses exigences. La famille ne s'est pas dressée entre de Ryons et la société pour lui adoucir les premiers coups. Ni son père ni sa mère n'ont veillé sur lui. Sa mère était loin; son père était mort. Mais sont-ils plus favorisés du sort, ceux dont le père existe et passe ses jours chez sa maîtresse ou au club? ceux dont la mère existe, mais songe uniquement à courir le monde et à se parer? Bref, de Ryons a grandi solitaire, comme presque tous les jeunes garçons de la haute société française que leurs parents envoient au collège sans se douter que c'est là une école par excellence de brutalité, de cynisme et de précoce dépravation. Après tout, le collège a cela de bon qu'il habitue l'enfant qui pense à considérer la malveillance et l'injustice, l'impudicité et la sottise, comme la manière d'être naturelle de l'animal humain. Dans l'entre-deux des cours, le collégien apprenait que les

femmes, dites de plaisir, seraient, comme les camarades et les maîtres, des ennemies jurées de sa personne. « Je filais du collège, dit-il, pour aller voir Ellénore, et je vendais mes dictionnaires à la mère Mansut, rue Saint-Jacques, pour lui porter des bouquets de violettes. Je lui faisais des vers par-dessus le marché... elle m'a pris ma montre... » C'est sous cette forme désintéressée que lui est apparu l'amour. Il est sorti de ces premières épreuves avec la vague idée que l'homme est toujours, comme aux temps anciens, un loup pour l'homme, et la femme quelque chose de pire. Car d'homme à homme, il est de certaines garanties, quand ce ne serait que l'honneur qui empêche que nos ennemis ne nous portent certains coups. Au regard de la fille qui exploite le mâle et vit de cette exploitation, ni l'honneur ni la probité n'existent, dans le sens où nous interprétons ces mots. De Ryons s'est donc habitué à se méfier. En d'autres temps, il aurait vécu la main sur la garde d'une épée. La vie moderne n'exige pas d'autres armes que l'esprit et la bravoure. De Ryons a fourbi son esprit et sa bravoure; mais, à cette défiance continuelle, il a perdu l'habitude de s'abandonner, le don charmant de la sympathie ouverte, l'exquise facilité des épanchements intimes. Il est demeuré capable de pitié, c'est une vertu de combattant. Il est devenu incapable de tendresse. A ceux ou celles qui lui demandent son amitié, il pourrait répondre comme à M. de Montègre : « Un ami de la veille... mais nous avons l'avenir pour nous... » Chamfort disait : « Il faut convenir que, pour être heureux dans le monde, il y a des côtés de soi-même qu'il faut entièrement paralyser. » Hélas ! ce sont ces côtés mêmes qui seuls vous rendraient capables de ressentir le bonheur...

Elles coulent, elles bouillonnent tout autour de nous et en nous-mêmes, ces trois sources de pessimisme sentimental, que M. Dumas a fait confluer et jaillir en gerbe dans l'âme de ce personnage, le plus profondément creusé de ses comédies. Et ces sources ne sont pas près d'être taries, car l'eau empoisonnée qui les alimente filtre de plus haut, et c'est un immense mouvement du terrain social qui, seul, pourrait empêcher cette infiltration et ses conséquences. Pour que l'esprit d'analyse cessât de dévorer la substance de nos cœurs, il faudrait que l'équilibre de la vie

intérieure fût restauré, l'abus de la compréhension corrigé par le développement de la volonté, le sens de la certitude rétabli. Nous sommes malades d'un excès de pensée critique, malades de trop de littérature, malades de trop de science ! — Pour que le libertinage cessât de fatiguer de ses secousses égoïstes les nerfs et le cœur de la majorité des hommes qui ont plus de quinze ans et moins de quarante, il faudrait que l'équilibre de la vie privée fût, lui aussi, restauré, que le mariage tardif fût l'exception et que le mariage avant vingt-cinq ans devînt la règle, que l'éducation de la femme fît vraiment d'elle la compagne de l'homme, que les relations entre les jeunes gens fussent tout autres, et que les garçons cessassent de se gâter les sens et l'imagination entre les murs des collèges, — sentines d'infection morale qu'aucune voix autorisée, sauf celle peut-être de M. Dumas lui-même, dans les premières pages de l'*Affaire Clémenceau,* n'a dénoncées à la conscience publique ! — Pour que l'âpreté de la concurrence autour des places et autour de la fortune s'adoucît un peu, il faudrait un retour à une vie moins artificielle et moins surchauffée, que l'homme s'attachât davantage à sa province, à sa terre natale, que le séjour à Paris ne fût pas l'objectif de toutes et de tous, que la mêlée démocratique se fît moins brutale. — Toutes conditions qui ne seront jamais réalisées, car, bien au contraire, c'est vers un affinement de plus en plus aigu des intelligences, c'est vers une séparation de plus en plus marquée des deux sexes, c'est vers une centralisation de plus en plus condensée, que se dirige la France contemporaine. A mesure que les efforts dans cette triple voie s'exagéreront, les observateurs verront s'exagérer aussi quelques-unes des conséquences inévitables de semblables tendances, et le mot profond du socialiste continuera d'être vrai : tandis que les classes pauvres souffriront du manque de pain, les classes riches souffriront du manque d'amour. Aussi les vérités indiquées sur la psychologie des générations nouvelles par M. Dumas continueront-elles de paraître exactes à ceux qui ont le sentiment de la vie morale. Il est à craindre seulement qu'elles ne soient bientôt trop douces ! Les temps ne sont pas bien lointains où l'*Ami des Femmes* sera donné comme un drame optimiste.

## IV

### SOURCES DE MYSTICISME

Il semble qu'à l'extrémité de ces analyses volontiers cruelles et qui brutalisent ceux-là mêmes, ceux-là surtout, qu'elles séduisent le plus, l'auteur de l'*Ami des Femmes* et de la *Visite de noces* devait rencontrer le nihilisme métaphysique, comme il avait rencontré le nihilisme sentimental. Voilà que, tout au contraire, cette œuvre à demi physiologique, et d'une si implacable dureté, s'achève dans un sens idéaliste jusqu'à la vision, et confine soudain au mysticisme. Elle ne se contente pas d'y confiner, elle y pénètre, et on trouve dans l'*Homme-Femme*, par exemple, des morceaux entiers qu'on croirait écrits par une sorte de saint Jean du monde moderne, illuminé comme l'autre, et, comme lui, révélateur. Lisez, pour vous en convaincre, le fragment qui commence (1) : « Dans cet Éden nouveau, le serpent ne doit pas avoir de prise sur la femme, la femme ne doit pas avoir d'influence sur l'homme et *lui faire devancer son heure...* » et cet autre (2) : « Dégagé de toute préoccupation et de toute influence terrestre, je suis là au centre même de la vie universelle, et la Création tout entière me parle, à moi atome, tout comme elle a parlé à Noé sur le mont Ararat, à Moïse sur le mont Sinaï, à Jésus sur le mont des Oliviers... » La préface de la *Femme de Claude* va plus loin encore et renferme une évocation apocalyptique de la luxure, où les formules de la chimie se mélangent étrangement aux métaphores orientales : « Et des bases mêmes de la matière composée sortit une Bête colossale qui avait sept têtes et dix cornes... » La *Femme de Claude* est-elle d'ailleurs autre chose que la transcription humaine d'un drame ultra-terrestre, ainsi que l'indique le commentaire de l'auteur : « Au coup de fusil du dénouement, Césarine tombe, Cantagnac

(1) P. 149 et suiv. de la brochure.
(2) P. 189 de la brochure.

s'esquive, Antonin se prosterne. L'être de rébellion est précipité dans le néant, l'être de ruse est rejeté dans le vide, l'être d'impression et de repentir est rappelé dans le bien... La loi de Dieu éclate et triomphe... » Dieu paraît aussi dans l'*Étrangère*, s'il faut en croire la « Vierge du mal », mistress Clarckson : « Dans la partie que je joue avec le destin, dit-elle, chaque fois que je sens Dieu contre moi, je baisse la tête et je jette mon jeu... » A propos de ces passages, et d'autres en très grand nombre qui se rencontrent dans d'autres préfaces ou d'autres brochures de M. Dumas, il y a deux questions à se poser. Quelle est la lettre exacte de ce mysticisme et sa valeur? C'est la première. Ce n'est point ici le lieu d'y répondre, car cette étude, pour être fidèle à son programme, doit demeurer strictement psychologique. La seconde question est de psychologie pure et se formule ainsi : Quelles raisons d'âme et d'esprit ont conduit M. Dumas du côté du mysticisme, et ces raisons lui sont-elles communes avec beaucoup de ses contemporains?

Le mysticisme de M. Dumas s'éclaire d'un jour singulier lorsqu'on se représente que M. Dumas est surtout un lutteur, un homme d'action vigoureuse et d'énergie intense. La logique, cette qualité dominante de sa pensée, l'avait conduit sur la frontière du nihilisme. Il a vu ce pays désolé où le Nirvâna, célébré par les sages de l'Inde, apparaît comme l'idole monstrueuse et funéraire, dans l'adoration de laquelle toutes les douleurs s'endorment, mais aussi toutes les joies. Il a respiré l'odeur de mort qui flotte sur l'immense steppe, et il a éprouvé un frisson d'horreur. Tandis que Schopenhauer, enivré de l'opium de sa métaphysique et n'hésitant pas à conclure comme il a commencé, prêche le renoncement définitif et la suppression de la volonté de vivre, le Parisien lucide et décidé qui est dans M. Dumas se révolte. « La nature, s'écrie-t-il, ne veut pas la mort. Elle veut la vie. La mort n'est qu'un de ses moyens. La vie est son but... » Mais comment concilier ce goût et ce culte de la vie avec les négations de tout à l'heure, avec cette impuissance d'aimer qui transforme l'âme en un sépulcre sans réveil? C'est alors qu'accablé par l'évidence du monde réel, l'homme aperçoit confusément par delà les indiscutables misères de

l'heure présente un au-delà indéfini. Les phénomènes actuels sont bien durs, mais sont-ils autre chose qu'une apparence? N'y a-t-il pas en dehors et au-dessus de nous quelque puissance cachée, capable de réparer ce qui s'écroule, de racheter ce qui se perd, de régénérer ce qui se meurt? N'y a-t-il pas une source d'amour invisible à laquelle puissent s'étancher les soifs qu'aucune eau d'ici-bas ne saurait satisfaire? Et surtout ne sommes-nous pas entre deux univers, celui des sens qui nous étouffe le cœur, et celui de l'âme dans lequel nous respirerons peut-être un jour? C'est dans les ténèbres de pareilles hypothèses que nous nous acheminons au mysticisme. M. Dumas a suivi cette route, mais comme il était à la fois un moraliste et un auteur dramatique, il a donné à son mysticisme un tour en rapport avec les doubles exigences de sa nature. Croire au Bien et au Mal d'une façon absolue, c'est déjà faire profession de foi mystique, car c'est affirmer la réalité du monde spirituel. Avec une imagination tournée au drame, c'est bientôt fait de personnifier ce Bien et ce Mal, et de les *voir* engageant un duel implacable dans le cœur de l'homme. Ainsi a procédé, semble-t-il, l'auteur de la *Femme de Claude*, et il s'est réveillé en plein Manichéisme sans presque s'en être douté. L'Ormuzd et l'Ahriman des anciens Perses lui sont apparus dans leur immortel combat et, à la clarté de cette apparition, la nuit douloureuse de notre société s'est illuminée. Ç'a été là un passage beaucoup plus facile et naturel que la première impression ne le ferait supposer. Et qui pourra dire qu'en effet l'hypothèse des deux principes soit certainement fausse? Il n'y a qu'un petit nombre de solutions, également impossibles à établir et à réfuter, au problème du monde. L'hypothèse dualiste est une de ces solutions. Quoi d'étonnant qu'elle ait hanté souvent un esprit que les questions de morale ont torturé toujours, et qui, par métier, conçoit les êtres toujours en conflit?

La vision d'un au-delà qui soit la raison d'exister de l'univers et de nous-même, tel est l'aboutissement suprême de cette pensée, et aussi d'un certain nombre des pensées de notre époque, en dépit de la marée montante du positivisme. Oui, nous sommes tous, à des degrés divers, positivistes de raison. Nous demandons

à l'art d'être fondé sur l'étude positive du Fait, à la politique de reposer sur l'exploitation positive du Fait; nous avons des mœurs de jour en jour plus positives, elles aussi, et les complications de notre confort augmentent chaque année... Avec cette intelligence et ce maniement du Fait, on contente beaucoup des appétits de l'homme. Il en est un pourtant qui demeure inassouvi et dont les doctrinaires de notre âge scientifique ne daignent point s'occuper, quoique la science démontre que cet appétit doit exister en nous, irrésistible. Je veux parler précisément de ce besoin de l'au-delà qui nous est arrivé à travers les âges, cultivé et amplifié par les générations successives des croyants de toutes les religions. Réfléchissez en effet que, pendant des siècles et des siècles, nos aïeux, ces hommes de l'être desquels notre être présent est l'addition, se sont agenouillés matin et soir pour adorer la Cause Inconnue. Songez que le frémissement du mystère a couru dans les cheveux de toutes les têtes où s'est élaborée la pensée qui actuellement habite notre tête. Dites-vous que les convictions sur les choses de l'autre vie ont été pour ces ancêtres, non point des objets de dilettantisme et de littérature, mais des réalités d'après lesquelles ils luttaient et mouraient, qui se mêlaient pour eux à tous les sentiments et à tous les actes de la vie, à la naissance et au mariage, à la guerre et aux funérailles. Chacun de nous peut affirmer qu'il a eu, certainement, des martyrs par fanatisme religieux parmi ses ascendants. Est-ce qu'une tendance héréditaire ne doit pas résulter de l'accumulation de tant d'années? Est-ce qu'une faculté si passionnément et continûment cultivée par tous ceux dont nous sommes issus, ne doit pas nous avoir été transmise avec nos autres facultés, léguées, elles aussi, au jour de notre naissance? Et, contre la pesée sur notre âme d'une acquisition de tant de siècles, que peuvent les raisonnements appris ou inventés entre notre quinzième et notre vingt-cinquième année, — période où nous choisissons entre les systèmes de philosophie? Cette faculté de l'au-delà, nous la possédons à notre insu, et quand nos idées, notre milieu, nos habitudes nous empêchent de l'exercer, elle ne meurt pas pour cela. Elle est comprimée et mutilée. Puis un jour vient où elle se redresse, un jour où elle veut vivre et fonctionner, et faute d'une vie et d'un

fonctionnement normal, elle se dépense en d'étranges excès.

Il est aisé de voir en effet que ce besoin de l'au-delà, quand il ne rencontre pas une satisfaction idéale et noble, se rabat sur le domaine de la sensation et demande aux aberrations du système nerveux le frémissement surhumain que les véritables mystiques obtenaient par les ferveurs de la prière. Il y a ainsi une sorte de mysticisme physique, si l'on peut dire, qui est, par exemple, celui de cette femme au teint si étrangement maladif, à la pupille trop dilatée, au sang décoloré par l'anémie. — Son médecin a beau lui défendre de s'abandonner, comme elle le fait, aux mortelles piqûres de la morphine. Même au prix de sa vie, elle continuera de poursuivre dans les délices de l'adorable liqueur une impression de spiritualité suprême et d'apaisement extatique. — C'est un crucifix dont elle a le réel, l'insatiable désir. C'est une vie religieuse qu'il lui faudrait, et les effusions au pied de l'autel. Ce je ne sais quoi dont la nostalgie la tourmente et dont elle se procure le simulacre à travers les énervements de son organisme et la destruction de sa chair, c'est tout uniment l'émotion pieuse ; — mais est-il un procédé pour faire comprendre cela au pâle troupeau de ces infortunées qui, voulant fuir le monde des sens, s'y précipitent plus avant, créatures de désordre et cependant de délicatesse et de poésie, dans la race desquelles se sont jadis recrutées les saintes, et parmi lesquelles se recrutent aujourd'hui les « détraquées »? A un degré plus haut, c'est le mysticisme esthétique. Ce que la malade d'esprit et de cœur implorait sous l'aiguille morphinée, sa sœur aussi malade, mais plus heureuse, le demande au piano dont les blanches touches, fraîches sous les doigts brûlants, recèlent un trésor d'indicibles rêves. C'est alors, et pendant des heures, la révélation du monde de sentiments indéfinis et sans paroles où certains musiciens modernes se complaisent. Les phrases douloureuses et presque pâmées de Chopin, les alanguissantes mélodies de Mendelssohn, les solitaires, les obscures ardeurs de Schumann ravissent l'âme dejà troublée, — loin, bien loin des sensations bornées et mesquines de la vie réelle ! L'au-delà se fait palpable et prend corps à travers les sons. Le flot tari de la tendresse ruisselle de nouveau dans le cœur qui se dilate. De cette musique

à la prière il y a si peu de distance, que tous les cultes mélangent l'harmonie des chants et des orgues à leurs cérémonies sacrées. C'est bien la même faculté intérieure qui se déploie dans le boudoir où une femme toute frémissante joue un Nocturne parmi des fleurs entêtantes, et dans l'église où les fidèles courbent la tête devant le geste du prêtre... S'il est un Dieu, qui peut affirmer qu'une de ces deux formes de l'adoration est à son regard inférieure à l'autre?

Parfois cependant le besoin de l'au-delà ne rencontre même pas, pour se donner carrière, ces voies détournées, — quoiqu'elles soient nombreuses et que le mysticisme physique ou le mysticisme esthétique revêtent bien des formes autres que celles de la morphine ou de la musique. Il arrive alors que l'âme éprouve un indescriptible malaise, une inquiétude inexpliquée. La vie la fatigue, l'excède, lui répugne. Elle sombre tout entière dans l'Ennui. Mais l'Ennui moderne, c'est exactement l'Ennui Oriental, la stagnation du cœur qu'aucune espérance de volupté ou de félicité ne fait plus vibrer, la torpeur croupissante qu'aucun désir n'émeut, la mort intime dans le mouvement machinal. Oui, ce sont des morts, et des mortes, ces hommes et ces femmes qui vont et viennent, s'habillent et se déshabillent, mangent et dorment, et dont les yeux noyés d'une langueur indifférente attestent qu'ils n'attendent rien. Cet Ennui, certes, n'est pas un mal tout à fait vulgaire, il n'est pas non plus un mal continu. Il procède par accès et noie d'une vapeur de détresse les victimes, souvent grandioses, de ses funèbres atteintes. Toute sa vie durant, Gautier s'est essayé à tromper cet ennui-là, et Flaubert aussi, et Baudelaire qui a si cruellement décrit les affres en nous de cette agonie secrète de la puissance du bonheur :

> Rien n'égale en longueur les boiteuses journées
> Quand, sous les lourds flocons des neigeuses ondées,
> L'Ennui, fruit de la morne incuriosité
> Prend les proportions de l'immortalité!...

A cet Ennui morbide, il est bien des causes diverses, et la plupart du temps une exorbitante dépense de forces en est

l'origine; mais il s'y mêle aussi le sentiment que cette vie d'ici-bas, réduite à elle-même, ne vaut pas la peine d'être vécue. Baudelaire, dans un de ses plus beaux poèmes, s'écrie avec désespoir qu'il préférerait

La douleur à la mort, et l'*Enfer au néant*,

Et par la bouche de son saint Antoine, Flaubert dépeint en ces termes l'impression qui se dégage du monde muet tel que la science nous amène à le concevoir : « Un froid horrible me glace jusqu'au fond de l'âme. Cela excède la portée de la douleur. C'est comme une mort plus profonde que la mort... » Ce sentiment de l'inutilité de notre vie présente, s'il n'y a point une transcription mystique et durable de nos actes passagers, s'accompagne du souvenir des croyances anciennes. A une époque, pour nous bien lointaine quoiqu'elle soit toute voisine, le monde apparaissait comme l'œuvre d'un père. Une âme, non pas semblable à la nôtre, mais la comprenant, faisait flotter son souffle à l'horizon de notre existence. C'est parce que ce souffle ne passe plus sur nos fronts que la fleur de notre pensée se fane mélancoliquement dans la vanité de sa grâce et de sa force. Mais qu'y faire?...

Ah! qu'y faire? Il n'est pas possible à l'homme de ce temps d'apercevoir dans l'univers visible la trace d'une volonté particulière, puisque toute la science se résume dans cette affirmation : qu'une telle volonté n'existe point. Il ne lui est pas possible de concevoir un état de conscience indépendant d'un organisme. Cela ne lui est pas possible, — par la raison ; mais la raison et l'expérience sont-elles les seules méthodes révélatrices de ce qui est, — elles qui s'arrêtent sur le bord de l'absolu et rangent toutes les causes dans le domaine fermé de l'inconnaissable? Le mysticisme se retrouve ainsi conciliable avec la science. Il est là, comme une tentation éternelle, prêt à recevoir ceux que la science n'a pas contentés, et quelques-uns s'y jettent éperdument parmi ceux mêmes qui ont poussé le plus avant au cœur de cette impuissante science. Ils font à leur manière ce que M. Dumas a fait à la sienne. De la constatation purement positive, ils passent à l'intuition purement visionnaire. C'est ainsi qu'en obéissant aux

exigences secrètes de sa nature, l'auteur de la *Femme de Claude* s'est trouvé accomplir une évolution d'esprit qui est dans la logique de l'époque. Évolution sans résultat définitif, et condamnée, semble-t-il, à ne jamais aboutir! Mais qu'importe? Elle n'en sert pas moins à démontrer que la conscience humaine de ce temps-ci est mise dans la nécessité de choisir entre les conclusions du pessimisme et la foi au surnaturel. C'est la crise d'aujourd'hui et celle de demain. Quelle en sera l'issue? Qui peut dire : C'en est fait des religions? Qui peut dire, par contre, que les religions ne sont pas finies? En tous cas, c'est la marque d'une âme profondément sérieuse et sincère, d'apercevoir ce problème et d'essayer, dans la mesure d'une action personnelle, de le résoudre. Mais comment M. Dumas ne serait-il pas arrivé à cette hauteur de vues, lui qui a si sérieusement et si sincèrement étudié son temps? — Écrivain très peu préoccupé des questions de l'art et très préoccupé des questions de la vie de chaque jour, il aura dit sur l'époque beaucoup de paroles essentielles, et son œuvre devra être étudiée de très près par l'historien de la sensibilité française au XIX^e^ siècle. — C'est tout ce qu'on a voulu démontrer dans ces pages.

Paul BOURGET.

# LA CARMÉLITE [1]

## CINQUIÈME PARTIE

### XIX

Quelques semaines après son arrivée à Paris, Jeanne Mauroy, enfermée dans son cloître, se débattait contre le découragement et le doute. Tous ceux que la vie religieuse a tentés connaissent les amertumes de ces crises de conscience, soit que, les surmontant, ils aient persévéré dans leurs desseins, soit au contraire qu'éclairés par les épreuves du noviciat, ils aient renoncé à ce qui d'abord les avait séduits.

Jeanne était entrée au Carmel, convaincue que Dieu l'appelait. Les conseils affectueux de la prieure, la bienveillance des sœurs pendant la durée de son postulat, la paix infinie que l'on goûte dans une existence détachée du monde, avaient accru ses illusions. C'est de son plein gré qu'elle avait pris l'habit. Si quelqu'un lui eût dit, à l'issue de la cérémonie, que le noviciat n'aurait d'autre effet que de la ramener dans ce monde qu'elle venait d'abandonner, elle se serait révoltée. Elle voulait alors être à Dieu et n'être qu'à lui.

Tant qu'elle resta à Beaucaire, sa vocation ne fut pas ébranlée. Là, sous le ciel de son pays, dans le voisinage de sa famille, elle ne sentait pas encore le déchirement des séparations éternelles. L'autorité de la mère Thérèse de Jésus lui était douce.

(1) Reproduction interdite ; — tous droits réservés. Ent. St. Hall. S'adresser pour la traduction à l'agence Th. Michaelis, 45 et 47, rue de Maubeuge, Paris.

Voir la *Nouvelle Revue* du 15 février, des 1er et 15 mars et du 1er avril.

Le petit nombre des novices permettait des égards quasi maternels envers chacune d'elles. On mesurait à leur vigueur, à leur sensibilité, les austérités de la règle. On ne les initiait que lentement à la joie souvent mortelle de souffrir pour Jésus. Puis, dans ce couvent, Jeanne connaissait toutes les sœurs; elle était pour elles comme une enfant gâtée, à qui l'on veut rendre facile l'apprentissage des dures privations.

Mais, à Paris, ses illusions s'évanouirent en peu de temps. Entourée de visages étrangers, placée sous une autorité nouvelle, elle se trouva aux prises avec toutes les rigueurs de la vie monastique. Ces rigueurs, elle les croyait légères quand elle les jugeait par ce qu'on lui en disait; maintenant qu'elle les subissait, elle en était comme accablée. Tout ce qu'elle avait cru pouvoir supporter aisément choquait ses délicatesses, tout, depuis la chaussure qui déchirait ses pieds jusqu'au voile jeté sur son front, depuis le jeûne quotidien rigoureusement observé jusqu'à la couchette dont la paille durcie meurtrissait ses reins. Puis, c'était la serge grossière collée au corps et rarement changée ; la discipline dont chaque religieuse se frappait, le vendredi, pour mortifier sa chair en ce jour anniversaire de la Passion du Sauveur; la coulpe où chacune venait confesser à haute voix devant la communauté réunie les fautes commises contre la règle; les pénitences infligées par la prieure; les dénonciations des zélatrices chargées de veiller sur les sœurs et de dévoiler leurs imperfections ; les mortifications volontaires par où éclatait une mystique ardeur, brûlante et exaspérée.

Ces degrés qui conduisent l'âme à la perfection, elle désespérait de les gravir. Elle ne pouvait se résigner aux immolations perpétuelles qu'exige la règle. Elle aurait bien voulu être à Dieu, se consacrer à son service, mais sous des formes moins âpres et plus humaines. Le regret de ce qu'elle laissait au dehors éveillait en son cœur de fréquents et subits attendrissements, que ni les avis de son confesseur ni les exhortations de la mère des novices ne pouvaient dissiper. Quand, dans le jardin du couvent aux heures de récréation, ou dans le réfectoire, elle voyait quelques-unes des sœurs s'infliger une torture, demeurer

à genoux, les bras tendus vers le ciel, s'humilier devant ses compagnes, leur baiser les pieds, refuser de partager leur repas et solliciter d'elles l'aumône d'un morceau de pain, Jeanne se demandait anxieusement si jamais elle saurait s'assujettir à ces pratiques d'une dévotion exaltée. La pensée qu'elle ne sortirait plus du couvent, qu'elle ne verrait plus ceux qu'elle aimait, ajoutait à son inquiétude. Elle interrogeait sa conscience. Dans le silence de ses nuits sans sommeil, elle lui disait :

— Suis-je faite pour ces mœurs d'ascète?

Sa conscience ne répondait pas, et son imagination, brusquement allumée, enfantait des rêves dans lesquels elle voyait ce que serait sa vie, si elle persistait à rester dans le cloître. Cet avenir tout à coup évoqué la terrifiait, tandis que des visions fiévreuses ouvraient à ses yeux le monde abandonné par elle, lui en montraient le charme et les séductions. Sa jeunesse lui disait que prier n'est pas l'unique destinée de la femme, que le mariage est également une fin ordonnée par le Maître des choses, que la chasteté n'est pas le seul moyen de sanctifier l'âme, que la maternité est aussi un devoir. Des tentations étranges, inexpliquées, troublaient son chaste esprit, répandaient dans son corps un frisson. L'image d'un mari montait devant ses yeux. Ce mari avait la physionomie et les traits d'Adrien de Varimpré, le seul homme qu'elle eût rencontré depuis qu'elle était au couvent.

Chaque matin la trouvait plus découragée, plus anxieuse. D'où naissaient les troubles de son esprit? Était-ce le démon qui les déchaînait? Était-ce sa jeunesse qui se révoltait et revendiquait sa liberté? Elle ne savait. A la chapelle durant les longues oraisons dans sa cellule aux heures des méditations pieuses, les tentations la poursuivaient, lui rendaient plus intolérable la réalité. La sévérité dont elle était l'objet, et qui ne se lassait jamais, devenait un supplice. Elle la trouvait partout, toujours debout, toujours exigeante, acharnée à humilier l'orgueil, à mater la chair, à paralyser la volonté, à châtier jusqu'aux goûts les plus innocents.

Il suffisait, par exemple, qu'elle manifestât de l'attachement aux personnes ou aux choses, pour s'en voir aussitôt séparée et

privée. Un jour, peu après son arrivée à Paris, elle avait parlé avec chaleur de sa filiale tendresse pour la mère Thérèse de Jésus. Dès le lendemain, celle-ci, docile à des ordres supérieurs, affectait de la fuir. Une autre fois, elle avait commis l'imprudence de dire tout haut, avec satisfaction, que sa cellule ouverte sur le jardin recevait, dès l'aube, les premiers rayons du soleil; le soir, elle apprenait brusquement que, désormais, elle en habiterait une autre où le soleil n'entrait jamais.

Ces privations n'étaient pas nouvelles dans l'Ordre; on ne les inventait pas pour la novice. C'est la loi commune; mais elle ne pouvait s'y résigner. Une sourde rébellion grondait dans son cerveau, éteignait sa ferveur, la disposait à railler les traits par où se trahissait l'exaltation de ses compagnes. Vainement elle voulait se repentir de ces manquements au devoir; vainement elle s'en accusait. Sa raison lui répétait qu'elle n'était pas coupable.

Dès ce moment, il lui semblait que l'épreuve était complète et décisive, qu'il serait inutile de la prolonger, qu'il ne lui restait qu'à reconnaître son erreur, qu'à quitter cette maison où elle ne pouvait trouver le bonheur. Mais une fausse honte, la peur de rentrer dans le monde, d'y devenir l'objet des railleries de ceux qui la connaissaient, la retenait, bien qu'elle eût compris déjà qu'elle ne pouvait rester.

Des craintes analogues l'empêchaient de confier à la prieure ou à la mère des novices l'état de son âme. Dans ses angoisses devinées ou surprises, celles-ci ne voyaient rien qui différât de ce qu'elles étaient accoutumées à voir dans les jeunes filles confiées à leur vigilance. Chez toute novice, il y a les mêmes doutes et les mêmes anxiétés. Presque toujours, les vœux seuls y mettent fin. Les supérieures de sœur Nicette de la Croix pensaient qu'il en serait d'elle comme des autres, que ses inquiétudes s'apaiseraient à l'heure où un engagement définitif se substituerait à l'engagement provisoire. Elles se trompaient.

Leur erreur venait du silence gardé envers elles. Si Jeanne eût parlé, elles auraient compris et renvoyé au monde cette enfant victime d'une ferveur passagère. La règle des ordres religieux à cet égard est absolue. Elle ordonne, non de séduire les

novices pour les retenir en atténuant à leurs yeux l'étendue du sacrifice qu'on leur demande, mais de leur montrer, au risque même de les décourager, la vie monastique dans toute son austère réalité. Elle ordonne aussi de n'accepter leurs vœux que lorsqu'il ne peut plus exister de doute sur la sincérité de leur vocation. Aucun symptôme apparent n'indiquait que cette sincérité fît défaut à la vocation de Jeanne. Du côté de ses supérieures, elle ne trouvait donc ni secours ni lumière.

Il n'était qu'une femme à qui elle aurait osé tout dire : la mère Thérèse de Jésus. Celle-là, c'était l'amie, la confidente des premiers jours. Elle avait encouragé les aspirations naissantes, conseillé, soutenu, éclairé cette âme virginale qui cherchait sa voie. Elle en connaissait la pureté, la docilité, le charme. Elle l'avait toujours aimée, autant aimée que le lui permettait la règle inexorable qui défend aux Carmélites de donner à leurs compagnes une trop grande part de leur cœur, où Dieu seul doit régner. Elle l'aimait plus encore depuis que les aveux de son fils lui avaient révélé l'inoubliable impression produite sur lui par l'angélique visage de la novice. Il lui était doux de se dire que cette enfant, de laquelle la loi monastique l'obligeait à détourner sa maternelle tendresse, ne resterait pas dans le cloître. Elle priait pour que Dieu la rendît au monde et fît d'elle la femme d'Adrien. Elle aurait pu lui tendre la main, la tirer de la tourmente, lui montrer la route droite. Mais, loin d'encourager ses confidences, elle était tenue de s'y dérober, la mère des novices ayant blâmé l'attachement passionné de sœur Nicette de la Croix pour son ancienne prieure.

Il restait, il est vrai, à la jeune religieuse son confesseur. Un saint, ce vieux prêtre ; mais un humble, un timide, qui reculait devant la nécessité de conseiller un parti décisif, et peu habile à discerner la réalité des scrupules dont il recevait la confession. Il prêchait la résignation, la patience. Il voulait que sœur Nicette de la Croix poursuivît l'œuvre commencée, au moins jusqu'à la fin de son noviciat.

Elle ne résistait pas, se montrait docile à ces ordres qu'on lui représentait comme les ordres de Dieu. Elle persévérait dans la dure tâche imprudemment assumée; mais elle n'y persévé-

rait qu'au prix d'un violent effort, véritable martyre qui altérait sa santé, effaçait les roses couleurs de son teint, flétrissait sa jeunesse et torturait son âme.

Un matin, elle descendit au jardin, comme de coutume, à l'heure de la récréation, si pâle et si triste que la mère Thérèse de Jésus, qui depuis longtemps soupçonnait sa détresse, n'en douta plus. Ce que Jeanne n'osait s'avouer à elle-même, Nicolette le comprit clairement en observant la physionomie désolée, les traits amaigris de cette enfant candide et pure. Elle alla vers elle, avec la sollicitude empressée d'une mère, au mépris des avertissements qu'elle avait reçus.

— Marchez avec moi, mon enfant, lui dit-elle. Je vous sens malheureuse. Pourquoi l'êtes-vous? N'hésitez pas à m'ouvrir votre cœur.

— Dieu m'éprouve, ma mère, répondit Jeanne en réglant son pas sur celui de Nicolette. Voilà longtemps que je voulais vous en avertir, vous demander conseil. Mais vous restiez éloignée de moi, et j'ai dû me taire. Votre indifférence a aggravé mon mal.

— Cette indifférence n'est qu'apparente. On me l'a ordonnée; j'ai dû obéir.

— Étais-je donc coupable, ma mère, en manifestant mon aveugle confiance en vous?

— Dieu exige qu'on n'ait une telle confiance qu'en lui.

— Alors, pourquoi la trompe-t-il?

— Oh! ma sœur, ne jugez pas ses desseins. Soumettez-vous à ce qu'il exige.

— Ce qu'il exige! Mais qu'il me le révèle alors! S'il entend que je reste à son service, pourquoi me refuse-t-il l'énergie dont j'aurais besoin pour surmonter les tentations qui m'assaillent? S'il veut au contraire que je quitte cette sainte maison, que ne manifeste-t-il sa volonté? Je suis toute prête à lui obéir. Mais encore dois-je savoir ce qu'il veut de moi. Je le lui demande, avec ferveur, avec des larmes, dans l'effusion d'une âme qui le cherche, et plus je le sollicite, plus il semble se dérober. Vous, ma mère, allez-vous me répondre?

Bouleversée par ces accents, Nicolette se taisait. Elle le con-

naissait pourtant, le mal dont souffrait Jeanne Mauroy : c'était la cruelle incertitude des vocations fragiles, compagne inévitable du noviciat, qui exerce son empire sur ces pauvres cœurs troublés par l'excès même de leur dévotion et les oblige à se demander s'ils ne se sont pas trompés en choisissant la vie religieuse. Peut-être aurait-il suffi qu'elle parlât pour verser dans l'âme de Jeanne l'apaisement, pour lui montrer dans le supplice qu'elle subissait le chemin du ciel et pour l'attacher à jamais à Dieu, en lui décrivant les douceurs du cloître. Mais le langage qu'il eût fallu tenir, elle ne le tenait pas. Elle bénissait les larmes qu'elle voyait couler; elle songeait à son fils, et c'est pour lui qu'elle voulait délivrer Jeanne de ses chaînes.

— Qu'éprouvez-vous donc? demanda-t-elle tout à coup. Je dois le savoir, si vous voulez que je vous éclaire.

Alors Jeanne raconta ses souffrances, ses craintes, ses tentations, tout ce qui choquait ses instincts et blessait sa raison. Elle ne dissimula pas ses répugnances pour les austérités de la règle. Trop lourd à ses épaules cet habit de serge, trop acérées les lanières de cuir qui sillonnent de rougeurs la peau délicate, trop grossière la nourriture quotidienne; révoltantes, enfin, ces mortifications volontaires et ces pénitences imposées dont elle était témoin chaque jour. La mère Thérèse de Jésus l'écoutait en silence, heureuse de ce qu'elle entendait et qui, de toute autre, l'eût affligée ; puis brusquement, elle dit :

— Nous nous sommes trompées; vous n'avez pas la vocation, mon enfant; tout le démontre; il faut sortir d'ici. Retournez au monde. Vous y ferez votre salut, si vous voulez vous souvenir de ce que vous avez vu et entendu au Carmel.

— Est-ce vous, ma mère, qui me conseillez d'en sortir? demanda Jeanne toute troublée à la pensée de changer d'existence.

— C'est moi qui vous le conseille, et c'est le Chapitre qui vous l'ordonnera quand j'aurai répété à nos sœurs ce que je viens d'entendre. Vous n'êtes pas faite pour nous, ma chère fille.

— Mais si je sors, comment me recevra le monde?

— Avec bienveillance. Un acte sincère et désintéressé est toujours respectable.

— Que ferai-je, une fois hors du Carmel?

— Vous vous marierez!

— Oh! pour cela, non; jamais.

— Gardez-vous de le dire. Savez-vous si vous n'êtes pas destinée à servir d'exemple à ceux qui contractent mariage? Du reste, quand vous aurez reconquis votre liberté, rien ne vous pressera de prendre un grand parti; vous observerez, jusqu'à ce que Dieu vous ait montré le chemin où il veut que vous vous engagiez. Écrivez à votre tuteur. Demandez-lui de venir vous chercher. Puis, apprêtez-vous à abandonner cette maison. Quittez-la résolument, le front haut, sans crainte. Vous vous étiez trompée en y entrant; vous réparez votre erreur; rien de plus honorable ni de plus légitime.

Jeanne écoutait silencieuse et les yeux baissés. Soudain, elle releva la tête en murmurant :

— Je suivrai vos avis, ma mère, et je partirai convaincue qu'en agissant ainsi je ne fais rien que puisse blâmer ma conscience. Hélas! pouvais-je prévoir que je prendrais un jour ce parti si peu conforme à ce que j'avais espéré?

— Vous n'en pouvez prendre d'autre, insista Nicolette.

Son regard trahissait la joie que lui causait la résolution de Jeanne. Elle songeait déjà aux moyens de la rapprocher de son fils et de la retenir à Paris assez longtemps pour qu'Adrien eût le loisir d'apprendre ce qu'était et ce que valait cette jeune fille.

— Je partirais sans regrets, ma mère, ajouta Jeanne Mauroy, oui, sans regrets, si je ne vous laissais derrière moi. Oh! plus d'une fois, en pensant à ma mère spirituelle, je verserai des larmes.

— Peut-être vous trompez-vous, mon enfant. Peut-être aussi est-ce à l'heure où vous gémissez sur notre séparation qu'à votre insu, Dieu prépare des évènements qui créeront entre vous et moi un lien durable et fort.

Jeanne regarda la mère Thérèse de Jésus en l'interrogeant des yeux, car elle ne comprenait pas ces énigmatiques paroles. La mère n'en dit pas plus long et demeura impénétrable. Mais, dans le fond de l'âme, elle se réjouissait. Il lui semblait qu'en

enlevant cette âme au Carmel, elle venait de jeter les fondements du bonheur de son fils.

Elle n'en aurait pas douté si elle avait connu les causes et l'étendue du mal dont souffrait Adrien. C'était un supplice intolérable que chaque jour rendait plus aigu, car de plus en plus l'influence de Laure Malestra pesait sur ce cœur malade, qui n'osait s'y soustraire, bien qu'il eût cessé d'aimer. Sa loyauté, habilement exploitée par Laure, le fixait à sa chaîne en lui rappelant les engagements pris par lui, lorsque, dans une heure de faiblesse et d'erreur, il avait associé cette femme à sa vie.

La misérable créature comprenait bien que les témoignages de sa tendresse feinte devenaient odieux à son amant. Mais plus elle en recueillait de preuves, et plus elle s'attachait à sa victime, poussée, non par l'amour, mais par les féroces et vils calculs dont Jacques Roudier s'était fait l'inspirateur et le complice. Elle exerçait tous les droits d'une maîtresse impérieuse et jalouse, et ne les exerçait que pour être payée d'un plus haut prix, le jour où elle y renoncerait.

Ce fut pour Adrien une suite de jours remplis d'amertume, durant lesquels il connut les orages des passions malsaines, scènes de violence où se révélait dans les reproches mutuels l'impossibilité de vivre en commun et que dénouaient des réconciliations dépourvues de sincérité, auxquelles les sens seuls avaient part et qui laissaient les cœurs excités l'un contre l'autre. Il sortait de ces querelles honteux, brisé, avec le sentiment de sa dégradation. Il voulait rompre, et demeurait, n'ayant même plus l'énergie de l'effort qu'il eût fallu faire pour se délivrer. Ah ! Laure le connaissait bien. A tout instant, elle lui rappelait qu'il était allé à elle le premier, et que si elle avait succombé, c'est qu'il parlait d'amour éternel. Elle lui reprochait ses visites à sa mère ; elle l'accusait de puiser là le dégoût de l'amour.

— Tu as cessé de m'aimer le jour ou ta mère est arrivée, disait-elle ; c'est ta mère qui t'entraîne loin de moi.

— Elle ne te connaît pas, répondait-il pour sa défense.

— Tu l'affirmes ; mais est-ce vrai ? J'ai mesuré l'étendue de

ta faiblesse, et peut-être me caches-tu que tu lui as tout avoué et qu'elle veut me disputer ton cœur.

Il protestait; mais Laure se retranchait dans son argumentation; elle affectait de ne tolérer qu'avec impatience les relations de la mère et du fils; elle attribuait à ces relations les troubles quotidiens dont il était seul à souffrir, puisque c'est elle qui les provoquait pour amener son amant à la rupture qu'elle souhaitait, sans vouloir en prendre l'initiative. Ces luttes sourdes incessamment recommençaient. Que n'eût-elle pas dit, si elle avait su qu'en même temps qu'il cessait de l'aimer, son amant commençait à aimer la novice! Mais cette affection naissante était le secret d'Adrien, son unique consolation, la meilleure part de sa vie. Il s'enfermait dans son espérance; il y puisait la force de supporter les épreuves dont il appelait la fin. Au parloir des Carmélites seulement, il trouvait la paix intérieure qui partout ailleurs lui faisait défaut. S'il la trouvait dans cet asile, où le ramenait chaque matin l'habitude, c'est que là tout lui parlait de Jeanne Mauroy, c'est qu'il s'y sentait rapproché d'elle, encore qu'il ne pût la voir et n'osât prononcer son nom.

Cependant, la santé d'Adrien s'altérait. Nicolette le constatait avec inquiétude. Elle s'apercevait du dépérissement de son fils sans en connaître les causes, et ne songeait qu'au moyen d'en arrêter les progrès. Ce moyen consistait, à son avis, dans un amour partagé. Cette conviction l'avait déterminée à entreprendre de décider Jeanne à abandonner la vie religieuse, et son entreprise menée à bonne fin, elle commençait à croire que son fils allait être heureux.

Le soir de ce jour, après avoir averti la prieure des résolutions de Jeanne Mauroy, elle les fit connaître à la communauté réunie pour la coulpe, quand les novices et les converses se furent retirées et que les professes se trouvèrent seules. Elle déclara qu'en sa qualité d'ancienne prieure du Carmel de Beaucaire et de première confidente de sœur Nicette de la Croix, elle avait considéré comme un devoir de provoquer ces résolutions. Autorisée à la conduire à Paris, quand elle-même avait obtenu la faveur de s'y fixer, elle connaissait mieux que personne l'âme de cette jeune fille; elle en restait responsable devant Dieu.

Si grandes étaient dans l'ordre la réputation de prudence et l'autorité de la mère Thérèse de Jésus, qu'aucune de ses sœurs ne songea à blâmer sa conduite. Dès ce moment, Jeanne Mauroy devenait libre. Après s'être dépouillée de l'habit de l'ordre, elle ne devait rester dans la communauté qu'à titre provisoire, comme pensionnaire, parmi les postulantes, en attendant que sa famille vînt la chercher.

## XX

Jamais les heures n'avaient paru plus longues à la mère Thérèse de Jésus. C'est en vain qu'à tout instant elle s'attendait à être appelée au parloir. Le temps passait, et, pour la première fois, la matinée allait s'achever sans qu'elle eût vu son fils.

La veille, elle lui avait annoncé les résolutions de Jeanne Mauroy, elle lui avait promis de disposer la jeune fille à l'accueillir et à l'écouter, dès que son tuteur serait arrivé. Adrien s'était retiré en manifestant à sa mère le bonheur que lui causait cette nouvelle, et en annonçant pour le lendemain sa visite accoutumée. Et voilà que, malgré sa promesse, il ne venait pas. Nicolette ne savait que penser de ce manquement à une douce habitude; elle en était bouleversée. Le cœur des mères est prompt à s'alarmer. Une sensibilité maladive remplissait le sien, la disposait à trembler sans cesse sur son bonheur qu'elle ne semblait avoir ressaisi que pour souffrir de ne pas le goûter pleinement, obligée qu'elle était de le sacrifier sans cesse aux devoirs de son état. Elle voyait déjà son fils malade ou victime d'un accident, mort peut-être. Une sueur glacée baignait son front, et l'angoisse étreignait son cœur.

A midi, la cloche appela les religieuses au réfectoire. La mère Thérèse de Jésus se rendit à cet appel; mais l'inquiétude lui ôtait l'appétit. Avec l'autorisation de la prieure, elle alla s'agenouiller au milieu de la salle, demandant humblement à ses sœurs de prier Dieu pour une âme en proie à une grande affliction. Cette âme, c'était la sienne, malade et toute meurtrie par l'absence d'Adrien.

Ah! comme en ce moment la règle lui paraissait cruelle! Quoi! peut-être son fils sollicitait son secours, avait besoin de sa tendresse, et elle était retenue loin de lui! Une mère emprisonnée ainsi, quand ce qu'elle aime souffre et l'appelle! Et s'il allait mourir, serait-elle condamnée à le laisser expirer sans le revoir? C'était un commencement de révolte, que ces questions se succédant dans sa tête en feu. Malgré tout, elle se sentait mère. Longtemps annihilée dans la collectivité de l'Ordre, sa personnalité se dégageait et s'affirmait sous l'empire de ses anxiétés. Sa volonté renaissait après une longue abdication. Elle se demandait ce qu'elle ferait si, tout à coup, on venait lui apprendre que son fils avait besoin d'elle. Elle n'hésitait pas, elle était prête à sortir; mentalement, elle désobéissait à la règle pour obéir au cri de son âme. Avant d'être la sœur Thérèse de Jésus, elle était Nicolette de Varimpré. C'est de cela surtout qu'elle se souvenait, et elle énumérait dans sa pensée les devoirs qui s'imposaient à elle à ce titre.

Cependant, cette rébellion involontaire brusquement lui fit peur. Pour une religieuse accoutumée à scruter sa conscience vingt fois par jour, à considérer comme un péché la plus légère infraction à la règle et à s'en accuser publiquement, c'était une faute grave que ce désir soudainement conçu de franchir le seuil du couvent et de savoir ce qui se passait au dehors. Effrayée de son audace, elle se prosterna, les yeux remplis de larmes, et demeura ainsi dans une attitude de pénitence expiatoire. Mais presque aussitôt le souvenir de son fils lui revint, lui fit comprendre la légitimité de sa fiévreuse impatience, et lui rendit quelque énergie.

Jeanne Mauroy, de la place où elle prenait son repas parmi les postulantes, voyait son ancienne prieure s'humilier et pleurer. Attristée déjà en pensant qu'elle allait pour toujours se séparer d'elle, Jeanne s'affligeait encore d'une douleur dont elle devinait la violence, sans en connaître les motifs. En quittant l'habit des Carmélites, elle avait reconquis la liberté de céder aux entraînements de son cœur. Lorsque les religieuses sortirent de table pour se rendre au jardin, elle se rapprocha de la mère Thérèse de Jésus, et lui dit, craintive :

— Je souffre de vous savoir malheureuse, ma mère ; ne puis-je rien pour soulager votre peine?

— Non, ma pauvre enfant, non, vous ne pouvez rien ; je suis dans l'angoisse parce que je n'ai pas vu mon fils ce matin, bien qu'il ait coutume de venir tous les jours et qu'il m'ait promis hier de venir aujourd'hui.

— Mais il peut venir encore, ma mère.

— Je pressens une catastrophe.

Comme elle prononçait ces mots, la sœur tourière entrait dans le jardin, une lettre à la main. Elle s'avança vers la prieure, s'agenouilla et lui remit la lettre. La prieure la lui rendit aussitôt, sans l'ouvrir, après avoir jeté les yeux sur l'adresse et en lui désignant la mère Thérèse de Jésus.

— C'est pour moi ! s'écria celle-ci.

Elle se précipita au-devant de la tourière ; d'un geste rapide. elle lui enleva le pli dont elle déchira vivement l'enveloppe. Elle dévora d'un regard les quelques lignes tracées sur la page blanche. Son fils lui écrivait pour expliquer son absence. Une légère indisposition le retenait chez lui et l'empêchait de venir voir sa mère. Mais il s'annonçait pour le lendemain, convaincu, disait-il, que cette indisposition ne durerait pas.

Nicolette soupira longuement. Un doux et triste sourire éclaira son regard.

— Avez-vous lieu d'être rassurée, ma mère ? demanda Jeanne timidement.

— Rassurée ! s'écria Nicolette ; je ne saurais l'être avant d'avoir vu mon fils. Il est souffrant, il me l'écrit, sa lettre ne manifeste aucune inquiétude ; mais qui sait s'il ne me cache pas la vérité? Ah ! mon enfant, soupira-t-elle, combien je vous envie votre liberté !....

Elle allait continuer, quand, se détachant d'un groupe de religieuses parmi lesquelles elle causait en riant, la prieure se dirigea de son côté. Discrètement, Jeanne s'éloigna. Les deux mères restèrent en présence.

— Vous venez de manifester une impatience qui n'est d'un bon exemple pour personne, ma sœur, dit la prieure d'un accent sous lequel se dissimulait mal un reproche.

Nicolette était tombée à genoux. Un geste de la prieure la releva. Debout, les bras croisés sous son scapulaire, les yeux baissés, elle répondit :

— C'est vrai, ma mère ; mais peut-être ai-je une excuse. Depuis hier, j'étais sans nouvelles de mon fils.

— Il est fâcheux que vos préoccupations maternelles troublent à ce point votre vie. A diverses reprises déjà, je me suis aperçue des distractions et des vivacités qu'elles vous causent.

La mère Thérèse de Jésus ne put contenir un mouvement de surprise et d'impatience. Mais il fut aussitôt réprimé. Elle baissa la tête en murmurant, résignée :

— Si j'ai péché, ma mère, punissez-moi.

— Rentrez dans votre cellule, continua la prieure, et priez pour que Dieu vous rende docile à sa sainte volonté.

La religieuse admonestée s'inclina, et, traversant le jardin où ses sœurs marchaient pour réchauffer leurs membres engourdis par le froid, elle disparut, sans qu'aucune d'elles se permît une réflexion sur l'incident. Jeanne l'accompagna des yeux, impressionnée par ce qu'elle venait de voir et d'entendre.

En arrivant dans sa cellule sans feu, toute glacée des rigueurs de l'hiver, Nicolette s'agenouilla pour prier, conformément à l'ordre qu'elle venait de recevoir. Mais, hélas! ce n'étaient pas des prières qui, de son cœur troublé, montaient à ses lèvres blêmies. En dépit de ses efforts, sa pensée l'entraînait loin du calme asile où elle avait juré de vivre toujours.

Le supplice dont elle souffrait, jamais, avant elle, aucune Carmélite ne l'avait enduré. Nulle ne s'était trouvée dans cette extrême détresse, placée entre un devoir rigoureux et les angoisses légitimes de l'amour maternel. Quelque sincère qu'eût été la vocation qui l'avait conduite au couvent, elle regrettait, à cette heure, d'avoir cédé aux entraînements de sa ferveur. Hélas ! quand, obéissant à la voix impérieuse qui lui parlait, elle s'était consacrée à Dieu, pouvait-elle prévoir qu'un jour son fils lui serait rendu et aurait besoin de sa sollicitude? Elle avait alors tout prévu, sauf ce qui arrivait. Elle se trouvait maintenant en présence de devoirs nouveaux. Que devait-elle faire?

La règle des Carmélites est rigoureuse. Elle ne permet pas les sorties accidentelles. Sous aucun prétexte, quelque sacré qu'il puisse être, les religieuses ne peuvent être autorisées à s'éloigner de leur cloître. Elles y sont comme dans une prison, enchaînées par les vœux prononcés. S'il arrive que quelque circonstance grave les appelle dans leur famille, elles n'ont d'autre ressource que de solliciter de l'autorité ecclésiastique, souverainement juge de l'opportunité de leur demande, la faveur d'être relevées de ces vœux solennels. On a vu quelquefois des religieuses cloîtrées abandonner, à la suite d'évènements inattendus, le couvent pour n'y plus rentrer ; on n'en a jamais vu s'en éloigner pour y revenir. Si donc elle voulait aller au secours de son fils, elle devait changer de vie, retourner au monde, après avoir obtenu l'agrément de ses supérieurs spirituels. Et encore, pour en arriver là, fallait-il du temps, des démarches, une enquête, des formalités minutieuses, trop longues au gré de son impatience.

La gravité des résolutions à prendre l'épouvantait. Depuis qu'elle avait retrouvé son fils, elle souffrait de ne pouvoir vivre à ses côtés, d'être retenue loin de lui. Mais elle s'était résignée, convaincue que le bonheur de le voir tous les jours lui donnerait le courage. Malheureusement, il suffisait qu'il eût manqué une fois à leur rendez-vous quotidien pour lui enlever l'énergie. Elle relisait sa lettre ; elle en interrogeait chaque ligne, et telle était l'exaltation de son esprit, qu'elle se figurait que la mort s'installait au chevet d'Adrien.

Hors d'état de prendre un parti, elle resta jusqu'au soir accablée par la peur. Elle traîna derrière soi ses préoccupations, à la coulpe, dans la salle capitulaire, à la chapelle, sans pouvoir recouvrer la sérénité d'âme indispensable à la méditation et à la prière. Et, cependant, elle voulait prier, et lorsque son pauvre corps las et meurtri fléchissait sous le poids de sa fatigue, elle se suspendait aux grilles du chœur pour se tenir éveillée. Enfin, quand elle étendit sur son dur matelas de paille ses membres exténués, elle ne parvint pas à trouver le sommeil, poursuivie toujours par une mortelle inquiétude et tiraillée entre les partis contraires que lui suggérait son imagination affolée.

Vers le matin, cependant, sa fièvre s'apaisa. La nuit écoulée la rapprochait du moment où elle espérait voir son fils. Elle assista aux offices, distraite, impatiente. Après la messe, elle attendit anxieuse. Mais, comme la veille, le temps passa sans qu'elle fût appelée au parloir. Elle espérait au moins une lettre. Elle ne la reçut pas. Alors ses craintes s'aggravèrent. Le silence d'Adrien rendait plus pénible son absence. Elle le devinait couché, pâle et malade, livré à des soins mercenaires, appelant sa mère, et peut-être expirant sans l'avoir revue. C'en était trop pour ses forces épuisées par l'insomnie. Elle alla trouver la prieure, lui fit part de son malheur, et, tout en larmes, lui demanda conseil. Pour la rassurer, la prieure promit de faire prendre des nouvelles d'Adrien. Une postulante converse reçut l'ordre de se transporter chez lui et de s'enquérir de la vérité. En attendant son retour, Nicolette resta dans la chapelle, le front sur les dalles froides, suppliant Dieu de lui rendre son fils. C'est là que la tourière lui rapporta la réponse. Depuis deux jours, Adrien était alité, en proie à la fièvre, sans que le médecin qui lui donnait des soins eût pu préciser la nature du mal. La tourière tenait ces détails d'un ami du malade, installé chez lui, et qui n'avait pas voulu permettre qu'elle lui parlât.

Ces renseignements, loin de calmer les angoisses de Nicolette, achevèrent de la troubler. Sûrement, on lui cachait la vérité. Son enfant était plus mal qu'on ne le lui disait. Son visage exprimait une douleur si violente, que la prieure, prise de compassion, lui prodigua les plus vifs témoignages de la fraternelle affection qui unit les religieuses entre elles. Elle essaya de la consoler. Mais la mère ne voulait rien entendre. Son regard fixé devant elle semblait percer les murailles et franchir la distance qui la séparait de son fils. Il s'agissait bien vraiment, comme on le lui conseillait, d'offrir cette torture au Sauveur, en expiation des péchés de l'humanité! La foi de la Carmélite n'était plus assez ardente pour que ce langage pût l'apaiser. Elle écoutait, et n'entendait rien, en proie à la préoccupation qui de plus en plus l'étreignait. Pour dérober le spectacle de ses larmes à la communauté, la prieure l'engagea à rentrer dans sa cellule.

— Est-ce un ordre, ma mère, ou un conseil? demanda-t-elle, la fièvre aux yeux et dans la voix.

— Un ordre, répliqua sévèrement la prieure, choquée par le ton de cette question.

— J'obéis, alors, oui, j'obéis...

Et plus bas elle ajouta :

— Pour la dernière fois.

Elle s'éloignait, cédant à des résolutions spontanées, la tête haute et d'un pas pressé. Son absence dura peu. Quelques instants après, au moment où la lumière du jour déclinait, elle reparaissait devant la prieure, mais transformée. Elle ne portait plus l'habit du Carmel. Elle l'avait quitté pour se vêtir de la pauvre robe noire et du manteau sous lesquels, quelques semaines avant, elle avait fait le voyage de Beaucaire à Paris.

— Que signifie ce costume? demanda la prieure stupéfaite.

— Il signifie, ma mère, que mon fils m'appelle et que je vais à lui.

— Vous voulez sortir du cloître !

— J'en veux sortir.

— Vous savez qu'une fois hors de la maison, vous ne pourrez plus y rentrer.

— Je n'y rentrerai pas.

— Si c'est votre liberté que vous voulez reprendre, vous ne le pouvez faire qu'avec l'autorisation de vos supérieurs ecclésiastiques. Seuls, ils peuvent vous relever de vos vœux.

— Ils m'en relèveront.

— Sans doute ; mais vous devez attendre ici leur décision.

— Attendre ! quand mon fils, peut-être, meurt faute de mes soins.

La prieure n'en revenait pas. Quoi ! révoltée, cette sœur Thérèse de Jésus, une des lumières de l'Ordre, cette religieuse modèle dont on rappelait sans cesse aux novices le nom et les vertus ! C'était à n'y pas croire. Il fallait que l'esprit de Dieu se fût retiré d'elle et l'eût abandonnée au démon.

— Ma sœur, supplia la prieure, revenez à vous. Songez aux suites du scandale que causera votre départ ; songez surtout à la responsabilité qui va peser sur votre âme, si vous abandonnez

cette maison malgré moi. Vous aurez à rendre compte, un jour, de votre désobéissance, et ce sera terrible.

— Je suis mère, et Dieu me comprendra, objecta froidement Nicolette.

— Vous avez fait le serment de demeurer à son service.

— Je ne savais pas alors qu'il me rendrait mon fils. Pourquoi me l'a-t-il rendu, si ce n'était pour me rappeler que la maternité crée aussi des devoirs sacrés? Il est clément, il est miséricordieux, et sa bonté ne me fera pas défaut.

— Sœur Thérèse de Jésus, insista la prieure, je vous ordonne de rentrer dans votre cellule, de reprendre l'habit que vous n'aviez pas le droit de quitter, et d'attendre parmi nous les décisions que je vais provoquer. Je vous l'ordonne, et vous adjure de ne pas enfreindre mes ordres.

— Ce que vous me demandez, ma mère, est impossible. Ah! si vous aviez un fils, vous ne me parleriez pas ainsi que vous le faites. Mais, hélas! vous ne pouvez me comprendre; votre cœur n'a jamais éprouvé ce qu'éprouve le mien en ce moment. Aucune volonté, entendez-le, aucune n'est assez puissante pour me retenir ici malgré moi.

— Aucune volonté, dites-vous! Mais le souci de votre salut!

— Il est moins exigeant que le souci du salut de mon fils!

— Encore une fois, je vous supplie, obéissez à votre prieure, sœur Thérèse de Jésus.

— Je ne peux obéir, ma mère.

— Mais l'enfer, malheureuse, l'enfer!

— Il ne me fait pas peur. Non! je ne crains pas d'être châtiée pour avoir refusé de fermer l'oreille aux appels de mon enfant. Si je me trompe, j'aime mieux encore être damnée pour toute l'éternité que d'abandonner le cher être qui me tend les bras.

La prieure, à ces mots, baissa la tête et, toute gémissante, fit le signe de la croix. En les entendant, elle venait de comprendre qu'elle ne parviendrait pas à briser la rébellion de la mère Thérèse de Jésus. Il n'y avait qu'à se résigner et à prier Dieu de pardonner l'offense commise contre son nom. La révoltée ajouta :

— Ce soir, je cours où le devoir m'appelle; demain, j'écrirai à mes supérieurs pour expliquer ma conduite, prête à me soumettre à ce qu'ils décideront, soit qu'ils exigent que le Carmel me reste à jamais fermé, soit qu'ils me permettent d'y rentrer, quand mon fils n'aura plus besoin de mon amour et de mon dévouement. Adieu, ma mère !

La nuit était venue. Après s'être inclinée devant la prieure pétrifiée, Nicolette s'éloignait par les corridors, où des quinquets répandaient une lueur tremblante et pâle. Sur son passage, des ombres silencieuses se rangeaient en allongeant sur les murs blancs leur silhouette noire, et se garaient de la fugitive comme d'une pestiférée. Quand elle arriva au bas de l'escalier, elle se trouva seule sur le seuil de la chapelle entr'ouverte. A la vue du chœur silencieux, sombre et froid, elle s'arrêta haletante, comme si les souvenirs qu'elle retrouvait à cette place fussent redevenus tout à coup assez puissants pour la retenir. Les battements de son cœur se précipitèrent. Dans le silence, elle entendit alors, venant du premier étage, la rumeur confuse et faible des gémissements provoqués par sa révolte. Le froid de la mort glaça son cœur. Elle chancela, défaillante. Encore une minute, et c'en était fait de son énergie. Le passé allait la reprendre, l'envelopper de nouveau dans les exigences de la règle, et son fils l'appellerait en vain. La peur de ne pas le revoir, si elle n'allait à lui, la redressa. Elle se remit en marche. Comme elle arrivait à la grille de clôture, une voix faible l'appela. Elle se retourna. La voix reprit, légère comme un souffle :

— Puisque vous partez, ma mère, emmenez-moi.

— Ah ! chère enfant ! soupira-t-elle en pressant Jeanne sur son cœur, vous emmener ! Je le voudrais. Mais votre famille compte vous retrouver ici ; elle me blâmerait peut-être de vous avoir associée au scandale que va causer mon départ ; je ne peux pas, je ne dois pas vous emmener. Mais, lorsque vous serez hors de cette maison, rien ne s'opposera à ce que vous veniez me voir.

— Où serez-vous, ma mère ?

— Chez mon fils, si, comme j'en ai le ferme espoir, le Seigneur me l'a conservé.

— Alors, à bientôt, ma mère.

— A bientôt, ma fille !

Ce fut tout. Nicolette hâta le pas, et, ayant passé devant la loge d'où la tourière effarée la regardait fuir, elle s'élança au dehors, consommant ainsi sa rupture avec ce Carmel bien-aimé où, jadis, elle n'était entrée que pour y mourir, et d'où elle s'échappait maintenant parce qu'elle voulait vivre, vivre pour son fils.

## XXI

Après une longue soirée d'insomnie et de fièvre, Adrien commençait à s'assoupir. Depuis déjà trois jours, un mal mystérieux ébranlait son cerveau, secouait ses nerfs, troublait son intelligence et le tenait alité : c'était une accablante lassitude répandue par tout son corps, pesant sur son âme, le résultat d'une défaite suprême, succédant à une longue résistance enfin vaincue.

Devant ses yeux, des visions maladives se détachaient sur le fond obscur de sa chambre. Elles lui montraient tantôt sa mère, qu'il s'étonnait de n'avoir pas vue encore, bien qu'à deux reprises il l'eût appelée par des lettres suppliantes ; tantôt Jeanne Mauroy, à laquelle il songeait sans cesse depuis qu'il la savait libre et déliée de ses vœux. Dans ces hallucinations, sa mère tendait vers lui ses bras, chargés de lourdes chaînes. Elle l'enveloppait d'un regard navré, où éclatait la douleur enfantée par son impuissance à le secourir. Jeanne Mauroy lui souriait, resplendissante dans l'éclat de sa beauté souveraine. Sous ce sourire doux, empreint de raillerie, il croyait lire un reproche. Pourquoi, s'il l'aimait, n'allait-il pas à elle ? Pourquoi ne lui parlait-il pas de l'amour dont les ardeurs l'embrasaient ?

Alors, une prière montait à ses lèvres, s'en échappait en accents de délire, imprimant à tout son être un spasme douloureux. Il adjurait les deux femmes, en invoquant sa tendresse pour elles, l'une de lui venir en aide, l'autre de lui pardonner. Mais elles demeuraient sourdes à sa voix. Leur ombre tremblante s'évanouissait, ne rendant à son esprit quelque lucidité que pour lui montrer Laure et Roudier, installés dans sa maison, deve-

nus, malgré lui, ses gardiens, et veillant autour de son lit afin d'empêcher les bruits du dehors d'arriver jusque-là.

En dépit des témoignages de leur intérêt prodigués à toute heure avec des formes obséquieuses, ces deux êtres, à qui trop longtemps il avait accordé sa confiance et livré sa vie, ne lui inspiraient plus que de l'horreur. Sous leurs airs tristes, il devinait leurs calculs odieux. Ses illusions dissipées lui laissaient voir toute l'infamie de la maîtresse vénale et de l'ami traître, dont il ne pouvait secouer le joug, ce joug détesté, imposé à sa faiblesse. Sous prétexte de le soigner, ils l'avaient séquestré ; il le savait, et néanmoins il était contraint de les subir et d'accepter leurs soins.

Ils essayaient encore de dissimuler leurs visées ; mais leur attitude les révélait. Il y avait déjà dans leur parole une menace, comme si, le voyant perdu, ils n'eussent plus eu que le souci de le rendre docile à leur volonté, en exploitant l'inquiétude et la peur qui s'emparent des mourants. Ils voulaient se faire attribuer, sinon la totalité, au moins la plus grande partie de sa fortune. C'est à exciter ses libéralités qu'avait travaillé Laure quand il était debout ; maintenant, elle s'appliquait à lui arracher un testament qui la ferait héritière. Elle s'y appliquait, en fille habile, soumise à Roudier dont la perversité avait touché son cœur, et aux mains de qui elle n'était plus qu'un instrument qu'il dirigeait à son gré.

Il n'avait pas eu de peine à lui démontrer la facilité de l'entreprise. Sans parents pour le protéger et défendre ses droits, séparé de sa mère, Adrien de Varimpré était une proie sur laquelle leur cupidité pouvait s'exercer sans effort. Le médecin l'avait presque condamné. Pour le sauver, il aurait fallu un dévouement maternel ou une sollicitude conjugale, une de ces volontés énergiques que, seul, l'amour peut inspirer. Dans leurs soins intéressés, les misérables n'apportaient rien de pareil. Laisser mourir Adrien, après avoir obtenu de lui le testament qui devait les enrichir, ils ne poursuivaient rien au delà. Sous une forme insaisissable, c'était déjà le crime. Et pâle, blême, anéanti sous les étreintes du mal, le malheureux s'en allait vers la mort, sans défense et sans secours.

Vers six heures, au moment où l'ombre agrandie montait le long des rideaux de son lit, il fut tiré tout à coup de son assoupissement. Roudier était devant lui, une méchante expression sur ses traits à peine éclairés par la blanche lumière de la lampe posée sur un guéridon. Dans la cheminée, des bûches se consumaient lentement sur les cendres embrasées. Par la porte ouverte à côté de cette cheminée, l'œil encore à demi clos d'Adrien embrassait le salon et apercevait au milieu de cette pièce Laure assise dans un fauteuil, essuyant ses larmes.

— Je suis donc bien bas? demanda-t-il à Roudier. Et comme Roudier se taisait, il ajouta : — Pourquoi m'as-tu éveillé? Que ne me laisse-t-on en repos?

— C'est que tu étais terriblement agité, mon camarade. Tu as eu le délire, un délire violent. Tu parlais de ta mère, et aussi d'une certaine Jeanne...

— J'ai prononcé son nom? s'écria Adrien.

— Tu vois, puisque je le sais. Ce n'est pas très gai pour Laure de découvrir qu'il y a dans ta vie une autre femme qu'elle...

— Qu'est-ce que cela peut lui faire, puisque je vais mourir?

— Ce que cela peut lui faire! Demande-le-lui.

— Non; je ne veux à cette heure ni explication ni scène. — Il respira bruyamment; puis il continua : — As-tu envoyé à ma mère la lettre que j'ai écrite ce matin?

— Je l'ai envoyée.

— On n'a pas répondu?

— Le commissionnaire est revenu les mains vides, sans avoir pu arriver à la sœur Thérèse de Jésus. La tourière a pris la lettre en promettant de la faire parvenir.

— C'est épouvantable! gémit Adrien.

— Renonce à te tourmenter, mon pauvre ami; ta mère ne viendra pas. Il est interdit aux Carmélites de franchir l'enceinte de leur cloître.

— Il faudra donc mourir sans la revoir!

— Que parles-tu de mourir! s'écria Roudier. Tu es bien bas, sans doute; et entre hommes, on se doit la vérité; mais si je te la dis, c'est que je suis sûr que nous te sauverons. Oui, nous te

sauverons, fit-il avec lenteur, pesant ses paroles toutes pleines d'insinuations et de réticences. Cependant, le médecin prétend le contraire; il m'a dit ce matin que si tu as des dispositions à prendre... Oh! tu sais, ce n'est pas difficile de faire un testament, et après tout, cela ne te rendra pas plus malade.

— Un testament! Dans quel but? Ma mère hérite de son fils...

— Oui, d'après la loi. Mais tu dois à Laure une preuve d'amour, une preuve bien méritée, car depuis deux jours elle t'a soigné avec un dévouement dont je ne la croyais pas capable.

— Elle a déjà reçu de moi de quoi vivre.

— De quoi vivre! objecta Roudier dédaigneusement. Trois mille francs de rente à peine.

— C'est plus que ne vaut le bonheur qu'elle m'a donné.

— Comme tu parles d'elle! Tu la hais donc bien?

— Oui, je la hais. Ame vulgaire, âme vénale, elle a flétri la mienne! C'est elle qui me tue.

Roudier protestait du geste. Adrien continua avec amertume :

— Ah! fou que j'ai été de me laisser tromper par son visage menteur et de me livrer à elle!

Roudier prit brusquement la main de son ami, et désignant Laure toujours assise dans le salon :

— Ne vois-tu donc pas qu'elle se désespère!

— Comédie!

— Persiste à le penser, puisque tel est ton caprice; mais, crois-moi, ne le lui dis pas. Si tu dois mourir, n'ajoute pas à ses larmes la cruauté d'un mépris immérité succédant à ton amour; ce serait lâche, car, fût-elle coupable, ce que je nie, elle est maintenant digne de pardon. Si tu dois vivre, qu'elle ne puisse pas un jour supposer que la haine t'a rendu capable de l'oublier en ce moment et de la mettre à la discrétion de ceux qui la détestent parce qu'elle leur a pris ton cœur.

Les supplications de Roudier expirèrent dans un attendrissement joué avec un grand art. Il resta debout devant le lit, épiant, anxieux, sur la figure d'Adrien l'impression produite par

sa parole. Mais tout à coup le malade se souleva et reprit avec violence :

— Pourquoi la défends-tu, si tu es mon ami ?

— Parce que mon devoir d'ami est de te mettre en garde contre l'injustice que tu vas commettre. Oui, une injustice, je l'affirme. Parlerais-tu de Laure comme tu le fais, si tu n'aimais une autre femme, cette Jeanne sans doute dont j'ai entendu tout à l'heure le nom dans ta bouche pour la première fois ?

— C'est infâme de me tourmenter ainsi ! murmura Adrien, dont cet entretien achevait d'ébranler les forces et de paralyser la volonté.

Sa plainte laissa Roudier insensible. Il se pencha sur le lit, et toujours impitoyable, il dit :

— Allons, Adrien, reviens à toi et comprends que tu dois faire ce testament. Il le faut, je le veux...

Ses yeux sombres ne priaient plus ; ils ordonnaient, et maintenant Adrien le regardait avec une surprise mêlée de crainte.

— Tu le veux ? soupira-t-il.

— Je le veux, répéta Roudier qui avait pris sur la table de nuit un buvard, une feuille de papier et une plume.

Un sourire éclaira les traits d'Adrien. Il se souleva avec lenteur. Assis sur le lit, le dos appuyé aux coussins relevés, il prit les objets que lui tendait Roudier, en murmurant.

— J'obéis... Si je n'obéissais pas, tu serais capable... Allons, dicte ; tu connais ma fortune mieux que moi.

Roudier dicta :

« Dans la crainte de la mort, malade de corps, mais sain d'esprit, j'écris, de ma main, l'expression de mes dernières volontés.

« Je désire qu'aussitôt après mon décès l'inventaire de ma succession soit dressé sans aucun retard, et ma mère admise à reprendre, dans cette succession, une somme égale à la fortune personnelle qu'elle possédait au moment de son mariage et dont elle m'a fait donation quand j'ai eu le bonheur de la retrouver. Sous cette unique réserve, j'institue mademoiselle Laure Malestra ma légataire universelle, afin qu'elle soit mise, après ma mort, en possession de tous mes biens meubles et immeubles, tels

qu'ils existent et se comportent, et sans autre exception que celle que je viens d'indiquer. J'entends reconnaître ainsi le fidèle et affectueux dévouement que m'a prodigué mademoiselle Laure Malestra, depuis que je la connais jusqu'à ce jour.

« Les dispositions que je prends en ces termes ne dépouilleront pas ma mère, puisqu'elles visent seulement la fortune que je tiens de mon père, Frédéric de Varimpré. D'ailleurs, ma mère, enfermée pour sa vie dans un cloître, a fait vœu de pauvreté, et, considérât-elle que ses droits d'héritière légale sont lésés par le présent testament, elle m'a trop tendrement aimé pour s'opposer à l'exécution de ma volonté formelle, que je consigne solennellement dans ces lignes autographes. »

Adrien avait écrit silencieusement sous la dictée de Roudier ; il s'arrêta pour se reposer, en disant :

— Je ne te savais pas si habile ; tu as tout prévu.

— Continue, fit brutalement Roudier.

— Sera-ce long encore ?

— Plus rien qu'une phrase :

« Je désigne mon ami Jacques Roudier comme mon exécuteur testamentaire; je le prie d'accepter, avec mes remerciements fraternels, un tableau à son choix parmi ceux qu'on trouvera chez moi. »

— Est-ce tout? demanda de nouveau Adrien.

— Oui ; date et signe, lisiblement surtout.

Le misérable s'inclina pour s'assurer que sa recommandation était exécutée. Puis, il prit le testament, le plia en quatre sans le lire, le glissa sous une enveloppe qu'il cacheta et qu'il posa sur le buvard devant Adrien, en ajoutant :

— Écris là : « Ceci est mon testament. »

Quand ce fut fini, il s'empara du pli. Une joie folle errait sur ses lèvres frémissantes, allumait un éclair dans ses yeux. Sans prononcer un mot de gratitude, il s'éloigna, tandis qu'Adrien, épuisé, laissait retomber sur l'oreiller sa tête pâlie.

De la place où elle se trouvait, Laure avait feint de se désintéresser de ce qui se décidait à quelques pas d'elle. Mais, à travers ses doigts ouverts sur son visage, elle suivait tous les mouvements de son complice. Au geste qu'il fit, elle devina le

succès de sa tentative. Alors elle se leva et, toute dolente, vint s'agenouiller devant le lit, en touchant de sa bouche la main amaigrie, pendante sur les couvertures. Elle jouait son rôle jusqu'au bout, avec le désir de faire croire à sa reconnaissance. Mais Adrien retira son bras, sans essayer de dissimuler sa répulsion; puis il demeura immobile, anéanti par l'effort auquel il venait d'être condamné. Cet accablement effraya Laure. Elle quitta la place et se rapprocha vivement de Roudier.

— Est-il mort? lui demanda-t-elle à voix basse.

— Non, mais il ne vaut guère mieux que s'il était mort, répondit Roudier sur le même ton. Ah! il était temps d'en finir. Encore quelques heures, et l'héritage nous échappait. Te voilà riche, grâce à mon énergie...

Ils revenaient à petits pas dans le salon, ne s'arrêtant que pour jeter un coup d'œil derrière eux, sur cette couche privée de secours et de soins où Adrien demeurait étendu, sans mouvement, comme un cadavre. Pour causer sans contrainte, ils fermèrent la porte. Le malheureux, maintenant, pouvait mourir en paix. Personne ne troublerait plus son repos, personne. Une fois seuls, ils se regardèrent en riant.

— La fortune, enfin! s'écria Roudier en brandissant le pli.

Sa voix résonna dans le salon silencieux, à peine éclairé par deux bougies qui se consumaient sur la cheminée.

— Doucement, donc! murmura Laure. S'il allait entendre!...

— Lui, il ne peut plus entendre, ni voir ni entendre. Il mourra cette nuit.

Laure frissonna; puis, elle se pressa contre son complice, et touchant du doigt le testament :

— Alors, mon nom est écrit là dedans! fit-elle.

— Veux-tu le voir ?... attends...

Il tendit le pli vers la bougie, en présentant à la flamme le cachet. La cire lentement se liquéfia. Il ouvrit l'enveloppe avec dextérité, sans la déchirer. Il en retira le papier et le passa à Laure :

— Lis.

Elle y jeta les yeux, la figure empourprée, toute tremblante de l'émotion subite qui s'emparait d'elle.

— La joie te rend belle, lui glissa Roudier à l'oreille.

Mais, au lieu de répondre au compliment, elle restait bouche béante, stupéfaite, hébétée.

— Qu'est-ce qui te prend? demanda-t-il.

— Nous sommes joués!

Il lui arracha le testament d'un geste de fureur, tandis qu'elle bégayait le nom de Jeanne Mauroy, écrit à la place du sien sur l'acte testamentaire par lequel elle s'était crue enrichie.

— Le diable l'emporte! s'écria Roudier. Il s'est moqué de moi.

— Jeanne Mauroy! répéta Laure. Connais-tu, toi?...

— C'est ta rivale, ma fille; car tu as une rivale. Il te trompait.

— Alors, tout est perdu?

Roudier garda le silence. Il examinait attentivement les caractères tracés par Adrien; il pressait entre le pouce et l'index la feuille couverte d'écriture pour en calculer l'épaisseur; il en étudiait le grain et la transparence. Peu à peu, il se rassurait.

— Il n'est pas impossible d'effacer ce nom et d'y substituer le tien, dit-il enfin.

— Un faux! jamais... je ne veux pas aller en prison.

— Laisse donc; on n'est pas chimiste pour rien.

— Alors, tu crois...

— Je réponds de tout. Cette nuit, je travaillerai, et tu hériteras, continua-t-il en laissant tomber le testament sur le marbre de la cheminée, pour se rapprocher de Laure; oui, tu hériteras, ma petite; c'est-à-dire, nous hériterons, car c'est part à deux, n'est-ce pas, madame Roudier?

— Tu es bête! fit-elle, en se dérobant aux lèvres avides qui cherchaient les siennes.

Mais Roudier la retenait par la taille; un soudain et brutal désir le secouait. Il voulait, à cette heure décisive, sceller d'une caresse les projets anciens, formés lorsque encore il n'en croyait pas la réalisation si prochaine.

— J'ai peur, soupira-t-elle, en essayant de lui résister.

— Qu'avons-nous à craindre?

Il n'eut pas le temps d'achever. Laure, poussant un grand cri, s'arrachait à ses bras, se réfugiait à l'autre extrémité du

salon, effarée et tremblante, les yeux fixés sur la porte de la chambre, avec une persistance qui obligea Roudier à regarder du même côté. Sur le seuil de cette porte, qui s'était ouverte sans bruit, se tenait Adrien cramponné à la boiserie, un manteau sur les épaules, offrant aux complices épouvantés le spectacle de sa face livide, rendue plus sinistre par le désordre de ses cheveux. En une minute, il eut tout vu et tout deviné.

— Misérables ! murmura-t-il.

— Deviens-tu fou ? demanda violemment Roudier en s'élançant vers lui.

— Ne me touche pas, scélérat, continua Adrien.

Roudier insista pour le ramener vers son lit ; il y eut un commencement de lutte. Adrien s'était adossé à la porte ; il se débattait, poussait des gémissements faits de plaintes et de reproches, tandis que Laure, perdant la tête, n'écoutant que sa terreur, se précipitait au dehors, en appelant la femme de service, à qui depuis la veille l'entrée de la chambre du malade restait interdite.

Cette femme accourut. Elle rencontra dans l'antichambre Laure, chancelante sous le coup de son effroi brusquement déchaîné.

— Pourquoi tout ce bruit, madame ? demanda-t-elle, soupçonneuse.

— Venez vite, répondit Laure. Adrien a quitté son lit, en proie à un accès de fureur. Il menace...

Un violent coup de sonnette l'interrrompit ; sa phrase resta inachevée. La servante, qui se trouvait devant la porte d'entrée, n'eut qu'à se retourner pour ouvrir et dut se jeter de côté pour n'être pas renversée par une inconnue, une petite vieille, vêtue de noir, qui se précipita dans l'appartement en appelant Adrien. A l'air de cette étrangère, à ses accents, à son inquiétude, Laure comprit et murmura :

— Sa mère ! Sa mère ici ! Allons, il n'y a plus d'espoir.

Et saisie de peur, prenant à peine le temps de décrocher son chapeau et son manteau suspendus à une patère, elle descendit l'escalier, affolée, laissant Roudier se tirer d'affaire comme il pourrait.

Déjà Nicolette en savait long. Un entretien de quelques minutes avec le portier lui avait révélé le danger que courait son fils; son instinct maternel complétait cette révélation, lui faisait pressentir le rôle odieux de l'ami et de la maîtresse installés au chevet du malade.

— Me voilà, mon enfant, me voilà, cria-t-elle en se précipitant dans la chambre.

— Ma mère! ma mère! gémit Adrien, qui roulait sur son lit vers lequel Roudier l'avait brutalement ramené; venez me défendre; chassez cet homme, chassez sa complice.

— Oui, je te défendrai, et je ne te quitterai plus, reprit Nicolette avec une vigueur que décuplait le sentiment du péril. Elle prit Roudier par le bras et le repoussa en se jetant devant son fils renversé. Une sainte colère animait son regard. Avant que Roudier fût revenu de sa surprise, elle se dressait terrible, en lui montrant la porte.

— Sortez, monsieur! dit-elle.

— Mais, madame, qui donc êtes-vous, et de quel droit...?

— Éloignez-vous, ou j'appelle. Je suis la baronne de Varimpré.

Roudier hésita un moment. La tête basse, il promenait autour de lui ses yeux où grondait la haine. Puis, tout à coup, il releva le front, cherchant à couvrir sa retraite.

— Oui, je sors, fit-il, mais c'est pour revenir. Vous entendrez parler de moi, madame.

Nicolette dédaigna de lui répondre. Au moment où, furieux et déçu, il quittait pour toujours cette maison, Roudier put voir la mère courbée avec sollicitude sur son fils que cette scène violente, qui pouvait le tuer, venait de sauver, en provoquant dans son pauvre corps brisé une réaction salutaire.

Lorsque, le même soir, après une longue conférence avec le médecin mandé par ses soins, M^me^ de Varimpré se trouva seule au chevet de son cher malade, elle remercia Dieu qui lui avait inspiré la volonté de quitter le cloître pour venir à ce chevet où l'appelait un devoir sacré, et qui permettait qu'elle y arrivât assez tôt pour en éloigner la mort.

## XXII

Assise auprès de son fils endormi, toute frissonnante dans la nuit silencieuse, Nicolette fut longtemps avant de pouvoir se recueillir. Si troublants étaient les incidents de cette journée dans leur succession inattendue! Ses angoisses, ses larmes, sa révolte contre la prieure, sa fuite du couvent, son arrivée dans la maison d'Adrien...

Et si nouvelle aussi sa situation!

Depuis tant d'années qu'elle portait l'habit de la religion, elle se trouvait pour la première fois hors de sa cellule, embarrassée de sa liberté, gauche aux exigences de la vie sociale longtemps abandonnée et oubliée. Pour la première fois, elle allait passer la nuit loin du cloître où elle avait juré de vivre et de mourir, et où peut-être elle ne rentrerait jamais !

Quand tout à l'heure, n'obéissant qu'à ses alarmes maternelles, elle violait ses vœux et brisait les barrières pour accourir auprès de son enfant, son âme était sans remords. Elle avait agi dans la plénitude de sa volonté, sûre de ses droits, oublieuse du ciel pour ne songer qu'à la terre. Maintenant, au fur et à mesure qu'elle se rassurait, elle s'effrayait de sa témérité, de ses résolutions exécutées aussitôt que conçues, et de leurs conséquences.

Elle connaissait trop la rigueur des règles du Carmel pour se faire illusion sur la gravité de l'acte qu'elle venait d'accomplir. Toujours miséricordieuse, l'Église lui pardonnerait sa rébellion, légitimée par les saintes obligations de la maternité; elle restait sans inquiétude à cet égard. Mais le cloître se rouvrirait-il pour elle? Et s'il était à jamais fermé, quel serait son destin? Se verrait-elle condamnée à vivre dans le monde, à reprendre sa place dans une société dont elle méprisait les préjugés et les lois, et où elle n'espérait pas retrouver la paix perdue? Ce fut sa plus cruelle préoccupation durant cette nuit, où la certitude de sauver son fils fut assez puissante pour lui permettre d'interroger son âme, de sonder l'avenir et de regretter le passé.

Il remplissait sa mémoire, ce passé sans ombre. Elle le revi-

vait dans ses détails les plus minutieux : son entrée comme postulante au couvent de Beaucaire, les premières épreuves, les longues veilles devant l'autel, les mortifications incessamment renouvelées, les dures pénitences, les douces extases dans la contemplation du ciel ; puis l'émouvante cérémonie de la vêture, les étapes du noviciat, embellies par la joie de souffrir, la profession, les vœux solennels, et enfin la prise de voile, couronnant d'un bonheur inénarrable son union mystique avec Jésus.

Elle pleura, en se rappelant cette matinée radieuse où le voile noir des Carmélites était tombé sur son front, l'infinie volupté de cette suprême immolation, tandis que le prêtre disait :

— Recevez le voile sacré, qui est le signe de la pudeur et de la modestie : portez-le au tribunal de Jésus-Christ, pour avoir la bienheureuse immortalité.

Paroles divines, auxquelles elle répondait :

— Il a mis un signe sur mon visage pour bannir de mon cœur tout autre amour que le sien.

Elle se souvint, comme d'une félicité qu'on ne goûtera plus, de l'heure solennelle où dans le chœur des religieuses, derrière la grille hérissée de pointes acérées, au chant du *Te Deum,* elle s'était prosternée, les bras en croix, sur la serge grossière, dans l'immobilité de la mort, un drap noir jeté sur elle, demeurant ainsi jusqu'au moment où la prieure l'ayant aspergée d'eau bénite, ainsi qu'on fait sur les cercueils, l'avait relevée. C'était longtemps après la fuite de son mari et la perte de son fils, et ce jour-là, seulement, son cœur avait commencé à s'apaiser.

Et depuis, en dépit des remords et des tristesses, que de consolations suaves ! que de voluptés exquises, longuement savourées ! Les recouvrerait-elle, ces biens sans prix ? Rentrerait-elle dans la cellule froide et sombre comme un tombeau et joyeuse comme un paradis ? Étendrait-elle encore sur la dure couchette ses membres meurtris, déchirés par le cilice ? Goûterait-elle enfin la douceur de vivre dans la compagnie des sœurs, en expiant par la prière et les mortifications les péchés du monde ? Questions brûlantes, qui s'imposaient à son âme toute pénétrée de ces souvenirs sacrés dont elle ne voulait pas croire que la chaîne fût à jamais brisée.

Vers le matin, ses regrets se dissipèrent. Adrien s'était éveillé après un long et tranquille sommeil. Il la regardait en lui tenant la main, heureux de se sentir près d'elle, délivré de la présence des misérables qui souhaitaient sa mort. Il lui souriait doucement et murmurait :

— Ma mère ! je savais bien que vous ne m'abandonneriez pas.

Ces accents la jetaient dans le ravissement, l'attachaient à sa vie nouvelle ; ses craintes s'évanouissaient. Elle répondait :

— Rien ne nous séparera plus, mon enfant chéri.

Et elle ne songeait même pas à se demander comment elle parviendrait à tenir cet engagement.

Durant les jours qui suivirent, le mal qui s'était brutalement abattu sur Adrien céda aux soins maternels ; la guérison fit des progrès rapides ; la convalescence vint. Nicolette eut enfin le bonheur de voir son fils se lever et marcher dans l'appartement, appuyé à son bras. Elle en goûta un autre encore, qui ne fut ni moins doux ni moins réparateur, celui d'amener un sourire aux lèvres du convalescent, en prononçant devant lui le nom de Jeanne Mauroy.

Il n'avait guère cessé de penser à cette adorable fille, depuis le trop court voyage qui ne les avait rapprochés que pour provoquer dans son cœur l'épanouissement de l'amour. Son souvenir l'avait poursuivi jusque dans sa maladie. Maintenant qu'il était guéri, il se rappelait que Jeanne, sortie du cloître, avait recouvré sa liberté. Il se flattait de l'espoir d'être heureux par elle et avec elle. Mais de cet espoir il ne parlait pas. Ce fut sa mère qui en obtint l'aveu, en lui racontant qu'à diverses reprises mademoiselle Mauroy était venue avec son tuteur prendre des nouvelles, et qu'elle n'avait pas encore quitté Paris.

— Je voudrais la revoir, dit Adrien doucement.

Il la revit. Elle vint un soir dans sa maison, accompagnée du parent qui lui tenait lieu de père et qui était accouru pour la faire sortir du couvent. Pour la première fois, il leur fut permis de s'entretenir librement. Cette entrevue décida de leur destinée. L'amour est contagieux, il appelle l'amour ; celui d'Adrien ne tarda pas à être partagé. Le souvenir de Laure Malestra était déjà loin, aussi loin que cette passionnante personne, conquête

glorieuse de Jacques Roudier, tombée en son pouvoir et disparue avec lui dans ce tourbillon parisien qui ne rend guère ses victimes. Adrien, délivré, pouvait donc s'abandonner sans contrainte à la chaste tendresse éclose dans son cœur, et dont la floraison radieuse en cicatrisait les blessures. Il s'y livra avec enthousiasme. Il avait la certitude de ne pas se tromper. Jeanne était bien la compagne rêvée, l'épouse aimante et fidèle qui partage toutes les peines comme toutes les joies. Elle ne trahirait pas ses espérances; chaque jour, il découvrirait en elle de nouveaux trésors; elle ferait sa vie douce et fortunée.

Le mariage eut lieu. Le même jour, ils partaient afin d'aller cacher dans une retraite lointaine le printemps de leur bonheur réalisé. Nicolette avait promis d'attendre leur retour avant de retourner au Carmel. Car maintenant, sa tâche accomplie et l'avenir de son fils assuré, elle espérait fermement y pouvoir rentrer. C'était son plus ardent désir.

Il ne lui suffisait pas que ses supérieurs ecclésiastiques, prenant en considération les angoisses maternelles qui l'avaient affolée quand lui était parvenue la nouvelle des dangers que courait la vie de son fils, eussent excusé sa fuite et se montrassent disposés à la relever de ses vœux; elle voulait porter encore la chaîne des engagements contractés devant Dieu, dût-elle recommencer les épreuves du noviciat et repasser par toutes les étapes depuis longtemps franchies.

Ce n'est pas qu'elle fût entraînée par la nostalgie du cloître. Hélas! à présent qu'elle avait vécu de la vie de son enfant, elle trouvait au monde un charme inattendu et regardait à l'égal d'un bien sans prix la douceur d'y vivre dans l'ombre de ce jeune foyer édifié de ses mains. Mais quoi que pût alléguer l'Église pour lui rendre le repos, Nicolette ne croyait pas qu'elle eût le droit d'être heureuse ailleurs que sous la règle des Carmélites; elle entendait épuiser les demandes et les démarches avant de renoncer à en sentir de nouveau le joug. Il lui semblait qu'elle devait cela à Dieu, à titre de réparation, pour lui avoir un jour préféré l'enfant né de ses entrailles; qu'elle se le devait à elle-même, par respect pour la vocation sacrée à laquelle, en d'autres temps, elle avait obéi.

Elle demeura dans ces alternatives tant que dura l'absence de son fils, ne goûtant d'autres joies que celles qu'elle puisait dans les lettres qu'elle recevait de lui, et s'efforçant de conformer sa conduite aux lois du Carmel.

Chaque matin, au petit jour, elle entrait dans la chapelle de son couvent; elle y entendait la messe, y communiait, et demeurait là, durant de longues heures, anéantie devant Dieu, priant pour le bonheur de ses enfants, pour leur salut et pour le sien. Elle écoutait les religieuses psalmodiant l'office derrière la grille voilée; elle s'associait à elles, et sa pensée, perçant le voile noir, passant à travers les barreaux, la transportait dans le chœur où si longtemps elle avait connu les extases de ces saintes créatures. Elle se revoyait au milieu d'elles, dans sa stalle, récitant les oraisons et prenant sa part des exercices prescrits par la règle. Alors, le besoin de recommencer cette vie inoubliable la ressaisissait. Elle se levait, courait au parloir, interrogeait anxieusement la prieure, afin de savoir si les démarches qu'on faisait pour lui rouvrir le cloître étaient au moment d'aboutir. Puis, tout à coup, lorsque, dans les réponses provoquées par ses questions, elle rencontrait la preuve que son espérance ardemment exprimée se réaliserait, un frémissement douloureux s'emparait d'elle; la crainte d'être de nouveau séparée de ceux qu'elle chérissait la livrait aux angoisses, et elle revenait dans sa maison, inquiète, en proie à mille tourments, tenaillée par le remords, pleurant sa ferveur, gémissant sur l'attiédissement de son zèle pour Dieu, mais, par dessus tout, épouvantée par l'appréhension de perdre encore son fils.

L'absence d'Adrien et de Jeanne se prolongea trois mois, durant lesquels Nicolette, persécutée par son incertitude, ne put recouvrer le repos. Elle attendait le bonheur de les revoir avec une impatience maladive, accrue chaque jour davantage. Enfin, leur retour ramena dans son cœur la sérénité. L'été venait. Ils allèrent s'installer ensemble dans une villa située aux environs de Paris et louée pour la saison. Là, entre son fils et sa belle-fille, Nicolette commença à savourer la douceur des affections humaines et à comprendre qu'à côté de la joie de s'immoler pour Dieu, il est d'autres joies qu'il ne défend pas à ses créa-

tures. Loin du Carmel, son exaltation privée d'aliments tombait peu à peu; dans son esprit s'élevait le désir de voir le cloître qu'elle avait quitté volontairement, et où ses scrupules seuls la poussaient à rentrer, rester à jamais fermé pour elle. Mais ce désir demeurait timide encore; elle se demandait même s'il n'était pas criminel.

Ce qui faisait l'objet de ses préoccupations ne s'agitait jamais entre elle et son fils. Il aurait voulu connaître les projets que formait sa mère en vue de l'avenir; il n'osait l'interroger. Parfois, en la voyant près de lui, toujours souriante, prodiguant sa tendresse à Jeanne, environnant de sollicitude cette jeune femme, jadis sa fille spirituelle, à laquelle l'unissaient depuis longtemps des liens mystérieux formés dans les pratiques de la religion, Adrien se plaisait à croire qu'elle était heureuse et avait renoncé à retourner chez les Carmélites. Parfois aussi, cet espoir se transformait en doute, quand il la trouvait agenouillée dans sa chambre, ou lorsque, le matin, il surprenait sur son visage les traces des larmes versées pendant les nuits sans sommeil, passées à délibérer avec elle-même sur ce qu'il convenait de faire pour ne pas offenser Dieu. S'il avait pu lire au fond de ce cœur troublé, il aurait eu pitié de l'angoisse qui le torturait, engendrée par la crainte d'être rappelée au couvent. Mais Nicolette dérobait ses larmes à son fils, ne faisait pas plus d'allusions à l'avenir qu'au passé, et évitait de lui parler de ce qui les inquiétait également tous deux.

Un matin, elle entra à l'improviste dans le cabinet d'Adrien. Elle était pâle, des pleurs avivaient l'éclat de ses yeux. Sans lui dire un mot ni lui laisser le temps de s'informer des causes de sa tristesse, elle lui tendit une lettre qu'elle venait de recevoir. Il la lut d'un trait. Cette lettre, écrite par l'aumônier du couvent, exposait à Nicolette l'état des démarches entreprises pour régulariser sa situation. Ces démarches multipliées n'avaient eu encore d'autre résultat que de réconcilier avec l'Église et avec l'Ordre la mère Thérèse de Jésus. La question de savoir si elle pouvait rentrer au Carmel n'était pas résolue et ne semblait pouvoir l'être que si la Carmélite portait elle-même à Rome ses regrets et ses vœux. L'aumônier engageait donc Nicolette à par-

tir, convaincu qu'elle était résolue à épuiser les juridictions ecclésiastiques avant de renoncer à reprendre l'habit religieux.

— Qu'allez-vous faire, ma mère? demanda Adrien.

— Je dois me conformer à ce qu'on attend de moi, répondit-elle.

— Ainsi, vous voulez nous quitter?

— Le devoir l'ordonne.

— En êtes-vous sûre, ma mère? Ne vous ordonne-t-il pas aussi, et avec plus de force encore, de vous consacrer à votre fils? Vous lui avez manqué longtemps, trop longtemps. Allez-vous lui manquer de nouveau?

— J'ai assuré ton bonheur, mon enfant, fit Nicolette ébranlée par cette prière. Je t'ai donné un ange gardien. Ma présence près de toi n'est plus nécessaire.

Il s'avança vers elle, la prit par la taille, et, l'attirant à lui, l'embrassa sur le front, en disant :

— Comptez-vous donc pour rien la douleur de vous perdre encore! Et vous-même, êtes-vous certaine qu'après avoir connu la douceur des caresses de vos enfants, vous pourrez être heureuse loin d'eux, privée de les voir et de les embrasser?

— J'offrirai ma souffrance à Dieu.

— En les condamnant eux-mêmes à souffrir! s'écria Adrien. Ah! ma mère, Dieu n'exige pas de si cruels sacrifices! Et s'il lui plaît de m'éprouver une fois de plus, — cela peut arriver, le bonheur n'est pas éternel, — si quelque jour je dois encore connaître l'adversité, pourrez-vous vivre paisiblement dans votre cloître, et allez-vous, sans nécessité, vous exposer à en sortir de nouveau pour m'apporter l'appui de votre amour? Croyez-moi, puisque vous êtes près de nous, restez-y.

— Tais-toi! tais-toi! fit Nicolette en étendant les mains pour fermer la bouche de son fils.

Mais il ne l'écoutait pas; il s'éloigna d'elle, et, courant à la porte de la chambre de Jeanne, il appela sa femme. Elle apparut sur le seuil, surprise, inquiète de cet entretien qu'elle n'avait osé interrompre, et toute tremblante. Adrien la prit par le bras, et l'entraînant vers Nicolette :

— Tiens, fit-il, dis-lui que maintenant elle ne peut plus partir, ni se dérober à la joie d'être grand'mère.

— Ne nous quittez pas, supplia Jeanne, pressée tendrement contre Nicolette. Restez au moins jusqu'à la naissance de notre enfant.

— C'est donc vrai! soupira la mère transfigurée et chancelante.

L'énergie de ses résolutions se dissipait. Un voile se déchirait. La vie lui apparaissait sous un jour nouveau, avec d'autres joies et d'autres devoirs. Sa conscience, tout à l'heure impérieuse à lui montrer le cloître, les mortifications, la prière, comme le but suprême de sa vie, s'humanisait, changeait de langage, lui rappelait qu'elle était libre. Puis, devant son regard attendri, défilaient les douceurs de la maternité soudain révélées : le sourire d'un enfant, ses vagissements, ses bras roses, les soins qu'elle lui prodiguerait, les premières manifestations de l'intelligence qui s'éveille, les premiers mots errant sur les lèvres innocentes, l'éducation à faire. Ces douceurs, elle les avait si peu goûtées jusque-là ! Ce serait une fête de les savourer à longs traits. Non, Dieu ne pouvait vouloir qu'elle y renonçât, qu'elle brisât de ses mains une félicité si grande.

— Mes chéris, j'attendrai! soupira-t-elle, défaillante.

. . . . . .

Quelques mois plus tard, Jeanne mettait au monde un fils. Nicolette le reçut dans ses bras. Elle le tint un moment serré contre sa poitrine, interrogeant le regard innocent qui fuyait encore la lumière, comme si elle avait espéré y surprendre la volonté du Dieu à qui jusqu'à ce jour elle était accoutumée à s'immoler.

— Ceci est pour moi, dit-elle tout à coup ; puis levant sur ses enfants son front éclairé par le bonheur, elle ajouta : — Que Dieu me pardonne si je l'offense, mais je ne crois pas l'offenser. Je reste ; ma place est ici et non ailleurs. Je vous resterai toujours.

Elle ne les a plus quittés.

Ernest DAUDET.

# REVUE DU THÉATRE

## MUSIQUE

### I

La musique dramatique se comporte en très discrète personne : elle ne fait point parler d'elle.

Depuis la première représentation d'*Henri VIII* à l'Opéra, nous n'avons rien eu : ni la *Perle du Brésil,* qu'on oublie après l'avoir officiellement annoncée; ni *Lakmé,* qu'on nous fait attendre; ni la reprise de *Carmen*, qu'on nous laisse indéfiniment espérer, œuvre charmante pourtant et vraiment neuve, dont la réapparition serait unanimement approuvée et que l'étranger commence à connaître mieux que nous.

Tout cela finira par venir, il faut le croire ; mais tout cela viendra avec la prudente lenteur qui caractérise maintenant ce qui touche aux choses de la musique dramatique, art tellement solennel, sacré et redoutable, qu'on arrivera à en abandonner la pratique, à force de raffinement, de respect ou de défiance, car je ne saurais trop dire auquel de ces sentiments il convient d'attribuer notre disette de nouveautés.

Voilà pour nos deux grands théâtres. Sur les scènes consacrées à la musique de genre, je ne vois, en ces dernières semaines, qu'un petit ouvrage : *le Premier Baiser,* valant la peine d'être signalé. La musique est de M. E. Jonas, un compositeur distingué qui tourne depuis des années dans le cercle de l'opérette dont ses aptitudes et son savoir-faire le rendent digne de

sortir, et à qui l'Opéra-Comique conviendrait bien mieux que le théâtre des Nouveautés, où se joue actuellement son ouvrage.

Le livret du *Premier Baiser* est de MM. de Najac et Toché; ils y ont développé un peu couramment une idée assez gauloise sur le perfectionnement de l'art d'aimer; mais tout cela, confié à des interprètes comme Mlle Ugalde et M. Berthelier, relevé d'une musique leste et vive, fait le meilleur effet sur un public dont les exigences sont modérées.

Si le théâtre nous marchande les œuvres, le concert, en revanche, nous les prodigue. Ce printemps, qui ressemble fort à un hiver bourru, avec sa bise piquante; ce doux avril, qui se donne des airs de janvier et se coiffe plus souvent que de raison du chaperon de grésil de la légende, prolongent d'une façon exceptionnelle la saison des concerts habituellement close au jour de Pâques fleuries.

Je ne m'en plains pas, puisque l'occasion m'est ainsi donnée de revenir sur quelques œuvres de valeur, dont le moindre opéra m'aurait empêché de parler à mon aise.

## II

Il faut remonter tout d'abord assez haut dans le mois de mars pour y trouver la *Velléda* de M. Lenepveu, dont un important fragment, la scène de la Conjuration, a été exécuté au Cirque d'Hiver.

On sait que cet ouvrage, un peu parent de la *Norma*, fut représenté à Covent-Garden, en juillet 1882, et que le principal rôle en doit rester comme la première création de Mme Adelina Patti, habituée jusque-là à de simples reprises.

J'ai parlé, en son temps, de cet opéra (1); j'en ai signalé les tendances; j'ai montré l'auteur s'efforçant de mettre au service des exigences de l'art moderne les ressources d'un tempérament véritablement dramatique, quoique encore un peu engagé dans les liens de l'ancienne scolastique; j'ai cité notamment, comme très puissante et très vivante, la page que M. Pasdeloup nous a

(1) *Nouvelle Revue* du 15 juillet 1882.

fait entendre, et qui met en scène Velléda appelant aux armes les guerriers gaulois.

Le public a fait à ce morceau, écrit avec une simplicité et une netteté propres à frapper vivement les foules, un accueil des plus enthousiastes.

Mais si j'ai rappelé cette audition déjà ancienne, — je crois bien qu'elle a eu lieu en février plutôt qu'en mars, comme je viens de l'indiquer, — ce n'est pas tant pour enregistrer une fois de plus le succès de M. Lenepveu que pour signaler au passage l'éclatant début de M^lle^ Figuet, chargée du personnage de Velléda. Cette jeune personne, encore élève du Conservatoire, si je ne me trompe, sera à prochain délai une cantatrice dramatique d'une sérieuse valeur.

Et puisque me voilà occupé de personnalités musicales, en cette revue qui, faute d'objet spécial, ne sera guère qu'une causerie à bâtons rompus sur les faits des quatre dernières semaines, je dirai un mot de M^lle^ Rolandt, que l'Opéra-Comique nous a présentée, le 13 mars, dans la Reine de la Nuit de la *Flûte enchantée*.

Étrange rôle musical que celui-là ; fantaisie ou problème vocal, né on ne sait trop sous quelle influence, bien que certains chroniqueurs y voient une petite vengeance de Mozart : un casse-cou disposé à l'usage de la première interprète, qui fut sa belle-sœur après avoir refusé d'être sa femme.

Quoi qu'il en soit, ce rôle noté tout à fait au-dessus de la portée normale et que, seule, M^me^ Christine Nilsson a pu dire tel qu'il a été écrit, ce rôle, destiné à faire valoir une voix exceptionnelle ou à briser une voix ordinaire, n'a point été favorable à M^lle^ Rolandt.

Elle en a exécuté toute la gymnastique avec une agilité assurément intéressante ; mais sa voix, très inégale, l'a assez mal servie dans toutes les parties qui ne demandent que de la correction et du charme.

De plus, M^lle^ Rolandt, peu familiarisée avec notre langue, l'accentue, pourrait-on dire, comme de la musique sans paroles. Il en résulte un défaut de sentiment que corrigera, on doit l'espérer, une éducation plus complète. Nous attendrons une nou-

velle épreuve, dans quelque autre ouvrage, pour juger définitivement cette jeune fille qui, vraiment, avait à se débattre, dans ce rôle de la Reine de la Nuit, contre des difficultés et des souvenirs trop redoutables pour une nouvelle venue.

## III

Une cantatrice, n'appartenant point au monde dramatique, mais animée d'une foi ardente pour tout ce qui touche à l'art, interprétant avec une religieuse passion les ouvrages des maîtres anciens et modernes, nous a donné, le 20 mars, la très grande joie de connaître, dans une audition intime organisée à la salle Érard, la *Rédemption* de Ch. Gounod, trilogie sacrée entendue pour la première fois, l'été dernier, au festival de Birmingham.

Je veux parler de M^me^ Henriette Fuchs, qui s'occupe avec une généreuse activité de cette société chorale : *la Concordia,* dont les associés consacrent une ardeur si louable au service de la grande musique.

Cette audition était destinée à donner à quelques privilégiés une idée élémentaire d'une composition à laquelle les masses orchestrales et chorales restitueront toute sa grandeur.

Le piano et l'orgue Mustel soutenaient seuls l'exécution vocale, en cette soirée intéressante du 20 mars. Je n'entreprendrai pas ici l'analyse de l'œuvre magistrale dont une audition solennelle doit avoir lieu prochainement au Trocadéro, et dont seulement alors il m'appartiendra de parler dans tous ses détails.

Pour aujourd'hui, je me bornerai à dire qu'il s'agit d'un grand oratorio dont le titre révèle tout le sujet. C'est l'histoire de l'homme, suivant la version biblique et évangélique, depuis sa chute jusqu'à son rachat par le sang versé sur le Calvaire. Le drame de la Passion du Christ y est suivi de sa glorification céleste ; la puissance du Verbe y est proclamée dans la dernière partie, lumineux couronnement de l'œuvre.

Des personnages apparaissent dans ce vaste champ ; mais les

ensembles y occupent la place la plus large ; ils en forment comme la trame solide et brillante, sur laquelle se détachent, en traits très délicats, les figures du Christ, de la Vierge, de l'Ange et des Saintes Femmes.

Une grande impression se dégage de l'approche de ce bel ouvrage : il apparaît comme un de ces monuments aux lignes harmonieuses et pures, témoignage matériel de la sérénité de l'esprit de l'artiste.

Ch. Gounod est, certes, parmi nos maîtres, au premier rang de ceux qui marquent leurs œuvres d'un signe très personnel, d'un paraphe auquel personne ne se trompe ; cette personnalité, on la retrouve ici tout entière, mais il s'y ajoute, surtout dans les parties chorales, cet effet de simple et majestueuse grandeur que nous font éprouver les compositions de Haendel.

M^me^ Storm, MM. Hermann-Léon, Mazalbert et Quirot étaient, avec M^me^ Fuchs, les excellents solistes chargés de l'interprétation de cette trilogie.

La salle du Trocadéro, où nous sommes appelés à l'entendre avec toute l'armée de choristes et d'instrumentistes qu'elle comporte, recevra aussi, vers le même moment, les exécutants d'un ouvrage qu'on dit des plus remarquables : le *Lucifer,* de M. Peter Benoit.

M. Peter Benoit est un compositeur belge dont le nom est très connu en France et la renommée considérable dans son pays ; ses ouvrages n'ont pas encore, toutefois, passé la frontière. Un de ses compatriotes, musicien distingué d'ailleurs, m'en parlait un jour dans des termes faits pour nous rendre assez exigeants à son égard : il le représentait comme le plus grand compositeur de notre époque, tout simplement.

Il a fait exécuter, il y a quelques années, à Anvers, sa ville natale, une vaste symphonie dans laquelle un canon placé sur la tour de la cathédrale faisait bravement sa partie. Voilà assurément qui n'est pas de la petite musique.

## IV

Le concert du Châtelet a terminé la saison avec une très belle exécution de la *Damnation de Faust*. Quant au Concert Populaire, il n'a pas encore clos la série de ses auditions au moment où cette revue est écrite.

On y a produit, le 1er avril, un jeune compositeur, M. Albert Cahen, qui n'est pas tout à fait pourtant un nouveau venu, ayant donné déjà, à l'Opéra-Comique, un petit acte : *le Bois,* et dans les concerts diverses œuvres d'un caractère mixte, c'est-à-dire tenant le milieu entre l'oratorio et le drame lyrique.

L'œuvre que M. Pasdeloup nous a fait entendre, ce jour-là, appartient à cette dernière catégorie. C'est un *Endymion,* poème mythologique en trois tableaux, retraçant les amours de Diane, et surtout personnifiant la déesse sous ses trois formes : terrestre, infernale et céleste.

Diane, Hécate, Phœbé, voilà les trois figures que M. Albert Cahen a voulu reproduire musicalement. Tout en ne donnant pas à l'ouvrage son titre, elles en sont, en réalité, le principal sujet.

La nymphe Nicéa et le dieu Pan apparaissent dans le tableau comme des figures de second plan. — Les chœurs y jouent, par contre, un rôle assez actif, et la symphonie descriptive y a sa belle part.

Bien que je me sois directement intéressé à cet ouvrage, je n'en connaissais pas la musique : j'ai donc pu l'écouter sans parti pris. — Je dirai tout de suite que certaines scènes m'ont semblé laisser quelque peu à désirer sous le rapport de la cohésion et de l'homogénéité du style; en revanche, j'y ai trouvé des parties très largement traitées et faisant grand honneur à leur auteur.

Je citerai une incantation de la déesse frappant Endymion du sommeil surnaturel qui doit le lui livrer pour toujours ; le finale de la première partie avec ses chœurs très heureusement variés et agencés ; et surtout la belle marche des offrandes autour

de l'autel de Diane Hécate. — Puis se placent dans mon souvenir une ronde de sorcières, un chœur très léger annonçant la venue d'Endymion et un duo d'amour s'enchaînant avec un finale sonore, apothéose musicale du plus heureux effet.

M. Albert Cahen est un musicien d'une inspiration prompte, sachant bien ses auteurs et se piquant à leur endroit d'une belle émulation, qui se traduit par d'heureuses rencontres. — On a fait avec raison un grand succès à son nouvel ouvrage, qui assurément va prendre dans son répertoire la place d'honneur.

M^lle^ Richard prêtait l'éclat de sa superbe voix au principal personnage. — Elle a trouvé, dans ce rôle de Diane, l'occasion d'une très belle création musicale qu'il serait facile de transformer en une création dramatique, si la mode était encore aux opéras mythologiques, si fort goûtés au dernier siècle. A M^me^ Caron et à M. Auguez, artistes de choix, étaient échus les rôles épisodiques de la nymphe Nicéa et du dieu Pan. — M. Bosquin, mieux partagé, personnifiait Endymion. — Le duo final, bissé, comme l'avait été précédemment la marche des offrandes, a associé très largement l'excellent ténor au triomphe de M^lle^ Richard.

Le dimanche suivant, la salle du Cirque était comble. — Il s'agissait d'entendre Faure dans une sélection des œuvres de Richard Wagner. — Sur le programme figuraient en première ligne un acte du *Tannhäuser* et un acte de *Lohengrin*.

Je retrouve, en présence de ces fragments, une impression que j'ai, je crois, déjà exprimée et qui se reproduit chaque fois que je les écoute.

Il me semble que pour garder toute leur valeur, il leur faudrait le cadre théâtral en vue duquel ils ont été écrits ; car il ne faut point s'y tromper, Wagner, habituellement jugé comme dédaigneux ou ignorant de la partie dramatique de son art, est un des compositeurs qui s'en sont le plus constamment souciés, sans avoir d'ailleurs toujours réussi à cet accord heureux du drame et de la musique.

C'est pourquoi, en disant que j'aimerais entendre en scène ces fragments de *Lohengrin* et du *Tannhäuser*, je crois nécessaire d'ajouter que ces ouvrages ne me semblent pas au nombre de

ceux qu'il faudrait servir en entier à un public du tempérament du nôtre.

Mais où fera-t-on jamais entendre à ce public, en vue de compléter son éducation musicale, ces fragments instructifs déjà au concert, et qui à la scène le seraient plus encore ? — Ce n'est pas à l'Opéra ; c'est encore moins à l'Opéra-Comique. Ce pourrait être à l'Opéra-Populaire, qui, suivant certaines combinaisons, permettrait d'être une institution fondée en vue de l'encouragement de la production nationale, comme en vue de l'enseignement général par la vulgarisation des chefs-d'œuvre des écoles française et étrangère.

Or, voici que l'Opéra-Populaire, qui semblait prendre corps et devait vivre vers le mois de septembre, s'est soudainement évanoui, paraît-il !

C'est grand dommage. Une année de perdue encore, c'est beaucoup trop pour les compositeurs, pour les artistes, pour le public.

Pour peu que cette malechance s'obstine, la question de l'Opéra-Populaire sera, dans l'art musical, le pendant de ce que représente, en politique, l'éternelle question d'Orient : toujours posée, jamais résolue ; et le directeur de ce fabuleux théâtre, personnage imaginaire jusqu'ici, apparaîtra constamment sous la figure piteuse de « l'homme malade », à la manière du Grand Turc.

Louis GALLET.

# LETTRES

SUR

# LA POLITIQUE EXTÉRIEURE

---

Malgré le démenti de M. Mancini, la triple alliance est à l'ordre du jour; sous cette rubrique, il s'agissait autrefois de l'entente des trois empires du Nord; maintenant, la Russie est remplacée par l'Italie.

Nous avons vu les relations officielles de l'Allemagne et de la Russie compromises par la haine des races. Il en sera de même du prétendu pacte austro-italien, qui réunit trop d'éléments de désaccord pour être durable.

On s'abuse étrangement sur l'importance des alliances qui se nouent encore en Europe; aucune n'a ce caractère de solidité que pouvait offrir telle ou telle combinaison monarchique des siècles derniers. La seule qui soit avouée, qui repose sur une convention définie, est celle qui liait M. de Bismarck au comte Andrassy, que la politique du comte Kalnocky a failli rompre et a certainement dénouée.

Peut-on affirmer que les engagements réciproques aient une vertu supérieure à la volonté des hommes d'État d'Autriche et d'Allemagne, et surtout qu'ils puissent violenter les intérêts nationaux? L'empire des Habsbourg a bien subi la pression de celui des Hohenzollern; mais les résultats obtenus ne l'ont jamais été que par persuasion; si demain les exigences deviennent trop impérieuses ou incompatibles avec la sécurité de l'Autriche, l'union tant célébrée s'évanouira ou se modifiera.

Une telle perspective n'a rien de séduisant pour les États qui seraient tentés d'imiter l'Autriche; on peut même dire qu'un

pays à l'abri des craintes d'invasion n'a point d'avantage à chercher des patronages inutiles, à demander des garanties verbales. C'est le cas de l'Italie, que sa situation particulière entre la France, résolument pacifique, et l'Autriche, tournée vers l'Orient, doit également rassurer.

A la suite d'évènements regrettables, un parti agité s'est formé au delà des Alpes pour dénoncer sans motifs les ambitions de la France républicaine, et, bien qu'il n'ait pas d'écho dans le pays, il a su se faire craindre au Parlement. De là, une sorte d'émotion perpétuellement entretenue dans les hautes régions de la politique extérieure ; de là, l'illusion artificielle que, pour maintenir la majorité, il faut lui offrir le prestige d'un rapprochement avec les empires continentaux. Toute l'histoire du voyage royal à Vienne est contenue dans cette faute, laquelle engendre les autres ; M. Mancini est emprisonné dans les conséquences d'un acte dont M. Depretis n'a jamais été enthousiaste.

Nous n'avons pas besoin du remaniement d'un discours prononcé à Monte-Citorio, puis revu et corrigé au *Journal officiel*, nous n'avons pas besoin des lourdes explications de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* et des atténuations maladroites du *Fremdenblatt,* ni même des récentes explications de M. Mancini au Sénat, pour savoir à quoi nous en tenir sur la nouvelle triple alliance. Elle consiste en un échange de politesses, gratuites de la part du cabinet italien, intéressées à Vienne et à Berlin.

M. de Bismarck joue son jeu simplement ; il prépare toutes choses pour résoudre à son profit la question d'Orient et veut isoler, c'est-à-dire annuler ceux qui pourraient faire contrepoids à la domination germanique.

On a répété assez sottement que l'alliance était dirigée contre la France ; il nous semble que les réflexions du *Popolo Romano* à ce sujet sont aussi sages qu'autorisées :

« Nous aurions compris un accord des trois puissances sur la base du *statu quo;* mais nous ne saurions comprendre le but d'une entente qui se borne à garantir les États contractants contre une agression de la part de la France ; car nous ne voyons pas quels avantages l'Autriche pourrait retirer d'une

alliance pareille, elle qui ne saurait être attaquée par la France, en raison de sa position. »

Le bruit soulevé par les informations de l'agence Reuter ne nous étonne point, nous satisfait même. Les ennemis de la France, les adversaires de la République, ont saisi ce prétexte pour mettre en doute la solidité de nos institutions et soulever le problème de notre avenir national. Les dissertations pessimistes se sont donné libre carrière. Elles n'ont pas éclairé les graves complications d'équilibre continental; elles ont hâté seulement une réaction salutaire, en Italie et jusque dans le parlement hongrois.

L'idée d'asseoir la paix européenne sur la haine de la France est trop dangereuse pour prendre racine. C'était nous rendre un service que de poser la question sur ce terrain.

Si M. Mancini avait résolu de déconsidérer l'alliance allemande en l'avouant au Parlement, il a eu le succès qu'il attendait. De toutes parts, les protestations éclatent. Le fils de Victor-Emmanuel est mis en demeure d'abandonner ses sympathies personnelles, par les manifestations qui se répercutent d'un bout à l'autre du royaume.

Nous sommes enchantés que les Italiens se dégagent du formalisme parlementaire et prennent une nouvelle conscience de leur unité, en la séparant des compromissions aventureuses. La jeune nation s'est retrouvée ferme et vigoureuse dans ses défiances de l'alliance autrichienne.

M. Aurélio Saffi, triumvir romain de 1849, a, par une déclaration patriotique, donné un avertissement salutaire au pouvoir. M. Depretis ne se plaindra pas d'être secouru par un tel auxiliaire ; le bon sens fondamental de M. de Cavour a inspiré l'ami de Mazzini.

Quant aux pourparlers *actifs* commencés entre Rome et Berlin pour un nouveau voyage du roi Humbert, ils sont au moins prématurés ; M. Mancini lui-même ne pousse pas jusqu'à ce point le sacrifice et l'humilité. Il semble désirable que l'empereur d'Autriche ait rendu sa visite avant que le roi d'Italie retourne dans les cercles allemands. Or cette marque de courtoisie est encore attendue.

N'oublions pas que, d'après la *Gazette allemande,* le communiqué de la *Gazette de l'Allemagne du Nord* est surtout dirigé contre la Russie. M. de Bismarck, qui n'a pas encore pardonné à l'Italie les indiscrétions du général La Marmora, s'est toujours montré plein de raideur à l'égard de son ancienne alliée de 1866. Mais les intérêts supérieurs de sa vaste combinaison orientale lui commandent de maintenir la voisine de l'Autriche dans une neutralité absolue. Par un hasard dont il a bénéficié, l'Italie avait la faiblesse de souhaiter sa protection à l'heure même où il avait besoin de son adhésion tacite. Ce n'est pas un honneur pour la clairvoyance de M. Mancini d'avoir si gratuitement offert ce qui aurait pu être payé fort cher.

La politique imprévue et inexplicable de l'Italie a permis au gouvernement allemand d'accepter sa docilité sans compensation, avec un air de superbe et dédaigneuse nonchalance. Si le parti d'action en Russie pouvait compter sur un auxiliaire énergique pour empêcher les progrès de l'Autriche dans la péninsule des Balkans, c'était assurément sur le Quirinal. Maintenant, le panslavisme est abandonné à ses seules forces : dans ce succès éclate le machiavélisme prévoyant de M. de Bismarck. Jamais peut-être il n'a obtenu à si peu de frais de tels avantages. Avec son art consommé, il a su détourner sur la France toute l'attention de l'Italie, exploitant une irritation d'autant plus profonde que les motifs étaient tirés de l'amour-propre national. Le mouvement tournant s'achève, et ses effets vont être découverts quand toute l'Europe semble se méprendre sur le but et la portée des opérations préliminaires du puissant stratégiste.

D'après le traité signé à Londres le 13 mars 1871, les pouvoirs de la commission européenne du Danube devaient avoir une durée de douze ans à partir du 24 avril 1871 ; ils expirent donc le 24 avril 1883, dans quelques jours.

Au congrès de Berlin, le baron de Haymerlé avait demandé que ces pouvoirs fussent étendus au delà de 1883, jusqu'à la conclusion d'un nouvel accord. M. de Bismarck, qui ne voulait rien de permanent dans ces questions, repoussa une proposition dont les nombreux détails étaient « en dehors de la tâche du congrès ».

La conférence de Londres a bien essayé de modifier cet état de choses; mais ses résolutions n'ont pas force obligatoire devant les résistances de la Roumanie.

Si, comme l'annonce la *Correspondance politique*, la commission continue à exercer son mandat en vertu d'un accord tacite des puissances intéressées, la difficulté sera esquivée, mais n'en subsistera pas moins. C'est un des premiers et non des derniers embarras que l'opposition légitime de la Roumanie causera aux plénipotentiaires de Londres.

Des conflits sanglants éclatent quotidiennement entre les Monténégrins et les Albanais. Le capitaine Stefo Urbitza, frère d'un ancien ministre monténégrin, a été massacré à Scutari ; de terribles représailles ont suivi l'attentat. Sur le lac de Scutari, une barque, montée par des Albanais et quatre femmes, a essuyé le feu d'autres embarcations; tout l'équipage albanais a été tué par des adversaires de race slave. Ces incidents ont leur gravité, si on les rapproche des préparatifs d'intervention de l'Autriche dans la péninsule des Balkans.

Tout se ramène à cette éternelle question d'Orient. La Porte vient de renoncer aux réserves qu'elle avait accumulées pour empêcher ou retarder le raccordement des chemins de fer orientaux. Ces réserves, que les plénipotentiaires du gouvernement ottoman avaient formulées dans la conférence à quatre, portaient : 1° que la Société des chemins de fer orientaux aurait à se soumettre à toutes les décisions de la conférence ; 2° que la ligne latérale de Jamboli-Tscheitandjik devait être achevée; 3° que Vrania ne formerait pas le point de jonction des lignes serbes avec la ligne de Mitrovitza-Salonique.

La question de Vrania était la plus importante; on peut en juger par l'exaltation de la *Nouvelle Presse libre* célébrant la victoire de la diplomatie autrichienne :

« Vrania, c'est Constantinople, car la conclusion de cet accord était le seul obstacle à l'établissement du chemin de fer transbalkanien. Cette dernière ligne va, elle aussi, être exécutée, et elle amènera la locomotive de l'océan Atlantique au

seuil de l'Asie. La grande route continentale des Indes n'est plus un mythe, elle touche à la réalité, et elle assure à Vienne, en dépit de tous les tracés, une destinée glorieuse et une situation en Europe dont on peut à peine encore apprécier l'importance. »

Le prolongement du système des voies ferrées austro-hongroises équivaut en effet à la conquête économique de la Turquie. Malgré les résistances du fanatisme religieux, le monde musulman s'ouvre insensiblement à la civilisation.

Nous tenons compte à la Porte des bons sentiments dont elle nous a donné la preuve en refusant de renouveler les pouvoirs de Rustem-Pacha. Le nouveau gouverneur du Liban, Prenk-Bib-Doda, n'est pas le candidat que nous aurions préféré; mais nous nous contentons d'une demi-victoire.

Il appartient, du reste, à la France de mettre à profit les enseignements que les luttes d'influence à Constantinople lui permettent de recueillir sur l'évolution économique de la Turquie. Ce ne sont plus les rivalités politiques qui prédominent; la victoire appartient à la puissance qui servira le plus efficacement le développement de la richesse et la prospérité des contrées orientales. Par des moyens exclusivement pacifiques, par l'action irrésistible des capitaux, il est permis de reconquérir tout le terrain perdu.

Pendant que la Grèce se remet de l'émotion produite dans toute l'étendue du pays par la mort de M. Coumoundouros, l'opposition reste désorganisée. Seul, M. Delyanni, qui a été plusieurs fois ministre, qui est un des orateurs les plus éloquents de la Chambre, serait en mesure de recueillir la lourde succession. Mais il a contre lui certaines rancunes; on ne lui pardonne pas de s'être rallié tardivement à Coumoundouros, après avoir fait cause commune avec M. Tricoupi dans la dernière session parlementaire.

Le ministère est plus fort que jamais en présence de ce désarroi; la Chambre lui reste fidèle et lui donne même des gages de confiance qui auraient paru bien hypothétiques il y a quelques mois. C'est ainsi que l'impôt sur le tabac de consom-

mation a été voté en troisième délibération à une grande majorité, par 106 voix contre 65. Or, il s'agissait d'une mesure fiscale très impopulaire, désapprouvée par la plus grande partie de la presse, ainsi que par plusieurs députés ministériels.

Quand même la nécessité de choisir un chef ramènerait à M. Delyanni la plupart des partisans de Coumoundouros, il n'en est pas moins impossible de prévoir la reconstitution de l'opposition avant le mois de novembre, pour la rentrée du Parlement. Le président du conseil a donc de larges délais pour faire triompher sa politique et marquer fortement de son empreinte le développement intérieur de la nationalité hellénique.

L'Angleterre, qui se flattait jusqu'ici d'échapper aux crises sociales, semble terrorisée par la crainte de la dynamite. Cette substance redoutable est le prétexte d'innombrables arrestations. Ce sont surtout des Irlandais et des Américains qui tombent dans les pièges tendus par la police.

Un M. Curtin, ingénieur suspect, travesti tantôt en ouvrier, tantôt en grand seigneur, est saisi presque aussitôt le débarquement. Un docteur Gallagher exerce la sagacité des journaux par ses allures mystérieuses. On découvre des caisses de matières explosibles dans les steamers; un dépôt considérable trouvé à Birmingham met en émoi la population entière.

Les précautions redoublent; les agents de la police secrète, en habits civils, sont suivis chacun de deux gardiens de la paix armés d'un revolver chargé. La garde de la prison de Milbank, où les suspects sont écroués, est renforcée d'infanterie. D'après les bruits répandus par les fenians, il n'existe pas moins de deux cents dépôts clandestins de substances explosibles, avec une armée d'individus prêts à les utiliser.

Sous l'impression de la terreur générale, le gouvernement, procédant avec une rapidité extraordinaire, a présenté un bill qui est devenu loi dans les quarante-huit heures. Les députés irlandais n'ont pas osé recourir à leurs procédés ordinaires d'obstructionnisme. Le bill n'a pas d'effet rétroactif; mais le cabinet tenait à en être armé contre certains meneurs, dont l'arrestation est imminente.

D'après la loi si vite enlevée au vote des deux Chambres, concernant les explosions, la tentative de provocation suffit pour que le crime de félonie existe et soit frappé des travaux forcés à perpétuité. La fabrication, la possession ou la vente des matières explosibles avec intention criminelle, qu'il y ait eu, ou qu'il n'y ait pas eu explosion et dommage, expose à une peine de vingt ans de travaux forcés. Tout individu même qui, ayant en sa possession des matières explosibles, sera soupçonné d'en vouloir faire un usage criminel, et ne pourra prouver le contraire, sera passible de quatorze ans de travaux forcés.

Les capitaines, commandants ou propriétaires de navires, qui ont lieu de soupçonner l'existence de matières explosibles sur leurs bâtiments, ont le droit de procéder à des perquisitions, d'ouvrir ou de briser tout paquet, ballot ou caisse, pour en examiner le contenu, sans être passibles de dommages-intérêts, ni d'aucune espèce de poursuites au civil ou au criminel.

Quand la libre Angleterre s'avise de restreindre au profit de l'État les droits individuels, elle adopte sans scrupule les législations les plus soupçonneuses et les plus rigoureuses. Nous nous demandons si ce luxe de précautions, si cette fureur de mesures policières, empêchera le divorce des deux races anglaise et irlandaise, si le conflit sera moins tenace et moins préjudiciable aux intérêts britanniques.

La majorité libérale du Parlement anglais a suivi le cabinet à travers toutes les contradictions de sa politique étrangère en Égypte, mais elle réserve par ailleurs son jugement sur les mêmes procédés.

Lord Granville avait déclaré que le gouvernement est « tout prêt à reconnaître la juridiction du Portugal dans certaines limites géographiques déterminées, sans toutefois s'éloigner de sa situation actuelle en ce qui concerne les droits juridiques du Portugal ».

Cette phrase ambiguë s'éclaircit quand on compare l'attitude récente de l'Angleterre à l'égard du Portugal et ses théories lorsqu'il n'était pas encore question de notre influence au Congo. L'affaire est d'autant plus curieuse que la tradition pal-

merstonienne s'est heurtée aux principes plus moraux du libéralisme.

Le *Foreign Office* n'admettait pas autrefois que le Portugal ait des titres sur la rive droite du fleuve Zaïré ; mais depuis que les territoires contestés par lui relèvent de M. de Brazza, il voulait en offrir la souveraineté au gouvernement de Lisbonne. La devise britannique est que les pays inconnus et inoccupés sont à l'Angleterre ; quand elle ne peut les conquérir pour son propre compte, elle favorise ceux qui ne sauraient en tirer parti. C'est le cas du Portugal ; il a laissé tomber dans une décadence irrémédiable ses propres colonies ; il n'a ni l'argent ni les forces nécessaires pour assurer sur le cours du Congo le respect du droit des gens.

Mais le frère de M. John Bright, M. Jacob Bright, protestant contre les négociations ambiguës du cabinet, a fait échouer le projet de traité avec le Portugal. Cet échec ne permettra pas que la situation respective des puissances européennes sur le Congo soit entamée. La seule théorie admissible est que la terre appartient à celui qui l'occupe en fait ; la place est libre encore autour du grand fleuve africain ; le premier arrivé, le plus actif, le plus persévérant, aura les droits de la civilisation dont il porte le drapeau. Nous souhaitons que, dans cette lutte loyale, la victoire reste à notre compatriote M. de Brazza.

Pour l'avenir, lorsque les choses seront plus avancées, nous reprendrons une discussion encore théorique sur la délimitation des régions revendiquées par le cabinet de Lisbonne.

Si notre diplomatie daignait s'occuper des affaires de la France, il est probable que le Portugal n'aurait pas joué aussi bénévolement le jeu de lord Granville. Nous avons en Afrique des intérêts communs ; rien n'est plus facile que de les régler à l'amiable. L'Angleterre nous montre la route ; c'est à nous de la suivre et de faire tourner à notre avantage les sympathies réelles du peuple portugais.

M. Bradlaugh a prononcé, à Bradford, un discours remarquable et très hardi, avec une indépendance d'esprit et une hauteur de jugement qui ne doivent pas être faciles devant un public de conquérants ; il a déclaré la conquête de l'Égypte uniquement

faite au profit des usuriers anglais ; il a dit que le bombardement d'Alexandrie était « un acte de barbarie » et la guerre « une guerre inique ».

Pour célébrer dignement le soixante-huitième anniversaire de la naissance du prince de Bismarck, les journaux allemands nous ont appris que la santé du chancelier s'était sensiblement améliorée. La *Post*, étudiant et résumant la politique actuelle du chancelier, rappelle que ses forces sont consacrées à trois questions vitales pour l'empire : la réforme des impôts, par l'abolition complète des contributions directes; l'apaisement religieux, soit par la lutte et une victoire sur l'ultramontanisme, soit par une entente à l'amiable ; la régénération sociale, en remédiant aux maux de certaines classes, particulièrement des ouvriers.

Il est vrai que, sur ces trois points, M. de Bismarck a des vues personnelles qui le mettent tout à fait en désaccord avec l'opinion et le Parlement. L'élection de Stralsund-Franzburg-Rugen, où le parti libéral a remporté sa première victoire, n'est pas un symptôme de faveur pour la politique gouvernementale. Aussi prête-t-on au chancelier l'intention de préparer une dissolution ; le rejet de la loi sur les pensions des officiers servirait de motif; un nouvel appel à la confiance de la nation serait tenté, et sans doute suivi d'un autre échec pour l'intraitable obstination de l'homme de fer.

Les luttes de race sont la vie même de l'Autriche-Hongrie ; depuis que la politique autonomiste a triomphé, elles ont perdu leur aspect révolutionnaire ; elles se hiérarchisent au profit de la communauté.

Dans ce combat quotidien pour la vie, il est naturel que la victoire appartienne aux nationalités les plus nombreuses et les mieux armées pour exercer leur influence. C'est là le sujet éternel des querelles du parti centraliste avec le comte Taaffe.

Les Allemands ne lui pardonnent pas d'être débordés par des concurrents plus jeunes, moins affaiblis par l'exercice d'une domination immorale. De là ces emportements, ces appels à

l'étranger, ces aspirations vers la grande patrie allemande, qui n'ont fait que déconsidérer les libéraux de Vienne et vont amener leur déroute.

Leur maladresse a eu d'autres effets également fâcheux pour leur ambition inconsidérée : l'esprit agressif et intolérant du germanisme cisleithan justifie indirectement l'attitude de M. Tisza vis-à-vis des Saxons de Transylvanie. Le chef du cabinet hongrois a qualifié très sévèrement l'opposition de ses concitoyens saxons et les a traités d'ennemis de la patrie magyare. Les journaux allemands déclarent que rien, dans le passé des Saxons, n'autorise le ministre hongrois à douter de leur patriotisme; mais les tendances du germanisme autrichien sont trop visiblement hostiles aux autres nationalités, pour que l'homme d'État magyare n'ait pas le droit de le considérer comme un dissolvant. Ce qui est particulièrement curieux et paradoxal dans cette affaire, c'est que les Allemands, tout en proclamant la supériorité de la culture germanique, se croient plus menacés que les Slovaques et les Roumains. Ils constatent que la magyarisation des Allemands établis en Hongrie s'opère plus facilement que celle des nationalités moins avancées en civilisation ; les Slovaques et les Roumains, disent-ils, vivent en masses compactes, leur ignorance et leur manque d'initiative préservent leur individualité nationale ; les Allemands, au contraire, se livrant au commerce et à l'industrie, ou exerçant des professions libérales, éprouvent souvent le besoin de se magyariser pour entrer dans la vie publique et participer aux avantages de la race dominante. S'il en est ainsi, fait justement remarquer le *Nord*, aucun *Schulverein* ne sauvera les Allemands hongrois ; la voix de l'intérêt parlera toujours plus haut que celle de la nationalité.

Un conflit slave, entre le clergé orthodoxe serbe et les Serbes-Hongrois libéraux, a été calmé par l'habileté de M. Tisza. Grâce à son impartialité bienveillante, le parti national espère obtenir dans les nouvelles élections pour le congrès une majorité qui le délivrera de la pression ultramontaine.

En Pologne, les particularistes sont sur le point d'infliger une nouvelle défaite aux centralistes. Malgré les cris d'effroi de la *Nouvelle Presse libre,* la Galicie veut être représentée par son gou-

verneur auprès du ministère, et non avoir un représentant du ministère en Galicie. Les Allemands perdront à Cracovie leurs dernières espérances.

Tandis que les préparatifs de la fête du couronnement remplissent toutes les colonnes des journaux russes, le bruit d'un ajournement a transpiré jusqu'en Occident : quoique démenti, il serait difficile de prétendre que la confiance règne dans les cercles officiels. On dit le parti révolutionnaire résolu à empêcher la cérémonie par tous les moyens imaginables, si elle n'est pas précédée d'un manifeste impérial octroyant au pays des réformes libérales.

Les mesures policières peuvent être admirables et suffisantes pour prévenir une catastrophe; mais l'expédient est-il un remède?

Le journal bulgare *le Balkan,* organe du parti russe, a déclaré récemment que la Bulgarie avait besoin de la Roumélie orientale et de la Macédoine. Faut-il rapprocher de ce mouvement des nationalités balkaniques le voyage du prince de Bulgarie en Grèce? A la grande colère du sultan, il doit traverser le Bosphore sans s'arrêter à Constantinople.

L'Espagne va occuper, au sud de Mogador, en face des îles Canaries, le port de Santa-Cruz de Mar Pequeña, cédé en 1860, et dont la prise de possession avait été retardée à la suite d'un malentendu sur la situation exacte du territoire abandonné par le Maroc. Il est probable que les essais colonisateurs du cabinet de Madrid n'atténueront pas les froissements que l'affaire de Gibraltar et des réfugiés espagnols a failli faire dégénérer en brouille avec l'Angleterre. Le *Foreign Office* poursuit la conquête économique du Maroc; il procède à l'exploitation méthodique du riche empire africain ; ses prétentions sont en contradiction flagrante avec celles de l'Espagne, qui ont au moins l'avantage d'être justifiées.

X.

# CHRONIQUE POLITIQUE

Dans la dernière séance tenue par la Chambre des députés, à la veille de prendre ses vacances de Pâques, M. le ministre de l'intérieur a prononcé des paroles qui, venant de lui, sont d'un prix inestimable. La discussion portait sur une proposition d'amnistie en faveur des condamnés de Montceau-les-Mines et de Lyon. Après avoir développé les motifs qui empêchent le cabinet dont il fait partie d'accueillir cette initiative, M. Waldeck-Rousseau a ajouté : « Si je repousse l'amnistie, ce n'est pas pour persuader au pays qu'il existe un péril social. La situation de la France, à cet égard, ne peut être comparée à celle d'aucun autre peuple en Europe. Ce qu'on appelle les anarchistes se compose d'une poignée de factieux, de quelques malfaiteurs, de quelques malades, et vous n'y trouverez rien qui représente une fraction quelconque de la nation. » Ce tableau, si complet en trois coups de pinceau, fait honneur au talent du peintre autant qu'à la clairvoyance du ministre. Il a dû rassurer les plus enclins au pessimisme et les plus prompts à s'inquiéter. Mais ne forme-t-il pas contraste avec le déploiement de précautions qui, la veille même, avait jeté l'émoi dans la population ? Ne jure-t-il pas avec l'appareil de mesures préventives ou répressives que l'on a jugé à propos de faire revivre ? Si l'inanité des alarmes du 18 mars avait encore eu besoin d'être démontrée, il nous semble que l'orateur officiel du 19 s'est chargé d'en faire définitivement justice lorsqu'il est venu reconnaître, avec la haute autorité de sa position, que le péril dont on a eu peur n'existe pas.

Et non seulement il n'existe pas actuellement, mais la France n'a plus à craindre de le voir reparaître. Suivant la très juste expression du discours ministériel, elle occupe entre les peuples d'Europe, au point de vue des questions sociales, une

situation qui ne peut être comparée à aucune autre. Cette situation, elle la doit au développement de l'égalité ; à l'habitude qui se répand de faire passer la discussion avant la force ; à la répartition de la propriété, à la multiplication de l'épargne, à la diffusion du bien-être ; à l'intelligence croissante, parmi le peuple, des vérités économiques ; au sentiment dérivant de tout cela, que les solutions à chercher ne se rencontreront pas dans les voies du bouleversement et de la violence, — en un mot à la pratique de la liberté et à la conviction acquise qu'elle peut répondre à toutes les aspirations légitimes, suffire à tous les progrès. Dans aucun pays, M. Waldeck-Rousseau a raison de le dire, l'éducation des masses laborieuses n'est faite à ce point ; nulle part elles n'ont une intelligence aussi complète des garanties conquises et des moyens d'action que ces garanties leur assurent ; nulle part les préventions qui aveuglent les hommes et compliquent les choses n'ont autant perdu de leur empire. Mais où donc, alors, est le motif pour paraître toujours se mettre en garde contre le peuple ? Pourquoi accompagner cette déclaration de confiance, de mesures que la susceptibilité risque d'interpréter comme un essai d'intimidation et une menace éventuelle ? En parlant à la tribune ainsi qu'il l'a fait, M. le ministre de l'intérieur s'est donné à lui-même l'avertissement de ne point persister dans un système d'arrestations et de poursuites qu'il proclamait n'avoir pas de raison d'être.

Du moment où, de son propre aveu, l'ordre public n'a rien à craindre ; du moment où la poignée d'individus qui aspirent au rôle d'agitateurs ne représentent aucune fraction de la nation et n'ont plus de prise sur elle, la seule conduite logique de la part du gouvernement est celle que l'on suivait depuis sept ans et qui a si pleinement réussi : laisser les faiseurs de théories, les prédicateurs de rénovation sociale, les quêteurs de notoriété, fatiguer le public de leurs redites et s'user vis-à-vis de lui par le débordement sans entraves de leur faconde. Au point de vue de son programme même et de la sécurité qu'il a la louable intention de rétablir dans les esprits, M. Waldeck-Rousseau a eu tort de ne pas mettre ses procédés administratifs mieux en harmonie avec ses paroles.

Mais le cabinet du 22 février glisse sur une pente qu'il est sans exemple que des ministres aient jamais remontée, fussent-ils amenés à constater que le danger dont ils se préoccupent était imaginaire. Il aperçoit les indices d'une conspiration dans ce qui n'est qu'un dévergondage d'idées ou de mots, et il croit absolument nécessaire de découvrir des coupables. Jusqu'ici, cependant, les mandats d'amener et les perquisitions n'en ont guère révélé. Dans la plupart des cas, l'instruction judiciaire s'est dénouée par des ordonnances de non-lieu, après des détentions préventives non justifiées ; dans les autres, la justice est réduite à rassembler laborieusement les traces de quelque acte matériel donnant prise à son action.

C'est le point de départ invariable, menant invariablement aux mêmes conséquences. On se trompe au début ; on s'imagine avoir mis la main sur une mine près de faire explosion, et l'on ne veut plus dès lors en avoir le démenti. Ainsi se perpétuent et s'exagèrent les sévérités mal conçues, qui dégénèrent en taquineries maladroites ; ainsi se transforme en système de sursauts renouvelés ce qui avait d'abord apparu comme des précautions momentanées. Par une curieuse contradiction, l'insuccès même des recherches fait que l'on s'y obstine, et moins on trouve, plus on se met en tête qu'il y a quelque chose à trouver. Dans sa persistance, aggravée par les excès de zèle et les partis pris, l'autorité ne tarde pas à dépasser le but et obtient des effets diamétralement opposés à ceux qu'elle avait la pensée d'atteindre : elle n'intimide personne, sème l'irritation chez les uns, réveille l'inquiétude chez les autres, et finit, en indisposant tout le monde, par déterminer dans le pays l'état de crise morale qu'elle s'était donné mission de prévenir. C'est cette faute de nos régimes passés que M. le ministre de l'intérieur est en train de commettre.

On en prendrait aisément son parti, s'il devait seul porter la peine de son erreur et n'apprendre qu'à ses dépens l'incompatibilité qui existe entre l'autoritarisme et la République. Mais les façons d'agir auxquelles il prétend nous ramener sont faites pour propager une idée fausse de la situation de la France.

Comme tous les pays, nous avons nos malfaiteurs et nos

égarés; comme toutes les grandes villes, Paris en particulier est le réceptacle ou le refuge des irréconciliables de la société; mais l'énorme différence à notre avantage, c'est que les déclassés, les malveillants, les exaspérés, les rêveurs ou les fauteurs de révolutions, ont cessé de former une classe dans la nation. Tandis qu'ailleurs ils sont réunis en un faisceau compact d'actions et de volontés par un mobile identique et par une visée commune, chez nous les groupes dangereux ou inquiétants n'apparaissent plus que disséminés, souvent même animés les uns contre les autres d'un réel antagonisme. Ils n'ont plus, comme les passionnés de l'indépendance irlandaise ou comme les nihilistes de Russie, l'union qui fait la force pour le mal, ainsi que pour le bien. La liberté de parole a eu l'excellent résultat de mettre au grand jour leurs divergences en matière de doctrines, d'espérances et de moyens; la propagande a dégénéré en dénonciations réciproques, qui ont ébranlé les popularités les plus outrées et les mieux établies; les violents que l'on croyait ne pouvoir être dépassés, ont entendu plus violents qu'eux les mettre au ban de la démocratie; et les plus soumis à n'importe quelle manifestation de la fantaisie populaire, en sont venus à ne plus vouloir subir les ordres de ce qu'un d'entre eux n'a pas craint d'appeler dédaigneusement « une poignée d'individus sans mandat ». Il n'est pas jusqu'aux coups d'épée dans l'eau de M. Waldeck-Rousseau qui n'aient servi à établir l'impuissance matérielle des plus terribles manieurs de grands mots, l'affaiblissement de leur ancien empire sur les masses et le singulier isolement dans lequel ils se meuvent les uns par rapport aux autres. Sauf le cas où l'on prendrait à tâche de les rapprocher de nouveau dans une apparence de persécution, leurs divisions sont destinées à s'accuser et à se creuser chaque jour davantage; chaque jour aussi augmentera chez le peuple l'habitude de mesurer à leur taille les rénovateurs auxquels il prêtait jadis une oreille si complaisante. Voilà pourquoi toute politique tendant à ressusciter la croyance en un péril latent et en une compression indispensable, est une politique mauvaise.

Il n'est pas question ici, bien entendu, de la surveillance normale qui est dans le droit et le devoir de tout gouvernement,

ni de la vigueur que des circonstances données peuvent commander vis-à-vis de certains individus. Nous savons que la vigilance est aussi nécessaire, plus nécessaire peut-être, au sein d'un pays libre qu'au sein d'aucun autre, et que, comprise comme elle doit l'être, elle devient, selon l'axiome américain, le prix dont se payent l'affermissement et le développement de la liberté. Nous estimons même que la protection de tous contre les entreprises de quelques-uns, — que ces entreprises viennent d'en bas ou d'en haut, — incombe non pas seulement au groupe d'hommes ayant la responsabilité du pouvoir, mais à la généralité de la nation et à chaque citoyen en particulier. Aussi, notre pensée n'est-elle pas de contester à un ministre le droit d'intervenir lorsque la paix publique est l'objet d'une atteinte. Ce que nous lui demandons, c'est de n'intervenir qu'à bon escient, contre des coupables, non contre des suspects ; de ne point se lancer sur des données que lui-même est bientôt contraint d'avouer erronées ou insuffisantes ; de réprimer des actes, au lieu de prendre ombrage des intentions, des utopies, des velléités ou des tendances ; de ne pas agir, enfin, de telle sorte qu'une partie de la population arrive à se voir en état de suspicion permanente et l'autre partie à vivre en état d'alerte continuelle. C'est à cela que doit s'attacher — et se faire reconnaître — un gouvernement visant à rétablir l'ordre moral, le vrai, par le développement d'une confiance mutuelle entre les classes.

Nous voici ramenés aux réunions publiques et à ce qui s'y débite, car là continue à se dresser le grand épouvantail, la cause d'alarmes toujours invoquée. Eh bien, que l'on regarde où elles en viennent. Il y a quelques jours, une de ces réunions avait été convoquée par la prophétesse la plus en vue de la révolution sociale, ayant pour second l'un des coryphées du collectivisme : malgré l'alliance, sur le programme, de deux noms dont un seul aurait suffi jadis pour faire recette, l'auditoire s'est trouvé tellement clairsemé que la convocatrice n'a pu s'empêcher d'en faire la remarque, dans son exorde empreint d'une mélancolique amertume. Le vide de la salle devait lui aller d'autant plus au cœur que l'on était dans un quartier populeux, dans un centre ouvrier qui ne l'avait pas habituée à un tel dé-

laissement; la séance lui réservait d'autres surprises. A la suite de sa harangue habituelle, un orateur a osé dire : « Une chose m'étonne dans vos doctrines; vous n'avez pas assez de paroles de paix, d'amour, pour les étrangers qui, armés contre vous, vous affameront par leur développement industriel et commercial, qui vous rendront leurs tributaires. Ceux-là sont vos frères; il ne faut pas leur chercher querelle. Tandis que vous n'avez que des paroles de haine pour des Français et que vous ne prêchez qu'une guerre, la plus hideuse des guerres : la guerre civile. » — Et ce langage n'a point soulevé de tempêtes ! Loin de là, il a, sinon obtenu des applaudissements, provoqué dans l'assistance quelque chose ressemblant à un mouvement d'approbation.

La crise qui, depuis le commencement de l'année, tient tant d'ateliers fermés et des milliers d'ouvriers sans ouvrage, fournit également une constatation frappante de ce progrès de l'éducation économique des masses dont nous parlions tout à l'heure. Il n'y aurait eu rien d'étonnant à ce que le chômage ramenât, parmi les groupes qui en souffrent si cruellement, la vieille idée et le vieux cri du droit au travail. Les excitations et les provocations en ce sens n'ont pas manqué ; mais les orateurs du pseudo-socialisme en ont été pour leurs frais d'éloquence. Le souvenir des ateliers nationaux n'a reparu que pour être aussitôt écarté ; les corps de métier en détresse n'ont réclamé le patronage de l'État que sous forme de commandes pour des objets dont il est notoire que les administrations auront prochainement besoin. Cette modération désigne à la sollicitude du gouvernement l'appel qui lui est adressé, mieux que n'auraient pu le faire les plus bruyantes revendications. Mais qu'en pensent les hommes, — ministres ou non, — qui en sont restés aux journées de juin 1848 et voient à tout propos le passé près de renaître ?

La marche du temps et les transformations des idées, — c'est pour ne pas tenir compte de ces deux facteurs que l'on retombe périodiquement dans les mêmes erreurs de calcul politique. Comme si la vie des peuples n'obéissait pas aux mêmes lois que la vie des individus, et n'amenait pas chez eux, à mesure qu'ils avancent en âge, le discernement, l'expérience, des dispositions

et des besoins nouveaux, des états d'esprit différents! Comment ne renonce-t-on pas à l'étrange et absurde notion qu'une partie de la population doive ou puisse être tenue en tutelle à perpétuité, et que ce soit là une condition *sine quâ non* de l'existence du pays? Est-ce que la France d'aujourd'hui est la France du siècle dernier, ou même la France d'il y a quarante ans? Si l'on avait la bonne foi de se poser ce point d'interrogation et de se mettre en face des faits, la situation serait mieux comprise et mieux menée. Mais le plus grand nombre l'envisagent et la jugent rétrospectivement, d'après la tradition qu'ils ont reçue ou la version historique qu'ils ont plus particulièrement étudiée. Pour les uns, la République de 1883 reste inséparable des pires réminiscences de 1793; les autres se persuadent qu'elle ne sera viable que si elle est conduite d'après les procédés d'alors. Des deux côtés, on oublie le déclassement social et le déplacement des problèmes qui se sont opérés dans l'intervalle, faisant surgir des catégories d'intérêts qui n'existaient pas, déterminant des façons de voir entièrement distinctes, transformant les questions et exigeant, comme conséquence forcée, que les moyens d'en chercher la solution se transforment avec elles. C'est ainsi que nous perdons un temps précieux à piétiner sur place, à tourner sur nous-mêmes, à ressasser un vocabulaire suranné, — ceux qui s'effarent de tout, aussi bien que ceux qui prétendent tout changer; ceux qui revendiquent le privilège de résumer en eux les garanties tutélaires, comme ceux qui se figurent posséder le don de la science gouvernementale infuse.

L'histoire de la revision constitutionnelle vient rappeler aux uns et aux autres qu'en dehors et au-dessus de leurs conceptions particulières il existe une France, et qu'ils ont à compter avec cette France telle qu'elle est, non telle que chaque parti la façonne imaginairement au gré de ses idées. A la suite du vote de la Chambre prononçant l'ajournement de cette stérile et nébuleuse question, le groupe parlementaire qui s'en est fait une spécialité avait annoncé bien haut l'intention d'en appeler à une agitation nationale qui forcerait le gouvernement de remettre le sujet à l'ordre du jour. Une ligue revisionniste s'était formée dans ce but, avec manifeste et statuts en

règle, et cette ligue comptait sur la session des conseils généraux pour provoquer une série de manifestations favorables à sa propagande. Elle tablait sur l'influence qu'ont tant de fois exercée sur l'esprit populaire et sur les assemblées départementales les mots vagues et les programmes gonflés d'insaisissables promesses. Le plus complet des échecs a fait avorter cette campagne presque à son début. Sur quatre-vingt-six conseils généraux, deux seulement ont émis le vœu attendu en faveur de la revision; encore pour l'un de ces deux cas le vœu émane-t-il d'une majorité bonapartiste, qui n'obéissait assurément pas à une pensée de perfectionnement républicain; quatorze autres conseils, saisis de résolutions analogues, les ont écartées; on en compte soixante-dix où la question n'a même pas été évoquée, non sans doute qu'il ne s'y trouvât point de membres disposés à la soulever, mais parce que ceux-là ont préféré ne pas s'exposer à un désaveu certain.

Ce n'est pas tout; la division s'est mise parmi ceux-là mêmes qu'on pourrait appeler les revisionnistes de profession. A l'impossibilité de s'entendre sur ce qu'ils voulaient, s'est jointe, pour beaucoup d'entre eux, la crainte de se mettre en désaccord avec leurs électeurs. On a vu les plus fervents battre en retraite et se retrancher derrière des considérations d'opportunité dont ils faisaient fi naguère. Bref, le combat a fini faute de combattants. Et cela, qu'on ne s'y trompe pas, parce qu'il s'agissait d'une question artificiellement créée, qui n'a jamais existé, et de longtemps encore n'existera pas pratiquement, ailleurs que dans les couloirs du Palais-Bourbon.

Cet enseignement et bien d'autres, que les députés auront pu recueillir pendant le mois qu'ils viennent de passer au milieu de leurs constituants, réussiront-ils à nous donner enfin une session législative digne de ce nom? Nous en avons eu si souvent l'espoir, et cet espoir a été si constamment déçu, que le mieux est d'attendre.

L.

# BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

**G. Lèbre** : *Nos grands Avocats.* (Chevalier-Marescq.) — Dans ces Biographies brodées d'anecdotes intéressantes, il y a plus que des détails sur les divers incidents de la vie et la nature du talent de ceux que nous pouvons regarder aujourd'hui comme les princes du barreau. Avec une remarquable science de composition, M. Lèbre a fait de son livre, d'une lecture attachante et facile, un véritable résumé de l'histoire du Palais depuis une trentaine d'années.

Comme il n'est pas un de ses héros qui n'ait eu à porter la parole dans les grands procès qui, dans cet intervalle, ont passionné l'esprit public — et au sujet desquels on a soi-même sur le moment rompu des lances,— en racontant les occasions où ils se sont distingués, il fait passer comme en un rapide kaléidoscope toutes les causes célèbres de notre époque, et il ne manque jamais, par un mot incisif, de raviver des souvenirs qu'on ne se serait imaginé avoir conservés aussi nombreux et aussi frais.

**Edmond Cotteau** : *De Paris au Japon. A travers la Sibérie.* (Hachette.) — L'intéressante bibliothèque de voyages de la librairie Hachette vient de s'augmenter d'un nouveau volume, à la fois substantiel comme une œuvre de science et amusant comme un roman. C'est le chemin des écoliers que M. Cotteau a pris pour aller de Paris au Japon; mais le lecteur ne s'en plaindra point, puisque cela lui permet de voir en passant non seulement Saint-Pétersbourg, Nijni-Novgorod et sa foire, mais encore cette Sibérie sur laquelle nous en sommes encore aux légendes. Nous recommandons surtout à l'attention du lecteur le très intéressant et très curieux chapitre sur Irkoutsk et les mines d'or de la Sibérie.

**Th. Du Moncel et Frank Géraldy** : *l'Électricité comme force motrice.* (Hachette.) — A en croire les calculs de la science, avant deux siècles les réservoirs de houille que l'Europe renferme seront épuisés. Aussi, depuis longtemps déjà, les savants sont-ils préoccupés de trouver un agent capable de remplacer le charbon de terre. L'électricité, on en a la preuve, peut être cet agent. MM. Du Moncel et Frank Géraldy nous initient aux nombreux essais tentés journellement pour utiliser la force dynamique des machines électriques; leur travail va jusqu'aux toutes récentes expériences, si curieuses et si probantes, de M. Marcel Deprez. C'est le meilleur résumé paru jusqu'à cette heure sur cette importante question.

**A.-E. Nordenskiold** : *Voyage de la « Vega » autour de l'Europe et de l'Asie.* (Hachette.) — L'exploration entreprise par le savant suédois à la recherche du passage du Nord-Ouest était connue sommairement du public français. La première partie de la relation de son voyage, que M. Nordenskiold nous donne aujourd'hui, nous fait enfin entrer dans le détail de cette navigation qui a été si féconde en heureuses découvertes de toutes sortes pour les sciences géographiques et naturelles. Lorsque l'ouvrage sera achevé, le monument sera digne de l'œuvre accomplie.

**Cherbuliez** : *la Ferme du Choquard.* (Hachette.) — Comment se fait-il qu'avec tant de qualités maîtresses, avec un esprit si rempli de ressources, avec une connaissance si parfaite de tous les secrets du métier, les romans de M. Cherbuliez, qui nous amusent souvent et qui nous intéressent toujours, parviennent si rarement à nous toucher? Serait-il vrai, ce mot célèbre d'un écrivain plus célèbre encore : « M. Cherbuliez! De l'horlogerie de Genève, qualité supé-

rieure! » C'est, en effet, de l'ouvrage proprement et savamment établi; tous les ressorts fonctionnent admirablement : que manque-t-il donc à ce travail élégant et brillant pour être un chef-d'œuvre? Que manque-t-il à M. Cherbuliez pour être le premier de nos romanciers? Deux dons qui ne remplacent pas toujours les autres, mais qui les éclairent, qui les animent et qui les complètent : la sincérité et la simplicité. Voyez la *Ferme du Choquard*. Certes, la fable est savamment menée; les évènements s'enchaînent, se croisent, s'enchevêtrent avec une rare entente de composition. Mais, en vérité, l'intérêt ne sait où se prendre : à peine un des personnages semble-t-il s'offrir à la sympathie du lecteur, que, d'une touche gouailleuse ou brutale, l'auteur éteint, ou diminue considérablement, l'attrait qu'il allait nous inspirer. Aussi ne quitte-t-on ce livre qu'à demi satisfait, tout en rendant justice aux remarquables et multiples qualités de l'auteur.

**Louis Leger** : *Recueil de contes populaires slaves*, traduits sur les originaux. (Paris, Leroux.) — On connaît le mot de La Fontaine : « Si Peau d'Ane m'était conté, j'y prendrais un plaisir extrême. » Le fabuliste eût certainement été enchanté du volume que nous offre aujourd'hui M. Leger. Notre collaborateur a réuni les plus jolis contes des divers peuples slaves, russes, polonais, tchèques, bulgares, serbes, slovaques, et les a traduits le plus fidèlement possible sur les textes originaux. Quelques-uns d'entre eux sont d'une poésie charmante; d'autres offrent des variantes de récits déjà connus et fournissent aux curieux des points de comparaison. Une publication de ce genre manquait à notre littérature. Petits et grands l'accueilleront certainement avec sympathie.

**Jules de Glouvet** : *la Famille Bourgeois*. (Calmann Lévy.) — Dans ses précédents ouvrages, M. Jules de Glouvet, avec une rare puissance d'évocation, s'était attaché à peindre en pied, d'un pinceau large et coloré, de grandes figures empruntées par lui à la nature même, qu'il connaît si bien. Les lecteurs de la *Nouvelle Revue* n'ont pas oublié ces originales et vivantes créations du *Forestier*, du *Marinier*, du *Berger*. Aujourd'hui, l'éminent écrivain a renfermé ses remarquables facultés d'observation dans un cadre plus étroit, bien qu'il embrasse un nombre de personnages beaucoup plus important. C'est l'histoire d'une famille tout entière, de plusieurs générations, que M. de Glouvet nous raconte; histoire point banale et suffisamment dramatique, pleine en outre de détails finement rendus avec cette intensité de relief des choses vues de près. Il y a surtout certain type de fermière étudié, fouillé avec un soin curieux et tracé de main de maître. Les figures accessoires qui gravitent autour de cette figure principale ont chacune leur caractère et leur accent particuliers. Une seule critique : en s'éparpillant ainsi sur un trop grand nombre de personnages, l'intérêt perd quelque peu en intensité ce qu'il gagne en variété.

**George Sand** : *Correspondance*. Tome IV. (Calmann Lévy.) — Que dire de ce quatrième volume que nous n'ayons déjà dit des trois premiers, sinon que plus nous avançons dans cette étonnante publication, plus l'intérêt, plus l'admiration, plus la surprise qu'elle soulève autour d'elle s'accroissent et redoublent? Certes, on s'attendait bien à trouver dans ces pages le style incomparable en sa simplicité qui déconcerte et décourage l'imitation. Depuis longtemps, l'écrivain n'avait plus rien à nous apprendre chez George Sand. Mais ce que cette merveilleuse correspondance nous réservait d'absolument inattendu, c'est l'aspect tout nouveau sous lequel se présente à nous l'auteur de tant de chefs-d'œuvre, c'est surtout le grand caractère de bonté que revêt cette éminente personnalité et qui n'était guère connu jusqu'ici que de ses intimes. A ce point de vue, la publication de la *Correspondance de G. Sand* a été une véritable révélation.

**Ludovic Halévy** : *Criquette*. (Calmann Lévy.) — Le nouveau roman de l'auteur de l'*Abbé Constantin* est tout rempli, surtout dans sa première partie,

de choses exquises, d'observations fines et pénétrantes qui rappellent cet esprit essentiellement parisien auquel on doit tant de chefs-d'œuvre. On sait que nul ne connaît et ne sait décrire les dessous de la vie de théâtre avec une intensité, avec un relief saisissant comme Ludovic Halévy. Aussi, tout ce qui touche aux débuts de sa jeune héroïne et aux diverses péripéties de sa carrière tourmentée, est traité de main de maître : tantôt l'émotion vous arrache des larmes, tantôt l'éclat de rire jaillit avec un irrésistible entraînement. La deuxième partie nous plaît moins. Ici le roman tourne court; la fine comédie de mœurs verse dans le mélodrame, et les caractères, dessinés jusque-là d'un trait sûr et ferme, s'estompent peu à peu et finissent par disparaître. Quant au dénouement, nous regrettons que l'auteur se soit contenté de l'emprunter aux lamentables évènements de 1870, une mine un peu trop exploitée, ce nous semble, pour réserver encore beaucoup d'original et d'imprévu.

**Louis Chauveau** : *Traité des impôts et de la réforme à introduire dans leur assiette et leur perception.* (Pedone-Lauriel.) — La portée du concours Pereire se fait apprécier davantage, à mesure qu'arrivent sous les yeux du public les travaux qui en sont sortis. Le volume de M. Louis Chauveau en est encore un, et non le moins digne de fixer l'attention des économistes. Ils y trouveront réunis les éléments d'une étude complète de notre système fiscal et le plan d'une transformation, discutable peut-être dans certaines parties, mais dont l'ensemble mérite plus qu'un examen platonique.

Le point de mire de M. Louis Chauveau est l'alliance de l'équité et de l'allègement en matière d'impôts, avec la plus grande somme possible de facilités pour le contribuable et de libertés pour le commerce. Il demande la suppression des douanes, à un petit nombre d'exceptions près, et voudrait l'abolition immédiate des octrois dans toutes les communes de France, sauf quelques grandes villes où cette abolition aurait lieu dans un laps de dix ans. D'autre part, il suggère la substitution du principe de la quotité à la méthode de la répartition, tant pour la cote mobilière que pour la cote foncière. Il va sans dire que, sur ce dernier chapitre, on devrait commencer par la revision du cadastre. Une diminution notable à réaliser dans les frais de perception complète l'exposé des réformes.

Rien d'utopique dans cette conception, malgré sa hardiesse. L'écrivain ne jette pas en avant une idée, qu'il ne l'appuie de notions exactes et de chiffres précis. C'est le budget à la main qu'il procède, et il établit que la mise en pratique de ses suggestions n'en troublerait aucunement l'équilibre. A cet égard encore, outre l'originalité et la vigueur des aperçus qu'il développe, le travail de M. Chauveau se distingue par une connaissance du mécanisme financier et par un souci des résultats budgétaires qui font trop souvent défaut dans les projets du même genre.

**Georges Ohnet** : *la Comtesse Sarah.* (Ollendorff.) — On ne peut nier que M. Georges Ohnet n'ait pris rapidement, depuis deux ou trois années, un des premiers rangs parmi nos meilleurs romanciers. Et cependant, à chaque nouveau roman qui sort de sa plume, il nous semble plus certain que ce n'est point là son véritable domaine. C'est sous la forme dramatique que les choses et les gens doivent évidemment se présenter à l'esprit du jeune et puissant écrivain : aussi les côtés véritablement remarquables de ses romans, ce sont les situations. Peu d'auteurs s'entendent à les préparer, à les amener avec une habileté plus grande; peu surtout savent en tirer tout ce qu'elles renferment avec une science des effets plus complète. Ce sont là des qualités de premier ordre assurément, mais des qualités d'auteur dramatique, plutôt que de romancier. Ajoutons cependant que, dans la *Comtesse Sarah*, le côté analytique est moins complètement sacrifié que dans *Serge Panine* et dans le *Maître de Forges;* il n'en reste pas moins très inférieur, selon nous, au côté plus particulièrement

dramatique. A part cette légère réserve, le nouveau roman de M. Georges Ohnet est un des plus émouvants, un des plus puissants, sinon l'un des meilleurs, qui aient été publiés dans le cours de cette année.

**Marius Vachon** : *la Vie et l'Œuvre de Pierre Vaneau.* (Charavay frères.) — Ce Pierre Vaneau, dont le nom frappera sans doute pour la première fois l'oreille de bien des lecteurs, est un sculpteur français du XVIIe siècle, dont l'œuvre remarquable ne serait peut-être jamais sortie de l'oubli, si un heureux hasard n'avait mis M. Marius Vachon, l'infatigable et perspicace critique d'art, sur sa piste. Avec une patience de bénédictin et un flair de limier, M. Vachon se livra à une véritable chasse aux fragments nombreux de l'œuvre de Vaneau, disséminés un peu partout, dans le Velay, en Auvergne et en Touraine ; il est parvenu ainsi à cataloguer cet œuvre et à rendre à ce grand artiste provincial la place qui lui revenait légitimement dans l'histoire de la sculpture française du XVIIe siècle. Dans le livre qu'il publie aujourd'hui, M. Vachon s'est attaché surtout à reconstituer de toutes pièces l'ouvrage le plus important et le plus intéressant de Vaneau, le monument commémoratif de la bataille de Vienne gagnée par Jean Sobieski sur les Ottomans, le 12 novembre 1683 : il en a même complété l'historique et la description par une série de dessins et de photogravures et par une ingénieuse restitution du monument, due au savant crayon de M. Édouard Corroyer.

*Bibliothèque de vulgarisation.* (Degorce-Cadot.) — Cette excellente collection vient d'ajouter à son catalogue deux volumes à signaler : *Histoire du droit français*, par G. Bois; et *Nos Ancêtres*, par Girard de Rialle.

Le premier de ces petits traités a un but et un intérêt historiques que le titre indique de lui-même; le second est d'une portée plus large. Il résume, avec une constante clarté d'exposition et une entière indépendance de jugement, l'ensemble des données fournies par la science et la critique modernes sur les origines, le passé et les développements graduels de la race humaine.

**Publications diverses.** — Ouvrages récemment parus :

Librairie Baschet :

*Les Dessins du Louvre*, 45e livraison : Heemskerk, Delacroix, Rubens, Géricault.

Librairie Charpentier :

*Contes à Ninon*, par Émile Zola; deux gravures par Dujardin. (Petite bibliothèque.)

Librairie Chevalier-Marescq :

*Les Bienfaits de la Révolution*, par Émile Garet, député.

Librairie Dentu :

*Paulette*, par Hector Malot.

Librairie Fischbacher :

*Les Bibles et les Initiateurs religieux de l'humanité*, par Louis Leblois. (Tome I.)

Librairie Germer Baillière :

*Les Rois frères de Napoléon;* documents pour servir à l'histoire du premier Empire, publiés par le baron Du Casse.

*La Physique moderne,* par Ernest Naville.

*Génie de l'homme*, par Jules Gresland.

Librairie Havard :

*Une Vie*, par Guy de Maupassant.

Librairie Hetzel :

*Un Homme heureux*, par François Vilars.

Librairie Jouaust :

*Théâtre de Molière.* Tome VIII et dernier : la Comtesse d'Escarbagnas; les Femmes savantes; le Malade imaginaire.

Librairie Marpon et Flammarion :

*La Locomotive*, poésies, par Fèvre-Desprez.

Librairie Oberthur :

*Étude sur un manuel de l'assistance publique en province*, par le Dr Daguillon.

Librairie Ollendorff :

*Monsieur Daphnis et Mademoiselle Chloé*, par Ange Bénigne.

Librairie Quantin :

*Célébrités contemporaines :* Jules Ferry, Victorien Sardou.

# CHRONIQUE DE L'ÉLÉGANCE

Paris est sorti de ses limbes politiques. On retrouve le Paris mondain des fêtes de bienfaisance, des bals printaniers, du Concours hippique, des chevauchées matinales au Bois de Boulogne et des promenades de l'après-midi dans l'allée des Acacias, qui sont autant de *premières de la Mode.*

Les costumes qui trottinent à pied ne sont pas les mêmes que ceux qui posent dans les landaus découverts, et qui font mise en scène de fantaisie artistique et élégante.

La Mode n'est pas autoritaire à ce point qu'elle impose les mêmes toilettes et les mêmes coiffures, comme on décrète une loi applicable à tous et à toutes. Vraiment non. La Mode est la plus fantasque et la plus capricieuse des souveraines. Aujourd'hui elle veut ceci, et demain elle n'en veut plus. Pourquoi?... Elle n'en sait rien elle-même. Elle relève les chapeaux en coup de vent, et elle les abaisse du côté opposé, pour montrer la moitié du visage et cacher l'autre dans une demi-pénombre. C'est de l'optique, du coloris, de l'art, du caprice. Cela ne se définit pas et s'impose. Il y a des physionomies qui sont adorables ainsi, d'autres profondément ridicules ; ce qui prouve que la mode qui vient de paraître n'est pas faite pour toutes, mais pour quelques-unes, et qu'il faut savoir la choisir.

Les étrangères et les provinciales qui viennent en visite à Paris et qui n'ont pas le temps d'étudier la mode, trouvent, dans les *Grands Magasins du Louvre*, des *costumes* confectionnés au goût du jour, *dernier genre et dernier style*, dans des conditions des plus avantageuses comme qualité, comme coupe, comme décor et *comme prix*. C'est à n'y pas croire.

Il y a de grandes blouses *parisiennes* en vigogne, de toutes nuances, doublées de satin, avec col de velours fermé à l'encolure par une agrafe en vieil argent, et ceinture nouée de côté, *pour* 150 *et* 175 *francs.*

Une autre grande blouse en moscovite, brochée devant et dos coulissé, avec grande ceinture flottante et agrafe de bijouterie à l'encolure, *pour* 195 *francs*, et en satin duchesse, 250 *francs.*

Une pelisse *François Ier*, en tissu broché et uni, très ajustée, avec dos froncé, faisant blouse, retenue devant par une ceinture de ruban, et toute jabotée de dentelle, *pour* 165 *francs.*

Les blouses, les jaquettes et les redingotes font prime. Il y en a pour toutes les bourses : pour les femmes économes qui calculent; pour celles qui veulent la dernière édition de la mode et ne pas la payer le prix exagéré que les artistes en vedette et en réputation imposent.

Par exemple : On trouve, au Louvre, une pelisse *Henri II*, en satin, garnie de dentelle de Chantilly et de rubans, *pour* 155 *francs et* 185 *francs*, *pas plus.*

Une jaquette *parisienne*, en très beau cachemire hindou, doublée de soie, cambrant bien la taille et décorée de dentelle et passementerie de jais, *pour* 48, 68 *et* 82 *francs*, selon la dentelle et la finesse du jais.

Une jaquette tailleur, en drap anglais (haute nouveauté), de coupe irréprochable, *pour* 48 *francs*.

Une jaquette anglaise, en beau drap nouveau, avec col de velours, *pour* 19 *fr.* 50 *c.*

Et les costumes..... Et les étoffes nouvelles faisant genre et haute fantaisie.... comment tout énumérer et tout dire?

Une voyageuse peut arriver au *Louvre* dans le costume le plus défraîchi et le plus démodé, et se métamorphoser, comme Peau d'Ane, en princesse de conte de fées, avec un costume en satin recouvert de dentelle espagnole, *pour* 195 *francs*, et le même, avec dentelle de Chantilly, *pour* 225 *francs*.

Nos belles lectrices de province, et même d'au delà les mers, peuvent demander au Louvre, pour faire confectionner elles-mêmes, leurs toilettes d'été : du *Rhadamès* tout soie, en nuances claires et foncées, à 5 *fr.* 90 *c.* le mètre; du *beau taffetas d'Italie*, de toutes nuances, également à 5 *fr.* 90 *c.;* du *véritable satin Princesse*, dans toutes les nuances claires et foncées, à 7 *fr.* 75 *c.;* du surah noir et du surah de couleur, teintes nouvelles, à 3 *fr.* 90 *c.;* des taffetas quadrillés, rayés et armurés, à 5 *fr.* 75 *c.*; des Pékins velours et gaze noire, à 5 *fr.* 90 *c.;* et des velours façonnés sur fond gaze noir et couleur, à 13 *fr.* 75 *c.* et 16 *fr.* 75 *c.* le mètre.

Il y a de tout au Louvre. *C'est la mode universelle.* Il faut voir par soi-même ou demander le *Catalogue illustré à l'Administrateur-Gérant, rue de Rivoli.*

La mode n'est pas aussi ruineuse ni aussi excentrique qu'on veut bien le dire. Libre aux belles dames qui lancent la mode et qui veulent se faire remarquer, de porter des chapeaux tout biscornus, *comme celui de Bobèche;* ou qui battent de l'aile à tous vents et se ploient en deux, *comme celui de Paillasse*, laissant apparaître un minois de fauvette effrayée, à la place du *papillon* que Paillasse fait mine de vouloir attraper sans jamais l'atteindre.

Ces chapeaux extravagants sont ridicules ou charmants, cela dépend de la personne qui les porte.

Voici un *Bobèche* tant soit peu poétisé. Vous allez voir : il est en paille grise décrivant trois godets, avec grosse ruche, effeuillée en dessus et en dessous, de pétales d'œillets marron, de plusieurs teintes. Autour de la calotte, draperie de velours marron attachée avec infiniment de goût. Le bavolet de paille relevé légèrement par un lien de velours d'où s'échappent les bandes étroites d'un ruban marron de deux nuances.

Il est très distingué et très élégant, ce *chapeau Bobèche*, je vous en réponds.

Un autre *chapeau Florian*, en paille Judée, fait nouveauté. Il est relevé légèrement d'un côté avec une grande guirlande de belles roses Judée, et abaissé de l'autre par une bride qui vient se croiser derrière la calotte. Tout l'intérieur de cette paille Judée est bouillonné de ruban de même teinte.

On attend le chevalier Printemps pour aller se promener au Bois avec ce chapeau Florian.

L'or domine dans les costumes et dans les coiffures.

Quand le Bois de Boulogne sera tout en fleurs, les *chapeaux Danaë*, avec fond paysanne en vraie dentelle d'or sur un treillis d'or laissant voir la nuance des cheveux, et avec une petite passe en auvent de bouclettes de

velours mousse, entremêlées d'un galon de filigrane d'or, avec touffe de chardons d'or, n'oseront plus se montrer et se réfugieront au théâtre.

Les fanchons de fleurs de *Félix* sont toujours bien jolie femme, bien poétiques et bien charmantes. On se coiffe en toilette de bal pour aller en visites et au Bois.

Ce qui fait haute nouveauté et actualité, c'est un chapeau *Dona Paz*, en faille rose recouverte de mousse des bois. Sur la passe, très riche dentelle sur transparent de corail, d'où s'échappe un plissé de dentelle d'or assombri par de petites touffes de mousse. Une grosse gerbe de roses de mai fleurit toute la longueur du chapeau. Les roses viennent s'épanouir devant, sur les cheveux, et les tiges tombent derrière, sur le chignon. Et de ravissantes capotes *Printemps*, en crêpe de l'Inde de toutes couleurs, avec nœuds ruban de faille assortie, et brides avec transparent or ou argent, pour 45 *francs*.

Très grand style et très grande dame, une grande capote *Louis XV*, simulant un vase renversé tombant en abat-jour, retenu sur la tête par une barrette de velours, fleuri de roses dans l'intérieur. Sur le chapeau, panache de cinq plumes *Du Barry*, attaché par un nœud de velours fleur de pêcher. Brides en même velours.

Plusieurs belles lectrices de la *Nouvelle Revue* nous ont fait l'honneur de nous écrire pour des renseignements directs. Nous les en remercions et nous nous mettons à leur disposition pour tout ce qui peut leur être agréable et utile.

A propos de la consultation de corsets, il n'y a qu'un seul corset qui résume la perfection des lignes et qui donne à la taille la sveltesse d'une déité : c'est le *corset Léoty*, qui n'a qu'une même coupe, quels que soient les différents modèles reproduits, par *M^me^ Léoty*, l'artiste des artistes.

Le corset de satin noir triomphe, ainsi que le corset de satin grenade et le corset de satin crème, garnis de guipure ancienne ou de vieille valenciennes. C'est le genre et la mode d'avoir ces trois ravissants corsets dans son trousseau de toilettes.

Pour le bal, c'est le *corset Léoty, en gaze Madrilène noire*, sur transparent de soie mandarine et grenade, ou bien en gaze bleu ciel sur soie vieil or (un reflet de soleil dans un nuage) ; en gaze rose de Bengale sur soie azur (un lever d'aurore), et en gaze blanche sur transparent de toutes couleurs.

La *gaze Madrilène* est nacrée et chatoyante. Elle est exclusive à *M^me^ Léoty*, qui voit s'accroître son élégante clientèle à ce point qu'il faut se faire inscrire, 8, *place de la Madeleine*, pour ne pas attendre un corset de toilette de bal et de toilette de mariage. La coupe des corsets *Léoty* ne se décrit pas. La perfection et l'élégance s'imposent. C'est de la sculpture, du modelé ; et la taille s'assouplit, s'allonge et s'amincit tout naturellement par la coupe savamment combinée de la grande artiste.

Pour la saison d'été, il y a d'adorables corsets en batiste blanche, garnis de broderie, et des corsets de toile grise, doublés de surah de couleur, avec éventails de piqûres de la nuance du surah, et dentelle de Saxe au bord. C'est très frais, très coquet; mais nous n'y sommes pas encore.

Quand donc le chevalier Printemps viendra-t-il ?.....

**Vicomtesse de RENNEVILLE.**

# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS LE TOME VINGT ET UNIÈME

---

### ARMÉE. — MARINE


Pages.

**Ferdinand LECOMTE**. . . . Le Général Chanzy . . . . . 709


### BEAUX-ARTS. — THÉATRES


**Henri DE BORNIER** . . . . Revue du Théâtre : Drame et Comédie. . . . . 654

**Guillaume DUBUFE Fils** . . Gustave Doré. . . . . 623

**Louis GALLET** . . . . . Revue du Théâtre : Musique. . 193, 439 894

**Ch. GOUNOD** . . . . . Camille Saint-Saëns. (L'opéra *Henri VIII.*) 487


### ÉCONOMIE POLITIQUE


**Julien LEMER** . . . . . Le Mont-de-Piété de Paris . . . . . 549


### ÉTUDES ET CRITIQUE LITTÉRAIRES


**Paul BOURGET** . . . . . Psychologie contemporaine. Notes et portraits : M. Alexandre Dumas fils . . . 816

**Bulletin bibliographique** . . . . . 225, 482, 704 922


### MYTHOLOGIE. — PHILOSOPHIE. — RELIGION


**Maurice VERNES** . . . . . Le Protestantisme français. . . . . 497


### POLITIQUE


**Aristide ASTRUC** . . . . . Mœurs politiques belges : Une élection sénatoriale à Bruxelles . . . . . 675

**Léonce DE BROTONNE** . . Les Évolutions du Suffrage universel . . 295

**Anatole LEROY-BEAULIEU** . Allemands, Russes et Polonais . . . . . 730

**Ferdinand DE LESSEPS**. . Jugements sur la Révolution de 1848 par un grand écrivain espagnol . . . . . 5

**Louis VOSSION**. . . . . Khartoum et le Soudan d'Égypte. . . . 233

Lettres sur la politique extérieure . . . . . 293, 463, 685 902

Chronique politique . . . . . 216, 475, 697 914

## ROMANS. — NOUVELLES


| | | Pages. |
|---|---|---|
| *** | La Faute de la Comtesse | 779 |
| G. M. BIZYÉNOS | Le Péché de ma Mère | 632 |
| L. BRETHOUS-LAFARGUE | Ils sont là! | 416 |
| Ernest DAUDET | La Carmélite 96, 340, 584 | 857 |
| H. MEREU | La Vengeance d'Orruvo, légende sarde | 172 |


## SCIENCES


| | | |
|---|---|---|
| Stanislas MEUNIER | La Période quaternaire et les causes actuelles | 746 |
| S. ZABOROWSKI | Les Peuples primitifs de l'Afrique : Peuples de l'Afrique septentrionale | 62 |


## VARIÉTÉS


| | | |
|---|---|---|
| George SAND | Lettres à Gustave Flaubert 30 | 262 |
| G.-Eug. SIMON | La Famille chinoise | 375 |


## VOYAGES


| | | |
|---|---|---|
| X. BRAU DE St-POL LIAS | Pérak. — Comment les Anglais fondent une colonie | 138 |
| Louis LEGER | Chez les Slaves méridionaux : Belgrade, le Danube et la Serbie | 520 |


---

*L'Administrateur-Gérant :* **RENAUD.**

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 109531340